

Nombreuses planches gravées

Recherché

Astruc

A n

Léo Larguier
1930

1930

Resp 69879

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE
DE LANGUEDOC.

Divisés en trois Parties.

Ornés de Figures, & de Cartes en Taille-douce.

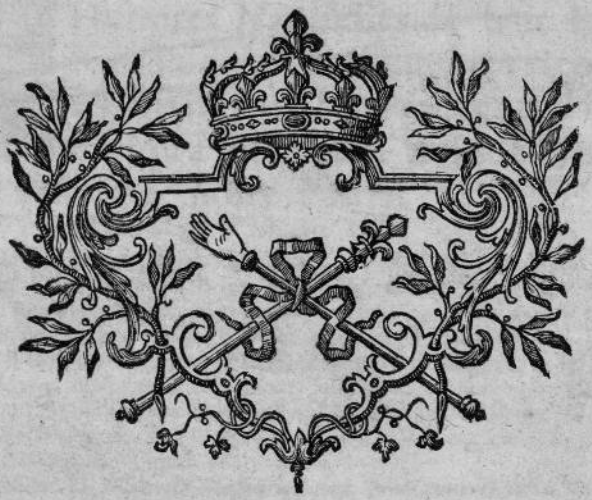

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lys d'Or.

M. DCC. XXXVII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA PROVINCE

DE LANGUEDOC.

Ornés de Figures, & de Cartes en Taille-douce.



A PARIS.

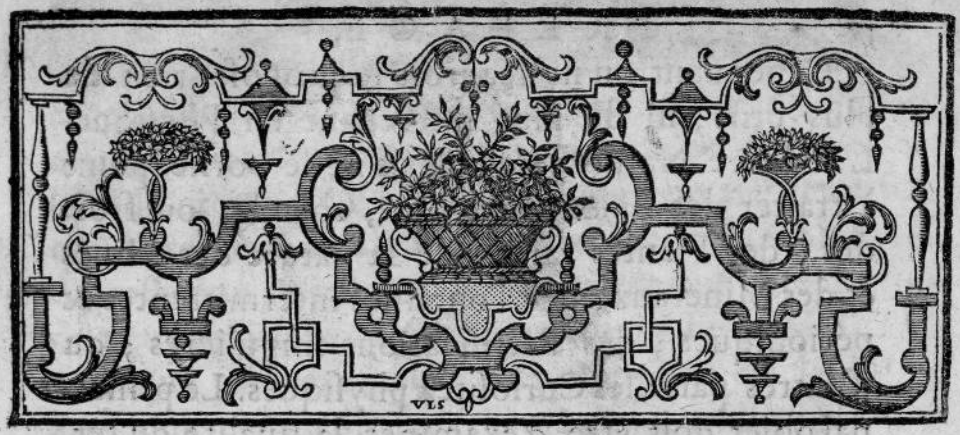

PREFACE.

LES Etrangers * ont donné quelques Hiſtoires Naturelles de leur Pais; mais juſqu'ici perſonne n'a rien entrepris de pareil en France; & il ſemble qu'à cet égard nous aions eû moins de zéle pour notre Patrie.

* Gerard Boate, Doctor of Phyſick. *Irelands Naturall Hiſtory.* London 1652. in-12. Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1666.

.... Childrey, *Des Singularitez d'Angleterre, d'Ecoſſe, & du pais de Galles*, en Anglois, Traduit en François par P. Briot, & imprimé à Paris en 1667. in-12.

Robert Plot. *The Natural Hiſtory of Oxford Shire.* Oxford 1677. in-fol.

Bohuſlaus Aloyſius Balbinus, è Societate Jeſu. *Hiſtoria Naturalis Bohemiæ*, in Lib 1. Decad. 1. *Miſcellaneorum Hiſtoricorum Regni Bohemiæ* Pragæ *fol.* 1679.

Joannes Jacobus Wagnerus. D. M. *Hiſtoria Naturalis Helvetiæ curioſa, in VII. Sectiones compendiosè digeſta.* Tiguri. 1680 in-12.

Robertus Sibbaldus, D. M. *Scotia illuſtrata, ſive Prodromus Hiſtoriæ Naturalis Scotiæ.* Edimburgi. 1682. in-fol.

Robert Plot. *The Natural Hiſtory of Stafford-Shire.* Oxford. 1686. in-fol.

Charles Leigh, Doctor of Phyſick. *The Natural Hiſtory of Lancashire, Cheshire, and the Peack in Derbishire.* London. 1700. in-fol.

Michael Bernhardus Valentini. D. M. *Prodromus Hiſtoriæ Naturalis Haſſiæ.* Giſſæ Haſſorum. 1707. in-4.

Gabriel Rzaczynski è Societate Jeſu, *Hiſtoria Naturalis Curioſa Regni Poloniæ, magni Ducatûs Lituaniæ, annexarumque Provinciarum.* Sandomiræ. 1721. in-4.

Joannes Jacobus Scheuchzerus. D. M. *Itinera per Helvetiæ Alpinas regiones.* Lugduni Batavorum. 1723. *in* 4. Tom. 4.

Cependant on ne ſçauroit ſe propoſer rien de plus utile, ni de plus intereſſant en Phyſique. L'Hiſtoire Naturelle d'un pais ne ſe borne point à traiter des Eaux Minerales, chaudes ou froides ; des Plantes rares ; de la nature des Mines & des Minéraux ; des Fontaines intermittentes & périodiques ; des Pétrifications ſingulieres ; ou d'autres pareilles Curioſitez phyſiques. Le principal objet doit être d'examiner la qualité du terroir, la diſpoſition des lieux, la temperature du climat &c. afin de profiter de ces connoiſſances, pour augmenter la quantité des denrées, que le pais produit déja, & pour y enfaire venir de nouvelles, que le pais eſt en état de produire par le ſecours de l'art.

On dit * qu'Alexandre le grand fournit à Ariſtote toutes les commoditez néceſſaires pour travailler à l'Hiſtoire des Animaux, & qu'il le récompenſa largement, quand le travail fut fini. Cet Ouvrage, tel même que nous l'avons aujourd'hui, étoit digne, pour ce tems-là, des liberalitez de ce Prince. Mais l'Hiſtoire Naturelle de la France mériteroit à plus juſte titre celles de ſon Souverain, parce qu'elle n'aboutiroit pas à contenter une curioſité aſſez vaine, mais qu'elle ſerviroit à procurer la grandeur de l'Etat, & le bonheur des Sujets, en augmentant dans le Roiaume les richeſſes réelles, qui ne conſiſtent que dans les ſeules productions de la terre.

Qu'on ne s'imagine pas que le tems & l'experience aient donné ſur cette matiere toutes les

* *Plinius*, Hiſtor. Natural. lib. 8. cap. 16.
Athenaus. Deipnoſoph. lib. 9.

inſtructions néceſſaires. L'agriculture ſeroit ſur ce pied-là le ſeul de tous les Arts, qui eût déja atteint la perfection : Et c'eſt ce qu'on n'a pas lieu de croire, vû le peu de lumieres de ceux qui l'exercent. Les Paiſans, preſque incapables de reflexion, ne ſont que de ſerviles imitateurs de ceux qui les ont précedez. Ils ne ſe conduiſent que par l'exemple ; ils ne ſçavent de leur art, que ce qu'on en ſçavoit il y a mille ans ; & par conſéquent ils ne retirent d'autres profits de leurs travaux, que ceux qu'on en retiroit dès ce tems-là.

Il n'eſt preſque point de Province, qui ne rapportât beaucoup plus, & qui ne rapportât même des choſes beaucoup plus utiles, ſi l'on ſçavoit profiter de tous ſes avantages. Je ne veux pour exemple que le Languedoc, que je connois. Cette Province paſſe pour une des mieux cultivées du Roiaume, & elle mérite cet éloge. Les habitans y ſont nombreux, diligents, adroits, induſtrieux. On a l'avantage d'y faire plus de recoltes différentes, que dans aucune autre Province. Cependant le Languedoc ſi bien cultivé, ſi bien peuplé, pourroit rapporter beaucoup plus de revenu, nourrir beaucoup plus d'habitans, fournir à l'Etat des ſecours beaucoup plus grands, ſi l'on ſçavoit en retirer, par une culture convenable, tous les avantages, qu'il pourroit procurer.

Je ne prétens point parler ni du Bled, ni de la Laine : Ces deux articles ſont portés dans le Languedoc à peu-près au plus haut point, où ils

puiſſent aller. Mais on pourroit y augmenter beaucoup la recolte du Vin, & rendre cette recolte plus utile, en convertiſſant les Vins en Eaux de vie, dont le débit eſt ſûr dans les pais du Nord. Il eſt vrai qu'il faudroit faire ces Eaux de vie, non pas avec du bois, qui eſt trop cher en Languedoc, mais avec du Charbon de pierre, dont la conſommation ſeroit moindre, & dont la Province abonde.

On y pourroit beaucoup augmenter la recolte de l'Huile d'olive, qui eſt une denrée d'un débit ſûr, parce que plus de deux tiers de l'Europe en manquent ; & que de tous les pais où elle croît, elle n'eſt nulle part ſi bonne, qu'en Provence & en Languedoc. Mais pour engager à y cultiver plus d'Oliviers, il faudroit propoſer des *encouragemens* ; & ces *encouragemens* ſeroient d'autant plus néceſſaires, que la culture de ces arbres eſt long-tems ingrate, & que ce n'eſt guére (*a*) que la ſeconde génération, qui commence à en profiter.

(*a*) Oleæ ſator fructum ex eâ quemquam non percipit. *Heſiodus* apud Plinium, *Hiſtor. Natural.* lib. 15. cap. 1.

On pourroit y faire beaucoup plus de Soie : c'eſt une denrée dont le prix & le débit augmentent tous les jours. Il eſt vrai qu'on en recueille déja beaucoup en Languedoc : mais on y en recueilliroit beaucoup davantage, en y plantant un plus grand nombre de Meuriers ; & en les plantant en bois taillis, deſtinez à être coupez de quinze ans en quinze ans, ce qui augmenteroit d'un côté la quantité de la feuille, & diminueroit de l'autre la dépenſe pour la faire cueillir,

On pourroit même y faire de la Soie deux fois l'année, le Printems & l'Automne, comme (*a*) on fait à la Chine. La derniere, quoique moins bonne, vaudroit encore mieux que de la *Filoſelle*.

(*a*) Deſcription de l'Empire de la Chine, par le P. du Halde. *Tom. II. pag. 222.*

Il ſeroit aiſé de deſſécher non ſeulement les Etangs d'*Eſcamandre* & d'*Eſcoute*, dans le Dioceſe de Niſmes, mais même les grands Etangs de la côte de Languedoc, depuis l'embouchure du Vidourle, qu'on détourneroit du côté d'Aigues-mortes, juſqu'à l'embouchure du Lez, & même juſqu'à la Chauſſée de Sette. Il faudroit pour cela contenir par des digues le lit du Lez, & y conduire quelques petites rivieres, qui ſe jettent dans les Etangs. Par ce moien, on rendroit utile une étendue de pais de près de douze ou quinze lieues de long, & d'une lieue de large où l'on recueilliroit beaucoup de foin, & où l'on pourroit nourrir beaucoup de bétail, du moins du gros bétail, ce qui produiroit dans cette Province une abondance, qui y manque.

On pourroit dans les endroits les plus fertiles de ces Etangs deſſéchez, par exemple, du côté du Vidourle, pratiquer des champs pour y ſemer du ris. On ſçait par experience que le ris vient bien en Piedmont: il eſt bien venu autrefois (*b*) en Provence: il viendroit bien de même en Languedoc; & l'inconvenient du mauvais air, qui a rebuté de le cultiver en Provence, ne ſçauroit avoir lieu ici, parce que ces champs, ſemez de ris, ſeroient encore moins dangereux, que les Etangs même. On pourroit par ce moien nour-

(*b*) Petrus Quiqueranus, *De laudibus Provinciæ*, Lib. 2. pag. m. 45. 46.

rir un plus grand nombre d'habitans, & les nourrir plus ſainement : car rien ne multiplie tant que le ris, & il n'eſt point de meilleure nourriture.

On pourroit planter du Coton dans tout le bas Languedoc, & établir par ce moien des manufactures d'ouvrages de Coton. On en diſtingue deux ſortes de plantes, l'une *vivace* & l'autre *annuelle*. On pourroit eſſaier laquelle des deux réuſſiroit le mieux : mais il y a grande apparence (*a*) qu'elles réuſſiroient bien l'une & l'autre, ſi l'on s'y prenoit comme il faut ; & ce ſeroit pour cette Province une nouvelle ſource de richeſſes.

On pourroit y faire une plus grande quantité de Sel : toute la côte y eſt propre. Mais ſans y faire de nouvelles Salines, celles de Pecais ſeules pourroient fournir du ſel à toute l'Europe. On l'y fait avec une facilité infinie ; d'ailleurs le Sel qu'on y fait, ſale mieux que celui de Poitou, de Brouage & de Bretagne, & n'a pas l'âcreté des Sels d'Italie, d'Eſpagne & de Portugal. Le Roi ne l'achete actuellement que cinq ſols le minot. Il l'auroit encore à meilleur marché, s'il en prenoit une plus grande quantité, & il pourroit le revendre à tous les Princes d'Allemagne & du Nord. Je ſçai que pluſieurs de ces Princes ont chez eux des ſources ſalées, dont ils font du Sel ; mais la façon leur coûte aſſez cher ; & ce

(*a*) Le Coton a réuſſi autrefois en Provence. *Voiez* Pierre Quiqueran, *De Laudibus Provinciæ*, Lib. 2. fol. *m.* 58. Je l'ai vû très-bien réuſſir à Montpellier, dans des Jardins particuliers.

ſel

ſel ſi chérement préparé, n'eſt jamais pur. Ainſi le Roi en leur donnant à un prix modique celui de Pecais, feroit leur profit, en faiſant le ſien & celui du Languedoc.

On pourroit tirer plus d'avantage de la pêche ſur les Côtes de la Province, en ſoutenant & en augmentant la pêche des *Sardines*; en rétabliſſant celle des *Meletes*; en détruiſant les *Bourdigues*, qui font périr tant de jeune poiſſon; en conſtruiſant des *Madragues*, pour prendre le Thon &c. Outre le profit, qui en reviendroit aux Habitans de la Côte; outre l'abondance, que cela répandroit dans la Province, ce ſeroit une eſpece d'école, qui accoûtumeroit beaucoup de jeunes gens à la navigation, & qui ſerviroit à élever des ſujets pour la marine.

On pourroit mieux tirer parti d'une Miniere de Jaiet, qu'il y a à la Baſtide du Peirat, dans le Diocèſe de Mirepoix; des Mines de Cuivre, de Plomb, & de Fer, qui ſont dans les Pyrenées; & ſurtout de celles, qui ſont dans les Cevennes & dans le Gevaudan, où l'on laiſſe dépérir des forêts entieres, ſans en faire aucun uſage. Je n'inſiſte point ſur les Mines d'Or, qui peuvent être dans les mêmes Montagnes. Les anciens Auteurs (a) en ont beaucoup parlé: Il paroît par les travaux qui reſtent, qu'on y a beaucoup fouillé autrefois: & ce qui en fournit une preuve encore plus certaine, c'eſt que les rivieres, qui coulent des Pyrenées & des Cevennes, charrient preſque toutes des paillettes d'or. Mais peut-être que ces Mines

(a) Diodore, *Biblioth. Hiſtoric. Lib. 6. cap. 9.* Strabon. *Geograph. Lib. 4.*

ne ſont que des Mines *égarées*, c'eſt-à-dire des Mines, où il n'y a que quelques morceaux de métal, épars & ſans ſuite. Je doute du moins qu'elles ſoient abondantes, & je ne voudrois point conſeiller d'entreprendre légerement le pénible travail de les ouvrir.

On pourroit enfin augmenter le profit, qu'on tire d'un grand nombre de productions naturelles, qui ſont propres au Languedoc: En perfectionnant, par exemple, la préparation du *Paſtel*, qu'on cultive dans le Lauraguais; & du *Salicor* ou *Soude*, qu'on fait ſur les côtes de la Méditerranée: En augmentant les recoltes de *Lin* dans le haut Languedoc; de *Miel* dans le Diocèſe de Narbonne; de *Safran* dans l'Albigeois: En étendant le commerce du *Vermillon* ou graine de *Kermès*, qu'on cueille dans le bas Languedoc; du *Vert de gris*, qu'on fait à Montpellier; de la *Creme de Tartre*, qu'on prépare dans pluſieurs villages près de Montpellier; des *Fourches*, qu'on façonne à Sauve dans le Dioceſe d'Alais; de la *Poterie* de *terre* de Saint Quentin dans le Dioceſe d'Uzez, qui eſt particuliere à ce lieu, & qui l'emporte ſur toutes les poteries de terre pour la légereté, la propreté, la facilité à s'échauffer &c. En donnant, de même qu'en Hollande, la derniere façon au *Tourneſol*, dont le lieu de Galargues, dans le Dioceſe de Niſmes, fournit la matiere premiere: Enfin en profitant des Plantes aromatiques ou médicinales, dont le bas Languedoc abonde, qui manquent dans les Provinces

Septentrionales du Roiaume, & dans les pais du Nord, ou du moins qui n'y ont pas tant de vertu &c.

Ce ſont-là des objets dignes d'être traitez dans l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc. C'eſt de ces objets auſſi que je me ſerois ſurtout occupé, ſi j'avois compoſé cette Hiſtoire, comme j'en avois formé le projet, & comme j'en avois été chargé par les Etats de la Province. Mais ce projet & cette commiſſion s'évanouirent bien-tôt, & je fus obligé d'abandonner des travaux, qui ne pouvoient être qu'utiles, pour m'attacher à des travaux utiles & récompenſez.

Cependant c'eſt ce projet, qui a donné lieu à l'Ouvrage que je publie. J'avois ſur la Province de Languedoc pluſieurs Memoires, dont j'avois lu quelques-uns dans la Societé Roiale des Sciences de Montpellier. J'y en ajoutai de nouveaux, pour leſquels j'avois déja fait des obſervations ſuffiſantes, & après les voir mis en ordre, j'en formai cet Ouvrage. J'ai héſité long-tems à le rendre public, parce qu'il me ſembloit qu'il ne convenoit pas à une perſonne attachée à l'exercice d'une profeſſion très-ſérieuſe & très-pénible, de paroître s'occuper de recherches de pure phyſique ou de litterature. Mais enfin l'amour de la Patrie l'a emporté ſur ce ſcrupule, & je me ſuis laiſſé perſuader que mes occupations préſentes ne m'interdiſoient point la publication d'un Ouvrage, compoſé depuis long-tems.

Comme les Mémoires que j'avois ramaſſez

& dont j'ai formé ce Recueil, appartenoient à trois differentes matieres, à la *Geographie*, à la *Phyſique*, & à la *Litterature*, j'ai ſuivi cet ordre dans la diſtribution de cet Ouvrage, & je l'ai diviſé en trois Parties.

Dans la *Premiere*, je traite de l'ancienne Géographie des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & je la compare à la Géographie moderne. Pour ne rien omettre, j'examine par ordre tous les Géographes, qui ont parlé de cette Province, tant Grecs, que Latins, depuis Strabon qui écrivoit ſous l'Empire de Tibere, juſqu'à Benjamin de Tudele, qui paſſa dans quelques Villes du bas Languedoc en 1172. & qui en a parlé dans ſon Itineraire. Je rapporte le texte de chacun de ces Auteurs; & quand il paroît en avoir beſoin, je l'éclaircis par des notes. J'aurois pu me contenter de faire ſur chaque lieu de Languedoc, une eſpece d'extrait, de ce qu'on trouve dans ces Auteurs. Cette méthode auroit été plus courte, & moins ennuieuſe: mais elle auroit été moins inſtructive auſſi, & elle n'auroit pas eu l'avantage de faire voir à l'œil les changemens, qui ſont arrivez ſucceſſivement dans l'état de ces pais. D'ailleurs, ce que j'avois à dire ſur les Tables de Peutinger, & ſur les Itinéraires d'Antonin & de Bourdeaux, m'aſſujettiſſoit à la méthode que j'ai ſuivie, & l'uniformité de l'Ouvrage ne me permettoit point d'en ſuivre d'autre pour le reſte.

En ſuivant cette méthode, j'ai été obligé de

m'expliquer ſur la poſition de pluſieurs lieux, mal déſignez dans les anciens Auteurs, & dont il n'y a ſouvent qu'un ſeul Auteur, qui ait fait mention. Je ne ſçai ſi j'aurai toujours bien réuſſi à la fixer; mais j'ai tâché de profiter de la connoiſſance, que j'avois de l'état préſent des lieux, & dans ces ſortes de recherches cette connoiſſance eſt d'un grand avantage. Si les gens de Lettres, qui demeurent dans les Provinces, vouloient examiner chacun le pais, qui leur eſt connu, ſur ces mêmes principes, & avec la même éxactitude, on parviendroit enfin, en raſſemblant leurs découvertes, à compoſer une Notice des Gaules, beaucoup plus exacte, que celle que M. de Valois nous a donnée.

J'ai ajoûté au détail Géographique la deſcription des Voies Romaines, qui traverſoient le Languedoc en differens ſens. Je me ſuis ſurtout attaché à décrire la partie d'une de ces Voies, depuis *Vgernum*, aujourd'hui Beaucaire, juſqu'à *Soſtatio* ou Caſtelnau près de Montpellier, qui ſubſiſte preſqu'en entier, où l'on trouve encore pluſieus pierres milliaires en place, & dont la plupart de celles qui manquent, ſont dans les villages voiſins. Cet examen m'a donné lieu de fixer la véritable longueur des anciens Milles, & par conſéquent, ce qui en eſt une ſuite, celle des Pas & des Pieds Romains; de marquer l'ordre, que les Romains avoient accoutumé de garder dans la ſuite numerique des Milliaires d'une Ville à l'autre, du moins celui qu'ils avoient gardé dans le Languedoc; enfin de rapporter la plus grande partie des Inſ-

criptions Milliaires, qu'on trouve encore dans le bas Languedoc.

La *Seconde Partie* ne comprend que des Mémoires de Phyſique. Il s'agit d'abord de deux Fontaines intermittentes & périodiques, dont je rapporte les proprietés, & dont je tâche d'expliquer les cauſes. C'eſt à cette occaſion que j'ai ramaſſé ce que j'ai trouvé de plus certain dans les Auteurs, ſur quelques Fontaines de la même eſpece.

Comme une de ces Fontaines, appellée *Fonſanche*, près du lieu de Quiſſac dans le Diocèſe de Niſmes, n'eſt pas ſeulement intermittente & périodique, mais qu'elle eſt auſſi minérale & médicinale, j'ai eu ſoin d'en examiner la qualité & la vertu. Les eaux de cette Fontaine ne contiennent ni fer, ni acide; elles ſont purement alkalines, & chargées d'une diſſolution de ſouffre mineral. Dans le pais, on les emploie pour les maladies de la peau, pour les obſtructions des Viſceres, pour les ulceres internes, & ce qui mérite le plus d'attention, pour les ulceres des poumons.

Je ſçai que le préjugé n'eſt pas favorable à cette pratique. Selon l'opinion commune les Eaux Minérales ſont contraires aux maladies de la poitrine; & cette déciſion paroît fondée à l'égard de toutes les eaux ferrugineuſes, acides, vitrioliques. Mais ne doit-on pas faire quelque exception en faveur des eaux alkalines, ſulfureuſes, exemptes de fer, telles que celles de la Fontaine, dont il s'agit? Je puis aſſurer du moins que les eaux de

cette Fontaine ſont non-ſeulement recommendées dans le pais pour ces maladies, mais qu'elles m'ont très-bien réuſſi dans des cas, où le poumon étoit certainement entamé. Je me félicite de pouvoir appuier ce que j'avance, de l'autorité du Sçavant M. Frederic Hoffman, Médecin du Roi de Pruſſe, & célébre Profeſſeur en Médecine à Hall. Je viens de voir que ce Médecin approuve dans la Phthiſie même, (*a*) les eaux de *Selter* près de Francfort, & qu'il fonde l'éloge qu'il en fait, ſur ce qu'elles ſont alkalines & exemptes de fer & d'acide, car d'ailleurs elles ne contiennent aucun ſouffre, comme celles de Fonſanche, & peut-être en cela ſont-elles moins efficaces dans les maladies de la poitrine.

[a] *Voiez* Grundſicher Bericht von dem Selter-Brunnen. 1735. *in*-12.

Je parle enſuite des Bains de Balaruc, de leur vertu, de la maniere d'en faire uſage; & je rapporte quelques Obſervations nouvelles & curieuſes. Je remarque ſurtout que ces Eaux, quoique chargées d'une aſſez aſſez grande quantité de mineral, ne laiſſent pas d'être plus légeres que l'eau ordinaire, ce qui prouve que les parties doivent en être plus ténues. On a déja obſervé la même proprieté dans pluſieurs autres eaux Thermales, & ſuivant les apparences cette ténuité de leurs parties doit contribuer beaucoup aux effets, qu'elles produiſent. Sur ce pied, voilà une nouvelle branche d'Obſervations à faire à l'avenir dans l'examen des Eaux Thermales, & peut-être même des Eaux Minérales froides.

Ces premiers Mémoires ſont ſuivis de quelques

autres ſur une *Mine de Plomb*; ſur la maniere d'*élever* & de *façonner* des *Fourches* de bois; ſur la préparation du *Paſtel* ou *Gueſde*; ſur les *Vents*, qui régnent dans le Languedoc; ſur un *Vent ſouterrain* du Diocèſe de Mirepoix, ſur les *Atterriſſemens* des Côtes de Languedoc &c. J'aurois ſouhaité pouvoir donner un plus grand nombre de pareils Mémoires, & ſurtout de Mémoires plus utiles; car c'eſt le véritable objet, qu'on doit ſe propoſer dans ſes recherches; mais pour ramaſſer les Obſervations néceſſaires, il faloit entreprendre des voiages, que mes occupations ne me permettoient pas; y emploier un tems, dont je ne pouvois pas diſpoſer; & avoir des commoditez, que j'aurois eu peine à me procurer.

Il n'y a dans la *Troiſiéme Partie*, que des Mémoires de Litterature, & on les regardera, peut-être, comme étrangers à mon objet. Mais pluſieurs de ces Mémoires regardent des faits, qui appartiennent à l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, qui ont été crus & rapportez aſſez légerement par les Anciens, & dont il importoit de diſcuter la verité. Quelques autres traitent de l'état des Ports de mer de la Province; des changemens, qui y ſont arrivez; de quelques coutumes & de quelques pratiques ſingulieres, & de l'origine de ces pratiques; & ces Mémoires entrent dans le plan de l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, en ce qu'ils font connoître la nature des Côtes, la diſpoſition des Ports, le genie & le caractere des Habitans de cette Province.

J'aurois

J'aurois plus beſoin de m'excuſer ſur les Mémoires, qui regardent ou la Langue Celtique, & les reſtes, qui en ſubſiſtent encore dans la Langue du Languedoc ; ou les Langues Tudeſque & Arabe, dont cette Langue conſerve encore des traces. Mais c'eſt ſur cet article, que je ne ſonge point à apporter d'excuſe. Peut-être pourrois-je dire que la connoiſſance des Langues, qui ont été ſucceſſivement en uſage dans un pais, fait partie de l'Hiſtoire Naturelle de ce pais, en ce qu'elle ſert à fixer la premiere origine de ceux qui l'ont habité, & les differentes Colonies, qui s'y ſont établies. Mais fut-il encore plus certain que ces Mémoires ſur la Langue Celtique ſont tout-à-fait étrangers à l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc, j'avoue que j'aurois eu peine à les ſupprimer. Je croi au contraire qu'il ſeroit à ſouhaiter, que les Sçavans des Provinces vouluſſent s'attacher à ramaſſer avec ſoin les mots d'origine Celtique, qui ſubſiſtent dans les idiomes de leurs Provinces ; & qu'à la faveur des connoiſſances qu'ils ont de la ſituation & de l'état des anciens lieux, ils tâchaſſent d'expliquer la ſignification originaire des noms Celtiques, que ces lieux ont portés. La Litterature Grecque & Latine eſt preſque épuiſée, & il y a déja long-tems qu'on ne fait plus qu'y glaner. Il eſt tems de ſe tourner vers la Litterature Gauloiſe, & de travailler enfin à l'éclaircir. Plus on eſt dépourvû de ſecours à cet égard, plus il importe de ne pas laiſſer entierement perdre ceux qui ſubſiſtent encore.

Dans les differentes recherches, où les matieres traitées dans cet Ouvrage m'ont engagé, je me ſuis livré aſſez facilement à mes propres conjectures, quand elles m'ont paru plauſibles. Parlà il m'eſt ſouvent arrivé de m'écarter des idées communément reçues. Ce n'eſt pas que je l'aie recherché, j'aurois honte d'une vanité ſi mal entendue; Mais j'avoue que je ne me ſuis pas donné beaucoup de peine pour l'éviter. J'ai cru que c'étoit une liberté, qui devoit m'être permiſe dans une matiere purement conjecturale. Toute l'attention que j'ai eue, c'eſt de ne jamais confondre les opinions avec les Auteurs, & même de ne rien dire de trop fort, ou de trop dur ſur les opinions, que je rejettois. Je m'attens à eſſuier la même contradiction à mon tour, & je ne prétens pas me ſouſtraire à la loi du Talion; mais je croirai avoir obligation à ceux qui me refuteront, s'ils ont pour moi la même indulgence, & s'ils combattent mes conjectures avec le même ménagement.

TABLE
DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

Mémoires de Géographie.

CHAPITRE Premier. *Deſcription générale de la* Province *de* Languedoc, *& étymologie du nom de* Languedoc, *qu'elle porte.* Page 1

CHAP. II. *Explication de ce que* Strabon *a dit de la partie de la* Gaule Narbonnoiſe, *qui eſt à l'occident du* Rhône. 9

CHAP. III. *Deſcription de la* Gaule Narbonnoiſe *par* Pomponius Mela, *avec l'explication de ce qui regarde le* Languedoc. 26

CHAP. IV. *Deſcription de la* Gaule Narbonnoiſe *par* Pline, *avec des remarques ſur ce qui concerne la Province de* Languedoc. 39

CHAP. V. *Explication de ce qu'on trouve dans la Géographie de* Ptolemée, *ſur les pais compris aujourd'hui dans le* Languedoc *ou dans le* Rouſſillon. 56

CHAP. VI. *Remarques ſur la deſcription, que* Feſtus Avienus *a faite de la Côte de la* Gaule Narbonnoiſe, *dans le Poëme intitulé* Ora Maritima. 68

CHAP. VII. *Explication de ce qu'on trouve dans l'*Itineraire d'Antonin, *dans celui de* Bourdeaux *ou de* Jeruſalem, *& dans les* Tables *de* Peutinger, *ſur les pais compris aujourd'hui dans le* Languedoc. 84

CHAP. VIII. *Continuation du même ſujet.* Conjectures *ſur la*

poſition de quelques lieux *peu* connus, *dont il eſt fait mention dans ces* Itineraires. 101
I. *Sur la poſition d'*Eluſio *de l'Itineraire de Bourdeaux.* 101
II. *Sur la poſition du* Soſtomagus *de l'Itinéraire de Bourdeaux.* 103
III. *Sur la poſition de l'*Hebromagus *de l'Itinéraire de Bourdeaux, & de l'*Euromagus *des Tables de Peutinger.* 104
IV. *Sur la poſition du* Tricenſimum *ou* Triceſimum *de l'Itineraire de Bordeaux.* 107
V. *Sur la poſition du* Liviana *des Tables de Peutinger.* 109
VI. *Sur la poſition du lieu, appellé* Uſuerva *dans les Tables de Peutinger, &* Hoſuerbas *dans l'Itinéraire de Bordeaux.* 110
VII. *Sur la poſition de* Ceſſero. 111
VIII. *Sur la poſition de* Forum Domitii. 112
IX. *Sur la poſition d'*Ugernum. 114
X. *Sur la poſition de l'Iſle* Gernica, *ou* Ugernica, *c'eſt-à-dire l'Iſle d'*Ugernum. 116
CHAP. IX. *Où l'on continue de traiter le même ſujet.* Explication *de trois autres* routes, *qui regardent le* Languedoc. 118
CHAP. X. *Explication de ce qu'*Etienne de Byſance *&* Martianus Capella *ont dit de la* Gaule Narbonnoiſe. 128
I. *Explication de ce qu'on trouve dans* Etienne de Byſance. 128
II. *Explication de ce qu'on trouve dans* Capella. 134
CHAP. XI. *Des differens* Peuples, *qui ont été maîtres du* Languedoc *après les Romains; & de l'origine des noms de* Gothie *&* Septimanie, *qu'on donna au* bas Languedoc, *après la décadence de l'Empire Romain.* 138
CHAP. XII. *De l'*Anonyme *de* Ravenne, *& de la deſcription qu'il fait d'une partie de* la Gaule Narbonnoiſe *ſous le nom de* Burgundia. 148

I. *Du* nom *& de* l'âge *du* Geographe *de* Ravenne. 148
II. *Deſcription, que fait l'*Anonyme *de* Ravenne, *de la partie de la* Gaule Narbonnoiſe, *qu'il appelle* Burgundia. 158
CHAP. XIII. *Continuation du même ſujet. Explication de ce que l'*Anonyme *dit du reſte de la* Gaule Narbonnoiſe, *ſous le nom de* Septimanie. 169
CHAP. XIV. *De* Theodulfe, *Evêque d'Orleans, & de la deſcription, qu'il fait de ſon* voiage *dans la* Gaule Narbonnoiſe. 178
CHAP. XV. *Explication de ce que* Benjamin *de* Tudele *dit du* Languedoc, *dans ſon* Itineraire; *& de ce qu'on trouve dans quelques autres* Auteurs *ſur le même ſujet.* 191
I. *Explication de ce que* Benjamin *a dit du* bas Languedoc. 191
II. *Explication de ce qu'on trouve dans* quelques *autres* Auteurs *ſur le* Languedoc. 202
CHAP. XVI. *Des* Voies Romaines *du Languedoc, & en particulier de la* Voie Domitie, *depuis Beaucaire juſqu'à* Uchau, *près de Niſmes.* 208
I. *Deſcription générale des* Voies Romaines *dans le* Languedoc. 208
II. *Deſcription de la* Voie Domitie, *depuis* Beaucaire *juſqu'à* Niſmes, *& depuis* Niſmes *juſqu'au village d'*Uchau, *ſur le chemin de Montpellier.* 214
III. *Des* Pierres Milliaires *déplacées, qu'on trouve dans le* Languedoc. 228

SECONDE PARTIE.

Mémoires de Phyſique.

CHAPITRE premier. *De la* Fontaine *de* Fonteſtorbe *près de* Belleſtat, *dans le Diocèſe de Mirepoix, dont le cours eſt ſujet à des* variations périodiques. 257

I. *Des differentes eſpeces de* Fontaines périodiques: *En particulier de la* Fontaine de Fonteſtorbe, *& de ce qu'on en ſçavoit.* 257
II. *Deſcription de la* Fontaine *de* Fonteſtorbe, *& des* variations *qu'on y obſerve.* 261
III. *Explication des* retours périodiques *de la* Fontaine *de* Fonteſtorbe. 264
CHAP. II. *Obſervations ſur la* Fontaine *de* Fonteſt-Orbe, *accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable.* Par le P. Planque, de l'Oratoire, de la Societé des Sciences de Toulouſe. 272
I. *Raiſons, qui ont engagé le P. Planque à faire des* Obſervations *ſur la* Fontaine *de* Fonteſt-Orbe. *ibid.*
II. Explication *de tout ce que la* Fontaine *de* Fonteſt-Orbe *a de remarquable.* 275
CHAP. III. *De la* Fontaine *de* Fonſanche, *près du lieu de* Quiſſac, *dans le Diocèſe de Niſmes, qui eſt à la fois* périodique *&* minérale. 284
I. *De la* Fontaine *de* Fonſanche, *entant que* Fontaine périodique. 284
II. *De la* Fontaine *de* Fonſanche, *entant que* Fontaine minerale. 290
CHAP. IV. *Des* Bains *de* Balaruc, *près de* Montpellier, *& des* ſingularitez naturelles, *qu'on trouve aux* environs. 293
I. *Des Bains de* Balaruc. *ibid.*
II. *De quelques* ſingularitez naturelles, *qui ſont dans les environs des Bains de* Balaruc. 306
CHAP. V. *Des* Bains *de* Tœplitz *en Boheme.* 315
CHAP. VI. *De la culture & de la préparation du* Paſtel *ou* Gueſde. 323
CHAP. VII. *De la maniere de tailler le* Micacoulier, *en latin* Lotus arbor, *ou* Celtis; *d'y faire croître des branches fourchues, & de préparer ces branches en* fourches. 331
CHAP. VIII. *Des* Vents particuliers, *qui regnent dans le*

Languedoc. 337
I. *Deſcription des* directions *de ces* Vents. *ibid.*
II. *Explication des* cauſes, *qui produiſent les* Vents particuliers, *dont on vient de marquer les* Directions. 345
CHAP. IX. *D'un* Vent particulier, *qui ſort du* creux d'une montagne, *près d'un village du Diocèſe de* Mirepoix, *au pied des* Pyrenées. 352
CHAP. X. *D'une* Mine de Plomb *près du lieu de* Durfort, *dans le Diocèſe d'*Alais. 366
CHAP. XI. *Des* changemens *arrivez aux* côtes *de* Languedoc *& de* Rouſſillon, *par les* atterriſſemens *qui s'y ſont faits.* 369
I. Preuves *de la réalité de ces* atterriſſemens. *ibid.*
II. Cauſes *de ces* atterriſſemens. 376
CHAP. XII. *Des* Fontaines *ſimplement* périodiques, *dont il eſt fait mention dans les Auteurs.* 381
I. *De ce qu'on trouve dans* Seneque *ſur les* Fontaines périodiques. 382
II. *Des* Fontaines périodiques, *dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire Naturelle *de* Pline. *ibid.*
III. *De la fameuſe* Fontaine *de* Come, *dans le Duché de* Milan. 384
IV. *Du fleuve* Sabbatique *de Joſephe.* 387
V. *De la* Fontaine, *appellée* Fynnon-Leinw, *dans la Province de* Tegengel, *dans la Principauté de Galles.* 388
VI. *D'une* Fontaine *périodique d'*Iſlande, *à deux milles & demi de* Scalholt, *Capitale de cette Iſle.* 390
VII. *De la* Fontaine *des* Merveilles, *près d'*Haute-Combe *en Savoie.* 393
VIII. *De la* Fontaine *de* Bolderborn *en Weſtphalie, & de celle de* Singacko *dans le Japon.* 394
IX. *De la Fontaine de* Peak *dans la Province de Derby, de* Giggleſwic *dans la Province d'Yorc, & d'une troiſiéme* Fontaine

périodique *dans le Weſtmorland.* 396
X. *De la* Fontaine *de* Viuſſan, *dans le Diocèſe de* Beziers *en Languedoc.* 397
XI. *De la* Fontaine *d'*Haute-Combe, *dont on a deja parlé, & de celle de* Puiſgros, *toutes deux en* Savoie. 398
XII. *De la* Fontaine *de la* Godiniere, *en* Poitou. 400
XIII. *De la* Fontaine *de* Dorgnes, *dans le Diocèſe de* Caſtres *en* Languedoc. 400
XIV. *De la* Fontaine *de* Colmars, *dans le Diocèſe de* Senez *en* Provence. 401
XV. *D'une* Fontaine *périodique dans la* Franche-Comté. 402
XVI. *D'une* Fontaine *périodique du Roiaume de* Cachemire *dans les* Indes. 403
XVII. *De la Fontaine* An dem Burgenberg, *& de celle d'*Eng-Stlen *en* Suiſſe. 404
XVIII. *De la Source de la* Reinette *aux Eaux de* Forges, *dans le Diocèſe de* Rouen *en* Normandie. 406
XIX. *D'une* Fontaine *périodique ſur le chemin du village de* Touillon *à* Pontarlier *en* Franche-Comté. 407
CHAP. XIII. *Des* Fontaines *périodiques* à flux & reflux, *dont il eſt parlé dans les* Auteurs. 412
I. *Des* Fontaines à flux & reflux, *dont* Pline *a parlé dans ſon* Hiſtoire Naturelle. *ibid.*
II. *D'une* Fontaine à flux & reflux *près de* Dinevor *dans le pais de Galles, & d'une autre* Fontaine *ſemblable en* Irlande, *dans la province de* Connaught. 413
III. *De la* Fontaine *de* Louzara *en Galice.* 415
IV. *De la* Fontaine *de* Marſac *près de Bourdeaux.* *ibid.*
V. *De la* Fontaine *de* Montmerveille, *dans le Palatinat de* Cracovie *en Pologne.* 416

TROISIÉME

TROISIÉME PARTIE.

Mémoires de Littérature.

CHAPITRE premier. *Des differentes* Langues, *qu'on a parlé en differens tems dans le* Languedoc ; *& en particulier de la* Langue Celtique, *qui paroît en avoir été la premiere* Langue. 419

CHAP. II. *Où l'on* continue *de traiter le même ſujet. Suite de la I. Table des* noms Celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoiſe. 437

CHAP. III. *Table II. Des* mots *actuellement* en uſage *dans le* Languedoc, *qui ſont d'origine* celtique. 458

CHAP. IV. *Suite de la* II. Table *des mots du* Languedoc, *qui ſont d'origine* Celtique. 467

CHAP. V. *Table III. de pluſieurs autres* mots *actuellement* en uſage *en* Languedoc, *& qui paroiſſent venir auſſi du* Celtique. 476

CHAP. VI. *Des* changemens, *que la domination des* Romains, *des* Goths, *& des* Sarraſins, *a ſucceſſivement apportez dans la* Langue Celtique, *qu'on a parlé originairement dans le* Languedoc. 488

CHAP. VII. *Des* changemens *arrivez dans la* Langue *du* Languedoc, *depuis que cette Province eſt unie à la* Couronne de France, *& de l'état préſent de cette* Langue. 500

CHAP. VIII. *De quelques* opinions *ou* pratiques *du* Paganiſme, *qui ſubſiſtent encore parmi le Peuple de* Languedoc. 508

I. *Des* Fées. 509

II. *Du* Drac. 512

III. *De la répugnance à ſe* marier *dans le* mois de Mai. 514

IV. *Du* culte *religieux des* Etangs *& des* Sources. 515

V. *De trois Préſages ſuperſtitieux ; le* Tintement d'Oreille, *le* Treſſaillement des Paupieres, *& l'*Eternuement. 519

VI. *De l'attention ſuperſtitieuſe de percer les* coques d'œufs, *quand elles ſont vuides.* 522

VII. *Des* repréſentations *d'hommes, qu'on faiſoit avec de la* pâte. 521

VIII. *De quelques* manieres d'affirmer, *qui ſont en uſage parmi le peuple, & qui paroiſſent venir du Paganiſme.* 523

CHAP. IX. *Hiſtoire des* Ports de mer & *du* commerce maritime *de la Province de* Languedoc. 524

I. *Des differens* Ports de mer, *dont on s'eſt ſervi ſucceſſivement en Languedoc.* 525

II. *Des changemens ſurvenus dans le* commerce maritime *de Languedoc.* 537

CHAP. X. *Des Poiſſons* foſſiles *en général ; & en particulier de ceux qu'on a pretendu ſe trouver dans le* Rouſſillon : *A l'occaſion de quoi l'on parle de quelques* animaux, *qu'on a trouvez vivans dans des* corps ſolides, *ſans aucune communication avec l'air exterieur.* 549

I. *Des* Poiſſons, *qui vivent, à ce qu'on dit, dans la terre ; & en particulier de ceux de cette eſpece, qu'on a pretendu ſe trouver dans le* Rouſſillon. 549

II. *Des* animaux, *qui vivent dans des* corps ſolides, *ſans aucun commerce avec l'air extérieur.* 560

CHAP. XI. *De la maniere dont ſe faiſoit la* pêche *des Mulets*, Mugiles, *dans les* Etangs *de* Lates, *au rapport de Pline, & du fondement qu'on doit faire ſur ce* récit. 568

Fin de la Table des Chapitres.

CORRECTIONS.

PAge 60. *à la Note marginale*, & in Itinerario Paſſuum à Româ Arelatum uſque, *liſez*, & in Itinerario Portuum à Româ Arelatum uſque.

Pag. 164. *col.* 3. *lign.* 18. Mantala, *Mante. Liſez* Mantala, *Montmelian* en Savoie, à ce qu'on croit.

Pag. 170. *col.* 1. *lign.* 5. Nicea, *liſez* Nicæa.

Pag. 174. *lign.* 28. Nicea, *liſez* Nicæa.

Pag. 178. *lign.* 23. en 814. *liſez* en 811.

Pag. 229. *à la Note au bas de la page.* M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, ſans en rapporter l'Inſcription, *liſez* indique cette Pierre Milliaire & en rapporte l'Inſcription.

Pag. 379. *lign.* 20. il y a plus de mille ans. *Liſez* il y a plus de deux mille ans.

Pag. 559. *lign.* 18. & 20. Baillargues. *Liſez* Baillarguet. C'eſt un village du Diocèſe de Montpellier, au Nord, & à une lieue de la Ville de Montpellier, ſur le bord oriental du Lez.

Pag. 589. *lign.* 6. ceux qui paroiſſent l'être, ſans qu'on en ait pourtant &c. *liſez*, ceux qui paroiſſent être Celtiques, ſans qu'on en ait pourtant &c.

ADDITIONS.

PAge 307. *ligne* 15. Et ce nom eſt une nouvelle preuve de l'opinion où l'on eſt, de la profondeur de l'Etang en cet endroit. *Ajoûtez*, car ſelon (*a*) Iſidore, *Abyſſus eſt profunditas aquarum impenetrabilis, ſive ſpelunca aquarum latentium.*

(*a*) Originum, *Lib.* 13. *cap.* 20.

Pag. 317. *lign.* 31. Je viens de trouver la même étymologie du nom de Tœplitz dans le P. Balbin, *Miſcellaneor. Hiſtoricor. Regni Bohemiæ, Decad.* 1. *Lib.* 1. *Cap.* 24. *Teplicium*, dit-il, *Slavicâ voce quaſi dicas* Caldarium: *Hinc etiam Carolinas alluit fluvius* Tepla *nomine*; Tepla *enim &* Teply, calidum *Bohemis ſignificant.*

Pag. 321. *lign.* 2. Un Médecin de Coire. *Ajoûtez en note.* Ce Médecin ſe nomme Zacharie Damur. Sa Diſſertation ſur les eaux de Pfeffers, *De Thermis Favarienſibus*, eſt une Theſe, qu'il ſoutint à Baſle, & qui ſe trouve dans un Recueil de Theodore Zuinger, intitulé *Faſciculus Diſſertationum Medicarum ſelectiorum*, *in*-8o. Baſileæ. 1710.

Pag. 453. *lign.* 22. Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine (*Uhel* ou *Uſſel*) qui ſignifioit en Celtique *Haut*, *Elevé*) les noms d'*Uxella*, & d'*Uxellum*, Villes que Ptolemée met en Angleterre, & d'*Uſſon*, d'*Uſſelles* & d'*Uxelles*, qui ſont des lieux aſſez communs en

France. *Ajoûtez*, C'eſt de cette racine que vient auſſi le mot Celtique *Uſſos*, dont on ſe ſert encore en Languedoc pour dire les *Sourcils*. Ce mot ſignifioit, ſelon la valeur de ſa racine, les *Cils d'en haut*, *Cilia ſuperiora*; & on avoit ainſi nommé les ſourcils en Celtique, par la même raiſon qui les a fait nommer en latin *Supercilia*. On appelle encore aujourd'hui (*a*) en Gallois les ſourcils, *Uchder*, de la racine *Uch* ou *Uchel*, qui eſt la même que celle d'*Uhel* ou *Uſſel*, mais prononcée un peu differemment.

(*a*) Davies, *Dict.*

Pag. 467. après la *lign.* 10. ajoûtez *à linea.*

DOURDA ſignifie dans le Languedoc, *Heurter avec les cornes comme les Beliers*, en latin *Arietare*. Ce mot vient de la racine Celtique *Hvvrd*, qu'on prononce *Hourd*, & qui eſt encore en uſage dans le pais de Galles, pour dire *Choc*. On a ajoûté le D au commencement de ce mot, à la place de la forte aſpiration. *Voiez* ci-deſſus *pag.* 431. au mot *Fordicen.*

Pag. 551. *lign.* 28. Ce qui prouve qu'on ne regardoit point alors en Italie, l'exiſtence des poiſſons, vivans dans la terre, comme une choſe qui peut être naturelle. *Ajoutez.* Il paroît que Juvenal en avoit encore la même idée long-tems après, quand (*b*) il dit,

(*b*) Satir. 13. Vers 65.

Egregium, ſanctumque virum ſi cerno, bimembri
Hoc Monſtrum puero, vel mirandis ſub aratro
Piſcibus inventis, *& fœta comparo Mula,*

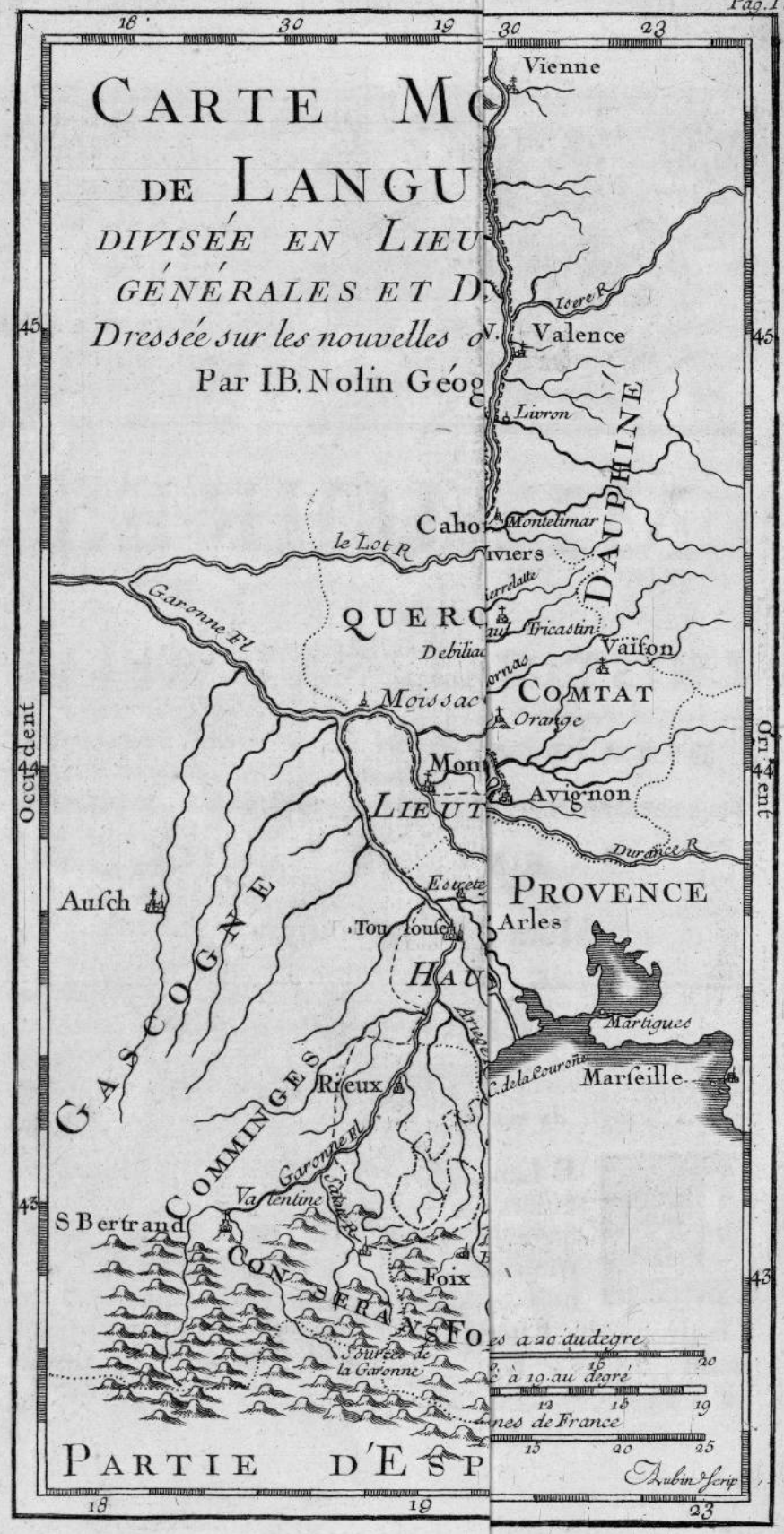
CARTE MO
DE LANGU
DIVISÉE EN LIEU
GÉNÉRALES ET D
Dressée sur les nouvelles o
Par I.B. Nolin Géog
Vienne
Isere R.
Valence
Livron
DAUPHINÉ
Caho
Montelimar
le Lot R.
iviers
Garonne Fl.
QUERC
Tricastin
Debiliac
Vaison
Moissac
COMTAT
Orange
Mont
Avignon
LIEUT
Durance R.
Occident
Orient
Ausch
GASCOGNE
Estrete
PROVENCE
Arles
Toulouse
HAU
Martigues
Ariege
C. de la Couronne
Marseille
Rieux
COMMINGES
Garonne Fl.
Valentine
S Bertrand
CONSERANS
Foix
Sources de la Garonne
es a 20 au degre
à 10 au degré
nes de France
PARTIE D'ESP
Aubin Scrip

CARTE MODERNE DE LANGUEDOC

DIVISÉE EN LIEUTENANCES GÉNÉRALES ET DIOCESES

Dressée sur les nouvelles observations

Par I.B. Nolin Géographe

16 30 19 30 20 Septentrion 21 30 22 30 23

Occident 45 44 43 Orient

AUVERGNE
FOREZ
VELAI
LIEUTEN. GENERALE DE VIVA REZ
DAUPHINE
GEVAUDAN
ROVERGUE
QUERCI
LIEUTENANCE GENERALE DU HAUT LANGUEDOC
LIEUTENANCE GENERALE DU BAS LANGUEDOC
COMMINGES
CONSERANS
GASCOGNE
COMTAT
DES CEVENNES
PROVENCE
GOLFE DE LEON
PARTIE D'ESPAGNE

Clermont, Vienne, Feurs, Roanne, Cahors, le Lot R, Garonne Fl, Varaie, Villefranche, Rhodez, Javouls, Mende, Montelimar, Viviers, Bourg St Andeol, Pierrelatte, St Paul Tricastin, St Esprit, Vaison, Mornas, Orange, Bagnols, Alais, Uzes, Avignon, Nismes, Beaucaire, Arles, Tarascon, Martigues, Marseille, Debiliae, Moissac, Montauban, Albi, Vabres, Auſch, Eauze, Toulouse, Lavaur, Castres, St Pons, Beziers, Agde, Bresceou, Narbonne, Grau de Vendres, Etang de Bages et de Sigean, Etang de la Palme, Leucate, Etang de Salses et de Leucate, Salses, Rieux, Pamiers, Carcassonne, Mirepoix, Limoux, Aleth, Foix, Bellestat, Lescale, Blaud, Rennes, Fenouillet, Perpignan, Elne, Collioure, Montlouis, Sources de la Garonne, Vasselentine, S Bertrand, Castelnaudari, Baſeges de Naurouze, Lezat, Pamiers, Ariege R, Aude R, Orbe R, Herault R, Lers R, Tarn R, Aveiron R, Lot R, Garonne R, Tech R, Agly R, Tet R, Sorgue R, Durance R, Rhone R, Isere R, Drac R, Gardon R, Vidourle R, Lez R, Vistre R, Etang de Thau, Etang de Vaccarez, Etang de Berre, Etang de Martigues, Etang de Valcarez, Etang de Marseille, Etang de Maguelonne, Etang de Lunel, Etang de Scamandre, Etang de Vaccarez, Etang de Berre, Etang de Martigues

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

PREMIERE PARTIE.

Mémoires de Géographie.

CHAPITRE I.

Deſcription génerale de la Province de Languedoc, & Etymologie du nom de Languedoc, qu'elle porte.

LE Languedoc eſt une des plus grandes Provinces du Roiaume, & des plus heureuſement ſituées. Il s'étend d'un côté du Septentrion au Midi, depuis les Frontieres du Lionnois & du Forez juſqu'à la Mer méditérranée à la droite du Rhône ; & de l'autre du Levant au Couchant, depuis le Rhône juſqu'à la Garonne, & forme

ainſi comme deux larges branches, qui en ſe réuniſſant à angles droits vers l'embouchure du Rhône, font une eſpéce d'équerre.

La premiere de ces deux branches qui ſuit la direction des Méridiens, occupe deux dégrez de latitude dans ſa plus grande longueur, depuis le 43. 26. juſqu'au 45. 26. & environ 2 dégrez de longitude dans ſa plus grande largeur, depuis le 20. 46. juſqu'au 22. 36. L'autre branche qui eſt perpendiculaire à la premiere, & qui par conſéquent va du Levant au Couchant ſuivant la direction des Paralleles, s'étend dans ſa plus grande longueur depuis le 19. dégré de longitude, juſqu'au 22. 36. & dans ſa plus grande largeur, depuis environ le 43. dégré de latitude, juſqu'au 44. 16.

L'angle intérieur que forment ces deux branches, eſt occupé par la Province de Rouergue, & c'eſt dans cet endroit, que le Languedoc eſt le plus reſſerré, n'y ayant guére de la ville d'Agde, qui eſt au bord de la Mer, juſqu'à la Frontiere de Rouergue, que 9. ou 10. lieues de Languedoc, dont les 18. ou 19. font le dégré.

Le Languedoc eſt borné au Levant par le Rhône, qui le ſépare du Dauphiné, du Comtat d'Avignon, & de la Provence; & au Midi par la Mer Méditérranée, depuis l'embouchure la plus Occidentale du Rhône, juſqu'à Leucate. Ses autres limites ne ſont pas ſi aiſées à déterminer. Il confine du côté du Midi au Rouſſillon, au Comté de Foix & au Pais de Couſerans: du côté du Couchant à la Gaſcogne, d'avec qui le cours de la Garonne en fait à-peu-prez la ſéparation: du côté du Septentrion au Querci & au Rouergue: Enfin cette derniere Province ſe trouve d'un autre côté placée au Couchant de la partie ſupérieure du Languedoc, laquelle eſt bornée par l'Auvergne & le Forez, du côté du Septentrion.

Dans cette étendue, la Province de Languedoc renferme vingt-trois Diocèſes: Trois Archevêchez, Narbonne, Toulouſe & Albi; & vingt Evêchez, Montpellier, Carcaſſonne, Niſmes, le Pui, Beziers, Uſez, Viviers, Mende, Caſtres, Agde, Saint Pons, Mirepoix, Lodeve, Lavaur, Saint Papoul, Alet, Alais, Montauban, Rieux & Comminge.

Il eſt vrai que tous ces Diocèſes ne ſont pas renfermez en entier dans le Languedoc. Une partie de celui de Toulouſe & de celui de Rieux eſt compriſe dans la Gaſcogne: prez des deux tiers de celui de Montauban ſont du Querci; & dans le Diocèſe de Comminge, il n'y a que la ſeule ville de Valentine qui ſoit du Languedoc; mais cela ſe trouve compenſé par les portions conſidérables des Diocèſes d'Arles, d'Avignon, de Valence & de Vienne, qui ſont à la droite du Rhône, & qui font partie de la Province de Languedoc.

On diviſe ordinairement le Languedoc en trois Lieutenances générales, du haut Languedoc, du bas Languedoc, & des Cevennes. La Lieutenance générale du haut Languedoc comprend les Diocèſes de Toulouſe, Montauban, Albi, Caſtres, Lavaur, Carcaſſonne, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux. Dans celle du bas Languedoc ſont renfermez les Diocèſes de Narbonne, Alet, Saint Pons, Beziers, Agde, Lodeve & Montpellier. Enfin, la Lieutenance génerale des Cevennes comprend le reſte de la Province, c'eſt-à-dire les Diocèſes de Niſmes, d'Alais & d'Uſez; & les trois petites Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai, où ſont les Diocèſes de Viviers, de Mende & du Pui.

On diviſe auſſi le Languedoc en trois grandes Sénéchauſſées, de Toulouſe, de Carcaſſonne & de Beaucaire ou de Niſmes, & cette diviſion ne differe guére de la précedente. L'ancienne Sénéchauſſée de Toulouſe comprend les Diocèſes de Toulouſe, Montauban, Saint Papoul, Mirepoix & Rieux: Celle de Carcaſſonne, ceux de Carcaſſonne, Albi, Caſtres, Alet, Limoux, Narbonne, Agde, Beziers, Saint Pons & Lodeve: Enfin, celle de Beaucaire transferée depuis long-tems à Niſmes, ceux de Niſmes, Alais, Montpellier, Uſez & les trois Provinces de Vivarez, de Gevaudan & de Velai.

Le Languedoc, tel qu'on vient de le décrire, répond à la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoiſe, qui étoit à l'Occident du Rhône, mais n'y répond pas exactement. D'un côté il ne comprend plus le Rouſſillon, qui faiſoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoiſe; & il comprend

de l'autre le Gevaudan & le Velai, qui appartenoient à l'Aquitaine. Je n'oſerois même garantir que le reſte des limites du Languedoc convienne partout avec les limites anciennes de la Gaule Narbonnoiſe. Cette queſtion a été amplement traitée par *a* Catel, par les Peres *b* Bénédictins, & en dernier lieu par *c* M. de Mandajors; mais leurs recherches, quoique ſçavantes, ſervent plûtôt à augmenter la difficulté qu'à la réſoudre. Heureuſement nous n'avons point à prendre parti ſur cette matiere, & nous pouvons nous diſpenſer de l'examiner.

a Mémoires de l'Hiſtoire de Languedoc, *page 8. & ſuivantes.*

b Hiſtoire générale de Languedoc. *Tom. 1. Not. 8.*

c Hiſtoire critique de la Gaule Narbonnoiſe, *p. 565.*

Il ſuffit de remarquer que la Gaule Narbonnoiſe placée à l'Occident du Rhône, ne faiſoit du tems de Jules Céſar, qu'une partie de la Gaule Narbonnoiſe entiere, dont le reſte qui étoit à l'orient de ce fleuve comprenoit la Provence, le Dauphiné & la Savoie : Que ces différens Pais continuerent ſous les Empereurs ſuivans à être longtems unis en un ſeul corps de Province : Que ce ne fut que vers la fin du III. ſiécle de J. C. qu'on commença d'en faire deux Provinces particulieres, la *Narbonnoiſe*, qui renfermoit toute la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoiſe, qui étoit à l'Occident du Rhône, à l'exception du Pais des *Helviens*, aujoud'hui le Vivarez : & la *Viennoiſe*, qui outre le Vivarez, renfermoit tout le reſte de l'ancienne Narbonnoiſe à l'Orient du même fleuve : Qu'enfin ce ne fut que cent ans pluſtard qu'on ſubdiviſa cette derniere * Province en deux autres, dont l'une qui étoit au Septentrion de la Durance retint le nom de *Viennoiſe*, & l'autre qui s'étendoit de la Durance juſqu'à la Mer, fut appellée *Narbonnoiſe II.* C'eſt ainſi que la Gaule Narbonnoiſe, qui du tems de Jules Céſar & d'Auguſte ne formoit qu'une ſeule Province, fut enfin diviſée en trois.

Je n'entreprens d'examiner ici, que la Géographie ancienne de la ſeule Narbonnoiſe I. puiſque c'eſt la ſeule de ces Provinces qui appartienne au Languedoc. J'y joindrai pourtant ce qui regardera le Vivarez, quoiqu'il fut compris dans la Viennoiſe, de même que ce qui regar-

* Il n'eſt parlé de la Narbonnoiſe II. pour la premiere fois, que dans les Actes du Concile d'Aquilée, en 381.

dera le Gevaudan & le Velai, quoiqu'ils ayent appartenu autrefois à l'Aquitaine, parce que ces Pais ſont partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin, quoique le Rouſſillon ſoit depuis long-tems une Province ſéparée, la liaiſon étroite de ce que les anciens Géographes en ont dit, avec ce qui regarde le Languedoc, ne permet pas de ſéparer le détail de la Géographie de ces deux Provinces.

Je rapporterai d'abord, ſuivant l'ordre des tems, le Texte même de chaque Géographe ancien, pour ce qui regarde la deſcription de ces Provinces, & je tâcherai de l'éclaircir par des Notes. Pour être en état d'entrer dans ce détail, il ſuffit de ſe reſſouvenir que les Gaulois qui occupoient les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, quand les Romains s'en rendirent les maîtres vers l'an de Rome 633. 121. ans avant JESUS-CHRIST, s'appelloient les Volces, *Volcæ*: Qu'ils étoient diſtinguez en Volces Arécomiques, *Volcæ Arecomici*, qui habitoient le bas Languedoc, & Volces Tectoſages, *Volcæ Tectoſages*, qui demeuroient dans le haut Languedoc: Que les Peuples du Gevaudan, du Velai & du Vivarez, s'appelloient *Gabali*, *Velauni*, & *Helvii*: Enfin, qu'il y avoit dans le Rouſſillon deux Peuples différens, les *Sardones* ſur la Côte de la Mer, & les *Conſuaranni* dans l'intérieur du Pais. Je ne parle point ici ni des *Umbranici*, que les Tables de Peutinger placent vers le Diocèſe de Montpellier, ni des *Bebryces*, que quelques Auteurs mettent à Narbonne & aux environs, parceque l'exiſtence & la poſition de ces Peuples ſouffrent des difficultez qu'il faudra éclaircir.

J'expliquerai dans la ſuite, à meſure que l'ordre des tems le demandera, les différens noms qui ont été autrefois impoſez aux Pays renfermez dans le Languedoc, mais je croi devoir remarquer ici, ce qui pourroit ne pas trouver place ailleurs, que ces différens Pais n'ont commencé à porter le nom de *Languedoc*, qu'ils ont aujourd'hui, qu'après l'extinction de la Maiſon des Comtes de Toulouſe, & la réunion à la Couronne des Etats qu'ils avoient poſſedez, c'eſt-à-dire au pluſtôt ſous le fils ou les petits-fils de Saint Louis.

On partagea alors les Provinces du Roiaume déja unies immédiatement à la Couronne (*a*) en *langue Françoise*, *& langue Torte*, (*b*) en *langue d'Oil ou Oui*, & *langue d'Oc*, ſuivant qu'on y parloit François ou Gaſcon, & qu'on y répondoit par *Oil*, c'eſt-à-dire *Oui*, ou par *Oc*. La Langue d'Oil continua de reſſortir au Parlement de Paris, & l'on attribua * au Parlement qui fut créé à Toulouſe toute la Langue d'Oc, c'eſt-à-dire tout le Pais qui appartenoit à la France entre la Dordogne, l'Ocean, les Pyrenées, la Mer Méditerranée, & le Rhône : Et c'eſt ce qui fait encore aujourd'hui le reſſort du Parlement de Toulouſe, ſi l'on excepte les Sénéchauſſées de Bourdeaux ou de Guienne, des Landes, de l'Agenois, du Bazadois & du Condomois, qui en furent démembrées en 1460. & qui furent attribuées au Parlement établi à Bourdeaux.

(*a*) Joinville, Vie de S. Louis.

(*b*) Froiſſart, *chap. 7. du Vol. 3.* *Voyez* Catel, Mémoires de l'Hiſtoire de Languedoc, *pag* 39. *&* 40.

Les différentes Provinces de la Langue d'Oc agirent de concert pendant quelque tems, & tinrent en commun des Aſſemblées ou *Etats*. Tels furent ceux (*c*) qu'on tint à Toulouſe en 1303. & où l'Archevêque d'Auſch préſida : Tels furent encore ceux (*d*) qu'on convoqua dans la même Ville en 1356. pendant la priſon du Roi Jean, & où ces Provinces donnerent des preuves ſi diſtinguées de leur fidelité & de leur zele. Mais il étoit difficile que l'union pût ſubſiſter long-tems entre des provinces ſi éloignées, & dont les interêts étoient ſi différens : Auſſi cette eſpéce d'aſſociation ſe réduiſit-elle bien-tôt aux Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, qui ſont depuis long-tems les ſeuls qui compoſent les Etats de cette Province.

(*c*) Annales de Toulouſe par la Faille, *tom 1. pag.* 26.

(*d*) Ibid. *pag* 93.

A meſure que cette réduction s'eſt faite, le nom général de ces Pais a ſouffert auſſi quelque changement, & au lieu de *la Langue d'Oc* ; on s'eſt accoutumé depuis long-tems à dire *le Languedoc*, pour ſignifier *le Pais de la*

* Voyez dans la Roche-Flavin *des Parlemens de France, Liv. 1. Chap. 7.*

La premiere Inſtitution du Parlement de Toulouſe en 1302. par Philippe IV. dit le Bel.

La ſeconde, en 1419. par le Dauphin Charles, fils du Roi Charles VI. & Régent du Roiaume pendant la maladie du Roi.

La troiſiéme, en 1443. par le même Charles, devenu Roi de France, ſous le nom de Charles VII.

Langue d'Oc, par une eſpéce d'ellipſe aſſez commune dans la Langue Françoiſe, comme on dit par exemple *le couleur de feu*, pour dire *le Ruban*, ou *le Drap de la couleur de feu.*

C'eſt de cette dénomination de *Langue d'Oc* donnée à la Province de Languedoc, que ſont venus les noms de *Provincia*, ou *Patria Occitana*, & d'*Occitania*, qu'on commença de donner à cette Province dans les Actes & les Diplomes latins du XIII. & du XIV. ſiécles. On traduiſoit mot à mot le nom de *Pais de la Langue d'Oc* par celui de *Provincia* ou *Patria linguæ Occitanæ*, d'où on a fait dans la ſuite *Provincia* ou *Patria Occitana*, & enfin *Occitania*, en y donnant une terminaiſon aſſez commune dans les noms de Province. Ce dernier nom même, tout barbare qu'il eſt, a paru ſi commode & ſi expreſſif, que c'eſt aujourd'hui le ſeul qui ſoit en uſage pour ſignifier en latin la Province de Languedoc.

C'eſt donc ſans aucun fondement & par la ſeule ignorance de la vraie étymologie, que quelques-uns ſe ſont imaginez qu'au lieu de *Provincia Occitana* ou d'*Occitania*, qu'on trouve conſtamment ainſi écrits dans tous les Actes & dans tous les Auteurs, il falloit lire *Provincia Auſcitana* & *Auſcitania*, comme ſi ces noms avoient été dérivez du nom des Habitans du Diocèſe d'Auſch, appellez anciennement *Auſci :* Mais c'eſt avec moins de raiſon encore que d'autres (*a*) ont cru que le nom françois de *Languedoc* venoit des mots Tudeſques *Land Goth*, c'eſt-à-dire *Terre ou Pais des Goths*, ou (*b*) des mots françois *Langue Goth*, c'eſt-à-dire *Langue des Goths*, car quoique les Goths ayent occupé long-tems le Languedoc, ce n'eſt pas d'eux que cette Province tient le nom qu'elle porte aujourd'hui, puiſqu'il ne lui a été impoſé que plus de 600. ans après leur entiere deſtruction, & dans un tems où la Langue Tudeſque ou Gothique étoit auſſi parfaitement ignorée dans cette Province, qu'elle l'eſt à préſent.

Pour la partie de la Mer Méditerranée, qui comme nous avons dit, borne le bas Languedoc au Midi, on l'appelloit autrefois *Sinus Gallicus*, le Golphe Gaulois; mais elle n'eſt plus connue aujourd'hui que ſous le nom de Golphe de Leon, *Sinus Leonis*. Ce nom n'eſt point ancien,

(*a*) Goſſelin, Hiſtor. Gallor. veterum. *In proœmio, cap. 7.*

Andoque, Hiſtoire de Languedoc, *pag. 116.*

(*b*) Nicot, Thréſor de la langue françoiſe, aux mots *Langue* & *Languedoc*.

Bouche, Hiſtoire de Provence, *tom. 1. pag. 558.*

& on ne ſçauroit le faire remonter au-delà du XIV. ſiécle. Il paroît par le témoignage de Guillaume de Nangis qu'on entendoit encore du tems de Saint Louis par le nom de *Mare Leonis* un endroit de la Mer Méditerranée, aſſez éloigné des Côtes de Languedoc, puiſque cet Auteur rapporte (*a*) que S. Louis, qui s'étoit embarqué à Aigueſmortes en 1269. dans ſon dernier voyage d'Outremer, & qui alloit à Cagliari en Sardaigne où étoit le rendez-vous général, * n'arriva dans la Mer du Lion, *Mare Leonis*, que le troiſiéme jour de ſa navigation, quoiqu'il eut eu le vent aſſez favorable. Il faut même que cette Mer du Lion dont parle Guillaume de Nangis, fut bien moins étendue que le Golphe de Leon d'aujourd'hui, puiſque cet Hiſtorien aſſure ** que les quatre Vaiſſeaux de Saint Louis s'en tirerent en fort peu d'heures.

(*a*) In Geſtis ſancti Ludovici.

Au reſte, Guillaume de Nangis prétend que cette Mer étoit appellée *Mare Leonis*, Mer du Lion, à cauſe qu'elle étoit fort dangereuſe & ſujette à de fréquentes tempêtes. *Quod ideò nuncupatur Mare Leonis*, dit-il, *quòd ſemper eſt aſperum, fluctuoſum & crudele.* Mais (*b*) les Bollandiſtes qui croient que cette Mer du Lion doit s'entendre du Golphe de Grimaud ſur la Côte de Provence, dont la diſtance, l'étendue & la poſition s'accordent en effet aſſez bien avec le récit de Guillaume de Nangis, prétendent qu'on avoit donné ce nom à ce Golphe, à cauſe de deux petites Iſles qui ſont auprès, & qu'on appelloit les Lions, *Leones*, nom qu'elles conſervent encore aujourd'hui.

(*b*) In actis Sanctorum Aprilis, *tom.* I. *pag.* 171.

Quelque parti qu'on prenne ſur ces faits, qui nous ſont indifférens & qui appartiennent à des tems plus reculez, il eſt certain qu'on n'entend aujourd'hui par le nom

* Anno Domini 1269. die Martis poſt feſtum Apoſtolorum Petri & Pauli Rex intravit Mare ..... Sicque totâ die & nocte permanentibus, die Mercurii ſubſequentis paulò poſt ortum ſolis velum fecerunt iſtæ quatuor naves ſupradictæ, & totâ die illâ cum die Jovis ſubſequente cum vento ſatis proſpero ſiglaverunt. Die verò Veneris ſubſequente circa mediam noctem ventorum turbinibus procelloſos fluctus exagitans mare diſcutitur in MARIS LEONIS introitu.

**MARI igitur LEONIS præterito cum magno periculo, die Sabbati mare mitius invenitur, ex quo plures qui perturbatione maris & fluctuum varias ſuſtinuerunt paſſiones, ſatis citò recreati ſunt.

de

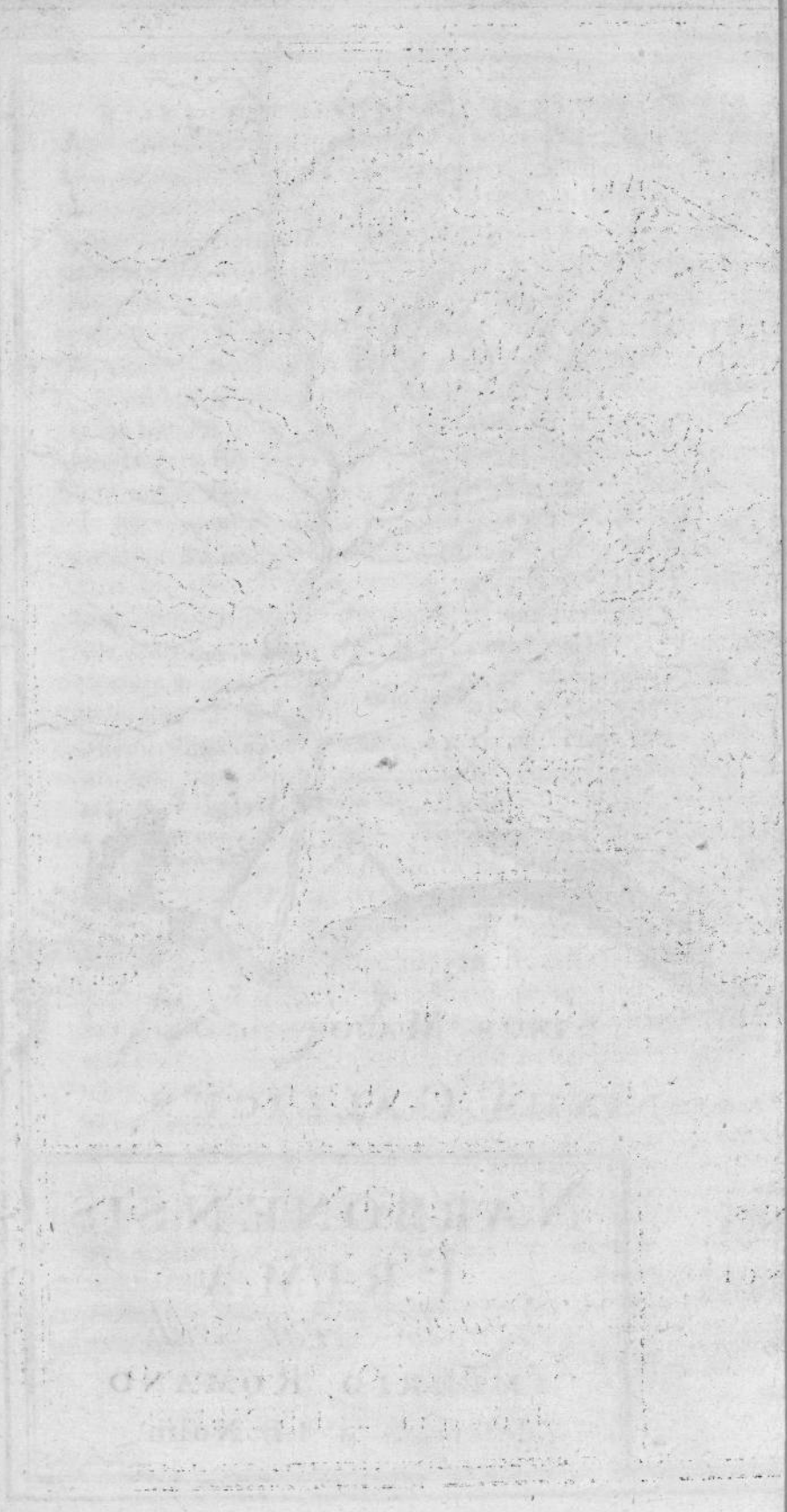

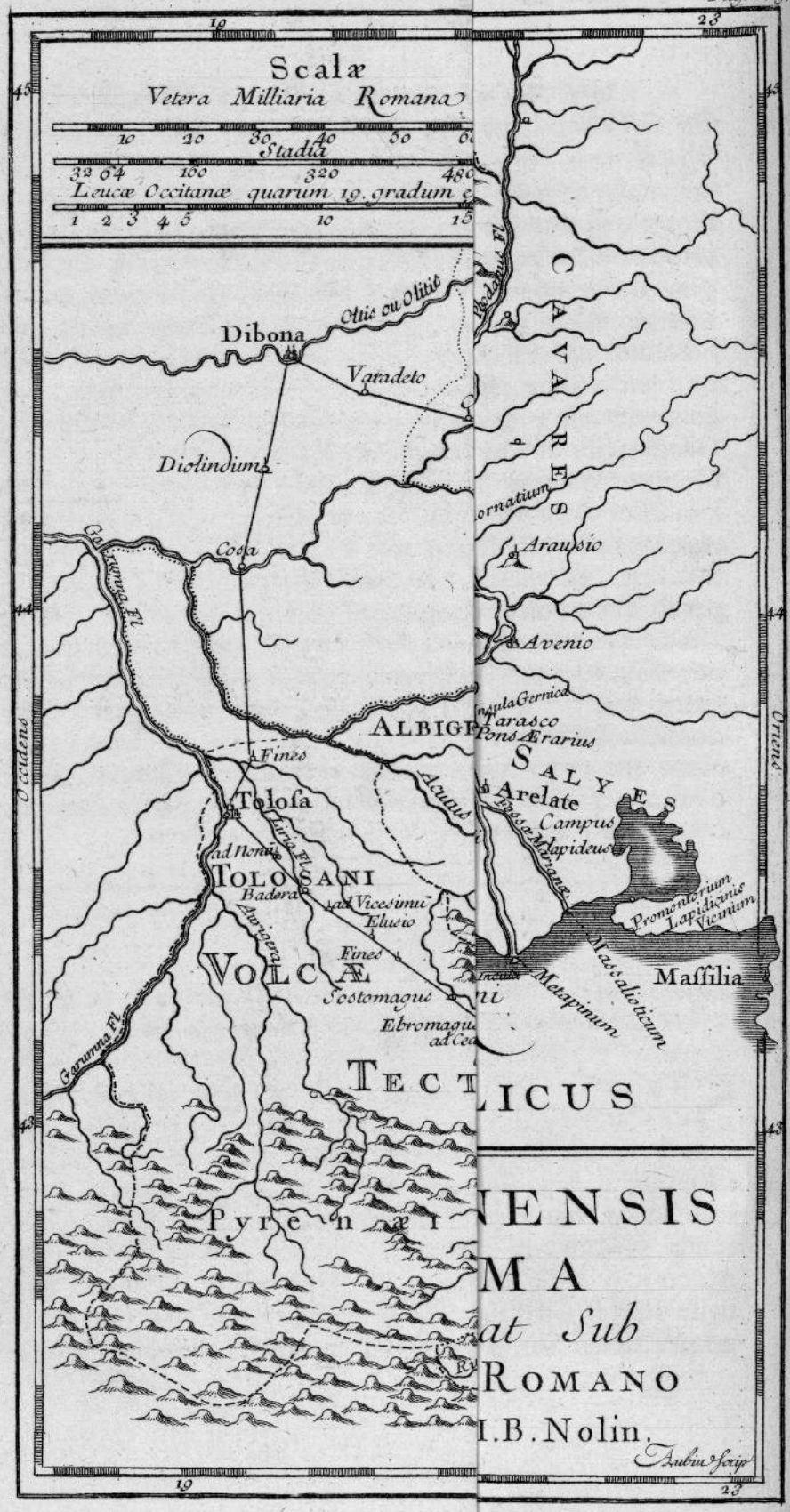

NENSIS
MA
at Sub
ROMANO
I.B. Nolin.
Jaubin sculp.

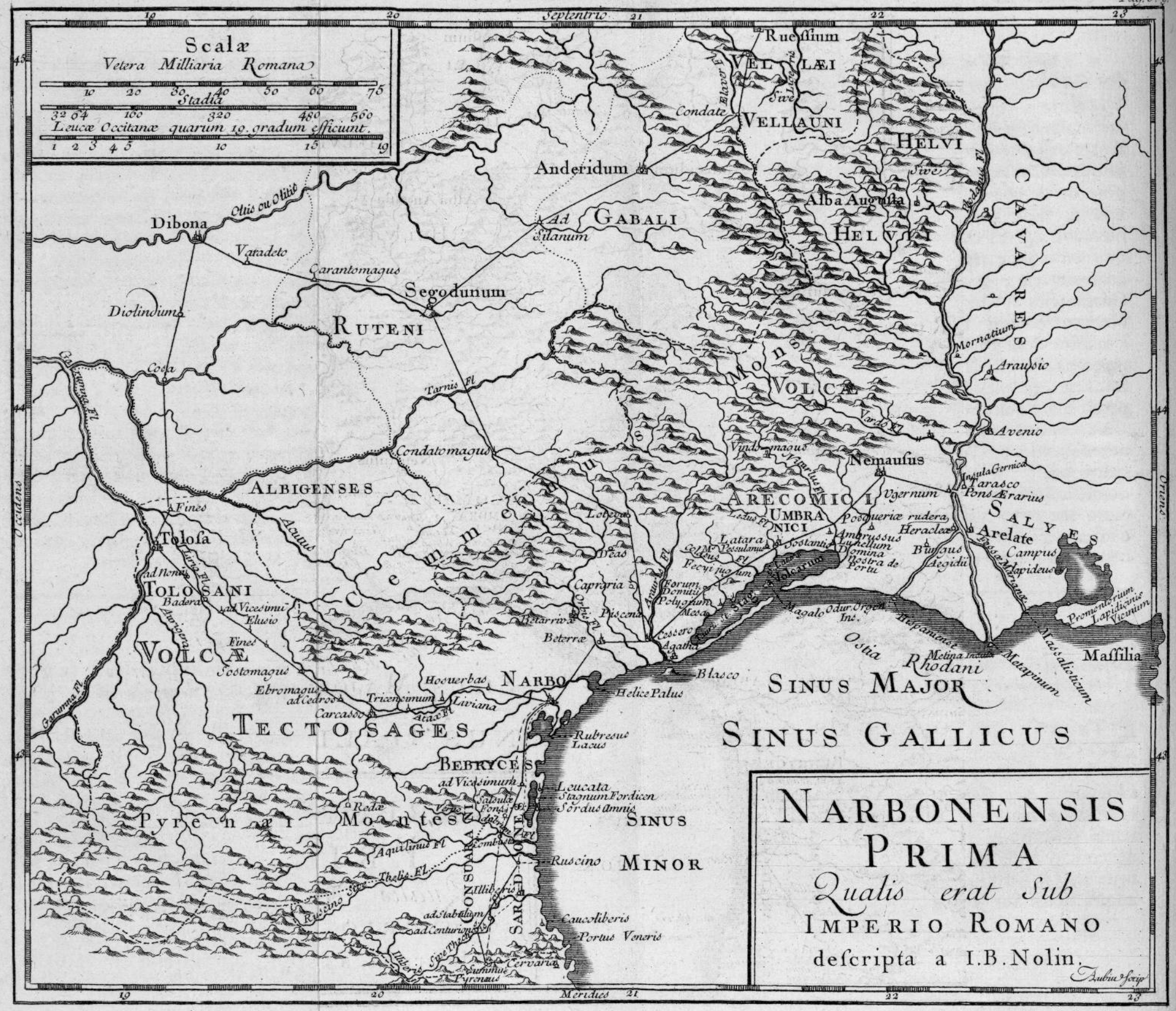
Scalæ
Vetera Milliaria Romana
Stadia
Leucæ Occitanæ quarum 19. gradum efficiunt.
Septentrio
Meridies
Occidens
Oriens
Ruessium
VELLÆI
Condate
VELLAUNI
HELVI
Anderidum
Alba Augusta
HELVII
GABALI
Ad Silanum
Dibona
Oltis ou Olitis
Varadeto
Carantomagus
Segodunum
Diolindum
RUTENI
Cosa
Tarnis Fl.
Condatomagus
ALBIGENSES
Fines
Tolosa
TOLOSANI
Badera
VOLCÆ
Sostomagus
Ebromagus
Carcasso
Tricensimum
Liviana
Hosuerbas
NARBO
TECTOSAGES
Pyrenæi Montes
Redæ
BEBRYCES
Leucata
Stagnum Fordicen
Sordus Amnis
Ruscino
Illiberis
Caucoliberis
Portus Veneris
Cervaria
Pyreneus
Helice Palus
Blasco
Rubresus Lacus
Agatha
Cessero
Beterræ
Piscena
Capraria
Deas
Loteva
Nemausus
Vindomagus
Vardo Fl.
Avenio
Arausio
Mornatium
Insula Gernica
Tarasco
Pons Ærarius
Ugernum
ARECOMICI
UMBRA NICI
Latara
Sostantio
Ambrussus
Lunellum
Domina
Nostra de Portu
Heracleæ
Arelate
Campus Lapideus
Burgus Aegidii
SALYES
Massilia
Ostia Rhodani
Metina Insula
Metapinum
Massalioticum
Promontorium Lapidicinis Vicinum
SINUS MAJOR
SINUS GALLICUS
SINUS MINOR
CAVARES
Mons VOLCÆ
Cemmenus
Aquilinus Fl.
Thelis Fl.
Ruscino Sive Thecheris
Garumna Fl.
Acutus
Lirio Fl.
Aurigera
Ledus Fl.
Orbis Fl.
Antur Fl.
Fossa Marianæ
Hispaniense
Magalo
Odur Orgen Ins.
Ad Vicesimum
Salsulæ Fons
Combusta
Ad Stabulum
Ad Centurionem
Sive Thecheris
Illiberis
Sumnus
Pyreneus
Ad Nonum
Ad Vicesimum Elusio
Fines
Garumna Fl.
Ad Cedros
Atax Fl.
Lirio Fl.
Ad Stabulum
Ad Centurionem
Sive Thecheris
Illiberis
Cervaria
Pyreneus
NARBONENSIS PRIMA
Qualis erat Sub
IMPERIO ROMANO
descripta a I.B. Nolin.
Aubin Scrip.

de *Golfe du Lion*, ou comme l'uſage ſemble l'avoir établi contre la régle, de *Golfe de Leon*, *Sinus Leonis*, que cet enfoncement que fait la Mer Méditerranée ſur les Côtes de Languedoc, depuis les embouchures du Rhône juſqu'en Catalogne. Il n'eſt pas facile de décider de l'origine de ce nom. On peut à ſon gré, ou ſuppoſer que le nom de *Mare Leonis*, qui du tems de Saint Louis ſemble avoir été affecté au Golfe de Grimaud, a été étendu dans la ſuite juſqu'à la Mer de Languedoc & lui eſt enfin devenu propre; ou bien ſoutenir avec le torrent des Géographes modernes qu'on a impoſé ce nom à cette Mer, par la même raiſon qui l'avoit fait impoſer autrefois à la Mer dont parle Guillaume de Nangis, c'eſt-à-dire parce qu'elle eſt dangereuſe à cauſe des bas-fonds qui s'y trouvent, qu'elle eſt preſque toujours agitée, & qu'elle paroît alors imiter en quelque façon la fureur des Lions. *Quòd ſemper ſit aſperum, fluctuoſum & crudele.* Il ſuffit de ne point adopter l'opinion frivole du vulgaire, qui ne jugeant que ſur le nom François, s'imagine qu'il ait été donné à cette mer (*a*) à cauſe de la Ville de Lion; mais outre que cette Ville en eſt à prez de cent lieues, il eſt d'ailleurs viſible qu'on auroit appellé ce Golfe dans ce cas, *Sinus Lugdunenſis*, & non pas *ſinus Leonis*.

(*a*) Les Bollandiſtes, *ubi ſuprà*, adoptent la même opinion.

CHAPITRE II.

Explication de ce que Strabon a dit de la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui étoit à l'Occident du Rhône.

STRABON étoit d'une famille (*b*) originaire de l'Iſle de Candie, du moins du côté maternel; mais il (*c*) naquit à Amaſie dans le Roiaume du Pont. Il a vécu ſous l'Empire d'Auguſte, & il a été (*d*) ami d'Ælius Cornelius Gallus, ce Preteur d'Egypte, que ſes diſgraces ont rendu célébre, & ce fut avec lui qu'il alla (*e*) voir la fameuſe ſtatuë de Memnon. Il avoit compoſé dans ſa jeuneſſe des (*f*) Ouvrages Hiſtoriques, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Sur la fin de ſa vie & ſous l'Empire (*g*) de

(*b*) Strabon, Géograph. lib. 10.
(*c*) *Ibid.* lib. 12.
(*d*) *Ibid.* lib. 2.
(*e*) *Ibid.* Lib. 17.
(*f*) *Ibid.* Lib. 1.
(*g*) *Ibid.* Lib. 13.

Tibere, il publia ſes 17. Livres de Géographie. C'eſt le Traité de Géographie le plus complet, & peut-être le plus ancien qui nous reſte. Il eſt même utile pour l'Hiſtoire, parce que Strabon ajoute ordinairement à la deſcription des lieux, des faits hiſtoriques curieux & qu'on ne ſçauroit trouver ailleurs.

Strabon deſcrit la Gaule Narbonnoiſe dans le IV. Livre. Nous n'en rapporterons que ce qui regarde les pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, en le détachant de ce qui appartient à la Provence ou au Dauphiné. Nous verrons que Strabon ne parle pas toujours aſſez éxactement de cette partie de la Gaule Narbonnoiſe: Auſſi n'en parle-t-il, de même que du reſte des Gaules, que ſur le rapport d'autrui. Lui-même en ſe glorifiant d'avoir autant voiagé qu'aucun des Géographes qui l'avoient précédé, (a) avoue qu'il n'a été du Septentrion au Midi que depuis la mer Noire juſqu'aux frontiéres d'Ethiopie, & du Levant au Couchant, que depuis l'Arménie juſqu'en Toſcane, à l'oppoſite de l'Iſle de Corſe. C'eſt une preuve bien nette qu'il n'a jamais voiagé dans les Gaules; & c'eſt en même tems une raiſon d'excuſer ce qu'il peut y avoir de peu éxact dans la deſcription qu'il en fait.

(a) *Ibid.* Lib. 2.

Ε'κ Στραβῶνος Γεωγραφικῶν Βιβλίῦ Δ. *Strabon, Livre IV. de ſa Géographie.*

Ταύτης δὲ (τῆς Ναρβωνίτιδος) τὸ χῆμα παραλληλόγραμμόν πως ἐστὶν, ἐκ μὲν τῆς ἑτέρας γραφόμενον τῇ Πυρήνῃ, πρὸς δὲ τὰς ἄρκτας τῷ Κεμμένῳ. τὰς δὲ λοιπὰς τὴν μὲν νότιον ἡ θάλαττα ποιεῖ, μεταξὺ Πυρήνης καὶ Μασσαλίας. τὴνδ' ἐαθινὴν αἱ Ἄλπεις ἐκ μέρους, καὶ τὸ μεταξὺ διάστημα τῶν Ἄλπεων ἐπ' ἰυθείας αὐταῖς ληφθὲν, καὶ τῶν ὑπωρειῶν τὰ Κεμμένα τῶν καθηκόσων ἐπὶ τὸν Ῥοδανὸν καὶ πεισῶν ὀρθὴν γωνίαν πρὸς τὴν λεχθεῖσαν ἀπὸ τῶν Ἄλπεων ἐυθεῖαν .....

..... Τῇ δὲ Πυρήνῃ πρὸς ὀρθὰς ἥκται τὸ Κέμμενον ὄρος διὰ μέσων τῶν πεδίων· καὶ παύεται κατὰ μέ-

La Gaule Narbonnoiſe forme une eſpece de Parallelogramme, qui eſt borné au Couchant par les Monts Pyrénées, au Septentrion par le Mont *Cemmenus*, au Midi par la mer compriſe entre les Pyrénées & Marſeille: Enfin au Levant en partie par les Alpes, & en partie par l'intervalle qui eſt entre les Alpes ſuivant la ligne droite qu'elles forment, & le pied du Mont Cemmenus, qui s'avance vers le Rhône, & qui fait avec la ligne des Alpes, dont on vient de parler, un angle droit.

Le Mont Cemmenus prend naiſſance des Monts Pyrénées par une ligne perpendiculaire, traverſe le milieu des Gaules, & ſe termine près de

Lion, après avoir parcouru une eſpace d'environ deux mille ſtades, c'eſt-à-dire 62. lieues $\frac{1}{2}$.

Le pais montagneux des Salyens ſe détourne un peu plus vers le Septentrion du côté du Couchant en s'éloignant de la mer. Pour la Côte elle avance vers le Couchant, & à cent ſtades, c'eſt-à-dire 3 lieuës $\frac{1}{8}$ de la Ville de Marſeille, vers un promontoire aſſez conſiderable & qui eſt près de quelques carrieres, elle commence à s'enfoncer, & à former de-là juſqu'au Promontoire des Pyrénées appellé *Aphrodiſion*, le Golfe Gaulois, qu'on appelle auſſi Golfe de Marſeille. Ce Golfe eſt double & ſeparé en deux Golfes plus petits par le Mont *Sigius* qui eſt vers le milieu de ſon contour, & par l'Iſle de *Breſcon* qui eſt auprès. Le plus grand de ces deux Golfes porte en particulier le nom de Golfe Gaulois, & c'eſt dans celui-là que le Rhône ſe décharge. Le plus petit eſt du côté de Narbonne juſqu'aux Pyrénées.

Narbonne eſt bâti ſur les embouchûres de l'Aude, & ſur le Lac Narbonnois. C'eſt le Port le plus marchand de cette Côte. Il y a près du Rhône une autre Ville conſidérable, qui eſt auſſi un Port aſſez marchand, appellée Arles. La diſtance de ces deux Ports entr'eux, & la diſtance, de chacun de ces ports au Promontoire qui eſt de ſon côté, c'eſt-à-dire de Narbonne au Promontoire Aphrodiſien, & d'Arles à celui de Marſeille, eſt à peu-près la même.

On trouve des deux côtez de Narbonne différentes riviéres, dont les unes viennent du Mont Cemmenus, & les autres des Pyrénées, & qui ont ſur leurs bords des Villes où l'on peut remonter avec des petits ba-

σα, πλησίον λεγόμενα, περὶ διχιλίους ἐκταθὲν σταδίους.....

..... Ἅμα δ' ἤπερ τῶν Σαλύων ὀρεινὴ πρὸς ἄρκτον ἀπὸ τῆς ἑσπέρας κλίνει μᾶλλον, καὶ τῆς θαλάττης ἀφίσταται κατὰ μικρὸν, καὶ ἡ παραλία παρὰ τὴν ἑσπέραν περινέυει· μικρὸν δ' ἀπὸ τῆς πόλεως τῶν Μασσαλιωτῶν προελθοῦσα ὅσον ἑκατὸν σταδίους ἐπὶ ἄκραν εὐμεγέθη πλησίον λατομιῶν τινῶν, ἐντεῦθεν ἄρχεται κολποῦσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον· καλοῦσι δ' αὐτὸ καὶ Μασσαλιωτικόν· ἔστι δ' ὁ κόλπος διπλοῦς· ἐν γὰρ τῇ αὐτῇ περιγραφῇ δύο κόλπους ἀφορίζον ἔκκειται τὸ Σίγιον ὄρος, προσλαβὸν καὶ τὴν Βλασκωνα νῆσον πλησίον ἱδρυμενην. τῶν δὲ κόλπων ὁ μὲν μείζων ἰδίως πάλιν καλεῖται Γαλατικὸς, εἰς ὃν ἐξερεύγεται τὸ τοῦ Ῥοδανοῦ στόμα· ὁ δ' ἐλάττων ὁ κατὰ Νάρβωνα ἔστι, μέχρι Πυρήνης.

Ἡ μὲν οὖν Νάρβων ὑπέρκειται τῶν τοῦ Ἄτακος ἐκβολῶν, καὶ τῆς λίμνης τῆς Ναρβωνίτιδος, μέγιστον ἐμπορεῖον * ταύτῃ· πρὸς δὲ τῷ Ῥοδανῷ πόλις ἐστὶ καὶ ἐμπορεῖον ὐ μικρὸν, Ἀρελάται ἴσον δὲ πως διέχει τὰ ἐμπόρια ταῦτα, ἀλλήλων τε καὶ τῶν εἰρημένων ἄκρων, ἡ μὲν Νάρβων τε Ἀφροδισίε, τὸ δ' Ἀρελάται τῆς Μασσαλίας.

Ἑκατέρωθεν δὲ τῆς Νάρβωνος ἄλλοι ποταμοὶ ῥέουσιν, οἱ μὲν ἐκ τῶν Κεμμένων ὀρῶν, οἱ δ' ἐκ τῆς Πυρήνης πολεις ἔχοντες εἰς ἃς ἀνάπλους ὐ πολύς ἐστὶ μικροῖς πλοίοις·

* MS. τῶν ταύτῃ.

ἐκ μὲν τῆς Πυρήνης ὁ τε Ῥουσκίνων καὶ ὁ Ἰλυβίῤῥις, πόλιν ἔχων ὁμώνυμον ἑκάτερος αὐτῶν. τοῦ δὲ Ῥουσκίνωνος καὶ λίμνη πλησίον ἐστι, καὶ χωρίον ἔφυδρον, μικρὸν ὑπὲρ τῆς θαλάττης, ἁλυκίδων μεστὸν, τὸ τοὺς ὀρυκτοὺς κεστρεῖς ἔχον· δύο γὰρ ἢ τρεῖς ὀρύξαντι πόδας, καὶ καθέντι τριόδοντα εἰς ὕδωρ ἰλυῶδες ἔστι παραπεῖραι τὸν ἰχθῦν ἀξιόλογον τὸ μέγεθος. τρέφεται δὲ ὑπὸ τῆς ἰλύος καθάπερ οἱ ἐγχέλυες· οὗτοι μὲν ἐκ τῆς Πυρήνης ῥέουσιν οἱ ποταμοὶ, μεταξὺ Ναρβῶνος καὶ τοῦ Αφροδισίου· ἐπὶ θάτερα μέρη τῆς Ναρβῶνος, ἐκ τοῦ Κεμμένου φέρονται πρὸς τὴν θάλατταν, ἐξ οὗπερ καὶ ὁ Ἄταξ, ὅ τε Ὄβρις, καὶ ὁ Ραύραρις· τούτων ἐφ' οὗ μὲν † Βιλτέρα πόλις ἀσφαλὴς ἵδρυται, πλησίον τῆς Ναρβῶνος· ἐφ' οὗ δὲ Ἀγάθη, κτίσμα Μασσαλιωτῶν. . . . . .

† MS. Βλίτερα.

. . . . . Περὶ δὲ τῶν τοῦ Ῥοδανοῦ στομάτων, Πολύβιος μὲν ἐπιτιμᾷ Τιμαίῳ, φήσας εἶναι μὴ πεντάστομον, ἀλλὰ δίστομον. Ἀρτεμίδωρος δὲ τρίστομον λέγει· Μάριος δὲ ὕστερον ὀρῶν τυφλόστομον γινόμενον ἐκ τῆς προσχώσεως, καὶ δυσείσβολον, καινὴν ἔτεμε διώρυχα, καὶ ταύτῃ δεξάμενος τὸ πλέον τοῦ ποταμοῦ, Μασσαλιώταις ἔδωκεν ἀριστεῖον κατὰ τὸν πρὸς Ἄμβρωνας καὶ Τωϋγενοὺς πόλεμον· ἐξ οὗ πλοῦτον ἠνέγκαντο πολυτελῆ, πραττόμενοι τοὺς ἀναπλέοντας, καὶ τοὺς καταγο-

teaux. C'est des Pyrénées que coulent le *Ruscinon* & l'*Ilybirris*, qui arrosent chacun une Ville de même nom. Il y a près de Ruscinon un Lac & une espece de marécage, plein de salines, un peu au dessus de la mer, où l'on trouve des poissons fossiles (des mulets, *mugiles*) Si l'on creuse deux ou trois pieds, & qu'on enfonce dans l'eau bourbeuse une espece de trident, il arrive souvent de prendre des poissons assez gros. Ils se nourrissent dans la bouë comme les Anguilles. Voilà quelles sont les Riviéres qui coulent des Pyrénées entre la Ville de Narbonne & le Promontoire Aphrodisien. Les Riviéres qui coulent du Mont Cemmenus dans la mer de l'autre côté de Narbonne, sont l'Aude, l'Orb, & l'Eraut. C'est sur l'une de ces riviéres qu'est bâtie la Ville de Beziers, qui est forte par son assiéte & assez près de Narbonne; c'est sur l'autre qu'est bâtie la Ville d'Agde, que les Marseillois ont fondée.

A l'égard des embouchûres du Rhône Polybe reprend Timée d'avoir dit que ce Fleuve en a cinq, & soutient qu'il n'en a que deux. Artemidore en compte trois. En dernier lieu Marius voyant que le lit de ce Fleuve étoit bouché par les atterrissemens qui s'y étoient formez, & qu'il étoit difficile d'y entrer, fit creuser un nouveau Canal pour détourner la plus grande partie de la Riviére, & il en donna la proprieté aux Marseillois, pour les récompenser des services qu'ils avoient rendus dans la guerre contre les Ambrons & les Toygenes. Les Marseillois en ont tiré un très-grand profit en établissant une espece d'impôt ou de Douane sur tout ce qui y passe en montant & en descendant. Cependant ce pas-

ſage eſt encore difficile, ſoit à cauſe des atterriſſemens qui s'y ſont faits, ſoit à cauſe de la rapidité avec laquelle les eaux coulent, ſoit à cauſe que la Côte eſt baſſe & qu'on a peine à la diſtinguer, ſur tout quand le tems eſt embrumé. C'eſt pourquoi les Marſeillois qui cherchoient en même tems à peupler ces lieux autant qu'ils pouvoient, y ont bâti pluſieurs Tours pour ſervir de ſignal, & y ont même conſtruit un Temple à la Diane d'Epheſe, dans l'Iſle formée par les embouchûres du Fleuve.

Il y a au deſſus de ces embouchûres du Rhône un aſſez grand Lac, qui communique avec la mer, & qui abonde en huitres, & nourrit d'aſſez bons poiſſons. Quelques uns le mettent au nombre des embouchûre du Rhône, ſur tout ceux qui en comptent ſept. Mais ils ſe trompent en l'un & en l'autre point, en ce qu'ils donnent à ce Fleuve un ſi grand nombre d'embouchûres, & en ce qu'ils croient que la communication de ce Lac avec la mer, peut être regardée comme une de ſes embouchûres, car il y a une Montagne entre deux, qui ſépare ce Lac d'avec ce Fleuve. Telle eſt la Côte depuis les Pyrénées juſqu'à Marſeille.

Les *Volces*, ſurnommez *Arecomiques* habitent pour la plus grande partie ſur l'autre côté du Rhône, (*ſur le côté droit*) Narbonne eſt leur Port de mer; mais on pourroit avec raiſon regarder cette Ville comme le Port de toutes les Gaules, tant elle eſt au-deſſus des autres Villes de ce Pais par ſon antiquité & par ſon commerce. Les Volces qui demeurent le long du Rhône ont à l'oppoſite ſur l'autre bord de ce Fleuve les *Salyens* & les *Cavares*.

μένους· ὅμως οὖν ἔτι μένει δυσείσπλοα, δία τε τὴν λαβρότητα, καὶ τὴν πρόσχωσιν, καὶ τὴν ταπεινότητα τῆς χώρας, ὥστε μὴ καθορᾶσθαι μήδ' ἐγγὺς ἐν ταῖς δυσαερίαις. Διόπερ οἱ Μασσαλιῶται πύργους ἄνεστησαν σημεῖα, ἐξοικειούμενοι πάντα τρόπον τὴν χώραν, καὶ δὴ καὶ τῆς Ἐφεσίας Ἀρτέμιδος κανταῦθα ἱδρύσαντο ἱερὸν, χωρίον ἀπολαβόντες ὃ ποιεῖ νῆσον τὰ στόματα τοῦ ποταμοῦ.

Ὑπέρκειται δὲ τῶν ἐκβολῶν τοῦ Ῥοδανοῦ, λιμνοθάλαττα· καλοῦσι δὲ στομαλίμνην. ὀστρακία δ' ἔχει πάμπολλα, καὶ ἄλλως εὐοψεῖ. ταύτην δ' ἔνιοι συγκατηρίθμησαν τοῖς στόμασι τοῦ Ῥοδανοῦ, καὶ μάλιστα οἱ φήσαντες ἑπτάστομον αὐτόν· οὔτε τοῦτ' εὖ λέγοντες, οὔτ' ἐκεῖνο· ὄρος γὰρ ἐστι μέταξυ, τὸ διεῖργον ἀπὸ τοῦ ποταμοῦ τὴν λίμνην· Ἡ μὲν οὖν ἀπὸ τῆς Πυρήνης ἐπὶ Μασσαλίαν παραλία τοιαύτη καὶ τοσαύτη τίς.

Τὴν δ' ἐπὶ θάτερα μέρη τοῦ ποταμοῦ (Ῥοδανοῦ) Οὐωλκαὶ νέμονται τὴν πλείστην, οὓς Ἀρικομισκοὺς προσαγορεύουσι· τούτων δ' ἐπίνειον ἡ Ναρβὼν λέγεται· δικαιότερον δ' ἂν καὶ τῆς ἄλλης κελτικῆς λέγοιτο· τοσοῦτον ὑπερβέβληται τῷ πλήθει τῶν χρόνων † τῷ ἐμπορείῳ: Οἱ μὲν οὖν Οὐωλκαὶ γειτονεύουσι τῷ ποταμῷ τῷ Ῥοδανῷ, τοὺς Σάλυας ἔχοντες †† ἀντιπαρήκοντας αὐτοῖς ἐν τῇ περαίᾳ καὶ τοὺς Καουάρους· . . . . .

† Caſaubonus, καὶ τῷ ἐμπορείῳ.

†† MS. ἀντιπαροικοῦντας.

..... Ἄλλα δὲ ἐστιν ἄδοξα ἔθνη καὶ μικρὰ, παρακείμενα τοῖς Ἀρικομίσκοις μέχρι Πυρήνης· μητρόπολις δὲ τῶν Ἀρικομισκῶν ἐστὶ Νέμαυσος, κατὰ μὲν τὸν ἀλλότριον ὄχλον καὶ τὸν ἐμπορικὸν πολὺ Ναρβῶνος λειπομένη, κατὰ δὲ τὸν πολιτικὸν ὑπερβάλλουσα, ὑπηκόους γὰρ ἔχει κώμας τέτταρας καὶ εἴκοσι τῶν ὁμοεθνῶν, εὐανδρίᾳ διαφερούσας, συντελούσας εἰς αὐτὴν, ἐχούσαν καὶ τὸ καλούμενον Λατεῖον· ὥστε τοὺς ἀξιωθέντας ἀγορανομίας καὶ ταμιείας ἐν Νεμαύσῳ Ῥωμαίους ὑπάρχειν· διὰ δὲ τοῦτο οὐδ' ὑπὸ τοῖς † πράγμασι τῶν ἐκ τῆς Ῥώμης στρατηγῶν ἐστὶ τὸ ἔθνος τοῦτο. Ἵδρυται δ' ἡ πόλις κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν ἐκ τῆς Ἰβηρίας εἰς τὴν Ἰταλίαν, θέρους μὲν εὔβατον οὖσαν, χειμῶνος δὲ καὶ ἔαρος πηλώδη καὶ ποταμόκλυστον· τινὰ μὲν οὖν τῶν ῥευμάτων πορθμείοις περᾶται· τινὰ δὲ γεφύραις ταῖς μὲν †† ξύλων πεποιημέναις, ταῖς δὲ ‡ λίθων. ποιοῦσι δὲ τὰς ἐκ τῶν ὑδάτων δυσκολίας οἱ χειμαῤῥοι καὶ μέχρι τοῦ θέρους ἐσθ' ὅτε ἐκ τῶν Ἄλπεων καταφερόμενοι μετὰ τὴν ἀπότηξιν τῶν χιονων....

† Casaubon. προστάγμασι.

†† MS. ἐκ ξύλων.

‡ MS. ἐκ λίθων.

..... Διέχει δ' ἡ Νέμαυσος τοῦ μὲν Ῥοδανοῦ περὶ ἑκατὸν σταδίους, καθὸ ἐν τῇ περαίᾳ πολίχνιον ἐστὶ Ταράσκων· τῆς δὲ Νάρβῶνο ψ καὶ εἴκοσι Πρὸς δὲ τὸ Κεμμένον ὄρος συνάπτοντες, ἐπιλαμβάνοντες δὲ καὶ τὸ νότιον πλευρὸν αὐτοῦ, μέχρι τῶν ἀκρωτηρίων οἰκοῦσι τῶντε Οὐωλκῶν οἱ Τεκτοσάγες καλούμενοι, καὶ ἄλλοί τινες· περὶ μὲν οὖν τῶν ἄλλων ἐροῦμεν ὕστερον. οἱ δὲ Τεκτοσάγες

Les autres peuples, qui sont voisins des Arecomiques jusqu'aux Pyrénées, sont & peu considerables & peu connus. Nismes est la Capitale des Arecomiques. Cette Ville est fort au dessous de Narbonne pour le nombre d'Etrangers & de Marchands, mais fort au dessus pour le gouvernement politique, car elle a sous elle vingt-quatre Bourgs ou Villes de la même Nation, considérables par le nombre de braves gens qui les habitent, unies d'interêt avec elle. Elle jouit du Droit Latin, de sorte qu'il est ordinaire de voir à Nismes des Romains qui ont été honorez des Charges d'Edile & de Questeur. C'est pourquoi ce peuple n'est point soumis aux ordres des Généraux que Rome envoye dans la Province. La ville de Nismes est bâtie sur la route d'Espagne en Italie. Le chemin est commode en été, mais en hiver & au printems il est plein de bouë & innondé par plusieurs Riviéres. On en passe quelques-unes en batteau, & quelques autres sur des ponts, les uns de bois & les autres de pierre. Ce qui rend les chemins difficiles & pleins d'eau, sont les Torrens qui coulent des Alpes par la fonte des neiges, quelquefois jusques au milieu même de l'été.

Nismes est éloigné d'environ 100. stades, c'est 3. lieues $\frac{1}{8}$ du Rhône vers l'endroit où la petite Ville de Tarascon est bâtie sur le bord opposé : La distance de Nismes à Narbonne est de 720. stades, c'est-à-dire 22. lieues $\frac{1}{2}$. Les Volces surnommez *Tectosages*, & quelques autres peuples sont plus près du Mont Cemmenus & en habitent le côté du Midi depuis le plus haut de son sommet. Nous parlerons ci-dessous de ces autres Peuples ; pour les Tectosages ils sont voisins des Pyrénées, & ils s'étendent même un

peu ſur le côté ſeptentrional du Mont Cemmenus. Ils habitent un pais abondant en or.

Toulouſe eſt ſitué dans l'endroit où l'iſthme qui ſépare l'Ocean de la mer de Narbonne, eſt le plus étroit. Poſſidonius dit que cet Iſthme n'a pas trois mille ſtades de large, c'eſt-à-dire 93. lieues $\frac{3}{4}$.

Les Peuples qui ſont entre la Garonne & la Loire dans le voiſinage des Aquitains, ſont les *Eloui* (*Helvii*, *ceux du Vivarez*) qui commencent au Rhône ; & les *Vellai* enſuite (*Velauni*, *ceux du Velai*) qui dépendoient autrefois des Auvergnats, mais qui ſe gouvernent eux-mêmes préſentement.

Les *Rutheniens* & les *Gabales* ſont voiſins de la Gaule Narbonnoiſe.

καλούμενοι τῇ Πυρήνῃ πλησιάζουσιν. ἐφάπτονται δὲ μικρὰ καὶ τῆ προσαρκτίᾳ πλευρᾷ τῶν Κεμμένων, πολύχρυσόν τε νέμονται γῆν.....

..... Ἵδρυται δὲ ἡ Τολῶσσα κατὰ τὸ γενώτατον τῆ ἰσθμῆ, τῆ διείργοντος ἀπὸ τῆς κατὰ Narβῶνα θαλάττης τὸν ὠκεανὸν, ὡς φησι Ποσειδώνιος, ἐλάττω τῶν τριχιλίων σαδίων.

Τὰ δὲ μεταξὺ τῆ Γαρουνᾶ καὶ τῆ Λείγηρος ἔθνη, τὰ προσκείμενα τοῖς Ἀκυϊτανοῖς ἐστὶν Ἔλουοι μὲν ἀπὸ τῆ Ῥοδανῆ τὴν ἀρχὴν ἔχοντες. Οὐελλάϊοι δὲ μετὰ τούτους, οἳ προσωρίζοντο ποτὲ Ἀρβέρνοις, νῦν δὲ τάττονται καθ' ἑαυτούς.

Ῥουτηνοὶ δὲ καὶ Γαβάλεις τῇ Narβωνίτιδι πλησιάζουσι.

La Gaule Narbonnoiſe forme une eſpece de parallelogramme. On ne ſçauroit juſtifier cette deſcription de Strabon.

1. La Gaule Narbonnoiſe comprenant, comme elle faiſoit alors, le Rouſſillon, le Languedoc, la Provence, le Dauphiné & la Savoie, ne formoit point une eſpece de parallelogramme, mais une figure abſolument irréguliere & très-différente.

2. Les Pyrenées ne bornoient point cette Province du côté du couchant, mais du côté du midi. Il paroît que Strabon ne connoiſſoit pas la poſition de ces montagnes. Il prétend ici qu'elles ſont au couchant de la Gaule Narbonnoiſe, & par une ſuite de la même erreur il dit (*a*) ailleurs qu'elles ſont au levant de l'Eſpagne. Les bornes de la Gaule Narbonnoiſe du côté du couchant étoient la Garonne, depuis les Pyrenées juſqu'au deſſous de Toulouſe vers le confluent de cette Riviere avec le Tarn. C'étoit là ſelon (*b*) Jules Céſar les limites qui ſéparoient les Aquitains d'avec la province Romaine.

(*a*) Libro 3.

(*b*) De bello gallico, lib. 1.

3. Le mont *Cemmenus* n'étoit la borne de la Gaule Narbonnoiſe du côté du ſeptentrion que depuis la Ga-

ronne juſqu'au Rhoſne, à peu prez vis-à-vis l'embouchure de l'Iſere dans ce fleuve. C'étoit enſuite le Rhône lui-même en remontant juſqu'au *Lac Leman*, aujourd'hui le Lac de Geneve, qui ſéparoit la province Romaine d'avec le Pais des Sequanois & des Helvetiens. *Lacus Lemanus & Flumen Rhodanus Provinciam noſtram ab Helvetiis dividunt*, dit (*c*) Jules Céſar.

(*c*) De bello Gallico, lib. 1.

4. On n'entend pas trop ce que Strabon veut dire par la ligne tirée le long des Alpes, ni par l'intervalle entre cette ligne & le pied du mont Cemmenus, qui ſelon lui faiſoient les limites de la Gaule Narbonnoiſe du côté du levant. Cet intervalle entre les Alpes & le mont Cemmenus n'auroit pu la borner que du côté du ſeptentrion; mais nous venons de voir qu'elle s'étendoit plus loin de ce côté-là. Les bornes de la Gaule du côté du levant, c'eſt-à-dire du côté de l'Italie, étoient les Alpes & le Var, ſuivant le propre témoignage de Pline. (*d*) *Amne Varo ab Italiâ diſcreta, Alpiumque ſaluberrimis romano imperio jugis.*

(*d*) Hiſtor. nat. lib. 3. cap. 4.

5. Les véritables limites de la Gaule Narbonnoiſe ſe trouvent marquées avec plus d'exactitude dans un petit poëme qu'Auſone (*e*) a fait à la louange de la ville de Narbonne.

(*e*) De claris urbibus, ubi de Narbone.

Nec tu Martie Narbo ſilebere, nomine cujus
Fuſa per immenſum quondam provincia regnum
Obtinuit multos dominandi jure colonos.
Inſinuant quà ſe Sequanis Allobroges oris,
Excluduntque Italos Alpina cacumina fines,
Quâ Pyrenaicis nivibus dirimuntur Iberi,
Quâ rapitur præceps Rhodanus genitore Lemano,
Interiùſque premunt Aquitanica rura Cebennæ
Uſque in Teutoſagos primævo nomine Bolgas
Totum Narbo fuit.

Le mont Cemmenus commence &c. Strabon n'a pu croire que le mont *Cemmenus* prenoit naiſſance des Pyrenées par une ligne perpendiculaire, que par une ſuite de

de l'erreur, qui lui faiſoit placer les Pyrenées au couchant de la Gaule Narbonnoiſe, à peu-prez dans la poſition où ſe trouve la Garonne. En effet c'eſt aſſez prez de la Garonne que commençoit le mont *Cemmenus*, dans une direction preſque perpendiculaire à cette riviere. Il comprenoit les montagnes de l'Albigeois, du bas Rouergue, du bas Gevaudan, & du bas Vivarez. Les montagnes des Cevenes ne font aujourd'hui qu'une partie de ce mont *Cemmenus*, quoiqu'il paroiſſe qu'elles en ont retenu le nom. La même chaîne de montagnes, que Strabon appelle *mons Cemmenus*, eſt nommée par (*a*) Jules Céſar *Cebenna*, & par (*b*) Pomponius Mela & (*c*) Pline *Gebenna* ou pluſtôt * *Cebenna*, ce qui approche davantage du nom de *Cevenes* qui ſubſiſte encore.

(*a*) De bello Gallico, lib. 7.
(*b*) De ſitu orbis, lib. 2. cap. 5.
(*c*) Hiſtor. natural. lib. 3. cap. 4.

Vers un promontoire aſſez conſidérable. Ce promontoire doit être le *Cap Couronne*, dont la poſition convient avec celle que Strabon donne au promontoire dont il fait mention. Le Cap Couronne eſt au couchant de Marſeille, & environ à 3. ou 4. lieues, c'eſt-à-dire à 100. ſtades de cette ville. Enfin c'eſt au Cap Couronne que la mer commence à s'enfoncer en avançant vers le couchant, & à former le Golfe de Leon, appellé par Strabon le golfe *Gaulois*. Du moins eſt-il bien certain qu'il ne faut pas confondre ce promontoire avec un autre promontoire de la côte de Provence, dont Pline, Pomponius Mela & Ptolemée ont parlé, & qu'ils appellent *Promontorium Citharista*, ou *Citharistes*. Il eſt ſurprenant que tant de gens habiles ayent donné dans une erreur facile à éviter. Le Promontoire dont il eſt ici queſtion, étoit au couchant de Marſeille, au lieu que le Promontoire appellé *Citharista*, & qu'on croit être le Cap de *Cerciech* ou *Circié*, étoit certainement au levant de cette Ville.

Le golfe Gaulois. C'eſt le *golfe de Leon*, qui s'étend en effet depuis le cap Couronne dont on vient de parler,

* Joſeph *q* Scaliger & Adrien *k* de Valois ont cru qu'il falloit lire Cebenna ou Cebennæ dans tous les Auteurs, où l'on trouve Gebenna ou Gebennæ; & cette correction paroît être fondée.

q Apud Valeſium loco infrà laudando.
k In Notitiâ Galliarum.

juſqu'au *cap de Creux*, *caput de Crucibus*, appellé autrefois *Promontorium Aphrodiſium*, à cauſe d'un temple de Vénus qui y étoit bâti. Ce golfe de Leon eſt encore diviſé, comme Strabon le dit, en deux autres Golfes moindres, par la montagne de Sette & par l'Iſle de Breſcon. Mais celui de ces deux Golfes qui eſt à l'orient, dans lequel le Rhône ſe décharge, & qui étoit autrefois le plus grand au rapport de Strabon, ſe trouve aujourd'hui le plus petit, à cauſe des atterriſſemens conſidérables que le Rhône y a entraînez.

Qu'on appelle auſſi Golfe de Marſeille. Pour traduire comme je fais, il faut ſuppoſer qu'il y a une faute dans le texte de Strabon. En effet, à lire comme on lit dans l'édition de Caſaubon, ἐντεῦθεν ἄρχεται κολπᾶσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον. καλοῦσι δ' αὐτὸ δὲ Μασσαλιωτικόν, il faudroit traduire avec Caſaubon, *inde in ſinum flecti incipit, facitque ſinum gallicum ad Promontorium Pyrenæ venereum, quod & Maſſilienſe dicitur.* C'eſt-à-dire, *de-là la côte commence à s'enfoncer, & elle forme le Golfe Gaulois, juſqu'au Promontoire de Venus Pyreneenne, qu'on appelle auſſi Marſeillois.* D'où il s'enſuivroit que Strabon auroit dit que le promontoire des Pyrenées, où étoit bâti le Temple de Venus, s'appelloit le *Promontoire de* Marſeille, ce qui choque le bon ſens, à cauſe de la diſtance; au lieu qu'en liſant ἐντεῦθεν ἄρχεται κολπᾶσθαι, καὶ ποιεῖν τὸν Γαλατικὸν κόλπον πρὸς τὸ Ἀφροδίσιον, τὸ τῆς Πυρήνης ἄκρον. καλοῦσι Δ'ΑΥΤΟΝ δὲ Μασσαλιωτικόν, on doit traduire, comme j'ai fait, *de-là* (depuis le Cap Couronne) *la côte commence à s'enfoncer & à former le Golfe Gaulois, juſqu'au Promontoire des Pyrenées, appellé Aphrodiſien: On appelle auſſi ce Golfe le Golfe de Marſeille*, de ſorte que l'épithete *Maſſilienſis* ne tombe pas ſur le *Promontoire Aphrodiſien*, mais ſur *le Golfe Gaulois*, ce qui fait un ſens raiſonnable.

Par le Mont Sigius. Il eſt ſurprenant que Strabon appelle *Sigius* la montagne de *Sette*, que tous les autres Géographes appellent *Setius*. Cela donne lieu de ſoupçonner, qu'au lieu de ΣΙΤΙΟΝ ou même ΣΗΤΙΟΝ que Strabon

avoit écrit, on aura lû ΣΙΓΙΟΝ. Il a été facile en grec de prendre un Τ pour un Γ dans les manuſcrits anciens, qui étoient écrits en lettres Onciales ou Majuſcules.

Et par l'Iſle de Breſcon. L'Iſle de Breſcon près d'Agde n'eſt pas éloignée de la montagne de Sette, & avec cette montagne, elle partage en deux le Golfe de Leon.

Le plus grand de ces deux Golfes. On a déja remarqué que le plus grand de ces deux Golfes, qui forment le Golfe de Leon, eſt aujourd'hui le plus petit, & on a indiqué les cauſes de ce changement. Voyez ci-deſſous *Part.* II. *Chap.* II.

Narbonne eſt bâti ſur les embouchures de l'Aude & ſur le lac Narbonnois. C'eſt ainſi que Strabon appelle l'étang de *Bages* & de *Peiriac* où l'Aude ſe jette. La Ville de Narbonne étoit le Port de mer des Arécomiques, dont Niſmes étoit la capitale, & il paroît par ce que Strabon en dit ici, & par ce qu'on en trouve dans (*a*) Diodore de Sicile, qu'il s'y faiſoit autrefois un commerce maritime très conſidérable. Ce commerce devoit être encore fort grand dans le quatriéme ſiécle, à en juger par l'éloge qu'Auſone (*b*) fait de cette Ville.

(*a*) Biblioth. hiſtor. *lib.* 5.

(*b*) Ubi ſuprà.

Te maris Eoi merces & Iberica ditant
Æquora, te claſſes Libyci, Siculique profundi,
Et quidquid vario per flumina, per freta curſu
Advehitur, toto tibi navigat orbe Καταπλες

Ce commerce paſſa dans la ſuite au *Port Sarraſin*, près de l'Iſle de Maguelonne, à une lieuë de Montpellier, mais aujourd'hui tout le commerce maritime du Languedoc ſe fait par le Port de Sette, qui a été conſtruit depuis 1666.

Il y a prez du Rhône un autre Port aſſez marchand, appellé Arles. La Ville d'Arles étoit une Ville de grand commerce du tems de Strabon. Elle conſerva cet avantage tant que l'Empire Romain ſubſiſta. On peut en juger par ce qu'en dit (*c*) l'Anonyme grec, qui a été publié par Godefroi, & qui écrivoit vers l'an 347. *Arelatum*,

(*c*) Veteris orbis Deſcriptio à græco ſcriptore. *cap.* 49.

dit-il, *ſuper mare ſitum eſt, quod ab omni mundo commercia ſuſcipit, & prædictæ civitati* (Treveris, tunc Galliarum Metropoli) *ſubmittit.* Auſone qui vivoit peu de tems après, (*a*) en parle de même dans les vers qu'il a faits ſur cette Ville:

(*a*) De claris urbibus, *ubi de Arelate.*

Præcipitis Rhodani ſic interciſa fluentis,
Ut mediam facias navali ponte plateam,
Per quem Romani commercia ſuſcipis orbis,
Nec cohibes, populoſque alios & mœnia ditas,
Gallia queis fruitur, gremioque Aquitania lato.

Enfin on trouve des éloges du commerce d'Arles encore plus magnifiques dans la Conſtitution, que l'Empereur Honorius (*b*) adreſſa en 418. à Agricola, Préfet du Prétoire des Gaules. Cet Empereur ordonnoit par cette Conſtitution * que l'Aſſemblée des ſept Provinces méridionales des Gaules, la Viennoiſe, les deux Narbonnoiſes, les deux Aquitaines, la Novempopulanie & les Alpes maritimes, ſe tiendroit à l'avenir à Arles; & c'eſt à cette occaſion qu'il relevoit les avantages de la ſituation de cette Ville, & l'étenduë de ſon commerce. Mais les choſes ont bien changé de face depuis la décadence de l'Empire en Occident, & il y a long-tems que Marſeille a profité du commerce qui floriſſoit autrefois à Arles.

(*b*) Apud Jacobum Sirmundum, in annotationibus in Sidonium. *pag.* 147.

Que coulent le Ruſcinon & l'Ilybirris. La Riviere de

* *Tanta eſt enim loci opportunitas, tanta eſt copia commerciorum, tanta illic frequentia commeantium, ut quidquid uſquam naſcitur, illic commodiùs diſtrahatur. Neque enim ulla Provincia ita peculiari fructûs ſui felicitate lætatur, ut non hæc propria Arelatenſis ſoli credatur eſſe fœcunditas. Quidquid enim dives Oriens, quidquid odoratus Arabs, quidquid delicatus Aſſyrius, quod Africa fertilis, quod ſpecioſa Hiſpania, quod fortis Gallia, poteſt habere præclarum, ita illic affatim exuberat, quaſi ibi naſcantur omnia, quæ ubique conſtat eſſe magnifica. Jam verò decurſus Rhodani, & Tyrrheni recurſus neceſſe eſt, ut vicinum faciant ac penè conterminum, vel quod iſte præterfluit, vel quod ille circuit.*

Joſeph Scaliger, *Auſonianar. Lection. lib.* 1. *cap.* 24. a attribué cette Conſtitution au Tyran Conſtantin, qui ſous l'Empire d'Honorius ſe fit proclamer Empereur par l'Armée de la grande Bretagne, & qui s'empara d'Arles. Mais Sirmond dans *ſes Notes ſur Sidonius Apollinaris* a prouvé qu'elle étoit de l'Empereur Honorius.

Ruſcinon s'appelloit *Thelis*. *Voyez Pomponius Mela ci-aprez.* Aujourd'hui la *Thel* ou la *Thet*. La Ville de *Ruſcino* étoit bâtie ſur cette Riviere à l'endroit où eſt aujourd'hui la (*a*) *Tour de Rouſſillon*, qui en conſerve le nom, & qui l'a donné au Comté de *Rouſſillon*.

(*a*) Elle eſt à une demie lieuë de Perpignan. *Valois, pag.* 490. *col.* 2.

Pour la Riviere d'*Ilybirris*, elle s'appelloit autrefois *Techis*, & aujourd'hui la *Tech*. La Ville d'Illiberris étoit bâtie ſur ſes bords, à l'endroit où eſt aujourd'hui la Ville d'Elne. On voit par-là que ces deux Rivieres avoient des noms propres, mais qu'on les déſignoit ſouvent par le nom des Villes bâties auprès. C'eſt ainſi que Polybe appelloit la Riviere d'Aude *Narbo*, au rapport (*b*) d'Athenée, parce qu'elle paſſoit à Narbonne.

(*b*) Deipnoſoph. *lib.* 7.

Il y a près du Ruſcinon, un peu au-deſſus de la mer, un lac & une eſpéce de marécage. Il eſt viſible que c'eſt l'étang de Salſes. On verra ci-deſſous (*c*) ce qu'il faut penſer de ces poiſſons, que Strabon prétend qu'on y pêchoit en creuſant la terre.

(*c*) *Part.* III. *Chap.* VIII.

L'Aude, l'Orb & l'Eraut. L'Orb & l'Eraut coulent du Mont *Cemmenus*, comme Strabon le dit, mais pour l'Aude, il eſt certain qu'il vient des Pyrenées dans le Capcir, & non pas du Mont *Cemmenus*. Auſſi y a-t-il lieu de croire que cette erreur ne doit point être imputée à Strabon, & que c'eſt par la faute des copiſtes que le mot Ἄραξ s'eſt gliſſé dans le texte. Il paroît que ce Géographe n'avoit fait mention en cet endroit que de l'Orb & de l'Eraut, puiſqu'il ajoûte que *Beziers eſt bâti ſur l'un & Agde ſur l'autre.*

La Ville de Beziers. Cette Ville eſt appellée par Strabon BIATEPA dans l'édition de Caſaubon de 1587. où l'Editeur remarque qu'on trouve dans quelques manuſcrits BAITEPA. Je croi qu'il faut lire BAITEPA, c'eſt-à-dire, *Bætera* au lieu de *Blitera*. On a pû aiſément ſe tromper dans les manuſcrits grecs écrits en lettres onciales, & prendre un A pour un A à cauſe de la reſſemblance. Ainſi loin de corriger les autres Géographes ſur Strabon, com-

me Casaubon l'a voulu faire, c'est Strabon qu'il faut corriger, pour le rendre conforme à tous les autres, qui appellent cette Ville *Bætira* ou *Bætiræ*, comme nous verrons ci-dessous. (*a*) Strabon appelle la Ville de Beziers Ἀσφαλὴς c'est-à-dire *forte par son assiette*, à cause qu'elle est bâtie sur une Eminence, sur-tout du côté de la Riviere d'Orb.

(*a*) *Chap.* III. IV. & X.

La Ville d'Agde. C'est une Ville grecque, bâtie par les Marseillois, à l'embouchure de l'Eraut dans la mer.

A l'égard des embouchures du Rhône, &c. Les Anciens ont extrêmement varié sur le nombre de ces embouchures: (*b*) Artemidore (*c*) & Pline en comptent trois: (*d*) Timée, (*e*) Diodore de Sicile & (*f*) Festus Avienus cinq: (*g*) Apollonius jusqu'à sept. Pour Strabon, il se conforme au sentiment de (*h*) Polybe, & n'en reconnoît que deux, en quoi il a été suivi par (*i*) Ptolemée. Mais aussi ne comprend-il pas dans ce nombre la fosse de Marius, qui pouvoit être comptée de son tems pour une troisiéme embouchure, comme il paroît qu'a fait Pline.

(*b*) Apud Strabonem, *loc laud.*
(*c*) Histor. natur *lib.* 3. *cap.* 4.
(*d*) Apud Strabonem. *loc. laud.*
(*e*) Biblioth. Histor. *lib.* 5.
(*f*) In orâ maritim. *vers.* 680.
(*g*) In Argonauticis.
(*h*) Apud Strabonem. *loc. laud.*
(*i*) Geograph. *lib.* 2. *cap.* 10.

Quant à présent, comme la fosse de Marius est comblée, il ne subsiste plus que deux branches du Rhône, l'une au levant, qui passe à Arles, & qui est la plus grande; l'autre au couchant, qui passe à Fourques, & qui est la plus petite. Il est vrai que ces deux branches forment plusieurs entrées ou *Graus*, *Gradus*. Il y a à l'embouchure de la branche orientale les deux petites Isles de *Janatan* & de *Sainte Anne*, connuës sous le nom général des *Isles de Tignes*, qui partagent cette embouchure en trois *graus*, *le grau du midi* ou *le grand grau*, *le grau de Sainte Anne* & *le grau de Sauzet*. Pour la branche occidentale son grau naturel s'appelle le *grau d'Orgon*, mais on y a fait du côté du couchant une dérivation vers Pecais, qui sert au transport des Sels, & qui y a formé une nouvelle embouchure, appellée *le grau neuf*.

Marius voyant que le lit de ce fleuve &c. Marius s'étoit retranché entre l'étang de Martigues & la mer, assez près d'un Village appellé *Castelnau*. On y voit encore les vestiges de son camp, que M. de l'Isle a eu soin

de marquer dans sa Carte de Provence. Ce Général faisoit venir ses vivres par le Rhône, mais avec assez de peine, « parce que la bouche de la riviére du Rhône (*a*) » *dit Plutarque de la traduction d'Amiot*, avoit accueilli tant » de vase & si grande quantité de sable, que les ondes de » la mer y amassoient & entassoient, avec la fange haute » & profonde, que les bancs rendoient l'entrée de la ri- » viére étroite, difficile & dangereuse pour les grands » vaisseaux de charge, qui venoient de la mer. Quoi » considerant Marius employa là son armée pendant qu'elle » ne faisoit rien, & lui fit caver une grande trenchée & » canal dans laquelle il détourna bonne partie de l'eau » de la riviere, & la tira jusqu'à un endroit opportun de » la côte, là où l'eau s'écouloit en la mer par une embou- » chûre profonde & capable des plus grandes navires, & » avec cela tranquille & plate, sans être tourmentée de » vents ni de vagues de la mer. Cette fosse retient en- » core aujourd'hui son nom, s'appellant *la Fosse Mariane.* » On en voit encore les vestiges près du village de Fos en Provence, qui en a retenu le nom.

(*a*) In *Mario.*

Contre les Ambrons & les Toygenes. C'étoit un amas de differentes nations Germaniques, qui tenterent de pénétrer dans les terres des Romains, & qui donnerent de l'occupation à leurs géneraux pendant près de 12. ans. Les Auteurs (*b*) y distinguent *les Cimbres*, *les Teutons*, *les Ambrons & les Tigurins.* Marius n'eut à combattre en Provence que (*c*) contre les Ambrons & les Teutons, parce que les Cimbres & les Tigurins avoient entrepris d'entrer en Italie d'un autre côté. Ainsi les *Toygenes* de Strabon sont les mêmes que les *Teutons.*

(*b*) Florus, lib. 3. cap. 3. Velleius Paterculus, lib. 2. Orosius, lib. 5. capp. 15. & 16. Valer. Maxim. lib. 4 cap. 7. n°. 3.

(*c*) Plutarch. in Mario.

Cependant ce passage est encore difficile. Comme cette difficulté subsiste toujours, on a formé plusieurs fois le projet de creuser un canal lateral du Rhône dans la mer. On a dressé pour cela differens plans, qui font commencer & finir ce canal en differens endroits; mais ces projets n'ont eu jusqu'ici aucune execution.

Les Marſeillois y ont bâti pluſieurs Tours. Il en ſubſiſte encore pluſieurs, comme la Tour de Margier, de Mondoni, de Mauleget, de S. Arcier, de Mejane, de Vaſſale, du Grau, de Parade, du Tympan, de S. Geneſt, &c.

Il y a au-deſſus de ces embouchures du Rhône, un lac. C'eſt l'étang de Martigues. Les Grecs appelloient λιμνοθάλαττα & ϛομαλίμνη tous les lacs qui communiquoient avec la mer, comme fait l'étang de Martigues. Strabon blâme ceux qui mettoient au nombre des embouchûres du Rhône le canal par où cet étang s'écoule dans la mer, & il a raiſon de les blâmer, puiſque cet étang n'a aucune communication avec le Rhône, & qu'il en eſt même ſéparé, comme le dit Strabon, par les Montagnes qui ſont entre le village de Fos, & le lieu d'Iſtres.

Les Volces. Voilà les anciens Habitans du Languedoc; ils étoient diſtinguez en *Volces Arecomiques*, qui occupoient le Bas Languedoc, & en *Volces Tectoſages* qui habitoient dans le haut.

Niſmes eſt la Capitale des Arecomiques. La Ville de Niſmes formoit une petite République, ſemblable à celle des Villes Impériales d'Allemagne, qui s'eſt long-tems gouvernée par ſes Loix, & qui étoit plûtôt ſous la protection que ſous l'obéiſſance de la République Romaine. Cette Ville eſt à trois lieues & demi de Beaucaire bâti ſur le bord du Rhône, ce qui revient aux cent ſtades que Strabon met de Niſmes au Rhône, & à 22. ou 23. lieues de Narbonne, ce qui fait les 720. ſtades que Strabon compte d'une de ces Villes à l'autre.

Les Volces ſurnommez Tectoſages. Ils occupoient ſelon Strabon depuis le pied des Pyrenées vers les Dioceſes de Rieux, de Pamiers, de Limoux & de Carcaſſonne juſqu'aux ſommets du Mont *Cemmenus*, & même une partie du côté ſeptentrional de cette montagne; ce qui doit s'entendre des montagnes de l'Albigeois & du bas Rouergue. *Ils*

Ils habitent un pays abondant en or. Il y a des mines d'or & d'argent dans les Pyrenées, & même dans le Mont *Cemmenus*. Sans remonter à la fable que Diodore (*a*) raconte des Bergers qui ayant mis le feu aux forêts des Pyrenées, firent fondre les mines d'argent que ces montagnes renfermoient, d'où il coula des ruiſſeaux d'argent liquide, il eſt certain par le témoignage de Strabon même (*b*) qu'il y avoit des mines d'or fort abondantes du côté de Tarbe en Gaſcogne, *apud Tarbellos*, & des mines d'argent en Rouergue, *apud Ruthenos*. Nous ſçavons d'ailleurs que la riviére d'Ariege qui vient des Pyrenées, que celle du Tarn qui vient du Mont *Cemmenus*, & pluſieurs autres rivieres du Languedoc roulent avec leurs eaux des pailletes & des grains d'or pur; ce qui prouve qu'il y a de l'or dans le creux de ces Montagnes.

(*a*) Bibliothec. hiſtoric. Lib. 5. cap. 9.

(*b*) Geograph. lib. 4. *Voyez* Diodore, de Sicile. Biblioth. hiſtoric. lib. 5.

Toulouſe eſt ſitué dans l'endroit, où l'Iſthme eſt le plus étroit. Strabon remarque que Poſſidonius donnoit à cet Iſthme trois mille ſtades de large, ce qui revient à 93. lieues $\frac{3}{4}$, & s'accorde aſſez éxactement avec la verité.

Eloui. Ce ſont les *Helvi* ou *Helvii*, c'eſt-à-dire les Habitans du Vivarez, qui étoient alors compris dans l'Aquitaine.

Ouellæi Ce ſont les *Vellæi*, ou plûtôt les *Vellavi* ou *Velauni*, c'eſt-à-dire les Habitans du Velai qui étoient auſſi de l'Aquitaine. On peut voir par ces deux exemples, comment on défigure les noms, quand on les tranſporte dans une autre Langue.

Les Rutheniens & les Gabales. Ce ſont les Habitans du Rouergue & du Gevaudan, qui faiſoient alors partie de l'Aquitaine.

CHAPITRE III.

Description de la Gaule Narbonnoise par Pomponius Mela, avec l'explication de ce qui regarde le Languedoc.

POmponius Mela étoit Espagnol ; on sçait même qu'il étoit né (*a*) dans la Betique, c'est-à-dire dans cette partie de l'Espagne, qui répond aujourd'hui à l'Andalousie ; mais on n'est point d'accord sur la Ville de sa naissance. Il avoit pourtant pris soin de la marquer dans le *chap. 6. du liv. 2.* de son ouvrage sur la Géographie. Malheureusement cet endroit s'est trouvé alteré dans les manuscrits, & par-là il a été livré aux conjectures des Critiques, qui ne s'accordent point sur la correction. On peut voir ce qu'en disent Gerard-Jean Vossius *de Historicis Latinis, lib. 1. cap. 25.* & Isaac Vossius son fils, *dans ses Notes sur cet endroit de Pomponius Mela.*

(*a*) Pompon Mela *De situ Orbis. Lib. 2. cap. 6.*

Cet Auteur n'est connu que par ses trois Livres de Géographie, intitulez *De situ orbis.* Il les composa sous l'Empire de Claude, car c'est de cet Empereur qui triompha de la Grande Bretagne, comme Suetone (*b*) le rapporte, que Pomponius Mela a entendu parler, lorsquil a dit, (*c*) *Quippe* (Britanniam) *tandiù clausam aperit ecce Principum maximus, nec indomitarum modò ante se, verùm ignotarum quoque gentium victor, qui propriarum rerum fidem ut bello affectavit, ita triumpho declaraturus portat.*

(*b*) In Claudio, cap. 17.

(*c*) *Ibid.* Lib. 3. cap. 6.

La description de la Gaule Narbonnoise est dans le *cinquiéme chapitre du second livre* de cet Ouvrage. Nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous l'éclaircirons par quelques notes, comme nous venons de faire à l'égard de Strabon. Nous suivrons l'édition d'Isaac Vossius chez Adrien Ulacq, à la Haye en 1658. comme une des plus correctes. Mais nous ajouterons à la marge les diverses leçons qui se trouvent dans les éditions plus anciennes de Pierre-Jean Olivier (*d*) de Valence en Espagne, de 1557. de Henry Etienne, de 1577. & d'André Schottus, de 1582. que j'ai consultées.

(*d*) Bibliotheca Gesneri.

Pomponius Mela, De ſitu Orbis. *Livre II. Chapitre* 5.

La Gaule eſt partagée en deux parties par le Lac Leman, aujourd'hui le Lac de Geneve, & par les Montagnes *Gebenniques*. De ces deux parties l'une eſt bornée par la mer Méditerranée, & l'autre par l'Ocean. Celle-là s'étend depuis le Var juſqu'aux Pyrenées; & celle-ci depuis le Rhin juſqu'aux mêmes Montagnes. La premiere de ces deux parties, qui eſt ſur la mer Méditerranée, s'appelloit autrefois *Braccata*, mais elle porte aujourd'hui le nom de Narbonnoiſe. Le pays y eſt beaucoup mieux cultivé, & par conſéquent plus agréable.

Les Villes les plus riches de cette partie de la Gaule ſont Vaiſon des Vocontiens, Vienne des Allobroges, Avignon des Cavares, NISMES des Arecomiques, TOULOUSE des Tectoſages, Orange des *Secundani*, Arles des *Sextani* & BEZIERS des *Septumani*. Mais une Ville qui eſt ſupérieure à toutes les autres, c'eſt NARBONNE ſurnommée *Martius*, Colonie des Atacins, & enſuite des *Decumani*, qui a été autrefois le rempart de ce Pais, & qui aujourd'hui en fait l'ornement & lui a donné ſon nom.

Il y a ſur la côte quelques lieux qui ont de la réputation; mais les Villes n'y ſont pas fréquentes, parce que les ports y ſont rares, & que toute la côte y eſt expoſée aux vents de Midi. Nice eſt au pied des Alpes, de même que la Ville des Deciates, & Antibes. Viennent enſuite Athenopolis & Olbia & Taurois & Citharistes, & Lacydon, le port des Marſeillois, & la Ville de Marſeille.

Cette Ville fondée par les Phocéens fut bâtie autrefois entre des Nations

Pomponius Mela, *De ſitu Orbis*, Lib. 2. cap. 5.

Gallia Lemano lacu & Gebennicis Montibus in duo latera diviſa, atque altero Tuſcum pelagus attingens, altero Oceanum, hinc à Varo, illinc à Rheno ad Pyrenæum uſque promittitur. Pars noſtro mari appoſita fuit aliquando Braccata, nunc Narbonenſis, † *magis conſita ideòque etiam lætior.*

† Magis culta, magis conſita, *Oliv. H. Steph. Schott.*

Urbium, quas habet, opulentiſſimæ ſunt Vaſio Vocontiorum, Vienna Allobrogum, Avenio Cavarum, Arecomicorum NEMAUSUS, TOLOSA *Tectoſagum, Secundanorum Arauſio, Sextanorum Arelate, Septumanorumque* BÆTERRA. *Sed anteſtat omnes Atacinorum Decumanorumque Colonia, unde olim iis terris auxilium, nunc & nomen & decus eſt, Martius* NARBO.

In littoribus aliquot ſunt cum aliquibus nominibus loca; cæterùm raræ Urbes, quia rari portus, & omnis plaga Auſtro atque Africo expoſita eſt. Nicæa tangit Alpes, tangit oppidum Deciatum, tangit Antipolis: Deinde Forum Julii Octavanorum colonia. Tunc poſt Athenopolis, & Olbia, * *& Taurois, & Citharistes &* † *Lacydon, Maſſilienſium Portus, & & in eo ipſa Maſſilia.*

† Halycidon. *Idem.*

* On trouve dans les Manuſcrits de Pomponius Mela, *Tunc poſt Athenopolim & Olbiam & Laurion.* La plûpart des Editeurs précédens ont corrigé & lu: *Tunc poſt Athenopolis & Olbia & Glanon.* Voſſius a préferé la leçon que nous avons ſuivie.

Hæc à Phocæis oriunda, & olim inter asperas posita, nunc ut pacatis, ita dissimillimis tamen vicina gentibus, mirum quam facilè & tunc sedem alienam ceperit, & adhuc morem suum teneat.

Inter eam & Rhodanum † *Maritima Avaticorum Stagnum obsidet. Fossa Mariana partem ejus amnis navigabili alveo effundit. Alioquin littus ignobile & Lapideus (ut vocant) Campus, in quo Herculem contra Albionem & Bergiona Neptuni liberos dimicantem, cum tela defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse, adeò multi passim & latè jacent.*

† Maritima Avaticorum stagno assidet Fossa Mariana; partem ejus amnis navigabili alveo effundit, alioquin littus ignobile est, lapideum [ut vocant] in quo. *Iidem.*

Rhodanus non longè ab Istri Rhenique fontibus surgit. Deinde Lemano lacu acceptus tenet impetum, seque per medium integer agens, quantus venit egreditur. Inde contra * *Occidentem ablatus, aliquandiù Gallias dirimit. Post cursu in meridiem abducto hâc intrat, accessuque aliorum amnium jam grandis & subinde grandior inter* VOLCAS *&* *Cavaros emittitur.*

* Inde contrà in occidentem. *Iidem.*

Ultrà sunt STAGNA VOLCARUM, * LEDUS *flumen, Castellum* LATARA, MESUA *collis incinctus mari penè undique, ac nisi quòd angusto aggere continenti annectitur, insula. Tum ex* GEBENNIS *demissus* ARAURIS *juxta* AGATHAM, *secundùm* BÆTERRAS ORBIS *fluit.* ATAX *ex* PYRENÆO *monte digressus, quà sui fontis aquis venit, exiguus vadusque est, & in-*

* LEDUM. *Iidem.*

sauvages & guerrieres, qui quoique plus tranquilles aujourdhui, conservent pourtant encore des mœurs très-différentes de celles des Marseillois. Il est étonnant que Marseille ait pû s'établir aussi facilement dans un pais étranger, & qu'elle ait été si constante à conserver ses usages.

Entre cette Ville & le Rhône on trouve une Ville, appellée *Maritima*, placée sur l'étang des Avatiques, & la Fosse Marienne, qui porte dans la mer par un canal navigable une partie des eaux de ce Fleuve. Du reste la côte est presque déserte, & la Campagne y est toute couverte de gros cailloux, ce qui lui a donné le nom de *Champ pierreux*. C'est-là qu'on conte que Jupiter secourut par une pluie de pierres Hercule son fils, qui combattoit contre Albion & Bergion fils de Neptune, & qui manquoit de traits pour se défendre. On diroit en effet qu'il y a plu des cailloux à en juger & par la quantité qu'on y en trouve, & par l'étendue du pais qui en est couvert.

Le Rhône prend naissance assez près des sources du Danube & du Rhin. Il tombe ensuite dans le lac de Geneve, où sa rapidité souffre quelque ralentissement, & d'où il sort entier & sans avoir souffert de diminution. D'abord il coule vers le Couchant, & sépare pendant quelque tems les deux parties de la Gaule, dont on a parlé. Mais se détournant ensuite vers le midi, il entre dans la Gaule Narbonnoise, & après avoir été grossi successivement par la jonction de plusieurs rivieres, il va se rendre dans la mer entre les Volces & les Cavares.

Au-delà du Rhône sont les ETANGS des Volces, le Fleuve du LEZ, le *Castellum* LATARA, & MESE, colline entourée de la mer presque de tous côtez, & qui seroit une véritable Isle, si

elle ne tenoit à la terre ferme par une chauſſée aſſez étroite. Après cela l'ERAUT, qui coule des CEVENNES, paſſe à AGDE, & l'ORB à BEZIERS. L'AUDE qui vient des PYRENE'ES eſt foible & guaiable, tant qu'il n'eſt rempli que des eaux de ſa ſource ; & comme il occupe d'ailleurs un grand lit, il n'eſt alors navigable que quand il eſt arrivé à Narbonne : mais lorſque les pluies d'hiver l'enflent, il s'éléve quelquefois à une telle hauteur, que ſon lit ne le peut plus contenir. Il ſe jette dans un lac appellé RUBRESUS, qui eſt fort grand, mais dont la communication avec la mer eſt étroite.

Au delà eſt la Côte de LEUCATE, & la fontaine de SALSES, dont les eaux, loin d'être douces, ſont plus ſalées que celles de la mer même. Il y a tout auprès une plaine, couverte de petits roſeaux, & ſous laquelle il y a une eſpece d'étang ou de Marais. Cela paroît en ce que vers le milieu il y a quelques mottes de terre détachées, qui nagent comme des iſles, & qu'on peut à ſon gré attirer ou repouſſer. On juge même par la nature de ce qu'on a retiré du fond, que la mer y pénétre. C'eſt-là ce qui a donné lieu à des Auteurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins, de dire ſoit par ignorance, ſoit par le ſeul plaiſir de mentir, que les poiſſons qui viennent de la mer juſqu'à cet endroit, & qu'on y prend par les ouvertures dont on vient de parler, y naiſſoient dans la terre même.

On trouve au delà, la Côte de SORDONS ; les petits fleuves de la TET & de la TECH, qui ne laiſſent pas d'être dangereux quand ils débordent ; la Colonie de RUSCINON ; le Bourg d'ELIBERRIS, foible reſte d'une Ville autrefois grande & riche : Enfin entre les Promontoires des Pyrénées PORT-VENDRES ſur un golfe ſalé, & CERVERA qui fait l'extrémité des Gaules.

gentis alioquin alvei tenens, niſi ubi Narbonem attingit, nuſquam navigabilis : ſed cum hybernis intumuit imbribus, uſque eò ſolitus inſurgere, ut ſeipſe non capiat. Lacus accipit eum RUBRESUS *nomine, ſpatioſus admodùm, ſed quà mare admittit, tenuis aditu.*

Ultrà eſt LEUCATA *littoris nomen, &* SALSULÆ *fons, non dulcibus ſed ſalſioribus etiam quàm marinæ ſint, aquis defluens. Juxtà* CAMPUS *minutâ arundine gracilique perviridis, cæterùm ſtagno ſubeunte ſuſpenſus. Id manifeſtat media pars ejus, quæ abſciſſa proximis velut inſula natat, pellique ſe atque attrahi patitur. Quin & ex iis quæ ad imum perfoſſa ſunt, ſuffuſum mare oſtenditur. Unde Graiis, noſtriſque etiam Auctoribus, verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, viſum eſt tradere poſteris in eâ regione piſcem è terrâ penitus* † *oriri, quia ubi ex alto hucuſque penetravit, per ea foramina ictu* * *capulantium interfectus extrahitur.*

Inde eſt ora † SORDONUM, *& parva flumina* TELIS *&* TICHIS, *ubi accrevere perſæva. Colonia* RUSCINO, *Vicus* ELIBERRIS *magnæ quondam Urbis & magnarum opum tenue veſtigium.* † *Tum inter Pyrenæi Promontoria* PORTUS VENERIS * *in ſinu ſalſo &* CERVARIA *locus, finis Galliæ.*

† Erui qui ubi, &c. *Iidem.*

* Captantium. *Iidem.*

† SARDONUM. *Iidem.*

† Tùm in Pyrenæi promontorio Templum Veneris & in ſinu ſalſo. *Schottus.*

• Inſignis fano, *ſuivant l'Edition de Voſſius.*

Pomponius Mela donne pour bornes à la Gaule Narbonnoise. 1°. La mer méditerranée. 2°. Les Monts *Gebenniques* avec le cours du Rhône, depuis le lac Leman ou lac de Geneve jusqu'à Lion. 3°. Le Var. 4°. Les Pyrenées, ce qui convient avec la description des autres Géographes.

Arecomicorum Nemausus. Nismes, que Strabon appelle la Capitale des Volces Arécomiques.

Septumanorum Bæterra. Beziers fut appellé *Bæterra Septumanorum*, à cause qu'on y avoit établi une colonie composée des soldats veterans de la septiéme Légion, appellez *Septumani.* C'est par une semblable raison qu'on donnoit à Narbonne l'épithete de *Decumanorum*, à Arles de *Sextanorum*, à Orange de *Secundanorum*, & à Frejus d'*Octavanorum.*

Dans les premieres éditions de Pomponius Mela, Beziers est nommé *Bliterra*, de même que dans la plupart des éditions de Pline. Mais (*a*) Vossius remarque dans ses Notes sur Pomponius Mela, que dans tous les anciens manuscrits de cet Auteur, de même que dans ceux de Pline on lit *Bæterra* ou *Beterræ*, au lieu de *Bliterra.* Le Pere Hardouin (*b*) l'assure des manuscrits de Pline en particulier. C'est donc *Bæterra* ou *Beterræ* qu'il faut lire dans Pomponius Mela, dans Pline & dans Strabon au lieu de *Bliterra* ou *Bilterra:* cette leçon est confirmée par l'autorité de (*c*) Ptolemée, (*c*) d'Etienne de Bysance, de (*c*) l'Itineraire d'Antonin, & de tous les Auteurs plus récens qui ont parlé de cette Ville; & ce qui ne doit pas être négligé, par le nom même de *Beziers* qu'elle porte aujourd'hui.

(*a*) *Pag.* 171.

(b) *In cap.* 4. *lib.* 3. *Plinii.*

(*c*) Voyez *cidessous*, aux Chapitres où l'on examine le texte de ces Auteurs.

Atacinorum Decumanorumque Colonia, Narbo. Narbonne avoit été bâti par les *Atacins*, c'est-à-dire par les Peuples qui habitoient le long de la Riviere d'Aude, en latin *Atax*; par les habitans du Pais, (*d*) dit Isidore, *à colonis propriis.* Il fut aggrandi (*e*) par la premiere colonie, que les Romains y envoierent du tems de la République, l'an de Rome 636. & par la seconde colonie compo-

(*d*) Origin. *lib.* 15. *cap.* 1.

(*e*) Cicero, *De claris Oratoribus* n°. 43.
Velleius Paterculus. *lib.* 1. *cap.* 15.

ſée des Soldats) véterans de la dixiéme légion, en latin *Decumani*, (*f* qui y fut établie par l'ordre de Jules Céſar, vers l'an de Rome 706. C'eſt cette derniere colonie qui lui donna le nom de *Narbo Decumanorum*.

(*f*) Sueton. *in Tiberio. cap.* 4.

Martius Narbo. Il y a deux opinions ſur l'origine de cette épithete *Martius*. (*a*) Les uns croient qu'elle fut donnée à Narbonne, à cauſe que les véterans de la légion nommée *Martia* y furent envoiez pour augmenter l'état de l'ancienne colonie qui y avoit été établie. Les autres (*b*) prétendent que ce nom avoit été impoſé à Narbonne, dès le tems de la premiere colonie qui y fut conduite l'an de Rome 636. par Lucius Craſſus, parce que cette colonie y fut établie par les ſoins de Q. Marcius Rex, & tandis qu'il étoit Proconſul des Gaules.

(*a*) Volaterran. Hottoman. Vinet, &c. *Voyez Savaron* ſur Sidonius Apollinaris. *Part.* 2. *pag.* 168.

(*b*) Joſeph Scaliger, *in Animadverſionibus* in Chronicon Euſebii ad annum MDCCCXCVI. *pag. m.* 150. Joannes Savaro *ubi ſuprà.*

La premiere opinion eſt inſoutenable. On n'a aucune preuve que les Véterans de la légion *Martia* ayent été envoiez à Narbonne. Du moins eſt-il certain qu'ils n'auroient pû y être envoiez que ſous l'Empire d'Auguſte, puiſque ce ne fut que ſous ce Prince (*c*) que cette Légion *Martia* fut formée. Ainſi ce ne ſeroit donc que ſous l'empire d'Auguſte que Narbonne auroit pû porter le titre de *Martius*, s'il l'avoit dû aux Véterans de la Légion Martia. Mais Ciceron le lui donnoit déja dès l'an de Rome 681. dans l'Oraiſon qu'il fit pour défendre contre les Volces Man. Fonteius, qui avoit été Proconſul des Gaules avant Jules Céſar.

(*c*) C'eſt ce qu'Onufrius a prouvé par l'autorité de Dion. *Voyez* Savaron. *loc. laud.*

On oppoſe (*d*) contre l'autre opinion la différence de l'Orthographe. L'épithete de Narbonne s'écrit par un T. *Martius*, au lieu que le nom du Proconſul Romain qui y envoia la premiere Colonie, s'écrit par un C. *Marcius*. Mais cette différence n'eſt pas auſſi réelle qu'on le prétend. Non que je croye, comme (*e*) Lambin, qu'il faille écrire par un C. l'épithete de Narbonne, *Marcius*. La fameuſe inſcription de Narbonne, qui contient la Dédicace d'un Autel en l'honneur d'Auguſte, prouve le contraire. Mais je croi que le nom de la famille *Martia*, dont étoit Q. Marcius Rex, a été ſouvent écrit par un T. & que c'eſt même ainſi qu'on devoit l'écrire, puiſque

(*d*) P. Merula. Coſmogr. *part.* 2. *lib.* 3. *cap.* 37. Hiſtoire de Languedoc, *Tome* 1. *pag.* 48.

(*e*) In annotationibus in Tullium.

cette famille prétendoit deſcendre d'*Ancus Martius*, quatriéme Roi de Rome, dont le nom a toûjours été écrit par un T. comme venant de *Mars*, *Martis*.

On doit donc s'en tenir à cette ſeconde opinion : Elle a été adoptée par des critiques du premier ordre, comme on a vû : Elle eſt fondée ſur un fait hiſtorique inconteſtable, ſçavoir l'établiſſement de la premiere Colonie de Narbonne par les ſoins de Q. Marcius Rex : Enfin elle s'accorde avec un uſage certain. Les Villes où l'on établiſſoit une Colonie Romaine, prenoient le nom de ceux qui l'y établiſſoient. C'eſt ainſi que la même Ville de Narbonne prit dans la ſuite le nom de *Julia Paterna*, à cauſe que la ſeconde Colonie compoſée des ſoldats véterans de la dixiéme Légion, que Claude Tibere Neron y mena, y fut établie par l'ordre de *Jules* Céſar, *pere* adoptif d'Auguſte.

Unde iis terris auxilium, nunc & nomen & decus eſt, Narbo Martius. La Colonie établie à Narbonne l'an de Rome 636. fit de cette Ville une Place d'Armes pour les Romains, qui les mit en état de conſerver ſous leur obéiſſance le Pays des Volces Arécomiques dont ils étoient les maîtres, & de pouſſer plus loin leurs conquêtes. C'eſt pour cela que Ciceron diſoit en parlant pour Man. Fonteius vers l'an de Rome 681. c'eſt-à-dire dans un tems, où la domination des Romains dans les Gaules ſe réduiſoit encore à la Gaule Narbonnoiſe, *Eſt in eadem Provinciâ Narbo Martius, Colonia noſtrorum civium, ſpecula populi Romani, ac propugnaculum iſtis ipſis nationibus oppoſitum & objectum.* C'eſt pour cela auſſi que Pomponius Mela qui a écrit beaucoup plus tard & ſous l'Empire de Claude, dans un tems où tout étoit ſoumis aux Romains dans les Gaules, avouë que Narbonne avoit ſervi autrefois à défendre la Province Romaine, mais il ajoûte en même tems, qu'elle ne ſervoit plus qu'à lui faire honneur & à lui donner ſon nom.

Maritima Avaticorum, la Ville de Martegues ſituée ſur l'étang de Berre.

Foſſa

Fossa Mariana. C'eſt la célébre foſſe que Marius fit ouvrir depuis le Rhône juſqu'à la mer, pour ſervir à tranſporter des vivres au Camp, où il s'étoit retranché ſur le bord oriental de l'embouchure de ce fleuve, pendant l'irruption des Cimbres & des Teutons. Il eſt aiſé de juger de-là que cette foſſe devoit être à l'orient du Rhône, & par conſéquent dans la Provence. Plutarque en fournit des preuves certaines dans la Vie de Marius, mais le paſſage de Pomponius Mela que nous examinons, ſuffit pour le prouver, puiſque ce Géographe marque que cette foſſe étoit entre la Ville de Marſeille & le Rhône. Quoiqu'elle ſoit comblée depuis long-tems, il en reſte pourtant quelque veſtiges, & le nom s'en eſt conſervé dans celui du village de *Fos* en Provence.

Campus lapideus. On l'appelle aujourd'hui la *Crau.* Strabon a décrit au long cet endroit de la Provence. Ce que Pomponius Mela en dit ici, joint à ce qu'il rapportera un peu plus bas, des Poiſſons que l'on trouvoit dans la terre prez de Salſes, fait croire qu'il avoit l'ouvrage de Strabon ſous les yeux en écrivant.

Rhodanus. le Rhône. On a déja décrit ſes embouchures dans le Chapitre précedent, & on en parlera encore en expliquant ce que Pline en a dit.

Stagna Volcarum. Les étangs de Mauguio, de Perols, de Maguelonne, & de Taur. On en parlera en détail, en rapportant la deſcription que Feſtus Avienus en a faite dans ſon *Ora maritima.* Il ſuffit de remarquer ici que ces étangs ſont aujourd'hui moins étendus qu'ils n'étoient autrefois, & qu'ils diminuent tous les jours. Le Vidourle & le Viſtre qui s'y jettent du côté de Lunel, & qui n'ont aucune iſſuë dans la mer, y ont produit & y produiſent encore journellement des atterriſſemens conſidérables. Les étangs de Mauguio & de Perols ne ſont preſque plus que des Marais, & les Etats de Languedoc ont été obligez d'y faire creuſer un canal pour entretenir la navigation

juſqu'au Rhône. Les atterriſſemens ſont un peu moins grands du côté de Maguelonne & de Frontignan, parce que le *Grau de Palavas*, qui eſt vis-à-vis de l'embouchure du Lez, fournit une ouverture aux eaux de cette riviere & au limon qu'elles entraînent, pour s'échapper dans la mer. Il n'y a que l'étang de Taur qui paroiſſe ſe maintenir dans le même état, apparemment à cauſe qu'il n'y a point de riviere qui s'y jette, & peut-être auſſi à cauſe d'un gouffre qui y vomit continuellement de l'eau, comme nous le dirons dans la deſcription des bains de Balaruc dans la *(a) ſeconde Partie.*

(a) *Chap. 3. art. 2.*

Ledus flumen. La Riviere du Lez qui paſſe prez de Montpellier : Mela eſt le plus ancien Géographe qui en ait parlé.

Caſtellum Latara. On croit communément que cela doit s'entendre du lieu de Lates à une lieuë de Montpellier, ſur le bord des étangs, mais cette opinion paroît inſoutenable par pluſieurs raiſons.

I. Le Bourg de Lates eſt trop nouveau, pour que Pomponius de Mela aitpû en faire mention. L'endroit où il eſt bâti, devoit être couvert de ſon tems des eaux de l'étang, qui s'étendoient beaucoup plus avant dans les terres le long du lit de la riviere du Lez, où le terrain eſt encore fort bas. Il eſt certain du moins que ce n'étoit encore qu'un Marais en 1121. comme il paroît par le teſtament de Guillaume, fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Guillaume ſon fils, connu ſous le nom de fils d'Ermeſſinde, y bâtit une grange en 1139. qu'on trouve nommée dans les anciens actes *Manſum de Latis* ou *de Palude.* Il ne commença à y conſtruire une Tour qu'en 1141. lorſqu'il s'y retira, étant chaſſé de Montpellier par la révolte de ſes ſujets, & c'eſt alors qu'on commença d'appeller le lieu, *Caſtrum de Latis* ou *de Palude. Voyez* Gariel *Series Præſul. Magalon.* & *Idée de Montpellier.*

II. Pomponius Mela, en décrivant le Languedoc, ne parle que des lieux qui ſe trouvoient ſur la route de Rome en Eſpagne. Le village de Lates, ſuppoſé qu'il eût ſub-

ſiſté, n'étoit point placé ſur ce chemin, comme il paroît par les reſtes de la voie Romaine qui traverſoit le bas Languedoc, & qui paſſoit deux lieuës plus haut. Ainſi ce village ne pourroit point être le *Caſtellum Latara* de Pomponius Mela, quand même il ſeroit ancien.

III. Ce Géographe ſuit dans la deſcription du Languedoc l'ordre dans lequel les lieux ſe préſentoient en allant de Rome en Eſpagne, c'eſt-à-dire qu'il commence par le levant, & qu'il avance ſucceſſivement vers le couchant. Suivant cet ordre le *Caſtellum Latara*, dont il parle, devoit être plus occidental que la riviere *du Lez*, puiſqu'il dit *flumen Ledum*, *Caſtellum Latara*, *Meſua collis*, &c. Et ne ſçauroit être par conſéquent le village de Lates, qui eſt à l'orient de cette riviere.

IV. Ces deux dernieres raiſons, en réfutant l'opinion de ceux qui croyent que le *Caſtellum Latara*, dont Pomponius Mela fait mention, ſoit le village de Lates, ſemblent en même tems donner lieu de conjecturer que ce devoit être un lieu renfermé aujourd'hui dans l'enceinte de Montpellier. Tous ceux qui ont parlé de la fondation de cette Ville, conviennent qu'elle a commencé par deux Bourgs ſéparez, l'un nommé Montpellier, *Montpeſſulanus*, & l'autre Montpellieret *Montpeſſulanetus*. Ce dernier Bourg étoit appellé communément le *Part antique*, lors même qu'il fut confondu avec l'autre, ce qui prouve qu'il étoit plus ancien. Cependant on ignore le nom qu'il portoit avant qu'on bâtît Montpellier, car ce ne pouvoit être ni celui de *Part antique*, ni celui *de Montpellieret*, puiſque ces deux noms ſont relatifs à un Montpellier plus grand & plus nouveau. On eſt donc tenté de croire que c'étoit celui de *Latara*, & que ce Bourg étoit par conſéquent *le Caſtellum Latara* de Pomponius Mela. Sa poſition ſemble autoriſer cette conjecture. Ce Bourg étoit ſur la route de Rome en Eſpagne, à l'occident du Lez, & placé ſur une colline, appellée dans la ſuite le (*a*) *Havre de S. Denys*, & où la Citadelle de Montpellier eſt aujourd'hui bâtie. Cette ſituation pouvoit lui mériter le nom de *Caſtellum*, que Pomponius Mela lui donne, & qu'on ne donnoit alors qu'aux

(*a*) L'Abbé de Longuerüe *Deſcription de la France. pag.* 253.

lieux qui étoient forts par leur aſſiette.

Meſua collis. Voſſius dans ſes Notes ſur Pomponius Mela, croit que c'eſt la montagne de Sette ; mais outre que le nom ne convient pas, & que la montagne de Sette eſt trop élevée, pour avoir pû être appellée une colline, *collis* ; il eſt certain qu'avant qu'on eût fait le Port de Sette, cette montagne ne tenoit point à la terre par une eſpece de levée, *tenui aggere*, comme Pomponius Mela dit de *Meſua collis*, mais par la *plage* qui s'étendoit à droite & à gauche & qui ſéparoit les étangs d'avec la mer dans toute leur longueur. Il eſt donc plus apparent que c'eſt Meſe, village bâti ſur le bord de l'étang de Taur, à l'extrémité d'une véritable colline. Cette colline eſt ſéparée des collines voiſines par deux vallons profonds, qui ſont preſque de niveau avec l'étang, & que je crois que l'étang a autrefois couverts, de ſorte qu'alors Meſe en étoit preſque entierement environné, & n'étoit par conſéquent acceſſible que par le haut de la colline, *tenui aggere*, à la pointe de laquelle il eſt bâti.

Arauris juxta Agatham, ſecundùm Bæterras Orbis fluit. L'Eraut qui paſſe à Agde, vient des montagnes qui ſont à la partie ſeptentrionale du Diocèſe d'Alais ſur les confins du Gevaudan, & l'Orb qui paſſe à Beziers, des montagnes qui ſont ſur les confins du Rouergue & des Diocèſes de Lodeve & de Beziers ; mais Pomponius Mela comprenoit ſous le nom de *Gebennæ*, toute la chaîne de montagnes qui s'étend depuis l'Albigeois juſqu'auprez de Lion, comme nous avons vû que Strabon les comprenoit toutes ſous le nom de Mont *Cemmenus*. Aujourd'hui la pluſpart de ces Montagnes portent des noms différens, & celui des Cevennes eſt reſté aux montagnes du Gevaudan & d'une partie du Vivarez.

Atax ex Pyrenæo monte digreſſus. L'Aude prend ſa ſource dans le Rouſſillon des montagnes du Capcir, qui font partie de Monts Pyrenées.

Lacus Rubreſus. Doit-on entendre par ce lac *Rubreſus*, où Pomponius Mela dit que l'Aude ſe jette, l'étang de *Bages*, *Peiriac & Sigean*, où ſe jette la branche de l'Aude, qu'on a fait paſſer dans la Ville de Narbonne ; ou bien l'étang de *Vendres*, où va aboutir le lit naturel de cette Riviere ? Cette queſtion n'eſt pas facile à décider, & dans le fond elle n'eſt guere importante. Mais je croi pourtant que c'eſt de l'étang de Bages, Peiriac & Sigean, que Pomponius Mela a entendu parler. 1°. Parce que cet étang eſt grand, *ſpatioſus admodùm*, comme Pomponius Mela le dit du lac *Rubreſus*, au lieu que celui de Vendres eſt beaucoup plus petit. 2°. Parce que cet étang dont l'embouchure * formoit le Port de Narbonne, étoit beaucoup plus connu que celui de Vendres. 3°. Enfin parce que Pomponius Mela parle de l'Aude qui paſſoit à Narbonne, *ubi Narbonem attingit*, & que cet Aude, ou pluſtôt cette branche de l'Aude, va ſe jetter dans l'étang de Bages, Peiriac & Sigean.

* On l'appelle aujourd'hui le *Grau de la Nouvelle.*

Leucata. Leucate. Il paroît que ce n'étoit alors qu'une rade ſans aucune Ville. *Littoris nomen*, dit Pomponius Mela.

Salſulæ fons. Salſes. La Fontaine, ou pour mieux dire les Fontaines ſalées, dont parle Pomponius Mela, ſubſiſtent encore.

Juxtà campus, &c. Cette deſcription eſt exacte & *(a)* conforme à l'état préſent des lieux : mais on trouve la même choſe dans preſque tous les lieux marécageux.

(a) Voyez ci-deſſous. *part.* III. *chap.* VIII.

E terrâ penitùs oriri, quia &c. J'ai ſuivi la correction d'Iſaac Voſſius, au lieu qu'on liſoit auparavant, *è terrâ penitùs erui.* On pourra voir *(b)* ci-deſſous les raiſons, qui autoriſent cette leçon.

(b) *Part.* III. *Chap.* VIII.

Ora Sardonum. La côte du Rouſſillon étoit habitée par les *Sardones*, & l'intérieur du Pais par les *Conſuaranni*, comme nous verrons que Pline le marque expreſſément.

Telis & *Techis*, la *Tet* ou la *Tel*, & la *Tech*. Ce ſont le *Ruſcino* & l'*Ilibyrris* de Strabon.

Colonia Ruſcino. Il paroît par le témoignage de tous les Géographes, que la Ville de *Ruſcino* a été conſidérable autrefois. Elle ſubſiſtoit encore du tems de Louis le Débonnaire, qui en parle dans le privilége qu'il accorda aux Eſpagnols qui ſe retiroient en France, pour fuir la tyrannie des Sarraſins; mais il y a long-tems qu'elle a été détruite. Elle étoit ſituée à l'endroit où eſt la *Tour de Rouſſillon*, qui en retient le nom, & qui l'a donné au Comté de Rouſſillon.

Vicus Eliberris. La Ville d'Eliberris ou d'Ilyberris étoit floriſſante du tems du paſſage d'Annibal en Italie, comme il paroît par le *(a)* témoignage de Tite-Live. Mais ce n'étoit plus qu'un village du tems de Pomponius Mela & de Pline. On croit que l'Empereur Conſtantin le Grand la fit rebâtir & l'appella *Helena* du nom de Sainte Helene ſa mere. C'eſt ſous ce nom qu'en parlent tous les hiſtoriens qui en font mention depuis ce tems-là. Elle s'appelle aujourd'hui Elne. M. de Marca *(b)* réfute très-ſolidement ceux qui confondent cette Ville avec *Caucoliberum*, aujourd'hui *Collioure*.

(a) Decad. III. lib. 1.

(b) Marc. Hiſpanic. lib. 1. cap. 6.

Portus Veneris. Port-vendre. On lit dans Mela, *Portus Veneris in ſinu ſalſo*. M. de Marca *(c)* tâche de rendre raiſon de ce nom de *Golfe ſalé*, en faiſant remarquer qu'on faiſoit beaucoup de ſel ſur ces côtes, & qu'il y avoit prez de là des ſources d'eaux plus ſalées que la mer même; mais je ne ſçai ſi cela ſuffit pour juſtifier l'expreſſion qu'on lit dans le texte de Pomponius Mela. D'un autre côté j'ai peine auſſi à approuver la correction de Voſſius, qui prétend qu'il faut lire *inſignis fano*, c'eſt-à-dire *remarquable par le Temple de Venus Pyrenéene*. Outre que cette correction n'eſt appuyée ſur aucun manuſcrit, il eſt certain que ce Temple n'étoit point à Port-vendre, mais ſur le Promontoire *Aphrodiſium*, aujourd'hui Cap de Creux,

(c) Marc. Hiſpanic. lib. 1. Cap. 9.

Caput de crucibus, qui en eſt aſſez éloigné.

Cervaria locus, finis Galliæ. Le Cap de Cervera, & le Port de Cervera. Ce ſont aujourd'hui les limites du Rouſſillon, comme ce l'étoient autrefois de la Gaule Narbonnoiſe, mais avec cette différence, que Cervera eſt aujourd'hui compris dans la Catalogne, au lieu qu'il l'étoit autrefois dans la Gaule Narbonnoiſe.

CHAPITRE IV.

Deſcription de la Gaule Narbonnoiſe par Pline, avec des remarques ſur ce qui concerne la Province de Languedoc.

PLINE le Naturaliſte, connu ſour le nom de C. Plinius Secundus, étoit né à Verone. Il a vécu ſous différens Empereurs, qui l'honorerent de pluſieurs emplois importans : mais ces emplois ne l'empêcherent ni d'étudier ni d'écrire. Pline le jeune ſon neveu marque dans une *(a)* de ſes lettres le bon uſage que ſon oncle avoit accoutumé de faire du tems, & nous apprend par-là comment il avoit pû au milieu des occupations les plus importantes, trouver le loiſir de compoſer pluſieurs ouvrages conſidérables dont il rapporte les titres, & que nous n'avons plus. Il ne nous reſte que ſon Hiſtoire naturelle, diviſée en XXXVII. livres, qu'il publia ſous l'empire de Veſpaſien comme il paroît par l'Epître dédicatoire, adreſſée à Tite fils aîné de cet Empereur. Cet ouvrage eſt d'une grande étenduë, d'une érudition infinie, & preſque auſſi varié que la Nature. *(b) Opus diffuſum, eruditum, nec minùs varium quam ipſa Natura.* C'eſt conſtamment l'ouvrage le plus ſçavant que l'antiquité nous ait laiſſé. Pline y a renfermé dans quatre Livres, le III. le IV. le V. & le VI. tout ce qu'on ſçavoit de ſon tems ſur la Géographie. La deſcription de la Gaule Narbonnoiſe ſe trouve dans le quatriéme Chapitre du troiſiéme Livre, telle que nous l'allons rapporter. Mais nous ne nous arrêterons qu'à ce qui regarde le Languedoc, & nous tâcherons d'éclaircir ce qui paroî-

(a) Epiſtol. *lib.* 3. *Epiſtol.* 5.

(a) Plinius junior, *ubi ſuprâ.*

tra en avoir besoin. Nous distinguerons par des *petites Capitales*, les lieux connus qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc ou au Roussillon ; nous laisserons dans les Caracteres ordinaires, qu'on appelle *bas de Casse*, les lieux connus qui sont aujourd'hui compris dans la Provence ou dans le Dauphiné, & nous mettrons en *Italique* les lieux inconnus, dont on ignore la véritable position.

Caput IV. libri III. Historiæ Naturalis C. Plinii Secundi.

Narbonnensis Provincia appellatur pars Galliarum, quæ interno mari alluitur, Braccata antè dicta, amne Varo ab Italiâ discreta, Alpiumque vel saluberrimis Romano imperio jugis. A reliquâ verò Gallià latere septentrionali, Montibus GEBENNA *& Jurâ : agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda, breviterque Italia verius quam Provincia.*

In orâ regio SARDONUM, *intùsque* CONSUARANORUM. *Flumina*, TECHUM, VERNODUBRUM. *Oppida*, ILLIBERRIS, *magnæ quondam urbis tenue vestigium :* RUSCINO, *Latinorum Flumen* ATAX *è* PYRENÆO RUBRENSEM *permeans lacum :* NARBO *Martius, Decumanorum Colonia*, XII. *M. pass. à mari distans. Flumina*, ARAURIS, LIRIA.

Oppida de cætero rara, præjacentibus STAGNIS : AGATHA *quondam Massilienſium, & regio* VOLCARUM TECTOSAGUM: *atque ubi* Rhoda *Rhodiorum fuit, unde dictus multò Galliarum fertilissimus*

Chapitre IV. *du Livre* III. *de l'Histoire Naturelle de Pline.*

On appelle Province Narbonnoise la partie des Gaules, qui est placée sur la mer méditerrannée, & qui étoit autrefois connuë sous le nom de *Braccata*. Elle est séparée de l'Italie par la riviere du Var & par les sommets des Alpes, si salutaires à l'Empire Romain ; & du reste des Gaules, du côté du septentrion par les Monts GEBENNA & Jura. Nulle autre Province ne peut lui être préferée, par rapport à la culture des Champs, au mérite des habitans, à la douceur des mœurs & à l'abondance des richesses. Disons mieux : elle mérite d'être regardée comme l'Italie même, plustôt que comme une Province.

En venant d'Espagne, on trouve les SARDONS sur la côte, & les CONSUARANI dans l'intérieur. Les fleuves TECHUM & VERNODUBRUM. La Ville d'ILLIBERRIS, foible reste d'une Ville qui a été considérable, & celle de RUSCINON qui jouit du droit Latin. La Riviere d'AUDE, qui coule des PYRENÉES, & qui traverse le lac RUBRENSIS. NARBONNE, dit *Narbo Martius*, Colonie des Décumans, éloigné de la mer de XII. M. Pas. Les fleuves ARAURIS, LIRIA.

Du reste les Villes y sont rares, à cause des ETANGS, qui sont le long de la côte. On y trouve AGDE, qui appartenoit autrefois aux Marseillois, le pais des VOLCES TECTOSAGES &

le

le lieu où a été bâtie autrefois par les Rhodiens la Ville de *Rhoda*, qui a donné le nom au RHÔNE, la plus fertile des Rivieres des Gaules. Ce fleuve se précipitant du haut des Alpes à travers le lac Leman, (*le lac de Geneve*) reçoit la Saone, célébre par la lenteur de ses eaux ; & l'Iſere & la Durance dont le cours eſt auſſi rapide que le ſien. Les deux plus petites de ſes embouchures portent le nom de LIBYQUES, l'une eſt appellée L'ESPAGNOLE ; & l'autre METAPINUM : La troiſiéme qui eſt la plus grande, s'appelle Marſeilloiſe. Quelques-uns prétendent qu'il y a eu autrefois à l'embouchure du Rhone une Ville, appellée *Heraclée*.

Au-delà de la foſſe que C. Marius fit creuſer du Rhône juſqu'à la mer, & qui eſt connuë ſous ſon nom, on trouve l'étang Aſtromela, la Ville des Avatiques, appellée *Maritima* : & plus haut les Champs Pierreux (*la Crau*) célébres par les combats d'Hercule, le Pais des Anatiliens, & plus avant celui des Déſuviates & des Cavares. Au-delà & plus loin de la mer les Tricoriens, & plus avant encore dans les terres les Tricolliens, les Vocontiens, & les Segovellauniens ; & enſuite les Allobroges.

Sur la côte ſe trouve Marſeille, bâtie par les Grecs Phocéens, & alliée des Romains. Le Promontoire *Zao*, le Port Citharista : le Pais des Camatulliques : Enſuite les Suelteres, & plus haut les Verrucins. Sur la côte, Athenopolis des Marſeillois (*la Napoule*) Fréjus, Colonie de la huitiéme Légion, appellée auſſi *Colonia Pacenſis & Claſſica*, la Riviere d'Argens, le Pais des Oxubiens & des Ligaunes, au-deſſus deſquels ſont les Suetres, les Quariates, les Adunicates : On trouve ſur la côte Antibes Ville du Droit Latin, le Pais des Déciates, & la Riviere du Var, qui coule d'une montagne des Alpes, nommée Cema.

RHODANUS *amnis, ex Alpibus ſe rapiens per Lemanum lacum, ſegnemque deferens Ararim, nec minùs ſeipſo torrentes Iſaram & Druentiam* : LIBYCA *appellantur duo ejus ora modica ; ex his alterum* HISPANIENSE, *alterum* METAPINUM : *Tertium, idemque ampliſſimum, Maſſalioticum. Sunt Auctores &* Heracleam *oppidum in oſtio Rhodani fuiſſe.*

(a) *Ultrà foſſam ex Rhodano C. Marii opere & nomine inſignem, ſtagnum Aſtromela : oppidum Maritima Avaticorum : ſuperque campi lapidei, Herculis præliorum memoriâ : Regio Anatiliorum ; & intùs Deſuviatium, Cavarumque. Rurſus à mari Tricoriùm : & intùs Tricollorum, Vocontiorum, & Segovellaunorum : mox Allobrogum.*

(a) *Ultrà foſſa ex Rhodano C. Marii opere & nomine inſignes*, ſuivant l'Edition du Pere Hardouin. *Voyez* dans les Notes les raiſons de préferer la leçon, que j'ai reçûë dans le texte.

At in orâ Maſſilia Græcorum Phocæenſium, fœderata : Promontorium Zao : *Citharista portus. Regio Camatullicorum. Deinde Suelteri, ſupràque Verrucini. In orâ autem Athenopolis Maſſilienſium, Forum Julii Octavanorum Colonia, quæ Pacenſis appellatur, & Claſſica : amnis in eâ Argenteus. Regio Oxubiorum, Ligaunorumque, ſuper quos Suetri, Quariates, Adunicates. At in orâ oppidum Latinum Antipolis : Regio Deciatium : amnis Varus, ex Alpium monte Cema profuſus.*

In mediterraneo Coloniæ, Arelate Sextanorum, BETERRÆ *Septimanorum, Arausio Secundanorum. In agro Cavarum Valentia; Vienna, Albrogum. Oppida Latina.*

Dans l'intérieur du Pais, il y a Arles des *Sextani*, BEZIERS des *Septimani*, Orange des *Secundani*. Il y a aussi Valence dans le territoire des Cavares, & Vienne dans celui des Allobroges. On compte entre les Villes qui jouissent du Droit Latin.

Aquæ Sextiæ Salluviorum.
Avenio Cavarum.
Apta Julia Vulgientium.
Alebece Reiorum Apollinarium.
ALBA *Helvorum.*
Augusta Tricastinorum.
ANATILIA.
Aëria.
Bormanni.
Comacina.
Cabellio.
CARCASUM *Volcarum Tectosagum.*
CESSERO.
Carpentoracte Meminorum.
Cenicenses.
Cambolectri, *qui* Atlantici *cognominantur.*
Forum Voconii.
Glanum Livii.
Lutevani, *qui &* Foro-Neronienses.
NEMAUSUM *Arecomicorum.*
PISCENÆ.
RUTHENI.
Sanagenses
TOLOSANI *Tectosagum, Aquitaniæ contermini.*
Tascoduni.
Tarusconienses.
Umbranici.

Aix des Salluviens.
Avignon des Cavares.
Apt des Vulgientes.
Riez des Reïens Apollinaires.
ALBS ou ALPS des Helviens.
Saint Paul trois Châteaux.
Anatilia.
Aëria.
Les *Bormanni.*
Comacina.
Cavaillon.
CARCASSONNE des Volces Tectosages.
CESSERO, *Saint Tiberi.*
Carpentras des Meminiens.
Les *Cenicenses.*
Les *Cambolectri*, surnommez *Atlantiques.*
Le Canet.
Glanum Livii.
Les *Lutevani*, appellez aussi les Habitans du *Forum Neronis.*
NISMES des Arécomiques.
PEZENAS ou PEZENES.
Les Rouergats.
Les *Sanagenses.*
Les Toulousains entre les Tectosages : Limitrophes de l'Aquitaine.
Les *Tascoduni.*
Les *Tarusconienses.*
Les *Umbranici.*

Vocontiorum civitatis fœderatæ duo Capita, Vasio, & Lucus Augusti, Oppida verò ignobilia XIX, *sicut* XXIV. NEMAUSIENSIBUS *attributa. Adjecit formulæ Galba Imperator ex In-*

Dans la République des Vocontiens il y a deux Capitales, *Vasio* (Vaison) & *Lucus Augusti* (Le Luc) & dix-neuf autres Bourgs moins considérables, comme il y en a vingt-quatre dans celle de Nismes. L'Empereur Galba ajoûta à l'état ou

dénombrement de cette Province, les Avantiques & les Bodiontiques, dont la Capitale eſt Digne, & qui habitent au pied des Alpes. Selon Agrippa, la longueur de la Province Narbonnoiſe eſt de 270 M. Pas, & la largeur de 248 M.

alpinis Avanticos atque Bodionticos, quorum oppidum Dinia. Longitudinem Provinciæ Narbonenſis CCLXX. *M. Paſſ. Agrippa tradit, latitudinem* CCXLVIII.

Narbonenſis Provincia ... virorum ... dignatione nulli Provinciarum poſtferenda. Pline, avant que d'entrer en matiere, fait l'éloge de la Gaule Narbonnoiſe, qu'il dit être recommandable par la culture & la fertilité des champs, par la douceur des mœurs, & ſur-tout par les honneurs & les marques de diſtinction accordées aux habitans. La pluſpart des Villes de cette Province jouiſſoient déja du droit de Bourgeoiſie Romaine du tems de Pline. Pluſieurs Gaulois de cette Province avoient même été admis dans le Sénat par Jules Céſar. Suetone (*a*) le rapporte, mais l'Empereur Claude le dit (*b*) d'une maniere encore plus poſitive dans le diſcours qu'il fit au Sénat, pour l'engager à recevoir au nombre des Sénateurs, des Gaulois des deux autres Provinces des Gaules, la Celtique & la Belgique. " Vous " repentez-vous, *leur dit-il*, d'avoir reçû parmi vous les " Balbes venus d'Eſpagne, ou tant d'autres perſonnages " également illuſtres, venus de la Gaule Narbonnoiſe ? " Leurs familles ſubſiſtent parmi nous, & n'ont pas moins " de zele que nous pour la patrie commune. *Num pœnitet " Balbos ex Hiſpaniâ, nec minùs inſignes viros è Galliâ Narbonenſi tranſviſſe ? Manent poſteri eorum, nec amore in hanc patriam nobis concedunt.*

(*a*) In Julio Cæſare, *cap.* 76.

(*b*) Apud Tacitum. *Annal. lib.* XI.

Pline paſſe enſuite à la deſcription de la Gaule Narbonnoiſe, & il la commence par le Rouſſillon, c'eſt-à-dire par la partie qui confinoit à l'Eſpagne, en quoi il ſuit un ordre directement contraire à celui de Pomponius Mela.

Regio Sardonum. Pomponius Mela appelle de même *Sardones*, les habitans de la côte du Rouſſillon.

Intùſque Conſuaranorum. Les habitans de l'intérieur du

Rouſſillon s'appelloient Conſuarani. *Voyez Pomp. Mela ci-deſſus.* Il paroît que M. de Marca (*a*) a eu raiſon de les diſtinguer des *Conſoranni*, c'eſt-à-dire des habitans du pais de Coſerans ſur le Salat, dont Pline parle en décrivant l'Aquitaine. M. de Valois (*b*) qui a confondu ces peuples, n'a pas voulu faire attention que le nom n'en étoit pas le même, & qu'ils appartenoient à des parties differentes des Gaules, les *Conſoranni* à l'Aquitaine, & les *Conſuaranni* à la Gaule Narbonnoiſe.

(*a*) Marca Hiſpanica, lib. 2. cap. 26. art. 9.

(*b*) Notit. Galliar. in verb. *Conſoranni.*

Flumina Tecum, Vernodubrum. C'eſt ainſi qu'on lit dans l'Edition de Pline, de Dalechamp. C'eſt ainſi que M. de Marca (*c*) a lu, & c'eſt ainſi que ce paſſage ſe trouve dans preſque tous les anciens manuſcrits, au rapport (*d*) d'Adrien de Valois. Cette leçon paroît en effet préferable à celle de l'édition de Petit en 1526. où on lit *Thelis & Obris*, parce qu'il eſt évident que la Riviere d'Orb qui paſſe à Beziers, n'a jamais pû appartenir au Rouſſillon.

(*c*) Marc. Hiſp. lib. 1. cap. 4. art. 3.

(*d*) Not. Gall. in verbo *Ruſcino.*

Il eſt aiſé de voir que Pline entend par *Tecum*, la Tech, qui paſſe à Elne, & que Pomponius Mela appelle *Tichis.* Sur cela nous ſommes d'accord avec MM. de (*e*) Marca & de (*f*) Valois. Mais nous ne ſçaurions croire (*g*) avec eux que *Vernodubrum* ſoit le Thelis de Pomponius Mela, aujourd'hui la Tet ou Tel qui paſſe à Perpignan. Il eſt plus apparent que Pline a entendu par ce nom le *Verdouble*, riviére qui prend ſa ſource dans l'Archipreſtré du Termenois dans le haut Diocèſe de Narbonne, qui paſſe à Tautavel en Rouſſillon, & qui ſe jette au-deſſous de Stagel dans la Riviere d'*Agly*, appellée dans les anciens titres du pais, *Fluvius Aquilinus*, à moins que l'on ne prétende que Pline a voulu déſigner l'Agly lui-même, qui dans ce cas auroit porté autrefois le nom de *Vernodubrum.* Quel de ces deux partis qu'on prenne, Pline a également oublié de parler de la Tet dans la Deſcription du Rouſſillon, comme Strabon & Pomponius Mela ont oublié de parler de l'Agly, qui cependant n'eſt pas moins conſidérable que les deux autres rivieres, dont ils ont fait mention.

(*e*) Lib. 1. cap. 5. art. 1.

(*f*) Notitia Galliar. in verbo *Ruſcino.*

Le P. Hardouin l'a crû de même.

(*g*) Marca & Valois. *Ibidem.*

Illiberis. Elne a été bâtie ſur ſes ruines.

Ruſcino Latinorum. Cette Ville étoit bâtie à l'endroit, où eſt aujourd'hui la Tour de Rouſſillon. Perpignan qui n'en eſt qu'à mille pas, c'eſt-à-dire à un quart de lieue, a profité de ſes ruines.

Narbo Martius, Decumanorum colonia, XII. M. P. à mari diſtans. Narbonne fut appellée la Colonie des Decumans, parce que Claude Tibere Neron, (*a*) pere de l'Empereur Tibere, y établit par ordre de Jules Ceſar une partie des ſoldats de la dixiéme Légion, appellez *Decumani.* C'eſt par la même raiſon qu'elle prit le nom de *Julia Paterna.*

(*a*) Sueton. in Tiberio, cap. 4.

La diſtance de XII. Milles, que Pline met entre la Ville Narbonne & la mer, eſt exactement vraie, ſuppoſé qu'il faille l'entendre, comme il eſt apparent, du chemin qu'il y a de Narbonne à la mer, en ſuivant le cours de l'Aude; car il y a effectivement trois lieues, c'eſt-à-dire XII. M. de Narbonne au Grau de la Nouvelle, où cette riviere entre dans la mer. Mais ce calcul ne ſeroit point éxact, s'il n'étoit queſtion que d'aller de Narbonne à la mer par le plus court, puiſqu'à peine y a-t-il une lieue de Narbonne aux Colombiez, qui eſt ſur le bord de la mer.

Agatha quondam Maſſilienſium, & regio Volcarum Tectoſagum. Pline ſemble inſinuer que de ſon tems Agde appartenoit aux Tectoſages; du moins dit-il bien clairement qu'il n'appartenoit plus aux Marſeillois.

Flumina Araris, Liria. Il eſt viſible qu'*Araris* eſt l'Eraut, & il y a apparence qu'il faut lire dans Pline *Arauris*, ce qui paroît avoir été le vrai nom de cette Riviere, appellée aujourd'hui *Airaut* ou *Eraut.* Mais il eſt plus difficile de ſçavoir ce qu'il faut entendre par *Liria.* Suivant l'opinion commune c'eſt le *Lez*, qui paſſe près de Montpellier, & que Pomponius Mela appelle *Flumen Ledus*; mais ce n'eſt rien moins que démontré, & le *Liria* de

Pline pouroit bien être une des deux rivieres de *Lers*, qui coulent dans le haut Languedoc.

Rhoda Rhodiorum. Cette ville, bâtie à l'embouchûre du Rhône par les Rhodiens, ne subsistoit plus du tems de Pline, supposé même qu'elle ait jamais éxisté. Car il y a des Auteurs, qui soupçonnent que Pline a placé prez du Rhône une ville qui étoit en Espagne, & qui est connue aujourd'hui sous le nom de *Roses* : du moins conteste-t-on à Pline que ce soit du nom de cette ville, que le Rhône ait pris le sien.

(a) Notitia Galliæ voce *Rhodanus*.

Suivant (*a*) Adrien de Valois le nom de *Rhodanus* a été imposé à ce Fleuve par les Marseillois à cause de sa rapidité, parce que * Ῥοδανός signifie en grec *rapide* à ce qu'il prétend. (*b*) Bochart trop prévenu pour les Langues Orientales qu'il sçavoit, a cru que le nom de *Rhodanus* venoit du mot Arabe רארני *Rhadini*, qui signifie *jaune*, & pour donner quelque apparence de probabilité à cette étymologie, il s'est imaginé que ce nom avoit été donné au Rhône, parce que les Gaulois qui habitoient sur ses bords, avoient les cheveux *jaunes*, c'est-à-dire blonds. Mais pourquoi chercher dans le Grec & dans l'Arabe l'étymologie du nom d'une riviere des Gaules ? N'est-il pas (*c*) plus naturel de dériver ce nom de *Rhodanus*, qui a servi de tout tems à désigner un fleuve très-rapide, du vieux mot Celtique (*d*) *Rhedeg*, qui est encore en usage parmi les Gallois, & qui y signifie *couler avec rapidité*.

(b) Phaleg. lib. 3. cap 6.

(c) *Voyez ci-dessous* Part. III. Ch. II. *au mot* Rhodanus.

(d) *Davies*, Dictionn. Cambro-Britannicum.

En voila assez sur cette question, que nous aurons encore occasion de traiter ailleurs. Remarquons seulement que ce mot *Rhodanus*, d'où qu'il vienne, paroît avoir été le même originairement que celui d'*Eridanus*, qu'on a donné autrefois au Pô en Italie, & à la Vistule en Pologne, & que c'est apparemment à cause de cela qu'on a souvent désigné le Rhône par ce nom, comme il paroit par l'exemple (*e*) d'Eschyle, de (*f*) Pline, (*g*) d'Apollonius & de (*h*) Tzetzes.

(e) Apud Plinium, lib. 37. c. 2.

(f) Histor. nat. lib. 37. cap. 2.

(g) In Argonauticis, Carm. 505. 527.

(h) Chiliad. 2. n°. 36.

* Ce mot n'est point grec, mais apparemment M. de Valois croioit pouvoir le dériver du Verbe Grec Ῥέω *fluo*.

Libyca appellantur duo ejus Oſtia modica. Pline donne au Rhône trois embouchûres, c'eſt-à-dire une de plus que Polybe & que Strabon. Selon lui les deux qui étoient au couchant du côté du Languedoc, & qui étoient les moindres, s'appelloient *Oſtia Libyca.* Iſaac Voſſius dans ſes Notes ſur Pomponius Mela, a cru qu'il falloit lire *Oſtia Ligyca, hoc eſt Liguſtica*, & il prétend qu'on leur avoit donné ce nom à cauſe des Liguriens qui occupoient, à ce qu'il dit, les bords de ce fleuve, en quoi il a été ſuivi par le (*a*) R. P. Hardouin. Mais comment des Sçavans ſi éclairés n'ont-ils pas pris garde que ſuppoſé que les Liguriens ſe ſoient jamais établis au couchant du Rhône, ils ont du moins habité beaucoup plus long-tems la rive orientale de ce fleuve, & qu'ainſi ce ſeroit l'embouchûre orientale du Rhône, qui auroit dû porter leur nom, plûtôt que les embouchûres occidentales. Sans rien changer dans le texte de Pline, ne pourroit-on pas dire qu'on a donné autrefois aux embouchûres occidentales du Rhône le nom de *Libyques*, non pas comme le dit (*b*) M. de Valois, parce qu'elles étoient vis-à-vis de la Libye, car cette raiſon prouveroit également pour les trois embouchûres, mais parce qu'on croioit autrefois que la Libye s'étendoit juſque-là. Quelque ridicule que paroiſſe cette opinion, il eſt certain qu'elle avoit été anciennement l'opinion commune, comme le remarque Feſtus Avienus dans ſon *Ora Maritima.*

(*a*) In hunc Plinii locum.

(*b*) Ubi *ſuprà.*

Multa nos Rhodano ſuper
Narrare longo res ſubegerunt ſtylo;
At numquam in iſtud animus inclinabitur,
Europam ut iſto flumine & Libyam aſſeram
Diſterminari, Phileas hoc quamquam vetus
Putaſſe dicit incolas; Deſpectui,
Deriſuique inſcitia hæc ſit barbara.

Ex his alterum Hiſpanienſe, alterum Metapinum. Pline dit que des deux embouchûres occidentales du Rhône l'une s'appelloit *Hiſpanienſe*, l'Eſpagnole, & c'étoit aſſurément la plus occidentale, comme étant la plus prez de

l'Eſpagne. L'autre portoit ſelon lui le nom de *Metapinum*. Comme ce mot ne ſignifie rien, Voſſius dans ſes notes ſur Pomponius Mela prétend qu'il faut lire *Metalpinum*, & il s'imagine qu'on avoit donné ce nom à cette embouchûre, parce qu'elle étoit derriere les Alpes à l'égard de l'Italie, comme ſi les autres embouchûres n'euſſent pas été derriere les Alpes de même. S'il faut corriger le texte de Pline, j'aimerois mieux lire *Metinum*: Pline nous apprend lui-même (*a*) ailleurs qu'il y avoit dans l'embouchûre du Rhône une Iſle appellée *Metina*, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, mais partagée en deux ou trois Iſles, appellées encore *les Tignes*. Ainſi je ne ſerois pas éloigné de croire que cette Iſle avoit donné le nom de *Metinum* à l'embouchûre, devant laquelle elle étoit placée.

(*a*) Hiſt. natural. lib. 3. cap. 4.

Tertium, idemque ampliſſimum Maſſalioticum. Cette troiſiéme embouchûre du Rhône étoit ſans doute la Foſſe de Marius. On l'appelloit *Maſſaliotique*, c'eſt-à-dire Marſeilloiſe, ſoit parce qu'elle étoit la plus proche de Marſeille, ſoit parce qu'elle appartenoit à la Ville de Marſeille, à qui Marius en avoit donné la proprieté, & qui en tiroit un revenu conſidérable au rapport de Strabon, par les peages qu'elle y avoit établis. Elle étoit en même tems la plus grande de toutes, *idemque ampliſſimum.* Plutarque qui a écrit peu de tems après Pline, aſſure (*b*) en propres termes que les *autres embouchûres du Rhône étoient étroites, difficiles & dangereuſes pour les grands vaiſſeaux de charge, à cauſe du ſable & de la vaſe*, qui s'y étoient *entaſſez*, au lieu que ce fleuve détourné dans la Foſſe de *Marius*, s'écouloit dans la mer *par une embouchûre profonde & capable des plus grandes navires, & en même tems tranquille & plate.*

(*b*) In Mario.

Sunt auctores & Heracleam oppidum in oſtio Rhodani fuiſſe. On n'a aujourd'hui aucune notion de la ſituation de cette Ville, & il n'en faut pas être ſurpris. Pline eſt le ſeul Auteur, qui ait parlé d'une Héraclée prez des embouchûres du Rhône, & ce qu'il en dit n'apprend point ſi elle étoit à la droite ou à la gauche de ce fleuve, c'eſt-à-dire en Languedoc.

† Etienne de Byſance fait mention d'une Heraclée dans les Gaules, mais ſans aucune déſignation. *Voyez ci deſſous Chap. X.*

Languedoc ou en Provence. Enfin cette Ville n'éxiſtoit plus du tems de Pline, ſuppoſé même qu'elle eût jamais éxiſté ; car les paroles de cet Auteur donnent lieu d'en douter. Comment donc au milieu de tant d'incertitudes entreprendre d'en fixer la poſition, à moins qu'on n'aime à ſe perſuader ſans preuve, que d'anciennes ruines qu'on voit encore ſur le bord & à la droite du Rhône, aux confins des territoires de Beaucaire & de Fourques, ſont des reſtes de cette prétendue Héraclée ?

Ultrà foſſa ex Rhodano C. Marii opere & nomine, inſigne ſtagnum Aſtromela. C'eſt ainſi qu'on lit dans les éditions de Pline : cette leçon prouveroit qu'outre les trois embouchûres du Rhône déja décrites, il y avoit encore la Foſſe de Marius, & renverſeroit par conſéquent tout ce qu'on vient de dire. Mais elle prouveroit en même tems un fait expreſſément nié par Polybe qui avoit été ſur les lieux, & après lui par Strabon, ſçavoir que le Rhône eût originairement trois différentes embouchûres, diſtinctes de la Foſſe de Marius : diſons mieux, elle prouveroit un fait certainement faux, puiſqu'il eſt conſtant que le Rhône n'a jamais eu ni pû avoir, outre la Foſſe de Marius, que les deux embouchûres qu'il a encore aujourd'hui, ſçavoir l'embouchûre de la branche orientale qui paſſe à Arles, & qui eſt partagée en pluſieurs *graus* ou entrées par les iſles appellées *les Tines* ; & l'embouchûre de la branche occidentale ou braſſiere du Rhône qui paſſe à Fourques, & qui porte le nom de *Grau d'Orgon* ; car l'embouchûre par où le Canal qui paſſe à Pecais, entre dans la mer, eſt une embouchûre moderne, & faite de main d'homme, comme il paroît par le nom de *Grau neuf*, qu'elle porte.

Ces raiſons m'ont déterminé à préférer à la leçon des éditions ordinaires, la leçon que Dalechamp marque qu'il a trouvée dans le manuſcrit de Pline que * Chifflet Médecin célébre de Beſançon lui avoit prêté, & qui eſt préciſément le même que celle que Hermolaus Barbarus a ſuivie dans l'édition du Pline imprimé à Paris chez Jean Petit *in-fol.* en 1526. Suivant cette leçon le paſſage en queſtion eſt conçu de cette maniere. *Ultrà foſſam ex Rhodano C.*

* Jean-Jacques Chifflet. Il étoit premier Médecin de l'Archiducheſſe Iſabelle-Claire-Eugenie, Princeſſe des Pais-Bas.

Marii opere & nomine, insigne stagnum Astromela. Tout le changement que j'y fais, c'est que je lis *insignem* au lieu d'*insigne*, & que je ponctue ainsi cette période. *Ultrà fossam ex Rhodano C. Marii opere & nomine insignem, stagnum Astromela.* C'est-à-dire qu'*au de-là de la fosse celébre par les travaux & par le nom de C. Marius, on trouve l'étang* Astromela, ou Mastromela. La difference de cette leçon à la leçon ordinaire, vient de ce que *fossam* & *insignem* étoient écrits *fossã* & *insignẽ* avec un *a* & un *e* titre, ce qui marquoit l'*m*, & qu'on a dans plusieurs manuscrits omis de marquer cette *m*, peut-être parce que l'*e* titre étoit effacé dans le manuscrit qu'on copioit.

Bliteræ Septumanorum. Beziers. Dalechamp remarque que l'ancienne leçon étoit *Bilteræ*. On trouve dans l'édition d'Hermolaus Barbarus, qu'on a déja citée, *Blitteræ*, avec un renvoi à la marge pour indiquer qu'on a trouvé dans quelques manuscrits *Bitteræ*. Nous avons déja (*a*) observé que Vossius assuroit avoir trouvé *Bæterræ* dans la plûpart des manuscrits de Pomponius Mela, comme le P. Hardouin l'assure de ceux de Pline. C'est donc à cette leçon que j'ai cru me devoir fixer, d'autant mieux qu'elle a plus d'analogie avec le nom que cette Ville porte aujourd'hui. C'est-là d'ailleurs le nom que Pline donne lui-même à cette Ville en (*b*) parlant de la bonté des vins, qui croissent auprès. * *Beterrarum*, dit-il, *intrà Gallias consistit auctoritas.* Et il n'est nullement apparent qu'on ait prononcé de deux manieres différentes le nom de la même Ville.

(*a*) Suprà cap. 2.

(*b*) Histor. nat. lib. 14. cap. 6.

Pline finit la Description de la Gaule Narbonnoise par le dénombrement des Villes Latines, qu'il y avoit dans cette Province; c'est-à-dire des Villes qui jouissoient du droit Latin. Comme il suit l'ordre alphabétique dans ce dénombrement, cela peut servir à corriger quelques unes des fautes qui se sont glissées dans plusieurs des noms de

* On lit dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus, *Ceretano intrà Gallias consistit auctoritas*, & cela peut convenir au vin de Ceret dans le Roussillon, c'est-à-dire au Muscat de Rives-altes, qui est tout auprès.

ces Villes ou de ces peuples. Voici ce qui peut regarder le Languedoc.

Alba Helviorum. Adrien de Valois (*a*) prétend que c'eſt la Ville de Viviers : mais le P. Labbe (*b*) ſoutient que c'eſt le Village d'*Albs* ou *Aps*, à deux lieues de Viviers vers le Nord-Oueſt, & cette opinion me paroît plus probable. La Ville d'*Alba* fut érigée en Evêché, & elle eſt connue dans les notices du bas Empire ſous le nom de *Civitas Albenſium*; mais dans la ſuite ayant été détruite par l'irruption des Barbares, le ſiege fut transferé à Viviers, *Vivario*, qui eſt devenue la Capitale du pais des Helviens, & qui lui a donné ſon nom.

(*a*) Notitia Galliar. in verbo *Helvii*.

(*b*) In VI. Appendice Geograph. Epiſcopalis. *Voyez* l'Hiſt. de l'Académie des Belles Lettres, *Tome VII p. 235.*

Pline remarque dans un autre endroit (*c*) qu'on avoit » trouvé de ſon tems près de cette Ville *, une eſpece » de vigne, dont la fleur ne duroit qu'un jour, & qui par » cette raiſon étoit moins expoſée à être gelée, ce qui avoit » engagé toute la Gaule Narbonnoiſe à en faire des plants. (*d*) *Septem his annis*, † dit-il, *in Narbonenſis Provinciæ Albâ Helviâ inventa eſt vitis uno die defloreſcens, ob id tutiſſima: Narbonicam vocant, quam nunc tota Provincia conſerit.* Ce paſſage de Pline, & celui qui fait le ſujet de cet article prouvent que de ſon tems le pais des Helviens, c'eſt-à-dire le Vivarez étoit compris dans la Gaule Narbonnoiſe, du moins pour la plus grande partie.

(*c*) Lib. 14. cap. 3.

(*d*) Septimo hinc anno. P. *Hardouin*

Anatilia. Poldo d'Albenas (*e*) a cru que c'étoit la Ville de Saint Gilles, & il l'a preſque perſuadé aux Géographes qui ont écrit après lui, comme (*f*) Ferrari, (*g*) Baudrand, (*h*) La Martiniere, &c. Mais cette opinion n'a aucun fondement. Les *Anatilii* étoient en Provence à la gauche du Rhône : on n'a aucune preuve qu'ils ayent habité ſur la

(*e*) Antiquitez de Niſmes.

(*f*) In Lexico Geographico, in voce *Anatilia*.

(*g*) In Geographiâ, in voce *Anatilia*.

(*h*) Dictionn. Geograph. au mot *Anatilia*.

* Pline loue ailleurs *Lib.* 14. *cap.* 1. le Vin du Vivarez, *Vinum Helvicum*, entre les Vins des Gaules. Ces louanges conviennent aux Vins de la côte du Rhône, principalement à celui de l'Hermitage.

† Voici comme on lit ce paſſage dans l'Edition d'Hermolaus Barbarus. *Septimo abhinc anno in Narbonenſis Provincia Arvo inventa eſt vitis uno die defloreſcens, ob id tutiſſima: Carbonicam vocant, quam nunc tota Provincia conſerit.*

rive droite de ce fleuve ; c'eſt donc en Provence qu'il faut chercher cette Ville d'*Anatilia*, & non en Languedoc.

Carcaſſum Volcarum Tectoſagum. Carcaſſonne.

Ceſſero. Saint Uberi, ou plûtôt Saint Tiberi ſur l'Eraut, comme on le prouvera ci-deſſous, en expliquant les Itinéraires.

Cambolectri, qui & Atlantici. Pline fait encore mention des *Cambolectri* en parlant de l'Aquitaine, dans le *chap. 19. du IV. Livre.* A ſuivre l'ordre dans lequel il en parle, on doit les placer près de l'Agenois, ſur la frontiere du Languedoc ; ainſi une partie de ces Peuples a pû s'établir dans la Gaule Narbonnoiſe, à laquelle ils confinoient.

Lutevani, qui & Foro-Neronienſes. Je ſçai que la plûpart des Auteurs croient qu'il faut entendre par les *Lutevani* de Pline les Habitans de la Ville & du Diocèſe de Lodeve en Languedoc. Mais j'avoue que cette opinion ne me paroît pas aſſez bien établie. Pline eſt le ſeul des anciens qui ait parlé des *Lutevani.* Il n'en parle qu'en avertiſſant qu'ils s'appelloient auſſi *Foro-Neronienſes*, ſans déſigner autrement leur poſition. Enfin nous ſçavons d'un côté que Ptolemée conte *Forum Neronis* entre les Villes des *Memini*, & il eſt certain de l'autre que les *Memini* habitoient dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui porte aujourd'hui le nom de Provence. En voila aſſez pour conclurre que les *Lutevani* doivent être placez en Provence : Du moins en voilà-t-il aſſez pour convenir qu'on n'eſt pas trop bien fondé à les placer en Languedoc.

Nemauſum Arecomicorum. Niſmes.

Piſcenæ. Pline parle encore (*a*) ailleurs du même lieu à l'occaſion de la laine qu'on y recueilloit, & des étoffes de laine qu'on y fabriquoit. *Iſtria*, dit-il, *Liburniaque* (lana) *pilo proprior quam lanæ, pexis aliena veſtibus & quam Salacia ſcutulato textu commendat in Luſitaniâ : ſimilis circà Piſcenas Provinciæ Narbonenſis.* C'eſt-à-dire, « la laine d'Iſ» trie & de Liburnie reſſemble plus à du poil qu'à de la

(*a*) Hiſtor. nat. lib. 8. cap. 48.

» laine. On ne ſçauroit s'en ſervir pour faire des draps à » longs poils. On s'en ſert à *Salacia* en Portugal, aujour- » d'hui *Alcaçar do ſal* dans l'Eſtramadure, pour faire des » étoffes de laine en loſange qui ont de la réputation. Il y » a de la laine de la même qualité aux environs de *Piſ-* » *cenæ* dans la Province Narbonnoiſe.

Le torrent de l'opinion commune veut que dans l'un & dans l'autre de ces paſſages, les *Piſcenæ* dont parle Pline, ſoient la Ville de Pézenas ſur la petite riviere de Peine, à trois lieues d'Agde. Mais cette opinion ne laiſſe pas de ſouffrir quelque difficulté, & l'on pourroit ſoutenir avec aſſez de vraiſemblance que les *Piſcenæ* de Pline, doivent s'entendre du village de *Pezenes* près de Bedarieux, à trois lieuës de Pezenas vers le Nord-oueſt. Le nom convient certainement mieux, & c'eſt d'ailleurs dans ce quartier que croît encore aujourd'hui la laine que Pline attribuoit à ſes *Piſcenæ*. Sur ce pied-là ce lieu auroit donné le nom de *Piſcenatium*, *Pezenadois*, à une certaine étendue de pais ; & c'eſt de-là que la Ville de Pézenas bâtie ſur les confins de ce territoire, auroit pris le nom de *Piſcenatium*, d'où s'eſt formé celui de Pézenas. Mais il ſuffit d'avoir averti de notre conjecture, & cette queſtion n'eſt pas aſſez importante pour devoir s'y arrêter plus long-tems.

Ruteni. Pline met au nombre des Habitans de la Gaule Narbonnoiſe les *Ruteni*, c'eſt-à-dire les habitans du Rouergue. Mais cela ne doit s'entendre que des Habitans du bas Rouergue, que Jules Ceſar (*a*) appelle *Ruteni Provinciales*, c'eſt-à-dire *Rouergats de la Province Narbonnoiſe*. Car d'ailleurs il eſt certain par le témoignage de (*b*) Pline lui-même & des autres Géographes anciens, que les Habitans du reſte du Rouergue étoient compris dans l'Aquitaine depuis le tems d'Auguſte, qui les détacha de la Celtique, dont ils faiſoient partie anciennement.

(*a*) Comm. de bello Gallico, lib. 7.

(*b*) Hiſtor. nat. lib. 4. cap. 19.

Toloſani Tectoſagum. Les Toulouſains.

Umbranici. Ce ſont le dernier peuple, dont Pline

ſaſſe mention dans le dénombrement alphabétique des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoiſe : mais comme il ne dit rien de ſa poſition, & que les autres Géographes ne font pas même mention de ce peuple, il eſt impoſſible de décider ſi l'on doit le rapporter au Languedoc, à la Provence ou au Dauphiné. Je ſçai bien que dans les Tables de Peutinger, dont nous parlerons dans la ſuite, non ſeulement on trouve le nom de ce peuple, mais qu'on le trouve placé à peu-prez dans l'endroit où eſt aujourd'hui le Diocèſe de Montpellier. C'eſt ſur ce fondement auſſi que quelques Auteurs donnent le nom d'*Umbranici* aux anciens Habitans de cette partie de la Gaule Narbonnoiſe ; mais comme ces Tables ſont très peu éxactes, & que la forme des pais y eſt entiérement défigurée, j'avoue que ce fondement ne me paroît pas aſſez ſolide pour oſer rien décider.

Il y a dans l'énumération par ordre alphabétique, que fait Pline des lieux & des peuples de la Gaule Narbonnoiſe, quelques noms de Villes, comme *Comacina*, & quelques noms de peuples, comme *Bormanni*, *Cenicenſes* † *Taſcoduni*, * *Taricononienſes*, qui ſont entierement inconnus. Il n'en eſt point parlé dans les ouvrages des autres Géographes ; les anciens Hiſtoriens n'en font aucune mention ; Pline lui même n'en dit rien, qui ſerve à en fixer la poſition. Ainſi ſuppoſé que ces noms ne ſoient pas corrompus, du moins paroît-il impoſſible d'en faire l'application.

† Ou *Taſconi.*
* Ou *Taruſconienſes.*

On trouve dans Pline trois autres endroits, qui regardent le Languedoc.

I. Il fait mention *Livre* 3. *chap.* 5. de deux Iſles ſur la côte de Languedoc. *Galliæ autem ora*, dit-il, *in Rhodani oſtio Metina, mox quæ Blaſcon vocatur.* Nous avons déja dit que *Metina* étoit les Tines ou Tignes, petites Iſles à l'embouchûre de la grande branche du Rhône, dont par conſéquent la poſition eſt la même que celle que Pline attribue à *Metina*, & dont le nom convient. Pour *Blaſcon*, il eſt certain que c'eſt Breſcon, dont Strabon a fait auſſi mention.

II. Pline parle au *Livre* 11. *chap.* 42. de la Montagne

de Lofere, & du pais de Gevaudan, à l'occaſion du fromage qui en venoit. « A Rome, dit-il, où l'on a la commodité de pouvoir juger de ce qu'il y a d'excellent dans tous les pais, on eſtime beaucoup le fromage † qui vient de Niſmes, & qu'on fait ſur la montagne de Lofere dans le Gevaudan; mais la préference qu'on lui donne, eſt courte, & elle ne dure qu'autant qu'il eſt frais. » *Laus caſeo Romæ, ubi omnium gentium bona cominùs judicantur, è Provinciis Nemauſenſi præcipua, Leſuræ* (forſan Loſuræ) *Gabalicique pagi; ſed brevis, ac muſteo tantùm commendatio.* Ce paſſage de Pline prouve que de ſon tems tout le bas Gevaudan pour le moins dépendoit de Niſmes, & ſe trouvoit par conſéquent compris dans la Gaule Narbonnoiſe.

† Seroit-ce le fromage de Roquefort d'aujourd'hui. On le fait prez de la Montagne de Lofere, & il eſt certain qu'il n'eſt jamais meilleur que quand il eſt nouveau, comme Pline le dit de celui dont il parle.

III. Pline parle encore ailleurs (*a*) dans la Deſcription de l'Aquitaine des *Gabales*, c'eſt-à-dire des habitans du Gevaudan, qui aprez avoir avoir été de la Gaule Celtique juſqu'à l'Empire d'Auguſte, ſe trouvoient depuis ce tems là compris dans l'Aquitaine. Il eſt vrai pourtant qu'il paroît que cela n'a pu regarder que les habitans du haut Gevaudan, car nous venons de voir que les Montagnes de Lofere, qui ſont dans le bas Gevaudan étoient de la Province Narbonnoiſe.

(*a*) Lib. 4. Cap. 19.

IV. A l'égard des *Velauni*, ou habitans du Velai, Pline n'en a point parlé, à moins qu'on ne veuille prendre pour ce peuple les *Velauni*, (*b*) dont il étoit fait mention dans l'inſcription du Trophée dreſſé ſur les Alpes en l'honneur de l'Empereur Auguſte; ou les (*c*) *Velates* dont parle Pline dans la deſcription qu'il fait de l'Aquitaine. Mais il paroît qu'on ſeroit également mal fondé dans l'une & dans l'autre de ces prétentions; car il eſt certain par l'inſcription même que les premiers ſont un des peuples qui habitoient dans les Alpes; & pour les autres, non ſeulement il n'y a rien dans la deſcription de l'Aquitaine, qui marque que les *Velates*, dont Pline rapporte le nom, ſoient les habitans du Velai, & dans une pareille incertitude la ſeule difference du nom doit en diſſuader: mais il paroît même par la ſituation connue des autres peuples qui ſont nommez dans le même paſſage qu'il s'agit d'un peuple placé fort avant dans l'Aquitaine prez d'Auſch & d'Eauſe, & par conſéquent fort different des habitans du Velai.

(*b*) Hiſtor. natur *lib. 3 cap.* 20.

(*c*) Ibid. *lib. 4. cap. 19.*

CHAPITRE V.

Explication de ce qu'on trouve dans la Géographie de Ptolemée, ſur les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc ou dans le Rouſſillon.

CLAUDE Ptolemée, Mathématicien & Aſtronome célébre, a vécu ſous l'Empire de Marc-Aurele, au rapport de Suidas. Il étoit (*a*) né à Peluſe dans la baſſe Egypte, mais on l'a toûjours regardé comme natif d'Alexandrie, parce qu'il a paſſé ſa vie dans cette derniere ville.

(*a*) Gerard. Joann. Voſſius, de Hiſtoric. Græcis, lib. 4. cap. 17.

Entre pluſieurs ouvrages qu'il a écrits, on fait cas de ſes huit Livres de Géographie. On trouve ramaſſé dans cet ouvrage preſque tout ce qu'on ſçavoit de Géographie du tems de l'Auteur; & ce qui le rend encore plus recommandable, on y trouve la longitude & la latitude de chaque lieu. Ptolemée a été le premier des Géographes qui les ait marquées, & malgré les erreurs où il eſt ſouvent tombé faute d'obſervations exactes, les poſitions qu'il donne peuvent quelquefois ſervir à déterminer la ſituation des lieux dont il a fait mention.

C'eſt dans le ſecond Livre de ſa Géographie, que Ptolemée parle des Gaules. Il les diviſe en quatre parties, l'Aquitaine, la Lionnoiſe, la Belgique & la Narbonnoiſe. Il parle des trois premieres dans les Chapitres 7. 8. & 9. & il remarque à cette occaſion:

(*b*) Lib. 2. cap. 7.

1°. Que l'Aquitaine (*b*) étoit limitrophe avec la Narbonnoiſe, depuis la ſource de la Loire, juſqu'à un paſſage des Pyrenées, dont il fixe la poſition au 19. ó de longitude. & au 43, 16 de latitude, ce qui tomberoit à-peu-prez vers le Diocèſe de Coſerans, en faiſant à la poſition marquée par Ptolemée, les corrections prouvées par l'exemple connu des lieux voiſins.

(*c*) *Ibid.* cap. 8.

2°. Que la Lionnoiſe (*c*) étoit ſéparée d'avec la Narbonnoiſe par les monts *Cemmennus*, *Cebennæ*, c'eſt-à-dire par cette chaîne de montagnes, qui commençant dans le Vivarez prez du Rhône, s'étend juſques vers les ſources de

de la Loire, où commençoit l'Aquitaine ſuivant Ptolemée.

3°. Enfin que (*a*) les bornes entre la Belgique & la Narbonnoiſe, étoient une ligne tirée depuis les limites communes entre la Lionnoiſe & la Narbonnoiſe, c'eſt-à-dire depuis le mont *Cemmenus*, juſqu'à un paſſage entre les Alpes & le mont *Adula*, grande montagne des Alpes dans les Griſons, d'où le Rhin prend ſa ſource, & connue aujourd'hui ſous le nom de montagne de *Saint Gothard & de Vogelſberg*. Ptolemée marque la poſition de ce paſſage au 29. 30 de longitude, & au 45. 15′ de latitude, ce qui contient des erreurs trop groſſieres, principalement ſur la longitude, pour pouvoir ſervir à en fixer la poſition. (*a*) lib. 4. 9.

Ptolemée paſſe (*b*) enſuite au détail Géographique de la Gaule Narbonnoiſe. Comme on peut, ſans alterer le ſens, retrancher ce qui concerne la Provence & le Dauphiné, nous ne rapporterons ici que ce qui regarde les Pais compris aujourd'hui dans le Languedoc & dans le Rouſſillon, & nous tâcherons d'éclaircir les difficultez qui pourront s'y trouver. (*b*) Ibid. 10.

De l'explication Géographique de Ptolemée, Liv. II. Chap. X.

On a déja expliqué les limites qui ſéparent la Gaule Narbonnoiſe des trois autres parties des Gaules. Pour ce qui regarde les côtez qui reſtent, la pente occidentale des Alpes la borne du côté du Levant, depuis le Mont *Adula*, juſqu'aux embouchûres de la riviere du Var, dont la poſition eſt au 27. degré, 30. *de long.* & 43. 0 *de lat.*

A l'égard du côté du Midi elle eſt bornée par le reſte des Pyrenées depuis l'Aquitaine juſqu'à un Promontoire qui s'avance dans notre mer (la mer Méditerranée) ſur lequel eſt bâti le Temple de Venus: Et enſuite par la mer Gauloiſe juſqu'aux embouchûres de la riviere du Var. Voici la Deſcription de cette côte.

Après le Temple de Vénus, dont la poſition eſt de 20 20 *long.* 42 20 *lat.*

Les embouchûres de la riviere Illeris (*Illiberis*) 21 0 42 40

Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως Βιβλ. β′. κεφάλ. ί.

Τῆς δὲ Ναρβωνησίας αἱ μὲν παρὰ τὰς συνημμένας τρεῖς ἐπαρχίας πλευραὶ, εἴρηνται. τῶν δὲ λοιπῶν τὰ μὲν πρὸς ἕω τὰ δυσμικὰ τῶν Ἀλπείων ὀρῶν, ὁρίζει τὰ ἀπὸ τοῦ Ἀδούλα ὄρους μέχρι τῶν ἐκβολῶν Οὐάρος τοῦ ποταμοῦ, ὧν θέσις. κζ. λ′. μγ.

Τὴν δὲ πρὸς μεσημβρίαν πλευράν, ὁρίζει τό τε λοιπὸν τῆς Πυρήνης τὸ ἀπὸ τῆς Ἀκειτανίας μέχρι τῆς ἐπὶ τὴν καθ' ἡμᾶς θάλασσαν ἀκρωρείας, ἐφ' ἧς τὸ Ἀφροδίσιον ἱερόν· καὶ ἡ Γαλλικὴ θάλασσα ἑφεξῆς, μέχρι τῶν τοῦ Οὐάρος ποταμοῦ ἐκβολῶν, ἐχούσης τῆς παραλίου περιγραφὴν τοιαύτην.

Μετὰ τὸ Ἀφροδίσιον κ. γ′. μϛ. γ′.

Ἰλλέριος ποταμοῦ ἐκβολαὶ κα μβ γ′

Ῥ᾽ηγκίωνος ποταμοῦ ἐκβολαί.	κα	δ′	μϛ	λ′δ′
Ἀ᾽ταγος ποταμοῦ ἐκβολαί	κα	λ′	μϛ	λ′δ′
Ὀ᾽ρόβιος ποταμοῦ ἐκβολαί	κα	λ′δ′	μϛ	λ′δ′
Ἀ᾽ραυρὶς ποταμοῦ ἐκβολαί	κϛ		μϛ	λ′γ′
Ἀ᾽γάθη πόλις.	κϛ	δ′	μϛ	λ′γ′
Σήτιον ὄρος	κϛ	λ′	μϛ	λ′
Φόσσαι Μαριάναι	κϛ	λ′δ′	μϛ	Γ′
Ῥ᾽οδανοῦ ποταμοῦ τὸ δυτικὸν ςόμα	κϛ	λ′γ′	μϛ	λ′
Ῥ᾽οδανοῦ τὸ ἀνατολικὸν ςόμα.	κγ		μϛ	γ′

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Les embouchures de la riviere Ruſcion (*Ruſcinon*) 21 15′ *long.* 42 45′ *lat.*

Les embouchûres de la riviere d'Aude. 21 30 42 45′

Les embouchûres de la riviere d'Orb. 21 45′ 42 45′

Les embouchûres de la riviere d'Eraut. 22 0 42 50

La ville d'Agde. 22 15 42 50

La Montagne de Sette. 22 30 42 30

Les Foſſes de Marius. 22 45 42 40

L'embouchûre occidentale du fleuve du Rhône. 22 50 42 30

L'embouchûre orientale du Rhône. 23 0 42 20

* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *

Κατέχουσι δὲ τὰ μὲν δυσμικώτατα τῆς Ναρβωνησίας, Οὐόλκαι Τεκτοσάγες, ὧν πόλεις μεσόγειοι.

La partie la plus occidentale de la Gaule Narbonnoiſe eſt habitée par les Volces Tectoſages, dont les villes ſituées dans l'intérieur des terres ſont

Ἰλιβερὶς	ιϑ	λ′δ′	μγ	δ′
Ῥ᾽ουσινῶν	κ		μγ	λ′
Τολῶσα κολώνια	κ	λ′	μδ	δ′
Κεσσερώ	κα	δ′	μδ	
Καρκασώ	κα		μγ	λ′
Βαιτίραι	κα	λ′	μγ	λ′
Ναρβὼν κολώνια	κα		μγ	

Iliberis, aujourd'hui *Elne.* 19 45′ *long.* 43 15′ *lat.*

Ruſinon, ou plûtôt Ruſcinon, aujourd'hui *la Tour de Rouſſillon.* 20 0 43 30

Toulouſe, Colonie. 20 30 44 15′

Ceſſero, aujourd'hui S. Tiberi. 21 15′ 44 0

Carcaſſonne. 21 0 43 30

Beziers. 21 30 43 30

Narbonne, Colonie. 21 0 43 0

Μετὰ δὲ τούτους μέχρι τοῦ Ῥ᾽οδανοῦ ποταμοῦ Οὐόλκαι Ἀρικόμιοι, ὧν πόλεις μεσόγειοι

Le reſte du Pais depuis les confins des Volces Tectoſages juſqu'au Rhône, eſt occupé par les Volces Aricomiens, (*Arécomiques*) dont les villes bâties dans l'intérieur du pais ſont,

Οὐινδόμαγος	κα	λ′	μδ	λ′
Νέμαυσος κολώνια	κϛ		μδ	λ′

Vindomagus. 21 30 *long.* 44 30 *lat.*

Niſmes, Colonie. 22 0 44 30

* * * * * * * * * * *

Ὑφ᾽ οὓς (τοὺς Οὐσκόνδιους) Ἑλίκωκοι, καὶ πόλις αὐτῶν

Ἀ᾽λβαυγοῦςα κς λ′ μγ Γ′

Sous les Uſcondiens (*Les Vocontiens*) ſont les Elicoques. (les Helviens, aujourd'hui *les Habitans du Vivarez*) dont la ville Capitale s'appelle *Alba Auguſta*, aujourd'hui le village d'*Albs* ou d'*Alps*. 26 30 *long.* 43 40 *lat.*

* *

Les Iſles ſituées prez de la côte de la Gaule Narbonnoiſe, ſont *Agatha*, avec une ville qui porte le même nom, dont la poſition eſt 22 30 42 10

Et enſuite Breſcon. 22 30 42 20

Νῆσοι δὲ ὑποκεινται τῇ Ναρβωνησίᾳ, Ἀγαθὴ μὲν κατὰ τὴν ὁμώνυμον πόλιν, ἧς θέσις κϛ λ′ μϛ ς′

Μεθ' ἣν Βλασκών κϛ λ′ μϛ γ′

De l'explication Géographique de Ptolemée. Liv. II. Chap. 7.

Ἐκ τῆς Πτολεμαίου γεωγραφικῆς ὑφηγήσεως Βιβλ. β′ κεφάλ. ζ′.

Sous les Vaſatiens, (*les Habitans du Bazadois*) ſont les *Tabales* (*les Gabales*, aujourd'hui les Habitans du Gevaudan) dont la Capitale s'appelle *Anderidum*, aujourd'hui le village de *Javouls*. 19 45′ 45 30

Ὑφ' ὃς (τοὺς Οὐασάρους) Τάβαλοι (Γάβαλοι) καὶ πόλις Ἀνδέριδον. ιϑ λ′δ′ με λ′

* * * * * * * * * * *

Sous les Auſciens (*les Habitans du pais d'Auſch*) ſont les *Velauni*, aujourd'hui les Habitans *du Velai*, dont la Capitale s'appelle *Rueſium*, aujourd'hui le village de *S. Paulian* prez du Pui. 18 0 44 30.

Καὶ ὑπὸ μὲν τοὺς Ἀυσκίους Οὐέλαυνοι, ὧν πόλις Ῥέσιον ιη μδ λ′

Sous ceux-là ſont les *Rutani*, aujourd'hui les Habitans du *Rouergue*, dont la Capitale s'appelle *Segodunum*, aujourd'hui *Rhodez*. 17 15′ 44 10.

Ὑπὸ δὲ τούτους Ῥουτανοί, καὶ πόλις Σεγόδουνον ιζ δ′ μδ ς′

Le Temple de Venus. Ptolemée de même que Pline, commence la deſcription de la Gaule Narbonnoiſe par le Rouſſillon, c'eſt-à-dire par la partie qui confine avec l'Eſpagne. Le Temple de Venus dont il parle, eſt le fameux Ἀφροδίσιον, qui avoit donné autrefois le nom au Promontoire ſur lequel il étoit bâti. Ce Promontoire s'appelle aujourd'hui le *Cap de Creux*, *Caput de Crucibus*.

Les embouchures du fleuve Illeris. Il faut lire *Illiberis* comme dans Strabon. C'eſt la Riviere de la *Tech* qui paſſoit prez de l'ancienne Ville d'*Illiberis*, ſur les ruines de laquelle la Ville d'*Elne* eſt aujourd'hui bâtie.

Les embouchures du fleuve Ruſcion ou Ruſcinon. C'eſt la Riviere de la *Tet*, qui paſſoit à l'ancienne Ville de *Ruſcinon*, prez du lieu où eſt *Perpignan* aujourd'hui. Il paroît que

Ptolemée a copié Strabon pour le nom de ces deux rivieres.

Les embouchures du fleuve Atax, C'eſt l'*Aude*.

Les embouchures du fleuve Orobis. C'eſt l'*Orb* que les Géographes anciens appellent ordinairement *Orbis*.

Les embouchures du fleuve Arauris. C'eſt l'*Eraut* ou *Airaut*.

La Ville Agatha. Ptolemée diſtingue une *Agathe-polis*, c'eſt-à-dire *Agatha Ville*, & une *Agathe-neſos*, c'eſt-à-dire *Agatha Iſle*. Nous verrons dans la ſuite ce qu'il a pû entendre par la derniere; mais il eſt certain qu'il a entendu ici par *Agatha-polis*, la Ville d'*Agde*, bâtie à la rive gauche ou orientale de l'*Eraut*, aſſez prez de ſon embouchure.

La montagne de Sette, Σήτιον ὄρος.

La Foſſe de Marius. On ne ſçauroit nier que Ptolemée n'ait cru que la Foſſe de Marius étoit plus occidentale de 5′. que la branche occidentale du Rhône, & qu'il ne l'ait placée par conſéquent dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui appartient aujourd'hui au Languedoc, mais il eſt le ſeul qui lui ait donné cette poſition: Et l'on ſait le peu de fondement qu'il y a à faire ſur ſes fixations de la longitude: Par exemple, ne marque-t-il pas *Ceſſero* ou Saint Tiberi plus occidental que Beziers de 15′. contre la vérité. Outre les autoritez que nous avons déja alleguées pour placer la Foſſe de Marius en Provence, les * Itineraires dont nous parlerons ci-deſſous, en fourniſſent de nouvelles preuves, qui ne laiſſent aucun doute ſur cette queſtion.

* Itineraire d'Antonin. *In via Aurelia à Româ Arelatum usque, & in Itinerario partuum à Româ Arelatum usque.*

L'embouchure occidentale & orientale du Rhône. Ptolemée ne donne au Rhône que deux embouchures; il y a apparence qu'il a négligé la Foſſe de Marius, qui faiſoit la troiſiéme du tems de Pline; peut-être cette Foſſe étoit-elle déja comblée; on ſeroit tenté de le croire, par rapport à la mépriſe que nous venons de voir que Ptolemée

a faite ſur ſa poſition. Les deux embouchures du Rhône dont cet Auteur fait mention, ſont celles que Pline a appellées *Libyca*. L'Occidentale eſt l'*Oſtium Hiſpanienſe*, & l'Orientale l'*Oſtium Metapinum* de Pline, les deux mêmes qui ſubſiſtent encore aujourd'hui.

Aprez avoir décrit la côte, Ptolemée paſſe à la deſcription de l'intérieur du Pais. Il remarque que les Volces Tectoſages en occupoient la partie la plus occidentale, & il nomme les principales Villes qu'ils habitoient, ſçavoir:

Illiberis, aujourd'hui *Elne*.

Ruſcinon, aujourd'hui la *Tour de Rouſſillon* à (*a*) un quart de lieuë de Perpignan. Il eſt évident que Ptolemée comprend le Rouſſillon dans le Pais des Tectoſages, mais il n'en eſt pas de même des autres Géographes anciens, qui donnent moins d'étenduë aux Tectoſages, & qui placent dans le Rouſſillon deux autres Peuples, ſçavoir les *Sardons* & les *Conſuaranni*.

(*a*) Valois, *notitia Galliar.* pag. 490.

Toulouſe. Ptolemée lui donne, le titre de Colonie, & il n'y a que lui qui le lui donne entre les anciens Géographes ou Hiſtoriens.

Ceſſero, aujourd'hui Saint Uberi, ou pluſtôt Saint *Tiberi* ſur l'*Eraut*, comme on verra ci-deſſous dans l'explication des Itineraires.

Carcaſſonne.

Beziers.

Narbonne, qui à ce compte-là, n'appartenoit plus du tems de Ptolemée aux Volces Arécomiques, à qui il avoit appartenu du tems de Strabon.

Ptolemée remarque enſuite que le reſte du Pais juſqu'au Rhône eſt habité par les *Volces Arécomiques*, ou comme il les appelle *Aricomiens*. Il ne fait mention que de deux de leurs Villes, *Nemauſus*, Niſmes, Ville célébre chez tous les Géographes & chez la pluſpart des Hiſtoriens anciens, & *Vindomagus* dont il eſt le ſeul qui ait parlé,

& dont il eſt par conſéquent très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de fixer la poſition.

On a raiſon de croire que ce *Vindomagus* étoit une des vingt-quatre Villes ou *Pagi*, qui dépendoient de la République de Niſmes au rapport de Strabon & de Pline: Mais cela ne ſuffit pas pour fixer ſa poſition, & Ptolemée n'ajoûte rien qui en inſtruiſe. Tout l'éclairciſſement qu'il fournit, doit ſe prendre de la comparaiſon des degrez de longitude & de latitude qu'il donne à ce lieu de *Vindomagus*, avec ceux qu'il donne à la Ville de Niſmes. Je ſçai bien que la fixation de ces dégrez n'eſt point exacte, je ſuis ſûr du moins qu'il y a de l'erreur à l'égard de Niſmes, dont la poſition eſt connuë. Mais ſi l'on ſuppoſe que Ptolemée ait ſuivi la même erreur à l'égard de *Vindomagus*, ce qui eſt aſſez apparent, de la même malgré cette erreur, il en réſultera une eſpece de preuve, qui pourra ſervir à fixer la poſition de ce lieu inconnu.

Voilà ce qui me fait conjecturer que ce *Vindomagus* pourroit être la Ville de Sauve, aujourd'hui du Diocèſe d'Alais, mais autrefois de celui de Niſmes, & une des Villes de ce Diocèſe qui entroient aux Etats de Languedoc tour à tour. Suivant Ptolemée, *Vindomagus* étoit à 21 degrez 30 de longitude, & Niſmes a 22. 0, c'eſt-à-dire que *Vindomagus* étoit plus occidental que Niſmes de 30. Or ſuivant la Table des poſitions des principales Villes du Languedoc, qui eſt à la ſuite des Ephemerides de M. de Clapiers, Sauve eſt ſous le même méridien que Montpellier, & Montpellier eſt plus occidental que Niſmes d'1′ 52″. d'heure, ce qui fait en degrez 28′. Ainſi à cet égard la poſition de Sauve convient aſſez exactement avec celle que Ptolemée donne à *Vindomagus*.

D'un autre côté, Ptolemée place Niſmes au 44. 30. de latitude, & *Vindomagus* au même degré. Or Sauve, quoiqu'un peu plus ſeptentrional que Niſmes, ne l'eſt guere que de 2. ou 3. minutes, & par conſéquent la latitude de Sauve convient encore aſſez-bien avec la latitude que Ptolemée donne à *Vindomagus*. Sur ce pied-là la poſition de ce lieu devroit donc être fixée à Sauve, & cela paroît d'autant plus probable, qu'on ne peut point douter que la

Ville de Sauve qui étoit bâtie sur la montagne appellée *Coutach*, ne fut véritablement ancienne, & qu'il est certain en même tems qu'on ignore le nom Gaulois qu'elle a porté autrefois : celui de Sauve, *Salvia*, ou *Salvium*, qu'elle porte depuis long-tems, étant visiblement un nom Latin.

On pourroit peut-être fortifier cette opinion par des nouvelles conjectures, si on sçavoit qu'elle a été originairement la signification du nom de *Vindomagus*. Pour les deux dernieres syllabes, *Magus*, qui forment la terminaison de plusieurs autres Villes, il est certain qu'elles signifioient autrefois *Ville*, *demeure*, *habitation*. Mais il n'est pas aussi facile de deviner la signification du mot de *Vindo*, & sur cet article, on ne peut former que des conjectures, & des conjectures même très-incertaines.

La premiere est, que ce mot signifioit une *source d'eau abondante*. On croit que la riviere de Sorgue, formée par la fontaine de Vaucluse, (*a*) s'appelloit autrefois *Amnis Vindalicus*. Si l'on admet cette conjecture, le nom de *Vindomagus*, c'est-à-dire de *Ville de la Fontaine*, aura convenu à Sauve, puisqu'il y a à Sauve une fontaine très-abondante, qui fait aller plusieurs moulins dès sa source ; peut-être même que la Riviere de *Vidourle*, que les eaux de cette fontaine forment presque en entier ; & qui est appellée dans les titres anciens *Viturlus*, portoit autrefois le nom de *Vindurlus*.

(*a*) Strabo. Geograph *lib.* 4. Florus, *lib.* 4. *cap.* 2.

La seconde conjecture est, que ce nom signifioit autrefois une *montagne*. Ptolemée lui-même (*b*) parle d'une montagne d'Espagne appellée *Vindius* : Les anciens Auteurs font mention de la Ville (*c*) de *Vindonissa* en Suisse, de celle de (*d*) *Vindogladia* en Angleterre, du Pais (*e*) de *Vindelicia* en Allemagne & des (*e*) *Vindelici* qui l'habitoient, & ces différens noms appartiennent à des montagnes, ou à des lieux montagneux. Si cette conjecture paroît avoir quelque fondement, le nom de *Vindomagus* aura signifié la *Ville de la montagne*, & aura convenu encore à la Ville de Sauve, qui étoit autrefois bâtie sur la montagne de Coutach, sur le penchant de laquelle elle est aujourd'hui placée.

(*b*) *Geograph. lib.* 2,
(*c*) Tacit. *Historiar. lib.* 4.
(*d*) Itinerarium Antonini.
(*e*) Strabon. Geograph. *lib.* 4. Plinius, *lib.* 3. *cap.* 20, Ptolemæus, *lib.* 2. *cap.* 12.

Enfin, la troiſiéme conjecture eſt, que ce mot *Vindo* avoit autrefois chez les Gaulois la même ſignification que le mot *Wind* chez les Allemands, c'eſt-à-dire qu'il ſignifioit le *Vent*, auquel cas *Vindomagus* auroit dû ſignifier *la Ville venteuſe*, ce qui conviendroit encore à une Ville telle que l'ancien Sauve, qui étoit bâti ſur le haut d'une montagne.

Aprez tout, ce qu'on vient de dire ne ſont que des conjectures, & ce n'eſt auſſi que comme des conjectures qu'on le donne. Peut-on propoſer autre choſe ſur la poſition d'un lieu, dont il n'y a que Ptolemée qui ait parlé, & dont Ptolemée même ne rapporte que le nom. Je prétends ſeulement, & il paroît que je ſuis fondé à le prétendre, que ces conjectures ſont plus vraiſemblables, que les opinions de ceux qui avoient avancé que *Vindomagus* étoit (*a*) *Saint Tiberi* ſur l'Eraut, (*b*) *le Vigan*, (*c*) *Saint Gilles*, ou (*d*) *Uſez*.

(*a*) Jean Poldo d'Albenas. *Antiq. de Nismes*, Ortelius, *in theſauro Geograph.*

(*b*) Carel, *Mémoires pour l'Hiſtoire de Languedoc*, *pag.* 31.

(*c*) *Ibidem.*

(*d*) Valeſius, *Notitia Galliar.* in verbo *Vindomagus.*

Ptolemée, en finiſſant la deſcription de la Gaule Narbonnoiſe, parle de deux Iſles, qui appartiennent aujourd'hui au Languedoc, ſçavoir *Agatha* avec une Ville de même nom, & *Blaſcon*. Pour la derniere il eſt viſible que c'eſt l'Iſle de *Breſcon* prez de l'embouchure de l'Eraut, dont preſque tous les Géographes ont fait mention : mais on eſt aſſez embarraſſé à déterminer la poſition de l'autre Iſle que Ptolemée nomme *Agatha*, où il dit qu'il y avoit une Ville de même nom, & dont il eſt le ſeul qui ait parlé. On ſeroit très-mal fondé à croire ſur la conformité du nom que cette Iſle ne dût point être diſtinguée de la Ville d'Agde; car outre que la Ville d'Agde n'a jamais été dans une Iſle, il ſemble que Ptolemée n'ait rien négligé pour empêcher qu'on ne peut confondre l'Iſle avec la Ville. Il appelle l'une *Agatha Ville*, & l'autre *Agatha Iſle*; il parle de la premiere au commencement de la deſcription de la Gaule Narbonnoiſe, & de la ſeconde à la fin; enfin il leur donne des longitudes & des latitudes abſolument différentes.

(*e*) *Notitia Galliar.* in verbo *Agatha.*

Adrien de Valois (*e*) n'a point connu d'autre moien de ſe tirer d'affaire, que de ſuppoſer que l'Iſle d'*Agatha* étoit la même que l'Iſle de Breſcon, & que Ptolemée avoit parlé deux fois de la même Iſle ſous deux noms différens, tantôt

tantôt ſous le nom d'*Agatha* que les Grecs de Marſeille lui avoient donné, & tantôt ſous le nom celtique de *Blaſco*, qui étoit l'ancien nom. Mais outre qu'il n'y a jamais eu, ni même pû avoir de Ville dans l'Iſle de Breſcon qui eſt trop petite, il paroît difficile de charger Ptolemée d'une pareille bévuë ſans aucune preuve, ou pour mieux dire contre l'évidence du contraire, puiſque cet Auteur diſtingue expreſſément ces deux Iſles, & qu'il leur donne une latitude différente, en marquant l'Iſle d'*Agatha* plus ſeptentrionale de 16. que celle de Breſcon.

Il ne reſte donc qu'un parti à prendre, mais ce parti ſatisfait à tout. C'eſt de ſuppoſer (*a*) que c'eſt de l'Iſle de Maguelonne & de la Ville de même nom qui y étoit autrefois bâtie, qu'il faut entendre ce que dit Ptolemée de l'Iſle d'*Agatha*, & de la Ville de même nom bâtie dans cette Iſle. On trouve par ce moien ſur la côte de Languedoc & aſſez prez de Breſcon, une Iſle & une Ville de même nom bâtie dans cette Iſle: & en même tems on a le plaiſir de voir que la latitude de cette Iſle, par rapport à celle de Breſcon, s'accorde avec ce qu'en dit Ptolemée, puiſqu'en effet l'Iſle de Maguelonne eſt plus ſeptentrionale que celle de Breſcon d'environ 16.

(*a*) Sanſon, *Diſquiſit. in Pharum Philippi Labbe*, in verbo *Agatha*. Et M. de la Martiniere. *Dictionn. Géographique* au mot *Agathapolis*, ont eu la même penſée.

Mais auſſi à ſuivre cette conjecture, il faut néceſſairement avouer que peu de tems aprez le ſiécle de Ptolemée, & l'Iſle d'*Agatha*, & la Ville qui y étoit bâtie durent changer de nom pour prendre celui qu'elles ont porté dans les ſiécles ſuivans, puiſqu'il eſt certain que cette Ville n'étoit connue que ſous le nom de *Maguelonne* dans le VI. ſiécle quand elle devint le ſiége d'un Evêché, & que nous avons même de fortes raiſons de croire que dès le cinquiéme ſiécle, Feſtus Avienus en avoit fait mention ſous ce nom dans ſon *Ora Maritima*, comme nous verrons ci-deſſous.

Il eſt vrai que ces ſortes de changemens de nom furent aſſez communs vers la décadence de l'empire Romain. Il peut même ſe faire que cette Iſle fut autrefois connue ſous deux noms, parmi les Grecs ſous le nom grec d'*Agatha*, que les Grecs de Marſeille lui avoient impoſé en s'emparant de la côte, & parmi les Gaulois ſous celui de *Magalo*, qui paroît être celtique, & qu'on peut regarder par con-

ſéquent comme ſon ancien & véritable nom. Dans ce cas-là, il ne faudroit point s'étonner que le grec devenant moins connu dans le pais à meſure que la barbarie prévaloit, on ſe fût accoutumé peu-à-peu à ne plus déſigner cette Iſle que par le nom celtique, qui étoit familier aux gens du Pais.

Peut-être auſſi pourroit-on réſoudre cette difficulté d'une maniere plus ſimple, en ſuppoſant qu'il s'eſt gliſſé une faute dans le texte de Ptolemée, & qu'au lieu d'Ἀγαθὰ, c'eſt Μαγάλω ou Μαγάλα qu'il faut lire. La différence n'eſt pas grande, & de pareilles mépriſes ne ſont pas rares dans les manuſcrits des anciens Auteurs, ſur tout lorſqu'il s'agit de noms ou de mots peu connus d'ailleurs. Ceux qui copioient cet ouvrage de Ptolemée ont pû être induits à cette mépriſe par le nom d'*Agatha*, dont cet Auteur s'étoit ſervi dans la même deſcription de la Gaule Narbonnoiſe, en parlant de la Ville d'Agde.

Ptolemée parle dans le même chapitre X. des *Helvi* ou *Helvii*, aujourd'hui *les habitans du Vivarez*, en grec Ἐλούοι ou Ἐλούιοι, car c'eſt un de ces deux noms, qu'il faut ſubſtituer dans le texte de cet Auteur, à la place d'Ἐλίκωκοι, qui s'y eſt introduit par erreur. Ptolemée dit que ce peuple étoit ſoumis aux Οὐοκόνδιοι, mais c'eſt Οὐοκόντιοι, *Vocontii*, qu'il faut lire, & cela doit s'entendre des Vocontiens qui habitoient de l'autre côté du Rhône, & dont les capitales étoient Vaiſon, *Vaſio*, & le Luc, *Lucus Auguſti*. La Capitale des *Helvi* ou *Helvii* s'appelloit *Alba Auguſta* ſuivant Ptolemée. On croit que c'eſt le Village d'*Alps* ou pluſtôt d'*Albs* à deux lieues de Viviers, comme on l'a déja dit.

[a] Cap. 7. Dans le même Livre, mais dans (*a*) un autre chapitre Ptolemée fait mention de quelques autres peuples, qui ſont compris aujourd'hui dans le Languedoc, ou qui en ſont voiſins.

I. Des *Gabali*, aujourd'hui *les habitans du Gevaudan*, en grec Γάβαλοι, car c'eſt ainſi qu'il faut lire au lieu de Τάβαλοι, qu'on lit dans quelques éditions par une erreur viſible. Ptolemée remarque que ces Gabales étoient ſous les *Vaſatiens*,

c'eſt-à-dire les peuples des environs de Bazas, & que leur Capitale s'appelloit *Anderidum*. On l'appella dans la ſuite *Gabala*, lorſqu'on s'accoutuma à donner à la pluſpart des capitales de chaque pais, *Pagi*, les noms des peuples qui y habitoient. C'eſt aujourd'hui le village de *Geavols*, *Javols ou Javouls* à quatre lieuës de Mende.

II. Des *Velauni*, aujourd'hui *les habitans du Velai*, en grec Οὐέλαυνοι, qui ſelon Ptolemée dépendoient des *Auſciens*, c'eſt-à-dire des habitans du pais d'Auſch, & dont la capitale s'appelloit *Rueſſion*, aujourd'hui le village de *Saint Paulian*, à deux lieuës du Pui. Cette Ville fut dans la ſuite le ſiége de l'Evêché du pais de Velai. C'eſt de-là qu'il a été transferé à *Anicium* ou *Podium de Anicio*, aujourd'hui *le Pui*. On croit communément que cette tranſlation fut faite dans le III. ſiécle (*a*) ſous le pontificat de Saint Evodius, vulgairemeut *Saint Voſi*, mais les Peres Benedictins ont prouvé dans (*b*) l'*Hiſtoire de Languedoc*, qu'elle n'a pû être faite que ſous le pontificat de Norbert, & par conſéquent vers la fin du IX. ſiecle. Pendant que la Ville de *Rueſſion* fut le ſiége de l'Evêché du Velai, on la nomma *Velava* du nom des *Velavi* ou *Velauni* dont elle étoit la capitale; mais aprez la tranſlation, on ne la nomma plus (*c*) que *Civitas Vetula*, pour la diſtinguer de la nouvelle Cité qui étoit le Pui. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un Village connu ſous le nom de Saint Paulian, qui lui a été donné à cauſe que les Reliques de cet ancien Evêque du Velai y ſont particulierement honorées.

III. Enfin, Ptolemée parle des *Rutani* ou *Ruteni*, aujourd'hui *les habitans du Rouergue*, en grec Ῥ'ϵτανοι, ou Ῥ'ϵτένοι, qui dépendoient du temps de Ptolemée des *Velauni* ou habitans du Velai, & dont la capitale étoit *Segodunum Rutenorum*, appellée enſuite *Rutena*, & aujourd'hui *Rodez*.

(a) Odon Giſſey Jeſuite, *Hiſtoire de Notre Dame du Pui, liv. 1. chap. 26.*

(*b*) Tome 1. *Notte* LXXX. *pag.* 684.

(*c*) D. Mabillon, *In actis ordin. Sancti Benedicti, ad calcem Part. 1. Sæcul. IV.*

CHAPITRE VI.

Remarques ſur la deſcription que Feſtus Avienus a faite de la côte de la Gaule Narbonnoiſe dans le Poëme intitulé Ora Maritima.

NOUS devons à Rufus Feſtus Avienus deux ouvrages de Geographie en vers latins ; l'un eſt la traduction en vers hexametres de la *Deſcription du Monde* ou de la *Periegeſe* que Denys avoit écrite en vers hexametres grecs : l'autre la *deſcription de la mer méditerranée* en vers Iambes, ſous le titre d'*Ora Maritima*. Ce ne ſont pas même les ſeuls ouvrages en vers de cet auteur ; Servius rapporte (*a*) qu'il avoit mis en vers Iambes tout Tite-Live : il eſt certain qu'il avoit traduit en vers les Phénomenes d'Aratus : on lui donne (*b*) encore avec aſſez de vraiſemblance la traduction de pluſieurs fables d'Eſope en vers élegiaques, & l'on prétend que l'*Avianus* ou *Anianus*, à qui la pluſpart des manuſcrits les attribuent, ne doit point être diſtingué de Feſtus Avienus.

(*a*) *In libr.* X. *Maronis verſ.* 388.

(*b*) G. J. Voſſius. *de Hiſtoric. Latinis. lib.* 2. *cap.* 9.

De ces différens ouvrages, nous n'avons d'entiers que la *Deſcription du Monde* de Denys, les Phénomenes d'Aratus, & les *Fables d'Eſope*. Pour l'*Ora Maritima*, il n'en reſte que des fragmens, & à l'égard du Tite-Live mis en vers, nous ne le connoiſſons que par ce que Servius en a dit.

L'âge de cet Auteur n'eſt pas certain. D'un côté (*c*) Genebrard & (*d*) Thevet ont cru qu'il avoit vécu dans le ſecond ſiécle ; (*e*) Crinitus le fixe même à l'empire de Dioclétien. D'un autre côté par une erreur encore plus étrange, le Catalogue (*f*) de la Bibliotheque du Vatican le recule juſqu'au dixiéme ſiecle. Mais l'opinion la plus commune & la plus plauſible, eſt qu'il a vécu ſous l'empire de Theodoſe, ou de ſes enfans. G. J. Voſſius (*g*) en a recueilli toutes les preuves avec beaucoup d'exactitude ; Avienus a dédié ſon *Ora Maritima* à un certain Probus, & on ſoupçonne que ce Probus eſt le même à qui Claudien qui vivoit ſous Theodoſe le Grand, en a dédié un des ſiens : Avienus

(*c*) In Aniceto.
(*d*) *Lib.* 2. *De viris illuſtrib. cap.* 41.
(*e*) De Poëtis Latinis, *lib.* 5. *cap.* 80.
(*f*) Apud G. J. Voſſium, *ubi ſupra.*
(*g*) Ibidem.

adreſſe ſes Fables d'Eſope à un certain Theodoſe, & l'on croit que ce Theodoſe eſt Theodoſe Macrobe, l'Auteur des Saturnales, qui vivoit dans ce tems-là : On obſerve que ce même Macrobe introduit dans ſes Saturnales, un Interlocuteur à qui il donne le nom d'Avienus, & l'on conjecture que cet Avienus de Macrobe eſt notre Avienus : Enfin, ce qui fournit la preuve la plus concluante, Saint Jerôme, qui mourut en 421. * parle de Feſtus Avienus dans ſon *Commentaire ſur l'Epître à Tite*, à l'occaſion du paſſage d'Aratus cité par Saint Paul, & il en parle comme d'un Auteur moderne.

On (*a*) prétend qu'Avienus étoit Eſpagnol, & c'eſt en particulier l'opinion (*b*) de tous les Eſpagnols qui ont parlé de cet Auteur. La queſtion ſeroit pleinement décidée ſi l'on pouvoit s'en tenir aux témoignages exprez qu'on en trouve ¶ tant dans la chronique d'un certain Marcus Maximus, qu'on prétend avoir été Evêque de Sarragoſſe, & qu'on fait vivre ſur la fin du VI. ſiécle, que § dans le prétendu Journal de Luitprand de Tolede, Evêque de Cremone, qui vivoit dans le X. ſiecle. Mais le † Pere Papebroch & le ‡ Cardinal d'Aguire ont prouvé que ces deux ouvrages étoient ſuppoſez. J'avouë pourtant qu'indépendamment de ces autoritez, la connoiſſance de la langue Punique, qu'avoit Avienus, & dont on verra des preuves dans la ſuite de ce chapitre, ſemble donner lieu de croire qu'il étoit non-ſeulement originaire d'Eſpagne,

(*a*) Crinitus de Poetis Latinis, *lib. 5. cap.* 80.
Giraldus in eadem Hiſtoriâ, *Dialog.* 4.

(*b*) Vaſæus in Chronico *ad ann.* 315.
Morales, *lib.* 10. *cap.* 34.
Damianus à Goës *in ſuâ Hiſpaniâ.*
Matamoros, *in lib. de Academiis.*
Mariana, *lib.* 4. Hiſtor. Hiſpan. *cap.* 15.
Apud Laurentium Ramirez de Prado *in annot. in Adverſar. Luitprandi, pag.* 492.

* *Ipſius enim & genus ſumus* quod hemiſtichium in Phænomenis Arati legitur, quem Cicero in latinum ſermonem tranſtulit, & Germanicus Cæſar & nuper Avienus & multi quos enumerare perlongum eſt. Hieronymus, *ſuper Epiſtol. ad Titum, cap.* 1.

¶ In regione Pedanâ in Oretaniâ Hiſpaniæ floruit olim ſub Caſtino Epiſcopo Toletano Ruffus Magnus Feſtus Avienus, qui ſcripſit de Oris Hiſpaniæ & ſitu Orbis vario carminum genere. Marcus Maximus, Epiſcopus Cæſar-Auguſtanus, *in Chronico* à Franc. Bivario edito, *ad ann. Ch.* 460.

§ Obiit Ruffus Feſtus Avienus, vir Catholicus & Hiſpanus, civis Eborenſis in Hiſpaniæ Carpetaniâ eodem & anno & die quo S. Auguſtinus aſcendit ad Cælos. Luitprandus *in Adverſariis* editis à Laurentio Ramirez de Prado.

† Acta Sanctorum menſis Maii, *Tom.* 7 *pag.* 393.

‡ Tom. 2. Conciliorum Hiſpaniæ, *Diſſertatione* 3.

mais qu'il étoit même originaire des Provinces d'Eſpagne, où le commerce & les Colonies des Carthaginois avoient rendu commune la Langue Punique.

Il n'y a rien ſur le Languedoc, dans la Deſcription du Monde d'Avienus, ou pluſtôt dans la traduction qu'Avienus a faite de celle de Denys. Ce n'eſt que dans l'*Ora Maritima*, qu'il parle du Languedoc, ou du moins de la côte de cette Province, & qu'il en parle dans un aſſez grand détail. Je vais rapporter ce qu'il en dit depuis la frontiere du Rouſſillon, par où il commence, juſques aux embouchures du Rhône, & je tâcherai enſuite d'éclaircir ou de corriger ce qui paroîtra en avoir beſoin.

Feſti Avieni Ora Maritima, Verſu 565.

565 *Poſt Pyrenæum jugum*
Jacent arenæ littoris Cynetici.
Eaſque latè ſulcat amnis Roſchinus.
Hoc Sordicenæ, ut diximus, glebæ
ſolum eſt.
Stagnum hic, palu[illegible]que quippe
diffusè patet,
570 *Et incolæ iſtam* [1] Fordicen *cognominant*
[2] *Præterque vaſti gurgitis crepulas*
aquas,
Nam propter amplum marginis
laxæ ambitum,
Ventis tumeſcit ſæpe percellentibus.
Stagno hoc ab ipſo Sordus amnis
effluit,
575 *Ru* * * * * * * *effluentis* [3] *hoſtiis*
* * * * * *
Sinuatur alto & propria per diſpendia
Ceſpes cavatur, [4] *eripit unda longior,*
Moleſque multa gurgitis diſtenditur.
580 *Tres namque* [5] *in ipſo maximæ ſtant*
inſulæ,
Saxiſque duris pelagus interfunditur.
Nec longè ab iſto, ceſpitis rupti
ſinus

Feſtus Avienus. Ora Maritima, *Vers* 565.

Après avoir paſſé le ſommet des Monts Pyrenées, on trouve la côte *Cynetique*, que le fleuve *Roſchinus* partage. Nous avons déja dit que c'étoit le pais des *Sordons*.

Il y a là un étang & un marais fort étendus, que les gens du pais appellent *Fordicen*, à cauſe du bruit que font les eaux de cet étang; car comme il eſt fort grand, il s'y éleve quand le vent eſt fort, des vagues très-groſſes.

La riviere de Sordus ſort de cet étang. * * * * * * * * * * * * * * * * *

Cet étang gagne & s'aggrandit de jour en jour en creuſant ſes propres bords. Auſſi renferme-t-il trois grandes Iſles, entre leſquelles l'eau de cet étang a differentes communications.

Aſſez près de ce premier étang on en trouve un autre qui con-

1 Voſſius ad Melam. *Sordicen.*

2 *Propter.* ex conjectura.

3 Edit. Oxonienſis. *Oſtiis.*

4 Ibid. *Serpit.*

5 *Illo.* Edit. Matritenſis Petri Melian.

tient quatre Iſles, mais qu'on a appellées de toute ancienneté *les Piples*. La Nation des *Eleſyces* (des Bebryces) occupoit autrefois ce pais, & la ville de Narbonne étoit la Capitale de ce Roiaume feroce.

C'eſt-là que la riviere d'Aude ſe jette dans la mer. C'eſt-là qu'eſt l'étang appellé *Helice*. Un inutile ſouvenir nous apprend que la ville de Beziers étoit au delà, mais maintenant les rivieres du *Lez* & de *l'Orb* coulent dans des campagnes déſertes, & au travers de monceaux de ruines, triſtes marques du bonheur dont ce pais jouiſſoit autrefois.

Aſſez près de ces rivieres le *Thyrius* ſe jette dans la mer * * * * * * * * * * De ſorte qu'il ne s'y éleve jamais des vagues violentes, & qu'un calme perpetuel regne ſur cet étang.

Le ſommet de cette Montagne eſt à l'oppoſite de celui que j'ai déja dit qu'on appelle *Candidum*. L'Iſle de Breſcon eſt aſſez prez de-là, & elle eſt remarquable par l'éminence preſque ronde qu'elle forme dans la mer.

Il y a dans les terres, entre pluſieurs collines, une côte aſſez étendue, mais où l'on ne trouve plus d'habitans. Au-delà s'éleve la montagne de Sette, & le mont appellé *Fecyus*, couvert de pins, & dont le pied s'avance juſques dans l'étang de *Taur*, car c'eſt ainſi que les gens du pais nomment l'étang qui eſt auprez de l'*Eraut*. Cet étang ſépare les Iberes d'avec les Liguriens. C'eſt-là qu'on trouve une ville aſſez petite appellée *Polygium*, le bourg

Alter dehiſcit, inſulaſque quattuor
(At priſcus uſus dixit has omnis [6] Piplas)
Ambit profundo. Gens [7] *Eleſycum priùs*
Loca hæc tenebat, atque Narbo civitas
Erat ferocis maximum regni caput.
Hic ſalſum in æquor amnis Attagus ruit,
Heliceque rurſus hic palus [8] *juſta. Dehinc*
Beſaram ſtetiſſe fama caſſa tradidit.
At nunc [9] *Heledus, nunc & Orobis flumina*
Vacuos per agros & ruinarum aggeres
Amœnitatis indices priſcæ meant.
Nec longè [10] *ab iſtis Thyrius alto evolvitur*
* * [b] *Cinarus agmen* * *
[11] *Num qua excitent fluctuum volumina*
Sternatque ſemper gurgitem Alcyonæ quies.
Vertex [12] *ad * hujus cautis è regione ſe*
Illi eminenti porrigit, quod Candidum
Dixi vocari. Blaſco propter inſula eſt,
Teretique formâ ceſpes editur ſalo.
In continenti & inter adſurgentium
Capita jugorum rurſus arenoſi ſoli
Terga explicantur, ſeque fundunt littora
Orba incolarum. [13] *Setius inde mons tumet*
Procerus arcem, [14] *& pinifer* [d] *Fecyi jugum*
Radice fuſâ inuſque Taurum pertinet.
Taurum *paludem namque Gentici vocant*
[15] *Orani* [e] *propinquam flumini. Hujus alveo*

6 Editio Oxonienſis, *triplas.*

7 *Bebrycium.*

8 Edit. Oxon. *juxtà.*

Item Matritenſis. P. Melian.

9 *Nunc & Ledus ex conjectura.*

10 *Ab his Viſturlus.*

b Cinorum. Edit. P. Melian.

11 *Numquam excitent ut.*

12 Edit. Oxon. *Vertex at hujus,*

13 *Setius inde mons tumet Procerus arcem & pinifer. Setii jugum* Petr. de Marca. Marc. Hiſpanic. pag. 47.

14 *Et pinifer Setii jugum.* Voſſius in Melam, p. 180.

15 *Arauri*, ou plutôt *Araur* ex conjecturâ.

d Piniferi.

e Oram Edit. P. Meliam.

Rhodani. Voſſius in Melam.

Ibera tellus atque Ligyes aſperi
Interſecantur. Hic ſat anguſti laris
Tenuiſque cenſu civitas Polygium eſt
Tum [16] *Manſa vicus, oppidumque*
[17] *Nauſtalo*
Et Urbs * * * *haſce gen* * *ſale*
* * * * *
Ejuſque in æquor [18] *Claſſius amnis*
influit.
At [19] *Cimenice regio* [20] *deſcendit procul.*
Salſo ab fluento, fuſa multo ceſpite,
Et [21] *a priſca ſylvis. Nominis porro*
[22] *auctor*
Mons dorſa celſus ; *hujus imos aggeres*
Stringit fluento Rhodanus, atque ſcrupeam
Molem imminentis intererrat æquore.

de *Manſa*, & la ville de *Nauſtalo*. * * * * * *
* * * * * * *
* * La riviere de *Claſſius* va ſe jetter dans cette mer.

Mais de l'autre côté & en s'éloignant de la mer, s'élevent les Montagnes des Cevennes, abondantes en pâturages, & dont l'aſpect eſt propre pour les forêts. Le nom de Cevennes que ces Montagnes portent, ſignifie *Monts elevez*. Le Rhône lave le pied de l'extrémité orientale de ces Montagnes, & ſemble chercher à en ſuivre les contours.

16 *Meſa.*
17 *Magalo.*
18 *Colaſus.*
19 *Cemmenice.*
20 *Conſcendit.*
21 Edit. Oxon. *Aprica ſylvis.*
22 *Valer.*

Littoris Cynetici. Il n'y a jamais eu en Rouſſillon ni peuple ni ville, qui ait pû donner à la côte le nom de *Littus Cyneticum*, ce qui perſuade qu'il doit y avoir une faute dans le Texte. Je conjecture qu'il faut lire *Littoris Ceretici* ou *Canetici*. Il eſt certain qu'Avienus entend parler de la côte du Rouſſillon depuis le cap de Creux ou l'*Aphrodiſion* de Strabon, qu'il appelle *Pyrenæum jugum*, juſqu'au de-là de l'embouchûre de la Tet. Or cette côte a pû être appellée *Littus Cereticum* à cauſe de la ville de *Ceretum*, aujourd'hui Ceret ſur la Tech, qui n'en eſt pas éloignée. On a pû auſſi l'appeller *Littus Caneticum*, de la petite ville de Canet, *Canetum*, près de l'embouchûre de la Tet, ſuppoſé pourtant que ce lieu de Canet paroiſſe aſſez conſidérable & aſſez ancien pour avoir donné le nom à la côte voiſine. Pour le mot de *Cyneticum*, qu'on lit aujourd'hui dans le texte de l'*Ora Maritima*, je croi qu'on l'a pris d'un autre endroit du même ouvrage, *Vers* 201. 205. 223. où Avienus en décrivant la côte occidentale d'Eſpagne parle des *Cynetes* qui habitoient ſur les bords de l'*Anas*, aujourd'hui la *Guadiana*, & d'une montagne Cynetique *Cyneticum jugum*, qui étoit dans leur pais.

Amnis

Amnis Roſchinus. C'eſt la riviere de la Tet qui paſſe à Perpignan. Strabon l'appelle de même *Ruſcino.*

Sordicenæ Glebæ. Sordicena gleba ſignifie le pais qui étoit habité par les *Sordons*, ou comme Pomponius (*a*) Mela les appelle, les *Sardons. Inde eſt ora Sardonum*, dit-il.

(*a*) De ſitu Orbis, *lib.* 2 *cap.* 5.

Stagnum hîc, Paluſque. L'étang de Leucate, & le marais de Salſes.

Fordicen. C'eſt ainſi qu'on lit dans les premieres éditions. Iſaac Voſſius cite ce paſſage dans ſes notes (*b*) ſur Pomponius Mela, & lit *Sordicen.* M. Hudſon a adopté cette correction dans l'édition des petits Geographes Grecs, qu'il a donnée. Nous croions cependant qu'on doit retenir la leçon commune, & on en verra la raiſon ci-deſſous.

(*b*) *pag.* 183.

Præterque vaſti gurgitis crepulas aquas. A ſuivre cette leçon, que toutes les éditions admettent, & qu'Iſaac (*c*) Voſſius & M. (*d*) de Marca ont retenue, on ne peut former aucun ſens, & d'ailleurs la meſure du Vers ne s'y trouve pas. Il y a donc apparence qu'il faut lire, *Propter vaſti gurgitis crepulas aquas.* Alors le ſens ſera que les habitans du pais appellent cet étang *Fordicen*, à cauſe du grand bruit que font ſes eaux, *propter aquas crepulas.* Avienus ſemble rendre raiſon dans les deux vers qui ſuivent, de ce qui rend ces eaux ſi bruiantes, en diſant que comme cet étang eſt vaſte, le vent y excite de fort groſſes vagues. *Nam propter amplum marginis laxæ ambitum, ventis tumeſcit ſæpe percellentibus.* Si cette conjecture eſt fondée, *Fordicen* doit être un ancien mot celtique, qui aura ſignifié originairement *bruiant*, ou quelque choſe d'approchant. Je croi que ce mot pour-roit venir de la racine *Hvvrdd*, qui (*e*) ſignifioit en celtique, choc, mouvement, *impetus*, *impulſus*, comme on l'expliquera plus amplement ci-deſſous. *Partie III. Chap.* 1.

(*c*) In Melam. *pag.* 183.

(*d*) Marca hiſpanica, *lib.* 1. *cap.* 6.

(*e*) Davies. *Dictionar. Antiqu. ling. Britannicæ.*

Sordus amnis. C'eſt le canal par où l'étang de Leucate & de Salſes communique avec la mer au nord du Château de ſaint Angel.

Ru * * Il eſt évident qu'il y a là une lacune, mais la ſuite du diſcours ſemble prouver qu'elle ne peut être que d'un ou de deux vers.

Tres namque in ipſo maximæ ſtant inſulæ. Il y a maintenant dans l'étang de Salſes un plus grand nombre d'Iſles. Peut-être que le nombre en eſt augmenté depuis Avienus, peut-être auſſi que cet Auteur n'avoit compté que les plus conſidérables.

Sinus Alter dehiſcit, inſulaſque quattuor, &c. C'eſt l'étang de Bages, Peiriac & Sigean. Il y a encore aujourd'hui de même que du tems d'Avienus quatre iſles dans cet étang, celle de Peiriac, celle de la Planaſſe, celle de Laute, & celle de ſainte Lucie, appellée autrefois *Cauchenne*, ou *Cauquenne*.

Priſcus uſus dixit has omnis Piplas. L'Editeur Anglois des petits Geographes a lû *triplas* au lieu de *Piplas*: il voudroit apparemment, à la faveur de cette correction, faire dire à Avienus, qu'il y a réellement quatre iſles dans l'étang dont il parle, mais que l'ancien uſage eſt de n'en compter que trois. Il me ſemble qu'il vaudroit mieux retenir le mot de *Piplas*, qu'on trouve dans toutes les éditions. Ce mot étoit apparemment le même que celui de *Pimplas*, qui ſignifioit *quintas*, *cinq*, du mot celtique (*a*) *Pemp*, qui vouloit dire *cinq*. Suivant cette conjecture le paſſage d'Avienus ſignifieroit qu'il n'y a dans l'étang, dont il parle, que quatre iſles, *inſulas quatuor*, mais que l'uſage ancien eſt de les appeller *Piplas*, comme s'il y en avoit cinq. *At priſcus uſus dixit has omnis Piplas.*

Gens Eleſycum priùs Loca hæc tenebat. Cette nation d'*Eleſyces* eſt abſolument inconnue. Ainſi il y a apparence qu'il faut lire *gens Bebrycium*, au lieu de *gens Eleſycum*. Il eſt certain que pluſieurs anciens (*b*) Auteurs ont placé au pied des Pyrenées, du côté de la Gaule Narbonnoiſe, un peuple appellé *Bebryces*. Voyez l'Hiſtoire de Languedoc des R R. P P. Benedictins, *Tome I. note X.* Peu importe de ſçavoir s'ils ſe ſont trompez, comme ces Peres le

(*a*) Dictionnaire de M. Chalons au mot *Pemp*.
Et du P. de Roſtrenen au mot *cinq*.

(*b*) Silius Italicus de bello Punico, *lib.* 3.
Marcianus Heracleota, *lib.* 2. *Peripli*.
Stephanus Byſantinus, *pag.* 156.
Zonaras, Annal. *Tom.* 2. *pag.* 70.
Tzetzes in Lycophronem, *ad verſ.* 1305
Euſtathius in Dionyſium, *pag.* 106. editionis H. Stephan. an. 1577.

prétendent ; quand cela ſeroit, Avienus n'en auroit pas été moins fondé à ſuivre l'opinion communément reçûë de ſon tems.

Amnis Attagus. Il eſt viſible que c'eſt l'Aude.

Heliceque rurſus hic palus juxtà. Cela ne peut s'entendre que de l'étang de Vendre que la riviere d'Aude traverſe pour ſe jetter dans la mer. L'Editeur Anglois des petits Geographes a eu raiſon de ſubſtituer *juxtà* à *juſta* qu'on liſoit dans les éditions précedentes de l'*Ora maritima.*

Dehinc Beſaram ſtetiſſe fama caſſa tradidit. Ce vers & les trois ſuivans ne peuvent s'expliquer que de la dévaſtation que les Vandales, & les autres Barbares qui marchoient avec eux, firent dans les Gaules, & ſur tout dans la Narbonnoiſe premiere en 406. & 407. Comme Avienus écrivoit ſon Poëme *De Orâ maritimâ* peu d'années après, il faut entendre par les mots de *fama caſſa, une renommée*, ou *un ſouvenir inutile.* Dans ce ſens Avienus aura eu raiſon de dire *qu'un ſouvenir inutile apprenoit que la ville de Beſiers avoit été dans cet endroit*, puiſque de ſon tems elle ſe trouvoit détruite.

At nunc Heledus, nunc & Orobus flumina. Il faut lire comme (*a*) Voſſius, *at nuncce Ledus, nunc & Orobis flumina*, ou ce qui revient au même, *at nunc & Ledus, nunc & Orobus flumina.* Il eſt viſible que c'eſt du Lez près de Montpellier, & de l'Orb près de Beziers, dont il eſt queſtion. La partie de la Gaule Narbonnoiſe, où ces deux rivieres coulent, devoit avoir plus ſouffert de l'irruption des Barbares que le reſte de cette Province, parce que c'étoit par là qu'ils avoient paſſé pour penetrer dans l'Eſpagne, où ils alloient.

(*a*) In Melam. *pag.* 179.

Nec longè ab iſtis Thyrius alto evolvitur. Comme il n'y a en Languedoc près du Lez ou de l'Orb aucune riviere dont le nom ait eu la moindre conformité avec le mot *Thyrius*, on ne ſçauroit douter qu'il n'y ait faute dans le texte d'Avienus. Chacun peut la corriger à ſon gré, mais pour moi je penche à croire qu'il faut lire, *nec longè ab*

his Visturlus alto evolvitur. Cette correction, si on y prend garde, se fait pour ainsi dire toute seule, & d'ailleurs le *Vidourle* qui passe à S. Hippolite, à Sauve, à Sommiere, à Lunel, à Massillargues, est une assez grande riviere pour pouvoir trouver place dans cette description.

* *Cinarus agmen* *. C'est une autre lacune, mais il est plus difficile d'en déterminer la longueur.

Num qua excitent fluctuum volumina. Je croi qu'il faut lire, *numquam excitent ut fluctuum volumina*, pour retablir la mesure du vers, & pour donner à ce vers un sens qui réponde à celui du vers qui suit. Il me paroît vraisemblable qu'Avienus parloit dans les vers qui manquent des étangs de Maguelonne & de Mauguio, où se jettent le Lez & le Vidourle, & que Pline a appellez *Stagna Lataræ*, & qu'après les avoir décrits il ajoutoit que ces étangs n'étoient jamais agitez par des vagues violentes, & qu'il y regnoit toujours un calme pareil à celui qui arrive dans le tems que les alcyons font leurs nids. Je ne sai si je devine, mais je sai du moins qu'il est vrai que ces étangs, où il y a peu d'eau, sont beaucoup moins agitez que l'étang de Taur qui est profond.

Vertex ad * *hujus cautis è regione se.* Les anciennes éditions marquent une lacune en cet endroit, mais il n'y en a point, & pour rétablir le sens on n'a qu'à lire, *vertex at hujus cautis è regione se.* J'ai trouvé depuis la même correction dans l'*Ora Maritima*, qui a été inserée dans le IV. Tome des petits Geographes imprimez à Oxford par les soins de M. Hudson.

Illi eminenti, quod candidum *Dixi vocari.* Je croi qu'il s'agit là du cap de S. Loup près de la ville d'Agde, qui est vis-à-vis, *è regione*, du cap de la Franqui, autrement du cap de Leucate; & je croi qu'Avienus appelle ce cap de Leucate *eminens candidum*, parce que Λευκὸς & par conséquent *Leucate* signifie en Grec *blanc.* Du moins peut-on appuyer cette conjecture de l'autorité de Servius qui (*a*) dit que *Leucaten, quia saxa nuda in cacumine ha-*

(*a*) Apud Adrianum de Valois. *Notit. galliar.* in voce *Leucata.*

bebat, ex eorum candore ita dictam fuisse. Il est aisé de conclure de là, sans que j'en avertisse, que ce nom avoit été imposé par les Grecs de Marseille, de même que les autres noms Grecs des differens lieux qui étoient sur la même côte.

Comme on ne sauroit trouver qu'il soit fait mention nulle autre part de Leucate dans ce qui reste de l'*Ora Maritima*, quoiqu'Avienus marque qu'il en avoit parlé ailleurs, *quod candidum dixi vocari*, on est forcé de supposer que l'endroit où il en parloit, étoit dans quelqu'une des lacunes qu'on trouve avant le passage que nous examinons.

Blasco propter insula est. La description que fait Avienus de l'isle de Brescon ne sauroit être plus juste.

Littora orba incolarum. Voilà une nouvelle préuve qu'Avienus écrivoit l'*Ora Maritima* après l'irruption des Vandales qui avoient ravagé la Gaule Narbonnoise en 406. & 407. Il faut même qu'il ait écrit peu de tems après, puisque la côte de cette province n'étoit point encore repeuplée dans le tems qu'il écrivoit.

Setius inde mons tumet Procerus arcem. C'est en vain que M. de Marca (*a*) tâche de prouver qu'il y a eu autrefois un Fort au haut de la montagne de Sette. Quand même cela seroit, il est certain qu'Avienus n'a point eu cela en vûë. *Procerus arcem* (*b*) ne signifie autre chose, si ce n'est que la montagne de Sette est fort haute, & que son sommet est fort élevé.

(*a*) Marc hispanic. *lib.* 1. *cap.* 10.

(*b*) *Arx* signifie en latin *la cime, le sommet* d'une montagne. La chose est trop connue pour avoir besoin d'être prouvée.

Pinifer Fecyi jugum. Pour éviter le soléciſme qu'il y auroit à dire *Pinifer jugum*, il faut lire *Piniferi Fecyi jugum*, ce qui peut s'accorder avec la mesure du vers. C'est la montagne qui est au-dessus de Vic & de Frontignan, & qui commence au village de Balaruc. On l'appelle encore aujourd'hui *lou Pié Feguié*, c'est-à-dire, *Podium* ou *jugum Fecyi*, & il y croît des Pins comme du tems d'Avienus. (*c*) Vossius, qui ne connoissoit point le pais, s'étoit persuadé qu'il falloit corriger le texte d'Avienus, & y lire, *& pinifer Setii jugum*; & ce qu'il y a

(*c*) In Melam. *pag.* 180.

de ſurprenant, (*a*) M. de Marca, qui le connoiſſoit mieux, a adopté cette correction. Mais comment ont-ils pû prétendre qu'Avienus eut fait mention de la même montagne de Sette deux fois dans le même vers?

(*a*) Marc' hiſpanic. *lib. 1. cap.* 10.

Radice fusâ inuſque Taurum pertinet. Le *Pié Feguié* s'étend en effet juſqu'au bord de l'étang.

Taurum *paludem namque Gentici vocant.* Les étangs qui ſont ſur la côte du bas Languedoc paroiſſent avoir été diſtinguez autrefois en deux parties; l'une occidentale, qui s'appelloit *Stagnum Tauri*, & qui retient encore le nom d'*Etang de Taur.* L'autre orientale, que les Anciens ont appellée *Stagnum Lataræ*; c'eſt du moins ſous ce nom que Pline (*b*) en parle; on la nomme aujourd'hui *l'Etang de Maguelonne, d'Aiguemortes* ou *de Lates.* Il n'eſt pas douteux que ces anciens noms ne ſoient des noms celtiques, & qu'ils n'ayent ſignifié quelque choſe originairement. La difficulté eſt de deviner quelle a été cette ſignification, dans l'ignorance preſque abſolue de l'ancienne langue celtique.

(*b*) Hiſtor. natural. *lib.* 9. *cap.* 8.

Je croi cependant que le *Stagnum Tauri* a été ainſi nommé, parce qu'il étoit entouré de montagnes, ſavoir, du Pui de ſaint Loup, de la montagne de Sette, de la montagne de ſaint Felix ou Pui Feguié, & des montagnes de Valmagne. Le mot *Tor* ou *Taur* ſignifioit une *montagne* en Hebreu & en Phénicien, & c'eſt déja quelque choſe, ſuppoſé que le Celtique eut avec ces langues autant de rapport que (*c*) Bochart l'a cru. Mais ce qui eſt plus concluant, ce mot avoit la même ſignification en Celtique, comme on le prouvera ci-après, *Partie III. chap.* 1.

(*c*) Geograph. ſacr. part. alter. *lib.* 1. *cap.* 42.

Je croi auſſi qu'on avoit donné à la partie orientale de ces étangs le nom de *Stagnum Lataræ*, parce qu'ils étoient dans une plaine baſſe & marécageuſe, car *Lait* ou *Lat* ſignifioit en celtique *Plaine baſſe & marecageuſe*, & *ar*, *auprez* ou *ſur.* Ainſi *Stagnum Lataræ* vouloit dire *l'etang de la plaine marecageuſe*, par oppoſition à *ſtagnum Tauri* qui ſignifioit *l'etang de la montagne*, comme on le prouvera plus amplement ci-deſſous, *Partie III. chap.* 1.

Orani propinquam flumini. C'eſt ainſi qu'on lit dans les anciennes éditions, mais cela ne forme aucun ſens. Melian (*a*) a mis à la place *Oram propinquam flumini*, ce qui ne ſignifie rien non plus. Iſaac Voſſius a lu (*b*) *Rhodani propinquam flumini*, & cette correction a été adoptée par M. Hudſon dans l'édition des petits Géographes. Cela fait un ſens un peu plus raiſonnable, mais je croi qu'il vaut mieux lire *Arauri propinquam flumini*, ou même (*c*) *Araur propinquam flumini*, pour conſerver la meſure du vers. Outre que cette correction s'éloigne moins de l'original, il eſt certain d'ailleurs que l'étang de Taur, dont il eſt queſtion, eſt plus prez de l'Eraut que du Rhône.

(*a*) In edit. Matritenſi.

(*b*) In Melam. *pag.* 180.

(*c*) Le nom celtique de la riviere d'Eraut étoit *Araur*, d'où les Romains avoient fait *Arauris*, en ajoutant la terminaiſon latine. Voiez ci-deſſous *chap.* 14.

Au reſte Voſſius a cru qu'Avienus avoit dit que cet étang s'appelloit *Taphron*, & c'eſt apparemmenr ſur ſon autorité que dans l'*Ora maritima*, imprimé à Oxford, au quatriéme Tome des petits Géographes, on a ſubſtitué *Taphron* à la place de *Taurum* qu'on lit dans les autres éditions : mais c'eſt une erreur certaine. Comme Voſſius ignoroit le nom que cet étang porte encore, il n'a pas pu corriger la faute du manuſcrit dont il ſe ſervoit, où l'on n'avoit écrit *Taphron* pour *Taurum*, que par une ſuite de la prononciation vicieuſe, qui a été en uſage pendant les ſiecles d'ignorance. Les Peres Benedictins ſe ſont ſervis auſſi (*d*) d'une édition fautive de l'*Ora maritima*, où l'étang de Taur étoit appellé *Tacrum* au lieu de *Taurum*.

(*d*) Hiſtoire de Languedoc. *Tom.* 1. *pag.* 60.

Hujus alveo Ibera tellus atque Ligyes aſperi Interſecantur. Cela ſignifie que l'Eraut ſervoit de limite commune à la Ligurie du côté du levant, & à l'Iberie du côté du couchant. Je ne garantis point le fait qu'avance Avienus : mais il eſt certain que Voſſius, qui mettoit cette limite commune au Rhône ſuivant la correction qu'il faiſoit au Texte d'Avienus, étoit obligé d'étendre l'Iberie vers le Levant encore plus que moi. Pour la Ligurie il eſt certain auſſi qu'elle s'étendoit au-delà du Rhône, de l'aveu (*e*) même de Voſſius, mais ſur cet article nous avons une autorité plus déciſive. C'eſt celle d'Avienus lui-même, qui marque que le pais des Liguriens com-

(*e*) In Melam. *pag.* 176.

mençoit à la montagne de Sette du côté du couchant, *Setienâ ab arce*, & que de-là il s'étendoit fort avant vers le levant, le long de la mer Méditerranée.

(a) Ora maritima. vers 623.

(a) Ligures ad undam ſemet Interni maris
Setienâ ab arce, & rupe ſaxoſi jugi,
Procul extulere.

Hic ſat anguſti laris Tenuiſque cenſu civitas Polygium eſt. Il s'agit là de Bouſigues, petite Ville ſituée ſur l'étang de Taur. Peut-être même au lieu de *Polygium* faut-il lire *Bozygium*. Avienus dit que ce lieu eſt *anguſti laris, tenuiſque cenſu*, pour dire qu'il eſt & petit & pauvre. C'eſt ainſi que dans un autre endroit de ce même ouvrage il appelle une certaine Ville bâtie dans les Pyrenées, *Civitas ditis laris*, pour dire qu'elle étoit riche.

Tùm Manſa vicus. Il faut lire *tùm Meſa vicus*, & l'entendre de la petite ville de Meſe ſur l'étang de Taur, dont nous avons vû que Pomponius Mela avoit fait mention. On pourroit auſſi trouver dans ce paſſage d'Avienus le lieu de *Vic* ſitué ſur le même étang, en ſéparant par une virgule les deux mots *Meſa vicus. Tùm Meſa, Vicus.*

Oppidumque Nauſtalo. Comme il n'y a jamais eu aucune Ville de ce nom prez des étangs du Languedoc, il y a apparence qu'il faut lire *oppidumque Magalo.* La ville de Maguelonne, qui fut érigée en Evêché avant l'an 589. pouvoit être aſſez conſiderable en 420. pour mériter qu'Avienus en fit mention.

*Et Urbs ** hæſice gen* ſale.* C'eſt une troiſiéme lacune, mais il ſemble que la ſuite du diſcours peut faire juger qu'elle n'eſt pas grande.

Claſſius amnis. Il s'agit là encore des étangs du bas Languedoc. Ainſi je croi que cela ne peut s'entendre que de la petite riviere de Colaſon, qui prend naiſſance dans le Diocèſe même de Montpellier, & qui ſe jette dans les étangs vis-à-vis de Maguelonne. Si cela eſt il faut lire *Colaſius* ou *Colaſus amnis*, au lieu de *Claſſius.*

At

At Cimmenice regio deſcendit procul Salſo ab fluento. Il eſt évident que cela regarde le pais compris dans les montagnes des Cevennes, appellées par Strabon *Cemmeni montes*. Je croi donc qu'il faut lire *conſcendit* au lieu de *deſcendit*. Les Cevennes vont en montant en s'éloignant de la mer, & non pas en deſcendant. C'eſt ainſi qu'Avienus parlant ailleurs d'une montagne en Eſpagne (*a*) dit : *Vertice multus tumor conſcendit auras.*

(*a*) Ora Maritima, *Verſ.* 228.

Et à priſca ſylvis. On lit ainſi dans les anciennes éditions, & cela eſt inintelligible. Un leger changement peut le rendre ſuſceptible d'un ſens raiſonnable : Il ne faut que lire *Et aprica ſylvis.* Les montagnes des Cevennes ſont en effet dans un aſpect très-favorable pour les forêts : auſſi en ſont-elles couvertes. On a ſuivi la même leçon dans l'*Ora Maritima* imprimé à Oxford avec les petits Geographes.

Nominis porrò auctor. La meſure du vers & le ſens demandent qu'on change ce dernier mot. J'y ſubſtitue *Valor*, ce qui comme on va voir dans l'article ſuivant ſuffit pour faire un ſens raiſonnable.

Nominis porrò Valor *Mons dorſa celſus.* Je croi qu'Avienus veut indiquer par ces mots l'étymologie du nom de *Gebenna*. *Ce nom*, dit-il, *ſignifie* Mons dorſa celſus, c'eſt-à-dire, *Montagne dont le ſommet eſt fort élevé*. On a des preuves dans l'ouvrage même que nous éxaminons, que cet Auteur aimoit à rendre raiſon de la ſignification des noms des lieux dont il parloit, quand elle lui étoit connue. C'eſt ainſi, (*b*) qu'il donne l'étymologie du mot grec *Caſſiteros*, qui ſignifioit de *l'etain*.

(*b*) *Ibid.* Verſ. 259,

Caſſius inde mons tumet
Et Graia ab ipſo lingua *Caſſiterum* priùs
Stannum vocavit.

C'eſt ainſi que dans la deſcription de la côte d'Eſpagne, (*c*) il remarque en parlant des Colonnes d'Hercules, *Abila* & *Calpe*, que le nom de *Calpe* ſignifioit en grec *une Coupe*.

(*c*) *Ibid.* Verſ. 348.

Calpeque rursum in Græciâ ſpecies cavi,
Teretiſque † viſu nuncupatur urcei.

† Uſu.

Et c'eſt en effet à cauſe du creux que la montagne forme, que le nom de *Calpe* lui a été impoſé. *Calpe*, dit Pomponius Mela, (*a*) *mirum in modum concavus, ab eâ parte quâ ſpectat occaſum medium ferè latus aperit;* ou ce qui eſt encore plus exprès, *Calpe*, dit (*b*) un ancien Scholiaſte de Juvenal ſur la Satire 14. *Urnæ ſimilis mons, unde Calpe in extremâ Spaniâ.*

(*a*) De ſitu Orbis, lib. 2. cap. 6.

(*b*) Apud Samuelem Bochartum, Chanaan, lib. 1. cap. 34.

Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que Bochart, (*c*) ſans avoir connu la correction du paſſage d'Avienus que nous venons de propoſer, & par conſéquent ſans avoir été en état de comprendre ce qu'Avienus a voulu dire, n'a pas laiſſé de donner la même étymologie du nom de *Gebenna*, & de ſoutenir qu'il venoit du mot Syriaque *Gebina*, qui veut dire *Supercilium montis*, ou du mot Hebreu *Gabnunim*, qui ſignifie *Mons celſus.*

(*c*) *Ibidem*, lib. 1. cap. 42.

Quoique ces étymologies répondent parfaitement à celle que je croi trouver dans le texte d'Avienus, je n'ai garde de m'en prévaloir. Outre la ſingularité qu'il y auroit d'aller chercher dans l'Hebreu ou dans le Syriaque l'étymologie du nom d'un lieu ſitué dans les Gaules, je croi qu'il ſeroit difficile de prouver qu'Avienus ſçût l'Hebreu, & qu'il le ſçût aſſez pour avoir pû y aller chercher cette étymologie.

J'aurois moins de peine à me perſuader qu'il l'eût tirée du Punique. Il eſt certain qu'il le ſçavoit, & il nous en fournit lui-même des preuves dans quelques autres étymologies qu'il donne. C'eſt du Punique, par exemple, (*d*) qu'il tire l'étymologie de *Gaddir*, Cadix.

(*d*) Ora Maritima, *Verſu* 267.

Gaddir hic eſt oppidum,
Nam Punicorum linguâ conſeptum locum
Gaddir vocabat, ipſa Tarteſſus priùs
Cognominata eſt.

C'eſt dans le Punique encore (*e*) qu'il va chercher l'étymologie du nom d'Abila.

(*e*) *Ibid.* Verſ. 345.

Sunt porrò Saxa prominentia
Abila atque Calpe Calpe in Hiſpano ſolo,
Mauruſiorum eſt Abila. Namquam *Abilam* vocat
Gens Punicorum, *mons* quod *altus* Barbaro eſt,
Id eſt * Latino, dici ut auctor Plautus eſt.

On pourroit donc ſuppoſer que le nom *Gebenna* étoit un nom Punique, & qu'il ſignifioit en Punique *Mons celſus*. La reſſemblance du Punique avec l'Hebreu & le Syriaque ſembleroit autoriſer ces ſuppoſitions : on pourroit ſuppoſer encore que ce nom eût été impoſé aux montagnes des Cevennes par les Carthaginois dans leurs navigations, & à la faveur de ces ſuppoſitions on pourroit conclure qu'Avienus qui ſçavoit le Punique, auroit pû chercher dans cette langue la ſignification primitive de ce nom. Mais qu'eſt-il beſoin de ces ſuppoſitions arbitraires & forcées, quand il eſt certain que le nom de *Gebennæ*, ou *Cebennæ* étoit un mot celtique & qu'il avoit originairement dans le Celtique la ſignification qu'Avienus lui attribue ? On ſe ſert encore dans le pais de Galles, (*b*) au rapport de Cambden, du mot de *Kevenn*, & on s'en ſert pour dire de *hautes Montagnes*. Voilà donc dans l'ancien Celtique, (*c*) qui ſe conſerve encore parmi les Gallois, le mot que nous cherchons avec la ſignification que nous attribuons à ce mot. C'eſt de cette langue, c'eſt-à-dire de la langue du pais même dont il parle, qu'Avienus tiroit l'étymologie du nom de *Gebennæ*. S'il l'eût priſe dans une langue étrangere, auroit-il manqué d'en avertir, comme il avertit pour celles que nous avons citées, qu'il prend du Grec ou du Punique.

(*a*) Apud Bochart. Chanaan, lib. 1. cap. 42.

(*b*) Voyez cideſſous *Part. III. Chap. I.*

Hujus imos aggeres Stringit fluento Rhodanus. Le Rhone baigne le pied des Montagnes du Vivarez, & il eſt certain que les anciens regardoient ces Montagnes comme l'extrémité du Mont *Cemmenus*, ou des *Cebennæ*.

* Dans Plaute *Barbarus* & *Latinus* ſont ordinairement ſynonymes. C'eſt ainſi qu'il dit dans le Prologue de l'*Aſinaria*, *Marcus vertit barbarè* pour *Latinè* : Que dans le *Miles glorioſus*, Act. 2. Scen. 2. il donne à Nævius le nom de *Poëta barbarus*, c'eſt-à-dire *Latinus*, &c.

CHAPITRE VII.

Explication de ce qu'on trouve dans l'Itineraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux ou de Jeruſalem, & dans les Tables de Peutinger ſur les pais compris aujourd'hui dans le Languedoc.

I. L'Ouvrage connu ſous le nom d'Itineraire d'Antonin, eſt un recueil de toutes les routes militaires de l'Empire Romain. On ne connoît pas l'Auteur de cette collection, & les Manuſcrits (*a*) loin de donner quelque éclairciſſement, augmentent l'incertitude par leur contradiction, en attribuant cet ouvrage les uns à un *Æthicus Iſter*, les autres à un *Antoninus* ou *Antonius*, *Auguſtus* ou *Auguſtalis*, & les autres enfin à un *Julius Orator*, *Julius Honorius*, ou *Julius Cæſar*. Nous aurons occaſion de propoſer ſur le nom de cet Auteur, & de celui qui a fait les Tables de Peutinger, des conjectures aſſez raiſonnables, quand nous parlerons ci-deſſous de l'Anonyme de Ravenne, qui ſemble avoir copié cet Itinéraire & ces Tables en pluſieurs endroits.

(*a*) Joſias Simlerus *in præfat. Edit. Baſileenſis* ann. 1575.
Andreas Schottus *in* Præfat. *Edit. Colonienſis*, 1600.
Bergier, *Hiſtoire des grands Chemins, Liv* 3. ch. 6.
G. J. Voſſius, *De Philologiâ, cap* 11. §. 16.
Petrus Weſſelingius, *in Præfat.* Veteribus Romanorum Itinerariis *præfixâ.*

Comme on ignore l'Auteur de cet ouvrage, on ignore auſſi en quel tems cet ouvrage a été compoſé. Quelques-uns le font remonter juſqu'au tems de l'Empereur Antonin, & même juſqu'à celui de Jules Ceſar, parce qu'ils ſe ſont perſuadé ſur la foi de quelques manuſcrits que l'un ou l'autre de ces Empereurs en étoit l'Auteur. Mais il eſt certain que ce recueil a été compoſé beaucoup plus tard, puiſqu'on y fait mention de *Maximianopolis*, de *Diocletianopolis*, de *Conſtantinopolis* &c. villes qui n'ont été bâties, ou du moins qui n'ont été appellées de ce nom que du tems de Maximien, de Diocletien, de Conſtantin le Grand.

D'un autre côté cet ouvrage doit être anterieur au regne des enfans de Theodoſe le Grand, puiſqu'il paroît par l'étendue de cet Itinéraire que l'Empire ſubſiſtoit encore en ſon entier, & que les Nations

Barbares n'y avoient point fait de brêche. Ainſi il y a apparence qu'il faut le placer vers le milieu ou vers la fin du quatriéme ſiécle.

On peut ſe ſervir utilement de cet ouvrage pour éclaircir pluſieurs difficultez de la Géographie ancienne, & on s'en ſerviroit avec plus de ſuccès s'il étoit parvenu juſqu'à nous plus correct. Nous en devons la premiere édition aux Aldes. Le vieux Henri Etienne le réimprima à Paris en 1512 ſur les corrections de Chriſtofle Longolius, & les Juntes à Florence en 1526. Jerôme Surita de Sarragoſſe ayant revû l'Edition d'Henri Etienne ſur quatre manuſcrits, tâcha d'en éclaircir le texte par de ſçavantes Notes, mais il mourut en 1570. ſans avoir publié ſon ouvrage. André Schott à qui le manuſcrit fut confié quelque tems aprez par le fils de Surita, le fit imprimer à Cologne en 1600. & y ajoûta les variantes de deux manuſcrits de cet Itinéraire, qu'il eut occaſion de conſulter. Joſias Simler en avoit déja donné une nouvelle édition à Baſle en 1575. corrigée ſur deux autres manuſcrits, & accompagnée de quelques Notes. Enfin M. Weſſeling vient d'en procurer en 1735. une Edition *in*-4. à Amſterdam, avec les Notes de Surita & de Simler, & des éclairciſſemens conſidérables, qu'il y a ajoûté de ſon chef.

II. L'Itinéraire de Bourdeaux, *Burdigalenſe*, ou de Jeruſalem, *Hieroſolymitanum*, eſt un ouvrage fait dans le même goût, mais moins étendu. D'abord c'eſt une route ſuivie de Bourdeaux juſqu'à Jeruſalem par *Toulouſe*, *Arles*, *Turin*, *Milan*, *Aquilée*, *Sirmich*, *Conſtantinople*, *Tarſe*, *Antioche*, *Tyr & Ceſarée*. On trouve enſuite une courte deſcription de ce que l'Auteur obſerva dans la Terre Sainte. Pour le chemin qu'il tint au retour, il n'en reſte que des fragmens, ce qui fait ſoupçonner que cet ouvrage n'eſt point parvenu juſqu'à nous en entier. On trouve d'abord la route de Jeruſalem à Ceſarée par *Nicopolis*, *Lydde & Antipatride*; mais de-là l'Auteur ſe trouve tranſporté tout d'un coup & ſans en avertir, à *Heraclée* de Thrace, autrefois *Perinthus*, ſur la *Propontide* ou mer de *Marmora*, d'où il paſſe à *Apris*, *Trajano-*

polis, *Maximianopolis*, *Theſſalonique*, *Heraclée de Macedoine*, *Apollonie*; traverſe par conſéquent la Thrace & la Macedoine; arrive à *Aulon* ſur la mer Adriatique, qu'il appelle *Aulona*, & qu'on nomme aujourd'hui la *Valone*; paſſe la mer & aborde à Otrante, d'où il va à Rome & de Rome à Milan, par une route ſuivie; & c'eſt-là que l'ouvrage finit.

Le ſeul avantage que cet Itinéraire ait ſur celui d'Antonin, c'eſt que les Gîtes, *Manſiones*, & les lieux des Poſtes, *Mutationes*, y ſont marquez, & que l'Auteur récapitule de tems en tems combien il y a de Gîtes, & combien il y a de Poſtes d'une Ville à une autre ſur la route qu'il décrit, ce qui peut être utile pour fixer la poſition des lieux dont il parle.

Nous devons à Pierre Pithou la connoiſſance de cet Itinéraire, qu'il a déterré & publié le premier. André Schott le fit réimprimer à Cologne en 1600. à la ſuite de l'Itinéraire d'Antonin, dont il donna une édition revûe par Surita, & augmentée de ſes Notes, comme on l'a déja dit. Enfin M. Weſſeling vient de l'ajouter auſſi à l'Itinéraire d'Antonin, qu'il a fait imprimer en 1735.

(*a*) In Præfat. huic Itinerario præfixâ.
(*b*) De Philologia, *Cap.* 11. §. 17.

(*a*) Pithou & (*b*) Voſſius aprez lui ont prouvé que cet Itinéraire avoit été compoſé à la fin de l'Empire de Conſtantin, vers l'an 333. de l'Ere Chrétienne.

1. L'Auteur marque lui-même qu'il alla de Conſtantinople à Chalcedoine, & qu'il retourna à Conſtantinople ſous le Conſulat de Dalmatius & de Xenophilus. *Item ambulavimus*, dit-il à l'article de Conſtantinople, *Dalmatio & Xenophilo Conſulibus III. Kalendas Jun. ad Chalcedoniam, & reverſi ſumus ad Conſtantinopolim VII. Kalend. Jan. Conſule ſupraſcripto.* Or il eſt certain par la Chronique de Caſſiodore que *Flavius Valerius Dalmatius*, frere de l'Empereur Conſtantin, & *Marcus Aurelius Xenophilus* furent Conſuls enſemble quelques années avant la mort de Conſtantin, & environ l'an 333.

2. On peut ajouter que cet Auteur en décrivant la route depuis Héraclée ſur la Propontide juſqu'à *Aulone* ſur la mer Adriatique, parle d'une Ville de Thrace, voi-

ſine de *Trajanopolis*, & appellée *Apros* ou *Apris*, & qu'il n'en parle que ſous ce nom d'*Apros*, ce qui prouve qu'il écrivoit avant l'Empire de Theodoſe le Grand, puiſqu'autrement il auroit dû appeller cette Ville *Theodoſiopolis*, du nom qu'elle prit alors † en l'honneur de cet Empereur.

Pithou (*a*) avoit crû pouvoir confirmer cette même opinion par une autre obſervation; mais cette obſervation étoit une mépriſe. L'Auteur de cet Itinéraire parle d'un Roi appellé Annibalien, à l'occaſion de la ville de Libyſſa dans la Bithynie près de Nicomédie, aujourd'hui *Lebuſſa*, par où il paſſa, *Ibi poſitus eſt*, dit-il, *Rex Annibalianus*. Selon Pithou cela devoit s'entendre de *Flavius Claudius Annibalianus*, qui étoit fils de ce Dalmace, dont on a déja parlé, & par conſéquent neveu de Conſtantin le Grand, & qui (*b*) fut tué en 337. bien-tôt aprez la mort de ſon Oncle, par les ordres de Conſtance le ſecond des fils de cet Empereur, irrité de ce que ſon pere (*c*) avoit laiſſé à ce Prince la ſouveraineté du Pont & de l'Armenie.

Mais Pithou auroit dû faire attention que l'Auteur de cet Itinéraire marquoit que ce prétendu Roi Annibalien étoit Roi d'Afrique, *Rex Annibalianus, qui fuit Afrorum*, ce qui prouve qu'il s'agit là du célébre Annibal, autrefois chef des Carthaginois, que cet Auteur appelle Roi des Africains aſſez improprement; & qu'ainſi la remarque de cet Auteur, comme M. Weſſeling * l'a prouvé, ne ſignifioit autre choſe, ſi ce n'eſt qu'Annibal étoit enterré à *Libyſſa*, ce qui eſt conforme à la vérité de l'Hiſtoire, ‡ ſuivant le témoignage exprez de Plutarque dans la vie de Flaminius.

Quant à la Religion de l'Auteur, non ſeulement il eſt

(*a*) Ubi *ſuprà*.

(*b*) Zoſim. Hiſt. lib. 2. Paulus Diaconus, Hiſt. Miſcellæ, lib. 10. cap. 17.

(*c*) Aurelius Victor, Epitom. cap. 41. Paul Diaconus, ubi *ſuprà*.

† *Cedreni* Hiſtor. compendium, pag. 324. *de l'Edition d'Annibal Fabrot.* Index Urbium, quæ nomina mutarunt, *à la fin du Codin du P. Goar*, p. 404 & *de* l'Antiquitas Eccleſiæ *de Schelſtrate*, Tom. 2. p. 784.

* Veterum Romanor. Itinerariorum, *pag.* 572.

‡ *Voyez auſſi Eutrope*, Hiſtor. Romanæ, Lib. 4. *Ammien Marcellin*, Lib. 22. *& ſur tout Aurelius Victor*, de Viris Illuſtribus, in Annibale, *où on lit ces mots* : Poſitus eſt apud Libyſſam in arcâ lapideâ, in quâ hodieque (*ſous l'Empire de Conſtance, auquel tems Victor a vécu*) inſcriptum eſt, ANNIBAL HIC SITUS EST.

visible qu'il étoit Chrétien ; mais il eſt même apparent que c'eſt par devotion qu'il avoit entrepris le voiage de Jeruſalem, dont il décrit la route. Pour s'en convaincre il ne faut que faire attention au ſoin que l'Auteur prit de parcourir la Terre Sainte, & à l'exactitude avec laquelle il décrit tous les lieux, que la Religion y avoit conſacrez.

III. Les Tables de Peutinger ſont la Carte des routes de l'Empire Romain, & même de quelques pais limitrophes occupez par d'autres Nations. Les chemins y ſont marquez par des ſimples traits de lieu en lieu, avec les diſtances d'un lieu à l'autre en milles, & quelquefois en lieues, du moins pour une partie des Gaules. Ainſi le deſſein de ces Tables eſt le même que celui de l'Itinéraire d'Antonin, quoique l'execution ſoit differente. Cet Itinéraire eſt comme le Livre des Poſtes de l'Empire Romain, & ces Tables ſont comme la Carte des mêmes poſtes.

On ſe mécompteroit beaucoup ſi l'on s'aviſoit de chercher dans ces Tables aucune exactitude dans la poſition reſpective des lieux, dans la figure & dans l'étendue des Provinces, dans le contour des côtes, dans le cours des rivieres, &c. Tout y eſt abſolument défiguré par la longueur exceſſive qu'on a donné à cette Carte, eu égard à ſa largeur ; mais l'ordre & la ſuite de chaque route, de même que la diſtance de chaque lieu, y ſont marquez, ce qui peut être d'une grande utilité pour l'étude de la Géographie ancienne, & ſeroit infiniment plus utile ſi les noms & les diſtances étoient toujours correctement marquez.

Cette Carte devoit être compoſée de huit parties ou *ſegmens*, qui comprenoient d'un côté depuis les bords de l'Ocean occidental ou Atlantique à l'extremité de l'Eſpagne, juſqu'à l'Ocean oriental ou Indique à l'extrémité des Indes, & de l'autre tout ce que l'Empire Romain renfermoit au Midi & au Septentrion, ce que l'Auteur avoit terminé d'un côté & d'autre par une mer imaginaire, ſur laquelle il avoit placé arbitrairement quelques Nations Barbares. Mais de ces huit parties ou ſegments, il n'en

n'en reſte que ſept & la huitiéme, où l'Eſpagne étoit décrite, ſe trouve perdue.

Un Allemand (*a*) homme de Lettres, nommé *Conrard Celtes Protucius*, (*b*) qui a été le premier Poëte couronné, *laureatus*, de ſa nation, aiant trouvé par hazard un ancien exemplaire manuſcrit de ces Tables, le donna à Conrard Peutinger, Magiſtrat d'Augſbourg. Peutinger eut occaſion de montrer ces tables à pluſieurs Savans de ſes amis (*c*) qui les ont citées dans leurs ouvrages, mais il ne trouva pas à propos de les publier. Après ſa mort une copie aſſez informe de deux fragmens de ces Tables, qui n'en faiſoient gueres que la premiere partie, tomba par hazard entre les mains de Marc Velſer, Aſſeſſeur d'Augſbourg, qui les fit imprimer à Veniſe en 1599. in-4°. avec quelques notes, mais aiant eu le bonheur peu de tems aprez de recouvrer les Tables en entier, il en procura une nouvelle édition à Anvers. Depuis ce tems-là elles ont été publiées par (*d*) Abraham Ortelz (*Ortelius*) chez Jean Moret; par Pierre Bertz, (*Bertius*) dans ſon édition de la Geographie de Ptolémée en 1618. & par Nicolas Bergier dans ſon *Hiſtoire des grands chemins de l'Empire Romain* en 1628.

(*a*) Velſerus *in præfatione in fragmenta Tabulæ Itinerariæ antiquæ. Venetiis.* 1599.

(*b*) G. J. Voſſius, *de Hiſtoricis latinis, Lib. 3. cap.* 10

(*c*) Beatus Rhenanus, *Rerum Germanic. Lib.* 1.

Franciſcus Irenicus, German. Exegeſeos *Lib. 9. cap. 6. & 7.*

(*d*) Vid. præfat. Andr. Schotti præfixam editioni Itinerarii Antonini, cum notis Surit.

On ignore en quel tems ces Tables ont été faites. On ſait ſeulement que l'Auteur étoit chrétien, parce qu'il fait mention non ſeulement de Moyſe & des Iſraélites, mais même de S. Pierre. Le rapport qu'on y trouve avec l'Itineraire d'Antonin & avec celui de Bordeaux, & la reſſemblance des noms des lieux dont on y parle, ſemblent prouver qu'elles doivent être à peu prez de la même ancienneté, c'eſt-à-dire du milieu du quatriéme ſiecle, ou tout au plus tard de la fin de ce ſiecle, & avant l'invaſion des nations barbares, car il ne paroît pas par ces Tables que les Barbares ſe fuſſent encore emparez d'aucune province de l'Empire.

Au reſte il n'eſt pas inutile d'avertir, de peur qu'on ne s'y méprenne, que ces Tables ont été citées ſous differens noms; tantôt de *Tabula Provincialis*, *Militaris*, *Itineraria*, parce que les provinces, les routes & les voies militaires de l'empire romain y ſont décrites: tantôt de

Tabula Theodoſiana, parce qu'on croit qu'elle a été faite ſous l'empire de Theodoſe : tantôt enfin de *Tabula Auguſtana*, parce que l'original en a appartenu à Peutinger, & que la premiere édition en a été procurée par Velſer, tous les deux d'Auſbourg. Mais il paroît que le nom de Tables de Peutinger a prévalu depuis longtems.

Il s'agit maintenant de comparer enſemble ces trois ouvrages en ce qui concerne le Languedoc, & de tâcher d'expliquer ce qui pourra demander quelque éclairciſſement. Si l'on y réuſſit, c'eſt un moien ſûr d'étendre la connoiſſance de l'ancienne Géographie de cette Province, puiſque ces Itineraires & ces Tables font mention de pluſieurs lieux, dont les anciens Géographes n'ont point parlé.

Mais avant que d'entrer dans ce détail, il importe de remarquer que les milles qui ſervent dans ces Itinéraires à meſurer les diſtances, ne ſont ordinairement que le $\frac{1}{4}$ des lieues communes de Languedoc, & qu'ainſi il faut quatre milles pour chaque lieuë. Les preuves n'en ſont pas rares dans ces Itineraires. On y compte par exemple XV. milles de Suſtantion au pont Ambrois, entre Montpellier & Niſmes, & ces deux lieux dont la poſition eſt connue, ne ſont éloignez que de trois lieuës $\frac{3}{4}$. On n'y compte de même que XVI. milles de Narbonne à Beziers, dont la diſtance eſt de quatre lieuës.

Il eſt vrai qu'il paroît que les milles devoient être un peu plus petits dans le haut Languedoc, ou peut-être que les lieuës y ſont aujourd'hui un peu plus grandes que dans le bas Languedoc. L'Itineraire de Bourdeaux met XLVIII. milles de Toulouſe à *Hebromagus*, ce qui à quatre milles par lieuë feroit 12. lieuës. Or la diſtance de Toulouſe au village de Bram qui eſt *Hebromagus*, comme on le prouvera dans la ſuite, n'eſt que de 11. lieues. Le même Itinéraire compte LXII. milles de Toulouſe à Carcaſſonne, ce qui feroit 15. lieuës & $\frac{1}{2}$, au lieu qu'il n'y a que 14. lieuës entre ces deux villes.

Cependant cette inégalité, telle qu'elle ſoit, n'empê-

cheroit pas qu'on ne tirât de grands avantages des distances qui sont marquées dans ces Itineraires, si l'on pouvoit y compter. Mais ce seroit supposer qu'il n'y auroit point de fautes dans ces ouvrages, & la fausseté de cette supposition saute aux yeux dès qu'on les examine, & sur tout dès qu'on les compare. Je ne m'arrêterai pourtant pas à en apporter des preuves, ce que nous allons dire n'en fournira que trop.

L'usage qu'on doit faire de cette remarque c'est d'en conclure, qu'on n'est pas obligé de s'en tenir scrupuleusement aux distances portées par les Itinéraires. Nous nous servirons quelquefois du droit que cette remarque nous donne pour les corriger ; mais nous ne nous en servirons jamais, qu'aprez avoir prouvé qu'il y a erreur dans le Texte, & qu'aprez avoir fait sentir les raisons qui autorisent la correction.

I.

ITINERAIRE DE BOURDEAUX.

Route de Toulouse à Arles.

CIVITAS.	TOLOSA.	
Mutatio.	AD NONUM.	Mill. VIIII.
Mutatio.	AD VICESIMUM.	XI.
MANSIO.	ELUSIONE.	VIIII.
Mutatio.	SOSTOMAGO.	VIIII.
Vicus.	HEBROMAGO.	X.
Mutatio.	CEDROS.	VI.
CASTELLUM.	CARCASSONE.	VIII.
Mutatio.	TRICENSIMUM.	VIII.
Mutatio.	HOSUERBAS.	XV.
CIVITAS.	NARBONE.	XV.
Civitas.	BITERRIS.	XVI.
MANSIO.	CESSARONE.	XII.
Mutatio.	FORO DOMITI.	XVIII.

* MANSIO.	* *Mutatio.*	SOSTANTIONE.	XVII.
	Mutatio.	AMBROSIO.	XV.
	CIVITAS.	NEMAUSO.	XV.
	Mutatio.	PONTE ÆRARIO.	XII.
	CIVITAS.	ARELATE.	VIII.

I. Cet Itineraire met le premier changement de chevaux, *Mutatio*, en partant de Toulouſe, au neuviéme mille, *ad nonum, ſupple lapidem.* On ſait que les Romains marquoient chaque mille par des pierres plantées dans le chemin, telles que celles qu'on trouve encore ſur le chemin de Lunel à Beaucaire, dont nous parlerons dans la ſuite.

II. Le ſecond changement de chevaux étoit onze milles plus loin, *ad viceſimum*, c'eſt-à-dire *au vingtieme mille.* L'Itineraire ne nomme aucun lieu en ces deux endroits: Apparemment parce qu'il n'y avoit que quelques maiſons de Poſte deſtinées pour les relais.

III. On trouve la couchée de la premiere journée, *Manſio*, à *Eluſion*, à XXIX. milles de Toulouſe. Je croi que cet *Eluſion* eſt le village de la *Baſtide d'Anjou* prez de Caſtelnaudari. J'expoſerai dans le chapitre ſuivant les raiſons qui me le perſuadent.

IV. On partoit la ſeconde journée d'Eluſion, & on changeoit de chevaux à *Soſtomagus*, à IX. milles ou 2. lieues $\frac{1}{4}$ d'*Eluſion*. S'il eſt vrai qu'Eluſion ſoit la Baſtide d'Anjou, *Soſtomagus* devoit être où eſt aujourd'hui *Caſtelnaudari*: mais cet ancien nom s'eſt entierement perdu, quand on a bâti dans le même endroit une ville plus grande, qui a pris le nom de *Caſtellum novum dari.*

V. De là on alloit à *Hebromagus*, qu'on qualifie de Bourg, *Vicus*, & qu'on met à X. milles ou 2. lieues $\frac{1}{2}$ de *Soſtomagus*. On croit avec raiſon que c'eſt le village de *Bram*, comme on verra dans le chapitre ſuivant.

VI. On ſe rendoit de là à *Cedros*, ou comme on lit dans les manuſcrits *Coëdros*, diſtant d'*Hebromagus* de VI. milles, ou d'une lieue $\frac{1}{2}$, où l'on prenoit un nouveau relais. J'ignore la poſition préciſe de ce lieu, qui ne devoit

pas être conſidérable, mais je croi que ce devoit être vers le village de *Villeſeque* dans le Dioceſe de Carcaſſonne.

VII. A VIII. milles de *Cedros*, c'eſt-à-dire à deux lieues, on trouvoit Carcaſſonne, que l'Itineraire appelle *Caſtellum*, ce qui convient à la cité de Carcaſſonne, bâtie ſur une éminence. Je croi que c'étoit la couchée de la ſeconde journée. *Manſio.*

VIII. Le troiſiéme jour on changeoit d'abord de chevaux à *Tricenſimum* ou *Triceſimum*, à VIII. milles ou 2. lieues de Carcaſſonne. Cette diſtance ſemble prouver que *Tricenſimum* eſt le lieu de *Treſbés*; on en verra les preuves dans le chapitre ſuivant.

IX. On ſe rendoit enſuite à *Hoſuerbas*, où l'on changeoit de chevaux une ſeconde fois. *Hoſuerbas* étoit éloigné de *Triceſimum* de XV. milles, ou de 3. lieues $\frac{3}{4}$. Il y a apparence que c'eſt le village de *Tourouſele* ſur l'Aude, parce qu'on a des preuves que le chemin de Carcaſſonne à Narbonne paſſoit alors à Treſbés, & ſuivoit la rive gauche de l'Aude juſqu'à Tourouſele, où l'on traverſoit cette riviere une ſeconde fois, pour aller de là à Narbonne tout droit par Villedaigne.

X. D'Hoſuerbas à Narbonne il y avoit XV. milles de même ou 3. lieues $\frac{3}{4}$. Narbonne eſt appellée *Cité*, mais je la regarde comme la couchée de la troiſiéme journée. *Manſio.*

XI. En ſortant de Narbonne on alloit le quatriéme jour à Beziers, qui n'en étoit éloigné ſuivant l'Itineraire que de XVI. milles, c'eſt-à-dire 4 lieues. Beziers eſt appellé dans l'Itineraire *Cité*, mais pour ſuivre l'ordre de la route, il falloit qu'on y changeât de chevaux, & que ce fût *Mutatio.*

XII. De Beziers on alloit coucher à *Ceſſeron*, qui eſt appellé *Manſio.* La diſtance de Beziers à cette couchée étoit de XII. milles, ou de 3. lieues. On ne ſauroit douter que *Ceſſeron* ne ſoit *Saint Tiberi*, où ſaint Tibere (*a*) ſouffrit le martyre ſous Dioclétien. Le nom de ce ſaint Martyr qui fut impoſé dans la ſuite à ce lieu, a fait oublier ſon ancien nom.

(*a*) Adon in *Martyrologio.*

XIII. On alloit la cinquiéme journée de *Ceſſeron* à

Forum Domitii, qui en étoit éloigné de XVIII. milles, ou 4 lieues $\frac{1}{2}$: on changeoit là de chevaux. Pluſieurs croient que c'eſt aujourd'hui *Frontignan*, mais cette opinion n'eſt pas vraiſemblable. On verra dans le chapitre ſuivant les raiſons qui peuvent porter à croire que c'eſt *Ville veiras*, ou *Villemagne* dans le Diocèſe d'Agde.

XIV. De *Forum Domitii* on alloit à *Soſtantion*, qui en étoit éloigné de XVII. milles, ou 4. lieues $\frac{1}{4}$, ou plûtôt de XV. milles, ou 3 lieues $\frac{3}{4}$. On voit encore les ruines de Suſtantion près du village de Caſtelnau à une demie lieue de Montpellier. Avant que d'y arriver on paſſoit la riviere du Lez ſur un pont de pierre, dont on voit encore les attaches & les fondemens, & qui s'appelloit *Pons ærarius*. Le chemin qui menoit de ce pont à Suſtantion, porte encore le nom de *Cami de la Mounedo*, par corruption pour *cami mounedo*, c'eſt-à-dire *via munita*.

Au reſte Suſtantion n'eſt appellée que *Mutatio* dans l'Itineraire, mais je croi que c'eſt une faute, & qu'il faut lire *Manſio*. L'Auteur de cet Itineraire, après avoir fait mention d'Arles, avertit qu'il y a de Bourdeaux à Arles XI. *Manſions* ou *gîtes*. *Sunt huc uſque Manſiones XI.* Pour les trouver dans l'Itineraire, il faut compter pour *Manſions* ou *gîtes*, non ſeulement tous les lieux à qui ce nom eſt donné, mais encore les citez. Par ce moien on trouve aiſément les quatre *Manſions* ou *gîtes* de Bourdeaux à Toulouſe, la premiere à *Vaſates*, Cité, aujourd'hui *Baſas* : la ſeconde à *Eluſa*, Cité, aujourd'hui *Eauſe* ou *Euſe* : la troiſiéme à *Auſcius*, Cité, aujourd'hui *Auſch* : & la quatriéme à Toulouſe, ce qui fait quatre journées de 7. à 8. lieues chacune. Il ſemble que pour trouver les autres ſept de Toulouſe à Arles, il ne faut que compter de même. 1°. *Eluſion* marquée *Manſio*. 2°. Carcaſſonne marquée *Caſtellum*. 3°. Narbonne marqué *Civitas*. 4°. Beziers marqué *Civitas* de même. 5°. *Ceſſeron* marqué *Manſio*. 6°. Niſmes marqué *Civitas*. 7°. & enfin Arles marqué de même *Civitas*. Mais ce compte ſouffriroit deux difficultez : l'une, qu'il y auroit trois gîtes ou *manſions* de ſuite, à Narbonne, à Beziers, & à *Ceſſeron* dans l'eſ-

pace de XXVIII. milles, ou de 7. lieues : l'autre, qu'il n'y auroit aucun gîte ou *manſion* de *Ceſſeron* juſqu'à Niſmes, quoiqu'il y ait de l'un à l'autre LXV. milles, ou 16. lieues $\frac{1}{4}$ de diſtance. On ne peut éviter ces deux inconvéniens, qu'en ſuppoſant d'un côté que Beziers ne fût point un gîte, *Manſio*, & qu'en ſuppoſant de l'autre que *Suſtantion* le fut. On trouve par ce moyen ſept gîtes ou Manſions de Toulouſe à Arles, & le chemin ſe trouve partagé en ſept journées d'environ 7. à 8. lieues chacune, & de la même longueur que celles de Bourdeaux à Toulouſe.

XV. Le ſixiéme jour on partoit de *Suſtantion* pour aller à *Ambroſium*, qui en étoit éloigné de XV. milles, ou de 3 lieues $\frac{3}{4}$. C'eſt le *pont Ambroix*, vis-à-vis de Galargues, dont on voit encore les ruines à une demie lieue au deſſus du pont de Lunel. Le R. P. de Montfaucon (*a*) a donné le plan de ce pont tel qu'il eſt actuellement. On paſſoit là le Vidourle, & on changeoit de chevaux.

(*a*) Supplem. de l'Antiquité expliquée. *Tom. IV. liv. 5. chap. 1.*

XVI. On alloit de là à Niſmes qui en étoit éloigné d'autres XV. milles, ou de 3. lieues $\frac{3}{4}$. Niſmes n'eſt appellé dans l'Itineraire que *Civitas*, Cité : mais on vient de voir que ce devoit être une couchée, *Manſio*.

XVII. De Niſmes on alloit le ſeptiéme jour au *Pons ærarius*, diſtant de Niſmes de XII. milles ſuivant l'Itineraire : mais nous prouverons dans le chapitre ſuivant qu'il faut lire XIV. au lieu de XII. & qu'on a pris pour un I un V à demi effacé. C'étoit un Pont ſur le Rhône vis-à-vis de l'endroit où eſt Beaucaire aujourd'hui. On l'appelloit *Pons ærarius*, parce qu'on l'entretenoit des deniers publics, *ære publico*.

XVIII. Enfin de *Pons ærarius* on arrivoit à Arles, & le chemin n'étoit que de VIII. milles, ou de deux lieues.

II.

TABLES DE PEUTINGER.

On trouve dans les Tables de Peutinger la même route avec très-peu de difference. La principale eſt que la diſtance du lieu appellé dans ces Tables *Fines* à celui d'*Hebroma-*

gus entre Toulouſe & Carcaſſonne, s'y trouve omiſe, mais on peut aiſément la ſuppléer. Catel qui rapporte cette route dans ſes (*a*) *Memoires pour l'Hiſtoire de Languedoc*, l'a extrémement embrouillée faute d'avoir fait attention à cette omiſſion, & pour avoir omis lui-même par inadvertence la ville de Niſmes entre *Ambruſium* & *Ugernum*.

(*a*) Pag. 333.

Route de Toulouſe à Arles.

TOLOSA.	
BADERA.	XV. Mill.
FINES.	XVIII.
EBUROMAGI.	. . . . .
CARCASSIONE.	XIV.
LIVIANA.	XII.
USUERVA.	XI.
NARBONE.	XVI.
BETERIS.	XXI.
CESSERONE.	XII.
FORO DOMITII.	XVIII.
SERRATIONE.	XV.
AMBRUSIUM.	XX.
NEMUSO.	XV.
UGERNO.	XV.
ARELATO.	VIII.

I. Le premier lieu qui ſe préſente dans cette route en partant de Toulouſe, s'appelle *Badera*, & il eſt marqué à XV. Milles de Toulouſe, c'eſt-à-dire à 3. lieues $\frac{3}{4}$. Le nom & la diſtance prouvent que ce doit être *Baſiege*.

II. *Fines* qui ſuit, eſt marqué à XVIII. de *Badera*. Catel qui remarque qu'on trouve ſouvent ce mot dans les Itinéraires, obſerve avec raiſon, qu'il ne faut pas croire qu'il déſigne aucun lieu particulier. Il prétend qu'il n'eſt emploié que pour marquer les limites & les bornes d'un pais,

Pagus,

Pagus, & qu'il ne ſignifie dans cet endroit que l'extrémité du *Pagus Toloſanus*.

III. On trouve après *Fines*, *Eburomagus*. C'eſt le lieu, qui eſt appellé *Hebromagus* dans l'Itinéraire de Bordeaux, & que nous croions être le village de *Bram*. La diſtance de *Fines* à *Eburomagus* n'eſt point marquée dans les tables, comme on l'a déja dit; mais il n'eſt pas difficile de la ſuppléer par l'Itinéraire de Bourdeaux. Suivant cet Itinéraire il y a de Toulouſe à *Hebromagus* XLVIII. milles. Il n'y a ſuivant les tables que XXXIII. milles de Toulouſe à *Fines*: il faut donc que les XV. milles qui reſtent, fuſſent la diſtance de *Fines* à *Eburomagus*.

IV. *D'Eburomagus* à Carcaſſonne, il y a XIV. milles, c'eſt-à-dire 3. lieues $\frac{1}{2}$. ce qui quadre avec la diſtance qu'il y a de *Bram* à Carcaſſonne.

V. A XII. milles ou à 3. lieues de Carcaſſonne on trouve *Liviana*. Il y a grande apparence que c'eſt le lieu de *Marſeillette* au-delà de *Treſbes*, comme on tâchera de le prouver dans le Chapitre ſuivant.

VI. Aprez *Liviana* vient *Uſuerva*, qui en eſt éloigné de XI. milles ou de 2. lieues $\frac{3}{4}$. C'eſt le même lieu, qui eſt appellé *Hoſuerbas* dans l'Itinéraire de Bordeaux, & que nous croions être le lieu de *Tourouſele*, comme on verra dans le Chapitre ſuivant.

VII. D'*Uſuerva* à Narbonne il y a XVI. milles, c'eſt-à-dire 4. lieues, ſelon les Tables, mais il vaut mieux ſuivre l'Itinéraire de Bordeaux, qui ne compte que XV. milles entre ces deux lieux, c'eſt-à-dire 3 $\frac{3}{4}$. lieues; pour faire en tout XXXVIII. milles de Carcaſſonne à Narbonne, comme il eſt marqué dans l'Itinéraire de Bourdeaux.

VIII. Les Tables marquent enſuite XXI. milles entre Narbonne & Beziers, mais comme ces deux villes dont la poſition eſt certaine, ne ſont qu'à 4. lieues de diſtance l'une de l'autre, il eſt viſible qu'il faut corriger ces chiffres, & au lieu de XXI. lire XVI. en ſubſtituant un V à la place du dernier X. Nous verrons dans la ſuite plus d'un exemple de pareilles fautes.

IX. De Beziers à *Ceſſeron*, aujourd'hui S. Tiberi, les

Tables, de même que l'Itinéraire de Bourdeaux, comptent XII. milles, c'eſt-à-dire 3. lieues.

X. La diſtance de *Ceſſeron* à *Forum Domitii* eſt marquée dans les Tables de XVIII. milles ou 4 lieues ½. & les Tables ſont encore d'accord ſur cet article avec l'Itinéraire de Bourdeaux.

XI. Les Tables ne marquent que XV. milles de *Forum Domitii* à *Serration*, ou plutôt *Sextation*, qui eſt le même lieu que le *Soſtantion* de l'Itinéraire de Bourdeaux; cette diſtance s'accorde avec celle qui eſt marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, ce qui m'a engagé à corriger ci-deſſus l'Itinéraire de Bourdeaux, & à lire XV. M. au lieu de XVII. M. qu'il mettoit entre *Forum Domitii* & *Soſtantion*.

XII. La diſtance de *Serratio* ou *Sextatio* à *Ambruſium* eſt marquée de XX. milles dans les Tables, mais il faut lire XV. en ſubſtituant un V à la place du dernier X, & par ce moien les Tables ſe trouvent d'accord avec l'Itinéraire de Bourdeaux & avec la vérité.

XIII. D'*Ambruſium* à Niſmes la diſtance n'eſt que de XV. milles, de même que dans l'Itinéraire.

XIV. La diſtance de Niſmes à *Ugernum* de XV. milles eſt aſſez éxacte, mais elle le ſeroit davantage ſi elle n'étoit marquée que de XIV. comme dans l'Itinéraire de Bourdeaux. On verra dans le Chapitre ſuivant que ce lieu d'*Ugernum* eſt aujourd'hui la ville de Beaucaire.

XV. Enfin dès-que la poſition d'*Ugernum* eſt fixée à Beaucaire, la diſtance de VIII. milles marquée dans les Tables entre *Ugernum* & Arles eſt conforme à la vérité, puiſqu'il y a de Beaucaire à Arles 2. lieues.

III.

ITINÉRAIRE D'ANTONIN.

On ne trouve dans l'Itinéraire d'Antonin que la ſeule route d'Arles à Narbonne, & de-là en Eſpagne, mais on la trouve répétée deux fois ſans autre difference que quelques legeres variations dans le nombre des milles d'un

lieu à l'autre, variations où l'une des deux leçons doit paſſer pour une véritable faute.

Premiere Route.		*Seconde Route.*	
ARELATE.		ARELATE.	
NEMAUSUM.	XIX. Mill.	NEMAUSUM.	XIV. Mill.
AMBRUSSUM.	XV.	AMBRUSSUM.	XV.
SEXTATIONEM.	XV.	SEXTANTIONEM	XV.
FORUM DOMITI.	XV.	FORUM DOMITI.	XV.
ARAURAM *ſive* CESSERONEM.	XVIII.	CESSERONEM.	XVIII.
BETERRAS.	XII.	BETERRAS.	XII.
NARBONEM.	XVI.	NARBONEM	XII.

I. Dans l'une & dans l'autre de ces deux routes on va d'Arles à Niſmes. Dans la premiere la diſtance eſt marquée de XIX. milles, ce qui ne s'éloigne guéres du vrai, puiſqu'il y a d'Arles à Niſmes en droiture près de 5. lieues: mais dans l'autre où la diſtance n'eſt que de XIV. milles, l'erreur eſt manifeſte. Il y a apparence qu'elle eſt venue de ce qu'on a pris un X mal formé ou à demi effacé pour un V; ainſi pour la corriger il n'y a qu'à lire XIX. au lieu de XIV.

II. De Niſmes les deux routes vont à *Ambruſſum*, ou Pont Ambroix ſur le Vidourle, une demie lieue au-deſſus du Pont de Lunel; & la diſtance eſt marquée dans l'une & dans l'autre de XV. milles, ce qui eſt bien.

III. D'*Ambruſſum*, on va ſuivant les deux routes à *Sextation* ou *Sextantion*, & elles content toutes deux XV. milles d'*Ambruſſum* juſques-là.

IV. Les deux routes conviennent de même dans la diſtance de *Sextation* à *Forum Domiti*, qu'elles évaluent l'une & l'autre à XV. milles.

V. Le même accord ſe trouve entre les deux routes dans le nombre de milles qu'elles mettent entre *Forum*

Domiti & *Ceſſeron*, puiſqu'il eſt de XVIII. milles dans toutes les deux. La ſeule différence qu'il y ait c'eſt que dans la premiere on ajoute au nom de *Ceſſeron* celui d'*Araura*, que ce lieu empruntoit apparemment du nom de la riviere d'Eraut, en latin *Arauris*, ſur lequel il étoit bâti. Peut être auſſi au lieu d'*Arauram ſive Ceſſeronem* faut-il lire *Ad Araurim Ceſſeronem*, c'eſt-à-dire à Ceſſeron ſur l'Eraut.

VI. Les deux routes content de même également XII. milles de *Ceſſeron* à Beziers, ce qui s'accorde éxactement avec les autres Itinéraires & avec la vérité.

VII. A l'égard de la diſtance de Beziers à Narbonne elle eſt marquée éxactement dans la premiere route, où elle eſt de XVI. milles : mais l'erreur eſt manifeſte dans l'autre route où la même diſtance n'eſt que de XII. milles. Il y a apparence qu'on a pris pour un I, le ſecond chiffre qui étoit un V mal formé ; du moins eſt-il bien certain qu'au lieu de XII. il faut y lire XVI.

Il paroît par la comparaiſon qu'on vient de faire de ces trois Itinéraires, qu'ils conviennent aſſez éxactement à l'égard du Languedoc, & qu'ils y marquent une route aſſez uniforme. On connoît les principaux lieux de cette route, & les éclairciſſemens ne ſont pas néceſſaires à cet égard : Mais il reſte quelques doutes ſur quelques autres lieux moins conſidérables, dont la poſition eſt inconnue ou conteſtée. C'eſt ſur ces doutes que nous allons donner nos réflexions, ou plutôt nos conjectures dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE VIII.

Continuation du même ſujet. Conjectures ſur la poſition de quelques lieux peu connus, dont il eſt fait mention dans ces Itinéraires.

I.

*Sur la poſition de l'*Eluſio *de l'Itinéraire de Bordeaux.*

L'ITINERAIRE de Bordeaux fait mention de ce lieu dans la route de Toulouſe à Carcaſſonne, & le place comme on a vû à XXIX. milles de Toulouſe. Il fait plus, il marque que c'eſt la premiere couchée aprez Toulouſe. *Manſio.*

Ces remarques ſuffiſent pour détruire l'opinion de M. (*a*) Baillet, qui a prétendu qu'*Eluſio* devoit être Alſonne, petit lieu à deux lieues de Carcaſſonne vers le couchant, ſans conſiderer qu'Alſonne eſt à 12. lieues ou XLVIII. milles de Toulouſe, au lieu qu'*Eluſio* n'en étoit qu'à XXIX. & qu'Alſonne n'eſt qu'à 2. lieues ou VIII. milles de Carcaſſonne, au lieu qu'*Eluſio* en étoit à XXXIII. milles.

(*a*) Topograph. des Saints, p. 178.

Ces remarques prouvent encore plus: elles renverſent l'opinion (*b*) de M. de Valois, qui eſt plus plauſible, & que les RR. PP. Benedictins (*c*) viennent d'adopter dans leur Hiſtoire de Languedoc. Suivant cette opinion *Eluſio* devroit être placé au village de *Lux* dans le Diocèſe de Toulouſe. Mais ce village n'eſt qu'à cinq lieues, c'eſt-à-dire à XX. milles de Toulouſe; & il n'eſt pas poſſible d'ailleurs qu'on ſe ſoit jamais aviſé de le regarder comme le terme d'une journée. *Manſio.* On peut ajouter que ce village n'eſt pas ſur la route de Toulouſe à Carcaſſonne; qu'il en eſt éloigné d'une grande lieue, & que pour y paſſer, il auroit fallu ſe détourner de près de deux lieues. On n'a pour s'en convaincre qu'à jetter les yeux ſur la Carte du Diocèſe de Toulouſe, ou même ſur la Carte de la Gaule Narbonnoiſe, que les PP. Benedictins ont miſe à la tête de leur Hiſtoire.

(*b*) Notitia Gal'iar. in verbo *Eluſates & Eluſa ac Eluſo.*

(*c*) Tom. I. *pag.* 57. *&* 636. *col.* 2.

BIBLIOTHEQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

C'eſt donc ailleurs qu'il faut chercher la poſition d'*Eluſio*, & pour ne point ſe tromper c'eſt ſur la route même de Toulouſe à Carcaſſonne qu'il faut la chercher, & à une diſtance qu'on puiſſe regarder comme le chemin ordinaire d'une journée, & qui s'accorde avec celle de XXIX. milles, marquée dans l'Itinéraire. Or voilà les raiſons qui doivent déterminer ſa poſition à l'endroit, où eſt aujourd'hui le village de la *Baſtide d'Anjou* à une lieue $\frac{3}{4}$ ou à deux petites lieues de Caſtelnaudari. Ce village eſt ſur la droite route de Toulouſe à Carcaſſonne. Ce village eſt à une diſtance de Toulouſe qu'on peut regarder comme le chemin d'une journée. Enfin la diſtance de ce village à Toulouſe, quoiqu'elle ne ſoit que de 6. lieues ou de ſix lieues $\frac{1}{4}$. s'accorde avec celle de XXIX. milles marquée dans l'Itinéraire de Bourdeaux, parce qu'il eſt certain, comme on l'a déja remarqué, qu'il faut du côté de Toulouſe un peu plus de quatre des milles de l'Itinéraire pour faire une lieue : Ainſi les XXIX. milles que l'Itinéraire de Bourdeaux met de Toulouſe à *Eluſio*, doivent ſe réduire aux 6. lieues, ou aux 6. lieues $\frac{1}{4}$. qu'il y a entre Toulouſe & la Baſtide d'Anjou, ce qui ne contribue pas peu à confirmer la conjecture que nous propoſons.

Le nom même de la *Baſtide d'Anjou* ſemble favoriſer cette conjecture. Il eſt certain que le mot de *Baſtide* a ſignifié dans la baſſe latinité une *Forteresſe*. On peut conſulter là-deſſus le Gloſſaire de M. du Cange. Ce mot a eu la même ſignification dans les anciens Auteurs François, & perſonne n'ignore les fameuſes *Baſtides*, que les Anglois avoient conſtruites autour d'Orleans, & que la Pucelle força lorſqu'elle leur fit lever le ſiege. Le nom de la *Baſtide d'Anjou* ne ſignifie donc que le *Fort d'Anjou*, & par conſéquent le nom du lieu eſt *Anjou*, ou comme on prononce ſur les lieux *Enjou*, lequel peut venir d'*Eluſio*, qu'on aura ſucceſſivement prononcé *Eluſou*, *Elſou*, *Euſou*, & enfin *Enzou* ou *Enjou*.

(*a*) Voyez aux mots *Baſtia*, *Baſtita*, *Baſtile*.

Au reſte l'Eluſio dont parle l'Itineraire de Bourdeaux, n'eſt point un lieu entierement inconnu aux Auteurs anciens. Saint Paulin, qui fut dans la ſuite Evêque de Nole

dans le roiaume de Naples, en fait mention dans une lettre écrite à saint Sulpice Severe.

Pour entendre ce que cet Auteur en dit, il faut observer que saint Paulin, natif de Bourdeaux, & illustre par la dignité consulaire qu'il avoit remplie à Rome, étoit lié d'une étroite amitié avec saint Sulpice Severe, originaire comme lui d'Aquitaine. Aiant donc appris que cet illustre ami étoit à *Elusio*, il lui écrivit de Barcelonne, où il demeuroit alors, une lettre (*a*) qui est venue jusqu'à nous, où il exhorte Sulpice Severe de le venir joindre. Presque tous les Auteurs (*b*) qui ont parlé de ce fait, conviennent que l'*Elusio*, dont il s'agit dans cette lettre de saint Paulin, ne peut être que l'*Elusio* dont il est ici question, & je ne croi pas qu'il faille s'arrêter à refuter ceux qui ont cru autrefois, que cela devoit s'entendre de la ville d'*Elusc*, l'ancienne métropole de la Novempopulanie, aujourd'hui *Eause*.

(*a*) Sancti Paulini *ad Severum Epistol. 6.*

(*b*) Valesius, *Notit. Galliar.* in verbo *Elusione.* Sirmundus, Not. in Sidonium, *pag.* 121. Tillemont *sur S. Paulin,*

II.

Sur la position du Sostomagus *de l'Itineraire de Bordeaux.*

Comme il n'y a que l'Itineraire de Bourdeaux qui fasse mention de ce lieu, ce n'est que de là aussi qu'on peut prendre des lumieres pour en fixer la position.

On trouve donc dans cet Itineraire que *Sostomagus* étoit à XXIV. milles, ou à six lieues de Carcassonne. C'est-là la distance de Carcassonne à Castelnaudari, & cela semble prouver que *Sostomagus* devoit être au même endroit où est aujourd'hui Castelnaudari. Il est vrai que la distance de Toulouse à *Sostomagus* ne quadre pas si bien avec celle qui est entre la même ville & Castelnaudari. L'Itineraire compte XXXVIII. milles, ce qui feroit 9. lieues $\frac{1}{2}$ de Toulouse à *Sostomagus*, à évaluer chaque lieue à IV. milles selon la regle ordinaire ; au lieu qu'il n'y a que 8. lieues de Toulouse à Castelnaudari. Mais nous venons de prouver dans l'article précedent, qu'il faut du côté de Toulouse près de quatre milles $\frac{1}{2}$ par chaque lieue. Ainsi suivant ce calcul dont on a donné des preuves, les

XXXVIII. milles que l'Itineraire de Bourdeaux met entre Toulouſe & *Soſtomagus*, ſe réduiſent à 8. lieues, ce qui eſt la diſtance réelle qu'il y a de Toulouſe à Caſtelnaudari. Si ces raiſons paroiſſent aſſez fortes pour déterminer à croire, que le lieu de *Soſtomagus* étoit autrefois au même endroit, où la ville de Caſtelnaudari eſt aujourd'hui, il faudra ſuppoſer que le nom de *Soſtomagus* s'eſt perdu, à meſure qu'on a bâti ſur la même éminence une ville nouvelle, qui a pris le nom de *Caſtellum novum dari.*

III.

*Sur la poſition de l'*Hebromagus *de l'Itineraire de Bordeaux, & de l'*Eburomagus *des Tables de Peutinger.*

Le lieu d'*Hebromagus* marqué dans l'Itineraire de Bordeaux étoit ſur la route de *Soſtomagus* ou Caſtelnaudari à Carcaſſonne, à IX. milles, ou 2. lieues $\frac{1}{4}$ de *Soſtomagus* ou Caſtelnaudari; & à XIV. milles ou trois lieues $\frac{1}{2}$ de Carcaſſonne. Tout cela convient au village de *Bram*, comme les RR. PP. Benedictins l'ont déja remarqué (*a*) dans l'Hiſtoire de Languedoc, & l'on ne ſçauroit s'empêcher de fixer avec eux la poſition d'*Hebromagus* à ce village.

(*a*) Tom. I. *p.* 57.

Le nom même qu'il porte confirme cette opinion. Comme on a fait Noion de *Noviomagus*, Riom de *Rigomagus*, Argenton ſur la Creuſe en Berri d'*Argentomagus*, *Brom* ou *Bro* dans le pais de Vaud du *Bromagus*, marqué (*b*) dans l'Itinéraire d'Antonin, on a dû faire de même d'*Ebromagus*, *Ebrom* ou *Brom*: Et c'eſt-là le nom que portoit autrefois le village de Bram, comme il paroît par le témoignage du Moine de Valſernai, qui en parle ſous ce nom * dans ſon Hiſtoire de la guerre des Albigeois, & qui remarque qu'il y avoit un Château forti-

(*b*) In Itinere à Mediolano per Alpes Penninas Magontiacum.

* Poſt hæc venit Comes (Montis-fortis) & qui cum eo erant, Carcaſſonam; inde tendentes ad villam quæ dicitur Alzona, ipſam vacuam invenerunt; unde procedentes venerunt ad quoddam Caſtrum, quod dicitur *Brom*, quod contra ſe munitum invenientes obſederunt, & infra triduum ceperunt. *Capite* 34.

fié

fié, qui fut pris en trois jours par Simon de Montfort.

Cet *Hebromagus* de l'Itineraire de Bourdeaux eſt appellé dans les Tables de Peutinger *Eburomagus*, car il eſt évident que c'eſt le même lieu. La reſſemblance du nom & de la poſition l'indique aſſez : mais la diſtance que ces Tables marquent entre cet *Eburomagus* & la ville de Carcaſſonne acheve de le prouver, puiſqu'elle eſt de XIV. milles, ou de 3. lieues $\frac{1}{2}$, & par conſequent la même que celle que l'Itineraire de Bourdeaux met entre *Hebromagus* & la ville de Carcaſſonne. Si la diſtance entre *Fines* & cet *Eburomagus* n'avoit pas été omiſe dans les Tables de Peutinger, je ſuis perſuadé que la diſtance de Toulouſe à ce dernier lieu, qui dans ce cas là ſeroit connue, fourniroit une nouvelle preuve de ce qu'on avance, mais on peut aiſément s'en paſſer après ce qu'on vient de dire.

En adoptant le ſentiment des P P. Benedictins ſur la poſition d'*Hebromagus* au village de Bram, je ne ſaurois me perſuader avec eux, qu'on doive rapporter à cet *Hebromagus* ce qu'on trouve ſur l'*Hebromagus* de S. Paulin dans quelques-unes des Lettres d'Auſone. Il me paroît impoſſible ſur tout d'entendre de l'*Hebromagus* prez de Carcaſſonne, où il ne paſſe point de riviere qui ſoit navigable, la 22. *des Lettres* d'Auſone, où cet Auteur dit que Philon ſon homme d'affaires avoit abordé en batteau à *Hebromagus*.

Is nunc ad uſque vectus Hebromagum tuam.

& qu'il comptoit d'enlever de là par batteau le blé qu'il y avoit ramaſſé.

Sedem locavit mercibus.

* * * * * * * *

Ut inde nauſo devehat.

Mais d'un autre côté je croi que c'eſt de cet *Hebromagus* près de Carcaſſonne, que Ciceron a voulu parler dans l'Oraiſon pour Man. Fonteius contre les Volces, lorſqu'il y parle d'un lieu de la Gaule Narbonnoiſe, qui

eſt appellé *Cobiomachus* dans preſque toutes les éditions. Il paroît par le témoignage même de Ciceron, que ce Cobiomachus, dont la poſition a été juſqu'ici inconnue, étoit entre Narbonne & Toulouſe, *qui vicus inter Toloſam & Narbonem eſt*, & ſur la route d'une de ces villes à l'autre. Voilà déja une premiere convenance entre le *Cobiomachus*, ou *Cobiomagus* des éditions de Ciceron, & l'*Hebromagus* dont nous parlons. Mais une convenance plus grande c'eſt celle du nom, puiſque *Cobiomagus* n'eſt que le nom même d'*Hebromagus* legerement défiguré. Le C du commencement eſt l'eſprit rude, qui ſe marque aujourd'hui par un H, mais qu'on marquoit autrefois par la moitié d'un H un peu recourbée, en cette maniere ⊂. Ce premier changement admis, il ne reſte plus qu'à faire un *e* de l'*o*, & un *r* de l'*i*, pour trouver *Hebromagus* dans *Cobiomagus* : & ces changemens n'ont rien qui doive ſurprendre, ſi l'on fait reflexion combien les noms des lieux, & ſur tout des lieux peu connus, ſont ordinairement défigurés dans les anciens manuſcrits.

Il eſt plus difficile, pour le dire en paſſant, de fixer la poſition de *Crodunum* & de *Vulchalo*, dont Ciceron parle dans la même Oraiſon. Il paroît par les fragmens qui reſtent de ce diſcours, qu'on accuſoit Fonteius (*a*) 1°. D'avoir établi à Toulouſe un impôt ſur le vin, *Toloſæ quaternos denarios in ſingulas vini amphoras portorii nomine excepiſſe*. 2°. D'en avoir établi d'autres encore plus forts à *Crodunum* & à *Vulchalo*. *Croduni .... ternos Victoriatos, Vulchalone .... binos H. S. & Victoriatos mille*. 3°. Enfin d'avoir fait exiger ces impôts à la derniere rigueur à *Crodunum* & à *Vulchalo* de tous ceux qui ſe détournoient du chemin de *Cobiomachus* pour paſſer à l'un de ces deux endroits, & qui prenoient par conſequent une autre route que celle de Toulouſe ; *Atque in his locis ſeverè, Croduni & Vulchalone, ab his portorium eſſe exactum, ſi qui Cobiomacho (qui vicus inter Toloſam & Narbonem eſt) diverterentur, neque Toloſam ire vellent.*

(*a*) Pro Man. Fonteio.

On peut conclure de là que *Crodunum* & *Vulchalo* étoient à peu près à la hauteur de *Cobiomachus*, mais ſur

des routes differentes, & écartées l'une & l'autre du chemin de Narbonne à Toulouſe. Cela devroit, ce ſemble, fournir quelque lumiere ſur la poſition de ces lieux, mais ces lumieres ne ſauroient ſuffire pour la fixer, tant qu'on ignore ſur quelles routes ces lieux étoient placez, & à quelle diſtance ils étoient l'un & l'autre de *Cobiomachus*, ou de quelqu'autre lieu connu. A quoi l'on peut ajouter que ces lieux, qui n'étoient que des Bureaux de Maltôte, n'étoient apparemment gueres conſidérables, & qu'il peut même ſe faire que les noms (*b*) en ſoient auſſi défigurez dans les manuſcrits de Ciceron, que celui de *Cobiomachus*, ſous lequel il n'eſt pas facile de reconnoître *Hebromagus*.

IV.

Sur la poſition du Tricenſimum *ou* Triceſimum *de l'Itineraire de Bourdeaux.*

La connoiſſance de la poſition de ce lieu dépend de celle du chemin, que les Romains tenoient pour aller de Carcaſſonne à Narbonne; car il faut la placer en des endroits differens, ſuivant qu'on ſuppoſera qu'ils alloient de Carcaſſonne à Narbonne par *Barbeira*, *Mous*, *Leſignan*, ſans traverſer l'Aude, ou qu'ils y alloient par *Treſbés*, *Marſeillette*, *Picheri* en le traverſant.

Il n'eſt gueres apparent que les Romains aient tenu la premiere de ces routes. Il eut fallu qu'ils paſſaſſent par la plaine de Leſignan, qui n'étoit alors qu'un marais. On ne ſauroit d'ailleurs où placer ſur cette route le lieu de *Tricenſimum*, car *Fontiés*, *Floure*, *Barbeira*, *Capendu*, *Douzens*, *Mous*, ne ſont que des villages, ou pluſtôt des hameaux, où l'on ne trouve aucune marque d'antiquité. Mais ſans s'arrêter à ces preuves qui ne ſont que negatives, la beauté & l'ancienneté du pont de Treſbés ſuffiſent ſeules pour décider la queſtion; il eſt viſible que c'eſt par là que la voie militaire des Romains devoit

(*a*) On trouve dans les differentes éditions de Ciceron *Crodunum*, *Crodunnum*, *Crodimum*; &c.& peut-être qu'aucun de ces noms n'eſt le veritable.

paſſer, & qu'elle alloit de là à *Marſeillette* & à *Picheri*, en ſuivant la route que l'on tient aujourd'hui, quand on va de Treſbés à Beziers en droiture. A quoi bon autrement un Pont de cette beauté ſur l'Aude, ſur tout dans un tems où cette route ne menoit point en droiture à Beziers, puiſque le chemin de la *Garde Rolland*, qui eſt au de là du village d'*Homs*, & qui paſſe par *Pouzols* & *Cabeſac* pour aller à Beziers, n'étoit pas alors ouvert, comme l'a remarqué (*a*) Catel à l'occaſion du *Pons Septimius* près de Beziers.

(*a*) Memoires pour l'Hiſtoire de Languedoc, *pag.* 82.

Mais en ſuppoſant que le chemin des Romains traverſoit l'Aude au pont de Treſbés, on ne ſauroit s'empêcher de convenir que le lieu même de Treſbés eſt le *Tricenſimum* de l'Itineraire de Bourdeaux, dont on cherche la poſition. C'eſt ce qui réſulte de la comparaiſon des diſtances. Il y avoit, ſuivant cet Itineraire, de Carcaſſonne à *Tricenſimum* VIII. milles, c'eſt-à-dire deux lieues; & c'eſt là la diſtance qu'il y a entre Carcaſſonne & le lieu de *Treſbés*.

Pour le nom de *Tricenſimum* ou *Triceſimum* que l'Itineraire donne à ce lieu, je croi qu'il marquoit le trentiéme Milliaire, *Triceſimum lapidem*. Mais ce n'eſt ni de Toulouſe, ni de Carcaſſonne, qu'il faut les compter, car le nombre des milles ne ſauroit alors convenir; mais de Narbonne, ce qui s'accorde avec l'Itineraire de Bourdeaux où il eſt parlé du lieu de *Triceſimum*, car il met XV. milles de Narbonne à *Hoſuerbas*, & autres XV. milles d'*Hoſuerbas* à *Triceſimum*, ce qui fait juſtement XXX. milles.

Si cela eſt il y avoit dans la voie Romaine, qui traverſoit le pais des Tectoſages, deux ſuites de milles directement oppoſées; l'une de Toulouſe vers Carcaſſonne, comme il paroît par les lieux appellez *Ad Nonum*, *Ad Viceſimum* dans l'Itineraire de Bourdeaux, & placez entre Toulouſe & Carcaſſonne; & l'autre de Narbonne à la même ville de Carcaſſonne, comme il paroît par le lieu de *Triceſimum*, dont il s'agit. On ignore en quel lieu ces routes ſe rencontroient, mais il y a grande apparence que c'étoit à Carcaſſonne.

V.

Sur la position du Liviana *des Tables de Peutinger.*

Ce qu'on vient de dire de la route que les Romains tenoient en allant de Carcaſſonne à Narbonne, ſert à fixer la poſition du *Liviana* des Tables de Peutinger, comme il a ſervi à fixer celle de *Tricenſimum*. Ce lieu étoit ſur la route de Carcaſſonne à Narbonne, & il étoit à XII. milles, c'eſt-à-dire à 3. lieues de Carcaſſonne. Il faut donc que ce fût le village de *Marſeillette*, qui eſt ſur la même route, & à la même diſtance de Carcaſſonne.

Il eſt vrai qu'il n'y a aucun rapport entre le nom de *Liviana*, que nous prétendons que ce village a porté autrefois, & celui de Marſeillette qu'il porte aujourd'hui. Mais que peut-on conclure de-là ? Que ce lieu a changé de nom, quoiqu'on ignore & en quel tems & à quelle occaſion ce changement s'eſt fait ? Nous convenons de cette conſéquence, & nous pourrions, ſi nous voulions, l'autoriſer de pluſieurs exemples pareils, à l'égard même de lieux bien plus conſidérables. Mais on auroit tort d'en conclure que notre conjecture ſoit mal fondée : l'on ne doit point s'arrêter à la difference des noms, quand d'ailleurs la poſition eſt auſſi bien conſtatée qu'elle l'eſt ici par la diſtance avec des lieux connus.

Au reſte, en quelque endroit qu'on place le Liviana des Tables de Peutinger, il y a apparence que c'eſt le lieu où Sidoine Apollinaire, Evêque de Clermont, fut relegué par Euric Roi des Viſigoths, après la conquête de l'Auvergne. Il eſt certain du moins que le lieu de l'exil de Sidoine (*a*) s'appelloit *Liviana*, & qu'il étoit dans le pais des Goths, puiſqu'il parle lui-même de deux femmes *Gethides*, c'eſt-à-dire *Gothes*, (*b*) qui logeoient prez de la maiſon où il demeuroit, & qui l'étourdiſſoient par leurs criailleries ; ce qui ſemble prouver que le lieu où il étoit exilé, étoit dans la Narbonnoiſe premiere, dont les Goths étoient maîtres depuis long-tems.

(*a*) *Lib. 8. Epiſtol. 3.*

(*b*) Fragorem movebant vicinantes impluvio cubiculi mei duæ quæpiam Gethides anus, quibus nihil unquam litigioſius, bibacius, vomacius erit *Ibid.*

VI.

Sur la position du lieu appellé Usuerva *dans les tables de Peutinger, &* Hosuerbas *dans l'Itineraire de Bourdeaux.*

APREZ avoir établi la route de Carcassonne à Narbonne, & avoir fixé la position de *Tricensimum* & de *Liviana*, il paroît facile de fixer celle du lieu qui suit dans cette route. Les Tables de Peutinger & l'Itineraire de Bourdeaux conviennent à cet égard, car quoique ce lieu soit appellé *Usuerva* dans les Tables & *Hosuerbas* dans l'Itineraire, il est visible, malgré ces légeres différences, que c'est du même lieu dont il s'agit.

Je croi donc qu'aprez avoir passé la riviere d'Aude au pont de Tresbés, le chemin côtoioit sur la gauche de cette riviere, jusqu'auprez de l'endroit où est aujourd'hui le village d'Homs. On ne devoit pas aller plus avant de ce côté-là, puisque le chemin de la Garde Rolland n'étoit pas encore ouvert, & que quand il l'eût été, ç'eût été s'écarter de Narbonne que de le suivre. On repassoit donc là la riviere d'Aude vis-à-vis du village de Tourousele qui est sur le bord oppose, & en passant par Cerame, Montrabech & Fontaresche on se rendoit à Villedaigne, où l'on traversoit la riviere d'Orbieu sur un beau pont qui est à présent renversé, & on alloit de-là à Narbonne en suivant le même chemin qu'on tient aujourd'hui, comme il est aisé d'en juger par les restes de la voie romaine, qu'on trouve en plusieurs endroits depuis Villedaigne jusqu'à Narbonne.

Il est vrai qu'il faut convenir qu'il ne paroît point de vestiges de pont sur la riviere d'Aude vers le village de Tourousele, ce qui semble détruire ce qu'on vient d'avancer. Mais peut-être n'y avoit-il qu'un bac pour passer cette riviere? En tout cas le pont, s'il y en avoit un, pouvoit n'être qu'un pont de bois. L'une & l'autre de ces conjectures est plausible, & on peut les appuier sur l'autorité expresse de Strabon, qui (*a*) remarque que dans la voie militaire, qui traversoit la Gaule Narbonnoise, il

(*a*) Geograph. lib. IV.

y avoit plusieurs rivieres, qu'on passoit en batteau & quelques-unes, qu'on passoit sur des ponts de bois. *Fluminum quædam scaphis trajiciuntur : aliqua pontibus instrata sunt, partim ligneis, partim saxeis.*

Or à suivre la route qu'on vient de décrire, c'est au village même de Tourousele, où l'on passoit l'Aude, qu'il faut fixer la position de l'*Usuerva* des Tables de Peutinger, ou de l'*Hosuerbas* de l'Itineraire de Bourdeaux. 1°. Les distances conviennent exactement des deux côtez. Il y avoit d'*Hosuerbas* à Narbonne suivant l'Itineraire XV. milles, & d'*Usuerva* à Narbonne suivant les Tables XVI. milles, ce qui fait 3. lieuës $\frac{3}{4}$ ou 4. lieuës ; & c'est-là la distance qu'il y a de Tourousele à Narbonne. De même il y avoit de Carcassonne à *Hosuerbas* selon l'Itineraire XXIII. milles, & de Carcassonne à *Usuerva* selon les Tables XXIII. milles aussi, ce qui fait 5. lieuës $\frac{3}{4}$ & c'est-là la distance qu'il y a de Carcassonne à Tourousele. 2°. Le nom même semble convenir : On peut supposer qu'on ait ajoûté le mot *Turris* au nom d'*Usuerva* ou d'*Hosuerbas*, & qu'on se soit accoutumé d'appeller ce lieu *Turris Usuerva*, ou *Turris Hosuerbas*, d'où on a fait dans la suite *Tourouserbe*, *Tourouserve*, & enfin *Tourousele*, quoiqu'à dire le vrai le nom de *Tourouzele* paroisse venir du mot latin *Turricella*, pour dire une petite Tour, ce qu'on prononce en Espagnol *Torezuela*.

VII.

Sur la position de Cessero.

On sçait depuis long-tems que Saint Tiberi sur l'Eraut est l'ancien *Cessero* de Ptolemée & des Itineraires. L'ordre de la route & le rapport des distances avec les lieux voisins le montrent assez : mais on en a une preuve certaine dans le Martyrologe d'Adon, qui est du IX. siecle. *Quarto Idus Novembris*, y est-il dit, *in territorio Agathensi, in Cæsarione*, ou selon d'autres manuscrits, *in Cesserone Natale SS. Tiberii, Modestii & Florentiæ. Cessero* prez d'Agde a donc été le lieu du martyre de S. Tiberi & de ses compagnons, & la vénération que l'on eut pour les corps de ces Saints, qui

y repoſoient, a été cauſe qu'on a donné à ce lieu le nom de *Saint Tiberi*, qu'il porte aujourd'hui, & qu'on en a oublié l'ancien nom.

VIII.

Sur la poſition de Forum Domitii.

Le lieu de *Forum Domitii* ſe trouve placé dans la route d'Arles à Narbonne dans l'Itineraire de Bourdeaux, dans celui d'Antonin & dans les Tables de Peutinger. Il y eſt placé entre *Sextatio* ou *Soſtantio* & *Ceſſero* dont les poſitions ſont connuës. Enfin les diſtances de *Forum Domitii* à chacun de ces deux autres lieux ſont marquées, & ces diſtances ſont à-peu-prez les mêmes dans chacune de ces trois routes, à laiſſer même ſubſiſter les fautes qui peuvent s'y être gliſſées. Voilà, ce ſemble, de grands ſecours pour fixer la poſition de ce lieu; & cependant cette poſition eſt encore incertaine, ou pour mieux dire inconnuë. Voions ſi à la faveur de ces faits on ne pourroit point faire des conjectures ſur la poſition de *Forum Domitii* plus plauſibles que celles qu'on a propoſées juſqu'ici.

I. *Forum Domitii* devoit être ſur la route d'Arles à Narbonne. Il reſte (*a*) encore d'aſſez grands veſtiges de cette voie *Domitie* qui traverſoit le bas Languedoc, pour pouvoir en fixer la route, dans les endroits où elle a été détruite.

(*a*) Voyez ci-deſſous, *chap.* 16. *art.* 1.

II. *Forum Domitii* devoit être entre *Sextatio*, c'eſt-à-dire le lieu de *Suſtantion* dont on voit les ruines prez du village de Caſtelnau ſur le Lez à une demie lieuë de Montpellier; & le lieu de *Ceſſeron*, c'eſt-à-dire Saint Tiberi ſur l'Eraut.

III. *Forum Domitii* devoit être éloigné de *Suſtantion* de XVII. milles, c'eſt-à-dire 4. lieuës $\frac{1}{4}$ ſelon l'Itineraire de Bourdeaux, ou de XVIII. milles, c'eſt-à-dire 4. lieuës $\frac{1}{4}$ ſelon l'Itineraire d'Antonin.

IV. Enfin *Forum Domitii* devoit être d'un autre côté à XVIII. milles, c'eſt-à-dire à 4. lieuës $\frac{1}{2}$ de *Ceſſeron* ou Saint Tiberi ſelon l'Itineraire de Bourdeaux, les deux routes de l'Itineraire d'Antonin, & les Tables de Peutinger.

Ce

Ces faits ainſi conſtatez détruiſent l'opinion de Gariel, (*a*) qui a cru aſſez légerement que *Forum Domitii* étoit le lieu de *Fabregues*, village à deux lieuës de Montpellier, ſans faire attention à la différence qu'il y avoit entre les diſtances de Forum Domitii à Suſtantion & à Saint Tiberi, telles qu'elles ſont marquées dans les Itineraires, & les diſtances connuës du village de Fabregues aux mêmes lieux.

(*a*) Series præſulum Magalonenſium *pag.* 6.

Ces mêmes faits ſuffiſent auſſi pour refuter le ſentiment de M. de Valois, (*b*) qui a prétendu que Forum Domitii étoit le lieu de Frontignan ſur le bord de l'étang dans le Diocèſe de Montpellier. Car 1°. Le lieu de Frontignan n'eſt pas ſur la route de Montpellier à Saint Tiberi. Le chemin que l'on tient aujourd'hui eſt plus bas d'une demie lieuë que celui que tenoient les Romains, & il eſt cependant plus au nord encore que le lieu de Frontignan d'une grande lieuë.

(*b*) In notitia Galliar. In verbo *Forum Domitii.*

2°. Il ne reſte aucun veſtige de chemin romain qui aille de Montpellier à Frontignan, ni de Frontignan à S. Tiberi; & ce n'eſt que depuis quelques années, c'eſt-à-dire depuis que les Etats de Languedoc ont fait faire un chemin pour aller à Sette, qu'on peut aller à Frontignan par ce côté-là.

3°. A ſuivre même ce chemin, les diſtances marquées dans les Itineraires entre *Sextatio* & *Forum Domitii*, & entre *Forum Domitii* & *Ceſſero*, ne ſçauroient convenir avec les diſtances du village de Caſtelnau à Frontignan, & de Frontignan à Saint Tiberi.

4°. Le nom de *Forum Domitii* que ce lieu portoit, marquoit qu'il avoit été le *Forum* ou le lieu d'aſſemblée, où Domitius, Proconſul de la Narbonnoiſe vers l'an de Rome 633. avoit convoqué les Volces Arécomiques devenus par ſes ſoins amis ou ſujets de la République. Or quelle apparence que Domitius eût fait cette convocation dans un lieu d'un accès auſſi difficile que l'étoit le lieu de Frontignan, ſur tout dans ce tems-là, que les étangs s'étendoient plus avant qu'ils ne ſont aujourd'hui.

5°. Enfin les veſtiges qui reſtent de l'ancien chemin Romain, demandent qu'on place *Forum Domitii* plus loin de la mer, & c'eſt-là une raiſon déciſive. Ce chemin paſſoit

à la Verune, à Sauſſan, à Gremian &c. & il étoit une grande demie lieuë au-deſſus du chemin qu'on tient aujourd'hui. C'eſt donc à XVII. ou XVIII. milles, c'eſt-à-dire à 4. lieuës $\frac{1}{4}$ ou à 4. lieuës & $\frac{1}{2}$ du village de Caſtelnau qui eſt lui-même à $\frac{1}{2}$ lieuë de Montpellier, & par conſéquent à la diſtance où eſt aujourd'hui le lieu de Loupian; & à une bonne demie lieuë au nord de ce dernier lieu, qu'il faut placer *Forum Domitii*. On trouve à cette poſition préciſe le village de *Ville Veiras*, *Villa Vetus*, & le lieu de *Villemagne*, *Villa magna*, l'un & l'autre dans le Diocèſe d'Agde. Ainſi il y a apparence que c'eſt à l'un ou à l'autre, qu'il faut fixer la poſition de *Forum Domitii*. Ce nom ſe ſera perdu dans la ſuite des tems, & le lieu qui l'avoit porté & qui ne devoit pas être conſidérable, n'aura conſervé d'autre marque de ſon ancienneté, que le nom de *Villa Vetus*, ou de *Villa magna*, que portent les deux villages dont on vient de parler.

IX.

*Sur la poſition d'*Ugernum.

I. Strabon rapporte qu'il y avoit deux routes pour aller de Niſmes en Italie, l'une par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Aix*, *Antibes & le Var*, & l'autre par *Ugernum*, *Taraſcon*, *Cavaillon*, *Embrun & les Alpes Cottiennes*: mais qu'il falloit dans l'une & dans l'autre paſſer par *Ugernum* & *Taraſcon*, ce qui prouve non-ſeulement qu'*Ugernum* étoit ſur le chemin de Niſmes en Italie, mais qu'il étoit même ſur le chemin de Niſmes à Taraſcon.

II. On trouve dans les Tables de Peutinger le lieu d'*Ugernum*, & on le trouve placé à XV milles de Niſmes & à VIII. d'Arles. Ces diſtances ſont préciſément les mêmes qu'il y a de Beaucaire à Niſmes & de Beaucaire à Arles, ce qui fait déja une forte préſomption que Beaucaire doit être bâti ſur les ruines de l'ancien *Ugernum*.

III. Suivant l'Itinéraire de Bordeaux, on alloit de Niſmes au *Pont Ærarius*, où l'on paſſoit le Rhône, & de-là à Arles. La diſtance de Niſmes à ce pont eſt marquée de XII. milles dans cet Itinéraire, mais il eſt évident qu'il faut

lire XIV. milles, puiſqu'il y a 3. lieues ½ de Niſmes au Rhône. La diſtance du même pont à Arles y eſt marquée de VIII. milles, comme dans les Tables de Peutinger. Ces diſtances ainſi rétablies conviennent avec celles qu'il y a réellement de Beaucaire à Niſmes & à Arles, & ſervent par conſéquent à fortifier l'induction que nous venons de tirer de ces Tables.

IV. Enfin Jean, (*a*) Abbé de Biclare & enſuite Evêque de Gironne, qui écrivoit dans le ſixiéme ſiécle, en parlant de la priſe d'Ugernum en 585. par Recarede fils de Leuvigilde Roi des Viſigoths, dit que c'étoit un Château très-fort ſur le bord du Rhône, *Caſtrum . . . . . tutiſſimum valdè in ripâ Rhodani fluminis poſitum*, ce qui forme une démonſtration pour la véritable poſition de ce lieu.

(*a*) Iſidorus de Viris Illuſtribus, Cap. 44.

Papire Maſſon a donc eu tort (*b*) de croire qu'*Ugernum* étoit *Orgon* ſur la Durance; & un Chanoine d'Arles n'a pas été mieux fondé à avancer que (*c*) c'étoit *Orgon* près des *Trois Maries*. On voit bien que la reſſemblance des noms les a ſéduits, peut être auſſi Gregoire de Tours (*d*) qui en parlant d'*Ugernum* l'appelle *Caſtrum Arelatenſe*, a-t-il aidé à les tromper; mais devoient-ils ignorer que le Château d'*Ugernum*, quoique ſitué à la droite du Rhône, dépendoit alors du gouvernement d'Arles, ſoumis à la domination de Gontran, un des Rois François, avec qui les Viſigoths étoient en guerre; & ne voioient-ils pas dans (*e*) Gregoire de Tours même que le Roi Gontran fâché de la perte de ce Château, avoit dépouillé le Patrice Calumnioſus ſurnommé Ægila du gouvernement de la Province d'Arles, pour le punir du peu de ſoin qu'il avoit eu de garder une place frontiere ſi importante.

(*b*) Deſcriptio. Franciæ per flumina, *pag.* 434.

(*c*) Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Arles. par Gilles du Port.

(*d*) Lib. 2. cap. 30.

(*e*) *Ibid.* cap. 35.

Catel (*f*) n'a rien oſé décider ſur la poſition d'*Ugernum*, mais il ſemble pencher à croire que ce pourroit être le lieu appellé aujourd'hui *Bellegarde* ſur le droit chemin de Niſmes à Arles, ce qui eſt abſolument inſoutenable, puiſque Bellegarde n'eſt ni ſur le Rhône, ni vis-à-vis de Taraſcon, ni ſur le chemin de Niſmes en Italie, & que les diſtances marquées dans les Itinéraires entre *Ugernum* & Niſmes ou Arles, ne conviennent point avec les diſtan-

(*f*) Memoires pour l'Hiſtoire de Languedoc, *p* 337. Bouche *Hiſtoire de Provence. Tom. I. pag* 152. paroît adopter la même opinion.

ces qu'il y a entre Bellegarde & ces mêmes villes.

(a) Notitia Galliar. in verbo *Ugernum.*

Enfin Adrien de Valois (*a*) ſemble avoir prétendu qu'*Ugernum* étoit une Iſle dans le Rhône entre Beaucaire & Taraſcon, qui s'appelloit, dit-il, *Gernica*, & en François *la Vergne*. Nous verrons dans l'*Article ſuivant* ce qu'on doit penſer de cette Iſle. En attendant il ſuffit d'obſerver que les paroles que nous avons rapportées de Jean, Abbé de Biclare, & que Valois a citées lui-même, détruiſent abſolument cette idée, puiſque cet Auteur aſſure qu'*Ugernum* étoit un Château ſur le bord du Rhône, *Caſtrum in ripâ Rhodani.*

Au reſte je croi devoir remarquer que le Pont ſur lequel on paſſoit le Rhone à Beaucaire, s'appelloit *Pons Ærarius*, comme il paroît par l'Itinéraire de Bordeaux, & comme nous l'avons déja inſinué. On croit qu'il portoit ce nom à cauſe qu'il étoit entretenu *ære publico*. C'eſt ainſi qu'on nommoit la plupart des Ponts ſur les voies militaires : du moins appelloit-on du même nom dans la même Province le Pont ſur le Lez, conſtruit vis-à-vis de *Sextantio* ou *Soſtantio*, comme il paroît par les anciens titres du Pais.

X

Sur la poſition de l'Iſle Gernica, *ou* Ugernica, *c'eſt-à-dire l'Iſle d'*Ugernum.

(*b*) Hiſt. des Comtes de Toloſe, *pag.* 209.

Les Hiſtoriens du moien âge font mention d'une Iſle dans le Rhône, qu'ils appellent *Gernica*. Catel entr'autres (*b*) parle d'un accord ou traité de paix entre Raimond V. Comte de Toulouſe, & Alfonſe II. Roi d'Arragon & Comte de Barcelonne, qui fut fait en cette Iſle, l'an 1177. C'eſt dans la même Iſle que fut rendue en 1241. la Sentence, (*c*) qui déclara nul le mariage de Raimond le jeune, Comte de Toulouſe, & d'Eliſabeth fille de Hugues Comte de la Marche, ſa ſeconde femme. Guillaume de Puilaurens qui raconte ce dernier fait, (*d*) appelle cette Iſle *Vernia*, & c'eſt ce qui a donné lieu de croire à quelques Auteurs (*e*) qu'elle s'appelloit en François *la Vergne*. Mais on n'a jamais connu ce nom dans le Pais, &

(*c*) *Ibid.* pag. 361.

(*d*) Chronic. *Cap.* 44.

(*e*) Adr. de Valois, *ubi ſuprà.* Catel, Comtes de Toulouſe, *pag.* 361.

pour le nom de *Vernia* qu'on trouve aujourd'hui dans l'ouvrage de Guillaume de Puilaurens, il eſt viſible que c'eſt un mot corrompu à la place duquel il faut lire *Gernica* ou *Guernica*, qui ſont le vrai nom de cette Iſle.

Comme il eſt dit dans le Traité de Paix de 1177. que l'Iſle *Gernica* d'où le Traité eſt datté, eſt entre Beaucaire & Taraſcon; comme on dit la même choſe de l'Iſle de *Vernia* dans la Sentence de 1241. on a cru pouvoir en conclure que l'Iſle *Gernica*, & l'Iſle de *Vernia*, qui ſont viſiblement le même lieu, devoient être cette eſpece d'Iſle qui ſubſiſte encore entre Beaucaire & Taraſcon. Mais cette prétendue Iſle n'eſt qu'un gravier, que le Rhône couvre près de la moitié de l'année, & qui ne paroît pas mériter l'honneur qu'on veut lui faire.

Ceux qui ont adopté cette opinion, ignoroient apparemment que cette Iſle *Gernica*, ou *Ugernica* (car c'eſt le même nom) s'eſt jointe depuis long-tems à la Provence, & qu'elle fait aujourd'hui partie de la ville de Taraſcon. C'eſt cependant un fait, dont on a des preuves certaines.

I. On appelle la *Gernegue* la partie baſſe de la ville de Taraſcon près du Rhône. Ce nom ſeul indique que c'eſt l'Iſle *Gernica*, qui s'eſt unie depuis long-tems à la rive gauche du Rhône vis-à-vis de l'ancien Taraſcon, à meſure que ce fleuve s'eſt jetté ſur la rive droite du côté du Languedoc, où il continue de gagner depuis long-tems.

II. On a une preuve de ce fait encore plus évidente dans un (*a*) acte de l'an 1298. par lequel Charles II. Roi de Jeruſalem, de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, donne à un nommé Berenger Catelan, un droit annuel à prendre ſur l'Iſle *Gernique*, *où ſont*, eſt-il dit dans l'acte, *les Convents des Cordeliers & des Jacobins*. Or ces Convents des Cordeliers & des Jacobins ſont dans la partie de Taraſcon dont on vient de parler, & qu'on appelle la *Gernegue*. Il eſt donc évident que cette partie de Taraſcon eſt l'Iſle *Gernica* en queſtion.

(*a*) Cet acte eſt viſé dans l'Arrêt du Conſeil du 8. Mai 1691. rendu au ſujet des Iſles du Rhône.

CHAPITRE IX.

Où l'on continue de traiter le même ſujet. Explication de trois autres routes, qui regardent le Languedoc.

IL reſte à expliquer trois routes priſes des mêmes Itinéraires, qui entrent dans le plan de cet ouvrage. La premiere eſt la route de Narbonne à Barcelonne à travers le Rouſſillon, compris autrefois dans la partie de la Gaule Narbonnoiſe qui étoit à l'occident du Rhône. La ſeconde eſt la route de Toulouſe à Lion par le Gevaudan & le Velai, qui font partie aujourd'hui du Languedoc. Enfin la troiſiéme eſt la route de Rhodez capitale du Rouergue, à S. Tiberi dans le bas Langudoc.

La premiere de ces routes ſe trouve dans les Tables de Peutinger & en deux endroits de l'Itinéraire d'Antonin. Elle eſt par conſéquent repétée en trois manieres différentes.

Commençons par la plus éxacte & la plus ſuivie des trois.

I.

ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Arles à Narbonne & de Narbonne en Eſpagne.

NARBONE.	
AD VIGESIMUM.	M. XX.
COMBUSTAM.	XIV.
RUSCINONEM.	VI.
AD CENTURIONES.	XX
SUMMUM PYRENÆUM.	V.

(a) Marca Hiſpanica, Lib. 1. cap. 11.

Nous allons profiter des lumieres de M. de Marca (*a*) dans l'explication de cette route & des deux ſuivantes, qui regardent le Rouſſillon. Comme il joignoit beaucoup d'érudition à une connoiſſance éxacte du pais, nous ne ſçaurions ſuivre de meilleur guide.

Il remarque d'abord que ſuivant cette route il y a LXV. milles entre la ville de Narbonne & le haut des Pyrenées, qui ſéparent le Rouſſillon de la Catalogne, ce qui ne s'éloigne guéres du calcul de Strabon, (a) qui compte LXIII. milles d'un endroit à l'autre, & en quoi Strabon & la route conviennent aſſez exactement avec la verité, puiſqu'il y a de Narbonne au haut des Pyrenées environ 16. lieues. Nous verrons combien cette reflexion eſt importante, quand nous examinerons le détail des deux routes ſuivantes, où le même chemin eſt décrit.

(a) Lib. 4.

Le premier lieu que l'on trouve dans cette route eſt *Ad vigeſimum*. Nous avons déja expliqué ce que ſignifient ces expreſſions, dont l'Itineraire ſe ſert toutes les fois qu'on y fait mention d'une ſimple poſte, établie dans la campagne. M. de Marca croit que cet endroit étoit à peu près où ſont aujourd'hui les *cabanes* de *Fitou*, ſur le bord de l'étang vis-à-vis de Leucate, & où eſt ordinairement la dinée de Narbonne à Perpignan.

On alloit de là à un lieu appellé *Combuſta*, éloigné de XIV. milles, ou 3. lieues & demie. Suivant M. de Marca, c'eſt *Rives-altes* ſur la riviere d'Egly, en latin *Fluvius aquilinus*, la même que nous avons vû ci-deſſus que Pline appelloit *Vernodubrum*.

De *Combuſta* la route menoit à *Ruſcinon*, c'eſt-à-dire à l'endroit où eſt aujourd'hui la Tour de Rouſſillon ſur la Tet, à un quart de lieue de Perpignan. Il n'y avoit que VI. milles de *Combuſta* à *Ruſcinon*.

Il y avoit de là XX. milles, c'eſt-à-dire 5. lieues, pour arriver *Ad Centuriones*. M. de Marca prouve que cela doit s'entendre de *Ceret* ſur la Tech, & par les diſtances de l'Itineraire, qui répondent aux diſtances qu'il y a de Perpignan à Ceret, & de Ceret au haut des Pyrenées: & par les veſtiges de la voie militaire, qu'on reconnoît avant que d'arriver à Ceret, & après l'avoir paſſé: & par les ruines d'un vieux pont de pierre ſur la Tech, dont la conſtruction paroît être ancienne. Sur ce pied-là ne faudroit-il pas corriger l'Itineraire, & au lieu d'*Ad Centuriones* lire *Ad Ceretones*, ou même *Ad Ceretanum*?

Enfin au ſortir de Ceret on n'avoit plus que V. milles

à faire pour arriver au *Port*, ou au haut des Pyrenées, à l'endroit où étoit le fameux Trophée de Pompée, qui marquoit les limites entre la Gaule Narbonnoiſe & l'Eſpagne. M. de Marca aſſure qu'on y reconnoît encore des veſtiges de la voie militaire, ſur tout près du village de Maureillan.

C'eſt en cet endroit qu'on ſortoit de la Gaule Narbonnoiſe pour entrer dans la Province Tarraconnoiſe, qui faiſoit partie de l'Eſpagne, & c'eſt en cet endroit auſſi qu'il nous convient de borner des recherches, que nous n'avons entrepriſes que pour la partie occidentale de la Gaule Narbonnoiſe. Il s'agit préſentement de reprendre la même route, telle qu'on la trouve dans un autre endroit du même Itineraire d'Antonin.

II.

ITINERAIRE D'ANTONIN.

Route d'Italie en Eſpagne.

NARBONE.

SALSULAS.	Mill. XXX.
AD STABULUM.	XLVIII.
AD PYRENÆUM.	XVI.

Il faut d'abord obſerver avec M. de Marca, que ſuivant les diſtances marquées dans cette route, il y auroit XCIV. milles, c'eſt-à-dire 23. lieues & demie de Narbonne au haut des Pyrenées, qui ſéparent le Rouſſillon d'avec l'Eſpagne, ce qui eſt également contraire, tant au calcul de Strabon & de la precedente route, qu'à la verité. Il faut donc qu'il ſe ſoit gliſſé des erreurs dans les nombres qui marquent ces diſtances, & des erreurs d'autant plus grandes, que cette route doit être plus courte que la précedente, parce qu'elle eſt plus droite, & qu'ainſi loin d'être de XCIV. milles, elle ne doit pas être même de LXV. milles.

Suivant

Suivant cette route on alloit de Narbonne à Salſes, *Salſulas*, qui en étoit éloigné de XXX. milles, ce qui revient à 7. lieues & demie, & ne s'éloigne pas de la verité.

De Salſes on alloit *Ad Stabulum*. M. de Marca prouve que c'eſt le *Boulou*, en eſpagnol *El Bolo*, lieu ſitué ſur la riviere de la Tech ; mais ſi cela eſt, au lieu de XLVIII. milles de diſtance qu'on met entre Salſes & ce lieu, il n'en faut compter que XXVIII. puiſqu'il n'y a gueres que ſix lieues & demie d'un lieu à l'autre. Ainſi en liſant le chiffre romain on aura pris un X. pour un L.

Du lieu appellé *Ad Stabulum* on avoit encore XVI. milles, pour arriver au haut des Pyrenées ſuivant cette route, mais c'eſt une nouvelle erreur. Il faut effacer le X, & réduire ce nombre de XVI. milles à VI. & même à V. ce qui marquera alors aſſez exactement la diſtance du Boulou au haut des Pyrenées.

Par le moien de ces corrections les XCIV. milles que cette route marquoit entre Narbonne & le *ſummum Pyrenæum*, ſe trouvent réduits à LXIII. milles, c'eſt-à-dire II. de moins qu'il n'y en avoit dans la route précedente, & c'eſt ce qui doit être en effet, car la route de Narbonne au Col de Pertus dans les Pyrenées par Salſes & par le Boulou eſt plus droite, & doit être par conſéquent plus courte, que celle qui paſſe par *Ruſcino* ou Perpignan & par Ceret.

On trouve enfin la même route dans les Tables de Peutinger, & on la trouve dans l'ordre ſuivant.

III.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Narbonne au Col de Pertus.

NARBONE.	
RUSCINONE.	Mill. VI.
ILLIBERE.	VII.
AD CENTENARIUM.	XII.
IN SUMMO PYRENÆO.	V.

Tous ces lieux ſont déja connus, mais les diſtances d'un lieu à l'autre ſont étrangement alterées. A ſuivre cette route, il n'y auroit que XXX. milles de Narbonne au haut des Pyrenées, & cependant nous avons vû qu'il y en a environ LXIV. ou LXV. milles. Il eſt même certain qu'il y en auroit davantage à tenir le chemin marqué par cette route, puiſqu'on ſe détourne beaucoup à paſſer par *Illiberis* ou Elne, pour retourner *ad Centenarium* ou Ceret.

Il faut donc mettre XL. milles de Narbonne à *Ruſcino*, comme dans la premiere route de l'Itineraire d'Antonin, au lieu des VI. milles marquez dans les Tables de Peutinger : apparemment que le bas des chiffres ſe trouvant effacé, on a lû VI. au lieu de XL.

Il faut mettre XII. milles entre *Ruſcino* & *Illiberis*, ce qui eſt la veritable diſtance qu'il y a entre la Tour de Rouſſillon & Elne, qui eſt de 3. lieues. C'eſt encore une preuve que les chiffres étoient effacez par le bas, puiſqu'on a lû VII. au lieu de XII.

Enfin au lieu de XII. milles que la Table de Peutinger met entre *Illiberis* & *ad Centenarium*, qui eſt le lieu de Ceret, il faut lire XX. milles, pour faire les 5. lieues qu'il y a d'Elne à Ceret.

A l'égard de la diſtance qu'il y a de Ceret au haut des Pyrenées, elle eſt de V. milles comme dans les Tables.

En calculant après ces corrections, on trouvera que le chemin qu'on feroit, en tenant depuis Narbonne juſqu'aux Pyrenées la route marquée dans les Tables de Peutinger, ſeroit de LXXVII. milles.

Au reſte je croi devoir avertir qu'au lieu de *Ad Centenarium*, il paroît qu'il faut lire *Ad Ceretanum*, comme nous l'avons déja (*a*) marqué. Cette variation d'appeller le même lieu tantôt *ad Centuriones*, & tantôt *ad Centenarium*, donne lieu de ſoupçonner que l'un & l'autre de ces noms ſont corrompus, & autoriſe à les corriger également tous les deux.

(*a*) Ci deſſus, p. 119.

La ſeconde route, qui va de Toulouſe juſqu'à Lion par le Querci, le Gevaudan & le Velai, ne ſe trouve

que dans les Tables de Peutinger, & elle s'y trouve dans cet ordre.

IV.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Toulouſe à Lion.

TOLOSA.		
FINES.	Mill.	VII.
COSA.		XX.
DIOLINDUM.		XXIV.
BIBONA.		XV.
VARADETO.		XI.
CARANTOMAGO.		XV.
SEGODUM.		XXIV.
AD SILANUM.		XVIII.
ANDERITUM.		XXII.
CONDATE.		XII.
REVESIONE, REVESSIONE.		XIV.
ICIDMAGO.		XVII.
AQUIS SEGETE.		IX.
FORO SEGUSTAVORUM.		XVI.
LUGDUNO CAPUT GALLIARUM.		

Fines. On a déja remarqué d'après Catel, que ce mot ne ſignifioit dans les Itineraires que les limites d'un pais. Il devroit donc dans ce cas-ci ſignifier les limites du *Pagus Toloſanus*; mais il eſt certain que le *Pagus Toloſanus* s'étendoit alors du côté de Cahors, où cette route conduit, plus loin qu'une lieue trois quarts, ou VII. milles. Il alloit certainement juſqu'à la riviere du Tarn, juſqu'où va encore le Diocèſe de Toulouſe, ce qui fait au moins quatre lieues, & par conſéquent XVI. milles. Il n'eſt pas permis de l'autre côté de ſoupçonner les Ta-

bles d'erreur, & de ſe donner la liberté d'augmenter la diſtance de Toulouſe *ad Fines*, parce que les diſtances marquées depuis Toulouſe juſqu'à *Divona*, qui eſt Cahors, ne font en tout que LXVI. milles, ou 16 lieues & demie, ce qui eſt à peu près la diſtance qu'il y a d'une ville à l'autre. Je croi donc qu'il vaut mieux reconnoître une faute dans le mot même de *Fines*, & lire *Fontes*; auquel cas cela s'entendra de Caſtelnau d'Eſtretefons, *Caſtellum novum de ſtrictis fontibus*, qui eſt ſur la route de Toulouſe à Cahors, qui eſt à la diſtance de Toulouſe marquée dans les Tables, & qui eſt connu par ſes fontaines, dont il porte encore le nom. Peut-être même que le lieu d'Eſtretefons conſervoit encore alors le nom celtique de *Fynnen* (*a*), ſynonyme du mot latin *Fontes*, qu'il paroît avoir porté originairement, ce qui rendroit la correction encore plus plauſible.

(*a*) Davies, *Dictionarium antiq. ling. Britannicæ.*

Coſa. Je croi que c'eſt le village de *Cos* ſur la rive droite de l'Aveiron, au-deſſous du confluent de la petite riviere de Lere. La poſition, la diſtance, le nom conviennent aſſez bien. Il eſt fait mention de ce lieu ſous le nom de *Caſtrum Cos ſuper ripam Avarionis*, dans une donation (*b*) de l'an 1061. faite à l'Abbaie de Moiſſac, par Guillaume IV. Comte de Toulouſe.

(*b*) Alteſerra, *Rerum Aquitanicar. Lib.* 1. *cap.* 8.

Diolindum. Velſer a cru au rapport de M. de la Martiniere, (*c*) que c'étoit quelque lieu ſur la Garonne, mais je ne ſai ſur quel fondement, puiſque ſi cela étoit il ne ſeroit plus ſur la route de Toulouſe à Cahors. Pour M. d'Audiffret il eſt encore moins excuſable, d'avoir penſé que c'étoit Cahors, dont il eſt parlé immédiatement après ſous le nom de *Divona*. Il me ſemble qu'on pourroit placer ce lieu-là au village de *Debiliac*, qui eſt ſur ce chemin. Je ſai qu'il y a quelque difference dans les diſtances, mais cette difficulté ne doit pas arrêter, puiſqu'on ſait que ces diſtances ſont ſouvent fautives.

(*c*) Dictionnaire Geographique, au mot *Diolindum.*

Bibona. Il faut lire *Divona*. Il eſt certain que c'eſt la ville de Cahors. Ptolomée (*d*) en fait mention ſous le nom de Δεύωνα, que Scaliger (*e*) a cru devoir corriger & lire Δεύωνα, ou même Διώνα, c'eſt-à-dire *Divona*.

(*d*) *Lib.* 2. *cap.* 8.

(*e*) Apud Adrian. Valeſ *Notit. Galliar.* in voce *Caduci.*

Varadeto. Suivant la route que nous examinons, on ſe

détournoit ſur la droite en ſortant de Cahors, pour aller à *Segodunum*, qui eſt aujourd'hui *Rhodez*. On n'a qu'à jetter les yeux ſur une Carte du Querci pour s'en convaincre. Je croi donc que le *Varadetum* de la route eſt le village de *Varaye* en Querci. Tout favoriſe cette conjecture, la poſition, le nom, la diſtance, car ce village eſt à trois lieues de Cahors, comme *Varadetum* en étoit à XI. milles.

Carantomago. Ce lieu étoit ſur la route de Cahors à Rhodez, à XV. milles de *Varadetum* ou Varaye & à XXIV. de Rhodez. La poſition & les diſtances conviennent à Villefranche de Rouergue, qui doit avoir quitté l'ancien nom de *Carantomagus* pour prendre celui de *Villefranche.*

Segodum. Il faut lire *Segoduno.* C'eſt la ville de *Rhodez*, appellée auſſi *Rutena*, du nom des *Ruteni* dont elle étoit la capitale. Ptolomée appelle cette ville Σεγόδυνον.

Ad Silanum. Ce lieu étoit ſur la route de Rhodez à *Javols*, qui étoit alors la capitale des *Gabali*, ou du Gevaudan, à XVIII. milles de la premiere ville, & à XXII. de la ſeconde. Cela fixe ſa poſition ſur la riviere de Lot, à peu près vers l'endroit où eſt la petite ville de S. Coſme. C'eſt aux gens du Pais à nous apprendre s'il y a dans le voiſinage quelque lieu ancien, qu'on puiſſe prendre pour le lieu marqué dans les Tables de Peutinger.

Anderitum ou *Anderidum.* Ptolomée en parle ſous le même nom; c'étoit alors la capitale des *Gabali*, appellée à cauſe de cela *Gabala*, comme Rhodez fut appellée *Rutena.* Aujourd'hui ce n'eſt qu'un petit village appellé *Javols*, ou *Ghavols*, à trois ou quatre lieues au nord de Mende. Le ſiége Epiſcopal de Gevaudan a été autrefois à *Anderidum*; mais cette Ville aiant été détruite, il fut transferé à *Mende*, qui n'étoit qu'un petit bourg dans le commencement.

Condate. C'eſt un mot gaulois qui ſignifioit *confluent*, d'où eſt venu le mot de *Cande* & de *Condé*, qui ſignifient encore la même choſe. Je croi que ce lieu devoit être vers le confluent d'une petite riviere qui ſe jette dans l'Allier vis-à-vis de S. Didier en Gevaudan, & par ce

moien le nom, les distances & la position conviennent.

Revessione. C'étoit autrefois la capitale du Velai, & le Siége Episcopal de ce Pais, qu'on a depuis transferé au Pui. Ce *Revessio*, *Ruessio*, *ou Ruessium* (c'est sous ce dernier nom que Ptolemée (*a*) en parle) étoit à l'endroit où est aujourd'hui S. Paulian, petit lieu sur les confins du Velai & de l'Auvergne, à deux lieues du Pui du côté du Nord.

(*a*) *Lib.* 2. *cap.* 7.

Icidmago à XV. milles de *Revessio* ou S. Paulian. Je croi avec les P. P. Benedictins, (*b*) qui ont composé l'Histoire de Languedoc, que ce doit être *Issingiaux* ou *Issignaux*, gros bourg dans le Velai, dont le nom a du rapport avec *Icidmago*, & dont les distances conviennent.

(*b*) Tom. I. pag. 61.

Aquis Segete. J'ignore la position de ce lieu, qui devoit être dans le Forez, & il n'y a que les gens du Pais qui puissent faire là-dessus des recherches utiles.

Foro Segustavorum. Il faut lire *Segustanorum*, ou plustôt *Segusianorum.* C'est la ville de Feurs en Forez où habitoient les *Segusiens.*

Lugduno Caput Galliarum. On arrivoit enfin à Lion où cette route finit.

On a pû voir dans le détail de cette route des exemples d'un usage, qui devint commun dans les Gaules sous le bas empire, & qui fit perdre leur nom propre aux Villes capitales de chaque pais, pour prendre celui des peuples qui y habitoient. *Divona Cadurcorum* ne s'appelle plus que Cahors, *Segodunum Ruthenorum* que Rhodez, *Anderitum Gabalorum* que Javols ou Gavols. C'est ainsi que de *Lutetia Parisiorum* on a fait Paris; d'*Avaricum Bituricum*, Bourges; d'*Augustoritum Lemovicam*, Limoges; de *Vesuna Petrocoriorum*, Perigueux; de *Mediolanum Santonum*, Saintes; de *Juliomagus Andegavorum*, Angers; d'*Augusta Suessonum*, Soissons; de *Durocortorum Rhemorum*, Rheims, &c.

Enfin la troisiéme route va de Rhodez à S. Tiberi, & elle est marquée dans les Tables de Peutinger dans l'ordre suivant.

V.

TABLES DE PEUTINGER.

Route de Rhodez à S. Tiberi.

SEGODUNUM.	
CONDATOMAGUS.	Mill. XXX.
LOTEVA.	XXIII.
CESSERO.	XXVIII.

Cette route ne renferme aucune difficulté. *Segodunum* eſt la ville de Rhodez, comme on vient de l'établir.

Condatomagus ſignifie la ville du Confluent, de *Condate* Confluent, & *Magus*, Ville ou *Habitation*. Je croi qu'on doit placer ce lieu à Vabres, ſitué entre deux petites rivieres qui s'y réuniſſent. De cette maniere tout convient, le nom, la route, les diſtances. Si cette conjecture eſt vraie, il faut que le nom de Vabres, que cette Ville porte aujourd'hui, ne ſoit pas ancien, mais j'ignore en quel tems elle l'a pris.

Loteva. La ville de *Lodeve* ſur la petite riviere de Lergues en Languedoc. C'eſt une erreur de croire que les *Lutevani*, dont parle (*a*) Pline, & qu'il dit être les mêmes que les *Foro-Neronienſes*, fuſſent les habitans des environs de Lodeve en Languedoc. C'eſt une autre erreur, née de la premiere, de prétendre que *Luteva*, ou *Loteva* en Languedoc, & *Forum Neronis* aient été la même ville. On a fait voir ci-deſſus (*b*) que *Forum Neronis* étoit en Provence; que les *Foro-Neronienſes* étoient les habitans de ce *Forum Neronis*; & que par conſéquent c'étoit là qu'il falloit placer auſſi les *Lutevani* de Pline, ſuppoſé que le texte cet Auteur ne ſoit pas fautif, & que les *Lutevani* dont il parle, ſoient les mêmes que les *Foro-Neronienſes*.

(*a*) Hiſtor. natural. *Lib. 3 cap. 4.*

(*b*) *Chap. 4. pag. 52.*

Enfin *Ceſſero* eſt le lieu de S. Tiberi, preſque au confluent du ruiſſeau de la Tongue & de l'Éraut, comme on l'a déja prouvé.

CHAPITRE X.

Explication de ce qu'Etienne de Byſance & Martianus Capella ont dit de la Gaule Narbonnoiſe.

I.

Explication de ce qu'on trouve dans Etienne de Byſance.

ETIENNE de (*a*) Byſance (*b*) Grammairien Grec avoit compoſé un grand ouvrage de Géographie, d'Hiſtoire & de Grammaire, où il avoit rangé par ordre alphabétique les noms de preſque toutes les villes & de toutes les provinces connues de ſon tems; où il rapportoit ſur chaque article ce que les Hiſtoriens & les Géographes anciens en avoient dit; & où il examinoit enfin les noms *Nationnaux*, qui convenoient à chaque lieu, Τὰ ἐθνικὰ, *Nomina gentilia*, c'eſt-à-dire les noms qui étoient en uſage pour ſignifier les Habitans de chaque different lieu.

(*a*) Tzetzes, *Chiliad. III. Hiſt.* 100.

(*b*) Suidas, in voce Ἑρμόκαπος.

Cet ouvrage fut compoſé ſuivant l'opinion commune ſous l'Empire de Theodoſe le Grand, ou de ſes fils Honorius & Arcadius. Du moins paroît-il certain qu'il ne fut fait qu'après l'Empire de Conſtantin le Grand, puiſqu'on y (*c*) fait mention de la ville de Conſtantinople & de la tranſlation de l'Empire. Il y a apparence qu'on auroit des preuves plus poſitives là-deſſus, ſi cet ouvrage étoit venu juſqu'à nous en ſon entier, mais excepté quelques fragmens qu'on a tiré de la Bibliotheque de M. le Chancelier Seguier, & qui ont été publiez (*d*) par Samuel Tennulius, on n'en a qu'un abbregé * fort court & fort mutilé, où il eſt difficile de diſtinguer ſi les dates qui s'y trouvent, ſont de la premiere ou de la ſeconde main, ſi elles ſont de l'Auteur ou de celui qui a abbregé ſon ouvrage.

(*c*) In voce Βυζάντιον.

(*d*) A Amſterdam *in*-4. 1669.

* M. Hearne dans ſes Notes ſur l'*Hiſtoire* ou plutôt la *Chronique* de Guillaume de Neuberri, *Neubrigenſis*, aſſûre, mais ſur un ſimple ouidire, qu'il y a dans la Bibliotheque de l'Eſcurial un manuſcrit, qui contient l'ouvrage d'Etienne de Byſance entier. *Voyez* la Bibliotheque Angloiſe *Tome VII. pag.* 199.

Suidas

Suidas nous apprend (*a*) que l'Abbreviateur d'Etienne s'appelloit Hermolaus, qu'il étoit Grammairien de profeſſion, qu'il travailla à cet abregé ſous le regne de Juſtinien, & qu'il le dédia à ce Prince. C'eſt-là ce qui nous a fait perdre le grand ouvrage d'Etienne, dont on ceſſa de multiplier les copies, dès qu'on crut pouvoir s'en paſſer. Il n'eſt pas étonnant que dans des ſiécles où il falloit tant de tems & tant de peine pour tranſcrire les livres, on négligeât les gros ouvrages, & qu'on leur préferât les abregez. C'eſt ainſi que l'abregé de l'Hiſtoire de Troge Pompée par Juſtin nous a privé de l'ouvrage de Troge Pompée. C'eſt par la même raiſon que Feſtus a fait perdre l'ouvrage de Verrius, *De verborum ſignificatione*, pour l'avoir abregé, & que l'abregé qu'il en avoit fait, s'eſt perdu de même, pour avoir été abregé encore par Paul Diacre.

(*a*) In voce Ἑρμόλαος.

L'ouvrage d'Etienne, tel que nous l'avons, (*b*) fut imprimé au commencement chez les Juntes & chez les Aldes ſur une copie pleine de fautes, & ſous le titre de Στέφανος περὶ πόλεων, *Stephanus de Urbibus*. Guillaume Xylander en donna en 1568. à Baſle une édition ſous le même titre, mais plus correcte. On doit à Luc Holſtenius des ſçavantes Notes ſur le même ouvrage, qui ont été imprimées *in-fol.* à Leiden en 1684. par les ſoins de Rickius. Enfin Abraham Berkelius, Medecin Hollandois, avoit travaillé long-tems pour en donner une nouvelle édition; & pour cet effet il avoit conſulté pluſieurs manuſcrits, corrigé pluſieurs fautes, éclairci pluſieurs difficultez, rendu à l'ouvrage ſon véritable titre, qui eſt Στέφανῦ ἐθνικὰ κατ' ἐπιτομὴν. *Stephani gentilia per epitomen*, quand il fut ſurpris par la mort. Mais c'eſt ſur ſon manuſcrit qui ſe trouva en état d'être imprimé, qu'on a fait la belle édition d'Etienne, qui parut *in-fol.* à Leiden en 1688.

(*b*) Berkelius *in Præfat.*

On comprend bien que dans un ouvrage tel que celui d'Etienne de Byſance, il doit y avoir quelques articles concernant le Languedoc. J'ai pris ſoin de les recueillir, moins dans l'eſperance d'en tirer des éclairciſſemens pour la Géographie de cetteProvince, que parce qu'il m'a paru que ces endroits avoient beſoin eux-mêmes de quelque éclairciſſement.

Ἐκ τῶν τῦ Στεφάνυ ἐθνικῶν.

Ἀγάθη, πόλις Λιγύων ἢ Κελτῶν. Σκύμνος δὲ Φωκαέων αὐτήν φησιν ἐν τῇ Εὐρώπῃ. Τιμοσθένης δὲ ἐν τῷ σταδιασμῷ ἀγαθὴν τύχην αὐτήν φησιν.....

Ἀλωνὶς, νῆσος καὶ πόλις Μασσαλίας, ὡς Ἀρτεμίδωρος. τὸ ἐθνικὸν Ἀλωνίτης.

Ἀυενιὼν, πόλις Μασσαλίας πρὸς τῷ Ῥοδανῷ. τὸ ἐθνικὸν Ἀυενιωνήσιος τῷ ἐπιχωρίῳ, καὶ Ἀυενίτης ἑλληνικῷ τύπῳ.

Βαίταρρα ἔστι πόλις Κελτικὴ, ἧς ὁ πολίτης Βαιταρρίτης.

Ἡράκλεια, πόλις..... ζ'. Κελτικῆς.

Ναρβὼν, ἐμπόριον καὶ πόλις Κελτική. Στράβων τετάρτῃ. Μαρκιανὸς δὲ Ναρβωνησίαν αὐτήν φησί..... Ἔστι καὶ..... ποταμὸς Ἀτακός.

Νέμαυσος, πόλις Γαλλίας, ἀπὸ Νεμαύσυ Ἡρακλείδυ, ὡς Παρθένιος. τὸ ἐθνικὸν, Νεμαύσιος, ἢ Νεμαυσῖνος.

Ῥοδανουσία, πόλις ἐν Μασσαλίᾳ. Ὁ πολίτης Ῥοδανούσιος.

Du Dictionnaire d'Etienne de Byſance, intitulé les Ethniques.

Agatha. Agde. Ville des Liguriens ou des Celtes. Scymnus dit dans ſa *Deſcription de l'Europe* que c'étoit une ville des Phocéens. Timoſthene dans *la Meſure de la Terre*, l'appelle *Agathen Tychen*, c'eſt-à-dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune.*

Alonis, Iſle & ville du pais des Marſeillois ſuivant Artemidore. Le nom national eſt *Alonites.*

Avignon, ville du pais de Marſeille près du Rhône. Le nom national eſt *Avenioneſius* ſelon l'uſage du pais, & *Avenites* ſelon l'uſage grec.

Baitarra, Beziers, Ville Gauloiſe, dont les Habitans s'appellent *Baitarrites.*

Heraclée. Il y a.....dans la Celtique une onziéme ville de ce nom.

Narbonne, port de mer & ville Celtique ou Gauloiſe. Strabon Liv. 4. Marcien (*Heracleota*) l'appelle (*la Province Narbonnoiſe*) *Narboneſia*..... Il y a auſſi la Riviere *Atacus*, aujourd'hui l'Aude.

Nîſmes, ville de Gaule, bâtie par Nemauſus fils d'Hercule, ſuivant Parthenius. Le nom national eſt *Nemauſius* ou *Nemauſinus.*

Rhodanuſia, ville dans le pais de Marſeille; on appelle les Habitans *Rhodanuſii.*

I. *Agatha.* Agde. Selon Erienne, Agde étoit une ville des Liguriens ou des Celtes, en quoi il ſe trompe. Cette ville étoit à la vérité dans le pais des Liguriens ou des Celtes, mais elle ne leur appartenoit pas. C'étoit une colonie des Phocéens, établis à Marſeille, comme Scymnus

le dit. Le nom ſeul de cette ville prouve qu'elle étoit une ville Grecque.

II. *Agathen Tychen*, c'eſt-à-dire *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Il eſt certain que le nom grec de la ville d'Agde eſt un adjectif féminin, qui ſignifie *bonne*, & qui ſuppoſe un ſubſtantif du même genre. On croit ordinairement que c'eſt πόλις, c'eſt-à-dire *ville*, & alors le nom d'Agde aura ſignifié *la bonne ville*. Mais * Timoſthene pourroit bien avoir raiſon, & le ſubſtantif ſous-entendu pourroit bien être Τύχη, c'eſt-à-dire *rencontre* ou *fortune*, auquel cas le nom de cette ville auroit ſignifié *bonne rencontre* ou *bonne fortune*. Ce nom paroît convenir à une ville maritime, bâtie dans un pais étranger tel qu'étoit le pais des Liguriens ou des Volces à l'égard des Phocéens, & où peut-être ceux qui bâtirent cette ville & qui lui impoſerent ce nom, avoient été jettez par la tempête, qui les y avoit fait aborder quand ils ſe croioient perdus.

III. *Alonis* étoit une iſle & une ville du pais des Maſſiliens ſuivant Artemidore cité par Etienne. Iſaac Voſſius (*a*) prétend que cela doit s'entendre d'une ville de l'Eſpagne Tarraconoiſe que (*b*) Pomponius Mela appelle *Alone*, & (*c*) Ptolémée *Alonæ*, aujourd'hui *Guardamar* dans le Roiaume de Valence, à l'embouchûre de la *Segura*, en quoi il a été ſuivi par (*d*) par Abraham Berkelius & par (*e*) M. de la Martiniére. Adrien de Valois (*f*) croit au contraire que ce paſſage regarde l'Iſle & la ville de Maguelonne dans les étangs de Languedoc.

Il n'eſt pas difficile de ſe déterminer ſur le choix entre ces deux opinions. L'iſle & la ville d'*Alonis etoient* dans le pais de Maſſiliens, ſuivant Artemidore, ἐν Μασσαλίᾳ. Ce ne ſçauroit donc être la ville d'*Alone* dans l'Eſpagne Tarraconoiſe, aujourd'hui *Guardamar* à l'extrémité du Roiaume de Valence : les établiſſemens des Marſeillois n'alloient pas ſi loin, ils étoient bornés entre les Alpes & les Pyrénées. D'ailleurs *Alone* aujourd'hui Guardamar,

(*a*) In ſuis in Melam annotationibus, *pag.* 192.

(*b*) *Lib.* 2. *cap.* 6.

(*c*) *Lib.* 2. *cap* 6.

(*d*) In ſuis in Stephanum annotationibus.

(*e*) Dictionnaire Geographique, au mot *Alon.*

(*f*) Notitia Galliar. in voce *Magalona.*

* Timoſthene vivoit ſous Ptolémée Philadelphe Roi d'Egypte, vers la CXXV. Olympiade, c'eſt-à-dire vers l'an de Rome 470. Gerard. Joannes Voſſius, *de Hiſtoricis Græcis. Lib.* 1. *Cap.* 17.

n'étoit pas bâtie dans une iſle ; & la ville d'*Alonis*, dont Etienne fait mention, y étoit bâtie. Enfin on n'a aucune preuve qne le lieu où étoit la ville d'*Alone* dans la Tarraconoiſe, portât le même nom que la ville, au lieu qu'il eſt certain que la ville d'*Alonis*, dont parle Etienne, & l'iſle où elle étoit bâtie, s'appelloient de même.

Ces raiſons qui détruiſent l'opinion de Voſſius, établiſſent au contraire celle d'Adrien de Valois, parce que les trois conditions, dont on vient de parler, & qui ſont expreſſément marquées dans Etienne de Byſance, ſe rencontrent dans l'Iſle & la ville de Maguelonne. Maguelonne étoit une véritable iſle & l'eſt encore ; l'Iſle & la ville qui y étoit bâtie, avoient le même nom ; enfin l'iſle & la ville ſe trouvoient dans le pais des Maſſiliens, ἐν Μασσαλίᾳ.

En admettant cette conjecture il faut ſuppoſer 1°. Que l'iſle & la ville de Maguelonne portoient le nom d'*Alonis* du tems d'Artemidore, cité par Etienne, c'eſt-à-dire vers la CLXIX. Olimpiade ou l'an de Rome 650. car (*a*) cet Auteur vivoit dans ce tems-là. 2°. Qu'on s'accoutuma dans la ſuite à ajouter au nom *Alonis* le mot Celtique *Mag*, qui ſignifioit *ville*, pour déſigner en particulier la ville qui étoit bâtie dans cette Iſle ; de ſorte que *Magalon* ou *Magalonis* ſignifioit mot pour mot *la ville d'Alonis*. 3°. Enfin que ce dernier nom prévalut dans la ſuite, & ſervit également à marquer & la ville & l'iſle, qui n'ont été connues ſous ce nom que depuis le V. ou VI. ſiécle, & qui le conſervent encore aujourd'hui.

(*a*) *Voyez* Martianus Heracleota, *in periplo.* Et Gerard, Joan. Voſſius, *de Hiſtoricis Græcis, Lib. 1. cap. 22.*

IV. *Bæterra*, Beziers. Les meilleures manieres d'écrire le nom de Beziers en grec ſont Βαίταῤῥα ou Βήτεῤῥα, & en latin *Bætarræ* ou *Bæterræ*. Ce ſont les ſeules qui ſoient autoriſées par les inſcriptions ou par les médailles. Je croi même que toutes les autres façons dont ce nom ſe trouve écrit dans les anciens Auteurs, peuvent être regardées comme des fautes.

V. *Heraclea*. Il y a eu pluſieurs villes de ce nom. Eſtienne en compte juſqu'à vingt-trois. La onziéme dans ſon énumeration eſt celle des Gaules. C'eſt l'ancienne

ville d'Heraclea, bâtie près de l'embouchûre du Rhône, qui étoit déja détruite du tems de Pline. *Sunt Auctores*, dit Pline, *& Heracleam oppidum in ostio Rhodani fuisse.* Sa position est à present absolument inconnue.

VI. *Narbonne.* Estienne cite Strabon sur l'article de Narbonne, & il a raison, car ce Géographe en a parlé au IV. Livre de sa Geographie, comme nous avons vû (*a*) ci-dessus. Pour Marcien Heracleota, qu'Estienne cite aussi, il n'a point parlé de la ville de Narbonne, mais de la Province Narbonnoise, qu'il appelle *Narbonesia.* C'est donc là ce que doit signifier le passage d'Estienne que nous examinons, où il est évident qu'il faut faire quelque correction.

(a) *Chap. 2.*

VII. *Nismes.* Parthenius débitoit une fable, quand il disoit que la ville de Nismes avoit pris son nom de *Nemausus*, fils d'Hercule. Mais c'étoit pour les Grecs une ressource toujours sûre, quand il s'agissoit de rendre raison de ce qu'ils ignoroient. Je sai bien qu'on (*b*) rapporte quelques inscriptions trouvées à Nismes, où il est fait mention d'un Dieu *Nemausus.* Mais qu'en peut-on conclure; Que ce Dieu *Nemausus* étoit le fils d'Hercule, que c'étoit le fondateur de la ville de Nismes? Non assurément, ces inscriptions n'en disent rien. Il n'est pas même certain qu'on doive les entendre d'un Héros déifié, & il y a au contraire grande apparence que cette prétendue divinité, à qui l'on donne le nom de *Nemausus*, ne doit point être distinguée de la ville de Nismes, ou du moins (*c*) du génie de cette ville. C'étoit un usage assez commun dans le Paganisme que de déifier les villes, ou du moins leurs génies, & l'on en a plusieurs exemples à l'égard de la ville de Rome.

(*b*) Jean Poldo d'Albenas. Antiq. de Nismes. Gruterus *Inscription. antiquar. pag.* 111. 12. & *pag.* 1074. 9. Catel, *Mémoires pour l'Histoire de Languedoc, pag.* 280. Guiranus, *Explicatio duorum numismatum Nemausensium.*

(*c*) Jean Poldo d'Albenas, *Antiq. de Nismes pag.* 180.

VIII. *Rhodanusia.* C'étoit une ancienne ville bâtie prez de l'embouchûre du Rhône, & dans le pais des Massiliens. Scymnus (*d*) leur en attribue la fondation, de même que celle de la ville d'Agde. On prétend que Pline en a parlé sous le nom de *Rhoda*, lorsqu'il dit, (*e*) *Atque ubi Rhoda .... fuit, undè dictus multo Galliarum fertilissimus Rhodanus amnis.* Il paroît que Pline croioit que cette Ville

(*d*) Il y a des Sçavans qui attribuent à Marcianus Heracleota cet ouvrage de Scymnus de Chio.

(*e*) *Lib.* 3. *cap.* 4.

avoit donné ſon nom au Rhône, au lieu qu'elle l'avoit pris elle-même du Rhône, ſuppoſé qu'elle ne le tint pas des Rhodiens, à qui Pline en attribue la fondation. On peut voir ce qu'on a dit (*a*) ci-deſſus ſur cette queſtion.

(*a*) Pag. 46.

II.

Explication de ce qu'on trouve dans Capella.

Ce que Martianus Capella a dit ſur la Gaule Narbonnoiſe, eſt peu de choſe, & ne contient rien de nouveau: on auroit donc pû ſe diſpenſer de le rapporter, ſi l'on ne s'étoit pas engagé à ne rien négliger de ce que les Anciens ont écrit ſur la géographie de cette Province.

Cet Auteur s'appelloit *Martianus Mineus Felix Capella*. Tous les manuſcrits de l'ouvrage que nous avons de lui, & dont on va parler, lui donne conſtamment ces quatre noms, & il fournit (*b*) lui-même des preuves pour le premier & pour les deux derniers. Les mêmes manuſcrits marquent qu'il étoit Carthaginois, & ſon ſtile dur ſemble le confirmer. S'il ne dit pas lui-même qu'il y fut né, du moins veut-il bien faire entendre qu'il y demeuroit, lorſqu'il parle ainſi de lui-même.

(*b*) Dans les Vers, qui ſont à la fin de ſon ouvrage.

Beata alumnum urbs Eliſæ quem videt.

Il ne reſte de cet Auteur qu'un ouvrage intitulé *Satiricon, in quo de nuptiis Philologiæ & Mercurii Libri II. Et de ſeptem Artibus Liberalibus Libri ſingulares.* C'eſt une eſpéce d'ouvrage miſcellanée, & ce n'eſt que par là qu'il a pû mériter le nom de *Satiricon*, car il n'y a d'ailleurs rien de ſatirique. L'Auteur y traite differens ſujets de Litterature avec aſſez d'érudition, mais ſon ſtile eſt ſi dur, ſi obſcur, plein de tant de mots peu uſitez, ou à demi barbares, qu'on ne ſauroit s'empêcher d'approuver le jugement de Joſeph Scaliger, qui dit que cet Auteur (*c*) étoit ſavant, mais qu'il écrivoit d'une maniere barbare, *Scriptorem hunc verè eruditum eſſe, tamen barbarum.*

(*c*) In Notis in Cirin.

Cet Ouvrage, tout défectueux qu'il eſt, n'a pas laiſſé d'être imprimé pluſieurs fois. Les principales éditions ſont

celle de Vicence en 1499., qui eſt la premiere ; celle de Bâle en 1577. où Bonaventure Vulcanius corrigea le texte, & tâcha de l'éclaircir par des commentaires ; & celle de Leiden en 1599. qu'on doit au celebre Hugues Grotius, qui à l'âge de 14. ans revit le texte de cet Auteur, & l'éclaircit par quelques notes.

On eſt incertain ſur l'âge de cet Ecrivain, mais on ne peut pas douter qu'il ne ſoit ancien, puiſqu'il a été cité (*a*) par Gregoire de Tours qui vivoit dans le VI. ſiécle. Si l'on pouvoit compter ſur une Note qui ſe trouve à la fin du premier Livre (*b*) dans quelques manuſcrits, on pourroit en conclure que cet ouvrage avoit été compoſé avant l'empire de Juſtinien, puiſque cette note marque qu'un Rheteur, appellé *Melior Felix*, l'avoit corrigé ſous le Conſulat de Paulin, ce qui tombe ſous le regne de cet Empereur.

(*a*) Hiſtor. Francic. *Lib.* 10.

(*b*) Hugo Grotius, *in Præfatione ſuâ in Martianum Capellam*,

C'eſt au VI. Livre de cet Ouvrage, où il s'agit de la Géometrie, que Martianus Capella parle de la Géographie, & en particulier de celle de la Gaule Narbonnoiſe. Voici ce qu'il en dit, qui n'eſt qu'une repetition de ce qu'on trouve dans les Auteurs plus anciens, & ſur tout dans Pline.

Martianus Capella, Livre VI.

On appelle *Narbonnoiſe* la Province des Gaules, qui eſt ſituée ſur la mer intérieure. (*la mer Méditerranée*) Elle portoit autrefois le nom de *Braccata* ; elle eſt ſéparée de l'Italie par les ſommets des Alpes & par la riviere du Var. Sa longueur eſt de 370. milles pas ſuivant Agrippa, qui l'avoit fait meſurer, & ſa largeur de 248. Milles. Le fleuve du Rhône, qui vient des Alpes, traverſe dans cette Province le lac Leman, (*le lac de Geneve*) & porte la fertilité dans les campagnes qu'il arroſe. Ses embouchûres ont differens noms, l'une s'appelle l'*Eſpagnole*, l'autre *Metapinum*, & la

Martianus Capella, Lib. VI. in quo de Geometriâ.

Narbonenſis Provincia appellatur, quæ interno Mari alluitur : Hæc Braccata anteà dicebatur, quæ ab Italiâ jugis Alpium atque amne Varo diſcernitur : cujus longitudo, ſicuti Agrippa dimenſus eſt, CCCLXX. M. P. latitudo autem CCXXXXVIII. M. P. continet. In hac Provinciâ Rhodanus fluvius ex Alpibus veniens per Lemanum lacum meat, & cauſas fertilitatis importat terræ germinibus, ac * *fœcundis : Cujus ora diverſis nominibus appellata, nam* Hiſpanienſe *unum, alterum* Metapinum, *tertium quo plenior meat*, Maſſalioticum *nuncupa-*

* Fœcundat.

cupatur. Provincia viris, opibus, frugibus memoranda, unoque transcurrenda piaculo, quòd illic fas fuerat hostias humani generis immolare.

troisiéme, qui est la plus grande, la *Marseilloise*. Cette Province est considérable par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées; & elle n'a besoin d'être excusée que sur l'usage où on y étoit autrefois d'immoler des victimes humaines.

Paulò post de Insulis Tyrrheni Maris.

In Galliæ quoque orâ, in Rhodani ostio Metina, quæ Blascorum vocatur.

Un peu après sur les Isles de la mer Méditerranée.

Sur la côte des Gaules il y a à l'embouchûre du Rhône, une Isle appellée *Metina*, & un peu au-delà une autre Isle appellée *Brescon*.

I. Ce que Martianus dit de la situation, des noms & des bornes de la Gaule Narbonnoise, est pris mot pour mot (a) de Pline, & l'on peut voir ce qu'on a déja dit là-dessus.

(a) *Lib. 3. cap. 4.*

II. Il paroît que c'est de là qu'il a pris aussi ce qu'il dit de la mesure de la Gaule Narbonnoise par Agrippa : la largeur de cette Province est exactement la même dans Pline & dans Capella, & de CCXLVIII. milles dans l'un & dans l'autre, c'est-à-dire de 62 lieues. Il est vrai qu'ils different sur la longueur, Pline la marquant à CCLXX. milles, ou 67 lieues $\frac{1}{2}$ & Capella à CCCLXX. ou 92 lieues $\frac{1}{2}$ Mais il y a grande apparence qu'il s'est glissé une faute dans le texte de Pline, & qu'il faut le corriger sur celui de Capella, puisqu'il est certain que l'ancienne Province Narbonnoise étoit beaucoup plus longue que large, au lieu qu'elle auroit été presque quarrée, à suivre le texte de Pline, tel qu'on l'a aujourd'hui.

III. La description du cours du Rhône est prise de même de Pline. Martianus compte comme Pline trois embouchûres de ce fleuve, & il donne à ces embouchûres les mêmes noms que Pline, quoique Ptolemée, qui a écrit après Pline & avant Martianus, n'en comptât plus que deux de son tems, & qu'il soit difficile de se persuader que du tems de Martianus ces embouchûres conservassent encore les mêmes noms qu'elles avoient eu du tems de Pline, c'est-à-dire plus de 400 ans auparavant; mais ce qu'il

qu'il faut conclure de cette conformité si grande entre Pline & Martianus Capella, c'est que Capella copioit Pline aveuglément & sans examen.

IV. C'est à Pline qu'il faut encore attribuer ce que Martianus dit à la louange de la Gaule Narbonnoise. Pline avoit dit que cette Province étoit *agrorum cultu, virorum morumque dignatione, amplitudine opum nulli Provinciarum postferenda*, c'est-à-dire, » que nulle autre Province » ne pouvoit lui être preferée par rapport à la culture » des champs, au mérite des habitans, à la douceur des » mœurs, & à l'abondance des richesses. « Martianus dit de même, mais en d'autres termes, que cette Province est distinguée par ses habitans, par ses richesses, & par ses denrées. *Provincia viris, opibus, frugibus memoranda.*

V. Pour le reproche que Martianus fait à la Gaule Narbonnoise d'avoir approuvé autrefois les sacrifices des victimes humaines, on le trouve dans presque tous les Anciens. Ciceron le faisoit de même (*a*) aux habitans de cette Province quand il plaidoit contre eux pour Fonteius, sans se souvenir que toutes les nations, que les Romains (*b*) eux-mêmes avoient pratiqué les mêmes sacrifices. Il paroît cependant que c'est en particulier de Solin que Martianus a pris ce qu'il en dit, car Solin avoit renouvellé le même reproche contre les Gaulois, & l'avoit tourné à peu près comme Martianus le tourne. *Infamantur*, (*c*) dit-il, *ritu incolarum, qui, ut aiunt, (veri enim periculum ad me non recipio) detestabili sacrorum ritu, injuriâ Religionis, humanis litant hostiis.*

(*a*) In oratione pro Fonteio.

(*b*) Demùm anno Urbis DCLVII, Cn. Cornelio Lentulo, P. Licinio Crasso Coss. Senatusconsultum factum est, ne homo immolaretur. Plin. *Hist. natur. lib. 30. cap. 1.*

(*c*) Polyhistor. *cap. 21.*

VI. Martianus fait mention quelques chapitres plus bas, d'une Isle située sur la côte des Gaules & dans l'embouchûre du Rhône, qu'il appelle *Metina*, & d'une autre un peu plus loin, nommée *Blascon. In Galliæ quoque orâ*, dit-il, *in Rhodani ostio Metina, quæ Blascorum vocatur*. Pline (*d*) avoit dit la même chose, & l'avoit dit à peu prez dans les mêmes termes. *Galliæ autem ora, in Rhodani ostio Metina, mox quæ Blascon vocatur*. Cette comparaison acheve de prouver le *plagiat* de Capella, & sert en même tems à corriger le Texte de ces deux Auteurs, l'un

(*d*) Histor. nat. *lib. 3. cap. 5.*

par l'autre. D'un côté il faut lire dans Pline *In Galliæ autem orâ*, comme dans Capella qui l'a copié : & il faut lire de l'autre dans Capella, *Mox quæ Blaſcon vocatur*, comme dans Pline qu'il copie.

Au reſte nous avons déja prouvé ci-deſſus que *Metina* étoit l'Iſle, ou pluſtôt les *Iſles de Tines* ou *Tignes*, à l'embouchûre de la grande branche du Rhône qui paſſe à Arles, & que *Blaſcon* étoit l'Iſle de *Breſcon* prez d'Agde. Il eſt ſurprenant que le R. P. Hardouin (*a*) n'ait pas connu l'Iſle de *Metina*, mais il eſt plus ſurprenant encore qu'il ait ignoré la poſition de *Blaſcon*, & qu'il ait dit que cette Iſle étoit *incerti ſitûs*.

(*a*) In hunc Plinii locum.

CHAPITRE XI.

Des differens Peuples qui ont été maîtres du Languedoc aprez les Romains ; & de l'origine des noms de Gothie *&* Septimanie *qu'on donna au bas Languedoc, aprez la décadence de l'Empire Romain.*

JUSQU'A l'invaſion des Goths les Romains demeurerent maîtres de la Narbonnoiſe premiere & des pais voiſins qui ſont renfermez aujourd'hui dans le Languedoc. Les Vandales & les autres Nations barbares jointes avec eux les avoient à la verité ravagez en 407. de même que le reſte des Gaules ; mais ils en étoient bientôt ſortis pour marcher en Eſpagne, & ce n'avoit été qu'un torrent qui avoit paſſé. Les Goths furent les premiers qui y prirent des établiſſemens fixes, & qui en envahirent enfin la domination.

D'abord par le Traité que Vallia fit avec le Patrice Conſtance ( ) en 419, on leur ceda la ſeconde des Aquitaines, c'eſt-à-dire le Bourdelois, l'Agenois, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou & le Perigord ; peut-être même la Novempopulanie en tout ou en partie, mais du moins Toulouſe dans la Narbonnoiſe premiere, avec tout le pais occupé autrefois par les Tectoſages. Profitans enſuite des fréquentes diviſions qui naiſſoient dans l'empire d'Occident, à meſure qu'il avançoit vers ſa ruine, ils ſe

(*a*) Faſtes de Proſper. *ann.* 419.

saisirent de Narbonne (*a*) en 462. & ils occuperent dès-lors la Novempopulanie, la seconde Aquitaine & toute la Narbonnoise premiere. Enfin Euric s'empara en 470. (*b*) de Marseille & d'Arles dans la Narbonnoise seconde, (*c*) du Rouergue, du pais d'Albi, du Querci, du Limousin, du Gevaudan & du Velai dans l'Aquitaine premiere, & força l'Empereur Julius Nepos à lui ceder (*d*) en 475. l'Auvergne, dont il lui restoit à se rendre maître pour jouir des deux Aquitaines en entier. C'est ainsi que se forma l'empire des Goths, qui outre l'Espagne qu'Euric avoit achevé de conquerir (*e*) en 477. comprenoit dans les Gaules les Pais renfermez entre le Rhône, la Loire, la mer Méditerranée, l'Océan & les Pyrenées.

(*a*) Idat. Chron. ad ann. 462.

(*b*) Victor Tunnunensis ad ann. 470. Isidorus, Histor. Gotthic. Labb. tom. 1. p. 66. Jornand. de reb. Getic. cap. 47.

(*c*) Sidonius Apollinar. Epistol. lib. 7. Epist. 5. & 6.

(*d*) Ennodius *in vitâ Epiphanii.* Sidon. Apollinar. *Lib 7. Epist. 7.*

(*e*) Isidor. *Chron.* Jornand. de reb. Geticis. *cap.* 47.

Dans le même tems les Bourguignons établirent leur domination dans un autre quartier des Gaules. Ce Peuple sorti en 413. (*f*) de la grande Germanie d'au de-là du Rhin, s'étoit d'abord cantonné dans la premiere Germanie, à la gauche du Rhin. Littorius Celsus pour se les attacher leur ceda (*g*) en 439. sous l'empire de Valentinien III. la *Sapaudie*, dont on ignore les limites, mais qui étoit beaucoup plus étendue que le Duché de Savoye d'aujourd'hui. Ils s'avancerent de là le long du Rhône dans la Sequanoise & dans la Lionnoise premiere, & l'Empereur Antheme, dans la vûe de les opposer aux entrepriſes des Visigoths, leur donna (*h*) vers l'an 470. Lion, Vienne & toute la Viennoise, ce qui comprenoit tout le Dauphiné, toute la haute Provence jusqu'à la Durance, & tout le Vivarez.

(*f*) Prosper. Chronic. ad ann. 413.

(*g*) *Ibid.* ad ann. 439.

(*h*) Sidon. *Epist. 6. Lib. 5.*

Mais ces deux Nations furent bientôt forcées de ceder à l'ascendant des François ; Clovis aiant declaré la guerre en 507. à Alaric II. qui avoit succedé à Euric son pere, ce Prince fut tué, & son armée défaite (*i*) à la bataille de Vouglai sur le Clain. L'année d'après le Roi des François s'empara des deux Aquitaines & de la Novempopulanie, prit la ville de Toulouse capitale des Goths, & alla mettre (*k*) le siege devant Carcassonne, tandis que Thierri son fils aîné, & Gondebaud Roi des Bourguignons son allié, qui avoient penetré du côté du Rhône, assiegeoient la ville d'Arles, après s'être rendus maîtres

(*i*) Greg. de Tours. *Histor. lib. 2. cap. 37.*

(*k*) Procopius, de *Bello Gotthico*, *Lib. 1. cap. 12.*

de celle de Narbonne. Il y a apparence que les Goths euſſent été chaſſez dès lors des Gaules, ſi Theodoric Roi des Oſtrogoths établis en Italie (*a*), n'eût accouru à leur ſecours. Il fit lever le ſiege d'Arles, il battit le Roi des Bourguignons & le Prince Thierri, & il obligea Clovis d'abandonner ſon entrepriſe ſur Carcaſſonne. Mais enfin la paix (*b*) qui fut conclue en 510. aſſura aux François outre la Novempopulanie & les deux Aquitaines, la ville de Toulouſe & le haut Languedoc, avec le Gevaudan & le Velai.

(*a*) Iſidor. *Hiſt. Gothica.*

(*b*) Procop. *de de Bello Goth. lib.* 3. *cap.* 12.

Les Viſigoths ne conſerverent donc de toutes les Provinces qu'ils avoient poſſedées dans les Gaules, que le Comté de Rouſſillon & tout le bas Languedoc, juſqu'aux limites du Toulouſain. Encore même ces frontieres furent-elles ſouvent entamées dans la ſuite par les Rois François qui ſuccederent à Clovis. Mais cependant les Viſigoths ne laiſſerent pas de s'y maintenir juſqu'à ce qu'enfin ce Pais fut envahi en 720. par les Sarraſins, qui venoient de ſubjuguer l'Eſpagne, & qui y avoient détruit la Monarchie des Goths.

La puiſſance des Bourguignons fut beaucoup pluſtôt abbattue. Après la mort de Clovis les trois fils de ce Prince & de Clotilde, Clodomir, Childebert & Clotaire attaquerent en 517. Sigiſmond Roi des Bourguignons, le battirent, & s'en étant ſaiſis (*c*) en 523, par la trahiſon de ſes ſujets, ils le firent (*d*) mourir. Godemar ſon frere (*e*) qui lui ſucceda, perdit contre Clodomir la bataille de Veſeronce ſur le Rhône. Cependant comme (*f*) ce Roi François y fut tué, Godemar ne laiſſa pas de ſe maintenir dans ſes Etats juſqu'en 534. mais il fut détrôné alors (*g*) par Childebert & Clotaire, qui s'étoient alliez avec Theodebert fils du Roi Thierri, l'aîné des enfans de Clovis. C'eſt ainſi que finit le Roiaume de Bourgogne ſous les ſucceſſeurs de Clovis. Childebert & Clotaire partagerent entre eux la Sequanoiſe & la Viennoiſe, mais Theodebert demeura maître du Vivarez & d'une partie de la Lionnoiſe premiere.

(*c*) Marii Avent. *Chronic ad ann.* 523.

(*d*) Gregor. Turonenſ. *Hiſtor. lib.* 2. *cap.* 6.

(*e*) Idem, *Ibid.*

(*f*) Ibidem.

(*g*) Marii Avent. *Chronic. ad ann.* 534. Et Procop. *de Bello Gothic. lib.* 1. *cap.* 13.

Il a été néceſſaire d'expliquer les changemens arrivez dans ces Provinces, pour mettre en état d'entendre la

description qu'en fait le Geographe de Ravenne qui a écrit depuis ces changemens. Les differens partages qui se firent dans la Gaule Narbonnoise premiere, firent oublier insensiblement l'ancien nom de cette Province. Le Toulousain que les François enleverent aux Visigoths, & qu'ils unirent à l'Aquitaine, prit le nom de la Province dont il fit partie. Les Pais occupez autrefois par les *Gabali*, par les *Velauni* & par les *Helvii*, commencerent à être appellez *Pagus Gabalitanus*, *Velaunus & Vivariensis*, d'où on a formé dans la suite les noms de *Gevaudan*, de *Velai* & de *Vivarez*. Enfin la partie de cette Province qui demeura au pouvoir des Goths, ne fut plus connue que sous le nom de *Gothie* ou de *Septimanie*, qu'il paroît qu'elle avoit commencé de porter quelque tems auparavant.

L'origine du nom de *Gothie* est évidente. On a dû appeller de ce nom le Pais que les Goths occupoient, comme on a appellé dans le même siecle *Francia* les différentes Provinces, où les François s'établissoient successivement. Mais il est plus difficile de rendre raison du nom de Septimanie, & il n'est peut-être point de questions d'Etymologie, où les Savans soient plus partagez.

Les R. P. Benedictins (*a*), qui sont les derniers qui aient traité cette matiere, rapportent sur ce sujet cinq differentes opinions. 1°. Celle de Bernard Guidonis, (*b*) Evêque de Lodeve en 1324, qui a prétendu que le nom de Septimanie venoit de la montagne de *Sette*, *Mons Setius*. 2°. Celle (*c*) de Jerôme Surita, suivie par (*d*) les P. P. Sirmond & (*e*) Hardouin qui l'ont derivé du nom de *Biterræ Septimanorum*. 3°. Celle (*f*) de Catel, qui s'étoit persuadé que le lieu de Saint Gilles s'appelloit *Septimania*, & qu'il avoit donné le nom au bas Languedoc. 4°. Celle (*g*) de Joseph Scaliger, de M. de (*h*) Marca & du (*i*) P. Pagi, qui ont soutenu que ce nom avoit été employé pour signifier les sept Provinces qui tenoient leurs assemblées à Arles. 5°. Enfin celle du (*k*) P. le Cointe & de (*l*) M. de Valois, (*m*) qui ont prétendu que ce nom avoit été donné au Pais que les Gots occupoient dans le Languedoc, à cause des sept Citez, ou Villes épiscopales qu'il renfermoit.

(*a*) Histoire de Languedoc, *Tom. 1. Not. 57.*

(*b*) Dans Catel. *Mem. de l'Hist. de Languedoc, pag. 33.*

(*c*) *Annal. Arragon.*

(*d*) *In Notis in Sidonium.*

(*e*) In Plin. *lib. 3. num. 5.*

(*f*) *Ubi suprà.*

(*g*) *In Notis in Ausonium.*

(*h*) Marc. Hispan. *lib. 1. cap. 16.*

(*i*) *Ad ann. 401. num. 47*

(*k*) *Ad ann. 531. num. 13.*

(*l*) Notit. Gall. *pag. 514.*

(*m*) Voyez aussi l'Abbé de Longuerue, Description historique & géographique de la France, *pag. 226.*

En rapportant ces differentes opinions, les P. P. Benedictins les refutent en même tems, & les refutent avec ſolidité. Ils en propoſent enſuite une ſixiéme qu'ils adoptent, parce qu'il falloit en adopter une, mais que je croi qu'ils auroient pû refuter avec le même ſuccez, s'ils l'avoient voulu. Selon eux le nom de Septimanie déſigna d'abord les provinces des Gaules, que Conſtance ceda aux Goths en 419. au nom de l'Empereur Honorius, c'eſt-à-dire l'Aquitaine ſeconde & le Toulouſain, & ce nom fut impoſé à ces pais, à ce qu'ils croient, parce qu'ils renfermoient ſept citez ou villes épiſcopales, ſavoir Bordeaux, Poitiers, Saintes, Angoulême, Périgueux, Agen & Toulouſe. Ils prétendent que dans la ſuite, comme on fut accoutumé de donner ce nom aux pais que les Goths occupoient, le nom de Septimanie demeura à la fin affecté à la partie maritime de la Gaule Narbonnoiſe premiere, qui fait aujourd'hui le bas Languedoc, où la domination des Goths ſe trouva long-tems réduite dans les Gaules, & où elle ſe maintint juſqu'à l'invaſion des Sarraſins.

Pour établir cette opinion il faut donc ſuppoſer, 1°. Que le nom de Septimanie fut d'abord impoſé au pais que le Patrice Conſtance ceda aux Viſigoths en 419. c'eſt-à-dire à la ſeconde Aquitaine jointe au pais Toulouſain. *Premiere conjecture* dénuée de tout fondement, qui attribue à un pais un nom, qu'aucun Auteur ne lui a jamais donné.

2°. Il faut ſuppoſer que ce nom fût impoſé à ce pais à cauſe des ſept citez ou villes épiſcopales, qui y étoient compriſes, comme le P. le Cointe l'avoit dit du bas Languedoc. Ces ſept citez étoient Bordeaux, Agen, Angoulême, Périgueux, Poitiers, Saintes, dans la ſeconde Aquitaine, & Toulouſe dans la premiere Narbonnoiſe. *Seconde conjecture* purement arbitraire à s'en tenir au témoignage d'Idace, (*a*) qui ſans ſpécifier le pais qui fut accordé aux Goths, dit ſeulement qu'ils s'établirent dans l'Aquitaine, depuis Toulouſe juſqu'à l'Ocean, *A Tolosâ ad Oceanum.* Mais *conjecture* directement contraire au rapport plus détaillé des Faſtes de Proſper (*b*), qui

(*a*) In Chronico *ad Olympiad.* 199.

(*b*) *Ad ann.* 419.

marquent qu'on leur donna à habiter la ſeconde Aquitaine avec quelques citez des provinces voiſines. *Datâ ad inhabitandum ſecundâ Aquitaniâ, & quibusdam civitatibus confinium Provinciarum ;* & de celui d'Iſidore (a) qui porte de même qu'on donna à Vallia & à ſes Goths la ſeconde Aquitaine, & quelques citez des provinces voiſines juſqu'à l'Ocean ; *datâ ei ab Imperatore . . . . , ſecundâ Aquitaniâ, cum quibusdam civitatibus confinium Provinciarum uſque ad Oceanum.* On ceda aux Goths dans les provinces limitrophes de la ſeconde Aquitaine pour le moins deux citez, c'eſt ce qu'emporte néceſſairement le nombre pluriel, *Civitates quædam*, & ces deux citez jointes aux ſix que contenoit la ſeconde Aquitaine, font le nombre de huit, qui ne permet plus aux R. P. Benedictins de ſuppoſer que le nom de Septimanie fut impoſé aux pais cedez aux Goths à cauſe des ſept Evêchez qui y étoient compris.

(a) Hiſt. Gothic. *pag.* 64.

3°. Il faut ſuppoſer enfin que lorſque le pouvoir des Goths fut réduit dans les Gaules au bas Languedoc & au Rouſſillon, le nom de Septimanie demeura particulierement affecté à ce pais, ſans qu'on ſache la raiſon qui peut déterminer à donner à ce pais un nom, qui avoit appartenu à un autre pais aſſez éloigné. *Derniere conjecture* auſſi peu probable que les precedentes, car je ne croi pas que les R. P. Benedictins veuillent renouveller le ſentiment du P. le Cointe & de M. de Valois, (b) qu'ils ont refuté, & dire de nouveau que c'eſt à cauſe des ſept citez ou villes principales qui y étoient compriſes. Ils ſavent trop bien que pendant que les Goths ont dominé dans la Septimanie, les conquêtes des François & les fréquentes érections d'Evêchez faiſoient continuellement varier le nombre des citez compriſes dans la Septimanie ; & qu'il ſeroit impoſſible de pouvoir fixer deux ans de ſuite ſept Evêchez dans l'étendue de cette province, & de n'y en fixer que ſept. Sans compter qu'il s'agit d'expliquer l'étymologie du nom de Septimanie tel qu'il étoit en 473. lorſque Sidonius écrivoit la lettre où il l'emploie le premier, & qu'il eſt certain que dans ce tems-là loin que la puiſſance des Goths fut réduite au bas Languedoc & au

(b) Hiſtoire de Languedoc, *Tom. 1. Not. 57. pag. 658. col. 2.*

Rouſſillon, elle s'étendoit au contraire ſur preſque la moitié des Gaules.

Je ne ſai ſi je dois entreprendre de propoſer mes conjectures ſur cette matiere aprez tant de Savans ; mais il me ſemble qu'on pourroit rendre raiſon du nom de *Septimanie* d'une maniere plus ſimple & plus naturelle.

1°. Ce nom n'a été connu qu'après l'établiſſement des Goths dans les Gaules, & n'a jamais ſervi qu'à déſigner un pais occupé par les Goths. Il y a donc apparence que ce ſont les Goths qui l'ont impoſé au pais qui l'a porté. Ce ſont les nouveaux habitans qui donnent les nouveaux noms aux pais, dont ils ſe rendent les maîtres.

2°. Si cela eſt, ce peuple aura pris ce nom de *Septimanie* du fond de ſa propre langue, & non pas de la langue latine qu'il n'entendoit pas, ou qu'il n'entendoit gueres. Euric leur Roi en l'année 474. & par conſéquent 53. ans après l'établiſſement fixe des Goths dans les Gaules, étoit encore obligé d'employer (a) un interprete pour donner audience à S. Epiphane Evêque de Pavie, que l'Empereur Nepos lui avoit envoié.

(a) Ennodius *in vita Epiphanii.*

3°. Sidoine Apollinaire paroît inſinuer ce que nous avançons, dans ſa premiere lettre du *livre* 3. car en diſant comme il fait que les Goths mépriſoient leur Septimanie, *Septimaniam ſuam faſtidiunt*, il ſemble vouloir faire entendre que ce pais étoit à eux, non ſeulement parce qu'ils l'occupoient, mais auſſi parce qu'ils lui avoient donné un nouveau nom.

4°. A ſuivre cette idée, c'eſt donc dans la langue Tudeſque, qui étoit la langue naturelle des Goths, qu'il faut chercher l'étymologie de ce nom de *Septimanie*. On ſait que dans cette langue *Man* ſignifioit homme, & *See* la mer ; peut-être même que les Goths prononçoient *Sete* dans leur idiome particulier. Ainſi *Seemans* ou *Setemans*, aura ſignifié dans la langue Gothique les *habitans de la côte & des pais maritimes*. De ce nom les habitans des Gaules qui parloient latin, auront fait *Setemani*, *Setimani*, & même *Septimani*, pour ſe rapprocher de plus en plus d'un mot uſité en latin, & auront par conſéquent donné aux pais maritimes de Languedoc occupez par les Goths

le

le nom de *Setimania* ou *Septimania*. Ces legeres variations ne doivent point ſurprendre, ſi l'on fait reflexion aux changemens que ſouffrent les mots d'une langue en paſſant dans une autre. C'eſt ainſi (*a*) pour ne point ſortir du ſujet, que de *Soſtatio*, nom celtique d'un ancien bourg du Languedoc prez de Montpellier, on a fait *Sextatio*, *Serratio*, & même *Subſtantio*; & que de *Pons Ambros*, nom celtique d'un pont ſur le Vidourle aſſez prez de là, on a fait *Pons Ambroſſus*, *Ambruſſus*, & même *Ambroſius*.

(*a*) Ci-deſſous *Part. III. Chap. I.*

5°. Ce qui ſemble appuier cette étymologie, c'eſt qu'il eſt certain que le nom de *Septimanie* n'a jamais été attribué qu'à cette partie de la Narbonnoiſe premiere, qui étoit ſituée le long de la mer Méditerranée, depuis le promontoire *Aphrodiſien*, ou *Cap de Creux* en Rouſſillon, juſqu'aux embouchûres du Rhône, à 12 ou 13 lieues loin de la côte.

6°. Enfin l'anonyme de Ravenne, (*b*) qui a étendu la Septimanie juſqu'à l'extrémité de la Provence, ne déſigne pourtant ſous ce nom que la partie maritime de cette Province, ce qui ſemble prouver que ce nom ne convenoit point à des pais ſituez dans l'intérieur des terres. Je ſai qu'on tâche (*c*) de diminuer l'autorité de ce Geographe ſur ce point, en faiſant regarder l'expreſſion dont il s'eſt ſervi, comme une expreſſion ſinguliere. Mais elle peut être confirmée par l'exemple de Pierre le Venerable, Abbé de Cluni, qui comprenoit (*d*) ſous le nom de Septimanie, encore au commencement du XII. ſiecle, le Diocèſe ou même la Métropole d'Arles, & les Alpes maritimes, c'eſt-à-dire toute la côte de Provence.

(*b*) De Geograph. *lib.* 1. *art.* 17. & *lib.* 4. *art.* 28.

[*c*] Hiſtoire de Langued. *Tom.* 1. *pag.* 659. *col.* 1.

[*d*] Epiſtolarum *lib.* 1. Epiſtol. 1. & 2.

On ne peut oppoſer qu'une ſeule difficulté qui ait quelque vraiſemblance, c'eſt que Sidoine Apollinaire, qui a emploié le premier ce nom de Septimanie pour déſigner le pais des Goths, l'a emploié en 473. dans un tems où les Goths n'étoient pas encore maîtres du bas Languedoc; que ce nom par conſéquent a été originairement emploié à déſigner un pais très-different du bas Languedoc, & fort éloigné de la mer Méditerranée; & qu'ainſi c'eſt ſans aucun fondement, ou pour mieux dire contre la vé-

rité de l'hiſtoire, qu'on prétendroit conclure que ce nom ſignifie *Pais maritime*, de ce que le pais qui l'a porté dans la ſuite étoit effectivement ſitué près de la mer, puiſque c'eſt la premiere acception de ce nom, qui en doit fixer la valeur, l'origine & l'étymologie.

La queſtion ſe réduit donc à ce point de fait, ſi les Goths s'étoient emparez du bas Languedoc avant l'année 473. & par conſéquent ſi l'on peut entendre du bas Languedoc ce que Sidoine dit de la Septimanie dans la lettre qu'il écrivit alors à Avitus, & qui eſt la premiere du troiſiéme livre? Or ce point de fait ſe décide abſolument pour l'affirmative & il paroît par des témoignages inconteſtables que les Goths étoient maîtres du bas Languedoc, dans le tems que Sidoine écrivoit à Avitus la lettre dont il s'agit.

1°. Les Viſigoths aſſiegerent (*a*) Arles en 425. ſous le regne de Theodoric I. & de l'aveu même des P. P. Benedictins (*b*) ils ne firent ce ſiege, qu'aprez *avoir traverſé toute la Narbonnoiſe premiere, & en avoir ſoumis les villes.* Je ſai qu'ils furent obligez de lever ce ſiege, qu'en ſe retirant ils furent même battus par Aëtius; mais je doute qu'on les ait obligés de rendre tout ce qu'ils avoient envahi dans le commencement de cette entrepriſe, parce je croi pouvoir aſſurer aprez le Savant (*c*) qui a le mieux étudié l'hiſtoire de ce tems-là, que les Romains *avoient alors ſur les bras des affaires encore plus preſſées.*

2°. Les Viſigoths firent le ſiege (*d*) de Narbonne en 436. ſous le même Roi: & ſuivant les R. R. P.P. Benedictins (*e*) eux-mêmes, ils ne le firent qu'*aprés s'être emparez de Carcaſſonne, & des villes voiſines.* Il eſt vrai qu'ils échouerent encore dans cette entrepriſe; mais ces ſieges des villes capitales ou citez de la premiere Narbonnoiſe font comprendre qu'ils devoient dès ce tems-là y être maîtres de la campagne. Proſper le marque aſſez clairement (*f*) dans ſes Faſtes, lorſqu'en parlant de ce ſiege de Narbonne, il dit que les Goths violant les traitez s'emparerent de la plûpart des villes capitales, qui ſe trouvoient voiſines de leurs quartiers. *Pleraque municipia vicina ſedibus ſuis occupant Narbonenſi oppido maximè infeſti.*

[*a*] Proſperi *Chronic. ad ann.* 425.

[*b*] Hiſt. de Languedoc, *T.* 1. *pag* 179.

[*c*] M. l'Abbé du Bos, *Hiſtoire Crit. de la Monarchie Françoiſe, Tom.* 1. *pag* 224.

[*d*] Idatii Chron. *ad ann.* 436.

[*e*] Hiſt. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 182.

[*f*] *ad ann.* 436.

3°. Je veux bien ne point m'arrêter au ſecond ſiege d'Arles ſous Theodoric II. puiſqu'il ne fut pas plus heureux pour les Viſigoths que le premier ; mais du moins eſt-il certain (*a*) qu'ils s'emparerent de la ville de Narbonne en 462. & que (*b*) la priſe de *cette importante place qui tomba pour toujours en leur pouvoir, leur facilita la conquête du reſte de la Narbonnoiſe premiere de-là juſqu'au Rhône*, ce que je croi pourtant qu'on ne doit entendre que des villes capitales, car il paroît par ce que nous avons déja dit, qu'ils avoient leurs quartiers établis depuis long-tems dans les villages de ce pais-là.

(*a*) Idat. Chron. *ad ann.* 462. Iſidor. Chronic. *ad eumdem ann.*

(*b*) Hiſt. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 206.

4°, Enfin l'Hiſtoire nous apprend qu'en 470. les Viſigoths ſous le regne d'Euric (*c*) devinrent les maîtres d'Arles, de Marſeille, & de la plus grande partie de la Provence, ce qui prouve qu'ils l'étoient déja de la premiere Narbonnoiſe.

(*c*) Append. ad Chronic. Victor. *ad ann.* 470.

On peut donc ſuppoſer avec raiſon que la Septimanie, dont parle Sidoine Apollinaire dans la lettre (*d*) dont il s'agit, & qui ne fut écrite qu'en 473. eſt le pais même à qui ce nom a été toujours attribué, c'eſt-à-dire la partie maritime de la premiere Narbonnoiſe. Cet Auteur dit que les Goths ſembloient quelquefois mépriſer ou negliger leur Septimanie même, pour ſe rendre maîtres de l'Auvergne. *Qui ſæpenumerò etiam Septimaniam ſuam faſtidiunt vel refundunt, modò invidioſi hujus anguli etiam deſolatâ proprietate potiantur.* C'eſt comme s'il diſoit que ces peuples paroiſſoient être moins occupez du plaiſir de jouir d'un pais maritime & d'un climat temperé, que du déſir de s'emparer de l'Auvergne déja dévaſtée.

(*d*) *Lib.* 3. *Epiſt.* 1.

Il eſt vrai que Sidoine ajoute que les Goths ſortans de leurs anciennes limites étendoient leur domination juſqu'au Rhône & juſqu'à la Loire. *Veterum finium limitibus effractis..... metas in Rhodanum Ligerimque proterminant.* Mais cela ne doit s'entendre que des conquêtes qu'ils faiſoient pour s'approcher de la Loire : & on doit l'expliquer par une expreſſion ſemblable que le même Auteur emploie (*e*) dans une lettre écrite à peu près dans le même tems, où il marque que les Goths étoient ennemis des habitans de l'Auvergne, parce qu'il n'y avoit

(*e*) *Lib.* 7. *Epiſt.* 1.

qu'eux qui les empêchaſſent d'étendre juſqu'à la Loire leur domination, laquelle renfermoit déja tous les pais compris entre l'Ocean & le Rhône ; *Namque odiis inimicorum hinc peculiaria fomenta ſubminiſtrant, quia quòd necdum terminos ſuos ab Oceano in Rhodanum Ligeris alveo limitaverunt, ſolam (ſub ope Chriſti) moram de noſtrâ tantùm obice patiuntur.*

Mais de quelque façon qu'on veuille expliquer l'endroit de Sidoine qu'on oppoſe, il eſt bien certain du moins que cet Auteur n'a pas pû dire en 473. que les Goths entreprenoient d'étendre leurs conquêtes juſqu'au Rhône, puiſqu'il avoit déja dit (*a*) lui-même que Thoriſmond leur Roi, qui fut tué en 453. étoit 20 ans auparavant *Hôte du Rhône*, *Rhodani hoſpes*, c'eſt-à-dire ſuivant l'expreſſion du ſiecle où vivoit Sidoine, qu'il avoit le long du Rhône des établiſſemens fixes, que les Romains accordoient alors aux Barbares ſous des conventions reciproques : Sur quoi l'on peut conſulter M. l'Abbé du Bos (*b*) dans le ſavant Ouvrage qu'il a donné depuis peu ſur *l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe.*

(*a*) *Lib. 7. Epiſt 11.*

(*b*) Diſcours préliminaire, *pag.* 7. Et Tom. 1. *pag.* 118.

CHAPITRE XII.

De l'Anonyme de Ravenne, & de la deſcription qu'il fait d'une partie de la Gaule Narbonnoiſe ſous le nom de Burgundia.

I.

Du nom & de l'âge du Geographe de Ravenne.

(*c*) *Lib. 4. §. 31.*

CE Géographe nous apprend (*c*) lui-même qu'il étoit de Ravenne. C'eſt pourquoi comme on ignore ſon nom, on l'appelle ordinairement le *Géographe* ou l'*Anonyme de Ravenne*. Dom Placide Porcheron, Benedictin de la Congregation de S. Maur, procura en 1688. la premiere édition de l'ouvrage de cet Auteur, ſur un manuſcrit de la Bibliotheque du Roi. Cet ouvrage n'étoit pourtant pas auparavant tout à fait inconnu. Grotius l'avoit

déja cité dans les *Prolegomenes* (*a*) *de l'Hiſtoire des Goths, des Vandales & des Lombards* ; & Voſſius dans ſes (*b*) *Obſervations ſur Pomponius Mela*, l'un & l'autre ſur la foi d'un même manuſcrit, qui aprez avoir paſſé par leurs mains eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leiden.

(*a*) Pagg. 5. 10. & 40.

(*b*) Pagg. 11. & 170.

C'eſt ſur ce ſecond manuſcrit que Jacques Gronovius publia de nouveau le même ouvrage à Leiden en 1696. à la ſuite du Pomponius Mela, & avec une préface, où l'on trouve des invectives peu ſenſées contre D. Porcheron & même contre les François. Abraham Gronovius en faiſant réimprimer à Leiden en 1722. le Pomponius Mela de ſon Pere, a fait réimprimer auſſi l'Anonyme de Ravenne, & a conſervé la même préface. Enfin ceux qui ont travaillé à la collection des petits Geographes, imprimée en Angleterre, ont inſeré dans le Tome III. un recueil des *Variantes* ſur cet ouvrage, que leur a fourni un manuſcrit du Vatican.

Mais cet Auteur meritoit-il tant de ſoins ? Je ne veux pas lui imputer les fautes des Copiſtes, qui doivent être en grand nombre dans un ouvrage de cette nature, plein de noms propres, la plûpart même peu connus. Je ne le rends reſponſable que des fautes, qui lui ſont perſonelles, de la baſſeſſe du ſtyle & des expreſſions, des ſoléciſmes & des barbariſmes dont l'ouvrage fourmille, de la ſéchereſſe & de l'uniformité des tranſitions, &c. Cet ouvrage n'eſt qu'une compilation mal faite de divers Auteurs preſque tous inconnus, & les articles qu'on en copie, ſont toujours liez de la même maniere ; *Quam patriam*, dit-on toujours en commençant chaque article, *plurimi deſcripſerunt Philoſophi*, (c'eſt ainſi que l'Auteur appelle les Géographes) *ex quibus ego legi prænominatos N.... N.... Philoſophos, ſed non æqualiter præfatam deſignaverunt patriam, ſed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Sed ego ſecundùm præfatum N.... Philoſophum inferiùs dictas civitates præfatæ patriæ nominavi. In quâ patriâ plurimas fuiſſe civitates legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus.* Un pareil écrivain ne mérite-t-il pas le titre d'ignorant, *Idiota*, qu'il (*c*) s'eſt donné lui même, *Idiota ego hujus Coſmographiæ expoſitor*, mais qu'il croioit

(*c*) *Lib.* 4. §. 31.

apparemment ne ſe donner que par modeſtie.

Dom Porcheron prétend que cet Auteur écrivoit vers le commencement du ſeptiéme ſiécle, & ce ſentiment paroît très-vrai ſemblable. D'un côté on ne ſçauroit le placer plus bas que le milieu de ce ſiécle. Il ne parle nulle part ni des Sarraſins ni de leurs conquêtes : & quelle apparence qu'il eût pû ſe taire ſur ces articles, en parlant de la Syrie, de l'Egypte, & de l'Afrique, que les Sarraſins avoient déja conquiſes avant l'an 650. s'il avoit écrit avant ce tems-là.

(a) *Lib.* 1. §. 6.

(b) Quæſtiones ad Antiochum Principem.

Je ſçai bien qu'on trouve (a) citées dans l'Anonyme les *Queſtions* (b) *à Antiochus* attribuées à Saint Athanaſe, & qu'il ſemble que cela fourniſſe une preuve évidente que ce Geographe a dû vivre plûtard que nous ne diſons. L'Auteur de ces queſtions en parlant des Romains qui firent mourir J. C. remarque (c) que les Romains ſont une eſpece de Francs. *Natio Romanorum*, dit-il, *ſcilicet genus Francorum eſt*. Or il eſt certain que ce ne fut à proprement parler que du tems des Croiſades, que les Grecs & le reſte des Orientaux s'accoutumerent à donner le nom de Francs à tous les peuples d'Occident ſans diſtinction. Du moins le plûtôt qu'on ait pû chez les Grecs regarder les Romains comme une eſpece de François, c'eſt ſous l'empire de Charlemagne, qui réunit en ſa perſonne la qualité de Roi des François & celle d'Empereur des Romains. Cela prouve donc que l'Auteur des Queſtions attribuées à S. Athanaſe, a dû vivre depuis la premiere Croiſade, ou du moins depuis l'Empire de Charlemagne ; & par une ſuite néceſſaire cela devroit obliger à reculer l'âge de l'Anonyme, qui cite ces queſtions, juſqu'au IX. & peut-être même juſqu'au XII. ſiécle. Mais il eſt viſible que ni l'une ni l'autre de ces dates ne ſçauroient convenir à l'état de la Géographie, qu'on trouve décrite dans ſon Livre, & il vaut mieux ſuppoſer que le paſſage des Queſtions attribuées à S. Athanaſe, cité dans cet ouvrage, y a été inſéré aprez coup, & par une main étrangere, d'autant mieux qu'il paroît interrompre la ſuite du diſcours, & qu'il ſemble qu'en le retranchant on rende le ſens plus ſuivi.

(c) Ἔθνη τῶν Ῥωμαίων ἤγουν τῶν Φραγγῶν τὸ γένος. Natio Romanorum, ſcilicet Francorum genus. *Quæſtione* 76.

Mais d'un autre côté ſi l'on ne peut pas placer l'âge de l'Anonyme plus bas que le milieu du VII. ſiécle, on ne ſçauroit non plus le reculer plus loin que le commencement de ce même ſiécle, puiſqu'on trouve (*a*) cité dans ſon ouvrage Iſidore de Seville, qui n'eſt mort qu'en 636. & dont les ouvrages n'ont pû être portez en Italie au plutôt, que vers le commencement du VII. ſiécle.

(*a*) *Lib.* 1. §. 5.

Il faut pourtant convenir avec D. Porcheron, qu'on trouve dans l'Anonyme des époques qui pourroient faire ſoupçonner qu'il auroit vécu plutôt. Il fixe par exemple (*b*) la demeure des François ſur le bas Rhin du côté de Maience. Cela pouvoit être vrai ſous les trois premiers Rois des François, Pharamond, Clodion & Merovée, c'eſt-à-dire juſqu'en l'an 458. Dans la ſuite il (*c*) leur donne la poſſeſſion de la Belgique, mais il paroît en même tems aſſurer qu'ils ne la poſſedent que depuis peu. *Gallia Belgica*, dit-il, *quam modò Francorum poſſidet generatio*, ce qui convenoit au tems de Childeric, qui étendit ſes conquêtes en 480. ſur preſque toute la Belgique : mais l'un & l'autre ne convenoit plus du tems de Clovis, qui regnoit ſur preſque toutes les Gaules en 500; encore moins du tems de Clotaire II. dont la domination fut au commencement du ſeptiéme ſiécle plus étendue encore que celle de Clovis.

(*b*) *Lib.* 4. §. 24.

(*c*) *Lib.* 4. §. 46. Et *Lib.* 5. §. 28.

Auſſi ſans la barbarie qui regne dans cet ouvrage, & s'il étoit écrit auſſi correctement que ceux qui nous reſtent du V. ſiécle, où les Lettres fleuriſſoient encore, tels que ceux de Sidoine Apollinaire, de Jean Caſſien, de Vincent de Lerins, d'Hilaire d'Arles, de Salvien de Marſeille, de Fauſte de Riez, &c. on pourroit croire que cet Auteur auroit vecu vers le même tems, & regarder la citation d'Iſidore de Seville, comme une interpolation qu'un Copiſte auroit faite dans le texte. Mais le ſtyle de ce Traité ne permet point de pareilles conjectures, & l'on eſt forcé de renvoier l'ouvrage & l'Auteur à ces ſiecles d'ignorance, qui ſuivirent l'irruption des Nations barbares en Europe.

En fixant l'âge du Géographe de Ravenne au commencement du VII. ſiécle, le ſeul moien qui reſte de

concilier avec cette date ce qu'il dit de la demeure des François, c'eſt de ſuppoſer que le Goth Anaride ou Athanaride, de qui cet Auteur a emprunté ce qu'il dit (a) de la France du Rhin, *Francia Rhinenſis*, a écrit vers le milieu du V. ſiecle, & qu'ainſi il a dû ſuivant l'état où les choſes ſe trouvoient de ſon tems, renfermer les François, dans les limites étroites où il les reſſerre. Il eſt vrai que l'Anonyme de Ravenne aura eu tort de copier trop ſervilement les paroles de cet Athanaride, & d'avoir été aſſez ignorant pour dire en 640. ſur la demeure des François, ce que cet Auteur avoit eu raiſon d'en dire en 450. Mais aprez ce que nous avons dit du Géographe de Ravenne, on comprend aſſez qu'on peut ſans lui faire tort, le ſuppoſer capable de cette bévûe.

(a) *Lib.* 4. §. 24.

L'Auteur d'une Diſſertation ſur la deſcription de l'*Italie du moien âge*, qui eſt inſerée dans le X. Tome de la grande collection de M. Muratori des Hiſtoriens d'Italie, propoſe ſur l'Auteur à qui nous devons l'ouvrage de Géographie publié par D. Porcheron, des conjectures qui ont mérité l'approbation (b) de M. Weſſeling. Il prétend qu'il s'appelloit Gui, qu'il étoit Prêtre de Ravenne, qu'il vivoit dans le IX. ſiécle, & qu'il avoit écrit une Hiſtoire des Papes, & une autre Hiſtoire de la guerre des Goths.

(b) In Præfat. Itiner. Antonini præfixâ.

Pour appuier cette opinion cet Auteur emploie l'autorité de Flavius Blondus de Forli dans la Romagne, qui fut Secretaire du Pape Eugene IV. & de pluſieurs autres Souverains Pontifes, & qui vivoit par conſéquent au commencement du XV. ſiécle; de Gabriel Barrius de Francica près de Mileto dans la Calabre ulterieure, qui vivoit en 1570. & d'Antoine Galateus, Médecin célébre de Galata ou Galatina dans la terre d'Otrante au Roiaume de Naples, qui écrivoit ſur la fin du XV. ſiécle ou au commencement du ſiécle ſuivant.

Le premier de ces Auteurs parle de Gui de Ravenne au commencement d'un ouvrage, qu'il a intitulé *Italia illuſtrata*; & il paroît par ce qu'il en dit que ce Gui avoit parlé des villes d'Italie, & qu'il avoit ſuivi dans la deſcription qu'il en faiſoit un autre Géographe, que Blondus appelle Iginius. Dans Barrius, (a) Gui de Ravenne

(c) Gabriel Barrius, Francicanus, *De antiq. & ſitu Calabriæ*, Lib. 1. & 2.

ſe

ſe trouve ſimplement nommé entre pluſieurs autres Auteurs aſſez modernes, qui ont décrit l'Italie, tels que Blondus dont on vient de parler, Raphaël Volaterranus, Pandolfe Collenutius &c. C'eſt dans Galateus (*a*) qu'on trouve un détail plus circonſtancié ; cet Auteur marque en termes exprez dans ſa Deſcription *de la Iapygie*, c'eſt-à-dire de la Terre d'Otrante, que Gui de Ravenne avoit écrit ſur les villes d'Italie, *Guido Ravennas, qui medii ævi fuit ..... de Urbibus Italiæ ſcripſit, ut erant illius tempore.* Il fait encore plus, il rapporte dans cet ouvrage, ou dans une Lettre qui y eſt jointe, & qui eſt adreſſée à un certain Louis Palatini, quatre ou cinq paſſages de ce Gui, extraits de l'ouvrage qu'il lui attribue ſur les villes d'Italie.

(*a*) Antonius Galateus, *De ſitu Iapygiæ.*

Mais ces preuves ſont-elles auſſi convaincantes, que l'Auteur de la Diſſertation paroît l'avoir cru ?

I. Ces autoritez priſes à la lettre prouvent tout au plus que Gui de Ravenne avoit écrit un ouvrage de Géographie ſur les villes d'Italie ; elles ne prouvent point que cet ouvrage fût un Traité général de Géographie, & c'eſt pourtant là ce qu'il faudroit prouver pour pouvoir en conclure avec quelque apparence que l'ouvrage publié par D. Porcheron, qui comprend la Géographie de toute la Terre autrefois connue, doit être attribué à ce Gui de Ravenne.

II. L'Auteur de l'ouvrage que D. Porcheron a publié, s'eſt déſigné lui-même ſous le nom d'*Idiota*, c'eſt-à-dire (*b*) d'ignorant. *Idiota ego*, (*c*) dit-il, *hujus Coſmographiæ expoſitor.* Ce titre convient-il à un Prêtre, tel qu'étoit Gui de Ravenne, & ſurtout à un Prêtre déja connu par deux autres ouvrages conſidérables.

(*b*) Aul. Gellius, *Noct. Atticar. lib.* 1. *cap* 2.

(*c*) Lib. 4. §. 31.

III. Si ce titre que l'anonyme ſe donne, ne convient point à Gui de Ravenne, le ſtyle de l'ouvrage de l'Anonyme convient encore moins avec le ſtyle de celui de Gui. Galateus a conſervé cinq ou ſix paſſages de ce dernier Auteur, comme on l'a déja dit, & ces paſſages ſont écrits purement & correctement : au lieu que je doute qu'on puiſſe trouver dans tout l'ouvrage de l'Anonyme ſix lignes de ſuite ſans ſoléciſme ou ſans barbariſme.

IV. Ce n'eſt pas tout encore. Des quatre ou cinq paſſages de Gui de Ravenne ſur différentes villes de la Iapygie, qui ſont rapportez par Galateus, aucun ne ſe trouve dans le texte de l'Anonyme de D. Porcheron. Le nom même des villes, dont il eſt queſtion dans deux ou trois de ces paſſages, ne ſe trouve pas dans l'Anonyme. Ce ſont des faits certains, & que l'Auteur de la Diſſertation n'a pû s'empêcher lui-même d'avouer.

Il eſt vrai que la citation de Blondus paroît être plus favorable. On trouve dans Blondus, au commencement de ſon *Italia illuſtrata*, qu'Iginius qui a écrit des villes d'Italie, & Gui Prêtre de Ravenne qui l'a ſuivi, ont dit qu'il y avoit eu en Italie 700. Citez. *Iginius, qui de Italiæ Urbibus ſcripſit, & eum ſequutus Guido, Preſbyter Ravennas, prodidere ſeptingentas fuiſſe Civitates*, ce qui ſe trouve répété dans (*a*) Leandre Albert. Or on lit dans l'Anonyme (*b*) quelque choſe d'approchant, *nobiliſſimam Italiam*, dit-il, *quidam Philoſophi amplius quam ſeptingentas Civitates habuiſſe dixerunt.* L'Iginius même dont parle Blondus, ſe trouve cité deux fois par l'Anonyme, non pas à la vérité dans cet endroit où il dit qu'il y avoit 700. villes en Italie, ce qui rendroit le paſſage plus conforme à ce que Blondus dit de Gui de Ravenne, mais dans (*c*) deux autres endroits de ſon Livre.

(*a*) In fine diſcurſûs proœmialis ſuæ Italiæ. *pag.* 8.

(*b*) *Lib.* 4. § 30.

(*c*) *Lib.* 1. §. 5. & 9.

Mais cette legere reſſemblance doit-elle ſuffire pour détruire les preuves que nous venons d'alleguer, & ſur tout l'induction que fournit la difference conſtante qu'il y a entre les paſſages de Gui de Ravenne, rapportez par Galateus, & le Texte de l'Anonyme, tel que nous l'avons aujourd'hui ? L'Auteur de la Diſſertation a bien ſenti que non; & forcé d'avouer que l'ouvrage que l'on a ſous le nom de l'Anonyme, ne ſçauroit être l'ouvrage même de Gui, il ſe réduit à ſoutenir * que c'en eſt un abregé, d'où l'on a retranché tout le détail des réflexions qui regardoient les Villes, & par conſéquent tous les paſſages qui ſe trouvent citez dans Galateus. C'eſt, comme on voit, une

* Prævalet conjectura Codicem Porcheroni epitomen tantùm eſſe Codicis Galatei. *Diſſert. laud. Sect.* 2.

ſuppoſition ; & une ſuppoſition non ſeulement dénuée de preuves, mais expoſée même à des grandes difficultez.

I. Si cela étoit, on devroit trouver dans l'ouvrage de l'Anonyme le nom de toutes les Villes, dont on ſçait que Gui avoit fait mention. Je veux que l'Abbréviateur anonyme ait retranché dans l'ouvrage qu'il abregeoit, tout le détail d'hiſtoire & de critique qui s'y trouvoit ; mais ſuppoſera-t-on avec quelque vrai-ſemblance qu'il ait retranché auſſi le nom des Villes, dont il étoit fait mention dans l'original. Cependant de ſept villes de la ſeule terre d'Otrante, dont il eſt queſtion dans les paſſages de Gui que Galateus a rapportez, ſçavoir *Hydruntum*, aujourd'hui *Otrante* ; *Tarentum*, aujourd'hui *Tarente* ; *Brunduſium*, aujourd'hui *Brindiſi* ; *Lupiæ*, aujourd'hui *la Rocca* ; *Rudiæ*, que Gui avoit appellé *Rugæ*, aujourd'hui *Ruie* ; *Gallipolis*, aujourd'hui *Gallipoli* ; & *Licia* (*a*) que Gui place à l'endroit où étoit la ville appellée *Lupiæ* ; on ne trouve dans le Texte de l'Anonyme que le nom des quatre premieres, & pour celui des trois autres, *Rudiæ* ou *Rugæ*, *Gallipolis* & *Licia*, il n'en a point parlé.

(*a*) In Epiſtolâ ad Loyſium Palatinum, *pag.* 127.

II. Il paroît par les paſſages qu'on trouve dans Galateus, que Gui de Ravenne avoit enrichi ſon ouvrage de remarques hiſtoriques & critiques ſur les villes, dont il parloit. Cette méthode ne lui permettoit point de ſuivre mot à mot les routes des Tables de Peutinger, ni de l'Itinéraire d'Antonin, qui l'auroient aſſujetti à parler de pluſieurs villages obſcurs, dont le détail n'étoit guéres utile, ni guéres ſuſceptible d'agrément. Mais l'Anonyme ſuit ces routes-là dans l'énumération des lieux, & il les ſuit ſi ſervilement, qu'il ſemble ſur pluſieurs articles s'être propoſé pour objet de les tranſcrire.

III. Gui de Ravenne qui vivoit dans le IX. ſiécle du propre aveu de l'Auteur de la Diſſertation, ne pouvoit point ignorer les conquêtes immenſes, que les Sarraſins avoient faites en Aſie, en Afrique, & en Europe, où ils avoient porté leurs armes juſqu'au milieu des Gaules, & où ils étoient encore actuellement maîtres de toute l'Eſpagne. Il devoit donc avoir parlé des Sarraſins dans ſon ouvrage, & ce qu'il en avoit dit devroit ſe trouver dans ſon

abregé ; car quelle raiſon l'Abréviateur auroit-il pû avoir de ſupprimer des faits ſi importans, ſi publics, & qui avoient apporté tant de changement dans la Géographie des trois parties de la Terre, qui étoient connues alors. Cependant on ne trouve rien ſur cette matiere dans l'Anonyme que D. Porcheron a publié, & les Sarraſins paroiſſent avoir été ſi peu connus de cet Auteur, que leur nom même ne ſe trouve point dans cet ouvrage. Cela ſemble donner droit d'inferer, comme on l'a déja fait, que l'ouvrage publié par D. Porcheron, a été compoſé avant que les Sarraſins fiſſent beaucoup parler d'eux, c'eſt-à-dire avant l'an 650. & par conſéquent qu'il ne ſçauroit être l'abregé de l'ouvrage de Gui de Ravenne, qui n'a vécu que plus de 200. ans pluſtard.

IV. Enfin Gui de Ravenne, qui a vécu depuis Charlemagne, ou au pluſtôt ſous cet Empereur, devoit être trop bien inſtruit pour renfermer la domination des François dans la France d'auprez du Rhin, (a) *Francia Rhinenſis*, c'eſt-à-dire dans les environs de Maience, Bingen, Coblentz & Andernach ; ou pour ne l'étendre tout au plus que ſur la Belgique, comme ſur un pais même, dont les François s'étoient emparez depuis peu, (b) *quem modò Francorum poſſidet generatio*. Et cela dans un tems que les François, outre les Gaules qu'ils poſſedoient en entier depuis plus de 300. ans, étoient maîtres de la Germanie, d'une partie de l'Eſpagne, & de preſque toute l'Italie. Nous avons peine à excuſer dans un Auteur que nous croions du commencement du VII. ſiécle, la mépriſe où il eſt tombé en reſſerrant trop les bornes de la domination Françoiſe pour le tems où il écrivoit. Mais la mépriſe ſeroit entierement inexcuſable dans un Auteur, qui auroit vécu aprez Charlemagne. Il n'eſt donc pas poſſible de s'imaginer que Gui de Ravenne eût dit dans ſon ouvrage, ce qu'on trouve aujourd'hui dans celui de l'Anonyme ſur l'article des François. Mais s'il ne l'avoit pas dit, comment ſon Abreviateur auroit-il pû ſonger à le dire, lui qui auroit dû vivre encore plûtard & par conſéquent dans un tems où l'on devoit être plus à couvert de pareilles bévûes. J'avoue que je ne vois pas d'autre

(a) Anonymus, *lib.* 4. §. 24.

(b) *Lib.* 4. §. 46. & *Lib.* 5. §. 28.

ſolution à cette difficulté, que de convenir que l'ouvrage de l'Anonyme n'eſt point l'abregé de celui de Ravenne, mais un ouvrage entierement different, & écrit, comme nous l'avons dit, par un Auteur beaucoup plus ancien.

Si ces raiſons ne paroiſſent pas aſſez fortes pour décider la queſtion, du moins doivent-elles engager à ſuſpendre ſon jugement juſqu'à ce que des manuſcrits nouveaux apportent de plus grandes lumieres. D. Porcheron, quand il publia l'ouvrage de l'Anonyme, ne connoiſſoit point d'autre manuſcrit que celui de la Bibliotheque du Roi. Il ſut avant la fin de l'impreſſion, qu'il y en avoit un autre qui avoit appartenu à Grotius, & enſuite à Voſſius, & il tâcha même de le faire conſulter. Ce manuſcrit qui eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque de Leide, a été imprimé depuis par les ſoins de Jacques Gronovius en 1696. & réimprimé en 1722. par ceux d'Abraham Gronovius ſon fils. Il eſt ſurprenant que l'auteur de la Diſſertation ſur la *deſcription de l'Italie*, n'ait pas ſu en 1727. que ce manuſcrit, * ſur lequel il paroît fonder quelque eſperance pour ſon opinion, avoit déja paru, & qu'il étoit conforme à celui du Roi. Les Editeurs Anglois des petits Geographes ont déterré un troiſiéme manuſcrit du même ouvrage à Rome dans la Bibliotheque du Vatican, & ils en ont inſeré les variantes dans le troiſiéme Tome de leur collection en 1712. d'où il réſulte que le manuſcrit de Rome ne differe de celui du Roi qu'en des choſes de nulle conſéquence. Enfin le R. P. de Montfaucon vient de nous (*a*) apprendre qu'il y en a un quatriéme manuſcrit à Milan dans la Bibliotheque Ambroſiene, & il y a lieu de préſumer qu'il eſt conforme aux autres, puiſqu'il eſt intitulé de même *Ravennatis Coſmographia*. C'eſt de quoi l'auteur de la diſſertation ſur l'Italie du moien âge, qui eſt profeſſeur à Pavie, pourra facilement nous inſtruire.

(*a*) In novâ Bibliothecâ Manuſcriptorum.

Le ſuccès des recherches qu'on a faites des manuſcrits de l'Anonyme, doit faire bien augurer de celles qu'il

* Si viveret Porcheronus mœrore conficeretur, ac omni conatu ſatageret, ut ſaltem apud hæredes Grotii & Voſſii, quibus innotuiſſe ſuum Anonymum in Præfatione cognoſcit, inquireretur. *Sect.* 2. §. 4.

eſt à ſouhaiter que l'on faſſe des manuſcrits de Gui de Ravenne. J'eſpere qu'on réuſſira enfin à en déterrer quelqu'un, ſur tout dans les Bibliotheques d'Italie, & je ne ſaurois me perſuader qu'un ouvrage qui étoit entre les mains de Blondus en 1450. dont Galateus a fait des extraits en 1500. qu'il ſemble même que Barrius a conſulté en 1570. ſoit perdu ſans reſſource. Si on le retrouve, c'eſt alors qu'on pourra décider avec certitude les queſtions qui embarraſſent aujourd'hui, & ſur leſquelles nous ſommes réduits à ne propoſer que des conjectures.

II.

Deſcription que fait l'Anonyme de Ravenne de la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qu'il appelle Burgundia.

(*a*) Voiez ci-deſſus, *page précedente*, le titre du manuſcrit de la Bibliotheque Ambroſienne.

(*b*) D. Porcheron, in præfat. Anonymo præfixâ.

En voilà aſſez ſur l'Auteur; Paſſons à l'Ouvrage. L'Auteur l'avoit intitulé *De Coſmographiâ. Idiota ego*, dit-il, *hujus Coſmographiæ expoſitor*, & c'eſt le titre qu'on (*a*) trouve dans les manuſcrits. (*b*) Mais D. Porcheron en publiant cet ouvrage trouva à propos de le donner ſous le titre de *Anonymi Ravennatis de Geographiâ Libri V.* C'eſt à cet Editeur qu'on doit auſſi la diviſion de l'ouvrage en livres, & des livres en articles ou paragraphes: & ſur ces deux points il a été ſuivi par les deux Gronovius, le pere & le fils.

Il ne faut chercher dans l'ouvrage de l'Anonyme de Ravenne ni les noms que les Provinces des Gaules avoient porté ſous les Romains, ni les diviſions des provinces que les Romains avoient établies. L'irruption des nations barbares avoit tout changé & tout confondu. La Gaule Narbonnoiſe n'eſt décrite par l'Anonyme que ſous le nom de *Burgundia*, & ſous celui de *Septimania*. Cet Auteur comprend ſous le premier nom, outre pluſieurs autres pais qui n'avoient jamais appartenus à la Gaule Narbonnoiſe, les pais qui ſont connus aujourd'hui ſous le nom de la Savoie, du Dauphiné, de la haute Provence juſqu'à la Durance, du Vivarez, & peut-être même du Gevaudan, qui tous avoient fait partie autrefois de la Province de

Narbonne, mais qui formoient la Viennoiſe, quand les Bourguignons s'en étoient emparez. Le reſte de la Provence le long de la mer, & toute la côte du Languedoc depuis le Rhône juſqu'à la frontiere d'Eſpagne, porte chez cet Auteur le nom de *Septimanie*. A l'égard de la partie du Languedoc qui eſt au-deſſus de Carcaſſonne, il n'en eſt fait aucune mention. Ce n'eſt du moins qu'à la faveur d'une correction qu'on propoſera, & en reſtituant le texte de cet Auteur, qu'on peut trouver dans ſon ouvrage le nom même de la ville de Toulouſe, & pour celle d'Albi dont il fait mention (*a*) ſous le nom d'*Albigi*, c'eſt dans la deſcription de l'Aquitaine qu'il en parle.

(*a*) Lib. 4 §. 40.

Je vai commencer par la deſcription que fait ce Geographe de la partie de l'ancienne Narbonnoiſe qu'il déſigne par le nom de Bourgogne, & je ne ſaurois me diſpenſer d'examiner cette deſcription, parce qu'elle renferme quelques lieux qui ſont aujourd'hui compris dans le Languedoc. D'ailleurs ce que j'en dirai pourra ſervir à faire connoître cet Auteur, & à fixer le jugement qu'on doit porter de ſon ouvrage. Mais je n'inſiſterai que ſur ce qui regardera le Languedoc. Je rapporterai enſuite la deſcription de la Septimanie, tant de ce qui ſe trouve compris aujourd'hui dans la Provence, que de ce qui fait partie du Languedoc, mais je me contenterai d'indiquer ce qui pourra regarder la Provence, & je n'expliquerai que ce qui appartiendra au Languedoc.

I. *Item*, dit l'Anonyme, (*a*) *juxtà prælatam Galliam Belgicam Allobroges ponitur patria, quæ dicitur* Burgundia, *quam Burgundiam ſecundam eſſe legimus Galliam : Quam Burgundiam plurimi deſcripſerunt philoſophi, ex quibus ego legi multoties dictos Caſtorium & Lolianum, atque Arbitionem Romanorum philoſophos, ſed non æqualiter præfatam deſignaverunt patriam, ſed alius dixit aliter, alius verò alio modo. Ego autem ſecundùm prænominatum Caſtorium Romanorum philoſophum inferiùs dictas civitates ejuſdem Burgundiæ nominavi. In quâ præfatâ Burgundiâ plurimas fuiſſe civitates legimus, ex quibus aliquantas nominare volumus, id eſt juxta fluvium Rhodani poſitæ fuerunt civitates, id eſt Octo-*

(*b*) Lib. 4. §. 26.

dorus, *Tarouas*, *Pennolocus*, *Bibiſcon*, *Lauſonna*, *Equeſtris*, *Genua*, *Condate*, *Tenuſilay*.

Il paroît que cette deſcription a été copiée ſur les Tables de Peutinger, & qu'elle ne marque que les lieux de la route d'*Auguſta Prætoria*, aujourd'hui *Aouſte* ſur la Doria Baltea dans le val d'Aouſte, juſqu'à Vienne en Dauphiné, telle qu'elle eſt tracée dans ces Tables. On trouve auſſi le nom de quelques-uns de ces lieux dans l'Itineraire d'Antonin dans la route de Milan à Maience, mais on en jugera mieux en les comparant ſur trois colonnes.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*	*L'Itinéraire d'Antonin.*
	Prætoria Auguſta.	Auguſtam Prætoriam. *Aouſte ſur la Doire.*
	Eudracinum.	. . . . .
	Summo Pennino.	Summum Penninum.
Octodorus.	Octoduro.	Octodurum. *Martinach.*
Tarouas.	Tarnaias.	Tarnadas.
Pennolocus.	Pennolucos.	Pennelocos.
Bibiſcon.	Viviſco.	Ubiſcum, ou Vibiſcum *Vevai.*
Lauſonna.	Lacum Loſonne. *Lauſane.*	
Equeſtris.	Colonia Equeſtris. *Nion ſur le lac de Geneve.*	
Genua.	Gennava. *Geneve.*	
Condate.	Condate. *Chana* ſelon Valois.	
Tenuſilay.	Etanna. *Yenne.*	
	Auguſtum. *Aouſte.*	
	Burguſium. *Bourgoin.*	
	Vigenna. *Vienne.*	

Je n'entreprends pas de fixer la poſition de tous les lieux qui ſont marquez dans cette route ; c'eſt un ſoin que je laiſſe

laiſſe à ceux qui connoiſſent mieux les pais par où elle paſſe. Je me contente de rapporter les noms des lieux les plus connus, afin qu'on ſoit en état de tracer ſur une Carte moderne la route dont il s'agit, & de s'en former par ce moien une idée exacte. Mais ce parallele tel qu'il eſt, ſervira du moins à prouver que la deſcription de l'Anonyme eſt copiée ſur les Tables de Peutinger, & que c'eſt par conſéquent ſur ces Tables qu'on doit corriger les fautes qui s'y ſont gliſſées. Il faut par exemple lire *Tarnaias* & non pas *Tarouas*; *Viviſco* & non pas *Bibiſcon*; *Geneva* & non pas *Genua*; *Etanna* & non pas *Tenuſilay*. Pour les trois derniers lieux de la route, *Auguſtum*, *Burguſium* & *Vienna*, je ne ſaurois comprendre pourquoi ils ont été omis par l'Anonyme, car d'ailleurs il eſt certain qu'ils étoient du pais que ce Geographe appelle *Burgundia*.

II. *Item*, continue l'Anonyme, *juxtà ſupraſcriptam civitatem Genua, eſt quæ dicitur Obelonon, Dibialimon, Bidana, Matiſcum, Lucdonon Secuſianorum, Aquæ Sicutmageon, Ribiſion, Condate, Andereton, Ugurnon quæ confinatur cum Arelaton civitate provinciæ Septimaniæ.*

Ceci eſt encore pris des Tables de Peutinger. Il paroît que c'eſt la route * de Toulouſe à Lion, dont on a parlé ci-deſſus, *Chap. IX.* Mais il faut convenir qu'elle eſt extrêmement défigurée par l'alteration & la tranſpoſition de la plûpart des noms. On en peut juger par la comparaiſon.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
1. Genua.	1 Toloſa. *Toulouſe.*
. . . . .	2 Fines.
2. 3. Obelonon.	3 Coſa.
4. Dibialimon.	4 Diolindum.
5. Bidana.	5 Bibona, Dibona, ou Divona. *Cahors.*

* Le commencement de cette route ne pouvoit pas appartenir à la *Bourgogne*, il n'y a que la fin du côté de Lion, qui ait pû être compris ſous ce nom.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
6.	6 Varadeto.
7. Matiſcum.	7 Carantomagus.
15. 16. Lucdonon Secuſianorum.	8 Segodum, Segodunum. *Rhodez.*
13. 14. Aquæ Sicutmageon.	9 Ad Silanum.
12. Ribiſion.	10 Anderitum. *Javouls en Gevaudan.*
11. Condate.	11 Condate.
10. Andereton.	12 Reveſſione. *S. Paulian dans le Velai.*
Ugurnon, quæ confinatur cum Arelaton.	13 Icidmago.
	14 Aquis Segete.
	15 Foro Seguſtavorum, Secuſianorum. *Feurs* en Forez.
	16 Lugduno. *Lion.*

Peut-être aura-t-on quelque peine à ſe perſuader que la deſcription de l'Anonyme & la route priſe des Tables de Peutinger ſoient les mêmes, & il faut convenir que la reſſemblance eſt moins frapante ici que dans l'exemple précedent. Mais j'eſpere qu'on n'heſitera pas long-tems ſi l'on veut bien faire les reflexions ſuivantes.

I. *Toloſa* d'où commence la route des Tables, a été changée en *Genua* par l'Auteur ou par les copiſtes. En admettant cette correction on trouvera dans le texte du Géographe de Ravenne le nom de la ville de Toulouſe, dont il ſeroit autrement aſſez ſurprenant que cet Auteur n'eût fait mention nulle part.

II. [2] *Coſa*, [3] *Fines* qui ſuivent dans les Tables de Peutinger ont été changés en *Obelonon.*

III. Le [4] *Diolindum* de Peutinger eſt le *Dibialimon* de l'Anonyme.

IV. Le *Bibona* de Peutinger, c'eſt-à-dire *Divona*, aujourd'hui *Cahors*, eſt le même que le *Bidana* de l'Anonyme, que le P. Porcheron a regardé comme une ville inconnue.

V. Pour le [6] *Varadeto* & le [7] *Carantomagus* de Peutinger on n'en trouve aucun veſtige dans l'Anonyme, à moins que l'on ne prenne le mot de *Matiſcum* qui tient leur place, pour une dépravation des deux dernieres ſyllabes du mot *Carantomagus*.

Juſques-là l'Anonyme a ſuivi l'ordre de la route des Tables de Peutinger, mais ici il a commencé de ſe brouiller en prenant la route à rebours. Peut-être que lui ou ſes copiſtes ont confondu le nom de *Segodunum* qui ſuit avec celui de *Lugdunum*, & que c'eſt de-là qu'eſt venue la bévuë.

Quoiqu'il en ſoit, il paroît que de [16] *Lugdunum* & de [15] *Forum Seguſtavorum*, ou plutôt *Secuſianorum*, l'Anonyme n'en a fait qu'un article [15 16] *Lucdonon Secuſianorum*.

Qu'en continuant à retrogader il a fait de même des deux lieux diſtincts, [13] *Aquæ Segete* & [14] *Icidmago*, un ſeul & même lieu qu'il a appellé [13 14] *Aquæ Sicutmageon*.

Qu'en ſuivant toujours le même ordre il a rangé à rebours [10] *Anderitum*, [11] *Condate* & [12] *Reveſſione*, dont il a fait [12] *Ribiſion*, [11] *Condate* & [10] *Anderiton*.

Pour *Ugurnon*, *quæ confinatur cum Arelaton*, il eſt viſible que l'Anonyme entend par ce nom le lieu d'*Ugernum*, aujourd'hui *Beaucaire* dans le voiſinage d'Arles. Mais il eſt difficile d'imaginer comment ce nom ſe trouve dans cette deſcription, qui comme nous venons de voir, regarde un pais aſſez éloigné de Beaucaire. Sans compter qu'*Ugernum* étoit du tems de l'Anonyme de la partie de la Narbonnoiſe qu'il appelle *Septimanie*, & non de celle qu'il nomme *Bourgogne*, qui eſt pourtant celle qu'il décrit ici. Ne pourroit-on pas ſoupçonner que ce Geographe a lû dans les Tables de Peutinger *Ugurnon* au lieu de *Ad Silanum* [9] dont il ne parle point, & qu'après cette rare découverte il a ajouté de ſon chef au mot *Ugurnon* la reflexion qui ſuit, *quæ confinatur cum Arelaton*.

III. *Item*, pourſuit le Geographe de Ravenne, *ſunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, ex quibus aliquantas nominare volumus, id eſt Catabolon, Breniton, Aximan, Daratatia, Obelonon, Publicanos, Mantala, Levi-*

num, *Laviſcone*, *Auguſton*, *Birguſia*, *Benna*, *Ficlinis*, *Genua*, *Valentia*, *Vatiana*, *Acunon*, *Bonomago*, *Aruſione*, *Abinnione*, *Araſcone*.

Les Tables de Peutinger ont encore fourni cet article. L'Anonyme y a compris deux routes, l'une de Milan à Vienne par les Alpes Grecques, & l'autre de Vienne à Arles le long du Rhône. La premiere de ces deux routes ſe trouve auſſi dans l'Itineraire d'Antonin à peu près dans les mêmes termes.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger. Route d'*Auguſta Prætoria, *aujourd'hui* Aouſte *à Vienne.*	*Itinéraire d'Antonin. Route de Milan à Vienne par les Alpes Grecques.*
Catabolon.	In Alpe Graiâ.	. . . . .
Breniton.	Bergintrum.	Bergintrum.
Aximan.	Axuna.	. . . . . *Aiſme* ou *Eſme.*
Daratatia.	Darantaſia.	Darantaſiam. *Moutiers* en Tarantaiſe.
Obelonon.	Obilonna.	Oblimum.
Publicanos.	Ad Publicanos.	Ad Publicanos.
Mantala.	Mantala.	Mantavam. *Mante.*
Levinum.	Leminco.	Lemincum.
Laviſcone.	Laviſcone.	Labiſconem.
Auguſton.	Auguſtum.	Auguſtum. *Aouſte.*
Birguſia.	Berguſium.	Berguſiam. *Bourgoin.*
Benna.	Vigenna.	Viennam. *Vienne.*
	Route de Vienne à Arles.	
Ficlinis.	Figlinis.	
Genua.	Tegna. *Tein.*	
Valentia.	Valentina. *Valence.*	
Vatiana.	Batiana.	

L'Anonyme de Ravenne.	*Table de Peutinger.*
Acunon.	Acunum. *Ancone.*
Bonomago.	Senomagus.
Aruſione.	Aruſione. *Arauſione.* Orange.
Abinnione.	Avenione. *Avignon.*
Araſcone. *Taraſcone.*	Ernagina.

Ce parallele ſuffit pour prouver la conformité de la deſcription de l'Anonyme avec les routes des Tables de Peutinger, & pour corriger les fautes qui ſe ſont gliſſées & dans le texte de l'Anonyme & dans les Tables de Peutinger. Il eſt évident par exemple que c'eſt une erreur dans l'Anonyme d'avoir mis *Catabolon*, qui ne ſignifie rien, pour *in Alpe Graiâ*; *Breniton* pour *Bergintrum*; *Benna* pour *Vienna*; *Genua* pour *Tegna*; *Bonomagus* pour *Senomagus*; *Abinnione* pour *Avenione*: mais je croi auſſi que l'*Axima* de l'Anonyme doit être préferé à l'*Axuna* des Tables, parce qu'il a plus de rapport avec le nom d'*Aiſme* ou *Eſme* que ce lieu porte à préſent. Pour l'*Araſcone* de l'Anonyme il eſt viſible qu'il faut lire *Taraſcone*, aujourd'hui Taraſcon, & que ce lieu eſt ſubſtitué à deſſein à la place de l'*Ernagina* des Tables, aujourd'hui le (*a*) village de S. Gabriel qui eſt tout auprès.

(*a*) Bouche, Hiſtoire de Provence, *lib. 3. chap. 3. §. 3.*

IV. *Item ad aliam partem in ipsâ Burgundiâ regione*, pourſuit (*b*) l'Anonyme, *fuerunt civitates, id eſt Alcacothin, Brincatione, Rama, Ebruduno, Canduribagus, Idodimus, Bapincæ, Boccombri, Catinomagus, Foro Antes, Gemina.*

(*b*) *Ibid. §. 27.*

On reconnoît dans cette deſcription des extraits ſuivis de deux routes des Tables de Peutinger, 1°. D'une des routes d'*Auguſta Taurinorum*, aujourd'hui Turin, à Valence en Dauphiné: 2°. D'une route de Frejus à Arles en Provence. La Table ſuivante en fournira la preuve. Nous y joindrons les endroits paralleles de l'Itineraire d'Antonin.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger. Route de Turin à Valence.*	*Itinéraire d'Antonin. Route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*
1 Alcacothin.	1 In alpe Cottiâ.	1 . . . . .
2 Brincatione.	2 Brigantione.	2 Brigantionem. *Briançon*
3 Rama.	3 Rama.	3 Rame. *Rame.*
4 Ebruduno.	4 Eburuno.	4 Eburodunum. *Embrun*
5 Canduribagus.	5 Catorigomagus.	5 Caturigas. *Chorges.*
6 Idodimus.	6 Ictodurum.	6 . . . . .
7 Bapincæ.	7 Vapincum.	7 Vapincum. *Gap.*
Boccombri.		
Catinomagus.		
Foro Antes.		
8 Gemina.	8 { Gerainas. Geminas.	*Route de Milan à Vienne par les Alpes Cottiennes.*
	9 Luco.	9 Lucum. *Le Luc.*
	10 Ad Deam Bocontiorum	10 Deam Vocontiorum. *Die*
	11 Augustum.	11 Augustam. *Aoste.*
	12 Valentia.	12 Valentiam. *Valence.*

On voit d'un coup d'œil que l'Anonyme de Ravenne a copié d'abord sur les Tables de Peutinger sept lieux de suite, depuis *in Alpe Cottiâ* jusqu'à *Vapincum :* Que le huitiéme lieu de cette route *Geminæ* se trouve séparé par l'interposition de trois noms étrangers, *Boccombri*, *Catinomagus* & *Foro Antes :* Qu'il est assez apparent que de ces trois noms le second *Catinomagus* est une repetition de *Caturigomagus*, que l'Anonyme avoit déja rendu par

Canduribagus : Que pour les deux autres on croit les entrevoir dans les Tables de Peutinger, dans une route differente, & qui loin de regarder la Bourgogne du tems de l'Auteur ou le Dauphiné d'aujourd'hui, regarde la Provence, ſavoir dans la route de Frejus à Arles ; mais que pour les trouver dans cette route, il faut commencer par corriger le texte de l'Anonyme, & au lieu de *Boccombri. . . . . Foro Antes* lire *Foro Voconi, Antes.*

On doit cependant profiter de cette comparaiſon pour corriger les fautes reſpectives. Il eſt viſible que dans l'Anonyme au lieu d'*Alcacothin*, il faut lire *in Alpe Cottiâ*, comme D. Porcheron l'avoit déja ſoupçonné ; au lieu de *Brincatione*, *Brigantione* ; au lieu de *Canduribagus*, *Caturigomagus* ; au lieu d'*Idodimus*, *Ictodurum* ; au lieu de *Bapincæ*, *Vapincum*. Mais je croi auſſi qu'il faut dans un endroit corriger les Tables de Peutinger ſur l'Anonyme, & qu'au lieu de *Gerainas* & *Geminas*, qui ſont marquées de ſuite dans la même route dans les Tables de Peutinger, il ne faut lire que *Geminas*, comme dans l'Anonyme ; le mot de *Gerainas* ne paroiſſant être qu'une repetition ou alteration de *Geminas*, d'autant plus ſenſible que la diſtance eſt marquée la même dans les Tables pour ces deux prétendus lieux.

V. *Item fuerunt civitates in ipsâ Burgundiâ ad aliam partem, id eſt juxtà prælatam civitatem Canduribagus, eſt civitas quæ dicitur Sanatione, Durotingo, Metrozelon, Cantouriſa, Fines, Curarone, Maurogena, Urdonno, Luco, Bococilon, Auguſton.*

Cette deſcription renferme une route de Turin à Vienne en Dauphiné, priſe des Tables de Peutinger, & elle finit par les trois derniers lieux de la route de Turin à Valence, que nous avons marquée dans l'article precedent.

L'Anonyme de Ravenne.	*Les Tables de Peutinger.*
1	1 In Alpe Cottiâ.
2 Sanatione.	2 Stabatione.
3 Durotingo.	3 Durotinco.

L'Anonyme de Ravenne.	*Tables de Peutinger.*
4 Metrozelon.	4 Melloſedum.
5 Cantouriſa.	5 Catoriſſium. *Chartrouſe ou la Chartreuſe.*
Fines	. . . . .
6 Curarone.	6 Culabone. Cularone. *Grenoble.*
7 Maurogena.	7 Morginno. *Moirans.*
8 Urdonno.	8 Vigenna. *Vienne.*
Luco.	
Bococilon.	
Auguſton.	

Cette comparaiſon inſtruit des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme. Il faut mettre *Stabatione* au lieu de *Sanatione* ; *Melloſedum* au lieu de *Metrozelon* ; *Catoriſium* au lieu de *Cantouriſa* ; *Culârone* au lieu de *Curarone* ; *Morginno* au lieu de *Maurogena* ; enfin *Vienna* au lieu de *Urdonno*, nom qui ne ſignifie rien, & ſur lequel D. Porcheron avoue qu'il n'a rien trouvé dans aucun Auteur.

J'ignore d'où l'Anonyme a pû prendre le nom de *Fines* qu'il place entre *Cantouriſa* & *Culârone* ; ce mot ſe rencontre ſouvent dans les Itineraires pour marquer les confins d'un pais ou d'un peuple, mais je ne ſache point qu'aucun en ait fait mention dans cet endroit. A l'égard des trois derniers lieux dont parle l'Anonyme, *Luco*, *Bococilon* & *Auguſton*, il eſt évident qu'ils ſont pris de la route precedente, & qu'ils déſignent les trois lieux qui ſont appellez dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin, *Lucus*, *Dea Vocontiorum* & *Auguſtum*. Il n'eſt point ſurprenant que l'Anonyme ait confondu la route de Turin à Vienne avec celle de Turin à Valence, parce qu'elles ſe touchent preſque dans les Tables de Peutinger ; mais cette excuſe, ſi elle paroît devoir être admiſe, prouveroit que l'Anonyme a copié des Tables gravées entierement ſemblables à celles que nous avons.

CHAPITRE

CHAPITRE XIII.

Continuation du même ſujet. Explication de ce que l'Anonyme dit du reſte de la Gaule Narbonnoiſe, ſous le nom de Septimanie.

APRE'S la deſcription de la Bourgogne, l'Anonyme paſſe à celle de la Septimanie, & ſous ce nom il comprend le reſte de la province Narbonnoiſe, c'eſt-à-dire non ſeulement toute la côte de Rouſſillon & de Languedoc, mais même celle de Provence. On trouve la même deſcription repetée au §. 3. *du livre V.* où l'Anonyme parcourt les côtes de la mer Méditerranée. Voici les deux deſcriptions.

I. *Item*, dit l'Anonyme *Lib. IV.* §. 28. *juxtà præfatam Burgundiam proxima mari gallico eſt patria, quæ dicitur Provincia* Septimania, *quam prænominatam Septimaniam deſcripſerunt philoſophi, qui ſuperiùs dictam Burgundiam deſcripſerunt, ipſi & eamdem deſignaverunt. Sed ego ſecundùm ſuprà ſcriptum Caſtorium inferiùs dictas civitates ejuſdem Septimaniæ Provinciæ nominavi. In Septimaniâ plurimas fuiſſe civitates legimus, ex quibus aliquantas deſignare volumus, id eſt Ponvinæ, Scarpiana, Nicea, Melaconditia, Antipolis, Orea, Foro Divi Julii, Foro Boconi, Teloni, Patavi, Carcarium, Tegulitia, Aquis Sextis, Maxilia, Solarium, Calcaria, ad Viceſimum, Colonia maritima, Foſſis Marianis, Arelaton, Nemaus, Megalona, Agathe, Beteroris, Narbone, Ruſcilone, Carcaſona, Caucholiberi. Item littus maris juxtà ſupraſcriptam civitatem, quæ dicitur Foſſis Marianis eſt civitas quæ dicitur Calum. Item civitas Latara, Seſtantione, Agæ Convenarum, Burrea, Abate, Ruſino, Agæ calidæ. Per quam Septimaniam provinciam tranſeunt plurima flumina, inter cætera quæ dicuntur Orobs & Edas, qui ingreditur in mare Gallicum lacus Narbonenſis.*

Iterùm, dit ailleurs le même Auteur, *Lib. V.* §. 3. *civitas Ponune, Scapiana, Nicea, Micalo colonia Dicæorum,*

Antipolis, Orea, Foro Julii, Patavi, Carnarium, Tegulitia, Aquis Sextis, Maſſilia, Solarianum, Calcaria, Viceſimum, Colonia maritima, Foſſis Marianis, Nemaus, Megalona, Agatæ, Calum, Latara, Sextantione, Aquæ Convenarum, Burrea, Buget, Ruſtno, Beterris, Narbone, Combuſta, Ruſcinone, Aquæ calidæ, Pyreneum, Deciana, Cinniana, Gerunda.

Ces deux deſcriptions ſont trop conformes aux routes d'Italie à Arles par les Alpes maritimes, & à celles d'Arles à Narbonne & de-là en Eſpagne, qu'on trouve dans les Tables de Peutinger & dans l'Itineraire d'Antonin, pour ne pas juger qu'elles en ont été copiées. Il eſt pourtant vrai que le Geographe de Ravenne y a inſeré les noms de quelques villes ou lieux, qui avoient été omis dans ces Itineraires, parce qu'ils n'étoient pas placez ſur la ligne des routes qui y ſont décrites. La Table ſuivante va mettre en état d'en juger.

L'anonyme de Ravenne. L. IV. §. 28.	*Le même Liv. V. §. 3.*	*Tables de Peutinger. Route d'Italie à Arles.*	*Itinéraire d'Antonin. La même Route.*
Ponvinæ.	Pomune.		Lumone.
Scarpiana.	Scapiana.	In Alpe Maritimâ.	Alpe Summâ.
Nicea.	Nicea.	. . . . .	. . . . .
Melaconditia.	Micalo, colonia Dicæorum.	Gemenello.	Cemenelum.
. . . . .	. . . . .	Varum.	Varum Flumen.
Antipolis.	Antipolis.	Antipoli.	Antipolim. *Antibes.*
Orea.	Orea.	Ad Horrea.	Ad Horrea.
Foro D. Julii.	Foro Julii.	Foro Julii.	Forum Julii. *Frejus.*
Foro Boconi.	. . . . .	Foro Voconi.	Forum Voconi.
Teloni.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Patavi.	Patavi.	Matavone.	Matavonium.

L'Anonyme.	*L'Anonyme.*	*Peutinger.*	*Antonin.*
Carcarium.	Carnarium.	Ad Turrem.	Ad Turrem.
Tegulitia.	Tegulitia.	Tegulata.	Tegulatam.
Aquis Sextis.	Aquis Sextis.	Aquis Sextis.	Aquas Sextias. *Aix.*
Maxilia.	Maſſilia.	Maſſilia Græcorum.	Maſſiliam. *Marſeille.*
Solarium.	Solarianum.	. . . . .	
Calcaria.	Calcaria.	Calcaria.	Calcariam.
Ad Viceſimum.	Viceſimum.	. . . . .	. . . . .
Colonia Maritima.	Colonia Maritima.	. . . . .	. . . . . , *Martegues.*
Foſſis Marianis.	Foſſis Marianis.	Foſſis Marianis.	Foſſas Marianas.
Arelaton.	. . . . .	Arelato.	Arelate. *Arles.*
		Route d'Arles en Eſpagne.	*Même Route.*
Nemaus.	Nemaus.	Nemauſo.	Nemauſum. *Niſmes.*
. . . . .	. . . . .	Ambruſſum.	Ambruſſum. *Pont Ambrueix.*
Megalona.	Megalona.	. . . . .	. . . . .
Agathe.	Agatæ.		
Beteroris.			
Narbone.	*Vide infrà.*		
Ruſcilone.			
Carcaſona.			
Caucholiberi.			
Calum.	Calum.		

L'Anonyme	*L'Anonyme.*	*Peutinger.*	*Antonin.*
Civitas Latara.	Latara.		
Seſtantione.	Sextantione.	Serratione.	Sextationem. *Subſtantion.*
Agæ Convenarum.	Aquæ Convenarum.	Foro Domitii.	Forum Domiti.
Burrea. Abate. Ruſino.	Burrea. Buget. Ruſino.	Ceſſerone.	Arauram. ſive Ceſſeronem.
	Beterris.	Beterris.	Beterras. *Beziers.*
Vide ſuprà.	Narbone.	Narbone.	Narbonem. *Narbonne.*
	. . . . .	. . . . .	Ad Vigeſimum.
	Combuſta.	. . . . .	Combuſtam.
	Ruſcinone.	Ruſcinone.	Ruſcinonem. *la Tour de Rouſſillon.*
	. . . . .	Illiberre.	. . . . .
Agæ Calidæ.	Aquæ Calidæ.	Ad Centenarium.	Ad Centuriones.
	Pyrenæum.	In ſummo Pyrenæo.	Summum Pyrenæum.
	Deciana.	Deciana.	. . . . .
	. . . . .	Juncaria.	Juncariam.
	Cinniana.	Cemuana.	. . . . .
	Gerunda.	Gerunda.	Gerundam.

Il eſt facile de juger ſur cette table, des corrections qu'il faut faire au texte de l'Anonyme. Il paroît Que les *Ponvinæ* ou *Pomune*, par où il commence l'une & l'autre de ſes deſcriptions, n'eſt autre choſe que le *Lumone* de l'Itineraire d'Antonin : Qu'au mot *Scarpiana* ou *Scapiana*,

il faut ſubſtituer l'*in Alpe Maritimâ* des Tables de Peutinger, ou l'*in Alpe ſummâ* de l'Itineraire d'Antonin : Que *Melaconditia* eſt un mot qui ne ſignifie rien, & qu'on a mis à la place de *Cemenelum*, *Varum* : Qu'en ſuivant de cette façon l'ordre des routes il faut lire dans l'ouvrage de l'Anonyme *Foro Voconi* au lieu de *Foro Boconi* ; *Matavone* ou *Matavonio* au lieu de *Patavi* ; *Ad Turrem* au lieu de *Carcarium* ou *Carnarium* ; *Tegulata* au lieu de *Tegulitia* : Enfin qu'au lieu de *Maſſilia Solarium*, ou *Maſſilia Solarianum*, que l'Anonyme nomme de ſuite, il y a apparence qu'il faut lire *Maſſilia Græcorum*, comme il y a dans les Tables de Peutinger, d'autant mieux que *Solarium* & *Solarianum* ſont des lieux entierement inconnus. Pour ce qui eſt de *Ad viceſimum* ou de *Viceſimum*, je ſoupçonne que ces mots ont été tranſpoſez, & qu'ils doivent être placez après Narbonne, comme dans l'Itineraire d'Antonin.

Juſques-là dans tout ce qui regarde la Provence, on trouve dans les deux deſcriptions de l'Anonyme le même ordre, & un ordre qui eſt conforme à celui des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin. Mais l'ordre n'eſt plus ſi regulier dans la deſcription de la côte de Languedoc & de Rouſſillon, du moins dans celle du *IV. Livre*, car pour l'autre qui eſt au *Livre V.* elle continue d'être ſi conforme avec les Tables de Peutinger & avec l'Itineraire d'Antonin, qu'on ſe croit autoriſé par là à faire uſage de ces Table & de cet Itineraire pour corriger les fautes, qui ſe ſont gliſſées dans le texte de l'Anonyme.

C'eſt ainſi qu'au lieu d'*Aquæ Convenarum*, qu'on lit dans l'Anonyme après *Sextatione*, il paroît qu'il faut ſubſtituer *Foro Domitii*, qu'on trouve après *Sextatione* dans les Tables & dans l'Itineraire, parce qu'il eſt certain d'ailleurs que *Forum Domitii* étoit près de *Subſtantion*, au lieu que les eaux appellées *Aquæ Convenarum*, aujourd'hui les *Eaux d'Encauſſe* dans le Dioceſe de Comminges, en étoient fort éloignées, & à près de 50. lieues.

C'eſt ainſi qu'au lieu des trois mots de ſuite *Burrea*, *Buget*, *Ruſino*, ou *Burrea*, *Abate*, *Ruſino*, qui ne ſigni-

fient rien, il y a apparence qu'on doit lire *Araura, ſive Ceſſero*, comme il y a dans l'Itineraire, ce qui déſigne ſous deux noms un même lieu, qui ſe trouvoit ſur la route de Subſtantion à Beziers, & qu'on appelle aujourd'hui Saint Tiberi.

Enfin c'eſt ainſi qu'au lieu d'*Aquæ calidæ*, qu'on lit dans l'Anonyme entre *Ruſcino* & le ſommet des Pyrenées, dont aucun Auteur n'a parlé, & qui n'ont jamais exiſté, il y a lieu de croire qu'il faut ſubſtituer l'*Ad Centenarium* des Tables de Peutinger, ou l'*Ad Centuriones* de l'Itineraire d'Antonin, qui comme on l'a vû (*a*) ci-deſſus, déſignent un lieu réel, & dont la poſition convient.

(*a*) Pagg. 119. & 122.

Pour ce qui eſt du nom de *Calum*, on ne peut ſavoir ce qu'il ſignifie, que par le ſecours d'un catalogue des ports de mer de la Gaule Narbonnoiſe, qui eſt imprimé à la ſuite de l'Itineraire d'Antonin. D'un côté l'Anonyme marque que près de *Foſſæ Marianæ* il y a une ville appellée *Calum*. D'un autre côté le catalogue qu'on vient de citer, nous apprend qu'aſſez près de *Foſſæ Marianæ*, il y avoit un port appellé *Carrum*, qui retient encore aujourd'hui le même nom, & qu'on appelle *Port Carri*. A ces traits on ne peut point douter qu'au lieu de *Calum* il ne faille lire *Carrum* dans l'Anonyme, & que le *Calum* dont il fait mention ne ſoit le même que le *Carrum* du catalogue des ports de mer.

Le Geographe de Ravenne a ajouté aux Tables & aux Itineraires qu'il copioit, quelques autres lieux dont la connoiſſance peut être utile. Je ne parle pas de *Nicea*, Nice; *Telo*, Toulon; *Colonia Maritima*, le Martegue; *Agatha*, Agde; *Carcaſona*, Carcaſſonne, qu'on connoiſſoit déja; mais de *Magalona*, Maguelonne; *Caucholiberis*, Collioure; *Latara* & *Sextantio*, dont les Auteurs plus anciens n'avoient point parlé, ou dont ils n'avoient parlé que fort imparfaitement.

Par exemple, à moins que d'admettre la correction du texte de Feſtus Avienus ſur *Nauſtalo*, qu'on a propoſée (*b*) ci-deſſus, le plus ancien titre où il ſoit parlé de Maguelonne eſt le Concile de Tolede tenu en l'an 589. où ſouſcrivit (*c*) Gineſius Archidiacre de Maguelonne, ſon-

(*b*) Page 80.

(*c*) Gariel, *Series, præſulum Magalonenſium, pag.* 33.

dé de la procuration de Boëtius ſon évêque. Ainſi ce que le Geographe de Ravenne dit de Maguelonne, doit être regardé comme le ſecond témoignage, que nous aions ſur cette ville. Pour *Caucholiberis*, aujourd'hui *Colibre* ou *Collioure*, il eſt certain que l'Anonyme de Ravenne paſſe pour le premier des Auteurs qui nous reſtent, qui en ait fait mention.

Il n'en eſt pas de même de *Latara*, ni de *Sextatio*. Pomponius Mela avoit parlé du premier; & les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin du ſecond : mais le témoignage de l'Anonyme de Ravenne ne laiſſe pas d'être conſidérable, quand ce ne ſeroit que par le titre de *Civitas* qu'il donne à *Latara*, *Civitas Latara*. Pour mériter cette qualification, il falloit que ce lieu de *Latara* fut un lieu conſidérable du tems de l'Anonyme, d'où l'on doit tirer deux conſéquences; la *premiere*, que les anciens Geographes n'ont pas pû déſigner par ce nom le village de *Lates* à l'embouchûre du Lez, qui n'a jamais été qu'un miſerable hameau; & la *ſeconde*, qu'ils ont donc entendu parler ſous le nom de *Latara* de l'ancien Montpellier, qui étoit un aſſez gros bourg, même avant qu'on y eût bâti auprès une nouvelle ville. Voyez ci-deſſus, *pag.* 34. & 35.

II. L'Anonyme ne parle dans la deſcription de la Septimanie (*a*) que de deux rivieres, qui appartiennent toutes deux au Languedoc. Il appelle la premiere *Orobs*, & la ſeconde *Edas*. (*a*) *Liv. IV §. 28.*

Per quam Septimaniam Provinciam tranſeunt plurima flumina, inter cætera, quæ dicuntur Orobs *&* Edas, *qui ingreditur in mare Gallicum lacus Narbonenſis.*

Il eſt viſible que l'une de ces rivieres eſt l'*Orb* près de Beziers, & l'autre l'*Aude* qui paſſe à Narbonne; elles ſe jettent toutes deux dans la Méditerranée aſſez près l'une de l'autre, quoique l'Anonyme ſemble ne l'aſſurer que de la derniere, à moins qu'on ne ſuppoſe qu'il y ait faute dans le texte.

III. Pour les Iſles qui ſont ſur les côtes de la Septimanie, l'Anonyme en fait mention dans le *Livre V.*

§. 27. mais le texte ſe trouve en cet endroit ſi corrompu qu'il eſt difficile de deviner ce qu'il a voulu dire.

Iterùm (ſupple *juxtà*) *littus maris Septimaniæ ſunt inſulæ, ex quibus aliquantas nominare volumus , id eſt Steronsdeca , Terlenia , Veneris.*

Voilà des noms bien étranges pour des Iſles placées ſur une côte bien connue ; cependant comme on a déja remarqué que cet Auteur comprend ſous la Septimanie toute la côte de Provence , peut-être pourroit-on ſoupçonner que le mot de *Steronsdeca* , qui s'offre le premier dans cette énumeration , devroit s'entendre de l'Iſle de *Lero* , aujourd'hui l'*Iſle de ſainte Marguerite* , & des iſles *Stœchades* , aujourd'hui les *Iſles d'Hieres*. Du moins ſemble-t-on entrevoir quelque veſtige de ces deux noms , *Lero* & *Stœchades* , dans le mot barbare *SteRONsdeca*.

Quant aux autres deux mots *Terlenia Veneris* , je ne trouve aucune iſle ni même aucun lieu ſur la côte de Provence , ni ſur celle de Languedoc , à qui ces noms puiſſent convenir , à moins qu'on ne veuille ſuppoſer , 1°. Qu'il faut lire *Templum Veneris* au lieu de *Terlenia Veneris* ; 2°. Que l'Anonyme a entendu par ce nom le fameux *Aphrodiſion* , ou temple de Venus , bâti ſur le promontoire qui ſeparoit les Gaules d'avec l'Eſpagne , quoique de ſon tems ce temple ne ſubſiſtât plus , & que le promontoire eût changé de nom ; 3°. Enfin qu'il a été aſſez ignorant pour prendre pour une iſle un promontoire , qui quelqu'avancé qu'il fût dans la mer , ne pouvoit être regardé au plus que comme une preſqu'iſle.

Le parallele qu'on vient de faire entre les deſcriptions géographiques de la Gaule Narbonnoiſe , qu'on trouve dans l'Anonyme de Ravenne , & différentes routes des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin , donne droit de tirer les conſéquences ſuivantes.

I. Que le *Caſtorius* , dont l'Anonyme emprunte les deſcriptions que nous avons examinées , avoit copié lui-même les Tables de Peutinger & l'Itineraire d'Antonin , ou peut-être que ces Tables & cet Itineraire avoient été dreſſez ſur les mémoires de ce Caſtorius, dont on ignore l'âge.

II.

II. Que peut-être même ce Caſtorius que l'Anonyme cite ſi ſouvent, eſt l'auteur lui-même des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin, dont le véritable auteur eſt demeuré juſqu'à preſent inconnu.

III. Qu'on peut du moins à l'égard des articles qui ſont pris de ce Caſtorius, ſe ſervir utilement des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin pour corriger, comme nous avons fait, les fautes qui ſe ſont gliſſées dans le texte de l'Anonyme, ſoit par l'ignorance des copiſtes, ſoit encore plus par la nature même de l'ouvrage, où il étoit difficile de ne pas ſe tromper, à cauſe du grand nombre de noms inconnus.

IV. Qu'on ne peut pas eſperer le même avantage pour les autres articles, que l'Anonyme a pris d'Ariſtarchus, Jamblicus, Libanius, Porphyrius, Geographes Grecs; d'Arbition, Lollianus, Maximus, Geographes Latins; de Meletianus & Probinus, Geographes Africains; d'Athanaride, Eldebalde & Marcomire, Geographes Goths &c. Mais que comme les deux tiers de ſon ouvrage pour le moins ſont pris de ce Caſtorius, on peut en corriger la plus grande partie à la faveur des Tables de Peutinger & de l'Itineraire d'Antonin.

V. Qu'il eſt ſurprenant que D. Porcheron n'ait pas mieux profité de ce ſecours dans le commentaire qu'il a donné ſur cet Auteur, ſur tout après avoir ſenti, comme il a fait, (*a*) la conformité qu'il y avoit entre l'Anonyme & les Tables de Peutinger, ou l'Itineraire d'Antonin. Mais qu'il eſt plus ſurprenant encore que les Gronovius, le pere & le fils, ſe ſoient amuſez à multiplier les éditions fautives de l'Anonyme, au lieu de travailler à corriger le texte de ſon ouvrage par les ſecours qu'ils pouvoient tirer de cet Itineraire & de ces Tables, & même des autres anciens ouvrages ſur la Geographie.

(*a*) In Præfat.

VI. Enfin qu'il eſt à ſouhaiter qu'on procure une nouvelle édition de l'Anonyme, où l'on faſſe uſage des ſecours qu'on vient d'indiquer. Pour cela il faudroit rapporter article par article le texte de l'Anonyme, corrigé ſur les trois éditions de D. Porcheron, de Gronovius & d'Hudſon, en renvoiant à la marge les variantes qui mé-

riteroient d'être conſervées. Après chaque article il faut droit recapituler les lieux qui s'y trouvent énoncez ; de ranger par ordre ſous une premiere colomne tels qu'ils ſont dans l'Anonyme ; y en ajouter une ſeconde & une troiſiéme des noms qu'on trouveroit dans les routes paralleles de l'Itineraire d'Antonin, & des Tables de Peutinger ; & former enfin une quatriéme colomne des noms de l'Anonyme corrigez ou rétablis par cette comparaiſon. Quand ces routes manqueroient, on pourroit remplir les colomnes, qui leur ſeroient deſtinées, des lieux paralleles que les autres Geographes anciens pourroient fournir. C'eſt à peu près ainſi que nous en avons uſé à l'égard de la deſcription que l'Anonyme fait des pais compris aujourd'hui dans le Languedoc, & c'eſt ce qui nous a donné lieu de ſentir toute l'utilité de cette méthode.

CHAPITRE XIV.

De Theodalfe Evêque d'Orleans, & de la deſcription qu'il fait de ſon voiage dans la Gaule Narbonnoiſe.

THEODULFE, (*a*) Evêque d'Orleans, a vécu ſur la fin du regne de Charlemagne & au commencement de celui de Louis le Debonnaire, & par conſéquent à la fin du huitiéme, & au commencement du neuviéme ſiecle. On prétend (*b*) qu'il étoit originaire d'Italie, apparemment de l'ancienne Gaule Ciſalpine où les Oſtrogoths avoient demeuré, car il y a de fortes préſomptions qu'il étoit d'origine gothique, & ſon nom ſemble l'indiquer.

(*a*) Jacobus Sirmondus, *Operum Tom. 2. pag.* 922.

(*b*) Chronicon vetus apud Andr. du Cheſne, *Hiſt. Franc. Tom.* 3. *p.* 366.

Le ſavoir de Theodulfe le fit connoître à Charlemagne qui l'emmena en France, qui lui donna divers emplois, & qui le fit enfin Evêque d'Orleans. C'eſt en cette qualité qu'il ſouſcrivit le teſtament de ce Prince en 814. Louis le Debonnaire eut pour lui la même conſidération pendant les premieres années de ſon regne, & il le nomma en 816. avec ſon archi-chapelain & quelques autres

évêques pour aller recevoir le Pape Eſtienne, qui venoit à ſa Cour. Mais il fut accuſé l'année d'après 817. d'être entré dans la conſpiration de Bernard, Roi d'Italie, contre l'Empereur, & après avoir été dégradé il fut confiné dans un monaſtere en Anjou.

Theodulfe (*a*) nia toujours le crime qu'on lui imputoit ; il réuſſit enfin à faire reconnoître ſon innocence, ou du moins à obtenir grace, & il fut rappellé de ſon exil ; mais il mourut comme il alloit rentrer en poſſeſſion de ſon évêché. Le P. Sirmond prétend que ſa mort doit être rapportée à l'année 821.

(*a*) Sirmondus, *ubi ſuprà.*

Avant que d'être évêque Theodulfe avoit été envoié en 798. dans la Gaule Narbonnoiſe en qualité de *Miſſus Dominicus* avec Leidrade, qui étoit déja élû archevêque de Lion. C'eſt lui-même qui nous apprend cette particularité dans un Poëme en vers élégiaques, intitulé, *Paræneſis ad Judices*, c'eſt-à-dire *Exhortation aux Juges*. Cet ouvrage ſemble n'avoir d'autre but que d'inſtruire les juges de leurs devoirs, mais on ne laiſſe pas de ſoupçonner que Theodulfe ne le compoſa, que pour avoir lieu de parler de la commiſſion dont il avoit été honoré, & de l'intégrité avec laquelle il s'étoit comporté dans cet emploi. Du moins eſt-il certain qu'il s'y étend beaucoup ſur cet article, & qu'il y décrit fort au long & avec complaiſance la hardieſſe qu'on avoit à tâcher de le ſuborner par des preſens, & ſon attention conſtante à les refuſer pour conſerver l'impartialité d'un juge integre.

C'eſt dans ce poëme, & à l'occaſion de cette commiſſion, que Theodulfe décrit ſon voiage dans la Narbonnoiſe, depuis Lion juſqu'au de-là de Carcaſſonne. De tous les ouvrages de Theodulfe, qui ſont venus juſqu'à nous, c'eſt le ſeul qui regarde la matiere que nous traitons ; encore même dans cet ouvrage n'y a-t-il rien qui nous intéreſſe, que ce qui appartient à la Géographie du Languedoc. C'eſt auſſi ce que nous nous contenterons d'en extraire, & que nous tâcherons d'éclaircir par quelques notes.

On ne doit pas être ſurpris de trouver dans cet ouvrage des fautes dans la quantité des vers, & dans la pureté

du ſtyle. Il ſuffit, *par exemple*, à cet Auteur qu'une ſyllabe faſſe la ceſure, * pour la regarder comme longue quoique breve : quelquefois même † il ſe donne cette licence ſans aucun prétexte : il ne s'embarraſſe pas de mettre *quò* (*a*) aux endroits où il faudroit mettre *ubi*, & il ne craint pas de dire (*b*) *Lugdune* au vocatif, quoique le nom de *Lugdunum* ſoit neutre, &c. Mais ces défauts ſont les défauts du ſiecle de l'Auteur, & ils n'empêchoient pas que Theodulfe ne paſſât de ſon tems pour un excellent poëte. On rapporte que l'hymne, *Gloria, laus & honor tibi ſit Rex Chriſte redemptor*, qu'on chante encore à l'office du Dimanche des Rameaux, & qu'il avoit compoſée pendant ſon exil, plût tellement à l'Empereur Louis, qu'elle le détermina à lui accorder ſa grace.

(*a*) *Vers* 132. 138. 249.

(*b*) *Vers* 119. 123.

Theodulfus in Paræneſi ad Judices. Verſu 99.

Præfectura mihi fuerat peragenda tributa,
Reſque actu grandes, officiumque potens.
Nulli vi, ſtudiiſque piis, armiſque ſecundus
Rex dedit hanc CAROLUS, *primus ad omne bonum,*
Cui parent Vahalis, Rhodanus, Moſa, Rhenus & Oenus,
Sequana, Viſurgis, Wardo, Garumna, Padus,
Rura, Moſella, Liger, Vulturnus, Matrona, Ledus,
Iſter, Atax, Gabarus, Olitis, Albis, Arar.

Theodulfe dans ſon Exhortation aux Juges. Vers 99.

J'avois été chargé d'une commiſſion importante, de beaucoup de détail & d'une grande autorité. J'avois été honoré de cet emploi par le Roi CHARLES, qui n'a point de ſuperieur en puiſſance, en pieté, en courage, & qui n'a point d'égal en zéle pour le bien : à qui le Vahal, le Rhône, la Meuſe, le Rhin, l'Inn, la Seine, le Veſer, le Gardon, la Garonne, le Po, la Roure, la Moſelle, la Loire, le Vulturne, la Marne, le Lez, le Danube, l'Aude, le Gave, le Lot, l'Elbe, & la Saone obéiſſent.

Quò Synodus Clerum, populum lex ſtringeret alma,
Duxque foret cunctis regula calle ſuo ;
Eccleſiæ ſanctus matris quò creſceret ordo,

L'objet de cette commiſſion étoit de faire obſerver au Clergé les Reglemens des Conciles, & au peuple les Ordonnances des Loix ; de les accoutumer les uns & les autres à ſe conformer à la

* Voyez *les vers* 106. 114. 118. 119. 128. dans l'extrait ſuivant.
† Voyez *le vers* 135. où il fait le mot *transïtis* de trois longues.

regle dans leur conduite ; d'augmenter la dignité & la régularité du Clergé ; & de maintenir les bonnes mœurs & l'ordre de la police dans toutes les Villes qu'arrosent l'Eraut, le Gardon, le Rhône, l'Allier, & l'Aude ; qui sont séparées d'avec l'Italie par les Alpes, & d'avec la Libye par la mer ; que Lion borne du côté du Septentrion, & qui du côté de Toulouse confinent avec l'Aquitaine.

J'avois pour associé dans cet emploi Leidrade, qui m'aidoit à en soutenir le poids : Leidrade qui est né dans la Norique ; que la ville de Lion doit avoir pour son Pasteur dès qu'il sera sacré ; qui est célébre par son sçavoir, par son jugement, par sa probité ; à qui la pureté de sa vie est un garant assuré de la récompense qui l'attend dans le Ciel.

Nous partons ensemble de Lion, & nous entreprenons le voiage où notre commission nous oblige. Nous arrivons à la ville de Vienne, bâtie dans un vallon, & resserrée d'un côté par les Montagnes, & de l'autre par le Rhône. Nous passons dans le Diocèse de Valence, & nous nous rendons à la ville Capitale bâtie dans une plaine assez basse, & de là à Mornas, à Orange, & à Avignon sur les limites de l'ancienne domination des Goths.

Nous avançons ensuite vers les forteresses de Nismes, où nous trouvons une ville fort spatieuse, mais qui a besoin de beaucoup de réparations. Nous avons nsuite à notre gauche Mague-

Urbibus & validis mosque decorque pius,
*Quas * Arar & Wardo, Rhodanus quas alluit acer,*
† Elauris, sive his connumerandus Atax ;
Quasque Alpes Latio, Libyâ discriminat æquor,
Quasque Pyrenæus orbe ab, Ibere, tuo,
Seu quas Lugdunum Arcturo aut Aquilone revellit,
Resque Aquitana tuis, pulchra Tolosa, locis.

Hæserat hac nobis Leidradus sorte sodalis,
Cederet ut magnus hoc relevante labor.
Noricus hunc genuit, hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem speras relligionis ope :
Arte cluit, sensuque viget, virtute redundat,
Cui vita ad superam transitus ista manet.

Jam, Lugdune, tuis celsis post terga relictis
Mœnibus, aggredimur causa quod optat, iter.
Saxosam petimus constructam in valle Viennam,
Quam scopuli inde arctant, hinc premit amnis hians.
Inde Valentinis terris, urbique jacenti,
** Rupee nos dedimus hinc, † Morenate, tibi.*
Post & Arausinas terras, & Avenica rura
Tangimus, & fines quos tenuere Getæ.

Inde Nemausiacas sensim properamus ad arces,
Quò spatiosa urbs est, resque operosa satis.

* Araur, Wardo.
† Elavris.
* Rupes. *Adr. Valesius.*
† Morenata. *Idem.*

† Magalona.
* Sextatio.
Idem.

Hinc † Madalona *habuit lævam*,
*Sextantio *dextram*;
Hic ſcabris podiis, cingitur illa mari.
Quis bene tranſitis, Agathem mox parte ſiniſtrâ
Linquimus, & noſmet tecta Biterris habent.
Mox ſedes Narbona tuas, urbemque decoram
Tangimus, occurrit quò mihi læta cohors
Relliquiæ Getici populi, ſimul Heſpera turba
Me conſanguineo ſit duce læta ſibi.
Inde reviſentes te, Carcaſſonna, Redaſque,
Mœnibus inferimus nos citò, Narbo, tuis.
Undique conveniunt populi, Clerique catervæ,
Et Synodus Clerum, lex regit alma forum.
Quis benè compoſitis nos tandem opulenta recepit
Urbs Arelas, cives quam ſtatuere ſui;
Urbs Arelas, alus quæ pluribus Urbibus extat,
Prima gradu tamen eſt, Narbo, ſecunda tibi.
Quò Synodo Cleri, Legum moderamine plebis
Pectora contudimus, juris & artis ope.

lone bâtie dans la mer, & à notre droite Sextation elevé ſur des côteaux couverts de rochers. Aprez avoir paſſé outre, nous laiſſons à gauche la ville d'Agde, & nous entrons dans Beziers, d'où nous nous rendons à la ville de Narbonne, où je ſuis accueilli avec joie par une troupe d'habitans, qui ſont le reſte des Goths, & par pluſieurs Italiens, qui ſont charmez de voir à leur tête un homme de leur pais, ou plûtôt de leur nation.

De-là aprez avoir été viſiter la ville de Carcaſſonne & celle de Redes, nous revenons au plûtôt à Narbonne, où le Clergé & le peuple s'aſſemblent en foule de tous côtez, & où nous tenons des Synodes pour regler la diſcipline du Clergé & des *Plaids* publics pour juger les procez du peuple.

Dès que ces affaires ſont finies nous allons à Arles, ville bâtie par ſes propres habitans. Cette ville quoique ſuperieure à pluſieurs autres, ne tient pourtant que le ſecond rang aprez celle de Narbonne. Là nous travaillons à corriger dans un Synode les fautes du Clergé ſuivant les regles des Canons, & à réprimer celles du peuple dans des Audiences publiques, ſuivant la diſpoſition des Loix.

Præfectura mihi fuerat peragenda tributa. C'eſt de la commiſſion de *Miſſus Dominicus* dont Theodulfe entend parler. L'autorité & les fonctions de cette commiſſion étoient très-conſidérables. Si l'on ſouhaite d'en être inſtruit à fond, on peut conſulter le Traité que François de Roye, Profeſſeur en Droit à Angers, a fait ſur cette matiere. Mais il me paroît que ce que Theodulfe en dit ſuffit pour

mettre au fait. Les *Miſſi Dominici* étoient chargez ſelon lui de faire obſerver les Canons des Conciles, & de maintenir la diſcipline eccleſiaſtique parmi le clergé, ce qu'ils faiſoient de concert avec les Evêques & dans des Synodes qu'ils convoquoient ; de reprimer les injuſtices & les vexations des Comtes & des autres juges ſubalternes, de revoir leurs jugemens quand on s'en plaignoit, de juger les procès conſidérables entre les particuliers, de proteger les bonnes mœurs, de punir les crimes, enfin de regler la police, ce qu'ils faiſoient dans des cours ou aſſiſes publiques, où ils pouvoient appeller les juges qu'il leur plaiſoit.

Quò Synodus Clerum, populum lex ſtringeret alma,
Duxque foret cunctis regula calle ſuo,
Eccleſiæ ſanctus matris quò creſceret ordo,
Urbibus & validis moſque decorque pius.

C'eſt ainſi que Theodulfe dit qu'il en uſa à Narbonne, Metropole de la Narbonnoiſe premiere.

Undique conveniunt populi, Clerique catervæ,
Et Synodus Clerum, lex regit alma forum.

Et à Arles, Métropole de la Narbonnoiſe ſeconde.

Quò Synodo Cleri, legum moderamine plebis
Pectora contudimus, juris & artis ope.

Et c'eſt à quoi que ſe rapporte la requête des Évêques à Charles le Chauve. *Quæſumus*, (*a*) lui diſent-ils, *ut ſcelerum patratores, & apoſtolicæ diſciplinæ contemptores, miſſis à latere veſtro probatæ fidei legatis, abſque reſpectu perſonarum & excæcatione munerum coerceantur.* Ainſi il paroît que ſous Charlemagne & ſous ſes ſucceſſeurs les *Miſſi Dominici* qu'ils envoioient dans les provinces, réuniſſoient en leur perſonne l'autorité & les fonctions de nos Intendans & de nos Grands-Jours, & même celle des Legats *à latere*, ſi on les recevoit en France avec l'étendue du pouvoir que le Pape prétend leur donner.

(*a*) In Concilio Vernenſi II. ann. 844. *Cap.* 2.

Rex dedit hanc CAROLUS. Theodulfe ne pouvoit donner à Charlemagne en 798. que le titre de Roi des François, parce que ce ne fut qu'en 800. qu'il fut proclamé à Rome Empereur des Romains.

Cui parent Vahalis, &c. Theodulfe fait l'énumeration des principales rivieres des états soumis à la domination de Charlemagne. On peut donc les distinguer en celles de la France, de l'Allemagne & de l'Italie. Celles de la France sont le Rhône, la Seine, la Loire, la Garonne, la Meuse, la Moselle, la Roure qui se jette dans la Meuse à Ruremonde, la Marne, la Saone, le Gardon, le Lez, l'Aude, le Lot, & le Gave qui se jette dans l'Adour. Celles de l'Allemagne, le Rhin, le Vahal, le Veser, l'Elbe, le Danube, l'Inn. Enfin celles de l'Italie, le Po & le Vulturne qui arrose la terre de Labour dans le roiaume de Naples.

Il est surprenant que la riviere du Lez près de Montpellier, *Ledus*, qui est de soi peu considérable, ait trouvé place dans cette énumeration. Je croi qu'il la doit à la fidelité servile avec laquelle Theodulfe a imité un endroit de Sidoine Apollinaire dans (*a*) le panegyrique de Majorien, où l'on trouve de même le dénombrement des rivieres, qui avoient été témoins de la valeur de cet Empereur, & où celle du Lez est comprise.

(*b*) *Versu* 208.

Rigidis hunc abluit undis
Rhenus, Arar, Rhodanus, Mosa, Matrona, Ledus,
Clitis, Elaris, Atax, Vachalis; Ligerimque bipenni
Excisum per frusta bibit.

Olitis, Albis, Atax. Il n'est pas douteux qu'*Olitis* ne soit la riviere appellée en latin *Olda* ou *Oldus*, en vieux françois *le Olt*, ou l'*Olt*, & présentement *le Lot*, en confondant l'article avec le nom. Sur ce pied-là il faut corriger le passage de Sidoine, d'où celui de Theodulfe a été copié, & au lieu de *Clitis*, qui ne signifie rien, & que Savaron & le P. Sirmond ont pourtant laissé dans leurs

leurs éditions, lire *Oltis*. & l'entendre du *Lot*.

Quas Arar & Wardo, &c. C'eſt ainſi qu'on lit dans le texte de Theodulfe, mais comme ce qu'il dit ne regarde que les rivieres de la Gaule Narbonnoiſe, je croi qu'il faut lire *Quas Araur, Wardo, &c.* & entendre *Araur* de la riviere d'*Eraut* dans le Languedoc, qui a autrefois porté ce nom (*a*) au lieu de celui d'*Arauris*. Il eſt du moins certain qu'on ne ſauroit l'entendre de la Saone, qui ne couloit point dans la Narbonnoiſe, puiſque Theodulfe marque lui-même que cette province ne s'étendoit que juſqu'à Lion.

(*a*) Voyez Catel. *Memoires de l'Hiſt. de Languedoc, pag.* 279.

Seu quas Lugdunum Arcturo aut Aquilone revellit.

Elauris. Je lis *Elavris*, pour rapprocher davantage ce nom de l'ancien nom d'*Elaver*, que cette riviere portoit. Je croi par la même raiſon qu'il faut lire auſſi *Elavris* dans (*b*) Sidoine Apollinaire, au lieu d'*Elaris*. Cette riviere, qui s'appelle aujourd'hui l'*Allier*, prend ſa ſource de la montagne de Loſere dans le Diocèſe de Mende, traverſe le Gevaudan & le Velai, avant que de ſe jetter dans la Loire au-deſſus de Nevers, & appartenoit alors par conſéquent à la Gaule Narbonnoiſe.

(*b*) In Panegyrico Majoriani.

Quaſque Alpes Latio, &c. Theodulfe decrit les limites des pais où ſa commiſſion s'étendoit. Ils étoient bornez à ce qu'il dit, par les Alpes du côté de l'Italie, c'eſt-à-dire au Levant; par la mer Méditerranée du côté de la Libye, c'eſt-à-dire au Midi; par Lion, c'eſt-à-dire par les Lionnoiſes au Septentrion; enfin par l'Aquitaine du côté de Toulouſe, c'eſt-à-dire au couchant. On voit par-là que la commiſſion de Theodulfe s'étendoit ſur toute l'ancienne Gaule Narbonnoiſe, quoique partagée depuis long-tems en trois provinces. De-là vient auſſi qu'il tint de premieres aſſiſes à Narbonne pour la Narbonnoiſe premiere, & qu'il en tint de ſecondes à Arles pour la Narbonnoiſe ſeconde. Pour la Viennoiſe il n'en parle point en particulier.

Au reſte comme Lion, qui bornoit la Gaule Narbon-

noise du côté du Septentrion, n'étoit pas compris dans l'étendue de la commission de Theodulfe, Toulouse, qui bornoit, à ce qu'il dit, la même Narbonnoise du côté du couchant, n'y étoit pas compris non plus. Cette ville étoit alors la capitale du roiaume d'Aquitaine, & c'est ce que Theodulfe donne à entendre par ce vers.

Reſque Aquitana tuis, pulchra Toloſa, locis.

De-là vient aussi que Theodulfe en visitant la Narbonnoise premiere n'alla pas plus loin que Carcassonne.

Hæſerat hac nobis Leidradus. Ce Leidrade étoit originaire du Norique, *Noricum*. Il fut élû (*a*) en 798. évêque de Lion, ou plutôt archevêque, car ce titre commença à être (*b*) en usage dans les Gaules vers le tems de Charlemagne; mais il ne fut sacré qu'en 799. & c'est dans cet intervalle qu'il fut envoié dans la Gaule Narbonnoise. De-là vient que Theodulfe dit que *la ville de Lion devoit l'avoir pour son Pasteur, dès qu'il seroit sacré.*

(*a*) Gallia Christ. *Edit. 2. Tom. 5. pag. 52.*

(*b*) Ducange, *Glossarium infimæ Latinit. in verbo*, Archiepiscopus.

Hunc tu, Lugdune, futurum
Pontificem ſperas relligionis ope.

Ce Leidrade étoit encore archevêque de Lion en 811. quand il souscrivit avec plusieurs autres prélats le testament de Charlemagne. Mais il se démit de son évêché peu de tems après, & alla finir ses jours dans un monastere.

Noricus hunc genuit. On comprenoit sous le nom de *Noricum* une grande partie des provinces orientales & méridionales de l'Allemagne, comme la Carinthie, la Stirie, la Carniole, l'Evêché de Saltzbourg, la haute Baviere, la haute Austriche, &c. Ainsi il est difficile de fixer au vrai la patrie de Leidrade sur une indication si vague.

Arte cluit, ſenſuque viget, virtute redundat. Il n'est pas facile de decider ce que Theodulfe a entendu dans ce

paſſage par le mot *arte*. Il ſemble d'abord que ce devroit être les humanitez ou belles-lettres, qu'on appelloit dans ce tems-là *Ars*, ou plutôt *Artes*. Mais l'uſage que cet Auteur fait ailleurs de ce même mot, donne quelque lieu de croire qu'il a entendu par-là la connoiſſance des Canons & de la diſcipline de l'Egliſe. C'eſt ainſi qu'en parlant des reglemens qu'il fit à Arles, il dit

Quos Synodo Cleri, legum moderamine plebis
Pectora contudimus, juris & artis ope.

Comme les mots *Juris ope* ſe rapportent au peuple, & marquent la regle du Droit que Theodulfe ſuivoit à cet égard, il ſemble que les mots *Artis ope* doivent regarder le Clergé, & ſignifier la connoiſſance des Canons, qui devoit regler Theodulfe à l'égard des Eccléſiaſtiques.

Saxoſam petimus conſtructam in valle Viennam. La ſituation de Vienne eſt très-bien décrite, car cette ville eſt effectivement reſſerrée entre la montagne de Pipet & le Rhône, & placée dans un vallon, qui eſt traverſé par la petite riviere de *la Gere*.

Inde Valentinis terris, urbique jacenti. Je ne voi point d'autre ſens à donner à ces mots *Urbique jacenti*, qu'en ſuppoſant que cela ſignifie que la ville de Valence eſt bâtie dans un lieu bas, comme il eſt vrai.

Rupes nos dedimus hinc Morenata tibi. On lit dans les éditions de Theodulfe *Rupee Morenate*, ce qui ne forme aucun ſens. Il vaut donc mieux ſuivre la leçon de M. de Valois, & lire *Rupes Morenata*. Il paroît que cela doit s'entendre du lieu de Mornas dans le Comtat Venaiſcin, en latin *Mornatium*, dont l'ancien château étoit bâti ſur un rocher fort élevé, où l'on en voit encore les ruines. Ce lieu ſe trouvoit ſur la route de Theodulfe allant de Valence à Orange & à Avignon, & cet Auteur a pu aiſément faire *Rupes Morenata* du nom de *Mornatium* ou *Morenatium*. Cette opinion paroît plus plauſible que

celle de M. de Valois, (a) qui pretend que cela regarde le lieu de Rochemaure de l'autre côté du Rhône dans le Diocèſe de Viviers, car outre que ce Rochemaure ne s'eſt jamais appellé que *Rupes Maura*, & non pas *Rupes Morenata*, il faudroit d'ailleurs à ſuivre cette idée que Theodulfe eût paſſé le Rhône pour aller de Valence à Rochemaure, & qu'il l'eût repaſſé pour venir de Rochemaure à Orange, ce qui n'eſt nullement apparent, & ce qu'on ne doit point ſuppoſer, puiſque Theodulfe ne le dit pas.

(a) In notitia Galliar. in voce *Rupes*.

Et fines, quos tenuere Getæ. La domination des Viſigoths & enſuite des Oſtrogoths s'étoit étendue dans la baſſe Provence depuis la mer juſqu'à la Durance. Ainſi Theodulfe étant à Avignon ſe trouvoit ſur les confins du pais, que les Goths avoient autrefois occupé.

Inde Nemauſiacas ſenſim properamus ad arces. Ces fortereſſes de Niſmes ne peuvent s'entendre que des Arenes, de la Tourmagne, de la Maiſon quarrée, &c. c'eſt-à-dire de certains édifices anciens, plus élevez & plus forts, qui pouvoient ſervir de retraite & être de quelque défenſe. Il eſt certain qu'à l'égard des Arenes en particulier les Goths, & les Sarraſins après eux, en avoient fait une eſpece de citadelle, ce qui obligea Charles Martel, quand il démantela en 737. les villes de la Septimanie, de brûler les habitations * qu'on avoit pratiquées dans l'intérieur des Arenes.

Quò ſpatioſa urbs eſt, reſque operoſa ſatis. L'enceinte de l'ancienne ville de Niſmes étoit fort grande, comme il eſt aiſé de le reconnoître aux veſtiges qui en ſubſiſtent encore. Voilà qui autoriſe l'épithete de *Spatioſa*. Pour les mots qui ſuivent, *reſque operoſa ſatis*, je ne croi pas qu'on puiſſe les entendre que des grandes reparations qu'il y avoit à faire pour rétablir cette ville, qui devoit avoir été fort ruinée pendant les longues guerres des Goths

* *Voyez les vers rapportez par Verdale*, in Arnaldum Magalonenſem Epiſcopum, *où l'on parle ainſi de l'expédition de Charles Martel.*

Tunc Nemauſenas exuri juſſit Arenas.
Aptas præſidio perfidiæ populo.

& des Sarraſins, & enſuite des Sarraſins & des François, & qui en effet depuis ce tems-là ſe trouve réduite au quart ou au cinquiéme du terrain qu'elle occupoit autrefois.

Hinc Magalona habuit lævam, Sextatio dextram. Cela prouve que déja du tems de Theodulfe, on avoit quitté la voie romaine qui paſſoit à *Sextation*, & qu'on traverſoit le Lez plus bas, apparemment au même endroit où on le traverſe aujourd'hui. La ſituation de Sextation eſt au reſte bien marquée, de même que celle de Maguelonne, pourvû qu'on entende par la mer dont parle Theodulfe, l'étang de Lates, au milieu duquel cette iſle eſt placée. Theodulfe n'eſt pas le ſeul qui ait donné à cet étang le nom de *mer*. L'abbé Suger (*a*), en parlant de cette même iſle de Maguelonne, à l'occaſion de l'arrivée en France du Pape Gelaſe II. qui y aborda en 1118. dit de même que c'étoit une petite iſle dans la mer : *Arctam in pelago inſulam.*

(*a*) Lib. de vitâ Ludovici Groſſi.

Agathem mox parte ſiniſtrâ Linquimus. Il y a apparence que Theodulfe en allant à Beziers paſſa à *Ceſſero* aujourd'hui Saint Tiberi, en ſuivant la voie militaire des Romains. Mais en quelque endroit qu'il ait paſſé, il a dû également laiſſer Agde à la gauche.

Relliquiæ Getici populi, ſimul Heſpera turba. Cette joie que les deſcendans des Goths & les Italiens qui étoient à Narbonne, témoignerent d'avoir à leur tête un homme de même ſang qu'eux, *Conſanguineo*, donne lieu de croire que Theodulfe étoit de nation gothique, & originaire d'Italie, & de cette partie de l'Italie que les Oſtrogoths avoient autrefois occupée. Pour cette troupe d'Italiens, *Heſpera turba*, qui étoient à Narbonne, il y a apparence que c'étoit un corps de marchands, que l'intérêt de leur négoce retenoit à Narbonne, car cette ville étoit encore ſous la ſeconde race de nos Rois une ville d'un grand commerce,

Inde reviſentes te, Carcaſſonna, Redaſque. La ville de

Redæ près de Carcaſſonne étoit la capitale du *Comitatûs Redenſis*, aujourd'hui le Comté de Razez à qui elle avoit donné le nom. Charles le Chauve donna en 871. à Bernard Comte de Toulouſe cette ville, avec celle de Carcaſſonne, au rapport (*a*) d'Aimoin. *Carcaſſonnam & Redas.* Le nom de *Redæ* ſe conſerva encore plus de 200. ans, car Roger Comte de Carcaſſonne (*b*) donna par ſon teſtament en 1062. à Raimond ſon fils le château de *Redæ* avec le Comté, *Caſtrum Redas cum ſuo Comitatu.* Mais depuis ce tems-là cette ville a été ſi abſolument détruite, qu'on en ignore aujourd'hui juſqu'à la poſition. Je croi pourtant qu'il faut la placer au village de *Rennes* à quatre lieues de Limoux, qui eſt célebre par ſes Bains: La ſituation convient, car le village de Rennes eſt dans le Razez; le nom eſt le même, car *Rennes* vient de *Redenæ* diminutif de *Redæ.* Enfin on a trouvé & on trouve encore tous les jours près de ce village beaucoup de médailles, qui prouvent qu'il y a eu autrefois en cet endroit quelque ville conſidérable.

(*a*) de Francor. Geſtis, *lib. 5. cap. 27.*

(*b*) Catel. *Mem. de l'Hiſt. de Languedoc, pag. 350.*

Urbs Arelas aliis, &c. Arles avoit été le ſiege du Prefet du Pretoire des Gaules, & elle étoit alors la premiere ville des Gaules. Mais il paroît par ce que Theodulfe dit, que de ſon tems la ville d'Arles, quoiqu'elle conſervât de la ſuperiorité ſur pluſieurs autres villes, en qualité de Metropole, cedoit pourtant à Narbonne. Auſſi eſt-ce à Narbonne que Theodulfe ſe rendit d'abord, & qu'il tint ſes premieres aſſiſes, & il ne paſſa à Arles qu'après avoir reglé les affaires de la Narbonnoiſe premiere.

CHAPITRE XV.

Explication de ce que Benjamin de Tudele dit du Languedoc dans ſon Itinéraire, & de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs ſur le même ſujet.

I.

Explication de ce que Benjamin a dit du bas Languedoc.

CET Auteur étoit de Tudele dans le Roiaume de Navarre, Juif & même Rabin, auſſi a-t-il écrit en Hebreu la relation des voiages qu'il prétend avoir faits. On dit qu'il commença à voiager en Europe, en Aſie, & en Afrique en 1160. & qu'il ne revint qu'en 1173. C'eſt en effet environ à ce tems-là qu'il faut rapporter ſes voyages, puiſqu'il y parle de Raimond V. Comte de S. Gilles, d'Alexandre III. Pape, & de Louis VII. dit le Jeune, Roi de France, qui ont vécu dans cet intervalle.

On prétend que cet Auteur n'a jamais fait les voiages dont il parle, & que ſon ouvrage ne doit être regardé que comme une compilation informe de Mémoires infidéles, & de Relations fautives, ſuppoſé même que ce ne ſoit pas un Roman imaginé, dans la vûe de conſoler les Juifs, qui ſont ſous la domination des Chrétiens, de les flatter d'une puiſſance imaginaire, dont leur nation jouit dans des pais éloignez, & de les mettre en état par-là d'éluder la preuve que les Chrétiens tirent du *Chap.* 49. *v.* 10. de la Geneſe, pour prouver que le Meſſie doit être venu depuis long-tems, puiſqu'il y a long-tems que Juda n'a plus de Legiſlateur. Ce ſoupçon paroît aſſez fondé, & il faut convenir qu'il ſeroit difficile de ſauver les fables & les abſurditez dont cet ouvrage fourmille. Mais ces fables & ces abſurditez ne regardent que les pais éloignez, ſur leſquels le Rabin Benjamin a cru ſans doute qu'il pouvoit mentir impunément. Tout ce qu'il dit du bas Languedoc, eſt très-éxact, & le détail qu'il en fait m'a paru renfer-

mer des faits assez curieux, pour mériter d'être inseré ici.

Les premieres éditions de l'original hebreu de cet Itinéraire, sont celles (*a*) de Constantinople en 1543. de Ferrare en 1556. & de Fribourg en Brisgaw en 1583. Cet ouvrage a été traduit en latin deux fois; l'une par Benoît Arias Montanus, dont la version a été imprimée à Anvers en 1575, *in*-8°. mais sans l'Hebreu; & l'autre par Constantin l'Empereur, Professeur en Hebreu dans l'Académie de Leide, dont la version fut imprimée à Leide en 1633. *in*-8°. avec l'Hebreu à côté. Enfin j'en connois aussi deux traductions françoises, dont la (*b*) premiere est inserée dans le Tome I. du *Recueil de divers Voyages faits en Tartarie, en Perse & ailleurs*, imprimé à Leide *in*-4. en 1729; & dont la seconde est dûë à M. Baratier, qui a traduit cet ouvrage à l'âge de onze ans. Cette derniere traduction accompagnée des notes du Traducteur, a été imprimée à Amsterdam *in*-8. en 1734.

(*a*) Christophor. Wolfii Biblioth. Hebræa. Tom. I. n°. 395.

(*b*) *Ibid.* Tom. IV. *pag.* 798.

Nous n'avons pas cru devoir rapporter en Hebreu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc, mais en latin & en françois seulement. Nous suivrons pour le Latin la version de l'Empereur, & pour le François la traduction de M. Baratier, afin qu'on puisse juger de quelle maniere ces deux Traducteurs ont entendu ce que Benjamin a dit du bas Languedoc; mais ce sera sur l'original même que nous appuierons les réflexions, que pourra demander la description que ce Voiageur a faite du Languedoc depuis Narbonne jusqu'à Arles. Je fais gloire de tenir la plupart des remarques que j'ai à proposer de feu mon Pere, Avocat au Parlement de Toulouse; & c'est avec plaisir que je rappelle le souvenir d'une personne qui me fut si chere, & dont la mémoire me sera toujours en vénération. La qualité de fils ne sçauroit m'empêcher de lui rendre justice, en marquant que la connoissance des Langues étoit la moindre partie de son sçavoir, & que son sçavoir étoit infiniment au dessous de sa probité & de sa vertu.

Ex

Ex Itinerario Benjaminis.

Ita infit Benjamin filius Jonæ fauſtæ memoriæ. Initio egreſſus Cæſar-Auguſtâ ſecundo Iberi flumine Tortoſam appuli, unde bidui itinere Tarracona petii, urbem antiquam . . . . . Hinc iterùm bidui itinere Barcelonam appuli . . . . . Oppidum eſt parvum, attamen elegans, in maris littore ſitum, quò negotiationis ergo Mercatores ex omnibus locis confluunt, è Græciâ, Piſis, Genuâ, Siciliâ, Alexandriâ Ægypti, terrâ Iſraelis, confiniiſque ejus omnibus.

Dehinc ſeſquidiei itinere Gerundam profectus fui, ubi exiguus Judæorum cœtus.

Poſteà trium dierum ſpatio Narbonam, quæ Civitas legis eſt antiſtes, indeque lex ad quaſvis regiones promanat: Habet enim Doctores inſignes, eoſque Principes, inter quos primarius R. Kalonymus, filius magni Principis R. Theodori beatæ memoriæ, qui à proſapiâ Davidis in genealogiâ ſuâ denominatur, cuique ſunt poſſeſſiones ac prædia, quæ à Dominis iſtius regionis accepta ipſi nemo vi eripere poteſt. Inter primarios etiam eſt R. Abraham ipſius conſeſſûs caput, necnon R. Machir, & R. Jehuda, aliique his ſimiles multi, omnes ſapientiæ ſtudioſi. Atque iſtic hoc tempore trecenti fermè Judæi degunt.

Hinc ad oppidum BÆTIRAS *ſunt Paraſangæ quatuor. Ibi cœtus eſt*

De l'Itineraire de Benjamin.

Ainſi dit Benjamin fils de Jonas d'heureuſe mémoire. Etant ſorti de la ville de Saragoſſe, j'ai deſcendu l'Ebre juſqu'à Tortoſe, & de là aprez deux journées de chemin je ſuis arrivé à Tarragone ville ancienne . . . . . De-là il y a deux journées à Barcelonne . . . . . Cette ville eſt petite, mais belle, ſur le bord de la mer. Les Marchands y abordent de tous côtez pour le commerce: Il en vient de la Grece, de Piſe, de Genes, de la Sicile, d'Alexandrie d'Egypte, de la terre d'Iſraël, & de tous les pais circonvoiſins.

De-là il y a une journée & demie à Gironne, où il y a une petite aſſemblée de Juifs.

De Gironne il y a trois journées à NARBONNE. Cette ville eſt une des plus célébres par rapport à la loi. C'eſt d'elle que la loi s'eſt répandue dans toutes ces contrées. On y voit des ſages & des Princes très-célébres, à la tête deſquels eſt R. Calonyme, fils du grand Prince R. Theodore d'heureuſe mémoire, * qui eſt nommé dans ſa généalogie parmi ceux qui ſont de la poſterité de David. Il a pluſieurs terres & poſſeſſions, qui lui ont été données par les Seigneurs du pais, & que perſonne ne peut lui ravir par force. Parmi ces principaux on peut encore compter R. Abraham chef du Conſeil, R. Machir, R. Juda, & pluſieurs autres, devant leſquels aſſiſtent un grand nombre de ſages Diſciples. Il y a aujourd'hui trois cent Juifs à Narbonne.

De-là à BEDRAS, il y a quatre paraſanges. Il y a ici une aſſemblée

* *Ou plûtôt*, Qui eſt de la race de David, à ce qu'il eſt rapporté dans ſa Genealogie.

de Diſciples des ſages, qui ont à leur tête R. Salomon Calphata & R. Joſeph fils de Nathanael d'heureuſe memoire.

De-là il y a deux journées * à HARGAAS ou MONTPELLIER, lieu fort ** agréable pour le commerce, & ſitué à deux paraſanges de la mer. Les † Iduméens & les ‡ Iſmaëlites y viennent de tous côtez pour le négoce; on y vient d'Algarve, de Lombardie, du Roiaume de Rome la grande, de toute la terre d'Egypte, du pais d'Iſraël, de Grece, de France, d'Eſpagne, d'Angleterre, & * de toutes les Langues & Nations, qui ſe trouvent aux environs de Genes & de Piſe. On voit à Montpellier des Diſciples des ſages, des plus célébres de cette génération, qui ont à leur tête R. Ruben fils de Theodore, R. Nathan fils de Simeon, R. Samuel leur maître, R. † Schelma, & R. Mardochée d'heureuſe mémoire. Il y en a parmi eux qui ſont extrémement riches. Il y a auſſi des Juſtes (a) qui ſe préſentent à la brêche pour tous ceux qui recourent à eux.

De Montpellier à LUNEL il y a quatre paraſanges. Il y a à Lunel une ſainte Congregation d'Iſraëlites, qui s'exercent jour & nuit dans la Loi. C'eſt-là qu'a enſeigné Meſullam notre Maître, ce grand Rabbin d'heureuſe mémoire, qui y a cinq fils très-illuſtres par leur ſageſſe, auſſi-bien que par leurs richeſſes, ſçavoir R. Joſeph, R. Iſaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Aſer le Phariſien, qui s'étant ſéparé de toutes les affaires mondaines, eſt attaché jour & nuit ſur le Livre de la

* Montem tremulum. *Arias Montanus.*

** *Ou plûtôt* commode.

† C'eſt ainſi que les Juifs ont la hardieſſe d'appeller les Chrétiens.

‡ Nom que les Juifs donnent aux Mahometans, & ſur-tout aux Sarraſins.

* *Ou plûtôt*, On y trouve des gens de toutes les langues avec des Genois & des Piſans.

† Selemias.

ſtudioſorum ſapientiæ, inter quos excellit R. Salomo Halaphta & R. Joſeph, filius R. Nathanaelis piæ memoriæ.

Iſtinc digreſſus biduo perveni ad Montem peſſulanum, qui vocatur MONTPESLIER. *Locus eſt negotiationi accommodus, duabuſque Paraſangis abeſt à mari; quò ex omni loco ad mercaturam confluunt Chriſtianorum & Muhammedanorum plurimi è regionibus Algarbiæ, Lombardiæ & Regno magnæ illius Romæ, univerſo regno Ægyptio, terrâ Iſraeliticâ, & Græcia, Galliâ, Hiſpaniâ & Angliâ; adeòque ex omnium linguarum populis ibidem reperiuntur unà cum Genuenſibus & Piſanis. Ibidem ſunt celeberrimi hujus ſeculi ſapientum Diſcipuli, atque inter eos primarii R. Reuben, fil Theodori, & R. Nathan, fil. R. Zachariæ; R. etiam Samuel omnium Magiſter; denique R. Schelemja cum R. Mardochæo felicis memoriæ. Inter eos reperiuntur homines ditiſſimi, ideòque in egenos benefici, tutelam iis præſtantes qui ad eorum potentiam confugiunt.*

Diſtat hinc quatuor paraſangis LUNEL, *ubi ſanctus erat cœtus Iſraelitarum, qui dies noctesque legi operam dabant. Ibidem olim Doctor noſter Meſchulam magnus ille magiſter fauſtæ memoriæ, cujus in eodem loco quinque filii ſapientiſſimi & divites, R. Joſeph, R. Iſaac, R. Jacob, R. Aaron, & R. Aſcher, verè devotus ille, qui ſeparatus à negotiis mundanis libro legis inhæret interdiù noctuque, atque ſeipſum affligens carne non veſ-*

(a) Cette expreſſion eſt priſe du Pſeaume CV. 23. On la trouve auſſi dans Ezechiel XXII. 30. Elle s'entend également de ceux qui procurent des ſecours ſpirituels ou des ſecours temporels.

citur, Talmudicæ doctrinæ peritiſſimus. Præterea magnus ille R. Moſes Giſſo & R. Samuel Prælector, denique R. Selemo Sacerdos, cum R. Juda Medico, filio Tibbonis Hiſpani. Quicumque autem eò è regionibus longinquis ad diſcendam legem veniunt, hos alunt eoſque docent: etenim ibi alimenta ac veſtimenta è publico ſuppeditant, quandiù in ſcholâ verſantur. Sanè ſunt viri ſapientes ac ſancti, præceptorumque cultores, qui quibuſvis fratribus ſive propinquis ſive remotis opem ferunt. Locus iſte continet cœtum Judæorum circiter trecentorum, (quos conſervet, opto, eorum Rupes & Redemptor) diſtatque à mari duabus paraſangis.

Loi, jeûnant & ne mangeant point de viande. Il eſt extrêmement verſé dans le Talmud. Outre ceux-là on y voit encore R. Moyſe Giſſo, R. Samuel le Chantre, auſſi-bien que R. Salomon le Sacrificateur, & R. Juda le Médecin, fils de Tibbon Eſpagnol. Ils nourriſſent & enſeignent tous ceux qui viennent chez eux des pais éloignez pour s'inſtruire dans la Loi. On leur fournit gratuitement tout ce qui leur eſt néceſſaire pour la nourriture & les vêtemens, tant qu'ils vont au College. Ce ſont aſſurément de ſages & de ſaints perſonnages, qui obſervent religieuſement les préceptes; qui ſe préſentent à la brêche pour tous leurs freres, ſoit voiſins, ſoit éloignez. Il y a à Lunel une Synagogue d'environ trois cent perſonnes, (leur Rocher & leur Redempteur les conſerve) Au reſte Lunel eſt à deux paraſanges de la mer.

Inde duæ paraſangæ ad BEAUCAIRE, *Civitatem ampliſſimam, in quâ Judæi fermè quadraginta, celebriſque Academia eximio Profeſſore Doctore Abrahamo, filio R. Davidis felicis memoriæ. Hic factis erat celebris & ſapientiâ excellebat, cùm in Talmudicis, tùm in Scripturâ, adeò ut legis addiſcendæ cauſâ ipſum adirent è longinquis etiam regionibus, atque in ſuis ædibus otium & quietem nactos inſtituebat, quin etiam ſi cui ſumptus non ſuppeterent, ipſe de ſuo ex facultatibus ſuis quibuſcumque opus eſſet, erogabat, utpote ditiſſimus. Ibidem ſapientes alii R. Joſeph filius R. Menahem, R. Benbeſchath, R. Benjamin, R. Abraham, denique Iſaac filius R. Moſis felicis memoriæ.*

De Lunel à * POTICAIRES il y a deux paraſanges: c'eſt † une grande ville, où il y a environ quarante Juifs. Il y a auſſi une * grande Univerſité gouvernée par ce grand Rabbin R. Abraham, fils de David d'heureuſe mémoire, célebre par ſes ouvrages & par ſa grande ſcience dans le Talmud & dans l'Ecriture. On vient des pais éloignez pour apprendre la Loi chez lui, où il enſeigne ſes Diſciples, qui jouiſſent d'un grand loiſir dans ſa maiſon. Et s'il y en a qui ne puiſſent pas ſubvenir à leur dépenſe, il leur fournit liberalement leur entretien de ſes propres biens, car il eſt fort riche. Il y a encore là d'autres ſages, tels que R. Joſeph, fils de R. Menahem, R. Benbeſchath, R. Benjamin, R. Abraham, & R. Iſaac fils de Moyſe d'heureuſe mémoire.

* Beaucaire ſelon M. *Baratier*.

† Un gros Bourg.

* Une Ecole célébre.

A trois paraſanges de Poticaires on trouve la ville de NOGRES, appellée auſſi BOURG de SAINT GILLES, où il y a une aſſemblée de Juifs d'environ cent ſages, qui ont à leur tête R. Iſaac fils de Jacob, R. Abraham fils de Juda, R. Eliezer, R. Iſaac, R. Moyſe, R. Jacob fils du grand Levi d'heureuſe mémoire. * *Ce lieu eſt fréquenté par pluſieurs Nations & par pluſieurs Inſulaires depuis les terres les plus éloignées.* Il n'eſt éloigné de la mer que de trois milles; il eſt ſur le bord du Rhône, qui arroſe toute la Provence. C'eſt-là que réſide le Prince Abba-Mari, fils de R. Iſaac d'heureuſe mémoire, officier du Gouverneur Damon.

A trois paraſanges de-là on trouve la ville d'ARLES, où il y a environ deux cent Iſraëlites, à la tête deſquels ſont R. Moyſe, R. Tobie, R. Iſaie, R. Salomon, R. Nathan, & enfin R. Abba-Mari d'heureuſe mémoire.

D'Arles à Marſeille il y a trois journées.

Hinc tribus paraſangis abeſt oppidum Nogres, *quod dicitur* BURGUS ÆGIDII, *ubi cœtus Judaicus centum circiter ſapientum, quorum primarii R. Iſaac fil. R. Jacobi, R. Abraham fil. R. Judæ, R. Eliezer, R. Iſaac, R. Moſes & R. Jacob fil. magni Doctoris Levi piæ memoriæ. Locus hic ab ultimis uſque terris frequentatur variis gentibus ac inſularibus, nec à mari ultrà tria millaria diſtat, in ipſâ ripâ magni fluminis Rhodani, quod totam Provinciam alluit. Ibi degit Princeps R. Abba-Mari, fil. R. Iſaaci laudatæ memoriæ, præfectus Gubernatoris Damani.*

Ulteriùs tres paraſangæ ad civitatem ARELATUM, *ubi ducenti Iſraelitæ, quorum primarii R. Moſes, R. Tobias, R. Ieſaias, & R. Salomon, magnus R. Nathan, denique R. Abba-Mari felicis memoriæ.*

Tandem tridui itinere Maſſiliam deveni.

I. Le Rabbin Benjamin en entrant dans le Languedoc trouve d'abord Narbonne, qu'il appelle chef de la Loi, *perveni*, dit-il, *Narbonam, quæ Civitas legis eſt antiſtes.* Il y avoit à Narbonne une ſçavante & célébre Synagogue, qui du tems même de Benjamin joua un grand rolle dans le ſchiſme, qui s'éleva parmi les Juifs à l'occaſion des ouvrages du Rabbin Moyſe fils de Maimon. Samuel (*a*) fils de Juda Rabbin & Médecin de Lunel, avoit traduit d'Arabe en Hebreu le livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, c'eſt-à-dire *le Docteur de ceux qui doutent.*

(*a*) Baſnage, Hiſt. des Juifs, *liv.* 7. *chap.* 8. *num.* 13.

* Arias Montanus a ſupprimé ce paſſage dans ſa verſion, apparemment parce qu'il ne l'entendoit pas. M. Baratier l'a traduit, mais ſa traduction ne préſente qu'un ſens forcé. Conſtantin l'Empereur en faiſant une légére correction dans l'original, a réuſſi à y trouver un ſens raiſonable & conforme à l'Hiſtoire; & c'eſt ce ſens-là que nous avons ſuivi. Voyez ci-deſſous *Part. III. Chap.* 8.

Un Rabbin de Montpellier condamna cet ouvrage, & ſon jugement fut ſolemnellement autoriſé par la Synagogue de cette ville. Les Juifs de Narbonne choquez de cette entrepriſe, prirent hautement la défenſe du Livre de Maimonide, & excommunierent la Synagogue de Montpellier. Les Juifs de France appuierent d'abord ceux de Montpellier, mais les Synagogues d'Eſpagne s'étant jointes à celle de Narbonne, il fallut céder, & le jugement que la Synagogue de Montpellier avoit porté contre le Livre de Maimonide, fut enfin revoqué par l'entremiſe du fameux David Kimkhi.

II. De-là, continue Benjamin, j'allai à Beziers, diſtant de quatre paraſanges: *Iſtinc ad oppidum Bætiras ſunt paraſangæ quatuor.* Il y a dans l'original בידרש. Arias Montanus a lu *Bidraſch*, & M. Baratier *Bedras*. Mais c'eſt *Bediers* qu'il faut lire, pour rendre ce nom plus approchant de celui de *Beziers*, que cette ville porte aujourd'hui: car il eſt certain que Benjamin * raporte les noms, comme on les prononçoit de ſon tems dans la langue du Pais. Du reſte il paroît par cet endroit que les paraſanges, dont cet Auteur ſe ſert pour meſurer les diſtances, ſont d'une lieue commune de Languedoc, puiſqu'il dit qu'il y a de Narbonne à Beziers quatre paraſanges, & qu'il eſt certain que ces deux villes ne ſont éloignées que de quatre lieues.

III. Benjamin marque enſuite qu'il alla en deux journées à Montpellier. *Ad Montempeſſulanum, qui vocatur Montpeſlier*: il falloit dire pour ſuivre le Texte *Ad Har gaas ſive Montem concuſſionis, qui vocatur Montpeſlier: A Har gaas*, ou *à la Montagne du tremblement, qu'on appelle Montpellier*, car dans le texte de Benjamin tel que nous l'avons, Montpellier eſt effectivement appellé הַר נַעַשׁ, *Har gaas*, c'eſt-à-dire *Mons concuſſionis*.

Conſtantin l'Empereur a cru que Benjamin s'étoit imaginé que le nom de Montpellier venoit du verbe grec

* Voyez les noms de *Rhodé* pour dire le Rhône, de *Ramon* pour dire Raimond. Voyez auſſi les noms de *Pape*, *Louis*, *Paris*, *Seine* &c.

πάλλω, *Vibro*, comme si on disoit *Montpallier*, & que conformément à cette étymologie il avoit cru pouvoir donner à cette Ville le nom d'*Har gaas*, d'autant plus que cela faisoit allusion à une ville de Judée, dont il est parlé dans le Livre de Josué, *Chap.* 24. *vers.* 30. & dont le nom étoit *Har gaas*, Montagne de *Gaas*. Mais c'est prêter trop d'érudition à ce voiageur Juif, & une érudition très-inutile dans cette occasion. Il est évident qu'il y a une faute dans le texte, & qu'au lieu de הַר גָּעַשׁ *Har gaas*, il faut lire הַר נַעַל *Har naal*. Ce changement n'a pas droit de surprendre dans les noms propres d'une relation de voiage, que les copistes n'entendoient pas. *Har naal* qui signifie en Hebreu, *Mons serâ seu pessulo clausus*, Montagne fermée au verrouil, répond à la véritable origine du nom de Montpellier, qui étoit trop connue, quand Benjamin y passa, pour qu'il pût l'ignorer. Montpellier est appellé dans tous les anciens Titres qui sont écrits en Latin, *Monspessulanus*, *Monspessulus*, *Monspistellarius*, & dans ceux qui sont écrits en langue vulgaire, *Montpeilat*, *Montpesteilat* & *Montpesselat*, ce qui signifie *Montagne fermée au verrouil*, comme un Parc. Voyez Gariel, *Series præsulum Magalonensium*, *Part. prior. pag.* 29. *edit.* 2. Et *Idée de la ville de Montpellier*, *pag.* 126.

Avec cette correction tout devient clair dans ce Voiageur, & c'est ainsi qu'il parle, *Biduo perveni ad Montem pessulo clausum*, *vocatum Montpellier* : *J'arrivai en deux jours à la Montagne fermée au verrouil*, *appellée Montpellier*, c'est-à-dire que pour l'instruction de ses Lecteurs il traduit en Hebreu le nom, que Montpellier portoit en langue vulgaire.

IV. Benjamin continuant sa route dit qu'il alla de Montpellier à Lunel, ville éloignée de quatre parasanges ou lieues de Montpellier, & de deux de la mer, ce qui convient à la ville de Lunel. Il trouva dans cette ville un certain R. Aser, qui vivoit dans une devotion particuliere, & qui par ses jeûnes, ses abstinences & son étude continuelle imitoit la vie des Pharisiens, ou plû-

tôt des Therapeutes, dont Philon (*a*) a décrit les pratiques. Il y trouva auſſi un R. Juda, Médecin, fils de Tibbon Eſpagnol. C'étoit le pere du R. Samuel qui traduiſit d'Arabe en Hebreu le Livre de Maimonide, intitulé *More Nevochim*, ou le *Docteur de ceux qui doutent*. On vient de parler (*article I.*) du ſchiſme qui s'éleva à cette occaſion entre les Synagogues de France & celles d'Eſpagne, ſur la fin du XII. ſiecle de J. C. & au commencement du ſiécle ſuivant. Enfin Benjamin aſſure que les Juifs avoient établi à Lunel des fonds pour l'entretien des pauvres écoliers qui s'appliquoient à l'étude de la Loi, ce qui reſſemble aux Bourſes établies parmi les Chrétiens dans la plupart des Univerſitez. Peut-être même eſt-ce à l'exemple des Juifs, qu'on doit la fondation de ce grand nombre de Bourſes; du moins eſt-il bien certain que l'établiſſement en eſt poſterieur au tems dont parle ici Benjamin.

(*a*) Lib. *Quòd omnis probus liber*, & Lib. *de vitâ contemplativâ.*

V. En ſortant de Lunel Benjamin alla à *Potikires*, qui eſt, dit-il, éloigné de deux lieues, d'où il ſe rendit à S. Gilles, qui eſt à trois lieues de-là. *Inde duæ paraſangæ ad Pothikires* לְפוֹתִיקִירֵש *: Hinc tres paraſangæ . . . . ad Burgum Ægidii.* L'Empereur a cru que *Pothikires* étoit *Beaucaire*, & a même mis *Beaucaire* à la place de *Pothikires* dans ſa traduction. C'eſt ſur la foi de cette traduction que (*b*) Baſnage, les (*c*) Auteurs de l'Hiſtoire de Languedoc, & la plupart de ceux qui ont écrit depuis l'Empereur, ont dit que Benjamin faiſoit mention dans ſon voiage, de Beaucaire & de ſon Académie. Mais il eſt viſible que l'Empereur s'eſt trompé, & a trompé les autres, faute de connoître la carte du pais dont il parloit, puiſque Beaucaire n'eſt pas à deux lieues de Lunel, mais à ſept ou huit, & qu'il n'eſt pas ſur le chemin de Lunel à S. Gilles, mais plus ſeptentrional. Il eſt donc évident que le *Pothikires* de Benjamin doit être le lieu de *Poſquieres* près de Vauvert dans le Dioceſe de Nîmes, (*d*) qui étoit autrefois un lieu conſidérable, & dont la poſition convient parfaitement avec ce que ce Juif en dit. Menage a eu la même penſée, *Dictionaire Etymologique au mot Vauvert.* Suivant cette correction au lieu de

(*b*) Hiſtoire des Juifs, *liv 7. chap. 7. num. 33.*

(*c*) Tom. II. *pag.* 517.

(*d*) Catel Hiſt. des Comtes de Toulouſe, *pag.* 112.

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

פותייקיירש *Potikires*, il faut lire פותקיירש *Pothkires* ou même *Pothkieres*.

Au reſte la prévention où étoit Conſtantin l'Empereur, qu'il s'agiſſoit là de la ville de Beaucaire, lui a fait traduire le mot de כרך par le mot latin *Civitas*, Cité, Ville, & le mot גדול par celui d'*ampliſſima*, très-grande, de ſorte que Benjamin ſemble dire que *Pothikires* étoit une *très-grande Cité ou Ville*. Mais d'un côté le premier mot Hebreu ne ſignifie que *village*, *bourg*, ou comme Arias Montanus l'a rendu en latin, *Caſtrum*; & de l'autre le ſecond mot n'eſt point au ſuperlatif, mais au poſitif, & ne ſignifie que *grand*, de ſorte que Benjamin a dit ſeulement que *Potikires étoit un grand bourg*, ce qui étoit conforme à l'état de ce lieu alors, & doit ſervir par conſéquent à autoriſer notre conjecture.

VI. Benjamin dit enſuite qu'il y a trois lieues de Poſquieres à Nogres, qu'on appelle, à ce qu'il dit, Bourg de S. Gilles. *Hinc tres Paraſangæ ad Nogres, quod dicitur Borg de Gil.* C'eſt ainſi qu'on lit dans la verſion d'Arias Montanus. Catel (*a*) a avoué de bonne foi, qu'il ne ſçavoit pas pourquoi ce Juif appelloit le Bourg de S. Gilles *Nogres*, & l'Empereur n'a point entrepris d'en donner aucune raiſon. L'Auteur de la traduction de Benjamin, inſerée dans un *recueil de voiages*, & imprimée en 1729. à Amſterdam; M. Baratier dans ſa traduction (*b*) imprimée en 1734. & les RR. PP. Benedictins dans le II. Tome de l'Hiſtoire de Languedoc (*c*) impr. en 1733. ont ſuivi litteralement ſur cet article les verſions d'Arias Montanus & de l'Empereur; mais comme il eſt certain que le mot de *Nogres* ne ſignifie rien, il y a apparence que c'eſt une faute, & qu'au lieu de לנוגרש *le Nogres*, *ad Nogres*, il faut lire למגרש *le Magras*, c'eſt-à-dire *ad ſuburbium*, au village. Cette correction * fait parler Benjamin d'une maniere intelligible. *Hinc tres paraſangæ ad ſuburbium, vocatum Borg de Gil. Il y a de-là* (de Poſ-

(*a*) Mem. de l'Hiſt. de Languedoc, *pag.* 32.

(*b*) Pag. 15.

(*c*) *Pag.* 517.

* Je viens de trouver par hazard que Samuel Petit avoit propoſé la même correction du Texte de Benjamin, *Obſervat. Lib.* 3. *cap.* 1. *pag.* 249.

quieres)

quieres) *trois lieues au village appellé Bourg de Gilles.* Au reſte Benjamin nomme en Hebreu le Bourg de Saint Gilles, *Borch de Sal Gil* : C'eſt ainſi qu'en décrivant la ville de Rome, il dit *Sal Jouan de Lateran* pour Saint Jean de Latran, *Sal Petro* pour Saint Pierre ; & qu'il dit de même dans la deſcription de Conſtantinople, *Sal Sophia* pour Sainte Sophie.

VII. Benjamin trouva à S. Gilles un Juif appellé Rabbi Abba-Mari, fils de Rabbi Iſaac, qui étoit פְּקִיד *Pekid*, c'eſt-à-dire *Inſpecteur*, *homme d'affaires*, *Intendant* du Gouverneur de Daman, ou plutôt de Damon, comme il y a dans l'original, *Præfectus Gubernatoris Daman* ou *Damon*. Pour entendre ce que ce Voiageur veut dire, il faut corriger en même tems la traduction de l'Empereur, & rétablir le texte de l'Auteur. חשלטון *Hachilton* doit être traduit *Prince*, & non pas *Gouverneur* : C'eſt d'une racine Arabe de la même valeur, que vient le nom de *Sultan* ; & au lieu de דמון *Damon*, il faut lire dans l'original רמון *Ramon*. Les Copiſtes ont pu aiſément changer un ר *Reſch* en un ד *Daleth*, ſur tout en écrivant des noms propres qui leur étoient inconnus. Il ſemble qu'une pareille faute s'eſt gliſſée dans le texte même de l'Ancien Teſtament, à la pureté duquel on a pourtant veillé avec tant de ſoin ; & ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on ſoupçonne que les *Dodanim* de la Geneſe *chap.* 10. *v.* 4. ſont les mêmes que les *Rodanim* des Paralipomenes, *Liv.* 1. *chap.* 1. *v.* 7.

Suivant ces corrections le Juif Abba-Mari étoit à Saint Gilles intendant du Prince *Ramon*, c'eſt-à-dire de Raimond V. Comte de Toulouſe & de S. Gilles, Mari de Conſtance fille de Louis le Gros, Roi de France, & ſœur de Louis le Jeune, ce qui forme un ſens raiſonnable & conforme à l'Hiſtoire de ce tems-là. On ne doit pas être ſurpris que ce Prince ſoit appellé *Ramon* ; c'eſt ainſi qu'on parloit alors en Languedoc, & c'eſt ainſi qu'on y parle même encore. Nous ſçavons d'ailleurs & nous l'avons déja (*a*) remarqué, que Benjamin ſuivoit dans ſa relation le langage du pais dont il parloit, comme il paroît

(*a*) *Ci-deſſus* pag. 197.

dans cet endroit là même par le nom qu'il donne au Rhône, qu'il appelle רודי *Rhodé* ou *Rhosé*, ainſi qu'on l'appelle aujourd'hui en Languedoc. Il n'eſt point étonnant au reſte que Raimond V. ſe ſervît d'un Juif pour Intendant ; les Juifs étoient les ſeuls financiers de ce tems-là ; & ils avoient preſque par-tout les fermes ou la regie des revenus des Princes. Le Pape Alexandre III. lui-même n'avoit-il pas pour Intendant פְּקִיד un Juif appellé Jehiel au rapport de Benjamin.

On peut juger ſur ce qu'on vient de dire combien Arias Montanus a mal entendu cet endroit de l'Itinéraire, puiſqu'il l'a traduit ainſi ; *Ibi eſt . . . . . Abba filius Iſaac probandæ memoriæ, præfectus à Principe Domino*, ce qui, comme on voit, ne forme aucun ſens, ou n'en forme du moins qu'un très-différent du véritable.

II.

Explication de ce qu'on trouve dans quelques autres Auteurs ſur le Languedoc.

Pour finir ce qui regarde la Geographie du Languedoc, j'ai cru devoir joindre ici quelques éclairciſſemens ſur certains points de la Géographie du moien âge, qui concernent cette Province, & qu'on trouve dans differens Auteurs.

I. Sidoine Apollinaire, qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle, & qui fut Evêque de Clermont en Auvergne, où il étoit né, fait mention dans ſes Ouvrages non-ſeulement de la Montagne de Loſere, * *Leſora*, dont nous avons vû que Pline (*a*) avoit parlé ; & de la riviere de Tarn * *Tarnis*, dont on trouve le nom (*b*) dans Pline, mais auſſi de la riviere (*c*) de *Wardo*, aujourd'hui

(*a*) Hiſtor. nat. Lib. 11. *cap.* 42.

(*b*) *Ibid.* lib. 4. cap. 19.

(*c*) Epiſtol. 9. lib. 2. *Medius it Wardo fluvius.*

* Hinc te Leſora Caucaſum Scytharum
Vincens aſpiciet, cituſque Tarnis
Limoſum & ſolido preſſum ſapore
Piſcem perſpicuâ gerens in undâ. Sidon. in *Propemptico.*

le Gard ou le Gardon ; de celle de (*a*) *Triorbris*, aujourd'hui la Trueire dans le Gevaudan, & d'un lieu appellé *Trevidon*, voiſin du Rouergue, *Ibis Trevidon*, dit-il, *& calumnioſis Vicinum nimis, Heu! jugum Rutenis*, qu'on croit être le lieu de *Trevés* dans le Diocèſe d'Alais, ſur la frontiere du Rouergue, & cette conjecture eſt plauſible, quoique pour l'admettre il faille convenir que le Poëte ne s'attache point à faire tenir une route bien droite à ſa muſe à qui ce Poëme eſt adreſſé, & qu'il feint d'envoier chez pluſieurs de ſes amis ou de ſes parens.

(*a*) In *Propemptico.*

(*b*) *Ibidem.*

II. Gregoire de Tours (*b*) en racontant l'expedition de Theodebert envoié par Thierri ſon pere vers l'an 533. en Rouergue & en Languedoc contre les Goths, parle de deux Châteaux, qu'il prit dans le territoire de Beziers. *Theodebertus*, dit-il, *uſque ad Biterrenſem Civitatem abiens Deas Caſtrum obtinuit : Deinde ad aliud Caſtrum nomine Capprariam legatos mittit.* Il appelle le premier *Deas*, & l'on croit avec raiſon, que c'eſt le lieu de *Dio* ou *Diou* dans le Diocèſe de Beziers aſſez près de Lodeve. Pour l'autre appellé *Capraria*, il eſt certain que c'eſt le lieu de *Cabrieres* dans le même Diocèſe. Ce dernier Château eſt celebre dans notre Hiſtoire par les avantures de la Dame du lieu, nommée *Deuterie*, qui en ſe rendant de bonne grace fit la conquête du Prince, devint ſa maîtreſſe, & même ſa femme, du moins autant que l'uſage ou plûtôt l'abus de ce tems-là permettoit à une femme déja mariée, de devenir la femme d'un Prince, qui de ſon côté étoit lui-même marié.

(*b*) Lib. 3. cap 21.

III. On trouve dans les collections des Conciles, & en particulier (*c*) dans le recueil des Conciles de la Gaule Narbonnoiſe de Baluze, qu'Arnuſte archevêque de Narbonne en tint un en 897. dans un lieu du *Pagus Nemauſenſis* appellé Portus, *Loco qui Portus cognominatur apud Nemauſenſem pagum*, & dans l'égliſe du lieu dédiée à la Sainte Vierge, *in eccleſiâ Sanctæ Dei Genitricis.* Il paroît que les Editeurs des Conciles n'ont point ſû où placer ce lieu, mais tout concourt à perſuader que c'eſt le village

(*c*) Pag. 1.

de Notre-Dame *das Ports* près de Lunel. *Domina noſtra de Portu vel de Portubus.* Ce village porte le nom *De Portu* ou *de Portubus*, *das Ports*, de même que le lieu où le Concile fut aſſemblé, *Loco qui cognominatur Portus.* Il eſt aujourd'hui du Diocèſe de Montpellier, mais peut-être étoit-il dans ce tems-là de celui de Niſmes : il pouvoit être en tout cas de ſon *Pagus* ou Territoire, *Apud Nemauſenſem Pagum.* Enfin l'Egliſe en eſt dédiée à la Sainte Vierge, *Noſtre-Dame das Ports*, de même que l'Egliſe où le Concile fut aſſemblé, *In eccleſiâ Sanctæ Dei Genitricis.*

IV. On tint en 909. un autre Concile provincial dans le bas Languedoc (*a*), *in regno Septimaniæ* ; dans un lieu appellé *Juncariæ*, *apud Juncarias* ; & dans une égliſe conſacrée à Saint Vincent, *in Eccleſiâ ſancti Vincentii.* Le P. Sirmond a ignoré la poſition de ce lieu ; & il a même crû (*b*) qu'il falloit lire *Juniariæ*, mais Gariel a prouvé (*c*) que c'étoit le lieu de Jonquieres près de Pouſſan dans le Diocèſe de Montpellier. Le nom du lieu convient, *Juncariæ*, *Jonquieres*, de même que le nom de l'égliſe, car l'egliſe de Jonquieres étoit dédiée à S. Vincent, comme celle où le Concile fut tenu.

(*a*) Baluze, *ibid. pag.* 5.

(*b*) Concilior. Galliæ *Tom.* 3.

(*c*) Series præſulum Magalonenſium, *pag.* 49.

V. Roger de Hoveden, qui a écrit l'Hiſtoire d'Angleterre depuis le tems où Beda avoit fini, juſqu'en l'an 1201. mais qui s'eſt principalement étendu ſur les regnes de Henri II. & de Richard ſon fils, ſous leſquels il vivoit, rapporte la route que tint en 1191. la flotte angloiſe en allant de Lisbonne, où la tempête l'avoit jettée, à Marſeille où elle devoit joindre le Roi Richard pour le ſuivre dans l'expédition de la Terre Sainte. Comme on navigeoit alors preſque terre à terre, cet Hiſtorien en marquant les endroits par où cette flotte paſſa, fait la deſcription des côtes d'Eſpagne, de Rouſſillon & de Languedoc. C'eſt à ce qui regarde la côte de ces deux provinces que nous croions devoir nous arrêter.

Roger de Hoveden. Partie ſeconde de ſes Annales. Ann. 1191.

Ils paſſerent enſuite devant un bon port appellé *Cap de Quiers.* De-là devant une grande Montagne, qui s'avance dans la mer, & qui s'appelle *Cap de Creux*, où il y a un bon port. De-là à un bon Château bâti ſur le bord de la mer & appellé *Collioure*, (Caucoliberum) où il y a un bon port appellé *le Port de Vendres.* Enſuite devant une grande plage, qui s'avance dans la mer, & qu'on nomme le *Cap de Leucate*, & qui ſert à reconnoître cette côte. Il y a là près du bord de la mer, une ville épiſcopale, appellée *Narbonne*, & un Monaſtere, appellé *Sainte Marie de la Mer* (aujourd'hui *Notre-Dame des Auzils*). De là ils paſſerent devant une plage, avancée dans la mer, qu'on appelle *Breſcon*, & ils entrerent enſuite dans le *Comté d'Agde*, & paſſerent devant la ville *d'Agde*, bâtie ſur le bord de la mer. De-là près de *Villeneuve* ſiege de l'Evêque de *Maguelone*, auprès de laquelle eſt le port de *Montpellier*, (*à l'embouchure du Lez*) appellé *Lates.* Après quoi ils paſſerent devant une Iſle, qu'on nomme *Odur*, & qui eſt ſituée à l'entrée du Rhône. C'eſt par cette riviere qu'on va en remontant, à une bonne ville Archiepiſcopale, appellée *Arles le blanc.* C'eſt par-là auſſi qu'on va fort près *de S. Gilles* en remontant. C'eſt par-là enfin qu'en continuant de remonter ce fleuve, on arrive à une grande ville, nommée *Lion ſur le Rhône.* Enſuite ils arriverent à *Marſeille*..... & n'y ayant pas trouvé le Roi Richard leur Souverain, après y avoir demeuré huit jours pour radouber leurs vaiſſeaux, ils ſe remirent en mer pour le ſuivre.

Rogeri de Hoveden Annalium Parte poſteriore, ad Ann. 1191.

Deinde, dit cet Hiſtorien, *tranſierunt ante bonum portum, qui dicitur* Cadakis. *Deinde tranſierunt per Montem magnum, protenſum in mare, qui dicitur* Caput de Crous, *& ibi eſt bonus portus. Deinde tranſierunt per Caſtellum bonum, ſitum in littore maris, quod dicitur* Cockeliure, *& ibi eſt portus bonus, qui dicitur portus* Veneris. *Deinde tranſierunt per quamdam arenam, protenſam in mare, quæ dicitur* Caput Leucate, *faciens ſignum magnum, in quo prope littus eſt bona Civitas epiſcopalis, quæ dicitur* Narbona, *& monaſterium, quod dicitur* Sancta Maria de Mari. *Deinde tranſierunt per quamdam terram protenſam in mare, quæ dicitur* Briſcou. *Deinde intraverunt terram Comitis* de Agda, *tranſeuntes ante Civitatem bonam, ſitam in littore maris, quæ dicitur* Agda. *Deinde tranſierunt prope* Villenove, *Epiſcopatum* de Magalonâ, *& prope inde eſt* portus de Montepeſſolano, *qui dicitur* Lates. *Deinde tranſierunt ante inſulam, quæ dicitur* Odur, *quæ eſt ad introitum* Rhodani: *Et in aſcendendo per Rhodanum itur ad Civitatem bonam Archiepiſcopalem, quæ dicitur* Arles le Blanc, *& in aſcendendo* * *ſuperiùs per eumdem fluvium itur* † *prope* Sanctum Ægidium: *& in aſcendendo ſuperiùs per eumdem fluvium itur ad bonam Civitatem, quæ dicitur* Lion ſur le Rhoſne. *Deinde pervenerunt uſque ad* Maſſiliam..... *& non invento ibi Rege Domino ſuo per octo dies fecerunt ibi moram propter quoſdam neceſſarios navium apparatus. Deinde ſecuti ſunt Regem*, &c.

* On paſſe à Saint Gilles avant que d'arriver à Arles.

† S Gilles eſt à près d'un quart de lieue du bord du Rhône.

Il y a, comme on voit, dans cette Deſcription quelques noms de lieu un peu défigurés, mais il eſt facile de les rétablir en ſuivant l'ordre du voiage, & c'eſt ce que je croi avoir fait ſuffiſamment dans la traduction qui eſt à côté. Ainſi je ne m'arrêterai que ſur les deux difficultez ſuivantes.

Dans la *premiere* il s'agit du ſens de ces mots, *Tranſierunt prope* Villenove, *Epiſcopatum de* Magalonâ. Pour les entendre il faut obſerver que l'évêque de Maguelonne demeuroit alors à Villeneuve ſur le bord de l'étang de Maguelonne, & qu'ainſi Roger de Hoveden, en appellant Villeneuve *Epiſcopatum de Magalonâ*, n'a voulu dire ſi ce n'eſt que Villeneuve étoit le ſiége épiſcopal du Diocèſe de Maguelonne.

La *ſeconde* difficulté regarde l'iſle que cet Hiſtorien appelle *Odur*, & qu'il place à l'entrée du Rhône, *ad introitum Rhodani*. Cela doit s'entendre de la branche occidentale du Rhône, qu'on appelle aujourd'hui *la Braſſiere du Rhône*, comme il paroît tant parce que l'embouchûre de cette branche eſt la premiere embouchûre du Rhône, qu'on rencontre en venant d'Eſpagne; que parce que cet Hiſtorien dit lui-même qu'on alloit à S. Gilles par le Rhône dont il fait mention, ce qui ne convient qu'à cette branche du Rhône. Or de-là il eſt évident que l'iſle d'*Odur* dont Roger de Hoveden fait mention, doit être la petite iſle d'*Orgon*, puiſqu'il n'y en a point d'autre à l'entrée de cette branche du Rhône. Mais ſi cela eſt il faut corriger le texte de cet Auteur, & au lieu d'*Odur* lire *Ogur*, ou même *Orgun*. Il y a apparence que dans les manuſcrits d'Hoveden le *g* étoit retrouſſé en haut, comme on le formoit autrefois, ce qui l'a fait prendre pour un *d*.

Je ſai que M. de Valois a prétendu qu'il y avoit à l'embouchûre du Rhône une iſle appellée *Odor* près de l'iſle *Anguillare*, & que c'étoit de cette iſle-là qu'on devoit entendre l'*Odur* dont parle Roger de Hoveden. Mais j'ai peine à me perſuader que M. de Valois ait été bien inſtruit. J'avoue que je ne connois ni l'iſle d'*Odor*, ni celle d'*Anguillare*. Il eſt bien vrai qu'il y a à la grande em-

bouchûre du Rhône deux iſles connues enſemble ſous le nom de *Tignes*, & qui ont pourtant chacune un nom * particulier, mais aucune ne s'appelle ni *Odor* ni *Anguillare*. D'ailleurs quand une de ces iſles s'appelleroit *Odor*, comme M. de Valois ſemble le dire, cette iſle ſe trouveroit à l'embouchûre du grand bras du Rhône, & ne ſauroit être par conſéquent l'*Odur* de Roger de Hoveden, qui devoit être dans la petite branche du Rhône, comme on vient de le dire.

VI. Enfin je croi devoir remarquer qu'on trouve dans le Languedoc des veſtiges de pluſieurs villes détruites. Il eſt vrai que ces villes ne doivent pas avoir été fort conſidérables, puiſque les Géographes ni les Hiſtoriens n'en ont fait aucune mention. J'en connois trois dans le bas Languedoc.

La *premiere* étoit ſituée ſur les bords de la riviere du Gardon, aſſez proche de Remoulins & du Pont du Gard, près du bac & du moulin de *Lafous*. Elle aboutiſſoit à un pont ſur le Gardon, dont on découvre encore les piles. Il y reſte beaucoup de maſures, & il paroît que cette ville a péri par le feu, dont on voit encore les traces. On prétend même qu'on y a trouvé autrefois du blé brûlé, enfin il eſt aſſez ordinaire de trouver des médailles romaines dans les environs.

La *ſeconde* étoit ſur le chemin de Montpellier à Beziers au de-là du pont de la Mauſſon dans une guarrigue, à une lieue de Montpellier. On y reconnoît encore les fondemens des maiſons, & par conſéquent la longueur & la largeur des rues, mais il n'y ſubſiſte aucun bâtiment ſur pied.

La *troiſiéme* étoit près de Sauve dans le Diocèſe d'Alais, à côté d'une grange appellée *la Seuve*, *Silva*, près du chemin de Sauve à Durfort, dans un lieu nommé *Mus*. On y voit encore les reſtes d'un aqueduc large d'environ un pied & demi, qui commençoit à une fontaine éloignée de là de près de deux lieues, & qui traverſoit un ruiſſeau aſſez profond, ſoutenu ſur un pont

* L'une s'appelle de *Sainte Anne*, & l'autre de *Janatan*.

de pierre. Ce canal étoit bâti dans toute sa longueur sur de la massonnerie, & il étoit revêtu en dedans de deux couches de deux cimens differens, l'un rougeâtre & l'autre gris, & épaisses chacune d'un pouce ou d'un pouce demi.

On ne peut tirer aucun éclaircissement sur le nom de cette ville ni des titres du pais, ni de la tradition. Pour le nom de *Mus* que le lieu porte, il y a apparence qu'il vient du mot latin *Muri*, & que ce nom lui a été donné à cause des masures qui y ont long tems subsisté, mais qui enfin ont été presque entierement enlevées par les habitans des environs.

CHAPITRE XVI.

Des Voies Romaines du Languedoc, & en particulier de la Voie Domitie *depuis Beaucaire jusqu'à* Uchau *près de Nismes.*

I.

Description générale des Voies Romaines dans le Languedoc.

POLYBE est le plus ancien Auteur qui ait parlé des chemins de la Gaule Narbonnoise, mais l'exactitude connue de cet Historien ne permet point de revoquer en doute la moindre partie de son témoignage. On sait (*a*) qu'il avoit pris la peine de visiter exprès la partie méridionale des Gaules & toute l'Espagne, pour être mieux en état d'écrire l'histoire des guerres que les Romains y avoient eu à soutenir.

(*a*) *Voyez* Geratd. Joann. Vossius, *Artis Historica cap. 9.*

C'est donc sur ses propres observations que cet Historien parle (*b*), quand il assure que depuis Carthagene dans la Betique jusqu'à Empurias en Catalogne, & depuis Empurias jusqu'au Rhône les Romains avoient tracé une Voie militaire, & qu'ils l'avoient distinguée par milles de huit stades en huit stades. Comme Polybe écrivoit vers

(*b*) Historiar. *lib. 3. cap. 39.*

vers l'an de Rome 600. & qu'il eſt certain qu'il mourut (*c*) l'an de Rome 608. il réſulte de ſon témoignage que dès ce tems-là les Romains étoient aſſez maîtres dans le pais des Volces pour y faire une voie militaire, par où leurs troupes puſſent commodément paſſer d'Italie en Eſpagne, où ils faiſoient depuis long-tems la guerre contre les Carthaginois.

(*a*) Gerard. Joann. Voſſius, *de Hiſtor. Græcis, Lib.* 1. *cap.* 19.

Cet ancien chemin fut reparé & perfectionné dans la ſuite par Domitius Ænobarbus, vers l'an de Rome 633. ou 634. quand il eut entierement ſoumis les Volces après la défaite des Auvergnats par Q. Fabius Maximus : Et c'eſt apparemment à raiſon de cette reparation, que ce chemin fut alors appellé la Voie de Domitius, *Via Domitii.* Du moins c'eſt ſous ce nom que Ciceron en parloit l'an de Rome 684. dans ſon Oraiſon pour Man. Fonteius, ſuivant les fragmens qui en reſtent,

Je ſai qu'on a voulu douter ſi cette Voie Domitie devoit être placée en Languedoc ou en Provence, ſous prétexte que le nom de la Gaule Narbonnoiſe où Ciceron la place, convenoit également à ces deux Provinces. Mais Ciceron ne décide-t-il pas la queſtion ? Il parle contre les Volces, qui accuſoient Fonteius d'avoir détourné une partie des deniers levés pour la réparation des chemins : *Quæſtum Man. Fonteium ex viarum munitione feciſſe.* C'eſt à cette occaſion qu'il fait mention de la voie de Domitius ; c'eſt donc dans le pais des Volces, c'eſt-à-dire dans le bas Languedoc, qu'il faut la chercher. La poſition du *Forum Domitii* ſuffit pour l'indiquer. On ſait que ce lieu étoit dans le pais des Volces entre *Soſtatio*, aujourd'hui Suſtantion près de Montpellier, & *Ceſſero*, aujourd'hui S. Tiberi. La voie Domitie devoit donc y être auſſi, puiſqu'il eſt viſible que c'étoient deux ouvrages du même Domitius, faits pour le même deſſein, & dont la poſition connue de l'un doit fixer celle de l'autre.

Cette voie décrite dans tous les Itinéraires, comme on a déja vû, & dont les veſtiges ſubſiſtent encore, entroit dans le Languedoc au pont de Beaucaire, appellé autrefois *Pons ærarius.* Elle alloit de là à Niſmes en

ligne droite, comme on verra plus en détail ci-dessous. Le chemin roial de Beaucaire à Nismes s'en écarte un peu au sortir de Beaucaire, mais il s'y rejoint au village de *Curebouſſot*, & ne s'en ſépare plus juſqu'à Niſmes.

La voie romaine & le chemin moderne continuent d'être confondus au ſortir de Niſmes juſqu'au village d'Uchau. Mais là ces chemins ſe ſéparent, & la voie romaine continuant d'avancer en ligne droite, ſe trouve écartée des endroits par où paſſe le chemin d'aujourd'hui, d'environ une demie lieue vers le Nord. On en retrouve les veſtiges entre les villages de *Coudognan* & de *Vergeſe*, & l'on remarque qu'elle alloit aboutir au Pont d'*Ambruſſum*, aujourd'hui Pont Ambrueix, où l'on paſſoit le Vidourle vis-à-vis du village de Galargues, & une demie lieue au-deſſus du Pont de Lunel, où on le paſſe aujourd'hui. On voit encore quatre arcades de cet ancien pont, & l'on reconnoit ſans peine des deux côtez le chemin qui y conduiſoit.

De-là juſqu'au lieu de *Soſtatio* ou *Sextatio*, aujourd'hui *Suſtantion*, dont on voit les ruines près du village de Caſtelnau à une demie lieue de Montpellier, on trouve au Nord à demie lieue du chemin moderne, des veſtiges ſenſibles de la voie que nous décrivons, ſur la ligne des villages de *Sauturargues*, *Veirargues*, *Vendargues* & *le Crez*. On voit qu'elle conduiſoit à un pont de pierre, dont les fondemens paroiſſent encore, & qui étoit bâti ſur le Lez, demie lieue plus haut que celui par où paſſe le chemin moderne. Il paroît par les actes du pais que ce pont s'appelloit *Pons ærarius*, de même que celui de Beaucaire, & que le chemin qui y menoit portoit le nom de *Via munita*, qu'on a rendu dans le pais par *lou Cami de la Mounedo*, au lieu de dire *lou Cami Mounit* ou *Munit*.

La voie militaire paſſoit enſuite à *Latara*, c'eſt-à-dire à l'endroit où étoit bâtie autrefois *la Part Antique* de Montpellier, & où eſt bâtie aujourd'hui la citadelle de cette ville ; De-là à la *Verune*, à *Sauſſan*, *à Antonegre*, & enfin elle ſe rendoit au *Forum Domitii*, que je

croi être *Ville-veiras*, ou *Villemagne*, dans le Diocèſe d'Agde.

Elle alloit de-là à *Ceſſero*, aujourd'hui S. Tiberi ſur l'Eraut, & par conſéquent concouroit en partie avec le chemin que tiennent aujourd'hui les Troupes en ſuivant le chemin de l'Etape. Comme il n'y paroît point de veſtige d'aucun pont de pierre ſur l'Eraut, il y a apparence qu'on paſſoit autrefois cette riviere ſur un pont de bois, ou même dans un bac, ce qui s'accorde avec le rapport de Strabon qui dit (*a*) que dans la route qui menoit d'Eſpagne en Italie à travers la Gaule Narbonnoiſe, on paſſoit pluſieurs rivieres ſur des ponts de bois, & même quelques-unes dans des bacs. *Fluminum*, dit-il, *quædam ſcaphis trajiciuntur, aliqua pontibus inſtrata ſunt partim ligneis, partim ſaxeis.*

(*a*) Geograph. *Lib.* 4.

De *Ceſſero* ou S. Tiberi la voie militaire alloit à Beziers, & par conſéquent ne devoit guéres s'écarter de la route que tiennent aujourd'hui les Troupes, quand elles ſuivent le chemin de l'Etape. Mais de Beziers à Narbonne elle s'éloignoit beaucoup du chemin moderne, & au lieu de paſſer par la montagne du *Pas de Loup*, comme aujourd'hui, elle paſſoit à travers l'étang & le marais de Capeſtan, où l'on avoit pratiqué un chemin plus droit & plus court, au moien d'une chauſſée bâtie ſur un grand nombre de ponts dont les ruines ſubſiſtent encore, & ſont connues ſous le nom de *Pont Sepme*, c'eſt-à-dire à ce qu'on croit de *Pons Septimius.*

Enfin cette voie romaine en avançant toujours vers l'Eſpagne paſſoit au ſortir de Narbonne par *Salſulæ*, aujourd'hui Salſes ; par *Combuſta*, aujourd'hui Rives-altes ſur l'Egly ; par *Ruſcino*, aujourd'hui la Tour de Rouſſillon ſur la Tet près de Perpignan ; par *Stabulum*, aujourd'hui le *Boulou* ſur la Tech ; & après avoir traverſé la partie de l'ancienne Gaule Narbonnoiſe, qu'on nomme aujourd'hui le Rouſſillon, elle ſe rendoit au haut des Pyrenées, *Ad ſummum Pyrenæum*, aujourd'hui le Col de Pertus, où elle entroit dans la Tarraconnoiſe.

Outre cette voie militaire qui devoit être la plus fréquentée, parce qu'elle étoit ſur la route d'Italie en Eſpa-

gne, il y en avoit une autre dans le Languedoc qui menoit de Narbonne à Toulouſe, & qu'on trouve décrite dans l'Itineraire de Bourdeaux & dans les Tables de Peutinger.

Cette autre voie alloit de Narbonne à Villedaigne ſur l'Orbieu, *Ad Odurobionem* : Le chemin ſubſiſte encore preſque entier. On paſſoit à *Villedagne* la riviere d'Orbieu ſur un beau pont de pierre, dont la plus grande partie eſt aujourd'hui renverſée dans l'eau. De-là au lieu d'aller à *Leſignan*, comme on va aujourd'hui, on alloit par *Fontareche*, *Monrabech* & *Cerame* à *Uſuerva* ou *Hoſuerba*, aujourd'hui *Tourouſele*, où l'on paſſoit la riviere d'Aude, & d'où l'on ſe rendoit à *Liviana*, aujourd'hui le village de *Marſeillette*, & enſuite à *Tricenſimum*, aujourd'hui *Treſbés*, en paſſant à peu près par les mêmes endroits par où paſſe aujourd'hui le vieux chemin roial, qui va du village d'*Homs* à Treſbés.

On paſſoit à Treſbés la riviere d'Aude ſur le pont de pierre qui ſubſiſte encore, & de-là on ſe rendoit à la cité de Carcaſſonne, *Carcaſſo*, par le même chemin qui y mene aujourd'hui.

De Carcaſſonne juſqu'à Toulouſe, le chemin qu'on tient aujourd'hui, convient aſſez exactement avec l'ancienne voie militaire dont il s'agit, comme on l'a fait voir dans le *Chapitre VII.* en expliquant les differens lieux que les Itinéraires placent ſur cette route.

La voie militaire que nous venons d'expliquer, ſe joignoit à Narbonne avec l'autre que nous avons décrite la premiere, & ces deux voies réunies formoient une route continue qui traverſoit la partie occidentale de la Gaule Narbonnoiſe, connue aujourd'hui ſous le nom de Languedoc, dans toute ſa longueur, la premiere depuis Beaucaire juſqu'à Narbonne, & l'autre depuis Narbonne juſqu'à Toulouſe.

A cette route principale on peut en joindre deux autres moins importantes, qui appartiennent auſſi au Languedoc, & qui ſont marquées dans les Tables de Peutinger. L'une de ces routes alloit de Toulouſe à Lion, en paſſant par Cahors, *Divona Cadurcorum* ; par Rodez,

Segodunum Ruthenorum; par Javouls dans le Gevaudan, *Anderitum Gabalorum*; & par S. Paulian dans le Velai, *Revessio Velaunorum*. L'autre menoit de Rodez, *Segodunum Ruthenorum*, à *Cessero* ou S. Tiberi sur l'Eraut, & passoit par *Loteva*, aujourd'hui Lodeve, ville épiscopale du bas Languedoc.

Dans ces differentes routes chaque ville principale étoit dans son district un centre particulier, d'où l'on comptoit les milles dans les routes qui en partoient.

1°. Le fait est certain à l'égard de Toulouse; l'Itineraire de Bourdeaux met (*a*) sur la route de cette ville à Narbonne deux lieux de suite, l'un à IX. & l'autre à XX. milles de Toulouse, & il appelle le premier *Ad Nonum*, & l'autre *Ad Vicesimum*, ce qui prouve que c'étoient le IX. & le XX. milliaire à compter de Toulouse.

[*a*] Ci-dessus, pag. 91. 92.

2°. Le même fait est encore plus inconteſtable à l'égard de Narbonne. Nous avons déja vû ci-dessus (*b*) qu'il y avoit un lieu à XXX. milles de Narbonne sur la route de Carcassonne, appellé *Tricensimum*, c'est-à-dire le *Trentieme*, ce qui marque qu'on comptoit les milles de Narbonne sur cette route, du moins jusqu'à Carcassonne. Un (*c*) autre lieu appellé *Ad Vigesimum*, c'est-à-dire le *Vingtieme*, sur la route de Narbonne dans le Roussillon, & à XX. milles de cette ville, prouve de même que sur cette seconde route c'étoit encore de Narbonne qu'on comptoit les milles. Enfin nous verrons dans l'*article III.* que les milles se comptoient de même de Narbonne sur la troisiéme route qui alloit de cette ville jusqu'à Nismes, du moins jusqu'à l'empire d'Antonin le Pieux.

(*b*) Cidessus, pag. 91, 93.

(*c*) Ci-dessus, pag. 118.

3°. La ville de Nismes étoit encore un troisiéme centre pour la suite numerale des milles, & les pierres milliaires numerotées qui subsistent en place encore aujourd'hui entre cette ville & celles de Beaucaire ou d'Arles, ne permettent pas de douter qu'on ne comptât les milles de Nismes sur ces deux routes. Nous prouverons même à la fin de l'*article III.* qu'on commença sous l'Empereur Antonin le Pieux, à les compter de Nismes sur la route de cette ville à Narbonne, du moins jusqu'à moitié chemin.

Après avoir expliqué en général les quatre voies ro-

maines du Languedoc qui ſont décrites dans les Anciens, il paroît neceſſaire d'examiner en détail dans l'*article ſuivant*, l'état où ſe trouve encore aujourd'hui cette voie romaine depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes, ou même juſqu'à Uchau ſur le chemin de Montpellier. C'eſt certainement la partie des voies romaines du Languedoc la mieux conſervée, celle où il ſubſiſte en place le plus de pierres milliaires, & par conſéquent celle qui peut ſervir à donner la plus juſte idée de la forme & de la conſtruction des chemins romains. Après avoir rapporté l'état & les inſcriptions des pierres milliaires qui ſe trouvent encore en place ſur ce chemin, au nombre de 17, j'y joindrai dans l'*article III.* les inſcriptions de plus de 40. autres milliaires qui ont été enlevez de ce même chemin, & qu'on trouve dans les villages voiſins.

J'avois ſur cette matiere un aſſez grand nombre d'obſervations, que j'avois faites autrefois. J'y ai joint ce qu'ont dit ſur le même ſujet les R R. P P. Benedictins dans (*a*) l'Hiſtoire de Languedoc, M. Virgile de la Baſtide dans une Diſſertation inſerée dans le (*b*) Mercure de France, & M. le Marquis Maffei dans un (*c*) Traité qu'il a intitulé *Galliæ Antiquitates*. Comme il reſtoit encore des difficultés, ou pour mieux dire des contradictions, qui m'embarraſſoient, j'ai conſulté des gens de lettres de la ville de Niſmes, dont quelques-uns ont pris la peine d'aller ſur les lieux où les pierres milliaires ſubſiſtent, pour en examiner & en tranſcrire fidelement les inſcriptions. Les éclairciſſemens importans que j'ai reçû de ces MM. m'ont été d'une très-grande utilité, & je dois leur en témoigner ici ma juſte reconnoiſſance.

(*a*) Tom. I. *aux preuves*, *pagg.* 6. & 7.

(*b*) Mois d'Août 1731.

(*c*) Epiſtol. VII.

II.

Deſcription de la Voie Domitie *depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes, & depuis Niſmes juſqu'au village d'*Uchau *ſur le chemin de Montpellier.*

L'ancienne voie militaire ou Romaine de Beaucaire à Niſmes eſt tracée en ligne droite, & preſque ſans au-

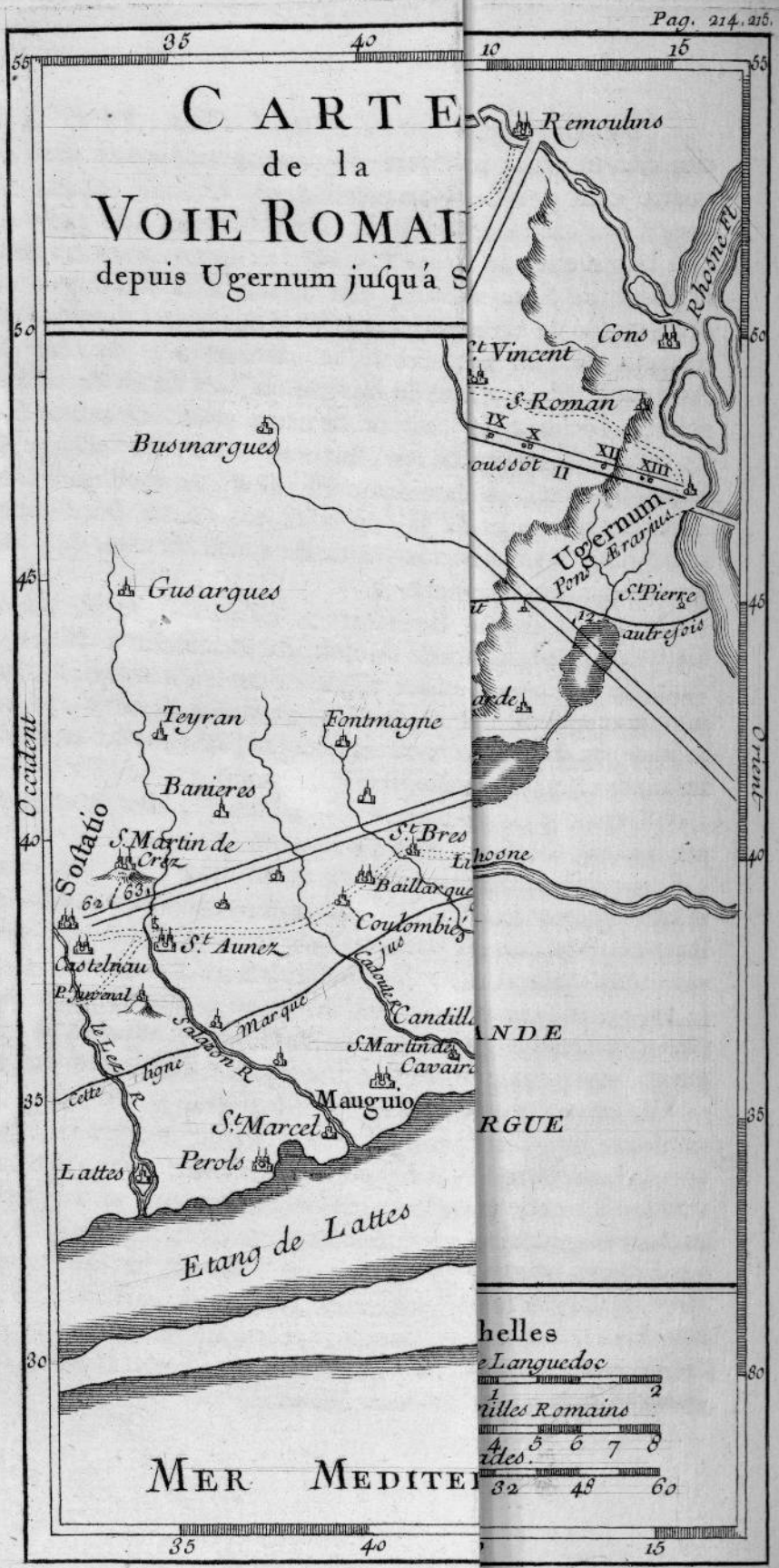

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

CARTE
de la
VOIE ROMAINE
depuis Ugernum jusqu'à Sostatio

Monument situé prés le IIII Milliaire



sur le Chemin de Nemausus à Vgernū.

BIBLIOTHEQUE DE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

Echelles
Lieües de Languedoc
Anciens milles Romains
Stades.

cun détour. Elle ſe ſépare du chemin moderne à trois ou quatre cent pas de Beaucaire à un endroit appellé *les Cinq Coins* derriere le Château de Gaujac. Elle paſſe de là à la gauche de *Roque Partide* ; & après avoir traverſé la plaine de *Saint Roman*, elle arrive à la montagne où cette plaine ſe termine, laquelle a environ 15. toiſes de haut du côté de Beaucaire, & environ 10. du côté de Niſmes. C'eſt ſur cette montagne qu'il eſt facile de reconnoître la forme & la largeur de cette voie, de même que les foſſez qui la bordoient, ſur-tout vis-à-vis le village de Saint Vincent, où le terrain eſt élevé & n'eſt point en culture. La forme de la voie n'eſt pas tout à fait ſi apparente dans les bas fonds, à cauſe qu'elle y a été plus dégradée par les inondations.

Cette voie depuis Beaucaire juſqu'au village de *Cure-bouſſot*, qui eſt à moitié chemin de Beaucaire à Niſmes, s'appelle le *Chemin vieux*. C'eſt en cet endroit que le chemin moderne ſe joint à la voie romaine & ne s'en écarte plus, ou du moins s'en écarte peu, & dans les endroits ſeulement, où la démolition des ponts ou des Chauſſées a obligé de s'en détourner, pour faire paſſer le chemin par des endroits, où l'entretien coûtât moins.

Il paroît par l'inſpection de cette voie aux endroits où elle eſt bien conſervée, que les Romains conſtruiſoient leurs chemins avec beaucoup plus de ſoin & de dépenſe que nous. Quand on y fait creuſer à la profondeur de cinq ou ſix pieds, on trouve que le chemin eſt ſoutenu par pluſieurs couches paralleles de différentes eſpeces d'empierrement, dont les cailloux ont été noiez dans du ciment, ce qui forme un maſſif très-ſolide & très-dur. Je ne doute point qu'on ne trouvât la même conſtruction par tout, ſi on prenoit la peine de l'examiner ; peut-être même que les couches d'empierrement ſeroient plus épaiſſes ou en plus grand nombre aux endroits où le terrein ſe trouveroit moins ferme ; mais l'on ne ſçauroit ſur cette matiere rien ajouter à l'exactitude du détail, que Bergier a fait de ces differentes couches d'empierrement, ou plutôt de maſſonnerie, (*a*) dans ſon excellente *Hiſtoire des grands Chemins de l'Empire Romain.*

(*a*) *Liv. 2. chap. 18.*

Deux voies de traverſe viennent ſe joindre à la voie principale dont nous parlons : l'*une* aux baraques de Curebouſſot. Elle vient du côté du village de Saint Vincent qui eſt à la droite en allant de Beaucaire à Niſmes. On a examiné ce chemin dans un aſſez grande étenduë : Sa forme & les pierres milliaires qu'on y trouve, ne permettent point de douter que ce ne ſoit une voie romaine. Il paroît qu'elle alloit à un pont de pierre, qui étoit bâti ſur le Gardon, aſſez prez de Remoulins, & que de-là elle menoit vers Avignon ou Orange.

L'*autre* voie eſt à gauche en allant de Beaucaire à Niſmes, & un peu au-delà des baraques de Curebouſſot. Les pierres milliaires qu'on y trouve prouvent de même que c'étoit une voie romaine ; & ſa direction fait voir qu'elle alloit à Arles.

On trouve encore en place ſur la grande voie de Beaucaire à Niſmes qu'on vient de décrire, & ſur les deux voies laterales, qui y aboutiſſent, pluſieurs pierres milliaires, dont je vais rapporter la forme & les inſcriptions ; mais pour entendre ce que je dois dire, il faut jetter les yeux ſur la Carte de ces trois voies.

I. A un bon quart de lieue de Beaucaire, dans la plaine de S. Roman, on trouve à main droite ſur le bord du chemin à l'endroit marqué XIII dans la Carte, deux pierres milliaires à la diſtance de trois pieds l'une de l'autre. Celle qu'on trouve la premiere en venant de Beaucaire, eſt quarrée, large de 25. pouces & demi, épaiſſe de 18. Elle eſt hors de terre d'environ 6. pieds, & peu polie. On y lit l'Inſcription * ſuivante.

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXI.
REFECIT ET
RESTITVIT.
XIII.

* Bergier, *Hiſtoire des grands Chemins, Liv. IV. ch. 39. p. 760. de la ſeconde édition, n°. 5.* rapporte cette Inſcription, mais fort tronquée. Le Marquis Maffei en a fait mention auſſi, *Gallia Antiquitat. pag. 34.*

Il

Il paroît par le chiffre qui eſt au bas de l'inſcription, que c'étoit le XIII. Milliaire de Niſmes à Beaucaire. Comme il y a de l'endroit où ce Milliaire ſe trouve, à Beaucaire un grand quart de lieue, c'eſt-à-dire un mille & plus, il faut convenir qu'il y avoit de Niſmes à Beaucaire, autrefois *Ugernum*, XIV. milles, ou même XV. comme il eſt marqué dans les Tables de Peutinger; & c'eſt ſur ce pied-là qu'il faut corriger l'Itinéraire de Bourdeaux, qui ne met que XII. milles de Niſmes au *Pons Ærarius*, ou Pont de Beaucaire, & qu'il faut y lire XV, dont il paroît qu'on n'a fait XII. que par erreur, parce qu'on a pris un V mal formé pour deux I I.

L'autre pierre qui eſt à 3. pieds de la premiere, eſt cylindrique, & un peu moins haute que la précédente, de 24 pouces de diametre, & qui ne paroît pas avoir reçu le dernier poli, ſuppoſé que l'inégalité qu'on y remarque ne vienne pas plutôt des injures du tems. L'inſcription étoit gravée ſur la colomne ſans aucun ornement ni enfoncement: Ce n'eſt qu'avec peine qu'on a pû y lire ces mots, dont on n'eſt pas même bien ſûr.

IMP. CAESAR.

DIVI F. AVG. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

IMP. XIII. . . . . .

POTE. . . . . .

. . . . . .

II. A un mille de-là & dans le même allignement, on trouve ſur la montagne au-delà de la plaine de Saint Roman, à l'endroit marqué XII. une grande pierre, qui n'eſt point un milliaire à en juger par la forme; mais il y a apparence qu'elle a été miſe à la place d'un milliaire qui manquoit. Si cette conjecture eſt fondée, ce mil-

liaire devoit être le XII. de Niſmes à Beaucaire, car nous les décrivons en rétrogradant.

III. Le milliaire d'aprez, qui devoit être marqué XI. manque, comme on peut le remarquer dans la Carte.

IV. A cinq quarts de lieue de Beaucaire & preſque vis-à-vis du village de Saint Vincent, on trouve à main droite & ſur le bord du chemin deux autres pierres milliaires, ſemblables aux deux qui ſont décrites au *n°. I.* & à la même diſtance l'une de l'autre. C'eſt le milliaire X.

La premiere de ces deux pierres ou la plus prez de Beaucaire, eſt quarrée de même que la premiere que nous avons décrite, & de la même largeur & épaiſſeur. Elle eſt rompue un peu hors de terre; ainſi il n'y paroît aucune inſcription, mais il n'eſt point douteux par ſa forme, qu'elle ne fût de l'Empereur Tibere comme la premiere.

La ſeconde eſt cylindrique, de même que la ſeconde que nous avons décrite au *n°. I.* & du même diametre. Elle eſt quatre ou cinq pieds hors de terre, un peu panchée; on y voit les traces d'une Inſcription, mais il n'eſt pas poſſible d'en lire les caracteres. Cependant ſa forme ſuffit pour juger qu'elle eſt de l'Empereur Auguſte.

V. A un mille de-là ſur le bord du chemin & à main droite, on trouve le milliaire IX. qui eſt une pierre quarrée ſemblable en tout aux pierres milliaires quarrées déja décrites. Auſſi eſt-il certain qu'elle eſt de l'Empereur Tibere, comme les autres pierres milliaires quarrées, ce qui paroît par le commencement de l'Inſcription, qui eſt encore liſible, & où l'on diſtingue au moins ces deux mots.

TI. CAESAR

. . . . . .

. . . . . .

VI. Les milliaires VIII. VII. VI. & * V. manquent de

* Le Milliaire V. ſe trouve dans l'Egliſe du village de Curebouſſot aſſez près de-là, où on l'a tranſporté. *Voyez* à l'article ſuivant le *n°. X.*

ſuite. *Voyez* la Carte aux endroits marquez par ces chiffres.

VII. Les Barraques de Curebouſſot qui ſont à moitié chemin de Beaucaire à Niſmes, ſont à peu-prez vers l'endroit où devoit être le VII. milliaire. Environ à trois quarts de lieue de-là, & prez du Pont de Cart (*a*) ſur le Viſtre, on trouve au bord du chemin & à main droite un Milliaire quarré, ſemblable en tout aux autres pierres milliaires quarrées, ce qui fait juger qu'elle eſt de l'Empereur Tibere. L'inſcription eſt effacée, mais on voit qu'elle étoit marquée IIII. ce qui convient aſſez bien avec la diſtance de Niſmes à cet endroit là. On croit que c'eſt ce quatriéme milliaire qui a donné au pont du Viſtre qui eſt auprès, le nom de *Pont de Cart*, ou plûtôt *de Quart*, comme pour dire *Pons de Quarto lapide*.

(*a*) Maffei Galliæ Antiquitat. *pag.* 34.

VIII. Les pierres milliaires III. II. & I. manquent comme on le voit dans la Carte.

IX. A la hauteur du IIII. milliaire décrit au *n°. VII.* & par conſéquent tout auprez du Pont de Cart, on trouve dans un champ, du même côté que ce milliaire & environ à trente pas de diſtance du chemin, une eſpece de Monument, formé par quatre colomnes plantées en terre debout, qui forment un quarré long. Deux de ces colomnes ont chacune 28. pouces de diametre, ne ſont que 4. ou 5. pieds hors de terre, & ont été tout à fait polies. Les deux autres colomnes ſont plus longues & n'ont que 24. pouces de diametre. Il ne paroît aucune Inſcription au haut d'aucune de ces quatre colomnes; apparemment parce qu'on les a plantées à contre-ſens, & que l'Inſcription ſe trouve enfoncée en terre. C'eſt ce qui eſt ſûr du moins à l'égard de l'une des deux dernieres, ſur laquelle (*b*) on voit à fleur de terre la derniere ligne d'une inſcription dont les caracteres ſont renverſez. Cela forme une préſomption aſſez plauſible pour les autres. Ainſi (*c*) M. le Marquis Maffei a eu tort de dire qu'il n'y avoit jamais eu aucune inſcription ſur ces pierres, & d'en conclure ou qu'elles n'avoient été jamais emploiées, ou qu'elles l'avoient été du tems de la République, auquel tems il croit qu'on ne mettoit point d'Inſcription ſur les Milliaires.

(*b*) Voyez dans l'article ſuiv. *n°. III.*

(*c*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

Au milieu de ces quatre colomnes qui ſont debout, il y en a une cinquiéme couchée, de 24. pouces de diametre & de 9. pieds de long. On lit au bout de cette pierre qui eſt le mieux poli, l'Inſcription qui ſuit * dans un eſpece de cadre creuſé dans la pierre, entouré d'un rebord ſimple, & de 24. pouces en quarré.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II
IMP. II. REFECIT.
LXXX.

Il eſt viſible que les cinq pierres qui forment ce monument ont été des Pierres Milliaires. On ignore ce qui a pû obliger de les arracher de leurs places pour les raſſembler-là, & quelques-unes d'aſſez loin. Mais la tradition du pais veut que ç'ait été pour ſervir de marque d'une bataille donnée en cet endroit. L'Hiſtoire ſemble même favoriſer cette tradition, en ce qu'elle nous apprend (*a*) qu'il ſe donna en effet au commencement du V. ſiécle une bataille ſanglante en cet endroit entre Conſtance Général de l'Empereur Honorius, & Edobic Général des Francs & des Allemans, qui étoient venus au ſecours du Tyran Conſtantin & de ſon fils Julien, aſſiegez dans Arles par le Général Romain.

(*a*) Hiſt. de Languedoc, *pagg.* 164. & 641. *col.* 2.

M. le Marquis Maffei (*b*) aſſure que les quatre colom-

(*b*) Galliæ Antiq. *pag.* 4.

* M. Le Marquis Maffei a cru *Gall. Antiq. pag.* 34. que les pierres Milliaires de Claude n'avoient aucune note numérale ; & effectivement on n'y en trouve point ordinairement : mais cette Inſcription prouve qu'il n'en faut pas faire une régle générale. Apparemment qu'on ne marquoit le nombre des milles ſur ces Milliaires, que quand il n'y avoit pas d'autres Milliaires qui le marquaſſent.

nes Milliaires qui ſont debout, ont ſervi long-tems à ſoutenir le couvert d'une petite Chapelle dédiée à S. Martin. Je ne ſçai s'il a été aſſez bien inſtruit. Mais mes Mémoires marquent qu'il y avoit tout auprès de ce Monument une Egliſe champêtre, dédiée à Saint Martin, & diſtincte du monument; que cette Egliſe a été détruite depuis long-tems, & les materiaux enlevez pour la conſtruction de l'Egliſe de Rodillian, village voiſin de l'autre côté du chemin; & que la place de cette ancienne Egliſe n'eſt plus marquée que par quelques groſſes pierres. Cette Egliſe s'appelloit Saint Martin de Cart, *Eccleſia Sancti Martini de Quarto* (ſupple *lapide*). Les P P. Benedictins en ont parlé à l'occaſion de quelques Inſcriptions qu'on y trouve, mais ils l'ont appellée *Saint Martin de Caſe*, trompez par quelque copie fautive du recueil * Manuſcrit d'Inſcriptions d'Anné Rulman, Aſſeſſeur criminel en la Prevôté générale de Languedoc, qu'ils avoient conſulté. *Voyez* ci-deſſous *Article III. n°. III. & XXIV.*

X. Dans la premiere voie de traverſe, qui paſſe auprez du village de Saint Vincent, & qui vient prez de Curebouſſot joindre à main droite la voie romaine de Beaucaire à Niſmes, on trouve prez du village même de Saint Vincent, une pierre Milliaire cylindrique, hors de terre d'environ 6. pieds & un peu penchée, dont l'Inſcription eſt tellement effacée, qu'on n'y peut rien diſtinguer. M. le Marquis Maffei (*a*) aſſure cependant que ce Milliaire eſt de l'Empereur Auguſte, mais j'ignore ſur quel fondement.

(*a*) Galliæ Antiq *pag.* 36.

XI. Dans l'autre voie de traverſe qui eſt à main gauche & un peu plus loin en allant vers Niſmes, on trouve à deux cent pas de l'endroit où elle ſe joint à la voie principale, & aſſez prez du village de Manduel, deux pierres Milliaires à trois pieds de diſtance entr'elles, l'une quarrée & l'autre cylindrique.

La pierre quarrée eſt ſemblable en tout à la pierre

* On dit que l'original de ce Recueil eſt aujourd'hui dans la Bibliotheque du feu Prince Eugene, mais il y en a deux copies dans le Languedoc, à ce qu'on prétend.

quarrée, qui a été décrite au *n°. I.* On y lit une Inſcription * très-bien conſervée (*a*) de l'Empereur Tibere, & la même mot pour mot que celle que nous avons rapportée au *n°. I.* en parlant du premier Milliaire quarré. La ſeule difference c'eſt qu'au lieu qu'à ce premier Milliaire on lit au bas le nombre XIII. on lit à celui-ci le nombre V ; ce qui prouve que c'étoit le cinquiéme Milliaire en allant de Niſmes à Arles, où cette voie menoit, comme on l'a déja remarqué, ce qui s'accorde avec notre calcul.

La pierre cylindrique eſt entierement ſemblable à la colomne milliaire de Claudius, couchée par terre entre les quatre colomnes du Monument, qu'on trouve vis-à-vis du IV. Milliaire, & dont on a parlé au *n°. IX.* L'Inſcription (*b*) eſt la même mot pour mot mais ſans aucun chiffre, & elle eſt enfoncée de même dans une eſpece de cadre quarré, orné d'un ſimple rebord. Le diametre eſt auſſi le même & de 24. pouces.

XII. La voie romaine que nous venons de décrire depuis Beaucaire juſqu'à Niſmes, continue d'être encore reconnoiſſable deux lieues au-delà de Niſmes, en allant vers Montpellier, c'eſt-à-dire juſqu'au village d'Uchau ; & quoiqu'elle ſoit confondue avec le chemin roial moderne, les pierres Milliaires qui ſubſiſtent encore ne permettent pas de la méconnoître.

On trouve à un quart de lieue (*c*) de Niſmes & à main gauche en allant à Montpellier contre le mur de clôture d'une vigne, une pierre Milliaire cylindrique, de 7. à 8. pieds de haut hors de terre. On y lit dans un cadre enfoncé & entouré d'un petit rebord (*d*) l'Inſcription ſuivante.

* Bergier, *ubi ſuprà, pag.* 759. *n°.* 3. rapporte cette Inſcription, mais il a omis le nombre V. qui eſt à la fin.

(*a*) Maffei, Galliæ Antiq. *pag.* 34.

(*b*) *Ibid.* Galliæ Antiquitat. *pag.* 34.
Bergier *ubi ſuprà* n°. 4.

(*c*) Voyez la Carte de la Voie romaine à l'endroit marqué A.

(*d*) Maffei, *Ibidem.* Bergier, *Ibid. n°.* I.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIAN.
F. T. AELIVS HADRI
ANVS ANTONINVS
AVG. PIVS
PONTIF. MAX. TRIB. POT.
VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

Copiée ſur un Mémoire exact envoié de Niſmes.

I.

Le chiffre I. qui eſt au bas de l'Inſcription, a 6. pouces de long. Il marquoit que c'étoit le premier Milliaire de Niſmes à Narbonne.

XIII. A trois quarts de lieue de là & aſſez près du lieu de Millau, on trouve au milieu du chemin une autre pierre quarrée & de la forme des Milliaires de Tibere. L'Inſcription en eſt effacée ; & tout ce qu'on peut faire en l'examinant de prez, c'eſt d'y diſtinguer quelque trace de caracteres. Cependant le Marquis Maffei (*a*) pretend y avoir lu les chiffres LXXXVII. ce qui s'accorde avec l'ordre des Milliaires de cette route, comme on le prouvera ci-deſſous. *Voyez* dans la carte l'endroit marqué B.

(*a*) Galliæ Antiq. *pag* 34.

XIV. A une lieue de-là & cent cinquante pas avant que d'arriver à Uchau, on trouve une pierre cylindrique, ou colomne Milliaire, † entierement ſemblable à celles d'Antonin. *Voyez* ſur la carte l'endroit marqué C. Elle a 7. pieds de haut hors de terre & 2. pieds de diametre. On peut lire encore le commencement de l'Inſcription, qui prouve ce que la forme de la pierre avoit annoncé, mais la fin eſt effacée. M. le Marquis Maffei (*b*) prétend

(*b*) *Ubi ſuprà.*

† Gariel, *Series præſul. Magalon. pag.* 22. *Edit.* 2. la rapporte en entier, mais peut-être a-t-il ſuppléé ſur d'autres Inſcriptions Milliaires du même Empereur, ce qu'on ne pouvoit plus lire dans celle-là.

qu'on y lit au bas les chiffres VIII. Mais ceux que j'ai prié de l'examiner, m'ont mandé qu'on n'y voit aucuns chiffres & que la pierre eſt creuſée & dégradée à l'endroit où ils devroient être. Cependant il eſt certain que la ſuite des nombres appoſez aux autres Milliaires d'Antonin ſur cette route, prouve que ce Milliaire d'Uchau devoit être marqué le VIII. par rapport à la diſtance de Niſmes. *Voyez* ci-deſſous à la fin de l'*article ſuivant*. C'eſt de ce Milliaire même, comme VIII. Milliaire, que le village d'Uchau * a pris ſon nom; car dans les anciens actes on l'appelloit *Manſum de Octavo* (ſupple *lapide*); & on le nomme encore dans les Pouillés du Diocèſe de Niſmes, *Sanctus Paulus de Octavo*.

Ce ſont les ſeuls Milliaires en place que je connoiſſe dans le Languedoc. On trouve ailleurs en pluſieurs endroits des veſtiges de la voie romaine dont nous parlons, comme on l'a déja remarqué, ſur-tout aux endroits où elle traverſe des landes & terres incultes, ou comme on parle dans le Languedoc, des *Guarrigues*. Par exemple elle paroît très-diſtinctement au-deſſus du village de Caſtelnau prez de Montpellier, & ſur-tout depuis la ville de Narbonne juſqu'au village de Villedaigne ſur l'Orbieu dans l'étenduë de prez de deux lieues, mais les pierres Milliaires en ont été arrachées, & on n'y en trouve plus.

De ce qu'on vient de dire, on peut en tirer quelques conſéquences pour l'éclairciſſement de ce qui regarde les voies romaines.

I. Que chaque Empereur qui faiſoit réparer les chemins, y faiſoit mettre des Milliaires avec une Inſcription en ſon nom aux endroits où il en manquoit, & même à ceux où il n'en manquoit point. On voit dans les chemins qui aboutiſſent à Niſmes des pierres Milliaires de quatre differens Empereurs, d'Auguſte, de Tibere, de Claude, & d'Antonin: Et ce qui paroît plus ſurprenant, on trouve même quelquefois deux Milliaires differens pour marquer le même mille.

* C'eſt ainſi que le mot *Uchau* ſignifie à Toulouſe la huitiéme partie de l'once, c'eſt-à-dire un *gros*, & la huitiéme partie de la grande meſure de vin, appellée le *Pega*.

II.

II. Que chaque Empereur outre la différence de l'Inſcription, affectoit de faire diſtinguer ſes Milliaires par la forme exterieure. Les Milliaires d'Auguſte ſont cylindriques, uniformes dans toute leur longueur, hauts d'environ 6. pieds, & couronnez d'une corniche arrondie : ils ont 2. pieds de diametre, & l'Inſcription y eſt gravée ſur le contour ſans quadre ni enfoncement. *Voyez* les *n°. I. IV. & X.* Ceux de Tibere ſont quarrez & peu polis, hauts de 6. à 7. pieds, ils ont 25. pouces & demi de large & 18. d'épais, & l'Inſcription eſt renfermée dans une eſpece de quadre. *Voyez* les *no. I. IV. VII. XI. & XIII.* Ceux de Claude ſont cylindriques dans toute leur longueur comme ceux d'Auguſte ; mais l'Inſcription eſt renfermée dans un quadre de 24. pouces en quarré, & enfoncé de 7. à 8. lignes. *Voyez* les *n°. IX & XI.* Enfin ceux d'Antonin étoient cylindriques auſſi, & l'Inſcription étoit enfoncée de même, mais le quadre de l'Inſcription étoit entouré d'un rebord, les pierres étoient plus baſſes, & la partie qui étoit enfoncée en terre, étoit quarrée. *Voyez* les *no. XII. & XIV.*

III. Qu'on a un moien ſûr de connoître la véritable valeur des Milles romains, en meſurant la diſtance qu'il y a entre les pierres Milliaires qui ſubſiſtent en place. Nous avons remarqué qu'il y avoit deux Milliaires de ſuite ſur le chemin de Niſmes à Beaucaire, le IX. & le X. tous les deux du même Empereur, c'eſt-à-dire tous les deux de Tibere. J'ai fait meſurer la diſtance de l'un à l'autre, & elle s'eſt trouvée de 754. toiſes de Paris. M. le Marquis Maffei a fait (*a*) prendre de même la meſure d'un Mille ſur le même chemin. Mais il l'a priſe entre le Milliaire de Tibere, qui eſt environ à un quart de lieue du village de Manduel, *Voyez* le *n°. XI.* & un Milliaire d'Auguſte, qui ſe trouve dans un petit bois prez du village de S. Vincent. *Voyez* le *n°. X.* Il aſſure que ſa meſure lui a donné 756 toiſes de Paris, entre les deux Milliaires qu'on vient d'indiquer, c'eſt-à-dire deux toiſes de plus pour le mille, que je n'en ai trouvé par ma meſure.

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

La difference eſt légere, mais toute légere qu'elle eſt, elle prouve une erreur, & je croi que c'eſt ſur le compte

de M. le Marquis Maffei, que cette erreur doit être miſe.

1°. Il a fait prendre ſa meſure entre les Milliaires de deux Empereurs differens, de Tibere & d'Auguſte, & par-là ſa meſure ne ſçauroit être exacte; parce que les Milliaires de différens Empereurs, deſtinez à marquer le même mille, ſont à trois ou quatre pieds de diſtance entr'eux, ce qui doit rendre la meſure trop longue ou trop courte d'autant. Cette premiere erreur a donc pû donner quatre pieds de trop à la meſure priſe par M. Maffei.

2°. Il a meſuré un eſpace compris en deux chemins differens qui ſe ſéparoient, & qui faiſoient par conſéquent un coude. Il n'a pas donc pû s'aſſûrer de ſuivre éxactement ce coude que faiſoient ces chemins, & je croi qu'il lui a donné prez d'une toiſe & demie de trop. J'ai évité ces deux inconveniens; j'ai fait meſurer d'un Milliaire de Tibere à un Milliaire du même Empereur, & j'ai fait meſurer un chemin qui alloit en ligne droite, & dont je reconnoiſſois les veſtiges. Ainſi je crois que ma meſure doit être préferée à celle de M. le Marquis Maffei.

A plus forte raiſon doit-elle l'être à l'évaluation du mille romain, que (*a*) M. Caſſini a faite à 766. ou 767. toiſes de Paris. Cette évaluation n'eſt fondée que ſur la comparaiſon des diſtances réelles de Narbonne à Niſmes en Languedoc, & de Boulogne à Modene en Italie, priſes géometriquement en toiſes, avec les mêmes diſtances marquées en milles dans les Auteurs & les Itinéraires anciens. Je n'ai garde de douter de la vérité des meſures que M. Caſſini a priſes, & ſur cet article ſon nom vaut une démonſtration, mais je crains qu'il n'ait pas aſſez diſcuté les paſſages des Anciens ſur leſquels il s'appuie, & que cela n'ait jetté de l'erreur dans ſon calcul.

(*a*) Memoires de l'Académie des Sciences. *Ann.* 1702.

D'un côté il ſuppoſe ſur l'autorité (*b*) de Strabon, qu'il n'y avoit que 88. milles de Narbonne à Niſmes, & il trouve de l'autre par ſes dimenſions géometriques, que la diſtance entre ces deux villes eſt de 67500. toiſes du Châtelet de Paris, d'où il conclut que chaque mille devoit être de 767. toiſes. Mais ſi M. Caſſini avoit voulu faire attention que Strabon marque dans le même

(*b*) Geographic. *Lib. 4. initio.*

Livre (*a*) de ſon ouvrage, que la diſtance de Niſmes à Narbonne étoit de 720. ſtades, ce qui fait 90 milles, en donnant 8 ſtades à chaque mille, ſuivant l'évaluation de (*b*) Strabon lui-même, il auroit trouvé que dans cette ſuppoſition chaque mille ne devoit être que de 750 toiſes, ſuivant ſes propres dimenſions. Il auroit même trouvé qu'il ne devoit être que de 741 toiſes $\frac{60}{91}$ à ſuivre l'Itinéraire d'Antonin, qui compte 91 milles de Narbonne à Niſmes, & dont le calcul me paroît être le plus conforme à la vérité.

(*a*) *Ibid.* Sed paulò poſt.

(*b*) *Ibid.* Lib. 7.

J'avoue que ces évaluations de mille ſeroient, comme on voit, au-deſſous de la meſure que j'ai priſe moi-même entre deux Milliaires qui ſont en place. Mais auſſi la diſtance de 67500 toiſes, que les dimenſions ont donnée à M. Caſſini entre Narbonne & Niſmes, eſt-elle en ligne droite : & il s'en faloit bien que la voie romaine le fût. Ainſi ſi l'on ajoute ce qu'il faut pour l'obliquité & les détours du chemin, on trouvera que le calcul de M. Caſſini ſera d'accord avec notre meſure. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter qu'on répétât cette meſure en d'autres endroits du même chemin, même en ceux où il manque des Milliaires dans l'entre-d'eux, pour voir ſi les meſures qu'on trouveroit étant partagées également en autant de parties, qu'il y auroit de milles dans l'eſpace meſuré, donneroient conſtamment le même nombre de 754 toiſes pour chaque mille. C'eſt une expérience qui paroît encore néceſſaire, & que j'exhorte les gens de Lettres qui ſont ſur les lieux, de faire pour l'entier éclairciſſement de cette queſtion.

En attendant voici les réflexions que notre meſure du mille fournit.

1°. Le mille Romain étoit de 1000 pas, comme le nom ſeul le marque, & chaque pas (*c*) étoit de 5. pieds romains. Il y avoit donc 5000 pieds romains au mille. On n'y trouve aujourd'hui par la meſure qu'on en a priſe que 754 toiſes, c'eſt-à-dire 4524. pieds de Roi. Il faut donc que le pied de Roi ſoit plus grand que l'ancien pied romain dans le rapport de 5000 à 4524.

(*c*) Frontinus. *Lib. de Agror qualit.* pag. 36.

2°. Le mille romain comprenoit huit ſtades : c'eſt un

fait atteſté par (*a*) Polybe, (*b*) Strabon, (*c*) Plutarque, & (*d*) Iſidore ; & ces autoritez doivent prévaloir à celles de (*e*) Photius & (*f*) d'Heſychius, qui ne content que 7 ſtades ou 7 ſtades & demi par mille. Le ſtade contenoit donc 125 pas, ainſi que le témoignent (*g*) Pline & (*h*) Cenſorinus ; & comme chaque pas romain étoit de 5 pieds romains, le ſtade devoit être de 625 pieds romains ; & c'eſt-là ce que (*i*) Pline & (*k*) Frontin diſent en propres termes. D'un autre côté le ſtade n'a aujourd'hui que 565 $\frac{1}{2}$ pieds de Roi, c'eſt-à-dire le huitiéme de 4524 pieds que le mille a de long. Il ſuit donc de-là que le pied de Roi doit être à l'ancien pied romain, comme 625 à 565 $\frac{1}{2}$. ce qui donne le même rapport que le précedent, mais en moindres termes.

(*a*) Hiſtoriar. *lib.* 3. *cap.* 39.

(*b*) Geographic. *lib.* 7.

(*c*) In Gracco.

(*d*) Origin. *lib.*15. *cap.* 16.

(*e*) In Biblioth.

(*f*) In Lexico, *in voce* Μίλιον.

(*g*) Hiſtor. natural. *Lib.*2 *cap.*24.

(*h*) De die natali, *cap.* 13.

(*i*) Ubi *ſuprà.*

(*k*) Ubi *ſuprà.*

3°. Ces rapports du pied de Roi au pied romain de 5000 à 4524, ou de 625. à 565 $\frac{1}{2}$ different des autres rapports que pluſieurs Auteurs ont établis entre ces deux pieds, mais ils n'en different que bien peu. (*l*) Lucas Pætus, par exemple, avoit fixé le rapport du pied de Roi au pied romain, comme 1440 à 1306 ou 1307. Notre meſure du mille donne le même rapport, comme 1440 à 1302. $\frac{114}{125}$ (*m*) Gaſſendi avoit fixé le même rapport, comme 1000 à 906. Notre meſure le donne comme 1000. à 904 $\frac{4}{5}$ (*n*) Picard & (*o*) Auzout l'avoient fixé comme 720 à 653 ou 653 $\frac{1}{2}$. Notre meſure le donne comme 720 à 651 $\frac{57}{125}$ Enfin (*p*) M. Caſſini l'avoit fixé comme 25 à 23. Et notre meſure le donne comme 25 à 22 $\frac{31}{50}$.

(*l*) De menſuris & ponderibus.

(*m*) De vitâ Peireskii, *ad ann.* 1609.

(*n*) Picard, *de menſuris.*

(*o*) Auzout, *Meſures comparées avec le pied du Châtelet.*

(*p*) Mémoires de l'Académie des Sciences, *année* 1702.

III.

Des Pierres Milliaires déplacées qu'on trouve dans le Languedoc.

Outre les Milliaires qui ſont en place, & dont on vient de parler, on en trouve de déplacez en quelques endroits du bas Languedoc, ſur-tout aux environs de Niſmes où il y a le plus de ces reſtes d'Antiquitez Romaines. Voici les Inſcriptions de ceux dont j'ai connoiſſance ; encore même y en a-t-il pluſieurs, que je ne connois que ſur la

foi des Auteurs qui en ont parlé : mais j'ai cru qu'on ſeroit bien aiſe de voir ces Inſcriptions raſſemblées à la fin d'un Chapitre, où il étoit queſtion de la voie romaine à laquelle elles ont appartenu.

Dans l'impoſſibilité de fixer les places où étoient les Milliaires de chacune de ces Inſcriptions, le plus court m'a paru de les placer ſuivant l'ordre chronologique des Empereurs dont elles portent le nom. Par ce moien les Inſcriptions de la même eſpece ſe trouveront enſemble, & on ſera mieux en état de les comparer, & de juger par cette comparaiſon des fautes qu'on peut avoir faites en les liſant ou en les copiant.

AUGUSTE.

I.

Dans l'Egliſe de *Millau*, une colomne ſervant de pilier d'appui au premier arc de la voute en entrant à main droite. *

IMP. CAESAR
DIVI. F. AVG. PONTIF.
MAXVMVS. COS. XII.
COS. DESIGNAT. XIIII.
IMP. XIIII. TRIBVNICIA
POTESTATE XX.

Mémoire envoié de Niſmes

Cette colomne a 9 pieds de haut hors d'œuvre, & 2 grands pieds de diametre : Elle eſt couronnée d'une corniche arrondie. L'inſcription eſt en grands & beaux caracteres, bien apparents, qui ne ſont point enfermés dans un quadre, ni bornez par aucune ligne.

* M. le Marquis Maffei indique cette Pierre Milliaire, ſans en rapporter l'Inſcription. *Voyez* Galliar. Antiquit. *pag.* 33.

II.

A *Niſmes.*

Gruterus, *De Antiq. Nemauſenſ.*

Hiſtoire de Languedoc, *Tome I. Preuv. pag. 6. n°. 18.*

Priſe du recueil manuſcrit d'Anne Rulman.

IMP. CAESAR.
DIVI F. AVG. PONTIF.
MAXVMVS COS. XII.
COS. DESIGNAT. XIII.
IMP. XIIII. TRIBUNICIA.
POTESTATE XX.

On marque que cette Pierre Milliaire eſt à Niſmes ſans déſigner plus particulierement le lieu. L'inſcription qu'on y lit, eſt abſolument la même que celle qu'on vient de rapporter, ce qui eſt commun à toutes les Inſcriptions des Pierres Milliaires d'Auguſte, qu'on trouve en Languedoc.

III.

A l'Egliſe de *Saint Martin de Caſe*, ou plûtôt *Saint Martin de Cart* ſur le chemin de Niſmes à Beaucaire, à une lieue de Niſmes.

Hiſt. de Languedoc. *Ibid. n°. 19.* Priſe du recueil manuſcrit d'Anne Rulman.

IMP. CAESAR
DIVI F. AVG. PONTIF.
MAXVMVS COS. XII.
COS. DESIGNAT. XIII.
IMP. XIIII. TRIBUNICIA.
POTESTATE XX.

Il n'y a point d'autres Pierres Milliaires à l'endroit où étoit l'Egliſe de Saint Martin de Cart, que celle du Mo-

numment décrit dans l'*article* précédent, *n°. IX.* Il faut donc que Rulman ait lu cette inſcription ſur quelqu'une des pierres qui ſont debout, mais plantées à contre-ſens. Voyez *article. II. n°. IX.*

IV.

A l'Egliſe de *Bernis.*

. . . . . .

DIVI F. A. . . . . .

MAXVM . . . . . .

COS. DE . . . . . .

IMP. XIII . . . . .

POTEST . . . . .

Bergier, Hiſt. des grands Chemins, *liv. 4. chap. 39. pag. 758.* de la ſeconde édition, *n°. 1.* Communiquée par M. de Peireſc.

Quoique cette Inſcription ſoit défectueuſe, il eſt viſible qu'elle eſt la même que les précedentes. La principale difficulté, c'eſt que cette Pierre ne ſubſiſte plus dans l'Egliſe de Bernis. On me mande de Niſmes, qu'il n'y a dans cette Egliſe que quatre Pierres Milliaires, qui ſervent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute. On ne ſçauroit rien lire ſur trois de ces pierres, parce que l'inſcription eſt enfoncée dans le mur : Et la quatriéme où l'on diſtingue une partie de l'inſcription, étoit certainement de l'Empereur Claude. *Voyez* ci-deſſous *n°. XXII.*

V.

Dans les vieilles murailles de l'Egliſe de *Saint Paul de Cabrieres*, vis-à-vis de Lunel Vieil.

IMP. CAESAR D. F. AVGVR. MAX. COS. DESIGNAT. TRIBVNIT. POT. XX.

Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ. pag. 12.*

Il eſt viſible que cette inſcription eſt la même que les précédentes, mais qu'elle a été mal copiée, & qu'il faut la reſtituer ainſi.

IMP. CAESAR

DIVI. F. AVG. P.....

MAX.....

COS. DESIGNAT.....

.....TRIBVNIC...

POT.....XX.

VI.

Près de *Galargues*.
Sur le contour d'une colomne ou
Pierre cylindrique.

Gariel, *Ibid.* IMP. CAESAR D. F. PONT. MAX. COS. XII.

DESIG. XIII. IMP. XIV. TRIBVN. POT.

On reconnoît ſans peine que cette inſcription eſt la même que les précédentes en la rangeant ainſi.

IMP. CAESAR

DIVI. F.....PONT...

MAX...COS. XII.

....DESIG.....XIII.

IMP. XIIII. TRIBUN...

POT.....

VII.

Aſſez près du même lieu, ſur une Pierre cylindrique haute de 7 pieds, & de près de 2 ½ de diametre.

Gariel, *Ibid.* IMP. CAESAR D. F. AVGVST. PONT. MAX.

COS. DESIG. TRIBVNIT. POT.

Il

Il eſt viſible que cette inſcription doit être rétablie de la maniere ſuivante, pour qu'elle ſoit conforme aux autres.

IMP. CAESAR

DIVI. F. AVG. PONT...

MAX.....

COS. DESIGN.....

.....TRIBVNIC...

POT.....

M. le Marquis Maffei (*a*) fait mention de quatre autres colomnes Milliaires d'Auguſte, dont les inſcriptions ſont à ce qu'il dit, abſolument les mêmes. (*a*) Galliæ Antiq. pag. 33.

L'une à Marguerite, village à une lieue de Niſmes, prez du chemin de Beaucaire.

La ſeconde à Caveirac, village à une lieue & demie de Niſmes en allant à Sommieres, & à prez d'une lieue de la voie romaine qui alloit de Niſmes à Narbonne.

La troiſiéme & la quatriéme au village de Teillan ſur le Vidourle prez de Maſſiliargues, dans le jardin du Seigneur du lieu.

Toutes les inſcriptions de l'Empereur Auguſte doivent être fixées comme on voit entre ſon XII. & ſon XIII. Conſulat, COS. XII. COS. DESIGNAT. XIII. c'eſt-à-dire entre l'an de Rome 749. & l'an 752. Ainſi c'eſt dans cet intervalle qu'on fit dans les chemins de la Gaule Narbonnoiſe à la droite du Rhône, toutes les réparations qui y furent faites ſous l'Empire d'Auguſte.

TIBERE.

Comme les inſcriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere marquent differentes années de ſa puiſſance Tribunicienne, c'eſt ſuivant l'ordre chronologique de ces années, qu'on va ranger les Inſcriptions des Milliaires de cet Empereur.

VIII.

Hiſt. de Languedoc, *Ibid. num.* 21.

A *Niſmes.*

Copiée ſur le recueil de Rulman

TI CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXI.
REFECIT ET
RESTITVIT.

IIII.

Le Milliaire où on liſoit cette inſcription, n'eſt point à Niſmes comme il eſt marqué dans l'Hiſtoire de Languedoc, mais prez du pont de Cart ſur le Viſtre, à une lieue ou quatre milles de Niſmes, ſur le chemin de Beaucaire. Voyez l'*article II. n°. VII.* où on a déja rapporté la même inſcription.

IX.

Hiſt. de Languedoc. *Ibid. num.* 22.

A *Niſmes.*

TI.....CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXII.
REFECIT. AC
RESTITVIT.

Il ne manque rien à la premiere ligne, & il ne doit point y avoir de points. Je croi qu'il faut REFECIT ET à la pénultiéme ligne comme dans la précédente, au lieu de REFECIT AC.

X.

A *Niſmes.*

IMP. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Hiſt. de Languedoc. *Ibid.* n°. 20.

Il faut lire dans cette inſcription TI. à la premiere ligne, au lieu de IMP. conformément à toutes les autres inſcriptions de l'Empereur Tibere.

XI.

Dans l'Egliſe de *Cureboufſot.*

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Graſſerus, *De Antiquit. Nemauſenſibus.*
Hiſt. de Languedoc. *Ibid.* n°. 23.

V.

Graſſer ne dit pas où ſe trouve la pierre ſur laquelle cette inſcription eſt gravée. Il met TRIB. POT. XXXIII. au lieu de XXIII. Mais à cela prez le reſte de l'inſcription eſt de même.

Comme on lit à la fin de l'inſcription le nombre V. qui marque un cinquiéme Milliaire, & que la pierre où on

lit cette inſcription ſe trouve dans l'Egliſe de Curebouſſot à une lieue & demie de Niſmes, je croi que ce Milliaire étoit le V. Milliaire de Niſmes à Beaucaire, qui manque. *Voyez à l'article précedent* le *n°. VI.*

XII.

Dans les vieux murs de l'Egliſe de *S. Paul de Cabrieres*, vis-à-vis de Lunel vieil.

Gariel, *Series Præſul. Magalon. Edit. 2. pag. 22.*

I. CÆSAR D. M. AVG. F. AVG. PONT. MAX. TRIB. POT. XXX. REFECIT ET RESTITVIT. LXXII.

Cette Inſcription a été mal lue & mal copiée. Elle doit être rétablie ainſi.

TI. CAESAR.
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. XXX.
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXXII.

Le nombre LXXII. marque que c'étoit le 72. Milliaire depuis Narbonne.

XIII.

Dans l'Egliſe de *Saint Martin de Crez* prez des Fonts Baptiſmaux.

Ibid. *Edit. 1. pag. 8, Edit. 2. pag. 22.*

. . . . . CAESAR
IVL. AVG. F. PONT. MAX.
TRIBVNIT. POT. XXXII.
REFECIT ET RESTITVIT.
I. VII. ou VII.

Cette inſcription doit être ainſi lûe.

.....CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONT. MAX.
TRIBVN. POT. XXXII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
IVII.

Le nombre qui ſe lit au bas de cette inſcription, eſt marqué I. VII. *(a)* dans la premiere Edition du *Series Præſulam Magalonenſium* de Gariel. Dans la ſeconde Edition on a négligé le premier caractere, & on s'eſt contenté de marquer VII. en quoi on a eu grand tort, car ce n'eſt que ſur les caracteres marquez dans la premiere édition, qu'on peut reſtituer ces chiffres, & deviner quel étoit le nombre marqué ſur ce Milliaire, comme on le fera voir à la fin de cette article.

(*a*) Il eſt marqué de même dans l'*Idée générale de Montpellier* du même Auteur. *Part. I. pag.* 205 où cette inſcription ſe trouve rapportée.

XIV.

Sur le chemin de *Niſmes* à *Arles*, deux cent pas aprez qu'il s'eſt ſéparé du chemin de Niſmes à *Beaucaire*.

TI. CAESAR
DIVI. AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXXII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Bergier, Hiſt. des grands chemins, *Edit. 2. pag. 759. num. 3.*
Maffei, Galliæ Antiquit. *pag.* 34.

Nous avons parlé de cette inſcription dans l'article

précedent au *no. XI.* On lit au bas de l'inſcription le nombre V. qui a été omis par Bergier, ou pour mieux dire, par M. de Peireſc qui a communiqué ces inſcriptions à Bergier. Ce nombre V. marque le cinquiéme Milliaire de Niſmes à Arles, qui étoit diſtinct du cinquiéme Milliaire de Niſmes à Beaucaire, parce que les deux voies ſe ſéparoient entre le IV. & le V. Milliaires.

XV.

A *Niſmes* ſans aucune fixation particuliere du lieu.

Graſſerus, *De Antiq. Nemauſenſ.*

IMP. CAESAR
D. AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.

Il eſt évident qu'il faut lire TI. CAESAR à la premiere ligne, & DIVI tout du long à la ſeconde. Mais cette inſcription ne ſeroit-elle pas la même que celle qu'on a rapportée ci-deſſus *no. X.* Si cela eſt, il faut qu'il y ait erreur encore à la quatrieme ligne, & au lieu de TRIB. POT. XXXIII. il faut lire TRIB. POT. XXIII.

XV.

Au village de *Teillan* prez de Maſſiliargues dans le jardin du Seigneur.

Maffei, *Gallia. Antiquit. pag.* 32.

TI. CAESAR
DIVI AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
TRIB. POT. XXXIII.
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXXIII.

Ce Milliaire a été enlevé de la voie romaine environ trois quarts de lieue, c'eſt-à-dire trois milles au delà du Pont *Ambroſſus*, & au couchant du Vidourle, comme les chiffres LXXIII. le prouvent. *Voyez* ci-deſſous à la fin de cet article.

XVII.

Au milieu du chemin de *Niſmes* à *Bernis*.

TI. CAESAR
DIVI. AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.

Bergier, Hiſt. des grands chemins. *Edit.* 2. *pag.* 758. *num.* 3.

. . . . . .

. . . . . .

RESTITVIT.

LXXXVII.

Ce Milliaire que Bergier place au milieu du chemin de Niſmes à Bernis, eſt le Milliaire qu'on trouve dans le chemin un petit demi quart de lieue avant que d'arriver à Millau, & dont on a parlé dans l'article précedent *n°. XIII.* Il falloit que cette inſcription fût plus liſible du tems de M. de Peireſc qui la communiqua à Bergier, qu'elle ne l'eſt à préſent, car on n'y peut diſtinguer aujourd'hui que les ſeuls chiffres LXXXVII.

L'énonciation de Bergier eſt pourtant abſolument vraie, car ce Milliaire eſt effectivement ſur le chemin de Niſmes à Bernis, qui eſt le même que celui de Niſmes à Millau ; mais comme il eſt plus prez de Millau que de Bernis, c'étoit par le nom de Millau qu'il falloit le déſigner.

Le nombre LXXXVII. marque que c'étoit le 87. Milliaire à compter depuis Narbonne ; ſur quoi *voyez ci-deſſous.*

XVIII.

Ibid. *pag.* 760. *num.* 5. Sur le chemin de *Niſmes* à *Arles*, à trois lieues de Niſmes ou environ.

TI. CAESAR
DIVI. AVG. F. AVG.
PONTIF. MAX.
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

XIII

Le nombre XIII. marque que c'étoit le 13. Milliaire depuis Niſmes à Arles, ce qui convient avec le lieu où il eſt.

XIX.

Prez de l'Egliſe de *Saint Aunez.*

Gariel, *Series Præſul. Magalon. Edit.* 2. *pag.* 22. TI CAESAR DIVI F. AVG. PONT. MAX. TRIB. POT. REFECIT ET RESTITVIT. LXIII.

Il n'eſt pas douteux qu'on ne doive rétablir cette inſcription comme il ſuit.

TI. CAESAR.
DIVI. . . . . F. AVG.
PONT. MAX.
TRIB. POT. . . . . .
REFECIT ET
RESTITVIT.
LXIII.

Ce

Ce nombre LXIII. marque que c'étoit le 63. Milliaire depuis Narbonne. *Voyez* ci-deſſous.

Les Inſcriptions des Milliaires de l'Empereur Tibere qu'on vient de rapporter, prouvent 1°. Que cet Empereur fit faire beaucoup de réparations dans la voie romaine, faite ſous l'Empire d'Auguſte dans la Gaule Narbonnoiſe à l'occident du Rhône. REFECIT ET RESTITVIT. 2°. Que ces réparations furent faites en différentes années, puiſqu'on trouve ſur les inſcriptions des dates différentes, marquées par le nombre de fois que Tibere avoit joui de la puiſſance Tribunicienne, depuis le nombre XXI. juſqu'au nombre XXXIII.

CLAUDE.

XX.

Dans la place du village de *Bernis*, vis-à-vis de l'Egliſe.

Mémoire envoié de Niſmes.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
.....GERMANI....
.....IF. MAX. TRIB.
.....S. DESIGN. $\overline{I}$.
.....$\overline{II}$. REFECIT.

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

Ce Milliaire eſt rompu en trois pieces, qu'on a rejoint; il eſt couché par terre, ſon contour eſt cylindrique dans toute ſa longueur. Il a 8 pieds de long & 2. de diametre.

XXI.

Dans la même place du village de *Bernis*, prez du Puits.

Bergier. Hiſt. des grands chemins. *Ed. 2. p. 758. n° 2.*

Graſſer. *De Antiq. Nemauſenſ.*

Hiſt. de Languedoc, *Tom. I. Preuv. pag. 6. num. 25.*

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II.
IMP. II. REFECIT.
LXXXV.

Voilà l'inſcription telle qu'elle eſt rapportée dans les Auteurs citez à la marge. On m'a mandé de Niſmes qu'elle exiſte réellement, & qu'elle eſt dans la place de Bernis, prez de l'Hôpital du lieu; mais on me marque que l'inſcription eſt très-effacée, à l'exception des chiffres qui ſont au bas qui ſont très-liſibles. Voici l'état où elle eſt.

. . . . . VS.
. . . . . SAR.
. . . . . NIC. . . .
. . . . . TRIB.
. . . . . GN. II.
. . . . . CIT.
LXXXV.

Ce Milliaire eſt entier, mais couché par terre : il eſt cylindrique dans toute ſa longueur. Il a 6. pieds de long, & 18. pouces de diametre.

XXII.

Dans l'Egliſe de *Bernis*, ſervant de pilier d'appui au ſecond arc de la voute, à main gauche.

TI. C.....
DRVS.....
AVG.....
PONT.....
COS. D.....
IMP.....

Mémoire envoié de Niſmes.

Ce Milliaire eſt placé dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que le commencement de l'inſcription.

XXIII.

Dans l'Egliſe de *Millau*, ſervant de pilier d'appui au premier arc de la voute, à main gauche.

Mémoire envoié de Niſmes.

.....AVDIVS
.....CAESAR
.....RMANIC.
.....MAX. TRIB.
.....S DESIGN....
.....I. REFECIT.

On a placé ce Milliaire dans le mur de telle maniere qu'on ne peut lire que la fin de l'inſcription.

XXIV.

Dans l'Egliſe de *S. Martin de Caſe*, ou plûtôt *S. Martin de Cart.*

Graſſerus, *de Antiquit. Nemauſenſ.*

Hiſt. de Languedoc, *ubi ſupr. à num.* 24.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II.

IMP. II. RECEPTI.
LXXXV.

Graſſer rapporte cette inſcription, ſans déſigner l'endroit où elle eſt. Les R R. P P. Benedictins qui l'ont priſe du recueil de Rulman, diſent qu'elle eſt dans l'Egliſe de Saint Martin de Caſe, en quoi ils ont été trompez par une faute d'écriture de ce recueil manuſcrit. Car c'eſt l'Egliſe de *S. Martin de Cart* qu'il faut dire. Cette correction ne ſuffit pas même pour déterminer l'endroit où ſe trouve cette inſcription. L'Egliſe de S. Martin de Cart eſt détruite depuis long-tems, & ce n'eſt pas là qu'il faut chercher l'inſcription, mais dans cette eſpece de monument qu'on trouve prez du Pont de Cart ſur le Viſtre, tout auprez des maſures de l'Egliſe de S. Martin.

Si l'on a mal réuſſi à déterminer le lieu où ſe trouve cette inſcription, on a réuſſi encore plus mal à lire l'inſcription. Au lieu de IMP. II. RECEPTI, il y a à la ligne pénultiéme IMP. II. REFECIT en caracteres très-liſibles ; & à la derniere ligne au lieu des chiffres LXXXV. il n'y a que LXXX. ce qui marque que c'étoit non le 85 Milliaire, mais le 80. *Voyez* à l'article précedent le *nº IX.* où l'on a rapporté cette inſcription avec une éxactitude ſcrupuleuſe.

Mémoire envoié de Niſmes.

XXV.

Sur le chemin de *Niſmes* à *Arles*, deux cent pas après qu'il s'eſt ſéparé de celui de Niſmes à Beaucaire.

Bergier, Hiſt. des grands chemins, *Edit.* 2. *pag.* 759. *num.* 4.
Maffei Galliæ Antiquitat. *pag* 341

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II.
IMP. II. REFECIT.

Nous avons annoncé cette inſcription dans l'article précedent *n°. XI.*

XXVI.

Sur le même chemin de *Niſmes* à *Arles*, environ à trois lieues de Niſmes.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Bergier, Hiſt. des grands Chemins, *liv. 4. chap. 39. pag. 760.* de la ſeconde édition. *n°. 6.*

XXVII.

Sur une colomne prez du village de *Lanſargues*, dans le Diocèſe de Montpellier.

TIT. CLAVDIVS DRVSI F. CAESAR AVGVST.
GERMANICVS PONT. MAXIM. TRIB. POT.
COS. DESIGN. II. IMP. II. REFECIT.

Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ. Edit. 2. pag. 22.*

L'exemple des inſcriptions précédentes ſuffit pour faire comprendre qu'on doit rétablir celle-ci comme il ſuit.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F. CAESAR
AVG. GERMANICVS
PONTIF. MAX. TRIB.
POT. COS. DESIGN. II.
IMP. II. REFECIT.

XXVIII.

Dans l'Egliſe champêtre de *Saint Thomas de Coloure* prez du village de *Marguerite*.

Mémoire envoié de Niſmes.

TI. . . . . .

D R . . . . . .

A V G. . . . . .

P O N T. . . . . .

P O T. . . . . .

I M. . . . . .

La Colomne où on lit cette inſcription, a cinq pieds de hauteur hors d'œuvre ; & deux pieds de diametre. Elle ſert de pilier à un des arceaux de la voute de l'Egliſe, & par une bizarrerie trop commune pour être exempte d'affectation, elle eſt placée de telle ſorte que l'inſcription eſt du côté du mur, ce qui fait qu'on ne peut lire que les premiers caracteres de chaque ligne.

M. le Marquis Maffei (*a*) indique dans le Diocèſe de Niſmes cinq autres Milliaires de l'Empereur Claude.

(*a*) Galliæ Antiquit. *pag.* 34.

Un à Niſmes, ſans déſigner l'endroit en particulier.

Trois au village de Teillan prez de Maſſiliargues dans le jardin du Seigneur du lieu.

Enfin un cinquiéme à Redeſſan, village à moitié chemin de Niſmes à Beaucaire, où on en a fait le ſeüil de la porte de l'Egliſe.

Toutes les réparations que l'Empereur Claude fit faire aux chemins de la Gaule Narbonnoiſe au couchant du Rhône, furent faites dans le même tems, puiſque les inſcriptions qui ſont en ſon nom, ſont toutes datées de l'année qui préceda ſon ſecond Conſulat, c'eſt-à-dire de la premiere année de ſon regne, car la ſeconde année il fut Conſul pour la ſeconde fois. Cette premiere année du regne de l'Empereur Claude, tombe ſur l'an de Rome 793. & l'an de J. C. 40.

ANTONIN LE PIEUX,

XXIX.

Sur une colomne dans la muraille de la porte de la *Couronne* à Niſmes, du côté de l'Eſplanade.

IMP. CAESAR.
DIVI HADRIANI F.
T. AELIVS HADRIAN
VS ANTONINVS
AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIII. IMP. II. COS. IIII.
PP. RESTITVIT.

Graſſerus, *De Antiq. Nemauſenſ.*

Bergier, Hiſt. des grands chemins. *Edit.* 2. *pag.* 759. nº. 2.

Voilà l'inſcription comme elle eſt rapportée par Graſſer & par Bergier. Anné Rulman, & ſur ſon autorité les RR. PP. Benedictins (*a*) y ajoutent une neuviéme ligne formée des caracteres ſuivans LXIIQVI. Enfin le Marquis Maffei, (*b*) qui l'a examinée le dernier, ne fait pas la moindre mention de cette neuviéme ligne ni de ces caracteres: mais il marque qu'il y a au bas de l'inſcription deux grands II. dont aucun des autres n'a parlé.

(*a*) Hiſt. de Languedoc. *Ubi ſuprà* nº. 29.

(*b*) Galliæ Antiq. *pag.* 36.

Ces differences ſur l'état de la même inſcription, m'ont obligé de demander à Niſmes des éclairciſſemens poſitifs, pour m'aſſurer de la vérité. On m'a mandé que le Milliaire en queſtion exiſtoit réellement; qu'il étoit à la porte de la Couronne ſur la droite en ſortant, enchaſſé à moitié dans la muraille du tambour qui fait le contour de cette porte; qu'il étoit cylindrique, haut de 4. pieds, & d'un pied ſix pouces de diametre; enfin qu'on y liſoit mot pour mot & lettre pour lettre, l'inſcription

ſuivante, dans un quadre quarré, qui eſt entourré d'un petit rebord.

IMP. CAESAR
DIVI. HADRIANI F.
T. AELIVS HADRIAN.
ANTONINVS AVG. PIVS.
PONT. MAX. TRIB. POT.
VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P.
RESTITVIT.
ORR

II.

Les huit premieres lignes ſont à peu-prez les mêmes que celles que nous avons rapportées, quoique rangées un peu différemment. Au lieu des caracteres LXIIQVI. dont Anné Rulman formoit une neuviéme ligne, il n'y a que quatre caracteres. Le premier eſt ſi effacé qu'on ne peut pas le diſtinguer. Le ſecond eſt certainement un O, & le troiſiéme un R. Pour le quatriéme il eſt douteux ſi c'eſt un R ou un P. Ces quatre lettres qui ſont dans le quarré de l'inſcription, n'ont jamais été précédées ni ſuivies d'aucun autre caractere, comme il paroît par le poli de la pierre, devant & aprez. Au-deſſous du quarré & à quatre pouces de diſtance il y a deux grands II. de cinq pouces & demi de haut ſur trois de diſtance, à peu-prez comme M. Maffei l'a remarqué.

J'avoue que j'ignore ce que ſignifient les quatre lettres, qui ſont au bas de l'inſcription : je doute même qu'elles y aient été de toute ancienneté, & l'exemple des autres inſcrip-

inſcriptions Milliaires d'Antonin, où l'on ne voit rien de ſemblable, me fait preſque ſoupçonner que ces lettres ont été gravées au bas de cette inſcription après coup, par quelqu'un qui aura voulu *aux Saumaiſes futurs préparer des tortures.*

Quoiqu'il en ſoit, il eſt du moins bien certain que ce Milliaire marquoit un ſecond mille, & ſur ce fondement il eſt très-apparent qu'il a été enlevé de la voie romaine qui alloit de Niſmes à Narbonne, un mille au delà du Milliaire du même Antonin, qui ſubſiſte en place, qui eſt marqué du nombre I. & dont on a parlé dans l'article précédent, *n°. XII.*

XXX.

Dans l'Egliſe de *Saint Céſaire* prez de Niſmes.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIANI. F.
T. AELIVS HADRIA
NVS ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIII. IMP. II.
COS. . . . TR. . . . . RES
T. . . . . .

Hiſt. de Languedoc. *Ubi ſupra.*

Il eſt viſible qu'on doit rétablir ces trois dernieres lignes de la maniere qui ſuit.

PONT. MAX. TRIB. POT.
VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

XXXI.

Dans le village de *Saint Cesaire* à trois quarts de lieu de Nismes.

Mémoire envoié de Nismes.

IMP. CAESAR
DIVI HADRIANI
F. T. AELIVS HADRI
ANVS ANTONIN
VS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB.
POT. VIII. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

III.

Ce Milliaire est chez un paisan du village de Saint Césaire, où il sert à soutenir le couvert de l'escalier qui est en saillie dans la cour. M. Maffei (*a*) a indiqué le même Milliaire & la même inscription. Ni lui ni la personne que j'ai consultée à Nismes, & qui a été à Saint Césaire, ne parlent d'aucun autre Milliaire dans ce village. L'inscription précédente seroit-elle donc la même que celle-ci? mais si cela est il faut convenir qu'on l'a rapportée peu fidellement, & qu'on a mal indiqué l'endroit où on la lit.

(*a*) Galliæ Antiq. *pag.* 34.

Le nombre III. qui est au bas de l'inscription, marque que c'étoit le troisiéme Milliaire. *Voyez* ci-dessous.

XXXII.

A *Nismes.*

Hist. de Languedoc. *Ubi supra* n°. 17.

IMP. CAESAR DIVI HADRIANI ANTONINI [F]
AVG. PIVS PONT. MAX. TRIB. POT. II.
IMP. II. COS. IIII. P. P. RESTITVIT.

Cette inſcription a été mal copiée. Pour la rendre conforme aux autres Inſcriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, il faut la rétablir ainſi.

IMP. CAESAR
DIVI. HADRIANI [F]
. . . . . .
ANTONINVS AVG. PIVS
PONT. MAX. TRIB. POT.
.... II. IMP. II. COS. IIII.
P. P. RESTITVIT.

Les Inſcriptions Milliaires de l'Empereur Antonin, ſont les mêmes. Il faut les rapporter toutes à l'intervalle qu'il y a entre le IV. & dernier Conſulat d'Antonin, qui répond à l'an de Rome 889. & de J. C. 139. & la mort de cet Empereur qui arriva l'an de Rome 911. & de Jeſus-Chriſt 161.

On doit ajouter ici quelques Milliaires dont on reconnoît la forme, mais dont on ne peut pas lire l'inſcription. Tels ſont, par exemple, les quatre colomnes, qui ſont debout à cette eſpece de monument prez du pont de Cart, dont on a parlé dans l'article précédent *n°. IX.* Il paroît à la vérité par le *n°. III.* de cet article, qu'une de ces colomnes eſt de l'Empereur Auguſte, mais on ne peut pas lire les inſcriptions des trois autres, parce qu'elles ſont plantées à contre-ſens, & que l'inſcription eſt entierement couverte. Tels ſont auſſi trois Milliaires, des quatre qu'il y a dans l'Egliſe de Bernis. Ces quatre Milliaires y ſervent de piliers d'appui aux deux premiers arcs de la voute, à droite & à gauche. On peut lire une partie de l'inſcription du ſecond qui eſt à main gauche en entrant, & elle apprend que ce Milliaire étoit de l'Empereur Claude. Voyez ci-deſſus *n°. XXII.* Mais on ne ſçauroit rien lire des inſcriptions

des trois autres Milliaires par la faute groſſiere des Maſſons, qui en les mettant en œuvre, les ont placez de telle maniere que l'inſcription eſt du côté du mur, & en eſt entierement couverte. Ces Milliaires ſont fort beaux & bien conſervez. Ils ſont cylindriques ſur la longueur de neuf pieds. Mais la baſe en eſt quarrée, & elle a environ deux pieds de haut. Cette forme perſuade que ces Milliaires doivent être de l'Empereur Antonin.

On peut à la faveur des inſcriptions qu'on vient de rapporter, rétablir quelque ordre dans la plupart des Pierres Milliaires depuis Suſtantion prez de Montpellier, juſqu'à Niſmes, & ſe former par-là une idée aſſez exacte de cette partie de la voie romaine, qui traverſoit le Languedoc. Il ſuffit pour cela de ſe rappeller les faits ſuivants, qui ont été déja diſcutez ci-devant *Chapitre VII.*

I. Qu'il réſulte du détail des routes de Narbonne à Niſmes, rapportées dans l'Itinéraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux, & dans les Tables de Peutinger, qu'après y avoir fait les corrections indiſpenſables, on doit fixer le nombre des milles de Narbonne à Niſmes à 91. milles, ce qui s'accorde avec la diſtance connue d'entre ces deux villes, car les 22 lieues $\frac{3}{4}$. qu'on compte de l'une à l'autre, doivent à raiſon de 4 milles par lieue, donner ce nombre de 91 milles.

II. Qu'il réſulte de même de ces différentes routes corrigées aux endroits où les erreurs ſont palpables, qu'il y avoit de Narbonne à *Soſtatio*, 61 milles; ce qui s'accorde avec la diſtance connue qu'il y a entre ces deux lieux, car les 15 lieues & un quart qu'on compte de Narbonne au village de Caſtelnau près de Suſtantion, font 61 milles à raiſon de 4 milles par lieue.

III. Qu'il réſulte enfin des mêmes routes, en ſuppoſant les mêmes corrections, qu'on comptoit 76 milles de Narbonne au Pont *Ambroſſus*, ce qui s'accorde également avec la diſtance de Narbonne à ce pont, laquelle étant de 19 lieues, doit valoir 76 milles; & avec la diſtance

de ce pont à Niſmes, laquelle étant marquée de 15 milles dans tous les Itinéraires, doit en la retranchant de 91. milles, qu'il y avoit de Narbonne à Niſmes, donner 76. milles pour la diſtance de Narbonne à ce pont.

Suivant ces principes, 1°. Le Milliaire de Tibere, qui eſt dans l'Egliſe de Saint Martin de Crez, à demie lieue de Caſtelnau, (*Voyez ci-deſſus* n°. XIII.) a dû être enlevé de la voie romaine à un quart de lieue de Soſtatio, & être le 62 Milliaire depuis Narbonne. Si cela eſt, au lieu de IVII. que Gariel y a lu, il faut y lire LXII. L'erreur de Gariel eſt venue de ce qu'en liſant ces chiffres effacez par en bas, il a pris un L pour un I. & un X pour un V.

2°. Le Milliaire de Tibere qui eſt près de l'Egliſe de Saint Aunez à main droite de l'ancienne voie romaine, en allant de Narbonne vers Niſmes, & à une bonne demie lieue de Saint Martin de Crez, ſur lequel on lit le nombre LXIII. (*Voyez ci-deſſus* le n°. XIX.) étoit le 63. Milliaire depuis Narbonne, ce qui convient avec l'endroit d'où il a été arraché, qui devoit être près de l'endroit où il eſt aujourd'hui.

3°. Le Milliaire de Tibere, qui eſt dans les vieilles murailles de l'Egliſe de S. Paul de Cabrieres, vis-à-vis du village de Lunel vieil, & qui eſt marqué du nombre LXXII. (*Voyez ci-deſſus* le n°. XII.) a dû être le 72. Milliaire depuis Narbonne; ce qui s'accorde avec la diſtance connue de ce lieu aux lieux voiſins. D'un côté cette Egliſe eſt à deux lieues $\frac{1}{4}$. au delà de Caſtelnau ou Suſtantion, c'eſt-à-dire à 11. milles; & ces 11. milles ajoutez aux 61. milles de Narbonne à Suſtantion, font 72. milles: Et de l'autre, elle eſt à 1. lieue en-deçà du Pont *Ambroſſus*, c'eſt-à-dire à 4. milles; & ces 4. milles retranchez de 76. milles qu'il y a de Narbonne à ce pont, donnent de même 72. milles de Narbonne à cette Egliſe.

4°. Le Milliaire de Tibere qui eſt au village de Teillan, dans le jardin du Seigneur du lieu, & qui eſt marqué du nombre LXXIII. (*Voyez ci-deſſus* le n°. XVI.) a dû être le 73. Milliaire, & par conſé-

quent il étoit placé sur la voie romaine environ trois quarts de lieue, ou trois mille avant le Pont *Ambrossus* en venant de Narbonne, & vis-à-vis de l'endroit où est Lunel aujourd'hui. C'est de-là qu'on l'a enlevé pour le porter à une lieue de-là à l'endroit où il est aujourd'hui.

5°. Le Milliaire de Claude qui est couché par terre dans cette espece de Monument du pont de Cart, (*Voyez* l'article précédent au *n°. IX.*) au milieu de quatre colomnes debout, & où on lit au bas de l'Inscription les chiffres LXXX. devoit être le 80. Milliaire de la même route, car il est visible que c'est à cette route qu'il appartenoit, puisqu'il ne sçauroit trouver place sur la route de Nismes à Beaucaire, où il n'y avoit en tout que 13. Milles. Ce Milliaire devoit donc être placé quatre milles ou une lieue en-deçà du Pont *Ambrossus* en allant vers Nismes prez du lieu de Coudognan. On ignore ce qui a pû obliger à aller chercher si loin ce Milliaire pour le porter là où il est, sur-tout y en ayant d'autres plus près, mais le fait n'en est pas moins certain.

6°. Le Milliaire du même Claude qui est dans la place du village de Bernis près de l'Hôpital, & qui est marqué du nombre LXXXV. (*Voyez ci-dessus le n°.* XXI.) a dû être le 85. Milliaire depuis Narbonne; ce qui convient avec sa position, car d'un côté Bernis est à 2. lieues un quart ou 9. milles du Pont *Ambrossus*; ainsi 9. ajoutez à 76. milles font 85. milles: Et de l'autre Bernis est à une lieue & demie ou 6. milles de Nismes: Ainsi 6. milles ôtez de 91. milles qu'il y a de Narbonne à Nismes, donnent de même 85. milles pour la distance de Narbonne à Bernis.

7°. Enfin le Milliaire de Tibere, qui est au-delà de Millau, en allant à Nismes, au milieu du chemin, & qui est marqué du nombre LXXXVII. (*Voyez* dans l'article précédent le *n°. XIII.*) a dû être le 87. Milliaire depuis Narbonne, ce qui s'accorde avec sa position, environ à une lieue avant que d'arriver à Nismes.

Il s'enſuit de-là 1°. Que ſur la route de Narbonne à Niſmes on comptoit les milles de Narbonne, & que cette ſuite numérale alloit juſqu'à Niſmes.

2°. Qu'au ſortir de Niſmes on recommençoit une nouvelle ſuite de Milles, qui alloit juſqu'à Beaucaire. (*Voyez ci-deſſus* Article 2. *n°. I.* & *VII.* & Article 3. *n°. VIII.* & *XI.*) & peut-être même juſqu'à Aix.

3°. Qu'on commençoit de même à compter de Niſmes les Milles ſur la voie qui menoit à Arles, (*Voyez ci-deſſus* Article 2. *n°. XI.* & Article 3. *n°. XIV.* & *XVIII.*) & que cette troiſiéme ſuite numérale continuoit juſqu'à Arles.

4°. Mais qu'on commençoit à Arles une nouvelle ſuite de Milliaires, qui alloit juſqu'à Aix; comme il paroit par quelques Inſcriptions Milliaires, qu'on trouve dans la Crau, & que M. de Peireſc avoit communiquées (*a*) à Bergier.

5°. Enfin que cet ordre ſouffrit quelque changement ſous l'Empire d'Antonin, & qu'on commença alors à compter les Milles de Niſmes à Narbonne. C'eſt dans cet ordre que ſont numerotez les Milliaires de cet Empereur ſur cette route. Le premier Milliaire marqué I. ſubſiſte encore en place à un quart de lieue ou un mille de Niſmes en allant à Montpellier. (*Voyez* dans l'article précedent le *n°. XII.*) Le ſecond Milliaire marqué II. ſe trouve aujourd'hui à Niſmes, où on l'a tranſporté, & où on l'a placé dans la muraille qui fait le tambour de la Porte de la Couronne (*Voyez* le *n°.* XXIX.) Le troiſiéme Milliaire, marqué III. eſt à Saint Ceſaire, à peu-près à la hauteur de l'endroit de la voie romaine où il devoit être (*Voyez* le *n°.* XXXI.) M. Maffei pretend que le Milliaire du même Empereur qui eſt auprès d'Uchau dans le chemin, eſt marqué VIII. (*Voyez* Art. 2. *n°.* XIV.) Mais mes Mémoires diſent le contraire. En voilà pourtant aſſez pour inférer que l'Empereur Antonin, dans la vûë peut-être de faire honneur à la ville de Niſmes (*b*) d'où il étoit origi-

(*a*) *Voyez* l'Hiſtoire des grands Chemins de l'Empire, *Liv. 3. chap. 28. Tom. I. pag. 457. de la 2. Edition.*

(*b*) Julius Capitolinus *in Antonino Pio.*

naire, fit commencer aux portes de cette ville une nouvelle ſuite de Milles vers Narbonne. Je doute pourtant que cette ſuite ſe continuât juſqu'à Narbonne même, & il eſt plus apparent qu'elle finiſſoit à moitié chemin, quand elle rencontroit la ſuite qui venoit de Narbonne. C'eſt ainſi que nous avons vû dans l'article précedent, que la ſuite de Milles, qui alloit de Narbonne vers Toulouſe, ſe terminoit à Carcaſſonne à la renconrte de la ſuite oppoſée qui venoit de Toulouſe.

Fin de la premiere Partie.

MEMOIRES

POUR

L'HISTOIRE NATURELLE

DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

SECONDE PARTIE.

Mémoires de Phyſique.

CHAPITRE I.

De la Fontaine de *Fonteſtorbe* près de *Belleſtat* dans le Diocèſe de *Mirepoix*, dont le cours eſt ſujet à des variations périodiques.

I.

Des differentes eſpeces de Fontaines périodiques: En particulier de la Fontaine de Fonteſtorbe, & de ce qu'on en ſçavoit.

ON regarde ordinairement les Fontaines, dont le cours eſt ſujet à des variations réglées & périodiques, comme de deux eſpeces differentes. Dans les unes ces variations ſuivent, à ce qu'on prétend, le mouvement des marées: Dans les autres les retours, quoique reglez, gardent

un ordre qui n'a aucun rapport avec les marées. On appelle les dernieres *ſimplement Périodiques*; & on donne aux autres le nom de *Fontaines à flux & reflux.*

Il eſt cependant très-incertain qu'il y ait des Fontaines qui méritent ce dernier nom. On ne ſçauroit du moins diſconvenir que celles à qui on le donne, ne puiſſent ſe réduire facilement à la qualité de Fontaines ſimplement Périodiques, & ne puiſſent s'expliquer par le même principe, ſans admettre aucune ſorte de rapport avec les marées.

Mais nous aurons occaſion de traiter cette queſtion dans le *Chapitre III.* Il ſuffit de remarquer ici une différence plus réelle entre les Fontaines, à qui l'on donne le nom de Fontaines ſimplement périodiques. C'eſt que dans les unes l'écoulement ceſſe & revient pluſieurs fois dans le jour, ce qui fait qu'on les appelle *Intermittentes*; au lieu que dans les autres l'écoulement ſans ceſſer jamais entierement, augmente & diminue pluſieurs fois dans les 24. heures par des retours reglez, d'où vient qu'on les nomme *Intercalaires.* Les exemples de ces deux ſortes de Fontaines Périodiques ne ſont pas rares, & nous en rapporterons pluſieurs dans (*a*) deux autres Mémoires.

(*a*) *Ci deſſous Part II. Chapp.* 12. & 13.

La Fontaine de Fonteſtorbe, dont il s'agit ici, peut être rapportée à l'une & à l'autre de ces deux eſpeces ſous differents égards. Nous l'examinerons dans ce Mémoire comme véritablement intermittente, parce que c'eſt ainſi qu'elle a été décrite par la perſonne, qui m'a communiqué ſes obſervations. Nous rapporterons enſuite le Mémoire du P. Planque, où l'on en parle comme d'une fontaine purement intercalaire, & où on l'explique ſur ce pied.

La Fontaine de Fonteſtorbe ſeroit connue depuis longtems, s'il étoit vrai, comme Adrien de Valois (*b*) l'a cru, que cette fontaine fût la fontaine *Orge*, dont Pline (*c*) a parlé, qu'il a placée dans la Province Narbonnoiſe, & dans la ſource de laquelle il dit qu'il croiſſoit de l'herbe dont les bœufs étoient ſi avides, qu'ils enfonçoient la tête dans l'eau pour pouvoir y atteindre. *In Narbonenſi Provinciâ nobilis Fons Orge nomine eſt. In eo herbæ naſcun-*

(*b*) In notit. Galliar. in verbo *Orge.*

(*c*) Hiſtor. nat. *lib.* 18. *cap.* 22.

tur in tantum expetitæ bobus, ut mersis capitibus totis eas quærant. Mais outre qu'il ne croît point d'herbe & qu'il n'a pû jamais en croître dans la source de Fonteſtorbe, qui eſt de roche vive, il paroît preſque certain que cette Fontaine dont parle Pline, eſt (*a*) la fameuſe Fontaine de Vaucluſe dans le Comtat, à laquelle la deſcription, que Pline fait, convient parfaitement. C'eſt de cette Fontaine auſſi, que le fameux (*b*) Bocace a entendu le paſſage de Pline qu'on vient de citer. *Sorgia*, dit-il, ... *in Narbonenſi Provinciâ loco qui vulgò dicitur* Vallis clauſa, *fons nobiliſſimus eſt . . . . . Producit in fundo ſui herbam adeò bobus ſapidam, ut diverſis ad illam carpendam ſub undis capitibus aſſiduè paſcentes ferè ad ſuffocationem uſque detineant.* En quoi il a été ſuivi par (*c*) Jean Poldo d'Albenas, (*d*) Papire Maſſon, (*e*) Janus Cæcilius Frey, (*f*) Ortelius, (*f*) Ferrari, (*f*) Baudrand, &c. La riviere que cette fontaine forme, & qui s'appelle la riviere (*g*) de *Sorgue*, conſerve même encore l'ancien nom de cette fontaine; car c'eſt *Sorge* qu'il faut lire dans le Texte de Pline, au lieu d'*Orge* qu'on y lit, l'*S* du commencement de ce nom ne s'étant perdue, (*h*) qu'à cauſe de la rencontre de l'*S*, par où finit le mot *Fons*, qui précede.

Cependant pour appuier cette premiere mépriſe, M. de Valois eſt tombé dans une ſeconde. Il a prétendu que la Fontaine dont il eſt ici queſtion, s'appelloit *Font-aſtorgue* ou *Font-eſtorgue*, & il vouloit même qu'on ortographiât ainſi ce nom, *Fontaſt-Orgue* ou *Fonteſt-Orgue*, pour le rendre plus approchant de celui de la fontaine de Pline. Valois cite pour garant de ce qu'il avance certaines Cartes de Geographie, que je ne connois pas; mais il eſt conſtant que ces noms ſont inconnus dans le pais, & que cette fontaine n'y en a point d'autre, que celui de *Fonteſtorbe*.

Quand on ſçait la langue du pais, où cette fontaine coule, on comprend même aiſément, que ce nom lui convient * en ce qu'il exprime une propriété qui lui eſt

(*a*) Voyez Daſechamp. *In notis in locum Plinii modò laudatum.*

(*b*) Lib. de Fontibus.

(*c*) Antiquit. de Niſmes, à la Table des noms, qui eſt à la fin.

(*d*) Deſcriptio Franciæ per flumina, *in Sorgiâ.*

(*e*) In Admirandis Galliarum, *Cap.* 8.

(*f*) In Lexicis Geographic. in voce *Orge.*

(*g*) Strabon, *lib. IV.* l'appelle *Sulga.*

(*h*) On trouve des exemples pareils dans *l'Ars Critica Joann. Clerici. Part.* 3. *Sect.* 1. *Cap.* 6.

* Le P. Kircher a cru qu'elle s'appelloit *Eſtorbe*, parce qu'elle couloit du pied d'une montagne nommée *Eſtorbe*. Sic *dictus*, dit-il, *à monte ad cujus radices adjacet.* Mund. Subterran. *Lib.* 5. *Sect.* 4. *Cap.* 5.

particuliere, & dont on parlera amplement dans ce Chapitre. *Deſtourba* ou *Eſtourba* ſignifient en Languedocien *troubler*, *interrompre*, & le vieux mot françois *Deſtourbier* prouve que ces mots ont eu la même ſignification en françois. Par conſéquent le nom de *Fonteſtorbe* ou *Font-eſtorbe* veut dire mot pour mot *Fontaine troublée* ou *Fontaine interrompuë*, ce qui convient à une Fontaine, dont le cours eſt ordinairement interrompu vingt-quatre fois par jour. C'eſt ainſi qu'au rapport de Pline (*a*) on appelloit autrefois en grec ἀναπαυομένος c'eſt-à-dire *interrompue*, une pareille Fontaine intermittente, qui couloit à Dodone.

(*a*) Hiſtor. nat. *Lib.* 2. *cap.* 103.

Le premier qui ait parlé de la fontaine de Fonteſtorbe, ou du moins qui en ait parlé avec quelque éxactitude, eſt Saluſte du Bartas. Ce Poëte en expliquant dans (*b*) ſa *Semaine* les Bains de la Gaſcogne, ſa patrie, a ſaiſi l'occaſion d'orner ſon Poëme de la deſcription de cette Fontaine ; & cette deſcription eſt aſſez détaillée pour mériter d'être rapportée.

(*b*) Troiſiéme jour.

Mais tout ce que j'ai dit, en merveilles n'approche
Aux merveilles du Lers, quand il ſort de ſa roche.
S'il eſt vrai qu'un docte homme, à faute de pouvoir
Comprendre la vertu, qui pouvoit émouvoir
Sept fois le jour Euripe, & ſes bouillantes ondes
Sept fois rempriſonner de ſes rives profondes,
Pouſſé de déſeſpoir & de honte éperdu
Se jetta dans ſon flux plus cherché qu'entendu,
Dis-moi, que feroit-il contemplant la Fontaine,
Qui lave de ſes flots de Mazeres la plaine,
Et née à Belleſtat, non loin des monts de Foix,
Le peuple Toulouſain, riche, pourvoit de bois?
Chaque coup que Phœbus parfaiſant ſa carriere
Sur les deux horiſons reconduit la lumiere,
Son eau porte-radeaux, pendant quatre ou cinq mois,
Vingt & quatre fois naît, meurt vingt & quatre fois.
A ſec on peut paſſer demie heure ſa ſource,
Et demie heure après on ne peut de ſa courſe

Soutenir la roideur, car ſon flôt écumeux
Naiſſant tâche égaler les fleuves plus fameux,
Flot docte à bien compter, qui guidé par Nature
Le tems ſi sûrement ſans horloge meſure.

Cette deſcription de du Bartas a été ſuivie par la plûpart de ceux qui ont fait mention de cette Fontaine & de ſes proprietez, comme (*a*) Papire Maſſon, (*b*) Janus Cæcilius Frey, (*c*) Adrien de Valois, (*d*) Bernard Varen, (*e*) Athanaſe Kircher, (*f*) Pierre Gaſſendi, (*g*) Robert Plot, (*h*) le P. Maignan, (*i*) Thomas Corneille, (*k*) l'Auteur du Dictionnaire de Trevoux, & (*l*) M. Bruzen de la Martiniere, qui tous n'en parlent que ſur le rapport d'autrui. Il eſt vrai que (*m*) Pierre-Jean Fabre, Médecin de Caſtelnaudari, & (*n*) François Bayle, Profeſſeur de Philoſophie à Toulouſe paroiſſent l'avoir obſervée eux-mêmes, & que (*o*) M. de la Hire de l'Académie Roiale des Sciences ſemble n'en avoir parlé, que ſur de nouvelles obſervations, qu'on y avoit faites; mais ce qu'ils en ont dit les uns & les autres, étoit ſi vague & ſi peu détaillé, qu'il valoit encore mieux s'en tenir à la deſcription de du Bartas, qui étoit & plus étendue & mieux circonſtanciée.

Cependant comme les deſcriptions poëtiques ſont ordinairement exagerées, je ſouhaitai d'avoir ſur cette Fontaine des informations plus éxactes & plus ſûres. Dans cette vûë je priai en 1705. un de mes amis, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, qui étoit établi à Chalabre dans le Diocèſe de Mirepoix près de Belleſtat, d'examiner cette fontaine, & de me marquer le précis de ſes obſervations. Il a pris la peine de l'obſerver avec beaucoup d'attention pendant deux Etez de ſuite, & voici à quoi ſe réduit le rapport qu'il m'en a fait.

(*a*) Deſcript. Franc. per flumina, *pag.* 566.
(*b*) Admirand. Galliar. *cap.* 9.
(*c*) In notit. Galliar. in verbo *Orge.*
(*d*) Geographia general. *lib.* 1. *cap.* 17 §. 18.
(*e*) Mund ſubterran. *lib.* 5. *ſect.* 4. *cap.* 5.
(*f*) Phyſic. ſect. 3. membri prior. lib. 1. cap. 7.
(*g*) The natural hiſtory of Staffordſhire, *cap.* 2. *n°.* 41.
(*h*) Peſpectiv. horariæ, lib. 1. propoſ. 1. §. 3.
(*i*) Dictionn. Géograph. au mot *Fonteſtorbe.*
(*k*) Au mot *Font.*
(*l*) Dictionn. Geograph. au mot *Fonteſtorbe*, & au mot *Belleſte.*
(*m*) In Hydrographo Spagyrico, *lib.* 2. *cap.* 1.
(*n*) Inſtitution. Phyſic. *Part. I. lib.* 3. *ſect.* 2. *Diſput.* 3. *Art.* 1. *num.* 24. & 27
(*o*) Reg. Scient. Academ. Hiſtoriæ, *lib.* 3. *cap.* 3.

II.

Deſcription de la Fontaine de Fonteſtorbe, & des variations qu'on y obſerve.

I. Fougas & Belleſtat ſont deux villages du Diocèſe

de Mirepoix, éloignez l'un de l'autre d'une petite lieue. Entre ces deux villages une chaîne de montagnes assez élevées s'avance obliquement & se termine par des rochers fort escarpez presque au bord de la riviere de Lers V X, (a) qui passe par ces deux villages. On trouve à l'extrémité de cette chaîne une voute grande & spatieuse, profonde de quatre ou cinq toises, & dont l'Ouverture A B C a pour le moins 40. pieds de large & 30 de haut. L'ouverture de la Fontaine A D E est à main droite en entrant dans la voute, elle est triangulaire aussi, la pointe la plus aigue étant tournée en haut, & la base se trouvant à fleur de terre, mais le terrain est en cet endroit beaucoup plus élevé que le lit du Lers. Cette base n'a guére que 8 pieds de large, mais la hauteur de l'ouverture est de 12 à 13 pieds. Lorsqu'on jette des pierres par cette ouverture, on les entend après quelque tems tomber dans de l'eau avec beaucoup de bruit, ce qui prouve qu'il y a auprès de cette ouverture un réservoir d'eau assez profond.

(a) Voyez la Planche I.

II. Cette Fontaine n'est intermittente que dans la sécheresse, & c'est ordinairement pendant les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre.

III. Elle commence à être intermittente plûtôt ou plûtard, suivant que le tems est plus ou moins sec : Ainsi lorsque le commencement de l'Eté est pluvieux, elle n'est intermittente que dans le mois de Septembre ; & au contraire après avoir été intermittente dans l'Eté, elle cesse de l'être dès le mois de Septembre, quand les pluies d'Automne commencent de bonne heure.

IV. Dans le tems même qu'elle est intermittente, elle cesse de l'être s'il pleut, & le redevient si la sécheresse recommence. On a observé qu'aiant été intermittente dans le mois de Juillet, elle cessa de l'être dans le mois d'Août à cause des pluies qui étoient survenues, & qu'elle le redevint dans le mois de Septembre, parce que la sécheresse recommença.

V. Des pluies de trois ou quatre jours, & quelquefois de deux, lorsqu'elles sont abondantes, suffisent pour la faire couler d'un cours égal & uniforme ; & elle ne re-

devient intermittente que dans dix ou douze jours, ſuivant le plus ou le moins de chaleur.

VI. Lorſque l'Eté eſt fort pluvieux, elle n'eſt point du tout intermittente.

VII. Au contraire en 1692. la neige aiant été gelée pendant deux mois, & n'y aiant point eu de pluie pendant ce tems-là, la Fontaine (a) fut intermittente dans les mois de Novembre, Decembre & Janvier.

(a) Pierre-Jean Fabre certifie le même fait pour les années 1624. & 1625. *In Hydrograph. Spagyrica. Lib. 2. cap. 1.*

VIII. Lorſqu'elle eſt intermittente, le tems qu'il y a d'un écoulement à l'autre, eſt à peu-près de 32′. 30″. comme on l'a obſervé avec une montre à minutes.

IX. L'écoulement dure 36′. 35″. de ſorte que la période, ou le retour entier de la Fontaine au même état, eſt de 69′. 5″.

X. L'intervalle d'un écoulement à l'autre eſt toujours égal; la durée de chaque écoulement eſt auſſi la même; ce qui ne doit s'entendre que du jour où l'on obſerve, car d'ailleurs la pluie ou la ſéchereſſe apportent beaucoup de variation dans l'un & dans l'autre, comme il paroît par l'*Obſervation IV.*

XI. Pendant tout le tems de l'intermiſſion, il ne coule point d'eau par l'ouverture triangulaire décrite ci-deſſus, & c'eſt alors qu'on y entre à ſec.

XII. Il coule pourtant alors de l'eau dans le lit, qui va en pente de la Fontaine à la riviere de Lers, ce qui prouve qu'il y a des communications ſecretes Q R, S T, entre ce lit & le grand réſervoir dont nous avons parlé.

XIII. Dans le plus fort de l'écoulement l'eau occupe toute la largeur de la baſe de l'ouverture triangulaire, qui eſt de 8. pieds, & s'y éleve à la hauteur de 4 ou 5 pouces.

XIV. Lorſque la Fontaine commence à devenir intermittente, le tems de l'intermiſſion eſt beaucoup plus court, & celui de l'écoulement beaucoup plus long que nous n'avons marqué. Au commencement même la Fontaine n'eſt ſimplement qu'intercalaire pendant quelque tems, c'eſt-à-dire qu'elle n'eſt remarquable que par une augmentation ou diminution périodique dans la quantité

d'eau qui en ſort, car d'ailleurs l'eau en coule alors ſans diſcontinuation.

XV. De la même maniere quand la Fontaine va ceſſer d'être intermittente, le tems de l'intermiſſion commence à devenir plus court & plus court, & celui de l'écoulement plus long & plus long. L'écoulement enſuite devient continuel, mais ſujet pendant quelque tems à des augmentations ou intercalaiſons périodiques. Enfin les variations ceſſent bien-tôt, & l'écoulement devient parfaitement uniforme.

XVI. En hiver, & en été même, quand la ſaiſon eſt pluvieuſe, la Fontaine coule d'un cours toujours égal & toujours uniforme, ſans augmentation, ſans diminution & ſans aucune variation.

XVII. Quand on s'approche de l'ouverture de la Fontaine, on entend un bruit ſourd. Ce bruit augmente conſidérablement quelque tems avant que l'eau commence de couler par cette ouverture, & ſe ſoutient, mais en diminuant, preſque tout le tems qu'elle coule. Il paroît évidemment que ce bruit eſt produit par une chûte d'eau.

XVIII. Depuis le tems que ce bruit redouble juſqu'à ce que l'eau ſorte par l'ouverture de la Fontaine, il ſe paſſe près d'un quart-d'heure, ou pour le moins 12. minutes.

III.

Explication des retours Périodiques de la Fontaine de Fonteſtorbe.

La cauſe des intermiſſions réglées des Fontaines Périodiques, a dû paroître d'abord ſi obſcure, que je ne ſuis pas ſurpris qu'on ait déſeſperé de la trouver. On a cependant fait ſur cette queſtion des progrès, qu'il ſeroit à ſouhaiter que l'on eût fait ſur des queſtions plus utiles. C'eſt ainſi que rien ne ſembloit plus difficile que d'expliquer la cauſe de l'arc-en-ciel, & qu'il n'eſt pourtant point de phénomene phyſique, dont on rende raiſon d'une maniere plus claire & plus certaine.

Pour expliquer les intermiſſions périodiques des Fontaines

taines intermittentes, il ne faut que ſuppoſer un tuiau ou canal recourbé en ſiphon, par où l'eau de ces ſources doive couler. Par cela ſeul on rend raiſon de tout ce que ces Fontaines préſentent de merveilleux, & on en rend raiſon d'une maniere ſi ſimple & ſi naturelle, qu'on a peine à douter que ce ne ſoit le moien, dont la Nature s'eſt ſervie pour les produire. Il doit m'être permis de louer cette idée puiſqu'elle ne m'appartient pas, & qu'il n'y a rien de moi dans l'application que j'en vais faire à la fontaine de Fonteſtorbe, que le détail des faits particuliers qui regardent cette Fontaine, & l'application de la cauſe générale à ces faits.

Si l'on pouvoit donc partager par le milieu cette longue chaîne de Rochers, à l'extrémité de laquelle ſe trouve la Fontaine de Fonteſtorbe, j'aime à me perſuader qu'on y trouveroit à peu-près ce que j'ai marqué dans la *Planche I.* On verroit d'abord aſſez près de l'ouverture triangulaire A D E par où l'eau ſort, un baſſin vaſte & profond, marqué par les lettres K L M T R. On en a des preuves poſitives, ſoit parce que les pierres qu'on y jette n'arrivent au fond qu'après un certain tems: (*Obſervat.* 1.) ſoit parce qu'on peut le ſonder, du moins en partie, en s'avançant deux ou trois pas dans l'ouverture triangulaire. J'appellerai ce baſſin, baſſin *inferieur*, pour le diſtinguer d'un autre baſſin plus élevé N F G, qui portera le nom de baſſin *ſuperieur*.

Ces deux baſſins doivent communiquer entr'eux non pas par un canal direct, la Fontaine n'auroit alors rien d'extraordinaire, mais par un tuiau F G I recourbé à peu-près en ſiphon. La branche ſupérieure F G de ce ſiphon doit avoir ſon ouverture F au fond du baſſin ſupérieur; & la branche inférieure G I, qui doit être plus longue, ſuivant la nature du ſiphon, doit ſe terminer au-deſſus du niveau de l'ouverture triangulaire A D E, puiſque les eaux qui en coulent, produiſent en tombant dans le baſſin inférieur, même quand il eſt plein, un bruit conſidérable, qui paroît être cauſé par une chûte d'eau, (*Obſervat.* 17.) comme il l'eſt en effet.

Enfin le baſſin ſupérieur peut recevoir l'eau ou de plu-

ſieurs ſources par pluſieurs canaux, ou d'une ſeule par un ſeul canal O P. Cela revient au même dans le fond pour l'explication de la Fontaine ; nous ſuppoſerons pourtant pour la facilité du raiſonnement & du calcul, qu'il n'y a qu'un ſeul canal O P. Il faut ſeulement obſerver que pour rendre la Fontaine intermittente, le calibre de ce canal doit être plus petit que celui du ſiphon F G I, ou qu'il doit du moins couler moins d'eau en tems égal par ce canal que par ce ſiphon.

Telle eſt à peu-près, à ce que je crois, la ſtructure interieure de la Fontaine de Fonteſtorbe. Peut-être ne ſeroit-il pas impoſſible de prouver qu'elle doit être ainſi, en remontant des effets à la cauſe, mais ce ſeroit s'engager dans une diſcuſſion ennuieuſe & inutile. Il vaut mieux n'avancer ce qu'on vient d'établir que comme une ſimple ſuppoſition. Il eſt difficile qu'après une exacte explication de tout ce qu'on obſerve dans le cours de cette Fontaine, on ne ſoit diſpoſé à regarder comme vrai, ce qu'on n'aura d'abord admis que comme poſſible.

Suivant cette ſuppoſition donc, il eſt aiſé de juger quelle doit être la cauſe des intermiſſions périodiques de cette Fontaine. A meſure que le baſſin ſupérieur s'emplit de l'eau qui coule par le canal O P, cette eau entre dans la branche ſupérieure du ſiphon par l'ouverture F, & s'y place à la même hauteur. Mais le ſiphon F G I ne peut commencer à la verſer dans le baſſin inferieur, que lorſqu'elle eſt parvenue juſqu'au haut de ſa courbure G. C'eſt-là une proprieté eſſentielle du ſiphon. Ainſi comme l'eau ne peut atteindre au haut de cette courbûre, que lorſque le baſſin ſupérieur eſt plein, la fontaine doit être intermittente pendant tout ce tems-là, & le tems de cette intermiſſion doit être toujours égal au tems qu'il faut pour remplir ce baſſin.

Mais dès que l'eau ſera parvenue au haut de la courbûre G, le ſiphon devra la verſer dans le baſſin inférieur, & la Fontaine commencera pour lors de couler. Il eſt vrai que cet écoulement devra finir bien-tôt, car comme le calibre du ſiphon F G I eſt plus grand que celui du canal O P, ce ſiphon verſera dans un certain tems, non

ſeulement l'eau que le canal O P peut fournir dans ce tems-là, mais encore celle qui s'étoit ramaſſée dans le baſſin ſupérieur pendant l'intermiſſion. Le baſſin ſupérieur ſe trouvant donc à ſec, il y aura alors une nouvelle intermiſſion, qui durera juſqu'à ce que ce baſſin ſoit rempli de nouveau, & qui par conſéquent ſera égale à la premiere. Cette nouvelle intermiſſion ſera ſuivie d'un autre écoulement, & cet écoulement d'une nouvelle intermiſſion, qui ſe ſuccederont toujours dans le même ordre périodique, tant que la Fontaine demeurera dans le même état.

C'eſt en gros la maniere dont on peut expliquer les retours périodiques de la Fontaine de Fonteſtorbe; mais il faut tâcher d'entrer ſur cette matiere dans un détail plus éxact. La difficulté ne conſiſte qu'a ſçavoir combien de tems le ſiphon jette de l'eau à chaque écoulement de la Fontaine, & combien de tems il demeure ſans en jetter à chaque intermiſſion, afin de pouvoir comparer par ce moien le calibre du canal O P qui fournit l'eau au baſſin ſupérieur, & celui du ſiphon F G I, qui la verſe dans l'inférieur. Encore ſuffiroit-il même de ſçavoir le tems de l'écoulement qui ſe fait par le ſiphon, car comme on ſçait aſſez éxactement la durée de la période entiere de la Fontaine, le tems de l'écoulement connu donneroit le tems de l'intermiſſion.

Mais il eſt preſque impoſſible de fixer le tems que dure cet écoulement, parce qu'il commence avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire de la Fontaine, & qu'il finit avant que l'eau ceſſe de ſortir par cette ouverture.

1°. *Cet écoulement commence* avant que l'eau ſorte par l'ouverture triangulaire: & cela parce qu'avant que l'eau puiſſe ſortir par-là, il faut remplir le baſſin inferieur, d'où pendant l'intermiſſion l'eau s'eſt échappée dans le lit de la Fontaine, avec lequel il communique par les fentes Q R, S T. (*Voyez l'Obſervat.* 12.) De-là vient que les pierres qu'on y jette ſur la fin de l'intermiſſion, n'arrivent qu'après un certain tems juſqu'à l'eau qui y reſte. (*Voyez l'Obſervat.* 1.) Il eſt vrai qu'à cet égard le bruit qu'on entend dès que le ſiphon commence à jetter de

l'eau, annonce le commencement de l'écoulement, & comme ce bruit précéde la ſortie de l'eau par l'ouverture triangulaire, d'environ 12′. on a raiſon d'en conclure que l'écoulement du ſiphon commence 12′ plutôt que la ſortie de l'eau par l'ouverture triangulaire. Ainſi ce ſont 12′ à ajoûter aux 36′ 35″ que dure cette ſortie de l'eau, ce qui fait 48′ 35″ ou 48′ 30″ en négligeant les 5″ de plus.

2°. *Cet écoulement finit* avant que l'eau ceſſe de couler par l'ouverture triangulaire. Quand le ſiphon s'arrête après avoir vuidé le baſſin ſupérieur, la Fontaine doit être dans le plus fort de ſon écoulement, c'eſt-à-dire qu'elle doit couler ſuivant l'*Obſervation* 13. dans toute l'étendue de la baſe de l'ouverture triangulaire & à la hauteur de quatre ou cinq pouces. Il doit donc ſe paſſer quelque tems avant que cette quantité d'eau ait pû s'écouler dans toute la largeur du baſſin inferieur, & laiſſer à ſec l'ouverture triangulaire; & c'eſt ce tems-là qu'il eſt difficile de déterminer, ou du moins qui n'eſt point déterminé par les obſervations, qu'on m'a communiquées. C'eſt pourquoi je ſuis obligé de l'évaluer arbitrairement à 8′. & de réduire à 40′ 30″. la durée de l'écoulement vrai, qui par l'article précedent paroiſſoit devoir être de 48′ 30″.

Si l'on pouvoit entendre finir le bruit, que fait l'eau du ſiphon quand elle tombe, comme on l'entend commencer, on auroit la véritable meſure de chaque écoulement. Mais ce bruit, qui eſt très-ſenſible quand le ſiphon commence à jetter de l'eau, parce que le baſſin inferieur ſe trouvant vuide, l'eau tombe alors de fort haut, diminue peu à peu à meſure que ce baſſin ſe remplit, parce que la hauteur de la chûte diminue à proportion; & enfin on ceſſe de l'entendre, quand l'eau ſort à grands flots par l'ouverture triangulaire, à cauſe du murmure que fait cette eau en ſortant, quoique le bruit de la chûte de l'eau ne ceſſe pas encore ſi-tôt.

Des ſuppoſitions, que nous venons de faire, il en réſulte, 1°. Que le ſiphon emploie 40′ 30″ à verſer l'eau du baſſin ſupérieur dans l'inferieur.

2°. Que dans ces 40′ 30″. le ſiphon verſe non-ſeule-

ment l'eau que le tuiau O P fournit pendant le même tems ; mais encore toute celle qu'il avoit fournie pendant les 28′ 30″ que l'intermiſſion a duré.

3°. Et que par conſéquent le ſiphon verſe dans le baſſin inférieur en 46 30″ autant d'eau que le tuiau O P en fournit au baſſin ſupérieur en 69′. Ainſi ſi l'on ſuppoſe que l'eau coule avec une égale viteſſe par ce canal O P & par ce ſiphon, il s'enſuivra que le calibre du ſiphon doit être à celui du canal O P, comme 69 à 40. $\frac{1}{2}$, puiſqu'il eſt démontré que les calibres de deux canaux quelconques, par où l'eau coule avec la même viteſſe, & qui verſent la même quantité d'eau en tems inégaux, ſont entr'eux en raiſon réciproque des tems, qu'ils emploient à la verſer.

Tant que cette proportion demeurera la même, c'eſt-à-dire tant que le canal O P ne donnera en 69′. que la même quantité d'eau que le ſiphon peut évacuer en 40′ 30″ l'écoulement vrai durera 46 30″, & l'intermiſſion vraie 28′. 30″. Mais cependant à cauſe du changement que le baſſin inférieur, qu'il faut emplir, apporte dans le cours apparent de la Fontaine, l'écoulement paroîtra n'être que de 36′ 30″, & l'intermiſſion ſemblera durer au contraire 32′. 30″ conformément *aux Obſervations* 8 *&* 9.

Mais s'il arrive que l'eau vienne à couler plus vîte par le canal O P, ou qu'il coule de l'eau dans le baſſin ſupérieur par d'autres canaux, qui étoient auparavant à ſec, comme l'un ou l'autre, & peut-être même tous les deux doivent arriver après les pluies, dans ces cas 1°. Il faudra moins de tems pour remplir le baſſin ſupérieur juſqu'au haut du ſiphon. Ainſi l'intermiſſion vraie durera moins de 28′ 30″, & l'intermiſſion apparente par conſéquent ne paroîtra pas non plus durer 32′ 30″, ce qui ira toujours en augmentant à meſure que l'abondance de l'eau qui ſera fournie au baſſin ſuperieur, augmentera. 2°. Il faudra au contraire plus de tems pour que le ſiphon puiſſe épuiſer le baſſin ſupérieur, à cauſe que l'eau y eſt fournie plus abondamment à chaque inſtant. Ainſi l'écoulement vrai durera plus de 46 30″, & l'écoulement apparent par conſéquent paroîtra durer plus de 36′ 30″, ce qui ira

de même toujours en croiſſant, à meſure que la quantité de l'eau qui ſera fournie au baſſin ſuperieur, croîtra; ce qui eſt entierement conforme à l'*Obſerv.* 15.

Que ſi la quantité d'eau que reçoit le baſſin ſuperieur, ſoit du canal OP ſeul, ſoit des autres canaux qui peuvent en fournir, augmente juſqu'a ſe trouver enfin égale à celle que le ſiphon en peut vuider en tems égal, dans ce cas le baſſin ne ſe vuidera plus, & la Fontaine ceſſant par conſéquent d'être intermittente, coulera d'un cours uniforme, comme il eſt rapporté dans les *Obſervations* 2. 3. 4. 5. 6. 7. & 16.

Mais ſi la ſéchereſſe en diminuant la quantité d'eau, qui eſt fournie au baſſin ſuperieur, la rend moindre de nouveau que celle que le ſiphon en vuide en tems égal, la Fontaine recommencera dès-lors à devenir intermittente, mais de telle maniere que l'intermiſſion ſera très-courte d'abord, & l'écoulement très-long; & qu'à proportion que l'abondance de l'eau diminuera, la durée de l'intermiſſion ira en croiſſant, & celle de l'écoulement en décroiſſant, conformément à l'*Obſervation* 14.

Quand la Fontaine commence à devenir intermittente par la ſéchereſſe, ou qu'elle ceſſe de l'être par la pluie, l'intermiſſion doit être ſi courte pendant quelque tems, que les eaux qui ſont dans le baſſin inferieur, au-deſſus du niveau de l'ouverture triangulaire, ne peuvent pas avoir le tems de s'écouler, avant que le ſiphon recommence à en verſer de nouveau. Ainſi dans ce tems-là la Fontaine, quoique déja véritablement intermittente, paroîtra pourtant n'être qu'intercalaire, c'eſt-à-dire que ſon écoulement ſans paroître interrompu, ſera ſujet à des augmentations & à des diminutions périodiques, ce qui eſt conforme aux *Obſervations* 14. & 15.

Enfin la Fontaine de Fonteſtorbe, quand elle ceſſe une fois d'être uniforme dans ſon cours, ne peut jamais garder long-tems une période conſtante & permanente. La durée de ſes intermiſſions & celle de ſes écoulemens varient ſuivant le plus ou le moins de ſéchereſſe & le plus ou le moins de pluie. Par conſéquent, comme il eſt rare que la ſéchereſſe ou l'humidité demeurent long-tems au

même dégré, il eſt difficile auſſi que le rapport de l'intermiſſion à l'écoulement, demeure long-tems le même, & c'eſt connoître peu la nature de cette Fontaine, & des autres Fontaines de la même eſpece, que de ſe flatter d'en pouvoir fixer la véritable période.

Le Mémoire ſur la Fontaine de Fonteſtorbe qu'on vient de voir, fut lu dans la Societé Royale des Sciences de Montpellier, & inſeré dans ſes Regiſtres en 1707. Le P. Planque de l'Oratoire a donné depuis une Diſſertation ſur la même matiere, imprimée à Toulouſe en 1731. ſous le titre d'*Obſervations ſur la Fontaine de Fonteſt-Orbe, accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable.* La conformité du ſujet l'a expoſé à ſe voir accuſé dans une Lettre anonyme d'avoir copié mon Mémoire. Il me paroît pourtant que l'accuſation étoit mal fondée, & que ſon Mémoire ne reſſembloit pas aſſez au mien pour l'autoriſer. Mais quand la conformité eût été encore plus grande, je n'aurois eu aucun ſujet de me plaindre de lui, puiſque j'avois averti moi-même, que l'explication que je donnois dans mon Mémoire, n'étoit ni nouvelle, ni de moi, & qu'ainſi j'avois ſuffiſamment déclaré que je ne prétendois y avoir aucun droit particulier. Auſſi le P. Planque n'a-t-il pas pû ignorer que je n'avois point de part à la peine qu'on cherchoit à lui faire, & je proteſte que le nom de ſon accuſateur m'eſt encore inconnu.

C'eſt ſur moi cependant que ce Pere a fait retomber ſon chagrin. Il demanda une copie de mon Mémoire, & il l'obtint. Le Secretaire de la Societé Roiale des Sciences de Montpellier oublia en cette occaſion qu'il n'étoit que le dépoſitaire de mon ouvrage, & il crut pouvoir en diſpoſer comme de ſon bien. Dès que le P. Planque eut reçu cette copie, il la fit imprimer ſous mon nom, ſans daigner s'informer ſi j'étois aſſez content de cette Diſſertation, pour trouver bon qu'elle parût. Je laiſſe au Public à juger ſi le P. Planque a pris cette peine pour ſe diſculper d'une accuſation frivole, ou pour s'aſſurer l'honneur d'avoir découvert le Méchaniſme de la Fontaine de Fonteſtorbe; mais s'il a eu ce dernier deſſein en vûe, il auroit dû juger qu'il prenoit une peine inutile, puiſque j'avois averti vingt-cinq ans avant qu'il écrivît, que cette explication n'étoit pas nouvelle. On la trouve par-tout: Dans les (*a*) Voiages des Alpes de Scheuchzer en 1723. Dans le Nouveau (*b*) Syſtême des Eaux Minérales de Forges du ſieur Larouviere en 1699. Dans la Phyſique du (*c*) P. Caſimir de Toulouſe, Capucin, en 1674. dans le *Curſus Mathematicus* (*d*) du P. Deſchalles, Jeſuite, en 1674. Dans le (*e*) *Mundus ſubterraneus* du P. Kircher, en 1663. (*f*) Dans le *Curſus Philoſophicus* du P. Maignan, Religieux Minime, vers l'an 1660. Enfin dans (*g*) les Spiritales de Heron d'Alexandrie, qui a vécu environ 120. ans avant le commencement de l'Ere Chrétienne.

(*a*) Itinera Alpina Joann. Jacobi Scheuchzeri, *Tom. 2. pag.* 404.

(*b*) *Pag.* 250. 251.

(*c*) *Phyſic. Part. 2. Diſputat. 4. artic. 3. quæſt. 3.*

(*d*) Curſ. Mathemat. *Tract. XV. propoſ. 15.*

(*e*) *Lib. 5. ſect. 5. cap. 4.*

(*f*) Vide R. P. Caſimirum, *loco mox laudato.*

(*g*) Sur tout aux cinq premieres propoſitions.

Le Mémoire, que je viens de donner dans le Chapitre précédent, eſt le même que le P. Planque avoit fait imprimer. La ſeule difference c'eſt que je l'ai donné non ſeulement exempt des fautes qu'on avoit laiſſé gliſſer dans la copie, mais retouché même en quelques endroits, où il m'a paru que je m'étois trop étendu ; en un mot dans un état où je croi pouvoir l'avouer. J'y vai joindre la Diſſertation du P. Planque, pour ne pas priver le Public des éclairciſſemens qu'il y pourra trouver. Comme il l'a déja publiée lui-même, il ne ſçauroit ſe plaindre de mon procedé, & je n'ai pas ſujet de craindre de ſa part les reproches que j'étois en droit de lui faire.

CHAPITRE II.

Obſervations ſur la Fontaine de *Fonteſt-Orbe*, accompagnées de l'explication de tout ce qu'elle a de remarquable. Par le *P. Planque de l'Oratoire, de la Societé des Sciences de Toulouſe.*

I.

Raiſons qui ont engagé le P. Planque à faire des obſervations ſur la Fontaine de Fonteſt-Orbe.

LA Fontaine de Fonteſt-Orbe a excité dans tous les tems l'admiration des Savans. Il paroît même qu'ils l'ont regardée comme un myſtere de la Nature qu'ils ont crû qu'ils ne pouvoient pénétrer. M. Bayle après en avoir donné une légere idée, avoue ingenument qu'il n'a pu rien imaginer ſur cela qui fût capable de le ſatisfaire, & il nous aſſure qu'il n'en a trouvé dans les Auteurs aucune explication raiſonnable.

Franç. Bayle, Inſt. Phyſic. *part.* 1. *l.* 3. *ſ.* 2. *d.* 2. *a.* 1. *n.* 24. *&* 27.

Celle qu'on en donne ici, doit cependant faire juger que ce myſtere n'étoit pas ſi impénétrable qu'on l'avoit crû juſqu'à préſent. Elle dépend de peu de ſuppoſitions, ſavoir celles de deux réſervoirs, d'un ſeul ſiphon & de quelques ouvertures à l'un des réſervoirs. Il n'y a rien là qui ſoit au-deſſus de l'eſprit humain ; tout y eſt ſimple & naturel. Par la lecture qu'on en fera, l'on aura peut-être lieu de ſe convaincre que ſouvent la Nature ne nous paroît ſi obſcure & ſi myſtérieuſe que parce qu'on ne l'examine

Planche. I.

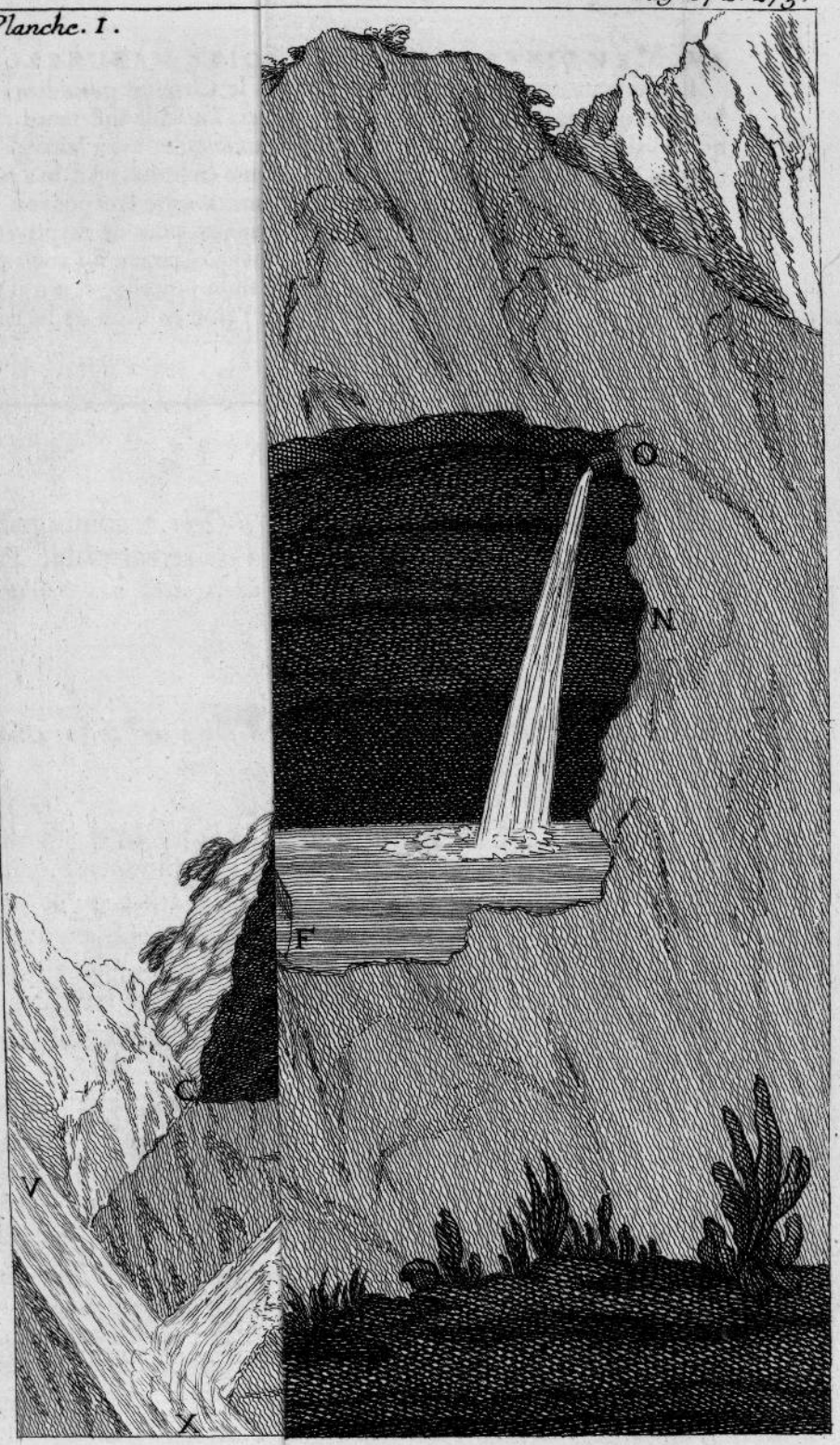

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

Planche. I.

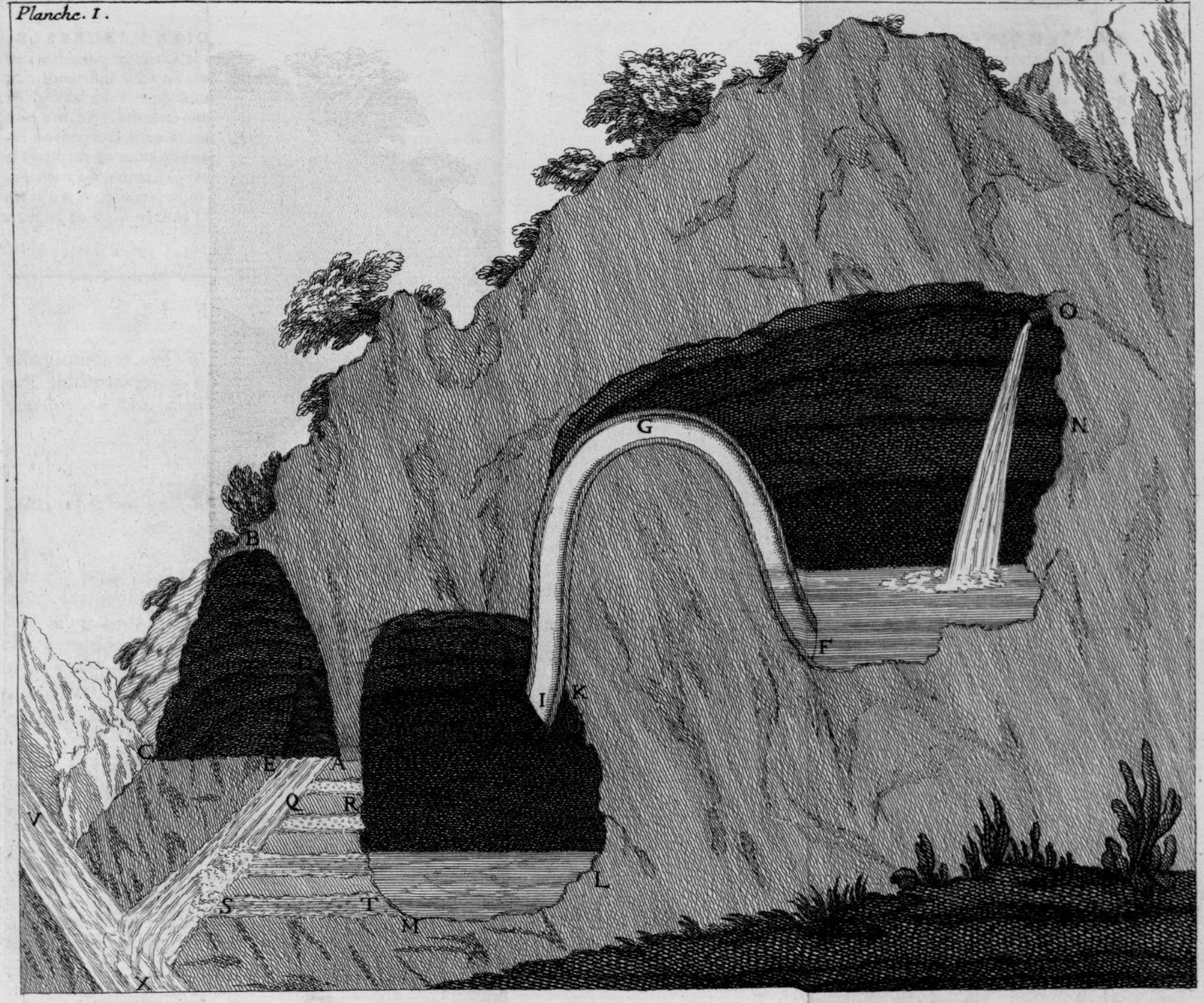

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

mine pas assez éxactement, & parce qu'on a peine à se défaire des préjugez, qui nous mettent dans une impossibilité morale d'avoir d'autres vûes & d'autres lumieres que ceux qui nous ont précédé.

Les observations imparfaites que nous avions sur Fonteſt-Orbe & qui même se contrediſent, ont beaucoup contribué à en rendre l'explication ou difficile, ou peu satisfaisante. Le sentiment commun sur cette Fontaine est que c'est un « torrent, qui coule pendant neuf mois de l'année avec » la même force, mais qui vers la fin du mois d'Août » jusqu'à la fin du mois d'Octobre, ou au commencement » du mois de Novembre, coule & s'arrête par interval- » les qui n'ont rien de périodique. » V. le Dict. de Trevoux.

M. Bayle dit que cette Fontaine coule par intervalles reglez & par conséquent périodiques, qu'elle ne s'arrête pas entiérement, & que les trois mois pendant lesquels elle coule en croissant & décroissant, sont les mois de Juin, Juillet & Août. *Quâlibet horâ ferè deficit & restituitur, præcipuè & manifestiùs tribus siccioribus anni mensibus Junio, Julio & Augusto: reliquo ferè tempore magnam aquarum copiam largitur ille Fons, sed fluxu æquabili.* Sup. n. 24.

M. de Valois parle du cours irrégulier de Fonteſt-Orbe, mais en ne déterminant pas le tems auquel il est remarquable, il donne à juger que cette Fontaine coule irrégulierement pendant toute l'année. Not. Gal. p. 393.

Ces Auteurs ne nous ont pas parlé sans doute aprés des observations bien éxactes. Mais quand même ils l'auroient fait, quand ils s'accorderoient ensemble autant qu'ils sont opposez, ils ne nous donneroient pas dans ce qu'ils nous disent, une idée parfaite de cette Fontaine. Il resteroit toûjours à savoir si le tems auquel elle commence & cesse de couler avec accroissement & décroissement est fixe, ou s'il ne l'est pas: si l'accroissement dure autant que le décroissement: s'ils se font dans la même proportion, ou non: si les pluies altérent ce Phénoméne, ou ne l'altérent point: si elles sont cause qu'il paroît plûtôt, ou qu'il se montre plûtard.

Ainsi tout ce qu'on nous a rapporté de Fonteſt-Orbe jusqu'à présent, se réduit à nous la représenter comme

une Fontaine extraordinaire, & à nous faire ſouhaiter de ſavoir au vrai ce qui en eſt. Il ſembloit qu'il n'étoit plus permis de l'ignorer depuis l'établiſſement qui vient de ſe faire à Toulouſe, ſous l'autorité du Prince, d'une Societé des Sciences. Fonteſt-Orbe ſituée dans le Languedoc & preſque aux portes de Toulouſe, paroiſſoit être ſon propre bien. Le P. Planque l'un des Membres de cette Societé, s'eſt tranſporté pluſieurs fois ſur les lieux pour reconnoître cette Fontaine : il l'a examinée avec attention, il en a vû avec des yeux de Phyſicien toutes les particularités. Il ne s'eſt pas borné à de ſimples obſervations, il s'eſt appliqué à dévoiler le myſtere, & ſi l'on en juge par la machine qu'il a communiquée à la Societé des Sciences, & qui imite Fonteſt-Orbe dans tout ce qu'elle a de remarquable, l'on ſera porté à croire qu'il y a entierement réuſſi.

Il s'eſt convaincu par la ſeule inſpection du ſol de Fonteſt-Orbe, avec combien peu de fondement M. de Valois a crû qu'elle étoit cette même Fontaine dont Pline fait mention, qu'il place dans la Province Narbonnoiſe & qu'il appelle *Orge*. * *In Narbonenſi Provinciâ*, dit Pline, *nobilis Fons* Orge *nomine eſt. In eo herbæ naſcuntur expetitæ bobus, ut merſis capitibus totis eas quærant. Sed illas in aquâ naſcentes certum eſt non niſi imbribus ali.* Sur quoi M. de Valois dit, *Hic Fons Orge mihi videtur eſſe* Fonteſtorgue *in Tabulis Geographicis memoratus, unde oritur Fluvius Lertius.* Mais quelle apparence que ce ſoit ici Fonteſt-Orbe ? En effet dans l'antre d'où cette Fontaine ſourd, il n'y a que des pierres & des rochers couverts d'une mouſſe inutile. D'ailleurs ſi Fonteſt-Orbe eût été cette même Fontaine dont Pline parle, il n'eſt pas probable que ce curieux Naturaliſte, amateur des merveilles, en nous parlant de Fonteſt-Orbe eût négligé d'en rapporter une circonſtance auſſi remarquable, que l'eſt ſon cours irrégulier & périodique.

Lib. 18. ch. 22.

Néanmoins ſur ce fondement M. de Valois juge qu'on doit nommer notre Fontaine *Fonteſt-Orgue*, ou *Fontaſt-Orgue*. D'autres écrivent *Font-Eſtorgues*. Mais le P.

Diction. de Trevoux.

* Voyez ci-deſſus pag. 260.

Planque a crû qu'il devoit là-deſſus s'en tenir aux gens du pais qui diſent Fonteſt-Orbe, (*a*) nom qui pourroit lui avoir été donné à cauſe de la figure de l'antre d'où ſourd la Fontaine, lequel repreſente une voute en berceau, & de l'ouverture de cet antre, qui eſt ſemblable en quelque maniere à une porte ronde.

II.

Explication de tout ce que la Fontaine de Fonteſt-Orbe a de remarquable.

La Fontaine de Fonteſt-Orbe eſt ſituée dans le Diocèſe de Mirepoix auprès de Belleſta, ſur le bord du Lers, & à demi-lieue de la ſource de cette Riviere. Elle ſort du fonds d'un antre, où elle ſourd de différents endroits. Cet antre a quatre ou cinq toiſes de profondeur; il eſt adoſſé contre le pié d'une montagne, & formé par un rocher, qui s'élevant de côté & d'autre, repréſente une eſpèce de voute, au pendentif de laquelle il y a une grande ouverture. L'entrée de cet antre qui eſt au Nord-Oueſt, ſemblable à un grand portail, a dans ſa ſimplicité quelque choſe de majeſtueux.

Les eaux de Fonteſt-Orbe coulent uniment pendant huit ou neuf mois de l'année: le reſte du tems, elles (*b*) augmentent & diminuent dans leur cours. Le tems pendant lequel elles croiſſent & décroiſſent, eſt ſelon les obſervations que j'en fis le mois d'Octobre dernier (1730.) de ſoixante-une minute, (*c*) l'accroiſſement durant dix-ſept minutes, & le décroiſſement quarante-quatre.

(*a*) On a rapporté ci-devant *pag.* 260. une étymologie du nom de cette Fontaine, qui paroît plus vrai-ſemblable.

(*b*) Le Médecin à qui l'on doit les obſervations du Chap. précedent, n'a eu égard qu'à l'eau, qui ſort par l'ouverture triangulaire de la Fontaine; & pour lui la Fontaine eſt véritablement *Intermittente*: Le P. Planque au contraire a égard à l'eau, qui continue de couler dans le lit en pente depuis la ſource juſqu'à la riviere de Lers; & pour lui la Fontaine n'eſt ſimplement qu'*Intercalaire*.

(*c*) L'accroiſſement de la Fontaine, pour parler comme le P. Planque, ne doit durer que la moitié de l'écoulement, c'eſt-à-dire 18′.

Dans le premier inſtant de l'accroiſſement, Fonteſt-Orbe ne donne qu'un filet d'eau, qui augmentant pendant dix-ſept minutes, ſuffit vers la fin de l'accroiſſement pour groſſir, diſons mieux, pour former la Riviére de Lers, qui n'eſt juſques-là qu'un ſimple ruiſſeau, & pour faire aller un moulin à ſcie & un autre à forge, qui ſont à quelques pas au-deſſous.

Cette ſource parvenuë à ſon plus grand accroiſſement, ne s'y ſoutient pas: elle baiſſe & revient quarante-quatre minutes après au même point auquel elle étoit, lorſqu'elle avoit commencé de croître.

Chaque acroiſſement eſt précédé par un grand bruit qui ſe fait tout-à-coup dans les cavités de la montagne: ce bruit va en diminuant, & ceſſe quelques inſtants après.

Le tems auquel Fonteſt-Orbe ceſſe de couler d'une maniére uniforme, & qu'elle commence à croître & décroître, n'eſt pas fixe & précis. Si le Printems & le commencement de l'Eté ont été pluvieux, l'acroiſſement & le décroiſſement ſont plus retardez; ſi au contraire ils n'ont point été pluvieux, ce Phénoméne arrive plû-tôt. Cependant il ne commence pas ordinairement avant le quinziéme de Juillet, & jamais plus tard que le quinziéme d'Août.

Ce Phénoméne ſe ſoutient juſques vers le mois de No-

17″ ſelon notre calcul. *Voyez* le Chapitre précedent *Art.* 2. *n°.* IX. Le décroiſſement, pour parler comme le même Pere, doit durer pendant l'autre moitié de l'écoulement, & pendant toute l'intermiſſion, c'eſt-à-dire pendant 50′. 47″. ſelon le même calcul. *Ibid. n°.* VIII. & IX. Par-là la période entiere de la Fontaine doit être ſelon nous de 69′. 4″.

Mais ſuivant le P. Planque l'accroiſſement ne dure que 17′. le décroiſſement n'en dure que 44′. & la période entiere n'eſt que de 61′. D'où vient cette différence?

C'eſt que nos Obſervations ont été faites ſur la Fontaine de Fonteſtorbe dans l'été, où il faut plus de tems pour remplir le baſſin du ſiphon, parce qu'alors la ſource intérieure, qui fournit l'eau eſt moins abondante; au lieu que le P. Planque a fait les ſiennes dans le mois d'Octobre, & par conſéquent dans un tems où la ſource étoit plus abondante, & où il faloit moins de tems pour remplir le même baſſin.

vembre, où il commence à pleuvoir abondamment. Mais ſi les pluies ſont plus reculées, ſi l'Automne a été fort sèche, il dure plus long-tems. Cependant les moindres pluies l'altérent, & les plus grandes le font ceſſer entiérement, juſqu'à ce que les eaux de ces pluies qui s'étoient apparemment amaſſées dans les creux de la Montagne, ſe ſoient entiérement écoulées.

Enfin l'on remarque que quand l'accroiſſement & le décroiſſement des eaux ne ſont point ſenſibles, & ſurtout en hiver, Fonteſt-Orbe coule plus abondamment qu'elle ne fait dans ſon plus grand accroiſſement: ce qui n'eſt pourtant point reglé, & qui dépend entiérement de la quantité d'eaux qui ſont tombées pendant les pluies, ou qui ſont venues de la fonte des neiges.

Je ne m'arrêterai pas ici à expliquer l'origine des Fontaines: ce ſeroit m'écarter de mon ſujet, puiſque toutes mes réflexions ne doivent rouler que ſur l'accroiſſement, & le décroiſſement de celle-ci; & qu'il ſuffit de ſuppoſer que l'origine de Fonteſt-Orbe n'eſt pas différente de celle des autres ſources qui ne tariſſent pas.

La ſimplicité avec laquelle la Nature opére les merveilles qu'elles a expoſées à nos yeux, nous engage à expliquer celles qu'elle y a dérobées, par les principes les plus ſimples. Sur ce fondement j'eſpere qu'on me ſaura bon gré de ceux que je hazarde pour expliquer le Phénoméne, dont il s'agit.

Je demande ſeulement qu'il me ſoit permis de ſuppoſer, qu'il y a dans la montagne, contre laquelle eſt adoſſé l'antre d'où coule Fonteſt-Orbe, deux reſervoirs à différente hauteur: que ces réſervoirs n'ont entr'eux de communication que par un ſiphon, dont la plus courte branche répond vers le fond du réſervoir ſupérieur, & la plus longue va aboutir à l'autre: & qu'enfin celui-ci a à l'une, ou à pluſieurs de ſes parois diférentes ouvertures, l'une au-deſſus de l'autre, par où les eaux qu'il a reçûes, s'épanchent vers le lieu d'où ſourd notre Fontaine.

On me paſſera ſans peine ces ſuppoſitions: elles n'ont rien que de très-ſimple, & qu'on ne puiſſe d'ailleurs

concevoir aiſément. Qui eſt-ce qui doute en effet qu'il n'y ait des concavités dans les rochers & des conduits que la Nature y a diſpoſez, ou que les eaux s'y ſont creuſez en mille maniere diférentes ?

Je ne crois pas qu'il ſoit néceſſaire de déterminer ici la ſituation & la capacité des réſervoirs, le diametre du ſiphon & la grandeur de ſes ouvertures. Pourvû que ces réſervoirs puiſſent contenir toute l'eau de la Fontaine & que cette eau puiſſe paſſer par le moien du ſiphon du premier reſervoir au ſecond, l'on peut leur donner telle ſituation & telle dimenſion que l'on voudra imaginer.

Inutilement aſſignerois-je quel eſt le diametre du ſiphon, puiſque je conviens qu'à la place d'un ſeul, l'on peut en ſubſtituer pluſieurs, & que je crois même (ce que je dis pour prévenir certaines difficultés qu'on pourroit me faire) que le ſiphon dont je parle, n'eſt autre choſe que l'aſſemblage d'une infinité de petits conduits placez à la même hauteur, recourbez & ſituez d'une maniere propre à porter l'eau d'un réſervoir à l'autre.

Enfin n'étant pas probable que toutes les diférentes ouvertures qui ſont aux parois du ſecond réſervoir, ſoient de la même grandeur, envain voudroit-on s'éforcer de deviner laquelle de ces ouvertures eſt la plus conſidérable.

Ce que nous connoiſſons de Fonteſt-Orbe nous autoriſe cependant à dire qu'il faut quarante-quatre minutes, pour que l'eau qui vient au premier reſervoir, parvienne au-deſſus du ſiphon; que ce ſiphon tranſmet au ſecond réſervoir dans dix-ſept minutes toute l'eau qui a coulé dans le premier pendant ſoixante-une; & qu'enfin les ouvertures du ſecond réſervoir priſes enſemble juſqu'à une certaine hauteur, au deſſus de laquelle l'eau ne s'éleve pas lors du plus grand accroiſſement, ne ſont pas ſuffiſantes pour donner une entiere iſſue à l'eau qui coule par le ſiphon.

Il eſt aiſé après les ſuppoſitions que je viens de faire, d'expliquer Fonteſt-Orbe. Conſidérons l'eau de la ſource qui vient d'abord dans le premier réſervoir : à proportion qu'elle entre dans ce réſervoir, elle entre en même tems dans la branche du ſiphon; elle y monte pendant quarante-quatre minutes. Après ce tems-là, étant

parvenue au deſſus de la courbure du ſiphon, celui-ci coule: il s'arrête après dix-ſept minutes, parce qu'alors il n'y a plus d'eau dans le réſervoir qu'il puiſſe élever, puiſque ſelon notre ſuppoſition, toute celle qui y eſt venue durant ſoixante-une minute, a dû paſſer par ſes branches.

Le ſiphon s'étant arrêté, ne coulera de nouveau, qu'après que l'eau ſera encore parvenue au deſſus de ſa courbure, c'eſt-à-dire qu'après quarante-quatre minutes: ce qui ſe fait ſucceſſivement, puiſque l'eau qui vient dans ce réſervoir ne tarit jamais.

Si nous nous arrêtions à ce que nous venons de dire, nous aurions une Fontaine, où l'eau s'écouleroit alternativement pendant dix-ſept minutes, & s'arrêteroit pendant quarante-quatre; mais elle ne repréſenteroit point Fonteſt-Orbe. C'eſt parce qu'on n'a rien imaginé au delà du ſiphon pour rendre raiſon de ce Phénoméne, qu'on en a crû l'explication impoſſible. Il étoit cependant naturel d'avoir recours, comme je fais, à un ſecond réſervoir, & de lui ſuppoſer diférentes ouvertures l'une au deſſus de l'autre.

C'eſt dans ce ſecond réſervoir qu'eſt reçûe l'eau, qui vient du premier par le moïen du ſiphon. Cette eau en y entrant, s'épanche par le bas à travers les diférentes ouvertures qui y ſont; mais comme il n'en ſort pas autant qu'il y en entre, elle y monte. Elle ne peut monter ainſi, ſans que la quantité qui s'en échape toujours, n'augmente à chaque inſtant d'une maniére ſenſible, & cela pour deux raiſons: 1°. Parce que l'eau en montant, répond à beaucoup plus d'ouvertures, & a par conſéquent beaucoup plus d'iſſuës. 2°. Parce que la hauteur de l'eau devenant beaucoup plus conſidérable, la force avec laquelle elle tend à ſortir par ces ouvertures, étant proportionnée à cette hauteur, doit être beaucoup plus grande.

Le ſiphon ceſſe après avoir coulé pendant dix-ſept minutes, il ne donne plus d'eau qui puiſſe monter dans ce ſecond réſervoir. Celle qui y eſt, paſſant ſans ceſſe par

les (*a*) ouvertures auſquelles elle répond, ne peut ſe ſoutenir un inſtant dans la hauteur où elle eſt. Cette hauteur diminue continuellement : elle ne peut diminuer, ſans que l'eau qui ſort du réſervoir, ne diminue auſſi ſa vîteſſe, & ne coule toujours dans une moindre quantité.

Cette diminution, ou ce décroiſſement dure tout autant de tems que le réſervoir inférieur ſe vuide, & qu'il ne reçoit pas une nouvelle eau du ſiphon. Mais après quarante-quatre minutes, le réſervoir allant être à ſec, & n'y aiant plus qu'un ſimple filet d'eau, qui paſſe par quelques-unes de ſes ouvertures, le ſiphon vient à couler; l'eau qu'il apporte dans ce réſervoir, y monte encore; en y montant, elle en ſort comme auparavant à chaque inſtant par un plus grand nombre d'ouvertures, en plus grande quantité, & avec beaucoup plus de vîteſſe; ce qui ſe faiſant ſucceſſivement, les eaux doivent s'échaper toujours de ce ſecond réſervoir, en augmentant pendant dix-ſept minutes, & en diminuant pendant quarante-quatre.

Ces eaux ſe rendant en même tems par des conduits ſouterrains, dans la même quantité & dans la même proportion qu'elles ſe ſont épanchées du ſecond réſervoir, ſous l'antre de Fonteſt-Orbe, il n'eſt pas ſurprenant qu'on les en voie ſourdre en croiſſant pendant dix-ſept minutes, & en décroiſſant pendant quarante-quatre.

L'accroiſſement eſt beaucoup plus ſenſible, & ſe fait dans moins de tems que le décroiſſement, parce que dans celui-ci, le réſervoir inférieur ſe vuide de lui-même, & l'eau qui en ſort, n'a d'autre force que celle que lui donne ſon propre poids; au lieu que dans l'accroiſſement, le ſiphon coule avec impétuoſité : l'eau qui en tombe en grande quantité, venant d'aſſez haut, augmente continuellement ſa vîteſſe dans ſa chûte.

C'eſt à cette impétuoſité, avec laquelle l'eau coule du

(*a*) J'ai fait mention de même que le P. Planque, de l'écoulement qui ſe fait par le lit de la Fontaine dans le tems même de l'intermiſſion : & j'en ai conclu qu'il devoit y avoir des communications ſecretes entre le réſervoir inférieur où tombe l'eau du ſiphon, & le lit de la Fontaine. *Voyez* le Chap. précédent, *art.* 2, *n°. XII. & art.* 3. *pag.* 267.

ſiphon

ſiphon dans le ſecond réſervoir, qu'il faut attribuer le bruit qui ſe fait tout à coup dans le creux de la Montagne, lorſque l'accroiſſement de Fonteſt-Orbe va commencer. L'eau tombant avec force dans le fonds de ce réſervoir, eſt ſans doute capable de cauſer ce grand bruit: mais comme à meſure que le réſervoir ſe remplit, la chûte de l'eau du ſiphon n'eſt pas ſi grande, l'eau n'a plus tant de force, & ne donnant plus contre le fonds de ce réſervoir, le bruit doit diminuer, & ceſſer même quelques inſtans après qu'il s'eſt fait entendre.

L'on n'en entend point du tout, quand le réſervoir ſuperieur commence à ſe remplir, parce que l'eau qui y vient, ne coule pas en même tems en ſi grande quantité, n'a pas tant de mouvement ni de force, & ne tombe peut-être, ni de ſi haut, ni d'une maniére ſi perpendiculaire que celle du ſiphon.

Je n'aurois pas à pouſſer plus loin mes refléxions ſur Fonteſt-Orbe, ſi cette Fontaine couloit toujours avec accroiſſement & décroiſſement: mais elle a ſes variations; je vais les expliquer, ſans m'écarter des principes ſur leſquels j'ai appuié mes conjectures.

L'on a ſans doute compris que l'explication que j'ai donnée de l'accroiſſement & du décroiſſement de Fonteſt-Orbe, roule principalement ſur la proportion que j'ai ſuppoſée entre la quantité d'eau qui vient dans le premier réſervoir, & la quantité de celle qui en ſort & qui coule par le ſiphon dans le ſecond. Si cette proportion n'eſt plus la même, le Phénoméne doit varier, ou ceſſer entiérement: en effet, s'il vient de l'eau dans le premier réſervoir en plus grande quantité qu'à l'ordinaire, cette eau parviendra dans moins de quarante-quatre minutes au-deſſus du ſiphon; celui-ci coulera plû-tôt & plus longtems qu'il n'auroit fait ſans cela; & le Phénoméne ſera tout autre, qu'il n'étoit auparavant.

Si cette eau eſt en ſi grande quantité, qu'elle ſe ſoutienne toujours au deſſus du ſiphon, celui-ci fournira toujours de l'eau dans le réſervoir inférieur; cette eau ſera ſans ceſſe à une certaine hauteur; elle coulera ſans interruption par les mêmes ouvertures, & le cours des eaux ſera uniforme.

Ainſi lorſque cette Fontaine coule en croiſſant & décroiſſant, s'il pleut, il s'amaſſe beaucoup plus d'eau qu'auparavant dans le creux de la Montagne : cette eau ſe rend dans les réſervoirs, & doit apporter du changement au Phénoméne, ou le faire ceſſer entierement pour quelque tems.

Vers le mois de Novembre, où les pluies ſont abondantes & durent long-tems, il doit s'évanouir, pour ne reparoître que ſur la fin de l'Eté. L'Hiver eſt trop pluvieux, pour qu'il ſe montre alors. Le Printems a ſes pluies; l'Eté dans ſon commencement en a auſſi; & les neiges qui ſont ſur les Montagnes des Pyrénées, auprès deſquelles eſt notre Fontaine, venant à fondre dans ce tems-ci, fourniſſent beaucoup d'eau à nos réſervoirs. D'ailleurs les eaux qui ſont tombées pendant l'Hiver, n'ont pas pû encore entierement s'écouler, pour peu qu'il ait plû dans ces deux ſaiſons. Auſſi avons-nous remarqué que lorſqu'elles ont été pluvieuſes, le Phénoméne reparoît plus tard, que lorſqu'elles ne l'ont point été, ce qui ſe déduit de nos principes, & qui eſt conforme à nos Obſervations, & à l'expérience.

J'ajoûte que ſi dans l'interruption du Phénoméne, la nouvelle eau qui ſurvient & qui cauſe cette interruption, eſt fort abondante, qu'elle ſe ſoutienne dans les réſervoirs à une plus grande hauteur qu'à l'ordinaire, elle ſortira auſſi en plus grande quantité & avec beaucoup plus de vîteſſe.

Voilà l'explication que j'ai cru qu'on pouvoit donner de Fonteſt-Orbe. Sur l'idée que j'en ai conçûe, j'ai fait conſtruire une machine compoſée de deux caiſſes ou réſervoirs, poſez l'un au deſſus de l'autre, qui n'ont entr'eux de communication, que par un ſiphon. Ce ſiphon eſt placé dans le réſervoir ſupérieur. Au deſſus de ce réſervoir, j'ai ménagé quelques conduits qui y aboutiſſent. A l'une des parois du réſervoir inférieur, j'ai fait faire quelques ouvertures à diférente hauteur, par où les eaux peuvent s'épancher dans un creux, d'où elles ſortent & coulent dans un canal, que j'ai mis au bas de ce réſervoir.

Cette machine peut paſſer pour une démonſtration de ce que j'ai penſé ſur notre Fontaine; en effet, faiſant

toûjours couler de l'eau d'une maniere uniforme par le moien d'un des conduits ſupérieurs dans le prémier reſervoir, cette eau après avoir paſſé d'un réſervoir à l'autre, comme j'ai ſuppoſé qu'il ſe faiſoit dans la Montagne d'où vient Fonteſt-Orbe, ſort enfin de cette machine en croiſſant & décroiſſant.

Le tems pendant lequel cette eau croît & décroît, eſt de quatre minutes; & ſon accroiſſement & ſon décroiſſement ſe font dans les mêmes proportions, que dans la Fontaine de Fonteſt-Orbe.

Cet accroiſſement & ce décroiſſement peuvent être interrompus par une nouvelle eau, qu'on peut faire couler dans le premier réſervoir par les conduits ſupérieurs.

Si cette nouvelle eau eſt en une quantité conſidérable, elle ſort auſſi de la machine plus abondamment qu'elle ne fait dans ſon plus grand accroiſſement.

Enfin cette machine imite encore Fonteſt-Orbe en ce qu'elle ne tarit point; que ſes eaux ne ſe ſoutiennent jamais à la même hauteur; & qu'on eſt averti du commencement de chaque accroiſſement par un bruit, qu'on entend tout-à-coup, & qui ceſſe quelques momens après.

Explication des Figures du P. Planque. Planche II.

I. Figure.

Elle repréſente la machine en perſpective pour ſervir d'idée ſeulement.

II. Figure.

Elle repréſente le profil ſur la ligne A B des plans, qui fait voir le Siphon coupé par le milieu, les réſervoirs l'un ſur l'autre & le plan ſupérieur.

1. Ouvertures au deſſus les unes des autres, par où l'eau s'épanche du réſervoir inferieur.

2. Plaque en demi cylindre, qui ſert à retenir l'eau qui rejailliroit trop loin, & à la conduire au creux d'où elle ſourd.

3. Fonds du reſervoir inférieur en Talus.

III. Figure.

Elle repréſente un autre profil ſur la ligne C D des plans, qui fait voir

le Siphon, & les ouvertures du réservoir inférieur, posées perpendiculairement les unes au dessus des autres.

IV. Figure.

Elle représente le plan supérieur fait en bassin, qui étant continuellement plein, vuide les eaux dans le réservoir supérieur par l'ouverture 1.

4. 4. Partie retranchée du plan supérieur, percée de plusieurs trous, pour donner de l'air dans le réservoir supérieur, & y introduire une plus grande quantité d'eau, quand on veut que la machine coule toûjours également & imite la Fontaine dans le tems des grandes pluies & pendant l'hiver.

5. 5. Deux petits soupiraux qui servent à donner de l'air au réservoir supérieur, quand on y verse de l'eau en même tems par l'ouverture 1. & la partie 4. 4.

V. Figure.

Elle représente le plan du milieu, qui fait voir le diametre du Siphon par l'ouverture X.

VI. Figure.

Elle représente le plan du bas, qui fait voir le creux d'où les eaux sourdent, & le canal d'évacuation.

CHAPITRE III.

De la Fontaine de Fonsanche *près du lieu de* Quissac *dans le Diocese de* Nismes, *qui est à la fois Périodique & Minérale.*

I.

De la Fontaine de Fonsanche, entant que Fontaine Périodique.

LA Fontaine de * Fonsanche est dans le Diocèse de Nismes, entre Sauve & Quissac, à la droite de la riviere du Vidourle, & assez près du lit de cette riviere. Elle sort de terre à l'extrémité d'une pente très-roide

* Il y a apparence que cette fontaine a reçu le nom de *Fon-Sanche* de quelqu'un qui s'appelloit *Sanche*, & qui a long-tems possedé l'endroit où elle coule.

Planche II.

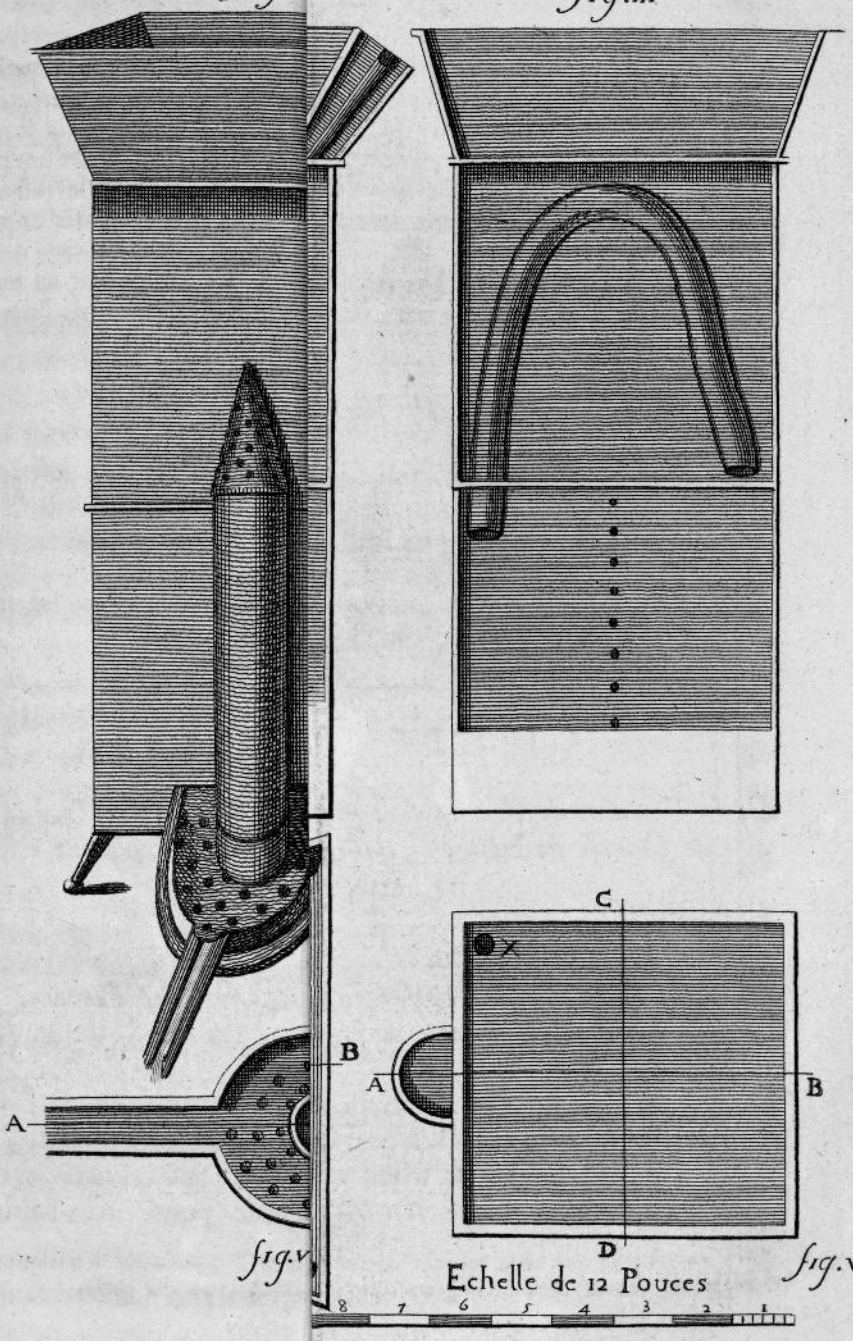

BIBLIOTHEQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

Planche II.

fig. I

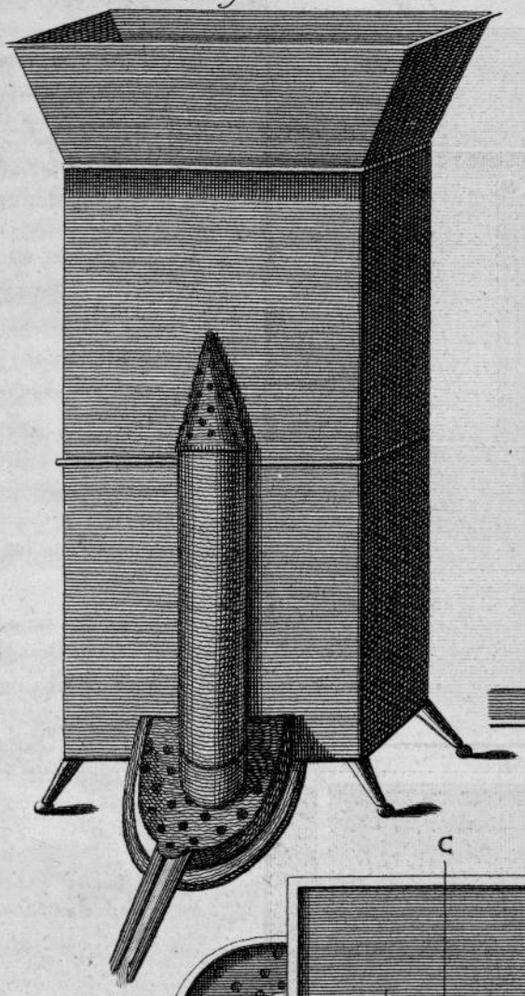

fig. II

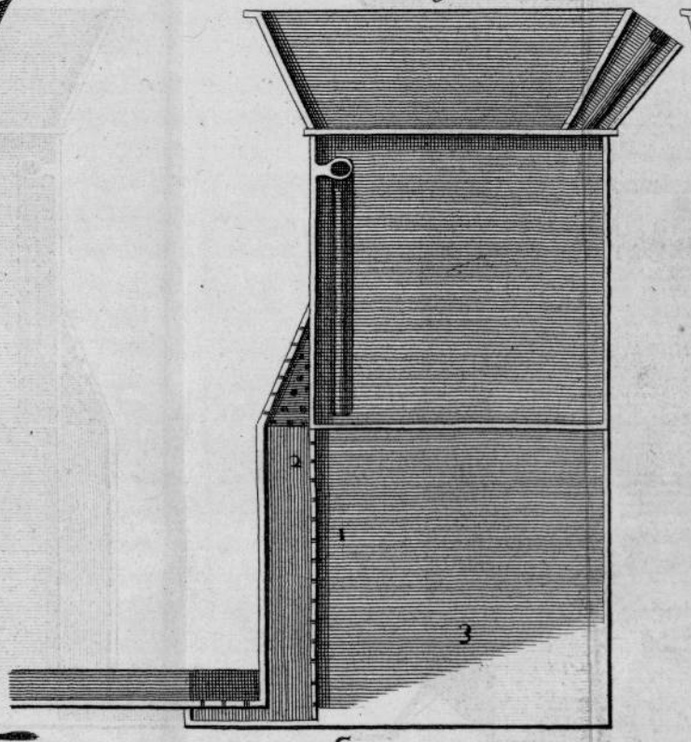

fig. III

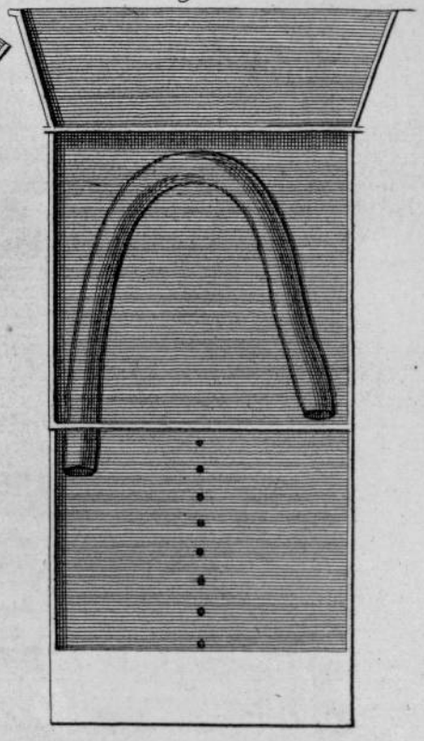

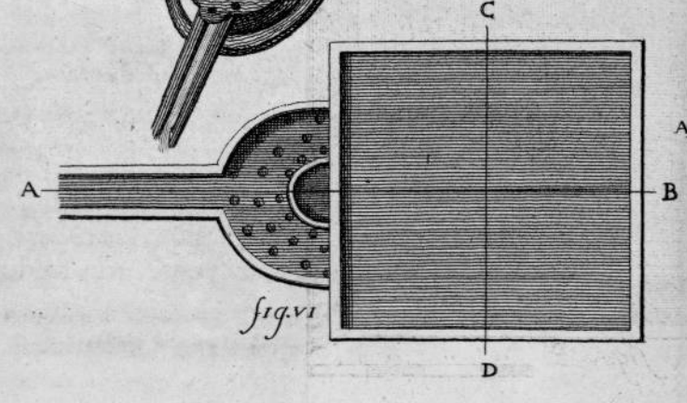

fig. VI

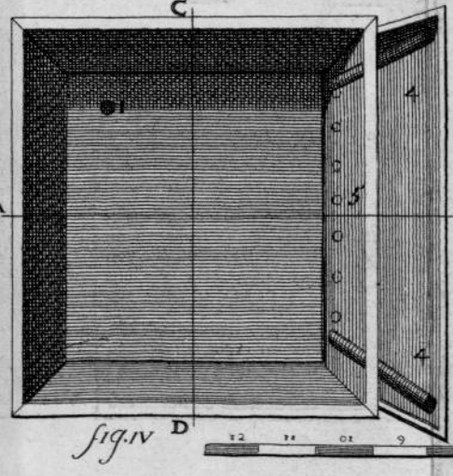

fig. IV

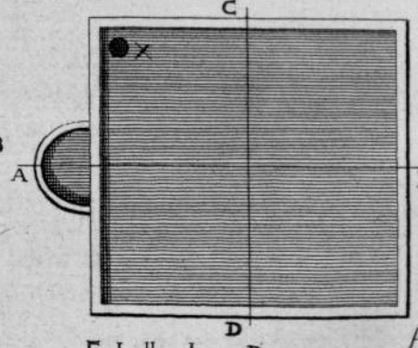

fig. V

Echelle de 12 Pouces



BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

tournée au levant, & tenant à une assez longue chaîne de montagnes appellées *Coutach*.

Cette Fontaine est intermittente, c'est-à-dire qu'elle est sujette à des variations, ou plutôt à des interruptions reglées & périodiques. Elle coule régulierement deux fois dans l'espace de 24. heures, & elle cesse de couler deux fois aussi dans le même tems. Chaque écoulement dure un peu plus de 7. heures. Chaque intermission qui succéde n'en dure que 5. Enfin les écoulemens retardent d'un peu plus de trois quarts d'heure chaque jour, par rapport aux écoulemens du jour précedent, auxquels ils répondent.

Quoique ces faits passent pour constans dans le pais, j'ai voulu les vérifier par moi-même, & j'ai été pour cet effet plusieurs fois sur les lieux.

J'y fus la premiere fois le 7. de Septembre 1707. La Fontaine couloit encore, lorsque j'arrivai & je trouvai qu'elle donnoit environ quatre pouces d'eau. Elle ne cessa de couler que sur les 7. heures du matin : l'intermission dura jusqu'à midi, & pendant ce tems-là le canal par où l'eau coule, fut entierement à sec. L'écoulement qui recommença sur le midi, continua le reste de la journée jusques vers les 7. heures & demie du soir. Je fus alors obligé de me retirer ; le nombre de ceux qui y prenoient les eaux ou les bains, (car cette Fontaine est minérale) & le peu de logement qu'il y a, ne me permirent pas d'y coucher : mais je chargeai celui qui a soin de ces bains, d'observer à quelle heure la Fontaine recommenceroit de couler. Il remarqua que ce fut quelque tems avant une heure du matin ; & les observations que je fis moi-même quelques jours après, m'apprirent que son rapport étoit véritable.

Je retournai à cette Fontaine cinq jours après, c'est-à-dire le 12. du même mois. La Fontaine ne cessa de couler ce jour là que sur les onze heures & demie du matin. Ainsi la fin de l'écoulement avoit retardé de près de quatre heures & demie dans cinq jours, ce qui revient à peu-près à 56. ou 53′. par jour. L'intermission fut de cinq heures, comme à l'ordinaire, & la Fontaine recommença

de couler vers les quatre heures & demie du soir. Je fus obligé de me retirer avant que l'écoulement eût cessé, mais la même personne observa qu'il cessa à minuit, & qu'il recommença le matin sur les cinq heures.

L'envie que j'avois de voir commencer moi-même l'écoulement du matin, qui jusqu'alors n'avoit commencé que dans la nuit, m'obligea de retourner à la Fontaine deux jours après, le 14. du même mois. Le calcul que je faisois par rapport à son retardement journalier de 56 ou 53′, trouvé par la comparaison des observations précedentes, me faisoit juger que cet écoulement ne commenceroit ce jour-là que vers les 7. heures du matin. L'observation répondit au calcul, la Fontaine étoit encore à sec quand j'y arrivai. Elle ne commença de couler qu'un peu avant 7. heures du matin. L'écoulement dura jusqu'à deux heures de l'après midi. La Fontaine devint alors à sec pour la seconde fois, & elle resta dans cet état l'espace de 5. heures, jusques sur les 7. heures du soir, auquel tems elle recommença de couler comme à l'ordinaire.

Voilà les observations que j'ai faites sur cette Fontaine; elles ont été faites dans un tems fort sec & fort chaud. Je n'ai pas eu occasion de l'observer en hiver, mais les personnes qui y demeurent pendant l'hiver, m'ont assuré que les retours en étoient toujours également reglez & périodiques, excepté lorsqu'elle débordoit après de grandes pluies: car alors elle coule pendant quelques jours d'un cours égal & uniforme sans aucune variation. Mais elle reprend bien-tôt sa premiere regularité, dès que les eaux de pluies se sont écoulées.

Ces deux écoulemens périodiques, qui arrivent à cette Fontaine dans l'espace d'environ 24. heures, & le retardement égal de 56 ou 53′ par jour, sont des phénomènes si singuliers & si conformes aux variations des marées, que je ne suis point surpris qu'on ait regardé dans le pais cette Fontaine, comme une Fontaine à flux & reflux. En effet de toutes les Fontaines, qu'on honore de ce nom, il n'en est peut-être aucune qui le mérite à plus juste titre, parce qu'il n'en est point où l'on trouve mieux réunies les differentes propriétez, qui semblent

désigner une Fontaine de cette espece. On n'observe dans le cours de cette Fontaine que deux écoulemens périodiques dans les 24. heures, comme il n'y a que deux marées dans le même espace de tems : il y a d'un écoulement à l'autre près de 12. heures, comme il y a le même intervalle d'une marée à l'autre : enfin les écoulemens, de même que les marées, retardent chaque jour d'environ 48′. 50′. ou 53′.

Cependant cette Fontaine là même n'est qu'une Fontaine simplement intermittente, de la même nature à peu-près que celle dont on vient de parler dans les Mémoires précedens. Deux raisons suffisent pour le prouver.

I. Pour pouvoir soutenir que les variations du cours de cette Fontaine dépendent des variations des marées, il faudroit supposer que cette Fontaine communique avec quelque mer, qui soit sujette au flux & reflux. Ce ne sçauroit être la mer Méditerrannée, qui n'est qu'à 7. ou 8. lieues de cette Fontaine, parce que cette mer n'a point de flux & reflux. Il faudroit donc recourir à la mer de Gascogne, qui est éloignée de cette Fontaine de près de 80. lieues de ce pais là, c'est-à-dire de 130. lieues de France. A qui persuadera-t-on qu'il puisse y avoir une pareille communication, & une communication si constante entre des lieux si éloignez ?

II. Après les grandes pluies cette Fontaine coule pendant quelque tems d'un cours égal & uniforme, & sans aucune variation, comme on l'a observé ci-dessus, ce qui ne sçauroit être si elle avoit quelque communication avec les marées. Elle devroit alors à la verité couler toujours sans tarir, parce que le terrain voisin imbibé des eaux de pluie, fourniroit pendant la basse mer, de quoi entretenir son cours ; mais elle devroit couler d'une maniere très-inégale ; en petite quantité pendant la basse mer, parce qu'alors il n'y auroit que les eaux de pluie qui en entretinssent le cours ; plus abondamment au contraire dans la haute mer, parce qu'alors l'eau qui viendroit de la mer, se joindroit à celle que la pluie fournit, & en augmenteroit la quantité.

Mais qu'est-il besoin d'insister sur ces preuves ? S'ob-

ſtinera-t-on encore à penſer que cette Fontaine ait quelque communication avec l'Ocean, & quelque rapport avec les marées, ſi l'on peut réuſſir à prouver, que tout ce qu'il y a de plus ſingulier dans les retours de ſes écoulemens, peut s'expliquer facilement dans l'hypotheſe, qu'on admet ordinairement pour l'explication des Fontaines intermittentes, dans celle-là même que nous venons d'admettre dans le Mémoire précedent pour l'explication de la Fontaine de Fonteſtorbe. Or rien n'eſt plus aiſé.

On n'a qu'à ſuppoſer 1°. Qu'il y a dans le creux de la montagne d'où ſort cette Fontaine, * un baſſin ou réſervoir A.

* *Voyez* la Planche III.

2°. Que l'eau coule dans ce baſſin par pluſieurs fentes ou conduits, que nous pouvons réduire au ſeul canal B, pour rendre l'explication plus ſimple.

3°. Que cette eau ſort enſuite de ce baſſin par un autre conduit recourbé en forme de ſiphon C D E, creuſé dans un des côtés du baſſin même, & dont l'extrémité inférieure E s'étend juſqu'à la ſource de la Fontaine.

4°. Enfin que le rapport des calibres de ces conduits eſt tel que l'eau qui coule par le canal B, remplit en 5. heures le baſſin A juſqu'au haut D du ſiphon C D E, & que ce ſiphon vuide en 7 heures 25′. non-ſeulement l'eau qui coule du canal B pendant ce tems-là, mais encore celle qui en avoit coulé pendant les 5. heures précédentes, & qui rempliſſoit déja le baſſin.

I. Si l'on ſuppoſe maintenant que le baſſin A ſoit à ſec, le ſiphon C D E ne pourra commencer à couler, par la *quatriéme* ſuppoſition, que 5. heures après, c'eſt-à-dire lorſque l'eau qui tombe du canal B, aura rempli le baſſin A, juſqu'au ſommet du ſiphon. La Fontaine devra donc reſter à ſec pendant tout ce tems-là, & ce ſera la durée de l'intermiſſion, qui ſera de 5. heures.

II. Mais dés que l'eau ſera une fois parvenue au haut du ſiphon C D E, elle ſortira à plein canal par l'extrémité inférieure E, & la Fontaine commencera alors à couler. Cet écoulement ne durera que 7. heures 25′. puiſque par la *même* ſuppoſition le ſiphon C D E doit vuider dans cet eſpace de tems non ſeulement l'eau que le canal B fournit continuellement, mais encore celle qui rempliſſoit déja le baſſin.

III.

III. Le baſſin étant à ſec de nouveau, il arrivera une nouvelle intermiſſion, qui durera ainſi que la premiere, juſqu'à ce que le baſſin A ſoit rempli derechef, c'eſt-à-dire 5. heures.

IV. Alors le ſiphon ſe trouvant rempli de nouveau juſqu'au haut, la Fontaine recommencera de couler pendant 7. heures 25′. comme la premiere fois. A cet écoulement ſuccedera bien-tôt une intermiſſion nouvelle, & à cette intermiſſion un nouvel écoulement ; & ainſi de ſuite par une viciſſitude toujours conſtante, tant que la quantité d'eau que le canal B verſera dans le baſſin A, gardera le même rapport à celle qui coule en tems égal par le ſiphon C D E.

V. Que s'il arrive que la quantité d'eau que le canal B fournit au baſſin A, vienne à augmenter par la pluie, de telle maniere qu'au lieu de 5. heures, il n'en faille plus que 4. pour remplir ce baſſin juſqu'au haut du ſiphon C D E, dans ce cas 1°. la durée de l'intermiſſion ne ſera que de 4. heures, & par conſequent plus courte qu'elle n'étoit auparavant. 2°. La durée de l'écoulement au contraire ſera de plus de 7. heures 25 minutes, & par conſequent plus longue qu'elle n'étoit, parce que le canal B fourniſſant à chaque inſtant une plus grande quantité d'eau, il faut plus de tems auſſi pour que le ſiphon puiſſe épuiſer & l'eau qui coule actuellement, & celle qui avoit déja coulé pendant l'intermiſſion.

VI. Ainſi plus la quantité d'eau que le canal B fournira au Baſſin A, ira en croiſſant, & plus la durée de l'intermiſſion diminuera, & celle de l'écoulement augmentera, & cela juſqu'à un tel point que la Fontaine paroîtra pendant quelque tems n'être qu'intercalaire, c'eſt-à-dire que ſon cours ne paroîtra preſque point interrompu, mais ſujet ſeulement à des augmentations & des diminutions périodiques, parce que chaque écoulement ſera ſuivi de très-près d'un autre écoulement.

VII. Enfin ſi le canal B après de grandes pluies donne autant d'eau, que le ſiphon C D E peut en verſer dans le même tems, la Fontaine devra couler alors d'un cours conſtant & uniforme : *D'un cours conſtant*, parce que le baſſin A ne pourra jamais être vuidé : *D'un cours*

uniforme, parce que la ſource devra toujours donner toute la quantité d'eau que le ſiphon peut verſer. On ne devra donc alors remarquer dans le cours de cette Fontaine ni intermiſſion ni *intercalaiſon*, juſqu'à ce que la quantité d'eau que le canal B fournit, venant à diminuer peu-à-peu, la Fontaine revienne à ſon premier état, en répetant, mais dans un ordre oppoſé, les mêmes variations, qu'on vient d'expliquer.

En ſuivant cette explication il eſt aiſé de rendre raiſon pourquoi les écoulemens de la Fontaine de Fonſanche retardent de 50′ par jour. Suppoſons par exemple que l'écoulement commence aujourd'hui à midi. Cet écoulement & l'intermiſſion qui lui ſuccedera, dureront 12. heures 25′. l'autre écoulement & l'autre intermiſſion en dureront autant. La ſomme ſera donc de 24. heures 50. & ainſi le troiſiéme écoulement ne pourra commencer le lendemain qu'à midi 50. & le jour d'après qu'à 1. heure 40. Ces retardemens reguliers de 50. par jour ne dépendent donc point du retardement des marées, mais ils viennent uniquement de ce que la ſomme du tems que durent deux intermiſſions & deux écoulemens, excede de 50. l'eſpace de 24. heures.

Cette hypotheſe ſuffit pour expliquer ce que la Fontaine de Fonſanche a de plus merveilleux. On peut auſſi par la même hypotheſe rendre raiſon avec le même ſuccès de toutes les autres Fontaines intermittentes & intercalaires, même de celles que l'on a regardées juſqu'à preſent comme des Fontaines à flux & reflux; & il n'eſt nullement beſoin pour expliquer l'ordre des retours ou des variations qu'elles peuvent garder, d'avoir recours à des communications immédiates avec les marées, qui ne ſçauroient être démontrées, qui ne ſont point néceſſaires, & qu'on eſt en droit par conſéquent de traiter de chimeriques.

II.

De la Fontaine de Fonſanche, entant que Fontaine minérale.

Ce Mémoire ſeroit fini, ſi la Fontaine de Fonſanche n'étoit recommandable que par la ſingularité de ſes varia-

tions, mais elle l'eſt encore par la qualité médicinale de ſes eaux ; & cet article mérite qu'on entre dans quelque détail.

On emploie les eaux de Fonſanche de deux façons : On les boit de même que les autres eaux minérales froides ; & on s'y baigne comme dans les eaux chaudes, après les avoir fait chauffer, car elles ſont naturellement froides. Pour ſéparer les eaux deſtinées à ces deux differens uſages, on a bâti ſur la Fontaine deux voutes adoſſées, l'une, où eſt la ſource, & d'où l'on puiſe l'eau qu'on doit boire, & l'autre, où l'eau coule de la premiere & d'où l'on puiſe l'eau pour les bains.

Cette eau eſt claire & limpide, & elle ne change pas la teinture de fleurs de mauve. Je n'ai pas eu occaſion d'en faire l'analyſe, mais l'odeur de ſouffre que ces eaux répandent, la noirceur qu'elles communiquent à l'argent qu'on y met tremper, & la qualité des croutes qui s'attachent aux murailles des deux voutes, & qui étant jettées ſur des charbons ardens s'enflamment & jettent une forte odeur de ſouffre, ne permettent pas de douter que les eaux ne contiennent beaucoup de véritable ſouffre.

Ce ſouffre, pour pouvoir reſter mêlé avec l'eau, a beſoin d'être tenu en diſſolution par des ſels, qui en faſſent une eſpece de ſavon. Il y a donc des ſels dans ces eaux, & des ſels mêmes qui doivent être volatiles, puiſque l'odeur de ſouffre que ces eaux exhalent, ſe diſſipe bien-tôt quand on les garde.

J'ai réuſſi ſans beaucoup de peine à faire une eau très-ſemblable à celle de Fonſanche. Je fis bouillir du ſouffre commun dans de l'eau de chaux clarifiée. Cette teinture filtrée & mêlée avec huit fois autant d'eau de Fontaine, fit une eau ſi ſemblable à celle de Fonſanche, qu'il n'étoit pas facile de les diſtinguer.

On peut juger par-là que les eaux de cette Fontaine doivent être propres à détremper, délaier, laver la maſſe du ſang ; à en adoucir l'acrimonie, & à lui redonner ſa premiere fluidité. Auſſi s'en ſert-on avec ſuccès dans toutes les maladies où l'on emploie les autres eaux minérales froides. J'en ai vû en particulier de très-bons effets dans toutes ſortes d'obſtructions. Elles agiſſent de la mê-

me maniere que les autres eaux froides, assez par les selles, mais beaucoup plus par les urines.

Ce qu'elles ont de plus avantageux, c'est qu'on les emploie avec succès dans les maladies de la poitrine, où toutes les autres eaux minérales sont si contraires. Comme elles n'ont rien d'acide, de ferrugineux, ni de vitriolique, elles ne pincent ni n'agacent point les poumons. Au contraire elles détergent & consolident peu à peu les exulcerations qui s'y trouvent, par le savon doux, balsamique, & legerement déterſif, dont elles sont chargées. C'est par la même qualité qu'elles réussissent dans toute sorte de suppurations & d'ulcérations interieures, sur-tout dans celles des Reins & de la Vessie.

On s'en sert très-utilement en forme de bain en les faisant chauffer, pour toutes les maladies de la peau, pour les paralysies, les douleurs de rhumatisme & de sciatique, pour les racourcissemens de nerfs, &c. On fait mettre l'eau du bain au plus haut degré de chaleur, qu'on puisse supporter, & on a soin de bien faire frotter dans le bain la partie malade.

Elles sont excellentes en particulier pour les maux des yeux, & j'ai vû guerir par leur usage des Ophthalmies invéterées & presque désesperées. On lave les yeux plusieurs fois le jour avec cette eau tiéde, & on y applique la nuit de la bouë qui se ramasse dans le creux de la source.

Enfin je ne doute pas qu'elles ne fussent propres à détérger & à cicatriser les plaies & les ulcères. L'utilité qu'elles ont dans les maladies de la poitrine & dans les suppurations internes, semble répondre du succès qu'elles auroient dans les ulcères exterieurs.

Planche. III.

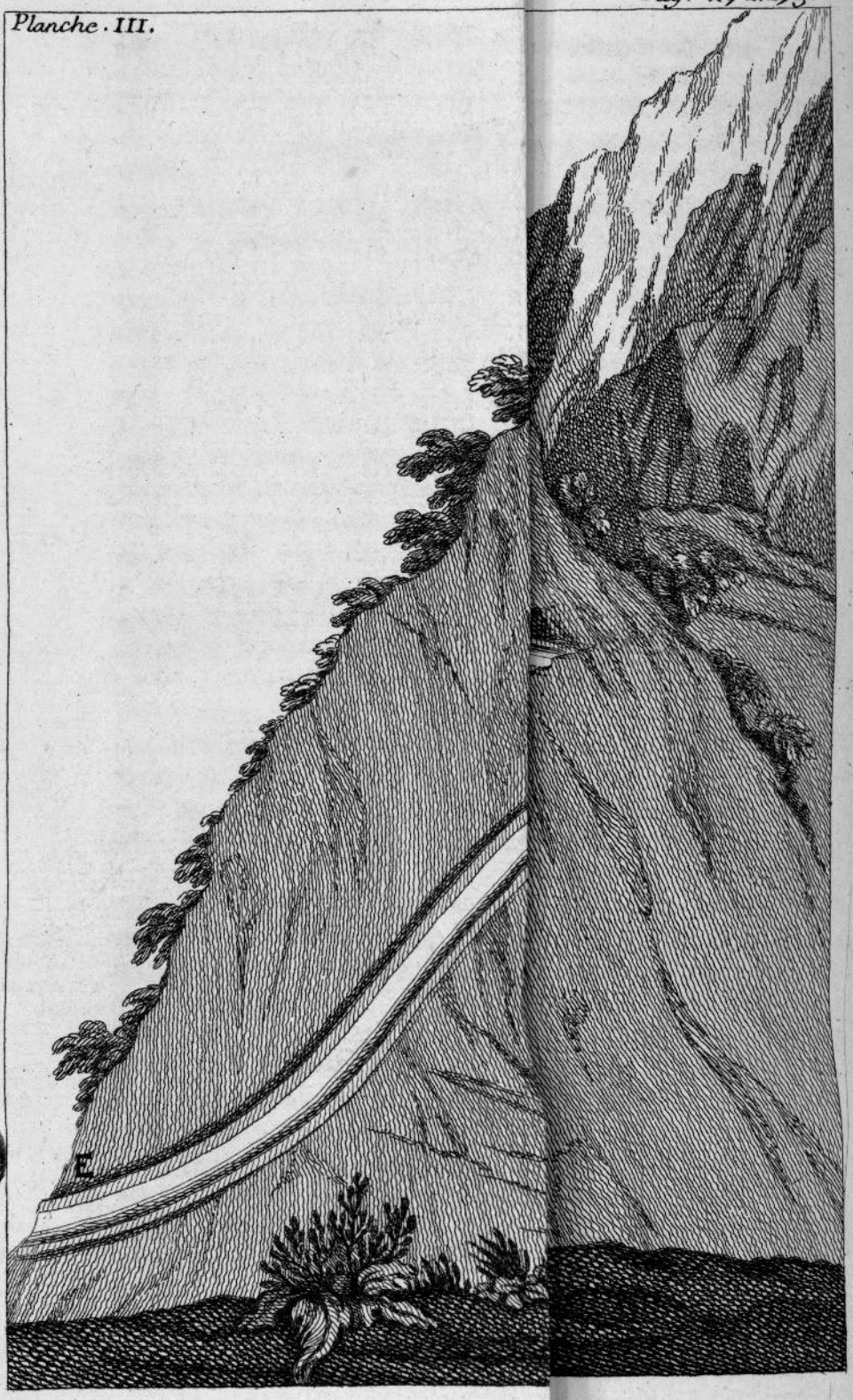

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

Planche. III.

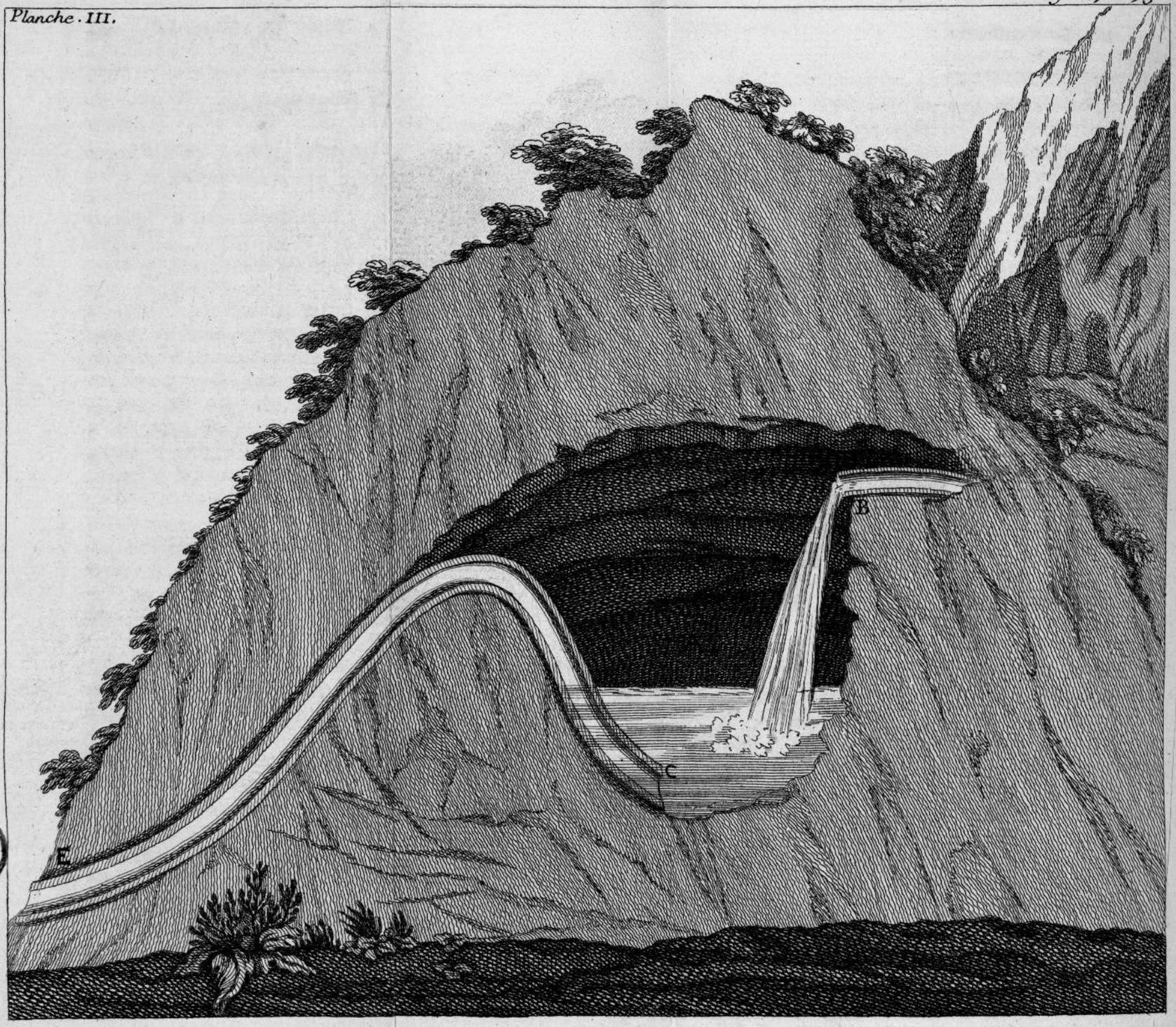

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQ
TOULOUS
UNIVERSI

CHAPITRE IV.

Des Bains *de* Balaruc *près de* Montpellier, *& des* singularitez naturelles, *qu'on trouve aux environs.*

I.

Des Bains de Balaruc.

LEs Bains de Balaruc ſont ſur le bord de l'étang de Taur à quatre lieues de Montpellier du côté du couchant environ demie lieue au delà du village de Balaruc, en latin *Balazucum*, dont ils portent le nom. Il ne paroît pas que ces bains aient été connus anciennement. Le nom de Notre-Dame d'Aix, *Sancta Maria de Aquis*, que porte l'Egliſe Paroiſſiale, dont ils dépendent, ne prouve rien, puiſque l'étang de Taur ſur le bord duquel cette Egliſe eſt bâtie, a ſuffi pour lui faire donner ce nom, indépendamment des bains: Et pour les maſures d'un vieux bâtiment qu'on montre un peu au-deſſus des bains, & qu'on appelle ordinairement les *vieux Bains*, on n'en ſçauroit rien conclure, parce que la tradition ſur l'uſage de ces maſures quelque commune qu'elle ſoit, ne paroît être établie par aucun acte.

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Chapitre de Montpellier (*a*) inféoda en 1529. le lieu où ſont les bains, aux Auteurs de ceux qui les poſſedent aujourd'hui: Qu'il paroît par l'Acte d'inféodation que ce n'étoit alors qu'une marre d'eau chaude au milieu d'un champ inculte & plein de joncs: Que cette marre n'avoit pour lors d'autre uſage que de ſervir à laver les leſſives des paiſans des environs, c'eſt pourquoi on l'appelloit *las Bugados*, c'eſt-à-dire *les Leſſives*: Que ce ne fut que (*b*) vers l'an 1569. qu'on commença à connoître l'utilité qu'on pouvoit en tirer pour la guériſon de pluſieurs maladies: Que Guillaume de la Chaume, Seigneur de Pouſſan, (village du Diocèſe de Montpellier, éloigné d'environ une lieue de Ba-

(*a*) Acte d'inféodation faite par le Chapitre de Montpellier.

(*b*) Nicolas Dortoman, *De cauſis & effectibus Thermarum Beliſlucanarum, lib. 1. cap. 4.*

laruc) fut le premier qui s'en ſervit par le conſeil, ou plûtôt par la tolerance de Guillaume Rondelet Profeſſeur & Chancelier de la Faculté de Montpellier, pour un mal à la cuiſſe dont il étoit incommodé: Qu'aiant réiteré l'uſage de ces bains deux fois chaque année pendant quelque tems, il fut entierement guéri de ſon incommodité, que Dortoman, de qui nous tenons ce fait, n'a pas trouvé à propos d'expliquer plus préciſément: Enfin que le bruit de cette guériſon établit en peu de tems la réputation de ces bains d'une telle maniere, que dix ans après (en 1579.) on s'y rendoit en foule non ſeulement du bas Languedoc, mais même des Provinces voiſines, à ce que rapporte Dortoman dans le Traité qu'il a compoſé ſur ces bains.

On peut voir dans l'ouvrage de ce Médecin l'état où étoient ces bains dans le tems qu'il écrivoit (1579.) & le comparer avec l'état où ils ſont aujourd'hui. J'ai fait graver pour cet effet le plan que Dortoman en a donné, *Voyez* la Planche V. *Fig.* 1. & j'y ai joint un autre plan de l'état où ces bains ſont aujourd'hui. *Voyez* la Planche IV. *Fig.* 1.

* Planche IV. Fig. 1.

La ſource ſe trouve ſous la premiere voute B,* qui forme une cour découverte. Le Baigneur, qui l'a fait curer pluſieurs fois, m'a aſſuré qu'il y avoit ſous cette voute trois ou quatre ſources differentes, dont les unes étoient d'eau chaude & les autres d'eau froide.

De cette premiere voute l'eau paſſe ſous la voute ſuivante C, qui fait au deſſus une ſeconde cour découverte. Ces deux voutes communiquent enſemble par une ouverture marquée F d'environ un pied en quarré, par le moien de laquelle l'eau ſe trouve dans un niveau parfait ſous les deux voutes.

A côté de la ſeconde cour C, il y a à droite & à gauche deux creux en quarré, E & D, un de chaque côté, d'où l'on puiſe l'eau pour boire. Dans ces creux l'eau ſe trouve éxactement de niveau avec l'eau tant de la voute B, que de la voute C.

De la ſeconde voute C l'eau coule par une ouverture oblique, marquée L, dans le premier bain G G, le-

quel eſt partagé * en deux par une ſimple cloiſon de planches, marquée dans le plan par une ligne ponctuée. Cette ouverture L eſt diſpoſée de telle maniere que les eaux de la voute C ſont plus hautes que celles du premier bain GG d'environ un demi pied, ce qui a été fait pour empêcher que l'eau du bain ne puiſſe pas refluer ſous la voute C, & ſalir l'eau dont on boit.

* On a ainſi partagé ces Bains, parce que la proprieté en appartient à deux differens particuliers. Ce partage ſert d'ailleurs à multiplier le nombre des Bains.

De ce premier bain GG, l'eau s'écoule par-deſſus une martelliere ou vanne dans le ſecond bain H H, qui eſt partagé de même que le premier par une cloiſon de planches. De-là elle paſſe par-deſſus une ſeconde martelliere ou vanne dans le bain I deſtiné pour les pauvres, d'où elle coule à travers un eſpace K, qui eſt vacant & découvert, quoique renfermé dans l'enceinte du bâtiment, & s'enfuit de-là dans l'étang de Taur par un canal marqué O O.

On aſſure qu'il s'éleve continuellement un grand nombre de bulles d'air du fond de l'eau ſous les deux voutes B & C. Il s'en éleve du moins beaucoup du fond du premier bain GG, à peu-près comme on en voit s'élever du fond d'un chaudron plein d'eau prête à bouillir, ce qui marque qu'il doit naître même dans ce premier bain, qui eſt aſſez près de la ſource, pluſieurs petits filets d'eau chaude. On n'obſerve rien de pareil dans le ſecond bain ni dans le bain des pauvres, qui ſont plus éloignez.

Comme la pente de l'eau du premier bain GG à la ſurface ordinaire de l'eau de l'étang, n'eſt en tout que de 9. pouces, & que ce premier bain a 4. pieds $\frac{1}{2}$, c'eſt-à-dire 54. pouces de profondeur, il eſt évident que le fond de ce bain eſt environ 45. pouces au deſſous du niveau de la ſurface de l'étang, & qu'ainſi ce bain ne peut jamais ſe vuider entierement, à moins qu'on ne le vuide à force de bras, ce qui eſt une grande incommodité.

Dans les grandes pluies l'eau de la ſource s'éleve d'un pied & demi, & même de plus; mais on obſerve qu'alors l'eau eſt froide au fond, & qu'elle n'eſt chaude à la ſurface qu'à la profondeur d'environ un pied & demi, comme ſi l'eau propre de ces bains, qui eſt naturellement chaude, ſurnageoit dans les eaux pluviales. Pour la

ſéchereſſe elle n'apporte que peu de changement à la ſource, qui fournit à peu-prez la même quantité d'eau dans le tems le plus ſec.

Il arrive quelquefois que l'eau de l'étang, enflé par le débordement des rivieres qui s'y jettent, ou par les eaux de la mer que les vents de midi y repouſſent, regorge dans les bains, qui comme nous l'avons remarqué, ne ſont au-deſſus du niveau ordinaire de l'étang que de 9. pouces. C'eſt pour prévenir cet inconvénient qu'on a pratiqué des Martellieres ou vannes dans le canal qui conduit les eaux des bains dans l'étang; & qu'on a ſoin de les fermer, quand on voit que l'étang s'enfle.

On prétend que cet inconvenient étoit fort ordinaire autrefois avant la conſtruction du port de Sette, mais que la communication qu'on a ouverte de l'étang dans la mer, en faiſant ce port, a beaucoup diminué ces regorgemens, ce qui prouveroit qu'ils ne venoient que de ce que les rivieres, qui ſe jettent dans l'étang, en élevoient autrefois les eaux chaque fois qu'elles ſe débordoient, à cauſe que l'étang n'avoit point alors pour s'écouler dans la mer, l'iſſue que la conſtruction du port & du canal de Sette a procurée.

Quand les Bains de Balaruc ne ſont point fréquentez, par exemple dans l'hiver & ſur-tout dans l'été, il ſe ramaſſe ſur la ſurface de l'eau qui eſt en repos, une eſpece de pellicule dure & tranſparente, qui n'eſt ni bitumineuſe ni ſulfureuſe, mais ſeulement ſaline. Il s'attache de même contre les murailles, que couvre l'eau des bains, un limon fin, d'une couleur griſâtre, qui n'eſt formé que de parties de terre & de ſel ſans aucune apparence de ſouffre. Dans le bain des pauvres, dont la voute eſt baſſe, les fumées qui s'élevent continuellement, ſe condenſent en gouttes contre la voute, mais ces gouttes ſont d'une eau douce & inſipide: Enfin on ne remarque ni dans ce bain, ni dans aucun des autres, aucune efflorescence ſulfureuſe, telle qu'il s'en forme aux bains d'Aix-la-Chapelle; & les fumées qui s'élevent de ces eaux, n'ont aucune odeur de ſouffre. Ces preuves réunies décident démonſtrativement qu'il n'y a point de ſouffre dans

ces

ces eaux, ou du moins qu'il y en a fort peu.

Ce ſeroit ici le lieu de rapporter l'analyſe des eaux de Balaruc; Mais je n'ai pas eu le loiſir d'y travailler dans les differens voiages que j'y ai faits, ou pour mieux dire diſtrait par des ſoins qui me paroiſſoient plus importans, je n'ai pas cherché ſérieuſement à me donner ce loiſir-là. Je ne contois pas alors de quitter la Province, & je me flattois d'être toujours à portée de faire cette analyſe, quand je voudrois. Je me trouve donc obligé de renvoier à celle que M. Duclos en a faite par évaporation, dans ſes *Obſervations ſur les eaux Minérales*, & à celle que MM. Regis & Deidier en firent par diſtillation en 1699. telle qu'on la trouve dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de cette année. Il m'eût été dans le fond bien difficile de rien faire ſur cette matiere de plus exact, en ſuivant la même méthode, c'eſt-à-dire en emploiant l'action du feu comme ils ont fait.

Mais je voudrois qu'on ſe ſervît pour décompoſer les eaux de Balaruc, de deux nouvelles méthodes, qui ſont aujourd'hui en uſage.

Suivant la premiere on expoſe l'eau minérale à la gelée pendant l'hiver, & l'on rejette comme de l'eau pure tout ce qui gele. Ce qui reſte on le met dans un lieu frais, & il s'y forme des cryſtaux qui ſont le ſel naturel contenu dans ces eaux. Après cette premiere opération, on peut expoſer de nouveau à une ſeconde gelée la liqueur qu'on a ſéparée des cryſtaux, retirer ce qui réſiſte à l'action du froid ſans geler, & le mettre de nouveau dans un lieu frais. On a par ce moien de nouveaux cryſtaux, qui ſont ordinairement differens des premiers, & qui ſont formez par une ſeconde eſpece de ſel, contenu dans les mêmes eaux, mais plus difficile à ſe cryſtalliſer. En continuant de cette maniere, on a la ſuite de tous les ſels que les eaux contiennent, ſans qu'ils aient ſouffert aucune altération par l'action du feu.

La ſeconde méthode conſiſte à mêler de l'eſprit de vin bien rectifié avec une égale quantité d'eau minérale. Après quelque agitation, qui s'excite par ce mélange, on a le

plaiſir de voir à l'œil qu'il commence à s'y former des cryſtaux. Il ſemble que l'eſprit de vin en pompant la partie aqueuſe des eaux, oblige les ſels qui y étoient diſſouts, à ſe corporifier. Quand ces cryſtaux n'augmentent plus, on verſe par inclination la liqueur qui ſurnage. On y ajoûte une autre partie du même eſprit de vin, & il ſe fait bientôt après une ſeconde cryſtalliſation. On peut même en répetant la même opération en procurer une troiſiéme. Les ſels que ces cryſtalliſations ſucceſſives fourniſſent, ſont ordinairement un peu differens, & comme ils n'ont point été expoſez à l'action du feu, ils repréſentent ſans altération la qualité naturelle des ſels, qui ſont dans les eaux qu'on examine.

On doit ces deux méthodes à M. Bolduc, de l'Académie Roiale des Sciences; & l'on peut voir dans les Mémoires des années (*a*) 1726. & (*b*) 1729. avec quel ſuccès il les a emploiées ſur les eaux de Paſſy. J'eſpere qu'elles n'en auront pas moins ſur celles de Balaruc. Mais en attendant les éclairciſſemens qu'elles pourront procurer, voici quelques experiences faites ſur ces eaux à la ſource même, qui peuvent donner quelque lumiere pour en expliquer les proprietez.

(*a*) Pag. 326.

(*b*) Pag. 276.

I. J'ai comparé la peſanteur ſpecifique des eaux de Balaruc avec celle de quelques autres eaux, qui étoient ſous ma main. Je me ſuis ſervi pour cela d'un peſe-liqueur ou Areometre ordinaire, qui marque le different rapport de peſanteur dans les liquides où on le plonge, ſuivant qu'il s'y enfonce plus ou moins, ce qu'on connoît par une ligne graduée qui y eſt tracée. J'ai trouvé par ce moien que l'eau des bains de Balaruc étoit plus legere de deux lignes, que celle de la Fontaine du village de Balaruc, dont on boit à l'ordinaire, & qui n'eſt point minérale: de 2. lignes $\frac{1}{2}$. que celle du puits du village de Bouſigues, où pluſieurs de ceux qui font des remédes à Balaruc, en envoient querir pour leur uſage: Enfin d'un pouce & même de 13. lignes que celle qu'on avoit puiſée dans l'étang voiſin. Je n'ai point remarqué de difference ſenſible dans cette experience, ſoit que je la fiſſe ſur l'eau des bains de Balaruc encore chaude & recemment puiſée à la ſource, ou ſur la même eau refroidie.

Il paroît par cette Obſervation que l'eau de Balaruc ſeroit très-légere, ſi elle étoit dépoüillée des principes minéraux qu'elle contient. Ces principes en font le $\frac{1}{128}$. ſuivant les obſervations de M. Duclos, & par conſéquent chaque goutte de cette eau ſe trouve ſurchargée d'$\frac{1}{128}$. de matiere étrangere ; & cependant cette eau eſt encore plus légere, que des eaux de fontaine dont on boit à l'ordinaire, & qui par conſéquent ne ſont point chargées des mêmes parties étrangeres. Quelle légereté n'auroit donc pas l'eau thermale des bains de Balaruc, ſi elle avoit le même degré de pureté que ces autres eaux !

II. Pour juger de la chaleur des Bains de Balaruc, j'avois apporté un petit Thermometre, deſtiné à marquer le degré de chaleur néceſſaire pour cuire les œufs. Je le diſpoſai dans le premier bain de telle maniere que la boule ſeule étoit enfoncée dans l'eau, & qu'elle y étoit enfoncée en entier, & je le laiſſai long-tems dans cette ſituation. La liqueur n'y monta jamais, qu'un peu au deſſous de la moitié de l'intervalle, qu'il y avoit entre le degré qui marquoit la congelation, & celui qui marquoit la chaleur néceſſaire dans l'eau pour la cuiſſon des œufs.

Il étoit aiſé de conclure de cette expérience que la chaleur des bains de Balaruc, quelque grande qu'elle paroiſſe en y mettant la main, ne pouvoit point cuire les œufs : Et c'eſt-là auſſi ce que j'éprouvai. Un œuf que j'y avois enfoncé, & que j'y laiſſai pendant ſix heures, ne ſe trouva pas plus alteré, que s'il avoit trempé dans de l'eau fraîche. J'éprouvai de même que les feuilles d'oſeille, que celles de poirée ou de laituë ne s'y flétriſſoient pas même, quelque long-tems qu'on les y tint enfoncées.

III. Le Baigneur, qui étoit prépoſé depuis 30. ans à la direction des Bains, m'aſſura qu'il avoit éprouvé pluſieurs fois que la chaleur des bains de Balaruc étoit auſſi propre à faire éclorre les œufs, que la chaleur même des poules, qui les couvent. Il avoit rangé dans un vaiſſeau de verre dont l'ouverture étoit large, comme celle d'une *cucurbite*, quelques couches d'œufs ſur differents lits de plume, & il avoit placé ce vaiſſeau de telle maniere que l'eau montoit juſqu'au bord de l'ouverture ſans y

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

pouvoir entrer. Ces œufs expoſez de cette façon a la chaleur douce & toujours égale des bains de Balaruc vinrent à éclorre à peu-près dans le même nombre de jours, que ceux que le Baigneur avoit mis couver dans le même tems ſous une poule.

On peut donc retirer des bains de Balaruc pour l'excluſion des poulets, le même avantage que les Egyptiens (*a*) retirent de leurs fours, dont on peut voir la conſtruction & l'uſage dans le VII. Tome des *Nouveaux Mémoires des Miſſions dans le Levant*: Ou ce qui eſt encore plus important, on peut ſur l'exemple des Bains de Balaruc emploier la chaleur douce de l'eau commune, miſe à un degré convenable, pour faire éclorre une grande quantité de poulets à la fois d'une maniere beaucoup plus ſimple & beaucoup plus commode, que celle dont on ſe ſert en Egypte. Il y a grande apparence que cette derniere pratique réuſſiroit mieux en Europe, que celle d'Egypte, dont (*b*) Ferdinand II. Grand Duc de Toſcane, (*c*) Chriſtierne IV. Roi de Danemarck, & (*d*) Jean Heydon, Gentilhomme Anglois, ont fait autrefois la tentative ſans beaucoup de ſuccès.

(*a*) Cet uſage eſt ancien en Egypte. Diodore de Sicile, *Biblioth. Hiſtoric. lib.* 1 *cap.* 74 Et Pline, *Hiſt. natural. lib.* 10. *capp.* 54. & 55. en ont parlé.

(*b*) *In Epiſtol.* Joann. Rhodii ad Wormium, apud Th. Bartholinum. *Centur.* 6. *Hiſt.* 11.

(*c*) Thom. Bartholinus, *ibid.*

(*d*) Kenelme Digby, *Treatiſe of Bodies*, chap. 24.

IV. L'eau des bains de Balaruc dont on remplit une cuve, conſerve ordinairement ſa chaleur huit heures durant pour le moins. En général c'eſt un fait conſtant que quoique cette eau ait à peine à ſa ſource le tiers de la chaleur de l'eau bouillante ordinaire, elle demeure pourtant deux ou trois fois plus à ſe refroidir.

V. L'eau de Balaruc puiſée à la ſource, & par conſéquent aiant toute ſa chaleur, a plus de peine pourtant à bouillir que l'eau du puits de Bouſigues qui eſt froide. J'en ai fait l'experience pluſieurs fois de plus d'une façon. Je mis de l'eau froide du puits de Bouſigues dans une petite bouilloire de fer blanc, & l'en aiant remplie à une certaine hauteur, je l'expoſai à la chaleur d'un réchaud à l'eſprit de vin. L'eau ne commença de bouillir que dans 29. minutes.

L'eau de Balaruc puiſée à la ſource, miſe ſur le champ à la même hauteur dans la même bouilloire, que j'avois fait refroidir auparavant, & expoſée tout de ſuite

à la chaleur du même rechaud, ne commença de bouillir qu'après 34. minutes & demie, & même 35. minutes, c'eſt-à-dire 6. minutes plus tard que l'eau froide du puits de Bouſigues. Il faut même remarquer que l'eau de Balaruc fut non-ſeulement plus lente à bouillir, mais que le bouillonnement en fut moins fort, les bulles plus petites, & l'eau moins agitée.

La même experience fut réiterée, mais d'une maniere moins exacte, avec deux pots de terre égaux, pleins à la même hauteur, l'un d'eau commune froide, & l'autre d'eau chaude des bains, placez en même tems auprès du même feu & à la même diſtance; & elle eut le même ſuccès, c'eſt-à-dire que l'eau de Balaruc commença de bouillir plus tard, & que les bouillons en furent ſenſiblement moindres.

Ces deux obſervations ſemblent décider un point important de la queſtion ſur la cauſe, qui produit la chaleur des eaux Thermales.

1°. Si cette chaleur venoit d'un feu ſouterrain, qui agît ſur ces eaux, l'eau de Balaruc dès qu'elle ne ſeroit plus expoſée à l'action de ce feu, devroit ſe refroidir auſſi vîte que l'eau commune échauffée au même degré par le feu ordinaire, ce qui eſt contraire à l'*obſervation* IV.

2°. Dans la même ſuppoſition, l'eau de Balaruc puiſée à la ſource devroit être plus diſpoſée à bouillir que de l'eau froide, parce que la chaleur qu'elle auroit déja reçue du prétendu feu ſouterrain, ſeroit une avance d'autant pour l'ébullition, ce qui eſt pourtant contredit par l'*obſervation* V.

Ce n'eſt donc point à l'action d'aucun feu ſouterrain, dont il ſeroit d'ailleurs très-difficile de prouver l'exiſtence, qu'il faut attribuer la chaleur des eaux Thermales; mais plûtôt à une fermentation qui s'excite en elles-mêmes, par le mélange des principes qui les compoſent. Je ſçai qu'il n'eſt pas facile d'expliquer la nature de ces principes, ni le genre de fermentation qu'ils peuvent exciter; auſſi n'ai-je pas deſſein d'entrer dans cette queſtion. Je croi devoir remarquer ſeulement que ces deux mêmes Obſervations, dont on ne ſçauroit rendre raiſon dans l'autre ſuppoſition, s'expliquent aiſément dans celle-ci.

1°. L'eau de Balaruc puisée à la source, quoique moins chaude que l'eau ordinaire qu'on retire bouillante de dessus le feu, doit être pourtant plus long-tems à se refroidir, parce que la cause qui entretient la chaleur de l'eau de Balaruc, je veux dire la fermentation interieure entre les minéraux qu'elle renferme, se soutient encore long-tems après que l'eau a été puisée, au lieu que la cause qui entretient la chaleur dans l'eau ordinaire qui bout, cesse dans le moment qu'on la retire du feu.

2°. La chaleur de l'eau de Balaruc, supposé qu'elle vienne d'une fermentation interieure, ne peut en rien contribuer à accelerer l'ébullition que le feu ordinaire doit y produire, & qui est une autre espece de mouvement tout different: Et par consequent l'eau de Balaruc, quelque chaude qu'elle paroisse, n'a aucun avantage à cet égard sur l'eau froide.

3°. Non-seulement l'eau de Balaruc, quoique chaude, ne doit pas bouillir plus vîte que l'eau froide à feu égal, mais elle doit même bouillir plus tard, conformément à l'*observation* V. Et cela à cause de la tenuité de ses parties, qui fait que cette eau donne moins de prise aux particules de feu, & qu'elle en est plus difficilement ébranlée.

4o. Enfin la même ténuité des parties de l'eau de Balaruc fait encore que les bouillons, qui s'y excitent quand elle bout, sont moins grands que ceux de l'eau commune, comme il est dit dans la même *observation*, parce que les bulles d'air qui forment ces bouillons, s'échappent plus facilement de l'eau de Balaruc que de l'eau ordinaire, & y excitent par conséquent moins d'agitation.

VI. L'eau de Bousigues & celle de Balaruc, quand elles bouillent une fois, ne font monter la liqueur du Thermometre qui y est enfoncé, que jusqu'à une certaine hauteur, après quoi la liqueur ne monte plus, quand on y retiendroit le Thermometre enfoncé pendant 24. heures. C'est (*a*) un fait constant & connu depuis long-tems à l'égard de toute sorte de liqueur qui bout. Mais j'ai éprouvé que l'eau bouillante des bains de Balaruc n'a pû faire monter le Thermometre qu'à une hauteur moindre de quatre ou

(*a*) Hist. de l'Académie des Sciences, ann. 1703. *pag.* 25.

cinq lignes, que celle où l'eau de Bouſigues, bouillante de même, l'a fait monter, quoique la boule du Thermometre ait été enfoncée plus long-tems dans l'eau de Balaruc, que dans celle de Bouſigues.

Cette Obſervation, de même que la premiere & la cinquiéme, prouvent la grande ténuité des parties des eaux de Balaruc, car ce n'eſt que delà qu'on peut déduire leur légereté reſpective, la peine qu'elles ont à prendre le mouvement d'ébullition, & la moindre impreſſion qu'elles font ſur le Thermometre quand elles bouillent. Il eſt évident que cette ténuité doit beaucoup augmenter la vertu des minéraux, qui ſont dans ces eaux, parce qu'étant portez par un véhicule auſſi ſubtil, ils doivent pénétrer dans le corps & plus facilement & plus avant. Ainſi c'eſt un nouveau chef, ou ſi l'on veut une nouvelle *branche* d'Obſervations à faire ſur les eaux minérales pour juger de leur efficacité; & il ne doit plus ſuffire d'examiner la qualité & la quantité des principes, qu'elles contiennent, ſi l'on n'examine en même tems le dégré de la ténuité naturelle de ces eaux.

On emploie en Médecine les eaux de Balaruc de trois differentes façons.

I. On les boit pendant trois ou quatre jours de ſuite le matin à jeun, depuis la quantité d'une pinte & demie meſure de Paris pour le moins, juſqu'à celle de trois pintes pour le plus, c'eſt-à-dire depuis 3. livres juſqu'à 6. Je ſçai qu'il y a des gens qui en prennent davantage, mais il n'eſt pas prudent de les imiter, & de ſe ſurcharger l'eſtomac d'une auſſi grande quantité d'eau à la fois ſans aucune néceſſité.

Ces eaux purgent très-efficacement; fondent, détachent, entraînent les glaires de l'eſtomac & des boiaux; font couler abondamment la bile; rétabliſſent & fortifient le reſſort de l'eſtomac; & ſont par conſequent très-efficaces dans toutes les maladies de ce viſcere, cauſées par l'amas des glaires, par le relâchement des fibres, par l'engourdiſſement de ſes mouvemens. Comme elles ſe précipitent vîte en bas, il en paſſe très-peu dans le ſang,

d'où vient que la quantité des urines n'en eſt guére augmentée, ce qui fait auſſi que ces eaux, quoique chaudes, n'échauffent que médiocrement quand on en uſe intérieurement.

II. On emploie ces eaux en bain. On fait baigner dans la ſource même, c'eſt-à-dire dans les bains G G, H H, de la *Planche IV. Fig.* 1. ceux qui ſont aſſez robuſtes. Le Baigneur qui les conduit, les y fait deſcendre par degrez à la faveur des marches qu'on a pratiqué pour cet uſage, & il juge du tems qu'ils y doivent demeurer, par le gonflement de la veine du front. En les en retirant on les couvre d'un drap & on les porte dans un lit chaud, préparé dans un des cabinets voiſins N, N. Il arrive ſouvent que le malade tombe en défaillance, mais il revient de lui-même dès qu'il reſpire un air plus frais, ou qu'on lui donne un peu de vin pur. On laiſſe ſuer le malade dans le lit où on l'a mis, ce qu'il fait très-abondamment. Sur la fin on lui donne un bouillon, & après l'avoir bien deſſéché on le renvoie dans ſa chambre bien couvert.

Quand le malade eſt trop foible pour ſoutenir le bain dans la ſource, on a ſoin de le lui faire préparer dans une cuve, remplie de l'eau des bains, qu'on laiſſe refroidir au degré qu'on juge convenable. Du reſte on garde pour regler la durée du bain, & pour eſſuier les ſueurs du malade, les mêmes précautions.

III. On donne la douche avec l'eau de Balaruc, non ſeulement ſur les differentes parties du corps, qui ſont attaquées de foibleſſe, de paralyſie, de rhumatiſme, &c. mais auſſi ſur l'épine du dos, ſur la nuque, & même ſur la tête & ſur le viſage. Pour cet effet on fait coucher le malade ſur un matelas, la tête panchée ſur l'eau du premier bain G G. On puiſe de l'eau dans ce bain avec une petite cruche baſſe, dont le goulot eſt large, telle qu'elle eſt repréſentée dans la *Fig.* 2. Planche V. & on la verſe d'environ un pied de haut, ſur la partie qu'on veut doucher, que le Baigneur a ſoin de frotter en même tems pour augmenter l'action de l'eau & la faire pénétrer plus avant. On parcourt de cette maniere toute l'étendue de la partie qu'on doit doucher, en faiſant, s'il le faut, tourner

tourner le malade dans tous les ſens convenables.

Cette maniere de donner la douche eſt en uſage en Languedoc, non-ſeulement à Balaruc, mais auſſi à Rennes dans le Dioceſe de Limoux, où il y a des eaux Thermales. On douche encore de la même maniere aux Bains de la Motte en Dauphiné. Par tout ailleurs ou l'on ſe ſert d'une pompe, qui pouſſe un jet d'eau continuel ſur la partie malade; & c'eſt ainſi qu'on en uſe à Aix-la-Chapelle & à pluſieurs autres bains dans les Pais Etrangers: ou bien on remplit de l'eau de la ſource un bacquet un peu élevé, d'où on la fait couler ſur la partie affectée par un canal de cuir, & c'eſt la méthode qu'on emploie aux bains de Bourbon, & dans la plupart des autres Bains du Roiaume. Mais il eſt rare qu'on oſe doucher la tête dans aucun de ces bains, & c'eſt pourtant là ce qu'on fait tous les jours, non-ſeulement ſans danger, mais même avec un grand ſuccès à ceux de Balaruc, dont l'eau n'eſt pas moins chaude, & qui ſont placez dans un climat beaucoup plus chaud.

IV. Avant que je quittaſſe la Province, il s'étoit mis à la mode d'ordonner l'application des bouës de Balaruc ſur la partie malade: mais ces ordonnances étoient très-difficiles à executer, parce que les eaux de Balaruc, qui ſont naturellement limpides, ne dépoſent preſque point. Auſſi ai-je vû les Baigneurs bien embarraſſez à trouver les bouës qu'on leur demandoit. Si l'on ne s'eſt point déſabuſé de faire de pareilles ordonnances, je ſuis perſuadé qu'ils auront été forcez de porter dans les bains des boues ramaſſées ailleurs, pour pouvoir ſatisfaire aux deſirs des Malades, & aux ordonnances des Médecins.

V. Enfin on projettoit de faire à Balaruc un bain vaporeux ou bain ſec, c'eſt-à-dire des étuves, où l'on pût ſuer à la ſeule vapeur des eaux. On devoit prendre pour cet uſage le bain des Pauvres, marqué I. dans le *plan* des bains, dont la voute eſt baſſe, & par-là plus propre à concentrer la chaleur; & on vouloit donner aux Pauvres à la place l'eſpace découvert & vacant qui vient après, marqué K dans ce *plan*. Mais je doute que ce projet, dont on parloit depuis long-tems, ait été encore executé.

II.

De quelques ſingularitez naturelles, qui ſont dans les environs des Bains de Balaruc.

On trouve auprès des bains de Balaruc pluſieurs autres ſingularitez, qui appartiennent à l'Hiſtoire naturelle, & qui quoique ignorées ou du moins négligées juſqu'à préſent, ſemblent mériter quelque attention. Je ne les ai pourtant obſervées moi-même que d'une maniere aſſez imparfaite, parce que je croiois alors pouvoir remettre à une autre occaſion à les examiner avec plus de ſoin. Je ne laiſſerai pas cependant de communiquer les obſervations que j'ai faites, quand ce ne ſeroit que pour exciter ceux qui ſont ſur les lieux, à en faire & de nouvelles & de plus exactes.

I. Au milieu de l'étang de Taur entre les bains de Balaruc & le village de Bouſigue, & vis-à-vis de l'embouchûre de la petite riviere d'*Avene*, qui s'y jette dans une eſpece d'anſe formée par l'étang, il y a une ſource abondante, ou pour mieux dire une riviere qui naît dans l'étang même. L'eau en eſt douce & bonne à boire; * elle bouillonne, & s'éleve même quelquefois au-deſſus du niveau de l'étang de près d'un pied, en formant une eſpece de groſſe gerbe de plus d'une toiſe & demie de diametre; & alors elle repouſſe vers la circonference les barques qu'on veut faire paſſer deſſus. Quelque vent qu'il faſſe il n'y a jamais aucunes vagues en cet endroit, parce que les bouillons qui en ſortent, les arrêtent. On aſſure auſſi que cet endroit de l'étang ne gele jamais dans les plus grands froids, quoique le reſte de l'étang ſoit gelé. Enfin on dit encore qu'on n'a jamais pû trouver le fond avec la ſonde dans cet endroit : On ſçait le cas

* C'eſt à peu-près ce que Lucrece décrit, *De rerum naturâ, Lib. 6. verſ.* 890.

Quod genus endo mari ſpirat fons dulcis aquai,
Qui ſcatit & ſalſas circum ſe dimovet undas.

qu'on doit faire de pareils diſcours, qui n'ont jamais été vérifiés, ou qui ne l'ont point été comme il faut, & dont la fauſſeté ſeroit bien-tôt manifeſte, ſi l'on vouloit ſe donner la peine de faire une experience exacte. Mais du moins cela prouve qu'on eſt convaincu que l'étang eſt en cet endroit plus profond qu'ailleurs, ce qui eſt très-apparent.

L'abondance de l'eau, que jette cette ſource, ou plutôt cette riviere, varie ſuivant les pluies, & comme il eſt aiſé de le comprendre, la gerbe que cette riviere forme ſur l'étang, eſt d'autant plus ſenſible & plus large, que l'eau ſort plus abondamment. On appelle cet endroit de l'étang l'*Avyſſe* ou l'*Abyſſe*, c'eſt-à-dire *Abyſſus*, l'Abîme, & ce nom eſt une nouvelle preuve de l'opinion où l'on eſt, de la profondeur de l'étang en cet endroit.

II. Dans le lit de la même riviere d'*Avene*, environ demie lieue au-deſſus de ſon embouchûre, il ſort une fontaine abondante, ou pour mieux dire un ruiſſeau ſouterrain, car il en ſort trop d'eau pour une ſimple fontaine. Cette ſource s'appelle *Liſſanca*. On prétend qu'un ancien aqueduc vouté qui traverſe tout le terroir de Balaruc le village, & de Balaruc les bains, ſervoit à conduire cette eau, mais on ignore où il la conduiſoit, parce que cet aqueduc qui eſt dégradé, aboutit aujourd'hui au bord de l'étang.

III. Vis-à-vis de l'Egliſe de Notre-Dame, qui eſt la Paroiſſe des Bains de Balaruc, & de l'autre côté d'une petite anſe que l'étang forme en cet endroit, il y a au pied d'un rocher qui eſt à l'extrémité d'une montagne eſcarpée, un gouffre au niveau de l'eau de l'étang, d'où il ſort une grande quantité d'eau douce; c'eſt du moins l'état, où la choſe étoit, quand je l'ai obſervée dans le mois d'Avril.

Les Baigneurs & les autres gens des bains de Balaruc m'ont tous aſſuré que ce gouffre donnoit de l'eau dans l'étang, depuis la fin de Septembre ou le commencement d'Octobre juſqu'à la fin d'Avril; & que depuis la fin d'Avril juſqu'au commencement d'Octobre, il en recevoit de l'étang, dont les eaux s'y précipitoient avec

grand bruit, ce qui marque la profondeur du gouffre.

Il y a près de l'Egliſe de Notre-Dame une prairie qui eſt de niveau avec l'ouverture de ce gouffre. L'eau naît dans cette prairie de toutes parts, comme par *tranſudation*, & en ſe raſſemblant elle forme un petit ruiſſeau appellé *Colobre*, qui ſe jette dans l'étang. On m'a aſſuré que dans l'été, quand l'eau de l'étang tombe dans le gouffre, cette prairie eſt toute inondée, quoiqu'on ſoit alors dans la plus grande ſéchereſſe; & qu'elle eſt d'autant plus inondée que l'eau de l'étang entre dans le gouffre plus abondamment.

On peut conjecturer ſur ces obſervations 1°. Que l'eau qui ſort du gouffre pendant les ſix mois d'hiver, eſt fournie par un ruiſſeau ſouterrain, qui coule pendant ces ſix mois, parce que c'eſt le tems des pluies.

2°. Que ce même ruiſſeau communique avec la prairie dont on vient de parler, qui eſt à peu-près au niveau de l'ouverture du gouffre; & qu'ainſi l'eau qui naît dans cette prairie, & qui forme le ruiſſeau de *Colobre*, vient de la même origine.

3°. Que le ruiſſeau qui ſort du gouffre, tarit pendant les ſix mois d'été à cauſe de la ſéchereſſe, & qu'alors l'eau de l'étang ſe précipite dans le gouffre, pour peu que l'étang ſoit enflé par les vents du midi, ou agité par les vagues.

4°. Enfin que l'eau de l'étang, qui tombe dans le gouffre, va inonder la prairie dont on a parlé, qui eſt au même niveau, & avec laquelle ce gouffre communique, comme on l'a déja remarqué.

Un vieux Baigneur, qui étoit un homme ſenſé, m'a aſſûré que la ſource des eaux Thermales étoit plus abondante, à meſure que ce gouffre recevoit plus d'eau de l'étang. Si ce fait eſt vrai, c'eſt encore là une autre communication entre ce gouffre & les bains de Balaruc.

Ce gouffre ou plutôt le ruiſſeau qui en ſort, s'apelle *l'Embreſſac*, l'*Emberſac*, ou l'*Emverſac*, c'eſt-à-dire, à ce que je crois, *Inverſa aqua*; & ce nom paroît convenir à un ruiſſeau dont l'eau a deux mouvemens ſi oppoſez.

Voilà donc trois rivieres ou trois ruiſſeaux qui coulent ſous terre du ſeptentrion au midi, & qui vont ſortir en trois differens endroits peu éloignez. L'un à l'*Abyſſe* dans l'étang de Taur entre les bains de Balaruc & le lieu de Bouſigues, *n°. I.* L'autre à *Liſſanca* dans le lit de la riviere d'*Avene*, un peu au-deſſus de ſon embouchûre dans l'étang, *n°. II.* & le troiſiéme à l'*Embreſſac* au bord de l'étang, *n°. III.* Il y a grande apparence que ces trois ruiſſeaux ont la même origine, & qu'ils viennent tous trois de quelque riviere voiſine, dont une partie des eaux ſe perd ſous terre pour aller reſſortir dans ces endroits-là.

Si l'on admet cette conjecture qui paroît plauſible, le ſoupçon devra tomber ſur la riviere d'Eraut, qui eſt la ſeule riviere voiſine aſſez forte pour fournir cette quantité d'eau, & dont on ſçait d'ailleurs qu'une partie des eaux ſe perdent dans leur cours. Mais il faudra ſuppoſer en même tems que l'eau de l'Eraut, qui ſe perd, parcourt trois grandes lieues ſous terre avant que de reparoître, puiſqu'il y a cette diſtance de ces endroits de l'étang, à l'endroit le plus proche du cours de l'Eraut. Mais cela n'auroit dans le fond rien de fort extraordinaire, & l'on pourroit même le confirmer par des exemples s'il en étoit beſoin.

La ſeule difficulté qu'on pourroit oppoſer, c'eſt que l'Embreſſac tarit pendant ſix mois de l'année, & que l'Abyſſe, & le Liſſanca ne tariſſent jamais, quoiqu'ils ſouffrent pourtant une diminution ſenſible dans l'été. Mais pour réſoudre cette difficulté, on n'a qu'à ſuppoſer que le canal qui porte l'eau à l'Embreſſac, eſt ſupérieur à ceux qui la portent aux deux autres endroits, & qu'ainſi l'eau que le canal commun fournit, doit manquer au canal de l'Embreſſac, quoiqu'elle ne manque pas entierement aux deux autres.

IV. Aſſez près du gouffre de l'Embreſſac, on trouve ſur le bord de l'étang pluſieurs rochers tout couverts d'une quantité prodigieuſe de pierres *Numiſmales*. On ſçait (*a*) que les Naturaliſtes donnent ce nom à une eſpece de pétrifications circulaires, applaties, lenticulaires, également convexes, radiées uniformément ſur chaque face,

(*a*) Carol. Clusius. *In Nomenclatore Pannonico.*

qu'on peut diviſer en deux pieces circulaires, égales, dont chacune eſt marquée dans le plan de la diviſion de pluſieurs canelures ſpirales très-diſtinctes. On ignore encore (*a*) quel eſt le corps marin, ou quelle eſt la partie d'un corps marin, qui a pû produire ces pétrifications. On en trouve de toutes les grandeurs, depuis celle d'un grain de millet, juſqu'à celle d'un écu. Quand ces pétrifications ſont petites, on les appelle (*b*) *Lapis frumentalis*, c'eſt-à-dire pierre qui ſemble être formée d'un tas de grains de bled : Elles ne ſont guéres connues ſous le nom de *Lapis numiſmalis*, c'eſt-à-dire de pierre ſemblable à une Médaille, que quand elles ont à peu-près la grandeur d'une médaille ordinaire. Celles que j'ai obſervées aux rochers de Balaruc, ſont preſque toutes de la grandeur d'un écu de trois livres, c'eſt-à-dire qu'elles ont au moins un pouce de diametre, & qu'ainſi elles méritent le nom de Pierres Numiſmales. Elles ſont en très-grand nombre, comme je l'ai déja dit, & très-aiſées à diſtinguer par leur couleur, des rochers où elles ſont enchaſſées.

(*a*) Scheuchzer *in Specimine Lithograph. Helvetic. pagg* 30. & 31. *Et in Itineribus Alpinis, Tom. I. pagg.* 7. & 200.

(*b*) Imperatus *Dell'Hiſtoria naturale, lib.* 24. *cap.* 25.

V. Il s'éleve au milieu de l'étang de Taur, vis-à-vis des bains de Balaruc, un rocher iſolé appellé *Rocairals*. On trouve au milieu de ce rocher un trou quarré, fait de main d'homme, où l'on prétend qu'il y a eu autrefois une borne plantée pour marquer les limites du Diocèſe de Montpellier & de celui d'Agde, qui malgré cette précaution ſont encore fort indéciſes de ce côté-là. Le pied de ce rocher, qui eſt ſous l'eau de l'étang, eſt tout couvert de *Mytuli* ou Moules, de *Lepades* ou œils de bouc, de *Balani* ou glands de mer, d'*Echini* ou Ourſins &c. qui y ſont fortement attachez. Les Pêcheurs des environs ſe ſervent pour les arracher d'un cercle de fer médiocrement tranchant, & emmanché d'une longue perche, avec quoi en raclant la roche, ils font tomber les coquillages dans une poche, qui eſt étendue autour du cercle.

VI. J'ai aſſiſté à cette pêche, & c'eſt-là que j'ai eu occaſion d'obſerver un fait, qui paroît mériter d'être rapporté. Pour ne pas perdre ſa peine en raclant la roche

au hasard, il importe de voir les endroits où sont les coquillages, & sur-tout les endroits où sont les gros coquillages. Il semble que cela ne doive pas être difficile à travers l'eau de l'étang, qui est ordinairement claire : cependant cela l'est beaucoup plus qu'on ne penseroit. La moindre agitation produit sur la surface de l'étang une espece de frémissement, formé par une infinité d'ondulations entassées, & pour ainsi dire repliées les unes sur les autres. Comme les inégalitez que ce frémissement produit, font souffrir aux raions de lumiere qui entrent ou qui sortent, des réfractions nombreuses, inégales & souvent opposées, cela cause sur la surface de l'étang une espece de rembrunissement, qui permet à peine de distinguer les objets d'une grandeur médiocre, à deux pieds de profondeur.

Il s'agit donc de remédier à cet inconvenient, & l'experience a appris aux Pêcheurs un moien sûr, que la Physique seule n'auroit peut-être point trouvé. C'est de verser une goutte d'huile sur l'endroit où l'on veut voir. Cette goutte d'huile, agitée par le mouvement de l'eau, s'étend avec une vîtesse surprenante, & en s'étendant rabbat & applanit par son mouvement horisontal les ondulations, qui rendoient la surface de l'étang inégale, & pour ainsi dire crepée ; & qui par-là empêchoient de distinguer les objets. Les Pêcheurs sçavent profiter habilement de ce moment qui est court, pour racler les endroits du rocher où ils voient les Moules, les Oursins, &c. les plus gros ; & ils continuent par ce moien de se procurer la même commodité tant qu'ils veulent & à peu de frais, puisqu'ils n'emploient chaque fois qu'une seule goutte d'huile, & de mauvaise huile.

Cette pratique sert à expliquer un passage de Pline assez difficile, où cet Auteur, (*a*) après avoir dit qu'on rend la mer tranquille avec de l'huile, *mare oleo tranquillari*, ajoûte que c'est par cette raison que les plongeurs en mettent dans la bouche, * pour en répandre dans la

(*a*) Histor. natural. *Lib.* 2. *cap.* 103.

* Pline paroît avoir compris comment l'huile rendoit la mer plus transparente, *quomodo lucem deportet*, lorsqu'il ajoute, *quoniam mitiget naturam asperam maris*, car cela semble signifier que c'est parce qu'elle adoucit les inégalitez de la surface de la mer. Si cette conjecture a quelque fondement, il faut convenir que Plutarque a mal entendu ce passage de Pline, qu'il indique à l'endroit que nous allons citer.

mer, afin d'y pouvoir voir. *Et ob id urinantes ore ſpargere, quoniam mitiget naturam aſperam, lucemque deportet.* Plutarque (*a*) dit la même choſe ſans citer Pline, qu'il paroît pourtant copier. Il tâche d'expliquer ce fait; mais les raiſons qu'il en donne, ne méritent pas d'être rapportées, & l'on peut, ſi on le juge à propos, les voir dans l'Auteur même.

(*a*) *De Cauſis naturalibus Queſt.* 12.

VII. On trouve aux bains de Balaruc quelques veſtiges d'antiquité. 1°. J'ai vû quelques médailles Romaines qu'on y avoit trouvées dans les champs en les labourant, ſur-tout du côté de Balaruc-les-Bains. Preſque toutes étoient du bas Empire. Je n'en ai point vû de plus ancienne qu'une de celles qu'on connoît ſous le nom de *Colonia Nemauſenſis*, & qui ſont fort communes (*b*) dans le bas Languedoc.

(*b*) Guiranus, *Explicatio duorum vetuſtorum Numiſmatum Nemauſenſium ex ære.*

2°. Il y a à l'entrée de la maiſon Curiale qui eſt à côté de l'Egliſe de Notre-Dame, une pierre, qui y a été tranſportée d'ailleurs, & qui paroît viſiblement avoir été rompuë. Ce qui reſte a 16. pouces de longueur ſur 7. pouces de hauteur. * Les deux côtez A B & B C ſont polis & paroiſſent avoir conſervé tout l'appareil qu'on leur avoit donné. Les deux autres côtez A D, D C, ſont inégaux & ſans appareil. Il y a à un des bouts un rebord A B, E F, large d'environ deux ou trois pouces, un peu plus élevé que le reſte de la pierre, & moins poli. Il n'y a rien de pareil de l'autre côté. Enfin l'inſcription commence par le mot *Item*, & les trois lignes qui la compoſent, ſont tronquées, comme on peut voir dans la *Fig.* 3. de la *Planche* V. Tout cela prouve que la pierre étoit & plus longue & plus haute. Il eſt ſurprenant que Gariel ne s'en ſoit pas apperçu, & qu'il ait rapporté cette Inſcription, (*c*) comme ſi elle étoit entiere, mais il eſt plus ſurprenant encore qu'il n'ait pas lu éxactement ce qui en reſte. La voici fidellement telle qu'elle eſt.

* Planche V. Fig. 3.

(*c*) Series Præſulum Magalonenſ. *Part. I. pag.* 23. *Edit.* 2.

ITEM TRIB. LEG. $\overline{II}$.
GEMELLI PROC
NEPTVNO ET N

3°. Pour

3°. Pour l'autre Inſcription, dont parle Gariel dans un (a) autre endroit du même Livre, elle ne ſubſiſte plus : du moins perſonne n'a pû m'en donner des nouvelles ſur les lieux. Quoique cette Inſcription paroiſſe peu fidellement copiée, la voici telle qu'on la trouve dans l'ouvrage qu'on vient de citer.

(a) Ibid. *pag.* 335

D. VX. CORNELI

Æ

DIGITVLI.

Gariel remarque qu'elle étoit ſur un marbre ovale, & qu'il paroiſſoit qu'il y avoit eu pluſieurs autres caracteres ; mais qu'on ne pouvoit diſtinguer que ceux qu'il rapportoit, qui comme on voit, ne ſçauroient inſtruire du ſens de l'Inſcription.

Explication de la Planche *IV.* Figure 1. *repréſentant le Plan des Bains de Balaruc, tels qu'ils ſont aujourd'hui.*

A. Veſtibule devant la porte d'entrée.
B. Premiere Cour ſur une voute, ſous laquelle eſt la ſource des eaux thermales.
C. Seconde cour ſur une autre voute, mais plus baſſe que la premiere de trois marches.
D, E. Creux en quarré, d'où l'on puiſe l'eau qu'on doit boire.
F. Communication entre l'eau de la premiere & celle de la ſeconde voute.
G G. Premier Bain, partagé en deux par une cloiſon de planches, marquée par une ligne de points.
L. Canal oblique, par où l'eau de la ſeconde voute tombe dans le premier Bain.
H, H. Second Bain, ſéparé du premier par une martelliere ou vanne ſur laquelle l'eau déborde, & partagé de même par une cloiſon de planches.
I. Bain des Pauvres, ſéparé du ſecond Bain par une martelliere ou vanne ſur laquelle l'eau déborde.
K. Eſpace découvert, mais renfermé de murailles.
M M M M. Galeries autour des Bains.
N N N N. Cabinets à deux lits pratiquez du côté gauche, où l'on porte les Malades après les Bains & la Douche.

Q Q Q Grandes chambres à quatre lits, deſtinées au même uſage du côté droit.

O O. Canal ſervant d'Egout aux eaux des Bains.

R R. Grandes chambres ſervant de cuiſines à droite & à gauche.

Explication de la Planche *IV.* Fig. 2. *repréſentant la coupe des Bains de Balaruc ſelon leur longueur.*

B. Surface de l'eau thermale ſous la premiere voute, marquée B dans la *Figure* 1.

C. La même ſurface ſous la voute de la ſeconde cour, où l'eau eſt au même niveau que ſous la premiere.

F. Ouverture de communication entre la premiere & la ſeconde voute.

G. Surface de l'eau dans le premier Bain, où l'eau eſt plus baſſe de ſix pouces que ſous les deux voutes.

L. Ouverture oblique, par où l'eau tombe de la ſeconde voute dans le premier Bain.

H. Surface de l'eau dans le ſecond Bain, où l'eau eſt à-peu-près à la même hauteur que dans le premier.

I. Surface de l'eau dans le Bain des Pauvres, où l'eau eſt plus baſſe de trois pouces que dans le ſecond Bain.

D. Chûte de l'eau du ſecond Bain dans le Bain des Pauvres, pardeſſus la martelliere ou vanne qui les ſépare.

K M. Pente de l'égout des Bains, depuis le Bain des Pauvres juſqu'à la ſurface de l'étang, laquelle n'a que 6. pouces ſur toute la longueur.

M N. Niveau de l'étang dans le tems calme.

N O. marque les neuf pouces qu'il y a de la ſurface de l'eau du premier Bain au niveau de l'étang.

N P. marque les 45. pouces qu'il y a du niveau de l'étang au fond des deux Bains de Balaruc.

Nota. On a été obligé de ſuivre l'échelle du Plan, *Fig* 1. pour la longueur de la coupe des Bains de Balaruc, *Fig.* 2. Mais on a cru devoir ſuivre une échelle plus grande pour marquer les différens niveaux de l'eau de ces Bains, & de celle de l'étang, afin de rendre ces différences plus ſenſibles, ce qui fait qu'il n'y a pas la proportion qu'il faut, entre la profondeur de ces Bains, & leur largeur, mais il eſt aiſé d'y ſuppléer quand on eſt averti.

Explication de la Planche *V.* Fig. 1. *repréſentant l'ancien Plan des Bains, qu'on trouve dans le Traité que* Nicolas Dortoman, *Profeſſeur en Médecine de la Faculté de Montpellier, fit imprimer ſur la nature de ces eaux en* 1579.

A A Balaruc le village.

B, C, Chemins de Balaruc le village, à Balaruc les Bains.

DDDD L'enclos des Bains, tel qu'il étoit en 1579.
* La ſource des eaux des Bains, qui n'étoit alors que grillée.
8, 8, 8. Trois chambres, qui étoient les ſeules qu'il y eût alors dans l'enclos des Bains.
8. Quatriéme chambre découverte, ſervant de cuiſine.
EE. Egout, qui conduit le reſte des eaux dans le Marais.
FF. Eſpece de marais couvert de joncs.
G G Vignobles.
H, H, H, Champs labourables.
I, I. Petites collines.
K. Les vieux Bains.
L. Egout des vieux Bains.
OOO. L'Etang de Taur.
PP. La *Plage*, qui ſépare l'étang d'avec la mer.
Q. Le Cap de Sette.
RRR. La mer Méditerrannée.

CHAPITRE V.

Des Bains *de* Tœplitz *en Boheme.*

CEs Bains ſont en Boheme, & ſi j'en parle ici à la ſuite de ce que je viens de dire des Bains de Balaruc, c'eſt parce que j'ai cru que les obſervations que j'ai faites ſur ces Bains, pourroient être utiles dans la recherche de la cauſe qui produit la chaleur des eaux thermales, du moins en apprenant que cette cauſe n'eſt pas facile à trouver.

J'ai eu occaſion d'obſerver la nature des eaux de Tœplitz en 1729. quand j'y fus envoié par le Roi de Pologne, Auguſte II. de glorieuſe mémoire, pour éxaminer ſi elles convenoient à l'incommodité de S. A. S. le Prince Frederic, ſon petit-fils, aujourd'hui Prince Roial de Pologne. Sur le rapport que je fis il fut réſolu d'y faire aller ce Prince, & j'eus l'honneur d'y aller à ſa ſuite & d'être chargé de regler les remédes, qu'il devoit y faire.

Ces eaux naiſſent dans la petite ville de Tœplitz dans le Dioceſe de Leitomeritz en Boheme, aſſez près de la frontiere du Marquiſat de Miſnie, & à 18. lieues de France de la ville de Dreſden, où eſt la réſidence des

Electeurs de Saxe. J'ignore depuis quel tems l'uſage de ces eaux eſt établi, mais je ſçai que * Paracelſe a parlé de ces bains avec éloge, & cela prouve qu'ils étoient déja connus & même célébres avant 1538. auquel tems Paracelſe écrivoit l'ouvrage, où il les a louez.

(a) De naturalibus Balneis. *Tract. V.* De Thermis Dopplicenſibus in Bohemiâ.

Il paroît que Paracelſe a parlé (a) encore ailleurs des mêmes bains; & ſi cela eſt, il en a parlé moins avantageuſement. Il prétend dans un autre de ſes ouvrages que la chaux qui en échauffe les eaux, ne leur donne aucune vertu, & que ces eaux n'ont par conſéquent aucun avantage ſur l'eau chaude ordinaire. *Secum tamen*, dit-il, *virtutem nullam proferunt . . . . . Calefiunt à calce, nullam tamen inſignem calcis virtutem adſciſcentes; nullam vim præſtantiorem habent, quàm aquæ calentes cæteræ, quæ præter calorem nihil promunt.*

Comme Paracelſe appelle *Dopplicenſes*, les eaux thermales dont il parle ſi peu favorablement, peut être pourroit-on ſe flatter que le jugement qu'il en porte ne regarderoit point les eaux de Tœplitz; mais j'avoue que cette prétention me paroît mal fondée. On écrit en Allemagne *Teplitz* par un *æ*, *Tæplitz*, & l'on y confond très-ſouvent le D & le T, dont le ſon eſt à peu-prés le même. Ainſi il y a grande apparence que les *Thermæ Dopplicenſes*, dont parle Paracelſe dans l'endroit cité, ſont les *Thermæ Tæpplicenſes*, dont il a parlé ailleurs & dont il s'agit ici, d'autant plus qu'il n'y a en Boheme aucunes autres eaux thermales que je ſçache, à qui le nom de *Dopplicenſes* convienne & dont on puiſſe entendre le paſſage de Paracelſe. Mais doit-on tant s'étonner d'une pareille variation dans un Auteur tel que Paracelſe, qui ne décidoit preſque jamais que par humeur & ſans aucun principe, & ne peut-on † pas la mettre au nombre de tant d'autres contradictions dont ſes ouvrages ſont pleins.

* *Ex omnibus autem Balneæ Piperinæ præſtantiſſimæ & nobiliſſimæ ſunt, ſicut his proximæ Tœplizenſes in Bohemiâ, non procul à Grauppen verſus Brixam diſtantes.* Paracelſus, *De morbis Tartareis, cap* 17.

† Le Traité *De naturalibus Balneis*, où Paracelſe parle peu favorablement des Bains de Tœplitz, paroît avoir été compoſé en 1535. Il pouvoit être mieux informé en 1538. quand il les louoit.

Planche IV.

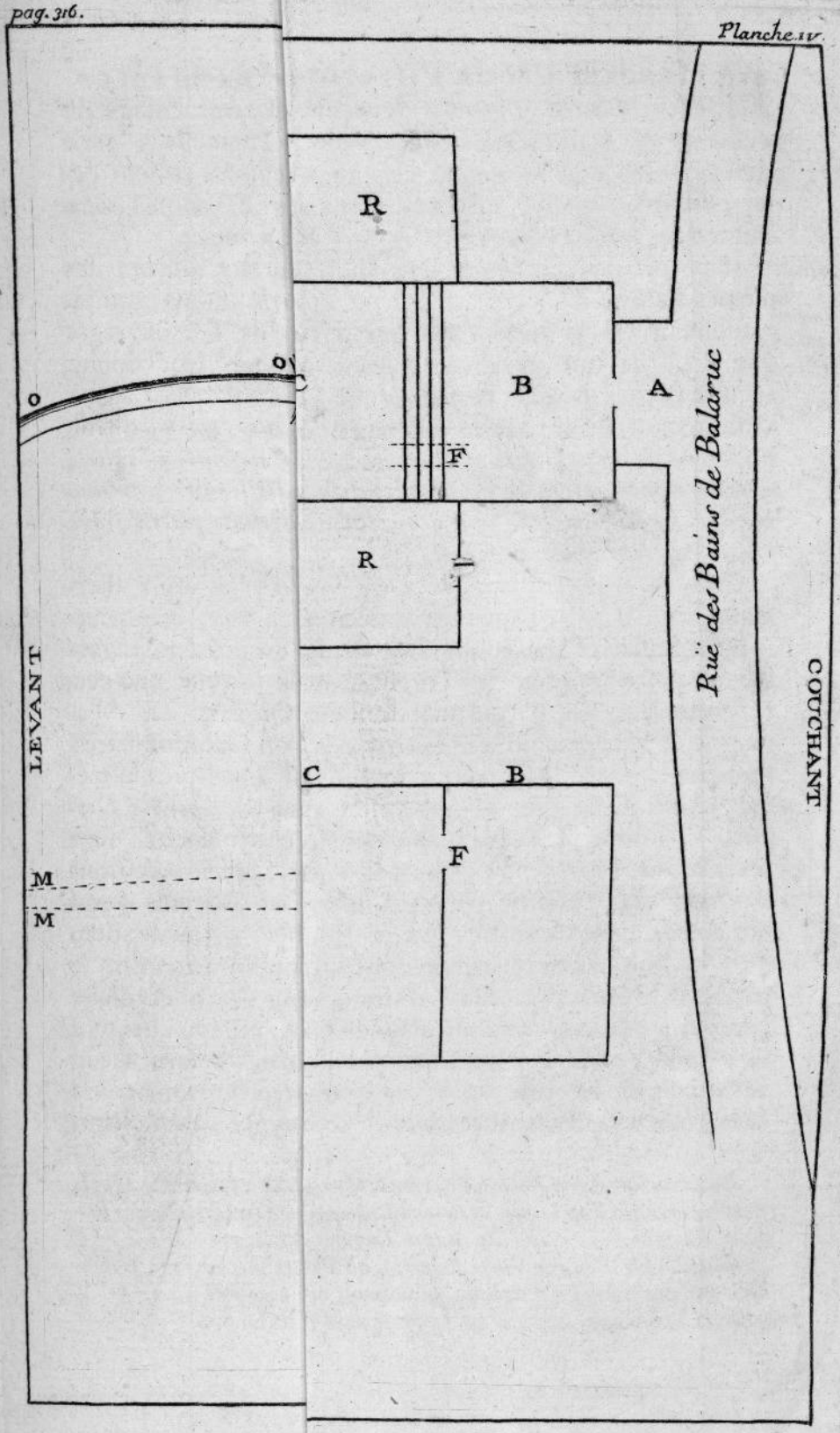

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

MIDY

fig. 1.

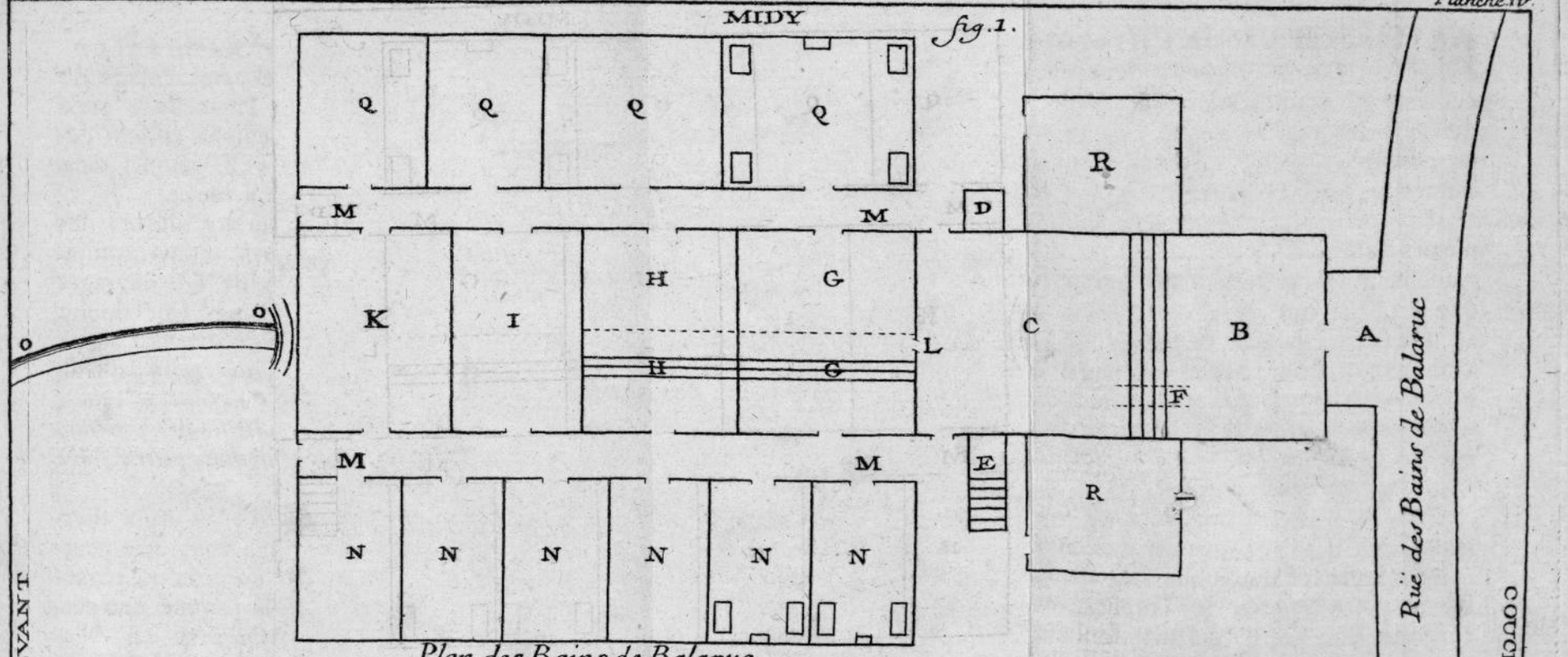

Plan des Bains de Balaruc

fig. 2.

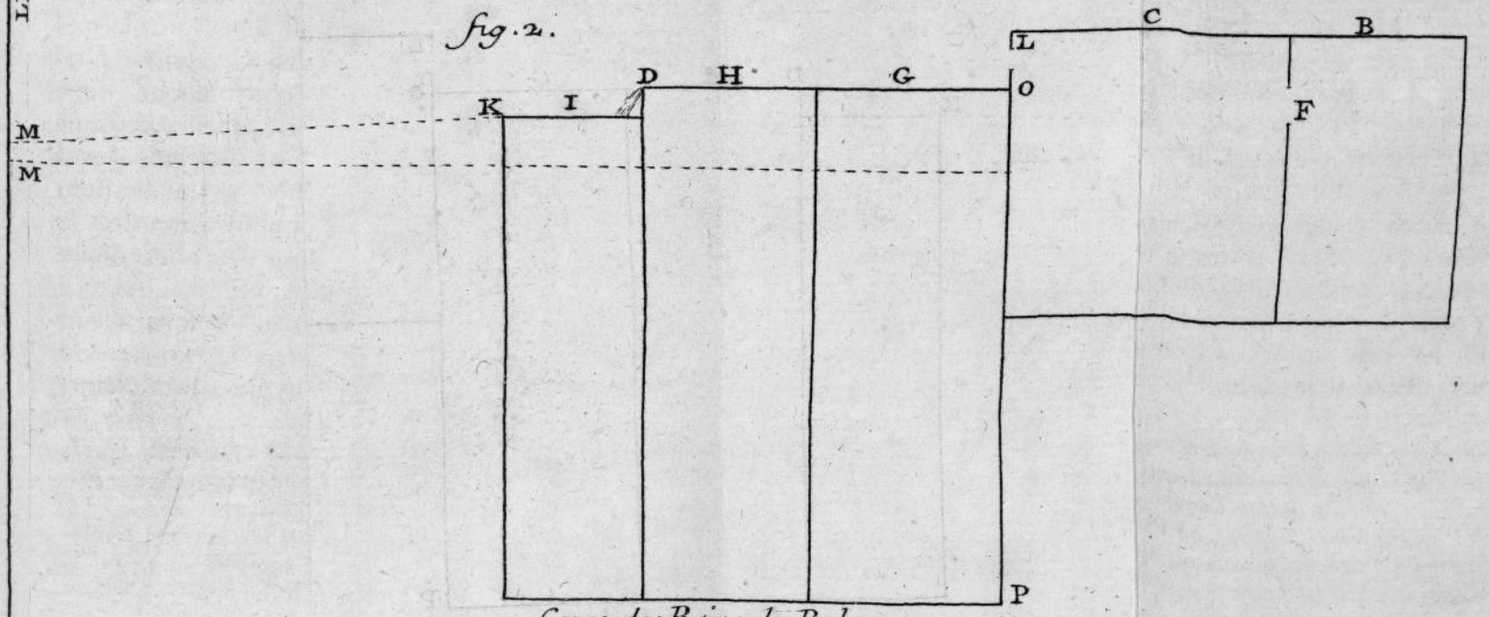

Coupe des Bains de Balaruc

SEPTENTRION

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE



BIBLIOTHEQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

fig.3.

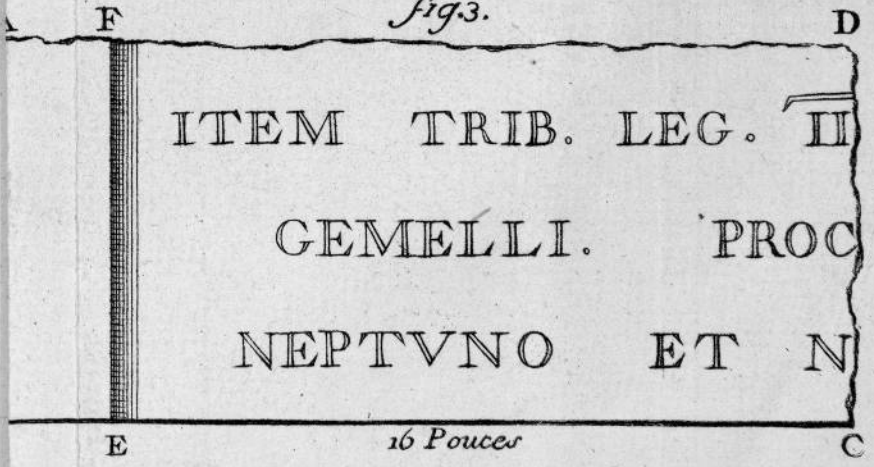

ORIENT

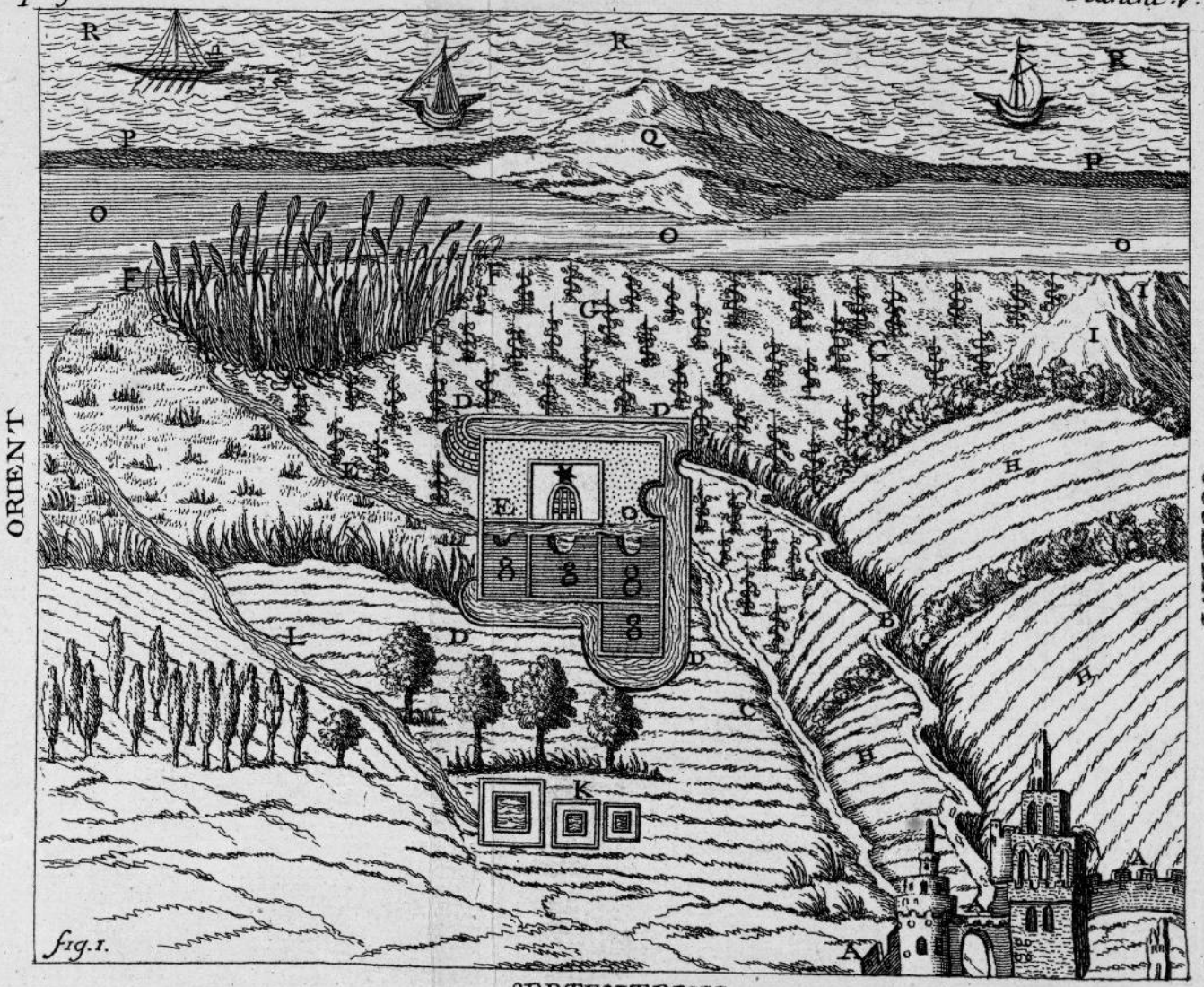

OCCIDENT

fig. 1.

SEPTENTRION

fig. 2.

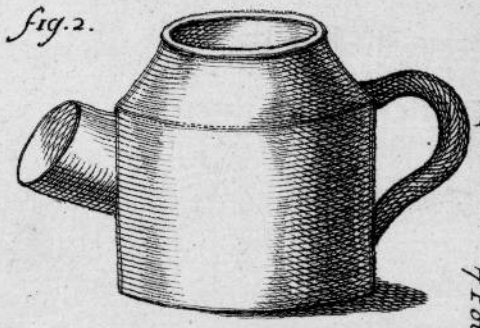

fig. 3.

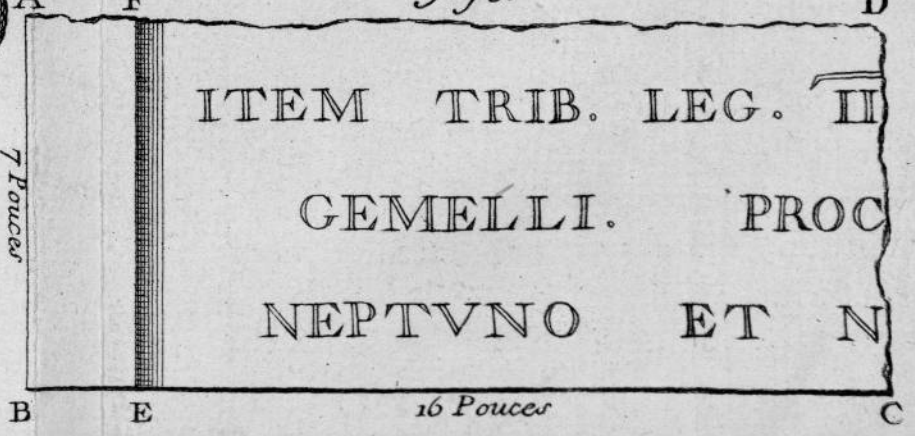

BIBLIOTHEQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

On trouve dans (*a*) Kircher un jugement plus avantageux de ces bains. Il eſt fâcheux qu'il ne ſoit pas plus ſolide. Selon cet Auteur les eaux de Tœplitz en Boheme contiennent du ſoufre, du nitre, de l'alum, du bitume & de la pierre à chaux ; & il n'eſt preſque aucun genre de maladie pour lequel elles ne ſoient utiles. *Teplitzenſes* (Thermæ) *in Bohemiâ ſulfure, nitro, alumine, bitumine & ſaxo calcario conſtant : nullum eſt fere morbi genus, cui non proſint.* Mais à dire la vérité, Kircher paroît être ſi mal inſtruit de la nature de ces eaux, comme on verra ci-après, qu'il n'eſt pas poſſible de beaucoup compter ſur l'éloge qu'il fait de leur vertu, où il eſt évident d'ailleurs qu'il y a beaucoup d'exageration.

(*a*) Mundi ſubterran. *Lib.* 5. *ſect.* 3. *cap.* 1. §. 3.

Outre les bains de Tœplitz en Boheme, il y a en Hongrie d'autres bains qui portent le même nom, & dont Jacques Toll (*b*) a parlé dans la relation de ſes voiages en Allemagne & en Hongrie. Cette conformité de nom entre deux lieux, qui ſont tous les deux remarquables par leurs bains, pourroit ſeule faire conjecturer que le nom de *Tœplitz* doit être un nom appellatif, & ſignifier en général des *Bains* ou des *eaux Thermales*, dans la langue Eſclavonne, dont celle de Boheme & celle de Hongrie ne ſont que des Dialectes ; mais l'autorité de Chreſtien Langius, Profeſſeur en Médecine à Leipſic, ne permet point de s'en tenir ſur cet article à la ſimple conjecture. Cet Auteur aſſure formellement dans ſon Traité *De Thermis Carolinis*, *Cap.* 1. que *Depli*, ou comme les Allemans prononcent, *Tepli*, ſignifie en Bohemien de l'eau tiéde. *Si os Bohemicum audire collubeſcit*, Depli *aquam tepidam notat.* Ainſi Teplitz qui eſt le pluriel, doit ſignifier *Aquas calidas*, les eaux chaudes.

(*b*) *Epiſtol. Itineraria V.* pag. m. 169.

Il n'y a dans la ville de Tœplitz qu'une ſeule ſource. L'Egliſe Paroiſſiale du lieu a été bâtie deſſus, & c'eſt de deſſous ſes fondemens que les eaux naiſſent. Elles ſe répandent d'abord ſous une grande voute, d'où on les diſtribue en divers bains, dont la chaleur ne differe que par la longueur plus ou moins grande des canaux qui y portent l'eau.

Cette ſource eſt fort abondante. Après avoir fourni

aux differens bains qu'on a pratiqués dans la ville, & qui ſont au nombre de treize ou quatorze, le reſte va groſſir au ſortir de Tœplitz un ruiſſeau qui vient d'une forêt voiſine, & qui s'appelle par cette raiſon *Eichwalder Waſſer*, c'eſt-à-dire *l'eau* ou *le ruiſſeau de la Cheſnaie*. Ce ruiſſeau après avoir traverſé le vallon de Tœplitz, ſe jette une lieue plus bas dans la riviere de *Biehla*, qui va ſe rendre elle-même à quelques lieues de-là dans l'Elbe près d'Auſig.

La chaleur des eaux de Tœplitz eſt modérée, & on peut aiſément la ſupporter. J'ai vû des gens demeurer long-tems ſans en être incommodez, dans le baſſin même, qui reçoit les eaux à leur ſource. Cela prouve que ces eaux ſont beaucoup moins chaudes, que celles de Balaruc dont on vient de parler, & où comme on l'a dit, on peut à peine ſe tenir pendant quelques minutes. Ainſi il ne faut pas être ſurpris que les œufs n'y durciſſent pas, & que les herbes les plus tendres ne s'y flétriſſent point, puiſque ces changemens n'arrivent pas même dans celles de Balaruc.

J'ai vérifié ſur ces eaux deux experiences que j'avois faites ſur celles de Balaruc, & que j'ai rapportées ci-deſſus. D'un côté les eaux de Tœplitz, quoique moins chaudes que celles de Balaruc, conſervent pourtant de même leur chaleur plus long-tems que l'eau bouillante ordinaire : Et de l'autre ces mêmes eaux puiſées à la ſource, c'eſt-à-dire à l'endroit où elles ſont les plus chaudes, ſont plus long-tems à bouillir que l'eau froide ordinaire, miſes ſucceſſivement l'une & l'autre dans le même vaſe, à la même hauteur, & expoſées au même degré de chaleur.

Je ne pus point obſerver la légereté ſpécifique de ces eaux faute de péſe-liqueur. Mais la vîteſſe avec laquelle elles paſſent par les urines, me perſuade qu'elles ſont très-légeres.

Outre la ſource d'eaux chaudes qui eſt dans la ville, il y en a quelques autres, moins abondantes, en platte campagne, le long du vallon, aſſez près du ruiſſeau qui l'arroſe, appellé *Eichwalder Waſſer*, & environ à moitié

chemin de la ville de Teplitz au vieux Château de Teplitz, en Allemand *Alt Schloss*. L'eau de ces ſources m'a paru abſolument la même que celle de la ſource de la ville. Cependant le peuple qui va s'y baigner, prétend qu'elle eſt plus pénétrante & même qu'elle eſt ſulfureuſe, ce qui fait qu'on donne à ces bains ou plutôt à ces mares, le nom de *Schwefel-bads*, c'eſtà-dire de bains de ſouffre.

En général les eaux de Teplitz n'ont aucun goût, aucune odeur, ni aucune couleur, qui les diſtinguent de l'eau ordinaire; & ce qu'on ſent en entrant dans les bains eſt à peu-près ce qu'on a accoutumé de ſentir dans les endroits, où il y a de l'eau chaude.

Il s'attache dans les bains de Teplitz quelques concrétions contre les parois, qui ſont couvertes d'eau. Quoique ces concretions réduites en poudre n'aient que le goût de terre, cependant leur couleur rougeâtre pourroit faire ſoupçonner qu'il y a quelques parties de fer. Mais ces concrétions ſont en très-petite quantité, & il y a pluſieurs eaux dont on boit à l'ordinaire, qui dépoſent autant & même davantage.

En faiſant évaporer les eaux de Teplitz à une chaleur modérée, on trouve à la fin de l'évaporation un peu de ſel terreux d'une nature alkaline, à la quantité d'un ſcrupule & demi, ou de deux ſcrupules environ ſur vingt livres d'eau, ce qui revient à un grain & demi ou deux grains par livre, c'eſt-à-dire que ſur 9216. grains dont la livre eſt compoſée, il y a au plus deux grains de ce ſel, & peut-être n'y a-t-il point d'eau qui n'en contienne autant.

Paracelſe paroît avoir connu la nature des eaux de Teplitz, car après avoir dit dans (*a*) un de ſes ouvrages cité ci-deſſus, que les eaux thermales pour être ſalutaires, ne doivent contenir ni ſouffre, ni vitriol, ni alum, *Balneum naturale, velut thermæ..... conſtare non debet vel ex ſulfure, vel ex vitriolo, vel ex alumine*: il ajoûte que les eaux de Tœplitz en Boheme ſont de cette eſpece, *Tales..... Tœplizenſes in Bohemiâ.* Au contraire le P. Kircher, qui prétend que ces eaux contiennent du ſouffre, du nitre, de l'alum, du bitume & de la pierre à chaux, les a très-mal connues, & n'en a jugé que ſur l'exemple

(*a*) De morbis Tartareis, *cap.* 17.

des autres eaux thermales ; & c'eſt-là auſſi, comme on l'a remarqué, ce qui doit infirmer le jugement trop favorable qu'il porte de leur vertu. On en doit dire autant du témoignage de Chreſtien Langius, Profeſſeur en Médecine à Leipſic, qui a prétendu que les eaux de Teplitz étoient chargées entr'autres choſes de ſel, d'alum & de nitre. (*a*) *De Toplicenſibus in Bohemiâ aquis* * *firmatiſſimum teſtimonium publicitùs extat, quòd illæ inter alia ſale, alumine ac nitro omnimodè gaudeant.* Il eſt ſurprenant qu'un Profeſſeur en Médecine, qui écrivoit en 1671. & qui demeuroit à Leipſic, à 40. lieues de Teplitz, ait ſi mal connu la nature de ces eaux.

(*a*) De Thermis Carolinis, *cap.* 3.

* C'eſt du témoignage de Kircher qu'il veut parler.

Voilà donc des eaux chaudes, & des eaux mêmes aſſez chaudes, qui ne contiennent qu'un grain & demi de matiere étrangere ſur chaque livre, encore même cette matiere n'eſt-elle guére active. Cela n'ébranle-t-il point l'opinion de ceux, qui prétendent que la chaleur des eaux thermales ne dépend que de la fermentation, qu'y excitent & qu'y entretiennent les matieres heterogenes, dont elles ſont chargées ? En effet comment ſe perſuader qu'un grain & demi de ſel, & d'un ſel peu actif, puiſſe ſuffire à échauffer une livre d'eau, & à l'échauffer ſi long-tems.

Ce ne ſont pas même les ſeules eaux thermales qui ſoient inſipides. Paracelſe (*b*) attribue la même qualité aux eaux de *Pfiffers* ou *Pfeffers* en Suiſſe. Ces eaux qui ſont dans le Comté de Sargans, ſont très-célebres & très-fréquentées. On les appelle en latin tantôt (*c*) *Thermæ Favariæ, Fabariæ*, ou *Fabarianæ*, & tantôt *Thermæ Piperinæ*, ſelon que l'on trouve à propos de traduire en latin le nom vulgaire de *Pfiffers* ou *Pfeffers*. Il eſt certain que ces eaux ne contiennent aucun minéral, ou du moins qu'elles en contiennent infiniment peu, & c'eſt encore un fait ſur lequel Paracelſe a été bien informé. M. Scheuchzer † en apporte dans la deſcription de ſes voiages des Alpes, des preuves

(*b*) Ubi ſuprà.

(*c*) Itinerum Alpinorum ſecundo. *Pag.* 83.

† Itinerum Alpinorum Tertio. *Pag.* 149. 150.
Aquæ Fabarianæ *profluunt limpidiſſimæ, omni colore, ſapore & odore deſtitutæ: dulcedo aliqua, quam ſentire ſe putant Potatores aliqui, non huic aquæ ſoli eſt propria, ſed tepidæ omni communis.* Ibid. pag. 149.

qu

qui paroiſſent déciſives, mais qu'il eſt inutile de répeter ici. Il ſuffit de remarquer qu'il aſſure qu'un Médecin de Coire qu'il nomme, & dont il cite l'ouvrage, aiant diſtillé à l'alembic une meſure & demie des eaux de Pfiffers, il ne reſta au fond de la cucurbite que cinq grains de réſidence, qui n'étoient qu'une poudre alkaline, argilleuſe, blanche & un peu ſalée. Comme M. Scheuchzer n'a pas marqué combien de livres peſoit la meſure & demie d'eau qu'on avoit diſtillée, on ne ſçauroit juger au juſte de la proportion des 5. grains de réſidence à la maſſe d'eau diſtillée, mais cette expérience ne laiſſe pas de prouver que les eaux de Pfiffers ne ſont chargées de preſque aucun corps étranger.

Quant aux uſages des eaux de Teplits, on convient en Boheme qu'elles ſont moins efficaces que les eaux de Carls-bad dans le même pais: Mais on ne laiſſe pourtant pas de les emploier ſouvent, & quelquefois même par préference, à cauſe qu'elles ſont plus douces & moins incendiaires. Auſſi le concours y eſt-il toujours grand dans les deux ſaiſons, & j'y ai vû des malades, non-ſeulement de Boheme, de Saxe, de Luſace, de Moravie, mais même de Sileſie, d'Autriche & de Pologne. On uſe de ces eaux de trois façons.

I. On s'y baigne pour les mêmes maladies, pour leſquelles on a accoutumé de ſe baigner dans les autres eaux chaudes, c'eſt-à-dire pour la paralyſie, le rhumatiſme, les douleurs rhumatiſmales, les rétractions des membres, &c. On s'y baigne même pour la goutte, ou du moins pour les rhumatiſmes goutteux, & on s'y baigne avec ſuccès, ce qui eſt un avantage particulier à ces eaux, qui doit être uniquement attribué à ce qu'elles ne contiennent aucun minéral qui puiſſe irriter. On demeure dans le bain aſſez long-tems, par exemple depuis un quart-d'heure juſqu'à une demie heure; j'ai vû même des gens y demeurer une heure entiere. Après quoi on ſe met au lit pour ſuer, mais les ſueurs que ces bains provoquent, ſont médiocres & fort au-deſſous de celles que procurent les bains de Balaruc, où l'on demeure beaucoup moins de tems,

mais auſſi ſont-elles moins fatiguantes,& par-là plus ſalutaires dans pluſieurs occaſions.

II. On y boit les eaux le matin à jeun à la doſe de trois livres juſqu'à cinq ou ſix. Ces eaux ſont très-legeres & paſſent vîte ſans fatiguer l'eſtomac, mais ordinairement elles ne purgent pas, ce qui prouve qu'elles ne contiennent ni ſel, ni minéral, ou qu'elles en contiennent très-peu. Elles tiennent tout au plus le ventre libre en ceux qui ſont aiſez à émouvoir. C'eſt par les urines qu'elles ſortent. On en éprouve des ſuccès très-heureux dans les maladies qui viennent des glaires de l'eſtomac, de l'épaiſſiſſement de la bile & de l'engorgement des couloirs du foie, des glaires ou des graviers dans les reins ou dans la veſſie, de l'exulceration des inteſtins comme dans les vieilles dyſenteries, de la viſcidité de la limphe & des embarras qu'elle cauſe dans les glandes limphatiques, enfin de la ſaumure, de l'âcreté, ou de l'épaiſſiſſement du ſang.

III. J'y fis emploier la douche dans les cas où on l'emploie ailleurs, & j'eus ſujet d'être content de l'uſage que j'en fis faire. Comme on n'y pratique pas ce reméde, & qu'il n'y avoit point de pompe deſtinée à cet uſage, comme à Aix-la-Chapelle & dans la plupart des bains des Pais Etrangers, je fis doucher comme on a vû dans le Chapitre précedent qu'on douche à Balaruc. Par cette méthode l'eau tombe avec moins de force ſur la partie malade, & doit par conſéquent agir moins efficacement, mais ce deſavantage paroît être compenſé par l'effet des frottements, qui augmentent l'activité de l'eau & la font pénétrer plus avant.

CHAPITRE VI.

De la culture & de la préparation du Paſtel *ou* Gueſde.

QUOIQUE le Paſtel vienne en pluſieurs autres pais de l'Europe, on a toujours donné la préference à celui de Languedoc. C'eſt dans le haut Languedoc où le terroir eſt bon, & ſur-tout dans le Lauraguez, qu'on le cultive, d'où vient que (*a*) du Bartas l'a appellé l'*herbe Laurageoiſe*. Le grand débit qu'on en faiſoit autrefois enrichiſſoit ce pais; ce commerce eſt même encore aſſez conſidérable, quoique fort déchu, depuis la découverte de l'Indigo, comme on verra dans la ſuite. Je ne ſçai ſi la maniere de préparer cette drogue que je vais propoſer, pourra contribuer à en rétablir l'uſage.

(*a*) Premiere Semaine, *Jour IV.*

Le Paſtel ou la Gueſde eſt une Plante à fleurs en croix, dont le Piſtille devient un fruit coupé en languette & applati ſur ces rebords. Ce fruit s'ouvre ſelon ſa longueur en deux piéces, dans le creux deſquelles eſt contenue une ſemence ou graine *oblongue*. Les paiſans ont accoutumé de diſtinguer deux differentes graines de Paſtel, l'une *violette*, & l'autre *jaune*. Ils préferent la violette, parce que le Paſtel qui en leve, a les feuilles liſſes & unies, au lieu que le Paſtel qui leve de l'autre graine, les a velues, ce qui fait qu'elles ſe chargent de pouſſiere & de terre, & que le Paſtel en vaut moins. Ce Paſtel s'appelle *Paſtel Bour* ou *Bourdaigne*.

On choiſit pour ſemer le Paſtel les foſſez des Châteaux & les champs les plus près de la maiſon, parce qu'ils ſont mieux engraiſſez. Il faut que la terre ſoit bonne, & ſans rocher deſſous. On jette d'abord le fumier ſur le champ, après quoi on beche la terre & on la diſpoſe en planches de trois pieds de large, qu'on applanit avec le rateau.

Le véritable tems de ſemer le Paſtel eſt le mois de Février: Le Paſtel qui en vient eſt plûtôt mûr & meilleur. Cependant pour éviter les giboulées du mois de Mars,

qui le gâtent ſouvent, pluſieurs ne le ſement que dans le mois de Mars même, quand le mauvais tems commence à finir.

On jette la graine *fort épais* ſur les planches préparées, & on la couvre avec le râteau. Il faut avoir ſoin quand le Paſtel commence à lever, de le ſarcler & d'arracher toutes les herbes étrangeres : Et c'eſt pour cela qu'on diſpoſe le terrein en planches. La racine du Paſtel devient ordinairement de la groſſeur du pouce & de la longueur d'un pied ou d'un pied & demi. Elle *pique*, c'eſt-à-dire qu'elle s'enfonce perpendiculairement ſans ſe diviſer. Elle eſt garnie tout autour de legeres barbes ou fibres.

Le Paſtel pouſſe d'abord hors de terre cinq ou ſix feuilles, qui ſe ſoutiennent droites pendant qu'elles ſont vertes. Elles ſont longues d'environ un pied, & larges de ſix pouces. Elles commencent à mûrir vers la S. Jean. On connoît qu'elles ſont mûres, en ce qu'elles s'affaiſſent & qu'elles commencent à jaunir. On les cueille alors en les empoignant bien près de terre, & on les coupe en tordant. On ſarcle enſuite de nouveau le Paſtel, ce qu'on a ſoin de réiterer à chaque récolte.

En Juillet, s'il y a eu quelque pluie, on fait une ſeconde recolte : la pluie ou la ſéchereſſe l'avancent ou la retardent de huit jours. On fait cette recolte avec les mêmes précautions & de la même maniere que la premiere. A la fin du mois d'Août on en fait encore une autre. On en fait une quatriéme à la fin de Septembre; & huit jours après la Touſſaints on fait la derniere. Elle eſt plus forte que les autres, parce que l'intervalle eſt plus long. On coupe à cette recolte le *collet* de la plante, c'eſt-à-dire le haut de la racine d'où partent toutes les feuilles. Le Paſtel qui en provient, eſt mauvais, & cette recolte eſt défendue par les Reglemens. On appelle ce Paſtel, *le Maroquin*.

On ne fait que quatre recoltes du Paſtel, qu'on deſtine pour graine. Dès le mois de Septembre on l'abandonne, & il forme alors des tiges hautes de quatre à cinq pieds, partagées en pluſieurs branches, & dont la fleur

eſt jaune. On laiſſe ce Paſtel ſur pied tout l'hiver, & la graine qu'il porte n'eſt mûre, que dans le mois de Juin de l'année ſuivante. On en connoît la maturité en ce qu'elle eſt devenue noire & qu'elle commence à tomber d'elle-même.

On ne cueille jamais le Paſtel pendant la pluie ni le brouillard. Il faut que le tems ſoit ſerein & que le ſoleil ait donné ſur les feuilles. Après la derniere recolte on laboure d'abord la terre; on arrache par ce moien les racines du Paſtel, & l'on y ſeme du blé ſi l'on veut, ou bien on prépare la terre pour de nouveau Paſtel.

A chaque recolte on porte les feuilles au moulin à meſure qu'on les cueille, pour les écraſer & les réduire en paſte fine, où l'on ne diſtingue plus les côtes. Cela doit ſe faire promptement, parce que ces feuilles, lorſqu'on les laiſſe entaſſeés, fermentent & ſe pourriſſent bientôt avec une puanteur inſupportable. Ces moulins ſont aſſez ſemblables aux moulins à huile ou à Tan. Ils ſont compoſez d'une meule poſée de chant, qui roule autour d'un pivot perpendiculaire, dans une orniere circulaire, aſſez profonde, dans laquelle on met le Paſtel, qu'on veut faire broier. J'en ai fait graver la figure. *Planche* VI. *Figure* 1.

Quand les feuilles ſont bien écraſées & réduites en pâte ſous la meule, on en fait une pile dans les galeries du moulin, ou en dehors à l'air ouvert. Après avoir bien preſſé la pâte avec les pieds & les mains, on la bat & on l'unit par-deſſus avec la pele; c'eſt le Paſtel *en Pile*.

Il s'y forme par dehors une croûte, qui devient noirâtre. Quand elle s'entrouvre on l'unit de nouveau avec beaucoup de ſoin; autrement le Paſtel s'évente, & il ſe forme dans les crevaſſes de petits vers, qui le gâtent.

Après quinze jours on ouvre le monceau de Paſtel; on le broie entre les mains, & on mêle enſemble la croûte & le dedans. Il faut même quelquefois écraſer la croûte avec une maſſe pour la pouvoir broier.

On fait enſuite de cette pâte de petits pains ou pelottes rondes, qui doivent peſer ſuivant les Ordonnances cinq quarterons poids de table; on ſerre bien ces pelot-

tes en les formant, on les donne enſuite à une autre perſonne, qui les appuiant dans une écuelle de bois, dont j'ai fait graver la figure, *Planche* VI. *Figure* 2. les preſſe de nouveau, les allonge par les deux bouts oppoſez, les rend ovales & les unit bien. Pour cela on les applique dans cette écuelle par les deux bouts alternativement. Enſuite on les donne encore à une troiſiéme perſonne, qui acheve de les façonner dans une autre écuelle plus petite, en les ſerrant & les uniſſant parfaitement.

Ces pelottes s'appellent *Coques* ou *Coquaignes*, & le Paſtel ainſi apprêté, *Paſtel en coquaigne*. C'eſt de-là qu'eſt venu l'uſage de dire *Pais de Coquaigne* ou *Cocaigne*, pour dire un pais riche, parce que le pais où croît le Paſtel, s'enrichiſſoit autrefois par le commerce de cette drogue.

On étend ces pelottes ou coquaignes ſur des claies, & on les expoſe au ſoleil s'il fait beau : ſinon, on les porte d'abord au-deſſus du moulin. Le Paſtel qui a été expoſé pendant quelques heures au ſoleil, prend une couleur noire au dehors, au lieu que celui qui a été d'abord renfermé eſt ordinairement jaunâtre, ſur-tout ſi le tems eſt pluvieux. Les Marchands préferent le premier ; on aſſure cependant que la difference n'eſt pas conſidérable dans l'uſage : il arrive même que le Paſtel eſt preſque toujours jaunâtre, parce que les paiſans ne le travaillent ordinairement que pendant la pluie & lorſqu'ils ne peuvent faire autre choſe.

Les pelottes ſont communément ſéches en été dans quinze ou vingt jours ; au lieu qu'en Automne le Paſtel de la derniere récolte eſt long-tems à ſécher. Le vent d'*Autan* ou de Sud-eſt qui eſt chaud & ſec, contribue beaucoup à le faire ſécher plus vîte.

Les bonnes pelottes ſe diſtinguent des autres en ce qu'en les écraſant, elles ſont violettes en dedans, & qu'elles ont une odeur aſſez agréable, au lieu que les autres ont une couleur de terre & une mauvaiſe odeur ; ce qui vient de ce qu'on a cueilli le Paſtel pendant la pluie, lorſque les feuilles étoient chargées de terre. On juge auſſi de la bonté des pelottes par le poids, car elles ſont légeres lorſque la matiere s'eſt éventée ou pourrie faute d'avoir été bien preſſée.

C'eſt de ces pelottes bien apprêtées qu'on fait la Poudre de Paſtel. Pour entreprendre cette opération, il faut au moins cent milliers de pelottes. Voici comment on y procede.

On choiſit dans une grange écartée un magazin plus ou moins grand, ſuivant la quantité de Paſtel. Ce magazin doit être ſur un terrein pavé de briques, & revêtu de même juſqu'à la hauteur de quatre à cinq pieds. Il ſeroit bon que les murailles fuſſent de pierre juſqu'à cette hauteur : on ſe contente pourtant ſouvent de les faire enduire avec de la terre, mais comme cet enduit ſe détache & ſe mêle avec le Paſtel, cela l'altere & le gâte.

On porte les pelottes dans ce magazin & on les écraſe en poudre groſſiere avec des maſſes de bois. On entaſſe cette poudre vers le milieu du magazin, à la hauteur de quatre pieds, conſervant un eſpace à l'entour pour paſſer.

On humecte cette poudre avec de l'eau. La plus limonneuſe, pourvû qu'elle ſoit claire, eſt la meilleure. Ce paſtel ainſi humecté fermente, s'échauffe, & jette une fumée très-épaiſſe & fort puante.

On remue ce paſtel tous les jours pendant douze jours, le jettant à pellerées d'un côté du magazin à l'autre, & on l'humecte auſſi chaque jour pendant ce tems-là.

Après quoi on n'y jette plus d'eau, mais on ſe contente de le remuer, d'abord de deux jours en deux jours, puis de trois en trois, de quatre en quatre, de cinq en cinq. Enfin on le met en tas au milieu du magazin, & on le viſite de tems en tems pour l'éventer en cas qu'il s'échauffe. C'eſt le paſtel *en poudre*, prêt à être vendu aux Teinturiers.

Le paſtel qu'on vient de décrire, n'eſt point une drogue nouvelle. Il eſt certain qu'il étoit connu des Anciens. (*a*) Pline en parle comme d'une choſe particuliere aux Gaules, & le nom de *Glaſtum*, ou *Guaſtum* qu'il porte en Latin eſt un nom originairement Celtique, que les Romains avoient emprunté des Gaulois. C'eſt de-là que viennent ſelon les differens idiomes, les noms de *Gueſde*, de *Vouede*, de *Voad*, de *Guado* que les François, les Fla-

(*a*) *Hiſtor. natural. lib. 22. cap. 1.*

mans, les Anglois & les Italiens lui donnent. Pour le nom de *Paſtel* qu'il porte en Languedoc, il eſt viſible qu'il vient du Latin, & qu'on ne l'a appellé ainſi dans cette province, que parce qu'en le preparant on le met en *pelottes* ou *paſtilles*. Le Paſtel a été auſſi appellé en Latin *Vitrum* (*a*) par pluſieurs Auteurs. On croit avec aſſez de vraiſemblance que c'eſt une mépriſe, où ils ſont tombés pour n'avoir pas diſtingué les deux ſignifications du mot Celtique *Glas*, qui d'un côté ſignifioit *le Bleu*, & l'herbe *Glaſtum* dont faiſoit le Bleu, comme il le ſignifie encore chez les Bas-Bretons & chez les Gallois, mais qui ſignifioit auſſi *le verre*, *vitrum*, comme il le ſignifie encore parmi les Allemans.

(*a*) Cæſar, *Comm. lib. 5.* Pomponius Mela, *lib. 3. cap. 6.* Vitruvius, *lib. 7. cap. 14.* Oribaſius, *lib. de virtut. ſimplic.*

(*b*) Ceſar, (*c*) Pomponius Mela, & Pline † lui-même, aſſurent que les anciens Bretons ſe ſervoient autrefois du Paſtel pour ſe peindre le viſage & même tout le corps. On a emploié auſſi la même drogue (*d*) dans la Medecine comme diuretique, vulnéraire, aſtringente. Mais le principal uſage qu'elle ait à preſent, & qu'elle ait (*e*) même jamais eu, c'eſt de ſervir à la Teinture. Non ſeulement le Paſtel fait un bleu beau & *aſſuré*, c'eſt-à-dire qui ne peut être alteré par les acides ni par les alkalis, mais il ſert encore pour pluſieurs autres couleurs. Il faut *gueſder* ou *empaſteller* les étoffes, c'eſt-à-dire les paſſer par la cuve de Paſtel, quand on veut leur donner un noir, un cramoiſi, un verd qui ſoient *bons*. Les reglemens pour la teinture marquent le *pied* de *gueſde*, c'eſt-à-dire la quantité de Paſtel que les Teinturiers doivent employer pour chacune de ces couleurs, pour les *aſſurer*. En un mot, le Paſtel eſt la baſe de tant de ſortes de couleurs, que les Teinturiers ont une certaine échelle, ou nombre d'*étages*, avec laquelle ils content *la clarté* ou *la profondeur* de cette couleur, ſuivant l'uſage qu'ils veulent en faire pour preparer les étoffes aux autres couleurs, qu'on veut leur donner.

(*b*) Commentarior. *lib. 5.*

(*c*) De ſitu orbis, *lib. 3. cap. 6.*

(*d*) Dioſcorid. *lib. 2. cap. 215.* Plin. *lib. 19. cap. 7.* Galen. *Medicam. ſimplic. lib. 6.*

(*e*) Dioſcorides, & Plinius, *ibid.*

Le débit d'une drogue deſtinée à des uſages ſi neceſſai-

† Simile plantagini Glaſtum in Galliâ vocatur, quo Britannorum conjuges nuruſque toto corpore oblitæ quibuſdam in ſacris & nudæ incedunt, æthiopum colorem imitantes. *Plin. Hiſtor. natural. Lib. 22. Cap. 1.*

res

res & ſi étendus, étoit autrefois très-conſiderable comme nous l'avons remarqué, & le Paſtel ſeul * enrichiſſoit le haut Languedoc. On y voit encore dans la campagne grand nombre de moulins à Paſtel, mais ce ne ſont que les triſtes reſtes d'un commerce fort diminué depuis longtems. L'uſage même de cette drogue continue de tomber de jour en jour. On aime mieux ſe ſervir de l'Indigo qu'on apporte des Indes ou de l'Amerique, & la découverte du nouveau Monde, ſi utile d'ailleurs à l'Europe, a été à cet égard deſavantageuſe à la province de Languedoc.

La préference donnée à l'Indigo, quoique plus rare & plus cher, ſemble marquer qu'il mérite d'être préferé. Mais cette marque eſt ſouvent fauſſe. Nous negligeons notre ſauge & nous recherchons le thé de la Chine, & les Chinois au contraire troquent volontiers deux livres de leur thé pour une livre de notre ſauge. Nous faiſons peu de cas de nos vaſes de verre & de cryſtal, au lieu que nous regardons les porcelaines comme quelque choſe de precieux, cependant les Chinois échangent ſans peine leurs porcelaines contre nos vaſes de cryſtal & de verre. Je ne deciderai point qui des deux a tort. Mais il faut qu'il y ait d'un côté ou d'autre, & peut-être même de tous les deux de l'entêtement & de la prévention ; cet exemple ſuffit pour conclure que la préference qu'on donne à ce qui vient de loin, n'eſt pas toujours une marque ſûre que cela la mérite, & ne doit point du moins exclure le droit d'examiner. Ce droit eſt d'ailleurs trop précieux à un Phyſicien pour le négliger. J'en ai uſé à l'égard de l'Indigo, & voici le réſultat de mes réflexions.

* On lit dans le Livre appellé *le Marchand*, qu'anciennement on faiſoit traduire de Toulouſe à Bordeaux, par la riviere de Garonne, tous les ans cent milles balles de Paſtel, qui valent pour le moins ſur le pais quinze livres la balle, ce qui revient à un million cinq cent mille livres d'où procedoit l'abondance d'argent & richeſſe de ce pais. *Ainſi parloit Catel en* 1633. Mémoires de l'Hiſtoire de Languedoc, pag. 49. *Cette ſomme iroit aujourd'hui plus qu'au triple, ſur le pied où eſt l'argent.*

L'Indigo provient d'une plante que les Indiens appellent *Nil* ou *Anil*, & les Braſiliens (*a*) *Caachira* ou *Coachari*. C'eſt une eſpece de *Collutea* ſelon les uns, ou de *Phaſeole* ſelon les autres, dont les branches ſarmenteuſes rampent par terre. On fait chaque année trois recoltes de cette plante, comme on en fait ici quatre du Paſtel, mais avec cette difference qu'on coupe les branches entieres de l'*Anil* ou *Caachira*, au lieu qu'on ne cueille que les feuilles du Paſtel. On fait de ces branches de petits fagots ou faiſceaux, qu'on jette dans une cuve pleine d'eau, & qu'on y tient enfoncez. Il s'excite bientôt dans cette cuve une fermentation & une chaleur violente, qui fond & diſſout non ſeulement les feuilles de l'Anil, mais auſſi l'écorce & les ſommités des branches. Quand la diſſolution eſt entierement faite, on remuë cette matiere, & on fait couler l'eau qui en eſt chargée, dans une autre cuve où on la laiſſe raſſeoir. Elle y dépoſe un limon ou ſediment épais, qu'on retire après avoir vuidé l'eau claire qui ſurnage; qu'on laiſſe ſecher dans des caiſſes où on l'étend; & qu'on coupe en tablettes quand il eſt ſec.

(*a*) Voyez Guillaume Piſon, *De re naturali Braſilia.*

C'eſt-là l'Indigo. Le meilleur eſt celui qu'on apporte de Serqueſſe près d'Amadabad dans l'Indouſtan, & de Guatimala dans la nouvelle Eſpagne. Cependant s'il faut en croire l'Auteur *des Inſtructions ſur la Teinture*, ils ne font ni l'un ni l'autre qu'une couleur *fauſſe*, qu'on ne peut rendre bonne & *aſſurée* que par le mêlange du Paſtel; & de-là vient qu'il eſt défendu par les Ordonnances rendues ſur le fait de la Teinture, d'employer l'Indigo ſeul. Mais les idées des Teinturiers ſont bien differentes; leur prevention pour l'Indigo augmente tous les jours, tandis que le Paſtel ſe decredite toujours de plus en plus. Selon eux le Paſtel ne fait que des couleurs languiſſantes & foibles, au lieu que celles de l'Indigo ſont vives & éclatantes.

Il faut même convenir que l'opinion des Teinturiers eſt aſſez conforme à la raiſon. L'Indigo eſt une poudre fine & ſubtile, capable par conſequent de penetrer aiſément dans les étoffes, & de leur donner une couleur éclatante. Le Paſtel au contraire n'eſt qu'un marc groſſier,

chargé de beaucoup de parties terreſtres, qui ralentiſſent l'action & le mouvement des parties ſubtiles, & les empêchent d'agir efficacement.

Je ne connois qu'un moyen de remedier à cet inconvenient, c'eſt de preparer le Paſtel de la même maniere qu'on prepare l'Indigo. Par-là on donneroit aux couleurs faites avec le Paſtel, l'éclat & la vivacité de celles qu'on [illegible] de l'*aſſurance* qui rendent particulierement recommandables les couleurs où le Paſtel entre.

J'ai déja fait en petit des épreuves de ce que je propo[illegible] ſage de cette poudre pour la teinture. C'eſt à ceux qui ſont prepoſez pour veiller à l'utilité publique, de faire faire ſur cette matiere des épreuves en grand, & ſi elles ont le ſuccès qu'on croit pouvoir s'en promettre, ce ſera à eux d'exciter ceux qui cultivent le Paſtel, à ſuivre cette nouvelle maniere de le preparer, & de regler les *encouragemens*, qu'il convient de leur donner au commencement, pour les mettre en état de ſoutenir les dépenſes où cette nouvelle pratique les engagera, juſqu'à ce que l'avantage connu qu'ils en retireront, puiſſe ſuffire pour les y déterminer.

CHAPITRE VII.

De la maniere de tailler le Micacoulier, *en Latin* Lotus arbor *ou* Celtis; *d'y faire croître des branches fourchues; & de préparer ces branches en* fourches.

LA Ville de Sauve dans le Dioceſe d'Alais jouit d'un commerce de fourches, qui lui eſt particulier. On éleve ces fourches ſur un arbre connu en Latin, ſous le nom de *Lotus arbor fructu ceraſi*, C. B, ou de *Celtis fructu nigricante*, Tourn. en François, ſous celui d'*Aliſier*, ou plûtôt de *Micacoulier*, & en Languedocien, ſous celui de (a) *Fanabregue*, ou *Fenabregue*. Cet arbre n'eſt pas rare dans le reſte du bas Languedoc, non

(a) Voyez ci-deſſ. ſous *Part. III. ch. 4.* au mot *Fenabregue.*

plus qu'en Provence, en Eſpagne & en Italie, mais ce n'eſt qu'à Sauve qu'on a l'art de le tailler comme il faut, pour y élever des Fourches, & qu'on ſçait façonner enſuite les fourches qu'on y a elevées. Ainſi ce n'eſt qu'à Sauve qu'on ſçait mettre à profit cet arbre, qui n'eſt d'aucun uſage dans les autres pais, d'où vient auſſi qu'au lieu de l'y négliger comme on fait ailleurs, on s'y attache à le cultiver & à le multiplier.

La ville de Sauve eſt bâtie ſur le penchant d'une mon-
(a) *Pag.* 285. tagne, appellée *Coutach*, dont on a déja (a) parlé, & c'eſt ſur cette montagne que ces arbres croiſſent le plus abondamment, appellée par cette raiſon des *Iſſarts*. La entre beaucoup de rochers d'une pierre très-vive, & qui eſt une eſpece de marbre gris, ſe trouve d'eſpace en eſpace quelque peu de terre, mais d'une terre très-fertile, & qui ſuffit pour nourrir pluſieurs arbres fruitiers. C'eſt-là que croiſſent auſſi les arbres dont nous parlons; ſouvent même ils y viennent dans des fentes de rochers, où il ne paroît point de terre au dehors.

Le tronc de ces arbres n'a guére que deux, trois, ou quatre pieds de haut. On a ſoin de le tenir à cette hauteur, pour pouvoir tailler plus commodément les fourches qu'on y doit élever. Du haut de ce tronc partent un grand nombre de rameaux droits, & ſemblables à peu-près à ceux qui naiſſent ſur les ſaules ou ſur les ormeaux, qu'on a étetez.

On laiſſe croître ces rameaux ſans en prendre aucun ſoin, juſqu'à ce qu'ils ſoient d'une certaine groſſeur, & ce qui eſt encore plus important, juſqu'à ce qu'ils aient cinq à ſix pieds de long, ce qui fait la longueur ordinaire des fourches. S'il arrivoit cependant que quelqu'un de ces rameaux fût tortu, ce qui eſt rare, ou qu'il vint à être rompu au deſſous de cette longueur, on le coupe au plutôt près du tronc, pour l'empêcher de conſumer inutilement une partie de la ſéve deſtinée à l'accroiſſement des autres.

Ce n'eſt que vers la troiſiéme année qu'on taille ces rameaux, pour leur faire prendre la forme de fourche,

parce que ce n'eſt guére que vers ce tems-là, qu'ils peuvent avoir acquis la groſſeur & la longueur néceſſaire. Cette taille eſt fort ſimple & fort facile ; mais c'eſt en cela même que conſiſte l'avantage & l'utilité de cette pratique, d'avoir ſçu connoître la proprieté de cet arbre, & d'avoir eu l'adreſſe de profiter de cette connoiſſance par un moien fort aiſé.

C'eſt une proprieté conſtante de l'aliſier de pouſſer à entr'eux comme une eſpece de fleur de lis. Quand on a donc déterminé la longueur qu'il convient de donner à le rameau en biaiſant, environ un demi pouce au-deſſus, avant la pouſſe du Printems.

Par-là la ſéve qui ne peut plus aller en ligne droite, ſe trouve obligée de ſe détourner dans les bourgeons les plus proches de l'endroit où ſon cours eſt arrêté. Par-là les trois bourgeons qu'on avoit choiſis, croiſſent, & s'allongent bien vîte, & en s'allongeant ils commencent de former les trois fourchons de la fourche qu'on éleve.

Que s'il arrive que l'abondance de la ſéve faſſe croître en même tems quelques autres bourgeons plus bas, comme cela ne manqueroit pas de dérober une partie de la nourriture néceſſaire à l'accroiſſement des bourgeons ſuperieurs, on a ſoin de couper à la taille ſuivante toutes les pouſſes latérales, qui pourroient préjudicier à celle qui eſt la ſeule utile.

Il arrive quelquefois que les trois bourgeons qui doivent former la fourche, ne croiſſent pas également : ſouvent celui du milieu l'emporte ſur les autres, parce que le chemin qu'il preſente à la ſéve, eſt plus direct : d'autrefois c'eſt quelqu'un de ceux des côtez qui prévaut par des cauſes particulieres, qui ont alteré ou affoibli les deux autres. Dans tous ces cas les fourches ſeroient perdues, ſi l'on n'y remédioit pas ; mais dans tous ces cas le remède eſt facile & ſûr.

On effeuille en partie le fourchon qui croît trop, ou ſi cela ne paroît pas ſuffire, on en coupe le bout. L'un

ou l'autre de ces expediens arrête l'impétuosité de la séve qui y couloit, & l'oblige à se détourner plus abondamment dans les autres fourchons, & d'en hâter l'accroissement. Il faut seulement prendre garde, quand on en vient à couper le bout d'un des fourchons, de le couper à la longueur convenable, c'est-à-dire à 18. ou 20. pouces de longueur; ce qui est nécessaire pour en pouvoir for-

C'est-là tout l'art que la culture de ces arbres demande. On les visite deux fois l'année, quelque tems avant la pousse du Printems, & avant celle de l'Automne, & on a soin chaque fois d'écôter ceux, ou pour faire croître également les fourchons de ceux qui ont déja fourché. On est dans l'usage d'affecter pour ces deux tailles un certain tems de la lune, mais je doute qu'on retire grand avantage de cette pratique.

Par ce moien chaque tronc de ces arbres se trouve chargé d'un grand nombre de rameaux à la fois, mais presque tous d'un âge different: Il y en a, où la fourche est faite & prête à couper: il y en a de plus jeunes, où la fourche n'a pas encore atteint la grosseur convenable: il y en a, qui commencent à peine de *fourcher*: Enfin il y en a qu'on ne songe pas encore de tailler pour les faire fourcher.

Ce n'est guére qu'à la sixiéme ou septiéme année, & même quelquefois à la neuviéme, que les fourches sont en état d'être coupées. On les coupe quelquefois dès la sixiéme année, mais cela est rare, & ce n'est jamais que dans des bons fonds, bien cultivés, & sur-tout quand l'arbre où elles croissent, est jeune, & qu'il est peu chargé de rameaux. On détache les fourches en les sciant au pied, ou bien en les coupant avec un ciseau & un maillet: mais de quelque maniere qu'on les coupe, on doit ptendre garde de les couper fort près du tronc sans pourtant l'endommager.

Pour façonner ces fourches brutes, on coupe d'abord

les trois fourchons, de même que le manche ou la queue de la fourche, à peu-près de la longueur qu'il faut. On les met enſuite dans un four, qu'on a fait chauffer à un médiocre degré de chaleur. Là les fibres ligneuſes s'amolliſſent bien-tôt & deviennent ſi flexibles, qu'on peut en retirant les fourches du four, les plier, & pour ainſi dire les mouler au point qu'on veut, dans une machine de bois, faite en forme de grille, à trois traverſes, repréſentée dans la *Figure* 3. de la *Planche* VI. On arrête d'abord les bouts des trois fourchons G, H, I, contre la traverſe A B. On plie enſuite les fourchons contre l'autre traverſe C D, en appuiant ſur le bout de la queue de la fourche L; & quand on les a aſſez pliez, on paſſe dans des trous faits exprès dans les deux branches latérales de la grille, la troiſiéme traverſe F E, qui acheve de fixer la fourche dans cette ſituation.

Que s'il arrive que les fourchons ſoient inégalement ſerrez, ou qu'ils ne ſoient pas aſſez droits, on remédie à ces défauts par des étreſſillons qu'on engage à force dans l'entre-deux, juſqu'à ce qu'on ait rendu les fourchons égaux, droits & uniformes. On redreſſe par le même moien la queue de la fourche, quand elle eſt courbée, en l'appliquant au ſortir du four, tandis qu'elle eſt chaude & plante, dans un canal creuſé exprès en ligne droite dans une piece de bois fixe & ſcellée.

On comprend aiſément que pour venir à bout de toutes ces opérations, il faut remettre la fourche plus d'une fois dans le four, ſur-tout quand elle eſt mal formée; mais il eſt indiſpenſable de répéter cette opération juſqu'à ce que la fourche ſoit façonnée. Alors on la laiſſe refroidir dans cet état; & les fibres en ſe durciſſant ſe moulent à cette nouvelle figure, & la conſervent enſuite conſtamment. C'eſt-là le principal de la préparation. Il ne reſte plus qu'à polir la fourche & les fourchons avec le rabot ou la doloire, & qu'à rendre les fourchons pointus par le bout, & plats par les côtez.

On embale les fourches ainſi préparées par douzaines, & pour les aſſortir on y en met de trois eſpeces, de *grandes* dont les fourchons ſont plus gros & plus écartez,

& dont on ſe ſert pour remuer les bottes de foin, les gerbes de bled, & les groſſes pailles ; de *petites* dont les fourchons ſont plus ſerrez & moins gros, & dont on ſe ſert pour enlever la paille menue & la ſéparer d'avec la balle, quand le bled a été battu ; & de *moiennes* qu'on peut emploier au beſoin à ces deux différens uſages.

Le débit de ces fourches ſe fait principalement dans le bas Languedoc & dans la Provence. Quand je quittai la Province, on commençoit d'en vendre à la foire de Beaucaire, pour la riviere de Genes ; je ne ſçai ſi ce commerce ſe ſera ſoutenu. Mais il eſt certain que dans tous les pais où l'on fait fouler les gerbes aux pieds des chevaux ou des bœufs, il eſt preſque impoſſible de ſe paſſer de ces fourches, ſoit pour enlever les premieres pailles à demi hachées, ſoit pour ſéparer les autres pailles plus menues, d'avec la balle, qui reſte confondue avec le grain, & qu'on enleve à la faveur du vent.

Pour les autres pais, où l'on bat le bled avec les fleaux, l'uſage de ces fourches y eſt moins néceſſaire, parce que les pailles n'y ſont point hachées, & que comme elles conſervent toute leur longueur, il eſt facile de les enlever. Auſſi les paiſans continuent-ils de s'y ſervir de fourches à deux fourchons, courtes, peſantes, groſſierement façonnées, qu'ils coupent ſur toute ſorte d'arbres où ils peuvent trouver des branches propres à prendre cette forme. Comme ces fourches ne leur coutent rien, ils ne peuvent point ſe déterminer à acheter aſſez cher, des fourches, qui quoique plus légeres, plus maniables & plus commodes, ne leur ſont pas abſolument néceſſaires, ou du moins dont ils ſçavent ſe paſſer.

CHAPITRE

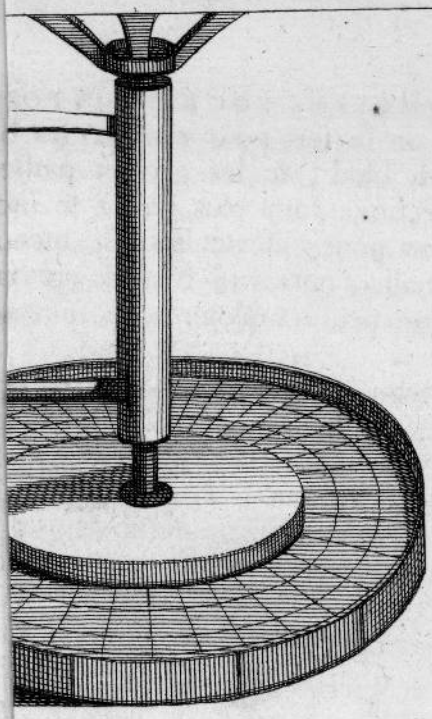

fig. 2.



F

g 3.

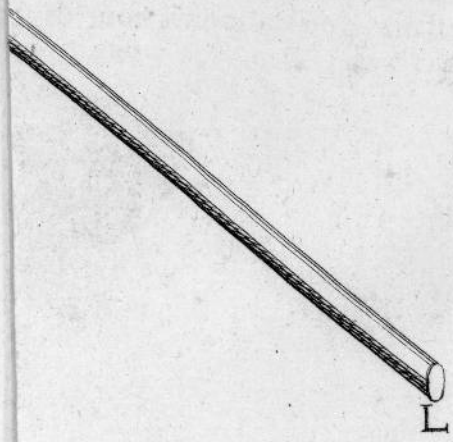

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

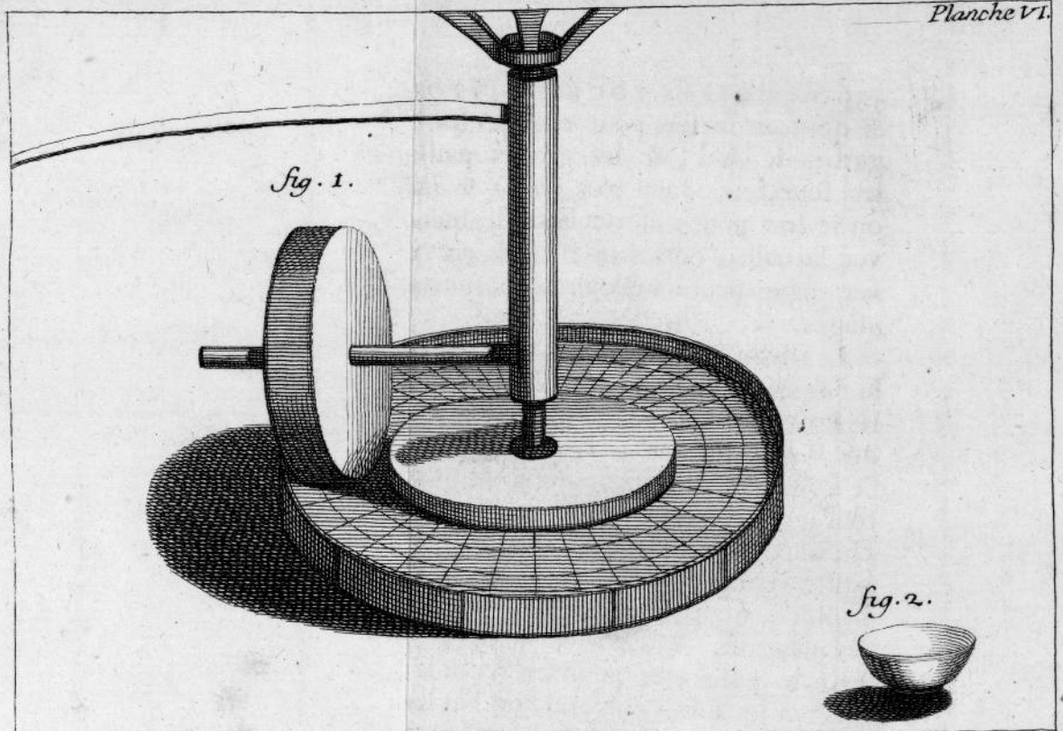

fig. 1.

fig. 2.

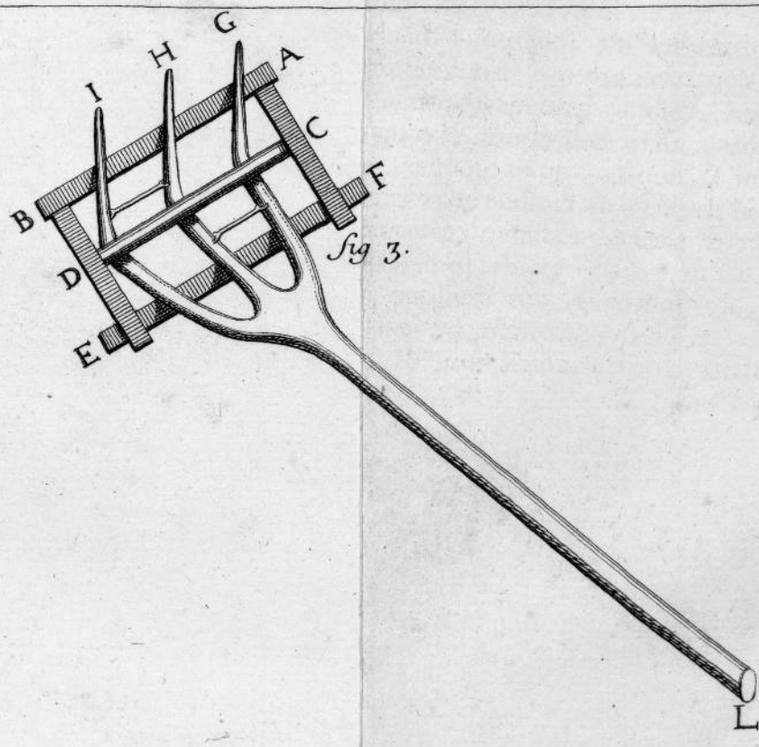

fig 3.

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

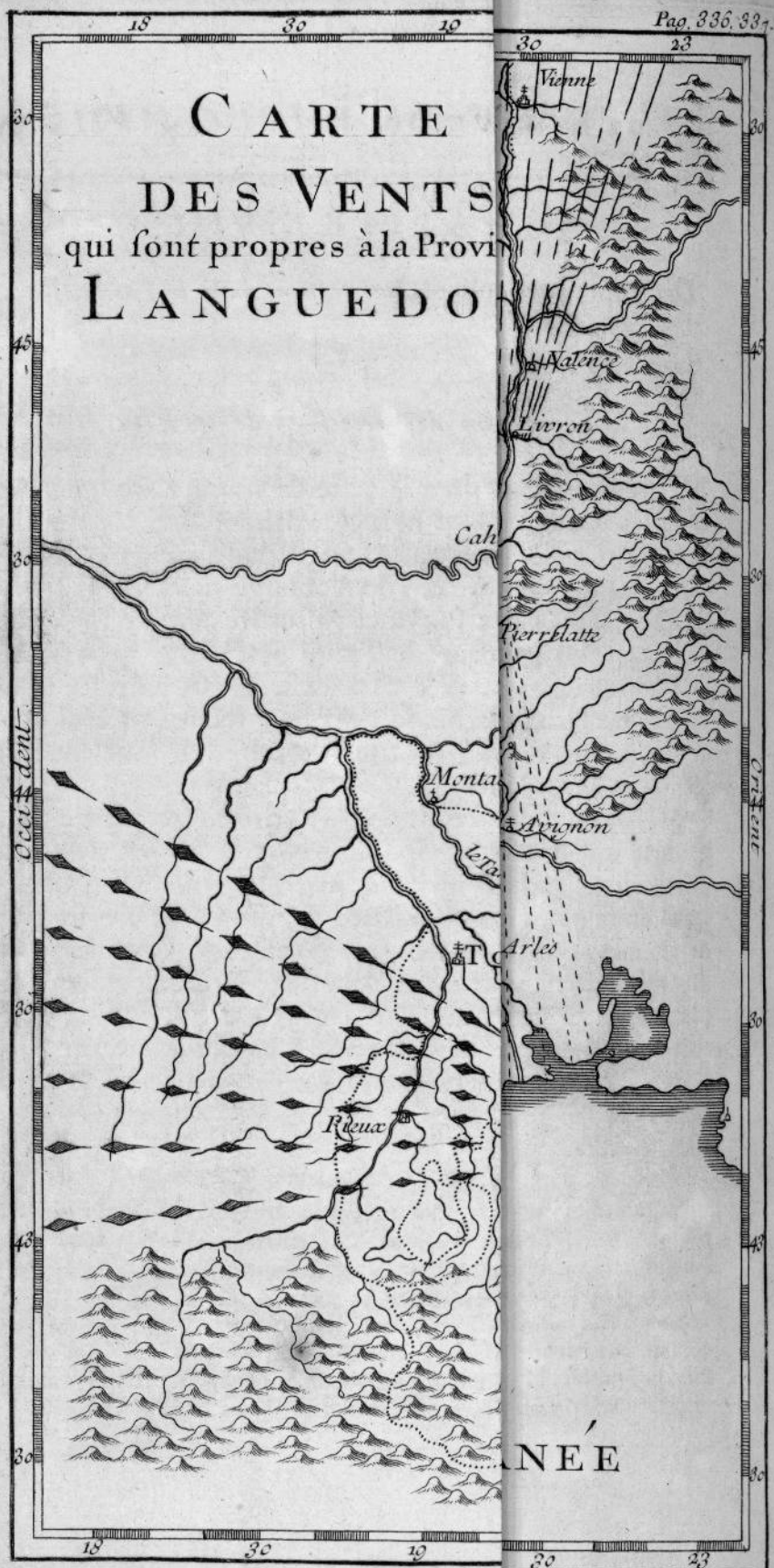

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

CARTE DES VENTS qui ſont propres à la Province de LANGUEDOC

le Vent Cers ou Circius
le Vent Autan, Altanus,
— — le Vent de Biſe,
Melamboreas, Aquilo, vent noir.
..... Vent Marin.
———— Garbin.

Septentrion

Occident

Orient

Midy

Vienne
Valence
Livron
la Voute
le Puy
Pierrelatte
Viviers
Bourg St Andeol
Monde
Cahors
Rhodez
Montauban
Alby
le Tarn
Lodeve
Montpellier
Arles
Avignon
Uzez
Nismes
Lavaur
TOULOUSE
Castres
St Pons
Beziers
St Papoul
Castelnaudari
Narbonne
Carcassone
l'Aude
Pamiers
Limoux
Aleth
Perpignan
Rieux

MER MEDITERRANÉE

BIBLIOTHEQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

BIBLIOTHÈQUE
TOULOUSE
UNIVERSITAIRE

CHAPITRE VIII.

Des Vents particuliers, *qui régnent dans le* Languedoc.

I.

Deſcription des directions de ces Vents.

EN Europe & dans le reſte de notre zone tempérée, les Vents ne ſont ni reglez ni conſtans, comme dans la zone torride. En cela le Languedoc n'eſt point excepté de la loi commune, & l'on n'obſerve dans les Vents qui ſoufflent dans cette Province, ni ordre certain, ni période reglée. C'eſt pourquoi le Traité des Vents appartient à la Phyſique générale, & c'eſt à elle à nous inſtruire & des cauſes de l'irrégularité de ceux qui ſoufflent parmi nous, & des cauſes de la régularité de ceux qui ſoufflent entre les deux Tropiques.

Mais l'inconſtance des Vents dans notre zone, toute grande qu'elle eſt, n'empêche pas qu'il n'y ait des vents particuliers * dans chaque pais: Du moins eſt-il certain qu'il en régne dans le Languedoc, qui y ſont plus fréquens & communément plus violens qu'ailleurs. Comme ce ſont des faits particuliers, qui regardent le Languedoc, l'explication de ces faits doit entrer dans le plan de l'Hiſtoire naturelle de cette Province, ce qui m'autoriſe à rapporter ici les obſervations que j'ai faites ſur cette matiere, & les reflexions auſquelles ces obſervations ont donné lieu.

* Quidam *Venti* ſunt quorumdam locorum proprii, qui non tranſmittunt, ſed in proximum ferunt.... Arabulus Apuliam infeſtat, Calabriam Iapyx, Athenas Sciron, Pamphiliam Catægis, Galliam Circius. *Seneca. Quæſtionum natural. Lib.* 5. *cap.* 17.

Sunt etiam quidam peculiares quibuſque gentibus Venti, non ultra certum procedentes tractum, ut Athenienſibus Sciron.... reliquæ Græciæ ignotus.... Item in Narbonenſi provinciâ clariſſimus Ventorum eſt Circius. *Plinius. Hiſtor. natural. Lib.* 2. *cap.* 22.

I. Il ſouffle ſouvent en Languedoc un vent d'Occident, qui balaie la partie méridionale de cette Province dans toute ſa longueur, depuis Toulouſe juſqu'à la mer Méditerrannée, & dont le Rumb varie entre le Nord-oueſt & le Sud-oueſt. Ce vent eſt modéré dans le haut Languedoc; il augmente à meſure qu'il avance, & il eſt déja violent à Carcaſſonne; mais il eſt d'une violence extrême dans le bas Languedoc, principalement à Narbonne, à Beziers, & à Agde, où il va ſe perdre dans la mer, ne s'étendant guére juſqu'à Montpellier & à Niſmes, que lorſqu'il ſuit le Rumb de l'Oueſt ou de l'Oueſt-ſud-oueſt, ce qui eſt aſſez rare. Ce vent eſt toujours froid, mais il ne l'eſt pas toujours au même dégré. Il ſert à modérer la chaleur en Eté, & il contribue par-là à la ſalubrité de l'air.

On appelle en Languedoc ce vent, *Cers* ou *le vent de Cers*: On l'appelloit de même autrefois *Circius* ou *Cercius*. Iſaac Voſſius (*a*) a été chercher dans la langue grecque l'étymologie de ce mot, comme s'il venoit du mot grec κίρκος ou κρίκος, qui ſignifie *tourbillon*. Mais quelle apparence qu'on ait donné un nom grec, ou dérivé du grec, à un Vent qui étoit particulier aux Gaules. N'eſt-il pas plus raiſonnable d'adopter le ſentiment de (*b*) Cambden & de (*c*) Merula, & de tirer l'étymologie de ce nom du mot Celtique *Cyrch*, qui eſt encore en uſage (*d*) parmi les Gallois pour dire *violence*, *impétuoſité*. Du moins cette opinion paroît-elle autoriſée du ſuffrage de Favorinus, célébre Philoſophe ſous l'Empire d'Adrien, qui étant né à Arles devoit connoître la valeur des mots Gaulois uſitez dans ſon pais. On trouve dans (*e*) Aulugelle que ce Philoſophe croioit « que les Gaulois ſes compatriotes avoient » donné à ce vent le nom de *Circius*, à cauſe de la vio- » lence avec laquelle il ſouffloit, & des tourbillons qu'il » excitoit. *Noſtri Galli*, lui fait-on dire dans Aulugelle, *ventum . . . . . quem ſæviſſimam patiuntur*, Circium *appellant à turbine, opinor, ejus, ac vertigine*: ce qui paroît avoir été copié par (*f*) Nonius Marcellus, qui dit de même, *Circius à turbine ac vertigine*.

Les Romains ont connu ce Vent, & on en trouve dans

(*a*) In adnotation. in Melam. *pag.* 172.

(*b*) In Britanniâ. cap. *De primis Incolis.*

(*c*) Coſmograph. *Part.* 2. *Lib.* 3. *cap.* 15.

(*d*) Davies, in *Diction. Britannico Latino.*

(*e*) Noct. Atticar. *Lib.* 2. *cap.* 22.

(*f*) De proprietat. ſermon. *cap.* 1.

leurs ouvrages une deſcription exacte. Caton, qui en avoit parlé dans le *VII. Livre de ſes Origines*, l'appelloit *Cercius* au rapport (*a*) d'Aulugelle, qui nous a conſervé le paſſage. « Le Vent Cercius, *diſoit Caton*, s'engouffre » dans la bouche quand on parle. Il eſt ſi violent qu'il » ébranle un homme armé, & même un chariot chargé. *Ventus Cercius, cum loquare, buccam implet; armatum hominem, plauſtrum oneratum percellit.*

(*a*) Ubi *ſuprà*.

Vitruve (*b*) qui appelle ce vent *Circius*, ne fait point mention de la violence avec laquelle il ſouffle, mais il en marque la direction d'une maniere bien préciſe, car il le place entre le *Favonius* ou le Vent d'Oueſt, & le *Caurus* ou le Vent de Nord-oueſt, c'eſt-à-dire qu'il lui donne le Rumb de l'Oueſt-nord-oueſt, qui eſt le Rumb qu'il tient le plus ordinairement. *Ad latera*, dit-il, *Cauri, Circius & Corus*, c'eſt-à-dire à côté du *Caurus*, ou du vent de Nord-oueſt, ſont le *Circius* ou vent d'Oueſt-nord-oueſt, & le *Corus* ou vent de Nord-nord-oueſt.

(*b*) De Architect. *Lib.* 1. *cap.* 6.

Lucain (*c*) le fait ſouffler à peu-près dans la même direction, quand il dit en parlant du port de Monaco, que ce port eſt à couvert du Vent *Corus*, aujourd'hui le Nord-nord-oueſt, comme on vient de dire, & du Vent *Zephyrus*, aujourd'hui le Vent d'Oueſt, le même que le *Favonius*, mais qu'il eſt pleinement expoſé au Vent *Circius*, qui met en danger les vaiſſeaux même dans le port.

(*c*) De bello Pharſalico, *Lib.* 1.

Quaque ſub Herculeo ſacratus nomine portus
Urget rupe cavâ pelagus; non Corus in illum
Jus habet aut Zephyrus: ſolus ſua littora turbat
Circius, & tutâ prohibet ſtatione Monœci.

Ce qui prouve que le *Circius* ſouffloit ſelon Lucain de l'Oueſt-nord-oueſt à l'Eſt-ſud-eſt, ce qui eſt en effet la direction la plus ordinaire du Vent de Cers.

Seneque (*d*) ſans parler de la direction du *Circius*, ſe contente de remarquer « qu'il ſouffle dans la Gaule *Nar-* » *bonnoiſe* avec tant de violence, qu'il y ébranle les mai- » ſons; mais cependant que les gens du pais, loin de » s'en plaindre, croient lui devoir la ſalubrité de leur

(*d*) Quæſtion. natur. *Lib.* 5. *cap.* 17.

» climat. » Après quoi il assûre que « l'Empereur Au-
» guste, lorsqu'il étoit dans les Gaules, voua & bâtit
» un Temple à ce Vent. » *Infestat Galliam Circius, cui ædificia quassanti tamen incolæ gratiam agunt, tanquam salubritatem cœli sui debeant ei. Divus certè Augustus Templum illi, cum in Galliâ moraretur, & vovit & fecit.*

(*a*) Histor. natural. *Lib.* 2. *cap.* 47.

On trouve réuni dans (*a*) Pline ce que les Anciens ont dit de plus précis sur la violence ou sur la direction de ce Vent. Après avoir dit que le Vent *Circius* est le Vent de la Gaule Narbonnoise le plus connu, & qu'il ne le cede à aucun autre pour la violence, il ajoûte, » Que la direction de ce Vent porte ordinairement les
» vaisseaux en droite ligne à Ostie à travers la mer de
» Ligurie, c'est-à-dire à travers cette partie de la mer
» Méditerrannée, qui est entre le Languedoc & les côtes d'Italie : Que ce Vent est inconnu dans les autres
» pais : Qu'il n'arrive pas même jusqu'à la ville de Vienne
» dans la même Province, se trouvant arrêté à la rencontre d'une montagne peu élevée. *Item in Narbonensi Provinciâ clarissimus Ventorum est Circius, nec ulli violentiâ inferior : Ostiam plerumque rectà Ligustico mari perferens : Idem non modò in reliquis partibus cœli ignotus, sed ne Viennam quidem ejusdem Provinciæ urbem attingens, paucis antè limitibus jugi modici occursu tantus ille Ventus coercitus.*

(*b*) Ibid. *Lib.* 17. *cap.* 2.

Le même Auteur dit (*b*) ailleurs, « que c'est être mal-
» avisé que de planter des arbres dans la Gaule Narbonnoise contre la direction du Vent *Circius* ; qu'au contraire
» la prudence demande qu'on y dispose de telle maniere
» les arbres qu'on plante, qu'ils ne le reçoivent que de
» côté, parce que ce vent qui tempére dans cette Pro-
» vince la chaleur de l'Eté, y est en même tems si vio-
» lent, qu'il enleve les toits des maisons. *In Narbonensi provinciâ . . . . . contrà Circium serere imperitia existimatur, eumdemque obliquum accipere providentia : is namque æstates ibi temperat, sed tantâ plerumque violentiâ, ut auferat tecta.*

Enfin Favorinus, célébre Philosophe dont on a déja parlé, & qui étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise,

diſoit à ce (*a*) qu'Aulugelle rapporte, « que les Gaulois ſes » compatriotes étoient expoſez à un Vent très-violent, » qui ſouffloit de leur pais ; qu'ils l'appelloient *Circius*, » & qu'il croioit qu'ils lui avoient donné ce nom à cauſe » de ſa violence & de ſon impétuoſité. *Noſtri namque Galli Ventum è ſua terra flantem, quem ſæviſſimum patiuntur*, Circium *appellant, à turbine, opinor, ejus ac vertigine.*

(*a*) Ubi *ſuprà.*

II. Il regne dans le Languedoc un autre Vent oppoſé au précédent, dont la direction eſt par conſéquent entre l'Eſt & le Sud-eſt & même le Sud. Il eſt foible à Narbonne & à Agde, où l'on commence à le ſentir. Il ſe renforce en avançant, & après avoir paſſé Caſtelnaudari, il ſouffle avec une ſi grande violence, qu'on peut dire ſans éxageration qu'il ébranle les maiſons, qu'il enleve les toits & qu'il déracine les arbres. Ce Vent eſt chaud, lourd & peſant, il engourdit & abbat les hommes & les animaux, il rend la tête peſante, il ôte l'appétit, & il paroît gonfler tout le corps. Pline ſemble en avoir fait la deſcription (*b*) en parlant du vent du Midi. *Noxius Auſter*, dit-il, *& magis ſiccus, fortaſſis quia humidus frigidior eſt: minùs eſurire eo ſpirante creduntur animantes.*

(*b*) Hiſtor. natural. *Lib. 2. cap. 47.*

On donne à ce Vent le nom de Vent d'*Autan*, *Altanus*, apparemment parce qu'il ſouffle de la mer, *ab Alto.* Il paroît du moins que c'eſt l'étymologie (*c*) d'Iſidore, *Altanus*, dit-il, *qui in pelago eſt, per derivationem ab Alto, id eſt mari vocatus* : Et de Servius, (*d*) *Ventus qui pelagi*, dit-il, *Altanus vocatur.* Vitruve (*e*) place ce Vent à la gauche du vent du Midi, *Auſter. Dextrâ*, dit-il, *& ſiniſtrâ circa Auſtrum Euro-notus & Altanus*, de ſorte qu'il lui donne le Rumb de Sud-ſud-eſt, ce qui n'eſt pas exactement vrai, du moins pour le Languedoc.

(*c*) Origin. *Lib. 13. cap. 11.*

(*d*) In *Lib. 7. Æneid.*

(*e*) De Architectur. *Lib. 1. cap. 6.*

III. La partie orientale de Languedoc le long du Rhône, eſt expoſée à deux autres Vents contraires, qui ne ſont ni moins violens, ni moins ordinaires, que le Cers & l'Autan dans la partie occidentale. Le premier eſt un Vent de Nord, dont la direction ſuit le cours du Rhône, & qui s'étend en Languedoc ſur le Vivarez, ſur

le Diocèſe d'Uſez, & ſur la plus grande partie de celui de Niſmes.

Ce Vent eſt très-froid & très-violent, ſur-tout depuis Avignon juſqu'à l'embouchûre du Rhône. Strabon (*a*) l'a décrit aſſez éxactement ſous le nom de *Melamboreas*, c'eſt-à-dire de Boreas noir, en parlant de la Crau, ou *Campus lapideus* près d'Arles. « Le pais, *dit-il*, qui eſt » au-deſſus de cette campagne, eſt fort expoſé au vent. » Il ſouffle dans l'étendue ſurtout de la Crau, un vent » ſeptentrional d'une violence horrible. On dit qu'il ébran- » le & qu'il entraîne les pierres, qu'il enleve les voiageurs » de deſſus leurs voitures, & qu'il leur arrache leurs ar- » mes & leurs habits. *Tota quidem omnis quæ ſuperius adjacet regio, Ventis eſt expoſita: In hunc autem maximè campum Ventus incumbit ac defertur ſeptentrionalis, violentus ac horribilis, quo ferunt & lapides agitari atque volvi, & homines de vehiculis deturbari, ac vi flatûs armis veſtibuſque nudari.*

(*a*) Geograph. *lib.* 4.

Diodore de Sicile (*b*) a parlé du même vent, comme d'un Vent particulier aux Gaules, & il en a rapporté les mêmes circonſtances : Qu'il ſouffle du Septentrion ou du Couchant d'Eté : Qu'il eſt extrêmement violent : Qu'il fait mouvoir & qu'il ſouleve les pierres : Qu'il renverſe les voiageurs, & qu'il les dépouille de leurs armes & de leurs habits.

(*b*) Biblioth. Hiſtoric. *lib.* 5.

Il paroît que c'eſt de ce même Vent que l'on doit entendre les quatre vers d'Eſchyle que Galien (*c*) rapporte. Ces vers ſont pris d'une Tragedie que nous n'avons plus, intitulée *Promethée délivré*. On croit qu'ils ſont la ſuite de quelques autres vers, pris de la même piece & rapportez par (*d*) Strabon. Dans ces premiers vers qu'on trouve dans Strabon, Promethée en décrivant à Hercule le chemin qu'il doit tenir pour aller du mont Caucaſe au Jardin des Heſperides, lui parle « d'abord du pais des Ligu- » riens, par où il doit paſſer, c'eſt-à-dire *des cotes* » *de la Provence* : des combats qu'il aura à y ſoute- » nir : du danger où il ſe trouvera quand les traits » viendront à lui manquer, & du ſecours qu'il rece- » vra de Jupiter, qui y fera pleuvoir des cailloux pour

(*c*) Comment. *in VI. Epidemior. Hippocratis.*

(*d*) Geograph. *lib.* 4.

„ lui fournir * des armes. Après quoi Promethée l'avertit dans les vers que Galien a conſervez, " d'être » ſur ſes gardes, quand il ſera arrivé dans l'endroit où le „ Vent Borée ſouffle avec tant de violence, de peur „ que le tourbillon de ce vent † ne l'enleve.

Ce Vent eſt connu aujourd'hui ſous le nom de *Biſe*, & ce nom répond à la ſignification de celui de *Melamboreas*, c'eſt-à-dire de Borée noir, que Strabon lui a donné; car ce nom de *Biſe* (*a*) vient du mot celtique *Bis*, qui veut dire *noir*, & ſignifie par conſéquent *Vent noir*. Le nom d'*Aquilo* que ce vent portoit chez les Romains, (*b*) venoit de même du mot *Aquilus*, qui ſignifioit *noir*, & les Turcs (*c*) appellent pareillement aujourd'hui *Vent noir*, le vent de Nord-oueſt. C'eſt ainſi que preſque tous les peuples ſe ſont accordez à regarder le Septentrion comme une région couverte d'épaiſſes tenebres, ou comme on parloit alors, de *tenebres cimmeriennes*, & à appeller par une ſuite de ce préjugé, *Vents noirs*, les vents qui ſouffloient de cette partie du Ciel.

La direction connue de ce Vent ſuffit pour faire juger de l'erreur de ceux qui comme, (*d*) Caſaubon, (*e*) Iſaac Voſſius & (*f*) Bouche, l'ont confondu avec le Vent *Cir-*

(*a*) Huetiana. *Artic.* 94.

(*b*) Huetii Demonſtrat. Evangelic. *Prop. IV. cap.* 8. §. 14.

(*c*) La Martiniere, *Dictionn. Geograph.* au mot *Conſtantinople.*

(*d*) Comment. in Lib. 4 Strabonis, pag. m. 71.

(*e*) In Melam, *pag.* 172.

(*f*) Chorograph. & Hiſt. de Provence. *Tom.* 1. *pag.* 20.

* Ἥξεις δὲ Λιγύων εἰς ἀτάρβητον στρατὸν,
Ἔνθ' ἢ μάχης, σάφ' οἶδα, ἢ θῶρός περ ὢν
Μέμψῃ· πέπρωται γάρ σε ἢ βέλη λιπεῖν
Ἐνταῦθ'. Ἑλέσθαι δ' ὅτιν' ἐκ γαίας λίθον
Ἕξεις, ἐπεὶ πᾶς χῶρος ἐστὶ μαλθακός.
Ἰδὼν δ' ἀμηχανῶντα σ' ὁ Ζεὺς, οἰκτερῶ,
Τραχεῖαν θήσει χθόνα, οἷς ἔπειτα συμ-
Νεφέλην δ' ὑπερσχὼν νιφάδι στρογγύλων πέτρων
Βαλὼν δηώσεις ῥᾳδίως Λιγύν στρατόν.

Vous arriverez à l'armée des Liguriens, & quelque brave que vous ſoiez, vous aurez-là à ſoutenir un combat bien dangereux: car il eſt porté par l'ordre du Deſtin, que vous y manquerez de traits pour vous défendre, ſans pouvoir même vous ſervir du ſecours des pierres, parce que le terrain y eſt marécageux. Mais Jupiter aiant pitié de votre ſituation, y fera tomber une pluie de cailloux, & par ce moien vous mettra en état de défaire les Liguriens.

† Εὐθεῖαν ἕρπε τήνδε, ἢ πρώτιστα μὲν
Βορεάδας ἥξεις πρὸς πνοάς, ἵν' εὐλαβοῦ
Βρόμον καταιγίζοντα, μὴ σ' ἁναρπάσῃ
Δυσχειμέρῳ πέμφιγι τρέψας ἀίφνῳ.

En traverſant ce pais, vous ſerez expoſé à un vent de Nord très violent, dont les tourbillons impétueux pourront vous enlever, ſi vous n'êtes pas ſur vos gardes.

cius. Il eſt vrai que l'un & l'autre de ces Vents ſont très-violens, & qu'à cet égard les Anciens en ont parlé à peu-près dans les mêmes termes : Mais ils ſont d'ailleurs abſolument diſtincts, puiſque l'un ſouffle du Couchant au Levant, & l'autre du Septentrion au Midi.

IV. Le ſecond Vent qui regne dans le même endroit, eſt directement oppoſé à la Biſe, qu'on vient de décrire, & ſouffle par conſéquent du Sud au Nord contre le courant des eaux du Rhône. Sa violence ſe fait ſentir ſurtout à Valence, à Vienne, & quelquefois même juſqu'à Lion. Comme il vient directement de la mer, il n'eſt connu que ſous le nom de *Vent marin*. Il s'étend du côté occidental du Rhône, dans le Diocèſe d'Uſez, & principalement dans le Vivarez. Il y améne ordinairement la pluie, & alors il eſt moins incommode ; au lieu que quand il eſt ſec, ce qui arrive ſouvent dans l'Eté, il y produit les mêmes effets, que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

V. Enfin il regne ſur les côtes de Languedoc, depuis Leucate juſqu'au Rhône des Vents périodiques, qui ſoufflent de la mer ; qui ne ſoufflent que dans l'Eté ; qui ne ſoufflent même en Eté que dans les jours les plus chauds ; qui ne commencent à ſouffler que vers les neuf ou dix heures du matin ; qui ceſſent de ſouffler ſur les cinq heures du ſoir ; qui ſervent à tempérer l'ardeur du ſoleil, & qui rendent la chaleur du jour plus ſupportable ordinairement que celle de la nuit.

Ces Vents viennent de la mer en droite ligne ; ainſi ils ſoufflent du Sud au Nord, ou de Sud-eſt au Nord-oueſt, ſuivant la direction des côtes de Languedoc, qui font une eſpece de courbûre ou de grande anſe, pour former le Golfe de Leon. *Eteſiæ*, dit (*a*) Aulugelle, ... *cùm canis oritur, ex aliâ atque aliâ parte cæli ſpirant*. Ils ne s'étendent dans les terres qu'environ ſix ou ſept lieuës, c'eſt-à-dire juſqu'au pied des Monts Pyrenées dans le Rouſſillon, ou de cette chaîne de Montagnes, qui faiſoit autrefois partie du Mont *Cemmenus*.

(*a*) Noct. Attic. *lib.* 2. *cap.* 22.

Ces

Ces Vents s'appellent aujourd'hui dans le pais le *Garbin*. Il paroît par ce qu'on vient de dire que les Anciens les ont décrits sous le nom de Vents *Etesies*, c'est-à-dire de Vents qui revenoient regulierement tous les ans. Je sçai que ces Vents Etesies étoient principalement celebres dans la basse Egypte, mais ils ne laissoient pas d'être connus sur le reste des côtes de la Méditerranée. *Etesiæ*, dit (a) Seneque, *hieme non sunt, æstate incipiunt flare . . . . . somniculosi à nautis & delicati vocantur, quòd manè nesciunt surgere.* « Les Vents Etesies, *dit-il*, ne soufflent point » pendant l'hiver, ils ne commencent à souffler que dans » l'Eté. Les gens de mer ont accoutumé de les appeller » des paresseux & des dormeurs, parce qu'ils ne se le- » vent jamais le matin.

(a) Quæst. natural. *Lib.* 3. *capp.* 10. & 11.

Pline (b) parle à peu-près de même : « Les Vents Ete- » sies, *dit-il*, cessent ordinairement dans la nuit, & ne » se levent que sur les neuf heures du matin. En Espa- » gne ils soufflent du Levant ; dans le Pont du Septen- » trion ; dans les autres pais du midi. *Etesiæ noctu desinunt ferè, & à tertiâ diei horâ oriuntur. In Hispaniâ . . . . . ab oriente flatus est eorum ; in Ponto ab Aquilone, reliquis in partibus à meridie.*

(b) Histor. natural. *lib.* 2. *cap.* 22.

II.

Explication des causes, qui produisent les Vents particuliers, dont on vient de marquer les directions.

Telles sont les observations qu'une longue expérience a donné lieu de faire sur les Vents, qui regnent en Languedoc. Il s'agit à présent d'en rendre raison par la disposition connue de la surface de cette Province, mais il faut pour cela prendre la chose de plus haut.

La partie méridionale & occidentale du Languedoc, depuis le bas Languedoc jusqu'à la Garonne, n'est qu'un long vallon, qui s'étend en droite ligne depuis Agde & Narbonne jusqu'à Toulouse, & qui est borné d'un côté par les montagnes des Pyrenées, dont le pied s'étend jusques dans les Diocèses de Narbonne, d'Alet, & de Mirepoix, & de l'autre par les montagnes des Diocèses de

S^t. Pons, de Caſtres, & de Lavaur, dont la chaîne fait partie de l'ancien mont *Cemmenus*. Ce vallon ſe trouve fort reſſerré dans le milieu de ſa longueur entre les montagnes du Diocèſe de Limoux & de celui de Carcaſſonne, & celles des Diocèſes de Lavaur & de S^t. Pons ; mais il va en s'élargiſſant vers ſes deux extrémitez oppoſées, & forme par conſéquent comme un double entonnoir.

A juger de ce vallon par la ligne qui le partage dans ſa longueur, il gît de l'Oueſt-nord-oueſt à l'Eſt-ſud-eſt, mais comme il va en s'élargiſſant par les deux bouts, on peut y diſtinguer pluſieurs autres directions, depuis celle du Nord-nord-oueſt au Sud-ſud-eſt, juſqu'à celle de l'Oueſt-ſud-oueſt à l'Eſt-nord-eſt.

L'endroit le plus élevé de ce vallon ſe trouve vers Caſtelnaudari. C'eſt par-là que les Montagnes des Cevennes ſemblent tenir aux Pyrenées. C'eſt-là que les eaux ſe partagent pour couler, les unes vers l'Ocean & les autres vers la Méditerranée : Enfin quand on a voulu faire le canal de communication entre les deux mers, c'eſt-là qu'il a fallu trouver le moien de conduire de l'eau pour la diſtribuer des deux côtez ; mais cette élévation n'eſt pas fort grande. Il n'y a que (*a*) quarante-cinq écluſes le long du canal, depuis l'étang de Taur juſqu'au baſſin de Naurouſe, où eſt le point de partage. Ainſi à donner à chaque écluſe 8. pieds de haut, l'une portant l'autre, cela ne fait que 360. pieds ou 60. toiſes de difference, entre le niveau du baſſin de Naurouſe & celui de l'étang de Taur.

(*a*) Piganiol de la Force, *Deſcription de la France, Tom. 4. Chap. 7.*

I. Sur cette deſcription il eſt aiſé de comprendre 1°. Que tous les Vents, qui ſoufflent entre le Nord-nord-oueſt & l'Oueſt-ſud-oueſt, doivent s'engouffrer dans l'ouverture, que le vallon qu'on vient de décrire leur offre dans le haut Languedoc, & que ces Vents dirigés par la poſition de ce vallon, doivent exciter dans le bas Languedoc le vent connu ſous le nom de *Cers*.

2°. Que ce Vent doit être foible dans le haut Languedoc du côté de Toulouſe, parce que l'entrée du vallon eſt large, & qu'il y eſt peu preſſé ; mais qu'à meſure

qu'il avance vers Carcaſſonne, il doit ſe renforcer, parce qu'il ſe trouve reſſerré de plus en plus entre les montagnes qui ſe rapprochent.

3°. Que ce n'eſt qu'après avoir acquis toute la viteſſe que le rétreciſſement du vallon dans le Diocèſe de Carcaſſonne peut lui donner, qu'il arrive dans le Diocèſe de Narbonne, de Beziers, & d'Agde; qu'ainſi il doit y ſouffler avec impétuoſité, à peu-près de même que l'eau qui a franchi l'arche d'un pont, coule avec une extrême viteſſe.

4°. Que la direction la plus ordinaire de ce Vent eſt de l'Oueſt-nord-oueſt à l'Eſt-ſud-eſt, parce que c'eſt dans ce ſens que la poſition même du vallon le dirige: Mais que cette direction n'eſt pas ſi conſtante, qu'elle ne varie ſouvent de l'un ou de l'autre côté; & que quelquefois ce Vent ſouffle plus du Nord, & quelquefois plus de l'Oueſt.

5°. Que quand ce Vent vient de l'Oueſt-nord-oueſt, & à plus forte raiſon quand il vient plus du Nord, il ne s'étend pas au-delà du Diocèſe d'Agde, parce que les Montagnes du Diocèſe de S^t^. Pons ne lui permettent point dans cette direction de pouvoir s'écarter ſur la gauche; mais que quand il ſouffle de l'Oueſt à l'Eſt, & encore mieux quand il ſouffle de l'Oueſt-ſud-oueſt à l'Eſt-nord-eſt, il balaie alors le Languedoc juſqu'au Rhône, & il s'étend même dans la Provence, parce que les montagnes du Diocèſe de S^t^. Pons ne ſçauroient l'arrêter dans cette direction.

6°. Cependant que dans ce cas-là même, il ne ſçauroit atteindre juſqu'à Vienne en Dauphiné, ou pour mieux dire qu'il ne peut pas même s'étendre au-delà de Valence; parce que les montagnes du bas Vivarez lui oppoſent une digue inſurmontable qui l'empêche d'aller plus haut. C'eſt-là, à ce que je crois, ce que Pline a entendu, quand il a dit que ce Vent n'atteint pas la ville de Vienne, ſe trouvant arrêté un peu en-deçà par des montagnes, qui ſont aſſez peu élevées. *Ne Viennam quidem . . . . . attingens, paucis antè limitibus jugi modici occurſu . . . . . coercitus.*

7°. Que ce Vent eſt toujours froid, parce qu'il ſouffle d'un pais beaucoup moins chaud que le bas Languedoc, & que c'eſt par-là qu'il contribue à la ſalubrité de l'air; mais qu'il n'eſt pas toujours également froid, & qu'il eſt ſujet à cet égard à des variations, qui dépendent de la direction ſuivant laquelle il ſouffle. Il eſt par exemple beaucoup plus froid, lorſqu'il vient d'un point de l'horiſon plus proche du Nord, & il l'eſt beaucoup moins, lorſqu'il vient de l'Oueſt, ou d'un point encore plus méridional.

II. L'explication du Vent d'*Autan* n'eſt que l'*inverſe* de l'explication du Vent de *Cers*. 1°. Tous les Vents qui ſoufflent dans le bas Languedoc entre l'Eſt-nord-eſt & le Sud-ſud-eſt, doivent s'engouffrer dans l'ouverture méridionale du vallon que nous avons décrit, & doivent produire dans le haut Languedoc le Vent d'*Autan*.

2°. Ce Vent doit être aſſez foible dans le bas Languedoc, parce qu'il y eſt plus au large; mais il doit ſe renforcer en avançant, parce qu'il eſt plus reſſerré à meſure qu'il avance.

3°. En franchiſſant le Diocèſe de Carcaſſonne où il ſe trouve le plus reſſerré, il acquiert toute l'impétuoſité dont il eſt ſuſceptible, & il doit au ſortir de-là ſouffler avec la derniere violence dans le Diocèſe de S^t. Papoul, & dans celui de Toulouſe.

4°. Ce Vent ſouffle ordinairement de l'Eſt-ſud-eſt à l'Oueſt-nord-oueſt, parce que c'eſt dans ce ſens que gît le vallon qui le dirige: Mais comme ce vallon s'élargit par les bouts, ce vent eſt ſuſceptible de pluſieurs autres directions, les unes plus au midi & les autres plus au levant.

5°. C'eſt par-là qu'on doit ordinairement juger du degré de chaleur, qu'il cauſe dans le haut Languedoc; parce que l'experience fait voir qu'il eſt ordinairement plus ou moins chaud, ſuivant qu'il ſouffle par une direction plus ou moins méridionale.

6°. Il eſt pourtant vrai qu'il y a une autre cauſe, qui ſert à contre-balancer & à modifier celle qu'on vient de

rapporter. C'eſt qu'il arrive ſouvent que l'Autan lorſqu'il approche plus du vent du midi, ſe trouve plus humide, parce qu'il vient alors directement de la mer Méditerranée, ce qui fait qu'il eſt plus frais. Au lieu que lorſqu'il ſouffle du côté du Levant, il eſt plus ſec & plus chaud, parce qu'il vient des côtes sèches & brûlantes de la Provence & du bas Languedoc.

7°. Enfin comme tous les Vents, qui ſoufflent entre le Nord-nord-oueſt & l'Oueſt-ſud-oueſt, dans l'étendue d'un quart de l'horiſon, peuvent produire le vent de Cers, en s'engouffrant par un bout dans le vallon qui s'étend depuis Toulouſe juſqu'à Narbonne; de même tous les Vents contraires, qui ſoufflent dans le quart oppoſé de l'horiſon, entre l'Eſt-nord-eſt & le Sud-ſud-eſt, peuvent produire le Vent d'Autan en s'engouffrant dans le même vallon par l'autre bout. Ces deux Vents contraires partagent donc entr'eux la moitié de l'horiſon, & doivent par conſéquent ſouffler ordinairement l'un ou l'autre la moitié de l'année, ce qui eſt conforme à l'expérience.

III. On peut aiſément prévoir ce que nous avons à dire des deux Vents contraires, qui regnent alternativement le long du Rhône dans la partie orientale du Languedoc, par ce que nous venons d'établir à l'occaſion des deux Vents contraires, qui ſont propres à la partie occidentale de la même Province.

Le lit du Rhône eſt placé dans le milieu d'un vallon qui s'étend depuis Lion juſqu'à la mer, & par conſéquent du Nord au Sud, & qui eſt borné d'un côté par les montagnes du Vivarez qui font la partie orientale du Mont *Cemmenus*, & de l'autre par les montagnes de la partie occidentale du Dauphiné. L'endroit le plus reſſerré de ce vallon eſt entre les montagnes du Vivarez, depuis la Voulte juſqu'au bourg *S^t.* Andiol; & les montagnes du Dauphiné depuis Livron ſur la Drome juſqu'à Pierrelatte. Les deux bouts oppoſez, l'un du côté de Lion, & l'autre du côté de la mer Mediterranée, ſont beaucoup plus larges.

On voit par-là que tous les Vents, qui viennent du côté du Septentrion dans une certaine étendue, doivent s'engouffrer dans ce vallon, qui ſe preſente à eux dans cette direction : Que l'impétuoſité avec laquelle ils y ſoufflent, doit aller en augmentant à meſure que ce vallon ſe rétrécit : Qu'après avoir paſſé l'eſpace qu'il y a de Livron à Pierrelatte, & de la Voulte au Bourg S^t. Andiol, où ils ſont le plus reſſerrez, ils doivent s'étendre depuis le S^t. Eſprit juſqu'à la mer, avec toute la violence dont ils ſont ſuſceptibles : Enfin qu'ils doivent être extrêmement froids, puiſqu'ils viennent directement du Nord.

C'eſt-là le *Melamboreas* ou Borée noir, dont parle Strabon, ou pour dire quelque choſe de mieux connu, c'eſt-là la *Biſe*, qui regne ſi ſouvent & avec tant de violence depuis * Avignon juſqu'à la mer. Ce vent s'étend ſouvent ſur le Vivarez, & ſur les Diocèſes d'Uſez, d'Alais & de Niſmes, ſur-tout lorſqu'il eſt dans ſon origine Nord-eſt, où même Nord-nord-eſt, parce qu'alors ſa direction primitive, dont il retient quelque choſe, le porte ſur cette partie du Languedoc.

IV. Par la raiſon contraire tous les Vents, qui viennent du côté du midi dans une pareille étendue, s'engouffrent dans le même vallon dans un ſens oppoſé : ſe renforcent à meſure qu'ils avancent, parce qu'ils ſe trouvent plus reſſerrez : Enfin après avoir paſſé Livron & la Voulte, ils produiſent un vent de midi très-violent à Valence, à Vienne & même juſqu'à Lion.

Comme ce Vent vient directement de la mer Méditerranée, il porte ordinairement avec ſoi beaucoup de nuages, & produit la pluie dans les pais où il ſouffle. Dans ce cas il eſt humide, & par conſéquent aſſez frais. Mais quand il arrive qu'il ne fait pas pleuvoir, ce qui arrive ſouvent dans l'Eté, il eſt alors chaud & brûlant, & il produit dans les pais, qui y ſont expoſez, les mêmes effets que le Vent d'Autan dans le haut Languedoc.

* Illum (*Ventum Borealem*) nos tùm alibi ſæpè, tùm ad Avenionem maximè ſenſimus, prorſus ut (*Strabo*) ait, φρικώδη καὶ βιαιον, vix ut in equo ſtare poſſemus. Caſaubonus *in lib. 4. Strabon. pag. m. 71. col. 1.*

V. Pour ce qui eſt des Vents reglez, qui ſoufflent en Eté ſur les côtes de Languedoc, & qui y ſont connus ſous le nom de *Garbin*, ils dépendent de l'inégale raréfaction de l'air. Comme dans l'Eté la terre des côtes eſt ſéche & échauffée, l'air qui les couvre doit être plus aiſément raréfié par la chaleur du ſoleil, que celui qui couvre la mer voiſine. Par-là l'air frais de la mer doit ſe mouvoir vers les côtes, dont l'air plus raréfié lui réſiſte moins, & doit par ce moien exciter un vent aſſez ſenſible, à peu-près de la même maniere & par la même raiſon que l'air froid du dehors pénétre par les fentes dans une chambre, qui eſt échauffée par le feu qu'on y fait, & qu'en y entrant il produit un vent coulis inévitable.

Cela ſuffit pour rendre raiſon de tout ce que ce vent a de plus particulier. Il commence à ſouffler vers les neuf ou dix heures du matin, parce qu'il a fallu tout ce tems-là pour que la chaleur du ſoleil ait pu cauſer dans l'air des côtes & dans celui de la mer, une inégalité de raréfaction aſſez grande pour produire un vent ſenſible.

Il eſt dans ſa plus grande force ſur les deux heures après midi, parce qu'alors l'inégalité de la raréfaction dans l'air des côtes, & dans l'air de la mer, eſt à ſon plus haut point.

Il ceſſe ſur les cinq heures du ſoir, parce que la chaleur du ſoleil qui diminue, ne peut plus entretenir dans la raréfaction de l'air des côtes, & dans celui de la mer, une inégalité qui puiſſe maintenir ce Vent.

Il ne ſouffle que dans l'Eté, parce que ce n'eſt que dans cette ſaiſon, que les terres ſont aſſez ſéches & aſſez échauffées pour diſpoſer l'air qui les couvre, à prendre un degré de raréfaction ſupérieur à celui, dont l'air de la mer ſe trouve ſuſceptible.

Enfin il ſouffle d'autant plus violemment que la chaleur eſt plus grande; parce que c'eſt dans la plus grande chaleur que l'inégalité de la raréfaction, qui arrive à l'air des côtes & à l'air de la mer, ſe trouve la plus grande.

Si l'on ſouhaite ſur cette matiere un plus grand éclairciſſement, on peut voir dans le *Chapitre ſuivant*, ce que nous allons dire du Vent de *Pas*, dont la cauſe eſt à peu-près la même.

VI. On voit aſſez par ce qu'on vient d'expoſer, quels ſont les Vents qui aménent la pluie dans les differentes parties du Languedoc. Il pleut dans le haut Languedoc par un Vent d'Oueſt-ſud-oueſt qui vient du côté de Baionne par le chemin le plus court, qu'il y ait de la mer au haut Languedoc. Il y pleut auſſi quelquefois par le Vent d'*Autan*, mais rarement, & jamais, que lorſque ce Vent tient le Rumb du Sud-eſt, c'eſt-à-dire lorſqu'il vient directement du milieu de la mer Méditerranée.

Dans le bas Languedoc juſqu'à Carcaſſonne, de même que dans le Gevaudan, le Vivarez & le Velai, il y pleut des Vents du Midi, qui ſoufflent directement de la mer Méditerranée, & qui par cette raiſon y portent le nom de *Vents marins*. Il eſt pourtant certain qu'il pleut quelquefois dans le Gevaudan, & même dans les baſſes Cevennes du Vent d'Oueſt, mais cela eſt rare.

Enfin à Carcaſſonne, qui tient le milieu entre le haut & le bas Languedoc, il y pleut également & du Vent d'Oueſt-ſud-oueſt, & du Vent d'Eſt-ſud-eſt, c'eſt-à-dire de chacun des Vents qui aménent la pluie dans le haut & dans le bas Languedoc.

CHAPITRE IX.

D'un Vent particulier, *qui ſort du creux d'une Montagne, près d'un village du Diocèſe de* Mirepoix, *au pied des* Pyrenées.

A L'extrémité du Diocèſe de Mirepoix, joignant celui d'Alet, il y a un petit village appellé *Blaud* ou *l'Eſcale*, qui dépend de la Paroiſſe de *Pivert*, & dont la Juſtice appartient au Seigneur de *Nebias*. Ce village eſt ſur le grand chemin de Chalabre au pais de Sault, dans un

un vallon assez étroit, renfermé de toutes parts de hautes montagnes, excepté du côté du Nord-oueſt, où en s'élargiſſant il ſe joint à la plaine de Pivert. Deux ou trois cent pas au-delà de ce village, & environ à mi-côte, la montagne ſur laquelle il eſt bâti, appellée le Pui du *Till* ou *Tilleul*, eſt percée de pluſieurs trous ou ſoupiraux dans une étendue d'environ deux cent pas en long, & cent cinquante en large. Un des plus grands de ces ſoupiraux eſt au bord même du chemin. C'eſt par ces trous qu'il ſort du creux de cette montagne un Vent, appellé * *le Vent de Pas*, qui ſouffle dans toute l'étendue du vallon, c'eſt-à-dire depuis ces fentes juſqu'au village de Blaud & deux ou trois cent pas encore plus loin.

* Ce Vent paroît avoir été ainſi nommé, à cauſe que c'eſt une eſpece de *Vent de Paſſage*.

Voici les principales particularitez, qu'on remarque dans le cours de ce Vent, telles que je les ai obſervées moi-même, ou qu'elles m'ont été rapportées par des gens du pais, dignes de foi.

I. Ce Vent ſouffle d'abord vers l'Oueſt, parce que le côté de la montagne d'où il ſort, a cet aſpect: mais comme il eſt forcé de s'étendre ſelon la direction du vallon, il ſe détourne bien-tôt vers le Nord-oueſt, parce que le vallon a cette poſition, ainſi qu'on l'a remarqué.

II. Ce Vent ſouffle toujours, mais la force avec laquelle il ſouffle, eſt ſujette à de grandes variations; tantôt il eſt violent juſqu'à déraciner les arbres; tantôt au contraire il eſt foible, & quelquefois même on ne peut s'en appercevoir qu'en mettant la main dans les ſoupiraux, ou en y introduiſant quelque choſe, qui puiſſe être facilement agité.

III. Ces variations répondent exactement à la ſérénité de l'air & au chaud. Quand le tems eſt clair, ſerein & chaud, le Vent eſt fort & violent; il s'affoiblit au contraire & ceſſe même d'être ſenſible, quand le tems eſt couvert, pluvieux, chargé de brouillards, ou extrêmement froid.

IV. De-là vient qu'en été ce Vent regne avec violence & preſque ſans diſcontinuation, parce qu'alors le tems

eſt preſque toujours ſerein, & que la chaleur eſt grande: au lieu qu'il ne ſouffle que rarement & foiblement en hiver, parce que la chaleur eſt moindre, & la ſérenité plus rare.

V. De-là vient auſſi que ce Vent eſt fort, & violent même, quand le Vent de Sud-eſt ou Vent d'*Autan* ſouffle, au lieu qu'il eſt plus foible & paroît même ceſſer, quand le Vent d'Oueſt ou le *Cers* regne; parce que le Vent d'Autan rend l'air chaud & ſerein, au lieu que celui de Cers y améne la pluie & le froid.

VI. Cependant ce Vent ne ſouffle, du moins d'une maniere ſenſible, que la nuit, & jamais pendant le jour. Il commence quand le ſoleil eſt déja bas, ſe fortifie à l'entrée de la nuit, ſouffle avec force toute la nuit, diminue à la pointe du jour, & enfin ceſſe de ſouffler ſenſiblement dès-que le ſoleil eſt un peu haut. C'eſt un ordre invariable en tout tems & en toute ſaiſon, ce qui fait auſſi que les paiſans de Blaud, qui n'ont point d'autre Vent en été que ce Vent de Pas, ne peuvent vanner, ou comme on parle dans ce pais, *venter* leur bled que dans la nuit.

VII. Enfin ce Vent eſt fort frais en été, & rafraîchit tout le vallon pendant la nuit. On aſſure que les bouteilles de vin, que les paiſans vont quelquefois mettre à rafraîchir dans les ſoupiraux, y deviennent auſſi fraîches, que ſi elles avoient été miſes à la glace. Au contraire en hiver ce même Vent eſt temperé, & il empêche qu'il ne ſe forme aucune gelée blanche dans le vallon, où il n'en paroît jamais tant qu'il ſouffle, quelque rude que ſoit l'hiver.

L'origine ſinguliere de ce Vent ſouterrain, & les differentes variations auſquelles il eſt ſujet, mais dont l'ordre eſt conſtant & reglé, ſemblent devoir exciter l'envie d'en pénétrer la cauſe. Pour y réuſſir, ou du moins pour pouvoir établir quelque choſe de plauſible, il faut auparavant faire attention à la diſpoſition des lieux.

Les differens ſoupiraux dont la montagne du Till eſt percée, & par où ſort le Vent en queſtion, doivent com-

muniquer à une vaſte concavité, qui doit occuper le milieu de cette montagne. L'inſpection du lieu, la diſpoſition des ſoupiraux, la ſortie du Vent qui s'en échappe, tout donneroit lieu de former cette conjecture. Mais pourquoi s'en tenir à des conjectures ? Le haſard a fourni autrefois des preuves certaines de ce que nous ſuppoſons. Il y eut ordre du Roi en 1680. de réparer le chemin de Sault, par où M. de Louvois devoit paſſer en revenant du Mont-Louis, qu'il étoit allé viſiter. En élargiſſant le chemin ſur cette montagne, on fit ſauter pluſieurs pieces de Rocher, qui le reſſerroient, & qui renfermoient un de ces ſoupiraux, & l'on découvrit par ce moien un abîme, ou pour me ſervir du terme même du pais, *un barrenc* très-profond. M. de Louvois qui paſſa peu de tems après, prit plaiſir à l'éxaminer, mais il ordonna ſagement de le boucher au plûtôt, de peur que la facilité qu'on auroit d'y jetter les cadavres, & de cacher ainſi les meurtres & les aſſaſſinats, ne donnât occaſion d'y en commettre. En conſéquence de cet ordre, on boucha ce trou en y jetttant des arbres entiers & de grands quartiers de rocher, qu'on couvrit de terre. Les choſes demeurerent quelque tems en cet état, mais le vent qui ſe formoit dans le creux de la montagne, & qui avoit peine à ſortir par les autres ſoupiraux, qui étoient trop étroits, ſe creuſa bien-tôt dans le même endroit une nouvelle iſſue, qui eſt actuellement aſſez grande pour y introduire la main.

Un peu plus loin que les ſoupiraux dont on vient de parler, & au pied de la même montagne, il y a dans le fond du vallon de Blaud deux antres ou cavernes ſéparées, mais qui ſe réuniſſent bien-tôt & qui vont aboutir à un grand baſſin ou réſervoir d'eau, enfoncé dans la montagne de cinquante ou ſoixante pas. Ces cavernes ne fourniſſent rien dans l'été, mais dans l'hiver elles vomiſſent à gros bouillons un torrent d'eau, qui forme la plus grande partie de la riviere, qui ſerpente dans le vallon de Blaud.

On a des preuves que cette eau vient par des routes ſouterraines du pais de Sault, qui n'en eſt éloigné que

que d'environ une lieue. C'eſt un petit pais où l'on entre dès qu'on a atteint le ſommet des montagnes, qui bornent le vallon de Blaud du côté du midi, avec leſquelles ce pais eſt preſque de niveau. L'on trouve en y entrant une aſſez grande plaine d'environ une lieue & demie de diametre, dont les eaux pluviales n'ont aucune iſſue. Elles ſont obligées de ſe ramaſſer vers le milieu, qui eſt plus bas, où elles forment en été deux mares d'eau croupiſſante, ſéparées & aſſez baſſes. Mais ces mares groſſies dans l'hiver par les eaux pluviales, & par differens torrens qui s'y rendent des montagnes voiſines, forment en ſe réuniſſant une eſpece de lac, dont les eaux vont ſe precipiter avec violence dans un trou ou gouffre, qui eſt auprès. Ce trou eſt appellé par les gens du pais *l'Entonnadou*, c'eſt-à-dire l'*Entonnoir*. On a expérimenté pluſieurs fois que de la paille, de la ſcieure de bois, ou de petits morceaux de liege, que l'on avoit jettés dans ce gouffre en hiver, ont été bien-tôt rejettés par les cavernes que nous venons de décrire, & répandus dans le vallon de Blaud.

De-là il eſt aiſé de conclure que les eaux pluviales, qui tombent dans cette partie du pais de Sault, & qui ſe rendent au gouffre de l'*Entonnadou*, ſont portées par des voies ſouterraines vers la montagne de Blaud, s'y précipitent dans la concavité que cette montagne renferme, & ſortent enfin par les deux antres qui ſont au pied de la même montagne, & qui ſont pour ainſi dire les deux égouts de cette plaine.

Comme ces antres jettent une grande quantité d'eau pendant l'hiver, il eſt bien évident qu'il doit y en avoir beaucoup alors dans le creux de la montagne de Blaud, avec lequel ces antres communiquent. Mais il doit y en avoir auſſi dans l'été, même le plus ſec, quoiqu'il n'en ſorte point, puiſque dans ce tems-là même l'on trouve dans le fond de ces antres un grand baſſin d'eau, qui doit, ſuivant les apparences, s'étendre aſſez avant dans la montagne, & pour le moins juſqu'au deſſous des ſoupiraux dont nous avons parlé.

Ce qu'on vient d'expoſer donne lieu de former deux

differentes conjectures ſur la cauſe du Vent de Pas.

I. On peut ſuppoſer, ce ſemble, que ce qui ſe paſſe dans le creux de la montagne de Blaud, reſſemble à ce qui ſe paſſe à nos yeux dans les ſoufflets à forge. Dans ces ſoufflets l'eau tombant de haut avec impétuoſité & à plomb dans un tuiau perpendiculaire, entraîne pêle-mêle pluſieurs parties d'air, qui en ſe dégageant peu-à-peu ſe ramaſſent dans une ventouſe pratiquée exprès, & ſortent delà par un canal latéral avec aſſez de force pour allumer & pour entretenir le feu des plus grands & des plus violens fourneaux. Nous avons de même dans le creux de la montagne de Blaud de l'eau qui tombe de haut, qui tombe avec impétuoſité, qui tombe à plomb. Il ſemble donc que cette eau en tombant doit entraîner de même beaucoup d'air, qui ſe ramaſſant dans les concavitez de la montagne, comme dans une ventouſe, & s'échappant avec violence par les ſoupiraux où ces concavitez vont aboutir, forme le *Vent de Pas.*

Cette explication eſt très-ſimple, & ne ſuppoſe rien qui ne ſoit établi ſur des exemples ſenſibles. Ce ſont de grands motifs pour engager à la recevoir. Malheureuſement les conſéquences de cette explication ne s'accordent point avec les obſervations, que nous avons rapportées & qui ſont conſtantes.

1°. Si cette explication étoit vraie, il s'enſuivroit que ce Vent ne ſouffleroit point en été, puiſqu'en été il ne coule point d'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud.

2°. Il s'enſuivroit que ce Vent ſeroit au moins plus fort & plus conſtant en hiver qu'en été, puiſqu'en hiver l'écoulement de l'eau du pais de Sault dans le vallon de Blaud, eſt inconteſtablement plus grand & plus conſtant qu'en été.

3°. Il s'enſuivroit enfin que ce Vent ſouffleroit également dans le beau tems & dans la pluie, pendant le jour & pendant la nuit, que le Vent fût au Sud-eſt ou à l'Oueſt, parce que l'écoulement de l'eau eſt toujours uniforme, & ne varie point ni ſuivant l'état de l'air, ni ſuivant le cours du ſoleil, ni enfin ſuivant la nature du Vent qui ſouffle au dehors.

Tout cela eſt expreſſément contredit par les obſervations, & c'en doit être aſſez pour faire abandonner cette hypotheſe, parce que le principe ne ſçauroit être vrai, quand les conſéquences qu'on en tire, ſont fauſſes.

II. On réuſſira mieux à expliquer la cauſe du Vent de Pas, ſi l'on compare le creux de la montagne de Blaud à un Eolipile. Perſonne n'ignore que ſi l'on met dans un Eolipile quelques gouttes d'eau, & qu'on expoſe enſuite l'Eolipile au feu, il ſort un vent impétueux par l'ouverture étroite dont il eſt percé, à meſure que l'eau ſe réſout en vapeurs par la chaleur du feu.

Dans la montagne de Blaud il y a une cavité, qui répond à la cavité de l'Eolipile; dans le fond de cette concavité il y a de l'eau, comme il y en a dans l'Eolipile: il y a enfin, ainſi que dans l'Eolipile, une chaleur intérieure que le ſoleil communique par-tout aux entrailles de la terre, & qui s'y conſerve toujours malgré les variations qui arrivent ſur ſa ſurface. Cette eau doit donc de même que dans l'Eolipile, s'y réſoudre en vapeurs par l'action de cette chaleur, & ces vapeurs après avoir rempli les concavitez de la montagne, doivent enfin s'échapper avec violence par les ſoupiraux, dont elle eſt percée, & produire par ce moien un Vent très-ſenſible.

C'eſt de cette maniere que ſe forme cette eſpece de vent coulis, que l'on ſent ſortir en été des ſoupiraux des caves qui ſont profondes. L'humidité dont ces caves ſont pleines, ſe réſout alors en vapeurs par la chaleur de la ſaiſon, & ces vapeurs, qui s'échappent en foule par les ſoupiraux, produiſent en ſortant un vent aſſez ſenſible. Cet exemple ſert merveilleuſement à confirmer ce que nous avançons. Ce qui ſe paſſe en petit dans les caves, doit ſe paſſer en grand dans le creux de la montagne de Blaud; & ſi le peu de vapeurs, qui s'élevent dans l'étendue d'une ſeule cave, peuvent en ſortant par un ſoupirail aſſez grand, faire un vent aſſez ſenſible quoique foible, il faut à proportion que les vapeurs abondantes, qui ſe forment dans les concavitez ſpacieuſes de cette montagne, & qui ſont obligées de ſortir par des ſoupi-

raux très-étroits, forment un vent très-fort & très-impétueux.

Cette ſuppoſition une fois admiſe, il eſt aiſé de rendre raiſon de tous les phenomenes, que l'on obſerve dans le cours de ce Vent.

I. Il ſouffle toujours, du moins auprès des ſoupiraux; & cela parce qu'il ſe forme toujours des vapeurs dans le creux de la montagne, qui s'échappent au dehors.

II. Ce Vent quoique continuel, ſouffre de grandes variations dans la force avec laquelle il ſouffle : tantôt il eſt impétueux, & tantôt il eſt foible & preſque imperceptible; ce qui peut venir de deux différentes cauſes, ou de la quantité des vapeurs, qui ſe forment dans la concavité de la montagne, laquelle tantôt augmente & tantôt diminue; ou de la réſiſtance que les vapeurs trouvent à ſortir, laquelle eſt tantôt plus grande, & tantôt moindre.

III. C'eſt par la *premiere* de ces cauſes que ce Vent eſt fort, tant que l'*Autan* ou le Vent de Sud-eſt ſouffle; & qu'il eſt foible au contraire & devient même imperceptible, dès que le Vent d'Oueſt ou de Nord-oueſt, qu'on y appelle le Vent de *Cers*, prend le deſſus. Le Vent de Sud-eſt eſt chaud, & contribue par conſéquent à faire former dans le creux de la montagne une plus grande quantité de vapeurs : Le vent d'Oueſt ou de Nord-oueſt y eſt au contraire très-froid, & doit par conſéquent en refroidiſſant l'air, diminuer la quantité des vapeurs, qui ſe forment dans ces concavitez.

IV. C'eſt par la même cauſe que ce Vent eſt violent quand le tems eſt clair, beau & ſerein, au lieu qu'il diminue & ceſſe même quand le tems eſt couvert & pluvieux. Le beau tems eſt toujours cauſé dans ce pais-là par le Vent de Sud-eſt ou l'Autan, qui eſt chaud : au lieu que la pluie y eſt toujours amenée par le vent d'Oueſt ou le Cers, qui eſt froid.

V. C'eſt par la même cauſe encore que ce Vent ſouffle avec violence, & preſque continuellement en été, parce qu'alors la chaleur eſt grande & continuelle; au lieu qu'il ne ſouffle que rarement & foiblement en hiver, pen-

dant lequel la chaleur eſt foible & le beau tems plus rare.

VI. Mais c'eſt de la *ſeconde* des cauſes que nous avons rapportées, que dépendent les variations journalieres, qui font que ce Vent ceſſe le jour & ne commence à ſouffler que la nuit. Pendant le jour l'air du dehors, échauffé & raréfié par les raions du ſoleil, contrebalance & arrête la ſortie des vapeurs, qui ſe preſentent aux ſoupiraux, & par conſéquent affoiblit ou ſupprime le vent que ces vapeurs formeroient. Ce n'eſt que vers le ſoir que ces vapeurs retenues & multipliées dans les concavitez de la montagne, l'emportent enfin ſur la reſiſtance de l'air exterieur, qui commence à ſe condenſer par l'aproche de la nuit, & c'eſt alors auſſi que ces vapeurs, en s'échappant commencent à produire un Vent ſenſible, qui ſe renforce enſuite pendant la nuit, à meſure que l'air continue de ſe refroidir. Mais enfin ces vapeurs preſque épuiſées ſont arrêtées derechef le lendemain, par la raréfaction nouvelle qui ſurvient dans l'air au retour du ſoleil, & le vent diſparoît pour lors de nouveau, pour recommencer de la même maniere la nuit ſuivante. Comme les changemens que le cours journalier du ſoleil cauſe dans la raréfaction de l'air, ſuivent un ordre conſtant & regulier dans leur viciſſitude, les variations que ces changemens produiſent ſur le vent de Pas, doivent garder de même un ordre fixe & périodique; & c'eſt auſſi ce que les obſervations juſtifient.

VII. Ce Vent eſt froid dans l'été: Il ſort de concavitez qui quoique plus chaudes en été, qu'elles ne le ſont en hiver, le ſont pourtant moins à proportion que la ſurface de la terre & que l'air qui l'environne. Ce Vent doit donc participer de la même temperature, & paroître par conſéquent en été moins chaud, ou ce qui revient au même, plus froid que l'air exterieur.

VIII. Ce Vent au contraire eſt plus temperé en hiver, que l'air exterieur, & il empêche quand il ſouffle, qu'il ne ſe forme de la gelée blanche dans le vallon de Blaud. C'eſt qu'alors les concavitez, d'où il ſort, ſont plus chaudes que la ſurface de la terre, & que l'air exterieur, quoiqu'elles le ſoient pourtant moins que dans l'été, &

par

par conſéquent ce Vent, qui eſt au même degré de chaleur, doit être plus chaud auſſi que l'air exterieur, & empêcher la production de la gelée blanche dans les endroits où il ſouffle.

Ainſi ce Vent qui ſert à rafraîchir le vallon de Blaud en été, ſert à l'échauffer au contraire en hiver. Il y entretient par ce moien une temperature preſque uniforme; & par-là bien differente de celle des lieux d'alentour, où l'on éprouve les changemens de tems les plus fréquens & les plus extraordinaires. Il chaſſe en même tems du vallon les brouillards qui pourroient s'y former, & les mauvaiſes exhalaiſons dont l'air pourroit être chargé. C'eſt par ces moiens qu'il contribue à la fertilité de ce vallon, qui abonde en toute ſorte d'arbres fruitiers, quoique dans un pais très-froid. C'eſt par-là auſſi qu'il procure la ſanté & la longue vie de ceux qui y habitent, dont pluſieurs atteignent la centiéme année ſans infirmité, & dont quelques-uns ont joui d'une vieilleſſe vigoureuſe, juſqu'à cent onze & cent dix-huit ans, ainſi qu'il étoit juſtifié par deux exemples aſſez recens en 1713. lorſque j'y fus.

Les Vents de l'eſpece de celui qu'on vient de décrire, ne ſont pas rares. Tel étoit (*a*) autrefois celui qui ſortoit du creux du Mont Parnaſſe, par un trou renfermé dans le ſanctuaire du Temple de Delphes, & que la Pythie aſſiſe ſur le ſacré trépied qui le couvroit, devoit recevoir, à ce qu'on croioit, pour être en état de rendre des oracles. Tels étoient encore (*b*) ceux qui s'engendroient dans certaines cavernes au rapport de Pline, d'où ils ſouffloient ſans diſcontinuation. *Sine fine*, dit-il, *Ventos generant jam quidam ſpecus*. Tels ſont aujourd'hui un grand nombre de Vents ſouterrains, qui ſortent des fentes de pluſieurs montagnes, & dont on trouve beaucoup d'exemples dans les Auteurs modernes.

I. Le P. Kircher rapporte (*c*) qu'aſſez près de *Terni* il ſort un vent froid de quelques fentes de la montagne ſur laquelle la petite ville de *Ceſi* eſt bâtie : Que ce Vent ſouffle principalement en été : Que les habitans de Ceſi

(*a*) Diodore de Sicile, *lib.* 16. *cap.* 26. Strabon, *Geograph. lib.* 9. Plutarchus. *De Oraculorum defectu.*

(*b*) Hiſtor. natural. *lib.* 2. *cap.* 45.

(*c*) Mund. ſubterran. *lib.* 2. *pag.* 116.

le conduiſent par des tuiaux dans leurs caves & dans leurs maiſons pour rafraîchir leurs vins & pour ſe rafraîchir eux-mêmes pendant les chaleurs : Qu'en ouvrant au point qu'il leur plaît le tuiau qui le conduit, ils en prennent à leur gré la quantité qu'ils veulent : Enfin que ce Vent leur eſt très-avantageux pour la conſervation de la ſanté & pour la prolongation de la vie.

II. On trouve préciſément le même détail ſur cette montagne dans (*a*) le *Voiage d'Italie* de Miſſon, où cet Auteur parle de ce Vent, comme d'un fait dont il a été témoin. Il rapporte (*b*) dans le même ouvrage une autre obſervation preſque pareille du Mont Véſuve ; mais il avertit qu'il ne le rapporte que ſur la foi d'un ami, dont il tranſcrit la lettre. « Le Mont Véſuve, *y eſt-il dit*, ſouffle le » froid & le chaud ; d'un côté il y a des ſoupiraux ar- » dens répandus en differens endroits vers ſon ſommet ; » & de l'autre on voit vers *Ottaviano* certaines ouver- » tures, d'où il ſort un vent ſi froid, qu'il n'eſt pas poſ- » ſible d'y tenir la main. »

(*a*) Tom. 3. pag. 191.

(*b*) *Ibid.* pag. 350.

III. Gaſſendi (*c*) parle dans la vie de Peireſc à l'occaſion du Vent appellé le *Pontias*, qui régne près de Nions en Dauphiné, & qui eſt ſujet à des variations reglées de même que le Vent de Pas, de quelques Vents qui ſortent du creux de pluſieurs montagnes, comme du Mont *Coyer* & du Mont *Malignon* en Provence ; du Mont *Ventoux* dans le Comtat ; & d'une montagne peu éloignée de Vicence en Italie, (*d*) ſur laquelle eſt bâti un bourg, que Gaſſendi appelle *Guſtoſa*.

(*c*) Ad ann. 1634

(*d*) Ad ann. 1602.

IV. Ce dernier lieu eſt décrit plus éxactement dans un ouvrage de Géographie, intitulé *Geographiæ compendium, & Hiſpaniæ, Galliæ, ac Italiæ totius brevis & accurata Deſcriptio.* On y rapporte (*e*) qu'en allant de Vicence à Eſte, on trouve une chaîne de collines fertiles & agréables, que les gens du pais appellent *la Riviera* : Que ſur cette chaîne & à cinq milles de Vicence eſt bâti le village de *Cuſtoza*, en latin *Cuſtodia* (c'eſt le *Guſtoſa* de Gaſſendi) Qu'il y a en cet endroit une caverne très-profonde, longue de 7000. pas, & ſoutenue par plus de 1000. colomnes formées par congélation : Enfin

(*e*) Pag. 403.

qu'assez près de l'enrrée de cette caverne, il y a un autre antre, appellé *Cubola*, d'où il sort un vent froid, qu'un particulier de Vicence a eu l'art de conduire par des canaux sous terre, dans une maison de campagne qu'il avoit dans le voisinage. On trouve dans ce même ouvrage l'inscription * que cet homme de Vicence avoit fait mettre sur la porte de sa maison pour l'authenticité du fait, la même que Gassendi indique, qu'il dit que Peiresc eut soin de copier, & qu'il ne rapporte pourtant pas.

V. Mr. de Marca fait mention d'un autre Vent de la même espece, dans l'ouvrage qui a été publié après sa mort sous le titre de *Marca Hispanica*. « Il y a, (*a*) *dit-* » *il*, dans la Viguerie de *Campredon* en Catalogne, près » de la petite ville d'*Olot*, une montagne dont l'interieur » est creux, & d'où il sort un vent continuel par quelques » fentes qui s'y trouvent, & que les gens du pais appellent » *los Bouffadours*, c'est-à-dire *les Soufflets*. Les habitans du » voisinage, *ajoute-t-il*, † ont eu l'adresse d'en retirer » un avantage considérable, en conduisant ce Vent dans » leurs maisons par des tuiaux, pour modérer les chaleurs » de l'été.

(*a*) *Lib.* 2. *Chap.* 21.

VI. Gabriel Boule, Médecin de Nions en Dauphiné, fit imprimer à Orange en 1647. un Traité sur un Vent particulier, qui souffle dans le vallon de la ville de Nions,

* Franciscus Tridenteus Vicentius, Jurisconsultus, Hierosolymitani Equitis filius, gelidi venti flatum in cavernâ *Cubolâ* vocatâ spirantem, in ædes proprias per hanc Crypto-porticum deduxit, ad temperandum ardentes & æstivos calores, tùm cohibenbo, tùm relaxando, novo atque mirabili artificio per cubicula quæque ducendo, quæ pro lubitu suo refrigerare & calefacere valet, ita ut ejus Villa ingenio, diligentiâ, impensâ ac æmulatione ornatior effecta, inter regia ornamenta connumerari possit. Anno MDLX. ætatis suæ XXII.

† *On pratique en Perse au dehors des maisons d'especes de soupiraux appellez* Bad-khon, *ou* Bad-ghir, *& par le moien de differens tuiaux placez dans les murs, on distribue à son gré le vent qui s'y engouffre, dans les differens appartemens pour les rafraîchir pendant les grandes chaleurs de l'Eté.* D'Herbelot, Bibliotheque Orientale, *aux mots* Bad-khon *&* Bad-ghir.

appellé *le Pontias*. Il paroît bien (*a*) parce qu'il en dit, que ce Vent ſort d'un trou de la montagne du Devez, qui eſt auprès, nommé le *Trou du Pontias*, de même que le Vent de Pas ſort des trous de la montagne du *Till*; mais il faut avouer que le reſte (*b*) des proprietez du Pontias ne s'accorde point avec les proprietez connues du Vent de Pas. Cet Auteur parle à cette occaſion (*c*) dans le même ouvrage de pluſieurs autres Vents qui naiſſent du creux de montagnes, comme du vent qui ſort d'une montagne, appellée le *Rochas de Mirabel* ou *Peires rouſſes* dans le Mandement de *Bouvieres* en Dauphiné : de celui qui ſort de la *Baume de la Mene*, ſur la pente ſeptentrionale du Mont *Ventoux* dans le Comtat Venaiſcin : de celui qui ſort en été de la fontaine de Vaucluſe dans le même Comtat : Enfin de celui de *la Vezine*, qui ſort de quelques fentes de rochers, au pied d'une montagne au deſſous du village de *Piles*, à trois lieues de Nions en Dauphiné.

(*a*) Chap. 9.

(*b*) Chap. 6.

(*c*) Chapp. 8. & 9.

VII. M. Scheuchzer (*d*) rapporte de même dans ſes *Voiages des Alpes*, qu'il ſort des vents froids du creux de la montagne de *Chiavenne*, dont les habitans ſavent ſe ſervir à propos pour rafraîchir leurs caves, qui ſont creuſées dans la montagne même. Cet Auteur avoit dit un peu plus haut (*e*) dans la deſcription du même voiage, qu'il ſortoit un vent ſouterrain d'un trou, qui étoit au pied de la montagne de *Blattiſberg* ſur le lac de *Wahlenſtat*, près de la ville de *Weſen*.

(*d*) Itinere 2. *Tom.* 1. *pag.* 102.

(*e*) Ibid. *pag.* 78.

VIII. Enfin l'Auteur de l'*Etat & des Delices de la Suiſſe*, parle de quelques autres Vents ſemblables, qui ſortent des cavernes (*f*) de pluſieurs montagnes du canton de Glaris ; & ſurtout (*g*) d'un vent, qui ſort d'une montagne près du bourg de *Codelago*, ſur le bord du lac de *Lugano* dans le Bailliage du même nom.

(*f*) Tom. 2. *pag.* 481.

(*g*) Tom. 3. *pag.* 210.

Tous ces differens Vents ſouterrains ſe forment de la même maniere que le Vent de Pas, & l'explication que nous venons de donner de ce Vent, peut ſervir à expliquer la generation de tous les autres. Je ſerois même tenté de croire, quoique les Auteurs ne le diſent pas de tous

expreſſément, que par une ſuite de cette conformité tous ces Vents ſouterrains ſont ſujets à des variations & à des périodes réglées, de même que le Vent de Pas, parce qu'il ſemble que les cauſes qui produiſent ces variations dans le Vent de Pas, doivent en produire auſſi dans les autres Vents de la même eſpece. Mais il ne faut pas diſſimuler que ces périodes ne ſont pourtant pas les mêmes dans tous les Vents ſouterrains, & que pluſieurs de ces Vents gardent dans leur cours un ordre différent de celui du Vent de Pas. Le Vent qui ſort de la montagne de *Ceſi* en Italie, ſouffle à la verité en été & non en hyver, comme celui de Pas; mais il ne ſouffle que le jour, ſuivant le (*a*) P. Kircher, & ceſſe de ſouffler à l'approche de la nuit. Le Vent de *Pontias* près de *Nions* en Dauphiné ſouffle principalement pendant la nuit, comme le Vent de Pas; mais c'eſt dans l'hiver qu'il regne avec le plus de violence, ſelon (*b*) Gabriel Boule, & il eſt peu ſenſible en été. Enfin le Vent de la *Vezine* près de *Piles* en Dauphiné, paroît répondre aſſez éxactement aux périodes du Vent de Ceſi, & ſouffler de même en été & non en hiver, le jour & non la nuit, au rapport du même (*c*) Boule. Il y a apparence que ces differences ne dépendent que de la differente quantité d'eau qu'il y a dans les creux des montagnes d'où ces Vents naiſſent, de la poſition differente de ces montagnes, de la profondeur plus ou moins grande des cavernes où ces Vents ſe forment &c. Ainſi on ne peut point ſe flatter d'en rendre raiſon, qu'en comparant avec ſoin toutes ces differences particulieres, pour pouvoir juger des differens effets, qui doivent en réſulter, ce qui demande beaucoup d'obſervations, & ſurtout des obſervations éxactes, & faites par des Phyſiciens habiles.

(*a*) Mund. Subterran. *lib.* 2, *pag. m.* 116.

(*b*) Hiſt. naturelle d'un Vent particulier, dit le *Pontias*, *chap.* 6.

(*c*) Ibid. *chap.* 8.

CHAPITRE X.

D'une Mine de Plomb *près du lieu de* Durfort, *dans le Diocèse d'*Alais.

CETTE Mine eſt au pied d'un côteau ou d'une petite montagne, dont le penchant eſt couvert de vignes & de châteigniers, au Nord-oueſt & à un quart de lieue du lieu de Durfort. Comme on y a déja fouillé en un grand nombre d'endroits aſſez près les uns des autres, & qu'on y a fouillé toujours avec le même ſuccès, il y a grand lieu de croire que toute la montagne eſt de la même nature, & qu'on y trouveroit par tout de la mine de Plomb, ſi on prenoit la peine d'y travailler ſérieuſement; mais ce travail eſt abandonné à la fantaiſie des paiſans du lieu, qui ne s'en occupent que quand ils n'ont rien de plus utile à faire.

En commençant à creuſer dans cet endroit, on trouve d'abord trois ou quatre pieds de terre médiocrement fertile, & ſous cette terre ſe préſente un lit d'une roche vive, dure, griſâtre, & de l'épaiſſeur d'environ deux ou trois pieds.

On avoit accoutumé autrefois de faire ſauter ce rocher par la mine, mais la cherté de la poudre, & ſur tout la difficulté d'en avoir dans les Cevennes, où les fréquens ſoulevemens ne permettent pas d'en confier aux paiſans, ſont cauſe qu'on emploie aujourd'hui un moien un peu plus long, mais auſſi beaucoup moins cher. On allume un grand feu ſur le lit de rocher, après l'avoir découvert, & on entretient ce feu juſqu'à ce que le rocher ſe fende & s'éclatte. On acheve enſuite de détacher à coups de maillets ce qui eſt déja felé & ébranlé; & s'il arrive que le feu n'ait pas pénétré aſſez avant la premiere fois, & que les fentes ne s'étendent pas dans toute l'épaiſſeur du rocher, on y revient une ſeconde & une troiſiéme fois.

On trouve ſous ce rocher une couche épaiſſe de deux ou trois pieds, d'une pierre blanchâtre, brillante, un

peu tranſparente & qui ſe caſſe facilement. Cette pierre ne forme point une maſſe continue : elle eſt felée en pluſieurs endroits & paroît être formée de pluſieurs pieces diſtinctes.

C'eſt entre ces pieces qu'on trouve la mine de Plomb. Elle eſt noire, brillante, polie, peſante ; en un mot facile à diſtinguer d'avec la pierre où on la trouve. Ce n'eſt point par filons continus qu'elle y eſt diſtribuée, comme les autres métaux le ſont ordinairement dans leurs mines, mais par morceaux diſtincts de differentes groſſeurs.

Sous cette premiere couche de pierre brillante & de mine de Plomb mêlez enſemble, on trouve un autre lit de rocher ſemblable au premier, qu'on emporte de la même façon ; & ſous ce ſecond lit de rocher on trouve une nouvelle couche de pierre brillante & de mine de Plomb comme la premiere, & ordinairement plus épaiſſe & plus abondante. Comme on retrouve encore ſous cette ſeconde couche un autre lit du même rocher, il y a apparence que la même diſpoſition continue, & qu'en creuſant on trouveroit alternativement dans le même ordre, & de nouvelles couches de pierre brillante & de mine de Plomb, & de nouveaux lits de rocher. Peut-être même la mine deviendroit-elle plus riche, à meſure qu'elle ſeroit plus profonde : mais ordinairement on ne creuſe pas au-deſſous du troiſiéme lit de rocher, à cauſe de la peine qu'il y auroit de retirer les pierres, & l'on aime mieux élargir la mine par les côtez, ou en ouvrir une nouvelle.

Cette diſpoſition de la mine donne lieu de conjecturer que dans les entre-deux de ces differens lits de rocher, il a coulé autrefois de l'eau chargée d'une grande quantité de parties de terre fort fines, & de beaucoup de parties de plomb : Que d'un côté les parties de terre ſe ſont unies enſemble, & ont fait la pierre brillante & à demi tranſparente, qui remplit ces interſtices ; à peu-près comme l'eau de pluie qui s'eſt chargée de parties terreſtres en pénétrant à travers les terres, ſe cryſtalliſe dans les cavernes où elle diſtille goutte à goutte, en des congelations brillantes preſque tranſparentes : Que de l'autre côté les parties métalliques de plomb ſe réuniſſant de même,

ont formé à part les differens morceaux de mine de plomb, qu'on trouve dans les fentes ou dans les vuides que laiſſe cette pierre.

Quoique les parties terreſtres & les parties métalliques fuſſent confondues enſemble dans le même liquide, elles n'ont pas laiſſé de former des concretions differentes, de la même maniere que le ſalpêtre & le ſel marin, quoique diſſouts dans la même eau, forment des cryſtaux diſtincts. Cela peut venir de ce que la difference des ſurfaces de ces differentes parties, ne leur a pas permis de ſe joindre & de s'unir enſemble, ou peut-être de ce que les parties de terre ayant plus de diſpoſition à s'unir, ſe ſont unies les premieres, ce qui a obligé les parties de plomb quand elles ſont venues à s'unir à leur tour, de former des concretions à part dans les fentes qui reſtoient entre les pierres déja formées. On trouve cependant que cette pierre eſt ſouvent teinte d'une couleur violette plus ou moins foncée, ce qui prouve que du moins en ces endroits-là, la ſéparation des parties de pierre & de celles de plomb n'a pas été parfaite, puiſque cette couleur ne peut être rapportée qu'au mélange de quelques parties de plomb, qui y ſont demeurées confondues.

Les paiſans du lieu de Durfort, qui travaillent à la mine que nous venons de décrire, appellent la mine de plomb qu'ils en retirent, de l'*Archifou*, ce qui revient au nom d'*Alquifou*, que Lemeri (*a*) dit que pluſieurs Ouvriers donnent à la mine de Plomb.

(*a*) Traité des Drogues ſimples, au mot *Plumbum*.

La quantité d'Archifou que ces paiſans peuvent tirer de la mine, n'eſt pas conſidérable; auſſi, comme on l'a déja remarqué, n'y travaillent-ils que quand tout autre travail leur manque. Elle s'emploie toute en *vernis* pour la poterie de terre, & l'on m'aſſura quand je fus ſur les lieux, que ce vernis étoit fort recherché des Potiers, comme beaucoup plus fin & plus net, que celui qu'on trouve dans le Vivarez, ce que je croirois aiſément ſur l'inſpection.

Pour la pierre brillante & cryſtalline avec laquelle l'archifou ſe trouve mêlé, elle n'a aucun uſage, mais elle a deux

deux proprietez qui meritent d'être remarquées.

La *premiere*, qu'elle ſe fend aiſément, & qu'elle ſe diviſe toujours en des fragmens cubiques, ou du moins parallelepipedes rectangles, ce qui ſemble prouver que les premieres parcelles ou *élemens* dont elle eſt formée, ont la même figure.

La *ſeconde*, que cette pierre jettée dans le feu, pétille à peu-près comme le ſel marin, qu'on y jette, mais avec plus de bruit encore. Cette proprieté paroît être une ſuite de la premiere; les petites parties intégrantes de cette pierre étant cubiques ou parallelepipedes, doivent ſe toucher par de grandes ſurfaces, & ne laiſſer entr'elles que des pores ou interſtices très-petits. Ainſi les parties aqueuſes qui peuvent s'y trouver, n'aiant point d'iſſue libre lorſque la chaleur les dilate & les rarefie tout d'un coup, doivent néceſſairement en écarter les parties; & comme ces parties ſe touchent par de larges ſurfaces, elles les écartent avec beaucoup de violence, ce qui fait le petillement. La décrépitation ou le petillement du ſel marin par le feu, s'explique par le même principe, puiſque les parties du ſel marin ſont de même cubiques; & ſi le petillement du ſel marin ſe fait avec moins d'éclat, que celui de la pierre dont nous parlons, c'eſt apparemment parce que les parties en ſont plus petites, ou moins étroitement unies, & qu'ainſi il ne faut point pour les ſéparer un ébranlement auſſi violent.

CHAPITRE XI.

Des changemens *arrivez aux* côtes *de* Languedoc, *& de* Rouſſillon, *par les* atterriſſemens *qui s'y ſont faits.*

I.

Preuves de la réalité de ces atterriſſemens.

POUR traiter cette queſtion avec ordre, il faut diviſer l'étendue de ces côtes en deux parties, l'une *Occidentale*, depuis le Cap de Creux juſqu'à Narbonne,

& même jusqu'à Agde ; & l'autre *Orientale*, depuis Agde jusqu'au Rhône.

Dans la premiere, il n'est point arrivé de changement, ou il n'en est arrivé que peu. Le Promontoire *Aphrodisien*, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*, s'avance encore dans la mer de même que du tems de Strabon : l'Étang & la fontaine de Salses sont à la même distance de la mer, que du tems de Pomponius Mela : Collioure, en latin *Caucholiberum*, est sur le bord de la mer, de même qu'au septiéme siécle, où l'on commence d'en parler : Le Port-Vendres, *Portus Veneris*, est encore un port de mer, comme il l'étoit dans le siécle de Pomponius Mela : Enfin la distance de la ville de Narbonne à la mer est encore aujourd'hui de 12 milles, ou de trois lieues, & la même par conséquent que Pline l'a marquée dès le premier siécle de l'Ere chrétienne.

Il n'en est pas de même de l'autre partie de ces côtes, où tout semble indiquer qu'il s'est fait de grands atterrissemens, & que la mer s'est beaucoup retirée. Comme cette question est importante & qu'elle n'est pas sans difficulté, il est nécessaire d'examiner en détail les differentes preuves, que l'autorité des anciens Geographes, ou l'inspection des lieux peuvent fournir.

(*a*) Geograph. Lib. 4.

1°. Strabon (*a*) dans la description qu'il fait du Golfe de Leon, qu'il appelle *Sinus Gallicus*, remarque d'abord que ce golfe s'étend depuis un Promontoire considérable qui est au couchant, & à cent stades, ou quatre lieues de Marseille, appellé aujourd'hui *le Cap Couronne*, jusqu'au Promontoire *Aphrodisien* dans les Pyrenées, connu aujourd'hui sous le nom de *Cap de Creux*. Après quoi il ajoûte, que ce golfe est partagé en deux autres golfes plus petits par la montagne de Sette, *Mons Sigius*, & par l'Isle de Brescon, *Insula Blasco*, qui est auprès de cette montagne ; que le plus grand de ces deux golfes est celui où le Rhône se jette ; & que l'autre, qui est du côté des Pyrenées, est le plus petit.

Cela seul devroit décider la question, car c'est aujourd'hui tout le contraire : le golfe du côté des Pyrenées, qui s'étend depuis Brescon jusqu'au *Cap de Creux*, & qui

étoit autrefois le plus petit, eſt aujourd'hui le plus grand, & le plus enfoncé ; & le golfe compris entre *Breſcon* & le cap Couronne, qui étoit autrefois le plus grand, eſt le plus petit aujourd'hui, & le moins enfoncé ; ſuppoſé même qu'il mérite encore le nom de golfe, car il eſt certain que cette étendue de côte eſt aujourd'hui preſque en ligne droite.

2°. Du tems de Pomponius Mela, le lieu de *Meſe* étoit entouré de la mer preſque de tous côtez, & auroit été une iſle, à ce que dit (*a*) ce Geographe, s'il n'avoit tenu au continent par une eſpece de levée. *Meſua collis mari penè undique incinctus, ac niſi quòd anguſto aggere continenti annectitur, inſula.* Je veux croire que c'eſt de l'étang de Taur, qu'il faut entendre ce que Pomponius Mela ſemble dire de la mer ; mais du moins cela doit-il fournir une preuve, que cet étang s'eſt beaucoup retiré, puiſqu'il n'entoure plus Meſe, & que ce lieu ne forme plus une preſqu'iſle.

(*a*) De ſitu Orbis *lib.* 2. *cap.* 5.

3°. Pline en décrivant la côte de la Province Narbonnoiſe, qui eſt aujourd'hui compriſe dans le Languedoc, (*b*) remarque qu'il y avoit peu de villes, à cauſe des étangs qui s'y trouvoient ; *Oppida de cætero rara, præjacentibus ſtagnis.* A preſent ces étangs n'empêchent pas, qu'il n'y ait dans ce pais-là pluſieurs villes & pluſieurs bourgs conſidérables. Il falloit donc que ces étangs fuſſent autrefois plus étendus, qu'ils ne ſont aujourd'hui.

(*b*) Hiſtor. natural. *lib.* 3. *cap.* 4.

4°. C'eſt ce qu'on peut inférer, ce ſemble, de la route que les Romains tenoient de Niſmes à Beziers : cette route étoit une grande demi-lieue plus haut que le chemin qu'on ſuit aujourd'hui ; & cependant au lieu d'aller aboutir à Pezenas comme le chemin moderne, elle alloit à *Ceſſero* ou *S. Tiberi*, qui eſt une grande demi-lieue plus bas que Pezenas. Par-là pour aller de Niſmes à *Ceſſero*, au lieu de marcher ſur une ligne droite, on faiſoit un contour, ou un arc de cercle, qui allongeoit le chemin d'une groſſe lieue. Il y a apparence qu'on ne s'étoit déterminé à ſuivre cette route, que parce que les étangs occupoient alors la plus grande partie du chemin qu'on tient aujourd'hui, ou que du moins la plûpart des en-

droits par où ce chemin paſſe aujourd'hui, étoient alors ſi marécageux, qu'ils n'étoient point praticables.

5°. Les Bains de Balaruc peuvent encore fournir une nouvelle preuve de ce que nous avançons. Perſonne n'ignore l'uſage que les Romains faiſoient des eaux chaudes, & l'attention qu'ils avoient de profiter de celles qui ſe trouvoient dans les pais, qu'ils occupoient. Quoique celles d'Aix en Provence ne fuſſent pas d'une grande vertu, elles déterminérent pourtant (*a*) C. Sextius à y bâtir une ville conſidérable. Les anciens Auteurs ont parlé avec éloge des (*b*) bains de Dax & de Bagnieres, ſous le nom d'*Aquæ Auguſtæ*, ſive (*c*) *Tarbellicæ*, & (*d*) d'*Aquæ Oneſiæ*, quoique ces bains fuſſent à l'extrémité des Pyrenées, & fort éloignez de la Province Romaine. Quelle apparence qu'ils euſſent négligé ceux de Balaruc, auſſi efficaces qu'aucun des autres, & plus avantageuſement ſituez par rapport à eux, s'ils les avoient connus; & auroient-ils manqué de les connoître, ſi ces bains avoient été de leurs tems tels qu'ils ſont aujourd'hui. Il faut donc que ces bains fuſſent alors couverts de l'étang de Taur, au bord duquel ils ſont placez; & ſi cela eſt, il faut en conclure, que cet étang étoit alors plus grand & plus étendu, qu'il n'eſt préſentement.

(*a*) Strabo, *Geograph. lib.* 4. Epitom. Livii, *cap.* LXI. Velleius Paterculus, *lib.* 1. *cap.* 15.

(*b*) Plinius, *Hiſtor. natural. lib.* 31. *cap.* 2. Ptolem. *in Deſcript. Aquitaniæ.*

(*c*) Antoninus *in Itinerario.*

(*d*) Strabo. *Geograph. lib.* 4.

6°. Mais qu'eſt-il beſoin d'inſiſter ſur ces preuves, quand l'inſpection même des lieux en fournit qui ſont démonſtratives? Il eſt viſible que les étangs qui s'étendent le long de la côte du bas Languedoc, depuis Aiguemortes juſqu'à Agde, ont fait partie autrefois de la mer même, dont ils n'ont été ſéparés, que par un long banc de ſable qui s'eſt formé entre deux, connu ſous le nom de *la Plage*. Leur ſituation, leur niveau avec la mer, la ſalûre de leurs eaux, ne permettent pas de douter de ce fait. On doit porter le même jugement des étangs d'*Eſcamandre* & d'*Eſcoute*; des grands marais qui ſont auprès, le long de la Robine & du Viſtre; des étangs qui ſont autour d'Aiguemortes, qu'on nomme les *étangs de S^t. Laurens, de Reſpouſſet, de la Ville, du Roi, &c.*

7°. Ce n'eſt pas même tout. L'état des lieux montre que la mer s'étendoit autrefois au-delà de l'eſpace que ces

étangs occupent aujourd'hui ; qu'elle alloit du côté de Frontignan juſqu'au pied des montagnes qui forment une chaîne continue depuis ce lieu juſqu'à Mirevaux, & qu'on appelle le *Pié Feguié*, ou *la Montagne de S^t. Felix* ; qu'elle avançoit de-là juſqu'au Pont *Juvenal* près de Montpellier ; qu'elle couvroit enſuite toute la plaine de Mauguio, Candillargues, Lanſargues, Maſſillargues, le Caila, Franquevaux, juſqu'à S^t. Gilles, & que les deux lits même du Rhône ſe trouvoient alors moins longs, qu'ils ne ſont, de près de trois lieues. Si l'on prend la peine de décrire ſur une Carte de Languedoc une ligne courbe, qui renferme le pais qu'on vient de marquer, on aura par ce moien la véritable étendue de cet ancien golfe, dont Strabon fait mention, & qu'on ne ſçauroit plus reconnoître dans l'état, où ſe trouve aujourd'hui cette côte.

8°. A ces preuves que la connoiſſance des lieux fournit, on peut ajoûter des faits hiſtoriques qui les fortifient. Notre-Dame des Ports, *Sancta Maria de Portu*, étoit un port ſur l'étang de Mauguio en 898. quand Arnuſte, Archevêque de Narbonne, y tint le Concile de ſa Province : aujourd'hui elle en eſt éloignée de plus d'une demi-lieue. Pſalmodi étoit une iſle en 815. comme il paroît par une chartre de Louis le Debonnaire, que les RR. PP. Benedictins (*a*) ont rapportée dans l'Hiſtoire de Languedoc ; & cette iſle, s'il faut en croire ces Religieux (*b*) étoit bornée par la mer méditerrannée du côté du midi, quand ce Monaſtere fut fondé : mais aujourd'hui Pſalmodi tient à la terre ferme, & eſt à deux lieues de la mer. Il paroît par une autre chartre (*c*) rapportée par le R. P. Mabillon, que la ville d'Aimargues, en latin *Armaſanicæ*, étoit au bord de la mer, *in littorariâ*, au commencement du neuviéme ſiécle : & elle en eſt maintenant à trois lieues. Sous l'Empire de Charlemagne, il n'y avoit qu'une tour (*d*) à l'endroit où eſt aujourd'hui la ville d'Aiguemortes, il s'y forma dans la ſuite un village avec un port, ce qui détermina Saint Louis à le fermer de murailles. C'eſt-là où ce Prince s'embarqua en 1248. & en 1269. & c'étoit alors le meilleur port qu'il y eût ſur la méditerranée :

(*a*) Tom. 1. *Preuves, pag.* 47.

(*b*) Hiſt. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 393.

(*c*) Annal. *Tom.* 2. *ad ann.* 813. n°. 13. *pagg.* 718. *& ſeqq.*

(*d*) La Tour de Matafere. Hiſt. de Languedoc, *Tom.* 1. *pag.* 393.

aujourd'hui Aiguemortes eſt éloigné de la mer de près d'une lieue. Ainſi à juger par les atterriſſemens qui ſe ſont faits ſur ces côtes depuis neuf cens ans, de ceux qui ont dû s'y faire de même dans des tems plus reculez, on ne ſçauroit douter que ces côtes n'ayent dû s'accroître dans l'eſpace de deux ou trois mille ans, de toute l'étendue que nous avons marquée.

9°. Il ſemble que l'accroiſſement ſucceſſif de ces côtes ſoit marqué à l'œil par l'ordre des Tours bâties le long du Rhône. Strabon (*a*) nous apprend que les Marſeillois devenus maîtres de l'embouchûre de cette riviere par la conceſſion de Marius, y conſtruiſirent des tours pour ſervir de ſignaux, & pour en faciliter l'entrée & la ſortie. Si le Rhône avoit toujours eu la même embouchure, on n'auroit eu beſoin d'y conſtruire qu'une ſeule Tour, ou du moins n'auroit-il falu y en conſtruire que deux, une de chaque côté de cette embouchûre. Cependant on en compte aujourd'hui quatre ou cinq de chaque côté, rangées de diſtance en diſtance le long du fleuve : du côté gauche la Tour de *Mauleget*, la Tour de *Saint Arcier*, la Tour de *Parade*, la Tour de *Belvare*; & du côté droit le Tour de *Mondoni*, la Tour de *Vaſſale*, la Tour du *Grau*, la Tour du *Timpan*, bâtie en (*b*) 1614. & la Tour de *Saint Genieis* bâtie en (*b*) 1656. C'eſt donc une preuve que le lit du Rhône s'eſt prolongé peu à peu dans la mer par des atterriſſemens ſucceſſifs : Que les anciennes Tours ſe ſont trouvées par-là trop éloignées de l'embouchûre, pour pouvoir ſervir à l'uſage pour lequel on les avoit bâties : Et qu'on a été obligé d'en conſtruire de nouvelles de tems en tems & de diſtance en diſtance.

(*a*) Geograph. *lib.* 4.

(*b*) Bouche, Chorographie, & Hiſt. de Provence, *Tom.* 1. *pag.* 23.

10°. Je ne ſçai ſi la preuve par où je vais finir, fera ſur tout le monde la même impreſſion, mais pour moi j'avoue qu'elle me paroît déciſive. Tous les noms des lieux qu'on trouve ſur la route de Niſmes à Beziers, ſont celtiques, *Ugernum*, *Nemauſus*, *Ambroſſus*, *Soſtatio*, *Ceſſero*, *Biterræ*. Et c'eſt, comme on voit, une preuve que ces lieux ſubſiſtoient déja, quand les Romains ſe rendirent maîtres du pais des Volces Arecomiques. Au contraire les noms de tous les lieux compris dans l'étendue du pais

qui eſt au midi de cette route, & que je crois que la mer a autrefois couvert, ſont tous latins : Aigues-mortes, *Aquæ mortuæ* ; Franquevaux, *Franca vallis* ; S^t. Gilles *Fanum Sancti Ægidii* ; Vauvert, *Vallis viridis* ; Maſſiliargues, *Maſſilianicæ* ; Lanſargues, *Lanſanicæ* ; Candillargues, *Cantillianicæ* ; Melgueil, *Mercurium*, *Mercorium*, *Melgorium* ; Perols, ou comme on prononçoit autrefois *Pezols*, *Pediolum* ; Villeneuve, *Villa nova* ; Mirevaux, *Mira vallis* ; Maureillan, *Maurillianum* ; Vic, *Vicus* ; Frontignan, *Frons ſtagni* &c. Cela ne prouve-t-il pas que ces lieux n'ont été bâtis, que depuis la domination des Romains, & par conſéquent que ce n'eſt que depuis ce tems-là que le pais où ces lieux ſont bâtis, a été habitable, car quelle autre raiſon pourroit-on imaginer, qui eût empêché les Gaulois d'habiter le pais le plus fertile du bas Languedoc ſans contredit.

On ne peut oppoſer à l'induction que nous venons de tirer, que l'exemple de deux noms ſeuls ; de celui de *Latara*, & de celui de *Magalo*, qui étoient celtiques, & qui déſignoient pourtant l'un & l'autre des lieux compris dans l'étendue du pais, que nous prétendons, que la mer avoit occupé.

Mais à l'égard du premier, il a été prouvé ci-devant (*a*) que le *Latara*, dont parle Pomponius Mela, ne peut point s'entendre ni du village ni du Château de Lates, qui ſont à l'embouchûre du Lez, & qu'on doit l'entendre du village qui a été appellé dans la ſuite *le Vieux Montpellier*, qui étoit bâti dans l'endroit où eſt aujourd'hui la citadelle de cette Ville, & qui ſe trouvoit par conſéquent hors de l'étendue du pais que la mer occupoit.

(*a*) *Pagg.* 34. 35. 175.

Quant au nom de *Magalo*, que ſçait-on ſi ce nom n'étoit point grec, & s'il n'avoit point été donné à l'iſle de Maguelonne par les Marſeillois, qui commerçoient ſur ces côtes? Nous avons (*b*) déja vû qu'il paroît qu'Artemidore, qui vivoit vers la CLXIX. Olimpiade, ou l'an de Rome 650. l'avoit appellé Ἄγλων ou Ἄγλωτις ce qui ſignifie en grec *Area*, *Aire*, ou *Terrain uni*. La ſyllabe *Mag* qui fait le commencement du nom de *Magalo* ou *Magalona*, pourroit bien être le mot celtique *Mag* ou *Magus*, qui

(*b*) *Pagg.* 130. 131. 132.

ſignifioit *Ville*, qu'on auroit ajoûté au nom d'*Alon*, pour déſigner la ville bâtie dans cette Iſle, & la diſtinguer par ce moien de l'Iſle même. Mais n'inſiſtons point ſur une conjecture peu certaine : Avouons, comme il paroît, vraiſemblable, que le nom de *Magalo* eſt un vrai nom celtique. Tout ce qu'on en pourra conclure, c'eſt que cette Iſle aiant toujours ſubſiſté, dans le tems même que les étangs n'étoient point diſtinguez de la mer, à peu-près comme l'Iſle de Breſcon ſubſiſte aujourd'hui en pleine mer vis-à-vis d'Agde, les Volces du voiſinage lui avoient dès long-tems donné un nom celtique, comme il eſt certain qu'ils en avoient donné un à l'Iſle de Breſcon ; Et cette conſéquence, comme on voit, n'a rien de contraire à ce que nous venons d'établir.

II.

Cauſes de ces Atterriſſemens.

On peut ſur toutes les preuves qu'on vient de rapporter, regarder le fait des atterriſſemens arrivez ſur la côte de Languedoc, depuis la montagne de Sette juſqu'au Rhône, comme un fait certain. Il ne reſte qu'à chercher la cauſe qui a pû produire ces atterriſſemens ; & cette cauſe n'eſt pas difficile à trouver. C'eſt le Rhône même, qui entre dans la mer Méditerranée au milieu de ces atterriſſemens qui les a produits. Ce fleuve porte dans la mer les eaux de près du tiers du Roiaume. Il doit donc y porter auſſi beaucoup de limon, de ſable & de terre que ſes eaux enlevent, en détruiſant par la rapidité de leur cours les lieux par où elles paſſent, ſur-tout quand elles débordent. Ce limon & ces ſables rejettés par les vagues de la mer & par le vent du midi, s'attachent peu à-peu ſur les côtes, & y produiſent inſenſiblement ces accroiſſemens, qui les ont déja ſi fort étendues, & qui continuent de les étendre de jour en jour.

C'eſt de tout tems que le Rhône a produit de pareils atterriſſemens à ſon embouchûre. Nous avons parlé ailleurs (*a*) de ceux qui s'y étoient formés du tems de C. Marius ; & c'eſt de tout tems auſſi que tous les autres grands

(*a*) *Ci deſſus Part. I. chap. 2. pag. 23.*

grands fleuves en ont produit ; je ne citerai point ni (*a*) l'exemple du fleuve *Achelous*, qui a formé, à ce qu'on prétend les Isles *Echinades*, connues aujourd'hui sous le nom d'*Isles de Ste. Maure* ; ni celui (*b*) du Nil, à qui l'on fait honneur de la formation de toute la basse Egypte ; ni (*c*) ceux du Gange & de l'Inde, à qui l'on attribue de semblables atterrissemens. J'ai en main pour prouver ce que j'avance, des exemples plus certains, ou du moins mieux connus.

(*a*) *Thucididis*, Historiar. Lib. 2.

Strabonis, Geograph. Lib. 10.

Nascuntur (*terræ*) fluminum invectu, sicut Echinades insulæ ab Acheloo amne congestæ. *Plin.* Histor. natural. Lib. 2. cap. 85.

(*b*) Νῆσος ἔπειτά τις ἐςὶ πολυκλύςῳ ἐνὶ πόντῳ
Αἰγύπτου προπάροιθε (Φάρον δὲ ἑ κικλήσκουσι)
Τόσσον ἄνευθ' ὅσσον τε πανημερίη γλαφυρὴ νηῦς
Ἤνυσεν, ᾗ λιγὺς οὖρος ἐπιπνείησιν ὄπιθεν. *Odyssea Lib. 4. vers. 352.*

Tota Ægyptiorum regio . . . . . facta, ac amnis opus esse videtur, idque regionem ipsam dispicienti palam est. *Aristoteles*, Meteorologicor. Lib. 1. cap. 14.

Manifestum est ei, qui si anteà non audierit, tamen inspexerit (modò sit solertiâ præditus) Ægyptum, in quam Græci navigant, accessionem esse terræ, ac fluminis donum. *Herodotus*, Lib. 2. qui *Euterpe* dicitur.

Strabo, Geograph. Lib. 1.

Pharos Alexandriæ nunc ponte conjungitur, olim (ut Homerico carmine proditum est) ab eisdem oris cursu diei totius abducta : & si ita res fuit, videri potest conjectantibus in tantum mutatæ causas Nilum præbuisse, dùm limum subinde, & præcipuè cùm exundaret, littori annectens auget terras, spatiumque augescentium in vicina vada promovet. *Mela*, Lib. 2. cap. 7.

Majorque pars Ægypti à Nilo congesta, in quam à Pharo insulâ noctis & diei cursum fuisse Homero credimus &c. *Plin.* Histor. natural. Lib. 2. cap. 85.

Tantùm (si Homero fides est) aberat à continenti Pharos, quantùm navis diurno cursu metiri plenis lata velis potest, sed continenti admota est. Turbidus enim defluens Nilus, multumque secùm limum trahens & eum subinde apponens prioribus terris, Ægyptum annuo incremento semper ultrà tulit. *Seneca*, natural. quæstionum, Lib. 6. cap. 26.

Heliodori Æthiopicor. Lib. 9.

(*c*) *Apud Bernhard. Varen*, Geograph. general. lib. 1. cap. 18. proposit. 9.

Le Danube produit depuis long-tems des atterriſſemens conſiderables dans la mer Noire. Déja du tems (*d*) de Polybe il avoit formé à une journée de diſtance de ſes embouchûres, un grand banc de ſable de mille ſtades de long, qui croiſſoit tous les jours ; dès ce tems-là cet Auteur qui paroît avoir examiné l'état de ces lieux avec ſoin, préſageoit (*e*) que le *Palus Meotide*, aujourd'hui *la mer d'Azoph*, & même la mer Noire (*Pontus Euxinus*) ſe combleroient un jour, & il aſſuroit qu'il pouvoit préſager cet évenement avec d'autant plus de confiance, que le Palus Meotide étoit déja à demi comblé. Si la prédiction de Polybe n'a pas eu encore un entier accompliſſement, du moins eſt-il certain que la mer Noire, & ſur-tout la mer *d'Azoph*, ou *mer de Zabache*, ſe comblent tous les jours de plus en plus, & qu'ils ne ſont guére navigables pour les grands vaiſſeaux.

L'on croit de même, (*f*) que la Province de Zelande & de Hollande ne ſont que des atterriſſemens formés par le concours de l'Eſcaut, de la Meuſe & du Rhin ; du moins eſt-il certain que le limon ou les ſables, que ces rivieres continuent d'entraîner, (*g*) repouſſez au Nord

(*d*) Nam cùm pluribus oſtiis ex Europâ in Pontum Iſter ſe præcipitet, ad hunc per mille circiter ſtadia porrigitur tænia quædam ſive longa moles, diei unius curſu diſtans à terrâ, atque hæc aggeſtio terrena quotidie creſcit, ex limo, quem oſtia fluviorum deferunt, acciditque navigantibus, ubi in altum vela dederunt, ut noctù in loca ejuſmodi impingant, quæ Nautici vocant Σπάδα, hoc eſt dorſa. *Polybius*, Hiſtoriar. Lib. 4.

(*e*) Dicimus igitur & olim & nunc Mæotim & Pontum obrui, atque adimpleri, tandem verò etiam penitus iri oppletum, ſi tamen in eodem ſtatu loca illa maneant, & cauſæ aggeſtûs illius continenter operentur.... Nunc verò..... cùm longè plurimum limi aggeratur, perſpicuum eſt citò.... eventurum, quod modò à nobis dicebatur. Quin fieri jam idipſum apparet ; Mæoticus ſiquidem lacus jam eſt oppletus. *Idem* ibidem.

(*f*) Sunt qui à Rheno & Moſâ advectam eſſe Hollandiam & Zeelandiam exiſtimant, neque eſt vero abſimile. *Bernhard Varen*, Geograph. general. Lib. 1. cap. 18. Propoſit. 9.

(*g*) Fretum *Texel* hodie non capit majoris formæ naves onuſtas, & altitudo maris ſingulis annis minor evadit, terra altior. Itaque ubi aqua eſt ad Texeliam, poſt aliquot ſæcula erit arida terra. De altero freto, quod *Vlie* vocant, idem aliquando futurum eſt. *Ibid.* propoſit. 7.

par les courants, & rejettez vers le Zuyderzée, reſſerrent tous les jours les paſſages du Texel & du Vlie, juſqu'à faire craindre qu'ils n'empêchent un jour l'entrée aux vaiſſeaux, & ne détruiſent (*a*) le floriſſant commerce d'Amſterdam.

Les ſables que le Po & l'Adige entraînent, portez par les vagues dans le fond de la mer Adriatique, ont formé de même les petites iſles, ſur leſquelles on a bâti Veniſe, & toutes les autres qui ſont aux environs; on dit (*b*) même que la terre ferme y augmente, & que les lacunes s'y comblent tous les jours par des atterriſſemens continuels; & ſi cela eſt, il eſt à craindre que Veniſe, qui met ſa ſûreté & ſa gloire à être au milieu des flots, ne ſe trouve un jour unie au continent.

On voit donc par ces exemples que ce n'eſt pas des atterriſſemens, que le Rhône forme en Languedoc, qu'on doit être ſurpris, mais de ce qu'il n'en forme que dans le Languedoc, & que la Provence qui ſe trouve à la même diſtance, en eſt entierement exempte. Le port de Marſeille eſt aujourd'hui tel qu'il étoit il y a plus de mille ans, quand les Phocéens s'y établirent: on reconnoît encore l'étang de Martegues dans la deſcription que Strabon en a faite ſous le nom de *Stagnum Aſtromela*: enfin le village de Fos bâti à l'embouchûre de la *Foſſe Mariane*, c'eſt-à-dire du canal que Marius avoit fait creuſer, eſt encore ſur le bord de la mer, ou n'en eſt éloigné que d'un quart de lieue, quoique fort près du Rhône.

Une difference ſi marquée entre deux provinces également contigues au Rhône, ne peut venir que du courant qui regne ſur les côtes de Provence & de Languedoc, & qui va du levant au couchant. Je n'examinerai pas ici s'il faut l'attribuer au mouvement journalier de la terre, du couchant au levant, & ſi l'eau de la mer ne paroît aller, ou pour mieux dire, ne va dans ce ſens

(*a*) *Ibid.* Propoſit. 10.

(*b*) Quam ob cauſam ſcripſit (*Peireskius*) aliquando ſe credere fore ut Veneta urbs continenti adjungeretur, quòd ex tempore neſcio quo promota foret continens paſſibus mille & quingentis. *Gaſſendus*, De vitâ Peireskii *ad ann.* 1630.

que parce qu'elle ne peut pas ſuivre la rapidité du mouvement journalier de la terre ſur ſon axe dans un ſens oppoſé. Il ſuffit que ce courant ſoit réel, comme il l'eſt, & ſur cela on ne ſçauroit déſirer des preuves plus certaines. Ce courant ſe fait ſentir quand on navige ſur ces côtes, de Marſeille à Sette, ou de Sette à Marſeille, & il accelere dans le premier cas la courſe du vaiſſeau, autant qu'il la retarde dans le ſecond; mais ce qui eſt plus concluant encore, ce courant en entraînant les débris des vaiſſeaux, qui font naufrage vers les embouchûres du Rhône, les jette toûjours du côté de Languedoc & jamais du côté de Provence.

Faut-il donc être ſurpris, que ce même courant détourne auſſi des côtes de Provence le limon & le ſable que le Rhône entraîne, qu'il les rejette ſur celles de Languedoc, vers où il ſe porte, & qu'il y donne lieu aux atterriſſemens, qui y ſont arrivés depuis l'embouchûre du Rhône juſqu'à Agde, & peut-être au-delà. C'eſt-là ce qui fait que la Provence conſerve ſes ports, tandis que ceux du Languedoc ſont détruits. On a remarqué depuis long-tems * que la côte de Languedoc n'a point de ports ou en a peu, *rari portus*, & la remarque eſt vraie; mais l'Auteur qui l'a faite, a tort d'ajoûter que cela vient de ce que cette côte eſt expoſée aux vents du midi : *quia omnis plaga Auſtro atque Africo expoſita eſt*. Cela pourroit empêcher au plus que les ports n'y fuſſent ſûrs contre ces vents. Mais cela n'empêcheroit pas que ces ports n'éxiſtaſſent. La véritable cauſe qui l'empêche, ſont les atterriſſemens continuels qui s'y font : c'eſt-là ce qui a comblé depuis long-tems le port *Sarraſin*, par où ſe faiſoit le commerce maritime de Montpellier; c'eſt-là ce qui a comblé dans la ſuite le port d'Aiguemortes, où S. Louis s'étoit embarqué : c'eſt-là ce qui a comblé depuis le commencement du dernier ſiécle le port d'Agde, qu'on avoit fait ſous Louis XIII. vis-à-vis de Breſcon, à la faveur de deux jettées : c'eſt-là ce qui a comblé le vieux port de Sette conſtruit au pied de cette montagne, & connu ſous

* Pomponius Mela, *De ſitu orbis*, *Lib.* 2. *cap.* 5.

le nom du *Vieux Mole*. C'eſt-là enfin ce qui comblera le nouveau port de Sette, ſi l'on ſe relâche du ſoin de le nettoier & de le creuſer continuellement.

CHAPITRE XII.

Des Fontaines *ſimplement* périodiques, *dont il eſt fait mention dans les Auteurs.*

L'EXAMEN que j'ai eu occaſion de faire des Fontaines de Fonteſtorbe & de Fonſanche, deux Fontaines périodiques de Languedoc des plus ſingulieres, m'a engagé à rechercher les obſervations, qu'on trouve dans les Auteurs ſur le même ſujet. Voici ce que j'ai pû recueillir de plus certain : j'ai cru devoir le joindre ici, quand ce ne ſeroit que pour engager les Phyſiciens à examiner chacun dans ſon pais les Fontaines de cette eſpece, qui peuvent s'y trouver, & à inſtruire le public des obſervations, qu'ils auront faites.

Nous avons déja remarqué que les Fontaines périodiques ſont de deux genres. Les unes ne gardent dans leurs variations aucun ordre, qui réponde à celui des marées, & on les appelle *ſimplement periodiques* : Les autres imitent, ou paroiſſent imiter l'ordre des marées, & on croit communément, quoique aſſez légerement peut-être, que les variations de leur cours dépendent de la même cauſe ; & c'eſt pour cette raiſon qu'on les appelle *Fontaines périodiques à flux & reflux*. Commençons par celles qui ſont ſimplement périodiques.

Ces Fontaines ſont de deux ſortes, comme on l'a dit (*a*) ailleurs. Les unes, *Intercalaires*, dont l'écoulement ne fait qu'augmenter & diminuer par des périodes réglées ſans s'arrêter : Et les autres, *Intermittentes*, dont l'écoulement ceſſe & revient périodiquement. On pourra aiſément ſur ces principes juger par ſoi-même, ſi les Fontaines dont on va parler, ſont intermittentes ou intercalaires,

(*a*) *Part. II. chap. I.*

en faiſant attention aux obſervations, qu'on trouve dans les Auteurs que nous citerons.

I.

De ce qu'on trouve dans Seneque ſur les Fontaines périodiques.

Seneque eſt le premier Auteur connu, qui ait fait mention des Fontaines périodiques. Il n'en nomme à la vérité aucune en particulier, mais il ſuppoſe le fait, & s'attache même à en chercher la cauſe. « Pourquoi y a-t-il » certaines Fontaines, *demande-t-il*, qui coulent abon» damment pendant ſix heures, & qui ſont à ſec les ſix » heures d'après? (a) *Quare quidam Fontes ſenis horis pleni, ſeniſque ſicci ſunt* ? La réponſe de Seneque ſe réduit à confirmer le fait par d'autres faits de la même nature, c'eſt-à-dire qu'au lieu de réſoudre la difficulté, il l'augmente par des difficultez nouvelles. « Les ſources, *dit-il*, peu» vent bien s'arrêter & couler par des intervalles reglez, » puiſque la fiévre quarte & la goutte ont des retours » périodiques, puiſque les purgations des femmes gar» dent une période reglée ; puiſque l'accouchement a » un terme préfix. *Quemadmodum*, dit-il, *quartana ad horam venit ; quemadmodum podagra ad tempus reſpondet ; quemadmodum purgatio, ſi nihil obſtitit, ſtatum diem ſervat ; quemadmodum præſto eſt ad menſem ſuum partus, ſic aquæ intervalla habent, quibus ſe retrahant & quibus redeant.*

(a) Natural. quæſt. *lib. 3. cap.* 16.

II.

Des Fontaines périodiques, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire naturelle de Pline.

Pline, à qui nous devons la connoiſſance de tant de faits curieux de l'Hiſtoire naturelle, n'a pas manqué de parler des Fontaines périodiques, & d'en parler en plus d'un endroit.

I. Il fait mention d'une Fontaine, « qui étoit à Do-

» done, appellée la *Fontaine de Jupiter*, dont l'écoule-
» lement ceſſoit tous les jours à midi, & revenoit avec
» abondance à minuit, ce qui lui avoit fait donner le
» nom de Fontaine *interrompue*, ou de Fontaine qui *ſe*
» *repoſe*. (a) *In Dodone Fons Jovis.... meridie ſemper defi-*
cit, quâ de cauſâ ἀναπαύμενον *vocant, mox increſcens ad medium*
noctis exuberat, ab eo rurſus ſenſim deficit.

(a) Hiſtor. natural. *lib. 2. cap.* 103.

II. Il rapporte au même endroit. « qu'il y a dans l'iſle
» de Tenedos une Fontaine, qui déborde regulierement
» tous les jours après le ſolſtice d'été, depuis la troiſiéme
» heure de la nuit juſqu'à la ſixiéme, c'eſt-à-dire depuis
» neuf heures du ſoir juſqu'à minuit. (b) *In Tenedo inſulâ fons*
ſemper à tertiâ noctis horâ in ſextam ab æſtivo ſolſtitio exundat.

(b) Ibidem.

III. Il dit ailleurs « que trois des ſources du *Tamari-*
» *cus*, riviere de la *Cantabrie*, aujourd'hui la *Tamara*
» dans la Galice, qui ne ſont éloignées l'une de l'autre que
» de huit pieds, & qui forment en ſe réuniſſant une aſſez
» groſſe riviere, ſont à ſec douze & quelquefois vingt
» jours, enſorte qu'il n'y paroît alors aucune goutte d'eau,
» quoiqu'il y ait aſſez près une quatriéme ſource, qui
» coule abondamment & ſans intermiſſion (c) *In Cantabriâ*
Fontes Tamarici in auguriis habentur. Tres ſunt, octonis pe-
dibus diſtantes, in unum alveum coeunt vaſto amne. Singuli
ſiccantur duodecim diebus, aliquando vicinis citra ſuſpicio-
nem ullam aquæ, cùm ſit vicinus illis Fons ſine intermiſſione
largus. Varen qui rapporte ce fait dans ſa Géographie
ſur l'autorité de Pline, avoue qu'il ne ſçait pas ſi cette pro-
prieté ſubſiſte encore dans les ſources de la riviere de Ta-
mara ; & je n'ai rien trouvé juſques ici, qui m'ait éclairci
ſur ce doute.

(c) *Lib. 31. cap.* 2.

Pline ajoûte « qu'il eſt funeſte que ces ſources du Tama-
» ricus ne coulent point, quand on va ſur les lieux pour
» les obſerver, & il en rapporte des exemples. *Dirum eſt*
non profluere eos aſpicere volentibus, ſicut proximè Lartio
Licinio legato poſt præturam. Poſt ſeptem enim dies occidit.
Cette fable venoit de l'ignorance où l'on étoit du mé-
chaniſme, qui produiſoit les variations de ces ſources,
& de l'impoſſibilité où l'on ſe trouvoit de rendre une
raiſon plauſible des irrégularitez apparentes de leurs écoule-

mens. Nous verrons dans la suite plusieurs autres exemples de pareilles crédulitez.

III.

De la fameuse Fontaine de Come dans le Duché de Milan.

La description des Fontaines périodiques, la plus éxacte & la plus circonstanciée, qu'on trouve dans les Anciens, est celle que fait Pline le jeune de la Fontaine de Come. Pline son oncle en avoit déja parlé, & selon lui « cette » Fontaine, qui étoit abondante, grossissoit & dimi- » nuoit une fois chaque heure. (*a*) *In Comensi* (agro) *juxta Larium lacum Fons largus horis singulis semper intumescit ac residet.* Mais Pline le jeune, qui l'avoit observée lui-même, en parle d'une maniere un peu differente. » (*b*) Cette Fontaine, *dit-il*, prend sa source dans une » montagne, coule entre deux rochers, passe dans une » petite salle à manger faite auprès, s'y arrête quelque » tems, & enfin tombe dans le lac de Come. Ce qui rend » cette fontaine merveilleuse, c'est (*c*) *qu'elle hausse & baisse* » *réglément trois fois le jour par des retours périodiques.* Ce » jeu de la nature est sensible aux yeux, & on ne le peut » voir sans un sensible plaisir. Vous pouvez vous asseoir » sur les bords de cette Fontaine, y manger, boire même » de son eau, car elle est très-fraîche, & vous voiez ce- » pendant ou qu'elle monte peu à-peu, ou qu'insensible- » ment elle se retire. Vous mettez un anneau, ou ce qu'il » vous plaît, en un endroit de son lit qui est à sec: » l'eau qui revient peu-à-peu gagne l'anneau, le mouille » & le couvre tout-à-fait. Quelques momens après l'eau » qui baisse peu à-peu, découvre l'anneau, & à la fin » l'abandonne. Si vous observez long-tems ces mouve- » mens divers, vous verrez la même chose arriver jusqu'à » deux & trois fois par jour. (*d*) *Fons oritur in monte, per* » *saxa decurrit, excipitur cænatiunculâ manufactâ, ibi pau-* » *lulùm retentus in lacum Larium decidit. Hujus natura ter* » *in die statis auctibus & diminutionibus crescit decrescitque.* » *Cernitur id palam & cum summâ voluptate deprehenditur.*

(*a*) *Lib.* 2. *cap.* 103.

(*b*) Je me sers de la traduction de M. de Saci.

(*c*) Pline son oncle avoit dit qu'elle haussoit & baissoit toutes les heures.

(*d*) Epistolar. *lib.* 4. *Epist.* 30.

Juxtà

Juxtà recumbis & veſceris, atque etiam ex ipſo fonte nam) eſt frigidus) potas. Interim ille certis dimenſiſque momentis vel ſubtrahitur vel adſurgit. Annulum, ſeu quid aliud ponis in ſicco, alluitur ſenſim ac noviſſimè operitur : detegitur rurſus, paulatimque deſeritur : Si diutiùs obſerves, utrumque iterùm ac tertiò videas.

Jean-Marie Catanée, qui a fait des Commentaires ſur les Lettres de Pline, imprimez *in-fol.* avec cet Auteur chez Froben en 1552. remarque que cette Fontaine ſubſiſte, qu'elle eſt appellée par les gens du pais, *la Fontaine de Pline*, & qu'elle conſerve à peu-près la même nature. *Fons ille*, dit-il, *ab incolis etiam nunc cognomento* Plinianus, *ferè eamdem naturam ſervans.* On en trouve un témoignage encore plus exprès dans (*a*) l'Hiſtoire de la ville de Come de Benoît Jove, & dans (*b*) l'ouvrage de Thomas Porcacchi ſur le même ſujet. Ces deux Auteurs, tous les deux de Come même, affirment que cette Fontaine qui eſt au bord du lac de Come, à ſept milles de la ville de ce nom, conſerve la même proprieté qu'elle avoit du tems de Pline : *Priſcam adhuc naturam ſervat*, dit Benoît Jove ; *Serbà anchora l'antica ſua natura*, dit Thomas Porcacchi ; l'un & l'autre diſent qu'elle eſt ſi abondante qu'elle fait aller pluſieurs moulins ; l'un & l'autre ajoûtent qu'il y a tout auprès une ſeconde Fontaine, qui eſt ſujette aux mêmes variations, & qui, à ce qu'ils croient, étoit jointe à la premiere du tems de Pline ; mais ce qui eſt plus important, & ce qui rend parfaite la conformité de cette Fontaine avec celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche, dont on a parlé dans les trois premiers Chapitres de cette *Partie*, Benoît Jove aſſure avoir vû cette Fontaine entierement tarir dans une grande ſéchereſſe, & l'avoir vû au contraire déborder ſi abondamment après de grandes pluies, qu'on n'y obſervoit plus de variations. *Hunc Fontem ſemel, præ nimiâ anni ſiccitate, arefactum vidi ; item è diverſo magnis imbribus adeò tumidum, ut nec auctus haberet nec diminutiones, conchâ nimiùm exuberante.* Thomas Porcacchi rapporte le même fait, mais il ne le rapporte que ſur la foi d'autrui : *Sono anchora*, dit-il, *in Como alcuni, i quali hanno veduto una volta del tutto aſ-*

(*a*) Hiſtoriæ Novo-Comenſis, *lib.* 2.

(*b*) La Nobiltà della Città di Como, *lib.* 1. *pag.* 15. *& lib.* 2. *pag.* 144.

ciuta queſta Fonte, riſpetto alla gran ſecura ; & all'incontrò per groſſe piogge coſi gonfia, che non calava ne creſceva, abondando di ſoverchio l'acque ſopra la conca, dove ſon ritenute.

Pline le jeune, après avoir décrit les variations de la Fontaine de Come, tâche d'en pénétrer la cauſe. « Quel-
» que vent renfermé..... *dit-il*, ouvriroit-il, ou ferme-
» roit-il alternativement le canal de cette Fontaine, ſui-
» vant que ce vent arrêteroit l'eau en entrant, ou qu'il la
» laiſſeroit librement couler en ſortant ; à peu-près comme
» il arrive dans une bouteille dont l'ouverture eſt un peu
» étroite : quoique vous la renverſiez, l'eau qui en ſort ne
» coule pas également, mais comme ſi l'air qui fait effort pour
» entrer, la retenoit, elle ne tombe que par des fréquens
» élans, qui ne reſſemblent pas mal à des ſanglots. La même
» cauſe, qui fait croître & décroître la mer ſi réguliérement,
» feroit-elle le mouvement reglé de cette Fontaine ? Ne
» ſeroit-ce point auſſi que comme les fleuves, emportez
» par leur pente vers la mer, ſont forcez quelquefois de
» remonter par des vents ou par un reflux, qui s'oppoſent
» à leurs cours, de même il ſe rencontre quelque obſta-
» cle interne, qui ſucceſſivement arrête & renvoie l'eau
» de cette fontaine ? N'y auroit-il point plutôt une cer-
» taine capacité dans les veines qui fourniſſent cette eau,
» & qui fait que lorſqu'elles ſont épuiſées, & qu'elles en
» raſſemblent de nouvelle, la Fontaine qui n'en reçoit
» plus, diminue & coule plus lentement ? Qu'au contraire
» elle augmente & coule plus vîte, dès que ces mêmes
» veines remplies renvoient la nouvelle eau, qu'elles ont
» ramaſſée. Enfin ſe feroit-il quelque balancement ſecret
» dans le lieu qui renferme ces eaux, enſorte que lorſ-
» qu'il eſt moins rempli, il en faſſe un épanchement
» plus libre, & qu'au contraire lorſqu'il eſt plus plein, il
» le faſſe plus difficilement & par bouillons. *Spiritus-ne aliquis occultior os fontis & fauces modò laxat, modò includit, prout illatus occurrit, aut decidit expulſus, quod in ampullis, cæteriſque generis ejuſdem videmus accidere, quibus non hians, nec ſtatim patens exitus. Nam illa quoque quamquam prona atque vergentia, per quaſdam obluctantis animæ moras crebris quaſi ſingultibus ſiſtunt quod effundunt.*

An quæ Oceano natura, fonti quoque ? Quâque ille ratione aut impellitur aut reſorbetur, hac modicus hic humor vicibus alternis ſupprimitur, egeriturque ? An ut flumina quæ in mare deferuntur, adverſantibus ventis obvioque æſtu retorquentur, ita eſt aliquid quod hujus fontis excurſum per momenta repercutiat ? An latentibus venis certa menſura, quæ dùm colligit quod exhauſerat, minor rivus & pigrior : cùm collegit, agilior majorque profertur ? An neſcio quod libramentum abditum & cæcum, quod cùm exinanitum eſt, ſuſcitat & elicit in fontem ; cùm repletur, moratur & ſtrangulat.

IV.

Du Fleuve Sabbatique de Joſephe.

On trouve dans (*a*) Joſephe « qu'il y avoit en Syrie entre » les villes d'Arce & de Raphanées, une riviere appel- » lée *Sabbatique*, à cauſe de l'ordre périodique qu'elle » gardoit dans ſon cours. Cette riviere, qui étoit à ſec » pendant ſix jours, couloit regulierement chaque ſep- » tiéme jour, & couloit alors en abondance & avec ra- » pidité. *Fluvius inter Arcas & Raphanæas Agrippæ regni civitates Syriæ fluit, cui nomen* Sabbatius : *Habet autem quoddam peculiare miraculum. Nam cùm ſit quando fluit, plurimus, neque meatu ſegni, tamen interpoſitis ſex diebus à fontibus deficiens ſiccum exhibet locum videre. Deinde quaſi nullâ mutatione factâ ſeptimo die ſimilis exoritur, atque hunc ordinem ſemper eum obſervare pro certo compertum eſt, unde etiam* Sabbatius *appellatur, à ſacro Judæorum ſeptimo die denominatus.*

(*a*) De Bello Judaico, *lib. 7. cap. 24.*

Si cette riviere a jamais exiſté, il eſt viſible que la fontaine qui la formoit, devoit être périodique, mais je doute beaucoup du rapport de Joſephe, & l'autorité des Rabbins (*b*) qui parlent du même fait, loin de le confirmer, ne ſert qu'à le rendre encore plus ſuſpect par les circonſtances fabuleuſes, qu'il leur a plu d'y ajoûter.

(*b*) Elias Thesbites, *in Lexico.*

Cependant il ſemble que Pline ait voulu parler de ce fleuve, quand il a dit : (*c*) *In Judæâ rivus Sabbatis omnibus ſiccatur.* Mais ſi cela eſt ce que Pline en dit, ſe trouve

(*c*) Hiſtor. natural. *lib. 31. cap. 2.*

directement contraire à ce que Joſephe en rapporte. Selon Joſephe ce fleuve étoit à ſec pendant ſix jours de ſuite, & le ſeptiéme qui étoit un jour de Sabbat, il couloit en abondance : au lieu que ſelon Pline il couloit pendant ſix jours conſécutifs, & il étoit à ſec chaque jour de Sabbat. De pareilles variations dans une circonſtance eſſentielle, ſont bien propres à rendre ſuſpect le fond même du récit.

Le paſſage de Pline qu'on vient de citer, ſe trouve copié (*a*) dans Iſidore de Seville, & par conſéquent Iſidore de Seville eſt en contradiction avec Joſephe de même que Pline. Mais ce qui me paroît plus digne d'être remarqué, Iſidore en faiſant mention de ce fait, n'en parle que comme d'une choſe qui n'exiſtoit plus de ſon tems, (vers (*b*) l'an 630.) *In Judæâ*, dit-il, *quondam rivus Sabbatis omnibus ſiccabatur*. Cependant le P. Kircher (*c*) n'a pas laiſſé de rapporter que * Dominique Magrius qui avoit été ſur les lieux, l'avoit aſſuré, que ce qu'on diſoit de ce fleuve étoit très-vrai, & de la maniere dont Kircher le raconte, il ſemble y avoir ajoûté foi.

(*a*) Originum, *lib. 13. cap. 12.*

(*b*) C'eſt le tems où Iſidore fleuriſſoit. *Voyez* Gerard. Joann. Voſſius, de Hiſtoric. Latinis. *Lib. 2. cap. 25.*

(*c*) Mund. Subterran. *lib. 5. ſect. 4. cap. 4.*

V.

De la Fontaine appeleée Finnon-leinw, *dans la Province de Tegengel, dans la Principauté de Galles.*

Silveſtre Giraud de Galles, diſtingué dans ſon ſiécle par ſa naiſſance, par ſes emplois, & par ſon érudition, & connu ſous le nom de *Silveſter Giraldus Cambrenſis*, accompagna en 1188. Baudouin Archevêque de Cantorberi, dans le voiage qu'il fit dans la principauté de Galles, pour y prêcher la Croiſade par l'ordre du Pape Urbain III. & il nous a laiſſé par écrit la relation de ſon voiage, ſous le titre d'*Itinerarium Cambriæ*. C'eſt dans cet (*d*) ouvrage qu'il parle d'une Fontaine périodique de la

(*d*) *Lib. 2. cap. 10.*

* Ce Dominique Magrius étoit de Malthe, & Prêtre de la Congregation de l'Oratoire de Rome. Il avoit fait dans ſa jeuneſſe le voiage de la Terre Sainte. Voiez *ſon Breve raconto del viaggio nel Monte Libano nell'eta d'anni 19.* imprimé à Rome en 1655. *in-4.*

Province de Tegengel, près d'un lieu appellé *Ruthlan*, qui coule pluſieurs fois par jour. *Eſt Fons*, dit-il, *non procul à Ruthlan in Provinciâ de Tegengel, quem non bis tantùm die naturali more marino viciſſim, ſed crebrò diebus & noctibus, nunc undis deficere, nunc exuberare certum eſt.*

Humfroy Lhoyd a parlé auſſi de cette Fontaine dans la (*a*) *Deſcription de la Grande Bretagne.* Il la place « dans la » même Province de Tegengel, à ſix milles de la mer, & » dans la paroiſſe de Cilcen. Elle ne coule, ſelon lui, que » deux fois par jour, mais il ajoûte qu'il a eu occaſion » depuis peu d'obſerver qu'au lieu de couler quand la lu- » ne s'éleve vers le méridien, ce qui eſt le tems où la » mer monte, c'eſt alors au contraire que cette Fontaine » s'arrête. *In Tegeniâ*, dit-il, *eſt miræ naturæ Fons, qui cùm à mari ſex paſſuum millibus diſtet in Parochiâ Cilcenſi, bis in die fluit & refluit. Hoc tamen*, continue-t-il, *nuper obſervavi lunâ ab horizonte orientali ad meridianum aſcendente (quo tempore omnia fluunt maria) Fontis aquam diminui, refluviumque pati.*

(*a*) In Britannicæ deſcriptionis Commentariolo, *pag.* 87.

David Povel, Profeſſeur en Theologie, qui a publié en 1585 l'*Itinerarium Cambriæ* avec des notes, a cité ce paſſage de Lhoyd pour confirmer l'obſervation de *Giraldus*, & c'eſt à cette occaſion qu'il remarque (*b*) que cette Fontaine ſubſiſtoit encore de ſon tems, & qu'elle s'appelloit *Fynnon leinw*, nom qui ſignifie en Gallois *Fontaine à flux & reflux*, & qui convient à une Fontaine, telle que celle dont on vient de décrire les proprietez.

(*b*) Not. 4. ſur le Chap. 10. du Liv. 1. de l'*Itinerarium Cambriæ.*

Depuis Lhoyd la plupart des Auteurs, qui ont écrit ſur l'Hiſtoire naturelle de la Grande Bretagne, ont fait mention de cette Fontaine. Du moins Childrey en parle dans ſon (*c*) *Hiſtoire des Curioſitez naturelles d'Angleterre, d'Ecoſſe, & du pais de Galles*, & Chriſtophle Merret dans ſon (*d*) *Pinax Rerum naturalium Britannicarum*; mais ce qu'ils en diſent l'un & l'autre eſt pris de Lhoyd, & eſt beaucoup moins détaillé que ce que Lhoyd en a dit.

(*c*) *Page 254.* de la traduction de P. Briot.

(*d*) *Pag.* 222.

Au reſte ce ſeroit ſe tromper que de croire que cette fontaine dût être miſe au rang des *fontaines à flux & reflux*, parce qu'elle en porte le nom. Nous avons vû que Giraldus, qui eſt le premier qui en ait parlé, aſſure

qu'elle coule pluſieurs fois dans le jour, en quoi Merret * paroît être d'accord avec lui ; & cela doit ſuffire pour prouver que ce n'eſt qu'une Fontaine ſimplement périodique. Il eſt vrai que Lhoyd prétend que cette Fontaine ne coule que deux fois par jour ; mais en même tems Lhoyd avoue qu'il a obſervé lui-même qu'elle ne ſuivoit ni le cours de la lune, ni le mouvement des marées, ce qui eſt directement oppoſé à la nature des Fontaines à flux & reflux.

En voilà aſſez ſur une queſtion, qu'il ſeroit inutile d'examiner plus au long, ſur-tout s'il eſt vrai que cette Fontaine autrefois ſi célebre par ſes retours périodiques, ne ſoit plus ſujette aujourd'hui à aucune variation. C'eſt un fait avancé (*a*) par Moyſe Guillelms, qui vient de donner en 1731. une belle édition des œuvres de H. Lhoyd avec des notes ; & c'eſt un fait qu'il prétend tenir d'un homme qui demeure dans le voiſinage de cette Fontaine, ce qui n'empêche pas, comme il le remarque, que cette Fontaine ne conſerve toujours ſon ancien nom de Fynnon leinw. *Fons iſte*, dit M. Guillelms, *non ita pridem muro circumdatus fluxum & refluxum pati deſiit, uti ab accola hujus regionis nuper accepi: ſed* Fynnon leinw *antiquum nomen retinet.*

(*a*) Dans la note ſur le paſſage de Lhoyd qu'on vient de citer.

VI.

D'une Fontaine periodique d'Iſlande, à deux milles & demi de Scalholt, *Capitale de cette Iſle.*

Saxon le Grammairien, † né dans l'iſle de Seelande en Danemarc, & Prevôt de l'Egliſe Cathedrale de Roeſchild dans le Schonen, a écrit en latin ſur la fin du dou-

* *Puteus ad Peak foreſt ..... in agro Derbienſi, fluit refluitque quater ſingulis horis ; & alius, juxta Kilken in Flints.* Surquoi il faut remarquer que le *Tegengel*, dont parlent Giraldus & Lhoyd, eſt une contrée de la Province de Flints, dans la Principauté de Galles.

† *In Prolegomenis Stephani Joannis Stephanii*, dans l'Edition de Saxon le Grammairien, avec des Notes, qui a été faite à Soora dans l'Iſle de Seelande *in-fol.* en 1644.

ziéme ſiécle, ſeize livres ſur l'ancienne Hiſtoire du Danemarc ſa patrie. On trouve dans cet ouvrage (*a*) une élegance qu'on n'auroit pas lieu d'attendre du ſiécle où vivoit l'Auteur ; auſſi lui a-t-elle mérité le nom de *Grammairien* par excellence, *Saxo Grammaticus :* mais on y trouve en même tems un fond de crédulité bien digne de ce ſiécle. Je ne prétends pas, comme on voit, prévenir en faveur de ce que Saxon dit dans cette Hiſtoire, des Fontaines périodiques d'Iſlande, & je ne me détermine à le rapporter, que parce que ſon témoignage ſe trouve appuié de celui d'un ſçavant Iſlandois moderne, qui décrit une fontaine de cette eſpece en Iſlande, & qui en la décrivant prétend qu'il ne décrit que ce qu'il a vû de ſes propres yeux.

(*a*) Deſiderius Eraſmus, in *Ciceroniano.*

Janus Douza, Pater, in *Præfat. alterâ annal. Batavicor.*

C'eſt dans (*b*) la Préface de ſon Hiſtoire de Danemarc que Saxon parle des Fontaines periodiques d'Iſlande. » Il y a, *dit-il*, dans cette Iſle pluſieurs fontaines ſujettes » à des variations périodiques, qui tantôt débordent hors » de leur baſſin, s'élancent fort haut, & en retombant » couvrent de leur écume tout ce qui eſt alentour : Et » qui tantôt au contraire s'abbaiſſent, ſemblent rentrer » dans le ſein de la terre, & diſparoiſſent enfin entiere- » ment. *Ibidem* (in Inſulâ (*c*) Glaciali, id eſt in Iſlandiâ) *complures alii latices referuntur, qui modò creſcentis limphæ copiis adaucti, pleniſque exundantes alveis crebras in ſublime guttas jaciunt ; modò torpentibus ſcatebris vix ab imo conſpecti, profundis ſubductioris terræ latibulis abſorbentur, quo ſit ut exuberantes proxima quæque ſpumarum candore conſpergant, exinaniti nullo viſûs ingenio capiantur.*

(*b*) *Pag.* 3.

(*c*) Le nom d'*Iſland* ſignifie *terre* ou *Iſle Glaciale.*

Jonas Arngrimus, ſçavant Iſlandois, en expliquant le paſſage de Saxon qu'on vient de citer, (*d*) paroît n'avoir point connu dans ſon pais de fontaine de cette eſpece, & cette preuve, toute négative qu'elle eſt, ſeroit déciſive contre le témoignage de Saxon, ſi † Brynolphe Suenon, autre ſçavant d'Iſlande, qui a commenté l'Hiſtoire de Saxon depuis Arngrimus, ne rapportoit point ſur cette matiere une obſervation bien circonſtanciée, qui

(*d*) In Commentar. ſuo De Iſlandiâ, *Part.* 1, *pag.* 36.

† *In Conjectaneis ſuis ad Saxonem*, dans l'Edition des œuvres de Saxon de 1644. enrichie des notes de *Stephanus Joannes Stephanius.*

autorise ce que Saxon avoit avancé. Cet Auteur assure donc « qu'il y a en Islande une Fontaine périodique » d'eau thermale, dans un lieu appellé *Haukadal*, qui » n'est éloignée que de deux milles & demi de la ville » de *S*calholt, capitale de l'Isle, & le siege d'un Evêché, » & qui appartient à l'église cathedrale de cette ville. Après quoi cet Auteur ajoûte 1°. « Qu'aiant eu la cu- » riosité d'aller voir cette fontaine, il eut le plaisir de » voir l'eau commencer de bouillonner dans le fond du » bassin d'où elle naît, lequel est fort profond, s'y éle- » ver sensiblement, le remplir, & même s'élancer assez » haut au dehors, non sans danger pour ceux qui se trou- » voient auprès & sur qui cette eau bouillante rejaillissoit. » 2°. Qu'il observa que la fontaine se soutint dans cet » état pendant environ une heure, après quoi l'eau com- » mença de baisser, jusqu'à ce que le bassin fût à sec; » 3°. Qu'un paisan du voisinage l'assura que la fontaine » ne recommenceroit à reparoître & à s'élever, qu'après » vingt-quatre heures, parce que c'étoit la période or- » dinaire de ses intermissions. *Saxoni attestor*, dit-il, en rapportant le passage de Saxon que nous avons cité, *qui anno superiore tale miraculum his oculis non sine maximâ admiratione conspexi in* Haukadal, *quod* Scalholto *duobus milliaribus cum semisse distat, prædium cathedrali templo subjectum. Paulatim namque ebulliens aquæ fervor in cratere profundissimo subsiluit & incremento sensibili intumuit, donec craterem impleret ad labra prorsus. Tum verò magno cum tumultu ingenitus fervor aquam in sublime evomit, præsentissimo propiùs adstantium cum periculo, quos nisi caverent, ignitæ guttulæ in delapsu ad internecionem comburerent. At verò exacto .... horæ spatio, pariter & æstus defervere, & aqua subsidere ac detumere. Nos autem cùm primùm accedere sumus ausi, vacuefactum repentè craterem animadvertimus & prorsus exsiccatum, nec uspiam aquæ vestigium, præter hoc ipsum conceptaculum, apparuit. Eruptionem autem rusticus intra viginti-quatuor horas exspectare se dictitabat: tanto namque spatio intermittere ut plurimùm & recipere.* *

* Peut-être faut-il lire *reincipere*.

Si cette observation est vraie, il en résulte 1°. Que cette fontaine d'Islande est non seulement périodique

&

& intermittente, mais en même tems (*a*) thermale, & thermale au plus haut degré, puiſque l'eau en eſt bouillante. 20. Que chaque écoulement de cette Fontaine dure une heure, chaque intermiſſion 23. & qu'ainſi la période entiere eſt d'environ 24. heures.

(*a*) Voiez ce qu'on dit *ci déſſous, Art.* 8. d'une Fontaine du Japon, appellée *Singacko.*

VII.

De la Fontaine des Merveilles, *près d'Haute-Combe en Savoie.*

Papire Maſſon, qui eſt mort en 1611. parle (*b*) de la Fontaine de Belleſtat, ou plutôt de Fonteſtorbe, dans ſon Traité, intitulé, *Deſcriptio Franciæ per flumina*, qui ne fut imprimé qu'après ſa mort, en 1618. Comme il n'en parle qu'après du Bartas, qu'il cite, il paroît inutile de rapporter ce qu'il en dit, après avoir vû ci-deſſus (*c*) ce que du Bartas en a dit lui-même.

(*b*) A l'occaſion de la Riviere de Lers, *pag.* 566.

(*c*) *Part.* 2. *Chap.* 1. *art.* 1.

Mais Papire Maſſon fait à cette occaſion la deſcription d'une autre fontaine de la même eſpece, « qui cou-» le près d'Haute-Combe en Savoie, preſque ſur les bords » du lac de Burget, & qu'on appelle, à ce qu'il dit, la » *Fontaine des merveilles.* Cette fontaine coule & ceſſe de » couler deux fois par heure, ſes écoulemens ſont toujours » précédez d'un grand bruit, l'eau qui en ſort, eſt ſi abon-» dante qu'elle ſuffit pour faire aller un moulin, avant » que de tomber dans le lac de Burget. Tous ces faits ſont autoriſez par le rapport de Papire Maſſon, qui aſſure » qu'il a eu occaſion de les obſerver une heure chaque » jour, pendant un ſéjour de quatorze mois. *Vidi ego*, dit-il, *apud Altam-Cumbam in Sabaudiâ Monaſterium ingens Ordinis Ciſtercienſis, Fontem, quem* Mirabilium *vocant, quâlibet horâ bis fluere & bis ſiccari ſolitum: Et cùm fluere incipit, ingenti murmure ſonoque erumpere, ac ſtatim moletrinam agere, antequam in ſubjectum lacum Burgitem influat. In cujus fontis margine quatuordecim menſes aſſedi quotidie unâ horâ, ut oblectandi animi cauſâ rem tam mirabilem tamque ſtupendam contemplarer.*

Le même Auteur parle (*d*) ailleurs dans le même ouvra-

(*d*) *Pag.* 94.

ge d'un petit ruiſſeau près du village de *Varins*, entre la riviere de Thoué & la Loire, à une lieue de Saumur, dont l'eau coule & s'arrête deux fois chaque jour. *In conſpectu Salmurii*, dit-il.... *eſt* Varins *pagus, in quo viſitur rivulus, qui ſingulis diebus bis tantum fluit, biſque ſtagnat.* En quoi Papire Maſſon a été copié par (*a*) Pierre-Jean Fabre, Médecin de Caſtelnaudari, qui appelle le village *Vareins*; par (*b*) Janus Cæcilius Frey, Médecin de la Faculté de Paris, qui l'appelle *Varius*; par (*c*) Bernard Varen, Médecin Hollandois, qui l'appelle *Varaus*, &c. Cependant malgré toutes ces autoritez, M. Piganiol de la Force qui parle du même fait, ne laiſſe pas d'aſſurer qu'il eſt faux (*d*).

(*a*) Hydrograph. Spagyric. *lib.* 1. *cap.* 11.

(*b*) Admirand. Galliar. *cap* 9.

(*c*) Geograph. general. *lib.* 1. *cap.* 17. *propoſit.* 18.

(*d*) Deſcription de la France, *Tom.* 7. *pag.* 74.

VIII.

De la Fontaine de Bolderborn *en Veſtphalie, & de celle de* Singacko *dans le Japon.*

Bernard Varen, Médecin Hollandois, fit imprimer à Amſterdam en 1650. une Géographie univerſelle *in*-12. où il a ramaſſé un grand nombre de faits, qui appartiennent à l'Hiſtoire naturelle. C'eſt dans le *Chap. XVII.* du premier livre de cet ouvrage, qu'il eſt queſtion des Fontaines, & c'eſt dans *la Propoſition XVIII.* que l'Auteur parle des Fontaines périodiques. Il ne manque pas d'y faire mention de la fontaine de Fonteſtorbe près de Belleſtat, & de celle des Merveilles près d'Haute-Combe, mais c'eſt ſur l'autorité de Papire Maſſon qu'il en parle, ou plutôt ſur celle de Biertius, qui a copié Papire Maſſon. Il y fait mention auſſi de la fontaine du village de *Varaus en Anjou au deſſus de Saumur*, c'eſt-à-dire du village de Varins près de Saumur; & cet article eſt encore pris de Papire Maſſon, ou de quelqu'un qui l'avoit pris de lui.

A ces deux articles déja connus, il en ajoûte deux autres qui le ſont moins. Le premier regarde † une fontaine près de Paderborne, appellée *Bolderborn*, c'eſt-à-dire *Fontaine bruiante*, « qui tarit & qui coule deux fois le

† Kircher en parle dans ſon *Mundus Subterraneus. Lib.* 5. *ſect.* 4. *cap.* 4. & il l'appelle *Bollerbrun.*

» jour, qui avant que de couler, fait un grand bruit, ce » qui lui a fait donner le nom de *Bolderborn*, & qui jette » une ſi grande quantité d'eau quand elle coule, qu'elle » fait aller preſque à ſa ſource trois moulins. *In Weſtphaliæ regione*, dit cet Auteur, *quæ dicitur* Paderborn, *fons eſt qui ſingulis diebus bis deficit & bis renaſcitur, etſi tantum aquæ effundat, ut non procul à fonte aqua circumagat trium moletrinarum rotas : erumpit cum ingenti ſtrepitu. Dicitur* Bolderborn *à ſtrepitu.* Cette même fontaine eſt décrite plus éxactement encore dans les Tranſactions Philoſophiques de l'année 1665. n°. 7. *Vir curioſus*, y eſt-il dit, *nuper ſcripſit ex Germaniâ in Diœceſi Paderbornenſi eſſe fontem, qui ſpatio nyctthemeri ſe bis ſolvat, ſemperque revertatur poſt ſex horas, incredibili fragore ac vi excurrens in tria milliaria à ſcaturigine. Accolæ vocant* Bolderborn, *quaſi diceres* Fontem tempeſtuoſum.

L'autre article regarde une certaine fontaine thermale du Japon, « dont l'eau eſt beaucoup plus chaude que » l'eau bouillante, & dont les écoulemens ſe répétent » régulierement deux fois le jour, & durent chaque » fois une heure. L'eau en coule alors avec une grande » force, & va former aſſez près de la ſource un lac brû- » lant, que les gens du pais appellent *Singacko*, c'eſt-à- » dire *l'Enfer*. Il eſt vrai que Varen n'apporte point d'autre garant de la vérité de ces faits, qu'un certain † Caronius, qu'il ne fait que nommer. *In Japoniâ*, (*a*) dit-il, *fontem adeò fervidum prorumpere ſcribit Caronius, ut ignis, vehementiſſimi licet, fervore nulla aqua ad eum gradum fervoris perduci poſſit . . . . . Fluit non continuè, ſed bis de die per unam horam cum ingenti ſpirituum impetu, & ſtagnum efficit, quod ex alio cognovi appellari ab incolis* Singacko, *hoc eſt* Infernum.

† Je croi que le Caron dont il s'agit ici, eſt celui qui après avoir été long-tems au ſervice de la Compagnie des Indes de Hollande, fut mis à la tête de la premiere Compagnie des Indes établie en France.

(*a*) *Ibid.* §. VIII.

IX.

De la Fontaine de PEAK *dans la Province de Derby, de celle de* Gigleſwick *dans la Province d'Yorc, & d'une troiſieme Fontaine périodique dans le* Weſtmorland.

Il parut en 1660. un Traité en Anglois ſur l'*Hiſtoire des Curioſitez naturelles d'Angleterre, d'Ecoſſe, & du pais de Galles*, compoſé par Childrey, qui fut traduit en françois peu de tems après par Pierre Briot & imprimé à Paris *in*-12. *en* 1667. Comme cet ouvrage n'eſt preſque qu'une compilation de ce que Giraldus, Cambden, Speed & pluſieurs autres Auteurs peu éxacts avoient déja dit, & que Childrey n'y parle preſque jamais ſur ſes propres obſervations, on ne doit pas toujours compter ſur la vérité des faits qui y ſont rapportez, d'autant plus que ceux même que Childrey copie, ne ſont pas toujours fidellement copiez.

(*a*) Ci-deſſus, *art.* V. *pag.* 389.

Nous avons déja vû (*a*) ce que cet Auteur dit d'une fontaine périodique du Flintshire dans la Principauté de Galles, appellée *Fynnon leinw*, en quoi il ne fait que copier *Giraldus Cambrenſis*, ou du moins Humfroy Lhoyd. Outre ce fait on trouve dans ſon ouvrage trois autres obſervations de pareilles fontaines, dont peut-être il n'eſt pas le premier Auteur non plus, mais dont nous ne connoiſſons point de témoignage antérieur au ſien.

(*b*) *Pag.* 190. de la traduction de P. Briot.

I. La premiere de ces obſervations regarde (*b*) une ſource de la forêt du Peak près de Buxton, dans la Province de Derby, *qui flue & reflue ordinairement quatre fois en une heure ou environ, ſans y jamais manquer.* Le Docteur Chriſtophle Merret repete cette obſervation dans ſon *Pinax rerum naturalium Britannicarum*, imprimé en 1667. (*c*) *Puteus*, dit-il, *ad Peak foreſt non procul Buxtoná in agro Derbienſi fluit refluitque quater ſingulis horis.*

(*c*) *Pag.* 222.

(*d*) Ibid. *pag.* 260.

II. Dans la ſeconde Childrey rapporte (*d*) qu'à « Gigleſwick à un mille de Settle, dans la Province d'Yorc, il y a de petites fontaines à un jet de palet l'une de l'autre, dont celle du milieu flue & reflue tous les quarts d'heures, de la hauteur d'un pied, quand l'eau eſt au

» plus haut ; & quand elle ſe retire elle devient ſi baſſe, » qu'il n'y reſte pas la hauteur d'un pouce. Ce fait a été » encore tranſcrit par le Docteur Merret. (*a*) *Ad Gigleswick*, dit-il, *in agro Eboracenſi, ſcaturigines parvæ erumpunt jactu diſci ab invicem haud diſtantes, quarum media ſola ſingulis horæ quadrantibus aſcendit ad 9. pollices ; in refluxu autem unciam unam non ſuperat.*

(*a*) *Ubi ſuprà.*

III. Enfin dans la troiſiéme (*b*) il s'agit « d'une fon- » taine dans la Province de Weſtmorland près du fleuve « de Loder, laquelle flue & reflue pluſieurs fois en un » jour. Ce fait n'a pas non plus échappé au D. Merret » (*c*) *Fons*, dit-il, *juxta flumen Loder in Weſtmorlandiâ ſæpius de die fluit refluitque.*

(*b*) Ibid. *pag.* 256.

(*c*) *Ubi ſuprà.*

En rapportant ces obſervations je n'ai pas prétendu les adopter. Je conviens au contraire qu'elles ne ſont ni aſſez conſtatées pour mériter d'être crues, ni aſſez détaillées pour pouvoir être expliquées.

X.

De la Fontaine de Viuſſan *dans le Diocèſe de Beziers, en Languedoc.*

Catel fait mention dans ſes (*d*) *Memoires de l'Hiſtoire du Languedoc*, d'une eſpece de fontaine périodique dans le Diocèſe de Beziers. Mais la deſcription qu'il en fait, n'eſt guére circonſtanciée. « *Viuſſan*, dit-il, eſt une pe- » tite riviere du pais de Languedoc, laquelle prend ſon » nom d'une montagne, appellée Viuſſan, & ſort d'une » fontaine qui eſt au pied de ladite montagne, à demie » lieue de Roquebrune, & après ſe rend dans la riviere » d'Orb. Cette fontaine ſe perd certaines heures du jour » & ne coule point pour tout, & après elle jette d'eau en » abondance auſſi gros que la jambe d'un homme, avec » telle roideur qu'elle traverſe ladite riviere d'Orb, ſans » mêler preſque ſon eau, & forme un ruiſſeau qui arroſe » les champs des environs.

(*d*) Pag. 171.

XI.

*De la Fontaine d'*Haute-Combe, *dont on a déja parlé, & de celle de* Puisgros, *toutes deux en Savoie.*

Le P. Milliet Deschalles, de la Compagnie de Jesus, publia en 1674. son *Cursus Mathematicus*, en trois Tomes *in-fol.* où il insera un Traité *de Fontibus naturalibus & fluminibus.* C'est-là (a) qu'il parle de deux fontaines périodiques de Savoie, & qu'il en parle dans un assez grand détail.

(a) Propos. XV.

La premiere est la célebre fontaine d'*Haute-Combe* près du lac de Burget, & à quatre lieues de Chamberi. Comme la description qu'il en fait, differe en plusieurs points de celle qu'en a fait Papire Masson, il paroît nécessaire de la rapporter dans toute son étendue.

I. Cette fontaine ne coule pas toujours, car elle tarit entiérement quand la sécheresse est grande. *Hic fons non semper fluit, nec singulis diebus; dùm enim est aridior anni tempestas, omnino deficit.*

II. Il arrive de-là qu'on attend quelquefois long-tems ses écoulemens, & qu'on les attend inutilement. *Ita plurimi ad aliquot dies ejus fluxum expectarunt, nec tamen viderunt.*

III. D'autrefois elle coule jusqu'à douze fois dans une heure. Du moins le P. Deschalles assure-t-il l'avoir vû couler jusqu'à onze fois pendant le tems qu'il mit à dîner sur ses bords. *Aliquando intra horam duodecies fluit, ut semel experti sumus; interea dùm pranderemus undecies aquam dedit.*

IV. Ces inégalitez dans le cours de cette fontaine ont persuadé au peuple que cette fontaine ne couloit point en presence des bâtards. *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & spuriis.*

V. C'est-là, à ce que dit le P. Deschalles, tout ce qu'il y a de merveilleux dans cette fontaine; car d'ailleurs, du moins pour le même jour, la durée des écoulemens est à peu près la même, de même que les intervalles d'un écou-

lement à l'autre. *In eo nihil aliud notatu dignum animadverti ; vices enim, ut plurimum, eodem die ſunt æquales, & æqualia tempora.*

L'autre fontaine eſt près d'un village appellé *Puiſgros*, à deux milles de Chamberi. La deſcription que ce Pere en fait, eſt un peu embrouillée, & je ne ſçai ſi elle mérite une entiere croiance.

I. Cette Fontaine ne coule pas toujours. Le P. Deſchalles aſſure qu'il a été la voir deux ou trois fois, & qu'il y a demeuré chaque fois une ou deux heures ſans l'avoir vû couler. *Eum fontem adivi bis aut ter, ſingulisque vicibus per unam aut alteram horam ſum commoratus ; nullum tamen ejus fluxum vidi.*

II. Quand cette fontaine coule, l'eau s'épanche par deſſus les rebords de ſon baſſin, & elle eſt en même tems abſorbée à travers le ſable dans une large ouverture, qui eſt au-deſſous. *Non tantùm per ſuperiora labra aquam effundit, ſed etiam videtur aquam reſorbere, ideò quia inferiori cavitatis parte meatum habet ingentem, ſed plenum arenâ, per quem ſenſim tota effluit aqua.*

III. Cette fontaine non ſeulement coule par intervalle, mais quand elle a commencé une fois, elle coule tantôt dix, & tantôt vingt fois, de telle ſorte qu'à peine le tems d'un écoulement à l'autre ſuffit-il pour en laiſſer vuider le baſſin. *Non enim tantùm per intervalla decurrit, ſed cum ſemel cœpit, aliquando decies, aliquando vigeſies fluit, ita ut inter utrumque fluxum vix ſufficiat tempus neceſſarium ad ejus cavitatem exhauriendam.*

IV. Enfin le P. Deſchalles rapporte que pluſieurs Jeſuites de Chamberi aiant été à cette fontaine vers l'équinoxe du printems, & y aiant demeuré tout le jour, ils l'avoient vû couler deux fois, le matin vers les dix heures, & l'après-midi vers les trois : Qu'elle avoit coulé le matin vingt fois dans une demie heure, de ſorte que les écoulemens ſe ſuccedoient preſque ſans intervalle, & ne donnoient pas le tems de vuider le baſſin de la fontaine ; mais que le ſoir les écoulemens avoient été moins fréquens. *Anno præterito circa æquinoctium vernum eum adivere duodecim ex noſtris, qui per totum diem ibi verſati ſunt.*

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

Bis tantùm venit, nempe circa decimam & circa tertiam horam, fluxitque circa decimam vigesies intra semi horam, ita ut fluxus se invicem exciperent, nec daretur tempus totam concham exhauriendi : circa tertiam videntur non tot fluxus fuisse.

Le P. Deschalles entreprend ensuite d'expliquer par le moien d'un ou de plusieurs siphons, ce que ces fontaines ont de singulier & de merveilleux, & n'y réussit pas trop bien, mais on peut voir dans son Livre ce qu'il dit.

XII.

De la Fontaine de la Godiniere *en Poitou.*

Je ne sçai si je puis citer comme un fait assuré, ce que Pierre-Jean Fabre, Médecin de Castelnaudari, (*a*) rapporte d'une fontaine près du village de *la Godiniere* en Poitou, qu'il dit être périodique. *Datur*, dit-il, *fons qui reciprocos æstus patitur in Pictaviâ, vulgò* Poitou, *circa locum & pagum de la Godiniere, propè domum Domini du Chastelier.* J'avoue que cet Auteur m'a toujours paru trop peu éxact & trop crédule, pour mériter d'être cru sans examen.

(*a*) Hydrograph. spagyric. *Lib.* I. *cap.* II.

XIII.

De la Fontaine de Dorgnes *dans le Diocèse de Castres en Languedoc.*

On peut compter un peu plus sur le témoignage de Pierre Borel, Médecin de Castres, lorsqu'il assure (*b*) qu'il y a au village *de Dorgnes, à deux lieues & demie de Castres* en Languedoc, *une fontaine, qui outre qu'elle guérit la gale & autres maladies du cuir, a le flux & reflux comme la mer.* Ce n'est pas que je ne le trouve trop crédule aussi à en juger par plusieurs des observations qu'il a données au public, mais outre qu'il parle d'un fait qui regarde son propre pais, & qu'il a pû par conséquent observer lui-même, ou dont il a pû avoir des informations sûres, d'ailleurs son témoignage sur cet article m'a été confirmé

(*b*) Antiquitez de la ville de Castres. *Liv.* 2. *chap.* 21.

firmé par une perſonne digne de foi. Elle m'a même aſſûré que cette fontaine répetoit ſes écoulemens pluſieurs fois dans le jour : ainſi c'eſt au nombre des fontaines ſimplement périodiques, qu'elle doit être miſe, malgré l'expreſſion dont Borel s'eſt ſervi.

XIV.

De la Fontaine de Colmars, *dans le Diocèſe de Senez en Provence.*

Il y a près de Colmars dans le Diocèſe de Senez en Provence une fontaine périodique, qui eſt remarquable par la fréquence de ſes retours. Elle s'arrête & elle coule environ huit fois dans une heure. M. Peireſc avoit chargé un Médecin de ces quartiers, nommé Malian, de l'examiner. *Hinc deſtinavit . . . . . eruditum Medicum, nomine Malianum*, (*a*) dit Gaſſendi . . . . . *ut denique eâ occaſione obſervaret fontem, qui ad Collem Martium ſtatis intervallis effluit ac ſubſiſtit nimirùm octies circiter intra ſpatium unius horæ.*

(*a*) In Vita Peireſcii, *ad ann.* 1634.

Je ne ſçai ſi ce Médecin s'acquitta de cette commiſſion, mais Gaſſendi nous a donné (*b*) dans ſa Phyſique une deſcription détaillée de cette fontaine. « Elle ne » differe point, *à ce qu'il dit*, des fontaines ordinaires » ni pour la clarté ni pour le goût de ſes eaux, mais » elle a cette proprieté ſinguliere de couler huit fois » dans une heure, & de s'arrêter autant de fois. Quand » elle eſt prête à couler, un léger murmure annonce » ſon arrivée. Elle croît peu à-peu pendant environ une » demie minute ; elle décroît enſuite pendant environ ſix » minutes ; il paroît qu'il y a alors un moment de ceſſa- » tion abſolue d'écoulement, après quoi elle recommence » dans le même ordre. *Nihil ab aquis aliorum fontium aut limpiditate aut ſapore differt ; at ſpeciale id præ cæteris habet, quòd proximè octies intra horam fluat, totieſque fluxum inhibeat. Adventans ac jam effluxura levi murmure ſeſe prodit, increſcitque ſenſim in alveolo per minuti ferè dimidium, ac deinde decreſcit per minuta ferè ſex, & cùm decrementum ſub finem*

(*b*) Phyſic. *Sect. 3. Membr. prior. Lib. 1. cap. 7.*

inſenſibile ſit, tùm intermorium eſt aliquod, priuſquam aqua denuò adventet.

» Le cours de cette fontaine eſt toujours le même » dans toutes les ſaiſons. *Diurnis & nocturnis horis & quibuſvis anni tempeſtatibus res, ut eam deſcripſi, conſtanter apparet.* « La ſeule inégalité qu'on y obſerve, c'eſt que l'in- » tervalle du commencement d'un écoulement au com- » mencement du ſuivant, n'eſt pas toujours le même ; » mais qu'il eſt tantôt de 8. minutes, tantôt de 7. & tan- » tôt de 6. plus ou moins, de telle maniere pourtant qu'il » eſt rare qu'il n'y ait pas aſſez éxactement huit écoulemens » & huit ceſſations par heure. *Non ſunt tamen intervalla omnia ab uno effluxu in alium æqualia, ſed interdùm quidem 8. minuta intercipiuntur, interdùm 7. interdùm 6. interdùm plus, interdùm minus, ſed rarum eſt ut .... unius horæ ſpatio non ſatis præcisè numerentur octo cùm effluxus, tùm ceſſationes.*

Je croi que ces variations, dont Gaſſendi paroît avoir été étonné, dépendent du plus ou du moins d'eau qui aborde à la ſource, ſuivant que la ſaiſon eſt plus ou moins pluvieuſe. Du moins eſt-il certain que dans l'explication que nous donnons du flux periodique de ces ſortes de fontaines, cette cauſe peut les produire, en rendant plus court ou plus long le tems qui s'écoule de la fin d'un écoulement au commencement du ſuivant, ce que Gaſſendi appelle *Intermorium.*

XV.

D'une Fontaine périodique dans la Franche-Comté.

(a) Reg. Scientiar. Academ. Hiſtor. *lib. 3. cap. 3.*

On trouve dans (a) l'Hiſtoire de l'Academie des Sciences de Duhamel « que † M. Borel, de cette Académie, y » avoit lu en 1688. une lettre qu'il avoit reçue de Fran- » che-Comté, où on lui parloit d'une fontaine de cette » province, dont l'eau étoit ſalée, & dont le cours étoit » ſujet chaque jour à des augmentations & à des dimi- » nutions ſenſibles, mais qui ne ſuivoient aucune regle

† Le Pierre Borel, dont il s'agit ici, & qui entra dans l'Académie des Sciences en 1674. eſt le même que le Pierre Borel, Médecin de Caſtres en Languedoc, dont on a parlé ci-deſſus, *Article XIII.*

» certaine. On ajoutoit qu'il y avoit dans la même pro-
» vince une autre fontaine, dont l'eau étoit douce, où
» l'on remarquoit † les mêmes viciſſitudes. *D. Borel epiſto-*
lam ad ſe miſſam legit, in qua fit mentio cujuſdam fontis ſalſi
in Comitatu Burgundiæ, cujus aquæ quotidie creſcunt & de-
creſcunt, ſed nullâ certâ lege. Alter aquæ dulcis in eadem
provinciâ ſua quoque habet incrementa & decrementa.

† Seroit-ce la fontaine, dont on parlera ci-deſſous *Article XIX?*

Mais des relations ſi peu détaillées, de même que ce qu'on ajoute au même endroit touchant la fontaine de Fonteſton, c'eſt-à-dire de Fonteſtorbe, ſur le rapport de M. de la Hire, ne peuvent paſſer que pour des indications plutôt que pour des obſervations.

XVI.

D'une Fontaine périodique du Roiaume de Cachemire, *dans les Indes.*

Nous connoiſſons mieux les proprietez d'une fontaine périodique, qui coule dans le Roiaume de Cachemire dans les Indes, que celles de pluſieurs fontaines de la même eſpece qui ſont en France. C'eſt que la Fontaine de Cachemire a eu l'avantage d'être obſervée par un Phyſicien. Bernier qui l'a vûe, (*a*) nous aſſure « Qu'au mois
» de Mai, tems auquel les neiges ne viennent que de
» fondre, cette fontaine environ l'eſpace de quinze jours
» flue & s'arrête réglément trois fois le jour, ſur la pointe
» du jour, ſur le midi, & ſur la nuit. Son flux eſt pour
» l'ordinaire de trois quarts d'heure, peu plus, peu
» moins, & aſſez abondant pour remplir un réſervoir en
» quarré, avec des degrez pour deſcendre juſqu'en bas,
» qui a dix ou douze pieds de largeur ou environ, &
» autant de profondeur. Après les quinze premiers jours
» ſon cours commence à n'être plus ſi reglé, ni ſi abon-
» dant, & enfin après un mois ou environ elle s'arrête
» tout à fait & ne coule plus le reſte de l'année, ſi ce
» n'eſt pendant quelques grandes & longues pluies,
» qu'elle coule ſans ceſſe & ſans regle, comme les autres
» fontaines.

(*a*) Voyage de Cachemire.

Sur cette relation on voit au premier coup d'œil que

cette fontaine eſt *Maiale*, c'eſt-à-dire qu'elle ne coule qu'au mois de Mai par la fonte des neiges, & qu'elle eſt alors périodique intermittente. On peut voir dans Bernier même, au lieu cité, ce qu'il imaginoit pour tâcher de rendre raiſon des proprietez de cette fontaine, mais je croi qu'il eſt plus facile de les expliquer par le méchaniſme que nous avons établi pour les autres fontaines de la même eſpece.

XVII.

De la fontaine An dem Burgenberg, *& de celle d'*Eng Stlen *en Suiſſe.*

L'ouvrage que M. S. S. Scheuchzer, Médecin de Zurich a publié, ſous le titre d'*Itinera Alpina*, doit être regardé comme une deſcription éxacte de ce qu'il y a de plus curieux dans les montagnes de Suiſſe. C'eſt-là qu'il fait mention de deux fontaines périodiques qu'il y a obſervées. La premiere (*a*) s'appelle *An dem Burgenberg*, c'eſt-à-dire Fontaine *ſur le Burgenberg*, qui eſt une montagne du Canton d'Underwald. « Cette fontaine eſt » non ſeulement *maiale*, c'eſt-à-dire du nombre de ces » fontaines, qui ne commencent à couler qu'au mois de » Mai par la fonte des neiges, mais elle eſt en même tems » périodique auſſi, & ſon cours ceſſe & recommence » ſouvent huit ou dix fois par jour. *Fons* an dem Burgen» berg *Maialis eſt, ... ſæpe unico die octies vel decies ceſſat, ac curſum ſuum redintegrat.*

(*a*) *Tom. 2. pag.* 401.

La ſeconde s'appelle la fontaine d'*Eng Stlen*, parce qu'elle eſt ſur une montagne de ce nom dans le Canton de Berne, au Bailliage de Thun, & aſſez près du mont Grimſel. « Cette fontaine eſt maiale & intermittente de » même que la précédente: (*b*) Elle ne commence à cou» ler que vers le milieu de Mai, comme les autres fontai» nes maiales, & elle ne coule que juſque vers le milieu » du mois d'Août; c'eſt-à-dire en tout environ trois mois. *Fons Eng ſtlanus periodum ſervat duplicem, annuam unam, diurnam vel horariam alteram; Tribus dumtaxat fluit menſibus à medio Maii ſcilicet ad medium Auguſti, ut hoc reſ-*

(*b*) *Tom. 1. pag.* 27.

pectu fontium Maialium numero adſcribi poſſit & debeat.

Pendant tout ce tems-là ſon cours eſt ſujet à des variations qui la rendent périodique, à s'en tenir au rapport qu'on a fait à M. Scheuchzer, car il avoue que c'eſt ſur le rapport d'autrui qu'il en parle, & qu'il n'a pas eu l'avantage de la voir couler lui-même, quoiqu'il ſoit allé deux fois ſur les lieux, mais il y arriva trop tard la premiere fois en 1702. & la fontaine étoit déja tarie; & l'autre fois en 1706. il y alla trop tôt, & elle ne couloit pas encore.

Si l'autorité de celui à qui nous devons les *Delices de la Suiſſe*, étoit capable de contrebalancer celle de M. Scheuchzer ſur une queſtion de Phyſique, nous pourrions douter que cette fontaine fût périodique, car cet Auteur (*a*) nie expreſſément qu'il y ait aucune variation dans ſon cours. Mais il eſt plus ſûr de s'en tenir au témoignage de M. Scheuchzer, qui a été ſur les lieux; qui, s'il n'a pas vû, a du moins conſulté les Habitans du voiſinage; dont le rapport enfin ſe trouve confirmé par tous ceux qui ont parlé de l'Hiſtoire naturelle de Suiſſe, dont il cite lui-même les ouvrages, comme (*b*) Stumpfius, (*c*) Zuinger, (*d*) Suicer, (*e*) Rabmann, (*f*) Wagner, &c.

(*a*) *Tom. 1. pag.* 168.

(*b*) Helvet. Choragraph *lib. 7. cap.* 21.

(*c*) Method. Apodem. *lib. 2. cap. 5. pag.* 84.

(*d*) Deſcript. Helvet. *pag.* 6.

(*e*) Geſprach. von Bergen, *pag.* 89. 200. Cyſat Beſchreib. Lucern. See. *pag.* 247.

(*f*) Helvet. Cur. *pag.* 132.

Il faut pourtant convenir que M. Scheuchzer lui-même n'eſt pas conſtant dans le rapport qu'il fait; mais cela vient de ce qu'il ne parle que ſur des oui-dire. « Dans » un endroit (*g*) il aſſure que cette fontaine coule ordi- » nairement deux fois le jour, le matin ſur les 8 heures, » & le ſoir ſur les 4. *Fons Engſtlanus non ..... conſtanter per* τριμήνιον *fluit, ſed matutino plerumque & veſpertino tempore, manè horâ circiter* 8ª. *veſperi* 4ª. Mais cela ne ſçauroit être, parce que dans cette ſuppoſition les intervalles des écoulemens ne ſeroient pas égaux.

(*g*) Pag. 27. *Itinere* II.

Dans un autre endroit (*h*) « il dit que cette fontaine » coule ordinairement le ſoir & le matin; qu'elle coule » pendant 2 ou 3 heures, & quelquefois pendant toute » la nuit ſans diſcontinuation. *Fluit aliquando per duas vel tres horas, aliquando per totam noctem ad ſequens mane.*

(*h*) Pag. 404. *Itin.* V.

L'irrégularité du cours de cette fontaine ſeroit encore plus grande à en juger ſur le rapport que le Miniſtre

d'un village voisin de cette source, (a) en avoit fait à Wagner, & que M. Scheuchzer (b) a transcrit dans son ouvrage. On y prétend « que cette fontaine commence » quelquefois à couler le soir & ne cesse que le matin; » qu'elle coule d'autrefois le matin, & que son cours se » renouvelle pendant le jour même; qu'elle coule souvent » sans interruption trois ou quatre jours consécutifs, & » que souvent aussi elle demeure à sec plusieurs jours de » suite. *Cursus fontis hujus maximè inæqualis est; sæpe aquæ ejus vesperi præsto sunt, & fluxus earum per integram noctem durat, manè sequenti autem cessat; mox manè aliquando aquæ profluunt; sæpe interdiù fons cursum redintegrat; sæpe aquæ ejus tres, imò quatuor dies integros perennant; sæpe aquæ aliquot diebus non apparent.*

(a) Henri Becklin de Berne, Ministre d'Hasten.

(b) *Tom. I. pag.* 27.

Ces variations, quelques irrégulieres qu'elles paroissent, pourroient peut-être s'expliquer par le méchanisme que nous avons établi pour ces sortes de fontaines, en supposant des variations proportionnées dans la quantité d'eau qui aborde à cette source, dépendamment de la fonte des neiges, plus ou moins grande. On peut voir (c) ci-dessus ce que nous avons dit sur ce sujet: Mais il faut avouer qu'il est difficile de rien établir de bien solide sur des observations si peu éxactes & si mal constatées: Peut-être même que sans aucun méchanisme particulier, les variations de cette fontaine ne viennent, que des seules variations qui arrivent dans la fonte des neiges, suivant lesquelles cette fontaine, qui n'est point entretenue d'ailleurs, doit couler ou tarir sans garder aucun ordre périodique.

(c) *Part. II. chap. I. art. 3.*

XVIII.

De la source de la Reinette *aux Eaux de* Forges, *dans le Diocèse de Rouen en Normandie.*

Tous ceux qui vont aux Eaux de Forges, ont occasion d'observer que la source de la *Reinette*, qui est la plus abondante des trois sources minérales qui y coulent, souffre dans son cours des variations reglées & périodiques. (d) « Tous les jours régulierement vers les 6. ou 7.

(d) Linand, *Traité des Eaux de Forges, chap.* 2.
La Rouviere, *Système des eaux de Forges, à la fin du Livre.*

» heures du matin & vers les 6. ou 7. heures du ſoir, » l'eau qui en ſort, ſe brouille pendant environ une demie » heure, devient rougeâtre & chargée de flocons roux, » plus ou moins gros, qui ſe changent en une eau rouſſe, » quand on les remue dans la main. Le reſte du jour » & de la nuit cette eau eſt fort claire, à quelques pail- » lettes rouſſâtres près, qu'elle charrie preſque toujours.

Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt qu'on prétend (*a*) que « ces eaux ne coulent pas plus ou moins abondam- » ment lorſqu'elles ſont troublées, que lorſqu'elles ſont » claires..... de ſorte qu'il n'y a que le ſeul brouil- » lement : Mais cela n'empêche pas que cette fontaine ne doive être miſe au nombre des fontaines périodiques, & que ce brouillement reglé qui y arrive de douze en douze heures, ne puiſſe & ne doive même s'expliquer par le même méchaniſme, qui ſert à expliquer les variations périodiques des autres fontaines de cette eſpece par rapport à leurs écoulemens.

(*a*) La Rouviere; *ibidem.*

XIX.

D'une fontaine périodique ſur le chemin du village de Touillon *à* Pontarlier, *en Franche-Comté.*

On doit à M. Piganiol de la Force une *Deſcription de la France*, très-curieuſe & très-exacte, & qui dès la ſeconde édition a été portée à un dégré de perfection, dont un ouvrage chargé de tant de faits & de détails, paroiſſoit difficilement ſuſceptible.

Cet Auteur y (*b*) fait une deſcription aſſez exacte de la fontaine périodique de Belleſtat ou de Fonteſtorbe, dont on a expliqué la nature (*c*) ci-deſſus. Il y parle (*d*) ailleurs d'une autre fontaine de la même eſpece, qu'on trouve dans la Franche-Comté ſur le chemin de Pontarlier au village de Touillon; & il marque que ce qu'il en dit, eſt pris de la deſcription que M. Courvoiſier, Docteur en Médecine, en fit en 1690.

(*b*) *Tom. 5. pag.* 220 221.

(*c*) *Part. II. chap.* 1.

(*d*) *Tom. 8. pag.* 480.

» Cette fontaine naît, *à ce qu'il dit*, dans un lieu pier- » reux, & comme elle jette par deux endroits ſéparez,

» elle s'eſt fait deux baſſins, dont la figure lui a fait » donner le nom de *Fontaine ronde*. Dans le premier » qui eſt le plus élevé, & qui a environ ſept pas de long » ſur ſix de large, le flux & le reflux de la fontaine pa- » roît davantage, & il ſemble qu'une pierre aigue qui » eſt au milieu y ſoit miſe exprès pour mieux faire remar- » quer les mouvemens de l'eau, lorſqu'elle monte & qu'el- » le deſcend.

» Quand le flux commence, on entend au dedans de » la fontaine comme un bouillonnement, & l'on voit ſor- » tir de l'eau de tous côtez, qui formant pluſieurs petites » boules, s'éleve toujours peu à-peu juſqu'à la hauteur » d'un grand pied. Alors étant répandue dans toute la » capacité du premier baſſin, elle regorge un peu à côté » du ſecond, où l'on voit de même qu'elle croît avec tant » d'abondance, que ce régorgement des deux ſources » en s'uniſſant, fait un ruiſſeau conſidérable. Quand le » reflux ſe fait, l'eau deſcend petit à petit, & à peu- » près en auſſi peu de tems qu'elle monte.

» Le période du flux & du reflux dure en tout un » peu moins d'un demi quart-d'heure, & le repos qui eſt » entre les deux ne dure qu'environ deux minutes. La » deſcente de l'eau eſt ſi évidente, que la fontaine tarit » preſque entierement.

» Cependant l'un des reflux eſt régulierement toujours » different de l'autre, en ce que la fontaine tarit preſque » entierement une fois, & qu'une autrefois il reſte un » peu d'eau dans le baſſin ; ce qui continue toujours al- » ternativement & à même proportion, ſans augmenter » ni diminuer. Vers la fin du reflux, & lorſqu'il n'y reſte » preſque plus d'eau à rentrer, on entend un petit bruit.

» Quoiqu'on obſerve ces mouvemens reguliers dans le » ſecond baſſin, le reflux y eſt beaucoup moindre, car » il y reſte toujours aſſez d'eau pour entretenir le ruiſſeau » qu'il produit ; & dans le premier baſſin le flux & le » reflux ſont beaucoup plus remarquables, & à moins « que l'eau de la pluie ne les trouble, ou que les neiges » fondues ne l'inondent, ils y paroiſſent toujours auſſi » ſenſiblement qu'on l'a dit.

J'avoue

J'avoue que ce qu'on dit de l'inégalité alternative des intermiſſions de cette fontaine, me paroît ſuſpect, & je croi qu'il ſeroit néceſſaire de le vérifier de nouveau. Si ce fait ſe trouvoit vrai, on ſeroit forcé de ſuppoſer dans l'intérieur de cette fontaine un méchaniſme plus compoſé, que celui qu'on ſuppoſe pour les fontaines périodiques ordinaires.

De ces différentes obſervations on peut tirer pluſieurs conſéquences.

I. Que les fontaines périodiques ſont aſſez communes, mais que juſqu'à preſent on ne peut compter ſûrement que ſur celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche, dont nous avons donné la deſcription, celle d'Haute-Combe, celle de Colmars, celle de Cachemire, & peut-être celle d'Am dem Burgenberg.

II. Que les périodes de ces differentes fontaines dépendent de la hauteur du ſiphon, qui en fait le principal méchaniſme; de la groſſeur de ſon calibre; de la grandeur du baſſin intérieur, où l'eau ſe ramaſſe; & de la quantité d'eau qui aborde à ce baſſin, ce qui ſuffit pour rendre raiſon de toutes les varietez qu'on obſerve dans le cours de ces ſortes de fontaines.

III. Que toutes les périodes de ces fontaines, de quelque nature qu'elles ſoient, ſont ſujettes à varier, c'eſt-à-dire que ces fontaines coulent pendant des tems plus ou moins longs, & mettent des intervalles plus ou moins grands d'un écoulement à l'autre, ſuivant le plus ou le moins d'eau qu'elles reçoivent, ou ce qui revient au même, ſuivant le plus ou le moins de ſéchereſſe pour les fontaines que la pluie entretient, & le plus ou le moins de chaleur pour celles qui ne coulent que par la fonte des neiges. Cela eſt déja certain de celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche; la maniere dont on parle de la plûpart des autres, le fait conjecturer à leur égard; & ce qui mérite quelque conſidération, la nature du mechaniſme, d'où il paroît que dépendent les proprietez de ces fontaines, ſemble le démontrer.

IV. Que par une ſuite néceſſaire des changemens que

ces variations peuvent produire, les fontaines qui ne ſont que ſimplement Intercalaires, doivent devenir Intermittentes, ſi l'eau qu'elles reçoivent, continue à diminuer: Et que par la raiſon des contraires, les fontaines qui ſont intermittentes, doivent devenir ſimplement intercalaires, ſi l'eau qui y aborde, croît à un certain point.

V. Que ces fontaines, tant les Intercalaires que les Intermittentes, doivent ceſſer d'être périodiques, quand l'eau eſt fort abondante, c'eſt-à-dire en hiver ou dans le tems de pluie, & qu'elles doivent couler alors d'un cours égal & uniforme, comme les fontaines ordinaires. On en a des preuves certaines à l'égard de celles de Fonteſtorbe & de Fonſanche; & à l'égard des autres, on en a plus que des ſimples préſomptions.

VI. Que c'eſt à ces variations, qu'il faut principalement attribuer les differences qu'il y a entre les deſcriptions que differens Auteurs ont faites des mêmes fontaines; car en ſuppoſant qu'ils les aient obſervées en des tems & dans des circonſtances differentes, il eſt très-poſſible qu'ils aient tous dit la vérité, nonobſtant la difference qu'il y a dans leur rapport.

VII. Qu'il peut ſe faire que quelques-unes de ces fontaines tariſſent dans la grande ſéchereſſe, ſi c'eſt l'eau de la pluie qui ſert à les entretenir, ou dans le froid de l'hiver, ſi c'eſt la fonte des neiges; & que quand la pluie ou la neige fondue leur fourniſſent de l'eau de nouveau, elles recommencent à couler périodiquement comme auparavant, juſqu'à ce que l'abondance de l'eau parvienne à rendre leur cours uniforme. Il eſt vrai qu'on n'obſerve rien de ſemblable dans les fontaines de Fonteſtorbe & de Fonſanche, dont le cours eſt perenne, mais les deſcriptions qu'on trouve, donnent lieu de le conjecturer des fontaines du *Tamaricus* dans Pline, & de celle d'Haute-Combe dans le P. Deſchalles: Du moins le fait eſt-il certain à l'égard des fontaines d'*Am dem Burgenberg* & d'*Eng ſtlen* dans Scheuchzer, puiſque ces fontaines ſont maiales de l'aveu de cet Auteur, c'eſt-à-dire qu'elles ne commencent à couler qu'au mois de Mai.

VIII. Enfin que ces viciſſitudes, ces variations, ces iné-

galitez, dont les Phyſiciens ignoroient autrefois la cauſe, & que le peuple ignore encore aujourd'hui, ont donné lieu aux croiances ſuperſtitieuſes, qu'on a eues, & qu'on a encore ſur cette matiere. Pline remarque que les Cantabres tiroient des augures de l'écoulement des ſources du *Tamaricus*. *In Cantabriâ fontes Tamarici in auguriis habentur.* Il ajoûte même, qu'il étoit funeſte qu'elles ne coulaſſent pas, quand on alloit pour les obſerver, & il cite des exemples qui avoient ſervi à autoriſer cette prévention. *Dirum eſt non profluere eos aſpicere volentibus, ſicut proximè Lartio Licinio legato poſt Præturam. Poſt ſeptem enim dies occidit.* Le P. Deſchalles aſſure qu'on croit en Savoie que la Fontaine d'Haute-Combe ne coule point en preſence des bâtards; *Ex hac irregularitate emanavit hoc proverbium, ut dicatur numquam fluere coram illegitimis & ſpuriis.* Scheuchzer † rapporte que les habitans du mont Eng ſtlen ſont perſuadez que la fontaine qui coule ſur cette montagne, (*a*) ceſſe de couler ſi on y lave quelque choſe de ſale, ou qu'on y faſſe exprès quelque ordure. *Effluxus non tantùm præſentis aquæ, ſed & venturæ cras vel perendie aliquando prorſus cohibetur, ... quam circumſtantiam unanimi ore adſerunt quotquot hac de re adlocutus ſum, præſertim ex immundarum rerum in eo loturâ, aut excrementorum humanorum voluntariâ vel ſtudioſâ depoſitione.* M. Scheuchzer lui-même qui s'étoit moqué de cette crédulité dans ſon ſecond voiage des Alpes, paroît avoir été ébranlé dans le cinquiéme par le témoignage conſtant des habitans du voiſinage. Enfin Pierre-Jean Fabre, Medecin de Caſtelnaudari, (*b*) prétend que les habitans de Belleſtat peuvent juger de l'abondance ou de la ſterilité de l'année, ſuivant que le cours de la fontaine de Fonteſtorbe eſt périodique plus ou moins long-tems. *Itaque incolæ habent*, dit-il, *in ipſo fonte certiſſimum fertilitatis & ſterilitatis præſagium.* Il pouſſe même la crédulité juſqu'à ſe perſuader que cette fontaine, qui fut périodique preſque ſans diſcontinuation en 1624. & 1625.

† Tom II *pagg.* 405. & 407.

(*a*) On fait le même conte en Provence de la Fontaine d'Eſclans près de Draguignan. *Bouche, Hiſtoire de Provence, Tom. 1. pag. 38.* Mais il a été vérifié que ce conte étoit faux. *Ibidem pag. 253.*

[*b*] Hydrograph. Spagyrici, *lib. 2. cap. 1.*

qui furent deux années de séchereſſe, préſageoit les changemens qui arriverent alors dans le pais où elle coule, où par les ſoins de François d'Amboiſe, Comte d'Aubijoux, & ſeigneur de Beleſtat, les P. R. qui étoient en grand nombre dans ce lieu, furent convertis à la Foi Catholique.

CHAPITRE XIII.

Des Fontaines *périodiques* à flux & reflux, *dont il eſt parlé dans les* Auteurs.

ON trouve dans les Auteurs peu d'obſervations de fontaines périodiques à flux & reflux, & on en trouveroit encore moins, ſi l'on n'avoit ſouvent compris ſous ce nom, des fontaines qui ſont ſimplement périodiques. Je ſuis même perſuadé par l'exemple de la fontaine de Fonſanche, que preſque toutes les fontaines, qui ſemblent ſuivre le plus éxactement l'ordre du flux & reflux de la mer, doivent être rangées dans la claſſe des fontaines ſimplement périodiques; & je n'excepte guere de cette regle que les fontaines de cette eſpece, qui ſont fort près de la mer, & où le regonflement de l'eau, cauſé par le montant des marées, peut produire des changemens reglez, qui répondent aux mouvemens de la mer.

Je vais cependant rapporter ce qu'on trouve dans les Auteurs ſur cette matiere, mais en le rapportant je ne laiſſerai pas de faire ſentir le peu de fondement, qu'il y a à faire ſur la plupart de ces obſervations.

I.

Des Fontaines à flux & reflux, dont Pline *a parlé dans ſon* Hiſtoire Naturelle.

(a) Hiſtor. natural. *lib.* 2. *cap.* 103. Et *lib.* 7. *cap.* 26.

Pline rapporte (*a*) que « dans une petite iſle de la mer » Adriatique à l'embouchure de la riviere du *Timavus*, » il y a des fontaines d'eau chaude, qui croiſſent & » décroiſſent avec le flux & reflux, lequel comme on ſçait, » eſt aſſez ſenſible dans le fond du golfe de Veniſe. *Contra Timavum amnem*, dit-il, *inſula parva in mari*

eſt cum fontibus calidis, qui pariter cum æſtu maris creſcunt minuunturque. On prétend (*a*) que ces ſources d'eau chaude, dont parle Pline, ſont connues aujourd'hui ſous le nom de *Bagni di Monte Falcone*, ſituez à l'embouchure du *Timavo*, dans une petite preſqu'iſle formée par la mer, par le *Timavo*, & par une petite riviere appellée *di Santo Antonio*, qui ſe jette dans le *Timavo* près de ſon embouchûre. Cluvier (*b*) qui avoit été ſur les lieux, a fait une deſcription éxacte de ces bains dans ſon *Italie*. Il marque qu'ils ne ſont qu'à deux traits d'arbaleſte du bord de la mer, & il aſſure qu'ils en ſuivent l'accroiſſement & le décroiſſement. *Idem cum maris æſtu incrementum & decrementum patiuntur.* Il paroît que cela n'arrive que par le ſimple regonflement, & on n'en doit pas être ſurpris, puiſque les ſources du Timavo, qui ſont plus loin de la mer, ſont ſujettes aux mêmes variations par le ſeul regonflement de la mer, comme Cluvier le fait voir dans le même endroit.

(*a*) Le P. Hardouin ſur le paſſage de Pline, qu'on vient de citer.
Le P. Kircher, *Mund. ſubteran. lib. 5. ſect. 4. cap. 4.*

(*b*) Italiæ Antiquæ, *lib. 1. cap. 20.*

II.

D'une Fontaine à flux & reflux près de Dinevor, *dans le pais de Galles; & d'une autre Fontaine ſemblable en* Irlande, *dans la Province de* Connaught.

On trouve dans les Ouvrages de Giraldus de Galles, ou Giraldus *Cambrenſis*, deux exemples de fontaines à flux & reflux.

Le premier eſt dans l'*Itinerarium Cambriæ*. L'Auteur y dit (*c*) qu'après avoir paſſé la riviere de Tywy, on arrive à Caermardin, & à cette occaſion il remarque « qu'aſſez » près de-là il y a une ville forte, appellée *Dinevor*, & » auprès de cette ville † une fontaine qui s'arrête & qui » coule deux fois dans les 24. heures, & qui imite par » conſéquent le flux & reflux de la mer. *Juxta Dinevor*

(*c*) *Lib. 1. cap. 10.*

† Childrey, *Hiſtoire des Curioſitez Naturelles d'Angleterre, d'Ecoſſe, & du pais de Galles, pag.* 241. Et Metret, *Pinax rerum natural. Britannicar. pag.* 222. parlent d'une fontaine qui flue & reflue de même, comme la mer, deux fois par jour, & ils la placent dans la même Province de Caer-mardin, dans le Château de Carreg. Je ſuis perſuadé qu'ils entendent parler l'un & l'autre de la même fontaine, dont parle ici Giraldus.

trans flumen ſcilicet Tywy in * Cantref bachan, *id eſt Cantredo brevi, fons eſt qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitari ſolet inſtabilitates.*

(*a*) De miraculoſis naturis in Europâ, *lib.* 2. *cap.* 26.

Cette obſervation de Giraldus a été copiée (*a*) par le P. Jean Euſebe de Nieremberg Jeſuite, (*b*) & par Bernard Varen, Médecin; mais elle a perdu en paſſant par leurs mains, car de la ville de *Dinevor*, ils en ont fait le Château de *Dineucer*, & au lieu de *Cantref bachan*, dont Giraldus lui-même explique la ſignification, ils en ont fait *Canterbochan*, qui ne ſignifie rien.

(*b*) Geograph. general. *lib.* 1. *cap.* 17. *propoſ.* 18.

Le ſecond exemple eſt dans la Deſcription de l'Irlande. Giraldus (*c*) y rapporte « que dans la province de » Connaught il y a au ſommet d'une haute montagne, » éloignée de la mer, une fontaine qui imite le flux & » reflux en croiſſant & décroiſſant deux fois par jour. *Eſt in Connactiâ fons aquæ dulcis in vertice montis excelſi & procul à mari, qui die naturali bis undis deficiens & toties exuberans marinas imitatur inſtabilitates.*

(*c*) *Lib.* 2. *cap.* 7.

Cette Hiſtoire n'a pas manqué d'être adoptée de même & (*d*) par le P. de Nieremberg, & (*e*) par le Medecin Varen, mais cette Hiſtoire eſt fauſſe, & la preuve n'en ſçauroit être plus certaine. C'eſt le ſieur Gerard Boate, auteur d'une Hiſtoire naturelle d'Irlande, (*f*) qui nous la fournit. Voici ſes termes. « Juſqu'à préſent je n'ai pû trouver » perſonne en Irlande, qui me confirmât les choſes ſur- » prenantes, que rapporte Giraldus Cambrenſis de plu- » ſieurs fontaines qui s'y rencontrent . . . . . l'une » dans la province de Connaught . . . . . laquelle » bien qu'elle ſoit ſur le ſommet d'une haute monta- » gne, fort éloignée de la mer, ne laiſſe pas d'avoir » flux & reflux deux fois le jour, comme la mer mê- » me. Ce qui me fait croire que ce bon homme a été » trompé en ces choſes-là pour avoir été trop crédule.

(*d*) Ibidem.

(*e*) Ibidem.

(*f*) Chap 7. ſect. 3.

Je croi qu'on peut en dire autant de la premiere

* *Cantref* en Gallois, en Latin *Cantredus*, ſignifie un Bailliage de cent villages, du mot *Cant*, cent, & *Tref*, Village. Voiez *Giraldus Cambrenſis*, *Deſcript. Cambriæ*, cap. 4.

Le Bailliage dont il s'agit ici, s'appelloit *Cantref bachan*, c'eſt-à-dire *le petit Bailliage*, pour le diſtinguer d'un autre Bailliage voiſin, qui s'appelloit *Cantref Mawr*, c'eſt-à-dire *le grand Bailliage.*

obſervation, d'autant plus que David Povel, Profeſſeur en Theologie, & originaire du pais de Galles, qui a donné en 1585. une édition de l'*Itinerarium Cambriæ* de Giraldus, avec des notes, ne dit rien ſur cette fontaine d'auprès de la ville de Dinevor, & ſe contente de parler d'une autre fontaine du même pais, près de Ruthlan, dans la province de Tegengel, appellée *Fynnon Leinw*, qui eſt véritablement periodique, & dont il a été fait mention ci-deſſus, *article V.* du *Chap. précedent.*

III.

De la Fontaine de Louzara *en Galice.*

Le P. Jean-Euſebe de Nieremberg, de la Compagnie de Jeſus, a publié quelques compilations ſur l'Hiſtoire naturelle, où il a inſéré ſans beaucoup de diſcernement tout ce qui s'eſt préſenté à ſes recherches. C'eſt dans une de ces compilations, intitulée *De miraculoſis naturis in Europâ*, (*a*) qu'il parle « d'une fontaine à flux & re- » flux, appellée, à ce qu'il dit, *Louzara*, & qu'il place dans » la Galice en Eſpagne, ſur les montagnes de *Cebreri*, près » de la ſource de la riviere de *Lorus*. *In montanis Cebreri juxta exordium Lori fluvii mirus erumpit fons, dictus* Louzara; *intumet fluctibus & defervet quemadmodum pelagus, à quo viginti leucas diſtat. Idem incrementum ver & hyems conſervat.*

(*a*) *Lib. 1. cap. 29.*

Varen (*b*) n'a eu garde de manquer à s'approprier ce fait; mais en le rapportant il l'a alteré, en mettant *Cabreti* au lieu de *Cebreri*. Je ne ſçai le jugement qu'on doit porter de cette obſervation du P. de Nieremberg, mais j'avoue qu'un fait qui n'eſt appuié que ſur l'autorité d'un Compilateur auſſi crédule, ne me paroît pas mériter beaucoup de créance.

(*b*) *Ubi ſuprà.*

IV.

De la fontaine de Marſac *près de* Bordeaux.

Bernard Varen, Médecin Hollandois, dont on a déja parlé plus d'une fois, fait mention (*c*) dans ſa Géographie d'une autre fontaine qu'il place à Marſac, village de Guienne. « Cette fontaine imite, *à ce qu'il dit*, le flux & re- » flux, & croît à meſure que la Garonne croît elle-même » devant Bourdeaux. *In Aquitaniæ vico Marſaco fons eſt, qui*

(*c*) *Lib. 1. cap. 17. propoſ. 28.*

æstus maris imitatur, & simul intumescit cum Garumnæ incrementis in Burdegalâ. Je n'ai aucune connoissance de ce fait, & je ne sçaurois deviner d'où Varen l'a pris. Il semble que le Marsac dont il parle, doive s'entendre d'un Marsac sur la riviere de Lot dans le Diocèse d'Agen, à une lieue & demie de la Garonne; ou d'un autre Marsac dans le même Diocèse d'Agen, du côté de Médaillan, & à deux lieues de la Garonne, qui sont les seuls lieux de ce nom que je connoisse en Guienne. Cependant je ne sçaurois m'empêcher de soupçonner que cette fontaine de Marsac dont il est parlé dans Varen, ne soit la même que la prétendue fontaine de Bordeaux, dont les (*a*) Commentateurs de Conimbre, & dont (*b*) Bayerlinc parlent comme d'une fontaine à flux & reflux, mais sur laquelle le P. Gaspar Schott lui-même, tout crédule qu'il est, assure (*c*) qu'il a inutilement questionné plusieurs personnes, qui avoient demeuré longtems à Bordeaux.

(*a*) In Meteoris. *Tractat. 9. cap. 7.*

(*b*) Theatr. vitæ humanæ, in verbo *fons.*

(*c*) Anatomiæ Physico-hydrostaticæ fontium ac fluminum, *lib. 1. cap. 1. §. 1.*

V

De la Fontaine de Montmerveille, *dans le Palatinat de* Cracovie *en* Pologne.

On attribue à une fontaine du Palatinat de Cracovie en Pologne, *la propriété de suivre le mouvement de la Lune.* Voici la description que J. B. Denys, Médecin ordinaire du Roi, en a fait dans une brochûre imprimée à Paris en 1687. *in-4°.* sous le titre de *Relation curieuse d'une fontaine découverte en Pologne, laquelle entr'autres proprietez, a celle de suivre le mouvement de la Lune.* Il prétend que ce qu'il en dit, est extrait fidellement de la relation qui lui avoit été envoiée par M. Conrade, premier Médecin de la Reine de Pologne, Marie de la Grange, femme de Jean Sobieski.

» Il y a, *dit-il*, une montagne dans la petite Pologne, » au Palatinat de Cracovie, appellée *Montmerveille*, qui » n'est éloignée que d'une lieue de Rimanow, bourg qu'elle » a vers l'Orient: Elle a du côté de l'Occident *Doucla*, qui » en est à trois lieues; du côté du septentrion *Crosno*, qui » en est à deux lieues, & du côté du midi les montagnes » de Hongrie.

» Au milieu de cette montagne du côté du midi, il y a une grande

» grande fontaine, que les habitans ont revêtue de bois en » maniere de puits. L'eau en eſt fort belle & claire, & com- » me elle ſort de terre avec impétuoſité & par des ſecouſſes » continuelles, elle forme quantité de bouillons, dont le » bruit ſe fait entendre à plus de deux cens pas, & l'on » voit paroître ſur ſa ſurface pluſieurs petites bouteilles, qui » ne ſont pourtant accompagnées d'aucune écume.

» Le mouvement de cette ſource a grand rapport avec ce- » lui de la Lune; car à proportion que la Lune approche » de ſon plein, l'eau ſe hauſſe peu à peu, pouſſant ſes bouil- » lons plus haut de jour en jour; & quand la Lune eſt pleine, » elle monte ſi haut, qu'elle ſe répand par deſſus les bords » qui la renferment. Mais au décours elle s'abaiſſe peu à » peu, & tous les bouillons qu'elle pouſſe dans le dernier » quartier de la Lune, ſemblent s'enfoncer & rentrer dans » les mêmes endroits d'où ils ſortent.

On ajoûte que l'eau de cette fontaine « ne ſe gele jamais » dans ſa ſource pendant les hivers les plus rigoureux; qu'el- » le s'enflamme, ſi l'on en approche un flambeau allumé; & » qu'elle brûle auſſi fortement que le plus ſubtil eſprit de » vin : Enfin qu'elle eſt ſalutaire pour pluſieurs maux qu'on » rapporte dans la Relation, mais ces proprietez ne re- gardent point la queſtion que nous traitons.

On trouve le même détail (*a*) dans l'*Hiſtoire naturelle & curieuſe du Roiaume de Pologne* du P. Gabriel Rzaczynski, Jeſuite Polonois, imprimée en latin à Sandomir *in*-4°. en 1721. & l'on y cite l'extrait, qu'on avoit fait dans le Journal de Leipſic, du Mémoire de M. Denys, dont on vient de parler. Mais en ſuppoſant *la vérité de cette relation, il eſt viſible* que cette fontaine n'eſt point une fontaine à flux & reflux, puiſqu'au lieu de hauſſer & baiſſer deux fois chaque jour, comme la marée, elle ne hauſſe & ne baiſſe qu'une fois le mois, ſuivant que la Lune eſt pleine, ou qu'elle eſt en decours.

[a] Hiſtor. natural. curioſæ Regni Poloniæ, *Tract.* 4. *ſect.* 1. §. 3.

I. Il paroît par ce qu'on vient de dire, qu'il y a peu de fontaines périodiques, à qui les Obſervateurs, même les plus indulgens, aient accordé la qualité de fontaines à flux & reflux. A peine avons-nous pû en recueillir juſqu'à ſix.

II. Que de celles que l'on a trouvé à propos de comprendre dans ce nombre, il y en a qui ne méritent pas d'y trouver place. Telles ſont par exemple les ſources d'eau chaude de l'iſle qui eſt à l'embouchûre du Timavo, *Art. I. de ce Chapitre*, où à meſure que la mer s'éleve, l'eau qui coule de ces ſources, doit être retenue, & en regonflant vers la ſource, doit s'élever, ſans qu'il ſoit beſoin de ſuppoſer dans l'intérieur de la ſource le moindre changement.

III. Que pluſieurs autres de celles dont les Compilateurs font mention comme à l'envi, ſont viſiblement fauſſes, comme les deux de Giraldus Cambrenſis, *Art. II.* celle du P. de Nieremberg, *Art. III.* & celle de Varen, *Art. IV.*

IV. Que la plupart des autres à qui l'on a donné le nom de fontaines à flux & reflux, ne paroiſſent être que des fontaines purement périodiques, dont l'écoulement ceſſe & recommence pluſieurs fois dans le jour, ſans ſuivre en aucune maniere le cours des marées. Telle eſt par exemple la fontaine de *Dourgne*, près de Caſtres en Languedoc, dont on a parlé ci-deſſus, *Art. X. du Chap. précédent*, & que Borel qualifie mal à propos de fontaine à flux & reflux, comme on l'a remarqué.

V. Enfin, que ſuppoſé qu'il y ait des fontaines, qui ſuivent l'ordre des marées, & qui aient de même qu'elles, les trois caracteres eſſentiels de ne couler que deux fois dans 24. heures, de laiſſer près de 12. heures d'intervalle d'une période à l'autre, & de retarder tous les jours de 48′. ſur les périodes alternatives, il n'eſt pas encore démontré qu'on doive les regarder comme des fontaines à flux & reflux. Nous avons prouvé en parlant (*a*) de la fontaine de Fonſanche, que ces fontaines-là même peuvent s'expliquer par le même méchaniſme que les fontaines ſimplement périodiques; & cette explication, dès qu'elle eſt poſſible, doit être préférée comme plus ſimple, à celle qui demande qu'on admette entre ces fontaines & la mer, des communications immédiates, difficiles à ſuppoſer, & dont il n'eſt pas même facile de tirer quelque avantage, quand on les a ſuppoſées.

(*a*) Partie II. Chap. III.

Fin de la ſeconde Partie.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE NATURELLE
DE LA PROVINCE DE LANGUEDOC.

TROISIEME PARTIE.
Mémoires de Littérature.

CHAPITRE I.

Des differentes Langues *qu'on a parlé en differens tems dans le* Languedoc: *& en particulier de la* Langue Celtique, *qui paroît en avoir été la premiere Langue.*

LE Languedoc a été ſucceſſivement poſſedé par les Celtes ou Gaulois, qui en ont été les premiers habitans; par les Romains, qui s'en rendirent les maîtres l'an de Rome 634. c'eſt-à-dire 120. ans avant Jeſus-Chriſt; par les Goths, qui l'envahirent ſur les Romains au commencement du V. ſiécle; par les Sarraſins, qui s'en emparerent, du

moins en partie, en 720. après avoir ſubjugué les Goths qui l'occupoient; Enfin par les François, qui en aiant chaſſé les Sarraſins en 759. avec l'aide des habitans du pais, l'unirent au reſte de la Monarchie Françoiſe.

Tant de changemens dans les Souverains ont dû en apporter d'inévitables dans la langue de cette Province, & ce ſont ces changemens que nous nous propoſons d'examiner. Le plan d'une Hiſtoire naturelle demande qu'on entre dans quelque détail ſur cette matiere. Il s'agit de ſçavoir d'abord quelle a été la langue primitive du Languedoc, & quels ſont les veſtiges qui en reſtent encore. C'eſt ce que je tâcherai d'expliquer dans les cinq premiers Chapitres. Il faut examiner enſuite les changemens que les differentes dominations y ont introduits, & qui ont enfin abouti à former la langue qu'on y parle aujourd'hui, & ce ſera la matiere des deux Chapitres ſuivans.

Ces recherches pourront paroître frivoles, ſi l'on ne fait attention qu'à l'utilité qu'on peut retirer aujourd'hui de la connoiſſance de la langue du Languedoc; mais il y a lieu d'attendre un jugement plus favorable, ſi l'on veut bien faire reflexion, que c'eſt par l'affinité des langues primitives, qu'on peut juger de l'affinité des anciens peuples, & ce qui eſt encore plus fort, que ce n'eſt qu'en examinant les changemens arrivez dans ces anciennes Langues, qu'on peut ſe faire une idée exacte de l'origine & même du ſyſtême des Langues, qui ſubſiſtent de nos jours en Europe.

J'ai déja dit que les Celtes étoient les premiers habitans du Languedoc, & par-là j'ai prouvé d'avance que la langue qu'on y a parlé originairement, étoit la langue celtique; Langue très-étendue, & qu'on parloit dans toutes les Gaules, dans une partie de l'Eſpagne, dans la partie méridionale de la Grande Bretagne, dans la partie ſeptentrionale de l'Italie, dans une grande partie de la Germanie, & dans tous les pais que les Gaulois avoient conquis dans l'Aſie: Langue conforme en beaucoup de choſes avec les anciennes Langues Teutonique & Scythique, & qui avoit par conſéquent beaucoup de mots communs avec l'ancienne langue Grecque: Langue qui avoit même

de l'affinité avec l'Hebreu, le Phenicien & le Carthaginois, comme Bochart (*a*) l'a prouvé : Enfin Langue très-ancienne, & qui remontoit à ces premiers tems où toutes les Langues avoient de l'analogie enſemble, parce qu'elles étoient plus proche de la ſource commune, d'où elles étoient toutes ſorties.

(*a*) Chanaan, *lib. 1. cap. 42.*

On ne doit point s'attendre que je traite ici de la Langue celtique ; ce ſeroit m'écarter de mon plan, & je croi qu'il vaut mieux renvoier ſur cette matiere aux (*b*) Auteurs, qui ont donné des eſſais ſur cette Langue. Je me contenterai donc de rapporter ici trois differentes Tables : La *premiere* des noms celtiques de quelques anciens lieux de la Province Narbonnoiſe, dont on ſçait, ou du moins dont on croit deviner l'étymologie celtique. La *ſeconde* de pluſieurs mots Languedociens, qui ne viennent point du Latin, qui ſont encore aujourd'hui en uſage dans la baſſe-Bretagne ou dans le pais de Galles en Angleterre, où la Langue celtique s'eſt le mieux conſervée, & qui par conſéquent paroiſſent être des reſtes de l'ancien Celtique, qui étoit autrefois commun à tous ces pais. Enfin la *troiſiéme* de beaucoup de mots qui ſubſiſtent dans la Langue du Languedoc, qui ne viennent point du Latin, & dont l'origine paroît être celtique ; mais cependant qui ne ſont en uſage ni dans la baſſe Bretagne, ni dans le pais de Galles, ou du moins que je n'ai point trouvés dans les Dictionnaires bas-Breton ou Gallois.

(*b*) Joannes Goropius Becanus, *Gallica.*
Adrianus Scriecckius, *Origines & res Celtica & Belgica.*
Iſaac Pontanus *Gloſſarium Priſco-Gallicum.*
Pierre Borel, *Thréſor de recherches & antiquitez Gauloiſes & Françoiſes.*
Zuerius Boxhornius *Origines Gallica.*
Le P. Pezron, *Antiquité de la Nation & de la Langue des Celtes.*
Godefroi-Guillaume Leibnitz, *Collectanea Etymologica.*

Je me ſuis pourtant ſervi pour dreſſer ces Tables, des meilleurs Dictionnaires qu'on ait ſur les Langues de ces deux pais. Pour le bas-Breton, par exemple, j'ai conſulté le petit *Dictionnaire Bas-Breton & François*, compoſé par M. Chalons, Recteur de la Paroiſſe de Sarzeau, imprimé à Vannes *in*-12. 1723 : Et *le Dictionnaire François Bas-Breton* du R. P. de Roſtrenen, Capucin, imprimé à Rennes *in*-4°. 1732. A l'égard du Gallois, je me ſuis ſervi des deux Dictionnaires, l'un Gallois-Latin, *Britannico-Latinum*, & l'autre Latin-Gallois, *Latino-Britannicum* de Jean Davies, Docteur en Theologie, imprimés *in-fol.* à Londres en 1632 ; de l'extrait que Boxhornius en a fait,

& qu'il a fait imprimer à la ſuite de ſes *Origines Gauloiſes*; & de celui que M. Eccard a inſeré dans les *Collectanea Etymologica* de M. de Leibnitz, lequel eſt à peu-près le même.

TABLE I.

Des noms Celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoiſe premiere, *dont il ſemble qu'on puiſſe déterminer* l'étymologie.

A

ACAUNUM. Nom de lieu dans le Valais, où l'on croit que la Légion Thebéenne ſouffrit le martyre avec Maurice qui la commandoit. (*a*) On y bâtit dans la ſuite un Monaſtere célébre, appellé *Monaſterium Acaunenſe*, aujourd'hui Saint Maurice en Valais. L'Auteur de l'hiſtoire du martyre de S. Maurice remarque que ce nom *Acaunum* ſignifioit dans la langue Celtique *un Rocher. Acaunum*, dit-il, *accolis interpretatione Gallici ſermonis* Saxum *dicitur*. Le nom de *la Caune*, Ville du Diocèſe de Caſtres en Languedoc, paroît venir de-là, mais à ſuivre cette étymologie, il faut écrire *l'Acaune* & non pas *la Caune*.

[*a*] Adrien de Valois. *Notitia Galliar.* in verbo *Acaunum*.

AMBROSSUS. C'eſt le nom du lieu où l'on paſſoit aurefois le Vidourle en allant de Niſmes à Beziers. On lit dans quelques itinéraires *Ambroſius*, mais c'eſt une faute, n'y aiant aucune apparence qu'un lieu ſitué dans l'intérieur du pais des Volces, ait eu un nom grec. Je croi donc que le véritable nom de ce lieu étoit *Ambroſſus*, & que ce nom étoit Celtique, compoſé des deux mots, (*b*) *Amad*, qui ſignifioit *terroir à blé*, *terroir propre à être enſemencé*, & (*c*) *Bro*, qui ſignifioit *Pais*. Ainſi *Amad bro* que les Romains ont prononcé *Ambro*, & d'où ils ont fait *Ambroſſus*, ſignifioit *pais* ou *terroir propre à être enſemencé*, ce qui convient à la nature de ce terroir, ſur-tout ſi l'on fait attention que la plaine qui eſt auprès, le long du Vidourle,

[*b*] Davies, in voce *Amad*.
M. Chalons, au mot *Had*.
Le P. de Roſtrenen, au mot *Enſemencer*.
[*c*] Tous les Dictionnaires.

étoit autrefois une terre neuve, formée par les atterriſſemens du Vidourle. Voiez ci-deſſus, *Part. II. Chap. XI.*

ANDERIDUM ou ANDERITUM. L'ancienne Capitale des *Gabali*, aujourd'hui le village de *Gavols* ou *Javouls*. Ce nom paroît être compoſé de deux mots Celtiques, de (*a*) *Rid* ou *Rit*, qui ſignifioit certainement *un Gué*, & de *Ant* ou *And*, qui paroît avoir ſignifié *un vallon*, de même que *Nant*; du moins eſt-il certain que les *Antuates*, dont parle Ceſar dans le *III. Livre* de ſes Commentaires, ſont les mêmes que les *Nantuates*, dont il fait mention dans le *IV. Livre*, & dont Strabon & Pline ont parlé ſous le même nom. Sur ce pied-là *Anderitum* ou *Anderidum* aura ſignifié *le Gué du Vallon*. Si cette étymologie paroît aſſez plauſible pour être reçue, le gué qui aura donné le nom à cette ville, aura dû être un gué ſur la Riviere de la Trueire, en latin *Triorbris*, près de laquelle cette ancienne ville étoit bâtie.

(*a*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Gué*. Davies *in verbo* Rhyd.

ARAURIS. *L'Airaut* ou *l'Eraut*, riviere du bas Languedoc. Je croi que c'eſt le véritable nom de cette riviere, & qu'il y a faute dans les Auteurs, où elle eſt appellée *Arauraris* ou *Rauraris*. Comme ce nom reſſemble à celui d'*Arar*, ou *Araris*, que portoit autrefois la Saône, il y a apparence qu'il vient de la même racine, c'eſt-à-dire, du mot celtique (*b*) *Araf* ou *Araw*, qui ſignifioit *lent*. Il eſt vrai que cette étymologie convient mieux à la Saône, dont le cours eſt très-lent, *lentus Arar*, qu'à l'Eraut dont le cours eſt plus prompt; mais rien n'empêche pourtant qu'on n'ait pû regarder comme lent le cours de l'Eraut, par rapport aux autres rivieres voiſines, dont le cours étoit plus rapide. On peut en tout cas dériver le nom d'*Arauris* du mot celtique (*c*) *Araul*, qui ſignifie encore chez les Gallois, *tranquille*, *agréable*.

(*b*) Davies *in Dictionario*.

(*c*) Ibid.

ARECOMICI. Les Volces qui habitoient la premiere Narbonnoiſe, étoient diſtinguez en Volces Tectoſages & & Volces Arecomiques. Les premiers occupoient le haut Languedoc, depuis la Garonne juſqu'à Beziers; & les

autres le bas Languedoc depuis Beziers juſqu'au Rhône. Ainſi il y a apparence que le nom d'*Arecomici*, qu'ils portoient, étoit formé des deux mots celtiques, (*a*) *Ar*, qui ſignifioit *ſur* ou *dans*, & (*b*) *Cwmm*, qui ſignifioit un *endroit bas*, ou *une vallée*, ou comme on dit encore aujourd'hui dans ce pais *une combe*, de ſorte que le nom de *Volces Arécomiques* devoit ſignifier *les Volces du pais bas* ou *de la vallée*, ou pour mieux dire *les bas Volces*.

(*a*) Dans tous les Dictionnaires.

(*b*) Davies *in verbo* Cwm.

ARELATE, *Arles*. Cambden dérivoit ce nom de deux mots celtiques, *Ar*, qui ſignifioit *ſur* ou *près*, & qui le ſignifie encore en bas Breton & en Gallois, & (*c*) *Lait*, qui ſignifioit *humide*, *marécageux*, qu'on prononce aujourd'hui en baſſe Bretagne (*d*) *Leiz* ou (*e*) *Leih*. Ainſi le nom d'*Arelate* ſignifioit un *lieu ſitué dans un terroir humide*, ce qui convient à la ſituation de la ville d'Arles. Cette étymologie a mérité l'approbation de (*f*) Bochart dans ſon Chanaan, & de Gaſſendi dans (*g*) la vie de Peireſc.

(*c*) Davies in Diction.

(*d*) Le P. de Roſtrenen au mot *Humide*.

(*e*) M. de Chalons.

(*f*) Lib. 1. cap. 42.

(*g*) Ad ann. 1606.

ATAX. *L'Aude*. J'ignore l'étymologie de ce nom, à moins qu'on ne veuille le faire venir du mot celtique (*h*) *Adar*, qui ſignifie *un Oiſeau*. La viteſſe du cours de l'Aude pourroit bien lui avoir mérité ce nom. Du reſte le T pour le D ne doit point ſurprendre, parce que ces lettres ſont des lettres du même organe, qui ſont ſouvent emploiées l'une pour l'autre.

(*h*) Tous les Dictionnaires.

AVENNE. C'eſt le nom d'une petite riviere du bas Languedoc, qui prend ſa ſource à trois lieues loin de la mer, près d'un village du Diocèſe de Montpellier, appellé *Cardet*, & qui ſe jette dans l'étang de Taur, entre le lieu de Bouſigues & les bains de Balaruc. Voyez ce qu'on en a dit ci-deſſus, *Part. II. Chap. 4. Art. 2.* en parlant de ces Bains. Le nom (*i*) d'*Avon* & celui (*i*) d'*Avenn*, ſignifient dans la langue Celtique, *Riviere*, & ſont des noms appellatifs. Il (*k*) y a en baſſe Bretagne deux rivieres qui n'ont point d'autre nom que ce nom appellatif, non plus que la riviere dont nous parlons.

(*i*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Riviere*.

[*k*] *Ibid.*

Il

Il y a (a) auſſi une riviere dans le pais de Galles, qui a conſervé le même nom.

(a) Silveſter Giraldus Cambrenſis *Itinerarii Cambriæ lib. 1. cap. 8.*

B

BADERA. *Baſiege* près de Toulouſe. Ce nom vient de deux mots celtiques, de (b) *Bad*, qui ſignifie encore en Gallois *un Bac*. On dit à préſent en bas Breton (c) *Bag* ou (d) *Baq*, à peu-près comme en François; & d'*Ar* qui ſignifie *auprès*. Ainſi *Bad-ar*, ou ſuivant la prononciation Romaine, *Badera*, ſignifioit *lieu près du Bac*, ce qui convenoit à Baſiege, parce qu'apparemment on y paſſoit autrefois la riviere du petit Lers dans un bac, au lieu qu'on la paſſe aujourd'hui ſur un pont de pierre, où l'on arrive par une longue chauſſée, qui traverſe le Vallon.

(b) Davies.
(c) Le P. de Roſtrenen.
(d) M. Chalons.

BERRE. C'eſt le nom d'une riviere qui ſe jette dans l'étang de Sigean, (e) environ à quatre lieues de Narbonne, en latin *Fluvius Byrræ*. Elle eſt fameuſe par la bataille, que Charles Martel y (e) gagna ſur les Sarraſins. Je croi que le nom de cette riviere vient du mot Celtique (f) *Byrrin* ou *Brin*, *Montagne*, & qu'ainſi *Fluvius Byrræ*, qui eſt l'ancien nom, ſignifie *la Riviere de la Montagne*; en effet cette riviere n'eſt qu'un torrent qui vient des montagnes voiſines de Corbieres.

(e) Eginhart, *in vitâ Caroli Magni* Aimonius, *Hiſtor. lib. 4. cap. 57.*

(f) Le P. de Roſtrenen, au mot *Montagne*. Et Davies.

BETERRÆ. *Beziers*. Je ſoupçonne que le nom celtique de cette ville étoit *Bet-ar*, ce qui ſignifioit ville *ſur le Bet*. Sur ce pied-là la riviere d'*Orb*, en latin *Orbis*, qui paſſe à Beziers, auroit dû s'appeller autrefois *Bet*. *Voiez* ci-deſſous l'Article *Orbis*. Le nom de la petite ville de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, bâtie ſur la même riviere d'Orb, confirme cette conjecture, car il paroît que ce nom de *Bedarieux*, *Betarrivæ*, de même que celui de *Beterræ*, vient de *Bet-ar*, c'eſt-à-dire Ville *ſur le Bet*, & que la terminaiſon de *Betarrivæ*, *Bedarieux*, n'eſt qu'une terminaiſon latine, pour dire le petit *Bet-ar*, &

le distinguer de la ville de Beziers, qui étoit le grand *Bet-ar*.

BODINCUS (*a*) selon Pline, ou (*b*) BODENCUS selon Polybe. C'est le nom que les Liguriens donnoient au Po. Polybe n'a point marqué la signification de ce nom, mais Pline nous apprend qu'il signifioit *sans fond*. *Ligurum quidem linguâ*, dit-il, *Padus vocatur* Bodincus, *quod significat* fundo carentem. C'est ce qu'on peut inferer aussi d'un (*c*) passage de Caton, quoique le nom de *Bodincum* s'y trouve alteré. *Padus*, y est-il dit, ... *à profunditate* Botigon *ab Hetruscis*, & Botigum *à Liguribus*..... *nuncupatur*.

[a] Histor. natural. *lib. 3. cap. 16.*

[b] Historiæ, *lib. 2.*

[c] M. Porcius Cato, *de Originibus.*]

Comme les Liguriens étoient d'origine celtique, & que leur langue convenoit avec la langue celtique, il y a apparence que ce nom du Po venoit de deux mots celtiques suivans, de *Bot* ou *Bod*, qui signifioit *extrémité*, & qu'on prononce maintenant en François & en Languedocien *Bout*, & de la particule (*d*) *Enc*, qui signifioit *sans*, *sine*. Ainsi le *Bodincus* de Pline, ou plutôt le *Bodencus* de Polybe, signifioit mot à mot *sans bout*, c'est-a-dire *sans fond*, comme Pline l'a dit.

[d] Voiez le Diction. Celtique, qui est joint aux *Collectanea Etymologica G. G. Leibnitii.*

BODINCOMAGUS. Nom d'une ancienne ville, bâtie sur les bords du Po, (*e*) qui fut appellée dans la suite *Industria*, & qu'on croit être aujourd'hui la ville de *Casal*. On vient de dire que le Po s'appelloit *Bodincus* dans la langue des peuples, qui habitoient sur ses bords: On sçait d'ailleurs que *Magus* signifioit en celtique *ville*, *habitation*, d'où il suit que *Bodincomagus* signifioit *Ville sur le Bodincus*, ou *sur le Po*.

[e] Plin. *ubi suprà.*

C

CARANTOMAGUS. Lieu marqué dans les Tables de Peutinger, sur la route de *Divona Cadurcorum*, aujourd'hui *Cahors*, à *Segodunum Ruthenorum*, aujourd'hui *Rhodez*. Il paroît que ce doit être *Villefranche* en Rouer-

gue. Voiez ci-deſſus, *Partie I. Chap. IX. pag.* 125.

Je ne connois point d'autre racine dans ce qui reſte de la Langue celtique, d'où ce nom puiſſe venir, que (*a*) *Carant*, (*b*) *qarend*, ou (*c*) *querent*, qui ſignifie *les Parens* en Gallois & en bas Breton. Si l'on admet cette étymologie, *Carantomagus* aura ſignifié *la ville des Parens*. Dans ces premiers tems chaque habitation n'étoit ordinairement qu'une ſeule & même famille. Je me ſouviens d'avoir vû dans les Pyrénées un village du Diocèſe de Mirepoix, appellé *Nebias*, de cent ou cent cinquante feux, dont tous les habitans, hommes & femmes, avoient le même nom, étoient tous parens, & deſcendoient tous d'un ſeul & même paiſan, qui s'étoit allé établir il y avoit un peu plus de deux cens ans, dans cet endroit, & qui l'avoit mis en culture.

[*a*] Davies, *Diction. Antiq. ling. Britannicæ.*

[*b*] Le P. de Roſtrenen.

[*c*] M. Chalons.

Cette conjecture peut être confirmée par l'exemple des lieux, qui s'appellent *la Fere*, comme la Fere en Laonnois, la Fere en Tartenois, la Fere Champenoiſe, &c. Adrien de Valois (*d*) remarque que le mot *Fara* ſignifioit chez les Francs & chez les autres nations Germaniques, les gens d'une même famille, *unius ejuſdemque familiæ homines*, & qu'on a donné de-là le nom de *Fara*, la Fere, aux villes qui ont été formées par l'établiſſement d'une ſeule famille.

[*d*] Notitia Galliar. in verbo *Fara*.

CARCASSO. La ville de *Carcaſſonne*. Il ſemble que le nom de cette ville peut venir du mot *Car* ou (*e*) *Caer*, qui ſignifioit en celtique *Ville*, & qu'on prononce maintenant en baſſe Bretagne (*f*) *Kær* ou (*g*) *Quer*, & du mot *Caſi* ou *Caſſi*, קצי, qui (*h*) ſignifioit *Borne* ou *limite* en Syriaque, avec lequel la Langue celtique avoit beaucoup d'analogie, s'il faut en croire (*i*) Bochart. Sur ce pied-là le nom de *Carcaſſo* ſignifieroit *la Ville des limites*, & cette ville auroit été ainſi appellée, parce qu'elle étoit ſur les limites communes des Volces Tectoſages & des Volces Arécomiques.

[*e*] Davies.

[*f*] Le P. de Roſtrenen.

(*g*) M. Chalons.

(*h*) Bochart, *Phaleg, lib. 4. cap. 32.*

(*i*) Chanaan. *lib. 1. cap. 42.*

CEDROS. C'eſt le nom d'un lieu marqué dans l'Itinéraire de Bordeaux, entre *Hebromagus* & Carcaſſonne, ſur la route de Toulouſe à Narbonne. M. Weſſeling

(a) In *Veteribus Romanorum Itineribus*, pag. 551.

(a) remarque qu'on lit dans un manuſcrit de cet Itinéraire, *Coedros*, & cette leçon me paroît être la bonne, parce que ce mot a un air plus Celtique. Il peut venir de *Coed*, *forêt*, en ſuppoſant que la derniere ſyllabe ne ſoit qu'une terminaiſon, ou bien il peut être formé de ce mot *Coed*, *forêt*, & du mot *Ros*, *campagne*. Dans la premiere ſuppoſition, il ſignifieroit *la forêt*; dans la ſeconde *la forêt qui eſt en plaine*.

CESSERO. C'eſt l'ancien nom du lieu de S. Tiberi près de l'Eraut. Ce nom paroît être formé de deux mots celtiques (b) *Ceu* ou *Ceus*, qui ſignifie *creux*, en latin *Cavus*, & de (c) *Ros* ou *Rhos*, qui ſignifie *campagne humide*, en latin *planities irrigua*. Ainſi *Ceus-ros*, dont les Romains ont fait *Ceſſero*, ſignifioit mot à mot *campagne humide & creuſe*, c'eſt-à-dire *baſſe*, ce qui convenoit à la ſituation de ce lieu, placé près de l'Eraut dans une plaine beaucoup plus baſſe que les pais qui étoient au-deſſus ſur la même riviere. C'eſt ainſi que les Grecs appelloient la baſſe Syrie, *la Cœleſyrie*, c'eſt-à-dire la Syrie creuſe.

(b) M. Chalons.

(c) M. Davies.

CONDATE. C'eſt un ancien (d) mot Gaulois, qui ſignifioit *le confluent* de deux rivieres. C'eſt de-là que vient le nom de tous les lieux qui s'appellent *Condé* ou *Cande*. Nous avons vû ci-deſſus *Partie I. Chap. IX. pag.* 125. qu'il y avoit un lieu qui portoit ce nom dans la route de Toulouſe à *Segodunum* ou Rhodez, qu'on trouve marquée dans les Tables de Peutinger.

(d) Hadrianus Valeſius in *Notitia Galliar.* in verbo *Condate*. Petrus Weſſelingius *veterum Romanor. Itinerum*, pag. 367.

CONDATOMAGUS. C'eſt le nom d'un lieu placé ſur la route de *Segodunum*, ou Rhodez en Rouergue, à *Ceſſero*, aujourd'hui S. Tiberi dans le bas Languedoc. Voiez ce qu'on en a dit ci-deſſus, *Part. I. Chap. IX. pag* 127. Ce nom eſt compoſé de deux mots celtiques, de *Condate* & de *Magus*, & ſignifie par conſéquent *ville du confluent*.

COSA. Nom d'un lieu marqué dans la Table de Peutinger, entre Toulouſe & Cahors, aujourd'hui le villa-

ge de Cos. Voiez ci-deſſus *Part. I. Chap. IX. pag.* 124. Ce nom vient du mot Celtique (*a*) *Cos* ou (*b*) *Coz*, qui ſignifioit *vieux*, & qui le ſignifie encore dans la baſſe Bretagne. Il y a apparence que les Gaulois appelloient ce lieu *Caer* ou *Kær Cos*, c'eſt-à-dire *Ville vieille*, mais que les Romains, qui n'entendoient guere bien la langue Celtique, auront retranché le mot appellatif *Kær*, qui ſignifioit *Ville*, & auront pris pour le nom propre de ce lieu, le mot *Coſa*, qui n'étoit qu'un épithete.

(*a*) M. Chalon.
(*b*) Le P. de Roſtrenen.

CRAU. *La Crau*, campagne en Provence près de Salon, couverte de cailloux. C'eſt le *Campus lapideus* des Anciens, où ils diſoient que Jupiter avoit fait pleuvoir des pierres, pour ſecourir Hercule, à qui les traits manquoient dans le combat contre Albion & Bergion, fils de Neptune. (*c*) Cambden remarque que ce nom vient du mot celtique (*d*) *Craig*, (*e*) *Crag*, ou (*f*) *Carreg*, qui ſignifioit *une pierre*, *un rocher*. Ces mots ſont encore en uſage dans la même ſignification dans la Principauté de Galles, & dans la baſſe Bretagne. En Languedoc on appelle *Grés* les endroits où il y a beaucoup de cailloux ; & les mots François de *Grés* & de *Gréve* paroiſſent venir de la même racine. (*g*) Bochart toujours plein de l'affinité qu'il y avoit entre le Celtique & les Langues Orientales, ne manque pas de faire remarquer qu'il paroît que כרך *Crac* a de même ſignifié en hebreu *un Rocher*.

[*c*] In Britanniâ, *cap. de primis incolis.*
[*d*] Davies.
[*e*] Le P. de Roſtrenen, au mot *Pierre*.
(*f*) M. Chalons.
[*g*] Chanaan, *lib. 1. cap.* 42.

D

DIVONA, ou plutôt DUIONA. C'eſt l'ancien nom de la capitale des *Cadurci*, aujourd'hui *Cahors*. Une fontaine près de Bordeaux portoit autrefois le même nom ; & Auſone (*h*) qui en fait mention dans les vers qu'il a faits ſur la ville de Bordeaux, remarque que ce nom de *Divona* ſignifioit *Fontaine des Dieux*.

(*h*) De Burdigalâ *in ordine nobilium Civitatum.*

DIVONA Celtarum linguâ FONS ADDITE DIVIS.

Le nom de la Capitale des *Cadurci* devoit donc auſſi ſignifier la même choſe. Ainſi il paroît que ce nom étoit formé de deux mots celtiques, de (*i*) *Dw*, qui ſignifie en-

(*i*) Davies.

core *Dieu* dans la Principauté de Galles, & qu'on prononce (*a*) *Douë* dans la baſſe Bretagne, & de (*b*) *Fynnon*, fontaine, qu'on prononçoit *founnon* ou *Vounnon*. Cette étymologie me fait croire que le vrai nom de la ville & de la fontaine étoit *Duiona*, & non pas *Divona*, ce qui paroît prouvé à l'égard de la ville de Cahors, par l'autorité de (*c*) Ptolemée, qui l'appelle Δουϊωνα, & à l'égard de la fontaine de Bordeaux, par l'autorité des anciens manuſcrits d'Auſone, où on lit (*d*) *Duiona*.

(*a*) Le P. de Roſtrenen.

(*b*) Davies.

(*c*) Geograph. *lib. 2. cap. 7.*

(*d*) Joſeph Scaliger, *Auſonianar. Lection. lib. 1. cap. 23.*

DUNUM. Terminaiſon de pluſieurs anciens noms de villes des Gaules & des pais voiſins. On croit communément que ce mot a ſignifié en celtique, *une colline*, *une montagne*, & M. le Bœuf (*e*) vient de confirmer cette opinion par de nouvelles preuves. Je me contenterai d'ajouter que (*f*) *Tunenn* ou *Dunenn* ſignifie encore en bas-Breton, *une Falaiſe*, *une Dune* ſur le bord de la mer; que (*g*) *Tunyenn* ou *Dunyenn* ſignifie *une colline* dans la même langue; & que (*h*) *Dun* ou *Duna* ſignifie *un lieu fort*, *une forteresſe*, *Caſtellum*, dans la langue Irlandoiſe, qui comme on ſçait, a beaucoup de rapport avec l'ancien celtique.

(*e*) Mercures de France de *Janvier & Avril 1736.*

(*f*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Dune* ou *Falaiſe*.

(*g*) *Idem* au mot *Colline*.

(*h*) Edward Lhuyd. *An irish-english Dictionary.*

E

EBROMAGUS, ou ſelon quelques manuſcrits HEBROMAGUS, lieu entre Toulouſe & Carcaſſonne, aujourd'hui le village de *Bram*. Voiez ci-deſſus *Part. I. Chap. VIII. art. III.* Ce nom eſt compoſé de deux mots celtiques, de *Magus*, qui ſignifioit *ville*, ou plutôt *habitation*, comme il paroît par le grand nombre de villes ou de lieux dans les Gaules, dont les noms avoient cette terminaiſon: Et d'*Ebro*, qui ſignifioit *fertile*, ſuivant (*i*) un Géographe moderne. Ainſi *Ebromagus* vouloit dire *lieu* ou *ville fertile*, ce qui s'accorde avec la ſituation du lieu de Bram & la qualité de ſon terroir. Je ne croi pas devoir oublier deux remarques de Bochart, qui ſont au ſujet; la premiere (*k*) que מעון *Magon* ſignifie *habitation*, *habitaculum* dans la langue Phenicienne; la ſeconde (*l*) que עיבורא *Ibura* ou *Ebora* ſignifie en hebreu & en ſyriaque, *un lieu fertile en blé*, *locus cerealis*, *& annonæ dives.*

(*i*) Daudiffret. *Geog. Tom. 2. pag. 285.*

(*k*) Chanaan, *lib. 1. cap. 42.*

(*l*) Ibid. *cap. 34.*

F

FORDICEN. C'eſt le nom de l'étang de Leucate, à s'en tenir aux éditions de l'*Ora Maritima* d'Avienus, & ce nom doit ſignifier ſuivant cet Auteur, *un etang bruiant par l'agitation des vagues.*

> Stagnum hic paluſque quippe diffuſè patet,
> Et incolæ iſtam *Fordicen* cognominant,
> Propter vaſti gurgitis crepulas aquas;
> Nam propter amplum marginis laxæ ambitum,
> Ventis tumeſcit ſæpe percellentibus.

Je croi donc que ce nom doit venir des mots celtiques (*a*) *Hwrdd* ou *Hourdd*, qui ſignifient encore chez les Gallois, *choc*, *agitation*, ou des verbes (*a*) *Hyrddu* ou *Hyrddio*, qui ſignifient *faire effort*, *s'agiter*, *ſe choquer*. On dit en baſſe-Bretagne dans la même ſignification (*b*) *heurda* ou (*c*) *heurtein*, & il eſt viſible que ces mots ſont les mêmes que ceux de *heurt* & de *heurter* en françois, dont l'origine doit être par conſéquent celtique. On a peu de ces mots celtiques *Hourdd* ou *hourdio*, faire le nom de *Fordicen* dans la ſignification que lui donne Avienus, la lettre F & la forte aſpiration H ſe ſubſtituant facilement l'une à l'autre, ſur-tout en Eſpagne & dans les pais voiſins, comme il paroît par l'exemple de pluſieurs mots Eſpagnols, tels que *hazer*, *facere*, faire; hermoſa, *formoſa*, belle; hierro, *ferrum*, fer; hiel, *fel*, fiel; huyr, *fugere*, fuir; hillot, *filiolus*, petit garçon; henna, *femina*, femme &c.

(*a*) Davies; *Diction.*

(*b*) Le P. de Roſtrenen.

(*c*) M. Chalons.

FYNNEN. C'eſt un lieu marqué dans les Tables de Peutinger ſur la route de Toulouſe à *Divona* ou Cahors, à VII. milles de Toulouſe. On lit dans les Tables *Fines*, mais j'ai prouvé que c'étoit une faute, & je croi qu'il faut lire *Fynnen*. Je conjecture même que ce nom étoit celtique, qu'il ſignifioit *fontes*, *les fontaines*, du ſingulier (*d*) *Fynnon*, & qu'il déſignoit dans la route marquée

(*d*) Davies.

dans ces Tables, le lieu d'Eſtretes-fons, *de Strictis fontibus*, qui eſt effectivement ſur cette route ; qui eſt à la diſtance de Toulouſe, marquée dans les Tables ; & qui eſt célebre par ſes fontaines, dont il porte encore aujourd'hui le nom. *Voiez ci-deſſus Partie I. Chap. IX. pag.* 123.

G

GABALI, ou GABALES. Les habitans du Gevaudan, *pagi Gabalici*. גבעה, *Gabaa* ſignifie *une colline* en hebreu ; de-là les noms de *Gabaah*, *Gabaon*, *Gabbata*, *Gabbathon*, &c. dont il eſt fait mention dans l'Ecriture Sainte, & qui déſignent des lieux ſituez ſur des collines. *Gabal* ou *Gibel* ſignifie de même en Arabe *une montagne* ; & de-là le nom de *Gibraltar* ou *Gibel-taric*, pour dire *la montagne de Taric* ; de-là le nom de *Gibel* donné au mont-Etna en Sicile, comme pour dire la montagne par excellence. Si je penſois comme Bochart, & ſi j'étois convaincu que le celtique eût eu avec ces langues autant d'affinité qu'il l'a dit, c'en ſeroit aſſez pour conclure que *Gabal* a ſignifié autrefois *une montagne* dans la langue celtique, & que c'eſt de ce mot qu'on a formé le nom de *Gabali* ou *Gabales*, donné aux habitans du Gevaudan, pour marquer que c'étoient des Montagnards. Mais j'ai peine à me perſuader qu'il y ait eu un ſi grand rapport entre le celtique & l'hebreu ou l'Arabe, & par conſéquent ſi l'on recevoit la ſignification, que je viens de donner au nom de *Gabali* ou *Gabales*, qui paroît aſſez plauſible, ce ne ſeroit pas du mot Arabe *Gabal* qu'il faudroit déduire ce nom, mais du mot *Keven* ou *Keben*, qui étoit véritablement celtique, & qui ſignifioit *une haute montagne*, comme on verra ci-deſſous dans l'article *Gebennæ*.

GARDONNENCA ou GARDONNANCA. C'eſt le nom d'un vallon près de la ſource du Gardon occidental ou Gardon d'Anduſe, qui donne le nom à une petite ville du Diocèſe d'Alais, appellée *Saint Jean de Gardonenque*. Le nom de ce vallon vient du nom de la riviere de Gardon,

Gardon, & du mot celtique *Nant*, qui signifioit, suivant (*a*) Giraldus Cambrensis, *un lieu où couloit un ruisseau*, ou plûtôt *un vallon* en général, comme il paroît par l'exemple de *Nant Badon*, qui signifioit *vallis Badon*, la vallée Badon selon (*b*) Cambden, & de *Duff neint*, qui signifioit, selon (*c*) le même Auteur, *vallis depressa*, vallée profonde. Suivant cette étymologie le nom de *Gardonenca* signifieroit mot à mot *le vallon du Gardon*. Le nom de l'abbaie de *Nant* dans le Rouergue sur la frontiere du Languedoc, a la même origine.

[*a*] Itinerarii Cambr. *lib.* 1. *cap.* 3.

[*b*] In Britanniâ, *cap. de Belgis Britannis, pag.* 167.

[*c*] *Ibid.* cap. de Danmoniis, *pag. m.* 112.

GARUMNA. *La Garonne.* Le nom de ce fleuve vient du mot celtique (*d*) *Garau*, qui est encore en usage en basse Bretagne, pour dire *rapide*. C'est une conjecture de (*e*) Cambden, que (*f*) Bochart a adoptée, & qui paroît d'autant plus plausible, que le cours de la Garonne est en effet (*g*) fort rapide. Bochart n'a pas manqué d'observer à cette occasion qu'en Arabe le mot גרף, *Garaph*, signifie *un Torrent*, ce qui est pour lui une nouvelle preuve de l'affinité des Langues Orientales avec le Celtique.

[*d*] Le P. de Rostrenen au mot *Rapide*

[*e*] In Britanniâ *cap. de Primis incolis.*

[*f*] Chanaan, *lib.* 1. *cap.* 42.

[*g*] ..... perniciot unda Garumnæ. *Claud. in Ruffin. Lib.* 2.

GEBENNÆ, ou * CEBENNÆ. *Les Cevennes.* (*h*) Bochart a cru que ce nom venoit du Syriaque גבינא, *Gebina*, qui signifie le sommet d'une montagne, *supercilium montis*. Il ajoute qu'en hebreu גב, *Gab*, signifie *dorsum*, le Dos, & גבנונים *Gabnunim*, *celsos montes*, de hautes montagnes. Mais malgré toute cette érudition, il y a apparence que ce nom de *Gebennæ* (*i*) vient du mot celtique *Kevenn* ou *Kebenn*, qui signifioit le sommet d'une montagne, *dorsum montis*, selon Cambden. On dit encore dans la Principauté de Galles (*k*) *Cefen*, pour dire *Colline*, & comme le C (*l*) se prononce durement parmi les Gallois, à peu-près comme le K, cela fait dans la prononciation *Kefen* ou *Keven*. On retrouve quelque vestige du même mot dans la langue des bas-Bretons, (*m*) car pour dire *le Dos* ils disent *quein*. Au reste cette étymologie du nom de *Gebennæ* m'a servi pour entendre un endroit de

* Le G & le C se prononçoient de même en latin. *Voiez* Ausone, *Edyll XII.* Prævaluit postquam Gammæ vice functa priùs C.

[*h*] Ibid.

[*i*] Apud Bochart, *Chanaan. Lib.* 1. *cap.* 42.

[*k*] Davies, *Dictionarium latino-Britannic.* in voce *Collis.*

(*l*) Davies, *De potest. litterarum Britannic.* in fronte *Dictionar.*

[*m*] Le P. de Rostrenen & M. Chalons.

l'*Ora Maritima* d'Avienus, où il eſt queſtion des Cevennes. *Voiez ci-deſſus Part. I. Chap. VI. pag.* 81. *& ſuiv.*

H

HELICE. C'eſt le nom qu'Avienus donne à l'étang, où l'Aude ſe jette. Je ne ſçai ſi ce nom étoit celtique, & tiré de la langue primitive du pais, ou s'il étoit grec & impoſé par les Marſeillois, qui fréquentoient ces côtes. Mais, ce qui paroîtra ſurprenant, quelque ſuppoſition qu'on admette, ce nom a dû ſignifier *une Sauſſaie*, *un lieu planté de ſaules*, ce qui convient aſſez bien à un étang. D'un côté *helicg* ſignifioit en celtique *un ſaule*, & ce mot le ſignifie encore (*a*) dans la baſſe-Bretagne & (*b*) dans le pais de Galles; & de l'autre ἑλίκη avoit la même ſignification chez les Grecs, * du moins chez les Arcadiens, ſuivant le témoignage exprès de (*c*) Theophraſte, ce qui fournit une nouvelle preuve de l'affinité de l'ancien Grec & de l'ancien Celtique.

[*a*] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.
[*b*] Dictionn. de Jean Davies.
[*c*] *Hiſtor. plantar. lib. 3. cap.* 13.

HELVII. En grec (*d*) ΕΛΟΥΟΙ. Les Habitans du Vivarez. On a dit autrefois en celtique (*e*) *hely* qu'on prononçoit *helu*, pour dire chaſſer, *venari*, (*e*) & *helwr*, au pluriel *helwir*, pour dire Chaſſeurs, *Venatores*. Ces mots ſont même encore en uſage dans cette ſignification parmi les Gallois. Je ne ſçai ſi ce ne ſeroit pas la racine du nom des *Helvii*, ou plutôt des *Heloui*, car il paroît que la langue celtique ne connoiſſoit pas les V conſonnes. Il y a grande apparence que les anciens Celtes vivoient de la chaſſe, comme en vivent encore aujourd'hui la plupart des Sauvages de l'Amerique. Du moins le monument (*f*) qu'on a trouvé à Narbonne, & qui repreſente deux chaſſeurs Gaulois aux priſes avec un ſanglier, fait voir que les anciens Gaulois faiſoient de la chaſſe une de leurs principales occupations. Ainſi il ne ſeroit pas extraordinaire qu'on eût déſigné par le nom de *Chaſſeurs*, *Helui*, une nation celtique qui habitoit dans un pais très-

[*d*] Strabon, Geograph. *lib.* 4.
[*e*] Davies.
[*f*] D. Montfaucon, Antiquité expliquée, *Tom.* 3. *pag.* 324.

* De-là paroît venir le mot latin *Salix*. Du moins cette étymologie vaut-elle mieux, que celle qui dérive ce mot du verbe *ſalire*, *quòd Salix eâ celeritate creſcat, ut ſalire videatur.*

propre à la chaſſe, & à la chaſſe même des bêtes feroces, tel que le Vivarez devoit être dans un tems, où toutes les Gaules étoient couvertes de vaſtes forêts. Il paroît que le nom des *Helvetii*, aujourd'hui *les Suiſſes*, venoit du moins en partie de la même racine. On ſçait combien il y a encore de gens en Suiſſe, qui s'occupent de la chaſſe † des Chamois.

† Scheuchzer, *Itinere Alpino tertio, pag. 156 & ſeq.*

HOSUERBA ou USUERVA. C'eſt l'ancien nom d'un lieu ſitué ſur les bords de la riviere d'Aude, à l'endroit où eſt aujourd'hui le village de Tourouſelle. Voiez ci-deſſus *Partie I. Chap. VIII. art. 6.* Je ſoupçonne que ce nom eſt formé de deux mots celtiques, (*a*) *Ys bwl*, qu'on a dit pour (*b*) *Ys pwl*, un gouffre dans le lit d'une riviere, *gurges*, & (*c*) *Erbyn*, qui ſignifie *proche*. Ainſi *Ys bwl erbyn*, ou *Us boul erbyn*, qu'on prononçoit peut-être *Us oul erbyn*, & dont les Romains ont fait *Hoſuerba* ou *Uſuerva*, ſignifioit mot à mot *un lieu près d'un gouffre ou d'un creux*, ce qui devoit regarder quelque gouffre dans la riviere d'Aude, qui couloit auprès.

[*a*] Davies Dictionn. *in vocibus* Pwll & Sybwll.

[*b*] Diction. de M. Chalons au mot *Poul*. Diction. du P. de Roſtrenen, au mot *Foſſe*.

[*c*] Davies, *Dictionn.*

I

ILLIBYRIS ou ELIBERIS. C'étoit le nom d'une ancienne ville du Rouſſillon, près des ruines de laquelle la ville d'Elne eſt aujourd'hui bâtie. Je croi que ce nom eſt compoſé de deux mots celtiques, (*d*) *Eill* ou *Ill*, double, & (*e*) *Bryn*, *Beryn*, ou *Byrin*, montagne; & qu'il ſignifioit par conſéquent *la double montagne*, ce qui convient avec la ſituation de l'ancienne ville d'*Eliberris*, qui étoit bâtie ſur une double colline.

(*d*) M. Chalons & le P. de Roſtrenen.

(*e*) Le P. de Roſtrenen & Davies.

Oihenart (*f*) propoſe une étymologie de ce nom bien differente, qu'il tire de l'ancienne langue Eſpagnole, qui ſubſiſte encore ſelon lui dans la langue Cantabrique, c'eſt à-dire dans le Baſque. Il prétend (*g*) qu'*Ili* ou *Eli* ſignifioit dans cette langue *Ville*, & il fait honneur de cette découverte à Ambroiſe Moralez, Auteur Eſpagnol très-verſé dans les Antiquitez de ſon pais. Dans un autre endroit (*h*) il fait entendre que *berri* ſignifioit *nouvelle* dans la même langue, d'où il eſt aiſé de conclure que le nom

[*f*] In Notitiâ utriuſque Vaſconiæ.

(*g*) Ibid. *pag.* 55.

(*h*) *Pagg.* 29. & 87.

d'*Iliberris*, ou d'*Eliberris* aura signifié originairement *la Ville neuve*. Si ces deux faits sont vrais, comme il y a apparence, il semble que cette étymologie doive être préférée, car comme la ville dont il s'agit, quoique comprise dans les Gaules, étoit sur les frontieres de l'Espagne, le nom qu'on lui avoit donné, paroît avoir dû être pris de la langue Espagnole ; d'autant plus qu'il y avoit en Espagne une autre ville appellée du même nom, qui est aujourd'hui le lieu d'*Elvire* près de Grenade, & que ce n'est qu'en Espagne qu'on trouve des villes de ce nom.

L

LATARA. Lieu dans la premiere Narbonnoise près de la partie orientale des Etangs des Volces, d'où vient que ces Etangs étoient autrefois appellez *Stagna Lataræ*, comme on l'a remarqué ci-dessus, *Partie I. Chap. VI. pag.* 78. Il paroît que ce nom de *Latara* a la même origine que celui (*a*) d'*Arelate*, Arles, & qu'il est formé des deux mêmes mots celtiques, avec cette difference qu'ils se trouvent placez dans un ordre opposé, sçavoir (*b*) de *Lait*, qui signifioit *un lieu humide & marécageux*, & (*c*) d'*Ar*, qui signifioit *sur* ou *auprès*, de sorte que le nom de *Latara*, de même que celui d'*Arelate*, devoit signifier *sur* ou *auprès d'un lieu humide & marécageux*, ce qui convient à la situation de l'ancien lieu appellé *Latara*, pour le moins autant qu'à celle d'Arles. Voiez ci-dessus *Part. I. Chap. VI. & Part. II. Chap. XI.*

(*a*) Apud Samuel. Bochartum, *Chanaan, lib. 1. cap. 42.* Et apud Petr. Gassendum, *in Vitâ Peireskii ad ann. 1606.*

(*b*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*c*) Tous les Dictionnaires bas-Bretons.

LEDUS. *Le Lez*, riviere qui coule à un quart de lieue de la ville de Montpellier, du côté du levant. Le nom de cette riviere paroît venir, ou du mot celtique (*d*) *Ledw* ou *Ledou*, qui signifie *gras, fertile*, parce que cette riviere traverse vers son embouchûre un terroir très-fertile ; ou plutôt du mot celtique (*e*) *Leidecq* ou *Leidec*, qui signifie *plein de boue ou de vase*, ce qui convient à cette riviere, dont le lit est fort bourbeux, sur-tout vers l'embouchûre, où l'eau n'a presque point de pente, & où elle forme, dans l'étendue de plus d'une lieue, une espece de marais plein de boue.

(*d*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*e*) M Chalons au mot *Leidec.* Le P. de Rostrenen, au mot *Vase.*

CHAPITRE II.

Où l'on continue *de traiter le même ſujet. Suite de la* I. Table *des noms* celtiques *de quelques lieux de la* Gaule Narbonnoiſe.

M

MAGUS, Terminaiſon d'un grand nombre d'anciens noms de villes dans les Gaules & dans les pais voiſins. On croit communément que ce mot ſignifioit en celtique, *demeure*, *habitation*, *ville*, & cette opinion peut être confirmée par un paſſage de Pline, où cet Auteur ſemble dire, (*a*) que *Bodincomagus* ſignifioit ville ſur le *Bodincum*, *Oppidum juxtà Bodincum.* Ce mot avoit la même ſignification dans les langues orientales, car מעון (*b*) *Magon* ſignifioit en hebreu *habitaculum*, *habitation*, & *Magar* (*c*) ſignifioit en Punique *Ville* : c'eſt de-là que les Latins avoient fait *Magal* & *Magalia.* J'ajouterai que *Magh* (*d*) ſignifie *une plaine* en Irlandois. Comme l'on ſçait d'ailleurs que l'Irlandois a beaucoup d'affinité avec l'ancien celtique, cette réflexion pourroit donner lieu de croire, que les villes dont le nom finiſſoit en *Magus*, étoient bâties dans des plaines, comme celles dont le nom ſe terminoit en *Dunum*, l'étoient ſur des montagnes ou des collines. Je doute pourtant que l'examen de la poſition de toutes ces villes pût juſtifier cette conjecture.

(*a*) Hiſtor. natural. *lib. 3. cap. 16.*

(*b*) Bochart Chanaan, *lib. 1. cap. 42.*

(*c*) Servius, *in 1. Æneid. verſ. 425. & in IV. verſ. 259.* Iſidor. *Origin. lib. 15. cap. 12.*

(*d*) Edward Lhuyd, *An irish-english Dictionary.*

METINA. C'eſt le nom d'une iſle à l'embouchûre du Rhône, ſuivant Pline & Martianus Capella, aujourd'hui *les Tines* ou *Tignes.* Le nom de cette iſle paroît être compoſé de deux mots celtiques, de (*e*) *Metw* ou *Metou*, qui ſignifie encore dans le pais de Galles, *ſe perdre*, *périr*, & d'*Inés* ou *Enés*, qui ſignifie *iſle* (*f*) en Gallois & (*g*) en bas-Breton. Ainſi *Metinés*, dont les Ro-

(*e*) Davies, *Diction. Cambro-Britannic.*

(*f*) *Ibid.*

(*g*) Le P. de Roſtrenen & M. Chalons.

mains ont fait *Metina*, signifioit *l'isle, où l'on se perd*; *l'isle des naufrages*.

Pour comprendre cette étymologie, il faut se ressouvenir qu'avant Marius l'entrée du Rhône étoit fort difficile & fort dangereuse, suivant le témoignage exprès de (*a*) Strabon, de (*b*) Plutarque & de (*c*) Solin, ce qui devoit rendre les naufrages très-fréquens sur les bords de l'isle *Metina*. Je croi même pouvoir remarquer que cette isle, qui est aujourd'hui dans l'embouchûre de la branche orientale du Rhône, du côté d'Arles, & qui suivant les apparences s'unira même bien-tôt au continent, devoit en être autrefois éloignée de plus de deux lieues, puisqu'il est certain que cette embouchûre du Rhône s'est avancée dans la mer pour le moins de tout cet espace, comme on l'a prouvé ci-dessus *Part. II. Chap.* 11. Elle étoit donc alors vers l'extrémité du courant des eaux du Rhône, qui s'avancent dans la mer (*d*) près de deux ou trois lieues, & par conséquent justement à l'endroit, où le combat de ce courant & des vagues opposées de la mer, étoit très-dangereux, & devoit causer de fréquens naufrages, surtout quand le vent du midi souffloit, comme il souffle souvent sur cette côte, ce qui rend encore les environs des embouchûres du Rhône si dangereux.

(*a*) Géograph. *lib.* 4.

(*b*) In vitâ Marii.

(*c*) Marius .... pernicioſam ferventis Rhodani navigationem temperavit. Rhodanus ipſo, quod invadit, freto turbulentior. *Solinus Polyhiſtor. cap.* 8.

(*d*) M. de Marſigli, Hiſt. de la mer.

La même raison, qui à ce que nous croions, avoit fait donner autrefois le nom de *Metina* à l'isle dont il s'agit, fait que les Arabes appellent aujourd'hui l'entrée de la mer Rouge, (*e*) *Bab al Mandeb*, c'est-à-dire *la porte des pleurs*, à cause des dangers qu'on court dans la mer où ce détroit donne entrée.

(*e*) D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*, au mot *Bab al Mandeb*.

N

NARBO. La ville de *Narbonne*. Suetone (*f*) remarque que *Nero* signifioit *fort*, *courageux*, dans la langue des Sabins, & que c'étoit de-là que ceux de la famille *Claudia*, qui étoient Sabins d'origine, avoient pris le surnom de *Nero*. On trouve de même dans (*g*) Aulugelle que la femme du Dieu Mars s'appelloit *Nerio*, ce qui, selon lui,

(*f*) In Tiberio, *cap.* 1.

(*g*) Noctium, Attic. *lib.* 13. *cap.* 21.

ſignifioit dans la langue des Sabins, *forte*, *belliqueuſe*, *martiale*.

On n'a aucune preuve que les colonies Gauloiſes, établies au-delà des Alpes, ſe ſoient étendues juſqu'au pais des Sabins, & qu'elles aient pû communiquer à ce peuple la langue celtique. Mais il ne laiſſe pas d'être très-apparent qu'il y avoit de l'affinité entre l'ancien celtique & la langue des Sabins. Du moins eſt-il certain que (*a*) *Nerht* en Gallois & (*b*) *Nerh* en bas-Breton ſignifient encore aujourd'hui *la force*, comme ils le ſignifioient autrefois chez les Sabins.

(*a*) Davies *in Dict. Cambro-Britannic.*

(*b*) Les Dictionnaires bas-Breton de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

Le nom de *Narbo*, que les Gaulois prononçoient, peut-être *Naruo*, ou même *Neruo*, pourroit donc venir de la même racine; & dans ce cas ce nom impoſé à une ville, auroit ſignifié *la ville forte*, *la ville belliqueuſe*, *la ville martiale*. Si l'on admet cette conjecture, il ne ſera plus néceſſaire de dériver l'épithete de *Martius*, que les Romains donnoient à la ville de Narbonne, ni de la Légion *Martia*, comme (*c*) quelques-uns le prétendent, ni du Conſul *Q. Marcius Rex*, ſous qui la premiere colonie Romaine fut établie à Narbonne, comme je l'ai avancé moi-même (*d*) après pluſieurs Auteurs. Cette épithete ne ſera plus, comme on voit, que la traduction litterale du nom celtique de la ville de Narbonne.

(*c*) Volaterran, Hotman, Vinet.

(*d*) Part. I *Chap.* 3.

Il y a apparence que le nom des *Nervii*, un des principaux peuples de la Belgique, venoit de la même racine, & que ce nom a ſignifié *Vaillans*, *Martiaux*, *Belliqueux*, ce qui s'accorde parfaitement avec le caractere de ce peuple; car Céſar (*e*) après avoir remarqué que les Belges étoient les plus vaillans des Gaulois, *omnium fortiſſimi ſunt Belgæ*, aſſure (*f*) que les *Nervii* étoient les plus puiſſans des Belges, & qu'ils pouvoient mettre juſqu'à cinquante mille hommes ſous les armes.

[*e*] De bello Gallico, *lib.* 1. *cap.* 1.

[*f*] *Ibid.* lib. 2. cap. 4.

NEMAUSUS. *Niſmes.* Fortunat de Poitiers (*g*) rapporte qu'il y avoit près d'Agen un lieu appellé *Vernemetis*, & il remarque en même tems que ce nom ſignifioit en Gaulois, c'eſt-à-dire en celtique, *Grand Temple*.

[*g*] Lib. 1. Carm. 9.

Nomine *Vernemetis* voluit vocitare vetuſtas,
Quod, quaſi *Fanum ingens*, Gallica lingua profert.

On peut inferer de ce paſſage que le mot *Nemetis* ſignifioit *un Temple*, parce qu'il eſt certain que *Ver* ſignifioit *grand*, ce qui paroît par l'exemple du mot *Vergobretus*, (*a*) qui ſignifioit chez les Eduens *le grand Magiſtrat*. On ſçait d'ailleurs que la Métropole des *Arverni*, ou Auvergnats, aujourd'hui *Clermont*, s'appelloit autrefois *Nemoſſus* (*b*) ſuivant Strabon, ou *Nemetum* (*c*) ſuivant Ptolemée, ou plutôt *Auguſtonemetum*, ce qui ſignifioit *le Temple d'Auguſte*.

[*a*] Cæſar de bello Gallic. *lib.* 1. *cap.* 4.

[*b*] Geograph. *lib.*

[*c*] Geograph. *Lib.* 2. *cap.* 8.

Mais ſi les noms de *Nemetis*, *Nemetum*, *Nemoſſus*, ſignifioient en Gaulois ou Celtique *un Temple*, & ſi les differentes terminaiſons n'en changeoient pas la ſignification, il faut en conclure que le nom de *Nemauſus*, qui eſt le même que celui de *Nemoſſus*, & même que celui de *Nemetis*, ſignifioit auſſi *un Temple*, ce qui prouve qu'il devoit y avoir anciennement dans la ville de Niſmes, pour lui avoir pû mériter ce nom, quelque Temple celébre, reſpecté des Gaulois, du moins des Volces Arécomiques, dont cette ville étoit la capitale.

Il eſt difficile de dire quel étoit ce Temple; mais je conjecture que ce devoit être ce vaſte bâtiment qui ſubſiſte encore, quoique fort dégradé, ſur une colline près de la fontaine de Niſmes, & qui eſt connu ſous le nom de *Tourré-magne*, *Turris magna*. Voici les raiſons qui me le perſuadent.

I. La conſtruction de ce bâtiment ne paroît point être Romaine. Elle a plus de rapport avec la conſtruction Grecque, à en juger par la deſcription que fait (*d*) Vitruve, de la maniere de bâtir des Romains & des Grecs. De-là vient auſſi que preſque tous (*e*) les Auteurs qui ont parlé de la *Tourré-magne*, l'ont regardée comme un ouvrage fait par les Gaulois ſous la direction des Grecs établis à Marſeille. Mais quand cette date paroîtroit douteuſe, du moins eſt-il bien certain que les Romains ne l'ont pas bâtie, puiſque cette Tour, qui eſt

[*d*] De Architect. *lib.* 2. *cap.* 8.

[*e*] Deiron, *Antiquitez de la ville de Niſmes, chap.* 9.

de

de la même conſtruction que les anciennes murailles de Niſmes, ne fait avec l'enceinte de ſes murs qu'un ſeul & même ouvrage, & qu'on ne peut pas douter que la ville de Niſmes ne fût une ville conſiderable, & par conſéquent une ville déja murée, quand les Romains ſe rendirent maîtres du pais des Volces Arécomiques.

II. Ce bâtiment étoit d'une figure octogone réguliere, & cela forme une grande préſomption pour l'opinion que nous propoſons. Non-ſeulement cette forme étoit propre aux bâtimens Gaulois, comme le R. P. Dom Montfaucon l'a fait voir dans ſon (*a*) *Supplément de l'Antiquité expliquée*, mais elle étoit même chez cette nation particulierement affectée aux Temples, comme le même Pere l'a prouvé par l'exemple de pluſieurs anciens Temples Gaulois, qui étoient tous octogones.

(*a*) *Tom. 2. Liv. 8. chap. 2.*

III. Enfin la ſtructure même de ce bâtiment confirme notre conjecture. Il étoit placé ſur la plus haute des ſept montagnes ou collines, autrefois compriſes dans l'enceinte de Niſmes. Il étoit fondé ſur un maſſif de maſſonnerie de plus de cinq toiſes de haut, lié & uni avec l'enceinte des murs de la ville, d'une figure quarrée, mais dont les deux angles du côté de la campagne avoient été coupez, ce qui le rendoit un exagone irregulier.

On ignore quelle étoit la hauteur de ce bâtiment, parce que le haut en eſt dégradé; mais il paroît par ce qui reſte, que cette hauteur étoit partagée du moins en trois parties, qui alloient en ſe rétréciſſant par des retraites ménagées à chaque étage, ce qui faiſoit une eſpece de pyramide.

La *premiere* partie étoit toute maſſive, ſi l'on excepte au milieu un noiau cylindrique aſſez large, autrefois vuide, mais aujourd'hui plein de terre ou de décombres, & dont on ne peut point ſçavoir la profondeur; & ſur la face occidentale, un eſcalier à repos & à double rampe, par où l'on montoit au haut de cette premiere partie.

On trouvoit dans la *ſeconde*, un eſcalier à noiau, qui conduiſoit à l'étage ſupérieur ou à la troiſiéme partie. Il y avoit outre cela dans cette ſeconde partie, huit

chambres, toutes demi circulaires, ſix dans ſix des faces du bâtiment, & deux dans le centre, ſéparées par une muraille. Ces chambres ne recevoient aucun jour, & n'avoient aucune communication entr'elles. Tout le reſte de cette ſeconde partie étoit abſolument ſolide.

Le haut de la tour qui en faiſoit la *troiſiéme* partie, & où l'on montoit par l'eſcalier à noiau, eſt abſolument dégradé; c'eſt-là où je croi qu'étoit placé le Temple en queſtion, qui devoit en occuper toute l'étendue. Les huit chambres obſcures qui étoient au deſſous, & dont on ignore l'uſage, devoient, ſuivant les apparences, ſervir à des pratiques de la religion des Gaulois, qui nous ſont inconnues. Le noiau creux du milieu de la premiere partie, qui eſt aujourd'hui comblé, devoit avoir auſſi le même uſage. On n'a qu'à jetter les yeux ſur le plan & ſur la coupe du fameux Temple de Montmorillon en Poitou, qu'on trouve (*a*) dans le *Supplément de l'Antiquité expliquée* du P. de Montfaucon, & ſur la deſcription que ce Pere en a faite, pour être convaincu du rapport qu'il y a entre la ſtructure de ce Temple, & celle de la *Tourré-magne*, du moins en ce qu'il y a d'eſſentiel.

[a] Ibidem.

On oppoſera peut-être que le haut de la *Tourré-magne* n'étoit point aſſez grand, pour contenir la foule de ceux qui aſſiſtoient aux ſacrifices, & qu'il étoit impoſſible que cette foule pût monter à un Temple ſi exhauſſé, par des eſcaliers ſi étroits. Mais ces difficultez ne viennent que de ce qu'on juge des uſages des Gaulois, par les uſages des autres nations connues. Anciennement les Gaulois (*b*) n'avoient point de Temples, & c'étoit à découvert & aux pieds des chênes, qu'ils faiſoient les cérémonies de leur religion. Ce ne fut qu'aſſez tard, & apparemment à l'exemple des Grecs, qui habitoient les côtes de la mer Méditerranée, qu'ils s'aviſérent d'en bâtir: mais les Temples qu'ils bâtirent, n'étoient deſtinez qu'à contenir les Prêtres qui ſervoient aux ſacrifices ou aux pratiques religieuſes; le peuple raſſemblé tout autour aſſiſtoit à ces cérémonies à découvert. C'eſt ce qu'on peut inférer des enceintes, qu'on trouve auprès de quelques-uns des anciens Temples Gaulois qui ſubſiſtent encore, com-

[b] De la Religion des Gaulois, *liv.* 1. *chapp.* 13. & 14.

me autour (*a*) du Temple de Corſeult près de Dinan, & (*b*) autour de celui d'Erqui dans le Diocèſe de Saint Brieux ; mais c'eſt ce qu'on doit conclure avec plus de certitude du peu de capacité de tous les Temples Gaulois qu'on a découvert juſqu'ici. (*c*) Celui de Montmorillon en Poitou, qui étoit un des plus célébres, & qui eſt du moins un des mieux conſervez, n'a que cinq toiſes de diametre à l'étage inférieur, & environ ſix à celui de deſſus ; (*d*) Celui de Corſeult près de Dinan en Bretagne, n'a qu'environ vingt-cinq à trente pieds de diametre ; (*e*) celui d'Erqui dans le Diocèſe de Saint Brieux, n'a tout au plus que trois toiſes. Le haut, ou le dernier étage de la Tourré-magne, qui pouvoit avoir dans œuvre cinq toiſes de diametre pour le moins, devoit donc faire un Temple auſſi grand, qu'aucun autre Temple des Gaulois qui nous ſoit connu ; & comme ce Temple ſe trouvoit d'ailleurs magnifiquement bâti & extrêmement élevé, il devoit être très-célébre & très-renommé, & par conſéquent très-propre à mériter à la ville où il étoit, le nom de *Nemauſus*, c'eſt-à-dire de *Temple* par excellence.

[*a*] Supplem. de de l'Antiquité expliquée, *Tom. 2. liv. 8. chap. 6.*

[*b*] Ibid. *chap. 7.*

[*c*] Supplem. de l'Antiq. expliquée, *Tom. 2. liv. 8. chap. 3.*

[*d*] Ibid. *chap. 6.*

[*e*] Ibid. *chap. 7.*

O

ORBIS. C'étoit le nom de la riviere qui paſſe à Beziers. Comme elle s'appelle aujourd'hui l'*Orb*, il y a apparence qu'elle s'eſt appellée autrefois *Orbis*, & non pas *Obris*, quoiqu'on trouve ce dernier nom dans quelques manuſcrits des anciens Géographes. Ce nom d'*Orbis* paroît être compoſé de deux noms celtiques, ſavoir (*f*) d'*Or* pour *Dor*, qui ſignifioit *embouchûre*, *Oſtium*, & de *Bet*, que je ſuppoſe (*g*) avoir été le véritable nom de cette riviere. Il y avoit en Eſpagne une riviere appellée de même *Bet*, que les Romains nommérent *Bætis*, en lui donnant la terminaiſon latine. Si l'on admet la conjecture que nous propoſons, il faudra ſuppoſer que les Marſeillois & après eux les Romains, qui ne connurent d'abord que la côte du pais des Volces Arécomiques, & qui n'entendoient point la langue de ce peuple, prirent le nom de l'*embouchure* de la riviere de *Bet*, pour le nom propre de cette riviere.

(*f*) M. Chalons. Le P. de Roſtrenen.

[*g*] Voiez ci-deſſus au mot *Beterra.*

Pouſſons plus loin nos conjectures. Le mot de *Bet* ſignifioit chez les Gaulois *le monde*, en latin *Orbis*, puiſque ce mot a encore la même ſignification chez (*a*) les bas-Bretons & chez (*b*) les Gallois. N'a-t-il pas pû ſe faire que les Romains aient traduit ce mot celtique en leur langue, & qu'au lieu de nommer la riviere dont il s'agit, *Bet* en Gaulois, ils l'aient nommée *Orbis* en latin ? Il eſt certain du moins que nous faiſons ſouvent aujourd'hui de pareilles fautes, en parlant des lieux, ou des charges des pais éloignez & peu connus. C'eſt de-là que nous ſont venus les noms de *Mandarins*, de *Bonzes*, de *Pagodes*, ſi communs dans les relations de la Chine. C'eſt ainſi que les Eſpagnols ont impoſé à une Province de l'Amerique le nom de *Jucatan*, qu'elle porte encore, parce que les Ameriquains qu'ils rencontrerent en y abordant, interrogez du nom du pais, leur répondirent [*c*] *Jucatan*, c'eſt-à-dire en leur langue, *que dites-vous* ? ou ſelon d'autres [*d*] *Tectetan*, ce qui ſignifioit dans la même langue, *je ne vous entends pas*.

(*a*) *Bet.* Diction. de M. Chalons. *Bed.* Dictionn. du P. de Roſtrenen, au mot *Monde*.

(*b*) *Byd.* Diction. Cambro-Britannic. Joan. Davies.

(*c*) Thom. Gage *Relat. des Indes Occidental. part. 2. pag. 31.*

(*d*) Franç. Coreal. *Voiage aux Indes Occidentales, part. 1. chap. 4.*

P

PIMPLÆ. Nom qu'on donnoit ſuivant [*e*] Feſtus Avienus aux Iſles, qui étoient dans l'étang de Bages, Peiriac & Sigean. Ces Iſles n'étoient que quatre en tout ; » cependant, dit Avienus, on étoit dans l'uſage de tout » tems de les appeller *Piplas*.

Inſulaſque quattuor
(At priſcus uſus dixit has omnes *Piplas*)
Ambit profundo.

[*e*] In Orâ Maritimâ, *verſ.* 584.

Il ſemble qu'Avienus veuille dire que, quoique ces Iſles ne ſoient plus qu'au nombre de quatre, on ne laiſſe pas de les appeller *Piplas*, c'eſt-à-dire les *Cinq*, apparemment parce qu'il y en avoit eu cinq originairement. Si l'on adopte cette conjecture, il faudra convenir que le mot *Piplæ*, ou peut-être celui de *Pimplæ* qu'il faut y ſubſtituer, devoit ſignifier *cinq* en celtique, & dans ce cas il faudra le déri-

ver du mot celtique [a] *Pemp*, qui ſignifie *cinq* encore aujourd'hui dans la baſſe Bretagne. On dit dans le pais de Galles [b] *Pump* dans la même ſignification, qu'on y prononce [c] *Pimp*.

(a) Dictionn. de M. Chalons, au mot *Pemp*. Et du P. de Roſtrenen, au mot *Cinq*.

(b) Davies in Diction. Cambro-Britannic. in verbo *Pump*.

(c) Vide apud Joann. Davies poteſtatem litterarum Britannicarum, ad calcem præfationis Dict. præfixæ.

ΠΥΡΗΝΗ. C'eſt le premier nom que les Grecs donnerent à la chaîne de montagnes, qui ſépare l'Eſpagne d'avec les Gaules, & c'eſt de cette racine qu'ils formerent dans la ſuite le nom de Πυρηναῖα ὄρη. Les Romains ſuivirent l'exemple des Grecs, & appellerent ces montagnes de même qu'eux, *Pyrene*, ou *montes Pyrenæi*.

Quelques-uns d'entre les Anciens [d] ont dit que les Monts Pyrenées avoient été ainſi nommez d'une prétendue Princeſſe Pyrene, fille d'un Roi des Bebryciens & maitreſſe d'Hercule, qui avoit été dévorée dans ces montagnes par les bêtes feroces. Mais cette opinion qui n'étoit fondée [e] que ſur une hiſtoire viſiblement fabuleuſe, a été peu ſuivie. La vanité des Grecs a mieux trouvé ſon compte à chercher dans la langue Grecque l'étymologie de ce nom, & à la tirer du mot πῦρ πυρὸς, qui ſignifie *le feu*. Les uns ont prétendu [f] que le nom des Pyrenées avoit été donné à ces montagnes, parce qu'elles étoient ſouvent frappées de la foudre; & les autres parce qu'elles avoient été expoſées à un incendie violent, par l'imprudence des Bergers, qui avoient mis le feu aux forêts dont elles étoient couvertes, ce qui avoit produit une chaleur ſi forte, que les métaux que ces montagnes renfermoient dans leur ſein, s'étoient fondus & avoient ruiſſelé par les fentes que le feu avoit faites. On peut voir ce conte dans (g) Ariſtote & dans (h) Diodore de Sicile, qui le rapportent ſérieuſement. Mais il eſt évident que c'eſt une pure fable, & une fable inventée dans la vûe de donner quelque probabilité à une étymologie imaginaire.

(d) Silius Italicus *Punicor. Bellor. Lib. 3. verſ. 418. & ſeqq.*

(e) Vid. Plin. Hiſtor. natural. *lib. 3. cap. 1.*

(f) Iſidor. Origin. *lib. 14. cap. 8.*

(g) De Mirabilibus auditis.

(h) Bibliot. hiſt. *lib. 6 cap. 9.*

Bochart [i] toujours prévenu pour l'hebreu, a tâché de tirer de cette langue l'étymologie du nom des *Pyrenées*, mais avec auſſi peu de ſuccès que les Grecs l'avoient voulu tirer de la leur. Il paroît que ce n'eſt que dans la langue celtique, qu'on doit eſpérer de trouver cette étymolo-

(i) Chanaan, *lib. 1. cap. 25.*

logie, c'eſt-à-dire dans la langue des peuples qui habitoient dans ces montagnes, ou qui habitoient aux environs. On ſçait, & nous [a] avons eu déja occaſion de le remarquer, que *Bryn* ou *Byrin*, *Brew*, ou *Byren*, ſignifioit en celtique *une montagne*. On peut donc ſuppoſer avec aſſez de vrai-ſemblance, que les Celtes ſe ſervoient de ce nom appellatif *Byren*, pour déſigner en particulier la chaîne des Monts Pyrenées : que les Marſeillois qui commerçoient ſur les côtes des Gaules dans la mer Méditerranée, firent de ce mot le nom de Πυρήνη, en ſubſtituant un P à la place du B, ce qui eſt aſſez ordinaire à l'égard des lettres du même organe : & que de Πυρήνη, *Pyrene*, ils formérent l'adjectif Πυρηναία, qui eſt devenu le nom propre de ces montagnes chez les Grecs & chez les Romains.

[a] Voiez l'art. de *Berra* & d'*Illibyris*.

Cette conjecture peut être confirmée par un exemple bien concluant. Quelques Anciens & ſur tout (*b*) Pline le jeune, ont appellé *Pyrenæus* une montagne célébre du Tirol, que les habitans du pais appellent encore aujourd'hui *Brenner* ou *gros Brenner*, c'eſt-à-dire *la Montagne*, ou *la grande Montagne*. On voit bien que ce mot de *Brenner* en Allemand, a la même origine & la même ſignification que le mot de *Bren* ou *Byren* en celtique : ainſi ſi les Romains ont pû faire du mot *Brenner*, le nom de *Pyrenæus*, qu'ils ont donné à une montagne du Tirol, les Grecs ont bien pu faire auſſi du mot *Bren* ou *Byren*, le nom de Πυρήνη & de Πυρηναία pour déſigner les Montagnes, qui ſéparoient les Gaules d'avec l'Eſpagne.

[b] In Panegyrico Trajani.

Il eſt vrai qu'en adoptant cette étymologie, il faut avouer que le nom de *Pyrenées* n'a ſignifié dans ſon origine que les *Montagnes* en général, & que ce n'eſt que par l'ignorance de la langue celtique, qu'on a pris pour le nom propre des Monts, qui ſéparoient l'Eſpagne & les Gaules, un mot qui n'étoit qu'un nom appellatif. Mais qu'y a-t-il en cela, qui choque la vrai-ſemblance ? N'eſt-on point obligé de convenir de la même erreur à l'égard des Alpes, & ne ſçait-on pas que ce nom n'étoit point originairement le nom propre de ces montagnes ; mais un nom appellatif, qui ſignifioit mot à mot

dans la langue celtique, (*a*) les *hautes Montagnes*, ou plutôt, *les hauts ſommets des montagnes*, *All pen*.

[*a*] Iſidor. *Origin. lib.* 14. *cap.* 8.

R

REDÆ ou plutôt RHEDÆ. Ancienne ville du Dioceſe de Narbonne, qui a donné le nom au *Comitatus Rhedenſis*, aujourd'hui le Comté de Razés, & dont [*b*] Theodulfe & pluſieurs anciens Diplomes de la ſeconde race de nos Rois font mention. Il paroît que ce nom venoit † d'un mot celtique, qui ſignifioit *la Fougere*, *Filix*, & qui ſubſiſte encore dans le pais de Galles, où la Fougere s'appelle [*c*] *Rhedyn*, & dans la baſſe Bretagne, où la même plante ſe nomme [*d*] *Radené* ou *Raden*. Suivant cette étymologie, le nom de *Rhedæ* auroit été donné à la ville dont nous parlons, à cauſe de la quantité de Fougere, qui croiſſoit dans l'endroit où elle fut bâtie, comme on prétend que c'eſt de-là qu'eſt venu en françois le nom de la ville de Fougeres en Bretagne, dans le Diocèſe de Rennes, appellée en latin *Filicariæ*. C'eſt ainſi que les Romains [*e*] avoient nommé *Juncaria* une ville de la Tarraconoiſe, parce qu'elle étoit bâtie dans un lieu où il croiſſoit beaucoup de joncs; & qu'ils avoient donné [*f*] l'épithete de *Spartaria* à Carthage la Neuve, aujourd'hui Carthagene dans le Roiaume de Murcie, à cauſe d'une eſpece de Geneſt, appellé *Spartum*, qui croiſſoit auprès en abondance.

[*b*] Ci-deſſus *Part. I. Chap.* 14.

† *Herba Pteridis, id eſt filiculæ, quæ Ratis galli cè dicitur.* Marcellus Burdigalenſis, *de Medicam. cap.* 25.

[*c*] Dict. Joann. Davies.

[*d*] Dict. de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

[*e*] De Marca Marc. Hiſpanic. *lib.* 2. *cap.* 19. *art.* 3. 4. 5.

[*f*] Ibid. *lib.* 2. *cap.* 5. *art.* 6.

Je voudrois bien que quelque ſçavant Breton examinât ſi le nom de *Rhedones* ou *Redones*, que portoit un des peuples Arémoriques, dont la Capitale s'appelloit *Condate Redonum*, aujourd'hui *Rennes*, au confluent de la Vilaine & de l'Iſle, ne viendroit point de la même racine; & ſi la nature du terroir dans le pais que ce peuple occupoit, n'autoriſeroit point cette conjecture, comme le nom de la ville de *Fougeres*, dans le Diocèſe de Rennes, ſemble le faire croire.

REVESSIO ou REUESSIO. Ancienne Capitale des *Velauni*, aujourd'hui les habitans du Velai. On croit qu'elle étoit bâtie où eſt aujourd'hui le village de Saint Paulian,

dans l'Auvergne, ſur la frontiere du Velai. Ce nom de *Reveſſio* ou *Reueſſio* paroît venir des mots celtiques (*a*) *Rhew*, gelée, & (*a*) *Rhewi*, geler, comme on les prononce encore chez les Gallois, ou bien (*b*) *Reven*, gelée, & [*b*] *Revi* ou [*c*] *Reuein*, geler, comme on les prononce en baſſe Bretagne. Ainſi *Reueſſio* ſignifioit *ville froide*, ou *ville gelée*, ce qui convenoit à la ſituation dans les montagnes d'Auvergne, qui ſont très-froides, & qui l'étoient encore davantage autrefois, lorſqu'elles étoient plus couvertes de bois. C'eſt ainſi qu'un ancien lieu du *Latium* s'appelloit *Algidum*, aujourd'hui *Cava dell'Aglio*, ſuivant Holſtenius, & qu'une ville d'Eſpagne portoit le nom de *Frigida*, aujourd'hui *Frias* dans la vieille Caſtille.

[a] Davies.

(b) Le P. de Roſtrenen.

(c) M. Chalons

RHODANUS. *Le Rhône.* Il y a apparence que ce nom vient du mot celtique [*d*] *Rhedeg*, [*e*] *Redecq*, ou [*f*] *Rideec*, qui ſignifie encore dans le pais de Galles, & dans la baſſe Bretagne, *courir*, *couler rapidement*: En effet le Rhône eſt un fleuve très-rapide. C'eſt de la même racine qu'on doit tirer l'étymologie du mot Gaulois *Rheda*, dont Ciceron [*g*] s'eſt ſouvent ſervi, comme Quintilien l'a remarqué. (*h*) *Plurima Gallica valuerunt*, dit-il, *ut* Rheda *ac* Petoritum, *quorum altero Cicero, altero Horatius uſi ſunt.* Comme *Rheda* ſignifioit * *une chaiſe roulante legére, un ſoufflet*, ou pour mieux dire, *une chaiſe de poſte*, la ſignification de ce mot convient avec la ſignification connue de la racine *Rhedec*, d'où on le dérive.

(d) Davies.

(e) Le P. de Roſtrenen.

(f) M. Chalons.

[g] In *Oratione* pro Milone *ſæpiùs.* Epiſtol. ad Atticum, *lib.* 5. *Epiſt.* 17. *& lib.* 6. *Epiſt.* 1.

[h] Inſtitut. *lib.* 1. *cap.* 5.

RHUTENI. *Les habitans du Rouergue.* Ce nom paroît venir du mot celtique [*i*] *Rhydd*, qu'on prononçoit *Rhudd*, & qui ſignifioit *Libre*, dont le pluriel étoit *Rhydden* ou *Rhudden*, *Libres.* Les habitans de Rouergue

(i) Davies *in Diction. Britannico-latin.*

* Voici la deſcription que Fortunat, Evêque de Poitiers, faiſoit dans le VI. ſiécle, de la Chaiſe roulante Gauloiſe, connue ſous le nom de *Rheda.*

Curriculi genus eſt, memorat quod Gallia *Rhedam*,
Molliter incedens orbita ſulcat humum.
Exiliens duplici bijugo volat axe citato,
Atque movet rapidas juncta quadriga rotas. *Lib.* 3. *Carmen.* 20.

avoient

avoient apparemment mérité ce nom, pour avoir maintenu leur liberté contre les entrepriſes de leurs voiſins, des Auvergnats peut-être, [*a*] qui avoient ſubjugué la plus grande partie des Gaules, avant l'entrée des Romains dans la Gaule Narbonnoiſe. C'eſt ainſi que les habitans des Cevennes ſont connus aujourd'hui dans les pais voiſins, ſous le nom de *Reiaux*, c'eſt-à-dire *Roiaux*, nom qui leur a été donné autrefois ſous les Valois, à cauſe du zele avec lequel ils ſoutenoient les intérêts des Rois de France, leurs Souverains, & du courage avec lequel ils s'oppoſoient aux entrepriſes des Anglois, qui occupoient la Guienne, & par conſéquent le Rouergue, & qui par-là ſe trouvoient limitrophes avec eux.

(*a*) Strabo, *Geograph. lib. 4.*

RUSCINO ou ROSCINO. C'eſt l'ancien nom d'une ville du Comté de Rouſſillon, dont il ne reſte plus qu'une Tour, appellée *la Tour de Rouſſillon*, à une demie lieue de Perpignan. Le nom de *Roſcino* peut venir du mot celtique (*b*) *Ros*, qui ſignifie *un Tertre* en baſſe Bretagne, ou du mot celtique (*c*) *Rhos*, qui ſignifie dans le pais de Galles une plaine arroſée d'eau, *Planities irrigua*. L'une & l'autre de ces deux étymologies peuvent également convenir, parce que l'ancienne ville de *Roſcino* étoit placée ſur un petit Tertre, au milieu d'une belle plaine, arroſée par la Tet.

[*b*] Le P. de Roſtrenen, aux mots *Tertre* & *Marechal.*

[*c*] Davies.

S

SEGODUNUM. C'eſt l'ancien nom de la ville de *Rhodez*. On trouve dans les Auteurs deux autres villes du même nom, l'une (*d*) en Allemagne, qu'on croit être *Sigen* en Weſtphalie, & l'autre (*e*) en Angleterre dans le Northumberland, aujourd'hui le lieu de *Stighill* près de *Seton*.

(*d*) Ptolemée.

(*e*) Dans les Ecrivains Anglois.

Il eſt certain que ce nom de *Segodunum* eſt formé de deux mots celtiques, de *Dunum*, qui ſignifioit *une montagne*, ce qui convient à la ville de Rhodez, bâtie ſur le haut d'une montagne ; & de *Sego*, dont j'ignore la ſigni-

fication. Ce dernier mot entre pourtant dans la composition des noms des *Segovelauni*, des *Segoregii*, des *Segusiani*, *&c.* peuples de la Gaule Narbonnoise, & dans celle du nom de *Segusio*, Suse, ville de Piedmont ; mais cette racine ne subsiste plus ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois. Je trouve seulement que le mot de *Segh* (*a*) a signifié autrefois *un Buffle*, *un Taureau*, *un Bœuf*, *une Vache*, dans la langue Irlandoise ; & comme cette langue avoit beaucoup de rapport avec la langue Celtique, cette ressemblance pourroit autoriser à donner la même signification au mot celtique *Sego*, & faire croire que *Segodunum* auroit signifié *Montagne des Buffles* ou *des Taureaux*, si l'on pouvoit parvenir par ce moien à rendre raison de la signification des autres noms, formez du même mot ; mais on y réussit trop mal, pour pouvoir se flatter d'avoir par-là deviné l'énigme.

(*a*) Edward Lhuyd *an Irish English Dictionary.*

Peut-être y réussiroit-on mieux, si, sur la prétendue affinité du Celtique & de l'Hebreu, on supposoit que *Segol* signifioit en celtique, *un rocher*, comme (*b*) סכול, *Sechol*, le signifioit en Hebreu. Dans ce cas *Segodunum* seroit *Roche-mont*, c'est-à dire *Mons saxeus* ; (*c*) *Segovelauni*, *les hautes Roches*, ou plutôt *les habitans des Hautes-roches* ; (*d*) *Segoregii*, *les Seigneurs des Rochers* ou des *Montagnes* ; *Segusiani*, les *habitans des Rochers* ; *Segusio*, la *Roche* ou *la Montagne* &c. Mais j'avoue que j'ai peine à me persuader que l'affinité entre l'Hebreu & le Celtique ait été jamais assez grande, pour qu'on puisse se servir de la valeur que certains mots ont en Hebreu, pour fixer la signification celtique des mêmes mots, ou des mots qui ont quelque ressemblance, quand d'ailleurs cette signification est inconnue.

(*b*) Dissertations de M. Huet, *Lettre à Samuel Bochart du 31. Mai 1664.*

(*c*) Voiez ci dessous au mot *Velauni.*

[*d*] Du mot *Rhy*, *Seigneur*, qui fait au pluriel *Rhyedd*. Ainsi *Sego-Rhyedd*, dont on a fait *Segoreii* & *Segoregii*, signifioit mot à mot *Rupium Domini.*

ΣΗΤΙΟΝ ΟΡΟΣ. *Mons Setius.* La Montagne de Sette. Ce nom peut être dérivé du mot celtique (*e*) *Syth*, qui signifie encore dans le pais de Galles, *haut*, *droit*, *escarpé*. En effet la montagne de Sette est droite & escarpée, sur tout du côté de la mer, & elle devoit paroître encore plus droite & plus escarpée autrefois, lorsqu'elle étoit plus

(*e*) Davies, *Diction. Britannic. Latin.*

avancée dans la mer, ou lorſqu'elle en étoit entourée, & qu'elle formoit une iſle, comme celle de Breſcon. *Voiez* ci-deſſus, *Partie II. Chap. XI.*

SOSTATIO. C'eſt un lieu marqué dans les Itinéraires ſur la route de Niſmes à Beziers. On en voit les ruines à un quart de lieue de Montpellier, près du village de Caſtelnau. On l'appelle encore aujourd'hui *Soſtantion* ou *Souſtantion*, ce qui prouve que le vrai nom étoit *Soſtatio*, & que ceux de *Serratio*, ou de *Sextatio*, qu'on trouve dans quelques manuſcrits & dans quelques éditions, ſont des fautes, ou des corrections temeraires. J'ignore la ſignification de ce nom, & on n'en doit pas être ſurpris, y aiant ſi peu de mots de l'ancien celtique qui ſubſiſtent encore, même dans la langue des bas Bretons & des Gallois. Je ſçai ſeulement qu'en retranchant la terminaiſon latine, que les Romains y avoient ajoutée, on retrouve ce mot dans les deux premieres ſyllabes du nom de *Soſtomagus*, c'eſt-à-dire d'un autre lieu de la même province, que l'Itineraire de Bordeaux place ſur la route de Toulouſe à Carcaſſonne, ce qui prouve que le mot *Soſto* étoit un mot celtique; mais ce qui n'apprend pas quelle pouvoit en être la ſignification.

T

TAURUS. *Stagna Tauri.* C'étoit le nom qu'on donnoit à la partie occidentale des Etangs des Volces, qu'on appelle encore aujourd'hui *Etang de Taur*; au lieu qu'on appelloit la partie orientale des mêmes Etangs, *Stagna Lataræ*, aujourd'hui *l'Etang de Lates.*

Il eſt certain que le mot טור, *Tor* ou *Taur*, ſignifioit *une montagne* en Syriaque & en Chaldéen, & (*a*) Bochart l'a prouvé: mais ce qui eſt plus important dans la queſtion préſente, il eſt certain que ce mot avoit la même ſignification dans la langue Celtique, comme (*b*) Cluvier l'a fait voir; & c'eſt de-là que viennent les noms de *Taurini* & de *Tauriſci*, qu'on avoit donné à certains peu-

(*a*) Chanaan, *lib. 1, cap. 28.*

(*b*) Italiæ antiquæ *lib. 1 cap. 11. & 30.* Et in *Vindelicia & Norico.*

ples Celtiques, qui habitoient les Alpes, pour dire qu'ils étoient *des Montagnards.*

(a) *Voiez ci-deſſus* Partie I. Chap. 6.

Suivant cette explication, on entendoit par (a) *Stagna Tauri, les Etangs de la Montagne*, ce qui convient à la partie occidentale des Etangs du bas Languedoc, qui eſt entourée de montagnes, & ce qui fait oppoſition au nom de *Stagna Lataræ*, qu'on donnoit à la partie orientale, & qui ſignifioit les *Etangs de la Plaine* ou *du marécage.*

(b) In Britanniâ, cap. de Cantio.

TOLOSA. *Toulouſe.* Cambden (b) a remarqué que le mot celtique *Dole*, ſignifioit *une Plaine ſituée près de la mer* ou *d'un fleuve*, *jacentem & aptam ad mare vel ad flumen planitiem*: & le Dictionnaire Gallois de Davies (c) en fournit des preuves certaines. C'eſt de-là que vient le nom de la ville de *Dol* en Bretagne, ſituée dans une plaine aſſez près de la mer.

(c) In voce *Dol.*

Comme la ville de Toulouſe eſt bâtie au milieu d'une vaſte plaine, & ſur le bord de la Garonne, il y a apparence que le nom qu'elle porte, vient de la même racine. Il eſt vrai qu'au lieu de *Doloſa* on a dit *Toloſa*, mais on ſçait que les lettres de même organe, comme le D & le T, s'emploient ſouvent les unes pour les autres dans toutes les langues, & ſur tout dans la langue Celtique.

V

VELAUNI. Ceux du *Velai* en Languedoc. Les Gaulois qui n'avoient point d'V conſonne dans leur langue, prononçoient *Ouelauni*, ou peut-être même *Ouelaui*, d'où Jules Ceſar a fait *Velauni*, (d) Strabon Οὐελλάυοι, (e) Ptolémée Οὐέλαυνοι, & la notice des villes des Gaules dreſſée, à ce qu'on croit, ſous l'Empire d'Honorius, *Vellavi.*

(d) De Bello Gallico, lib. 7. cap. 75.

(e) Geograph. lib. 4.

(f) Geograph. lib. 2.

Ce nom paroît venir du mot celtique *Uhel*, qui ſignifie encore *haut*, *elevé*, dans la langue des bas-Bretons, & qu'on prononce *Uchel* dans le pais de Galles, en faiſant ſentir fortement l'aſpiration. Suivant cette étymologie, *Velauni* aura ſignifié originairement un peuple placé ſur des montagnes hautes & élevées, *Gens alta incolens*,

ce qui s'accorde avec la nature du pais de Velai. C'eſt apparemment par la même raiſon, qu'on avoit donné le même nom de *Velauni* à un autre peuple des Alpes, dont (*a*) Pline a fait mention.

(*a*) Hiſtor. natural. *lib. 3. cap. 20.*

Ce mot de *Velauno* ſe trouve dans le nom de *Vellaunodunum*, ville des Senonois, dont Ceſar (*b*) parle dans ſes Commentaires, & comme il y conſerve apparemment la même ſignification, le nom de *Vellaunodunum* doit avoir ſignifié *Haut-mont* ou *Grand-mont*.

(*b*) Lib. 7. cap. 11.

Je croi que ce même mot ſe trouve encore dans le nom de la ville d'*Uxellodunum*, dont il (*c*) eſt parlé dans les mêmes Commentaires de Ceſar. *Uxello* me paroît venir de *Uhel*, *haut*, en prononçant fortement l'aſpiration comme font les Gallois, *Uchel* ou *Uxel*. Si l'on admet cette ſuppoſition, *Uxellodunum*, de même que *Vellaunodunum* aura ſignifié *Haut-mont* ou *Grand-mont*, ce qui convient avec la ſituation de cette ville, bâtie, à ce que (*d*) dit Ceſar, ſur une montagne haute & eſcarpée. La difference qu'il y a entre les deux noms de ces villes, ne ſera venue que de la differente prononciation du mot *Uhel*, qui aura varié dans les differentes Provinces.

(*c*) Lib. 8. cap. 33.

(*d*) Oppidum prætuptiſſimis ſaxis munitum, quò, defendente nullo, tamen armatis adſcendere eſſet difficile. *Ibid.*

Suivant ces conjectures, on doit tirer de la même racine les noms d'*Uxella* & d'*Uxellum*, villes que Ptolémée met en Angleterre; & d'*Uſſon*, d'*Uſſelles*, d'*Uxelles* &c. qui ſont des lieux aſſez communs en France.

Le même mot de *Velauni* entre auſſi dans la compoſition du nom des *Segovelauni*, un des peuples de la Gaule Narbonnoiſe, qu'on a ſouvent appellé *Segalauni* par contraction, & dont on peut voir la ſignification *ci-deſſus* au mot *Segodunum*.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que le mot celtique *Uhel*, ou *Uchel*, en prononçant fortement l'aſpiration, a beaucoup de rapport avec les mots grecs ὕψος, *altitudo*, & ὑψηλὸς, *altus*, dont la ſignification eſt la même, ce qui prouve ce qu'on a déja dit de l'analogie qu'il y a entre les racines celtiques, & pluſieurs anciennes racines grecques.

VERNODUBRUM. Nom d'une riviere de Rouſſillon,

aujourd'hui l'*Egli*, ou plutôt (a) nom de la riviere de *Verdouble*, qui se jette dans l'*Egli*. On trouve l'ancien nom de cette riviere dans (b) Pline, & c'est le seul Auteur où l'on le trouve. Comme on ne connoît ni dans les Gaules, ni dans les pais voisins, aucun autre nom de lieu, qui ait la même terminaison, & qu'on en connoît plusieurs (c) terminez en *Durum*, il y a apparence que le nom de *Vernodubrum* est le même que celui de *Vernodurum*, soit qu'il y ait faute dans le texte de Pline, soit que la difference entre ces deux mots vienne de la prononciation, qui étoit en usage dans le Languedoc.

(a) Ci-dessus, *Part. I. Chap. 4.*

(b) Histor. natural. *lib. 3. cap. 4.*

(c) La Martiniere, *Diction. Geograph.* en compte jusqu'à vingt, au mot *Durum.*

En admettant cette conjecture, il ne reste plus de difficulté sur l'étymologie de ce nom. Il est visible qu'il est formé de deux mots celtiques, (d) de *Vern*, qui en Languedoc signifie *un aulne*, en latin *alnus*, & qu'on prononce (e) *Guern* dans la basse Bretagne, & dans la Principauté de Galles : & de (f) *Dour* ou *Dwr* qui signifie en bas-Breton & en Gallois *de l'eau* ; de sorte que *Vernodurum* ou *Vernodubrum* aura signifié *Alni aqua*, *l'eau*, ou *la riviere des Aunes.*

(d) Voiez la I. Table du Chap. suivant.

(e) Dictionaires Gallois & bas-Bretons.

(f) *Ibid.*

M. de Marca (g) nous apprend que cette riviere a été nommée dans la suite *Aquilinus*, d'où s'est formé le nom d'*Egli* ou *Agli*, qu'elle porte aujourd'hui. N'y a-t-il pas quelque lieu de soupçonner que ce nom *Aquilinus*, est une dépravation du nom *Aqualninus* ou *Aquilninus*. Si cela étoit, le nom latin de cette riviere seroit une traduction litterale du nom celtique, qu'elle avoit autrefois porté.

(g) Marc. Hispanic. *lib. 1. cap. 2.*

Au reste, quoiqu'il en soit de ces conjectures, il y a dans le Diocèse de Saint Pons une petite riviere, qui se jette dans la riviere d'Orb, & qui s'appelle *Vernosoubre*, dont le nom a été par conséquent le même, que celui de la riviere dont il s'agit ici.

UGERNUM ou URGENUM, car les manuscrits varient. Ancien lieu de la premiere Narbonnoise, placé sur les bords du Rhône, à peu-près à l'endroit où est aujourd'hui Beaucaire. *Voiez ci-dessus Part. I. Chap. VIII. art. 9.* Le nom de ce lieu paroît être composé de deux mots celtiques, de (h) *Gwerne* ou *Guern*, *Aulne* ou *Aunaie*,

[b] Voiez l'article précedent.

& de (*a*) *Ur*, *un*, ou de (*b*) *Ung*, *près*. Dans la premiere ſuppoſition *Ugernum* ſignifioit *une Aunaie*, & dans la ſeconde *près de l'Aunaie*, ce qui convenoit également à un lieu bâti ſur le bord d'une riviere, où les aunes croiſſent abondamment.

[*a*] Dictionnaire de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

[*b*) *Diction.* de

VINDOMAGUS. Ancienne ville des Volces Arecomiques, ſous la dépendance de Niſmes. *Voiez* ce que nous avons dit de la ſignification & de l'étymologie de ce mot, *ci-deſſus Part. I. Chap. V. pag.* 62. 63.

De toutes les Etymologies du nom de *Vindomagus*, propoſées dans l'endroit qu'on vient de citer, il me paroît que la plus probable eſt celle, qui le fait venir du mot celtique *Fynnon*, qui ſignifioit *Fontaine*, joint à celui de *Mag*, qui ſignifioit en celtique *Ville*. Suivant cette conjecture le nom de *Fynno-mag* aura ſignifié chez les Gaulois *la ville de la Fontaine*; & cette dénomination convenoit à la ville de Sauve, qui eſt remarquable par une fontaine très-abondante. Dans la ſuite les Romains devenus les maîtres du pais, auront rendu ce nom en latin par celui de *Vindo-magus*.

VITURLUS. *Le Vidourle*, riviere du bas Languedoc, qui paſſe à Sommiere; à Lunel, à Maſſillargues &c. & ſe jette dans l'étang d'Aigues-mortes. La principale ſource de cette riviere eſt la fontaine de Sauve, qui ſort à gros bouillons d'un antre au pied de la montagne, ſur le penchant de laquelle cette ville eſt bâtie. Il y a apparence qu'on doit déduire de-là le nom de cette riviere. Peut-être l'appelloit-on en Celtique (*c*) *Fynn* (*d*) *Twll* ou (*e*) *Toull*, c'eſt-à-dire *ſource de l'antre* ou *de la caverne*: & c'eſt de-là que les Romains auront fait ſucceſſivement *Vintullus*, *Vinturlus* & *Viturlus*.

(*c*) Davies, *Diction. Britannic. in voce* Fynnon, *Fons.*

(*d*) Idem *in voce* Twll. *Specus*, *Caverna.*

(*e*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Trou.*

M. Chalons, au mot *Toul.*

VOLCÆ. Les *Volces*, anciens habitans du Languedoc. Les vers d'Auſone ſur la ville de Narbonne, où on lit ſelon quelques manuſcrits,

Uſque in Teutoſagos, *paganaque* nomina *Bolcas.*

Et ſelon d'autres :

Uſque in Teutoſagos, *primævo* nomine *Bolgas*
Totum Narbo fuit.

ſemblent prouver que les Volces avoient été appellez originairement & dans leur langue, *primævo & pagano nomine*, *Bolcæ*, & même * *Bolgæ*. Et de-là vient que dans la plupart des manuſcrits des (*a*) Commentaires de Céſar, les Volces ſont appellez *Volgæ*.

Cette premiere conjecture donne lieu à une ſeconde. On dit encore en baſſe-Bretagne (*b*) *Bolgein* pour *remuer*, & (*b*) *Bolgean* pour *remuant* ; ces mots ſont en uſage en Languedoc auſſi dans la même ſignification, avec cette ſeule difference, qu'on y dit *Boulega*, pour *remuer*, & *Boulegaire*, pour *remuant*. C'eſt à peu-près dans le même ſens qu'on emploie en François le mot *Bouger*, dans quelques expreſſions. Voilà donc un mot véritablement Celtique, d'où il ſemble qu'on peut tirer l'origine du nom de *Bolgæ*, que les anciens habitans de la Narbonnoiſe premiere s'étoient donnez eux-mêmes, & d'où les Romains ont fait le nom de *Volcæ*. Ce nom ſignifioit ſuivant l'étymologie qu'on vient de propoſer, *remuants*, *actifs*, *entreprenants*. Il convient encore aujourd'hui à ceux qui occupent le même pais, & il remplit à peu-près l'idée qu'on a attachée au nom de *Gaſcons*, qu'on leur donne à preſent.

Je n'ai expliqué l'étymologie que de quelques-uns des noms des lieux, qui appartenoient à la Narbonnoiſe premiere, & je n'ai garde de me flatter d'avoir deviné toujours juſte. C'eſt un ſimple eſſai que je donne, & que je ne me ſuis déterminé à donner, que dans l'eſperance d'engager des perſonnes mieux inſtruites à travailler ſur cette matiere * Quelque frivole que cette recherche puiſſe

* Le C & le G ſe prononçoient en latin durement, & à peu-près de même. *Voiez ci-deſſus pag.* 433.

[*a*] Lib. 7. De Bello Gallico, & lib 1. De Bell. civ.

[*b*] Diction. bas-Breton.

* Ne pourroit-on pas appliquer à cette recherche, ce qu'a dit Terentianus Maurus de ſon *Traité ſur les lettres & les ſyllabes*, in Præfat.

Fronte exile negotium,
Et dignum pueris putes :
Aggreſſis labor arduus,
Nec tractabile pondus eſt.

d'abord

d'abord paroître à ceux qui ne voient les choſes que ſuperficiellement, je ne doute point qu'elle ne ſoit réellement utile, ſi elle eſt bien executée : mais il ne faut pas diſſimuler que l'execution en eſt difficile. La langue celtique, d'où l'on doit tirer ces étymologies, eſt une langue morte depuis long-tems ; il n'en ſubſiſte dans les langues qu'on parle aujourd'hui en Europe, même dans le Gallois & dans le bas-Breton, où elle s'eſt le mieux conſervée, que des reſtes très-imparfaits & très-alterez. Un grand nombre de racines ſont entierement perdues, & il eſt très-difficile de pouvoir s'aſſurer de celles qui ſubſiſtent encore. D'un côté comment ſçavoir les noms celtiques *d'olivier*, *de grenadier*, *de vigne*, *de figuier*, *de laurier*, *de genevrier*, *de thim*, *de ſarriette*, *de lavande*, *de perdrix rouge*, *d'ortolan*, *de cigale* &c. Les Gallois & les bas-Bretons ne connoiſſent point & n'ont jamais connu ces arbres, ces plantes, ces animaux, qui ont toujours été très-communs dans le Languedoc, qui y ont eu autrefois des noms propres, & qui ont dû ſervir à y former le nom de pluſieurs des anciens lieux. Comment s'aſſurer de l'autre côté que les mots, qui ſont aujourd'hui en uſage dans la Principauté de Galles, & dans la baſſe Bretagne, ſont véritablement celtiques, ſur-tout s'ils ne ſont pas les mêmes dans les deux pais. Pour peu qu'on connoiſſe le Gallois & le bas-Breton, ne s'apperçoit-on pas du grand nombre de mots nouveaux, que ces langues ont empruntez du Latin, du François, de l'Anglois, & des autres Langues voiſines. Le moien de marcher à pas ſûr dans ces recherches, ſeroit de s'appuier de l'autorité de quelque ancien Auteur, qui eût vécu dans un tems, où le Gaulois ſubſiſtoit encore dans les Gaules, du moins parmi le peuple ; & qui eût bien voulu interpreter lui-même les mots Gaulois qu'il auroit citez. On a pû voir que je n'ai pas négligé de profiter de cet avantage, mais malheureuſement les occaſions de s'en ſervir ſont rares, & on ne peut en tirer que des ſecours bien médiocres.

CHAPITRE III.

Table II. des mots *actuellement en uſage dans le* Languedoc, *qui ſont d'origine* Celtique.

EN dreſſant cette Table & celle du Chapitre ſuivant, je me ſuis ſervi à l'égard des mots bas-Bretons ou Gallois, des mêmes Dictionnaires dont j'ai parlé dans le Chapitre précédent. J'aurois pû pour les mots Languedociens m'en rapporter à moi-même, j'ai été pourtant bien-aiſe d'appuier ce que j'avois à dire du langage du haut Languedoc, de l'autorité d'un petit *Dictionnaire de la langue Toulouſaine*, imprimé à la fin des œuvres de Goudelin, & compoſé par M. Doujat de l'Académie Françoiſe.

Il n'y a, comme on vient de dire, que deux moiens de juger, qu'un mot en uſage dans le Languedoc, eſt d'origine celtique. L'un, quand ce même mot a été remarqué comme celtique par quelqu'un des anciens Auteurs, qui ont écrit dans le tems que la langue Celtique ou Gauloiſe ſubſiſtoit encore. L'autre, quand ce mot ne vient point du latin, & qu'il eſt actuellement en uſage dans la même ſignification en baſſe-Bretagne, & dans la Principauté de Galles, ou du moins dans l'un de ces deux pais.

Le premier de ces deux moiens eſt certain & déciſif: le ſecond ne l'eſt pas, parce qu'il pourroit ſe faire que les Languedociens, les bas-Bretons & les Gallois euſſent pris le mot qui leur eſt commun, des nations Germaniques, qui envahirent l'Europe dans la décadence de l'Empire Romain. Mais 1°. il eſt rare que le même mot ſoit en uſage dans la même ſignification dans le Languedocien, dans le bas-Breton ou dans le Gallois, & dans l'ancien Tudeſque; & ce ne ſeroit cependant qu'à l'égard de ces mots, que le ſoupçon pourroit être fondé. 2°. Dans ce cas-là même on auroit raiſon de douter ſi le mot, quoi-

que Tudeſque, ne ſeroit pas auſſi véritablement Celtique, puiſqu'on ne peut pas douter que l'ancien Tudeſque n'eût beaucoup de rapport avec le Celtique, & qu'il n'y eût dans ces deux Langues beaucoup de racines communes. Ainſi la preuve qu'on peut tirer de ce ſecond moien, quoiqu'elle ne ſoit pas infaillible, ne laiſſe pas d'être toujours très-forte.

J'ai tâché de faire uſage de ces deux moiens. A l'égard du premier, j'ai profité de tout ce que la lecture des anciens Auteurs m'a pû fournir. Mais je n'ai pas négligé d'emploier le ſecond, & la conformité de certains mots Languedociens, avec des mots bas-Bretons ou Gallois de la même ſignification, m'a paru décider pour l'origine celtique de ces mots, dès qu'il étoit d'ailleurs bien certain qu'ils ne venoient pas du Latin.

A

ALAUDA. En François *Alouette*, & *Alauſo* ou *Alauſétto* en Languedocien. (*a*) Pline & (*b*) Suetone diſent en termes exprès, que c'étoit le nom Gaulois d'une eſpece d'oiſeau, appellé en latin *Galerita* ou *Caſſita*, & que Jules-Ceſar l'avoit impoſé à une Légion qu'il avoit levée dans les Gaules. (*c*) Marcellus Empiricus & (*d*) Gregoire de Tours donnent à ce mot la même origine & la même ſignification. Il eſt important de remarquer que ce mot qui s'eſt conſervé dans le Languedocien & dans le François, ne ſubſiſte plus ni dans le bas-Breton ni dans le Gallois.

(*a*) Hiſtor. natural. *lib.* 11. *cap.* 37.
[*b*] In Julio Cæſare *cap* 24.
[*c*] De Medicamentis, *cap.* 29.
[*d*] Hiſt. Francor. *lib.* 4. *cap.* 31.

B

BARREN (*e*) en baſſe Bretagne, & (*f*) *Barr* dans la Principauté de Galles ſignifient *un levier*, *un verrouil*. On dit en François *Barre* dans la même ſignification, & *Barro* en Languedocien. On a dit (*g*) *Barra* dans la baſſe latinité.

(*e*) M. Chalons. Le P. de Roſtrenen.
(*f*) Davies.
(*g*) In *Gloſſario infim. latinitatis*, Edition. 2

BECCO. Suetone (*h*) en parlant d'Antonius Primus, né à Toulouſe, & un des principaux partiſans de Veſ-

[*h*] In Vitellio, *cap.* 18.

paſien contre Vitellius, rapporte qu'on lui avoit donné dans ſa jeuneſſe le nom de *Becco*, qui ſignifioit *le Bec* d'un coq. *Toloſæ nato*, dit-il, *cognomen in pueritiâ* Becco *fuerat*; *id valet Gallinacei roſtrum.* Ce mot ſubſiſte dans la même ſignification, non ſeulement en Languedoc, mais dans preſque toute la France. On dit (*a*) *Beec* ou (*b*) *Beg* dans la baſſe Bretagne; dans le pais de Galles on prononce (*c*) *Pig*.

(*a*) M. Chalons.
[*b*] Le P. de Roſtrenen.
[*c*] Davies.

BEDILLO ſignifie en Languedoc *le Cordon Ombilical*, par où l'enfant tient à l'arriere-faix, & en reçoit la nourriture. On appelle en baſſe Bretagne le nombril (*d*) *Beguill*, & c'eſt de-là que le mot de *Bedillo* paroît venir. On dit dans le pais de Galles (*e*) *Bogail*, pour dire *le nombril*.

[*d*] Diction. bas-Breton de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.
[*e*] Dict. Joan. Davies.

BELE (*f*) ſignifie en Gallois *une Martre*; on dit en françois *Belette*, & en Languedocien *Belétto* dans la même ſignification.

(*f*) Davies.

BLESME ſignifie *paſle* en Languedocien, & (*g*) en bas-Breton, de même qu'en François.

[*g*] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

BLOT (*h*) en bas-Breton, & *Blét* en Languedocien ſignifient un fruit *mûr*, ou plutôt *mol* à force de maturité; par exemple *des poires molles*, qu'on appelle en bas-Breton *per blot*, & en Languedocien *péros bléttos*.

[*h*] *Les mêmes.*

BOLZENNE (*i*) ſignifie *fente d'une muraille* en bas-Breton, & (*i*) *Bolzennein*, *ſe crevaſſer* en parlant d'un mur. On dit en Languedocien *s'emboulzenna* dans la même ſignification. En Italien (*k*) *Bolzone* ou *Bolcione* ſignifie un *Belier*, machine dont on ſe ſervoit pour renverſer les murailles, & ce mot pourroit bien être la racine de tous les autres.

(*i*) *Les mêmes.*
[*k*] Vocabulario della Cruſca.

BOT ou BOD. *Extrémité*, *fin de quelque choſe*. On dit aujourd'hui en François & en Languedocien *Bout*, en Allemand *Boden*, & en Anglois *Bottom* dans la mê-

me ſignification. *Voiez ci-deſſus Partie III.* dans la Table du Chapitre I. au mot *Bodincum.*

BOUCH (*a*) en bas-Breton, & (*b*) BWCH en Gallois, ſignifient *un Bouc*, *Hircus*, de même qu'en François & en Languedocien.

(*a*) M. Chalons & Le P. de Roſtrenen.
(*b*) M. Davies.

BOULGEIN, (*c*) *ſe remuer*, & (*c*) BOULGEAN, *remuant*, en bas-Breton. On dit en Languedocien *Boulega*, & *Boulegaire* dans la même ſignification. *Bouger* en François a la même origine, & ſe dit dans le même ſens. *Voiez* la Table du Chapitre précedent, au mot *Volcæ.*

[*c*] Le P. de Roſtrenen & M. Chalons.

BOURRILS, *Bourgeons* de laine ou de ſoie. De-là vient le mot Languedocien *Eſbourrifat*, qui eſt devenu françois. Auſone a emploié (*d*) le mot de *Burræ*, pour dire une choſe de néant, *Burras*, *quiſquilias*, *ineptiaſque.* Ce mot qui n'étoit point latin, n'a pû être emploié par Auſone, qui étoit Gaulois, que comme Gaulois. Il y a apparence que c'eſt la racine du mot *Bourrils*, qui paroît être un diminutif. On dit auſſi *Bourre* dans le même ſens, & ce mot a encore plus de rapport avec celui de *Burra.*

(*d*) Ad Latinum Pacatium Drepanium.

BRACCÆ, en Languedocien *Braios*, *Bragues* en François, & en bas-Breton (*e*) *Braguez.* C'eſt l'ancien nom (*f*) d'un habillement Gaulois, dont pluſieurs Auteurs ont fait mention expreſſe, & qui chez les Romains avoit donné le nom à la Gaule Narbonnoiſe, qui fut appellée au commencement *Gallia Braccata.* Quelques doutes qu'on ait voulu faire naître ſur la forme de cet habillement, il eſt très-apparent que le *haut-de-chauſſes* en faiſoit la principale partie, puiſque les mots de *Braios* en Languedocien, de *Bragues* en François, & de *Braguez* en bas-Breton, ne ſignifient aujourd'hui dans ces differentes langues, que *le haut-de-chauſſes.*

[*e*] Le P. de Roſtrenen.
[*f*] Diodore de Sicile. *Biblioth. hiſtoric. lib.* 5.

BREG ſignifie *rupture* en (*g*) Gallois. C'eſt de cette

(*g*) Davies, *Diction.* Boxhornius *in origin. Gallicis.* Et Leibnitz *in collect. Etymol.*

racine que vient le mot de *Brégo*, qui signifie en Languedocien *querelle*, & celui de *Bréga*, qui a la même signification en Espagnol.

BREHAIGNO, *Femme sterile*, (*a*) en bas-Breton. Ce mot a la même signification dans le Languedocien & dans le François.

[*a*] Les deux Dict. bas-Bretons.

BREN signifie du *son*, *furfur*, dans le Languedoc & dans (*b*) la basse-Bretagne. On dit (*c*) en Gallois & en Anglois *Brann*, & ce mot est aussi en usage en François dans la même signification.

(*b*) M Chalons Le P. de Rostrenen.
[*c*] Davies.

BRESQ. *Cassant*. Ce mot est en usage dans la basse-Bretagne (*d*) dans cette signification. On dit *Brau* dans le Languedoc, de même (*e*) que dans la Principauté de Galles. Le mot François *Brusque* paroît venir de cette racine.

(*d*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(*e*) Davies, *Diction.*

BRUCHET en basse-Bretagne, & *Brechet* ou *Brichet* en Languedoc, signifient *le sein*, ou plutôt *le creux de l'Estomac*. Rabelais (*f*) l'a employé dans ce sens. Ce mot paroît être le diminutif de *Bru*, (*g*) qui en Gallois signifie *le Ventre*. Peut-être le mot Βρύ a-t-il eu autrefois en grec la même signification : du moins semble-t-il qu'on pourroit le conclure du mot grec Ἔμβρυον, qui signifie *un enfant renfermé encore dans le sein de sa mere*, *un embryon*, & dont l'étymologie seroit facile & naturelle dans cette supposition, au lieu qu'il est difficile de se persuader que ce mot vienne du verbe grec Βρύω, qui signifie *scaturio*, comme le prétendent les Lexicographes grecs.

[*f*] Pantagruel, Liv. 4. *chap.* 12.
[*g*] Davies.

BUGAT en bas-Breton, *Bugado* en Languedocien, *Bugada* en Espagnol, *Buée* en François, signifient *la lessive*. On dit en Italien (*h*) dans la même signification *Bucato*, & ce mot peut venir de même que tous les autres de *Buca*, qui en Italien signifie *un trou*, *un creux*.

[*h*] Vocabulario della Crusca.

C

CADE'. On appelle ainsi le *Genevrier* dans le bas

Languedoc, & l'huile de *Cadé*, en latin *oleum Cadinum*, n'eſt autre choſe que l'huile qu'on tire par diſtillation, *per deſcenſum*, du bois de Genevrier de la grande eſpece, en latin *Oxycedrus*. Le fait eſt certain & connu, & Meurſius (*a*) nous apprend que des *Gloſſes Arabico-latines* qu'il avoit conſultées, rendoient *Oleum de Cadâ* par *Oleum Oxycedri*. C'eſt faute d'avoir ſçu la ſignification du mot *Cadé*, que Jean-Jacques Chifflet, Médecin de Beſançon, (*b*) a avancé que l'*huile de Cadé* avoit été ainſi dire, parce qu'on l'apportoit dans des barils, appellez en latin *Cadi*, *quòd ſcilicet Cadis adveheretur*; & que M. Lemeri le Pere a (*c*) cru que cette huile avoit été appellée *Oleum Cadinum à cadendo*, c'eſt-à-dire, parce *qu'elle tombe par la diſtillation*. Au reſte ce mot *Cadé* pour dire *Genevrier*, n'eſt point Arabe; & comme il ne paroît venir d'aucune langue de l'Europe, il y a lieu de ſoupçonner qu'il eſt celtique. Si cela eſt, il ne s'eſt conſervé que dans le bas Languedoc, car il n'eſt point connu ni dans le pais de Galles, ni en baſſe Bretagne.

(*a*) In Gloſſario græco-barbaro, *in voce* ΚΑΔΗ.

(*b*) Dædalmat. *lib. 1. cap. 12.*

(*c*) Traité univerſel des Drogues, au mot *Oleum Cadinum.*

CANDOSOCCOS. Columelle (*d*) remarque que ce mot étoit un mot celtique, & qu'il ſignifioit *un provin de vigne*. *Nonnullos tamen in vineis animadverti*, dit-il, *& maximè helvenacei generis prolixos palmites, quaſi propagines, ſummo ſolo adobruere; deinde rurſus ad arundines erigere & in fructum ſummittere, quos noſtri agricolæ* Mergos, *Galli* Candoſoccos *vocant*. On appelle aujourd'hui en Languedoc les provins de vigne, des *Couaduros*. J'avois cru que ce mot venoit du verbe Languedocien *Coua*, qui eſt dérivé du verbe latin *cubare*, & qui ſignifie *couver*. Mais je ſoupçonne qu'il pourroit bien venir du mot celtique *Cand* ou *Couand*, qui auroit ſignifié *un provin*, auquel cas le *Candoſoccos* de Columelle ſeroit compoſé de deux mots celtiques, de *Cand* ou *Couand*, ſignifiant *provin*; & de *Socco*, *ſep*, ſignifiant *un pied*, *un ſep de vigne*, qu'on appelle encore aujourd'hui en Languedoc *uno Soucco*. Il ne faut pas diſſimuler qu'aucun de ces deux mots ne ſe trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois; mais auſſi ni la baſſe Bretagne ni le pais de Galles, n'ont ja-

(*d*) *Lib. 5. cap. 5.*

mais été des pais de Vignobles, & ces deux mots quand ils seroient certainement celtiques, devroient être de ces racines celtiques dont on a parlé à la fin du *Chapitre précedent*, & dont ni les Gallois, ni les bas-Bretons n'ont pû avoir aucune connoissance.

[a] Epistol. 4.

CARROCCO. Ce mot se trouve dans une lettre (*a*) d'Ausone à Theon, où ce Poëte, en supposant que son ami s'amuse à pêcher pendant le séjour qu'il fait à la campagne dans le pais de Medoc, ajoute :

Domus omnis abundat
Littoreis dives spoliis; referuntur ab undâ
Carroco, lethalis Trygon, mollesque Platessæ.

[b] Adrianus Turnebus, *Adversarior. lib. 18. cap. 26.*
[c] Joseph. Scalig. in Ausonium, *lib. 2. cap. 12.*

Je sçai qu'on a été tenté (*b*) plus d'une fois de changer ce mot qu'on n'entendoit pas, mais les Critiques (*c*) sensez ont condamné cette entrepriſe, & l'ont condamnée avec raison. Ils conjecturent donc que ce mot est un mot Gaulois, en usage en Gascogne du tems d'Ausone, & qu'il signifioit un poisson, appellé en latin *Accipenser*, & en françois *Esturgeon*. En effet encore aujourd'hui l'Esturgeon (*d*) s'appelle *Creac*, non-seulement à Bordeaux, mais aussi à Toulouse, & le long du cours de la Garonne. Peut-être même faut-il lire dans le texte d'Ausone *Creoco*, ou *Creaco*, au lieu de *Caroco* ou *Corroco*, qu'on trouve dans les manuscrits. Au reste le nom de *Creac* paroît venir du mot celtique (*e*) *Cré*, qui signifie encore en basse Bretagne *grand & fort*. L'Esturgeon en effet est grand & fort, sur-tout en comparaison des autres poissons de riviere.

[d] Rondeletius, De Piscibus, *lib. 13. cap. 8.* Et du Bartas, *cinquiéme jour de sa Semaine.*

(*e*) Le P. de Rostrenen.

CASNAR. C'étoit un mot Gaulois, selon Quintilien, qui signifioit *un flatteur*. (*f*) *Et in oratione Labieni*, dit-il, (*sive illa Cornelii Galli est*) *in Pollionem*, Casnar, *assectator, è Galliâ ductum*. On emploie encore quelquefois dans le bas Languedoc le mot de *Cagnar* dans la même signification ; mais ce mot pourroit bien venir du mot latin *canis*, *chien*, qu'on prononce *cagne*

[f] Institut. *lib. 1. cap. 5.*

vers

vers les bords du Rhône, & signifier par conséquent *un chien couchant*, *un flatteur*. Les mots de *Casnar*, ni de *Cagnar*, ne se trouvent ni dans le Gallois ni dans le bas-Breton.

CIDDOULOS. Ce mot signifie en général des *Engelures* en quelque endroit que ce soit. On dit encore dans la Principauté de Galles (*a*) *Chwydd*, & au pluriel *Chwyddou*, pour dire *une Tumeur* en général, une *grosseur* qui survient en quelque partie du corps. De cette ancienne racine celtique, on a fait, suivant les apparences, les mots de *Ciddoul* & *Ciddoulo*, qui sont encore en usage dans le Languedoc pour signifier, non pas une *Tumeur* en général, mais un *genre* particulier de *Tumeur*.

(*a*) Davies *in Dict.*

CIRCIUS Le Vent de Cers. *Voiez ci-dessus, Partie II. Chap. IX.*

CLOSSÉS. Ce mot signifie en Languedoc, *les coques des noix*, & sur tout les *noiaux des olives*. Il est évident qu'il vient du mot bas-Breton (*b*) *Cloçz*, *Cloçzen*, qui a la même signification, & qu'on prononce *Closs*, *Closſen*.

[*b*] Le P. de Rostrenen.

COLAC. *Aloſe*, espece de poisson. *Voiez* le Glossaire de la basse latinité *, au mot *Colacus*. Ce mot est en usage dans le haut Languedoc & dans la Gascogne. Il vient de *Col*, (*c*) qui signifie en Gallois *arreſte de poiſſon*. Ainsi *Colac* veut dire *plein d'arrêtes*, ce qui convient parfaitement à l'Aloſe.

* Seconde Edition.

(*c*) Davies, *Diction. antiq. linguæ Britann.* Boxhornins *in origin. Gallicis.*

COMBE signifie en Languedoc *un vallon*, *une vallée*; le mot de (*d*) *Cum* ou *Cwm*, a la même signification chez les Gallois.

(*d*) Ibid.

D

DAGER ou DAGR (*e*) signifient en Gallois *un poignard*, *une dague*. Ce mot est en usage en Allemand, en François & en Languedocien, dans la même signification.

(*e*) *Ibid.* Et in collectaneis etymologicis *Leibnitii.*

DANSANG signifie (a) en Gallois, *fouler aux pieds*, en latin *conculcare*, & DAWNSIO signifie *ſauter*, ou même *danſer*, en latin *ſaltare*. On dit en bas-Breton dans la même ſignification *Dançzal*. De-là vient le mot François *Danſer*, & le Languedocien *Danſa*. Les Danſeuſes (b) ſont appellées *Banſatrices* dans une Ordonnance du Roi Childebert de 549. Mais on ſoupçonne qu'il y a faute dans l'original, & qu'il faut lire *Danſatrices*. On dit en Eſpagnol *Danſar*, & en Italien *Danſare* dans la même ſignification.

[a] Ibidem.

[b] Le P. de Longueval, Hiſt. de l'Egliſe Gallic. *ad an.* 549.

DARNE (c) ſignifie en baſſe-Bretagne *une portion*, *un fragment*. On ſe ſert du même mot (d) à Toulouſe, à Bourdeaux, & le long de la Garonne, pour dire une *tranche*; mais ce n'eſt que quand on veut parler d'une *tranche de ſaumon* ou d'*Eſturgeon*, qu'on appelle *uno Darno de ſalmou*, ou *de Creac*. Dans la Principauté de Galles (e) *Darn* ſignifie de même *portion*, & *Darnio*, *partager en pluſieurs portions*.

(c) Le P. de Roſtrenen & M. Chalons.

[d] Dict. de Doujat.

[e] Boxhornius, *In Origin. Gallicis.* Davies. *Diction.*

DEBANA ſignifie *dévider* dans le bas-Languedoc. On dit (f) *Dibuna* en bas-Breton dans la même ſignification, & *Devanar* en Eſpagnol.

(f) Les Diction. de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

DOGUE, *Canal* ou *foſſé*. C'eſt dans cette ſignification que Gregoire de Tours a emploié ce mot: (g) *Convocatâ*, dit-il, *virorum multitudine*, *foſſas in circuitu Baſilicæ fieri juſſit*, *ne fortè dogis occultis lymphæ deducerentur in fontem*. On appelle à Montpellier la *Dougo*, le foſſé qui eſt autour des murailles de la ville, & ce mot ſe trouve emploié dans ce ſens à l'égard de la ville de Montpellier, dans (h) un acte paſſé en 1272. entre Jacques, Roi d'Aragon, & ſeigneur de Montpellier, & Berenger, Evêque de Maguelonne. C'eſt dans le même ſens qu'on dit *Doues* ou *Dovez* en bas-Breton, & *Douve* en françois.

[g] De gloriâ Confeſſorum, *lib.* 1. *cap.* 25.

[h] Gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis, *in voce Doga.*

(i) DOUR ou (k) DEURE ſignifie en bas-Breton *de l'eau*, de même que (l) DWR en Gallois. C'eſt de-là

(i) Le P de Roſtrenen.
(k) M. Chalons.
[l] Davies Dict.

que vient le *Durum*, qui fait la terminaiſon de pluſieurs anciens noms de lieu dans les Gaules & dans les pais voiſins. Je croi que c'eſt de-là auſſi qu'il faut tirer l'origine du nom de *Deure*, que porte une fontaine abondante près de la ville d'Uzez, dont l'eau étoit autrefois conduite dans l'Amphiteâtre de Niſmes pour les Naumachies, par un aqueduc qui traverſoit le Gardon, ſur le troiſiéme étage du celebre pont du Gard. On reconnoît encore les veſtiges de cet aqueduc en pluſieurs endroits entre Uzez & Niſmes.

CHAPITRE IV.

Suite de la II. Table *des mots du* Languedoc, *qui ſont d'origine* Celtique.

E

ENDERVI. Ce mot ſignifie en Languedoc une maladie de la peau, qu'on appelle en François *Dartre*, & en bas-Breton (*a*) *Deroui* ou *Derouit*. Le nom Languedocien & le nom Breton paroiſſent venir d'un mot celtique *Derui* ou *Deruit*, avec cette ſeule difference qu'on le prononce *Deroui* ou *Derouit* en baſſe-Bretagne par un *U* voielle, au lieu qu'en Languedoc on le prononce par un *V* conſonne, *Dervi* ou *Dervit*. Quant à la premiere ſyllabe *En*, je croi que c'eſt l'article maſculin *le*, qu'on exprimoit dans la langue Celtique par le mot *En*, comme on l'exprime encore (*b*) dans la langue de la baſſe-Bretagne. Le mot *Endervi* en uſage dans le Languedoc, ſignifie donc *la Dartre*. On a confondu dans ce mot l'article avec le mot même; & le françois fournit pluſieurs exemples pareils. C'eſt ainſi qu'on dit *la Luette* pour *l'Uvette*, *Uvula*; *le Lot*, riviere de Guienne, pour *l'Olt*, *Oltis* ou *Olitis*; *le lierre* pour *l'hierre*, *hedera* &c. Ménage prétend (*c*) que le mot françois *Dartre* ou *Derte* vient du mot grec Ἔρπης, qui ſignifie la même maladie; mais il y a grande apparence qu'il vient du mot Celti-

(*a*) Diction. de M. Chalons & du P. de Roſtrenen.

[*b*] Ibid.

[*c*] Diction. étymologique, au mot *Dartre*.

que *Deroui* ou *Deroué*, de même que le mot Languedocien *Endervi*.

ESCARLATE. Belle couleur rouge, qu'on faiſoit autrefois avec le Vermillon ou graine de *Kermès*, & qu'on fait aujourd'hui avec la Cochenille. On a donné différentes étymologies de ce mot. *Voiez* Menage, *Diction. étymologique*, au mot *Ecarlate*, & le *Dictionnaire univerſel* de Trevoux, *au même mot*. Cette incertitude & la peine qu'on a de trouver l'étymologie de ce mot dans les langues connues, me fait ſoupçonner qu'il vient du celtique. Il paroît être compoſé de trois mots, d'*Ys* qui eſt une eſpece d'*article* fort ordinaire dans le Gallois. *Voiez le Dictionnaire Gallois de Davies*, au mot *Ys*: de *Quer*, (*a*) qui ſignifioit *un chêne verd*, de l'eſpece de ceux où la graine de Vermillon croît. *Voiez ci-deſſous*, au mot *Kermès*: & de (*b*) *Lif* ou *Leif*, qui ſignifie encore *couleur* en Gallois & en bas-Breton. Ainſi *Yſquerleif*, d'où l'on a fait *Ecarlate*, ſignifioit mot pour mot *la couleur du Kermès*, ou de la *graine de Vermillon*. Cette étymologie eſt du moins plus probable que celle que quelques Auteurs veulent tirer de l'Arabe, puiſqu'il eſt certain que ni le mot d'*Ecarlate*, ni celui d'*Yſquerlat*, d'où l'on prétend que le mot d'*Ecarlate* a été formé, ne ſont point des mots Arabes, mais qu'au contraire les Arabes eux-mêmes les ont empruntés des Venitiens, en recevant d'eux les étoffes teintes en cette couleur.

(*a*) Ci-deſſous au mot *Garrigues*.

(*b*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Couleur*.
M. Chalons, au mot *Liu*.
Davies, *au mot* Lliw.

ESCRAFIGNAT (*c*) en Languedocien, & (*d*) *Crafignat* en bas-Breton, & (*e*) *Ysgraffinio* en Gallois ſignifient *égratigner*. Ce mot François lui-même a la même origine que les trois autres, & il paroît qu'ils viennent tous du verbe *Crafu*, (*f*) qui ſignifie en Gallois *racler*.

(*c*) Dictionn. de Doujat.
(*d*) M Chalons & le P. de Roſtrenen.
[*e*] Dictionn. de Jean Davies.
(*f*) *Ibid.*

ESTELLO (*g*) ſignifie en Languedocien *un éclat de bois*. On dit en (*h*) bas-Breton & en (*i*) Gallois dans la même ſignification *Aſtell*. C'eſt de-là que vient le mot d'*Attelles* en François. Les Auteurs du Gloſſaire de la baſſe latinité ont cru (*k*) que ces mots venoient d'*Aſtula*,

(*g*) Dictionn. de Doujat.
[*h*] Le P. de Roſtrenen.
[*i*] Davies.
[*k*] Au mot *Aſtula*.

ou plutôt *haſtula*, qu'on a dit dans la baſſe latinité pour *un éclat de bois*, mais il y a grande apparence que ce mot *Aſtula* eſt lui-même d'origine celtique.

F

FENABREGUE ou FANABREGUE. C'eſt ainſi qu'on nomme l'*Aliſier* ou le *Micacoulier* dans le bas Languedoc. Le premier de ces deux mots ſe trouve dans (*a*) Rabelais, mais je croi pourtant que c'eſt *Fenabren* ou *Fanabren*, qu'il faudroit dire. Ce mot ainſi prononcé me paroît être un mot celtique. D'un côté *Pren* ou *Bren* ſignifie un *arbre* dans (*b*) le Gallois & dans le (*c*) bas-Breton; & de l'autre, c'eſt un uſage conſtant dans le pais de Galles, de nommer les differentes eſpeces d'arbres par ce mot *bren*, en y joignant le nom du fruit que chaque arbre produit. Ainſi le Cerifier s'appelle *Sirianbren*, *l'arbre des ceriſes*; le Poirier, *Gellygbren*, *l'arbre des Poires*; le Pommier, *Afalbren*, *l'arbre des Pommes*; le Prunier, *Eirinbren*, *l'arbre des Prunes*; le Figuier, *Fygiſbren*, *l'arbre des Figues*; l'Arbouſſier, *Meſuſbren*, *l'arbre des Arbouſſes*, nommées en Gallois *Meſus*, de même que les fraiſes. Enfin le Cheſne même s'appelle *Meſbren*, *l'arbre des glands*. Le nom de *Fenabren* ou *Fanabren* doit donc ſignifier auſſi l'arbre des *Fena* ou *Fana*. Ce nom de *Fena* ou *Fana* ne ſe trouve point dans la langue des habitans ni de la baſſe-Bretagne, ni de la Principauté de Galles, qui peut-être n'ont jamais connu ni ce fruit, ni l'arbre qui le produit, mais l'analogie prouve que ce mot a dû ſignifier dans le celtique le fruit du *Fanabregue*, c'eſt-à-dire les *Aliſes* ou *Micacoules*.

(*a*) Pantagruel, *liv. 3. chap. 49.*

(*b*) Diction. Joan. Davies.

(*c*) Diction. de M. Chalons, aux mots *Bren*, *Heſquen*. Dictionn du P. de Roſtrenen, aux mots *Scieure de bois*.

FEURCHA ou FURGEIN ſignifie (*d*) en bas-Breton *Fouiller*. On dit dans la même ſignification *Furga* dans le Languedoc.

[*d*] Le P. de Roſtrenen.

G

GALBA. On trouve (*e*) dans Suetone que les Gaulois appelloient *Galba*, ceux qui étoient fort gras; on dit

[*e*] In Galba *cap. 3.*

encore dans le bas Languedoc, en parlant d'une perſonne graſſe, *qu'a bonno gaubio.* Ce mot ne ſubſiſte plus ni dans le Gallois, ni dans le bas-Breton.

GALET ſignifie en François, & en Languedocien un *petit caillou*, qu'on trouve ſur le bord des rivieres. Ce mot paroît avoir été originairement celtique : car *Calet* ou *Caled* ſignifie (*a*) encore en baſſe-Bretagne & (*b*) dans la Principauté de Galles, *Dur* : ainſi *Man Calet*, ou *Caled*, veut dire *une pierre dure.* Le mot françois *Caillou*, en latin *Silex*, paroît venir auſſi de la même racine.

(*a*) Le P. de Roſtrenen & M Chalons.
(*b*) Davies.

GARD (*c*) ſignifie *un jardin* dans le pais de Galles. Il eſt viſible que c'eſt la racine du mot *jardin* en François, & en Languedocien.

(*c*) Ibid.

GARRE, (*d*) *la jambe* en bas-Breton ; on dit (*e*) en Gallois *Garr*, & (*f*) dans le haut Languedoc *Garro.* Le mot *Garrou*, qui ſignifie dans le Languedoc *un jarret de cochon*, de même que le mot François *jarret*, viennent de cette racine. *Garreto* (*g*) ſignifie en Italien le bas de la jambe, qui ſe joint avec le pied.

(*d*) M. Chalons & le P. de Roſtrenen.
[*e*] Davies.
(*f*) Diction. de Doujat.
(*g*) Vocabulario della Cruſca.

GASPO ſignifie du *petit-lait* dans le bas-Languedoc. On dit (*h*) en baſſe-Bretagne dans la même ſignification *Guimpad* ou *Guipad.* Ces mots viendroient-ils du mot latin *Vappa*, du *vin pouſſé*, qu'on auroit appliqué au *lait tourné*, & qu'on auroit prononcé *Guappa* ?

(*h*) Le P. de Roſtrenen.

GAUNACUM. C'étoit une eſpece d'habillement de laine, dont les Gaulois ſe ſervoient, (*i*) ſelon Varron. On appelle aujourd'hui dans le bas-Languedoc *Gannacho*, une eſpece de tunique de laine qu'on met ſur la chemiſe. Le (*k*) *Gonna* des Italiens, (*l*) le *Gounel* des Toulouſains, & le (*m*) *Gwn* des Gallois ont la même ſignification.

[*i*] De linguâ latinâ, *lib.* 4.
[*k*] Vocabulario della Cruſca.
(*l*) Dict. de Doujat.
[*m*] Davies.

GIMBLET [*n*] ſignifie en Languedoc *un foret* pour percer les tonneaux. On dit en baſſe-Bretagne dans la même ſignification [*o*] *Guin meled* ou [*p*] *Guibelet.* Le premier de ces deux mots paroît être formé de *Guin*, *vin*, & de *meled*, *outil* en forme de *limaçon.*

[*n*] Diction. de Doujat.
(*o*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Foret.*
(*p*) M. Chalons.

GORR, GORREU [*a*] signifient *Apoſteme*, *Abſcès*, en bas-Breton. Ce mot [*b*] a la même ſignification dans le haut Languedoc. Dans le pais de Galles, [*c*] *Gor* ſignifie *du pus*. De-là vient le mot françois *Gourme*, pour dire *maladie*. Ce dernier mot eſt en uſage dans le pais de Galles dans la même ſignification.

(*a*) M. Chalons & le P. de Roſtrenen.
[*b*] Dict. de Doujat.
(*c*) Davies.

GUARRIGUES. On donne ce nom dans le bas-Languedoc à des landes incultes, qui ſont couvertes de petits Chênes verds ou Yeuſes, ſur leſquels vient la graine de *Kermès*. Ce nom de *Guarrigues* vient du mot Celtique [*d*] *Guarric* ou *Guerric* qui avoit la même ſignification, & qui venoit lui-même de la racine *Guer* ou *Quer* qui ſignifioit en Gaulois un *chêne verd*. Voiez le *Gloſſaire de la baſſe latinité*, au mot *Garrigæ*. Je croi que le mot latin *Quercus*, un *Cheſne*, dont (*e*) on ignore l'étymologie, étoit formé du mot Gaulois *Quer*, auquel on avoit donné une terminaiſon latine.

(*d*) *Vide* Gloſſarium infimæ latinitatis, *édition* 2. *in verbis* Garricæ, Garrigæ.
(*e*) Voiez *l'étymologicon* de G. J Voſſius, au mot *Quercus*.

GUERNE (*f*) en bas-Breton, & (*g*) *Gwerne* en Gallois ſignifient *un Aulne*, en latin *Alnus*. On dit dans la même ſignification *Vern* dans le bas Languedoc, & (*h*) *Bern* dans le haut. Ce mot entre dans la formation d'un grand nombre de noms de lieu, comme *Vernon*, *Verneuil*, *Vernouillet*, *Vernei*, *Vernede* &c. On trouve dans le Gloſſaire d'Iſidore *Alnum lignum*, *id eſt Vernum*, ce que Bonaventure (*i*) Vulcanius a voulu corriger, faute d'entendre le mot de *Vernum*, qu'il croioit être le neutre de l'adjectif *Vernus*, *a*, *um*. Rabelais a emploié ce mot dans ſon Pantagruel, *Livre* 1. *Chap.* 39.

(*f*) M. Chalons. Le P. de Roſtrenen.
(*g*) Davies.
(*h*) Dict. de Doujat.
(*i*) In notis in Gloſſas Iſidori.

I

IDOULO ſignifie dans le bas Languedoc *un Faineant*, *un Vaurien*. On dit (*k*) en baſſe-Bretagne dans la même ſignification *Diualo*, qu'on prononce *Dioualo*. Le mot Languedocien eſt-il venu de-là, en y ajoutant l'article *y* ou *yd*, qui ſignifie encore *le* (*l*) chez les Gallois, & qu'on prononce (*m*) *e* ou *en* chez les bas-Bretons?

[*k*] Dict. du P. de Roſtrenen.
[*l*] Dict. Joann. Davies.
[*m*] Le P. de Roſtrenen.

JOL ou IOL signifie dans le bas Languedoc *de l'Yvraie*, en latin *Lolium*. On appelle la même plante *Yojo* en Espagnol. Le mot Languedocien est-il venu du mot latin *Lolium*, en mouillant l'*l*, ou ce qui paroît plus naturel, du mot celtique *Yell*, qui signifie (*a*) encore de l'*yvraie* en basse-Bretagne ?

[a] Dictionn. du P. de Rostrenen.

K

KERMÉS. C'est le nom d'une graine ou baie rouge, qu'on cueille sur une espece de *petites yeuses*, ou *chesnes verds*, dont les Guarrigues du bas Languedoc sont couvertes, connue dans le pais sous le nom d'*Avausses*, & appellée par les Botanistes *Ilex aculeata pumila cocci-glandifera*.

On prétend que le mot de *Kermès* est Arabe, & cette opinion a pour partisans des Sçavans du premier ordre; les (*b*) Sylvaticus, les [*c*] Goropius, les [*d*] Scaliger, les [*e*] Saumaise, (*f*) les Vossius &c. Il y a cependant lieu de douter que cette opinion soit vraie, puisqu'il est certain qu'on ne peut, dans la langue Arabe, ni marquer la racine de ce mot, ni en expliquer l'étymologie.

(*b*) In Pandectis Medicinæ, *in litt.* K.

[*c*] Gallicorum *lib. 5. pag. m. 139.*

(*d*) Julius Cæsar Scaliger in Cardanum, *Exercitat. 325. nº. 13.*

[*e*] Exercitation. Plinianarum *pagg. 272. 275.*

[*f*] Gerard Joan. Vossius, *De vitiis sermonis, lib. 2. cap. 9.*

Il est bien vrai que le mot de *Kermés* ou *Kirmizona*, se trouve dans les Auteurs Arabes, & qu'ils l'ont emploié pour signifier la *graine de Vermillon*. Mais je croi qu'ils l'avoient emprunté du pais, où le vermillon croissoit le plus abondamment, c'est-à-dire de la partie des Gaules, qui est située sur la méditerrannée: car j'avoue que ce mot me paroît être d'origine celtique, & je soupçonne qu'il est formé du mot *Quer*, qui signifioit en celtique *un Chesne verd*. Voiez ci-dessus au mot *Guarrigues*; & du mot *Més*, qui signifie encore *des glands* (*g*) en Gallois & (*h*) en bas-Breton; de sorte que le mot *Quermés* ou *Kermes*, signifioit à la lettre *les glands du chesne verd*. Je sçai bien que le Vermillon n'est point un gland, mais il ne doit pas paroître extraordinaire qu'on lui ait donné ce nom, puisqu'il vient sur les chesnes, comme le gland.

(*g*) Davies *in Diction.*

[*h*] Dict. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

On

On peut voir sur la production du Kermés, (*a*) la Dissertation de M. Nissole, Médecin & célebre Botaniste de Montpellier. C'est ce qu'on a de plus éxact sur cette matiere ; mais la question ne me paroît pas encore tout à fait éclaircie, & il me semble qu'il reste bien des difficultez sur la premiere production & sur l'accroissement d'une baie ou graine, qui paroît ne point tenir à l'arbre sur lequel elle croît, du moins dans le commencement.

[*a*] Mémoires de l'Académie des Sciences, an. 1714.

L

LATH (*b*) signifie en Gallois *une perche*. De-là vient le mot Languedocien *Lato* dans la même signification. On a dit (*c*) *Lata*, dans la basse latinité.

[*b*] Davies, *Dict.*

(*c*) Glossar. infim. latinitatis *Edit.* 2.

LE'CO ou LE'QUO signifie dans le bas Languedoc une espece de *Trebuchet*, fait avec une grande pierre platte, soutenue par quelques petits bâtons, placez de telle sorte que les animaux, pour atteindre à l'appât qu'on met entre deux, déplacent les bâtons & font trébucher la pierre, sous laquelle ils sont écrasez. Je croi que ce mot vient du mot *Lech*, qui signifie (*d*) en Gallois *une pierre*.

[*d*] Giraldus Cambrensis, *Itinerarii Cambriæ*, *lib.* 2. *cap.* 1. Davies, *Dict.*

LEUCA ou LEUGA, [*e*] mesure itinéraire des anciens Gaulois. On dit en François *Lieue*, (*f*) en bas-Breton *Leu* ou *Leo*, & en Languedocien *Lego*. Ce mot n'est point en usage dans le pais de Galles.

(*e*) Isidor. *Origin. lib.* 15. *cap.* 16.

[*f*] Le P. de Rostrenen.

M

MAHAIGNA ou MAHAGNA [*g*] signifie en bas-Breton *estropier*, *mutiler*. On dit à peu-près dans la même signification [*h*] *Magagnare* en Italien, & *Magagna* en Languedocien. On a dit dans la basse latinité [*i*] *Mahamium*, & *Mahaignium* dans le même sens.

(*g*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.

[*h*] Vocabulario della Crusca.

(*i*) Glossar. infim. latinitatis. *Edit.* 2

MAJOFOS ou MAIOFOS signifie en Languedoc des Fraises, *Fraga*. Ce mot paroît venir du mot celtique *Mefus*, ou plutôt *Mefous*, en prononçant l'*u* comme *ou*,

qui signifioit des fraises, & qui subsiste (a) encore dans la Principauté de Galles dans la même signification.

(a) Davies. *Dict.*

MULOS signifie en Languedoc des *Engelures* aux talons, en latin *Perniones*. On dit [b] dans le pais de Galles dans la même signification *Melerth*, ce qui pourroit bien être la racine du mot Languedocien. Le même mot de *Mules* est en usage en François dans la même signification, & M. Menage [c] avoue qu'il en ignore l'étymologie.

[b] *Ibidem.*

[c] Diction. étymolog. au mot *Mules.*

P

PAIROL [d] signifie *un Chauderon* dans le Languedoc. Voiez le *Glossarium infimæ latinitatis*, au mot *Pairola*. On dit [e] *Pairr* dans la même signification dans le pais de Galles.

[d] Diction. de Doujat.

[e] Davies.

PEILLOS [f] en mouillant les ll, ou PELHOS signifie dans le Languedoc *des guenilles*, *des haillons*. On dit dans la même signification [g] *Pillenn* ou *Pillen* dans la basse-Bretagne, & [h] *Pilyn* dans la Principauté de Galles.

[f] Dict. de Doujat.

[g] Dictionn. de M. Chalons & du P. de Rostrenen.

(h) Davies.

PRIN [i] signifie en Gallois *avare*, *homme qui épargne*, *parcus*. Il signifie en Languedocien *fin*, en parlant du fil, ainsi *fila prin* veut dire *filer fin*. Il pourroit bien venir du mot latin *Primus*: En effet [k] on dit *Prim* à Toulouse. En Espagnol *Obra prima*, signifie *ouvrage fin & bien fait.*

[i] Ibid.

(k) Diction. de Doujat.

R

RAI. *Aquo és rai*: c'est une façon de parler [l] fort commune à Toulouse pour dire, *cela est aisé*, *cela est facile*. Je croi que ce mot *Rai*, qui n'est en usage à Toulouse que dans cette phrase, est un mot originairement celtique; du moins est-il certain que *Rhad* (m) signifie encore dans le pais de Galles, *ce qui est facile*, *ce qu'il est aisé d'avoir*, *ce qui n'est pas cher*. Ce mot celtique est le

(l) Ibid.

[m] Davies, Dict.

même, comme on voit, que le mot grec Ρ'αδιος, & a la même signification, ce qui est une nouvelle preuve de l'affinité de l'ancien celtique avec le grec, dont on a déja parlé.

RANCUN [*a*] en bas-Breton, *Rancune* en François, & *Rancuno* en Languedocien signifient *haîne*, *inimitié*. On dit [*b*] en Italien *Rancura* à peu-près dans la même signification. On a dit dans la basse latinité [*c*] *Rancor*, *Rancura*, & *Rancuna*.

(*a*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[*b*] Vocabulario della Crusca.
(*c*) In *Glossario infim. latinitatis*, Edition. 2.

RE'NC [*d*] signifie *rang* dans la basse-Bretagne & en Languedoc. On dit [*e*] *Rhengc* dans la Principauté de Galles.

(*d*) M. Chalons, Le P. de Rostrenen.
(*e*) Davies.

RHID signifie [*f*] encore *un gué* chez les Gallois, & il l'a signifié aussi autrefois chez les Gaulois ou Celtes. De-là sont venus tous les noms de ville terminez en *Ritum*, comme *Augustoritum*, Poitiers, *Anderitum*, Javols, *Camboritum*, Cambridge, *Darioritum*, Vannes &c. Ce mot est encore en usage dans le bas Languedoc dans quelques occasions, comme lorsqu'on dit, *lou ris és aqui*, *lou ris és pus hau*, pour dire *le gué est là*, *le gué est plus haut*.

(*f*) Ibid.

[*g*] RISQLA ou [*h*] RISCLEIN en bas-Breton, *Riscla* ou *Reskilla* en Languedocien signifient *Glisser*.

[*g*] Le P. de Rostrenen.
(*h*) M. Chalons.

[*i*] ROC ou [*k*] ROCQ signifie en bas-Breton *fier*, *hautain*, *altier*. On dit en Languedocien *Rogue*, de même qu'en François.

[*i*] Ibid.
(*k*) Le P. de Rostrenen.

RUSCO signifie dans le bas Languedoc *écorce d'arbre*. On dit dans la même signification [*l*] *Ruscuen* dans la basse-Bretagne, & [*m*] *Rhisg* dans le pais de Galles.

(*l*) M. Chalons & le P. de Rostrenen.
(*m*) Davies.

S

SCOPEIN, [*n*] *Cracher* en bas-Breton. *Escoupi* ou [*o*] *Escupi*, signifie en Languedoc *cracher du bout des*

[*n*] M. Chalons & le P. de Rostrenen.
[*o*] Dict. de Doujat.

levres, *cracher de la ſalive*, au lieu qu'on dit *cracha*, quand on parle de crachats, qu'on tire des poumons. On dit de même en Eſpagnol, *Eſcupit* (*a*) pour dire *cracher*.

(*a*) Diccionario di Sobrino.

T

TACHO (*b*) ſignifie *un clou* en bas-Breton & en Languedocien. On dit de même (*c*) *Tachuela* en Eſpagnol, pour dire *un petit Clou*.

(*b*) M. Chalons & le P. de Roſtrenen

(*c*) Diccion. di Sobrino.

TRE'VA dans le bas-Languedoc ; & dans le haut Languedoc (*d*) *Treba*, ſe diſent des prétendus eſprits folets ou lutins, qui habitent, à ce qu'on croit, dans de certaines maiſons. Ces mots ſont celtiques. On dit encore (*e*) *Trefa* dans le pais de Galles, pour dire habiter ; (*e*) *Trefad* pour habitation ; & (*e*) *Tref* pour ville.

(*d*) Dict. de Doujat.

(*e*) Davies Dict.

TRIQOUSEU. (*f*) *Des Gamaches* en baſſe-Bretagne. On appelle en Languedoc *Triquouſes*, des bas de toile en forme de gueſtres. Ce mot vient (*g*) de *Hoſan*, qui ſignifie encore des Bas, *Tibialia*, chez les Gallois, & du mot *Tric*, dont j'ignore la ſignification.

(*f*) M. Chalons & le P. de Roſtrenen.

(*g*) Davies.

V

VANNELL (*h*) ſignifie en bas-Breton *une petite ruë*. On dit en François & en Languedocien *Venelle*, d'où vient l'expreſſion proverbiale, *Enfiler la venelle*.

(*h*) Chalons & le P. de Roſtrenen.

CHAPITRE V.

Table III. de pluſieurs autres mots *actuellement en uſage en* Languedoc, *& qui paroiſſent venir auſſi du* Celtique.

LES mots qu'on a rangez dans cette claſſe, n'appartiennent ni au Latin, ni au Tudeſque, ni à l'Arabe ; & par conſéquent ne viennent ni des Romains, ni des Goths, ni des Sarraſins, qui ont ſucceſſivement dominé dans le

Languedoc. Il faut donc les rapporter, ce ſemble, à la langue primitive du pais, c'eſt-à-dire à la langue celtique ou Gauloiſe. J'avoue qu'on ne les trouve ni dans le bas-Breton, ni dans le Gallois d'aujourd'hui; mais cela ne ſuffit pas pour détruire la préſomption qu'on vient d'établir, puiſqu'on ſçait, & que nous l'avons déja prouvé, qu'il ne s'eſt conſervé, même dans ces deux langues, que de très-foibles reſtes de l'ancien celtique.

A

ABERIT, mot en uſage dans le haut Languedoc, pour dire *Eveillé*, *gaillard*. *Dict. de Doujat.*

ABLASIGA. *Meurtrir*, *aſſommer*. Ce mot vient du mot *Blazit*, *fletri*, qu'on rapportera *ci-après*.

AFFACHOMEN. *La tuerie*, lieu où l'on égorge les beſtiaux, qui ſe débitent après dans les boucheries. Ce mot n'eſt en uſage que dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

AGACI. *Cor au pied.*

ALANDA, *Ouvrir*; S'ALANDA, *ſe découvrir*, *s'évaletonner*, en parlant d'un malade. *Dict. de Doujat.*

AMAGA, *Cacher*; S'AMAGA, *ſe cacher*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

s'AMOURRA, *Donner du nez en terre.* Ce mot vient du mot *Mourre*, qui ſignifie *viſage* en Languedocien.

ARESCLE, *Cercle* mince *de bois*, qui forme la caiſſe du Tambour.

ARGAUT, *Caſaque* ou *ſarrot de toile groſſiere*, que les paiſans portent dans le haut Languedoc, quand ils travaillent. *Dict. de Doujat.* Ce mot doit avoir (*a*) eu la même ſignification à Marſeille.

[*a*] Vid. Statuta Maſſilienſia anni 1235. in *Gloſſar. infim. latinitatis.* Edit. 2. in voce *Argavum*.

ARISCAT. *Eveillé*, *propre*, *hardi*, *entreprenant*.

Dict. de Doujat. C'étoit, à ce que je croi, le surnom d'Inigo, Comte de Bigorre, qui fut élu Roi de Navarre vers l'an 800. & qui a été la tige des Rois de ce pais. Les Historiens Espagnols, & les Historiens François qui les ont copiez, faute d'entendre ce mot Gascon, l'ont appellé *Arista*. Mais comme ils rapportent eux-mêmes que ce surnom d'Inigo signifioit *hardi*, *entreprenant*, dans la langue Gascone, qui étoit celle de ce Prince, il est évident que c'est *Ariscat*, qu'il faut lire, puisque ce mot a encore la même signification en Gascogne; & je ne croi pas que personne veuille adopter l'opinion de quelques-uns de ces Historiens, qui ont bonnement cru que le surnom d'*Arista*, qu'on avoit donné à ce Prince, lui avoit été imposé, *quia ut Arista in mediis flammis, sic ille in præliis exardescebat.*

(a) Notitia utriusque Vasconiæ, *pag.* 252.

Je n'ignore pas l'étymologie qu'Oihenart (a) a tâché de donner de ce surnom d'*Arista*. Il prétend 1°. Qu'Inigo ou Eneco, qui fut élu Roi de Navarre, n'étoit pas Comte de Bigorre, mais d'un petit pais sur la frontiere de Navarre, qui porte encore le nom de *Baigorri*. 2°. Que la Capitale de ce petit Etat s'appelloit S^t. Etienne, *Fanum sancti Stephani*; Mais que le vrai nom de cette ville étoit *Harizetta*, ce qui signifioit en langue Cantabrique ou Basque, un lieu planté de Chênes, *Quercetum*. 3°. Qu'on avoit accoutumé de désigner *Inigo* par le nom de la principale ville de son Etat, & de l'appeller *Inigo Harizetta*, comme pour dire *Inigo, Seigneur d'Harizetta*. 4°. Enfin que c'est de ce nom d'*Harizetta* corrompu, que s'est formé le surnom d'*Arista*, que les Historiens donnent à ce Prince.

Mais quand les premiers faits, qu'Oihenart avance, seroient vrais, l'étymologie du nom d'*Arista* qu'il propose, n'en seroit pas moins fausse. Tous les Historiens de Navarre & d'Espagne, qui donnent à Inigo le surnom d'*Arista*, marquent expressément que ce surnom signifioit *hardi*, *entreprenant*; & cela suffit pour renverser l'opinion de cet Auteur, qui entreprend de nous donner de ce surnom, une notion toute differente.

ARNO, *Teigne*, ver qui ronge les habits. *Arnat*, ce qui eſt rongé par les Teignes. On dit *Darno* & *Darnat* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

ASCLA, *fendre du bois.* Aſclo, *éclat de bois.* Aſclaire, *fendeur de bois.*

AULE, *méchant, ruſé.* Auleſo, *malice, ruſe*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

AUS ou AUTS. *Toiſon de mouton. Vellus.* On trouve *Apſum* & *Hapſum* dans la même ſignification dans le Gloſſaire, attribué à Iſidore. Celſe même a uſé de ce mot (*a*) en deux endroits ; mais il eſt vrai que dans Celſe, ce mot paroît ne ſignifier qu'une *Cardée de laine*, *Hapſus mollis lanæ.*

(*a*) Lib. 4. cap. 6. & lib. 7. cap. 26.

B

BANO, *une Corne*, en latin *Cornu* ; Banut, *qui a des Cornes*, en latin *Cornutus.*

BARATA, *tromper* ; Barat, *tromperie. Dict. de Doujat.*

BARD, *Boue, limon* ; Bardiſſa, *enduire de boue* ou *de terre. Dict. de Doujat.*

BAU dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc BAUCH, ſignifient *un niais, un nigaut, un ſot.* Ce mot viendroit-il de *Balbus* ?

BAUDANO, *Tripaille* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

BELET, *Eclair* ; Beleja, *jetter des éclairs* dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

BELUGO, *Etincelle.*

BLAU, *meurtriſſeure* ; Blavat ou Blaouat, *meurtri.*

BLAZI, ou plutôt ABLAZI, *flétrir, froiſſer, faner.*

BLOUS, *Pur, ſans mélange.* Il ſe dit proprement du

vin. Ce mot n'eſt en uſage que dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

BOULEGA, *Remuer.* Voiez ci-deſſus, *Part. III. Chap. II.* au mot *Volcæ.*

BRESCO *de mel* ou *de meu.* Raion de miel.

BRIAN. *Un ciron* dans le haut Languedoc. *Dictionn. de Doujat.*

C

CACHA, *preſſer*, *ſerrer.* De-là vient le compoſé *eſquicha*, qui ſignifie *exprimer.*

CAIS, *Dent Caiſſal*, Dent macheliere. *Dictionn. de Doujat.*

CAPIGNA, CAPIGNEJA. *Se battre*, comme font les enfans, *rioter* enſemble.

CASCAL, le bruit que font les noix qu'on remue, & par métaphore *babil.*

CASSE, *Cheſne* dans le haut Languedoc, & *Caſſenat*, jeune *Cheſne.* Je croi que c'eſt la racine des mots *Chainé*, en bas Languedocien, & *Cheſne* en François. Menage (*a*) cru que ce dernier mot venoit du latin *Quernus*; mais cela ne paroît pas vrai-ſemblable.

[*a*] Diction. étymologique, au mot *Cheſne.*

D

DALHO ou DAILLO, *une faux.*

DRAC ou DRAG. On appelle ainſi en Languedoc un prétendu *lutin* ou *eſprit folet*, qu'on accuſe de faire cent malices dans certaines maiſons. Ce mot m'avoit paru venir du mot (*b*) *Drouc*, qui ſignifie en bas-Breton, *méchant*, *malicieux*; ou du mot (*c*) *Drwg*, qui a la même ſignification en Gallois. Mais on verra ci-deſſous, (*d*) les raiſons qui m'ont déterminé à croire qu'il vient du mot grec Δράκων. Borel, Médecin de Caſtres en Languedoc, aiant emploié ce mot dans une Ballade, (*e*) Peliſſon, à qui il l'avoit

[*b*] M. Chalons & le P. de Roſtrenen.

[*c*] Davies, *Dict. Britannico-latin.*

[*d*] Chap. VIII. art. 2.

[*e*] Oeuvres de *Peliſſon*, *Tom. 2. Lettre I. à M. Borel.*

l'avoit envoiée, lui manda qu'il ne croioit pas que le mot de *Drac* fût françois, & qu'il le regardoit comme un mot de leur pais, c'eſt-à-dire du Languedoc. Comme Peliſſon ne rapporte pas la Ballade de Borel, j'ignore dans quel ſens ce mot y étoit emploié.

DEGLEZIT, *Uno boutto deglezido.* C'eſt un tonneau mal relié, & dont les douves bâillent & s'entr'ouvrent.

E

ÉNCO, *Canelle de bois*, d'une figure à peu-près conique, qu'on enfonce dans le bondon qui eſt au bas du tonneau, quand on veut vuider une piece de vin.

ENGARROUNAT. On dit ce mot d'un vieux ſoulier, dont le quartier de derriere eſt replié, & qu'on chauſſe comme une pantoufle.

ÉNTÉC. *Maladie de langueur.* Éntécat, *enfant en chartre. Dict. de Doujat.* On dit dans le bas Languedoc *Endéc* & *Endécat. Entécado* (*a*) ſignifie en Eſpagnol *perclus de quelque membre.*

(*a*) Diccionario de Sobrino.

ÉNTÉMÉNA, *Entamer.*

ÉSCARRAUGNA, *egratigner.*

ESCAUTOS, ſignifie dans le haut Languedoc *Ecailles de poiſſon.*

ÉSCOUDÉN. On appelle ainſi dans le bas Languedoc les planches des deux extrémitez d'un billot de bois, qui ne ſont ſciées que d'un côté. A Toulouſe on appelle *Eſcouſſieiros* les rues, qui ſont à l'extrémité de la ville, joignant les remparts. *Diction. de Doujat.* Le mot grec Ἔσχατος, *ultimus*, *le dernier*, paroît venir de la même racine.

ÉSTROUP, *le Maillot d'un petit enfant.* Eſtroupa, *emmailloter* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

F

FOUGNA, *Bouder.*

FRIGOULES. C'eſt ainſi qu'on appelle dans le bas Languedoc les petits arbriſſeaux de Lavande.

G

GAUGNO, *L'ouie des Poiſſons.*

GAUTO, *la Joue.*

GOF, *Mouillé, trempé* d'eau comme une éponge, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

GORROS, *Livrées d'Epouſée* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

GOURRÉT, *un petit cochon.* M. de la Monnoie (*a*) croit que ce mot vient du mot latin *Verres*, d'où l'on a fait *Gourres* & *Gourret*, & il peut avoir raiſon.

[*a*] Gloſſaire Bourguignon, à la ſuite des *Noei Bourguignon de Gui Barôzai.*

GRAUPIGNA, *Egratigner.*

GRASAL, *un Baquet de bois.*

GREIL, *la pouſſe, le bourgeon* d'un arbre ou d'une plante.

GREP, *Engourdi de froid.*

GROUA, *S'amuſer, tarder*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

GROULLOS, *Vieilles ſavates.*

GRU ou GRUN de raiſin. *Grain de raiſin.*

GUERLÉ, *Louche.*

I

IDOULA ſignifie dans le bas Languedoc *heurler*, en parlant des chiens & des loups. Ce mot vient-il du mot latin *Ululare*, ou des mots celtiques (*b*) *Yudal* ou *Youdal*, qui ont la même ſignification ? Ce qu'il y a de certain, c'eſt

(*b*) Le P. de Roſtrenen, au mot *Heurler.*

que ces trois mots ſont des onomatopées, deſtinées à exprimer le même ſon en l'imitant.

J

JANGOULA en parlant d'un chien. *Heurler.*

JOR. *Une houſſine*, une longue branche droite & flexible

JUILLOS. Les *courroies* dont on attache les cornes des bœufs, lorſqu'on les attelle au joug, pour les faire labourer. *Dict. de Doujat.* Ce mot viendroit-il du mot latin *Jugalia* ?

L

LAGAIGNO ou LAGAGNO, *Chaſſie des yeux.* On dit en Eſpagnol *Lagaña* dans la même ſignification.

LAMBRÉC, *Eclair.* Lambréja, *jetter des éclairs* dans la langue du haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

LAPUC. On nomme ainſi à Toulouſe la grape de raiſin dont on a ôté les grains. On dit *Rapugo* dans le bas Languedoc. *Voiez* ce mot en ſon rang.

LAUZO dans le bas Languedoc ; & dans le haut Languedoc Lozo ſignifient des *grandes pierres plattes & minces*, dont on ſe ſert pour couvrir les maiſons au défaut d'ardoiſes.

LINGROLO, *Lézardeau.*

M

MACA, *Meurtrir, froiſſer.* Les Eſpagnols diſent *Magullar* dans la même ſignification.

MAINATGÉ, *Enfant*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On a dit autrefois *Maiſnie* ou *Meſnie* en François, à peu-près dans la même ſignification.

MANDRO, *Renard* dans le ſens propre, & *fin, ruſé* dans le ſens figuré. *Dict. de Doujat.* Ce n'eſt qu'une injure dans le bas Languedoc, qui ſignifie *impudent.*

MANEFLO ſignifie dans le haut Languedoc, *une femme qui ſuborne les ſervantes. Dict. de Doujat.* Ce n'eſt qu'une injure dans le bas Languedoc.

MANO, *Brebis* dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot viendroit-il de (*a*) *Mynn*, qui ſignifie la même choſe en Gallois, & qu'on prononce *Munn*.

[*a*] Davies, *Dict. latino Britannic.* in voce *Hœdus.*

MELÇO, *La Rate*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Béſclé* dans le bas Languedoc, & l'on croit que ce mot vient du mot latin *Viſcus.* On dit en Italien dans la même ſignification *Milza*, & en Anglois *Milte.*

MIRGALHA, *Diaprer, peindre de diverſes couleurs*; mot du haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

MOURRÉ, *Muſeau, groin*; & même quelquefois *viſage* en parlant des hommes.

MYRGO, *Souris*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* Ce mot peut venir de *Murica*, diminutif de *Mus*, *Muris.*

P

PAGELO, *Le moule, la meſure* avec quoi on meſure le bois à brûler à Toulouſe. *Dict. de Doujat.* Elle eſt ronde comme un cerceau, & contient moins de bois que la *Voie* de Paris.

PANA, *voler*; Panatori, *larcin*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

(*b*) *Livr* 3. *ch.* 40.

PATACS, *Coups.* Rabelais (*b*) a mis ce mot dans la bouche d'un Gaſcon, qu'il fait parler dans ſon Pantagruel.

PATÉT, Un homme lent à faire ce qu'il fait, quoiqu'il s'y attache.

PÉGA, *Meſure de vin* à Toulouſe, qui contient huit livres peſant de vin. *Dict. de Doujat.* On trouve ce mot dans Rabelais, *liv.* 1. *chap.* 22.

PERNO, *Coiffe*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.*

PÉTOFFIOS, *Caquets*, *médiſances.*

POT, *Levre.* Ce mot eſt en uſage dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* De-là viennent les mots de *Poutet* & de *Poutou*, qui ſignifient un *baiſer*; l'un dans le haut & l'autre dans le bas Languedoc. *Pocq* en bas-Breton ſignifie auſſi un *baiſer*, quoique la racine *Pot* pour *levre* n'y ſoit point en uſage. Dans le pais de Galles *Poccyn* ſignifie de même *un baiſer.* M. Nicholſon, (*a*) Evêque de London-Derry dans la province d'Ulſter en Irlande, aſſure que *Pot* en Baſque, & *Pog* en Irlandois, ont la même ſignification. On peut conſulter le (*b*) Dictionnaire Irlandois de Lhuyd.

[*a*] *The Irish hiſtorical library.* C'eſt-à-dire Bibliotheque hiſtorique d'Irlande.
(*b*) Edward Lhuyd. *An Irish-English Dictionary.*

POTOS, C'eſt le nom *du Thym* dans le bas Languedoc.

POYLO, *Feſſier*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* On ignore cette ſignification dans le bas Languedoc, mais le mot y eſt en uſage comme une injure, pour marquer une *femme faineante.*

Q

QUERO, *Un petit ver* qui ſe met dans le bois, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot pourroit bien venir de *Quer*, Cheſne, parce que le cheſne eſt ſujet à ce ver. *Voiez* la Table précédente, au mot *Kermès.*

R

RABASTINA dans le haut Languedoc, & *Rabina* dans le bas Languedoc, ſignifient *bruler.*

RAPUGO, *Grape de raiſin*, dont on a ôté les grains. Ce mot paroît venir d'un mot celtique *Rap*, qui devoit ſignifier *Racemus Uvæ.* Le mot François *Grappe* a été formé de la même racine, en ajoutant au commencement un G, comme au mot *Grenouille*, qui vient de *Ranula.*

RAQUO ou RACO. *Le Marc de Raiſins* dont on a

exprimé le vin. Ce mot paroît venir du mot latin *Racemus*, en prononçant le C durement comme un K ou un G, ainſi que les Romains le prononçoient. *Voiez* ci-deſſus *pag.* 433.

RAUSO, *Lie de vin*, Tartre qui s'attache aux tonneaux.

RE'BONDRE, *Enſevelir*, *enterrer*, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* Ce mot vient du mot latin *Reponere*, d'où l'on a fait *Réponre*, *Répondre* & *Rébondre*.

RE'BRE'C, *Un haillon*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* De-là *Rébréga*, chifonner, & *Rebrégat*, chifonné, qu'on prononce auſſi *Révérga* & *Révérgat*.

RE'NA, *Gronder*, *murmurer*. Rénous, *grondeur*.

RIBBLOU, *Blocaille*, *moilon*, *cailloux*, qui ſervent à remplir la muraille, dans le haut Languedoc. *Diction. de Doujat.* On dit *Reblés* dans le bas Languedoc.

RISPO, *Pele de fer*, *Pele à feu*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

RONDINA & RONDINAIRE ont en Languedoc à peu-près la même ſignification que *Réna* & *Rénous*, & paroiſſent venir de la même racine. Les mots François *Gronder* & *Grondeur* en viennent auſſi; & le G qui a été ajoûté au commencement, ne les défigure pas aſſez pour pouvoir en méconnoître l'origine.

RUSCADO, *Leſſive* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Bugado* dans le bas Languedoc.

S

SAGAN, *Bruit*, *Tintamarre*.

SEMAL, *Cuveau*. On a dit dans la baſſe latinité *Semalis* & *Semalum*. Voiez le *Gloſſarium infimæ latinitatis*.

SERNAILLO, *Lézardeau*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* On dit *Lingrolo* dans le bas Languedoc.

SISCLA, ou JISCLA, *Crier d'un ton fort aigu, Glapir.*

SOUC, *Buche, ſouche.* Voiez *Candoſoccos* dans la Table précedente, *pag.* 463.

SUP, *qui a la vûë baſſe.*

T

TAP, *Tertre* ou *éminence*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat. Tap* ſignifie dans le bas Languedoc, *un Bouchon, un Tampon*, d'où vient *Tapa* pour *boucher. Tapar* a la même ſignification en Eſpagnol.

TESSON, *Cochon.*

TIBA, *Tendre* ou *Etendre.*

TIROU, *Sarcelle, Canard*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

TOR, *La Gelée.* Ce mot n'eſt en uſage que dans le haut Languedoc. *Torra* ſignifie auſſi *geler. Dict. de Doujat.*

TRAUC, *Trou.* On appelle en baſſe-Bretagne une inciſion *Troh* ou *Trouc.* En Gallois *Torri* ſignifie *rompre, couper.*

TREGI, *Voiture*, & Tréginié, *Voiturier*, dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.*

TROS, *groſſe piece. Aco és d'au memo tros*, c'eſt-à-dire, cela eſt de la même piece.

TRUC, *Coup*; d'où vient le verbe *Truca* pour dire *battre.* Rabelais (*a*) a emploié l'un & l'autre de ces mots dans le diſcours, qu'il fait tenir à un Gaſcon dans ſon Pantagruel.

[*a*] Liv. 3. *chap.* 40.

TRUM, *Obſcur*, d'où vient *Trumado*, dont on ſe ſert dans le haut Languedoc, pour dire *Orage. Dict. de Doujat. Trum* ſignifie dans le pais de Galles le *ſommet* d'une montagne.

TUQUEL, *Tertre, butte* dans le haut Languedoc.

Dict. de Doujat. On dit dans le bas Languedoc *Truc* dans la même ſignification.

Il paroit des deux dernieres Tables, qu'il reſte moins de mots de l'ancien celtique dans la langue du bas Languedoc, que dans celle du haut Languedoc. Apparemment que la langue latine, qui a aneanti le Celtique dans les Gaules, devint plus commune & plus familiere dans le bas Languedoc; à quoi pluſieurs cauſes ont pû contribuer; la proximité de la Provence & de l'Italie; le paſſage preſque continuel des Romains, qui alloient en Eſpagne, ou qui en revenoient; & ſur-tout les colonies Romaines, établies en grand nombre dans le bas Languedoc, à Narbonne, à Niſmes, à Beziers &c.

Au reſte, je ne prétens pas garantir que tous les mots, rapportez dans ces Tables, ſoient véritablement celtiques. Quelques uns pourroient bien venir de mots latins extrêmement défigurez, & il y en a d'autres, qui ſe trouvant en uſage dans le François, de même que dans le Languedocien, pourroient être François, c'eſt-à-dire Tudeſques d'origine.

CHAPITRE VI.

Des changemens, que la domination des Romains, *des* Goths *& des* Sarraſins, *a ſucceſſivement apportez dans la* Langue Celtique, *qu'on a parlé originairement dans le* Languedoc.

SI les mots Celtiques, qui ſubſiſtent encore en Languedoc, prouvent que la langue, qu'on y a parlé originairement, étoit la langue Celtique, le peu qu'il reſte de ces mots doit prouver que cette ancienne langue y a été extrêmement alterée. C'eſt de l'introduction de la langue latine, comme on vient de dire, que ces changemens ſont principalement venus. Les Romains auſſi habiles à conſerver qu'à conquerir, faiſoient * conſiſter une

* Data eſt opera, ut Civitas imperioſa non ſolùm jugum, verùm etiam linguam ſuam domitis gentibus per ſpeciem ſocietatis imponeret. Auguſtin, *lib.* 19. *cap.* 7. *De Civitate Dei.*

partie

partie de leur politique, à communiquer aux nations qu'ils avoient ſubjuguées, leurs mœurs, leurs loix, leur langue ; & chez eux le moien le plus ſûr de s'attacher les differens peuples ſoumis à leur empire, étoit l'art qu'ils avoient d'en faire des Romains. Par cette ſage conduite le latin devint familier dans la Gaule Narbonnoiſe, quand ils en furent les maîtres, & les habitans de cette province ſe virent bien-tôt en état de partager les avantages de l'Italie, ſuivant le témoignage de Pline. On reconnoît encore dans la langue du Languedoc le ſoin que les Romains prirent autrefois de la former. Leur empire n'y a duré qu'environ 500. ans : il y en a près de 1300. qu'il y eſt détruit, & cependant la langue qu'on y parle encore, a une analogie parfaite avec le latin, du moins en a-t-elle autant que l'Italien même. Je n'ai garde de vouloir entrer dans un long détail de preuves ſur cet article. Ceux à qui la langue du Languedoc eſt connue, n'en ſçauroient douter ; & pour ceux à qui elle ne l'eſt pas, les réflexions ſuivantes peuvent ſuffire pour les en convaincre.

I. Le fond de cette langue eſt le latin. A peine y a-t-il un trentiéme des mots qui ſont en uſage en Languedoc, & ſur-tout dans le bas Languedoc, qui n'en vienne pas, & dont on ne ſente pas l'origine, malgré les altérations que le tems a apportées.

II. On n'exprimoit point en latin les pronoms, qui ſervoient de nominatifs aux Verbes, comme on les exprime en François. On diſoit par exemple, *amo, videbat, fecimus, venient*, au lieu qu'en françois on dit *j'aime*, il *voioit*, nous *avons fait*, ils *viendront*. L'uſage du latin s'eſt conſervé dans la langue du Languedoc, où l'on dit *aimé, veſiéi, aven fach, vendran*, ſans exprimer les nominatifs.

III. Les Romains ne connoiſſoient point l'uſage des participes auxililiaires, *aiant* ou *étant*, ſi commodes & ſi communs dans la langue Françoiſe, où l'on dit, par exemple, *aiant parlé, aiant fait, étant arrivé, étant couché*. On ne connoît point non plus cet uſage dans le Languedoc, & l'on uſe dans ces occaſions de circonlocu-

tion, de même que les Romains, en ſe ſervant des prépoſitions, ou conjonctions, *Aprés*, *Deſqué*, *Quand*, comme *Aprés avédré dich*, *Deſqué ajeré parlat*; ou bien on met la phraſe au paſſif, comme en latin, *A quo dich*, *aquo fach*.

IV. Comme en latin il n'y a point d'articles, on y manque du moien le plus ordinaire de diſtinguer les phraſes indéfinies, des phraſes définies; auſſi ne les diſtingue-t-on pas. On y dit *da mihi vinum*, qui mot pour mot ſignifie *donnez-moi le vin*, lorſque l'on veut ſeulement dire, *donnez-moi du vin*. Quoiqu'on ait des articles dans le Languedocien, on ne laiſſe pas de confondre les phraſes indéfinies avec les définies, parce qu'on n'a qu'un ſeul article pour toutes les deux. Ainſi, par exemple, on dit *donnas me dé vin*, au lieu de dire *donnas mé dau vin*.

V. Rien de plus commun dans la langue Françoiſe, & en même tems rien de plus commode, que l'uſage de la particule *On*, quand il s'agit de faire des propoſitions générales ſans ſpécifier ceux dont on parle, par exemple, *on aime*, *on vouloit*, *on eſt venu*. Mais cet uſage étoit inconnu dans la langue latine, & il eſt inconnu de même dans celle du Languedoc. Pour y ſuppléer on emploie dans cette langue le même tour dont on ſe ſervoit dans la langue latine, c'eſt-à-dire qu'on met le verbe à la troiſiéme perſonne du plurier, *aimou*, *voulien*, *ſoun vengus*, comme on diſoit en latin, *amant*, *volebant*, *venerunt*; ou bien on tourne la phraſe au paſſif, en diſant *és prouvat*, pour dire *on prouve*, comme les Romains en uſoient en pareil cas.

VI. Enfin les Languedociens ont le même Alphabet que les Romains. Comme il n'y avoit en latin que deux ſortes d'*E*, tels qu'ils ſe font ſentir dans les mots *fermè*, *penè* &c. de même il n'y en a que deux auſſi dans le Languedocien. On ignore l'*E* muet de la langue françoiſe, & la prononciation de cette lettre eſt une pierre d'achopement pour les gens de cette province, de même que pour le reſte des Gaſcons, dont les organes ne ſont point accoutumez à exprimer ce ſon. C'eſt par la même raiſon qu'on donne dans cette province à l'*U* un ſon plus plein qu'en françois, & qui approche de celui de la Diphthon-

gue *Ou*, que les Romains lui donnoient; & c'eſt une nouvelle difference dans le ſon des mêmes lettres, qui expoſe les Languedociens à une prononciation vicieuſe.

Ce peu d'obſervations ſuffiſent pour faire juger des progrès, que la Langue latine avoit faits dans la premiere Narbonnoiſe ſous l'empire des Romains, lorſque Strabon (*a*) diſoit que les Gaulois n'étoient plus des barbares, mais des Romains, & que Pline (*b*) ne craignoit pas de comparer la Gaule Narbonnoiſe à l'Italie même. Alors le latin, & le latin même aſſez pur, devoit être beaucoup plus familier dans cette province, que le françois ne l'eſt encore aujourd'hui. Mais le tems & plus encore l'invaſion des Nations étrangeres, en ont bien alteré la pureté, & ont introduit peu-à-peu dans cette langue les changemens, qui l'ont amenée comme par dégrez au point où elle eſt aujourd'hui.

(*a*) Geograph. *lib.* 3.

(*b*) Hiſtor. natural, *lib.* 3. *cap.* 4.

Il ne paroît pas cependant que les Goths, qui ſuccéderent aux Romains, & qui régnerent près de 300. ans dans la plus grande partie de cette province, aient beaucoup contribué à en corrompre la langue. Loin de ſonger à faire apprendre à leurs nouveaux ſujets le Tudeſque, qui étoit leur langue naturelle, il ſemble qu'ils n'aient été occupez que du ſoin d'apprendre eux-mêmes le latin que leurs ſujets parloient. A peine trouve-t-on aujourd'hui dans la langue du Languedoc quelques mots, qui paroiſſent venir de la langue Germanique, & qu'on puiſſe par conſéquent attribuer aux Goths. Encore même y a-t-il lieu de douter ſi ces mots ne viennent point des François, qui parloient à peu-près la même langue, ou du moins ſi ce ne ſont pas des mots communs à la langue Celtique & à la Germanique, qui comme on ſçait, avoient du rapport enſemble. Voici ceux de ces mots, dont l'origine paroît être la plus certaine.

TABLE IV.

De *quelques* mots Languedociens, *qui paroiſſent venir de la Langue* Germanique *ou* Gothique.

BANCUS, en Allemand *Banck*. Ce mot eſt en uſage

en Italien, où l'on dit *Banco*, en François & en Languedocien, où l'on dit *Banc* dans la même signification.

BARGUS ou BARCUS, *Branche d'arbre.* Ce mot se trouve dans cette signification dans la Loi Salique, *Tit.* 69. De-là vient en François le mot de *Branche* & de *Branco* en Languedocien. Je croi que c'est de-là que viennent aussi, dans cette derniere langue, les mots de *Bargillos* pour dire les *tuiaux de chanvre* qu'on brise en les teillant, & de *Bargea* pour dire *teiller* ou *braier* le chanvre.

BAUGA ou BAUCA, *Boucle.* Ce mot est emploié dans les Capitulaires de Charlemagne dans cette signification. On prononce aujourd'hui *Boucle* en François & *Blouco* en Languedocien.

BRUNUS. Turpin, ou du moins l'Auteur qui a écrit sous ce nom la vie de Charlemagne, a emploié ce mot dans cette histoire pour dire *Brun.* Ce mot est encore en usage dans la même signification en François & en Languedocien. Il paroît venir du mot Allemand *Braun.*

GANS ou GANTO. Ce mot signifie en Languedocien une *Oie.* On appelle de même en Espagnol *Ganso*, le mâle d'une *Oie*, & *Ganſa* la femelle. Il y a grande apparence que ce mot vient originairement de la langue Germanique, puisque Pline (*a*) assure que les Germains appelloient les Oies, *Ganzæ* ou *Gantæ.*

(*a*) Histor. natural. *lib.* 10. *cap.* 22.

HOSA, *Botte* ou *Bottine.* Ce mot se trouve dans cette signification dans (*b*) Paul Diacre. On dit en Allemand *Hoſe*, *Hoſan* en Gallois, & *Hoſeu* ou *Houſeu* en bas-Breton dans la même signification. A quelle de ces langues que ce mot ait appartenu originairement, il est visible que c'est la racine du mot *Triquouſes*, dont on se sert en Languedoc pour dire des *Bas de toile*, qu'on boutonne sur le côté comme des guêtres. Voiez ci-dessus, *Chapitre IV. Table II.*

(*b*) Lib. 4. de Gestis Longobardorum, cap. 23.

MASCA, *Une Sorciere.* Ce mot se trouve dans les

Loix Lombardes, *Lib.* 1. *Tit.* 11. *leg.* 9. On dit *uno Maſco* en Languedoc dans la même ſignification.

SALA, en Allemand *Sall.* Ce mot a ſignifié originairement *Maiſon*, & ordinairement *Maiſon Seigneuriale.* Il ne ſignifie plus qu'une piece de lamaiſon, en François, en Italien, en Eſpagnol & en Languedocien, *la Salle.*

SKELLA ou SKILLA, *une Clochette.* On trouve dans la Loi Salique, (*a*) *Si quis Skellam de caballis furaverit.* On dit en Italien *Squilla*, & en Languedocien *Eſquillo* & *Eſquillou.*

(*a*) Tit. 29.

SPORE en Allemand ſignifie *un Eperon.* C'eſt delà que vient le mot François *Eperon*, de même que le mot Languedocien *Eſperou.*

TERTUSSUS a ſignifié autrefois *un petit Cochon.* On trouve dans la Loi Salique, (*b*) *Si quis Tertuſſum porcellum furaverit* &c. On dit encore en Languedoc *un Teſſou* dans la même ſignification.

(*b*) Tit. 2. §. 10.

TRUFFA, *moquerie* : TRUFFARE, *ſe moquer* : TRUFFATOR, *moqueur.* On trouve ces mots dans ce ſens dans les Auteurs qui ont écrit en latin depuis l'invaſion des Barbares. On prétend qu'ils viennent du mot Allemand *Truffan*, qui a la même ſignification, mais d'où qu'ils puiſſent venir, ils ſont en uſage en Italien, en Eſpagnol & en Languedocien. On trouve dans le Gloſſaire d'Iſidore *Strofarius*, *Strofoſſus*, pour *impoſtor*, *fraudator*, qui paroiſſent avoir la même origine.

Les mots que le Languedoc tient des Goths, ſe réduiſent à peu, comme on voit, ſuppoſé même que tous ceux que nous avons rapportez, ſoient d'origine Gothique. Ceux qu'il peut tenir des Sarraſins, ſont encore en bien moindre nombre ; auſſi les Sarraſins n'y ont-ils été les maîtres qu'environ 39. ou 40. ans, ſans compter que faiſant profeſſion d'une religion entierement differente, leur domination devoit y être trop odieuſe, pour que les habitans du pais vouluſſent adopter leur langue. Voici

les mots Languedociens, que je ſoupçonnerois venir de l'Arabe, qui étoit la langue des Sarraſins : Encore même, comme ces mots appartiennent à la Médecine, ou à la Botanique, & qu'on n'a pendant long-tems enſeigné dans la Faculté de Montpellier, qui eſt ancienne, d'autre Médecine ni d'autre Botanique, que celle qu'on puiſoit dans les Auteurs Arabes, ſerois-je tenté de croire que c'eſt par cette voie que pluſieurs de ces mots ſe ſont répandus dans cette Province.

J'ai conſulté ſur ces mots des perſonnes ſçavantes dans la langue Arabe, & c'eſt d'après eux que je vais parler, en diſtinguant dans la Table ſuivante les mots qu'ils ont reconnu pour être véritablement Arabes, d'avec ceux dont l'origine ne leur a pas été connue.

TABLE V.

De quelques mots *uſitez en* Languedoc, *qui paroiſſent venir de l'*Arabe.

ALGALOUSSÉS ou AIGALOUSSÉS. Plante appellée en latin (*a*) *Anonis ſpinoſa flore purpureo*, & en françois *Arreſtebœuf*. Comme cette plante eſt épineuſe & piquante, ne pourroit-on pas ſoupçonner que le nom qu'elle porte en Languedoc, vient du mot latin *Aculeoſa*, qu'on a dit dans la baſſe latinité pour *Aculeata*; d'autant plus que les gens ſçavans dans la Langue Arabe, que j'ai conſultez, prétendent qu'il n'eſt point Arabe.

(*a*) Botanicon. Monſpelienſe, in voce *Anonis*.

AMALUC ſignifie dans le bas Languedoc l'*Os Sacrum*, ou le *Croupion*. De-là viennent les mots d'*Amaluga*, dont on ſe ſert dans le bas Languedoc pour dire *battre*, *roſſer*; & de *s'Amaluga* pour dire *ſe froiſſer*, *ſe meurtrir* en tombant. Ce mot *Amaluc* eſt Arabe, & a en Arabe la même ſignification qu'en Languedocien.

ARGEALASSÉS. Eſpece d'arbriſſeau appellé (*b*) *Geniſta-ſpartium* en latin, & en françois *Geneſt piquant*. Les gens habiles dans l'Arabe que j'ai conſultez, ne

[*b*] Ibid. in voce *Geniſta-ſpartium*.

reconnoiſſent point ce nom pour être Arabe. Viendroit-il donc du mot latin *Geniſta*, d'où les Arabes auroient fait *Algeniſta* ou *Algeliſta*, en y ajoutant leur article *Al*, comme ils ont fait *Almageſtum*, *Alchimia*, & *Almanach*, en ajoutant cet article *Al* aux mots Grecs Μέγιστον, Χήμια, Μὴν, μηνὸς.

ARNAVESSÉS. Eſpece d'arbriſſeau appellé en latin (*a*) *Rhamnus cortice albo, folio ſubrotundo, ſive Paliurus*, & en françois *Paliure*. On doute de même que ce nom ſoit Arabe.

(*a*) Ibid. in voce *Rhamnus*.

AUJUBIS ſignifie dans le bas Languedoc *une eſpece de gros raiſin blanc, doux & mielleux*, dont on ſe ſert pour faire des raiſins ſecs. Joubert (*b*) aſſure qu'on dit en Arabe *Algibiz* dans la même ſignification. Il y a grande apparence que ce mot vient de la même racine que le mot *Angiubin*, (*c*) qui ſignifie du *miel* en Perſan.

(*b*) Sur Gui de Chauliac, *dans l'interpretation des Dictions pathologiques*, au mot *Bothor*.

(*c*) D'Herbelot, *Biblioth. Orientale*, au mot *Angiubin*,

BOTHOR. Ce mot eſt Arabe, (*d*) & il ſignifie *Tumor*, *Puſtula*, *Varus*. C'eſt peut-être de-là que vient le mot de *Bouton*, dont on ſe ſert dans la même ſignification en François & en Languedocien.

(*d*) Joubert, *ubi ſuprà*,

FAUTERNO. Plante appellée (*e*) *Ariſtolochia Clematitis recta*, en François *Ariſtoloche*. Cette plante eſt connue auſſi ſous le nom d'*Ariſtolochia Sarracenica*, en François *Sarrazine*. Cependant on m'a aſſuré que le nom de *Fauterno* n'étoit point Arabe. Peut-être que comme cette plante eſt amere, on l'a appellée dans la baſſe latinité *Fel terræ*, d'où l'on a fait dans la ſuite *Fauterro* & *Fauterno*. Peut-être auſſi que du nom de *Malum terræ*, *Pomme de terre*, qu'on donnoit à ſa racine ſuivant (*f*) Joubert, on a fait *Mauterro*, & de-là *Fauterno*.

(*e*) Botanicon Monſpelienſe, in voce *Ariſtolochia*.

(*f*) Interpretation des Dictions Pharmaceutiques de Gui de Chauliac.

GARACH ou GARAJAU. On appelle ainſi dans le Languedoc les Orgeolets, *Hordeola*, qui viennent aux paupieres, & en général tous les boutons qui naiſſent aux paupieres. Ce mot vient du mot Arabe *Garab*, ou avec l'article *Algarab*, qui ſignifie à peu-près la même

chose, mais qui désigne plus particulierement les boutons qui se forment au grand angle de l'œil, à côté du nez. Voiez Avicenne, *Lib. 3. Fen. 3. Tract. 2. Cap.* 14.

JAUVER. C'est ainsi qu'on appelle le Persil, *Apium hortense sive Petroselinum* dans le bas Languedoc : On dit *Gimbert* dans le haut Languedoc. *Dict. de Doujat.* Les Espagnols l'appellent de même *Juliver.* Comme ce nom ne vient point du latin, qu'il n'a aucun rapport avec les noms qu'on donne au Persil dans les autres langues de l'Europe, & qu'il n'est en usage qu'en Languedoc & en Espagne, c'est-à-dire dans les deux pais de l'Europe, où les Sarrasins ont dominé, il me sembloit que ce mot devoit venir de l'Arabe ; mais je n'ai pas pû en faire convenir les gens que j'ai consultez.

PÉR MOI ou PÉR MOIO. Maniere d'affirmation ou de serment en usage parmi le peuple du bas Languedoc. On croit communément que cela veut dire *Pér moi*, *Per me*, *meâ fide* : mais si cela étoit, comme on ne dit pas *moi* en Languedoc, mais *ieou*, *ego*, ce n'est pas *Pér moi* qu'on devroit dire, mais *Pér ieou.* Il faut donc chercher ailleurs l'origine de cette expression. Je soupçonne qu'elle vient des Sarrasins, & qu'elle signifie *Per Maho* ou *Per Mahom*, c'est-à-dire, *Par Mahomet* : Et le Commentateur de Rabelais a déja eu (*a*) la même pensée. Il est certain qu'on a dit autrefois *Mahom* & *Maho* pour Mahomet, & l'on a prétendu que les Sarrasins avoient accoutumé de jurer par leur prétendu Prophete, comme il paroît par les deux vers suivans, pris d'une Chronique manuscrite de Bertrand du Guesclin, citée dans le Glossaire (*b*) de Du Cange.

(*a*) Sur le Livre 2. de Rabelais, *chap.* 19. *not.* 5.

(*b*) In voce *Mahum.*

Je croi que vous venez sçavoir nos portions,
Vous pensez à tenir le serment à Mahom.

SAFRAN. C'est ainsi qu'on nomme en françois & en Languedocien la plante & la fleur qu'on nomme en latin *Crocus.* Ce nom qui est Persan, devroit s'écrire & se prononcer *Zahafaran.* Les Arabes l'ont emprunté des Persans, & nous des Arabes.

SENEPIOU

SENEPIOU dans le bas Languedoc, SERRAMPIOU dans le haut Languedoc, & en Eſpagnol SERRAMPIONE, ſignifie la *Rougeole*, en latin *Morbilli*. Ces mots ſont nouveaux dans ces langues, de même que la maladie qu'ils déſignent. Viendroient-ils du nom de Jean Serapion, qui en a parlé dans le cours de Médecine qu'il avoit donné en Arabe, & qu'on a traduit en latin ſous le titre de *Breviarium Medicinæ* ? Mais il n'en parle pas aſſez amplement, pour avoir mérité de donner ſon nom à cette maladie. Quoiqu'il en ſoit, du moins eſt-il certain que ces mots ne ſont pas Arabes, & que la Rougeole n'eſt connue chez les Arabes, chez qui elle eſt ancienne, que ſous le nom d'*Haſba*.

SUBETH ſignifie *Apoplexie*, ou *Carus*; en général toute ſorte d'affection ſoporeuſe. Ce mot qui eſt aſſez uſité dans le bas Languedoc, eſt Arabe, & a eté emploié par les Arabes dans la même ſignification. Voiez Avicenne, *Can. Medic. lib. 3. Fen. 1. Tract. 4. cap. 1. de Subeth & Caro.*

TRESCALAN. On nomme (*a*) ainſi dans le bas Languedoc le *Mille-pertuis*, en grec *Hypericon*. Ce nom eſt Arabe. On le trouve défiguré dans l'*Onomaſticum Medicum & Philoſophicum* de Michel Toxites, où entre beaucoup d'autres noms barbares qu'on donne au Millepertuis, on l'appelle *Truſtulon*, pour *Treſcalan*.

(*a*) Botanicum Monſpelienſe, in voce *hypericum*.

Enfin le Languedocien a pluſieurs mots qui ne paroiſſent pas venir du latin, & qui lui ſont communs avec l'Eſpagnol, comme il paroît par la Table ſuivante. Il y a grande apparence que l'Eſpagne & le Languedoc les ont également reçus des Goths ou des Sarraſins, qui ont dominé ſucceſſivement dans l'un & dans l'autre de ces pais. Il faudroit autrement les regarder comme des reſtes de l'ancienne langue Eſpagnole, & ſuppoſer qu'ils auroient paſſé dans le Languedoc à la faveur du commerce, qu'il y eut entre le Roiaume d'Aragon & le Languedoc, ſur la fin de la ſeconde race de nos Rois, & au commencement de la troiſiéme.

TABLE VI.

De pluſieurs mots *communs à* l'Eſpagnol *& au* Languedocien.

ALBARDA ou ALVARDA ſignifie en Eſpagnol *une eſpece de Selle raſe* à l'uſage des femmes. On dit en Languedoc *une Aubardo.*

BAHUL ſignifie en Eſpagnol *un Coffre couvert de peau.* On dit en Languedocien & en François *un Bahu.*

BALDE, ou DE BALDE ſignifie en Eſpagnol *pour néant, en vain* : On dit auſſi *de Dalde* dans la même ſignification. En Languedoc on dit *de Bado.*

BARAJA en Eſpagnol ſignifie *meſler.* On dit dans le haut Languedoc *Barateja.*

BARBACANA. C'eſt en Eſpagnol une ſorte de fortification. On croit que ce mot eſt Arabe d'origine. Il eſt en uſage en Languedoc pour ſignifier *un Machicoulis.*

BREÑA ſignifie en Eſpagnol *un Buiſſon, un Hallier.* Dans le bas Languedoc *uno Baraignado* ſignifie *une Haie.*

BROCA en Eſpagnol *un petit Clou*, ou *une tache de ſoulier.* On dit en Languedocien *uno Broco* ou *Broqueto.*

CALLAR ſignifie *ſe taire* en Eſpagnol, & en Languedocien.

CEVADA en Eſpagnol, *de l'Orge*, & en Languedocien *de l'Avoine.*

EMBUDO en Eſpagnol *un Entonnoir.* On dit en Languedocien *un Émbut.*

EMBUTIR, en Eſpagnol *farcir.* Ce mot a à peu-près la même ſignification en Languedoc : il vient d'*Embudo.*

FALDA ſignifie en Eſpagnol *un habit de femme*, *les plis de l'habit*, *le ſein*; & FALDETA, un petit cotillon. *Faudo* ſignifie en Languedoc *le Sein* ou *les Genoux*.

GALLOFO en Eſpagnol, *un belitre*, *un coquin*. Il a la même ſignification dans le bas Languedoc. Ce mot eſt en uſage dans la langue Italienne dans le même ſens. Je conjecture qu'il vient du nom de *Guelfe*, qui a autrefois déſigné une faction, célebre par les guerres qu'elle a ſoutenues contre les Gibelins, & par les ravages dont elle a déſolé l'Italie dans le XIII. ſiécle. C'eſt ainſi que les noms de parti dégénérent ordinairement en noms d'injures. Ce qui peut autoriſer cette conjecture, c'eſt qu'on ſe ſert encore dans le bas Languedoc du nom de *Gibeli*, c'eſt-à-dire du nom du parti contraire, comme d'une injure, dont la ſignification eſt à peu-près la même.

ISQUIERD en Eſpagnol, *Gauche*. On dit *Eſquairo* ou *Eſquero* en Languedoc.

MERMA en Eſpagnol, *diminution*; MERMAR, *diminuer*. On dit *Verma* dans le bas Languedoc, & dans le haut Languedoc *Aberma*.

PARRAL en Eſpagnol *une Treille*. On appelle *Parran* dans le bas Languedoc les *petits jardins de paiſan*, qui ſont derriere leurs maiſons, & où il y a ordinairement des *Treilles*.

PECILGAR en Eſpagnol *pincer*. On dit en Languedoc *Peſſuga*. Viendroit-il du latin *pellem ſugere*?

PICHEL *de Eſtanno*, en Eſpagnol *Pot d'Etain*. On dit dans le bas Languedoc *un Piché*, & c'eſt une meſure de vin d'une pinte & demie.

POTRO, en Eſpagnol *un jeune Poulain*. On a (*a*) appellé autrefois en François une jeune jument *une Poutre*. De-là vient le mot Languedocien *s'eſpoutra*, qui en parlant d'une jument, ſignifie *s'avorter*. M. Ménage croit que le mot de *Poutre* vient du latin *Pullitra*, jeune jument, di-

(*b*) Rabelais, Pantagr. *liv. 4. ch. 13.*

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

minutif de *Pulla*, & il paroît avoir raiſon. Ainſi *Eſpoutra* en Languedocien, viendroit d'*Expullitrare*. Voiez Menage, *Dictionnaire Etymologique*, au mot *Poutre*.

RENA en Eſpagnol *querelle*, & RENIR, quereller. On dit en Languedoc *Reno* & *Réna*. Voiez ci-deſſus, *Chap. V. Table III.*

SERRO en Eſpagnol *un Colline*, & SIERRA *une montagne*. En Languedoc *Serré* ſignifie une *Colline*.

TALENTO en Eſpagnol, *Envie*, *volonté*. TALÉN ſignifie en Languedocien *Faim*.

TAPIA en Eſpagnol *Muraille de terre*. Ce mot eſt en uſage dans le haut Languedoc dans la même ſignification.

TRAST en Eſpagnol *vieux Meubles*, *vieilles Ferrailles*. On ſe ſert de ce mot en Languedoc pour dire *une choſe de néant* ou *de nulle valeur*. De-là vient qu'on appelle *un Traſt* ou *uno Traſſo*, un enfant qui n'a point de ſanté, & qu'on dit *Eſtraſſa*, pour dire *perdre*, *emploier inutilement*.

CHAPITRE VII.

Des Changemens *arrivez dans la* Langue *du* Languedoc, *depuis que cette Province eſt unie à la* Couronne de France, *& de l'état préſent de cette Langue.*

SOUS les Rois de la premiere race, on parloit deux langues principales dans l'Empire des François, où la plus grande partie du Languedoc ſe trouvoit déja compriſe; l'une étoit la langue *Latine*, mais corrompue par quelques reſtes de Celtique, & par pluſieurs mots étrangers, que les nations Germaniques avoient apportez: Et l'autre, la langue *Tudeſque*, alterée auſſi par le mélange de quelques mots latins, qui s'y étoient introduits. Les

Gaulois, qui avoient pris depuis long-tems le nom de *Romains*, parloient la premiere, qu'on appelloit langue *Romaine*; les Francs, les Goths, les Bourguignons, les Germains &c. tant ceux qui avoient déja fixé leur demeure dans les Gaules, que ceux qui étoient encore au-de-là du Rhin, ſe ſervoient de la ſeconde, qui étoit leur langue naturelle. De ces deux langues, la plus commune dans les Gaules, étoit la *Romaine*, parce que les Gaulois y étoient les plus nombreux; mais la *Tudeſque* étoit la ſeule qui fût en uſage dans la Germanie, & même dans les Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, où differentes nations Germaniques s'étoient établies depuis long-tems.

Cette diſtiction des deux Langues ſubſiſtoit dans le même état au commencement de la ſeconde race. On en trouve une preuve ſenſible dans un évenement, qui arriva ſous le regne des Enfans de Louis le Débonnaire. Charles qu'on appella dans la ſuite le Chauve, & Louis de Baviere ſon frere, firent enſemble en 842. un Traité d'alliance contre l'Empereur Lothaire, leur frere aîné, dans lequel ils firent entrer les deux armées qu'ils commandoient. Louis, pour être entendu de celle que Charles avoit amenée des Gaules, jura l'alliance en langue Romaine. Charles, par la même raiſon, la jura en langue Tudeſque, pour ſe faire entendre de l'armée de Louis, levée dans la Germanie: Après quoi les deux armées prêtérent le même ſerment à leur tour; celle de Charles, en langue Romaine, & celle de Louis, en langue Tudeſque; ce qui prouve que ſi le Tudeſque étoit alors la langue commune de la Germanie, & des Provinces des Gaules limitrophes du Rhin, le Romain l'étoit du reſte des Gaules.

La langue Romaine s'eſt long-tems maintenue dans le même état dans les Gaules: mais enfin elle s'y eſt partagée inſenſiblement en deux langues differentes. La langue qu'on parloit dans la Celtique, & dans la plus grande partie de la Belgique, c'eſt-à-dire dans les provinces ſeptentrionales des Gaules, quoique Romaine,

étoit groſſiere & (*a*) peu correcte. Pluſieurs raiſons pouvoient y contribuer, moins de commerce avec les Romains, plus d'attachement pour le Celtique dont on avoit retenu beaucoup d'expreſſions, enfin plus de fréquentation avec les Nations Germaniques, qui y étoient plus nombreuſes & établies depuis plus long-tems. Par des raiſons directement contraires, la langue Romaine qui étoit en uſage dans les provinces Méridionales, c'eſt-à-dire dans les Aquitaines, & ſur-tout dans la Gaule Narbonnoiſe (*b*), étoit & plus correcte & plus pure, & nous en avons pluſieurs témoignages exprès.

Cette difference a donné lieu peu-à-peu au partage, dont il eſt queſtion. Cette langue plus groſſiere, moins polie, peu exacte & peu réguliere, eſt devenue ſous nos Rois de la troiſiéme race, la langue la plus polie, la plus riche, & la plus élégante de l'Europe, c'eſt-à-dire eſt devenue la langue Françoiſe. L'autre, qui étoit autrefois plus pure & plus correcte, après s'être ſoutenue avec honneur par les vers des Poëtes Provençaux ou *Troubadours*, tant qu'il y a eu des Princes ſouverains dans ces Provinces, eſt réduite depuis long-tems à la condition d'une langue provinciale, c'eſt-à-dire d'une langue mépriſée de ceux même qui ſont obligez de s'en ſervir.

Cependant il reſte encore des veſtiges certains de l'ancienne fraternité qu'il y a eue entre ces deux langues, & je croi que les réflexions ſuivantes ſuffiront pour la faire ſentir.

1°. Dans le Languedocien on ne connoît point d'inflexions ou de differentes terminaiſons dans les déclinaiſons des noms, & les cas n'y ſont marquez que par des articles, de même qu'en François.

(*a*) Sidoine Apollinaire, *Lib. 3. Epiſt. 3.* appelle la langue, qu'on parloit en Auvergne de ſon tems, *Celtici ſermonis ſquama.*

(*b*) Sed dùm cogito, *dit un Gaulois, que Sulpice Severe fait parler dans ſes Dialogues*, me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendat veſtras nimiùm urbanas aures ſermo ruſticior. Audietis me tamen ut Gurdonicum hominem, nihil cum ſocco, aut cothurno loquentem. *A quoi Sulpice Severe fait répondre un autre Interlocuteur*: Tu verò vel Celticè, aut ſi mavis Gallicè loquere, dummodo jam Martinum loquaris. *Dialog. 1. De virtut. Monachor. Orient. cap. 27.*

2°. Les tems & les modes des Verbes ſont les mêmes qu'en François. Il y a * cinq tems ſimples & cinq tems compoſez à l'indicatif, deux tems ſimples & deux tems compoſez au ſubjonctif en Languedocien de même qu'en François. Ainſi à cet égard la Grammaire Françoiſe pourroit ſervir de Grammaire pour la langue du Languedoc.

3°. On ſe ſert de même qu'en François, des Verbes auxiliaires *Avoir* & *Eſtre*, *Avé* & *Éſtré*, pour former certains tems dans la plûpart des modes, tant de la voix active que de la voix paſſive.

4°. Le Verbe *Avé*, *Avoir*, ſe conjugue par lui-même comme en François, & on dit *ai avut*, *aviei avut*, *auriei avut*, comme on dit en François *j'ai eu*, *j'avois eu*, *j'aurois eu*.

5°. Le Verbe ſubſtantif *Éſtré*, *Eſtre*, ſe ſuffit auſſi à lui-même pour être conjugué ; & c'eſt en cela que le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, où ce Verbe ne peut ſe conjuguer, que par le ſecours du Verbe *Avoir*. Ainſi on dit en Languedoc *ſoui eſtat*, *eré eſtat*, *ſeriei eſtat*, comme on dit en Italien *ſono ſtato*, *ero ſtato*, *ſarai ſtato*.

6° Il ſuit de-là 1°. Que le Verbe auxiliaire *Avé* ſuffit dans le Languedocien, pour former tous les tems des Verbes actifs, ou des Verbes neutres-actifs, qui ont beſoin d'un Verbe auxiliaire ; & c'eſt en cela que le Languedocien convient avec le François, dans lequel le verbe *Avoir* ſuffit pour ces Verbes à la formation des mêmes tems.

7°. Il ſuit de-là 2°. que le Verbe *Éſtré* ſuffit dans le Languedocien, de même que le Verbe *Eſſere* en Italien, pour former tous les tems des Verbes paſſifs, & des Verbes neutres-paſſifs, qui ont beſoin d'un Verbe auxiliaire ; & en cela le Languedocien, de même que l'Italien, differe du François, dans lequel il faut emploier les deux Verbes auxiliaires *Avoir* & *Eſtre*, pour former les tems de la voix paſſive, parce qu'on ne peut pas en François conjuguer le Verbe *Eſtre* par lui-même, ſans le ſecours du verbe *Avoir*.

* Je ſuis la Grammaire Françoiſe du P. Buffier, Jeſuite, qui me paroît être la plus conforme au génie de la Langue Françoiſe.

8°. Il y a peu de verbes neutres-paſſifs dans le Languedocien. La vivacité de l'imagination de ceux qui parlent cette langue, les porte à donner de l'action à tous les verbes qui ont la forme active. Ils portent cette habitude juſques dans le François ; & il y a long-tems qu'on ſe plaint que c'eſt par la fréquentation des Gaſcons, que le Verbe *Sortir* (*a*) eſt devenu actif, que le Verbe *Monter* commence à le devenir, & que le Verbe *Tomber* le deviendra peut-être bien-tôt.

[*a*] Vaugelas. Remarques ſur la Langue Françoiſe, au mot *Sortir*.

9°. C'eſt par une ſuite du même principe qu'il y a dans le Languedocien pluſieurs tours de phraſe plus vifs & plus énergiques que dans le François. On y dit, par exemple, *perqué mé réndio*, *faut qué mé prouvou puleu* ; c'eſt-à-dire : *Pour que je me rende*, *il faut qu'on me prouve plutôt &c.* Je vois même que ces expreſſions s'établiſſent peu-à-peu dans la langue Françoiſe, & ſe font enfin adopter par ceux mêmes, qui avoient été les premiers à les condamner. On peut voir ce qu'a dit Vaugelas ſur le *Pour que*.

10°. Enfin le Languedocien, non plus que le François, ne connoît point cette inverſion de mots dans une même phraſe, qui étoit en uſage chez les Grecs & chez les Latins ; & à cet égard la conſtruction dans le Languedocien eſt abſolument la même que dans le François. Mais à l'égard des differens membres ou parties d'une même période, les inverſions ſont plus communes & plus hardies dans le Languedocien que dans le François, ce qui vient, à ce que je croi encore, de la vivacité de l'imagination dans le Languedoc, d'autant plus que c'eſt la nature ſeule qui enſeigne ces inverſions au peuple de cette province, & que l'art ni l'étude n'y ont aucune part.

[*b*] Franc. Petrarcha, *Del Triompho d'amore*, *capitulo* 4.
Et Alexandre Vellutello, ſon Commentateur.
Speron Speroni, *Dialogo delle Lingue*.
Mario Equicola, *Di natura d'Amore*, *lib.* 1. *cap.* 1.
Creſcimbeni, *Hiſtor. de la volgar. Poëſ. lib.* 1. *pag.* 7. & *lib.* 2. *pag.* 87.

En finiſſant ces réflexions ſur la langue du Languedoc, je pourrois faire valoir en ſa faveur le témoignage des Italiens (*b*), qui avouent eux-mêmes que la langue Italienne doit ſon origine & ſon accroiſſement à la langue Provençale, qui étoit la même que celle du Languedoc : que c'eſt d'elle qu'elle a reçu l'art Oratoire & l'art Poëtique : Que les Poëtes Provençaux ou Troubadours ont inventé

inventé la rime, ou l'ont du moins introduite en Occident: Enfin que ces Poëtes doivent être regardez comme les reſtaurateurs de la Poëſie en Europe, & comme les premiers modeles, qu'on y ait eu dans l'art d'écrire en proſe & en vers dans les Langues modernes. Ces témoignages ſont vrais, & ils ſont honorables, mais ces témoignages en rappellant le ſouvenir d'une prééminence depuis ſi long-tems perdue, ne font que faire mieux ſentir la décadence, où cette langue eſt enfin tombée.

Cependant malgré cette décadence, la langue du Languedoc ſe conſerve encore telle qu'elle a été dans les tems les plus glorieux pour elle. Le fait paroîtra ſingulier, & il n'eſt pas facile d'en trouver la cauſe. Ce n'eſt pas du moins au génie des habitans qu'il en faut faire honneur. Ils ſont au contraire vifs & changeans, tranchons le mot, ils ſont légers & variables. Ce ſeroit plutôt à l'oubli, où cette langue eſt tombée. Le peuple, quand il n'y a que lui qui parle une langue, ne s'aviſe guére d'y faire des changemens. Ce ſont les Auteurs, qui en compoſant, cherchent à mieux dire que ceux qui les ont précédés, & qui par ce moien diſent autrement; on ſçait qu'en poliſſant toujours une langue, on l'exténue ſouvent, & qu'à coup ſûr on l'altére toujours. Mais quand la cauſe en ſeroit ignorée, du moins le fait ne ſçauroit-il être conteſté.

Nous avons encore pluſieurs ouvrages des anciens *Troubadours*, écrits dans le XII. & le XIII. ſiécles: Et à peine la langue dans laquelle ils ſont écrits, differe-t-elle autant du langage qu'on parle aujourd'hui, que le François qui étoit en uſage ſous le régne de Louis XIII. differe du François d'apreſent. Catel, (*a*) qui a fait autrefois la même obſervation, remarque qu'il avoit *une Hiſtoire des guerres de Raimond le Vieux, Comte de Toloſe, écrite en langage Toloſain*, & à ſon avis *du tems même, par un partiſan du ſuſdit Comte, dont le langage étoit ſemblable à celui qu'on parloit en* 1634. dans le tems même qu'il écrivoit, *bien que ce livre eût été écrit, à ce qu'il paroît, il y avoit alors plus de quatre cens ans.* Mais le titre qui prouve le mieux le peu de changement qu'a ſouf-

(*a*) Memoires de l'Hiſtoire du Languedoc. *pag.* 129.

fert la langue du Languedoc, c'eſt la formule du ſerment que Louis le Germanique prêta en langue Romaine, dans l'alliance qu'il fit avec Charles le Chauve ſon frere, en 842. & la formule de celui qu'on fit prêter en même tems dans la même langue à l'armée de Charles, pour l'engager dans le même parti. Nithard (*a*) nous a conſervé l'une & l'autre. On y reconnoît encore dans toutes les deux la tournure & les expreſſions de la langue latine, dont cette langue Romaine s'étoit formée, mais on y reconnoît auſſi les mots & les terminaiſons de la langue de Languedoc, telle qu'elle eſt aujourd'hui.

(*a*) De diſſenſionibus filiorum Ludovici Pii, *lib.* 3.

Pour le prouver je vais rapporter ces deux ſermens en deux façons ; premierement avec une verſion interlineaire en latin, & enſuite avec une verſion pareille en Languedocien, tel qu'on le parle aujourd'hui. Par ce moien j'expliquerai en même tems ces deux ſermens, que Pontanus (*b*) avoue n'avoir pas pû entendre tout à-fait, que le Pere Daniel (*c*) n'a peut-être pas entendu non plus, du moins en entier, & qui ſont aſſez mal expliquez dans la plûpart de ceux qui en ont parlé.

(*a*) Origin. Francicar. *lib.* 6. *cap.* 24.
(*c*) Hiſt. de France, *Tom.* 2. *pag.* 317. *Edit.* 2.

Serment de Louis le Germanique, avec une verſion interlinéaire en Latin.

Pro Dei amore et pro Chriſtiano populo & noſtro
Pro Deu amor & pro Chriſtian poblo & noſtro

communi ſalvamento, de iſtâ die in abante in quantum Deus ſapere
commun ſalvament, diſt di en avant in quant Deus ſavir

& poſſe mihi donat, ſic ſalvabo eum iſtum meum fratrem Carolum
& podir me dunat, ſi ſalvarai eo ciſt meon fradre Karlo

& in adjuvamento & in quaque una cauſa, ſic quomodo homo per
& in ajudha & in cadhuna coſa, ſi cum om per

directum ſuum fratrem ſalvare debet : imò quid ille mihi
dreit ſon fradre ſalvar diſt, * ino (*forte imò*) quid il mi

alterum faceret : Et ad Lotharium nullum placitum
altre ſi faret : Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid

In eo quod ille mihi alterum ſic faceret.

* In o quid il mi altre ſi faret. *Leibnitz*, in Annalib. *ad ann.* 842.

unquam prehendam, quod ei iſti meo
numquam prindrai, * qui meon vociſt (*fortè eo-ciſt*) meon

fratri Karolo in damno ſit.
fradre Karlo in damno ſit.

Quod mea
* Que meon

voluntate huiciſti
vol ciſt

meo fratri.
meon fradre &c.
Leibnitz. Ibid.

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille verſion interlineaire.

Si Ludwicus ſacramentum, quod ſuo fratri Carolo jurat,
Si Ludwics ſacrament, que ſon fradre Karlo jurat,

conſervat, Et Carolus meus ſenior de ſua parte
conſerva, Et Karlus meos ſendra (*ſenhor*) de ſua parte

non illud tenet, ſi ego diſturnare non illum poſſum, nec
non lo tanit, ſi io returnar non lint (*lim*) pois, ne

ego nec ullus quem ego diſturnare inde poſſim, in ullo adjuvamento
io ne uls cui (*que*) io retournar int pois, in nulla ajudha

contra Ludovicum non illi ivero.
contra Ludwics non li iver.

Serment de Louis le Germanique, avec une verſion interlineaire en Languedocien.

Pér Dieou amor et pér lou Chriſtian poplé ét noſtré commun
Pro Deu amor & pro Chriſtian poblo & noſtro commun

ſalvamént, deſté jour én avant én tant qué Dieou ſabé & poudé
ſalvament, diſt di en avant in quant Deus ſabir & podir

mé dounat, ſé ſauvarai aqueſté mieou frairé Carlé, & en
me dunat, ſi ſalvarai eo-ciſt meon fradre Karlo, & in

ajudo et en caduno cauſo, ſé commo on pér drét ſon
ajudha & in cadhuna coſa, ſi cum om per dreit ſon

frairé ſauva deu, emo (*memo*) quiquon él mé autré ſi
fradre ſalvar diſt, ino (*f. imò*) quid il mi altre ſi

farié; Et a Lothaire nul plais oncques
faret; Et abludher (*ad Ludher*) nul plaid numquam

prendrai, qué à aqueſté mieou fraïré Carlé
prindrai, qui meon vociſt (*eo-ciſt*) meon fradre Karlo

in damn fié.
in damno ſit.

Serment de l'armée de Charles, avec une pareille verſion interlineaire.

Sé Louis lou ſarment, qué à ſoun fraïré Carlé a jurat,
Si Ludwigs ſacrament, que ſon fradre Karlo jurat,

conſervo, Et qué Carlé mon ſeniou de ſa part
conſervat, Et Karlus meos ſendra (*ſenhor*) de ſua part

non lou tenié, ſé iou deſtournar non lou poi, ni ieou
non lo tanit, ſe io returnar non lint (*lim*) pois, ne io

ni degus qué ieou deſtournar én pioiſſo, en nullo ajudo
ne uls cui (*que*) io returnar int piois, in nulla ajudha

contro Louis non li iren.
contra Ludwigs non li iver.

CHAPITRE VIII.

De quelques opinions *ou* pratiques *du* paganiſme, *qui ſubſiſtent encore parmi le peuple de* Languedoc.

LES anciens habitans de la Gaule Narbonnoiſe ont été dans les tenébres de l'idolatrie juſqu'au commencement du troiſiéme ſiécle. Ce n'eſt guére que vers ce tems-là que l'Evangile commença de leur être annoncé avec ſuccès, & les légendes qui y font remonter plus haut l'établiſſement de la Religion Chrétienne, méritent peu de croiance.

Les Volces, qui habitoient ce pais avant que les Romains s'en fuſſent rendu maîtres, avoient la même religion que le reſte des Celtes ou Gaulois; & cette religion

étoit très-differente de celle des Romains, pour le nombre & pour la qualité des Dieux qu'elle admettoit, de même que pour le culte qu'elle ordonnoit de leur rendre. Mais après l'an de Rome 633. environ 121. ans avant J. C. le paganiſme des Romains commença à s'introduire dans ce pais avec leur empire; & depuis ce tems-là le culte Gaulois & le culte Romain y furent preſque toujours confondus, juſqu'à la deſtruction de l'idolatrie,

En recherchant les reſtes de la langue Celtique, qui ſubſiſtent encore dans le Languedoc, j'ai cru devoir rechercher en même tems les traces de l'un & de l'autre paganiſme, de celui des Gaulois & de celui des Romains, qui pouvoient ſubſiſter dans cette province. Je ſçai que la Religion Chrétienne qui eſt pure & ſans tache, ne ſouffre point de mélange de religion étrangere; & par conſéquent je ſçavois auſſi que je ne trouverois point dans une province, où le Chriſtianiſme eſt établi depuis ſi long-tems, ni aucun culte idolatrique, ni aucune croiance oppoſée à la ſubſtance de la foi. Mais ce n'étoit pas-là non plus l'objet de mes recherches: Il y a des pratiques & des opinions preſque indifferentes, quoique vicieuſes peut-être dans leur origine, qu'on aura cru pouvoir tolerer ou mépriſer: Il en eſt d'autres, qui quoique condamnables en ſoi, & ſouvent condamnées, ont pû ſe perpétuer parmi le peuple, preſque toujours dénué de connoiſſance, & à qui l'exemple & l'habitude tiennent ordinairement lieu de raiſon. C'eſt-là ce que je m'étois propoſé de rechercher, & ſi à cet égard mes recherches n'ont pas été bien abondantes, elles n'ont pas été non plus entiérement infructueuſes.

I.

Des Fées.

La premiere opinion de cette eſpece qui m'ait frappé, eſt celle des Fées: il eſt viſible qu'elle n'a pas pris naiſſance dans la Religion Chrétienne. Cette Reli-

gion n'admet au-dessus des hommes que des esprits de lumiere ou des esprits de tenebres, des Anges ou des Diables; & dans l'opinion du vulgaire les Fées ne sont ni l'un ni l'autre. Ce sont des femmes d'un ordre supérieur à la nature humaine, dont le pouvoir, les connoissances, les talens excedent de beaucoup les bornes du pouvoir, des connoissances, & des talens des hommes; exemptes de plusieurs des infirmitez qui nous sont propres, mais soumises pourtant à beaucoup de besoins, à beaucoup de passions, à beaucoup d'accidens, & enfin à la mort; inégales entr'elles en âge, en beauté, en pouvoir, en lumieres; ordinairement bienfaisantes, quand elles sont jeunes & belles; sujettes à être chagrines, bourrues, mal-faisantes, quand elles sont laides, ou prestes à le devenir en commençant à vieillir. On a prétendu qu'elles aimoient à se montrer habillées de blanc, & cette opinion a été cause qu'on les a souvent appellées les *Dames blanches*.

Gervais de Tillebery, Maréchal du Roiaume d'Arles, qui vivoit au commencement du XIII. siécle, rapporte dans un Ouvrage adressé à l'Empereur Othon IV. (*a*) » que les Fées se choisissoient des Amans parmi les hom-» mes, à qui elles procuroient toute sorte de biens, » tandis qu'ils leur étoient fidéles; mais aussi qu'elles ac-» cabloient de malheurs, & qu'elles faisoient mourir » même, quand ils s'avisoient de les quitter pour se » marier, ou qu'ils avoient l'indiscretion de se vanter » de leurs faveurs. On fait encore les mêmes contes en Languedoc, & on les fait avec la même confiance que cet Auteur les a faits lui-même.

(*a*) A viris omni exceptione majoribus quotidie scimus probatum, quòd quosdam hujusmodi larvarum, quas *Fadas* nominant, Amatores esse audivimus, & cùm ad aliarum fœminarum matrimonia se transtulerunt, antè mortuos quàm cum superinductis carnali se copulâ immiscuerunt: plurimosque in summâ temporali felicitate vidimus stetisse, qui cùm ab hujuscemodi Fadarum se abstraxerunt amplexibus, aut illas publicaverunt eloquio, non tantùm temporales successus, sed etiam miseræ vitæ solatium amiserunt. *Gervasius Tilleberiensis*, editus à Leibnitio inter Scriptores rerum Brunsvicensium, *in Otiis Imperialibus*, *Decision.* 3. *cap.* 86.

Cette croiance des Fées a été aſſez univerſelle en Europe, mais elle paroît avoir été particulierement établie dans le Languedoc. Il n'eſt point de village dans cette province, où il n'y ait quelque vieux Château, ou quelque Antre, honoré de la demeure de quelque Fée, ou du moins quelque fontaine qui a ſervi à ſes bains. Les plus ignorans & les plus groſſiers y ſçavent par cœur un grand nombre de vieux contes de Fées, qui ſe perpétuent par une tradition orale, qu'on raconte toujours avec les mêmes circonſtances, & qu'on ne manque jamais d'orner de certaines vieilles phraſes, qui paroiſſent être conſacrées. Cependant il faut convenir que le peuple même n'y parle plus guére à préſent des Fées, que comme de quelque choſe qui a exiſté autrefois, & qui n'exiſte plus. Il ſemble par conſéquent que cette croiance commence à s'affoiblir, mais je ne voudrois pas répondre qu'elle ne ſe renouvellât bien-tôt, ſi l'ignorance reprenoit jamais le deſſus.

L'idée que nous venons de donner des Fées, reſſemble beaucoup à celle que les Grecs & les Romains avoient des Nymphes des bois, ou des fontaines, c'eſt-à-dire des Dryades, des Hamadryades, des Oreades, des Napées & des Nayades. Auſſi du Cange (*a*) a-t-il ſoupçonné que le nom de *Fée* venoit du nom de *Nymphe*, & cette conjecture pourroit être appuiée de l'autorité d'un ancien Scholiaſte de Theocrite, qui a dit (*b*) que les *Nymphes ſont des démons, qui apparoiſſent ſur les montagnes ſous la forme de femmes.* Cependant il eſt plus vraiſemblable, que les Fées ſont les *Deæ Fatuæ* des Romains; du moins le nom convient-il mieux. Ces Déeſſes étoient appellées *Fatuæ à fando*, parce qu'on leur attribuoit le privilege de prédire l'avenir, & elles étoient regardées comme les femmes des Faunes & des Sylvains. Dans le fond ces deux opinions reviennent à peu-près au même, parce que ces Déeſſes *Fatuæ* tenoient dans la Mythologie des Romains à peu-près le même rang, que les Nymphes dont on vient de parler, dans la Mythologie des Grecs; tout comme le Faune & les Sylvains des Romains ne differoient guére du Pan & des Satyres des Grecs.

(*a*) In Gloſſario, in verbo *Fada.*

[*b*] Νύμφαι εἰσὶ τὰ ἐν γυναικείῳ σχήματι ἐν τοῖς ὄρεσι φαινόμενα δαιμόνια. *Scholiaſtes Theocriti, Idyll. 3. verſ. 11.*

Ce qu'il y a d'étonnant c'eſt que les Arabes & les autres Orientaux ont ſur leurs *Ginn* & leurs *Peri* à peu-près les mêmes idées, qu'on a eues en Europe ſur les Fées. Comme il ne paroît pas qu'ils les aient priſes de nous, ni nous d'eux, & que nous n'avons jamais eu enſemble un commerce aſſez étroit, il faut en conclure, que ces opinions naiſſent d'elles-mêmes dans l'eſprit, & que le penchant qu'a le peuple pour le merveilleux, & le plaiſir qu'il trouve à expliquer facilement ce qui le paſſe par l'intervention d'Etres d'un ordre ſupérieur, les ont inſpirées aux Orientaux, de même qu'aux Grecs, aux Romains & à nous.

II.

Du Drac.

La crainte du *Drac*, qui eſt très-commune dans le Languedoc, a pris de même naiſſance dans le Paganiſme. L'idée qu'on ſe forme des Dracs, c'eſt que ce ſont des eſprits folets, capricieux, inquiets, ordinairement malfaiſans : les meilleurs d'entr'eux ſe plaiſent du moins à faire des malices & des tours de Page. On croit pourtant qu'ils prennent quelquefois certaines gens en amitié & qu'ils leur rendent d'aſſez grands ſervices. Du reſte on leur donne le pouvoir de ſe rendre inviſibles ou de ſe montrer ſous telle forme qu'il leur plaît.

Du tems de Gervais de Tillebery, Maréchal du Roiaume d'Arles, qui écrivoit (*a*) en 1211. on étoit perſuadé dans le bas Languedoc, * « que les Dracs prenoient » la forme humaine, quand il leur plaiſoit, & qu'ils al» loient ſous cette forme aux marchés, ſans crainte d'être

(*a*) Otia Imperialia. Deciſ. 3. *cap.* 103.

* Dracos aſſerunt formam hominis aſſumere, ſicque in forum publicum adventare ſine cujuſvis agnitione. Hos perhibent in cavernis fluviorum manſionem habere, & nunc in ſpecie annulorum aureorum aut ſcyphorum mulieres allicere ac pueros in ripis fluminum balneantes, nam dùm iſta cupiunt conſequi, ſubito raptu coguntur ad intima delabi, nec plùs hoc contingere dicunt, quàm fœminis lactantibus, quas Draci rapiunt, ut prolem ſuam infelicem nutriant. Ibid. *Deciſion.* 3. *cap.* 85.

reconnus

» reconnus. *Selon cet Auteur* la demeure ordinaire des » Dracs étoit dans les creux des rivieres, où ils tâchoient » d'attirer les femmes & les enfans par l'appât d'une ba- » gue ou d'un gobelet d'or, qu'ils faiſoient nager ſur » l'eau. *Il ajoute* qu'ils recherchoient ſur tout les nour- » rices, dont ils avoient beſoin pour nourrir leurs en- » fans, & il raconte à ce ſujet une hiſtoire, ou plutôt » une fable, à laquelle il paroît ajouter foi. »

On ne connoît plus dans le Languedoc les enfans des Dracs, ni le beſoin qu'ils ont de nourrices; mais on y conte encore ce que Gervais de Tillebery dit des bagues & des gobelets d'or, que les Dracs font nager ſur les gouffres des rivieres, pour y attirer les femmes & les enfans. Cependant l'opinion commune eſt que les Dracs fixent ordinairement leur demeure dans quelque vieille maiſon inhabitée, ou dans quelque endroit reculé des maiſons qui ſont habitées, & que c'eſt de-là qu'ils font des excurſions dans le voiſinage, quand il leur plaît. C'eſt-là ce qu'on appelle dans le bas Languedoc, (*a*) *Treva*. La peur qu'on avoit autrefois des Dracs, y eſt bien diminuée; mais elle n'y eſt ni finie, ni prête à y finir. Les paiſans & les Domeſtiques y tremblent encore dans la nuit au ſeul nom du Drac; pluſieurs s'imaginent même l'avoir vû, & il n'y a preſque point de village, où il n'y ait quelque maiſon décriée, ſous prétexte qu'elle ſert de retraite au Drac.

(*a*) Ce mot eſt Celtique & ſignifie *habiter*. Voiez ci-deſſus *chap. IV. de la derniere Partie, pag.* 476.

Sur la deſcription qu'on vient de faire, il eſt aiſé de reconnoître que les bons Dracs ſont les Dieux *Lares* ou *Penates* du Paganiſme Romain, & que les mauvais ſont les *Lemures*. Selon les Romains, les *Lares* * étoient les Manes des gens de bien, qui après leur mort gouvernoient † paiſiblement la famille de leurs deſcendans, & s'attachoient à y maintenir l'ordre; au lieu que les

* Animus humanus exutus & liber, ſtipendiis vitæ corpore ſuo abjuratis..... qui poſteriorum ſuorum curam ſortitus pacato & quieto numine domum poſſidet, *Lar* dicitur *familiaris*. Apuleius, *De Deo Socratis*.

† Plautus in *Aululariæ Prologo*.

Larves ou *Lemures* étoient † les Manes de ceux qui par leurs crimes avoient mérité d'être punis après leur mort, & qui cherchoient à s'en dédommager en tourmentant ceux qui vivoient. C'eſt ſur ce principe que Nonius Marcellus (*a*) dit que les Lemures ſont *Larvæ nocturnæ & terrificationes imaginum & beſtiarum* : qu'Apulée (*b*) les appelle *noctium occurſacula*, *buſtorum formidamina*, *ſepulchrorum terriculamenta* : Et que S. Jerôme (*c*) dit que la nature des Larves ou Lemures *eſt terrere parvulos*, *& in angulis garrire tenebroſis*.

(*a*) De proprietate ſermonis, *cap.* 2.

(*b*) Apologia pro ſeipſo prima.

(*c*) Præfat. in lib. Hebraicar. quæſtion. in *Geneſim*

J'avois cru (*d*) que le nom de *Drac* venoit du mot Celtique *Drwg*, qui ſignifioit *méchant*, & cette étymologie paroiſſoit aſſez vraiſemblable. Cependant elle eſt abſolument détruite par le fragment d'une Diſſertation écrite en grec, intitulée *De Draconibus*, περὶ Δράκοντων, & attribuée à S. Jean Damaſcene par le P. Lequien, qui a procuré en 1712. la derniere édition des Œuvres de ce Pere. Dans cette Diſſertation on refute l'opinion frivole des Dragons, qui étoit établie du tems de l'Auteur, & il paroît par ce qu'on en dit, qu'on entendoit alors par le nom de *Dragons*, à peu-près ce qu'on entend encore en Languedoc par celui de *Dracs*. Sur ce pied le nom de *Drac* ne ſeroit plus un nom Celtique, mais un nom originairement grec, qui auroit été porté dans le Languedoc par les Romains, qui l'avoient adopté.

(*d*) *Ci-deſſus ch. V. de cette Partie. pag.* 480.

III.

De la répugnance à ſe marier dans le mois de Mai.

C'eſt un uſage reçu parmi le peuple du bas Languedoc, de ne ſe point marier dans le mois de Mai. On prétend que ceux qui ſe marient dans ce mois, meurent bien-tôt; & pour éviter ce malheur, on ſe hâte de con-

† Qui verò propter adverſa vitæ merita nullis bonis ſedibus in tetrâ vagatione ceu quodam exilio punitur, inane terriculamentum bonis hominibus, cæterùm noxium malis, hunc plerique *Larvam* perhibent. Apuleius *ubi ſuprà*.

clure dans le mois d'Avril, ou bien on prend le parti de differer juſqu'au mois de Juin.

On comprend bien que ceux même qui agiſſent ainſi, ne ſçauroient rendre aucune raiſon de leur conduite. Tel eſt l'uſage qu'ils ont vû pratiquer, tel eſt l'uſage qu'ils pratiquent eux-mêmes ſans ſçavoir pourquoi. Mais il ſuffit de connoître les coutumes des Romains, pour juger que c'eſt d'eux que cette pratique eſt venue, & qu'elle eſt une dépendance des cérémonies paiennes. Les Romains célébroient dans le mois de Mai, les *Lemuries*, c'eſt-à-dire les fêtes conſacrées aux Lemures. Pendant ce tems-là on fermoit les Temples, & on évitoit de ſe marier. On aſſuroit même que celles qui mépriſoient cette précaution, mouroient bien-tôt, comme on l'apprend (*a*) d'Ovide.

(*a*) Faſtor. Lib. 5.

Fana tamen Veteres illis clauſere diebus,
Ut nunc ferali tempore operta vides;
Nec Viduæ tædis eadem, nec Virginis apta
Tempora: Quæ nupſit, non diuturna fuit.
Hac quoque de causâ, ſi te proverbia tangunt,
Menſe malas Maio nubere vulgus ait.

Le même uſage ſubſiſtoit encore à Rome du tems de Plutarque, qui (*b*) aſſure que parmi les Romains on ne ſe marioit point dans le mois de Mai, mais qu'on y attendoit le mois de Juin. *Non nubunt menſe Maio, ſed expectant Junium, qui poſt Maium proximus eſt*: Et même du tems de Porphyrion, ancien Scholiaſte d'Horace, (*c*) qui remarque auſſi que les Lemuries, qu'on célébroit dans le mois de Mai, étoient cauſe qu'on faiſoit ſcrupule de ſe marier dans ce mois. *Lemuria menſe Maio celebrantur..... ob quam rem Maio menſe religio eſt nubere.*

(*b*) Quæſtionum Romanar. 86.

(*c*) In Horatii *Epiſtolam* 2. *lib.* 1.

IV.

Du culte religieux des Etangs & des Sources.

Seneque nous (*d*) apprend que les Romains honoroient d'un culte religieux les ſources d'eau chaude, & même

(*d*) Epiſtolar. lib. 1. *Epiſtol.* 41.

les étangs & les lacs, ſur-tout quand ils étoient dans un lieu fort ſombre ou fort élevé. *Coluntur aquarum calentium fontes ; & ſtagna quædam vel opacitas, vel immenſa altitudo Sacravit.*

Les Gaulois étoient dans le même uſage, du moins à l'égard des lacs qui étoient ſur des lieux élevez, & l'on trouve ſur cela une hiſtoire remarquable dans (*a*) Gregoire de Tours. » Il y avoit, *dit-il*, ſur une montagne du Gevaudan, appel-» lée *Helanus*, un lac où les habitans des environs ſe ren-» doient tous les ans, & où ils jettoient en forme d'of-» frandes, des étoffes, des toiſons entieres, des froma-» ges, de la cire, des pains, & pluſieurs autres pareilles » choſes, chacun ſelon ſes facultez. Pendant trois jours on » y faiſoit grand chere, mais le quatriéme jour, quand on » vouloit revenir, il s'élevoit un orage violent avec tant » d'éclairs, de tonnerres, de pluie & de grêle, qu'on » déſeſperoit preſque de la vie & du retour. Gregoire de Tours *ajoute*, « que long-tems après un Evêque de » la ville voiſine (apparemment *de Javouls*) aiant fait » bâtir, ſur les bords de ce lac, une Egliſe en l'hon-» neur de Saint Hilaire de Poitiers, il réuſſit enfin par ſes prédications à changer ce culte paien en un culte légitime de S. Hilaire, ce qui fit ceſſer les orages, qui arrivoient dans le tems du départ.

Je ne ſçai s'il reſte encore dans le Gevaudan quelque

(*a*) Mons erat in Gabalitano territorio, cognomento *Helanus*, lacum habens magnum, ad quem certo tempore multitudo ruſticorum quaſi libamina lacui illi exhibens linteamina projiciebat, ac pannos, qui ad uſum veſtimenti virilis præbentur : nonnulli lanæ vellera, plurimi etiam formas caſei ac ceræ vel panis, diverſaſque ſpecies, unuſquiſque juxta vires ſuas..... Veniebant autem cum plauſtris potum cibumque deferentes, mactantes animalia & per triduum epulantes. Quartâ autem die, cum diſcedere deberent, anticipabat eos tempeſtas cum tonitruo & coruſcatione validâ, & in tantum imber ingens cum lapidum violentiâ deſcendebat, ut vix ſe quiſquam eorum putaret evadere. Sic fiebat per ſingulos annos..... Poſt multa verò tempora quidam Sacerdos ex urbe ipſa Epiſcopatu aſſumpto..... Dei Baſilicam in honore Beati Hilarii Pictavienſis eminùs ad oram ſtagni ædificavit..... Tunc homines compuncti & corde converſi ſunt,..... & tempeſtas deinde ab illo loco prohibita eſt. *Gregorius Turonenſis, De glorià Confeſſorum cap.* 2.

connoiſſance de ce lac, ou quelque veſtige de cette dévotion : mais en liſant ce paſſage de Gregoire de Tours, il me ſemble voir ce qui ſe pratique tous les ans dans le pais de Foix. Il y a ſur une haute montagne, appellée *Thabor*, un lac très-profond, & ſur les bords de ce lac une Egliſe bâtie ſous l'invocation de S. Barthelemi. Les habitans des lieux circonvoiſins s'y rendent en foule tous les ans le 24. du mois d'Août, comme ceux du Gévaudan avoient accoutumé de ſe rendre tous les ans au lac du Mont *Helanus*.

Il eſt vrai que les gens du pais de Foix aſſiſtent aux Meſſes qu'on célébre alors ſur le *Thabor*, non ſeulement dans l'Egliſe, mais même ſur un Autel qui eſt à découvert. *Incolæ*,(*a*) dit P. J. Fabre, Médecin de Caſtelnaudarri, *ſingulis annis menſe Auguſto Montem hunc conſcendunt ad ſacrum audiendum, quod inibi quotannis celebratur in honorem Divi Bartholomæi, in Eccleſiâ Bartholomæo ſacratâ.* Mais il y a apparence que cette dévotion n'y a été établie, de même que ſur le Mont *Helanus*, que pour ſanctifier un reſte de paganiſme qu'il n'étoit pas aiſé d'abolir. C'eſt ainſi que S. Gregoire * le Grand permit aux Anglois nouvellement convertis à la foi, de continuer de s'aſſembler en certains tems de l'année autour de leurs anciens Temples, qui avoient été changez en Egliſes, d'y faire des feuillées de branches d'arbres ſuivant leur coutume, & d'y célébrer les banquets religieux qu'ils y faiſoient auparavant, pourvû que ce ne fût plus que pour les manger, qu'on tuât les bœufs qu'on y immoloit autrefois aux Idoles. La raiſon que le Pape rend lui-même de cette tolerance, ne ſçauroit être plus ſage, « c'eſt parce qu'il eſt

(*a*) Hydrograph. Spagyric. *Lib.* 2. *cap.* 3.

* Quia boves ſolent (*Angli*) in ſacrificio dæmonum multos occidere, debet his etiam hac de re aliqua ſolemnitas immutari, ut die dedicationis, vel natalitiis Martyrum, quorum illic reliquiæ ponuntur, tabernacula circa eaſdem Eccleſias, quæ ex fanis commutatæ ſunt, de ramis arborum faciant, & religionis conviviis ſolemnitatem celebrent; nec Diabolo jam animalia immolent, ſed ad laudem Dei in eſum ſuum animalia occidant, & Donatori omnium de ſatietate ſuâ gratias referant..... Nam duris mentibus ſimul omnia abſcindere impoſſibile eſſe non dubium eſt. *Sancti Gregorii. Lib. XI. Epiſtol.* 76. ad Mellitum Abbatem in Franciâ.

» difficile, *dit-il*, avec des esprits grossiers & entêtez » de pouvoir d'abord tout retrancher. *Nam duris mentibus simul omnia abscindere impossibile esse non dubium est.*

Je croi au reste entrevoir dans ce qu'on pratique encore sur la montagne de Thabor ou de S. Barthelemi, des marques des sacrifices qu'on y faisoit autrefois. Les Messes finies, on répand des cendres sur l'Autel qui est à découvert, & on trace sur ces cendres le nom de JESUS, ou tel autre nom qu'on veut. On s'imagine que cette cérémonie n'a d'autre objet, que de prouver que le sommet de cette montagne est au-dessus de la région des pluies & des vents, & l'on prétend en effet que l'année d'après on retrouve les cendres dans le même état, sans que les caracteres qu'on y avoient tracez, soient effacez. *Post sacrum celebratum*, dit P. J. Fabre, *super lapides altaris, qui sub Jove aperto sunt, cineres spargunt & digitis scribunt nomen* CHRISTI *& varia alia nomina ad placitum; sequenti anno redeuntes inveniunt cineres intactos & eadem planè nomina super cineres digitis delineata.* Mais cela ne laisse pas de paroître suspect, & il y a lieu de soupçonner que cet usage de répandre des cendres sur l'Autel, vient de ce qu'on y en laissoit autrefois après les sacrifices, qu'on y avoit faits.

Enfin pour achever le parallele, on prétend que le lac de S. Barthelemi, si l'on en agite l'eau, excite sur le champ des orages très-violens, accompagnez d'éclairs & de tonnerres. *Vulgò fertur*, (a) continue le même Fabre, *ejus* (lacûs) *aquas motu aliquo arte facto commotas vel lapidum jactu, vel agitatione baculorum, dare & excitare pluvias insignes, tonitrua, & fulgura.* Je suis bien convaincu que le fait est faux, mais tout faux qu'il est, il sert du moins à prouver qu'on débite encore du lac de la montagne de S. Barthelemi à peu-près les mêmes contes, qu'on débitoit du tems de Gregoire de Tours, du lac du Mont *Helanus*.

[a] Ibidem.

V.

De trois préſages ſuperſtitieux, le Tintement d'oreille, le Treſſaillement des paupieres & l'Eternuement.

Les Grecs & les Romains admettoient trois ſortes de préſages domeſtiques, (*a*) *tria Omina*, dit Auſone : & ces trois ſortes de préſages ſont encore en uſage parmi le peuple, non ſeulement dans le Languedoc, mais auſſi dans le reſte de l'Europe.

(*a*) In Eidyll. XI. *ſive Grypho ternarii numeri.*

Le premier de ces préſages étoit le Tintement d'oreille, *Tinnitus aurium*, qui, à ce qu'on s'imaginoit, annonçoit à celui qui l'avoit, qu'on parloit de lui. C'eſt ainſi (*b*) qu'Ariſtenete fait dire à une femme dans une lettre à ſon Amant, *Je ſens que les oreilles me tintent toutes les fois que je me rappelle votre ſouvenir dans l'excès de ma douleur*. C'eſt ainſi que Pline dit (*c*) *Quin & abſentes tinnitu aurium præſentire ſermones de ſe receptum eſt.* C'eſt ſur le fondement de la même opinion, qu'on dit dans une ancienne (*d*) Epigramme.

(*b*) Ἐ'βόμβει μοι τὰ ὦτα, ὅτε σὺ μετὰ δακρύων ἐμεμνήμην. Lib. 2. Epiſt. 13.

(*c*) Hiſtor. natural. *lib.* 28. *cap.* 2.

(*d*) In Poëmatib. & Epigrammatib. veteribus.

Garrula quid totis reſonat mihi noctibus auris?
Neſcio quem dicis nunc meminiſſe mei.
Hic quis ſit quæris? Reſonant tibi noctibus aures,
Et reſonant totis. Delia te loquitur.

Cette opinion, toute frivole qu'elle eſt, ſubſiſte encore parmi le peuple, & l'on entend dire ſérieuſement à la plupart de ceux à qui les oreiles tintent, ou comme on dit vulgairement, à qui les oreilles *cornent*, qu'on parle d'eux ; en bien, ſi c'eſt l'oreille droite, & en mal, ſi c'eſt la gauche.

La ſeconde ſorte de préſage étoit le Treſſaillement des paupieres, *Subſultus palpebrarum*. C'étoit chez les Grecs & chez les Romains un préſage de bonheur, quand il arrivoit aux paupieres de l'œil droit, & de malheur quand il arrivoit à celles de l'œil gauche. Dans * Theocrite le

* Ἄ'λεται ὀφθαλμός μευ ὁ δεξιός; ἆρα γ'ἰδησῶ
Αὐτάν. Subſilit oculus meus dexter; igitur videbo Illam. *Theocritus. Idyll.* 3.

treſſaillement de l'œil droit eſt annoncé comme une marque d'un bonheur prochain ; & dans Plaute (*a*) un eſclave qui promet à ſon maître de lui procurer l'argent dont il a beſoin, ne lui donne d'autre garantie de ce qu'il promet que le treſſaillement de ſa paupiere.

(*a*) Pſeudoli Actu 1. Scen. 1.

Unde dicam neſcio,
Niſi quia futurum eſt, ita ſupercilium ſalit.

Comme on appelloit en grec ce treſſaillement des paupieres, πάλμος, le préſage qu'on en tiroit s'appelloit auſſi οἰώνισμα παλμικὸν, *Omen palmicum*, ſuivant Suidas. On étendit dans la ſuite le même privilege aux treſſaillemens des autres parties du corps ; & la ſuperſtition s'accrut enfin à un tel point, qu'on donna un nom particulier à ceux qui prétendoient ſur ces mouvemens prédire l'avenir. *Saliſatores*, (*b*) dit Iſidore, *vocati ſunt, qui dùm eis membrorum quæcunque partes ſalierint, aliquid ſibi exinde proſperum ſeu triſte ſignificari prædicunt.*

(*b*) Origin. *lib.* 8. *cap.* 9.

Cet entêtement n'eſt point encore fini. Le treſſaillement de paupieres, qui n'eſt qu'un leger mouvement convulſif des muſcles de ces parties, ou un battement un peu plus fort qu'à l'ordinaire des arteres, & qui par conſéquent n'a rien de dangereux, ne laiſſe pas de réveiller l'attention de ceux qui l'éprouvent. On l'appelle *le rat* en Languedoc, & à Paris *la petite ſouris* : Et le peuple croit pouvoir en tirer des préſages en bien ou en mal, ſuivant que ce mouvement ſe fait ſentir dans les paupieres de l'œil droit, ou dans celles de l'œil gauche.

Cette ſorte de ſuperſtition eſt encore plus commune en Aſie qu'en Europe. Les Mahometans (*c*) obſervent ſcrupuleuſement ces ſortes de treſſaillemens involontaires de l'œil, des paupieres, des lévres, &c. qu'ils appellent en Arabe *Ekhtelage* & en Turc *Sikir*. Ils ont ſur cette matiere pluſieurs Livres, & un entr'autres fort célébre, intitulé *Ketabal Ekhtelage*, ou *Elm al Ekhtelage*, qui traite des préſages qu'on doit tirer de ces treſſaillemens, & qui marque les differentes prieres, qu'il faut faire ſelon les differentes parties du corps, où ces treſſaillemens arrivent.

(*c*) D'Herbelot, Biblioth. Orientale, aux mots *Ekhtelage* & *Sikir*.

On

On attribue même cet Ouvrage (*a*) à un des douze premiers Imams de la race d'Ali. Tant il eſt vrai que les fables les plus groſſieres ne manquent jamais de partiſans pour les appuier. *Nullum* (*b*) *tam impudens mendacium eſt, ut teſte careat.*

(*a*) Giafer ben. Mohammed el Sadik. *Idem, ibid.*

(*b*) Plin. natural. hiſtor. *lib.* 8. *cap.* 22.

Enfin la troiſiéme eſpece de préſage, étoit l'Eternuement, *Sternutamentum*, que les Grecs & les Romains eſtimoient heureux ou malheureux, ſuivant qu'on éternuoit à droite ou à gauche. Plutarque (*c*) rapporte que le Prêtre, qui faiſoit un ſacrifice ſolemnel avant la bataille de Salamine, prédit la victoire à Themiſtocle, ſur ce qu'il entendit éternuer du côté droit, pendant le ſacrifice; & perſonne n'ignore ce que ſignifient ces mots (*d*) dans Catulle,

(*c*) In Themiſtocle.

(*d*) Epigram. 43

Amor ſiniſter antè
Dextram ſternuit approbationem.

C'étoit pour détourner les mauvais préſages, qu'on craignoit des éternuemens, ou pour hater les préſages heureux qu'on croioit pouvoir en tirer, qu'on avoit accoutumé de faire des vœux pour ceux qui éternuoient. L'Empereur Tibere regardoit cette précaution comme ſi néceſſaire, qu'il trouvoit mauvais qu'on y manquât à ſon égard, même en voiture. *Cur ſternutamentis ſalutamur*, dit (*e*) Pline: *Quod etiam Tiberium Cæſarem, triſtiſſimum, ut conſtat, hominum, in vehiculo exegiſſe tradunt.*

(*e*) Hiſtor. natural. *lib.* 28. *cap.* 2.

Quant à preſent je ne ſçache perſonne, qui s'aviſe de tirer aucun préſage des éternuemens, de quelque maniere, & de quelque côté qu'on éternue; mais la coutume de ſaluer ceux qui éternuent, & de former des vœux pour eux, ſubſiſte encore, & fait même partie de la civilité dans preſque toute l'Europe.

VI.

De l'attention ſuperſtitieuſe à écraſer ou percer les coques d'œufs, quand elles ſont vuides.

Je me ſuis ſouvent trouvé en Languedoc avec des gens, qui avoient une attention ſuperſtitieuſe à écraſer les co-

ques des œufs, qu'ils avoient mangez, ou du moins à les percer de plusieurs trous ; & c'est d'eux que j'ai sçu qu'ils croioient prévenir par-là des malheurs, où ils craignoient d'être autrement exposez. J'ai long-tems ignoré quelle pouvoit être l'origine d'une pratique & d'une opinion si singulieres ; mais j'ai enfin découvert que cette pratique avoit été en usage parmi les Romains ; & la preuve n'en sçauroit être plus expresse. *Defigi diris deprecationibus nemo non metuit*, dit (*a*) Pline, en rapportant plusieurs pratiques superstitieuses des Romains, pour éviter les fascinations ; après quoi il ajoute, *Huc pertinet Ovorum, ut exsorbuerit quisque, calices* * *cochlearibus protinus frangi, aut eosdem cochlearibus perforari.* Par où il paroît que la même pratique étoit autrefois établie à Rome, & qu'elle étoit fondée sur la crainte ridicule, qu'on ne se servît des coques d'œufs, si elles étoient entieres, pour faire quelque charme contre ceux qui avoient mangé les œufs.

(*a*) Ibidem.

* Cochlearumque. *Le P. Hardouin.*

VII.

Des representations d'homme, qu'on faisoit avec de la pâte.

Il est certain qu'une des anciennes superstitions des Belges (*b*) étoit de faire des représentations d'homme avec de la pâte. Comme le Paganisme des autres Gaulois étoit à peu-près le même, il y a grande apparence qu'ils avoient aussi la même coutume. C'étoit pour la nouvelle année, qui étoit chez ces peuples une très-grande fête, que cette cérémonie se pratiquoit. Il paroît par le Concile de Leptines (*c*) dans le Diocèse de Cambrai, tenu en 743. qu'on étoit encore alors dans l'usage de faire paitrir du pain exprès pour cette superstition, au commencement de l'année.

(*b*) Hist. de l'Eglise Gallicane, par le P. Longueval. *Tom.* 4. *pag.* 290.

(*c*) Edition du P. Hardouin, *Tom.* 3. *pag.* 1922.

C'est-là, à ce que je croi, l'origine d'un usage, qui subsiste encore dans le bas Languedoc. On y fait durant les huit jours, qu'il y a de Noel au premier jour de l'an, des gâteaux, grossierement façonnez en forme d'homme, & on les envoie en présent aux enfans. Voilà la pratique paienne. Il est vrai qu'on donne à ces gâ-

teaux le nom d'*Eſtevés*, c'eſt-à-dire d'*Etiennes*, parce que c'eſt vers la fête de S. Etienne, qu'on les fait. Et voilà le correctif qu'on a trouvé pour tâcher de rectifier une pratique ſuperſtitieuſe dans ſon origine, qu'on ne pouvoit pas abolir.

VIII.

De quelques manieres d'affirmer qui ſont en uſage parmi le peuple, & qui paroiſſent venir du Paganiſme.

Enfin rien n'eſt plus ordinaire dans le haut Languedoc, que d'entendre jurer le peuple par le feu, ou par la lumiere d'une chandelle, qu'ils auront devant eux; *pér aquéſt fuec, pér aquéſt lum*, y dit-on, à tout moment, ſur tout à Toulouſe. Ces ſermens ſont plus ridicules encore, que celui que *(a)* Virgile met dans la bouche de Sinon, quand il lui fait prendre à témoin le ſoleil & les aſtres. (a) Æneid. *Lib.* 2.

Vos æterni ignes, & non violabile veſtrum
Teſtor numen, ait.

Mais ils ne le ſont pas plus que ceux *(b)* de Socrate & de Zenon, dont l'un juroit par le chien, *per canem*, & l'autre par le capprier, *per capparim*. (b) Athen. *Deipnoſoph. lib.* 9.

Nous avons parlé ci-deſſus *(c)* d'une eſpece d'affirmation fort commune dans le bas Languedoc, qui eſt *pér moi*; mais cette affirmation, comme nous l'avons remarqué, ſemble venir des Sarraſins plutôt que des Paiens, ce qui fait auſſi qu'elle n'eſt en uſage que dans le bas Languedoc, où les Sarraſins ont dominé. (c) Pag. 496.

Je pourrois ajouter pluſieurs autres exemples pareils de ſuperſtition, comme la confiance aux Amuletes, qu'on appelle en Languedoc *des Breus*, (*breves ſententiæ*) les ſuperſtitions de la veille de la Saint Jean; les faſcinations ſans nombre qu'on emploie pour faire perdre le lait, pour nouer l'aiguillette, pour enclaver les chevaux, pour attirer la mortalité ſur les troupeaux; la crainte des préſages ridicules, comme d'un miroir caſſé,

d'une ſaliere renverſée ; la foi que l'on ajoûte aux ſonges ; la coutume de faire tourner le ſas, pour découvrir les voleurs &c. Mais quoique la plupart de ces pratiques ou de ces opinions aient quelque rapport avec des uſages ou des préjugez conſtamment reçus chez les Romains, je ne voudrois pas aſſurer, qu'elles fuſſent toutes d'une date auſſi ancienne. Ce ſeroit mal connoître les hommes, & ſur tout les hommes ignorans, que de douter qu'ils ne ſoient toujours propres à s'infatuer de nouvelles erreurs. D'un côté l'ignorance, la pareſſe, le penchant à décider, le gout pour le merveilleux, doivent enfanter des fables & des chimeres nouvelles, & en enfantent en effet tous les jours : Et de l'autre côté l'interêt qu'on prend à l'avenir, le deſir d'en être inſtruit, l'envie de hâter le bien qu'on attend, ou de prevenir le mal qu'on craint, donnent non ſeulement du crédit à des vieilles pratiques, frivoles, ridicules, ſuperſtitieuſes, mais en font imaginer de nouvelles. Ainſi la crédulité, la ſuperſtition, l'erreur, ſont pour le peuple des maladies de tous les ſiécles, & des maladies entierement incurables.

CHAPITRE IX.

Hiſtoire des Ports de Mer *& du* Commerce maritime *de la province de* Languedoc.

QUOIQUE les provinces de Languedoc & de Provence ſoient limitrophes, placées ſur la même côte & au même aſpect, & expoſées aux mêmes vents, elles ſont cependant très-inégalement partagées des avantages néceſſaires pour le commerce maritime. Il y a en Provence pluſieurs ports de mer, naturels, excellens, & qui ſe maintiennent † depuis pluſieurs ſiécles. Le port de Marſeille ſubſiſte depuis la fondation de cette ville, environ

† Je ne ſçai point ſur la côte de Provence d'autre port conſidérable, qui ait été comblé, que celui de Frejus. On en peut voir la cauſe dans Gaſſendi. In *vita Peireskii, ad ann. 1634.*

600. ans avant J. C. Strabon (*a*) a parlé de celui d'Antibes : Celui de Toulon eſt connu depuis le tems de l'Auteur de l'*Itinéraire d'Antonin* : On pourroit même en compter encore pluſieurs autres, dont il eſt parlé dans la *Deſcription des Ports*, qu'on trouve à la ſuite de cet Itinéraire. C'eſt tout le contraire en Languedoc ; les Ports y ont été toujours rares, il n'y en a jamais eu qu'à force d'art, & ceux qu'on y a faits avec beaucoup de travail, y ont été juſqu'à preſent bien-tôt détruits.

(*a*) Geograph. *lib.* 4.

Je n'entreprends point de rechercher ici les cauſes de cette difference : elles ont été ſuffiſamment expliquées (*b*) ailleurs. Je me propoſe ſeulement de traiter hiſtoriquement des differens Ports de mer, qu'on a ſucceſſivement faits en Languedoc, de marquer le tems à peu-près que chacun a ſubſiſté, & d'expliquer les changemens dans le commerce maritime de cette province, qui ont été produits par les changemens des Ports.

[*b*] Partie II. Chap. XI.

I.

Des differents Ports de mer, dont on s'eſt ſervi ſucceſſivement en Languedoc.

I. Narbonne eſt le plus ancien port de mer de Languedoc, dont on ait connoiſſance. Strabon (*c*) marque que c'étoit de ſon tems, c'eſt-à-dire ſous l'Empire d'Auguſte & ſous celui de Tibere, le havre & l'arſenal maritime des Arécomiques, *Arecomicorum navale*, ce qui prouve que les Arécomiques dont Niſmes étoit la Capitale, n'avoient point d'autre port plus à portée, puiſqu'ils étoient obligez de ſe ſervir de celui de Narbonne, quoique ſitué à l'extrémité de leur pais.

(*c*) Ibidem.

Ce témoignage de Strabon ſur le Port de Narbonne, ne veut point dire que cette ville fut de ſon tems ſur le bord de la mer, ni même qu'elle en fût plus près qu'elle l'eſt aujourd'hui. La côte ne s'eſt preſque point accrue de ce côté-là, & nous avons (*d*) déja remarqué, que la ville de Narbonne étoit autrefois, du tems de Pline, c'eſt-à-dire ſous l'Empire de Veſpaſien, à XII. milles

(*d*) Ci-deſſus, *pagg.* 45. 370.

ou trois lieues, de la mer, comme elle l'eſt encore aujourd'hui, environ XVII. ſiécles après.

Le Port de Narbonne, tout vanté qu'il ait été, ne pouvoit donc être de ce tems-là, que ce qu'il eſt aujourd'hui, c'eſt-à-dire qu'il devoit être formé par l'embouchure de l'Aude, ou du moins de la branche de cette riviere qui paſſe à Narbonne, & qui traverſe enſuite l'Etang de Sigean, appellé autrefois *Lacus Rubrenſis*, avant que de ſe jetter dans la mer. On remontoit de-là juſqu'à Narbonne, d'abord à travers l'Etang de Sigean, & enſuite entre cet Etang & celui de Gruiſſan, en ſuivant le lit de la riviere, qui conduiſoit juſques dans Narbonne.

Le Port de cette ville ſubſiſte encore dans le même état, & le lit de la riviere n'a point ſouffert de changement. Il traverſe l'Etang de Sigean comme autrefois, & conſerve, au milieu même de cet étang, toute ſa profondeur à la faveur d'un ancien canal, qui n'eſt point dégradé, & qu'on appelle la *Goule* d'Aude, en latin *Gula Atacis*. Toute la difficulté eſt à l'embouchure : Quoique les atterriſſemens ſoient moins grands ſur la côte de Narbonne, que ſur celle du reſte du Languedoc, qui eſt plus proche du Rhône, il s'y en forme cependant aſſez pour en boucher l'entrée. Auſſi ſeroit-elle depuis long-tems impraticable même aux bâtimens médiocres, ſans la dépenſe que les Etats de la province y font tous les ans, pour y faire creuſer avec des Pontons, & ſans les jettées qu'ils y ont fait faire pour détourner ou pour ſoutenir les atterriſſemens, ce qui y forme une eſpece de port, nommé le *Port Saint Charles*, mais plus connu ſous le nom de *Grau de la Nouvelle*.

II. La ville d'Agde devroit être, ce ſemble, le ſecond port de Languedoc : cette ville eſt ancienne, fondée par les Marſeillois, c'eſt-à-dire, par des gens de mer & de grands Commerçans, bâtie ſur l'embouchure d'une riviere profonde, dont le lit pouvoit lui ſervir de havre & de port. Cependant on ne trouve point dans l'hiſtoire du Languedoc, que cette ville ait été jamais diſtinguée par ſon commerce ; & ſon port n'eſt connu que par le naufrage (*a*) qu'y firent à leur retour de Conſtanti-

(*a*) Gregor. Turonenſ. *lib. 6. cap. 2.*

nople, en 580. les Ambaſſadeurs, que Chilperic avoit envoiez à Tibere, Empereur d'Orient. Je ne ſçai ſi l'on doit imputer le peu d'uſage du port de cette Ville à l'indolence de ſes habitans, ou ſi l'on ne doit pas plutôt l'attribuer aux atterriſſemens formez à l'entrée de la riviere d'Eraut, qui y ont formé de tout tems une barre, & en ont rendu l'accès très-difficile.

III. La ville de Maguelonne quoique moins ancienne que celle d'Agde, doit être regardée comme le ſecond Port de Languedoc pour l'ancienneté, & peut-être comme le premier pour l'étendue du commerce. Cette ville étoit bâtie dans une iſle au milieu des Etangs du bas Languedoc, aſſez près de l'ouverture ou *Grau*, par où ces étangs communiquoient avec la mer. Elle n'a guére commencé d'être connue que dans le VI. ſiécle, ce qui pourroit faire conjecturer avec aſſez de vraiſemblance, qu'elle doit ſon aggrandiſſement aux Goths, & peut-être même ſon origine : du moins eſt-il certain qu'ils ont été les premiers, qui aient profité de l'avantage de ſa ſituation pour en faire un port, afin de ſe faciliter la communication de l'Eſpagne où ils regnoient, avec la Septimanie dont ils s'étoient conſervez la domination. Il faloit que cette ville fût déja conſiderable dans le VI. ſiécle, quand elle fut érigée en Cité, & qu'elle devint la Capitale d'un grand Diocèſe. Du moins étoit-elle regardée comme une place importante, en 673. ſous le regne de Wamba, Roi des Viſigoths, ce qui paroît & par le ſoin que Hilderic & le Duc Paul, qui s'étoient révoltez contre ce Prince, * prirent de s'en aſſurer, pour en faire une de leurs principales places d'armes, & par l'empreſſement qu'eut Wamba, d'en faire le ſiege par mer & par terre, pour enlever aux rebelles une retraite ſi importante.

Après la ruine de l'Empire des Viſigoths, les Sarraſins qui s'emparerent de l'Eſpagne & de la Septimanie, continuerent de ſe ſervir du port de Maguelonne aux mê-

* Julianus, Archiepiſcopus Toletanus, *Hiſtoria Regis Wambæ*, Tom. I. collection. Andr. du Cheſne, pag. 825.

Et *Judicium promulgatum in Tyrann. perfidiam.* Ibid. pag. 833.

mes uſages. Le commerce ſembla même y prendre de nouveaux accroiſſemens ſous ces nouveaux maîtres. Comme ils entendoient mieux la navigation, & que leur domination s'étendoit ſur la plus grande partie des côtes de la Méditerranée, ils entreprirent de plus grands voiages, & Maguelonne devint bien-tôt par leur ſoin, l'entrepôt de tout le commerce de l'Aſie, & de l'Afrique avec l'Europe. C'eſt apparemment à la celebrité que ſon port acquit alors, qu'on doit attribuer le nom de *Port des Sarraſins*, ou de *Port Sarraſin* par excellence, *Portus Sarracenorum*, † qu'il commença de porter vers ce tems-là, & qu'il a porté long-tems après, à moins qu'on n'aime mieux ſuppoſer que les Sarraſins y firent des réparations aſſez conſiderables, pour lui avoir pû procurer ce nouveau nom.

Cet état de Maguelonne ſe maintint & alla même toujours en augmentant, tant que les Sarraſins ſe maintinrent eux-mêmes dans la Septimanie : mais leur décadence attira la ruine de cette ville. Charles Martel après les avoir battus ſur la riviere de Berre près de Narbonne, en 737. dévaſta la Septimanie, démantela & brula Niſmes, Beziers & Agde, & s'attacha particulierement à détruire * la ville de Maguelonne, où il ne laiſſa ſur pied que l'E-

† Erat ibi (*Magalonæ*) Portus Maris, vocatus *Portus Sarracenus* uſque in hodiernum diem. *Verdale*, in Serie Præſul. Magal. *Tom. 1. Bibliot. nov. manuſcriptor. P. Labbe.*

* Hic locus inſignis, fuit urbs habitata malignis
Gentibus, unde ruit quòd ſcelerata fuit.
Carolus hanc fregit, poſtquam ſibi marte ſubegit,
Ob Sarracenos, quòd tueretur eos.
Tunc Nemauſenas exuri juſſit arenas,
Aptas præſidio perfidiæ populo.

On attribue ces Vers à Bernard de Treviez, *Bernardo de Tribus-viis*, Chanoine Regulier de Maguelonne, qui vivoit en 1178. Verdale qui les a inſerez dans ſon Hiſtoire des Evêques de Maguelonne, dit qu'il les avoit trouvez dans les Archives de cette Egliſe. *Voiez* Gariel, *Idée générale de la Ville de Montpellier*, *Part. 1. pag. 78.*

gliſe

gliſe Cathedrale, dédiée ſous l'invocation de Saint Pierre. Les Auteurs qui rapportent ce fait en détail, remarquent que ce qui détermina (*a*) le plus ce Prince à cette execution, c'eſt que le Port de Maguelonne offroit aux Sarraſins trop de facilité pour rentrer dans la Septimanie, & que l'aſſiette de la ville pouvoit leur ſervir à s'y maintenir.

Il eſt difficile de décider ſi, en détruiſant la ville, Charles Martel combla auſſi le Port. En tout cas l'avantage de la ſituation de cette Iſle peut y ſuppléer, & l'ouverture du *Grau* des Etangs dût ſuffire pour entretenir le commerce : mais ce commerce ne dût pas être fort grand. Il n'y avoit encore ſur cette côte aucune ville conſidérable ; & Suſtantion où l'Evêque & le Chapitre de Maguelonne s'étoient retirez, n'étoit pas un aſſez gros lieu pour le faire fleurir.

C'eſt dans cet état que Maguelonne (*b*) demeura pendant trois cent ans, & juſqu'en 1037. Alors Arnaud II. Evêque de Maguelonne entreprit de rétablir cette ville, qu'il regardoit comme le ſiége de ſon Evêché. Il demanda & il obtint (*c*) l'approbation du Pape Jean XX. & ce qui étoit encore plus important, il obtint une Bulle d'Indulgences (*c*) pour tous ceux qui contribueroient

(*a*) Ob Sarracenos, quòd tueretur eos, *eſt-il dit dans les Vers qu'on vient de citer. Verdale en paraphraſant ces Vers dit :* Magalona deſtructa fuit non in odium Eccleſiæ, ſed quia Sarraceni ad ipſam per gradus habebant refugium, & caſtra ſeu oppida circùm vicina quæ tunc erant modica..... devaſtabant. *Verdale.* Tom. 1. novæ Bibliothec. manuſcriptor. *Philipp. Labbe.*

(*b*) Inde manens annis Urbs hæc deſerta trecentis,
Tandem Pontificem repperit artificem.
Præſulis Arnaldi ſit ſemper ſubdita laudi,
Cujus nacta vicem crevit in hunc apicem.

C'eſt la ſuite des Vers de Bernard de Treviez, *rapportez par Verdale*, ubi ſuprà.

(*c*) *Verdale*, in ſerie Præſulum Magalonenſium, *in collect. Philipp. Labbe*, *Tom.* 1.

à réédifier cette ville. Ces Indulgences procurerent à Arnaud de grands ſecours, & il les emploia utilement. (a) Il rebâtit les murailles de la ville, & les * garnit de Tours; il conſtruiſit une grande partie des Maiſons; il fit un Pont de bois à travers l'Etang, pour joindre l'Iſle au Bourg de Villeneuve; il boucha l'ancien (b) Grau qui étoit trop éloigné, & qui pouvoit donner entrée aux Pirates Sarraſins, dont ces côtes étoient infeſtées; il en ouvrit un autre plus près de l'Iſle, & apparemment plus étroit, & moins propre à laiſſer entrer les bâtimens des Sarraſins. En un mot il remit la ville de Maguelonne dans ſon premier état, & il mérite d'en être regardé comme le ſecond fondateur.

Le Port de Maguelonne ainſi rétabli devint le principal port de la province, & par conſéquent dans ce tems-là que la Provence étoit ſous une domination étrangere, le principal port du Roiaume ſur la Méditerranée. C'eſt-là (c) que le Pape Gelaſe II. qui avoit abordé à Saint Gilles, vint ſe rendre par mer en 1118. & où (c) Suger, alors Moine, & enſuite Abbé de Saint Denis, alla lui offrir la protection de Louis le Gros, contre les entrepriſes de l'Empereur Henri V. qui ſoutenoit l'Antipape Gregoire VIII. qu'il avoit fait élire. C'eſt-là auſſi qu'aborda (d) en 1162. le Pape Alexandre III. obligé

(c) Suger, *in Vitâ Ludovici Groſſi.*

(d) Acta Alexandri III. ex Codice Vaticano, apud Baronium.

(a) *Les Vers de* Bernard de Treviez *continuent ainſi:*

Hic muros jecit, hic turres undique fecit,
Clerum divinis contulit Officiis.
Ipſe Gradum clauſit, quo prædo piraticus hauſit
Sæpe latrociniis littora noſtra ſuis.
Navibus introitus, per eum gradus alter apertus
Non procul à terris eſt, Magalona, tuis.

* L'Abbé Suger *in Hiſtoriâ Ludovici Groſſi*, parle de la ville de Maguelonne comme d'une petite ville, mais il remarque qu'elle étoit bien fortifiée, *tamen, propter Mari commeantium Sarracenorum impetus, munitiſſima Civitas.*

(b) Gradum lapidibus & lignis ante omnia claudere & obſtruere feſtinavit, *dit Verdale* ubi ſuprà.

de ſortir de Rome & de toute l'Italie, par la faction de l'Antipape Victor IV. ſoutenue par l'Empereur Frederic I. dit *Barberouſſe*. Bernard de Treviez, Chanoine de l'Egliſe Cathedrale de Maguelonne, (*a*) qui a compoſé l'ancien Roman de *Pierre de Provence*, & de *la belle Maguelonne*, & qui vivoit en 1178. fait aſſez comprendre en quelle réputation étoit de ſon tems, ce port qu'il appelle toujours le *Port Sarraſin*, puiſqu'il l'a choiſi pour la ſcene de ſon Roman, puiſqu'il marque en pluſieurs endroits les relations que ce port avoit avec preſque toutes les côtes de la Méditerranée ; enfin puiſqu'il dit en termes exprès (*b*) qu'*illec toutes fuſtes marchandes arrivoient*.

(*a*) Voiez Gariel, *Idée generale de Montpellier*, Part. I. pag. 78.

(*b*) Ancienne édition du Roman de *Pierre de Provence & la Belle Maguelonne*.

Cependant quelque réputation qu'ait eue le Port de Maguelonne, il ne paroît pas, à en juger par l'inſpection des bords de l'Iſle, qu'il y ait jamais eu un port proprement dit, c'eſt-à-dire un port formé par un baſſin creuſé dans les terres, ou renfermé par des jettées. Ce ne devoit être qu'une ſimple rade contre les bords de l'Iſle, mais une rade ſûre, parce que les bâtimens dès qu'ils étoient entrez dans l'Etang, ſe trouvoient à couvert des coups de vent, & de la violence des vagues. Cela ſuffiſoit autrefois, tant que le commerce ſe fit avec des bâtimens plats, qui prenoient peu d'eau, tels que les *Galées*, les *Fuſtes*, les *Tarites* ou *Tartanes*, les *Berges*, &c. Mais la grandeur qu'on donna dans la ſuite aux vaiſſeaux ; les atterriſſemens que le Vidourle & le Lez ont continué d'entraîner dans les Etangs, où il n'a reſté que peu d'eau ; & plus que tout cela peut-être, la tranſlation (*c*) du Siege Epiſcopal à Montpellier, qui fit abandonner l'Iſle de Maguelonne, contribuerent à rendre cet ancien port moins commode, & par conſéquent moins fréquenté vers le commencement du XVI. ſiécle. Quant à preſent il n'y a plus aucune apparence de port ni de ville, & c'eſt envain qu'on chercheroit Maguelonne dans Maguelonne même. Il ne ſubſiſte dans toute l'Iſle que l'ancienne Egliſe Cathedrale en fort mauvais état ; & l'Iſle elle-même ne ſubſiſteroit plus, ſi l'on avoit continué d'en enlever la terre pour faire les levées ou francs bords du Ca-

(*c*) En 1536.

nal, que la Province a fait faire dans les Etangs, pour la communication du Port de Sette au Rhône.

IV. A ne juger que par l'état où les choſes ſont aujourd'hui, on auroit peine à ſe perſuader que le Bourg de Saint Gilles ait été autrefois un port conſidérable. Cependant l'Hiſtoire en fournit des preuves inconteſtables. Ce lieu étoit du domaine des Comtes de Toulouſe, & ces Princes ont ſouvent affecté d'en porter le nom. Il y a apparence que ce fut à eux que ce Bourg dût & ſon port & ſon commerce. Il eſt naturel que ces Princes aient cherché à profiter de la ſituation favorable d'un lieu dont ils étoient les maîtres, pour s'attirer l'avantage du principal commerce de la province.

D'un côté l'embouchûre du petit bras du Rhône qui paſſe près de Saint Gilles, offroit une entrée facile aux vaiſſeaux, même d'aſſez haut bord; & de l'autre le lit de ce fleuve donnoit une retraite ſûre à ceux qui étoient déja entrez. On abordoit enſuite ſur la rive gauche vis-à-vis du lieu de Saint Gilles, à l'endroit qui eſt encore connu à preſent ſous le nom du *Port*. Ainſi le Port de Saint Gilles reſſembloit au Port de Bordeaux, au Port de Rouen, & généralement à tous les ports des villes bâties près de l'embouchûre des grandes rivieres.

Ce Port fut extrémement frequenté pendant le XI. & le XII. ſiécles. Un ancien Hiſtorien, nommé Geoffroi Maleterre, (*a*) aſſûre que c'eſt-là que la Princeſſe Emme, fille de Roger, Comte de Sicile, aborda en 1086. quand elle vint en France pour épouſer le Roi Philippe I. qui vouloit répudier la Reine Berthe. Tous les Hiſtoriens conviennnent (*b*) que le Pape Gelaſe II. chaſſé d'Italie par les violences de l'Empereur Henri V. débarqua d'abord à Saint Gilles en 1118. & qu'il s'y arrêta quelque tems avant que de ſe rendre à Maguelonne: Que le Pape (*c*) Innocent II. y aborda de même en 1130. lorſque le parti de l'Antipape Anaclet II. qui prévaloit à Rome, l'obligea de ſe refugier en France, azile ordinaire des Papes: Que (*d*) Bertrand, Comte de Toulouſe, s'y embarqua en 1109. avec quatre mille Chevaliers ſur quarante Vaiſſeaux ou Galeres, pour paſſer dans la Terre-Sainte;

[*a*] Hiſtor. Roberti Guiſcardi. *Lib.* 4. *cap.* 8.

(*b*) Pandulph. *in Vitâ Gelaſii II.*

[*c*] Acta Innocentii II. apud Baronium. Ad ann. 1130.

(*d*) Hiſt. génerale de Languedoc des P P. Benedictins *Tom. II. pag.* 352.

Que (*a*) Louis VII. dit le Jeune, y vint mettre pied à terre en 1148. à ſon retour de Syrie : Enfin que (*b*) les Ambaſſadeurs que Manuel Comnene envoioit en France en 1162. y vinrent débarquer, pour continuer leur voiage par terre.

V. Tel étoit l'état des Ports de mer du Languedoc dans le XIII. ſiécle, quand Saint Louis en fit un nouveau à Aigues-mortes. Deux motifs engagerent ce Prince à cette entrepriſe, le deſir de faciliter aux Pelerins & aux Croiſez le voiage de la Terre-Sainte, où l'on continuoit d'aller en foule, & l'envie d'avoir un Port ſur la mer Méditerranée, où il n'en avoit aucun. On trouve le détail de ces particularitez dans une * lettre du Pape Clement IV. à Saint Louis, écrite à l'occaſion de ce Port ; & ces particularitez n'ont rien de contraire à ce que nous venons de dire des Ports, qui ſubſiſtoient alors dans le Languedoc. Telle étoit en ce tems-là la nature des fiefs, que le Roi de France quoique Seigneur Suzerain de toute la Province, n'étoit pourtant pas le maître ni du port de Narbonne, qui étoit au pouvoir du Vicomte de cette Ville, ni de celui de Saint Gilles, qui appartenoit au Comte de Toulouſe, ni de celui de Maguelonne, qui dépendoit de l'Evêque de Maguelonne en vertu d'une prétendue infeodation du Comté de Melgueil, que le Pape Innocent III. avoit (*c*) faite en 1216. à Guillaume, Evêque de Maguelonne, & à ſes Succeſſeurs, ſous le (*d*) cens annuel de vingt marcs d'argent, & ſous (*e*) la réſervation expreſſe de la foi & hommage au Pape & à ſes Succeſſeurs.

* Clementis IV. *Epiſtol.* 379.

(*a*) Du Cheſne, *Tom.* 4. *pag.* 527. Epiſtola Petri, Archiepiſcopi Bituricenſis, ad Sugerium Beati Dionyſii Abbatem.

(*b*) Ibid. *Tom.* 4. *pagg.* 612. & 619. Epiſtolæ Alexandri III. ad Ludovicum VII.

(*c*) Gariel, Series Præſulum Magalonenſium, Edit. 1. *pag.* 216. Voiez auſſi, *ibidem*, les Brefs de pluſieurs Papes ſur la même affaire.

(*d*) Sub cenſu annuo viginti marcharum argenti nobis & Succeſſoribus noſtris....., perſolvendo, *dit Innocent III. dans la Bulle d'Infeodation.*

(*e*) Ita quòd tu & Succeſſores tui nobis & Succeſſoribus noſtris fidelitatem propter hoc ſpecialiter faciatis, & per Romanam Eccleſiam ipſum (*Comitatum Melgorii*) recognoſcatis. *Ibid.*

Pour executer ſon deſſein, Saint Louis commença par acquerir en 1248. de l'Abbé & de l'Abbaie de Pſalmodi, un endroit de la côte de Languedoc, entre le Vidourle & la braſſiere du Rhône, qui étoit appellé *Aquæ mortuæ*, Aigues-mortes, à cauſe qu'il étoit entouré d'Etangs, ou plutôt de Marais, où les eaux croupiſſoient. Il y avoit en cet endroit, dès ce tems-là, un port déja renommé; du moins paroît-il * par le Roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelonne, écrit comme on a déja dit, en 1178. par Bernard de Treviez, Chanoine de Maguelonne, qu'on y abordoit de Genes, d'Alexandrie d'Egypte, & de preſque tous les endroits de la mer Méditerranée.

Saint Louis aggrandit d'abord le baſſin de ce port, & y bâtit une Tour, qu'il nomma la Tour de Conſtance. (*a*) Il y conſtruiſit enſuite une ville fortifiée, telle qu'elle eſt aujourd'hui, pour mettre les habitans à couvert des inſultes des Pirates, & de la violence des vents impetueux qui régnent ſur cette côte. L'empreſſement qu'il avoit de voir ſon projet executé, l'engagea, à ce qu'on prétend, à faire détruire pluſieurs anciens monumens du voiſinage, & l'on ſe plaint ſur tout (*b*) qu'il fit enlever de l'Iſle de Maguelonne la plupart des anciens tombeaux qui y étoient. Enfin pour aſſurer un fond qui ſervît à l'entretien de ces fortifications, & au paiement de la garniſon qu'il falloit y tenir, il voulut y établir un peage ou douane ſur toutes les marchandiſes. Il crut devoir demander pour cela le conſentement & l'approbation du Pape Clement IV. & c'eſt à cette occaſion que ce Pape lui écrivit en 1266. la lettre, dont on a déja fait mention.

(*a*) Clementis IV. Epiſt. ſuprà laudata.

(*b*) Gariel, Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 1. *pag.* 233.

D'un côté il y a ſujet d'être étonné de la pieté ſcrupuleuſe du Roi, qui lui perſuadoit qu'il avoit beſoin d'être autoriſé par le Pape pour l'établiſſement d'un impôt dans le Roiaume; mais de l'autre, on ne ſçauroit s'em-

* A moins que ce qui regarde ce port, n'ait été ajouté à ce Roman par le célébre Petrarque, qui le retoucha au commencement du XIV. ſiécle, pendant qu'il étudioit le Droit à Montpellier. *Voyez* Gariel, Idée de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 113.

pêcher de louer la ſageſſe avec laquelle le Pape repréſenta au Roi, que ſon conſentement ne paroiſſoit guéres néceſſaire dans une affaire, qui devoit dépendre de la ſeule autorité Roiale. *Sanè*, lui dit-il, *quamvis aliquibus videatur, quòd tu, tanquam Rex, in regno proprio hæc poſſis ſtatuere cum evidenti venientium & tranſeuntium utilitate, vel potiùs neceſſitate penſatâ, ut tamen eò procedas tutiùs quò conſultiùs, noſtrum ſuper hoc requiſiſti conſilium & conſenſum.* Cependant Clement IV. ſe prêtant à la demande, ou ſi l'on veut aux ſcrupules du Roi, conſent à l'établiſſement du peage, *Tuæ Celſitudini tenore præſentium indulgemus*, dit-il; mais il l'exhorte en même tems à l'impoſer le plus léger qu'il ſe pourra, & à ne l'impoſer que de l'avis des Barons, c'eſt-à-dire des Seigneurs du voiſinage, des Communautez les plus prochaines, & ſur tout des Conſuls de Montpellier, que le Pape nomme expreſſément, ce qui prouve que cette ville devoit avoir, à raiſon de ſon commerce, le principal interêt dans l'établiſſement de cet impôt.

Saint Louis fit uſage du port d'Aigues-mortes en deux occaſions importantes. La premiere (*a*) en 1248. quand il s'y embarqua pour l'expedition d'Egypte : Et la ſeconde (*b*) en 1269. quand il en partit pour paſſer en Afrique dans ſon ſecond voiage d'Outremer. Ce port fut long-tems fréquenté. Il paroît qu'il ſubſiſtoit encore en 1538. quand (*c*) l'Empereur Charles V. y débarqua, pour avoir une entrevûë avec François I. qui s'y étoit rendu ; & en 1548. (*d*) quand le Prince Philippe fut obligé d'y aborder, après avoir eſſuié une tempête dans le Golfe de Leon, comme il alloit en Italie joindre l'Empereur ſon Pere. On montre même encore à Aigues-mortes l'endroit où étoit le port, & des anneaux attachez aux murs de la ville, qui ſervoient à amarrer les vaiſſeaux ; mais on n'en fait plus aucun uſage, & il y a long-tems que la mer s'eſt retirée d'Aigues-mortes de plus d'une grande lieue.

VI. Depuis Saint Louis juſqu'à Louis XIII. l'Hiſtoire n'apprend rien de nouveau ſur les ports de Languedoc : Mais ſous le regne de ce dernier Prince, le genie élevé du Cardinal de Richelieu, & la charge de Surintendant

[*a*] Guillelmus de Nangiaco. De geſtis Ludovici, ad an. 1248.

[*b*] *Ibid.* ad annum 1269.

[*c*] Le P. Daniel *Hiſt. de France*, ſur l'année 1538.

[*d*] Gariel, Series Præſul. Magal. *Edit.* 1, *pag.* 584.

général de la navigation & du commerce de France, dont il étoit (a) revêtu, inſpirerent à ce Miniſtre l'envie de faire fleurir le commerce maritime de toutes les Provinces du Roiaume. Dans cette vûe il entreprit de faire un port ſur les Côtes de Languedoc, qui en étoient dépourvûes. On crut devoir choiſir la rade d'Agde, derriere l'Iſle de Breſcou, qui par ce moien pouvoit ſervir à défendre l'entrée du port. On y conſtruiſit dans la mer deux moles fort avancez, qui renfermoient un baſſin conſiderable. Mais ce projet n'eut aucun ſuccès, ou n'eut du moins qu'un ſuccès bien court; car ſoit que cette entrepriſe n'ait été jamais finie, ou qu'elle ait été bien-tôt négligée, il y a long-tems que ce baſſin, formé à ſi grands frais, eſt entierement comblé, & qu'il n'eſt d'aucun uſage.

(a) Il en fut pourvû en 1626. & les proviſions enregiſtrées au Parlement de Paris en 1627.

VII. On a mieux réuſſi en 1666. ſous le regne de Louis le Grand. Ce Prince aiant réſolu de faire creuſer un canal dans le Languedoc pour la jonction des deux mers, jugea qu'il étoit indiſpenſablement néceſſaire de faire un port ſur la Méditerranée, qui ſervît comme de débouché à ce canal, & qui en aſſurât le commerce. On choiſit pour cela le cap de Sette, où l'on ſçavoit qu'il y avoit naturellement un aſſez grand fond d'eau; on jetta d'abord deux moles qui formoient un vaſte baſſin, capable de contenir grand nombre de vaiſſeaux. On comptoit apparemment que ce port ſe maintiendroit de ſoi-même: mais l'experience fit bien-tôt voir qu'on s'étoit trompé. Les ſables avoient été entraînez au-de-là du cap de Sette, tant qu'il n'y avoit rien eu à la pointe de ce cap, qui pût les retenir; mais dès qu'on y eut conſtruit un port, les jettées même du port ſervirent à y arrêter les ſables & à y produire des atterriſſemens. Comme on ſe vit réduit à creuſer ce baſſin ſans relâche pour le conſerver, on comprit qu'on l'avoit fait trop grand. On prit donc le parti de le rétrécir par une nouvelle jettée, qui a réduit ce port au quart de l'étendue, qu'on lui avoit d'abord donnée. La partie qu'on a abandonnée, eſt comblée depuis long-tems. Le reſte ſe maintient à force de travail, en y creuſant continuellement avec des Pontons. On y

conſerve

conſerve par ce moien dix-ſept ou dix-huit pieds de profondeur, ce qui ſuffit pour les vaiſſeaux marchands qui y abordent; mais ſi l'on ſe relâchoit jamais, ce port auroit bientôt le ſort des autres ports, dont on vient de parler.

II.

Des changemens ſurvenus dans le Commerce Maritime de Languedoc.

On comprend ſans peine que le commerce maritime de Languedoc a dû principalement dépendre du ſort des differens ports de la province, dont on vient de parler. Cependant pluſieurs autres cauſes n'ont pas laiſſé d'y influer & d'y produire des variations particulieres.

I. Narbonne eſt la premiere ville de commerce de Languedoc, dont les anciens Auteurs aient parlé. Pytheas de Marſeille rapportoit, à ce que dit Polybe, cité (*a*) par Strabon, que Scipion s'étant informé aux Députez de Marſeille, des villes de *Narbonne*, *Corbilon* & *Britannia*, qui étoient les trois principales villes des Gaules, ces Députez n'avoient pû lui en donner aucune connoiſſance certaine. Je conſens que Polybe, & Strabon après lui, traitent de fable ce récit de Pytheas; en effet il ne paroît guere vraiſemblable, que les Marſeillois puſſent ignorer ſi parfaitement ce qui regardoit en particulier la ville de Narbonne, bâtie ſur la Méditerranée, de même que Marſeille, & aſſez près de cette ville. Mais du moins ce récit ſert-il à faire voir que du tems de Pytheas, qui vivoit (*b*) ſous Ptolemée Philadelphe, Roi d'Egypte, environ 280. ans avant J. C. Narbonne étoit déja une grande ville. Il paroît que Pytheas l'affirmoit ainſi en termes exprès, *cum hæ tres Urbes Galliæ omnium eſſent optimæ* : Et d'ailleurs cet Auteur ſe ſeroit-il aviſé d'imaginer & de débiter une pareille fable, ſi Narbonne, de même que les autres deux villes dont il parle, n'avoit pas tenu de ſon tems un rang conſidérable dans les Gaules.

(*a*) Geographic. *lib.* 4.

[*b*] G. J. Voſſius, de Philologiâ, *cap.* 11. Et de Hiſtor. Græcis, *lib.* 4. *cap.* 11.

On trouve dans Strabon des preuves certaines de l'an-

cienneté du commerce de Narbonne. Ce Géographe en décrivant la Gaule Narbonnoiſe, dit (*a*) que cette ville étoit l'entrepôt de marchandiſes, le plus conſidérable qu'il y eût aux environs : *Maximum eorum, quæ ibi locorum ſunt, Emporium.* Il ajoûte un peu plus bas que c'étoit le Havre & l'Arſenal maritime des Arécomiques, ou plûtôt l'entrepôt du commerce de toutes les Gaules : *Arecomicorum navale dicitur eſſe Narbo, quem rectiùs totius Galliæ Emporium diceres.* Enfin après l'avoir comparée à la ville de Niſmes, qui étoit alors dans ſa plus grande ſplendeur, & avoir avoué qu'elle le cedoit à Niſmes par rapport à l'étendue du gouvernement & à l'ordre de la police, il remarque que Niſmes étoit à ſon tour beaucoup au deſſous de Narbonne, à ne conſidérer que l'abord continuel d'étrangers, & la multitude de Marchands, que le commerce y attiroit. *Nemauſus longè inferior eſt Narbone, ſi peregrinam & negotiantium turbam conſideres.*

(*a*) Geographicor. *lib.* 4.

Le commerce de cette ville ſe ſoutint juſques dans le bas Empire. Nous avons vû ci-deſſus (*b*) ce qu'en dit Auſone, qui vivoit ſous les Empereurs Valentinien & Gratien vers le milieu du IV. ſiécle. Selon ce Poëte (*c*) » Narbonne profitoit des richeſſes du Levant, de l'A- » frique, de la Sicile & de l'Eſpagne, & il ſembloit » que ce n'étoit qu'en ſa faveur qu'on parcourut les mers » dans le reſte du monde. Le témoignage de Sulpice Severe (*d*) prouve que ce commerce floriſſoit encore dans le V. ſiécle, & que Narbonne continuoit d'être le rendez-vous des vaiſſeaux marchands de l'Egypte & de l'Afrique. Malgré les fréquens changemens de Maîtres, où cette ville fut expoſée pendant les guerres des Goths & des Sarraſins; & enſuite des Sarraſins & des François, le commerce ne laiſſa pas de s'y maintenir; & cette troupe d'Italiens, (*e*) *Heſpera turba*, qui étoit à Narbonne, & qui vint au devant de Theodulphe, que Charlemagne avoit envoié dans la Province, en qualité de *Miſſus Dominicus*, en 798. ne pouvoit être, ce ſemble, qu'une troupe de Commerçans. On trouve même encore plus tard des preuves du commerce des Habitans de Narbonne, dans la conceſſion (*f*) que Raimond Berenger IV.

[*b*] Pag. 19.

[*c*] De claris urbibus, ubi *de Narbone.*

[*d*] Dialog. 1. de Virtut. Monachor. Oriental. *capp.* 1. & 3.

(*e*) Ci-deſſus, *pagg.* 182. 189.

[*f*] Hiſt. générale de Languedoc des P P. Benedict. *Tom.* 2. *pag.* 442.

Comte de Barcelonne, fit en 1146. aux Marchands de cette ville, d'un *Fundique*, c'eſt-à-dire d'un Marché public dans la ville de Tortoſe en Catalogne, avec exemption de tous droits & de tous peages: Et dans le Traité d'aſſociation (*a*) que cette ville fit en 1166. avec la République de Genes, pour la ſûreté & la facilité du commerce.

(*a*) Ibid. *pag.* 515.

Mais enfin les choſes changerent de face peu-à-peu ſous la troiſiéme race de nos Rois: Et ſoit que l'entrée de la riviere d'Aude, remplie de ſables, ne fût plus ſi propre à recevoir les vaiſſeaux marchands, ſoit que les Vicomtes de Narbonne, qui s'étoient emparez de la principale autorité dans la ville, y gênaſſent trop les Commerçans, il eſt certain que la ville de Montpellier qui prit alors de rapides accroiſſemens, ſe ſaiſit de preſque tout le commerce de la Province. Depuis ce tems-là Narbonne n'a fait que décheoir, le commerce qui s'y fait encore, eſt très-médiocre, & cette ville mérite à peine d'être comptée aujourd'hui entre les villes de Languedoc du troiſiéme ou du quatriéme ordre.

II. Nous avons remarqué ailleurs (*b*) qu'Arles avoit été une ville de grand commerce dans le bas Empire, tant qu'elle fut le ſiege du Prefet du Prétoire, & pour ainſi dire la Capitale des Gaules. Cet avantage ſe ſoutint ſous les Goths & ſous les François, & il reprit même de nouvelles forces ſous les Rois d'Arles. Mais la Provence étant échûe à des Seigneurs particuliers, & la ville d'Arles aiant été obligée de les reconnoître, ſon commerce tomba preſque entierement ſous ces Maîtres trop foibles ou trop avides. La plus grande partie paſſa au lieu de Saint Gilles, que le voiſinage mit à portée d'en profiter, & où la protection des Comtes de Toulouſe, qui en étoient les maîtres, & qui étoient puiſſans & genereux, contribua beaucoup à l'entretenir & à l'augmenter. Ainſi pendant le XI. XII. & XIII. ſiécles, la ville de Saint Gilles fut un entrepôt conſidérable de toutes les marchandiſes étrangeres. Le témoignage de Benjamin de Tudele, (*c*) qui y paſſa vers l'an 1160. ne ſçauroit être plus exprès. *Ce lieu*, dit-il, *eſt frequenté par pluſieurs Nations & par*

(*b*) Ci-deſſus, pagg. 19. 120.

(*c*) Ci-deſſus, Part. I. Chap. XV. Art. I. *pag.* 196.

plusieurs Insulaires depuis les terres les plus éloignées. C'est-là qu'abordoient principalement les drogues, les aromates, les épiceries du Levant ; & c'est par-là qu'étoient venues celles (*a*) que Bertrand de Saint Cosme, Abbé de Saint Gilles, envoioit au Roi Louis le Jeune, * comme une chose rare, & comme une marque d'amitié, à ce qu'il dit : *In pignus amicitiæ.*

[*a*] Du Chesne, *Tom. IV. pag.* 736.

Le commerce de Saint Gilles se soutint jusques environ le milieu du XIII. siécle, mais on n'en trouve guére de vestige après ce tems-là. Il y a apparence qu'il périt avec la Maison des Comtes de Toulouse, qui l'avoient établi & protegé. Peut-être aussi fut-il transporté à Beaucaire, situé sur le même côté du Rhône, quatre lieues plus haut. C'est-là que Raimond VI. dit *le Vieux*, Comte de Toulouse & de Saint Gilles, (*b*) avoit établi dès l'an 1217. une Foire franche de trois jours, à compter du 22. de Juillet, fête de la Magdelaine : Et cet établissement pourroit bien avoir attiré à Beaucaire tout le commerce de Saint Gilles. Du moins le lieu de Saint Gilles n'est-il plus aujourd'hui qu'un simple village sans aucun reste de commerce, au lieu que Beaucaire est célébre par sa Foire qui subsiste avec éclat, & qui continue d'être tous les ans le rendez-vous, non seulement des Provinces Méridionales du Roiaume, mais aussi des côtes voisines d'Italie & d'Espagne.

[*b*] Traité historique sur la Foire de Beaucaire. *Marseille* 1734.

III. Le principal commerce maritime de la Province de Languedoc, s'est fait depuis long-tems par Montpellier. Cette ville ne passe pas pour ancienne, & il faut convenir qu'on n'a commencé d'en parler que dans le X. siécle : Mais nous avons (*c*) déja remarqué qu'elle a succedé à un lieu plus ancien, connu dès le I. siécle de J. C. sous le nom de *Castellum Latara.*

[*c*] Ci-dessus, pagg. 34. 35, & 175.

Sans entrer ici dans ce détail, il suffit de remarquer

* Celsitudinis vestræ dulcedinem, *disoit au Roi cet Abbé, dans sa Lettre*, quæ nos aliquantulùm revisere distulit, per præsentem Burgensem & nuntium nostrum visitamus, in *pignus amicitiæ* mittentes Lib. j. de Gariofilo, Nucis Moschatæ Lib. j. Cardamomi Lib. iij. Sumac Lib. V. Zedoariæ Lib. j. Cinnami Lib. iij. Spicæ Lib. j. Cubebe Lib. j. *Ibidem.*

(*a*) que la ville de Montpellier commençoit d'être déja conſidérable ſous ce nom en 1090. comme il paroît par l'acte qui fut paſſé cette année entre Godefroi, Evêque de Maguelonne, & Guillaume V. fils d'Ermengarde, Seigneur de Montpellier. Elle s'aggrandit beaucoup ſous les derniers Guillaumes, ſes anciens Seigneurs, & ſurtout ſous les Rois d'Arragon, & ſous ceux de Majorque, qui ſuccederent aux Guillaumes.

[*a*] Hiſt. de Languedoc des PP. Benedictins, *Tom. 2. pag.* 275. & Preuves, *pag.* 327.

Ces accroiſſemens rapides de la ville de Montpellier doivent être regardez, comme une preuve de la grandeur de ſon commerce, car ce n'eſt qu'au commerce ſeul, qui ſe faiſoit dans cette ville, qu'on peut les attribuer; les Guillaumes n'étant pas d'aſſez grands Seigneurs, pour y avoir pû contribuer par l'avantage de leur réſidence, & les Rois d'Arragon & de Majorque n'y aiant pas demeuré aſſez régulierement, pour que leur ſéjour ait pû y avoir donné lieu.

Le commerce de Montpellier dût ſuivre de bien près l'établiſſement de cette ville, s'il eſt vrai, comme le dit † un Hiſtorien Anglois, que le choix que les habitans de la ville d'Aſcalon dans la Syrie, firent en 1099. de Raimond de S. Gilles, pour ſe rendre à lui préferablement aux autres Princes de l'armée des Croiſez, n'eut pour principe que la réputation que les Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans le port d'Aſcalon, y avoit répandue de la probité de ce Prince.

Ce commerce alla en augmentant dans la ſuite. Benjamin de Tudele, qui y paſſa en 1160. dit (*b*) en termes exprès, » Que Montpellier eſt une ville très-avan-
» tageuſe pour le commerce; que les Iduméens & les
» Iſmaëlites, c'eſt-à-dire au langage de ce Rabbin, les
» Chrétiens & les Mahometans, y viennent de tous
» côtez: Qu'on y aborde d'Algarve, de Lombardie, du
» Roiaume de Rome la grande, de toute la terre d'E-

(*b*) *Ci-deſſus pag.* 194.

† Siquidem in primo Francorum adventu Oppidani, (*Aſcalonenſes*) exploratis omnium Ducum noſtrorum moribus, ipſum (*Raimundum*) in Patronum elegere, quòd multi eò antea à Montepeſſulano navigio venientes negotiatum fidem ejus & virtutem in cœlum tulerant. *Guillelmus de Malmeſburi*, De geſtis Regum Anglorum, lib. 5.

» gypte, du pais d'Iſraël, de Grece, de France, d'Eſ-
» pagne & d'Angleterre : Enfin qu'on y trouve des
» gens de toutes les langues, avec les Genois & les
» Piſans.

Ubert Foglieta n'entre pas dans un ſi grand détail, mais ce qu'il dit du commerce de Montpellier, n'eſt guéres moins fort. En parlant du ſecours que les Genois accorderent en 1143. à Guillaume VI. fils d'Ermeſſinde, Seigneur de Montpellier, contre qui les habitans de cette ville s'étoient révoltez, il (*a*) remarque » que la ville de Montpellier étoit alors la ville la plus » marchande des pais voiſins. *Monſpelium circumjectarum regionum frequentiſſimum emporium eſt.*

Le témoignage de Froiſſart, quoiqu'il appartienne à un tems moins ancien, ne laiſſe pas d'être honorable & même déciſif. Cet Hiſtorien (*b*) en parlant du voiage que le Roi Charles VI. fit à Montpellier en 1389. dit que c'eſt une *puiſſant ville, riche, & garnie de grand marchandiſe, & de ſoi-même de grand recouvrance pour le fait de la marchandiſe, dont ceux de la ville s'enſoignent par mer & par terre.*

Pour faciliter & pour aſſurer le commerce qui la faiſoit fleurir, la ville de Montpellier avoit obtenu pluſieurs (*c*) privileges des Princes étrangers, des Paléologues, Empereurs de Conſtantinople; des Rois de Jeruſalem, de Chypre, d'Armenie, d'Angleterre, d'Ecoſſe, (*d*) de Sicile, de Majorque; du Prince d'Antioche (*e*) pour le port de Tripoli; des Comtes de Foix, & d'Armagnac;

(*a*) Genuenſium Hiſtor. *Lib.* 2. ad annum 1143.

(*b*) Quart Volume, *Chap.* 5.

(*c*) Gariel, Series Præſul. Magalon. *Edit.* 1. *pag.* 234. Et Idée générale de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 81.

(*d*) Frederic d'Arragon, Roi de Sicile, confirma en 1327. les privileges & les immunitez des Marchands de Montpellier, qui commerçoient dans ſes Etats. Gariel, *Series &c. pag.* 330.

(*e*) Bohemond V. Prince d'Antioche & Comte de Tripoli de Syrie, donna en 1243. une rue dans la ville de Tripoli aux Marchands de Montpellier, & les déchargea des deux tiers des Douanes. *Ibidem*, pag. 254.

du Prince de Capoue & de Salerne ; des grands (*a*) Maîtres de Rhodes &c.

Elle avoit fait dans les mêmes vûës des alliances ou aſſociations (*b*) avec pluſieurs états ou villes dans le Roiaume & au dehors, comme avec les Républiques de Veniſe, de Genes, de Piſe ; avec les villes de Conſtantinople, de Tyr, & d'Alexandrie ; avec celles de Marſeille, de Toulon, d'Hieres, d'Antibes, de Nice, d'Agde, de Frontignan &c. Dans ce tems les grandes villes de Languedoc, peu ſoumiſes à leurs Seigneurs particuliers, jouiſſoient d'une eſpece d'indépendance, qui leur donnoit droit d'entreprendre de faire de pareils traitez en leur nom, & pour leurs interêts particuliers. Il ſe formoit entr'elles par ce moien une eſpece d'aſſociation, ſemblable à la fameuſe Hanſe Teutonique, qui commença peu de tems après à unir, pour l'utilité mutuelle du commerce, pluſieurs villes marchandes d'Allemagne & du Nord.

On a des preuves poſitives que les Genois & les Piſans, qui faiſoient alors un ſi grand commerce dans la Méditerranée, avoient dans la ville de Montpellier des (*c*) *Fundiques*, c'eſt-à-dire des Magazins publics, ou des eſpeces de Halles pour acheter & pour vendre, ou pour parler comme on parle aujourd'hui, des *Comptoirs*. Guillaume VI. fils d'Ermeſſinde les avoit accordez (*d*) aux Genois dès l'an 1143. en reconnoiſſance des ſecours qu'ils lui avoient donnés contre les habitans de Montpellier, qui

(*a*) Roger de Pins, vingt-neuviéme Grand-Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, permit en 1356. aux Marchands de Montpellier de commercer dans tous les ports de l'Iſle de Rhodes, & de bâtir dans la ville du même nom une maiſon, qu'il affranchit de tous droits. *Gariel, Series &c. pag.* 386. Elion de Villeneuve, vingt-ſixiéme Grand-Maître du même Ordre, leur avoit déja accordé des privileges conſidérables. *Idée de Montpellier, pag.* 81.

(*b*) Gariel, Series Præſulum Magalonenſ. *Edit.* 1. *pagg.* 234. & 283. Et Idée generale de Montpellier. *Part.* 2. *pagg.* 80. 81. & 82.

(*c*) Voiez le Gloſſaire de du Cange, aux mots *Funda* & *Fundicus*.

(*d*) Gariel, Series Præſul. Magalonenſ. *Edit.* 1. *pag.* 117. Et Idée générale de Montpellier, *Part.* 2. *pagg.* 80. & 104.

s'étoient revoltez : Et pour (*a*) ceux des Piſans, il eſt certain qu'ils étoient établis dès l'an 1165. & qu'ils étoient regis par un envoié de Piſe, qui réſidoit à Montpellier en qualité de Conſul de cette République.

Il faloit que le commerce de Montpellier fût alors bien grand, (*b*) puiſqu'il excita l'envie des Genois, & les porta pour le détruire, « (*c*) à venir piller leur port; » à brûler les navires qu'ils y trouverent; à enlever tous » les bâtimens des Marchands de Montpellier, qu'ils » rencontrerent en mer, & à les emmener à Genes, » comme autant de priſes legitimes. Mais il faloit en même tems que la puiſſance des Marchands de Montpellier fût bien grande, pour les avoir mis en état d'entreprendre de réſiſter aux Genois pendant deux années, 1164. & 1165. Il eſt vrai qu'ils furent obligez enfin de demander la paix, & d'implorer la protection du Pape Alexandre III. qui interceda pour eux, & qui menaça même les Genois de les excommunier, s'ils continuoient leurs pirateries contre les Marchands de Montpellier. Mais n'étoit-ce pas beaucoup pour cette ville, de s'être ſoutenue pendant deux ans contre une Republique puiſſante, qui prétendoit (*d*) alors à l'empire de la Méditerranée, ou qui ne vouloit du moins le partager qu'avec celle de Veniſe.

Comme la ville de Montpellier étoit à près de deux lieues de la mer, on s'y ſervoit pour le commerce des ports les plus proches, c'eſt-à-dire de celui de Mague-

(*a*) Series Præſul. Magalonenſ. *Edit. 1. pag.* 149.
Et Idée générale de Montpellier, *Part. 2. pag.* 80.
(*b*) Series Præſul. Magalonenſ. *Edit. 1. pag.* 144. *& ſeq.*
Et Idée generale de Montpellier, *Part. 3. pagg.* 104. 105.
(*c*) *Ce ſont les reproches que le Pape Alexandre III. fait aux Genois, dans le Bref qu'il leur écrivit ſur ce ſujet.* Vos proprietatem in mari quærentes Portum Nobilis Viri Guillelmi de Montepeſſulano frequenter invaditis, conſumitis naves incendio, & peregrinos & mercatores ſuis rebus per violentiam ſpoliatis, & Genuam cogitis declinare, *Gariel*, Series Præſul. Magalonenſium, *Edit. 2. pag.* 146.
(*d*) Non decet, *diſoit Alexandre III. aux Genois dans le même Bref*, vos hujuſmodi proprietates in mari quærere, quas paganos etiam non legimus requiſiiſſe.

lonne

lonne ſeul au commencement, & dans la ſuite de celui d'Aigues-mortes ou de celui de Maguelonne indifféremment. Les Marchandiſes déchargées ſur des batteaux plus plats, paſſoient de-là ſur l'Etang juſqu'à l'embouchure du Lez, où étoit le port de Lates ou de Montpellier, *Portus de Montepeſſolano* dit (*a*) Roger de Hoveden, d'où on les amenoit par le lit de cette riviere juſqu'au *Pont Juvenal*, près de Montpellier. C'étoit par le même chemin qu'on tranſportoit de Montpellier juſqu'à ces Ports les marchandiſes, qu'on deſtinoit pour les pais étrangers. On aſſure (*b*) que le Pape Urbain V. qui aimoit la ville de Montpellier où il avoit été élevé, vouloit faire un canal, depuis cette ville juſqu'à l'embouchure du Lez dans les Etangs, pour la facilité du commerce. J'ignore ce qui peut avoir empêché l'execution de ce deſſein; mais ce projet a été entrepris & executé de nos jours, avec moins de grandeur ſans doute qu'il ne l'eût été par Urbain V. mais aſſez utilement pour l'avantage de Montpellier.

(*a*) Annal. *Part. poſter. ad an.* 1191. Voiez ci-deſſus, *pag.* 205.

(*b*) Gariel, Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 2 *pag.* 79.

On comprend bien par ce qu'on vient de dire, que ce ſeroit ſe former une idée peu éxacte du commerce qui ſe faiſoit autrefois à Montpellier, que d'en juger par celui qui s'y fait aujourd'hui. Comme la Provence n'appartenoit point encore à la France, tout le commerce du Roiaume dans la Méditerranée ſe faiſoit alors par Montpellier. C'eſt-là qu'abordoient toutes les Drogues, toutes les Epiceries, toutes les Etoffes de l'Aſie & de l'Afrique, & cette ville jouiſſoit alors de tous les avantages, dont jouit preſentement la ville de Marſeille. Auſſi avoit-on un ſoin particulier d'y veiller à tout ce qui pouvoit intereſſer la ſûreté, la facilité & la regularité du commerce, & pour cet effet on y nommoit tous les ans (*c*) quatre Conſuls particuliers, quon appelloit *Conſuls de Mer.*

(*c*) Gariel, Series Præſul. Magal. *Edit.* 1, *pag.* 234. Idée de la ville de Montpellier, *Part.* 2. *pag.* 71.

Trois faits qui regardent l'Hiſtoire de Montpellier, peuvent ſervir à faire connoître l'étendue du commerce de cette ville.

Le *premier* eſt l'établiſſement du petit Scel par Saint Louis en 1254. C'eſt un Tribunal dont la Juriſdiction

s'étend par tout le Roiaume, & même dans les pais étrangers, deſtiné à procurer le prompt paiement des dettes contractées avec ſoumiſſion aux rigueurs de ce Tribunal, & à le procurer par des procedures ſommaires ; en un mot c'eſt un Tribunal aſſez ſemblable à la conſervation de la ville de Lion. Auſſi Saint Louis établit-il cette Juriſdiction à Montpellier pour les mêmes fins, qui ont fait établir la Conſervation de Lion, c'eſt-à-dire, pour procurer aux Marchands une Juſtice plus prompte & moins diſpendieuſe, & faciliter ainſi le commerce qui ſe faiſoit à Montpellier, en maintenant l'exactitude dans les paiemens.

(a) Series Præſul. Magalonenſ. *Edit.* 1. *pag.* 413.

Le *ſecond* eſt la permiſſion (a) que la ville de Montpellier obtint en 1367. du Pape Urbain V. de commercer avec les Sarraſins à Alexandrie d'Egypte, & dans les autres côtes ſoumiſes à la domination du Soudan de Babilone, ſans encourir les cenſures portées par les Canons & les Conſtitutions. Le Pape déclare qu'il n'accorde cette » permiſſion que pour un ſeul navire, chaque année, des » ſix qu'avoit la ville de Montpellier, & ſous la condition » expreſſe qu'il ne ſeroit chargé des Marchandiſes que des » ſeuls habitans de Montpellier, & qu'il n'apporteroit aux » Infideles ni armes, ni fer, ni bois pour la conſtruction des » vaiſſeaux, ni en général rien qui peut nuire au bien & à » l'avantage de la Chrétienté. Il n'eſt pas douteux que le commerce des Marchands de Montpellier avec les Sarraſins ne fût beaucoup plus ancien. Je ne ſçai ſous quel titre ou en vertu de quelle conceſſion on avoit entrepris de le faire : mais il paroît que ce ne pouvoit être que pour ce commerce, que Berenger Fredoli, Evêque de Maguelonne, (b) faiſoit battre en 1266. en qualité de Comte de Melgueil, de la monnoie au nom de Mahomet, *cum titulo Mahometi*, ce que le Pape Clement IV. condamna fortement par un Bref (c) addreſſé à cet Evêque.

(b) Ibidem. *pag.* 219.

(c) Epiſt. 257.

Le *troiſiéme* regarde les Ouvrages publics, dont Jacques Cœur embellit la ville de Montpellier ſous le regne de Charles VII. On ſçait quelle a été la fortune de Jaques Cœur ; & cet homme a joué un aſſez grand rolle dans notre Hiſtoire. Il commença par le commerce, où il gaigna des biens immenſes ; il devint (d) *Argentier*, c'eſt-à-dire Tré-

(d) Gloſſ. de du Cange, in verbo *Argentarius.*

ſorier de la maiſon du Roi ſous Charles VII. mais ſans diſcontinuer ſon commerce. Sa diſgrace même qu'il paroît n'avoir pas méritée, ſemble l'avoir illuſtré.

Comme ſon commerce s'étendoit dans toute la Méditerranée, & qu'il trafiquoit en Aſie avec les Turcs, ou avec les Perſans, & les autres ſujets des Soudans de Babilone, & en Afrique avec les Sarraſins, ſon commerce ne pouvoit ſe faire que par la ville de Montpellier, qui étoit alors, comme on l'a déja remarqué, la ſeule entrée du Roiaume de ce côté-là. C'eſt l'unique raiſon, qui ait pû rendre chere à Jacques Cœur la ville de Montpellier, avec laquelle il n'avoit d'ailleurs aucune relation, & la ſeule par conſéquent, qui ait pû le déterminer à travailler à l'embellir. Je ne parle point ici d'une fontaine qu'il y a fait faire, & où ſes armes ſubſiſtent encore. Je n'inſiſte que ſur la Bourſe commune des Marchands, connue à Montpellier ſous le nom de la *Loge*, qu'il y a fait conſtruire, parce que ce bâtiment a un rapport marqué avec le commerce de cette ville, & qu'il eſt viſible que Jacques Cœur n'a ſongé à l'entreprendre, que dans la vûe de l'augmenter & de le faciliter.

Ce bâtiment (*a*) qui ſubſiſte encore devant l'Egliſe de Notre-Dame, eſt ſolide & magnifique. On y admire ſurtout des bas reliefs en médaillons qui en ornent la façade, & qui occupent la vaine curioſité de ceux, qui ont encore la foibleſſe de donner dans la recherche de la Pierre Philoſophale. Ce ſont pour eux autant d'emblêmes énigmatiques, ſous leſquels ils s'imaginent que Jacques Cœur a caché les myſteres du grand œuvre, dont il s'étoit ſervi, à ce qu'ils prétendent, pour acquerir ſes richeſſes immenſes.

Le commerce avantageux qui ſe faiſoit à Montpellier depuis pluſieurs ſiécles, devoit y avoir attiré un grand nombre d'habitans. Auſſi cette ville étoit-elle alors non ſeulement (*b*) *très-peuplée*, mais même une des grandes

(*a*) Voiez Pierre Borel *ſur les Antiquitez Gauloiſes, au mot* Jaſeron, *pag.* 277.

(*b*) C'eſt l'épithete que les Actes d'Alexandre III. publiez par Baronius, donnent à Montpellier, en parlant du voiage que ce Pape y fit, en 1162, *Populoſa Montiſpeſſulani villa.*

villes du Roiaume, ou s'il eſt permis de prendre à la lettre une expreſſion de Jacques I. Roi d'Aragon, qui étoit Seigneur de Montpellier, (*a*) *une des plus grandes villes du monde*. A la vérité l'enceinte n'en a jamais été plus étendue, & ſes anciens murs qui ſubſiſtent encore, en marquent les limites. Mais les Fauxbourgs qui l'entouroient, étoient beaucoup plus grands que la ville. C'eſt-là qu'étoient placez les vaſtes Monaſteres des (*b*) Dominicains, des Franciſcains, des Auguſtins & des Carmes, ce qui prouve que ces Religieux n'avoient point trouvé de place dans la ville pour s'établir. On parle ſurtout du fauxbourg de Sainte Eulalie, & de celui de Saint *Guillem*, autour deſquels on avoit conſtruit des retranchemens, qui leur avoient fait donner le nom de la *Paliſſade*. On a des preuves que ces deux fauxbourgs ſeuls avoient plus de circuit, que toute l'enceinte de la ville.

Aujourd'hui la ville de Montpellier eſt bien déchue. Deux cauſes y ont contribué. La premiere, la réunion de la Provence à la Couronne de France, en 1481. ſous Louis XI. Depuis ce tems-là tout le commerce du Levant a été transferé à Marſeille, & celui qu'on faiſoit auparavant à Montpellier, y eſt abſolument tombé.

L'autre, les guerres civiles de Religion. Les Prétendus Reformez ſe ſaiſirent de Montpellier en 1561. Non contens de renverſer (*c*) les Egliſes & les Monaſteres, ils détruiſirent même la plus grande partie des fauxbourgs, pour mettre cette ville en état de défenſe ; & on acheva en 1621. de raſer ce qui en reſtoit encore ſur pied.

(*a*) Le Roi Jacques, Seigneur de Montpellier, parloit ainſi de cette ville, en 1272. *Quia Villa* (de Montepeſſulano) *ſub umbrâ dominationis noſtræ, divinâ potentiâ ordinante, crevit noſtris temporibus quodammodo in immenſum, & una de* melioribus *villis* totius mundi *hodie reputatur*. Gariel, *Idée de la ville de Montpellier*, Part. 2. pag. 92.

(*b*) Le Monaſtere des Dominicains étoit au fauxbourg de ſainte Eulalie ou de la Paliſſade ; celui des Franciſcains au fauxbourg de Lates ; celui des Auguſtins au fauxbourg du *Pila*-Saint-Gilles ; celui des Carmes au fauxbourg de la porte des Carmes.

(*c*) Voiez-en le Catalogue dans Gariel, *Series Præſul. Magalonenſ.* Edit. 1. pag. 594.

quand on se préparoit à en soutenir le siége contre le Roi Louis XIII.

Depuis ce tems-là la ville de Montpellier se trouve renfermée dans son ancienne enceinte, avec quelques nouveaux fauxbourgs, bâtis depuis la réduction, mais qui à la vérité augmentent tous les jours. Il seroit à souhaiter que son ancien commerce pût se rétablir de même. Mais il y a peu d'apparence, du moins pour celui du Levant, & les Privileges exclusifs que nos Rois ont accordés à la ville de Marseille, y mettront toujours obstacle. Tout le commerce maritime de cette ville se trouve donc réduit aujourd'hui à celui de Provence, des Côtes d'Italie & d'Espagne, de nos Colonies des Isles de l'Amérique, & à quelque commerce immédiat avec la Hollande. Cependant c'est par Montpellier que se fait encore le principal commerce maritime de la Province; & ce sont les Marchands de cette ville qui font le plus valoir le port de Sette, avec lequel ils ont, par la riviere du Lez & par les Etangs, la même communication qu'ils avoient autrefois avec le port de Maguelonne, & avec celui d'Aigues-mortes.

CHAPITRE X.

Des Poissons Fossiles *en general; & en particulier de ceux qu'on a prétendu se trouver dans le* Roussillon: *A l'occasion de quoi l'on parle de quelques* Animaux, *qu'on a trouvez* vivans *dans des* corps solides, *sans aucune communication avec l'air extérieur.*

I.

Des Poissons *qui vivent, à ce qu'on dit, dans la Terre, & en particulier de ceux de cette espece, qu'on a prétendu se trouver dans le* Roussillon.

IL seroit facile de décider les deux questions qui font le sujet de cet Article, si l'autorité suffisoit pour les décider.

I. L'éxiſtence des Poiſſons *Foſſiles* en général, c'eſt-à-dire des Poiſſons qui vivent dans la terre, & qu'on en tire en creuſant, ſe trouve établie par les ſuffrages de preſque tout ce que l'Antiquité a eu de plus éclairé, ſur les queſtions de Phyſique.

1°. Ariſtote, ou du moins l'Auteur * d'un Traité qui lui eſt attribué, rapporte qu'on trouve « à Heraclée près » du Pont Euxin, des Poiſſons de cette eſpece : Que ces » Poiſſons s'engagent d'abord, dans la crue des eaux, dans » des creux près des rivieres ou des lieux aquatiques ; » Que quand la ſéchereſſe ſurvient, & que l'eau com- » mence à manquer dans ces creux, ils s'y enfoncent » (*a*) dans la vaſe ; & que la vaſe venant enfin à ſe deſſé- » cher, ils ne laiſſent pas d'y vivre, comme il eſt aiſé de » le reconnoître, en creuſant dans ces endroits, avant » le retour des pluies. *Heracleæ Ponticæ..... aiunt piſces Foſſiles eſſe, maximè circum flumina & loca humida ; deinde exareſcentibus iis locis coarctari verſus terram..... & (a) in limum deprimi, quo exſiccato permanere in humiditate..... ſed ſi effodiantur, antequam aquæ ſuperveniant, moveri.*

* De Miraculis auditis. *Et* Lib. de Reſpiratione, *cap.* 9.

Ce qui ſuit eſt encore plus étonnant : Le même Auteur prétend qu'on trouve « dans la Paphlagonie des » Poiſſons d'un goût excellent, qui ſont profondément » enfoncez dans la terre en des endroits, où il n'y a ni » eau ni riviere prochaine, d'où l'Auteur conclut qu'ils » doivent s'y engendrer dans la terre même. *In Paphlagoniâ Piſces altè in terram defoſſos aiunt, virtute præſtantes, etiamſi nec aquæ in proximo appareant, nec illabantur flumina, ſed ſolâ terrâ pariuntur.*

2°. Theophraſte, diſciple d'Ariſtote, a écrit un Traité exprès ſur les Poiſſons qui vivent dans la terre : *De Piſcibus in ſicco degentibus.* On retrouve-là l'hiſtoire des Poiſ-

(*a*) Cela a été très-mal traduit dans l'Edition des Oeuvres d'Ariſtote de Duval. Il eſt vrai auſſi qu'on marque que le Traducteur n'eſt pas connu. On a cru que le mot ὑλὴ dont s'eſt ſervi Ariſtote, & que j'ai traduit *Vaſe*, *Limus*, ſignifioit en cet endroit Forêt, *Sylva*, & par conſéquent on a fait dire à Ariſtote, que quand la ſéchereſſe augmentoit, ces Poiſſons alloient dans la forêt, *Mox invaleſcente ſiccitate Piſces humorem in ſylvas uſque perſequi*, ce qui fait un ſens viſiblement abſurde : Et c'eſt pourtant ce ſens-là, que la plûpart des Compilateurs modernes ont ſuivi.

fons foſſiles d'Heraclée, & celle des Poiſſons de Paphlagonie; on les retrouve avec les mêmes circonſtances; & l'Auteur prétend en conclure, non ſeulement « que » les œufs des poiſſons, répandus par les inondations, » peuvent éclore dans les lieux où ils s'attachent, & » y former des Poiſſons. *Ova à fluminibus inundantibus in locis jam exſiccatis deſtituta formam ſumunt, indeque Piſces geniti in terrâ degunt* : Mais même, « que les » Poiſſons s'engendrent d'eux-mêmes & ſans œufs dans » la Paphlagonie, comme nous avons vû qu'Ariſtote » l'avoit déja avancé. *Reliquum eſt ſponte eos gigni.* (in Paphlagoniâ) *coire enim nequeunt, neque huc ova deponi ulla; quod ſi ita eſt, ſtatuendum etiam illud erit, locum illum quaſi humidum & genitabilem eſſe, ad horum procreationem idoneum.*

3°. Entre les Auteurs Romains, Tite-Live eſt le premier qui ait parlé des Poiſſons Foſſiles, encore même n'en a-t-il parlé que comme d'un prodige. « (*a*) On vit, » *dit-il*, à Lanuvium une grande flotte dans le Ciel; » il ſortit de terre à Priverne de la laine noire; à Veies » il tomba une grêle violente; le lac Pomptin fut cou- » vert de nuées de ſauterelles, & dans * la campagne Gau- » loiſe on vit ſortir des Poiſſons de deſſous la terre, à » meſure qu'on la labouroit. *Lanuvii claſſis magnæ ſpecies in cœlo viſæ. Priverni lana pulla terrâ enata. In Veienti apud Rementem lapidatum. Pomptinum omne velut nubibus locuſtarum coopertum. * In Gallico agro, quà induceretur aratrum, ſub exiſtentibus glebis Piſces emerſerunt.* Ce qui prouve, qu'on ne regardoit point alors en Italie l'exiſtence des Poiſſons vivans dans la terre, comme une choſe qui pût être naturelle.

(*a*) Decad. V. *lib.* 2.

4°. Ainſi Seneque eſt le premier Auteur Romain, (*b*) qui ait parlé affirmativement des Poiſſons Foſſiles, & qui en ait parlé comme d'une choſe naturelle. Il a connu ce que Theophraſte en avoit dit, & il l'a adopté. *Inde*, dit-il, *ut Theophraſtus affirmat, Piſces quibuſdam locis eruuntur.* Il eſt convenu, que ce fait devoit paroître incroia-

(*b*) Quæſtion. Natural. *lib.* 3. *capp.* 16. & 17.

* L'*Ager Gallicus*, ou la Campagne Gauloiſe, étoit la partie maritime de l'*Ombrie*, aujourd'hui la *Romagne*.

ble, & il a ſenti à quelles railleries cette opinion étoit expoſée; « On dira peut-être, *ajoute-t-il* lui-même, qu'il » ne faut donc plus pêcher avec les hameçons, ni avec » les filets, mais avec la bêche, *non cum retibus aliquem, aut cum hamis, ſed cum dolabrâ ire piſcatum.* Cette raillerie devoit, ce ſemble, l'engager à bien conſtater le fait, mais il a mieux aimé, ſuivant la coutume, éluder la difficulté par quelques traits d'eſprit. « Combien le luxe » n'a-t-il pas inventé, *dit-il*, des choſes plus incroiables. » On prend les poiſſons en vie ſous la table même dans » une cuve où ils nagent. On les fait cuire ſur la table » dans des pots de verre, pour avoir le plaiſir de juger » & des mouvemens, qu'ils font, & des couleurs, qu'ils » prennent en mourant; on les fait même bouillir dans » la ſauce, appellée *Garum.* Après cela doit-on douter » encore, *conclut-il*, que les poiſſons puiſſent vivre dans » la terre, quand on voit des choſes beaucoup moins » vraiſemblables, *Et ſunt qui fabulas putant piſcem vivere poſſe ſub terrâ, & effodi, non capi. Quàm incredibile illis videretur, ſi audirent natare in garo piſcem, & cœnæ cauſâ occiſum eſſe ſuper cœnam.*

5°. On comprend bien que Pline n'a pas manqué de traiter cette matiere dans ſa vaſte Compilation ſur l'Hiſtoire naturelle; mais il ne fait que répéter ce que Theophraſte en avoit dit, & le Chapitre 57 *du IX. Livre* de ſon Hiſtoire, intitulé *De Terrenis Piſcibus*, n'eſt que l'extrait du Traité de Theophraſte, dont on vient de parler. On y trouve par conſéquent l'hiſtoire des Poiſſons Foſſiles près d'Heraclée. *Circa Heracleam ..... unum Piſcium genus eſſe, quod extremas fluminum aquas ſectetur, cavernaſque faciat ſibi in terrâ, atque in his vivat, etiam reciprocis amnibus ſiccato littore. Effodi ergo, motuque demùm corporum vivere eos approbari.* On y trouve l'hiſtoire des Poiſſons de la même eſpece dans la Paphlagonie. *Idem* (Theophraſtus) *tradit in Paphlagoniâ effodi Piſces gratiſſimos cibis, terrenos altis ſcrobibus, in his locis ubi nullæ reſtagnent aquæ.* On y trouve enfin, comme dans Theophraſte, que dans ce dernier lieu les Poiſſons s'engendrent d'eux-mêmes, & ſans œufs: *Miraturque & Ipſe*

Ipſe (Theophraſtus) *gigni ſine coitu , humorique vim aliquam ineſſe . . . . . arbitratur.*

6°. Enfin Athenée , qui a vécu ſous l'Empire (*a*) de Severe & de Pertinax, & qui a trouvé à propos de traiter la queſtion des Poiſſons foſſiles , dans les recueils qu'il a publiés ſous le titre de *Banquet des Philoſophes*, (*b*) a compilé de même les faits des Poiſſons d'Heraclée , & de ceux de Paphlagonie : *Piſces foſſiles in Heracleâ . . . . . gignuntur autore Theophraſto . . . . . In Paphlagoniâ Piſces ex altis ſcrobibus effodiuntur , magiſque iis in locis ubi nullus eſt amnium affluxus, aliuſve aquæ, & tamen illic vivi reperiuntur.*

II. En alléguant ces autoritez , je n'ai garde de ſonger à les défendre , je conviens qu'elles ſont peu ſolides , & je ne les ai alleguées , que pour faire voir quelles ont été les notions , qu'on a eues originairement ſur cette queſtion, & par quels degrez , on eſt enfin parvenu à des idées un peu plus raiſonnables. Ainſi ce que j'ai dit juſqu'ici, ne doit être regardé , que comme le prélude d'une queſtion plus intereſſante , qui reſte à diſcuter, ſur l'éxiſtence des Poiſſons foſſiles dans le Rouſſillon. Ce dernier fait eſt appuié ſur des témoignages plus formels , & même à ce qu'il paroit , plus originaux. En tout cas , comme il regarde un pais connu , il ſera aiſé de juger du fondement , qu'on doit faire ſur ces témoignages , & de régler ſur l'état préſent de ce pais , la créance qu'on doit donner aux deſcriptions , que les anciens ont faites.

1°. Il y a apparence que c'eſt de ces poiſſons foſſiles du Rouſſillon , qu'il faut entendre le paſſage ſuivant d'Ariſtote ; du moins ne connoît-on aucun autre endroit dans les pais , que les Maſſiliens & les Liguriens occupoient autrefois dans les Gaules , qu'il puiſſe regarder. Mais auſſi faut-il avouer , que ſi cela eſt , les Grecs ne connoiſſoient guéres mieux , du tems d'Ariſtote, les côtes des Gaules ſur la mer Méditerranée , que nous connoiſſons aujourd'hui celles du Miſiſſipi. Suivant (*c*) ce paſſage

(*a*) Gerardus Joannes Voſſius, *De Hiſtoricis Græcis, lib. 2. cap. 15.*
(*b*) Deipnoſophiſt. *Lib. 8.*
(*c*) De Miraculis auditis.

» il y avoit un lac dans le pais des Marſeillois près de la » Ligurie,(a) dont l'eau, en ſortant de terre à gros bouillons » & en ſe répandant, jettoit une grande quantité de poiſſons. » Ce lac, quand les vents Eteſies ſouffloient, étoit telle- » ment couvert de la pouſſiere, & du ſable, que ces vents » y jettoient, qu'il en devenoit ſolide à la ſurface : Et dans » ce tems-là les habitans du pais n'avoient qu'à creuſer » où il leur plaiſoit ; ils étoient ſûrs d'y trouver deſſous » une grande quantité de Poiſſons. *In finibus Maſſilienſium circa Liguſticam lacus eſſe fertur, qui ebulliens effuſuſque Piſcium multitudinem immenſam, verique fidem ſuperantem ejiciat. Cæterùm ſtantibus Eteſiis tantum pulverem concitari, ut coacervatâ in lacum humo, ſuperficiem obtegat, inque formam redigat areæ ; unde indigenis licet, pertusâ cruſtâ tridentibus quocumque libitum eſt, Piſces citra negotium eximere.*

2°. On peut faire plus de fond ſur le témoignage de Polybe, célébre Hiſtorien, qui avant que d'entreprendre d'écrire, (b) n'avoit rien négligé pour s'inſtruire de l'état des lieux, dont il devoit parler ; & qui non content d'avoir parcouru les Alpes, les Gaules & l'Eſpagne, s'étoit même embarqué ſur l'Ocean Atlantique, pour viſiter les côtes de l'Afrique. C'étoit dans le 34. *Livre* de ſon Hiſtoire, que cet Auteur avoit fait une mention ex-

(a) Ce fait eſt exactement vrai d'un lac dans la Carniole en Allemagne, appellé *Czirniczer-ſée*, c'eſt-à-dire mer de Czirnics, à cauſe d'un village de ce nom, bâti ſur ſes bords. Ce lac a près de deux milles d'Allemagne de long & un de large, ce qui fait environ quatre lieues de France de longueur & deux de largeur. Il eſt à ſec tous les ans depuis le mois de Juin juſqu'au mois de Septembre. Mais dans le mois de Septembre, l'eau ſort de deſſous terre avec impétuoſité par pluſieurs trous, qui ſont dans l'endroit le plus bas du lac, & apporte en ſortant une grande quantité de Poiſſons. Elle rentre en terre par les mêmes trous le mois de Juin ſuivant, & diſparoît entierement juſqu'au mois de Septembre d'après. Pendant ce tems-là l'herbe y croît abondamment, ce qui y attire beaucoup de Gibier & de Bêtes fauves. Ainſi on a tous les ans le plaiſir de pêcher, de chaſſer, & de recueillir beaucoup de foin ſucceſſivement dans le même endroit. *Voyez* dans les Tranſactions Philoſophiques, *année 1669. mois de Decembre, no. 54. article IV.* la Deſcription de ce lac, par le Docteur *Edouard Brown*, qui avoit été ſur les lieux pour l'obſerver.

(b) Gerard. Joann. Voſſius, *de Arte hiſtoricâ, cap. 9.*

preſſe & circonſtanciée des Poiſſons foſſiles du Rouſſillon : ce livre eſt perdu depuis long-tems ; mais Athenée (*a*) nous a conſervé le paſſage dont il eſt queſtion. Polybe y rapportoit, « Que depuis les Monts Pyrénées juſqu'à » la riviere d'Aude, qui paſſe à Narbonne, il y avoit » une vaſte plaine arroſée de deux rivieres, appellées » *Illiberris* & *Ruſcino*, ſur le bord de chacune deſquel- » les étoit bâtie une ville de même nom, habitée par les » Celtes, & que c'étoit-là qu'on trouvoit des Poiſſons » foſſiles : Que le terroir de cette plaine étoit léger, & » couvert d'une grande quantité de Chiendent ; & que » comme il étoit ſablonneux à la profondeur de deux » ou trois coudées, (c'eſt-à-dire, de trois pieds, ou » quatre pieds & demi) l'eau des rivieres voiſines y » pénétroit facilement pardeſſous : Qu'avec l'eau pluſieurs » Poiſſons y pénétroient auſſi, attirez par l'appât des ra- » cines de ce chiendent, dont ils étoient fort avides : » Que ces Poiſſons ſouterrains s'étendoient preſque dans » toute cette côte, & qu'on n'avoit qu'à creuſer en quel- » que lieu que ce fût, pour faire une pêche abondante. *Polybius, libro* 34. *Hiſtoriarum, ſcribit juxta Pyrenæos montes uſque ad fluvium Narbonem* (Atacem) *planitiem eſſe, per quam Ilebernis* (Illiberris) *& Ruſcino fluvii juxta Civitates ejuſdem nominis, à Celtis habitatas, decurrunt, ac in illâ planitie Piſces, quos vocant* Foſſiles, *reperiri : Ejus namque loci tenue ſolum eſſe, ac ſubnaſcente multo gramine herboſum : ſub eo verò, cùm ad duos treſve cubitos arenoſa terra ſit, aquam à fluviis evagantem ſubterlabi, & cum aquâ illâ Piſces ſub terrâ meare pabuli causâ, quòd radice graminis impensè delectentur, & ſubterraneis Piſcibus univerſam oram illam replere, quos egeſtâ humo capiunt.*

(*a*) Deipnoſoph. *lib.* 8.

3°. Je conviens que Strabon, qui dépoſe du même fait, ne mérite pas la même croiance. Comme (*b*) nous avons déja remarqué qu'il n'avoit point été dans les Gaules, ce qu'il dit des Poiſſons foſſiles du Rouſſillon, ne doit être regardé que comme une répétition de ce qu'en avoit dit Polybe. Auſſi ſe contente-t-il de rapporter le fait ſans entrer dans aucun détail. « Il y a, *dit-il*, un Etang » près de *Ruſcinon*, & un peu plus haut que la mer, un

(*b*) Part. I. Chap. II. *pag.* 10.

» lieu marécageux, plein de salines. C'est-là qu'on trouve » des Mulets Fossiles, en creusant deux ou trois pieds » jusqu'à une eau bourbeuse. Ces Poissons s'y nourrissent » de limon, de même que les Anguilles. *Ruscinoni lacus est propinquus, ac paulò supra mare locus aquosus, plenus salinarum; is etiam fossiles habet Mugiles. Ubi enim duos aut tres pedes foderis, immisso in aquam limosam tridente, configere licet Piscem justæ magnitudinis; is alitur limo, sicut Anguillæ.*

4°. Pour Pomponius Mela, il paroît avoir été mieux instruit. Non seulement il parle de ce fait en détail, mais il en parle d'un ton décisif, qui persuade qu'il en parle sur ses Observations : du moins est-il certain qu'il a pu avoir la commodité de s'en instruire, soit en allant d'Espagne, où il étoit né, en Italie, soit en retournant, peut-être, d'Italie en Espagne. Suivant cet Auteur, » il y a près de la fontaine de Salses une plaine couverte » de quantité de petits roseaux, au dessous de laquelle » est un étang ou marais, qui en occupe toute l'étendue. » Cela paroît en ce que, vers le milieu, une partie de cette » plaine est détaché des bords voisins, & forme une espece » d'Isle qui flotte, & qu'on peut à son gré attirer ou » repousser. Il paroît même, par ce qu'on a retiré du « fond en y creusant, que la mer elle-même y pénetre. » C'est-là, *continue-t-il*, ce qui a fait dire à des Au- » teurs Grecs, & même à quelques-uns des Latins, » soit par ignorance, soit par le plaisir de mentir, qu'on » trouvoit dans cet endroit des Poissons sous terre, » qui y venoient de la mer, & qu'on les y prenoit par » les ouvertures, qui s'y faisoient. *Juxtà Campus minutâ arundine gracilique perviridis: cæterùm stagno subeunte suspensus. Id manifestat media pars ejus, quæ absciſſa proximis, veluti insula natat, pellique se atque attrahi patitur; quin & ex iis quæ ad imum perfossa sunt, suffusum mare ostenditur, unde Graiis, nostrisque etiam Autoribus, verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, visum est tradere posteris, in eâ regione Piscem è terrâ penitùs erui, qui ubi ex alto huc usque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.*

Ce ſont-là, comme on voit, des témoignages aſſez précis ſur les Poiſſons Foſſiles de Rouſſillon. Il ne s'agit maintenant que de ſçavoir quel eſt l'état préſent des lieux que ces Auteurs ont décrits, pour pouvoir juger du fondement qu'il faut faire ſur ce qu'ils en ont dit. Or cet état préſent le voici.

1°. L'étang de Saſſes & de Leucate, car c'eſt de cet endroit, dont ils ont voulu parler, eſt couvert dans preſque toute ſa circonference d'une grande quantité de * Chiendent à feuilles de roſeaux, que les Grecs appelloient Καλαμάγρωϛις, & quelquefois Α'γρώϛις. Les racines de ce Chiendent entrelaſſées & liées enſemble par pluſieurs autres herbes, ſoutiennent deux ou trois pieds de terre, au deſſous de laquelle l'eau de l'étang penetre fort avant, comme il paroît par les crevaſſes, qui s'y font ſouvent. *Propè munitiſſimas arces Salſas & Locatam*, dit Caſaubon, (*a*) dans une note marginale ſur le paſſage de Polybe, cité par Athenée, *ſolum paludoſum eſt, arbuſcularumque plurimarum radicibus ſuſpenſis, aquis pervium. De vaſto illo ſtagno loquitur* (Mela) (*b*) dit Monſieur de Marca, *quod Indigenæ vocant ſtagnum Leucatæ & Salſularum, quodque ad ima paluſtris illius campi* (circumjacentis) *penetrare, oculi ſunt teſtes, exundante alicubi aquâ per hiatus.*

(*a*) In lib. 8. Athenæi.

(*b*) Marca Hiſpan. *lib.* 1. *cap.* 6.

2°. Cette deſcription convient déja aſſez bien avec celle de Pomponius Mela, même avec celle de Polybe. Mais ce qui juſtifie davantage les deſcriptions que ces Auteurs en ont faites, c'eſt qu'il y a apparence que du tems de Polybe l'étendue de l'étang étoit couverte en entier, comme les bords le ſont aujourd'hui, & que du tems de Pomponius Mela, cette étendue ne s'étoit encore entr'ouverte, que vers le milieu dans l'endroit où étoit cette iſle flottante dont il parle. Ce ſoupçon eſt non ſeulement fondé ſur la maniere même dont ces Auteurs décrivent ces lieux, mais principalement ſur ce qu'Avie-

* C'eſt le *Gramen arundinaceum* des Latins, ou le *minuta graciliſque Arundo* de Pomponius Mela. Rien n'eſt plus commun dans les Marais du bas Languedoc, que cette plante, où on l'appelle de *la Roſette*. Voiez le *Botanicum Monſpelienſe*, au mot *Gramen arundinaceum*.

nus a dit de ces étangs dans ſon *Orâ Maritimâ*, où il marque, (a) qu'ils vont toujours en s'élargiſſant.

(a) Ci-deſſus, pag. 70.

Sinuatur alto, & propria per diſpendia
Ceſpes cavatur, eripit unda longior,
Moleſque multa gurgitis diſtenditur.

3°. Il n'eſt donc pas ſurprenant, que les Poiſſons aient pu s'engager autrefois aſſez avant ſous cette croûte de terre, ſuſpendue ſur l'endroit où eſt aujourd'hui l'étang de Leucate, & qu'on ait pû en prendre en y creuſant au hazard, comme Polybe, & Strabon après lui, l'aſſûrent. Il eſt vrai que Pomponius Mela ſemble dire le contraire, lorſqu'il aſſûre, que c'eſt l'ignorance ou l'envie de mentir, qui a fait dire aux Grecs, & même à quelques Latins, qu'en cet endroit, en creuſant la terre, on en tiroit des Poiſſons, qui y avoient pénétré de la mer. *Verine ignorantiâ, an prudentibus etiam mendacii libidine, viſum eſt tradere poſteris, in eâ regione Piſcem è terrâ penitùs* erui, qui *ubi ex alto huc uſque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.* Mais pour accorder Pomponius Mela avec les autres Auteurs, & ce ce qui en eſt encore plus néceſſaire, pour l'accorder avec la vérité, je ſerois tenté d'adopter la correction propoſée par Iſaac Voſſius, & de faire dire à Pomponius Mela, *viſum eſt tradere poſteris in eâ regione Piſcem è terrâ penitùs* oriri, quia *ubi ex alto huc uſque penetravit, per ea foramina ictu captantium interfectus extrahitur.* C'eſt-à-dire » que les Grecs & mêmes quelques Latins, ont pris oc» caſion de dire, que les Poiſſons naiſſoient de la terre » même dans cet endroit, parce qu'on y prend ſouvent » dans les ouvertures qui s'y trouvent, des Poiſſons qui » y ſont venus de la mer.

4°. Quant à préſent, il eſt certain que les Poiſſons de l'étang s'engagent dans les cavernes qui ſont ſous les bords, & qu'il arrive qu'on en prend ſouvent dans les crevaſſes, qui ſe forment quelquefois aſſez loin de l'étang même. *Neque prodigii eſſet ſimile, ſi quis Piſces per aquas ad ima campi ſubeuntes effoſſione factâ caperet,* (b)

(b) Ubi ſuprà.

dit Monſieur de Marca, comme en doutant. Mais Caſaubon * en parle d'une maniere plus affirmative, & plus conforme à la verité. *Propè munitiſſimas arces*, dit-il, *Salſas & Locatam in ſolo paludoſo, arbuſcularumque plurimarum ſuſpenſis radicibus, aquis pervio, Piſces etiam hodie reperiuntur.*

* Ubi ſuprà.

5°. Rien de plus commun que les exemples de cette eſpece, par tout où il y a des creux près des étangs ou des rivieres. C'eſt ainſi que (*a*) Geſner rapporte ſur la foi de George Fabricius, qu'on trouve des Poiſſons vivans dans la terre, en pluſieurs endroits de la Miſnie en Allemagne, au-delà de la riviere d'Elbe, ce qui eſt confirmé par le témoignage oculaire de (*b*) George Agricola, Médecin du même pais. Et pour citer des exemples qui regardent le Languedoc, c'eſt ainſi que Dalechamp (*c*) dans l'édition de Pline qu'il a procurée, remarque qu'on prend ſous terre des Poiſſons en vie ſur les bords de la riviere de Lez, près du village de Baillargues, qui eſt à deux lieues de Montpellier. *Propè Montem peſſulanum in vico, quem vocant* Baillargues, *ad ripam amnis Liriæ, vulgò* le Lez, *Piſces effodiuntur.*

6°. On peut même ſur cette matiere rapporter des exemples encore plus déciſifs. Il y a auprès de (*d*) Narbonne dans le terroir de Liviere, quelques abîmes d'eau, appellez *Œillals* de Liviere, en latin *Oculi Livoriæ*. La terre qui les environne tremble ſous les pieds quand on y marche, ce qui marque qu'elle eſt creuſe. (*e*) On aſſure que ces abîmes ſont poiſſonneux, & que les paiſans des environs y vont ſouvent pêcher avec ſuccès. Il eſt donc évident que ces abîmes ou *œillals* ſont les ouvertures d'un grand lac ſouterrain : Qu'il y a dans ce lac, dont on ignore l'étendue, beaucoup de Poiſſons, dont une partie s'engage aſſez avant dans les terres : & par conſéquent qu'on

(*a*) Lib. 4. De aquatilibus, *pag.* 443.
(*b*) Lib. De Animalibus ſubterraneis.
(*c*) Dans une note ſur le *Chap.* 57. *du Liv.* 9.
(*d*) Catel, Memoires de l'Hiſtoire de Languedoc, *pag.* 79.
(*e*) M. Piganiol de la Force, Deſcription de la France. Seconde Edition, *Tome IV. pag.* 221.

pourroit, ſi la profondeur n'étoit point trop grande, y prendre des Poiſſons en creuſant aux environs, comme les Anciens ont dit qu'on en prenoit dans le Rouſſillon.

7°. Au reſte, il n'eſt preſque aucune eſpece de Poiſſons d'eau douce, qu'on ne trouve dans les creux ou dans les cavernes pleines d'eau vive, qui communiquent avec quelque riviere ou quelque lac voiſin. Mais ceux qui s'engagent fort avant dans la vaſe, & qui vivent pour ainſi dire dans la boue, pourvû qu'elle ſoit humide, ſont d'une eſpece particuliere, ordinairement ſans écailles, dont les ouies ſont fort étroites, & à qui il ſuffit de peu d'humidité pour vivre. * On peut voir dans (*a*) Agricola & dans (*a*) Geſner la deſcription, & même la figure de ceux qu'on trouve en terre dans la Miſnie au-delà de l'Elbe. Je ne ſçache point qu'on trouve dans la vaſe des poiſſons de cette eſpece nulle part en Languedoc; mais il eſt très-ordinaire d'y trouver des Anguilles. Rondelet (*b*) en rapporte quelques obſervations aſſez ſingulieres, dans ſon *Traité des Poiſſons*, qu'on peut voir, ſi l'on veut, dans l'ouvrage même.

(*a*) Ubi ſuprà.

(*b*) De Piſcibus, *Lib.* I. *cap.* 2.

Ces réflexions peuvent juſtifier ce que quelques anciens Auteurs ont dit des Poiſſons foſſiles du Rouſſillon; mais il eſt impoſſible d'excuſer ce que d'autres Auteurs plus anciens avoient dit des Poiſſons foſſiles d'Heraclée, & ſurtout de ceux de Paphlagonie, qu'on les trouvoit en vie dans des lieux entierement ſecs, où nulle eau ne pouvoit pénétrer, & qu'ils s'y engendroient par la vertu particuliere du terroir. Il faut convenir qu'il y a en cela de l'exageration, pour ne pas dire de l'erreur, ſans vouloir pourtant décider, non plus que Pomponius Mela, ſi l'on doit l'attribuer à la ſimple ignorance, ou à l'envie de débiter des choſes merveilleuſes. *Verine ignorantiâ, an prudentibus mendacii libidine?*

* Ces ſortes de Poiſſons reſſemblent aſſez aux Lotes ou aux Barbotes, en latin *Muſtela*, d'où vient que Geſner les appelle *Muſtela foſſiles*. On en trouve en Miſnie dans les terres marécageuſes, qui ont un ou deux travers de doigt d'épais, & trois ou quatre palmes de long.

II.

Des Animaux qui vivent dans des corps ſolides, ſans aucun commerce avec l'air exterieur.

Si je rejette ce que les Anciens ont dit des Poiſſons foſſiles, qu'ils ont prétendu vivre dans la terre, en des endroits où ils étoient à ſec & ſans eau, c'eſt parce que le fait ne me paroît pas aſſez conſtaté : Car d'ailleurs je vais, ſur une matiere fort approchante, rapporter moi-même des faits encore plus ſurprenans, mais dont la vérité paroît être ſi bien atteſtée, qu'il ne ſemble pas qu'on puiſſe les révoquer en doute.

I. On trouve dans le port & dans la rade de Toulon des pierres dures, ſolides, & parfaitement entieres, qui renferment dans des cellules diſtinctes, pluſieurs coquillages en vie, & d'un goût exquis, connus ſous le nom de *Dactyli*, en François *Dattes*. Pour tirer ces coquillages il faut rompre les pierres à coups de maillets. Chaque coquillage y eſt renfermé dans une cellule ou loge ſéparée, qu'il emplit en entier, ſans qu'il puiſſe avoir aucune communication au dehors, parce qu'il ſe trouve éxactement entouré d'une couche de pierre dure, ſolide & continue.

Cette obſervation paroît être entierement conforme à celle qu'on rapporte de la côte d'Ancone en Italie, dont on parlera ci-deſſous *Article V.* J'avoue qu'elle eſt ſi extraordinaire, qu'on auroit peine à la croire, ſi le fait n'étoit atteſté par (*a*) Gaſſendi, (*b*) Blondel,

(*a*) Mytuli, Muſculi, Pectunculi, Balani, Dactyli, Ungues, partim nomine, partim formâ notiſſimi ſunt, niſi quòd ratiores ſunt, quales intra ſaxa ex littore Anconitano & ex Tolonenſi portu eruta confractaque, reperiuntur. *Gaſſendus. Phyſicæ Sect.* 3. *Membr. poſter. Lib.* 1. *cap.* 6.

Quâ ratione quoque dùm ſaxa illa concreſcerent, quæ ad Tolonenſem portum eruta mytulos vivos, eduleſque numero magno continent, debuerunt id genus ſeminia diverſimodè comprehendi. *Idem, Ibid. Lib.* 4. *cap.* 1.

(*b*) Adjecit (*D. Blondel*) illud quoque quod ſatis vulgare eſt, Telone ſaxa eſſe, quæ diſrupta Oſtrea optima ſuppeditant. *Apud J. B. Duhamel. Hiſtor. Reg. Scientiar. Academ. Lib.* 2. *cap.* 3.

(c) Bouche, M. (d) Piganiol de la Force, &c. & atteſté du moins par les trois premiers, comme un fait qu'ils avoient obſervé.

II. On trouve, dans les Mémoires de l'Académie Roiale des Sciences, deux Obſervations ſur cette matiere, qui ne ſçauroient être ni plus préciſes ni mieux conſtatées. La premiere eſt rapportée en ces termes, dans le Volume de l'année 1719. * * Pag. 39.

» Dans un pied d'Orme de la groſſeur d'un homme, » trois ou quatre pieds au deſſus de la racine, & préci- » ſément au milieu, on a trouvé un Crapaud vivant, » de taille médiocre, maigre, qui n'occupoit que ſa pe- « tite place. Dès que le bois fut fendu, il ſortit, & il » s'échappa fort vîte. Jamais Orme n'a été plus ſain, ni » compoſé de parties plus ſerrées & plus liées; & le Cra- » paud n'avoit pû y entrer par aucun endroit. L'œuf » qui l'avoit formé, devoit s'être trouvé dans l'arbre » naiſſant, par quelque accident bien particulier. L'ani- » mal avoit vécu là ſans air, ce qui eſt encore ſurpre- » nant, s'étoit nourri de la ſubſtance du bois, & n'avoit » crû qu'à meſure que l'arbre croiſſoit. Le fait eſt atteſté » par M. Hubert, ancien Profeſſeur de Philoſophie à » Caen, qui l'a écrit à M. Varignon.

III. La ſeconde Obſervation qui ſe trouve dans le Volume de l'année 1731. † n'eſt ni moins expreſſe, ni moins circonſtanciée. Voici les propres termes. † Pag. 25.

» Nous avons rapporté en 1719. le fait peu vraiſem- » blable & bien atteſté, d'un Crapaud trouvé vivant & » ſain au milieu du tronc d'un aſſez gros Orme, ſans que » l'animal en pût jamais ſortir, & ſans qu'il y eût au- » cune apparence qu'il y fût jamais entré. M. Seigne de

(c) On trouve des Coquilles admirables, d'un goût très-délicieux, nommées *Dattes*..... dans le creux de quelques rochers, qui ſont au fond du port de Toulon ..... Il me ſuffit de dire qu'on le voit tous les jours par expérience, en rompant de ces rochers à coups de marteaux, comme fit faire autrefois le très-curieux Sieur de Peireſc, & le Duc d'Angoulême. *Bouche, Chorographie & Hiſtoire de Provence, Tom. 1. pag. 924.*

(d) Deſcription de la France. *Seconde Edition. Tom. 4. pag. 69.*

» Nantes a écrit préciſément le même fait à l'Académie, » à cela près qu'au lieu d'un Orme, c'étoit un Chêne plus » gros que l'Orme, ſelon les meſures qu'il en donne, » ce qui augmente encore la merveille. Il juge par le » tems néceſſaire à l'accroiſſement du Cheſne, que le » Crapaud devoit s'y être conſervé depuis 80 ou 100 » ans ſans air & ſans aliment étranger. M. Seigne ne pa- » roît pas du tout avoir connu l'autre fait de 1719, & » l'extrême conformité du ſien en eſt d'autant plus » frappante.

IV. L'obſervation d'Ambroiſe Paré, premier Chirurgien de Henri III. Roi de France & de Pologne, peut aller du pair avec celles qu'on vient de rapporter, puiſque cet Auteur eſt connu pour un homme judicieux, & qu'il parle d'un fait dont il avoit été témoin.

» Etant à une mienne vigne, * *dit-il*, près le village » de Meudon, où je faiſois rompre de bien grandes & » groſſes pierres ſolides, on trouva au milieu de l'une » d'icelles un gros crapaud vif, & n'y avoit aucune ap- » parence d'ouverture, & m'eſmerveillai, comme cet » animal avoit pû naître, croître & avoir vie. Lors le » Carrier me dit qu'il ne s'en falloit eſmerveiller, parce » que pluſieurs fois il avoit trouvé de tels & autres ani- » maux au profond des pierres, ſans apparence d'au- » cune ouverture.

* Oeuvres Chirurgic. *Liv.* 25. *chap.* 18.

V. Je croi pouvoir ajoûter encore ce qu'on rapporte de certaines pierres, qu'on trouve dans la mer Adriatique, ſur la côte d'Ancone. (*a*) Ces pierres peſent or-

(*a*) In littore Anconitano ſaxa magni ponderis, quinquaginta & plurium etiam librarum, è mari trahuntur : his colos & conſtitutio exterior ea eſt, quæ lapidi Aëtiti, rudis nimirùm & non difficilis læſu aut tritu; interior verò cruſta aut tunica dura, & quæ politi poſſit, haud ſecus atque interior Aëtitæ tunica, colore etiam ſubcæruleo, ne hac quidem notâ ab Aëtite diſcedens. Rumpuntur hæc ſaxa majoribus malleis ferreis, magnâ vi impactis, non quò intùs, ut in Aquilæ lapide, alius calculus inveniatur, ſed quò piſciculi delicatiſſimi extrahantur, ejuſdem generis cum Solenibus, quos *Cappas longas* Veneti appellant, ſed eò delicatiores, quòd non aquâ marinâ, ſed rore quodam tenuiſſimo per lapidem imbibito, paſcantur. Hi plures numero ad viginti, modò plures, modò pauci-

dinairement 50. livres, & quelquefois davantage. Leur couleur & leur forme exterieure reſſemblent aſſez bien à celles des pierres d'Aigle, & elles ſont en dehors inégales & aſſez faciles à caſſer. Mais en dedans elles ſont fort dures & capables même de prendre le poli comme le marbre. On ne peut les caſſer qu'à grands coups de gros maillets de fer. On y trouve dans des loges ou niches diſtinctes, pluſieurs petits coquillages en vie, d'un goût très-délicat, & de la même eſpece que les *Solenes*, que les Venitiens appellent *Cappe lunghe*, & les François *des Couteaux*. Ces faits ſont atteſtez par (*a*) Simon Mayol, Evêque de Vulturara, & plus éxactement encore par (*b*) Ulyſſe Aldrovand, Médecin de Bologne, qui en parlent tous deux, ſur tout le dernier, comme d'un fait ordinaire, commun, qu'ils ont vû, que tout le monde peut voir. Pierre-André Matthiole (*c*) aſſure qu'on trouve des pierres de la même eſpece dans le fond du Golfe Adriatique, pas fort loin de la ſource du *Timavo*, & aſſez près du Château de *Duino*. Ce qu'il en dit ne ſçauroit

res ita ſaxo includuntur, ut ſingulis ſuus ſit nidus, ad magnitudinem & figuram piſcis omnibus lineamentis reſpondens. Inter nidos ſaxeo interſtitio relicto, ex his veluti è vaginulis rupto lapide eximuntur integri Solenes ad palatum & lumbos delicatorum plurimùm facturi. In his igitur ſolidiſſimis ſaxis, in quibus aqua nulla, nullus liquor invenitur, præter eum quem piſcis continet, non figura modo Dactyli ſive Solenis, ſed vita etiam & omnis piſciculi laus perficitur & abſolvitur, melior ut multo ſit, quàm ſi in ipſo mari extra lapidem natus fuiſſet. Ulyſſes Aldrovandus *De Teſtaceis*, *lib.* 3. *pag. m.* 81. *col.* 2.

(*a*) Dierum caniculatium, *Colloq.* 9. & 18. *pagg. m.* 358. & 587.

(*b*) Ubi ſuprà.

(*c*) Nec mirum cuipiam eſſe debet, quòd ejuſmodi conchylia in lapidum medio orta, ibi diutiùs concluſa, ipſis cedente lapide, creſcant & vivant. Siquidem ego certò teſtari poſſum me vidiſſe non longè à Timavo fonte, prope Duinum Caſtrum in Adriatici littore ſitum, ubi maris alluit unda, lapides à ſociis malleis ferreis frangi, atque in illis plurima reperiri conchylia, quæ *Dactylos* à formâ & colore vocant. Sunt enim palmatum caryotis ſimilia..... In ipſo quoque Duini Caſtro iiſdem veſci mihi contigit apud magnificum Matthiam Hofferum..... quæ ſanè non minorem, quam Oſtrea, in cibis gratiam habere comperi. Petr. Andreas Matthiolus, *Commentario* 1. *in lib.* 5. *Dioſcoridis.*

être plus positif, puisqu'il marque qu'il a vû casser ces pierres à coups de maillets ; qu'il en a vû retirer les coquillages ; qu'il a mangé lui-même de ces coquillages, & qu'il les a trouvés aussi bons que des huitres.

V. Après des témoignages si positifs, je ne craindrai pas d'alléguer les autoritez qu'on trouve dans plusieurs Auteurs sur des faits pareils. Peut-être quoique nombreuses, ne suffiroient-elles point pour faire preuve, si elles étoient seules ; mais venant, comme elles viennent, à l'appui d'une vérité déja prouvée, il paroît qu'on ne sçauroit s'empêcher de faire quelque attention au nombre des Auteurs, qui s'accordent à attester des faits de la même nature, en des pais & en des tems si differens.

1°. Les Observations des crapaux en vie dans des pierres très-solides & très-entieres, sont assez communes. Du moins en trouve-t-on plusieurs très-circonstanciées dans les Auteurs, comme dans (*a*) Baptiste Fulgose, Doge de Genes ; dans (*b*) Martin Weinrich, (*c*) George Agricola, (*d*) Jean-Laurent Bauschius, (*e*) Jean-Daniel Horstius, (*f*) Jean Goropius, Médecins célébres ; dans (*g*) François Bacon, Baron de Verulam ; dans le P. (*h*) Eusebe de Nieremberg, Jesuite, & dans (*i*) Jacques Gaffarel.

2°. On prétend qu'on a trouvé de même dans des blocs de marbre, ou dans des rochers ou de grosses pierres solides & sans ouverture exterieure, plusieurs autres animaux en vie, comme des *Serpens*, au rapport du même (*k*) Baptiste Fulgose, & de (*l*) Jean Nardius, Médecin de Florence ; des *Grenouilles*, au rapport de Mel-

(*a*) Dictor. & factorum memorabilium. *Lib.* 1. *cap.* 6.
(*b*) De monstris, *cap.* 7. *pag. m.* 58.
(*c*) De animantibus subterraneis.
(*d*) De Aëtite, *pag. m.* 74.
(*e*) In Observationib. Anatomic. 2. *pag. m.* 10.
(*f*) In Niloscopio, sive *Lib.* 3. Origin. Antuerpianarum, *pag. m.* 239.
(*g*) Histor. natural. *Cent. VI. n°.* 570.
(*h*) Historiæ natural. *lib.* 6. *cap.* 13.
(*i*) Curiositez inouies, *chap.* 5. §. 6.
(*k*) Dictor. & factorum memorabilium, *lib.* 1. *cap.* 6.
(*l*) In anno primo noctium genialium Physicar. *IV. pag. m.* 266.

chior (*a*) Guillandin, Pruſſien d'origine, & Profeſſeur de Botanique, & enſuite de Médecine à Padoue, & de (*b*) Philippe-Jacques Sachs de Lewenheimb, Médecin de Breſlau : Enfin des *Cancres* ou *Ecreviſſes*, au rapport (*c*) d'André Libavius, Médecin.

VII. Les differentes obſervations qu'on vient de citer, ont été adoptées par des Auteurs célébres, comme par (*d*) Athanaſe Kircher, & (*e*) Gaſpard Schott, Jeſuites ; par (*f*) Conrard Geſner, (*g*) Jean Kentmann, (*h*) André Libavius ; (*i*) Philippe-Jacques Sachs, & (*k*) Chretien-François Paulini, Médecins : mais comme on connoît le génie des Compilateurs, on n'oſeroit guére compter ſur le ſuffrage de ces Auteurs, quoique nombreux & celébres, ſi ce qu'ils avancent, n'étoit d'ailleurs appuié ſur d'autres faits pareils, qui ſont inconteſtables.

Je ne prêtens point expliquer des faits ſi ſurprenans & ſi difficiles : je me contenterai d'indiquer les conſéquences qu'on en doit tirer.

1°. Que les Coquillages, les Crapauds, les Serpens, les Grenouilles, ou du moins les œufs d'où ces differentes eſpeces d'animaux pouvoient éclorre, s'étoient engagez dans les arbres encore jeunes où on les a trouvez, ou dans le limon encore tendre, dont ſe ſont formées les pierres, d'où on les a tirez.

2°. Que ces animaux renfermez dans le tronc de ces arbres ou dans l'épaiſſeur de ces pierres, ou du moins ſortis des œufs, qui y ſont éclos, s'y ſont conſervez depuis ce temps-là, c'eſt-à-dire depuis 50. 100. 150.

(*a*) De Papyro, *pag.* 11.
(*b*) Gammarologiæ, *lib.* 1. *cap.* 8.
(*c*) Singular. Part. 1. ubi de carne foſſili, §. 18. *pag. m.* 264.
(*d*) Mundi ſubterranei, *lib.* 8. *ſect.* 4. *cap.* 1.
(*e*) Phyſicæ curioſæ, *lib.* 10. *cap.* 16. §. 4.
(*f*) De Foſſilibus.
(*g*) Ibidem, apud Geſnerum.
(*h*) Singularium *Part.* 1. ubi de carne foſſili. Et *Part.* 4. ubi de Batrachiis, *cap.* 25.
(*i*) Gammarologiæ, *lib.* 1. *cap.* 7.
(*k*) De Bufone, *ſect.* 1. *cap.* 3. Et Cynograph. curioſæ, *ſect.* 1. *cap.* 3.

ans, & peut-être encore davantage, car il n'en a pas fallu moins pour l'accroiſſement des arbres, où on les a trouvez, ou pour la formation des pierres, d'où on les a tirez.

3°. Qu'ils y ont vécu par conſéquent beaucoup plus long-tems, que ne vivent les animaux de la même eſpece, quand ils jouiſſent de leur liberté.

4°. Qu'ils y ont cependant vécu pendant tout ce tems-là, ſans recevoir d'autre nourriture que celle que la ſéve des arbres leur a pu fournir, ou qui a pu pénétrer à travers l'épaiſſeur des pierres.

5°. Qu'ils y ont vécu même ſans avoir, pour y reſpirer, d'autre air que celui qui étoit renfermé dans la loge où ils étoient placez, ce qui mérite quelque conſideration à l'égard même des coquillages, qui reſpirent à leur maniere, mais ce qui eſt preſque incroiable à l'égard des crapauds, des grenouilles & des ſerpens, dont la reſpiration ſenſible ſemble demander beaucoup plus d'air.

6°. Que c'eſt peut-être à cette excluſion de tout air exterieur, que les animaux ainſi renfermez, doivent leur longue vie. Du moins cela entre-t-il dans les idées du célébre Bacon, qui dans ſon *Hiſtoire de la vie & de la mort*, établit la régle ſuivante (*a*) comme ſûre dans l'expérience. *Aer excluſus confert ad longævitatem, ſi aliis incommodis caveas.*

7°. Enfin que ces animaux ont eu l'inſtinct de ſe pratiquer d'avance des loges proportionnées à toute l'étendue qu'ils devoient acquerir en croiſſant, ou du moins qu'à meſure qu'ils croiſſoient, ils ont eu l'art d'étendre leurs loges, en repouſſant ou en uſant peu-à-peu les cloiſons qui les formoient.

Je comprens que ces conſéquences paroîtront incroiables, & je conviens que ce ne ſera pas ſans raiſon; mais ces conſéquences, toutes incroiables qu'elles pourront paroître, doivent pourtant être admiſes, ſi les faits d'où on les tire ſont vrais, comme on n'en ſçauroit douter, après les preuves qu'on vient d'en rapporter.

(*a*) Hiſtor. vitæ & mortis. *Canone XVIII.*

CHAPITRE XI.

De la maniere dont ſe faiſoit la pêche *des Mulets*, Mugiles, *dans les* Etangs de Lates, *au rapport de Pline, & du fondement qu'on doit faire ſur ce* récit.

PLINE décrit fort au long, dans le *Chapitre* 8. *du Livre IX.* de ſon Hiſtoire Naturelle, la maniere dont ſe faiſoit de ſon tems la pêche des Mulets dans le bas Languedoc, vers l'embouchure des Etangs de Lates dans la Mer. Cette embouchure eſt la même à peu près, que celle qui ſubſiſte aujourd'hui vis-àvis de l'Iſle de Maguelonne, & qui eſt connue ſous le nom de *Grau de Palavas*. » Il y » a, *dit-il*, † dans la Province Narbonnoiſe & dans le ter» ritoire de Niſmes, un Etang, appellé l'*Etang de Lates*, » où il ſemble que les Dauphins faſſent ſociété avec les » hommes pour la pêche. En certain tems de l'année » une quantité innombrable de Mulets, profitant de l'avan» tage du courant, paſſe de cet Etang dans la mer par » le canal étroit qui fait la communication. Il eſt impoſ» ſible dans ces circonſtances d'y tendre des filets, qui » puiſſent réſiſter à leur effort, quand même ils n'auroient » pas l'adreſſe de ſe ſervir de la conjoncture du tems. Mais » il ſemble qu'ils ſçavent en profiter par la promptitude » avec laquelle ils ſe hâtent de gagner la pleine mer, & » d'échapper à l'embouchure de l'Etang, qui eſt le ſeul » endroit où l'on puiſſe tendre des filets. Le peuple du » voiſinage, qui ſçait la ſaiſon de cette pêche, s'y rend

† Eſt Provinciæ Narbonenſis, & in Nemauſenſi agro, Stagnum *Latera* appellatum, ubi cum homine Delphini ſocietate piſcantur. Innumera vis Mugilum, ſtato tempore, anguſtis faucibus ſtagni in mare erumpit obſervatâ æſtûs reciprocatione. Quâ de causâ prætendi non poſſunt retia, æquè molem ponderis nullo modo toleratura, etiamſi ſolertia non inſidietur tempori. Simili ratione in altum protinus tendunt, quod vicino gurgite efficitur, locumque ſolum pandendis retibus habilem effugere feſtinant. Quod ubi animadvertêre Piſcantes (concurrit autem multitudo temporis gnara, & magis etiam voluptatis hujus avida) totuſque populus è littore, quanto poteſt clamore con-

en

» en foule pour jouir du plaiſir de ce ſpectacle, & il aide
» les pêcheurs à appeller à haute voix les Dauphins en
» criant (*a*) *Simon*. Quand le vent du Nord ſouffle, les Dau-
» phins entendent d'abord ces cris, que le vent leur porte ;
» ils les entendent un peu plus tard, quand le vent du
» midi retient le ſon, mais dans l'un & dans l'autre cas
» ils viennent au ſecours à l'improviſte ; ils paroiſſent en
» troupe ; ils s'arrangent en ordre dans l'endroit, où le
» combat paroît devoir ſe faire ; ils arrêtent les Mulets qui
» veulent s'échapper dans la mer, les repouſſent mal-
» gré eux dans le paſſage qu'ils vouloient franchir, &
» donnent par ce moyen le tems aux pêcheurs de ten-
» dre leurs filets tout autour & de les ſoutenir par des
» pieux. Il s'échappe malgré cela beaucoup de Mulets par
» la vîteſſe avec laquelle ils nagent ; mais les Dauphins
» ont bientôt attrapé ceux qui s'échappent & contens de

ciet *Simonem* ad ſpectaculi eventum. Celeriter Delphini exaudiunt deſideria, Aquilonum flatu vocem proſequente, Auſtro verò tardiùs ex adverſo referente. Sed tùm quoque improviſò in auxilium advolant. Properare apparet acies, quæ protinus diſponitur in loco, ubi conjectus eſt pugnæ. Opponunt ſeſe ab alto : trepidoſque in vada urgent. Tùm Piſcantes circumdant retia, furciſque ſublevant : Mugilum nihilominus velocitas tranſilit. At illos excipiunt Delphini & occidiſſe ad

(*a*) Ce nom ſignifie *Camus*, & il convient aux Dauphins, dont le muſeau eſt court. Les Anciens ont prétendu que les Dauphins aimoient à s'entendre donner ce nom. *Nomen* Simonis *omnes* (Delphini) *miro modo agnoſcunt*, dit Pline, *maluntque ita appellari*. Hiſtor. natural. Lib. 9 cap. 8. *Delphines propriè* Simones *nominantur*, dit Iſidore, Origin. Lib. XII. cap. 6. *Cùm Delphini* Simones *appellantur*, *nomen agnoſcunt*, dit Pierre Gilles ou *Gyllius*, Lib. de Gallic. & Latin nominib. Piſcium Maſſiliens. Cap. 7. *& ſic appellari mirificè gaudent*. Cet Auteur prétend en avoir été témoin lui-même „ Un jour, *dit-il*, comme j'allois „ par mer à Antibes, je vis de loin un „ Dauphin, que j'appellai à haute voix, „ *Simon*, *Simon* J'eus le plaiſir de le „ voir accourir auſſi-tôt à mes cris & „ s'approcher du navire où j'étois, de ſi „ près, que j'aurois pû le toucher. Si le fait eſt vrai, tout ce qu'on en peut conclure, c'eſt que les Dauphins viennent naturellement au bruit : Et c'eſt ce que Rondelet a voulu dire, quand il a marqué, qu'on peut faire venir les Dauphins en ſifflant, *Delphinos ſibilo evocari*. Rondelet. *De Piſcibus*, *Lib. 16. cap. 8.*

Gaſpar Schott, de la Compagnie de Jeſus, appuie cette conjecture d'une maniere bien préciſe, *Phyſic. Curioſa*, *lib. 10. cap. 12. §. 5.* Et *Magia*, *Part. 2. lib. 1. Syntagm. 2. cap 3.* lorſqu'il aſſure qu'étant allé en 1633. de Naples à Meſſine, & aiant commencé de chanter le *Te Deum* à haute voix, avec les autres Paſſagers, à la vûe du Port où ils alloient aborder, il vit une troupe de Dauphins accourir au bruit autour du Bateau, & le ſuivre en ſautant avec de grandes marques de joie.

» les avoir égorgés, ils different de les manger juſqu'à » ce que la victoire ſoit parfaite. En attendant, ils continuent le combat avec la même ardeur, ils ſe laiſſent » enfermer ſans peine dans les filets où ils pouſſent les » Mulets, & afin de ne leur point apprendre le chemin » par où ils pouroient fuir, ils s'échappent avec tant d'adreſſe entre les bateaux, les filets & les hommes qui » nagent, qu'on ne les voit point diſparoître. Ceux qui » ſont dans les filets, attendent qu'on les abbaiſſe pour en » ſortir; nul n'entreprend de les franchir en ſautant, » quoiqu'ils aient pour cela une agilité particuliere; & » dès qu'on les a lâchés, ils reviennent combattre de nouveau proche les pieux mêmes, qui ſervent à ſoutenir les » filets. La pêche finie, ils ſe ſaiſiſſent des Mulets qu'ils » ont tués; mais comme s'ils ſentoient qu'ils ont rendu » trop de ſervice, pour ne mériter qu'une récompenſe d'un » jour, ils attendent encore pour le lendemain; & les » pêcheurs ont ſoin, outre les poiſſons qu'ils leur abandonnent, de leur donner abondammen de la ſoupe » au vin.

Voilà certainement une eſpece de pêche bien ſinguliere; cependant Pline la raconte ſi ſérieuſement, il entre dans un détail ſi circonſtancié, & la deſcription qu'il fait de l'étang de Lates, & de l'embouchure par où il communiquoit avec la mer, eſt ſi conforme à l'état préſent de ces lieux, qu'on a peine à ſe perſuader que ce ſoit une pure fable, & je ne ſuis pas ſurpris que pluſieurs y aient été trompés.

1°. Cardan (*a*) parle de cette maniere de pêcher les Mulets ſur la côte de Languedoc près de Montpellier,

[a] De rerum Varietate, *lib.* 7. *cap.* 37.

præſens contenti cibos in victoriam differunt. Opere prælium fervet, includique retibus ſe fortiſſimè urgentes gaudent, ac ne id ipſum fugam hoſtium ſtimulet, inter navigia & retia, natanteſve homines ita ſenſim elabuntur, ut exitum non aperiant. Saltu, quod eſt aliàs blandiſſimum his, nullus conatur evadere, ni ſummittantur ſibi retia. Egreſſus protinùs ante vallum præliatur. Ita peractâ capturâ, quos interemere, diripiunt; ſed enixioris operæ, quàm in unius diei præmium, conſcii ſibi, opperiuntur in poſterum, nec Piſcibus tantùm, ſed intritâ panis è vino ſatiantur.

comme d'un fait conſtant, & qu'il ne paroît pas révoquer en doute. *E mari*, dit-il, *ſtagnum in Nemauſenſem agrum latioribus faucibus effunditur, quod* Laterra *vocant, idque in Narbonenſi Galliâ juxta Montem Peſſulanum. In eo Mugilum copia maxima abundat, qui certo tempore in mare agminatim erumpunt. Refert autem Plinius Piſcatores advocatis Delphinis, diſpoſitiſque retibus ubi minùs profundum eſt ſtagnum, inire prælium, cimbis locum occupantibus : in quo nec clamoribus, nec cimbis, nec retibus, nec effuſâ in littore turbâ ſpectantium Delphini terrentur, nec ſaltu impliciti retibus explicare ſe conantur; ſed tantiſper expectant donec retia demittantur, & Mugiles ſolùm occidiſſe contenti differunt prædæ diviſionem, donec dies prælii tranſacta fuerit; tunc occiſis veſcuntur Piſcatores, retibus incluſos capiunt, deinde multis poſt diebus ſequentibus pane in vino intrito operam Delphinorum remunerant, aliiſque eduliis.*

2°. Rondelet forcé d'avouer que cette pêche ne ſe pratique point à préſent dans les Etangs de Lates, (*a*) ne laiſſe pas de croire qu'on l'y a pratiquée autrefois, & qu'on pourroit facilement l'y rétablir. « Il ne doute pas que les » Dauphins ne puſſent s'apprivoiſer avec de la ſoupe au » vin : Il eſt convaincu qu'étant apprivoiſez, ils viendroient » d'eux-mêmes aux cris de ceux qui les appelleroient, puiſ- » qu'il les a vû venir nager autour des vaiſſeaux, d'où on les » avoit appellez en ſifflant. Enfin il ajoute « que la diſpoſi- » tion des étangs de Mauguio eſt encore la même qu'elle » étoit du tems de Pline, & par conſéquent auſſi favorable » pour cette pêche. *Eâdem piſcandi ratione hodie quoque uti poſſent Piſcatores noſtri, nec dubito quin Delphini offâ, vinoque cicurari poſſent, & inclamati accurrere, cùm aliquoties ſibilo evocatos acceſſiſſe ad naves & circumnataſſe viderimus, nec minùs hodie quàm olim ad id accommodatæ ſunt ſtagni fauces ad oppidum* Malgurium *vocatum.*

[*a*] De Piſcibus, *Lib. 16. cap. 8.*

3°. Mais Iſaac Voſſius va plus loin encore, car il déclare (*a*) non ſeulement » qu'il eſt perſuadé de la vérité » de ce fait, mais il aſſure même que les exemples pareils » qu'on trouve en grand nombre dans les Anciens, ne » permettent pas d'en douter, d'autant plus, à ce qu'il » prétend, que ces ſortes de pêches ſont encore en uſa-

[*b*] In Pompon. Melam, *pag. m.* 179.

» ge en plusieurs endroits de la mer méditerranée, où les » Pêcheurs sçavent tirer des Dauphins les mêmes secours, » qu'on en tiroit du tems de Pline. *Ipsam quod attinet historiam, de eâ nos dubitare non patiuntur multa similia exempla, quæ à Veteribus produntur; præsertim cùm hodie quoque in multis Maris Mediterranei tractibus similia Delphinorum beneficia Piscatores agnoscant.*

On verra ci-dessous quels sont ces exemples qu'on trouve dans les Anciens, & dont Vossius a entendu parler, & on pourra juger du cas qu'on en doit faire. Mais je doute que Vossius eût pû marquer bien précisément les endroits de la mer Méditerranée, où l'on pêche encore avec le secours des Dauphins, ou pour mieux dire, de concert avec eux. Je sçai bien du moins qu'il n'auroit pas allégué les Etangs de Languedoc, car cette pêche n'y est certainement point connuë. Ce n'est pas (*a*) qu'on n'y prenne encore une grande quantité de Mulets, *innumera vis Mugilum*, & si grande même qu'on est obligé de les saler: Ce n'est pas non plus, qu'on ne les y prenne encore tous les ans à peu près dans la même saison, *stato tempore*, comme du tems de Pline, & ordinairement dans le mois de Decembre; mais on y ignore absolument les moiens d'engager les Dauphins d'y venir prendre part; & il ne reste aucun vestige de cette ancienne societé, si utile pour eux, & pour les Pêcheurs, & qui faisoit toute la singularité de cette pêche.

(*a*) Rondelet, de Piscibus, *Part.* 1. *lib.* 9. *capp.* 1. & 2.

Or voilà ce qui fait douter de la vérité du fait. Comment cette societé auroit-elle pû cesser, si elle avoit été autrefois réelle? Seroit-ce de la part des Pêcheurs, ou des Dauphins? A qui des deux devroit-on donner le premier tort? A qui devroit-on imputer d'avoir manqué malicieusement à un Traité si avantageux pour tous les deux? On ne sçauroit s'empêcher de convenir que ces réflexions donnent quelque défiance de la vérité de cette histoire: disons mieux, on est forcé d'avouer qu'elles forment une présomption de fausseté, à laquelle il est difficile de résister. S'avisera-t-on jamais de renoncer au secours des chiens pour la chasse? Ou doit-on craindre que les chiens se refusent un jour à l'emploi qu'on leur y donne, & au service qu'on en reçoit.

Cette premiere préſomption devient une preuve complette, dès qu'on ſe donne la peine d'examiner la ſuite de la tradition, qu'on trouve dans les Anciens, ſur ce fait, parce que cet examen fait voir que l'hiſtoire de Pline ſur la maniere de pêcher les Mulets dans les étangs de Lates, & ſur la part que les Dauphins y avoient, eſt non ſeulement un vrai conte, mais que c'eſt même un conte uſé, qui déja de ſon tems avoit été retourné de pluſieurs façons, raconté de pluſieurs lieux, appliqué à pluſieurs eſpeces d'animaux, & qui depuis a été répété de même pluſieurs fois de differens lieux; mais toujours d'une maniere vague, incertaine, en un mot de la maniere dont on débite les fables. Et voilà à quoi ſe réduiſent ces exemples des Anciens, ſur leſquels nous avons vû que Voſſius ſe fondoit pour adopter l'hiſtoire de Pline.

I. M. Licinius Craſſus Mucianus, (*a*) perſonnage diſtingué ſous Neron, & ſous ſes ſucceſſeurs, par le commandement de pluſieurs armées, & par l'honneur de pluſieurs Conſulats, un des principaux partiſans de Veſpaſien, & celui qui contribua peut-être le plus à lui procurer l'Empire, avoit compoſé un ouvrage hiſtorique, qui contenoit beaucoup de faits de Géographie & d'Hiſtoire naturelle. Cet ouvrage que nous n'avons plus, a été ſouvent cité par Pline, ſur l'une & ſur l'autre de ces matieres, & cité toujours avec éloge. C'eſt dans cet ouvrage que Mucianus faiſoit mention d'une pêche, qui étoit en uſage dans le Golfe de la ville de * Jaſſus dans la Carie, & qui étoit entierement ſemblable à celle dont Pline a parlé, ou qui n'en differoit du moins, qu'en ce que dans ce Golfe les Dauphins venoient d'eux-mêmes ſans être appellez: Qu'ils recevoient leur part de la main des pêcheurs ſans oſer rien prendre d'eux-mêmes: Et qu'ils s'attachoient chacun à une barque qu'ils ſuivoient pendant la nuit à la lueur d'un flambeau. C'eſt de Pline lui-même, qui cite ſur ce

(*a*) Tacitus, *in* 2°. *Hiſtoriarum.* Suetonius, in Veſpaſiano, *cap.* 6. & 13.

* Aujourd'hui *Askem Kaleſi*, c'eſt-à-dire le Château d'*Askem*, dans le *Mentes-ili*.

fait Mucianus, que nous tenons toutes ces circonſtances. (*a*) *Quæ de eodem genere piſcandi in Jaſſio ſinu Mucianus tradit*, dit-il à la ſuite du paſſage qu'on vient de rapporter, *hoc differunt, quòd ultrò neque inclamati* (Delphini) *præſto ſint, parteſque è manibus accipiant, & ſuum quæque cymba è Delphinis ſocium habeat, quamvis noctu & ad faces.*

(*a*) Plin. Hiſtor. natural. *lib.* 9. *cap.* 8.

II. Elien, qui a vécu (*b*) ſous l'Empire d'Adrien, au commencement du ſecond ſiécle de l'Ere Chrétienne, & environ cinquante ans après Pline, parle (*c*) auſſi d'une pêche pareille, où l'on profitoit de même du ſecours des Dauphins. On n'avoit pas beſoin de les appeller; ils venoient d'eux-mêmes, dès qu'ils appercevoient dans la nuit les lanternes allumées, que les pêcheurs attachoient à la proue de leurs batteaux, pour faire raſſembler les poiſſons; en quoi la deſcription de cette pêche convenoit avec la deſcription de celle de Mucianus. Les Dauphins arrivez en foule, formoient d'abord une grande enceinte, y renfermoient les poiſſons, les y reſſerroient, les empêchoient de s'échapper, & donnoient aux pêcheurs la facilité de les prendre. Après quoi ils venoient demander leur part de la pêche, & les pêcheurs la leur donnoient de bonne foi, convaincus que c'étoit le moien de les engager à leur aider une autrefois, au lieu qu'ils étoient perſuadez que les Dauphins ſeroient devenus leurs ennemis, s'ils les avoient trompez; en quoi cette deſcription s'accorde éxactement avec celle de Pline. Sur cette reſſemblance ne croiroit-on pas qu'il s'agit dans Elien, de même que dans Pline, de la pêche des Mulets dans les étangs des Volces, ou du moins de celle qu'on faiſoit dans le Golfe de Jaſſus au rapport de Mucien. Cependant le lieu de la ſcene eſt entierement different, & ſuivant Elien, c'eſt dans la mer d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*, que ſe paſſoit le fait qu'il raconte.

(*b*) Gerard. Joann. Voſſius, de hiſtoric. Græcis, *lib.* 2. *cap.* 11.

(*c*) De animalibus, *lib.* 2. *cap.* 8.

III. Oppien, qui (*d*) vivoit ſous Antonin Caracalla, à qui il a dédié ſes ouvrages, & qui par conſéquent a écrit au commencement du III. ſiécle de J. C. répéte (*e*) dans le Traité qu'il a fait *ſur les Poiſſons*, la même

(*d*) Joſephus Scaliger, in Animadverſionibus in Chronica Euſebii, *pag. m.* 221 & 222.

(*e*) Halieuticon. *lib.* 5. *verſ.* 425. & *ſeqq.*

Hiſtoire qu'on trouve dans Elien. La ſcene eſt de même dans la mer *Egée*, près de l'iſle d'*Eubée*, aujourd'hui le *Negrepont*: C'eſt dans la nuit que la pêche ſe fait; les Dauphins viennent d'eux-mêmes à la lueur des lanternes, que les pêcheurs attachent à leurs batteaux pour épouvanter les poiſſons; ils entourent, ils reſſerrent, ils pouſſent ſur le rivage les poiſſons, qui tâchent de s'échapper dans la mer: En un mot ils rendent aux pêcheurs tous les ſervices, que les chaſſeurs peuvent attendre des chiens les mieux dreſſez. Mais auſſi dès que la pêche eſt finie, les Dauphins viennent-ils demander la part qui leur eſt due, & les pêcheurs ſont prompts à la leur donner, parce qu'ils ſont perſuadez que s'ils y manquoient, ils ne devroient plus compter ſur leur ſecours.

IV. On trouve la même hiſtoire dans (*a*) Albert le grand, Religieux de l'ordre de Saint Dominique, qui vivoit dans le XIII. ſiécle, & cet Auteur parle de cette eſpece de pêche, comme d'une choſe qui ſe pratiquoit communément de ſon tems ſur les côtes d'Italie, où il place la ſcene. « Dans la mer méditerranée, *dit-il*, qui » entoure l'Italie de deux côtez, les Dauphins accom- » pagnent en troupe ceux qui vont à la pêche. Quand » on eſt arrivé, ils forment une grande enceinte, où ils » renferment les poiſſons, & en ſe reſſerrant peu-à-peu, » ils les pouſſent dans les filets, où ils les obligent d'en- » trer. C'eſt ſans aucun riſque, *ajoûte Albert le grand*, » que les Dauphins ſervent à cet emploi, car comme » on ne mange point de Dauphins en Italie, on n'a au- » cun interêt d'en prendre. Au contraire les pêcheurs » ont accoutumé de leur faire part de la pêche, qu'ils » leur ont aidé à faire. *In mari magno, quod Italiam duobus tangit lateribus, piſcatoribus ad piſcandum euntibus, Delphinorum grex congregatus vadit cum eis, & in mari per modum coronæ cingunt piſces & coarctant ad retia propellendo. Ab Italicis enim Delphinus non comeditur, nec eum piſcatores venantur, ſed potiùs de captis piſcibus Delphinis dant aliquam portionem.*

V. Enfin Rondelet, Profeſſeur en Médecine dans la Faculté de Montpellier dans le XVI. ſiecle, qui avoit

(*a*) De Animalibus, *lib. 24. Tractatu unico, ubi de Delphino.*

tant étudié l'hiſtoire naturelle des Poiſſons, & qui a fait ſur cette matiere un ouvrage ſi célebre, n'a pas manqué d'y citer, (a) en parlant des Dauphins, le paſſage de Pline qui donne lieu à ce Chapitre. C'eſt à cette occaſion qu'il aſſure » qu'il avoit oui dire que cette maniere » de pêcher avoit été en uſage à Palamos, ſur la côte de » Catalogne. *Hac piſcandi ratione*, dit-il, *audio Hiſpanos aliquando uſos fuiſſe, non procul ab urbe Palamos nuncupatâ.*

(a) De Piſcibus, *lib.* 16. *cap.* 8.

Voilà donc la même hiſtoire appliquée à cinq lieux différens par ſix différens Auteurs, ce qui forme une violente préſomption qu'elle n'eſt vraie d'aucun; mais ce qui en forme une plus forte encore, c'eſt que la même hiſtoire, ou du moins une hiſtoire toute pareille, eſt attribuée à deux eſpeces d'animaux, autres que les Dauphins, ce qui acheve de montrer que ce n'eſt qu'une fable, qui n'a aucun fondement ni pour les lieux, ni pour les acteurs.

VI. Par exemple, on trouve dans (b) Ariſtote une hiſtoire tout à fait ſemblable, & cet Auteur la met non pas ſur le compte des Dauphins, mais ſur celui des Eperviers, animaux, ce ſemble, beaucoup moins dociles. » Dans la » Thrace, *y eſt-il dit*, * les Eperviers chaſſent de ſociété » avec les hommes. On les appelle par leur nom; ſur le » champ ils accourent en foule, s'aſſemblent au-deſſus » de l'endroit choiſi pour la chaſſe, arrêtent les oiſeaux, » que les Paiſans chaſſent en battant les buiſſons, les » repouſſent vers la terre pour qu'on les prenne, ou qu'on » les tuë; s'ils ſont forcés d'en tuer quelqu'un qui s'enfuie, » ils le rejettent aux Chaſſeurs, & continuent à rendre » le même ſervice avec la même fidélité, mais auſſi a-t-on » ſoin de leur faire part de ce qu'on a pris par leur ſe- » cours. Cette même Hiſtoire ſe trouve avec les mêmes circonſtances dans (c) Pline & dans (d) Elien: ce dernier ſemble même la raconter de ſon chef, *auditione*, dit-il, *accepi*, comme s'il étoit le premier à la débiter.

(b) De Hiſtor. Animal. *lib.* 9. *cap.* 36.
Et *Lib. de Mirabilib. auditis.*

(c) Hiſtor. natural. *lib.* 10. *cap.* 8.
(d) De Animalibus, *lib.* 2. *cap.* 42.

VII. Ce n'eſt pas encore tout: les mêmes (e) Auteurs racontent à peu près la même choſe des Loups, eſpece

(e) Ariſtoteles, *Hiſtor. Animal. lib.* 9. *cap.* 36.
Plinius, *Hiſtor. natural. lib.* 10. *cap.* 8.
Et Ælianus, *de Animalibus*, *lib.* 6. *cap.* 65.

* Les Thraces ſçavoient-ils l'art de dreſſer les Eperviers, & l'hiſtoire dont il s'agit ici prouveroit-elle qu'on doit les regarder comme les inventeurs de la Fauconnerie?

d'animaux

d'animaux qu'on n'auroit guére ſoupçonnée devoir être ſi ſociable. Selon eux dans le Palus Méotide, les Loups vivent familierement avec les pêcheurs, pourvû qu'ils leur faſſent part de leur pêche, mais auſſi s'ils y manquent, ils déchirent leurs filets, & tâchent de les faire repentir de leur faute.

A voir ainſi la même Hiſtoire tournée en tant de façons, ne diroit-on pas que les Anciens ont voulu en faire honneur à différens Animaux, ou plûtôt ne comprend-t-on pas que les Compilateurs anciens, ſemblables aux Compilateurs modernes, groſſiſſoient leurs recueils au hazard de tout ce qu'ils pouvoient ramaſſer, & qu'une fable, quelque abſurde qu'elle fût, dès qu'elle étoit une fois publiée, étoit bientôt répétée, & répétee de plus d'une façon.

Auſſi, ces exemples fuſſent-ils encore en plus grand nombre, fuſſent-ils appuiez de plus grandes autorités, loin d'en conclure avec Voſſius, que l'hiſtoire de Pline ſur la pêche des Mulets par le ſecours des Dauphins, doit être vraie, j'en conclurois au contraire, que tous ces exemples doivent être faux, de même que l'hiſtoire de cette pêche, puiſqu'ils pêchent tous également par le même principe. Les choſes qui ne ſont que d'inſtitution humaine, & que les animaux ne font que parce qu'on les leur apprend, peuvent changer, & changent en effet dès qu'on ſe relâche du ſoin d'y accoutumer les animaux. Mais pour celles qui ne dépendent que des loix de la Nature, & que les animaux font ſans éducation, & par la force de leur inſtinct, elles ſont auſſi invariables que la Nature elle-même. Si les Dauphins, ſi les Eperviers, ſi les Loups avoient fait autrefois par l'inſtinct ſeul ce qu'Ariſtote, Mucien, Pline, Elien, Oppien, Albert le grand, Rondelet, &c. leur attribuent, ils le feroient encore de même; & puiſqu'ils ne le font pas, on eſt forcé, malgré toutes ces autorités, fuſſent-elles encore plus nombreuſes, de convenir qu'ils ne l'ont jamais fait.

J'avoue pourtant que je penche à croire que le fond de ces hiſtoires, du moins de celles qui regardent les Dauphins, n'eſt pas abſolument faux. (*a*) Belon à qui je dois cette réflexion, remarque que c'eſt le propre des Dau-

(*a*) Hiſt. naturelle des étranges Poiſſons marins, *liv.* 1. *chap.* 34.

phins d'entourer, de reſſerrer & de pouſſer ſur les côtes & principalement dans les Golfes, les Poiſſons qu'ils pourſuivent, ſurtout les Poiſſons de paſſage, comme les Sardines, les Mulets, &c. qui vont ordinairement en troupe. On comprend bien que ce n'eſt que pour leur compte & pour leur profit qu'ils font cette chaſſe; mais il ſera ſans doute arrivé que les Pêcheurs en auront ſouvent profité par hazard, & que leurs filets ſe ſeront trouvez pleins des Poiſſons, que les Dauphins chaſſoient. En voilà plus qu'il n'en faut pour leur avoir fait accroire, que c'étoit pour eux que les Dauphins travailloient. En voilà même aſſez pour l'avoir perſuadé aux Philoſophes, à qui l'amour du merveilleux donne autant de penchant à la crédulité, que l'ignorance en donne aux Pêcheurs. On ſe ſouviendra long-tems & de la prétenduë dent d'or de l'enfant de Sileſie, (a) qui trompa ſur la fin du XVI. ſiecle tant de Sçavans d'Allemagne; & de la deſcription énigmatique du feu, comme d'une pierre rare, apportée des Indes & préſentée à Henri II, (b) qui en impoſa à M. de Thou lui-même, que cet Hiſtorien prit pour un fait réel, digne d'être tranſmis à la poſtérité, & dont il ſe hâta de faire mention dans la premiere édition de ſon Ouvrage, d'où cette hiſtoire, ou plûtôt cette fable a paſſé dans les éditions de Francfort, & dans une infinité de compilations, comme une vérité inconteſtable.

(a) Voyez Jacques Horſtius, *De Aureo Dente Maxillari pueri Sileſii.* Ann. 1295.

Et Jean Ingolſtetterus, *De Aureo Dente Sileſii pueri reſponſio.* Ann. 1596.

(b) Fortunio Liceti. *Litheoſphor. ſive de lapide Bononienſi*, cap. 51.

FIN.

TABLE

DES ANCIENS NOMS DE PEUPLES, DE PAIS, de Villes, de Rivieres, ou de Lieux, qu'on trouve dans cet Ouvrage.

A.

ABATE, nom corrompu, *page* 172. 173.

ABINNIO, *pour* Avenio, *Avignon*. 165

ACUNON, Ancone ſur le Rhône. 165

AD CENTENARIUM, 121. 122. *Voyez* ad *Centuriones*.

AD CENTURIONES. A Ceret, en Rouſſillon. 118. 119.

AD HORREA. 170.

AD NONUM. Au neuviéme, mille. 91. 92.

AD PUBLICANOS. 164.

AD PYRENÆUM, au col de Pertus. 120. 121. 172.

AD SILANUM. 123. 125.

AD STABULUM, au Boulou en Rouſſillon. 120. 121.

AD TURREM. 171. 173.

AD VICESIMUM. Au vingtiéme mille. 91. 92.

AD VICESIMUM. Au vingtiéme mille 171.

AD VIGESIMUM. Au vingtiéme mille. 118. 119.

ADULA, Montagne des Alpes. 57.

ÆGIDIUS (S^ctus) Saint Gilles. 205.

ÆRARIUS PONS, Pont de Beaucaire. 92. 95.

AGATHA, Agde. 12. 22. 36. 45. 58. 60. 130. 171. 174. 182. 189.

AGATHA, Iſle de la Province Narbonnoiſe. 59. 64. 65

AGDA, Agde. 205. *Voiez* Agatha.

ALBA AUGUSTA, ou ALBA HELVORUM. Albs ou Alps en Vivarez. 42. 51. 58. 66

ALCACOTHIN. *pour* in Alpe Cottiâ. 166.

ALONIS, iſle & ville des Marſeillois. 130. 131.

AMBRONS, nom de Peuple. 12. 23.

AMBROSIUS, le Pont Ambrueix, ſur le Vidourle. 92. 95.

AMBRUSIUS, le même Pont Ambrueix. 96. 98. *Voiez* Ambroſſus.
AMBRUSSUS ou AMBROSSUS, le même Pont Ambrueix. 99. 171
ANATILIA. 42. 51.
ANDERIDUM ou ANDERITUM, le village de Javouls en Gevaudan. 59. 67. 123. 125.
ANTIPOLIS, Antibes en Provence. 170.
APHRODISION. Promontoire de Rouſſillon, aujourd'hui *le Cap de Creux*. 11. 57. 59.
AQUÆ CALIDÆ, *pour* Ad Centenarium. 172.
AQUÆ CONVENARUM. 172 173
AQUÆ MORTUÆ 534.
AQUÆ SEGETE. 123 126
AQUÆ SEXTIÆ, Aix. 171
AQUÆ SICUTMAGEON, *pour* Aquæ Segete & Icidmago. 162.
AQUILINUS FLUVIUS, l'Agli, Riviere de Rouſſillon. 44
ARARIS, l'Eraut. *Voiez* Arauris. 45.
ARASCO, *pour* Taraſco, Taraſcon en Provence. 165.
ARAUR, l'Eraut. 181. 185. *Voiez* Arauris.
ARAURA, S. Tiberi. 99. 100. 172. 174. *Voiez* Ceſſero.
ARAURIS, l'Eraut. 12. 21 28. 29. 36. 40. 58. 60
ARAUSIO, Orange. 181
ARECOMICI, nom de Peuple. 5. 13. 24
ARELATE, Arles. 19. 20. 92. 96. 99. 171. 182. 190.
ARICOMII. 58. *Voiez* Arecomici.
ARLES LE BLANC. 205. *Voiez* Arelate.
ARLES. 194.
ARUSIO, *pour* Arauſio, Aurange ou Orange. 165.
ATACINI, nom de Peuple. 27. 30.
ATAX, Aude. 12. 21. 29. 36. 40. 58. 60. 71. 75. 130. 180. 181.
ATLANTICI, nom de Peuple. 42. 52.
AVENIO, Avignon. 130
AVENNIO, Avignon, *pour* Avenio. 181.
AUGUSTA, Aoſte, Capitale du Duché de ce nom. 166. 168.
AUGUSTUM, Aouſte en Dauphiné. 164.
AXIMA, Aiſme ou Eſme en Tarantaiſe. 164.

B

BÆTERRÆ, Beziers. 21. 27. 30. 36. 42. 50. 58. 61. 75. 91. 93. 96. 97. 99. 130. 132.
BADERA, Baſiege. 96
BAPINCÆ, *pour* Vapincum. 166
BEBRYCES, Peuple de la Gaule Narbonnoiſe. 5. 71. 74. 77.
BEDRAS ou BEDIERS, *pour* Beziers. 193. 197.
BENNA, *pour* Vienna. 164.
BESARA, Beziers. 71. *Voiez* Bæterræ.
BETERRIS, *pour* Beterræ, Be-

ziers. 172. 182.
BETERORIS, *pour* Beterræ, Beziers. 171.
BIBISCON. *Voiez* Viviſcon, Vevai. 160.
BIBONA. 123. 161. *Voiez* Divona.
BIDANA. 161. *Voiez* Bibona.
BIRGUSIA ou BIRGUSIUM. Bourgoin en Dauphiné. 164.
BLASCO, Breſcon (iſle) 11. 19. 59. 64. 71. 136. 137.
BOCOCILON, *pour* Dea Vocontiorum. 168.
BONOMAGUS, *pour* Senomagus. 165.
BRACCATA (Gallia) 27. 40. 135.
BRENITON, *pour* Bergintrum. 164.
BRINCATIO, *ou plutôt* Brigantio, Briançon en Dauphiné. 166.
BRISCOU, Breſcon. 205. *Voiez* Blaſco.
BUGET, nom corrompu. 172. 173.
BURGUNDIA, nom de Pais. 158.
BURREA, nom corrompu. 172. 173.

C

CADAKIS, Cap de Quiers. 205.
CAMBOLECTRI, nom de Peuple. 42. 52.
CAMPUS LAPIDEUS, La Crau en Provence. 33.
CANDIDUM EMINENS, Promontoire de Leucate. 71.
CANDURIBAGUS, *pour* Caturigomagus. 166.
CANETICUM LITTUS, La côte de Canet. 72.
CANTOURISSA, *pour* Catoriſſium. 168.
CALCARIA. 171
CALUM, *pour* Carrum, Port Carri. 171. 174.
CAPRARIA, le village de Cabriere dans le Diocèſe de Beziers. 203.
CAPUT DE CRUCIBUS. Cap de Creux. 59.
CAPUT DE CROUS, Cap de Creux. 205.
CARANTOMAGUS, Villefranche en Rouergue. 123. 125.
CARCARIUM ou CARNARIUM, *pour* Ad Turrem. 171. 173.
CARCASUM, Carcaſſonne. 42. 52. *Voiez* Carcaſſo.
CARCASSO, Carcaſſonne. 58. 61. 91. 93.
CARCASSIO, Carcaſſonne. 96. 97. *Voiez* Carcaſſo.
CARCASONA, *pour* Carcaſſo. 171. 174. 182. 189.
CATABOLON, *pour* in Alpe Graiâ. 164.
CATORISIUM, la Chartrouſe ou Chartreuſe en Dauphiné. 168
CATURIGOMAGUS, Chorges en Dauphiné. 166
CAVARES, nom de Peuple. 13
CAUCHOLIBERIS, Collioure. 171. 174.
CEBENNÆ. *Voiez* Gebennæ.
CEDROS, lieu inconnu. 91. 92.

CEMENELUM. 170. 173.
CEMUANA. 172.
CEMMENUS, les Monts des Cevennes. 10. 16. 57
CENTENARIUM. *Voiez* Ad Centenarium.
CENTURIONES. *Voiez* Ad Centuriones.
CERETICUM LITTUS, la côte Ceretique. *Voiez* Caneticum. 72.
CERVARIA, Cervera. 29. 39.
CESSERO, Saint Tiberi. 42. 52. 58. 61. 91. 93. 96. 97. 99. 100. 111. 127. 172. 174.
CIMMENICE REGIO, le Pais des Cevennes. 72. 81. *Voiez* Cemmenus.
CINNIANA, *pour* Cemuana. 172
CITHARISTA ou CITHARISTES. Promontoire. 17.
CIVITAS VETULA. S. Paulian. 67.
CLASSIUS AMNIS. 72. *Voiez* Colasus.
COBIOMACHUS ou COBIOMAGUS. 106.
COCKELIURE, Collioure. 205.
CŒDROS. 92. *Voiez* Cedros.
COLASUS, la riviere de Colason, dans le bas Languedoc. 80.
COLONIA EQUESTRIS, Nion sur le lac de Geneve. 160.
COLONIA MARITIMA, Martegues en Provence. 171. 174.
COMBUSTA, le lieu de Rivesaltes. 118. 119. 172.
CONDATE, lieu sur l'Allier dans le Gevaudan. 123. 125. 162.
CONDATE sur le Rhône. Chana. 160.
CONDATOMAGUS, la ville de Vabres, en Rouergue. 127.
CONSUARANNI, Peuple du Rouſſillon. 5. 40. 43.
COSA, le village de Cos en Querci. 123. 124.
CRODINUM, ou CRODUNNUM. 107.
CRODUNUM. 106.
CULARO, Grenoble. 168.
CURARO, *pour* Cularo. 168.
CYNETICUM LITTUS, la côte Cynetique. 70. *Voiez* Cereticum *ou* Caneticum.

D

DARATATIA ou DARANTASIA, Moutiers en Tarantaiſe. 164.
DEA VOCONTIORUM, Die en Dauphiné. 166.
DEAS, le village de Diou dans le Diocèſe de Beziers. 203.
DECIANA. 172.
DIBIALIMON. *Voiez* Diolindum.
DIOLINDUM, le village de Debiliac en Querci. 123. 124. 161.
DIVONA, Cahors. 123. 124. 161.
DOMITII FORUM. *Voiez* Forum Domitii.
DUROTINCUM ou DUROTINGUM. 167.

E

EBRUDUNUM, ou EBURODU-

NUM, Embrun en Dauphiné. 166.
EBUROMAGUS, le village de Bram. 96. 97. 104. *Voiez* Hebromagus.
EDAS, *pour* Atax, l'Aude. 175
ELAURIS ou ELAVRIS, l'Allier. 181. 185.
ELESYCES, peuple de la Gaule Narbonnoiſe. 71. 74. *Voiez* Bebryces.
ELIBERRIS. Elne. 29. 38.
ELICOCI. *Voiez* Helvii.
ELOUI. *Voiez* Helvii.
ELUSIO, la Baſtide d'Enjou. 91. 92. 101.
EQUESTRIS. *Voyez* Colonia Equeſtris, Nion ſur le lac de Geneve. 160.
ETANNA, Yenne. 160.

F

FECYI JUGUM, *Lou Pié Féguié.* 71. 77.
FICLINÆ. 164.
FINES ou FYNNEN, Caſtelnau d'Eſtretesfons. *Caſtellum novum de Strictis-fontibus.* 124.
FINES. 96. 123.
FORDICEN, Etang de Leucate ou de Salſes. 70. 73.
FORO ANTES, noms corrompus. 166.
FORO-NERONIENSES, nom de Peuple. 42. 52. 60. 127.
FORUM DOMITII, le village de Ville-veiras, ou celui de Villemagne. 91. 94. 96. 98. 99. 112.
FORUM JULII, Frejus en Provence. 170.
FORUM SEGUSTAVORUM, Feurs en Forez. 123. 126.
FORUM VOCONI. 170. 173.
FOSSA MARIANA, la Foſſe de Marius. 28. 33. 41. 49. 58. 171.

G

GABALI, les Habitans du Gevaudan. 5. 15. 25. 55. 59. 66.
GARUMNA, la Garonne. 15. 180
GAULE NARBONNOISE. 3. 4. 15. 30. 43. 57.
GEBENNÆ, les Cevennes. 28. 29. 40.
GEMINA. 166.
GENNAVA, ou plutôt GENEVA, la ville de Geneve. 160.
GENUA, *pour* GENEVA. 160.
GENUA, *pour* TEGNA, Tein ſur le Rhône. 164.
GENUA, *pour* TOLOSA. 161.
GERAINA, *pour* Gemina. 166.
GERNICA inſula, la Gernegue. 116. *Voiez* Ugernica.
GERUNDA, Gironne. 172
GILLES (Saint) 194. 200.
GOLFE GAULOIS. 7. 11. 17.
GOLFE de Marſeille. 18.
GOTHIE, nom de Pais. 141.

H

HAR GAAS, Montpellier. 194. 197.

HEBROMAGUS, le village de Bram. 91. 92. 104.
HELEDUS, le Lez. 71. *Voiez* Ledus.
HELICE, étang de la Gaule Narbonnoiſe. 71. 75.
HELVII, les habitans du Vivarez. 5. 15. 25. 58. 66.
HELVORUM ALBA. *Voiez* Alba Helvorum.
HERACLEA, ville inconnue. 41. 48. 130. 131.
HISPANIENSE OSTIUM RHODANI, l'embouchûre Eſpagnole du Rhône. 41. 47. 48. 135.
HORREA, AD HORREA. 170.
HOSUERBAS, le village de Tourouzele, 91. 93. 110.

I

ICIDMAGUS, le lieu d'Iſſingiaux dans le Velai. 123. 126.
ICTODURUM. 166
IDODIMUS, *pour* Ictodurum. 166
ILLERIS, ou plutôt ILLIBERIS, la Tech, riviere de Rouſſillon. 57. 59.
ILLIBERRIS, la ville d'Elne. 40. 45. 58. 61. 121. 122.
ILYBIRRIS, la même ville. 12. 20. 21.
IN ALPE COTTIA. 166.
IN ALPE GRAIA. 164
IN ALPE SUMMA. 170. 173.
IN SUMMO PYRENÆO. 121. *Voiez* Ad Summum Pyrenæum. 172

J

JUNCARIA. 172.
JUNCARIÆ, Jonquieres dans le Diocèſe de Montpellier. 204.
JUNIARIÆ. *Voiez* Juncariæ.

L

LANGUE d'OIL ou d'OUI, 6.
LANGUE d'Oc. 6.
LATARA, l'ancien Montpellier. 28. 34. *& ſuiv.* 172. 174. 175.
LATES, village à l'embouchûre de la riviere du Lez. 205.
LAVISCO. 164.
LAUSONNA ou LOSONNE, Lauſane. 160
LEDUS, la riviere du Lez. 28. 33. 75. 180. 184.
LESORA, la Montagne de Loſere. 202.
LEUCATA, Leucate. 29. 37. 76. 205.
LEVINUM *ou* LEMINCUM. 164.
LIGYES, Les Liguriens, peuple de la Gaule Narbonnoiſe. 72. 79.
LION. 205.
LIRIA, Riviere de la Gaule Narbonnoiſe. 40. 45.
LIVIANA, le village de Marſeillette, 96. 97. 109.
LOSERA, la Montagne de Loſere. 55.
LOTEVA, la ville de Lodeve. 127.
LUCUS, le Luc en Dauphiné. 166. 168.

LUCDONON SECUSIANORUM, *pour* Lugdunum & Forum Secusianorum. 162.
LUGDUNUM, CAPUT GALLIARUM, la ville de Lion. 123. 126.
LUMONE. 170. 172.
LUNEL. 194. 198
LUTEVANI, nom de Peuple. 52.

M

MADALONA. *pour* Magalona, Maguelonne. 182. 189.
MAGALO, Maguelonne, 72. 80.
MAGALONA, Maguelonne. 205. 206.
MANSA. *Voiez* Mesua.
MANTALA, Montmelian en Savoie. 164.
MARIA (Sta) DE MARI, Notre-Dame des Auzils, Monastere près de Narbonne. 205
MARIANA (Fossa) *Voiez* Fossa Mariana.
MARITIMA COLONIA, Martegues. 171.
MASSILIA, Marseille. 171. 205.
MASSALIOTICUM OSTIUM RHODANI. 41. 48. 135.
MATAVONIUM. 170. 173.
MAUROGENA, *pour* Morginnum. 168.
MEGALONA, Maguelone. 171. 174.
MELACONDITIA, *pour* Cemenelum. 170. 173.
MELLOSEDUM 168.
MESUA, Mese. 28. 36. 72. 80.
METAPINUM OSTIUM RHODANI. 41. 47. 49. 135.
METINA, Les Tines, Isles à l'embouchure du Rhone. 54. 136. 137.
METROZELON, *pour* Mellosedum. 166.
MONS PESSULANUS, Montpellier. 205.
MONTPELLIER. 194. 197. 540. & *suiv.*
MORENATA RUPES, Mornas; dans le Comtat Venaiscin. 181. 187.
MORGINNUM, Moirans en Dauphiné. 168.
MICALO Colonia Dicæorum, *pour* Cemenelum. 170.

N

NARBO, Narbonne. 11. 19. 27. 30. 31. 32. 40. 45. 58. 61. 71. 91. 93 96. 97. 99. 118. 120. 121. 130. 133. 171. 182. 193. 196. 205.
NARBONNOISE. 3. 4. 10. 15. 30. 43. 57.
NABBONNOISE I. 4
NARBONNOISE II. *ibid.*
NAUSTALO, nom corrompu, *pour* Magalo. 80. 174.
NEMAUSUS, Nismes. 14. 27. 30. 42. 52. 58. 61. 92. 95. 96. 98. 99. 130. 133. 171. 181. 188.
NICÆA, Nice en Provence. 170. 174.
NOGRES, nom corrompu. 194. 200.

O

OBELONON, *pour* Obilonna *ou* Oblimum, 161. 164.

OCCITANIA. 7
OCTODORUS. 160
ODUR, Isle à l'embouchûre du petit bras du Rhône. 205. 206
ORBIS *ou* OROBIS, l'Orb. 12. 21. 28. 29. 36. 58. 60. 71. 75.
OREA, *pour* Ad Horreà 170.
ORGON, Isle à l'embouchure du petit bras du Rhône. 206.
OROBS, *pour* Orobis. l'Orb. 175.
OUELLÆI. *Voiez* Velauni.

P

PAGUS GABALITANUS, le Gevaudan. 141.
PAGUS TOLOSANUS. 123
PAGUS VELAUNUS, le Velai. 141.
PAGUS VIVARIENSIS, le Vivarez. 141.
PATAVIUM, *pour* Matavonium. 170. 173.
PATRIA OCCITANA. 7.
PENNOLOCUS. 160
PIPLÆ, Isles de l'Etang de Bages & de Peiriac. 71. 74.
PISCENÆ, Pesenas *ou* Pesenes. 42. 52.
POLYGIUM, Bousigues. 72. 80.
POMUNE, *pour* Lumone. 170. 172.
PONS ÆRARIUS, Pont de Beaucaire. 92. 95.
PONVINÆ, *pour* Lumone. 170. 172.
PORTUS, Notre-Dame *das Ports*. 203.
PORTUS VENERIS, rt Po-Vendres. 29. 38. 205.
POTIKIRES, Polquieres, village du bas Languedoc. 195. 199.
PUBLICANOS. 164. *Voiez* Ad Publicanos.
PYRENÆUM SUMMUM, le Col de Pertus, 118. 119. 120.
PYRENE'ES (les Monts) 11.

R

RAMA, Rame, village de Dauphiné. 166.
REDÆ, Rennes dans le Rasez. 182. 189. 190.
REVESSIO, le village de S^t. Paulian en Auvergne. 123. 126.
RIBISION, *pour* Revessio. 162.
RHODA RHODIORUM, ville inconnue. 41. 46.
RHODANI OSTIA. 41. 47. 48. 58. 60. 135.
RHODANUS, le Rhône. 11. 12. 13. 22. 28. 33. 41. 72. 83. 135. 180. 181. 205.
RHODANUSIA, ville des Marseillois. 130. 133.
RHUTENI, les habitans du Rouergue. 15. 25. 42. 53.
ROSCHINUS, la riviere de la Tet. 70. *Voiez* Ruscino.
RUBRENSIS LACUS. *Voiez* Rubresus.
RUBRESUS, l'Etang de Bages, Peiriac & Sigean. 29. 37. 40.
RUESSIUM, le village de Saint Paulian. 59. 67. *Voiez* Revessio.
RUPES MORENATA, Mornas. 181. 187.
RUSCILO, *pour* Ruscino, la Tour de Roussillon. 171. *Voiez* Ruscino.

RUSCINO, Tour de Rouſſillon, près de Perpignan. 12. 20. 21. 29. 38. 40. 45. 61. 73. 118. 119. 121. 122. 172.
RUSINO, nom corrompu. 172. 173.
RUSINON, ou plutôt RUSCINO. 58.
RUSCION, ou plutôt RUSCINO, la Tet, riviere de Rouſſillon. 58. 59.
RUTANI. *Voyez* Rhutheni. 59. 67.
RUTENA, Rhodez. 67

S

SAINT GILLES. 194. 200. 205.
SALSULÆ, Salſes. 29. 37. 120. 121.
SALYENS. 11. 13.
SANATIO ou STABATIO. 167
SAPAUDIE, nom de pais. 139.
SARDONES, peuple de Rouſſillon. 5. 29. 37. 40. 43.
SCARPIANA ou SCAPIANA, *pour* In Alpe ſummâ. 170. 173.
SEGETE. *Voiez* Aquæ Segete.
SEGODUNUM, Rhodez. 59. 67. 123. 125. 127.
SEGUSIANI, nom de peuple. 126
SEGUSTAVORUM FORUM. *Voiez* Forum Seguſtavorum.
SEPTIMANIA, nom de pais. 141.
SERRATIO, le village de Suſtantion. 96. 98. *Voiez* Soſtatio.
SETIUS MONS, la Montagne de Sette. 58. 60. 71. 77.
SEXTATIO, le village de Suſtantion. 99.
SEXTIÆ AQUÆ, Aix. 171.
SEXTANTIO, *pour* Soſtatio. 172. 174. 182. 189.
SIGIUS (Mons) 11. 18. 19. *Voiez* Setius.
SILANUM. *Voiez* Ad Silanum.
SINUS GALLICUS. 7
SINUS LEONIS 7. 8
SOLARIUM ou SOLARIANUM. 171
SORDICENA GLEBA, le pais de Sordons. 70. 73
SORDONES. 29. *Voiez* Sardones.
SORDUS, riviere de Rouſſillon. 70. 73.
SOSTATIO, le village de Suſtantion. 92. 94.
SOSTOMAGUS, Caſtelnaudari. 91. 92. 103.
STAGNA VOLCARUM, les Etangs du bas Languedoc. 28. 33. 40.
STERONSDECA, nom corrompu. 176.
SUSTANTION. *Voiez* Soſtatio.

T

TARNIS, le Tarn. 202
TAROUAS, ou plutôt TARNAIAS. 160.
TAURUS, STAGNUM, l'Etang de Taur. 71. 78.
TECHUM. *Voiez* Tichis.
TECTOSAGES, nom de Peuple. 5. 14.
TEGULATA ou TEGULITIA. 171.
TELIS, la Tet, riviere de Rouſſillon. 29. 38.
TELO, Toulon en Provence. 170. 174.
TENUSILAY. *Voiez* Etanna.

TERLENIA VENERIS, noms corrompus. 176
THYRIUS, Riviere de la Gaule Narbonnoiſe. 71. *Voiez* Viſturlus
TICHIS, la Tech, riviere de Rouſſillon. 29. 38. 40. 44.
TINES ou TIGNES, Iſles à l'embouchûre du grand bras du Rhône. 48. 49. 138. 207.
TOLOSA, Toulouſe. 15. 25. 27. 58. 61. 91. 96. 123. 161. 181. 186.
TOLOSANI, les Toulouſains. 42. 53.
TOYGENES, nom de peuple, 12. 23.
TREVIDON, Treves dans le Diocèſe d'Alais. 203.
TRICENSIMUM, le trentiéme Mille. 91. 93. 107.
TRIORBRIS, la Trueire, riviere du Gevaudan. 203.
TURREM, Ad Turrem. 171. 173.

V

VALENTIA, Valence ſur le Rhône. 164. 166. 181. 187.
VAPINCUM, Gap en Dauphiné. 166.
VARADETUM, le village de Varaye en Querci. 123. 125.
VATIANA, *pour* Batiana. 164.
VELATES, nom de Peuple. 55.
VELAUNI, les habitans du Velai. 5. 15. 25. 55. 59. 61. 67.
VELAVA, Saint Paulian. 67.
VELLÆI. *Voiez* Velauni.
VENERIS PORTUS. *Voiez* Portus Veneris.
VERNODUBRUM, Verdouble, riviere du Diocèſe de Narbonne. 40. 44.
VICESIMUM, Ad Viceſimum. 171
VINDOMAGUS, ville de la Gaule Narbonnoiſe ſous Niſmes. 58. 61. 62. 63. 64.
VIENNA, Vienne en Dauphiné. 164. 168. 181. 187.
VIENNOISE (la) 5.
VIGESIMUM, *Voiez* Ad Vigeſimum.
VILLENOVE, Siege de l'Evêché de Maguelonne, pendant quelque tems. 205. 206.
VISTURLUS, le Vidourle. 75. 76
VIVISCON, Vevai. 160
VOLCÆ ARECOMICI, les habitans du bas Languedoc. 5. 13. 24. 58.
VOLCÆ TECTOSAGES, les habitans du haut Languedoc. 5. 14. 24. 40. 45. 58.
VULCHALO. 106

U

UGERNUM, Beaucaire. 96. 98. 114.
UGERNICA INSULA, la Gernegue. 116. 162.
UMBRANICI, nom de peuple. 5. 42. 53.
URDONNUM, *pour* Vienna. 168.
USUERVA, le village de Tourouzele. *Voiez* Hoſuerbas 96. 97. 110.

W

WARDO, le Gardon. 180. 181. 202.

TABLE

DE PLUSIEURS MOTS CELTIQUES, TUDESQUES, Arabes, Eſpagnols, &c. qui ſubſiſtent encore en Languedoc, & qui ſont expliquez dans cet Ouvrage.

Dans cette Table, les mots Celtiques ſont imprimez en *grandes Capitales* : ceux qui paroiſſent l'être, ſans qu'on en ait pourtant des preuves poſitives, en *petites Capitales*; Et les mots Eſpagnols en *Italique*. Pour les mots Tudeſques & Arabes, on les a imprimez en *Romain*; mais on a eu ſoin de les diſtinguer par les *lettres* T *ou* A. A l'égard de quelques autres mots Latins ou François, on les a mis auſſi en *Romain*, mais ſans aucune *lettre* qui les diſtingue.

A

ABERIT, *Pag.* 477
Abila. 81
ABLASIGAT. 477
Abyſſé. 307
ACAUNUM. 422
AFFACHOMEN. 477
AGACI. 477
Aigues-mortes. 534
ALANDA, s'ALANDA. 477
ALAUSO *ou* ALAUSETTO. 459
Algalouſſés, *ou* Aigalouſſés. 494
ALPES. 447
Altanus. 341
AMAGA, s'AMAGA. 477
Amaluc. A. 494
Amaluga, s'Amaluga. A. 494
AMBROSSUS. 422
AMOURRA, s'AMOURRA. 477
ANDERIDUM *ou* ANDERITUM. 423
ANTUATES. 423
ARAR. 423
ARAURIS. *ibid.*
ARECOMICI. *ibid.*
ARELATE. 424
ARÉSCLÉ. 477
ARGAUT. *ibid.*
Argealaſſés. 494
ARISCAT. 477
Arnaveſſés. 495
ARNO. 479

ASCLA, ASCLO, ASCLAIRE. 479
ATAX. 424
Aubardo. 498
AUGUSTONEMETUM. 440
Aujubis. A. 495
AVENNE. 424
AULO, AULESO. 479
Aus *ou* Auts. *Lat.* Apſum *ou* Hapſum. 499
Avyſſé. 307

B

BADERA. 425
Bado (de) 498
Bahul. *ibid.*
Banc. T. 491
BANO. 479
Baragnado. 498
BARATA, Barat. 479
Barateja. 498
Barbacano. 498
BARD, Bardiſſa. 479
Bargea, Bargillos. T. 492
BARRE'NC. 355
BARRO. 459
BAU *ou* BAUCH. 479
BAUDANO. *ibid.*
Baſtide (la) 102
BEC. 460
BEDILLO. *ibid.*
BÉLÉT, Béléja. 479
BÉLETTO. 460
BÉLUGO. 479
BERRE, Byrra. 425
Béſclé. 484
BET. 443. 444
BETARRÆ. 425
BETARRIVÆ. *ibid.*
BISE. 343
BLAU, Blavat. 479
BLAZIT, Ablazit. *ibid.*
BLÉT. 460
Blouco. T. 492
BLOUS. 479
BLEMÉ. 460
BOT ou BOD. 460
BODINCUS *ou* BODENCUS. 426
BODINCOMAGUS. 426
BOTIGON. *Voiez* Bodincus.
BOUC. 461
BOULEGA, Boulegaire. 457. 461. 480.
BOULZENA, s'emboulzenna. 460
BOURRILS. 461

Boutou. A. 495
BRAIOS. 461
Branco. T. 492
BREGO. 461. 462
BREHAIGNO. 462
BRENN. *ibid.*
BRESCO. 480
BRESQ, Brau. 462
Breus. 523
BRIAN. 498
BRICHET, Brechet. 462
BROCO, Broqueto. 498
Bru, Brun. T. 492
Bugado. 462

C

CACHA. 480
CADÉ. 462
CAGNAR, *Caſnar.* 464
CAIS, Caiſſal. 480
CANDOSOCCOS. 463
Callar. 498
Calpe. 81
CAPIGNA, Capigneja. 480
CARANTOMAGUS. 426.
CARCASSO. 427
CARROCO, Creaco. 464
CASCAL. 480
CASSE', Caſſénat. 480
CAUNE (la) 422
CEBENNA. 81
CEDROS *ou* CŒDROS. 427
CESSERO. 428
Cevada ou *Civado.* 498
CIRCIUS *ou* CERCIUS. 338
CIDDOULOS. 465
CLOSSÉS. 465
COLAC. *ibid.*
COMBO. *ibid.*
CONDATE. 428
CONDATOMAGUS. *ibid.*
COSA. *ibid.*
CRAU (la) 429
CREAC. 460

D

Daguo. T. 465
Danſa. T. 466
DARNO. *ibid.*
DALHO. 480
DEBANA. 466
DEGLEZIT. 481
DEURE. 466
DIVONA. 429
DOUGO. 466
DOL. 452
DOUR, DURUM. 466

Drac *ou* Drag. 480
DUIONA. 429
DUNUM. 430

E

EBROMAGUS. 430
ELIBERRIS. 435
Emberſac. 308
Embut. 498
Embouti. ibid.
ENCO. 481
Endec, *Endecat.* 481
ENDERVI. 467
ENGARROUNAT. 481
ENTEMENA. *ibid.*
Eſcairo ou *Eſquero*, 499
ESCARLATO. 468
ESCARAUGNAT, 481
ESCAUTOS. *ibid.*
ESCOUDEN, *ibid.*
ESCOUPI. 475
ESCOUSSIEROS, 481
ESCRAFIGNAT. 468
Eſperou. T. 493
ESTELLO. 468
Eſtévés. 522. 523
ESTROUP, ESTROUPA. 481

F

Faudo. 499
Fauterno. 495
FENABREGO, *ou* FANABREGO. 469
Fere (la) 427
Filicariæ. 447
Font-eſtorbe. 259. 260
FORDICEN. 73. 431
FOUGNA. 482
FRIGOULOS. 482
FRUGA. 469
FYNNEN. 431

G

GABALI *ou* GABALES. 432
Gaddir. 81
GALET. 470
Galloſo. 499
GANNACHO, 470
Ganto. T. 492
Garach *ou* Garajau. A. 495
GARDONENCA *ou* GARDONANCA. 432
GARROU. 470
GARUMNA. 433
GASPO. 470

GAUBIO. 469
GAUGNO. 482
GAUTO. 482
GEBENNÆ. 433
GIMBLET. 470
GLASTUM. 326
GOF. 482
GORROS. *ibid.*
GOURMO. *ibid.*
GOURRET. *ibid.*
GRASAL. 482
Grau, *Gradus.* 22. 526. 568
GRAUPIGNA. 482
GREIL. *ibid.*
GREP. *ibid.*
GROUA. *ibid.*
GROULLOS. *ibid.*
GRUN. 482
GUARRIGUES. 471
Gula Atacis, *Goule d'Aude.* 526
GUERLÉ. 482

H

HEBROMAGUS. 430
HELICE. 434
HELVII. 434
HELVETII. 435
HOSUERBA. 435

I

IDOULA. 471
IDOULO 482
ILLIBYRIS. 435

J

JARDI. 470
JANGOULA. 483
Jauver. 496
JOL. 472
JOR. 483
JUILLOS. 483
Juncaria. 447

K

KERMÉS. 472

L

Lagagno. 483
LAMBREC, Lambréja. 488
Lapuc. 483
LATARA. 78. 436
LATO. 473

LAUZO. 483
LÉCO. 473
LEDUS. 436
LÉGO. *ibid.*
LINGROLO. 483

M

Maca. 483
MAGAGNA. 473
MAGALO. 375
MAGUS. 437
MAINATGÉ. 483
MAJOFOS ou MAIOFOS 473
MANDRO. 483
MANEFLO. 484
MANO. *ibid.*
MASCO, EMMASCAT. 492
MELÇO. 484
METINA. 437
Mirgalha. 484
MOURRÉ. *ibid.*
MULOS. 474
MYRGO. 484

N

NANT. 431
NANTUATES. 423
NARBO. 438
NEMAUSUS. 439
NEMETUM *ou* NEMOSSUS. 440
NERVII. 439

O

ORBIS. 443

P

PAGELO. 484
PAIROL. 474
PANA. 484
Parran. 499
Paſtel. 328
PATACS. 484
PATÉT. 484
PÉGA. *ibid.*
PEILLOS. 474
Pér moi *ou* pér moio. A. 496
PERNO. 485
Peſſuga. 499
PÉTOFFIOS. 485
Piché. 499
PIMPLÆ. 74. 444
POT. 485
POTOS. *ibid.*

Potro. 499
POUTET *ou* POUTOU. 485
POYLO. *ibid.*
Prin *ou* Prim. 474
PYRENE. 445
PYRENÆI MONTES. 445

Q

QUE'RO. 485

R

RABASTINA *ou* RABINA. 485
RAI. 474
RANCUNO. 475
RAPUGO. 485
Raquo *ou* Raco. *ibid.*
RAUSO. 486
Rébondré. 486
REBRE'C, RE'BRE'GAT, REVERGAT. 486
REDÆ *ou* RHEDÆ. 447
REDONES *ou* RHEDONES. 447
Reiaux. 449
RE'NA, RE'NO, RE'NOUS. 486. 500.
RE'NC. 475
REVESSIO *ou* REUESSIO. 447. 448
RHID, *Ridum*, *Ritum*. 475
RHODANUS. 46. 448
RHUTENI. 447. 448
RIBBLOU *ou* RE'BLE'S. 486
RISCLA *ou* RESQUILLA. 475
RISPO. 486
ROGUÉ. 475
RONDINA. 486
ROSCINO *ou* RUSCINO. 449
Roſette. 557
RUSCO. 475
RUSCADO. 486

S

Saffran. A. 496
SAGAN. 486
Salo. T. 493
SEGALAUNI. 450
SEGODUNUM. 449. 450
SEGOREGII. 450
SEGOVELAUNI. *ibid.*
SEGUSIANI. *ibid.*
SEGUSIO *ou* SECUSIO. 450
SEMAL. 486
Senepiou *ou* Serrampiou. 497
Septimania. T. 144. *& ſuiv.*

SERNAILLO. 486
Serré. 500
SETIUS MONS. 450
SISCLA *ou* JISCLA. 487
Skillo, Skillou. T. 493
SOSTATIO. 451
SOSTOMAGUS. *ibid.*
SOUC, SOUCO. 463. 487
Spartaria. 447
Subeth. A. 497
SUP. 487

T

TACHO. 476
Talén. 500
TAP. 487
Tapio. 500
TAURUS. 78. 451
Teſſou. T. 487. 493
TIBA. 487
TIROU. *ibid.*
Tœplitz. Eſcl. 317
TOLOSA. 452
TOR, TORRA, TORRADO. 487
Traſt, Traſſo. 500
TRAUC. 487
Treſcalan. A. 497
TRÉVA. 476
TREGI, TREGINIE'. 487
TRIQUOUSES. 476. 492
TROS. 487
TRUC, TRUCA. 487
TRUC. 488
TRUFFA, TRUFFAIRE. 493
TRUM, TRUMADO. 487
TUQUEL. 487

V

VELAUNI. 452
VELAUNODUNUM. 453
VENELLO. 476
Verma. 499
VERN, VERGNO. 471
VERNEMETIS. 440
VERNODUBRUM. 453
VINDOMAGUS. 64. 455
VITURLUS. 455
VOLCÆ. 455. *& ſuiv.*

U

Uchau. 224
UGERNUM *ou* URGENUM. 454
UXELLA. 453
UXELLODUNUM. *ibid.*
UXELLUM. 453

TABLE

GENERALE DES MATIERES.

A

ABATE, nom corrompu. *Pag.* 172. 173.

Abila, Montagne d'Afrique, & une des Colomnes d'Hercule. Etymologie de ce nom, selon Avienus. 82. 83.

Abinnio, pour *Avenio*, Avignon. 165.

Abyſſé ou *Avyſſé*, Source abondante dans l'Etang de Taur, entre Balaruc-les Bains, & Bouſigues. 306. 307.

Acunum, Ancone en Dauphiné, ſur le Rhône. 165.

Ad Centenarium. Voiez *Centenarium (Ad)*

Ad Centuriones. Voyez *Centuriones (Ad)*

Ad Nonum. Voiez *Nonum (Ad)*

Ad Silanum. Voiez *Silanum (Ad)*

Ad Stabulum. Voiez *Stabulum (Ad)*

Ad Viceſimum. Voiez *Viceſimum (Ad)*

Ad Vigeſimum. Voiez *Vigeſimum (Ad)*

Affirmations. Manieres d'affirmer ou de jurer, particulieres au Languedoc. 523. Manieres d'affirmer de Socrate & de Zenon. *ibid.*

Agatha, Iſle de la Gaule Narbonnoiſe. 59. doit être diſtinguée d'*Agatha*, ville, aujourdhui Agde. 64. Paroît devoir s'entendre de l'Iſle de Maguelonne. 65.

Agde, Agatha. 12. 22. 40. 45. 58. 60. 130. 171. 182. 189. 205.

Agde, bâtie par les Marſeillois à l'embouchure de l'Eraut. 526. Son Port n'eſt connu que par le naufrage des Ambaſſadeurs de Chilperic, à leur retour de Conſtantinople, en 580. 526. 527. Cauſes du peu d'uſage de ce Port. 527. Le Cardinal de Richelieu fait bâtir un nouveau port tout auprès, ſous le regne de Louis XIII. 535. 536. Deſcription de ce Port. 536. Qui a eu très-peu de ſuccès. *ibid.*

Agricola (George) Ce qu'il dit des Poiſſons foſſiles de Miſnie, près de l'Elbe. 559. Deſcription & figure de ces Poiſſons. 560.

Aigues-mortes, Ville du Diocèſe de Niſmes, étoit un port de mer en 1248. & 1269. & maintenant eſt à plus d'une lieue de la mer. 373. appartenoit à l'Abbaie de Pſalmodi, de qui S. Louis l'acquit. 534. Ce Roi y fait un nouveau port ou aggrandit l'ancien. 534. y établit une Douane. 534. 535. s'y embarqua en 1248. & 1269. 535. Ce port continua d'être en uſage juſqu'en 1548. 535. eſt à préſent entierement détruit. 535.

Aimargues, Ville du Diocèſe de Niſmes, étoit autrefois ſur le bord de la mer, & en eſt aujourd'hui à trois lieues. 373.

Air, paroît être nuiſible à la durée de la vie. 567.

Albert le grand, en quel tems il a

vécu ; ce qu'il dit de la maniere de pêcher ſur les Côtes d'Italie, avec le ſecours des Dauphins. 575.

Albs ou *Alps*, village du Vivarez. *Alba Auguſta Helvorum*. 42. 58. 66. doit être diſtinguée de *Vivario*. 51. Sorte de vigne, qu'on y avoit trouvée du tems de Pline. 51.

Alcacothin, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *In Alpe Cottiâ*. 166.

Alexandre III. Pape, aborde à Maguelonne en 1162. 530.

Aliſier. Voiez *Micacoulier*.

Allier (*l'*) *Elavris*, riviere qui prend naiſſance dans le Gevaudan. 181. 185.

Alonis, Iſle & Ville des Marſeillois. 130. Ne peut avoir été *Guardamar* en Eſpagne. 131. Doit s'entendre de l'Iſle & de la Ville de Maguelonne. 132.

Altanus, ſorte de Vent. *Voiez* Autan.

Ambroſium Voiez *Ambroſſus*.

Ambroſſus, Pont & lieu ſur la route de Toulouſe à Arles. 92. 94. 96. 98. 99.

An dem Burgenberg. Fontaine périodique d'*An dem Burgenberg*. 404.

Amſterdam. Son commerce eſt en danger de périr un jour par les attériſſemens des paſſages du Texel & du Vlie. 379.

Anatilia, Ville de la Gaule Narbonnoiſe. 42. Ne paroît pas avoir été le lieu de S. Gilles. 51.

Ancone. Coquillages qu'on trouve en vie dans des Rochers ſur la côte d'Ancone, en Italie. 563. 564.

Andereton, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Anderidum*, Javouls. 162. 163.

Anderidum, Capitale des *Gabales*, aujourd'hui Javouls. 59. 67. 123. 125.

Anglois, leurs pratiques paiennes, & ce qu'en dit Saint Gregoire le Grand. 517.

Anguilles, ont coutume de vivre dans la vaſe, enfoncées aſſez avant dans la terre. 560.

Anicium, ou *Podium de Anicio*. Le Pui. 67.

Anil, plante dont on fait l'Indigo. *Voiez* Indigo.

Animaux qui vivent dans des corps ſolides ſans aucun commerce avec l'air extérieur. 561. *& ſuiv.* Dattes, en latin *Dactyli*. *ibid.* Crapauds. 562. 563. 565. *Cappe longhe*, ou *Couteaux*. 564. Serpens. 565. Grenouilles. 565. Ecreviſſes, 566. Conſequences qu'on doit tirer de ces obſervations. 566. 567. Que ces animaux y vivent plus long-tems que s'ils étoient en liberté. 566. Qu'ils y vivent ſans communication avec l'air extérieur. 567. Et que c'eſt peut-être par cette raiſon qu'ils vivent plus long-tems. 567.

Annibalianus. C'eſt ainſi que l'Auteur de l'Itineraire de Bordeaux appelle Annibal. 87.

Anonyme de Ravenne (*l'*), Auteur d'un Traité de Geographie. 148. Qui a été publié par D. Porcheron, par Jacques & par Abraham Gronovius. 149. Peu de valeur de cet Ouvrage. 149. Cet Auteur paroît avoir écrit dans le VII. ſiécle. 150. Il y a dans ſon Ouvrage des interpolations plus modernes. 150. Comme auſſi d'autres endroits, qui ſembleroient lui aſſurer une plus grande ancienneté. 151. Sçavoir ſi l'Auteur de cet Ouvrage eſt Gui de Ravenne, qui vivoit dans le IX. ſiécle. 152. Raiſons qui ont fait embraſſer ce parti à l'Auteur d'une Diſſertation, inſérée dans le X. Tome de la collection de M. Muratori. 152. Raiſons de l'opinion contraire. 153. *& ſuiv.*

L'Ouvrage que nous avons sous le nom de l'Anonyme de Ravenne, ne sçauroit être l'abregé de celui de Gui. 155. *& suiv.*

Anonyme de Ravenne. On pourroit en procurer une édition plus correcte, par le secours des Tables de Peutinger, & de l'Itineraire d'Antonin. 177.

Antes, lieu inconnu en Provence. 166.

Antibes. Depuis quel tems son port est connu. 525.

Antipolis, Antibes en Provence. 170.

Antonin (l'Itineraire d') *Voiez* Itineraire d'Antonin.

Antonin, Inscriptions Milliaires au nom de cet Empereur. 223. 247. *& suiv.* Forme des Pierres Milliaires de cet Empereur. 225.

Aphrodision, Promontoire des Pyrenées dans la Méditerranée, aujourd'hui *Cap de Creux.* 11. 57. 59.

Aquæ Calidæ, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Ad Centenarium* ou *Ad Centuriones.* 172. 174.

Aquæ Convenarum., mots corrompus dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Forum Domitii.* 172. 173.

Aquæ Segete, lieu inconnu du Forez. 123. 126.

Aquæ Sextiæ, Aix en Provence. 171.

Aquæ Sicutmageon, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Aquæ Segete*, *Icidmagus.* 162. 163.

Arabes (mots) qui sont en usage dans la langue de Languedoc. 494.

Arasco, pour *Tarasco*, Tarascon. 165.

Arauris, l'Eraut. 40. 45. 58. 60. 181. 185.

Arausio, Orange. 181.

Arias Montanus (Benoît) traduisit en Latin l'Itineraire de Benjamin, en 1575. 192.

Arista, surnom d'Inigo, Roi de Navarre. Fausses étymologies de ce nom. Il paroît qu'il faut lire *Ariscat*, qui signifie *Hardi.* 478.

Aristote, ce qu'il a dit des Poissons fossiles. 550. Mauvaise traduction d'un passage du Traité *De Miraculis auditis*, qui lui est attribué. 550.

Aristote, ce qu'il dit de la chasse qui se faisoit dans la Thrace, de societé entre les hommes & les Eperviers. 576. Et de la pêche dans le Palus Méotide, où les Loups étoient récompensez par les pêcheurs pour l'avoir permise. 576. 577.

Arles, Arelate. 19. 171. 182. 190. 196. 205.

Arles, l'étendue du commerce de cette ville, tant qu'elle fut le siége du Prefet du Prétoire des Gaules. 540.

Arnaud II. Evêque de Maguelonne, rebâtit la ville de ce nom, en 1037. 529.

Arquifou ou *Alquifou*, nom de la Mine de Plomb. 368.

Article, Mots François, où l'article a été confondu avec les mots mêmes. 467.

Arusio, pour *Arausio*, Orange, 165.

Ascalon en Syrie, se rend à Raimond de S. Gilles en 1099. à cause des éloges, que les Marchands de Montpellier y avoit fait de la probité de ce Prince. 541.

Askem Calesi, c'est-à-dire le Château d'*Askem*, ville du *Mentes-Ili.* On croit que c'est l'ancienne ville de *Jassus* dans la Carie. 573.

Associations des Marchands de Montpellier avec ceux de plusieurs autres villes. 543.

Athenée. En quel tems il a vécu. Ce qu'il dit des Poissons fossiles. 553. a conservé un passage de Polybe sur les Poissons fossiles de Roussillon. 555.

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

Atterriſſemens ſur les côtes du Languedoc près des embouchûres du Rhône. 370. Preuves de ces atterriſſemens. 370. *& ſuiv.*

Atterriſſemens ſur la côte du Languedoc, produits par le limon & par le ſable, que le Rhône entraine. 376. Exemples de pareils atterriſſemens, 377. produits par le Danube. 378. Par l'Eſcaut, la Meuſe & le Rhin. *ibid.* Par le Pô. 379. Pourquoi le Rhône produit ces atterriſſemens ſur les côtes de Languedoc, & non pas ſur celles de Provence? 380.

Aude, Atax, Riviere de Languedoc. 12. 21. 29. 40. 58. 60. 71. 75. 180. 181. 184. 555.

Auguſta Prætoria, Aoſte ſur la Doire. 160.

Auguſte, Inſcriptions Milliaires au nom de cet Empereur. 217. 229. *& ſuiv.* Forme des Pierres Milliaires de l'Empereur Auguſte. 225.

Auguſtum, Aouſte en Dauphiné. 164. 168.

Autan (vent d') en latin *Altanus*. 341. Sa direction. *ibid.* Etymologie de ce nom. *ibid.* Cauſes, qui produiſent le vent d'Autan. 348. 349.

Avenio, Avignon. 130. 181.

Avienus (*Rufus Feſtus*) Auteur de pluſieurs Ouvrages en vers, & ſurtout de deux ſur la Géographie. 68. En quel tems il a vécu. 68. On croit qu'il étoit Eſpagnol. 69. Parle de la côte de Languedoc dans l'*Ora Maritima*. 70. ce qu'il dit de l'Etang de Salſes. 558. paroît avoir ſçu la langue Punique. 69. 82.

Axuna, pour *Axima*, Aiſme ou Eſme, village dans la Tarantaiſe. 164. 165.

B

BACON (*François*) Baron de Verulam, ſon *Hiſtoria vitæ & mortis*. Ce qu'il y dit de l'utilité de l'excluſion de l'air. 567.

Badera, lieu ſur la route de Toulouſe à Arles dans les Tables de Peutinger. 96.

Baillargues, village près de Montpellier. On trouve auprès, des poiſſons ſous terre ſur les bords du Lez, au rapport de Dalechamp. 559.

Bains. Voiez *Balaruc* ou *Tœplitz*.

Bains. Les Romains faiſoient grand cas des Bains chauds. 372.

Balaruc (*les Bains de*) Leur ſituation. 293. Ignorez des Romains. 372. leur découverte. 294. leur deſcription. *ibid. & ſuiv.* De quelle maniere il faudroit faire l'analyſe des eaux de Balaruc. 297. Les eaux Thermales de Balaruc ſont plus legeres que les eaux ordinaires de ſource. 298. ſont la moitié moins chaudes que l'eau, où les œufs durciſſent. 299. Leur chaleur, propre à faire éclorre des pouſſins. 300. conſervent leur chaleur plus long-tems que l'eau commune bouillante, & bouillent plus tard. 300. Bouillent moins fortement; ce qui prouve que leurs parties ſont plus tenues. 303. Differentes manieres d'emploier les eaux de Balaruc, & leurs uſages. *ibid. & ſuiv.*

Balaruc (*les Bains de*) Singularitez naturelles, qui ſont aux environs. 306. *& ſuiv.* Source qui bouillonne dans l'étang de Taur. 306. Autre ſource dans le lit d'une petite riviere voiſine. 307. Gouffre au bord de l'Etang, qui tantôt donne de l'eau, & tantôt en reçoit de l'Etang. 307. 308. Pierres Numiſmales dans les rochers

rochers, qui ſont au bord de l'étang près de ce gouffre. 309. Rocher de l'Etang, où l'on pêche des Moules. 310. Maniere de pêcher ces Moules en rendant tranſparente la ſurface de la mer, à la faveur de quelques gouttes d'huile, qu'on y jette. 311. Inſcription, qu'on trouve aux Bains de Balaruc. 312.

Bapincæ, pour *Vapincum*, Gap. 166. 167.

Barcelonne, Ville de Catalogne. 193.

Barrencs. Ce que ce mot ſignifie en Languedoc. 353.

Barthelemi (Montagne de ſaint) dans le pais de Foix. *Voiez* Thabor.

Baſtide, ſignification de ce mot. 102.

Beaucaire. Il eſt faux que Benjamin ait parlé de Beaucaire ſous le nom de *Potikires*. 199.

Beaucaire. En quel tems & par qui ſa Foire a été établie ? 540. Etat de cette Foire à préſent. *ibid.*

Bebryces, Peuples du côté de Narbonne. 5.

Bedras, pour *Beziers*. 193.

Belleſtat (Fontaine de) *Voiez* Fonteſtorbe. Fut périodique ſans diſcontinuation en 1624. & 1625. 411. Conſéquences que Pierre-Jean Fabre en tiroit. *ibid.*

Belon. Reflexion judicieuſe de Belon ſur la coutume, qu'ont les Dauphins de chaſſer & de reſſerrer les poiſſons de paſſage dans les Golfes. 577. Il y a apparence que c'eſt-là l'origine des hiſtoires de ces prétendues pêches, où les Dauphins aidoient les pêcheurs, & pêchoient avec eux de concert. 578.

Benjamin de Tudele. En quel tems il a écrit ? S'il eſt vrai qu'il ait fait les voiages qu'il a décrits ? 191. Editions de ſon Ouvrage. 192. Précis de ce qu'il y dit du Languedoc. 193.

Benjamin de Tudele, ce qu'il dit de l'étendue du commerce de la ville de Montpellier en 1160. 541. 542.

Benna, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne pour *Vienna*, Vienne en Dauphiné. 164. 165.

Berges. Anciens bâtimens, dont on s'eſt ſervi ſur la Méditerranée. 531.

Beteroris, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Beterris*. 171.

Bertrand, Comte de Toulouſe, s'embarqua à Saint Gilles en 1109. avec quatre mille Chevaliers. 532.

Bertrand de Saint Coſme, Abbé de St. Gilles, envoie des Epiceries en préſent à Louis le Jeune. 540.

Beſara, nom qu'Avienus donne à Beziers. 71. 75.

Beziers. 21. 27. 30. 42. 50. 58. 61. 71. 91. 93. 96. 97. 100. 130. 172. 182. 193. 197. Vin de Beziers eſtimé. 50.

Beziers, appellé autrefois *Baterræ* & non *Bliterræ*. 21. 30. 50. 132.

Bibiſcon, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Viviſco*, Vevai. 160. 161.

Bibona. Voiez *Divona.*

Bidana, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Dibona* ou *Divona*. 161. 162.

Birguſia ou *Berguſia.* Bourgoin en Dauphiné. 164.

Biſe (Vent de) en latin *Melamboreas* 341. En quel endroit du Languedoc il ſouffle le plus violemment. 342. Ce que les Anciens en ont dit. 342. 343. Confondu mal-à propos avec le Vent de Cers. 343. & 344. Cauſes, qui produiſent le Vent de Biſe. 349. 350.

Blaſco, aujourd'hui Breſcon. 11. 59. 71. 77. 136. 137. Le P. Hardouin a dit que cette Iſle étoit inconnue, *incerti ſitûs*. 138.

Blaud, village du Diocèſe de Mir-

poix, remarquable par un vent souterrain, appellé *Vent de Pas. Voiez* Vent de Pas.

Bococilon, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Dea Vocontiorum.* 168.

Bocombri Foro, noms corrompus dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Foro Voconi*, à ce qu'il paroît. 166. 167.

Bolderborn (Fontaine de) en Westphalie, est périodique. 394.

Bonomagus pour *Senomagus.* 165.

Borel (Pierre) Médecin de Castres en Languedoc, Membre de l'Académie des Sciences en 1674. 402. Emploie le mot de *Drac* dans une Ballade. 480.

Bouffadours, c'est-à-dire *Soufflets.* Trous d'une montagne en Catalogne, d'où il sort un vent souterrain. 363.

Bourdeaux (Itinéraire de) Voiez Itinéraire de Bourdeaux.

Bourguignons. S'emparent d'une partie des Gaules. 139. obligez de ceder à l'ascendant des François. 140.

Braccæ, habillement Gaulois. Il paroît que c'étoient des especes de haut-de-chausse. 459.

Breniton pour *Bergintrum*, dans l'Anonyme de Ravenne. 164. 165.

Brenner, Montagne du Tirol, appellée en latin *Pyrenæus.* 446.

Bresoon, Isle. 19. 205.

Bricantio, pour *Brigantio*, Briançon. 166.

Buget, nom corrompu. 172. 173.

Burgundia, nom que l'Anonyme de Ravenne donne à la Viennoise. 158. Description de la *Burgundia.* 159. 161. 163. 165. 166. 167. 168.

Burrea Abate Rusino, ou *Burrea Buget Rusino*, mots corrompus dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Araura sive Cessero.* 172. 173.

C

CAACHIRA ou *Coachari*, nom Brasilien de la plante, dont on fait l'Indigo. 330. *Voiez* Anil & Indigo.

Cachemire, Fontaine périodique de *Cachemire* 403.

Calcaria, lieu inconnu en Provence. 171.

Calpe, Montagne d'Espagne, & une des colomnes d'Hercule. Son étymologie selon Avienus. 82.

Calum pour *Carrum.* 171. 174.

Canal du Languedoc, donne lieu à la construction du port de Sette. 536.

Cancres ou *Ecrevisses*, qu'on a trouvés en vie dans des pierres. 566.

Candidum, Promontoire du bas Languedoc, ou *le Cap de Leucate.* 71. 76.

Canduribagus, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Catorigomagus*, Chorges en Dauphiné. 166. 167.

Cantourisa ou *Cantorissium*, la Chartrouse ou Chartreuse près de Grenoble. 168.

Cap-Couronne. 17.

Cap de Crous ou *de Creux*, Caput de Crucibus. 205.

Cap de Quiers, Promontoire de Catalogne. 205.

Capella (Martianus Mineus Felix) étoit de Carthage. 134. En quel tems il a vécu? 135. ne dit rien de nouveau sur la Geographie du Languedoc. *ibid.*

Capitales de chaque pais. En quel tems elles ont pris les noms des peuples, dont elles étoient les Capitales? 126.

Cappe longhe, en François des *Couteaux*, en Latin *Solenes*. Espece de coquillages, qu'on trouve en vie dans des grosses pierres sur la côte d'Ancone. 563. 564. Ce fait est attesté par Aldrovand & par Mathiole, qui en parlent comme témoins oculaires. *ibid.*

Capraria, aujourd'hui le lieu de Cabrieres, dans le Diocèse de Beziers. 203.

Carantomagus. Lieu sur la route de Cahors à Rhodez. 123. Aujourd'hui la ville de Villefranche. 125.

Carcarium ou *Carnarium*, noms corrompus dans l'anonyme de Ravenne, pour *Ad Turrem*. 171. 173.

Carcassone. 42. 52. 58. 61. 91. 93. 171. 182. 189.

Cardan, paroît adopter le conte, que fait Pline du secours que les Dauphins prêtoient aux pêcheurs, dans la pêche des Mulets dans les Etangs des Volces. 570. 571.

Cart, Pont de Cart sur le Vistre. 219. Monument du Pont de Cart. *ibid.* Eglise de saint Martin de Cart. 221.

Casaubon. Ce qu'il dit de l'état présent de l'Etang de Salses & de Leucate. 557. 559.

Cassiteros. Mot qui signifie en grec de l'*Etain*, son étymologie selon Avienus. 81.

Castorius, Géographe souvent cité par l'anonyme de Ravenne. 159. 169. 176. S'accorde avec les Tables de Peutinger, & l'Itinéraire d'Antonin. 176. Pourroit bien être l'Auteur de ces Tables & de ces Itinéraires. 177. Du moins peut-on corriger ce que l'Anonyme a pris de Castorius, par le secours de ces Tables & de ces Itineraires. 177.

Catinomagus pour *Caturigomagus*. 166.

Catabolon, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *In Alpe Graiâ*. 164. 165.

Caucoliberum. Collioure. 38. 171. 205.

Causes des Vents, qui sont particuliers au Languedoc. 345. *& suiv.*

Cebenna Mons. Les Cevennes. Etymologie de ce nom. 81. 82. 83.

Cedros ou *Cœdros*, lieu sur la route de Toulouse à Arles dans l'Itinéraire de Bourdeaux. 91. 92.

Cemmenus, (*Le Mont*) sa longueur. 10. Erreur de Strabon sur la position de cette montagne. 17.

Celtique (*La Langue*) a été la langue primitive du Languedoc. 420. Affinité du Celtique avec les Langues Teutonique & Scythique. 420. avec les langues Orientales. 421. 427. 429. 430. 432. 433. avec le Grec. 434. 453. 462. 474. 475. 481. S'est principalement conservée dans la basse Bretagne & dans la Principauté de Galles. 457. Cependant un grand nombre de racines sont absolument perdues, 457. Il en reste plus de vestiges dans le haut Languedoc, que dans le bas Languedoc, & pourquoi. 488.

Celtiques (*Mots*) Moiens de juger qu'un mot est Celtique. 458. Usage qu'on a fait de ces moiens. 459. Mots Celtiques, qui subsistent dans la langue du Languedoc. 459. *& suiv.*

Celtis. Voiez *Micacoulier*.

Centenarium (*Ad*) Lieu de Roussillon. 121. Il faut l'entendre du lieu de Ceret, & lire *Ad Ceretanum*. 122.

Centuriones (*Ad*) Lieu de Roussillon. 118. Il paroît qu'il faut lire *Ad Ceretones*, & l'entendre du lieu de Ceret. 119.

Cers (*Vent de*) en latin *Circius*. 338. Quels endroits du Languedoc y sont le plus exposez ? 338. Etymologie du nom de *Circius*. *ibid.* Ce que les Anciens ont dit de ce Vent. 339. 340. Causes, qui produisent le

Vent de Cers. 346. 347. 348.
Cervera, en latin *Cervaria*. 29. 39.
Ceſſero, aujourd'hui Saint Tiberi. 42. 52. 58. 61. 91. 93. 96. 98. 100. 127. Lieu du Martyre de ſaint Tibere & de ſes Compagnons. 111.
Charlemagne. Son éloge, étendue de ſes états. 180. 184.
Charles le Chauve. Serment, que prête ſon armée en Langue Romaine 507.
Charles Martel, bat les Sarraſins ſur la riviere de Berre; dévaſte la Septimanie, démantele Niſmes, Beziers & Agde, & détruit Maguelonne. 528. 529.
Charles (*Port Saint*) Port de la ville de Narbonne à l'embouchûre de l'Aude. 526.
Charles V. Empereur, aborde à Aigues-mortes en 1538. pour une entrevûe avec François I. 535.
Chaſſe dans la Thrace de ſocieté entre les hommes & les éperviers. 576.
Chiendent à feuilles de roſeau, en latin *Gramen arundinaceum*, couvroit autrefois la plaine, où eſt l'étang de Salſes. 555. 557. commun dans les étangs du bas Languedoc. 557. où on l'appelle de la *Roſette*. 557.
Chrétienne (*Religion*) quand établie dans la Gaule Narbonnoiſe. 508. ne ſouffre aucun mélange de Religion étrangere. 509.
Cimmenice regio, les Cevennes. 72. Voiez *Cemmenus mons*.
Cinniana ou *Cemuana*. 172.
Circius, ſorte de vent. *Voiez* Cers.
Claſſius, nom corrompu dans l'*Ora Maritima* d'Avienus. 72. Peut-être faut-il lire *Colaſius*, & l'entendre du Colaſon, petite riviere du bas Languedoc. 80.
Claude. Forme de pierres milliaires de l'Empereur Claude. 225.
Claude. Inſcriptions milliaires au nom de cet Empereur. 220. 222. 241. *& ſuiv.*
Clement IV. Pape, conſulté par ſaint Louis pour avoir la permiſſion d'établir une douane ou peage à Aigues-mortes. 534. Sage réponſe qu'il fait. 535.
Clutis, nom corrompu dans Sidoine Apollinaire, pour *Olitis*, le Lot. 184.
Cobiomachus ou *Cobiomagus*, lieu de la Gaule Narbonnoiſe, dont Ciceron a parlé dans ſon Oraiſon pour Fonteius. 106. Paroît être le même que l'*Hebromagus* des Itinéraires. *ibid.*
Cœur (*Jacques*) Précis de ſon hiſtoire. 546. L'étendue du commerce qu'il faiſoit. 547. Orne la ville de Montpellier de pluſieurs bâtimens. 547. Les gens entêtez de la pierre philoſophale s'imaginent qu'il avoit acquis ſes richeſſes par le grand œuvre. 546.
Colmars, Fontaine périodique de *Colmars* en Provence. 401.
Colomnes Milliaires. *Voiez* Milliaires d'Auguſte, de Claude & d'Antonin.
Colonia Maritima, Martegues. 171.
Combuſta. Lieu de Rouſſillon. 118. 172. On croit que c'eſt Rives-altes. 119.
Come, Fontaine de *Come* en Italie, étoit périodique 384. & l'eſt encore aujourd'hui. 385.
Commerce maritime du Languedoc; ſes variations. 537. ſe fait d'abord par la ville de Narbonne. 537. 538. Enſuite par Saint Gilles 539. 540. Enfin par la ville de Montpellier. 540 *& ſuiv.*
Concile Provincial tenu en 897. à Notre-Dame *das-Ports* ſur l'étang d'Aigues-mortes. 203. Autre Concile tenu en 909. au village de Jonquieres dans le Dioceſe de Montpellier. 204.
Condate. Chana en Dauphiné, ſelon de Valois. 160.

Condate, lieu inconnu sur la route d'*Anderidum* à *Ruessium*. 123. 125. 162.

Condatomagus, la ville de Vabres en Rouergue. 127.

Comnene (*Manuel*) Les Ambassadeurs qu'il envoioit en France en 1162. débarquent à Saint Gilles. 533.

Connaught, Province d'Irlande. *Giraldus Cambrensis* dit, qu'il y coule une fontaine à flux & reflux. 414. Mais Gerard Boate traite cela de fable *ibid.*

Consuaranni, Peuples du dedans du Roussillon. 5. 40. doivent être distinguez des *Consoranni*. 44.

Consuls de Mer, établis à Montpellier, motifs de cet établissement. 545.

Coques d'œuf. On les écrase, ou on les perce dans le Languedoc, quand elles sont vuides. 521. Les Romains avoient la même pratique. 522.

Corner. Présage qu'on tire de la maniere dont les oreilles cornent. 519.

Cosa, le village de *Cos* sur l'Aveiron dans le Querci 123. 124.

Costes de Languedoc, n'ont point accru, du Cap de Creux jusqu'à Agde. 370. Preuves de ce fait. *ibid.* Mais elles ont accru considérablement, depuis Agde jusqu'aux embouchures du Rhône. 370. Preuves de cet accroissement. *ibid. & suiv.*

Costes, Villes autrefois rares sur les Côtes de Languedoc, & pourquoi. 371.

Costes de Provence, sont aujourd'hui les mêmes, qu'elles ont été autrefois. 379. 524. 525.

Costes des Gaules sur la Méditerranée, mal connues des Grecs, du tems d'Aristote. 553.

Courant sur les Costes de Provence & de Languedoc, du Levant au Couchant. 380. Qui, en détournant les sables que le Rhône entraîne, empêche les atterrissemens sur les Côtes de Provence, & cause ceux qui arrivent aux Côtes de Languedoc. *ibid.*

Crapauds, trouvez en vie au milieu d'un Orme. 562. au milieu d'un Chêne. 563. au milieu d'un rocher. 563. 565.

Crédulité. La crédulité du peuple vient de son ignorance. 578. Celle des Sçavans, de leur amour du merveilleux. *ibid.*

Crodunum ou *Crodimum*, lieu inconnu de la Gaule Narbonnoise. 106.

Curaro pour *Cularo*, Grenoble. 168.

Cyneticum Littus, Coste du Roussillon. 70. Il paroît qu'il faut lire *Cereticum* ou *Caneticum Littus*. 72.

Czirniczer-sée, c'est-à-dire *mer de Czirnicz*, lac merveilleux dans la Carniole. 554.

D

DAMASCENE (Saint Jean) Le P. Lequien lui attribue une dissertation sur les *Dragons* ou *Dracs*. 514.

Dame (*Notre*) des Ports. *Sancta Maria de Portu*, autrefois Port sur l'étang de Mauguio, en est aujourd'hui à une demi-lieue. 373.

Damon, prétendu Gouverneur de St. Gilles. 196. Il faut lire *Ramon*, traduire par le mot de *Prince*, le mot Hebreu, qu'on a traduit par celui de *Gouverneur*, & entendre ce passage de Raimond V. Comte de Toulouse. 201.

Danube, atterrissemens qu'il produit dans la mer Noire. 378.

Daratatia, pour *Darantasia*, Montiers en Tarantaise. 164. 165.

Dattes, en latin *Dactyli*. Coquillage qu'on trouve vivant dans des pierres au port & à la rade de Toulon. 561. 562.

Dauphins, viennent à ce qu'on prétend au nom de *Simon*. 569. ou plûtôt à toute sorte de bruit en général *ibid.* aidoient autrefois, au rapport de Pline, dans les étangs des Volces, à faire la pêche des Mulets. 568. *& suiv.* Et la pêche étant finie, ils en retiroient leur part. 570. Ce conte a été adopté par Cardan. 570. 571. par Rondelet. *ibid.* Et sur-tout par Vossius. 571. 572. Quant à présent les Dauphins n'aident plus à la pêche des Mulets. 572. ce qui forme un grand argument contre ce que Pline en a dit. *ibid.* Cependant les Dauphins peuvent bien avoir quelquefois aidé à la pêche les pêcheurs, & comment? 577. 578. Ce qui a suffi pour donner lieu à ces histoires, ou du moins pour les accréditer. 578.

Deas Castrum, aujourd'hui le village de *Dio* ou *Dion*, dans le Diocèse de Beziers. 203.

Deciana. Ville de Catalogne. 172.

Dent d'or d'un enfant de Silésie, crue en Allemagne par un grand nombre de Sçavans. 578.

Description de la Bourgogne. 159. 161. 163. 165. 166. 167. 168.

Description de la Septimanie. 169. 170 175.

Description des Costes de Languedoc. 170.

Deure, Fontaine abondante près d'Usez, dont l'eau étoit conduite dans l'amphitheatre de Nismes. 467.

Deuterie, Dame du lieu de Cabrieres, dans le Diocèse de Beziers, devint maitresse & femme de Theodebert, fils de Thierri. 203.

Dibialimon, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Diolindum*. 161. 162.

Dictionnaires bas-Bretons. 421. Gallois. *ibid.* Languedocien. 458.

Dinevor, Ville dans le pais de Galles. On prétend qu'il y a auprès une Fontaine à flux & reflux 413. En combien de façons cette histoire a-t-elle été alterée. 414. On a cependant sujet de douter qu'elle soit vraie. 415.

Diolindum, lieu sur la route de Toulouse à Cahors. 123. Pourroit être le village de Debiliac, en Querci. 124.

Divona, la ville de Cahors. 123. 124.

Domitie (*la voie*) Chemin Militaire dans la I. Narbonnoise depuis *Ugernum*, aujourd'hui Beaucaire, jusqu'à Narbonne. 208. Description détaillée de cette voie, depuis Beaucaire jusqu'à Uchau près de Nismes. 214. *& suiv.* Deux voies latérales s'y joignent, l'une du côté du village de Saint Vincent, qui alloit vers Remoulins, & l'autre du côté du village de Manduel, qui alloit à Arles. 216.

Domitii Forum. Voiez *Forum Domitii*.

Dorgnes. Fontaine périodique de *Dorgnes*, dans le Diocèse de Castres. 400.

Douche. Maniere de donner la douche aux Bains de Balaruc. 304.

Drac, ce que c'est. 512. Ce qu'en a dit Gervais de Tillebery. 513. ce que c'étoit dans la mithologie paienne. 513. 514. Fragment d'un Traité sur cette matiere, attribué à Saint Jean Damascene. 514.

Dragons. Les mêmes que les Dracs. 514.

Durotingum ou *Durotincum*. 167.

E

EBROMAGUS. *Voiez* Hebromagus.
Ebrodunum, Embrun en Dauphiné. 166.
Eburomagus. Voiez *Hebromagus*.
Edas, nom corrompu de la riviere d'Aude dans l'Anonyme de Ravenne. 175.
Egliſe de Saint Martin de Cart. 221.
Ekhtelage. C'eſt ainſi que les Mahometans appellent en Arabe les treſſaillemens involontaires. 520. Leurs opinions ſuperſtitieuſes ſur ce ſujet. 521.
Elavris, l'Allier, qui prend naiſſance dans le Gevaudan. 181. 185.
Eleſyces, nom corrompu dans l'*Ora Maritima* d'Avienus. 71. Il y a apparence qu'il faut lire *Bebryces*. 74.
Eliberris. La ville d'Elne. 29. 38.
Elicoques. Voiez *Helviens*.
Elien, en quel tems il a vécu, ce qu'il dit d'une pêche, qui ſe faiſoit près de l'iſle d'Eubée, avec l'aide des Dauphins. 574. De la chaſſe, qui ſe faiſoit dans la Thrace avec l'aide des Eperviers. 576. & de la pêche dans le palus Méotide, qui ſe faiſoit de concert avec les Loups. 577.
Elne. Ville de Rouſſillon. 38.
Eluſio, lieu ſur la route de Toulouſe à Arles, dans l'Itinéraire de Bourdeaux. 91. 92. Ce n'eſt ni Alzonne, ni le village de Lux. 101: mais la *Baſtide d'Enjou*, près de Caſtelnaudarri. 102. Il eſt évident que c'eſt l'*Eluſio*, dont parle Saint Paulin, en écrivant à Sulpice Severe. 103.
Embouchures du Rhône. 40. 58. 135. l'Eſpagnole, la *Metapinum*, & la Marſeilloiſe. 58. 60. 135.
Embreſſac ou *Emberſac*, Gouffre au bord de l'étang de Taur, près de Balaruc-les-Bains. 308. 309.
Emme, fille de Roger, Comte de Sicile, aborde à Saint Gilles en 1086. 532.
Empereur (Conſtantin l') a donné en 1633. une nouvelle traduction en latin de l'Itinéraire de Benjamin. 192.
Eng-ſtlen, Fontaine périodique d'*Eng-ſtlen* en Suiſſe. 404.
Entonnadou ou *Entonnoir*. Gouffre du pais de Sault. Deſcription & uſage de ce gouffre. 356.
Eperviers (les) chaſſoient dans la Thrace, de ſocieté avec les hommes, ſelon pluſieurs anciens Auteurs. 576.
Equeſtris, pour *Colonia Equeſtris*, Nion ſur le lac de Geneve. 160.
Eraut, *Arauris*, riviere de Languedoc. 12. 21. 29. 40. 58. 60. 71.
Eſcale (L') autrement *Blaud*, village du Dioceſe de Mirepoix, remarquable par un vent ſouterrain. *Voiez* vent de Pas.
Eſcaut (L') la Meuſe, & le Rhin ont produit des atterriſſemens très conſidérables en Zelande & en Hollande. 378.
Eſpagnols (Mots) communs à l'Eſpagne & au Languedoc, & qui ne paroiſſent pas venir du latin. 497.
Eſtévés. Ce que c'eſt dans le bas Languedoc? Quelle eſt l'origine de cette pratique? 523.
Eſtienne de Byſance, Auteur d'un Dictionnaire Géographique des noms Grecs Nationnaux. 128. En quel tems il a vécu? 128. par qui cet Ouvrage a été abbrégé 129.
Etangs des Volces. 28. 33. 40.
Etang de Salſes. 29. 37. 556. Deſcription qu'en ont fait Polybe, Strabon,

& Pomponius Mela. 555. 556. Etat préſent de cet étang. 557. 558.
Etangs. D'où ſont venus les differens Etangs, qui ſont ſur les côtes de Languedoc, depuis le Rhône juſqu'à Agde. 372.
Etang de Lates, *Stagnum Lataræ* dans la province Narbonnoiſe, & dans le territoire de Niſmes. 568.
Etangs. Culte religieux, rendu aux Etangs chez les Romains. 515. Exemple d'un pareil culte chez les Gaulois. 516.
Etangs des Volces. Leur embouchure dans la mer étoit autrefois à peu-près la même qu'elle eſt aujourd'hui. 568.
Etangs des Volces, ou du bas Languedoc. De quelle maniere s'y faiſoit autrefois la pêche des Mulets, au rapport de Pline. 568. *& ſuiv.*
Eternuement, Préſage qu'on en tiroit autrefois. D'où vient la coutume de ſaluer, quand on éternue. 521.
Eteſies, Vents périodiques, ce que les Anciens en ont dit. Ne different guére du Vent *Garbin* du Languedoc. 345.
Eubée (*Iſle d'*) aujourd'hui le Negrepont. Pêche qu'on y faiſoit avec l'aide des Dauphins, ſelon Elien & Oppien. 574.

F

FABRICIUS (George) ce qu'il a écrit à Geſner ſur les poiſſons foſſiles de Miſnie près de l'Elbe. 559.
Fanabregue ou *Fenabregue*, nom Languedocien de l'arbre, où on éleve les fourches. 331.
Fecyus Mons. Le *Pié Feguié*, montagne du bas Languedoc, près de l'étang de Taur. 71. 77.
Fées. Idée qu'on en a ordinairement. 510. Ce que Gervais de Tillebery en dit. 510. La croiance des Fées particulierement établie en Languedoc. 511. Il paroît que c'étoient les *Deæ Fatuæ* des Romains. 511. Les *Peri* & les *Ginn* des Orientaux reviennent à nos Fées. 512.
Feſtus (*Rufus*) *Avienus*. Voiez *Avienus*.
Feu. Deſcription énigmatique du feu, comme d'une pierre venue des Indes, en impoſe à M. de Thou. 578.
Ficlinæ pour *Figlinæ*. 164.
Fines. Ce que ſignifie ce mot dans les Itinéraires. 96.
Fines, dans la route de Toulouſe, à Lion, dans les Tables de Peutinger, marque le lieu d'Eſtretefons près de Toulouſe. 123. Peut-être faut-il y lire *Fontes* ou plutôt *Fynnen*. 124.
Fines ſur la route de Turin à Vienne, dans l'Anonyme de Ravenne. 168.
Foglieta (*Ubert*) Ce qu'il dit du commerce de la ville de Montpellier en 1143. 542.
Fontaines périodiques ſont de deux eſpeces; les unes *ſimplement périodiques*, & les autres *à flux & reflux*. 257. 258. 381.
Fontaines ſimplement périodiques. Ce que Seneque a dit ſur ces Fontaines. 382. Exemples rapportez par Pline. 383. Fontaine de *Come* dans le Milanez. 384. Fleuve *Sabbatique* de Judée. 387. Fontaine appellée *Fynnon-Leinw*, dans la Principauté de Galles. 388. Fontaine d'Iſlande près de *Scalholt*. 390. Fontaine d'*Hautecombe* en Savoie. 393. 398. Fontaine de *Bolderborn* en Weſtphalie, & de *Singacko* dans le Japon. 394. Fontaine de *Peak* dans le Derby, de

de *Gigglesvvick* dans l'Yorc, & d'une troiſiéme dans le *Weſtmorland*. 396.

Fontaines ſimplement périodiques, de deux eſpeces; les unes *Intermittentes*, & les autres *Intercalaires*. 258. 381.

Fontaines ſimplement périodiques. Fontaine de *Viuſſan* dans le Dioceſe de Beziers. 397. Fontaine de *Puiſgros* en Savoie. 398. Fontaine de la *Godiniere* en Poitou. 400. Fontaine de *Dorgnes* dans le Dioceſe de Caſtres, *ibid.* Fontaine de *Colmars* en Provence. 401. Fontaine périodique dans la *Franche Comté*. 402. Fontaine du Roiaume de *Cachemire*. 403. Fontaine d'*An dem Burgenberg*, & d'*Eng Stlen*, toutes deux en Suiſſe. 404. Source de la *Reinette* aux Eaux de Forges. 406. Fontaine *Ronde* en Franche-Comté. 407. Conſéquences, qu'il faut tirer de la comparaiſon des Fontaines périodiques. 409. Croiances ſuperſtitieuſes, auſquelles les variations de ces Fontaines ont donné lieu. 411.

Fontaines à flux & reflux. On n'a pas des preuves trop ſûres de leur exiſtence. 412. Exemples rapportez par Pline. *ibid.* Fontaine près de *Dinevor* dans le Pais de Galles. 413. Autre Fontaine en Irlande. 414. Fontaine de *Louzara* en Galice. 415. Fontaine de *Marſac* près de Bourdeaux. *ibid.* Fontaine de *Montmerveille* en Pologne. 416. Les prétendues Fontaines à flux & reflux ſont en petit nombre, & celles dont on parle, paroiſſent même n'être que des fontaines ſimplement périodiques. 417. 418.

Fontaines à flux & reflux. La Fontaine de Fonſanche n'eſt pas de cette eſpece. 287. Il eſt douteux qu'il y en ait aucune. 290.

Fontaine Ronde en Franche-Comté, eſt une Fontaine périodique. 407.

Fonſanche (*Fontaine de*) eſt périodique & intermittente. 285. Deſcription de cette Fontaine. 285. *& ſuiv.* Explication des variations de ſon cours. 288. *& ſuiv.* C'eſt à tort qu'on s'imagine qu'elle eſt à flux & reflux. 287. Cette Fontaine eſt en même tems minérale. 290. Explication de ſa nature & de ſes uſages. 291. 292.

Fonteius (*Man.*) accuſé d'avoir gagné ſur les réparations de la voie Domitie. 209.

Fonteſtorbe (*Fontaine de*) n'eſt point la fontaine *Orge*, dont Pline a parlé 258. 259. Ne s'appelle ni *Font Aſtorgue*, ni *Font Eſtorgue*. 259. Etymologie du nom de *Fonteſtorbe*, qu'elle porte. 260. 275. A été décrite par Saluſte du Bartas. 260. Deſcription plus détaillée de cette fontaine & de ſes proprietez. 262. *& ſuiv.* Explication des retours périodiques de cette Fontaine. 264. *& ſuiv.* Memoire du P. Planque de l'Oratoire ſur cette fontaine. 272.

Fordicen, Etang de Leucate & de Salſes. 70. 73. Etymologie de ce nom. 73.

Forum Boconi, dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Forum Voconi*. 170.

Forum Domitii, lieu ſur la route de Toulouſe à Arles. 91. 94. 96. 98. 99. 112. Ne ſçauroit être ni le lieu de Fabregues, ni celui de Frontignan. 113. Mais doit être *Ville Veiras* ou *Villemagne*. 114.

Forum Julii, Frejus en Provence. 170.

Forum Neronis, Ville de Provence, qu'il ne faut pas confondre avec *Loteva*. 52. 127.

Forum Seguſtavorum ou *Seguſtanorum*, Feurs dans le Forez. 123. 126.

Foſſiles. Poiſſons foſſiles, ce que c'eſt. 550. Ce que les Anciens en diſent. 550. *& ſuiv.* Poiſſons foſſiles de Rouſſillon. 553. Ce que les Anciens

en ont dit. 553. *& suiv.* Ce qu'il faut croire de leurs rapports. 558. 559.
Fourches, Arbre, où on les éleve. 331. Maniere de les élever 332. 333. 334. Maniere de les préparer. 335. Commerce & débit de ces fourches. 336.
Fossæ Marianæ. La fosse de Marius. 171.
Francia Rhinensis. Ce qu'en dit l'Anonyme de Ravenne. 152. 156.
François (Les) détruisent les Roiaumes des Goths & des Bourguignons dans les Gaules. 140.
Fredoli (Berenger) Evêque de Maguelonne, fait battre de la Monnoie au nom de Mahomet, dont il est repris par le Pape Clement IV. 546.
Frejus. Son port est le seul port de Provence, qui ait été comblé & pourquoi? 524.
Froissart, ce qu'il dit du commerce de la ville de Montpellier en 1389. 542.
Fundique, accordé aux Marchands de Narbonne dans la ville de Tortose en Catalogne. 539. accordé de même aux Genois & aux Pisans dans la ville de Montpellier. 543. 544. Ce que c'étoit qu'un *Fundique*. ibid.
Fustes. Bâtimens plats, dont on se servoit autrefois dans la Méditerranée. 531.
Fynnon-leinvv, Fontaine périodique de la Principauté de Galles. 388. n'a plus aujourd'hui la même proprieté. 390.

G

GABALA, Capitale du Gevaudan. 125.
Gabali, les Gabales, les habitans du Gevaudan. 5. 15. 25. 55. 66.
Gaddir, Cadis, ville d'Espagne, étymologie de ce nom selon Avienus. 82.
Galées, Bâtimens plats à rames, dont on se servoit autrefois dans la Méditerranée. 531.
Garbin (Vent) En quels endroits du Languedoc il souffle? 344. ne differe point des Vents Etesies, dont les Anciens ont parlé. 345. Causes, qui le produisent. 351.
Gardon (Le) *Wardo.* 180. 184.
Garonne (La) *Garumna*, fleuve de la Narbonnoise. 180. 184.
Garum, espece de sauce. Les Romains y faisoient cuire les poissons en vie sur la table même. 552.
Gaule Narbonnoise. Son étendue, ses divisions successives. 4. Ses bornes. 10. 27. 30. 40. 57. 135. 180. 181. 185. Sa figure. 15. Son éloge. 40. 43. 136. 137. Blamée d'avoir sacrifié autrefois des hommes. 136. 137.
Gaules. Leur division en Aquitaine, Lionnoise, Belgique & Narbonnoise. 56. Limites de chacune de ces parties. *ibid.*
Gaules (Costes des Gaules) sur la Méditerranée, mal connues des Grecs, du tems d'Aristote. 553.
Gaulois de la province Narbonnoise admis dans le Sénat par Jules-Cesar. 43. Ils aimoient beaucoup la chasse. 434. Furent bien-tôt accoutumez à la langue latine. 491.
Gaulois. Leur Religion étoit originairement differente de celle des Romains. 508. Mais elle fut dans la suite alterée par le mélange de celle des Romains. 509.
Gauloise (Campagne) en latin *Ager Gallicus.* Quel pais c'étoit? 551. Tite-

Live rapporte qu'on y trouva des poiſſons foſſiles en labourant. 551.
Gebenna, les Montagnes des Cevennes. Voiez *Cemmenus Mons*, ou *Cebenna*.
Gelaſe II. Pape, arrive à Maguelonne en 1118. 530. après avoir abordé à Saint Gilles. 532.
Gemina. Lieu inconnu ſur la route de Turin à Valence, dans les Tables de Peutinger. 166. 167.
Genois avoient un Fundique dans la ville de Montpellier. 543. Font la guerre aux Marchands de Montpellier par jalouſie. 544.
Genua pour *Geneva*, Geneve. 160.
Genua, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, peut-être pour *Toloſa*. 161. 162.
Genua, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Tegna*, Tein en Dauphiné ſur le Rhône. 164. 165.
Géographe de Ravennne. *Voiez* l'Anonyme de Ravenne.
Gernica (*Inſula*) Voiez *Ugernica*.
Gerunda, Gironne en Catalogne. 172.
Geſner. Ce qu'il dit des poiſſons foſſiles de Miſnie, près de l'Elbe. 559. Deſcription qu'il fait, & figure qu'il donne de ces poiſſons. 560.
Gibelins. Nom de faction en Italie dans le XIII. ſiécle, eſt devenu une injure dans le bas Languedoc. 499.
Gigglesvvick, Fontaine périodique de *Gigglesvvick*, dans la province d'Yorc. 396.
Gilles (*Saint*) ville du bas Languedoc. 196. 205. Pourquoi a-t-on cru que Benjamin l'avoit appellée *Nogres*? 200. 201.
Gilles (*Saint*) appartenoit aux Comtes de Toulouſe. 532. a été autrefois un port célébre. 532. Deſcription de ce port. *ibid.* Profite du commerce d'Arles. 538. devient le principal entrepôt des Drogues & des Marchandiſes du Levant. 540. Son commerce paſſe à la ville de Beaucaire, vers le XIII. ſiécle. *ibid.*
Gilles (*Pierre*) *Gillius*, prétend avoir éprouvé que les Dauphins viennent au nom de *Simon*. 569.
Ginn (*Les*) des Orientaux reſſemblent à nos Fées. 512.
Gironne, ville de Catalogne. 193.
Godiniere, Fontaine périodique de la *Godiniere* en Poitou. 400.
Golfe Gaulois, ſon étendue. 11. 17. appellé auſſi Golfe de Marſeille. 18. diviſé en deux golfes. 19. Le plus grand, qui s'étendoit depuis le Rhône juſqu'à la montagne de Sette, s'eſt comblé depuis long-tems par les attertiſſemens. 370.
Golfe de Leon, ou *Golfe Gaulois*. Voiez *Leon* (Golfe de)
Goths, s'emparent d'une partie des Gaules, & ſurtout de la Narbonnoiſe I. 138. 139. Obligez de céder à l'aſcendant des François. 140. ont peu altéré la langue, qu'on parloit dans la Gaule Narbonnoiſe I. 491.
Goths. La ville de Maguelonne leur doit ſa fondation, ou du moins ſon aggrandiſſement. 527.
Gothie. Nom impoſé au bas Languedoc & au Rouſſillon. 141. Origine de ce nom. 141.
Gothiques (*Mots*) qui ſubſiſtent dans la langue du Languedoc. 491. *& ſuiv.*
Goule d'Aude, en latin *Gula Atacis*, ce que c'eſt? 526.
Grau de la Nouvelle, Port de la ville Narbonne à l'embouchure de l'Aude 526.
Grau de Palavas. 568.
Gregoire de Tours, a parlé de quelques lieux de Languedoc. 203.
Gregoire de Tours, ce qu'il dit du lac du Mont *Helanus* en Gevaudan. 516.

Gregoire (Saint Gregoire le Grand) Pape, ce qu'il ordonne sur les pratiques paiennes des Anglois. 517.
Grenouilles en vie, qu'on a trouvées dans des quartiers de rocher. 565.
Guelfes, Nom de faction en Italie, dans le XIII. siécle, est devenu une injure en Espagne & dans le bas Languedoc. 499.
Guerres de Religion, funestes à la ville de Montpellier. 548. 549.
Gueſde. Voiez *Paſtel*.
Gui de Ravenne. On prétend qu'il est l'Auteur du Traité de Géographie, imprimé sous le nom de l'Anonyme de Ravenne. 152. 153. Raisons, qui prouvent le contraire. 154. 155. 156.

H

HANSE *Teutonique*, Ce que c'est, & en quel tems elle a été établie ? 543.
Har gaas, *Mons Concuſſionis*, Nom de la ville de Montpellier, dans Benjamin de Tudele. 194. Il faut lire *Har naal*, ce qui signifie en Hebreu *Mons peſſulo clauſus*. 198. Eloge de cette ville. 194.
Harizetta, petite ville du Comté de Baigorri près du Roiaume de Navarre, d'où Oihenart prétend qu'est venu le surnom d'*Ariſta*, donné à Inigo Roi de Navarre. 478.
Haute-Combe (*Fontaine de*) en Savoie 393. 398.
Hebromagus, lieu dans la route de Toulouse à Arles. 91. 92. 96. 97. aujourd'hui le village de *Bram*, appellé autrefois *Brom*. 104. Doit être distingué de l'*Hebromagus* de Saint Paulin, dont a parlé Ausone. 105. Il paroît que c'est le *Cobiomagus*, dont Ciceron a parlé dans son Oraison pour Fonteius. 106.
Helanus (*Mont*) dans le Gevaudan. Histoire, que Gregoire de Tours rapporte d'un lac au haut de cette montagne. 516.
Heledus, non corrompu dans l'*Ora Maritima* d'Avienus. 71. Il faut lire *Et Ledus*. 75.
Helena. Elne en Roussillon. 38.
Helice, l'Etang de Vendre. 71. 75.
Helvii, les Helviens, peuple du Vivarez. 5. 15. 25. 58. 66.
Heraclea, Ville à l'embouchure du Rhône. 41. 130. 132. aujourd'hui absolument inconnue. 48. 133.
Heraclée près du Pont Euxin; Poissons fossiles d'Heraclée. Ce que les Anciens en ont dit. 550. 551. 552. Difficulté de pouvoir les excuser. 569.
Hoſuerbas, Lieu dans l'Itinéraire de Bourdeaux. 91. 93. 96. 97. aujourd'hui le village de Tourouzele sur l'Aude. 110. 111.
Huile. Une goutte d'huile, en s'étendant sur la surface de la mer, la rend transparente. 311.

I

ICIDMAGUS, Issignaux, village du Velai. 123. 126.
Idodimus, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Ictodurus*. 166. 167.
Illiberris. La ville d'Elne. 40. 44. 58. 61. 121. 122.
Illiberis, la Tech, riviere de Roussillon. 57. 59. 555.
Ilybirris, ville & riviere de Rouſ-

sillon. 12. 20. 21.
Indigo, préferé au Pastel pour la teinture. 329. Nom de la plante, dont on fait l'Indigo. 330. Maniere de préparer l'Indigo. *ibid.* L'Indigo fait des couleurs fausses, & moins *assurées* que celles du Pastel. 330.
Inigo, Roi de Navarre, surnommé *Arista*, & pourquoi. 478.
Innocent II. Pape, aborde à Saint Gilles en 1130. 532.
Inscriptions Milliaires. *Voiez* Auguste, Tibere, Claude & Antonin.
Inscriptions anciennes, qu'on trouve aux bains de Balaruc ou aux environs. 312.
Isidore de Seville prétend que les Dauphins reconnoissent le nom de *Simon*, qu'on leur donne. 569.
Italie. Ce qu'Albert le grand dit de la maniere de pêcher avec le secours des Dauphins, usitée de son tems sur les côtes d'Italie. 575.
Itineraire d'Antonin, ce que c'est? 84. L'Auteur en est inconnu. *ibid.* En quel tems cet ouvrage a été composé? *ibid.* Utilité de cet Ouvrage dans la Géographie. 85.
Itinéraire de Bourdeaux, ou de Jerusalem, ce que c'est? 85. Utilité de cet Ouvrage pour la Géographie. 86. En quel tems cet Ouvrage a été composé? 86. 87. L'Auteur étoit Chrétien. 87. 88.
Itinéraire de Benjamin de Tudele, en quel tems il a été composé, & quelle foi il mérite? 191. Ce qu'on y dit du bas Languedoc. 193.

J

JASSUS, ville de Carie, aujourd'hui *Askem Calesi*, dans le *Mentes-Ili*. 573 Ce que Mucianus avoit dit de la pêche, qu'on faisoit dans le Golfe de cette ville avec l'aide des Dauphins. *ibid.*
Javouls. Village du Gevaudan, qui en a été autrefois la Capitale. 125.
Jerusalem, (Itineraire de) *Voiez* Itineraire de Jerusalem.
Juncaria, aujourd'hui Jonquieres dans le Dioceſe de Montpellier. On y tint un Concile Provincial en 909. 204.

K

KERMES. Nom du Vermillon, qui croît sur une espece de petite Yeuse. 472. Plusieurs Auteurs célébres ont cru ce nom Arabe, en quoi ils se sont trompez. 472. Il paroît qu'il étoit Celtique. *ibid.* Dissertation de M. Nissole, Médecin de Montpellier, sur la formation du Kermés. 473.

L

LAc *du Mont Helanus*. 516. Lac du Mont Thabor, ou de Saint Barthelemi. 517. *& suiv.*
Lac merveilleux dans le pais des Marseillois, au rapport d'Aristote. 554. Lac singulier dans la Carniole. *ibid.*
Langue. Quelle a été la langue primitive du Languedoc? 420. Que la langue

qu'on y parle aujourd'hui, a été formée du latin. 489. *& ſuiv.* Qu'elle a été fort peu alterée par les Goths. 491. Et moins encore par les Sarraſins. 493. Changemens, qu'elle a ſoufferts depuis l'union du Languedoc à la Couronne de France. 500. *& ſuiv.* En quoi elle convient avec la Langue Françoiſe? 502. 503. 504. Eloges, que les Italiens eux-mêmes lui ont donnez. 504. Subſiſte la même depuis près de 1000. ans. 505.

Langues. Depuis l'irruption des Nations Germaniques on parla deux langues dans les Gaules, la *Romaine* & la *Tudeſque.* 501. La langue Romaine partagée dans la ſuite en langue *Françoiſe*, & en langue *Provençale.* 502.

Languedoc. Ses bornes. 1. & 2. renferme vingt trois Dioceſes. 2. eſt diviſé en trois Lieutenances générales, & en trois grandes Sénéchauſſées. 3. Ne convient pas en tout avec la partie de la Gaule Narbonnoiſe, qui étoit au couchant du Rhône. 3. 4.

Languedoc. En quel tems ce nom a été impoſé à la Province, qui le porte aujourd'hui. 6. Etymologie de ce nom. 6. 7. Les differents peuples, qui en ont été les maîtres. 138. Diviſé en Aquitaine, Gothie ou Septimanie, Vivarez, Gevaudan, & Velai. 141

Languedoc, a toujours eu peu de ports de mer. 380. 524. Les ports de Languedoc ont toujours été ſujets à ſe combler. *ibid.* Cauſes de ce fait. 380.

Languedoc forme deux vallons, l'un de Toulouſe à la mer Méditerranée, & par conſéquent, de l'Oueſt-Nord-Oueſt à l'Eſt-Sud-Eſt, entre les Pyrenées, & les montagnes de Saint Pons, de Caſtres & de Lavaur. 345. 346. Ce qui eſt cauſe que le Vent de Cers, ou le Vent d'Autan qui lui eſt oppoſé, régnent ſi ſouvent dans cette partie du Languedoc. 347. 348. 349. L'autre de Lion à la mer Méditerranée, ſelon le cours du Rhône & par conſéquent du Nord au Sud, entre les montagnes du Vivarez & celles du Dauphiné, ce qui eſt cauſe que le Vent de Biſe & le Vent Marin régnent dans ce quartier. 349. 350.

Languedoc. Par qui ſucceſſivement poſſedé? 419. Quelle a été la langue qu'on y a originairement parlé? 420. Celle qu'on y parle aujourd'ui, a été formée du Latin. 489. Preuves de ce fait. 490. *& ſuiv.* Eloges de cette langue par les Italiens. 504. Cette langue eſt peu changée depuis près de 1000. ans. 505.

Lapis Frumentalis, ce que c'eſt? 310.

Larves, ce que c'étoit chez les Romains? 513. 514.

Latara (Caſtellum) 28. 172. Sçavoir quel lieu c'étoit. 34. 175. 375.

Lataræ Stagnum. Etang de Lates. 78. Etymologie de ce nom. *ibid.*

Lates. Village du bas Languedoc. 28. 34. Sçavoir ſi le lieu de *Latara*, dont parle Pomponius Mela, eſt Lates ou Montpellier? 34. 205.

Lates. Etang de Lates, *Stagnum Lataræ*, dans la Province Narbonnoiſe. 568.

Laviſco. 164.

Lauſonna, Lauſanne. 160.

Leidrade, Archevêque de Lion, envoié dans la Gaule Narbonnoiſe avec Theodulfe, en qualité de *Miſſus Dominicus.* 179. 181. Etoit originaire du Norique. 186. Son éloge. 187.

Lemincum. Lieu ſur la route de *Darantaſia*, aujourd'hui Montiers en Tarantaiſe, à Vienne en Dauphiné. 164.

Lemures. Ce que c'étoit chez les Ro-

mains. 513. 514. En quel tems ſe célebroient leurs Fêtes. 515.

Lemuries. Les Fêtes des Lemures, en quel mois on les célebroit chez les Romains. 515.

Leon (Golfe de) *Sinus Leonis.* Ce qu'on a entendu autrefois par ce nom? 8. Pourquoi ce nom a-t-il eté donné au golfe Gaulois? 9.

Leſura ou *Leſora* (*Mons*) la Montagne de Loſere, fameuſe par ſes fromages. 55. 202.

Leucate. 29. 205. Etang de Leucate. 557. 558.

Levinum pour *Lemincum.* 164.

Lez (*Le*) en Latin *Ledus.* 28. 34. 71. 180. Il eſt ſurprenant qu'il ait trouvé place dans l'énumeration, que fait Theodulfe des grandes rivieres des Etats de Charlemagne. 184.

Libyques, embouchures du Rhône, pourquoi ainſi nommées? 47.

Lion (La Conſervation de) Ce que c'eſt & pourquoi établie? 546.

Liria, riviere de Languedoc. Peut-être le Lers. 40. 45.

Liſſanca, Source abondante dans le lit de la riviere d'Avenne près de Balaruc. 307.

Live. Tite-Live rapporte comme un prodige, qu'on avoit trouvé des poiſſons en vie ſous terre dans la *Campagne Gauloiſe*, en labourant. 551.

Liviana, lieu ſur la route de Toulouſe à Arles, dans les Tables de Peutinger. 96. 97. Convient avec la poſition du village de Marſeillette. 109. Paroît avoir été le lieu de l'exil de Sidoine Apollinaire. *ibid.*

Liviere, plaine près de Narbonne. Abîmes d'eau qu'on y trouve, où l'on pêche des poiſſons. 559.

Loge. C'eſt ainſi qu'on appelle à Montpellier, la Bourſe des Marchands, bâtie par Jacques Cœur. 547. Deſcription de ce bâtiment. Médaillons, qui attirent l'attention des curieux, & ſurtout des gens entêtez du grand œuvre. *ibid.*

Lot (Le) *Olitis.* 180. 184.

Loteva. La ville de Lodeve en Languedoc. 127. Ne doit pas être confondue avec *Forum Neronis.* 52. 127.

Lotus arbor. Voiez *Micacoulier.*

Louis VII. dit le Jeune, aborda à S^t. Gilles en 1148. à ſon retour de Syrie. 533.

Louis VII. dit le Jeune, reçoit des Epiceries en préſent de Bertrand de Saint Coſme, Abbé de S^t. Gilles. 540.

Louis le Germanique. Serment qu'il prête en langue Romaine. 506.

Louis (*Saint*) fait un nouveau port à Aigues-mortes. Motifs de cette entrepriſe. 533. Acquiert la proprieté de ce lieu de l'Abbé de Pſalmodi. 534. Veut y établir une Douane ou peage. *ibid.* En demande la permiſſion au Pape Clement IV. 535. Sage réponſe de ce Pape. *ibid.* Saint Louis s'embarque à Aigues-mortes en 1248. & en 1269. 535.

Louis XIII. Nouveau port de mer, fait à Agde ſous ſon regne. 535. 536.

Louis le Grand, fait faire un port au Cap de Sette en *1666.* 536.

Loups, exigeoient de ceux qui pêchoient dans le palus Méotide, part à leur pêche, pour la récompenſe de l'avoir permiſe. 576. 577.

Lozara, Fontaine, qui coule dans la Galice en Eſpagne, & qui eſt à flux & reflux, à ce qu'on prétend. 415.

Lucus, le Luc en Dauphiné, près de la Drome. 168.

Lugdunum, Lion. 123. 126. 162. 163. 205.

Lunel, ville du bas Languedoc. 194. 199.

Lutevani. Peuple de la Gaule Narbonnoiſe; le même que les *Foro-Neronienſes.* 52. Ne ſçauroient être les habitans du Dioceſe de Lodeve. *ibid.*

M

MADALONA pour *Magalona*. 181.
Magalona, l'Isle de Maguelonne. 171. 189.
Magalo, nom de l'Isle de Maguelonne, peut être composé du mot grec Αγλων, & du mot celtique *Mag*. 375. Mais quand il seroit purement celtique, il ne prouveroit rien contre la nouveauté des atterrissemens de la côte. 376.
Maguelonne. Sa situation, en quel tems elle a commencé d'être célébre. 527. La réputation de son port devint encore plus grande sous les Sarrasins, qu'elle n'avoit été sous les Goths. 528. Détruite par Charles Martel en 737. 528. Raisons, qui y obligerent ce Prince. 529. Rétablie 300 ans après par Arnaud II. son Evêque. 529. 530. Son port devient très-célébre & très-frequenté. 530. Elle étoit bien fortifiée de Tours. *ibid.* Description de son port. 531. Destruction de cette ville, & l'état présent de l'Isle, où elle étoit bâtie. 531. 532.
Mahom, pour *Mahomet*. On a prétendu que les Mahometans juroient par Mahom; & il semble que ce serment subsiste encore dans le bas Languedoc. 496.
Mahomet. Un Evêque de Maguelonne fait battre monnoie au nom de Mahomet, & s'expose par-là à la correction du Pape Clement IV. 546.
Mahometans. Leur opinion sur les *tressaillemens* involontaires. 520. 521.
Mai. Répugnance à se marier dans le mois de Mai, commune dans le bas Languedoc. 514. D'où elle vient? 515. On célébroit les Lemuries dans ce mois. 515.
Mansa. 72. *Voiez* Mesa *ou* Mesua.
Mansio. Ce que signifie ce mot dans l'Itineraire de Bourdeaux? 86.
Mantala, Montmelian en Savoie, à ce qu'on croit. 164.
Manuscrits de l'Ouvrage de l'Anonyme de Ravenne. 157.
Marca (*De*) Ce qu'il dit de l'état présent de l'étang de Leucate, & de Salses. 557. 559.
Marier. Répugnance à se marier dans le mois de Mai, commune dans le bas Languedoc. 514. D'où elle vient? 515.
Marin (*Vent*) En quel endroit du Languedoc il se fait le plus sentir? 344. Causes, qui produisent la violence du vent Marin dans cet endroit. 350.
Marius (Fosse de) 12. 28. 33. 41. 58. 60. 171.
Marsac, village prez de Bourdeaux. Il y coule, à ce qu'on dit, une fontaine à flux & reflux; mais le fait est faux, ou du moins fort incertain. 415. 416.
Marseille. 196. 205. 379.
Marseille. Epoque de sa fondation par les Phocéens. 379. 525.
Marseilloise, *Massalioticum*, Embouchure du Rhône. Pourquoi portoit-elle ce nom? 48.
Martianus Mineus Felix Capella. Voiez *Capella*.
Martius (*Narbo*) Voiez *Narbonne*.
Massilia, Marseille en Provence. 171. 205.
Matiscum, nom corrompu, à ce qu'il paroît, dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Carantomagus*. 162. 163.
Maurogena pour *Morginnum*, Moirans en

en Dauphiné ſur l'Iſere. 168.

Médecine. La Faculté de Médécine de Montpellier eſt ancienne, & n'a long-tems enſeigné d'autre Médécine, que celle des Arabes. 494.

Mela. Voiez *Pomponius Mela.*

Melaconditia ou *Micalo Colonia Diceorum*, mots corrompus, qu'il paroît qu'on a ſubſtituez dans l'Anonyme de Ravenne, à la place de ceux de *Cemenelum*, *Varus*. 170. 173.

Melamboreas, eſpece de vent particulier au Languedoc. *Voiez* Biſe.

Méotide (le Palus) Les Loups y exigeoient des pêcheurs leur part de la pêche, pour ne l'avoir pas troublée. 576. 577.

Meſe, Meſua. 28. 80. étoit autrefois entouré de l'étang de Taur, comme une preſqu'Iſle, & ne l'eſt plus aujourd'hui. 371.

Metapinum, embouchure du Rhône. Peut-être faut-il lire *Metinum*? 48.

Metina, Iſle à l'embouchure du Rhône, aujourd'hui les *Tignes*. 54. 136. 137.

Metrozelon, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Mellofedum*. 168.

Meuſe (La) l'Eſcaut & le Rhin ont produit de grands atterriſſemens en Zelande & en Hollande. 378.

Micacoulier, arbre, où l'on éleve les fourches à Sauve dans le Languedoc. 331.

Milles Romains. Doivent être évalués dans les Itinéraires à $\frac{1}{4}$. de lieue pour le bas Languedoc, & à un peu moins pour le haut Languedoc. 90. 91. La voie militaire, depuis le Rhône juſqu'à *Empurias* en Catalogne, étoit diſtinguée en milles de huit ſtades en huit ſtades, dès l'an 600 de Rome. 208. Chaque grande ville étoit le centre particulier, d'où l'on comptoit les milles dans les environs. On a des preuves de ce fait pour Toulouſe, pour Narbonne & pour Niſmes dans la Narbonnoiſe I. 213. La Meſure du Mille Romain, que j'ai fait prendre, differe peu de celle que M. le Marquis Maffei a priſe. 225. Et doit lui être préferée. 226. de même qu'à l'évaluation, que M. Caſſini en a faite. 226. 227. approche beaucoup de l'évalution qu'en ont faite Lucas Pætus, Gaſſendi, Picard & Auzout. 228.

Milliaires (Pierres) Il ſubſiſte encore 17 Milliaires en place ſur la voie Romaine, depuis Beaucaire juſqu'à Uchau, & on en trouve plus de 40 dans les villages voiſins, qui ont été arrachées de ce chemin. 214. La forme en étoit differente ſuivant les differens Empereurs, qui les faiſoient élever. 224. *& ſuiv.* On en élevoit plus d'une pour marquer le même Mille. *ibid.*

Milliaires de l'Empereur Auguſte. 229. *& ſuiv.* De l'Empereur Tibere. 233. *& ſuiv.* De l'Empereur Claude. 241. *& ſuiv.* De l'Empereur Antonin. 247. *& ſuiv.*

Milliaires. Ordre des Milliaires numerotez qu'on trouve dans le bas Languedoc, & qui ont appartenu à la voie Romaine depuis Suſtantion juſqu'à Niſmes. 252. Quelle en étoit la ſuite numerale? 255.

Mine de Plomb. *Voiez* Plomb.

Miſnie. Poiſſons foſſiles dans la Miſnie en Allemagne, au rapport de Geſner & d'Agricola. 559.

Miſſi Dominici. Leurs fonctions. 180. 182. 183.

Montmerveille (Fontaine de) en Pologne, regardée comme une fontaine à flux & reflux, mais ſans aucun fondement. 416.

Montpellier. 193. 197. appellé *Hargahas*, c'eſt-à-dire *Mons Concuſſionis*

par Benjamin de Tudele, à ce qu'on prétend. 194. 197. Ou plûtôt *Harnahal*, c'eſt-à-dire *Mons peſſulo clauſus*. 198. Eloge de cette ville & de ſon commerce. 194. Elle étoit appellée autrefois *Montpeilat*, ou *Montpeſſelat*, en latin *Monſpeſſulanus*. 198. Quel étoit ſon port de mer? 205.

Montpellier. C'eſt depuis long-tems la ville de Languedoc, du plus grand commerce. 540. En quel tems on a commencé d'en parler ſous ce nom? 541. Preuves de l'étendue & de l'ancienneté de ſon commerce. 541. 542. Privileges accordez aux Marchands de Montpellier par divers Princes. 542. Aſſociations des Marchands de Montpellier avec ceux de pluſieurs autres villes. 543. Fundiques établis à Montpellier pour les Genois & pour les Piſans. 543. On y fait la guerre pendant deux ans avec les Genois. 544. Par quels ports ſe faiſoit ſon commerce maritime? 545.

Montpellier, étoit autrefois l'unique entrée en France des marchandiſes d'Aſie & d'Afrique. 545. Etabliſſement du petit Scel à Montpellier, & pourquoi. 545. 546. Urbain V. permet aux Marchands de Montpellier de commercer avec les Mahometans ſous certaines conditions. 546. Pluſieurs bâtimens conſtruits par Jacques Cœur dans la ville de Montpellier. 546. 547. La ville de Montpellier étoit autrefois très-grande & très-peuplée. *ibid.* Fort déchue à cauſe de la réunion de la Provence à la Couronne de France, qui a diminué ſon commerce. 548. & à cauſe des guerres civiles de Religion, qui en ont détruit les Fauxbourgs. 548. Etat actuel de cette ville & de ſon commerce. 549.

Monument près du Pont de Cart ſur le Viſtre, compoſé de cinq colomnes Milliaires. 219.

Morenata rupes, ou *Mornas*, dans le Comtat Venaiſcin. 181. 187.

Moyſe fils de Maimon, Rabbin célébre. Ses Ouvrages cauſent des diſputes parmi les Juifs. 196.

Mucianus (M. Licinius Craſſus) Quel perſonage c'étoit? Il avoit écrit un ouvrage Hiſtorique, où il rapportoit pluſieurs faits de Géographie & d'Hiſtoire naturelle. 573. Ce qu'il diſoit d'une pêche, qu'on faiſoit dans le Golfe de Jaſſus, dans la Carie, avec l'aide des Dauphins. 573.

Mulets, *Mugiles*. Mulets foſſiles du Rouſſillon. Ce qu'en a dit Strabon? 556.

Mulets, Mugiles. Pêche des Mulets dans les Etangs de Lates. De quelle maniere elle ſe faiſoit au rapport de Pline? 568. *& ſuiv.* Continue d'être très abondante dans les étangs du bas Languedoc, & fixée à de certains tems. 572. Mais on n'y compte plus ſur le ſecours des Dauphins, ce qui forme un grand argument contre ce que Pline en a dit. 572.

Muratori. L'Auteur d'une Diſſertation, inſérée dans le X. Tome de la collection de M. Muratori, prétend que Gui de Ravenne eſt l'Auteur de l'ouvrage de Géographie, imprimé ſous le nom de l'Anonyme de Ravenne. 152. *& ſuiv.* Réfutation de cette opinion. 153. 154. *& ſuiv.*

Muſtelæ foſſiles. Ce que c'eſt? 560.

Mutatio. Ce que ſignifie ce mot dans l'Itineraire de Bourdeaux? 86.

N

NARBONNE, *Narbo.* 11. 19. 27. 30. 31. 40. 45. 58. 61. 71. 91. 93. 96. 97. 100. 118. 120. 121. D'où vient l'épithete de *Martius*? 31. 439.

Narbonne, Narbo. 130. 133. 171. 172. 182. 193. 196. 205. Ville très-ancienne. 537.

Narbonne, le plus ancien port de mer de Languedoc. 325. Etat ancien & état moderne de ce port. 326. Etendue & ancienneté de ſon commerce. 537. A été autrefois le port de mer des Arécomiques. 538. Etoit au-deſſous de Niſmes pour l'autorité, mais beaucoup au-deſſus pour l'abord des Etrangers & des Marchands. *ibid.* Son commerce ſe ſoutint juſqu'au V. ſiécle, & même juſqu'au X. 538. En quel état il eſt aujourd'hui? 539.

Narbonne. Ses Marchands obtiennent l'établiſſement d'un *Fundique* à Tortoſe, en 1146. Font une aſſociation avec les Genois, en 1166. 539.

Narbonnoiſe. Voiez *Gaule Narbonnoiſe.*

Narbonnoiſe I. & Narbonnoiſe II. 4.

Nauſtalo, nom corrompu dans l'*Ora maritima* d'Avienus. 72. Peut-être faut-il lire *Magalo*? 80.

Negrepont, autrefois l'Iſle d'Eubée? Pêche qui s'y faiſoit avec l'aide des Dauphins, ſelon Elien & Oppien. 574.

Nerio. Nom de la femme du Dieu Mars. Ce nom ſignifioit *Belliqueuſe*, *Martiale.* 438.

Nicæa, Nice en Provence. 170.

Nil, plante, dont on fait l'Indigo. 330.

Niſmes, Nemauſus. 14. 24. 27. 30. 42. 52. 58. 92. 95. 96. 98. 130. 171. 181. 188. C'eſt une fable que ſa prétendue fondation par *Nemauſus*, fils d'Hercule. 130. 133.

Niſmes (Les Arenes de) brûlées par Charles Martel. 188.

Nithard, rapporte les formules des Serments de Louis le Germanique, & de l'armée de Charles le Chauve, en Langue Romaine. 506.

Nogres. Lieu du bas Languedoc dans l'Itinéraire de Benjamin, autrement *Saint Gilles.* 196. Ce mot eſt corrompu & ne ſignifie rien. 200. Il faut au lieu de *le Nogres*, lire *le Magras*, ce qui a une grande affinité dans les caracteres Hebreux, & par ce moien on rend ce paſſage intelligible. 200. 201.

Noms. Tous les noms des lieux, ſituez ſur la Côte de Languedoc, depuis le Rhône juſqu'à Agde, ſont des noms latins, ce qui prouve la nouveauté des atterriſſemens de cette côte. 375.

Nonum (*Ad*) Lieu ſur la route de Toulouſe à Arles dans l'Itinéraire de Bourdeaux. 91.

Nouvelle (*Grau de la*) Port de Narbonne à l'embouchure de l'Aude. 526.

Numiſmales (*Pierres*) Ce que c'eſt? On en trouve ſur les rochers, qui ſont au bord de l'Etang de Taur, près de Balaruc-les-Bains. 309. 310.

O

OBELONON, nom corrompu dans dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Fines*, *Coſa.* 161. 162.

Obelonon, pour *Obilonna* ou *Oblimum* 164.

Octodorus. Martinach dans le Valais,

ſur la Dranſe, & près du Rhône. 160.

Odur, Iſle à l'embouchure du Rhône, ſelon Roger de Hoveden. 205. Ce doit être l'Iſle d'*Orgon* à l'embouchure de la branche occidentale du Rhône. 206.

Oeillals de Liviere. *Oculi Livoria.* Abîmes pleins d'eau, qu'on trouve dans des prairies près de Narbonne, où l'on pêche des poiſſons, qui vivent ſous terre. 559.

Oeufs. Coques d'œufs. On les perce ou on les écraſe, quand elles ſont vuides. 521. D'où vient cette pratique ? 522.

Olitis ou *Oltis*, le Lot, riviere qui prend naiſſance dans les montagnes des Cevennes. 180. 184.

Oppien ? En quel tems il a vécu ? Ce qu'il a dit de la pêche qui ſe faiſoit près de l'Iſle d'Eubée, avec le ſecours des Dauphins ? 574. 575.

Orani, mot corrompu dans l'*Ora Maritima* d'Avienus. 71. Il faut lire *Araur*. 79.

Orb, *Orbis*, Riviere de Languedoc. 12. 21. 29. 58. 60. 71. 75.

Orea, dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Ad Horrea*. 170. 173.

Oreilles (Tintement d') *Voiez* Tintement.

Orge, Fontaine de la Gaule Narbonnoiſe, dont Pline a parlé, la même que la fontaine de Vaucluſe, appellée *Sorge*. 259. Ne ſçauroit être la fontaine de Fonteſtorbe. 274.

Orobs, nom corrompu de la riviere d'Orb, dans l'Anonyme de Ravenne. 175.

Orobus, la riviere d'Orb. 71. 75.

P

PAGANISME des Gaulois, different de celui des Romains. 509. Opinions ou pratiques du Paganiſme, qui ſubſiſtent en Languedoc. 508. *& ſuiv.*

Palamos, ville de Catalogne. Ce que Rondelet dit de la maniere, dont on y pêchoit avec l'aide des Dauphins. 576.

Palavas (*Grau de*). C'eſt la communication des Etangs de Lates avec la mer. 568.

Palliſſade (*La*) Nom d'un ancien fauxbourg de Montpellier. 548.

Palmicum (*Omen Palmicum*) Voiez *Treſſaillement*.

Paphlagonie. Poiſſons foſſiles de la Paphlagonie. Ce que les Anciens en ont dit ? 550. *& ſuiv.* Qu'ils ont cru que les poiſſons s'y engendroient dans la Terre par ſa qualité particuliere. *ibid.* Ce qu'il eſt impoſſible de juſtifier. 560.

Palus Méotide. Les Loups y exigeoient des pêcheurs leur part de la pêche, pour ne l'avoir pas troublée. 576. 577.

Paraſanges, Meſures itineraires dont ſe ſert Benjamin, leur valeur. 197.

Paſte. Répreſentations d'hommes avec de la pâte, en uſage chez les Belges, & chez les autres Gaulois : défendues au Concile de Leptines. 522. Cette pratique ſubſiſte encore dans le bas Languedoc. 523.

Paſtel. Deſcription de la plante de Paſtel. 323. Maniere de la cultiver. 324. Recoltes de cette plante. 325. Maniere de préparer le Paſtel. 326. 327. Uſages du Paſtel. 328. Commerce du Paſtel. 329. Diminué depuis la découverte de l'Indigo. *ibid.*

Moien de rendre le paſtel préferable à l'Indigo. 330.

Paupieres (Treſſaillement des) *Voiez* Treſſaillement des paupieres.

Peak. Fontaine périodique de Peak dans la Province de Derby. 396.

Pennolocus, lieu dans l'ancienne *Burgundia*. 160.

Peri (*Les*) des Orientaux reſſemblent à nos Fées. 512.

Peſche des Mulets, *Mugiles*. De quelle maniere elle ſe faiſoit dans les Etangs des Volces, au rapport de Pline ? 568. *& ſuiv.* Exemples de pareilles hiſtoires du golfe de Jaſſus dans la Carie, ſelon Mucianus. 573. 574. Près de l'Iſle d'Eubée, ſelon Elien. 574. Et ſelon Oppien. 574. 575. Sur les côtes d'Italie, ſelon Albert le Grand. 575. Sur les côtes de Catalogne près de Palamos, ſelon Rondelet. 575. 576. Cette variation ſur le lieu de cette eſpece de pêche, rend douteuſes les hiſtoires qu'on en fait. 576. Exemples de pareilles hiſtoires, où l'on fait jouer le même rolle à d'autres animaux qu'aux Dauphins. 576. Comme aux Eperviers, ſelon Ariſtote, Pline & Elien, pour la chaſſe, dans la Thrace. 576. Et aux Loups pour la pêche, dans le Palus Méotide, ſelon les mêmes Auteurs. 577. Ce qui fait juger que toutes ces hiſtoires ſont également fabuleuſes. 577.

Pezenas ou *Pezenes*. Piſcenæ. 42. Célebre par la qualité de ſa laine. 52. Raiſons de douter ſi c'eſt de la ville de Pezenas ou du village de Pezenes, qu'on doit entendre les *Piſcenæ* de Pline. 53.

Peutinger (Tables de) *Voiez* Tables de Peutinger.

Pfiffers ou *Pfeffers* (Bains de) en Suiſſe, dans le Comté de Sargans : Qualité de leurs eaux. 320. 321.

Philippe, fils de Charles V. Empereur, eſt obligé, par la tempête, d'aborder à Aigues-mortes, en 1548. 535.

Philoſophes. Cauſes & exemples de leur crédulité. 578.

Pied Romain. Proportion du Pied Romain au Pied de Roi du Châtelet de Paris. 228.

Pierres Milliaires. *Voiez* Milliaires.

Pierres, pleines de coquillages en vie, renfermez dans des loges diſtinctes & fermées de tous côtez, qu'on trouve à Toulon. 561. 562. Et à Ancone ſur la mer Adriatique. 563. 564. Deſcription de ces pierres. *ibid.*

Piplæ. Iſles de l'étang de Bages & Peiriac. 71. 444. Etymologie de ce nom. 74. 444.

Planque (Le P.) a donné un Mémoire ſur la Fontaine de Fonteſtorbe. 271. Raiſons, qui l'ont engagé à faire des obſervations ſur cette fontaine. 272. Explication, qu'il donne des phénomenes de cette fontaine. 275. *& ſuiv.* Explication des figures du P. Planque. 283.

Plans des Bains de Balaruc. 313. 314.

Pline le Naturaliſte. Précis de ſon Hiſtoire. 39. Eloge de ſon Hiſtoire Naturelle. *ibid.* Ce qu'il dit de la Gaule Narbonnoiſe. *ibid.* Ce qu'il dit des Poiſſons foſſiles. 552. Ce qu'il dit de la pêche des Mulets dans les étangs de Lates. 568. *& ſuiv.*

Pline décrit la maniere de pêcher les Mulets aux étangs des Volces, par le ſecours des Dauphins. 568. *& ſuiv.* En parle ſi ſérieuſement, qu'on ne peut pas douter qu'il ne l'ait crue vraie. 570. En quoi il a été ſuivi par Cardan, Rondelet, & ſurtout par Voſſius. 571. 572 Aſſure que les Dauphins aiment d'être appellez *Simon*. 569 Prétend que dans la Thrace les Eperviers chaſſent de concert

avec les hommes. 576. Et que dans le Palus Méotide les Loups y pêchent de concert avec les pêcheurs, pourvû qu'ils leurs faſſent part de leur pêche. 576.

Plomb (*Mine de*) près du lieu de Durfort, dans le Diocèſe d'Alais. 366. Deſcription du lieu, où eſt la Mine. Maniere de l'ouvrir. *ibid.* Diſpoſition de la Mine de Plomb entre les rochers. 367. Comment cet arrangement de la Mine a pû ſe faire. 368. Uſage de cette Mine. 368.

Pluie. Quels Vents amenent la pluie dans les differentes parties du Languedoc? 352.

Po (Le) a produit avec l'Adige des grands atterriſſemens dans la mer Adriatique. 379.

Poiſſons. De quelle maniere les Romains les apprêtoient ſur la table même, pendant le repas? 552.

Poiſſons foſſiles, ce que c'eſt? 549. Sçavoir s'il eſt vrai qu'il y ait des poiſſons de cette eſpece? 549. 550. Ce qu'en ont dit Ariſtote. 550. Theophraſte. 550. 551 Tite-Live. 551. Seneque. 551. 552. Pline. 552. 553.

Poiſſons foſſiles de Rouſſillon. 553. Ce qu'en ont dit Ariſtote. 554. Polybe. 554. 555. Strabon. 555. Pomponius Mela. 556. Qu'eſt-ce qui peut avoir donné lieu à ces hiſtoires? 577. 578.

Poiſſons en vie, s'engagent aſſez avant dans la terre, en ſuivant des cavernes ou des antres pleins d'eau. 558. Exemples en Rouſſillon. 559. En Miſnie dans l'Allemagne. 559. En Languedoc près de Montpellier. *ibid.* près de Narbonne. *ibid.* Quels ſont les poiſſons, qui vivent ſous terre dans la vaſe? 560. Reſſemblent aux Lotes, d'où vient qu'on les appelle *Muſtelæ foſſiles.* ibid.

Polybe. Soin qu'il prit de s'inſtruire de la Géographie des pais, dont il devoit parler dans ſon Hiſtoire. 554. Ce qu'il diſoit des poiſſons foſſiles du Rouſſillon, dans un paſſage conſervé par Athenée. 555.

Polygium. 71. Le lieu de *Bouſigues.* 80. Auſſi faut-il lire peut-être *Bozygium.* *ibid.*

Pomponius Mela. Précis de ſon Hiſtoire. 26. Deſcription qu'il fait de la Gaule Narbonnoiſe. 27. Ce qu'il dit des poiſſons foſſiles du Rouſſillon. 556. Correction à faire dans ce paſſage. 558.

Pomune, pour *Lumone.* 170. 173.

Pons Ærarius, Pont ſur le Rhône, ainſi dit, parce qu'il étoit entretenu *ære publico.* 92. 95.

Pont de Cart. Pons de Quarto, (*ſupple*) Lapide. Pont ſur le Viſtre, à IV. milles de Niſmes. 219.

Pontias. Vent de Pontias près de Nions en Dauphiné. 364.

Ponvinæ, pour *Lumone.* 170. 173.

Port-Vendres. Portus Veneris. 29. 38. 205.

Ports de mer, toujours rares ſur les Coſtes de Languedoc, & de peu de durée. 380. 525. Dénombrement des Ports de mer, dont on s'eſt ſucceſſivement ſervi en Languedoc. 525. Narbonne. *ibid.* Agde. 526. Maguelonne. 527. Saint Gilles. 532. Aigues-mortes. 533. Agde. 535. Sette. 536.

Port de Montpellier. *Portus de Montepeſſulano*, ce que c'étoit? 545.

Ports (Notre-Dame das) *Domina Noſtra de Portubus*, ſur l'étang d'Aigues-mortes. On y tint un Concile Provincial en 897. 203.

Port Saint-Charles. 526.

Port Sarraſin. 528.

Poſquieres, lieu du bas Languedoc, dont Benjamin a fait mention ſous le nom de *Potikires.* 199.

Poticaires, ou plûtôt *Potikires*. Lieu du bas Languedoc, dont parle Benjamin de Tudele. 195. 199. On a cru mal-à propos que c'étoit la ville de Beaucaire. 199 On doit entendre par-là le lieu de *Posquieres*, près de Vauvert. *ibid.*

Poulets (Exclusion des) Comment on fait éclorre les poulets en Egypte. 300. Cette maniere a été tentée en Europe avec peu de succès. *ibid.* On y réussiroit mieux par le moien de la chaleur de l'eau tiéde. *ibid.*

Présages. Trois présages domestiques chez les Romains. 519. Vestiges des mêmes superstitions, qui subsistent encore. 519. 520. 521. 522.

Privileges accordez aux Marchands de Montpellier, par differents Princes. 542.

Provence (*La*) a toujours eu de bons ports. 379. 325. Raisons pourquoi? 380. Sa réunion à la Couronne de France a été fatale au commerce de Montpellier. 548.

Provençale (*Langue*) formée de la langue Romaine. 502. Commune à toute la Gaule Narbonnoise. 504. Eloges, que les Italiens lui ont donnés. *ibid.*

Psalmodi, Abbaie du Dioceſe de Nismes, autrefois Isle dans la mer, en est aujourd'hui à deux lieues. 373.

Ptolémée (*Claude*) Précis de son Histoire. 56. Ce qu'il dit de la Gaule Narbonnoise. 57. *& suiv.* Est le seul Géographe, qui ait parlé de *Vindomagus*. 61.

Publicanos, pour *Ad Publicanos*. 164.

Puisgros. Fontaine périodique de *Puisgros* en Savoie. 399.

Pyrene. Fille d'un Roi des Bebryciens, & Maitresse d'Hercule, selon les Grecs. Elle avoit, à ce qu'ils prétendoient, donné le nom aux Pyrenées. 445.

Pyrenæum (*Ad*) ou *Ad Summum Pyrenæum*. Le Col de Pertus, par où l'on passe de Roussillon en Catalogne. 118. 120. 121.

Pyrenées (Montagnes des) Fausses étymologies de leur nom. 445. Ce nom paroît avoir été un nom appellatif en Celtique, qui étoit commun à toutes les montagnes. 446.

Pytheas. Ce qu'il a dit de Narbonne, de *Corbilo*, & de *Britannia*? 538. En quel tems cet Auteur a vécu? *ibid.*

R

RABBINS de Narbonne & de Montpellier. Schisme excité entr'eux, à l'occasion des Ouvrages de Moyse, fils de Maimon. 197.

Raimond V. Comte de Toulouse & de Saint Gilles, mari de Constance, fille de Louis le Gros. 201. Benjamin en a parlé dans son Itineraire. 201.

Rama, Rame dans le Dauphiné sur la Durance. 166.

Ravenne (*l'Anonyme de*) Voiez l'*Anonyme de Ravenne*.

Redæ, Rennes dans le Razez en Languedoc. 182. 189. 190.

Reiaux, c'est-à-dire *Roiaux*. Nom donné aux habitans des Cevennes, & pourquoi? 449.

Reinette (*La*) Une des trois sources minérales de Forges, est une fontaine périodique. 406.

Religieux. Les quatre Ordres de Religieux Mandians obligez de s'établir dans les Fauxbourgs de Mont-

pellier, faute de trouver à ſe placer dans la ville. 548.

Religion des Volces. 508.

Religion (Guerres civiles de) ont été funeſtes à la ville de Montpellier. 548. 549.

Reveſſio. Voiez *Rueſium*.

Rhin (*Le*) l'Eſcaut & la Meuſe, ont produit de grands atterriſſemens en Zelande & en Hollande. 378.

Rhoda. Ancienne ville près des embouchures du Rhône. 41. On doute qu'elle ait exiſté. 46.

Rhodanuſia. Ville bâtie à l'embouchure du Rhône, dont la poſition eſt inconnue. 130. 133.

Rhodanus. Le Rhône. Etymologie de ce nom. 46. Ce nom eſt le même que celui d'*Eridanus*, d'où vient qu'on les a ſouvent confondus. *ibid.*

Rhône. *Rhodanus*. Ses embouchures. 12. 22. 40. Son cours 28. 41. 72. 83. 180. 181. Les Tours bâties de ſuite le long du Rhône, marquent le progrès des atterriſſemens de la côte. 375. Entrée du Rhône toujours dangereuſe. 438.

Rhône. A produit autrefois & produit encore tous les jours de grands atterriſſemens ſur les coſtes de Languedoc. 376. D'où vient, qu'il n'en produit point ſur les coſtes de Provence? 379.

Ribiſion, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Reveſſio*, aujourd'hui *Saint Paulian*. 162. 163.

Richelieu (Le Cardinal de) fait conſtruire un nouveau port à Agde. 535. 536. Pourvû de la charge de Surintendant général de la Navigation. 536.

Rocairal. Rocher au milieu de l'étang de Taur près de Balaruc-les-Bains. 310.

Roger de Hoveden, Hiſtorien Anglois, a parlé de la Coſte de Languedoc. 204.

Romaine (*Langue*) Ce que c'étoit? 501. Plus pure dans les provinces Méridionales des Gaules, que dans les Septentrionales. 502.

Romains. Leur politique pour s'attacher les peuples, qu'ils ſubjuguoient. 488. Ont principalement contribué à détruire le Celtique dans la Gaule Narbonnoiſe, & à former la Langue, qu'on y parle encore aujourd'hui. 489.

Roman de Pierre de Provence & de la belle Maguelonne, par qui compoſé? 531. Retouché par Petrarque. 534.

Rondelet (*Guillaume*) Ce qu'il dit des Anguilles, qui vivent dans la vaſe, preſque ſans eau. 560. Prétend que les Dauphins viennent, quand on ſiffle. 569. Adopte le conte que fait Pline, du ſecours que les Dauphins prêtoient aux pêcheurs pour la pêche des Mulets dans l'étang de Lates. 571. Ce qu'il dit de la maniere de pêcher avec l'aide des Dauphins, qui avoit été en uſage ſur les Coſtes de Catalogne, vers Palamos. 575. 576.

Roſchinus. Riviere de Rouſſillon. 70. 73. *Voiez* Ruſcino.

Route de Toulouſe à Arles, dans l'Itinéraire de Bourdeaux. 91. Dans les Tables de Peutinger. 96.

Routes (*Deux*) d'Arles à Narbonne, dans l'Itineraire d'Antonin. 99.

Routes (*Deux*) de Narbonne en Eſpagne, dans l'Itinéraire d'Antonin. 118. 120.

Route de Narbonne au Col de Pertus, dans les Tables de Peutinger. 121.

Route de Toulouſe à Lion, dans les Tables de Peutinger. 123.

Route de Rhodez à Saint Tiberi, dans les Tables de Peutinger. 127.

Rouſſillon. Poiſſons foſſiles de Rouſſillon. 549. 553. *& ſuiv.* Ce qu'en a dit

a dit Ariſtote. 553. 554. Polybe. 554. 555. Strabon. 555. 556. Pomponius Mela. 556. Tous ces témoignages regardent l'Etang de Salſes & de Leucate. 557. Etat preſent de cet étang. *ibid.*

Roye (*François de*) Profeſſeur en Droit à Angers, a fait un Traité ſur les *Miſſi Dominici*. 182.

Rubreſus ou *Rubrenſis* (*Lacus*) Etang de Bages & de Sigean. 40.

Rueſium. Capitale des *Velauni*, aujourd'hui *Saint Paulian*. 59. 67. 123. 126. Appellée pendant long-tems *Civitas Vetula*. 67.

Rufus Feſtus Avienus. Voiez *Avienus*.

Ruſcilo, pour *Ruſcino*, dans l'Anonyme de Ravenne. 171.

Ruſcino. Riviere & ville du Rouſſillon. 12. 20. 21. 29. 40. 45. 118. 119. 121. 122. 172. 555. *Voiez la Thet*.

Ruſcino. La Tour de Rouſſillon près de Perpignan. 58. 61.

Ruſcino, La Thet, riviere de Rouſſillon. 58. 59.

Ruteni, Peuples de Rouergue. 15. 25. 59. 67. Les *Ruteni Provinciales* étoient de la Gaule Narbonnoiſe. 53.

S

SABBATIQUE (*Fleuve*) de Judée, étoit formé par une Fontaine périodique, ſuppoſé qu'il ait jamais exiſté. 387.

Sanatio, pour *Stabatio*. 167. 168.

Sarragoſſe, Capitale de l'Arragon. 193.

Sarraſins. Maîtres du bas Languedoc pendant environ 40 ans. 420. 493. Ont laiſſé peu de mots Arabes dans la Langue du Languedoc. 494. Entendoient mieux la Navigation, que les Goths. 528. Augmenterent la célebrité du port de Maguelonne. 528. Battus par Charles Martel. *ibid.*

Sardones. Peuples de la côte de Rouſſillon. 5. 40. 43.

Salſula, Lieu de Rouſſillon, aujourd'hui *Salſes*. 29. 120. 121. Fontaine de Salſes. 29. 37. Etang de Salſes. 29. 37. 556.

Scalholt (*Fontaine de*) en Iſlande, eſt périodique, & décrite par un témoin oculaire. 390.

Scarpiana. Nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Alpe Summâ*. 170. 175.

Scel (*Petit*) Juriſdiction établie à Montpellier par St. Louis en 1254. 545. Ce que c'eſt que cette Juriſdiction? 546. Motifs de cet établiſſement? 546.

Schott (*Gaſpard*) aſſure que les Dauphins viennent au bruit, & il prétend l'avoir éprouvé. 569.

Scipion. Les Députez de Marſeille lui avouerent leur ignorance ſur Narbonne, *Corbilo* & *Britannia*, au rapport de Pytheas. 537.

Segodunum, Capitale des *Ruteni*, aujourd'hui *Rhodez*. 59. 67. 123. 125. 127.

Seneque. Ce qu'il dit des poiſſons foſſiles. 551. De quelle maniere il tâche d'éluder les railleries, auſquelles cette opinion paroît être expoſée. 552.

Septimanie. Nom impoſé au bas Languedoc & au Rouſſillon. 141. Differentes étymologies de ce nom. 141. 142. 143. Nouvelle étymologie. 144. 145. Réponſe à une difficulté. 145. 146. 147.

Septimanie (*La*) comprenoit autrefois

toute la côte de Provence. 145. Deſcription de la Septimanie. 169. 170. 175. Envahie par les Sarraſins. 140. 527. Dévaſtée par Charles Martel. 528.

Septimans. Nom corrompu du mot Gothique *Setemans*, qui ſignifioit les *habitans de la côte.* 144. On a formé de-là le nom de *Septimanie*, comme on a formé celui de *Normannia* du nom des Normans. 145.

Serapion (*Jean*) Médecin Arabe, auroit-il donné ſon nom à la Rougeole dans le bas Languedoc? 497.

Serment de Louis le Germanique en Langue Romaine, avec une verſion interlineaire en latin. 506. avec une verſion pareille en Languedocien. 507.

Serment de l'armée de Charles le Chauve en Langue Romaine, avec une verſion interlinéaire en latin. 507. avec une pareille verſion en Languedocien. 508.

Serpens en vie trouvez dans des blocs de marbre, ou de rocher. 565.

Serratio. Voïez *Soſtatio.*

Sette (Montagne de) *Setius Mons.* 58. 60. 71. 77.

Sette. Cap de Sette. On y fit un port de mer en 1666. Deſcription de ce port. Il ne ſe maintient qu'à force de travail. 536.

Sextatio. Voïez *Soſtatio.*

Sidoine Apollinaire, Evêque de Clermont, a parlé de quelques lieux de Languedoc. 202.

Sigius (*Mons*) Montagne de Sette. 11. 18.

Sikir. C'eſt le nom que les Turcs donnent aux Treſſaillemens involontaires, qu'ils obſervent d'une maniere ſuperſtitieuſe. 520. 521.

Silanum (*Ad*) Lieu inconnu ſur la route de Rhodez à *Anderidum.* 123. 125.

Simo. Nom qu'on donnoit autrefois aux Dauphins. Pluſieurs Auteurs ont prétendu que les Dauphins aimoient à être ainſi appellez, & qu'ils venoient à ce nom. 569. Cauſes de cette opinion. *ibid.*

Singacko. Fontaine périodique & Thermale du Japon. 395.

Sinus Gallicus. Voïez *Leon* (*Golfe de*)

Siphon. C'eſt par le moien du ſiphon qu'on a toujours expliqué les variations des Fontaines périodiques. 271.

Sordons. Peuples de Rouſſillon. 29. 70. 73. *Voïez* Sardons.

Sordus, Communication de l'étang de Leucate avec la mer. 71. 73.

Soſtatio, Lieu ſur la route de Toulouſe à Arles, aujourd'hui *Souſtantion.* 92. 94. 96. 98. 99. 172. 182. 189.

Soſtomagus, Lieu ſur la route de Toulouſe à Arles, dans l'Itinéraire de Bourdeaux. 91. 92. Il paroît que Caſtelnaudari eſt bâti ſur ſes ruines. 103.

Sources d'eau chaude, honorées d'un culte religieux chez les Romains. 515. 516.

Souris. Petite Souris, ce que c'eſt? 520.

Stabulum (*Ad*) Lieu de Rouſſillon, aujourd'hui *le Boulou.* 120. 121.

Steronſdeca. Nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, où l'on croit reconnoître *Lero* & *Stœchades*, Iſles de la côte de Provence. 176.

Strabon. Précis de l'Hiſtoire de Strabon. 9. N'avoit point voiagé dans les Gaules, ce qui rend excuſables les fautes, où il eſt tombé, en les décrivant. 10. Eloges, que mérite ſon Traité de Géographie en dix-ſept Livres. *ibid.*

Strabon. Ce qu'il dit des Poiſſons foſſiles de Rouſſillon. 555.

Subſultus Palpebrarum. Voïez *Treſſaillement des paupieres.*

Superſtitions. Grand nombre de ſuperſtitions, qui ſubſiſtent dans le Languedoc. 523. 524.

T

TABALES. *Voiez* Gabales.

Tables de Peutinger, Ce que c'eſt ? 88. A qui on en doit la publication. 89. L'Auteur étoit Chrétien, mais on ignore le tems, où il a vécu. 89. Appellées *Tabula Provincialis*, *Militaris*, *Itineraria*, *Theodoſiana*, *Auguſtana*. 89. 90.

Tacrum, mot corrompu pour *Taurum*. 79.

Tamaricus, Fleuve de Galice, aujourd'hui la *Tamara*. Ses ſources étoient des fontaines périodiques, au rapport de Pline. 383.

Taphron, mot corrompu pour *Taurum*. 79.

Tarites ou *Tartanes*, Bâtimens plats, encore en uſage dans la Méditerranée. 531.

Tarnis, le Tarn, Riviere de Languedoc. 202.

Tarouas, Nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Tarnaias*. 160. 161.

Tarragone, ville de Catalogne. 193.

Tauri Stagnum, l'Etang de Taur. 71. 78. Etymologie de ce nom. 78.

Techis, La Tech, riviere de Rouſſillon. 21. 29. 38.

Techum, La Tech, riviere de Rouſſillon. 40. 44.

Tegulitia, pour *Tegulata*. 171. 173.

Telo. Toulon en Provence. 170. 525.

Temples des Gaulois, étoient d'une figure octogone. 441. 442.

Tenuſilai, nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Etanna*, Yenne. 160. 161.

Terlenia Veneris, Noms corrompus dans l'Anonyme de Ravenne, peut-être pour *Templum Veneris*. 176.

Thabor, Montagne du pais de Foix, célebre par un lac à ſon ſommet. 517. Concours de monde, qui s'y aſſemble dans le mois d'Août. *ibid.* Céremonies, qui, s'y pratiquent. 518.

Theodulfe, Evêque d'Orleans. Précis de ſon hiſtoire. 178. 179. Envoié dans la Gaule Narbonnoiſe, en qualité de *Miſſus Dominicus*. 179. Compoſe un Poëme, intitulé *Paræneſis ad Judices*. 179. y décrit ſon voiage dans la Gaule Narbonnoiſe. *ibid.* Fait beaucoup de fautes contre la proſodie latine. 180.

Theophraſte. Ce qu'il a dit des poiſſons foſſiles. 550. 551.

Thelis, la Thet, riviere de Rouſſillon. 21. 29. 38.

Thermales (Eaux) Que leur chaleur ne vient point d'aucun feu ſouterrain. 301. Mais plutôt d'une fermentation, qui s'excite entre les principes, qui leur ſont propres. 302. Ce qui ne laiſſe pas de ſouffrir de grandes difficultez. 320.

Thet (La) Riviere de Rouſſillon. Voiez *Thelis* ou *Ruſcino*.

Thou. (M. de) La deſcription énigmatique du feu, comme d'une pierre rare, venue des Indes, lui en impoſe, & il inſere cette fable dans la premiere édition de ſon Hiſtoire, comme un fait vrai. 578.

Thrace. Chaſſe, qui s'y faiſoit de ſocieté entre les hommes & les Eperviers. 576.

Thyrius, nom corrompu dans l'*Ora Maritima* d'Avienus. 71. On ſoupçonne qu'il faut lire *Viſturlus*, le Vidourle. 75. 76.

Tibere. Inſcriptions Milliaires au nom de cet Empereur. 216. 218. 222. 223. *& ſuiv.* Forme des Pierres milliaires de l'Empereur Tibere. 225.

Till ou *Tilleul* (Pui du) Montagne du Dioceſe de Mirepoix, d'où ſort le Vent de Pas. Deſcription des ſoupiraux par où ce Vent ſort. 355.

Tillebery (*Gervais de*) En quel tems il a écrit? 512. Ce qu'il dit des Fées. 510. Et des Dracs. 513.

Timavo, Riviere du Frioul. Il y a près de ſon embouchure des ſources d'eau chaude, qui ſuivent le flux & reflux. 413.

Tinnitus Aurium. Voiez *Tintement d'oreilles.*

Tintement d'Oreille, préſage chez les Paiens. Ce que le peuple en penſe encore. 519.

Tœplitz. (*Bains de*) en Boheme, célébres depuis plus de 200. ans. 315. 316. Etymologie de leur nom. 317. Deſcription de ces bains. 318. Qualité de leurs eaux. 319. 320. Leur uſage. 321. 322.

Toloſani, les Toulouſains. 42. 53.

Tour de Conſtance, bâtie à Aiguesmortes par Saint Louis, ſubſiſte encore. 534.

Tourré-Magne. Ancien bâtiment de la ville de Niſmes. 440. Deſcription de ce bâtiment. 441. Il y a apparence que c'étoit un Temple des Gaulois. 442.

Tortoſe, Ville de Catalogne. 193.

Toulon. Depuis quel tems ſon port eſt connu? 525.

Toulon. On trouve ſur la rade de Toulon de groſſes pierres, pleines de coquillages en vie, qui n'ont aucune communication avec l'eau. 561. 562.

Toulouſe. 15. 25. 27. 58. 61. 91. 96. 123. Compriſe dans l'Aquitaine ſous Charlemagne. 186.

Toxites (*Michel*) Auteur de l'*Onomaſticum Medicum & Philoſophicum.* 497.

Trevidon, aujourd'hui *Trevés*, lieu du haut Diocèſe d'Alais. 203.

Treviez (Bernard de) *Bernardus de Tribus viis*, Chanoine de Maguelonne en 1178. fait l'Epitaphe d'Arnaud II. ancien Evêque de cette ville. 528. Eſt l'Auteur du Roman de *Pierre de Provence & de la belle Maguelonne.* 531.

Treſſaillement des Paupieres. Préſage chez les Paiens. Ce que le peuple en penſe aujourd'hui. 519. 520. Ce que les Mahometans en croient. 520. 521.

Tricenſimum ou *Triceſimum*, lieu ſur la route de Toulouſe à Arles, dans l'Itinéraire de Bourdeaux. 91. 93. Marque le trentiéme Mille de Narbonne à Toulouſe. 108. Doit par conſéquent déſigner le lieu de Tresbés. 107.

Trueire (La) *Triorbis*, riviere de Gevaudan. 203.

Tudele, Ville du Roiaume de Navarre, patrie du Rabbin Benjamin, de qui l'on a une deſcription de Voiages en Hebreu. 191.

Tudeſques (*Mots*) qui ſubſiſtent dans la Langue de Languedoc. 491. *& ſuiv.*

Tudeſque (Langue) En quels lieux elle étoit en uſage? 501.

U

UCHAU, village à deux lieues de Niſmes. Ainſi dit *ab Octavo lapide.* 224.

Ugernum, Lieu ſur la route de Toulouſe à Arles, dans les Tables de Peutinger. 96. 98. 114. Doit être *Beaucaire* ſur le Rhône. 115. Et non *Orgon* ſur la Durance, ni *Or-*

gon près des Trois Maries, ni *Bellegarde*. 115. 116.

Ugernica (*Insula*) ne sçauroit être cette espece d'isle ou de gravier, qui est dans le lit du Rhône, vis à vis de Beaucaire. 117. Mais doit être la partie de la ville de *Tarascon*, appellée *la Gernegue*. 117.

Ugurnon, Nom corrompu dans l'Anonyme de Ravenne, pour *Ugernum*, Beaucaire. 162. 163.

Umbranici. Peuples, qu'on prétend avoir habité vers le Diocèse de Montpellier. 5. 42. Leur position est fort incertaine. 54.

Urbain V. Pape, vouloit faire un canal depuis Montpellier jusqu'à l'embouchure du Lez. 545. Permet par une Bulle expresse aux Marchands de Montpellier de commercer avec les Sarrasins, sous certaines conditions. 546.

Urdonnum, pour *Vienna*, Vienne en Dauphiné. 168.

Usuerva. Voiez *Hosuerbas*.

V

VALENCE en Dauphiné, *Valentia*. 181. 187.

Valentia, Valence en Dauphiné. 164.

Vandales (*Les*) ravagerent la Narbonnoise I. sans s'y établir. 138.

Varadetum. Lieu sur la route de Cahors à Rhodez. 123. Peut-être le village de *Varaie* en Querci. 125.

Vatiuna, pour *Batiana*. 164.

Velauni. Peuples du Velai. 5. 15. 25. 55. 59. 67.

Venise, sera un jour unie au Continent, par l'atterrissement des Lagunes. 379.

Vents particuliers à differens pais. 337. Vents propres au Languedoc. 338. *& suiv.* Vent de *Cers*. *ibid.* Vent d'*Autan*. 341. Vent de *Bise*. ibid. Vent *Marin* 344. Vent *Garbin*. ibid. Causes de ces differens Vents. 345. *& suiv.*

Vent de Pas, dans le Diocese de Mirepoix. Description de l'endroit, d'où il sort. 353. Ses proprietez. *ibid.* Ce Vent ne se forme pas par une chûte d'eaux dans l'intérieur de la Montagne, comme le vent qui se forme dans les soufflets à forge. 357. Mais par l'évaporation de l'eau renfermée dans le creux de la Montagne, à peu-près comme le vent qui sort d'un Eolipile. 358. Explication des proprietez de ce vent. 359. 360.

Vents souterrains, qui sortent du creux de differentes montagnes, comme le *Vent de Pas*. 361. *& suiv.* Doivent s'expliquer par les mêmes principes. 364. 365.

Vergne (*La*) Voiez *Ugernica*.

Vernia (*Insula*) Voiez *Ugernica*.

Vernodubrum. Le Verdouble, riviere du bas Languedoc. 40. 44.

Vezine (*Vent de la*) près de Piles en Dauphiné. 364.

Vicesimum (*Ad*) Lieu sur la route de Toulouse à Arles, dans l'itinéraire de Bourdeaux. 91.

Vicesimum (*Ad*) Lieu dans la Provence, suivant l'Anonyme de Ravenne. 171.

Victimes humaines, immolées dans les Gaules, & dans presque tous les autres pais. 136. 137.

Vienne en Dauphiné, *Vienna*. 181. 187.

Viennoise. Partie de la Gaule Narbonnoise. Etendue de cette Province. 4.

Viennoiſe I. & *Viennoiſe II.* ibidem.
Vigeſimum (*Ad*) Lieu ſur la route de Narbonne en Eſpagne, dans l'Itineraire d'Antonin. 118.
Villeneuve ſur l'étang d'Aigues-mortes. 205. Pourquoi Roger de Hoveden a-t-il dit que c'étoit le ſiege de l'Evêché de Maguelonne? 206.
Villes détruites dans le bas Languedoc: L'une, ſur le Gardon; l'autre, ſur la riviere de la Mauſſon; & la troiſiéme, près de la ville de Sauve dans le Dioceſe d'Alais. 207.
Vindomagus, Ville des Volces Arécomiques. 58. Paroît devoir s'entendre de la ville de Sauve. 62. Etymologie de ce nom de *Vindomagus*. 63. Ne peut avoir été ni Saint Tiberi, ni le Vigan, ni S. Gilles, ni Uzez. 64.
Viſigoths (*les*) maîtres d'une grande partie des Gaules. 138. 139. En ſont chaſſez par les François. 140. N'y conſervent que le bas Languedoc & le Rouſſillon. 140. Etendue de leur domination avant l'an 470. 146. 147.
Vitrum, nom donné par les Romains au paſtel, & pourquoi? 328.
Viuſſan. Fontaine périodique de *Viuſſan* dans le Dioceſe de Beziers. 397.
Voies Romaines. Deſcription de celles qui traverſoient le Languedoc. 208. On en trouve cinq, marquées dans les Auteurs. La I. d'*Ugernum* à Narbonne. 210. La II. de Narbonne à Toulouſe. 212. La III. de Narbonne en Eſpagne. 211. La IV. de Toulouſe à Lion, par Cahors, Rhodez, Javouls en Gevaudan, & Saint Paulian en Velai. 212. La V. de Rhodez à S. Tiberi. 213.
Voies Romaines. La maniere, dont on les conſtruiſoit. 215.
Voie Romaine de Niſmes à Ceſſero, n'alloit pas en ligne droite, & pourquoi? 371.
Volces Arécomiques. Peuples du bas Languedoc. 5. 13. 24. 58. La ville de Narbonne étoit leur port de mer. 538
Volces Tectoſages, Peuples du haut Languedoc. 5. 14. 24. 40. 58. Caractere des Volces. 456. Leur Religion. 508.
Volces. Etangs des Volces, de quelle maniere s'y faiſoit la pêche des mulets, au rapport de Pline. 568.
Voſſius (*Iſaac*) propoſe une correction judicieuſe dans *Pomponius Mela*. 558. Adopte le conte que fait Pline, du ſecours que les Dauphins prêtoient aux pêcheurs dans les étangs de Lates 571. 572.
Vulchalo, Lieu inconnu de la Gaule Narbonnoiſe. 106.

W

WAMBA, Roi des Viſigoths, aſſiege & prend la Ville de Maguelonne. 527.
Wardo, le Gardon, riviere de Languedoc. 180. 181. 185. 202.
Weſſeling (*M.*) adopte l'opinion, qui attribue à Gui de Ravenne, l'Ouvrage de Géographie, imprimé ſous le nom de l'Anonyme de Ravenne. 152.

Fin de la Table des Matieres.

BIBLIOTHEQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

APPROBATION DU CENSEUR ROIAL.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé, *Mémoires pour l'Hiſtoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par M. ASTRUC, Medecin Conſultant du Roi, Profeſſeur en Médecine au College Roial de France, & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 17. Janvier. 1737.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra. Salut, notre bien-amé GUILLAUME CAVELIER, Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous aiant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Permiſſion, pour l'impreſſion des *Memoires pour l'Hiſtoire Naturelle de la Province de Languedoc*, par le Sieur ASTRUC: offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier, & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Préſentes. Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Livre, ci-deſſus ſpecifié, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera; & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Roiaume, pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere, dans aucun lieu de notre obéiſſance: A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles. Que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Roiaume & non ailleurs; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cent vingt-cinq; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état, où l'Aprobation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & feal Chevalier, le ſieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, Et qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier, le ſieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes aians cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement.

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

Voulons qu'à la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Versailles le premier jour de Février, l'an de grace mil sept cent trente-sept, & de notre Regne le vingt-deuxime. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre 9. de la Chambre Roiale des Libraires & Imprimeurs de Paris, Numero 414. fol. 378. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris ce 4. Fevrier 1737.

G. MARTIN, *Syndic.*

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE TOULOUSE

